Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1924unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIVe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

XCIVe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE.

TOME DIX-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1924

THE GETTY CENTER
LIBRARY

CŒUR PENSIF NE SAIT OÙ IL VA

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIV

ÉPERDUE comme elle était, les joues rouges de larmes, le cœur déchiré de douleur et de jalousie, Marcelle allait devant elle dans les couloirs de l'ambulance, comme une bête blessée qui fuit elle ne sait où, qui se fuit... La silhouette d'un infirmier aperçue dans l'angle de l'escalier, immobile, la fit se retourner vers une autre direction, au hasard, toujours, mais il l'interpellait en lui criant :

— Par ici, mademoiselle Roucher, par ici. Vous vous trompez de chemin.

C'était l'abbé Cortez qui l'avait guettée. Il venait à elle, et, quand il fut près :

— Vous avez l'air toute émue, mademoiselle, lui dit-il. C'est le lieutenant Moncour qui vous tourmente. Vous l'avez trouvé ayant un peu de fièvre. Ça ne sera rien. Rassurez-vous.

Il la considérait avec une attention aiguë qui démentait la bonasserie de ses paroles.

« Il m'attendait, pensa la jeune fille. Pourquoi ? »

— Je vais vous conduire, continuait-il, c'est un dédale que ce château.

« Il veut causer avec moi, pensait-elle encore. Pourquoi ? »

Elle le suivait maintenant, en proie à la curiosité de savoir ce que lui voulait cet inconnu, mêlé à la vie de ce funeste

Copyright by Paul Bourget, 1924.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, des 1er et 15 décembre.

hôpital où avait sombré son bonheur, et elle l'écoutait lui demander :

— M. Moncour est votre cousin, n'est-ce pas ? — Et, sur une réponse affirmative : — Vous vous voyiez beaucoup, avant la guerre ?

— C'est mon seul parent à Paris et je suis sa seule parente.

— Il m'a dit en effet que vous étiez orpheline comme lui. Y a-t-il longtemps que vous avez perdu monsieur votre père et madame votre mère ?

— Papa, il y a cinq ans. Maman, quatre.

— Et où habitez-vous, à Paris ?

— Rue Vaneau.

— Tout près alors de la rue de Bellechasse où se trouve l'atelier de M. Moncour ?

— Tout près.

Cet interrogatoire lui devenait si pénible qu'elle l'interrompit brusquement, comme ils arrivaient au bas de l'escalier, et s'échappant :

— Vous m'excuserez, fit-elle. Je suis venue à pied et je n'ai que le temps de rattraper mon train.

« Mme Arnaudi aurait donc raison, » se disait l'abbé. — Il la regardait qui s'éloignait en courant. — « Cette fille a pleuré. Elle ne peut pas supporter qu'on lui parle de Moncour. Pauvre Mme Servières, si c'est vrai !... Ah ! j'arriverai à le savoir. »

Bien plus pauvre, hélas ! que le digne prêtre ne l'imaginait. Il ne se doutait point que ces quelques questions posées en descendant ces quelques marches allaient déclencher l'incident qui clorait douloureusement ce drame d'amour engagé, dans des conditions à la fois si naturelles et si paradoxales, entre deux sensibilités si pareilles et venues l'une vers l'autre de pôles si éloignés du monde social.

« Mais qu'est-ce qu'il voulait savoir ?... » se répétait Marcelle, en marchant d'un pas de plus en plus rapide sur la route qui va de Tremmelay à Beauvais. La guerre était partout visible autour d'elle. Des automobiles la dépassaient sans cesse, chargés de soldats. Et sans cesse d'autres soldats défilaient à pied. Les visages étaient fatigués, les uniformes usés. Ces hommes chantaient des refrains, héroïques ou cocasses tour à tour, et quelques-uns jetaient des interpellations sentimentales ou grave-

leuses à la jeune fille, qui n'y prenait pas plus garde qu'au paysage de dévastation qu'elle traversait comme une somnambule. En toute autre circonstance, l'ouvrière parisienne aurait considéré avec horreur ce tableau, si différent de ceux qu'elle voyait tous les jours, ces maisons défoncées, ces arbres broyés, ces entonnoirs creusés par les obus, ces tracteurs brisés et abandonnés. Son âme était ailleurs, absorbée dans une résolution dont l'impatience la faisait se hâter, vite, toujours plus vite, si étrange de physionomie, qu'à plusieurs reprises, ayant dû, au passage des ponts et à l'entrée de la ville, montrer le permis obtenu pour sortir de Paris, elle faillit être arrêtée et gardée par les hommes du poste. Enfin elle était à Beauvais. Elle montait dans le train. Le wagon roulait. Elle se recroquevillait dans l'angle du compartiment de troisième où elle avait pris place, par économie. Depuis ces quatre années elle s'était tant efforcée de mettre un peu d'argent de côté, franc par franc, sou par sou, avec l'idée fixe de son installation lorsqu'elle aurait épousé Bernard! Que lui importaient les cris des permissionnaires? Assis sur les banquettes ou debout, ils fumaient et sacraient sans s'occuper d'elle, eux non plus, tant elle se tenait immobile, muette, la face tournée vers la portière, et une volonté de plus en plus implacable tendait ses traits délicats, si durs à présent. A un moment, un des soldats, celui qui se trouvait à côté d'elle, coude à coude, l'ayant regardée par hasard, demeura saisi de ce visage, devenu presque féroce :

— Elle est jolie, dit-il en la montrant du doigt à son voisin; mais fichtre! Son homme ne doit pas être à la noce tous les jours.

— Prends garde, dit l'autre, si elle entendait?

— Elle pourrait bien être sourde, reprit le loustic. Nous allons savoir... Et penché vers Marcelle, il commença d'entonner d'une voix retentissante :

S'engager, c'est une folie,
Car l'amour est un vrai tourment;
Et pour être heureux dans la vie,
Il ne faut s'aimer qu'un instant...

Et, se retournant vers son camarade :

— Décidément, elle est sourde. Elle n'a pas grouillé, tu as vu?

Non, elle n'avait pas bougé. Elle avait écouté, cependant, les mots de la cynique et naïve chanson et ils lui avaient fait mal. Que l'amour fût un vrai tourment, elle le sentait trop bien à cette minute. Mais ce n'était pas de plaisirs d'un instant qu'elle avait rêvé. Ah! si on ne lui avait pas pris son Bernard, c'est un bonheur de toujours qu'elle aurait connu, elle en était sûre. Sans cette rencontre à l'hôpital, Bernard tenait sa demi-promesse. Il rentrait à Paris, assez guéri de sa blessure pour aller et venir, trop atteint pour retourner au front. Il retrouvait sa Marcelle toujours aimante, toujours dévouée. Il se laissait toucher. Il l'épousait. A force de tendresse elle arrivait à se faire aimer. Oui, c'était le bonheur; et maintenant!... Maintenant elle pouvait le disputer encore, son Bernard, à celle qui le lui avait pris. Fallait-il qu'il l'aimât, cette femme! Rien que de savoir son nom livré à Cornudet, il en avait oublié toute prudence. Ce transport de colère et d'indignation, quel aveu! Marcelle croyait l'entendre encore et ce « va-t-en, » crié de quel accent! Elle revivait cette minute horrible, et le dévidement des images évoquées par ce souvenir la remettait en pensée dans cette chambre de son martyre, puis dans le couloir et devant le prêtre-infirmier. Elle avait, lors de sa première visite, entendu Mme Arnaudi l'appeler « Monsieur l'abbé. » Elle-même avait remarqué la tonsure. Mais pourquoi l'ecclésiastique s'était-il montré si curieux de ses rapports avec son cousin? Quoique, influencée par l'incrédulité de Bernard, elle ne pratiquât plus, elle gardait la notion que la vie religieuse n'admet pas certains accommodements de conscience, et elle raisonnait :

« Évidemment, il est l'ami de Mme Servières. S'il a voulu savoir ce qu'il peut y avoir entre Bernard et moi, c'est à cause d'elle. Il y attache donc de l'importance. »

Cette idée la remenait au hardi et coupable projet qui, l'avant-veille, avait surgi dans son imagination. Il se précisait dans la rumeur et dans le mouvement du train qui courait à toute vapeur, tandis que les soldats chantaient maintenant tous en chœur :

Pour le repos, le plaisir du militaire,
Il est là-bas, à deux pas de la forêt,
Une maison aux murs tout couverts de lierre,
Au « tourlourou, » c'est l'enseigne du cabaret...

Elle le tenait, le moyen de briser peut-être ce mariage de

malheur et à coup sûr d'enfoncer une épine dans le cœur de sa rivale. Que ne l'avait-elle employé tout à l'heure, quand les questions du prêtre lui en offraient une facile occasion? C'eût été tout naturel de lui dire à lui, à « un curé, » — elle l'appelait ainsi, populairement, dans son monologue intérieur, — que son cousin l'avait séduite, qu'elle en avait un enfant. Le prétexte de cette confidence était si simple : lui demander qu'il parlât au jeune homme pour le décider à une réparation. Du moment que le prêtre était l'ami de Mme Servières, il lui aurait parlé, à elle aussi. Mais était-il son ami, et puis les protestations de Bernard n'auraient-elles pas détruit les effets de son mensonge?... Non, il valait mieux s'être tue et s'adresser directement à celle qu'elle voulait abuser par une calomnie abominable. Elle s'en excusait, en se répétant pour endormir sa conscience, comme à la première minute :

— Il s'agit de moi. J'ai le droit de me salir.

— Et Bernard? lui répliquait la voix intérieure, as-tu le droit de le salir?

— Tant pis, se répondait-elle, je souffre trop.

Déjà il lui était impossible de résister à la tentation. Toute pensée, — on l'a dit souvent, — est un acte qui commence. Toute haine aussi est le commencement d'un attentat. C'en était un, dans l'ordre sentimental, que cette accusation portée contre celui qu'elle aimait, pour le séparer à jamais d'une rivale détestée, et avec la joie atroce d'un assassin chargeant son arme, elle préparait les termes de la fausse dénonciation. Plus de retard à présent. Cette hâte dans l'exécution est un trait commun à tous les malfaiteurs, vierges dans le crime. Ils fuient ainsi le remords. Le train entrait dans la gare du Nord. Le temps de sauter sur le quai, de courir presque à travers la foule pour gagner la place et aussitôt héler un taxi. Une demi-heure plus tard, — et ces trente minutes lui parurent interminables, — elle était à l'hôtel de la rue Cortambert. Elle demandait Mme Servières en disant qu'elle venait de la part du lieutenant Bernard Moncour. Le hasard voulut que la petite Annette rentrât de la promenade au même moment avec sa bonne et qu'elle entendît ce nom. L'innocente enfant redoubla chez la femme jalouse l'intensité de la haine en l'interrogeant et répétant cette protestation d'amitié envers le blessé où se complaisait son ingénue sympathie.

— Vous venez de Tremmelay, madame? Comment va mon ami? Car, vous savez, monsieur Moncour est mon grand ami.

Depuis son départ du château, Marcelle avait imaginé vingt manières d'aborder ce difficile entretien avec Mme Servières, sans s'arrêter à aucun. Et d'abord, l'autre, l'écouterait-elle? Si déterminée que fût l'ouvrière, les premiers mots à prononcer lui faisaient peur. Il n'était pas jusqu'au luxe de la maison qui, à cette minute, ne l'intimidât. Les tapisseries appendues aux murs de l'escalier, les plantes vertes, la rampe en fer forgé, les bahuts du vestibule lui donnaient davantage encore la sensation de la différence de rang entre elle et cette femme dont dépendait tout son avenir. N'allait-elle pas refuser de la recevoir? Reçue, lui serait-il permis de parler, de s'expliquer? La petite Annette devait lui fournir à la fois une facilité d'accès auprès de sa mère et cette phrase d'attaque vainement cherchée. L'enfant avait couru au haut de l'escalier, et ouvrant une porte, celle du petit salon, elle criait :

— Mamie, mamie, quelqu'un de la part de monsieur Moncour!

Irène apparut sur le palier, et en même temps que le domestique lui remettait la feuille du bloc sur laquelle Marcelle avait écrit son nom, elle apercut la jeune fille en bas, qui hésitait :

— Va dans ta chambre, Annette, dit-elle à son enfant qui lui avait pris la main et se serrait contre elle comme pour lui demander tendrement de la garder pendant que la visiteuse donnerait des nouvelles du « grand ami. » La mère la repoussait doucement vers sa bonne en ordonnant :

— Emmenez-la, Angélique... Et vous, mademoiselle, voulez-vous monter?

Le temps de gravir ces vingt-cinq marches, et, dans l'esprit de Marcelle, naissait soudain une idée machiavélique comme il semble que, seuls, les imposteurs professionnels en puissent concevoir. Ce sont, au contraire, les fourbes d'occasion qui compliquent leurs mensonges. Ils trompent ainsi la gêne intérieure que leur inflige la honte secrète de leur duplicité.

— Qu'elle est jolie, mademoiselle votre fille, madame! osa-t-elle dire en passant avec un salut tout humble, tout modeste, devant Mme Servières pour entrer dans le petit salon, et, celle-ci lui faisant signe de s'asseoir : — Moi aussi, con-

tinua-t-elle, j'ai une petite fille. — Comment soupçonner la sincérité d'un trouble qui jouait si bien l'émotion maternelle? Et baissant les yeux : — C'est même à cause de cette enfant que je suis ici, madame.

— Mais vous dites, interrogea Irène, en montrant la feuille du bloc, que c'est de la part de monsieur le lieutenant Moncour que vous venez?

Le duel était engagé.

— De sa part, non, madame, reprenait la fausse mère. Ce n'est pas lui qui m'envoie. C'est de lui tout de même que je suis venue vous parler. Seulement, madame, — elle joignait les mains, — quand vous le verrez, si vous croyez ne pas devoir donner de suite à ma démarche, je vous demande de la lui taire. Il ne me la pardonnerait jamais.

— Alors, fit Irène, je ne comprends pas.

Sa méfiance s'éveillait devant l'énigme de cette visite rendue plus obscure encore par cette prière. Depuis son départ de l'hôpital, elle vivait dans un constant état de tremblement intime. A se rappeler qu'elle avait offert à Bernard de l'épouser, l'énormité de cette démarche l'étonnait elle-même. Elle ne la regrettait pas. Elle en était fière et tout ensemble déconcertée. Elle n'en aimait que davantage cet homme envers qui elle se considérait maintenant comme engagée d'honneur. Lui écrire ? Elle ne le pouvait pas. Agnès Arnaudi surveillait certainement le courrier. Lui ferait-elle seulement parvenir sa lettre? Faire écrire l'adresse par sa femme de chambre pour tromper cet espionnage? Le caractère clandestin d'un pareil procédé lui répugnait trop. Prendre l'abbé Cortez comme intermédiaire? Elle éprouvait un scrupule à mettre ce prêtre dans une position équivoque vis à vis de son infirmière-major. D'ailleurs, accepterait-il? Mais Bernard ne trouverait-il pas le moyen, lui, de faire parvenir de ses nouvelles à sa fiancée?

« Sa fiancée... Je suis sa fiancée... »

Elle s'était répété ces mots, des centaines et des centaines de fois, avec un ravissement et une terreur, — ravissement d'aimer enfin et de se sentir aimée ; — terreur des menaces qu'elle devinait autour de cet amour. Quand sa fille lui avait crié : « Maman, quelqu'un de la part du lieutenant Moncour, » elle s'était élancée de la chaise-longue où elle lisait un journal distraitement.

« Il l'a trouvé, ce moyen..., » avait-elle pensé. Puis, troublée, quand même, à reconnaître Marcelle : « Sa cousine? Il lui aura dit nos fiançailles?... » Ç'avait été comme un frissonnement aussitôt réprimé. « C'est trop naturel, sa plus proche parente... »

Quoiqu'elle n'eût jamais voulu admettre les accusations portées par sa belle-sœur contre les rapports du jeune homme et de la jeune fille, elle ne les avait pas oubliées. Il lui en restait dans l'arrière-fond de sa sensibilité ce je ne sais quoi de pénible que tout passage de jalousie, fût-ce d'une seconde, laisse après lui.

« Pour la charger d'un message, avait-elle pensé encore, il a bien fallu qu'il lui expliquât la situation. »

Ainsi, la jeune fille n'arrivait pas chargée d'un message? Pourquoi était-elle là et si émue? Que signifiait cette mention d'une enfant, et cette supplication que Bernard ignorât cette visite? Et, forçant sa visiteuse à se lever en se levant elle-même, elle lui dit sur le ton brusque d'une femme qui veut expédier vite un importun :

— Et d'abord, mademoiselle, comment avez-vous su mon adresse, et que j'étais à Paris?

— Parce que je suis allée vous demander ce matin à l'ambulance, répondit Marcelle, continuant par un réflexe de défense à compliquer sa fabulation improvisée. Là ils m'ont dit que vous aviez quitté, à cause de la santé de votre petite fille et que vous étiez à Paris pour consulter. Ils m'ont donné votre adresse. J'avais dit que je venais de la part de votre modiste pour une commande. — Elle eut le front d'ajouter : — Ça m'a coûté de mentir, parce que je ne suis pas menteuse, mais je voulais vous voir à tout prix, pour vous parler.

— Et de quoi? interrogea Irène.

Que sa belle-sœur eût donné à son personnel une fausse explication d'un départ qui avait dû provoquer des commentaires, elle l'admettait, mais que la cousine de Bernard Moncour fût venue à Tremmelay pour la voir, elle Irène, et au lendemain même de leurs fiançailles, elle en demeurait trop étonnée pour que sa défiance ne s'avivât pas davantage encore, et elle écoutait la mortelle ennemie de son bonheur lui répondre :

— De quoi? Mais de mon enfant. Bernard Moncour est mon cousin, madame... mais il est aussi le père de ma fille.

Si hardie que fût Marcelle, regarder en face la rivale à qui elle venait de porter un coup si perfidement cruel lui fut impossible. De nouveau elle baissait les yeux, en courbant la tête. Une fille-mère n'eût pas pris une autre attitude pour avouer sa faute. Mais quel étrange frisson de joie mauvaise à saisir une altération dans la voix de sa victime qui lui demandait :

— Je continue à ne pas comprendre pourquoi vous avez voulu me voir.

— Parce que Bernard m'a parlé de vous l'autre jour, madame. Il m'a dit les soins que vous lui avez prodigués, combien il vous était reconnaissant, comme il vous respectait, vous vénérait. — Ces mots lui faisaient mal à prononcer. Elle se vengea de cette douleur en continuant : — Alors j'ai pensé : il tient tellement à l'estime de cette dame ! Si j'obtenais qu'elle lui parle, qu'elle lui dise que ses galons d'officier ne doivent pas l'empêcher de faire son devoir ? Au contraire... Car enfin, madame, il m'avait promis de m'épouser. Moi encore, ça ne serait rien. Mais la petite ! C'est son père. Il le lui doit, à elle, d'épouser la mère, car il m'a eue sage... J'ai honte de vous dire tout ça, madame, mais je n'ai personne pour lui parler, personne... L'autre jour, quand je suis venue, je l'ai supplié de tenir sa promesse. Il m'a repoussée. Il croit sans doute que je me suis amusée pendant la guerre, comme tant d'autres, quand leur homme n'était pas là. Ce n'est pas vrai, madame, je vous le jure. Je l'ai attendu si fidèlement... — Et, mélangeant le vrai au faux, avec cette habileté des gens du peuple et des enfants à dérouter le contrôle de leurs fourberies : — Renseignez-vous, madame. Vous saurez que j'ai tourné des obus deux ans, pour gagner mon pain et celui d'Antoinette. — Elle la nommait maintenant, cette enfant imaginaire ! — Je n'ai pas voulu recevoir même un sou de lui avant d'être sa femme. Alors, l'autre jour, quand il m'a dit non, j'ai été folle. J'ai compris qu'il se considérait comme trop haut à présent, avec son grade, pour épouser une fille-mère. J'ai pensé : Ah ! si quelqu'un qui ait de l'influence sur lui voulait plaider pour moi ! Mais qui ? J'avais dans l'oreille le son de sa voix pour me raconter comment vous l'avez soigné, sa gratitude, son admiration pour votre caractère. J'ai pensé encore : Si cette dame savait, pourtant, elle me plaindrait. Elle me donnerait raison. Si elle lui parlait, à lui ? Si elle lui disait qu'elle

ne l'estimerait pas, de nous laisser, ma fillette et moi?.. Et je vous ai cherchée, madame. Mais vous ne répondez pas! Je me rends compte que j'ai eu tort. C'est à lui que vous donnez raison. Vous ne croyez pas qu'il puisse m'épouser!... Vous me méprisez!... Ah! malheureuse! Pourquoi suis-je venue?...

Elle avait pris son visage dans ses mains comme si elle pleurait, et, à travers ses doigts, elle étudiait la physionomie d'Irène qui se détournait avec une horreur qui, elle, n'était pas jouée. Les images évoquées par la confession mensongère de la jeune fille lui rendaient insupportable ce visage qui avait séduit Bernard, ce corps qu'il avait étreint, cette voix qui lui avait murmuré des paroles d'amour. Il fallait cependant répondre :

— Non, mademoiselle, dit-elle enfin, je ne vous méprise pas. Une fille-mère qui élève son enfant avec son travail m'a toujours paru aussi respectable que l'homme, dont elle a eu cet enfant, me paraît méprisable, si, pouvant l'épouser, il ne le fait pas. Permettez-moi seulement de m'étonner que M. Moncour, avec le caractère que j'ai cru constater chez lui, vous ait refusé cette réparation sans des motifs très graves. Soyez vraie jusqu'au bout, mademoiselle. Ces motifs, si vous les connaissez, dites-les moi.

— Je n'en vois qu'un, madame, c'est qu'il en aime une autre.

— Eh bien! fit Irène, en marchant vers la porte pour congédier la visiteuse et pour couper court à une conversation qu'elle ne se sentait plus, après un tel mot, la force de soutenir : je lui parlerai, mademoiselle, si je le revois.

— Oh! merci, madame, dit Marcelle. Ce « si je le revois » l'avait fait tressaillir. Son mensonge avait-il du coup séparé Irène de Bernard? Ou bien s'était-elle trompée sur la personnalité de sa rivale? Non, cette pâleur, ces traits décomposés, cet accent sourd qui dénonçait un serrement de gorge..., la dénonciation n'aurait pas produit ce bouleversement sur une indifférente. La souffrance de la pauvre femme était si visible qu'une pitié s'émut dans Marcelle. Le cri « J'ai menti » lui montait aux lèvres. Il ne sortit pas, arrêté aussitôt par une phrase de Mme Servières qui aurait dû, au contraire, faire honte à la jeune fille et la toucher. Mais, dans ce conflit d'amour entre l'ouvrière pauvre et la bourgeoise riche, tout geste de

celle-ci rappelant la disparité de leurs sorts, devait blesser l'autre. Elles étaient sur le seuil de la porte et Irène disait :

— J'ai cru comprendre, mademoiselle, que vous avez cessé de travailler dans les usines et repris votre métier de modiste. La vie est dure aujourd'hui, surtout avec une enfant à élever... — Elle hésitait, embarrassée. — Si jamais vous vous trouvez un peu ennuyée... Vous m'avez montré tant de confiance... Ayez-en assez encore pour vous adresser à moi...

« Et j'allais la plaindre !.. pensait Marcelle en descendant l'escalier. J'allais lui dire : c'est faux, je n'ai pas d'enfant. Il n'y a rien eu entre mon cousin et moi... Elle a cru que je venais l'intéresser pour lui demander la charité ! Elle ne pourra toujours pas raconter à Bernard qu'elle m'a fait l'aumône. »

Le souvenir soudain évoqué de celui contre lequel, s'il aimait Mme Servières, elle venait d'agir avec tant de traîtrise, changea brusquement le cours de ses idées.

« Mais j'ai été folle, folle ! se disait-elle. Ils se reverront. Elle lui parlera. Il a été si fâché à propos de Cornudet. Il va me détester, maintenant ! »

Elle s'arrêta une seconde. Elle pouvait encore remonter, crier ce « J'ai menti » libérateur. Elle secoua la tête, et, comme le domestique lui ouvrait la porte, elle s'élança dans la rue en se répétant :

« Non, non... C'est fait. Il ne l'épousera pas. Il faudrait qu'il lui prouvât que ce que j'ai dit est faux. Ça ne se prouve pas qu'un homme n'a pas été l'amant d'une femme. Ça se croit ou ça ne se croit pas. Elle l'a cru qu'il a été mon amant. A présent elle doutera toujours. »

Elle était sur le trottoir. Elle releva le front dans un farouche sursaut de haine assouvie, pour regarder d'un œil de défi l'élégante facade de l'hôtel que n'abriterait jamais le ménage heureux de Bernard. Mais en était-elle sûre ?

« Ce qui peut tout perdre, songeait-elle en s'éloignant pour gagner la station du métro et l'atelier, c'est que j'ai parlé d'une enfant. Ça peut se prouver, ça, que je n'ai pas d'enfant chez moi... Bah ! Je l'aurai envoyée à la campagne. »

Elle combinait déjà d'autres mensonges, comme il arrive, quand on a commencé de s'engager dans les voies tortueuses. Mais elle connaissait trop le caractère de son cousin pour ne

pas en prévoir toutes les réactions. Elle était aussi une observatrice trop perspicace pour n'avoir pas discerné la nature de la sensibilité d'Irène, et se rassurant :

« Elle est trop orgueilleuse. Elle ne fera jamais d'enquête elle-même, et, si elle montre à Bernard qu'elle a douté de lui, il est trop fier, lui aussi, il ne s'abaissera point à se justifier. Non, non, non. Il ne l'épousera pas. »

XV

Marcelle avait eu le temps d'aller de la rue Cortambert à la rue de la Paix, de reprendre sa place parmi ses camarades d'atelier, et sa victime était toujours là, près de la porte par où l'autre était sortie, immobile, regardant devant elle fixement... L'ouvrière y avait vu juste. Une enquête personnelle supposait des interrogatoires à des concierges, à des voisins. Ils eussent, en tout état de cause, répugné à la fierté d'Irène. Mais, pour enquêter il faut douter, et c'est un des traits de l'amour véritable qu'il est trop passionné pour douter. Il croit tantôt à son bonheur, tantôt à son malheur avec l'adhésion d'une foi absolue. Ainsi s'explique la frénésie déchaînée chez un Othello par un indice dont la moindre réflexion lui prouverait l'insignifiance. Il croit à la trahison comme un sauvage croit à son fétiche, dans une totale abolition de cet esprit d'examen qui implique une lucidité froide, inconciliable avec une grande crise émotive. Irène subissait une de ces congestions de la sensibilité qui paralysent le jugement... L'horrible révélation la laissait comme sidérée devant cette chose pour elle monstrueuse cet affreux secret chez celui à qui elle s'était offerte ; car c'est s'offrir que de donner un baiser à un homme la première, que de lui demander la première : « Voulez-vous m'épouser ? » Elle revoyait le blessé à son arrivée dans l'hôpital : son sommeil fiévreux tandis qu'elle le veillait. Elle entendait les paroles dites par cette bouche douloureuse, qui lui avaient pris le cœur aussitôt, et la suite. Hé quoi ! derrière ce masque de courage, de délicatesse, d'honneur, se cachait une hideuse histoire de séduction et d'abandon ? Si seulement il la lui avait avouée : d'abord quand elle lui remettait la lettre de sa cousine, puis quand cette cousine elle-même était venue ! Cela arrive qu'un homme jeune se laisse tenter par les sens, qu'il s'engage dans

une aventure indigne de lui et que plus tard, trop tard, il rencontre la femme qui sera le grand amour de sa vie. Il doit alors ou fuir cette femme ou lui dire la vérité.

« Il m'a menti, se disait-elle, car c'est un mensonge que certains silences, et s'il est capable de mentir sur un point aussi grave, il peut mentir sur d'autres. »

Une phrase de sa belle-sœur lui revenait à la mémoire : « C'est votre argent qu'il veut, votre argent, et rien que cela. » Et le plus triste des soupçons grandissait en elle. Cette accusation d'Agnès l'avait révoltée plus que le reste. Ç'avait été le plus fort motif de sa colère et de son départ. Oui, elle était riche, Bernard était pauvre. De penser seulement à cette différence de fortune en ce moment lui fut si pénible, qu'elle se dit :

« Non, non, c'est faux, il m'aime réellement. »

Dans un élan de tout son être, elle se rejeta vers une autre explication qui sauvait du moins la sincérité de l'amour du jeune homme.

« Non, ce n'était pas du calcul, se dit-elle, il m'aime réellement. Mais il avait ce passé. Comme il a dû souffrir ! »

Par réaction contre cette hideuse idée d'une comédie intéressée, toutes les énergies de sa passion se tendaient à se créer une autre image de Bernard qu'elle pût chérir encore.

« Comme il a dû souffrir ! » se répétait-elle. « Voilà le motif qui le rendait si triste par instants et si troublé quand il a reçu cette lettre, quand cette femme ensuite est entrée dans sa chambre ! S'il a su qu'elle était revenue, qu'elle m'a fait demander, — Agnès le lui aura fait savoir, — quel coup pour lui ! »

L'ambulance se peignait dans son esprit, et les couloirs et la chambre, et Bernard comme elle l'avait vu si souvent. Elle se sentait regardée par lui à travers l'espace. Que lui disait-il avec ses yeux implorateurs ? — « Pardon si je n'ai pas parlé, je ne pouvais pas. » — A un moment, cette obsession de l'absent devint si forte, si voisine d'un délire hallucinatoire, qu'Irène prit sa tête entre ses mains en gémissant tout haut :

— Ah ! je souffre trop ! Je suis trop malheureuse !

Une autre réaction, de défense celle-là, contre cet excès de douleur, lui fit se dire pour la première fois depuis que Marcelle avait commencé sa fausse confession : « Si pourtant

ce n'était pas vrai? » Et tout de suite, dans son impuissance à reprendre son sang-froid :

« Mais non, c'est vrai. Elle était trop remuée pour mentir. Cet accent, ce trouble, tout était vrai en elle. Une jeune fille qui s'accuse d'avoir eu un amant et un enfant se déshonore, et on n'invente pas ça : se déshonorer. Elle l'a eu, cet amant; elle l'a, cet enfant... Mais pourquoi s'est-elle adressée à moi? Pour la raison qu'elle m'a donnée. C'est très simple. J'étais dans la chambre de son cousin quand elle est venue. Elle lui a demandé qui j'étais. Il ne lui a pas dit que nous nous aimions. Il ne m'a pas fait cela. Se dérober à ses questions, c'était me compromettre. Il lui aura dit ce qu'elle m'a répété : que j'avais été bonne pour lui, sa reconnaissance, son respect. Elle cherchait quelqu'un pour plaider sa cause, elle a pensé à moi. »

De se répéter que Bernard avait mentionné son nom avec cet attendrissement ému, ce culte, lui remuait le cœur. L'ouvrière qui connaissait si bien son cousin avait imaginé précisément les mots qu'il aurait prononcés. Irène y reconnaissait les façons de penser qui l'avaient tant séduite chez le jeune homme. Et elle trouvait une douceur dans sa détresse à penser qu'il avait parlé d'elle ainsi. Ces phrases d'admiration la suggestionnaient. Elle éprouvait le besoin de ressembler à la noble image qu'il se faisait d'elle. A un certain degré de martyre intime, il faut que l'âme trouve un refuge. Elle le cherche spontanément dans les portions d'elle-même qui lui sont le plus essentielles. Irène, par nature, par éducation, n'avait jamais accepté de la vie que les éléments qui rentraient dans le cercle de ses préoccupations idéales. Elle devait trouver ce refuge dans une solution idéale du drame où elle se trouvait prise. Quand elle avait rêvé d'épouser Bernard, c'était déjà sous une forme idéale qu'elle avait perçu son amour : une union avec un héros, les préjugés de son monde sacrifiés à la vérité humaine. Ce mariage supposait que Bernard fût libre. Il ne l'était pas. L'épouser maintenant, c'était s'associer à un acte que sa conscience de femme avait toujours jugé très sévèrement. En parlant à Marcelle de son respect pour les filles-mères, elle avait exprimé une de ses convictions les plus anciennes et qui remontaient à sa plus lointaine jeunesse, quand, avec les étudiantes ses compagnes, elle discutait les questions sociales, les droits de la femme et de l'enfant. Et voici qu'une issue lui apparaissait : la faire,

cette démarche demandée par la fille-mère, mettre Bernard devant son devoir puisqu'il avait ce passé, exiger qu'il remplît ce devoir au nom du sentiment qu'il lui portait, pour qu'elle continuât de l'estimer, de l'aimer même, quoique autrement qu'ils n'avaient rêvé. Combien elle l'aimait, en effet, elle le sentait plus vivement encore au déchirement que lui infligeait l'idée de le donner à une autre. En même temps, ce qu'il y avait d'héroïque dans cet effort l'attirait, l'exaltait, et, l'action suivant la pensée, elle s'assit à son bureau pour écrire une lettre au jeune homme, et, avec une mélancolie infinie : elle songeait : « Ma première lettre!... » Et, se prenant à pleurer : « la première et la dernière ! »

Depuis cette séparation si récente, mais dans des conditions qui devaient leur laisser à tous deux un passionné besoin de s'expliquer, on l'a déjà dit, ils ne s'étaient pas écrit. Elle, par horreur que l'enveloppe où elle aurait tracé le nom de Bernard passât par les mains de sa belle-sœur qui la remettrait à l'officier, avec quels commentaires! Lui, pour un motif analogue de pudeur sentimentale, et afin d'éviter un nouveau conflit entre les deux femmes.

« La première et la dernière!... » se répétait-elle en commençant de couvrir des pages et des pages d'une hâtive écriture. Elle s'arrêta pour relire cette lettre et la jeter au feu. Puis, dans une résolution où se glissait, au fond, une espérance que Bernard pût tout de même se justifier, — comment? — elle se dit :

« Non, c'est le voir qu'il faut, c'est lui parler. »

Une telle résolution comportait un départ immédiat pour Tremmelay ; mais l'hésitante Irène était vraiment le « cœur pensif qui ne sait où il va. » Elle creusait, elle avivait ses émotions indéfiniment avant de les éprouver au contact des faits. Ces sortes d'âmes reculent le plus devant l'action qu'elles désirent le plus, au risque d'aggraver, en les prolongeant, des anxiétés qui les dévorent et que cette action guérirait peut-être. Marcelle Roucher était venue rue Cortambert un vendredi, et c'est le mercredi seulement qu'Irène monta dans le train qui devait la mener à Beauvais pour gagner de là Tremmelay. Elle allait faire en sens inverse la course durant laquelle l'autre jour Marcelle avait machiné les scélérates complications de sa ruse. La même figure d'homme qui avait obsédé l'ouvrière

flottait devant les yeux de la voyageuse, libre du moins, dans son compartiment solitaire, de s'abandonner à sa rêverie, au lieu que l'autre avait dû subir autour de la sienne les bousculades, les chansons et les fumeries des permissionnaires. Quel symbole que ce contraste, presque puéril à noter, mais si expressif dans son raccourci ! Et comment chacune d'elles n'eût-elle pas mêlé à cette image celle de sa rivale, en proie toutes deux à cette même frénésie jalouse qui ne connaît pas de conditions sociales?

« Marcelle Roucher l'a-t-elle revu ?... se demandait Irène, tandis que le train l'emportait. Sait-il qu'elle m'a parlé ? Non. Il aurait passé par-dessus tout pour m'écrire. A moins qu'il n'ait tellement honte... » — Et la simple tendresse de la femme aimante lui faisait se demander : « S'il sait que je sais, que doit-il penser? La fièvre l'aura repris. Et le docteur qui lui défendait les émotions! Non, s'il était plus mal, l'abbé Cortez m'aurait avertie. Il est même étonnant que je n'aie pas reçu un mot de cet excellent homme, un seul. Sans doute, pour avoir la franchise postale, il doit mettre ses lettres au bureau de l'ambulance. Mais il a beau dépenser tout son pauvre argent en charités, il n'en est pas à quelques sous près, et c'était une charité aussi, après mes confidences, de me soutenir, de me consoler. Agnès l'aura empêché. Il lui aura parlé. Elle aura répondu de telle sorte qu'il se sera fait un scrupule, étant « chez elle, » comme elle dit, d'agir contre sa volonté... Et lui ? — elle pensait de nouveau à Bernard Moncour, — comme elle a dû le torturer! Elle triomphera quand elle apprendra que notre mariage est rompu, et le motif. Et tous ces jours-ci, qu'aura-t-elle inventé? »

Sur un point, Irène se trompait. Sur l'autre, elle voyait juste. L'abbé Cortez n'était pas seulement le généreux utopiste tout prêt à bénir joyeusement une union qui réaliserait son rêve de rapprochement des classes. Il était aussi, il était surtout, un prêtre profondément croyant, pour qui le *Fiat voluntas tua* du *Pater* n'était pas une simple formule de prière. Il n'avait plus dit un mot à Mme Arnaudi de ces fiançailles. Il connaissait trop son sentiment. S'il avait eu un scrupule d'agir contre la volonté de la châtelaine de Tremmelay, ce scrupule était venu de sa réflexion solitaire. Il s'était dit: « Laissons faire la Provi-

dence. » En revanche, il était exact que depuis ces quelques jours, la belle-sœur d'Irène n'avait eu qu'une seule préoccupation : les briser pour toujours, ces déraisonnables fiançailles. Elle nourrissait un sentiment trop sérieux de ses devoirs d'infirmière-major pour se permettre de mesquines vexations envers le convalescent. Ce qu'il fallait, c'était lui rendre évidente cette déraison. L'attitude de Moncour, durant leur entretien, avait modifié son opinion sur lui. Tant de dignité lui avait prouvé qu'il n'était pas un intrigant. Elle s'était rappelé d'autre part sa conduite dans l'attaque où il avait été blessé, son endurance pendant l'opération. Elle avait conclu qu'elle se trouvait devant un caractère fort, appuyant ses résolutions sur des principes, et, une fois prises, les menant jusqu'au bout. Elle avait observé, en lui parlant, qu'il écoutait avec une émotion plus intense les phrases où elle insistait sur les chances de malheur que ce mariage représentait pour Irène. Ce malheur, il importait de le lui démontrer comme certain. Il ne voudrait pas en être l'auteur. Le lui démontrer? Mais comment? D'abord en lui rendant plus perceptible la différence entre l'infirmière qu'il avait connue à l'hôpital, prise dans la règlementation du service, et la femme du monde telle qu'elle avait été avant la guerre, telle qu'elle redeviendrait, rendue à ses habitudes d'autrefois.

« Elle croit ne plus tenir à ses goûts de jeune fille et de jeune femme, pensait Agnès, aux visites, aux soirées, aux thés, aux dîners en ville, aux parties de théâtre. Avec cela qu'elle ne s'y amusait pas comme nous toutes, à coup sûr plus que moi, la campagnarde !... »

On le voit, elle ne soupçonnait pas la dualité intime, développée chez la fille de Mme Maulgué et chez la femme de Maurice Servières par l'opposition de son obéissance extérieure et de ses révoltes intimes, de ses gestes et de son quant à soi. Elle ne savait pas que la véritable Irène n'était pas celle qu'elle avait connue, se prêtant sous l'influence de sa mère et de son mari à tous les rites de la plus élégante frivolité. Cette Irène frivole, Bernard Moncour l'ignorait. Mais comment la lui évoquer?

Une première occasion s'offrit tout de suite : la visite inattendue d'une cousine, une jeune madame de la Guerche, venue d'une ambulance du front, et qui, rentrant à Paris en automo-

bile, s'arrêtait à Tremmelay. Presque aussitôt l'abbé Cortez entrait dans la chambre de Bernard Moncour, chargé d'un message :

— Une des parentes de Mme Arnaudi est arrivée pour quelques heures. Elle a demandé que sa cousine prie les officiers qui sont à l'ambulance de prendre le thé avec elle. Mme Arnaudi m'a chargé de vous transmettre cette invitation.

— A moi? fit Bernard; après ce qui s'est passé entre nous?

— C'est la preuve qu'elle s'humanise. Je vous l'ai prédit. Soyez sage. Cette parente l'est aussi de Mme Servières. Acceptez.

Bernard n'était pas assis depuis dix minutes, avec ses quelques camarades, autour de la table à thé dressée dans le petit salon de l'infirmière-major, que la causerie, savamment aiguillée par celle-ci, tombait sur Irène :

— Elle doit bien vous manquer, disait Mme de la Guerche, dont le joli visage troué de fossettes n'était qu'un sourire. Dieu! que de bals nous avons faits ensemble, jeunes filles, et puis avec ce pauvre Maurice!... Comme elle dansait gracieusement, et quel succès! Vous rappelez-vous, Agnès, cette fête des pierreries où elle était costumée en saphir?

— Si je me la rappelle? avait répondu Mme Arnaudi. Tenez, j'ai justement la photographie d'Irène dans ce costume.

Elle était allée prendre sur la cheminée un cadre en argent ciselé, qu'elle fit aussitôt passer de main en main, parmi des exclamations d'enthousiasme. C'était une apparition de princesse des Mille et une nuits que ce portrait au bas duquel étaient tracées ces lignes, tragiques par leur date : *A ma sœur Agnès, souvenir du printemps de 1914. Irène.* La jeune femme était debout, la fine silhouette de son corps dessinée dans une tunique de satin souple qui avait dû être d'un bleu profond et frangée d'or. Ses pieds fins sortaient des plis d'une jupe drapée de manière à donner l'illusion d'une culotte bouffante à l'orientale. Sur sa tête un casque léger d'où jaillissaient de souples jets de métal ornés de pierres précieuses. Une autre pierre très longue, un saphir sans doute, rayonnait au centre de l'éventail de plumes qu'elle tenait dans une de ses mains levées. Elle appuyait l'autre main sur sa hanche, dont la ligne se dessinait sous une ceinture, chargée de pierres comme le corsage.

— C'était sur elle un rayonnement, commentait Mme de la Guerche. J'étais, moi, la perle; Cécile Machault, le rubis. A nous

trois, nous faisions le drapeau français, bleu, blanc, rouge. Si on avait su, on aurait été moins gaies !

— Et moins de chez nous alors, dit un des officiers. De la bonne humeur dans l'héroïsme, voilà vraiment la guerre à la française... Moi, au printemps de 1914, j'étais secrétaire d'ambassade à Lisbonne. On dansait aussi.

— Moi, j'étais en garnison à Hyères et je montais en courses.

— Moi, je revenais de faire le tour du monde.

— Moi, je perdais au baccara tout ce que je voulais.

Un cinquième officier, — ils étaient six en tout, y compris Bernard, — et qui, lui, exerçait la profession d'avocat, coupa court à ces confidences rétrospectives en parlant de nouveau du portrait :

— Ce qui est surtout de chez nous, disait-il, c'est le goût. Pour trouver une silhouette de cette élégance, il faut remonter aux Tanagras.

— Il veut m'épargner le rappel de mon métier, pensa Bernard. Il eut sur les lèvres la phrase : « Et moi, messieurs, j'étais un ouvrier. » Il ne la prononça pas ; non point par fausse honte, mais accablé qu'il était par le coup d'œil jeté sur le portrait de la femme qu'il aimait. Il avait bien reconnu ses traits, ses mains, ses pieds, la ligne de son corps, et elle était une autre. Cette cousine aussi, cette compagne de jeunesse, ressemblait si peu, avec ses allures hardies et son visible désir d'amusement, aux amies qu'il imaginait auprès d'Irène. Elle avait allumé une cigarette et fumait à présent, en échangeant avec les officiers des propos déjà familiers, pendant que Mme Arnaudi étudiait, sur le visage de plus en plus assombri de Bernard, l'envahissement d'une mélancolie bien significative. Elle avait replacé le portrait sur la cheminée de telle façon que le regard du jeune homme le rencontrât forcément, et celui-ci ne cessait en effet de chercher des yeux cette image. Il y avait donc dans Irène une femme qu'il ne connaissait pas !

Cette douloureuse impression se raccordait trop bien à l'avertissement dont tous les termes restaient gravés dans sa mémoire. « Dans quel milieu la ferez-vous vivre ?... Le mariage, la fondation du foyer, ça suppose des personnes de formation identique, » — et aussi à la parole qu'il s'était prononcée à lui-

même : — « Et si elle n'est pas heureuse ? » — Que réellement Mme Servières fût la femme de ce portrait, comment lui remplacerait-il ces fêtes, ces élégances, ces soirées ?... Le doute sur la puissance du sentiment qui les avait un instant précipités l'un vers l'autre, n'aurait pas tenu devant la présence d'Irène. En la voyant près de lui, si simple et si émue, si délicate et si fervente, il aurait compris que la frivolité mondaine n'avait été pour elle qu'une parade. Elle lui aurait raconté sa jeunesse, ce divorce d'idées entre sa mère et son père, qui avait développé en elle comme deux personnes, puis le rôle de femme à la mode que lui avait imposé un mari vaniteux et autoritaire. Il l'eût aimée davantage de cette solitude intérieure où elle s'était trouvée emprisonnée. Il se serait dit avec orgueil : je suis son libérateur. Au lieu de cela, tous les détails de cette heure passée autour de la table à thé parmi des gens trop différents de lui, revenaient à son esprit comme autant de preuves que Mme Arnaudi avait raison, et qu'en acceptant ces fiançailles impulsivement offertes par une femme dont il ne savait rien que sa grâce et sa pitié, il s'était laissé entraîner et il l'avait entraînée dans l'inconnu. Lui, ce n'était rien. Qu'avait-il à perdre ?... Mais elle ?

Les métiers comme celui de relieur, qui exigent de longues séances d'un travail assidu et minutieux, développent, chez ceux qui les pratiquent, de singulières facultés de rumination. Tandis que les yeux et les doigts sont occupés, le relieur poursuit ses idées, il les tourne et les retourne indéfiniment. C'est en procédant de la sorte et méditant ses lectures que Bernard Moncour s'était instruit et raffiné beaucoup plus profondément que ne le comportait sa condition. Lorsque ce don de prendre et de reprendre une idée s'applique uniquement aux choses intellectuelles, il est un bienfaisant instrument de santé et s'appelle la réflexion. Qu'il fonctionne dans le domaine de l'émotivité, il devient très vite morbide et s'appelle l'obsession. Ni dans la soirée ni dans la nuit qui avaient suivi, Bernard n'avait pu secouer une seule minute cette lancinante pensée : « Je l'aime et je ne sais rien d'elle, rien de sa vie, rien de ses goûts, de ses affections ! » Tourment d'incertitude qu'allaient aggraver les propos tenus à son chevet par le docteur Bolland, dans sa visite du lendemain matin :

— Ça reprend donc toujours, cette diablesse de fièvre ? avait-

il dit, après un premier examen de la blessure, et le pansement terminé. On va tout de même essayer d'une petite piqûre. Allez à la pharmacie, Mme Gaillard, chercher ce qu'il faut. — Puis, l'indication du sérum donné et l'infirmière à peine sortie : — Ah! ça, lieutenant, reprit-il, avec cette attaque directe dans les conversations, trait si fréquent chez les chirurgiens et qui dérive aussi du métier, savez-vous que vous êtes tout bonnement en train de compromettre Mme Servières? Mais oui. Mais oui. Par votre façon d'être depuis son départ. Elle aurait été coquette avec vous que ça ne se passerait pas autrement.

Le visage et la voix du gros homme dénonçaient cette antipathie de tempérament qui a ses radicales inintelligences et ses étranges lucidités. Il continuait :

— Croyez-en un vieux lascar qui connaît la navigation, Défiez-vous de ces petites femmes nerveuses et sentimentales, avec leurs airs de sainte Nitouche, qui se croient honnêtes parce qu'elles ne vont pas jusqu'au bout. Il paraît que celle-là était insupportable pour son mari, difficultueuse, se choquant de tout, se froissant de tout, jouant à la personne incomprise, et se croyant malheureuse, — naturellement! Elle vous aura raconté sa vie conjugale en se posant comme une victime. Je crois la voir et l'entendre.

— Je vous assure, docteur..., avait répondu Bernard.

— Ce ne sont pas mes affaires, avait repris le médecin; mais j'aime mieux avoir auprès de mes malades des infirmières de tout repos comme celle-ci. — Il montrait Mme Gaillard qui rentrait. Et, cordial : — N'allez pas m'en vouloir surtout. Ce que j'en dis c'est pour votre bien. Et maintenant, travaillons.

C'était dans sa visite du dimanche matin que le docteur Bolland proférait ainsi en formules simplistes son diagnostic moral sur Irène. Tout dans les souvenirs de Bernard protestait contre cette interprétation de la jeune femme. Mais s'il avait dû la défendre, de quels faits précis aurait-il pu argüer? Et, de nouveau, il avait senti cette évidence de plus en plus angoissante : il ne connaissait rien d'elle, sinon qu'il avait, dans un transport de passion, accepté de lui prendre toute sa vie et la charge de son bonheur. En avait-il le droit, dans cette ignorance? Oui, puisque c'était elle qui était venue à lui la première. A ce scrupule grandissant il s'était efforcé d'opposer tant de preuves

du sentiment qu'il lui inspirait, depuis la sympathie émue qui la faisait si attentive durant leurs longues causeries du début, jusqu'à ce timide et passionné baiser de la veillée et cette offre de sa main, follement généreuse. Ces réminiscences, en lui réchauffant tout le cœur, le rejetaient pour un instant dans l'état d'exaltation des premières heures qui avaient suivi ces extraordinaires fiançailles. Mais le travail de l'obsession avait bien vite recommencé. S'il ne savait rien d'Irène, elle, que savait-elle de lui?

« Et si je ne ressemble pas à l'idée qu'elle s'est faite de moi? avait-il fini par se demander. Si elle s'est trompée et qu'elle s'en aperçoive? »

Une visite reçue dans l'après-midi de ce même dimanche, celle du brave Narcisse Cornudet, son compagnon d'atelier, était venue aussitôt aggraver cette nouvelle crise en lui rendant plus réelle encore toute cette part de son existence qu'une grande bourgeoise comme Mme Servières ne pouvait même pas imaginer dans sa vérité. Cornudet avait revu Marcelle Roucher. Elle ne lui avait pas raconté la vilenie de sa démarche auprès de sa rivale, mais elle lui avait montré un désespoir accru par le remords. Le brave garçon arrivait, pour plaider derechef la cause de la jeune fille et discuter aussi avec son camarade ce mariage auquel il ne se résignait pas.

— Jamais je ne lui pardonnerai, entends-tu, d'être allée te faire ce ragot, avait répondu Bernard, quand son ami lui eut raconté la nouvelle visite de la délaissée, son chagrin, ses larmes. Et toi, la franchise même, je ne comprends pas que tu ne sois pas dégoûté de sa mouchardise.

— Tu te fâches, avait dit l'autre; ce mariage, c'est donc vrai?

— Pas un mot de plus là-dessus, mon petit. Ça ne regarde que moi.

— Alors, moi, avait repris Cornudet, ça ne me regarde pas de perdre un frangin comme toi?... — Et, gémissant et gouailleur à la fois : — Ah! Bernard, quand tu seras dans la haute, finis nos dimanches, nos belles parties de canot sur la Marne, en été, tu te rappelles, et nos courses de bicyclette en hiver! Qu'est-ce que tu veux que devienne ton pauvre Narcisse dans les salons? Tiens, rien qu'ici, regarde. — Il s'était assis, comme il faisait d'habitude par tic professionnel, sur une de ses jambes repliées,

et ses grosses bottines crottées de la boue du chemin, avaient sali l'étoffe du fauteuil : — Qu'est-ce que je vais prendre pour mon grade, si la dame d'ici rentre et voit ça? Elles vous ont une façon de vous regarder, ces femmes-là!... Je me suis pourtant mis sur mon trente et un... — Il montrait son veston qu'une martingale à la mode militaire de ces années boudinait sur son corps alourdi par sa vie sédentaire. Son épaisse main mal tenue s'ornait d'une bague en aluminium, comme les soldats s'amusaient à en confectionner dans les tranchées avec des fusées d'obus. Ces belles frusques, — pour parler son langage, — étaient déjà fripées, chiffonnées, déformées par sa mauvaise tenue. Son pantalon tirebouchonnait. Ses cheveux trop longs graissaient son col. Tout chez lui disait l'incurie du vieux garçon qui ne s'est jamais gêné, et si bon garçon avec cela! Car, ayant senti qu'il touchait dans son ami à une plaie plus vive qu'il ne l'avait soupçonnée :

— Faut pas m'en vouloir, mon petit Bernard. C'est que je t'aime bien, vois-tu...

Il était à peine sorti de la chambre que Mme Arnaudi entrait, suivie de l'abbé Cortez, elle poursuivant son plan, le prêtre avec l'appréhension des mots qu'elle allait dire sur le visiteur dont elle avait, dans le couloir, stigmatisé d'un mot l'allure dégingandée : « Quelle frappe, comme disent nos poilus! » avait-elle proféré, en suivant des yeux le socialiste qui, de son côté, l'avait dévisagée hardiment.

— Si on donnait un peu d'air? fit-elle à peine entrée, en ouvrant la fenêtre. Il fume de bien mauvais tabac, votre ami.

C'était vrai que Cornudet avait laissé derrière lui un relent de cigarette au rabais et cette odeur d'un corps mal soigné, pour laquelle nos pères avaient créé le terme expressif de *faguenas*, du mot faquin qui signifiait portefaix.

— Vous le voyez beaucoup à Paris, ce garçon? avait-elle interrogé avec une moue dégoûtée.

— Tous les jours, avait répliqué Bernard, sur le ton de quelqu'un qui ne permet pas que l'on touche à ses amis. Nous avons été apprentis ensemble; c'est l'honnêteté même et je lui suis attaché comme à un frère.

— Ah! dit Mme Arnaudi, avec un hochement de tête dont elle corrigea l'insolence en demandant : — C'est l'heure du courrier. Vous n'avez pas de lettre à faire partir?

Elle était sortie sur la réponse négative du jeune homme, qui était resté là, frappé au cœur par cette simple interjection, ce « Ah ! » qui signifiait trop clairement : « Vous donnerez une jolie société à votre femme. » C'est aussi ce qu'avait compris le pauvre abbé Cortez, qui crut bien faire en commentant à sa manière cette courte scène :

— Elle est très charitable pourtant, cette brave Mme Arnaudi. Mais il est dit dans l'Évangile, vous vous rappelez : il est plus facile à un câble de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Le royaume des cieux, c'est de s'aimer les uns les autres, et, pour s'aimer, il faut se comprendre.

XVI

Pour s'aimer, il faut se comprendre... — Quelle parole à méditer indéfiniment et douloureusement ! Et les questions avaient recommencé de se poser à Bernard de plus en plus angoissantes : vers quel avenir allait-il entraîner cette femme qu'il arracherait à toute sa vie ? Quel désespoir, quel remords, si jamais plus tard il surprenait une lassitude, un regret dans ses profonds yeux bleus, qu'il voyait toujours levés vers lui comme à l'inoubliable minute où elle lui avait dit ce : « Voulez-vous m'épouser ? » dont il demeurait bouleversé comme d'un miracle accompli devant lui. Et l'enfant, la chère petite qu'il tenait entre ses bras, si confiante, pendant qu'il prononçait par-dessus ses boucles blondes le « oui » qui était aussi une promesse de protection pour elle ? Si ce mariage devait faire son malheur, peser lourdement sur son destin ? Et toujours et toujours la même anxiété : « Où est le devoir ? » Des fiançailles ne sont pas un engagement irréparable. Elles peuvent se briser, sans manquer à l'honneur, pourvu que ce soit d'un commun accord. Toutes ces objections surgies dans sa pensée contre leur bonheur, s'il avait pu les dire à l'absente ? Alors sa conscience serait tranquille, et peut-être, et sans doute qu'elle les réfuterait, qu'elle lui rendrait cette joie exaltée qu'il avait éprouvée par elle. Les lui dire ? Mais comment ? Il avait voulu lui écrire. L'étrange ressemblance dans les manières de sentir qui avait dominé leurs relations dès le premier jour, s'était reproduite dans le geste de destruction par lequel, tout comme

Irène après la visite de Marcelle, il avait lacéré cette lettre, à peine finie. C'était la revoir qu'il fallait, lui parler, quitter l'hôpital, gagner Paris. Était-ce impossible ? Il marchait assez bien maintenant, il sortirait du jardin. Sur la route, une voiture passerait certainement à un moment quelconque et qui se dirigerait sur Beauvais. De Beauvais, en deux heures, il serait rue Cortambert. Son besoin de s'expliquer avec Irène et surtout de la revoir était si fort en lui, qu'il avait, au lendemain de la visite de Cornudet, c'est-à-dire le lundi matin, tout préparé pour ce départ, passé son costume de lieutenant, déposé sur sa table deux lettres, une pour Mme Arnaudi, l'autre pour l'abbé Cortez, au cas où il rentrerait trop tard à Tremmelay. Il était descendu ainsi jusqu'au jardin. Une porte détournée débouchait sur la route. Il l'avait franchie. Là, l'idée de cette fuite clandestine lui avait fait horreur. Pour la première fois, depuis son entrée à l'ambulance et sa rencontre avec Irène, l'officier s'était réveillé dans l'amoureux. Son devoir ne faisait plus question, cette fois. Partir ainsi comme un malfaiteur, c'était un peu déserter, c'était manquer, vis à vis des simples soldats hospitalisés à Tremmelay, s'ils l'apprenaient, à l'obligation essentielle du gradé : être l'exemple, et il était rentré dans le parc pour retrouver, sous les arceaux défleuris de la roseraie, le fantôme de celle qu'il continuait d'aimer passionnément, à travers ces troubles et ces incertitudes.

« C'est mieux que nous ne nous revoyions pas encore, avait-il pensé. Elle aura eu, elle aussi, le temps de réfléchir. Ayons le courage d'attendre, comme dans la tranchée. »

La dignité de sa situation militaire, non pas méconnue, mais oubliée, dans le tumulte de cette crise sentimentale, lui avait été rappelée de nouveau quelques heures plus tard, et par le personnage le plus qualifié pour susciter en lui une héroïque solution du problème de conscience que ce mariage avec une femme d'une autre classe lui représentait maintenant. Cet homme était l'admirable général Brissonnet, le chef qui avait déjà, l'autre semaine, envoyé un de ses aides de camp annoncer à Bernard Moncour qu'il le proposait pour la croix. Aucun des grands meneurs de la grande guerre n'a surpassé celui-là dans son souci d'être vraiment un conducteur d'hommes, au sens guerrier et au sens moral du mot, le supérieur qui accompagne ses subordonnés d'un regard attentif,

qui veut les connaître à fond pour les aider à donner leur plein rendement. Un de nos glorieux maréchaux, à ses débuts, écrivait des pages, aussitôt célèbres, sur « le rôle social de l'officier. » Brissonnet aura été une vivante illustration de cette doctrine qui relève elle-même de cette mystique du métier de soldat, profondément définie par le regretté Ernest Psichari dans son beau livre : *l'Appel des armes*. Psichari l'avait dégagée, cette mystique, à faire campagne dans la brousse et le bled. C'est aussi sur la terre africaine que Brissonnet s'est formé, à battre le désert coude à coude avec ses tirailleurs. Combien d'années d'endurance ont sillonné de rides et tanné ce maigre visage éclairé par des yeux d'un bleu d'acier, perçants et réfléchis, mobiles et décidés, de ces yeux qui projettent de l'énergie sitôt qu'ils se fixent! Quand ces coloniaux ont résisté aux innombrables expéditions entreprises dans les plus meurtriers climats, ils n'ont plus d'âge. Malgré ses soixante ans tout près de sonner, — il en avait trente, quand il traversait l'Afrique avec Marchand, — Brissonnet demeure agile et souple dans sa maigreur vigoureuse. Son nez en bec d'aigle, son front fuyant, sa mâchoire en arrière, ses joues musclées lui donnent une frappante ressemblance avec le profil légendaire de Condé. Le contraste est saisissant entre ce masque et la voix qui en sort, une voix chaude et prenante, qui révèle une sensibilité si humaine chez cette bête de guerre. Le regarder, c'est lui obéir. L'écouter, c'est l'aimer. En le voyant entrer dans sa chambre et seul, le premier mouvement de Bernard Moncour avait été la surprise, le second un sursaut de défiance. Évidemment, le général s'était arrêté à Tremmelay au cours d'une randonnée quelconque. C'était son habitude de visiter les ambulances qui se trouvaient sur sa route. Mme Arnaudi avait dû en profiter pour l'initier à la situation de sa belle-sœur et du blessé, en lui demandant d'user de son influence sur celui-ci. Mais non. Le caractère de Brissonnet ne comportait pas les approches diplomatiques. Dès sa première phrase, Bernard comprit qu'il ne rusait pas.

— Eh bien! Moncour, avait-il commencé, nous guérissons, m'a dit le docteur. Mais, paraît-il, nous ne devons pas penser à repartir ni à faire carrière dans l'armée. C'est dommage. Vous auriez avancé vite. Je me serais fait un devoir et un honneur de vous aider. J'aurais dit rue Saint-Dominique, si on

vous avait lanterné, votre cran au feu, comme vous enleviez vos hommes, de quel cœur vous les souteniez dans la dure vie des tranchées plus dure que le combat. Le docteur vient de m'apprendre la manière dont vous avez supporté l'opération. Ça ne m'a pas étonné. Je sais ce que vous valez. J'ai envoyé Larzac vous dire ce que je compte avoir pour vous, et très prochainement. — Il avait mis son doigt sur la poitrine du jeune homme, à la place où se porte la croix. — Oui, c'est un malheur que vous ne puissiez plus continuer... Et alors?

— Alors? avait répondu Bernard. Je vais reprendre mon métier.

Un peu de rougeur lui était montée aux joues. Il venait de sentir qu'il ne pouvait pas dire à cet homme-là ses fiançailles avec une femme riche, lui si pauvre. Pourquoi? Sinon qu'un Brissonnet ne l'en estimerait pas. Il n'avait pas menti, d'ailleurs. Jamais il n'avait accepté l'idée d'abandonner l'atelier, et il écoutait le général continuer :

— A la bonne heure! Je ne me suis détourné de ma route que pour causer avec vous de votre avenir. Avec ma plus haute estime de chef, je vous ai donné, Moncour, toute ma sympathie, permettez-moi de dire mon amitié, et j'ai tenu à vous voir en tête-à-tête pour que nous bavardions à cœur ouvert. Vous ne savez pas comme il me préoccupe, le sort de tous ces braves enfants que j'ai lancés dans la bataille comme vous, que j'ai faits officiers comme vous, et qui, après ces quatre ans d'héroïsme et d'exaltation, vont se retrouver en face de leur existence d'axant-guerre. Comment l'accepteront-ils?. Vous venez de me faire du bien, Moncour. Merci!

Il avait serré la main de Bernard et il marchait maintenant dans la chambre, tout en parlant :

— Oui, vous m'avez fait du bien en me prouvant que je m'étais trompé dans mes craintes à votre endroit. Je sais par vos camarades que vous êtes un grand liseur. C'est tout naturel dans votre profession. J'appréhendais qu'avec cette instruction que vous vous êtes donnée, et suggestionné par vos galons, vous ne devinssiez ce que j'appelle un déclassé par en haut, un de ces demi-bourgeois qui sont une des misères de notre démocratie. La liquidation de la guerre va les multiplier. Quantité de petits emplois d'administration publique ou privée seront attribués aux anciens soldats. Ce sera justice pour les mutilés,

qui ne peuvent plus travailler comme auparavant. Mais pour les autres?... Je vous prends comme exemple. La concurrence autour de ces emplois sera telle que vous ne sauriez raisonnablement en espérer qu'un très modeste, et là, ce n'est pas comme au front, on n'a pas à sa portée pour sortir du rang les moyens que vous avez employés pour avoir vos galons : risquer sa peau en première ligne. Vous voyez-vous dans un bureau, y végétant et vous souvenant de votre passage par le commandement, et de l'action rayonnante que vous y exerciez sur vos hommes? Encore un coup, ça me fait chaud au cœur que mon brave Moncour n'ait pas voulu de cette vie-là!

— Je n'ai jamais oublié, mon général, que je ne suis qu'un pauvre ouvrier.

Toute l'amertume de l'épreuve traversée en ce moment même avait passé dans cette réponse, dont Brissonnet sentit la tristesse, et se trompant sur la cause :

— Mais c'est magnifique, Moncour, s'écria-t-il, pour un Français, à cette heure de la vie nationale, d'être un ouvrier qui a été un officier. Pardonnez-moi d'y mettre quelque chaleur et quelque émotion. Les ouvriers, vous savez mieux que moi quels courants les agitaient avant la guerre. Vous pouvez concevoir, mieux que moi, ce qui va se passer chez eux après ce formidable éboulement. Car elle a été cela aussi, cette guerre, un éboulement. Si les fauteurs de révolution avaient déjà prise sur eux quand le terrain social semblait si solide, que sera-ce maintenant? J'ignore ce que nous réserve l'avenir. Ce dont je suis certain, c'est qu'il faut à la société, et plus que jamais, pour qu'elle vive et ne tombe pas dans l'anarchie destructrice, de la discipline, de l'ordre, de l'autorité. Ces principes, au lendemain du commandement que vous exerciez, vous en êtes imprégné. Vous les avez développés en vous par la force d'âme que vous avez mise à leur service. Voilà le trésor sacré dont l'armée, la noble et sainte armée, l'école du sacrifice, vous a fait le dépositaire. Gardez-le vivant, ce dépôt, dans votre cœur et dans votre volonté, pour être toujours, — sans uniforme et sans galons, qu'importe! — parmi vos compagnons d'atelier, le Chef. Le Chef pour répandre la bonne parole, ou mieux, car vous parlez peu, pour recruter autour de vous une équipe convaincue, par votre exemple, par votre attitude seule, tenez, celle que je vous vois en ce moment même, par votre regard, celui d'à présent.

Le Chef, pour créer dans votre milieu une cellule de reconstruction à laquelle s'agrégeront d'autre cellules de reconstruction. Le Chef enfin, pour résister, si les mauvaises heures sonnent, et elles sonneront, aux provocateurs de bouleversement, aux utopistes même sincères, qui, croyant fonder une Cité de progrès, ne verront pas qu'ils rétrogradent vers la barbarie primitive et d'abord qu'ils assassinent cette patrie que vous et vos pareils avez sauvée...

Un silence tomba entre les deux hommes. Ce chef que Brissonnet venait d'évoquer et qui, par sa seule présence, crée la cellule de reconstruction, Bernard Moncour l'avait devant lui. Une force émanait de ce geste, de ce regard, de cette pensée qui ressuscitait dans l'amoureux, uniquement pris depuis des semaines par des rêveries sentimentales, l'homme d'action qui, pendant quatre ans, n'avait pensé qu'à se battre. Pour la première fois depuis leur rencontre, il était touché d'une émotion à laquelle Mme Servières n'était pas mêlée, ou du moins, si elle y était mêlée, c'était avec la pensée d'un renoncement. Le conseil de son général n'était pas plus conciliable avec ce mariage hors de sa condition que la compagnie de Cornudet. Au cours de ces violents orages intérieurs tels que celui que subissait Bernard, de soudaines imaginations traversent l'esprit avec la fulgurante rapidité de l'éclair. Il n'aurait su dire lui-même d'où lui venait celle qui lui fit demander tout d'un coup :

— Mais si je me décide à m'expatrier, mon général, à m'en aller pour travailler à l'étranger?

— Je vous aimerais mieux restant ici, fit Brissonnet. — Il s'arrêta pour regarder fixement le jeune homme, puis avec un sourire indulgent : — Mais vous pouvez avoir vos raisons pour quitter Paris, et si c'est pour liquider un passé d'avant-guerre, je vous approuve. — Et, grave de nouveau : — Braver la mort comme vous avez fait, ça donne le besoin de mener une vie propre, n'est-ce pas?... D'ailleurs, c'est vrai qu'à l'étranger il y a aussi une besogne nationale à faire, quand ce ne serait que de confondre ceux qui nous calomnient, en montrant le vrai visage de la France. Votre métier, d'abord, c'est de l'art et du plus noble, puisqu'il vous associe aux écrivains et aux savants dont le relieur présente et pare l'œuvre écrite. Y exceller, et prouver que nos ouvriers ont gardé cette tradition du goût qui fut une de nos gloires, c'est de la bonne et belle propagande. Le ruban

à votre boutonnière leur dira aussi, à ces étrangers, comment, le pays attaqué, nos ouvriers ont compris leur devoir. Ces gens sauront que vous avez été officier. Je vous connais. Vous ne vous vanterez pas vous-même. Ce que je veux, c'est que vous ne cachiez pas votre grade, quand on vous en parlera. Si vous êtes dans un pays allié, l'Angleterre, les États-Unis, on se rendra compte tout de suite de ce que vous avez dû faire pour conquérir vos galons. Si c'est chez des neutres, tant mieux. Ce sera encore de la propagande. Mais, où que vous soyez, la grande affaire, c'est que vous restiez à la hauteur du héros que vous avez été, et que vous compreniez comment vous l'avez été. Quand vous enleviez vos hommes, le jour où les Boches vous ont si bien amoché, que faisiez-vous? Je vais vous le dire : Vous viviez au-dessus de vous-même. — Il répéta : — Au-dessus de vous-même... Gardez cette devise, brave officier, bon ouvrier... Et donnez la main à votre général. Il est si fier, lui, d'avoir commandé à des hommes comme vous.

— J'appréhendais que Moncour n'eût raconté son histoire au général, disait Mme Arnaudi à l'abbé Cortez, après avoir reconduit Brissonnet à son automobile, et que celui-ci ne m'en parlât. Mais non. Ce garçon a plus de tact que l'on n'en attendrait d'un homme du peuple.

— C'est donc moi qui ai raison, avait répondu l'abbé, quand je le défends contre vos sévérités.

Le prêtre et la belle-sœur avaient fini par causer ouvertement, la veille, d'une situation qui les préoccupait tous les deux ; elle, avec l'espérance que l'ecclésiastique agirait sur le jeune homme dans le sens d'une rupture de ces déraisonnables fiançailles ; lui, pour la rendre moins hostile.

— C'est moi qui aurais dû parler au général, avait répliqué Mme Arnaudi, sans relever la phrase de son interlocuteur. Une intervention de sa part eût tout emporté, peut-être. Je n'ai pas osé, à cause d'Irène. Si cet absurde mariage ne doit pas avoir lieu, il faut qu'on en ait bavardé le moins possible. Vous et moi, monsieur l'abbé, nous savons qu'elle n'est pas une coquette. A qui le ferait-on croire?... Déjà ce départ subit, quelle imprudence! J'aurais dû l'empêcher...

L'impérieuse femme ne se doutait pas que cette intervention s'était produite, et plus efficace que si elle l'eût provoquée. En

lui donnant cet héroïque mot d'ordre : « Vivre au-dessus de soi-même, » Brissonnet avait touché la pièce maîtresse dans l'âme de l'ouvrier-officier, dont tout l'effort était, depuis sa jeunesse, de se perfectionner, de s'épurer, de se grandir. Il lui avait aussi, en lui parlant des demi-bourgeois, sur ce ton de dédain, fait sentir, avec plus d'acuité encore, le conflit social enveloppé dans son aventure d'amour. Quand Mme Arnaudi lui avait si brutalement dressé le bilan de ce mariage inégal, sa révolte n'avait pas empêché un tressaillement d'humiliation qui s'était prolongé à travers les troubles de ces horribles jours. Ce discours de son général venait de fouetter en lui l'orgueil de classe. Ces problèmes de conscience qui venaient de le torturer, il lui fallait les résoudre en se conduisant de telle manière que l'ouvrier ne fût pas inférieur, — il n'eût pas osé dire à l'adversaire. Comment donner ce nom à cet être charmant qui lui avait offert sa vie avec une si tendre, une si naïve spontanéité? Et cependant !... Le geste noble, celui qui le ferait « vivre au-dessus de lui-même, » c'était de ne pas accepter ce bonheur à portée de sa main, mais si périlleux pour l'avenir de celle qui voulait le lui donner, et pour lui si contraire à son vœu de persévérance dans son métier, à sa volonté de ne pas devenir un de ces « déclassés par en haut, » dénoncés par l'éloquente parole du plus respecté de ses chefs. « La sainte armée, » avait dit encore Brissonnet, « l'école du sacrifice. » Le sacrifice, l'amour l'enseigne également. Cette parenté profonde entre ces deux ordres de dévouements, le type légendaire du chevalier la symbolise à travers les âges. Certes, entre un jeune damoiseau du XIIe siècle, d'un côté, « adoubé » (1) devant le château de son père et portant les couleurs d'une Blancheflor ou d'une Esclarmonde ; et, de l'autre, un pauvre petit lieutenant sorti d'un pauvre atelier de reliure où il va retourner, et passionnément épris de son infirmière, la différence semble totale. Regardez-y plus avant, la qualité d'âme est pareille. Le preux du Moyen-âge dont la ferveur associait le service de sa dame au culte de la gloire des armes, sentait-il autrement qu'un Bernard Moncour, s'élançant le premier de la tranchée, afin que ses hommes le suivent, et s'exaltant ensuite dans un dévouement, une dévotion plutôt pour une femme apparue auprès de son lit de douleur, comme un rêve vivant?

(1) La cérémonie où l'on armait le chevalier s'appelait l'*adoubement*.

Il y a dans tout amour une part animale et une part imaginative. Quand la première l'emporte, elle déchaîne en nous les instincts de violence, de tyrannie, de brutalité. C'est l'amour égoïste où l'homme est tout près de n'être plus qu'un mâle. Contre cette brutalité, le code du chevalier édictait ce commandement : « Tu auras le respect de toutes les faiblesses. » Les respecter, c'est déjà les défendre, s'en faire le champion. Pour qui pense ainsi, aimer, alors, ce n'est plus seulement désirer, c'est protéger, se consacrer. Les puissances mystiques s'émeuvent dans l'âme, et voici apparaître l'amour imaginatif, — brûlant, mais sa flamme n'est plus l'ardeur sensuelle de l'appétit, — réel et sincère, mais ce n'est pas posséder qu'il souhaite, c'est se donner. Par sa nature réservée et scrupuleuse, tournée vers la réflexion et la vie intérieure, Bernard eût toujours été porté à aimer de cet amour-là. Épris, comme il était en ce moment, d'une femme si haut placée au-dessus de lui par sa naissance, sa fortune, toutes les circonstances de sa destinée, en l'épousant, il l'abaisserait à son niveau. En renonçant à elle par amour et sans qu'elle pût douter de cet amour, il s'élèverait jusqu'à elle, par un de ces gestes qui démontrent une grande manière de sentir, seule façon d'égaliser les sorts. Mais comment le faire, ce geste, et qu'il eût cette signification? Et., s'arrêtant à une hypothèse, puis à une autre, à cette possibilité, puis à celle-là, il en était arrivé à se dire :

« C'est sa petite fille que je mettrai entre nous. Je lui montrerai cette rupture certaine avec toute la famille de cette enfant, le coup que nous lui porterions, car c'est trop vrai que nous ne pourrions pas, sa mère et moi, lui remplacer tous ses parents, tout son milieu. Ce que je souffrirai dans ce sacrifice, je le lui crierai, et la mère en elle l'acceptera. Elle aussi, j'en suis certain, elle souffrira, car elle m'aime. Elle m'aime !... C'était si visible que tous l'avaient discerné, sa belle-sœur, l'abbé, ce médecin. Elle souffrira. Mais aurai-je la force de résister, si je lui vois des larmes dans les yeux ?... Mieux vaut lui écrire. Quels mots trouver pour lui faire sentir que je ne mens pas, que je l'aime, moi aussi, profondément? Et si elle veut me parler ensuite, avoir avec moi une explication ?... Oui, aurai-je la force? Et cependant, il n'y a pas de doute. Le devoir est là, le devoir envers elle, le devoir envers l'enfant, le devoir envers moi... »

XVII

Il en était à ce point de ses méditations, toute en idées, quand une lettre de Marcelle Roucher était venue, le mardi matin, lui apporter un de ces faits positifs qui exigent une immédiate résolution. Le remords éprouvé par la pauvre fille sur le seuil de l'hôtel de la rue Cortambert n'avait fait que grandir. Vingt fois elle avait été sur le point de retourner chez Mme Servières pour confesser son mensonge. La honte l'avait retenue. Elle n'avait pas pu. Elle avait pris le parti, alors, d'écrire à son cousin, dans un de ces délires de sincérité où un cœur coupable implore le pardon en se livrant tout entier :

« ...Bernard, montre-lui ma lettre, » disait-elle ingénument au terme de cette confession, et ses larmes avaient presque effacé les mots sur le papier. — « C'est une preuve, ça, que j'ai menti. Montre-lui tout, quoique ça me fasse une peine horrible. Qu'elle voie mon cœur et ma plaie, et elle comprendra pourquoi j'ai menti, parce que je t'aime trop et que te savoir à une autre, c'est la mort. Seulement, que tu me méprises, c'est plus que la mort, et après cette lettre, tu ne pourras pas mépriser ta pauvre Marcelle. Ne te fais pas l'idée, si je parle de mort, que j'aie l'intention de me finir, je ne peux pas te faire ça non plus, me tuer à cause de toi. Alors je vivrai. Tu ne me reverras pas plus que les autres parents. Seulement, comme ils sont, eux, à la campagne, ils ne te rencontreront pas. Moi, j'essaierai d'avoir la force de m'en aller vivre loin d'où vous serez, toi et ta femme. — Écris que tu me pardonnes, j'ai tant de regret de ce que j'ai fait, et je t'aime tant!... »

Le premier mouvement du jeune homme, après avoir lu cette lettre, dont les phrases douloureuses eussent dû pourtant l'attendrir, ne fut pas d'écrire ce mot de pardon qu'implorait la pauvre fille. Une triste loi de la nature humaine veut que le cœur n'éprouve pas de pitié pour l'amour qu'il inspire, quand il ne le partage point. Qu'importait à Bernard une souffrance à laquelle il ne pensait même pas, dominé maintenant par une terreur angoissée? Il imaginait la scène décrite par Marcelle : celle-ci arrivant et articulant cette accusation qui la déshonorait elle-même en le déshonorant. Car accepter de se fiancer, ayant un pareil secret dans sa vie et un pareil devoir, sans en

rien dire à la femme qui s'offrait si généreusement, quelle déloyauté ! Mais Irène avait-elle pu croire que lui, Bernard, en fût capable? S'il eût appris cette démarche de sa cousine indirectement et sans avoir en main, comme à cette minute, la preuve de la calomnie, toute sa force d'esprit se fût tendue aussitôt à se justifier. Il la possédait, cette preuve irréfutable, dans l'aveu écrit de la jeune fille. Fièvreusement, il avisa une enveloppe, il y enferma la lettre de Marcelle, puis, sur le point d'écrire l'adresse de Mme Servières, il s'arrêta. Il venait de se poser de nouveau et cette fois avec une anxiété grandissante la douloureuse question : « Oui, a-t-elle pu croire cela de moi? » Un calcul bien simple, mais qui n'y répondait que trop, s'imposait à sa pensée. D'après ce que disait la lettre, la visite remontait au vendredi. Quatre jours s'étaient écoulés, sans que sa fiancée, — elle l'était encore, — eût trouvé moyen de lui parler, de lui écrire au moins. Avait-elle méprisé cette calomnie, ou bien, et cette autre hypothèse, la vraie, serrait le cœur de Bernard, y avait-elle cru? Mais si elle y avait cru, n'était-ce pas un évident indice que, réellement, elle ne le connaissait pas, qu'elle n'aimait en lui qu'un rêve? Cela, il fallait à tout prix le savoir, si la calomnie s'était heurtée en elle, ou non, à cette foi que rien n'ébranle, la foi d'un être qui a lu au fond d'un autre être. Il avait retiré de l'enveloppe la lettre de Marcelle, et il relisait, phrase par phrase, toute la partie où se trouvait racontée le détail de la visite à la rue Cortambert. Que Mme Servières eût reçu la jeune fille, c'était tout naturel. Qu'elle ne l'eût pas arrêtée dès les premiers mots dans un cri de protestation, qu'elle l'eût écoutée jusqu'au bout, comment l'expliquer, sinon par son ignorance du vrai caractère de celui que la misérable accusait?... Et ce silence ensuite, à son égard?... Non, Mme Servières n'avait pas méprisé la calomnie. Marcelle avouait cela encore dans sa lettre, sa coupable joie devant la souffrance morale de sa rivale et son remords d'avoir eu « si mauvais cœur, » — c'étaient les humbles termes dont elle se servait. — Mais souffrir ainsi d'une accusation infâme portée contre quelqu'un que l'on aime, c'est l'admettre comme possible... De nouveau, toutes les réflexions auxquelles Bernard s'était déchiré dans sa solitude, l'assaillaient, l'obsédaient plus pressantes, plus lancinantes. Ce n'étaient pas des chances, c'étaient des certitudes de malheur qu'il apercevait maintenant dans les discor-

dances de ce mariage senties avec plus d'acuité encore. Une vision presque concrète par l'intensité de l'émotion, lui faisait vivre ce malheur à l'avance... Ils étaient mariés. Ils se tenaient, lui et la Mme Servières d'aujourd'hui devenue Mme Moncour, en tête à tête, le soir, dans l'hôtel de la rue Cortambert. Au nom de quoi Bernard eût-il demandé, à sa femme, de renoncer à son luxe? Lui, le mari, le partageait, avec quelle gêne secrète et qu'il lui cachait, comme elle lui cachait qu'elle regrettait son monde! Ils se tenaient donc là, l'un vis à vis de l'autre, seuls, sans personne, sans amis, chacun d'eux ayant perdu les siens dans cette union désaccordée. La petite Annette, dans un coin, feuilletait un livre d'images. Sa gaieté n'était plus la même; elle n'avait plus de compagnes de jeu, puisque sa mère n'avait plus de relations... Ce tableau de mélancolie se peignait en traits si nets dans l'esprit de Bernard, qu'il en aurait pleuré. Sa propre misère, il était prêt à l'accepter, mais si l'élan qui avait précipité vers lui Mme Servières devait la mener là, qu'il était coupable, lui, Bernard, le sachant, le voyant, de ne pas la préserver de cette épreuve irréparable! Pourquoi prolonger une illusion dont elle se réveillerait trop tard, quand elle aurait engagé toute sa vie? — Non. Non. Il ne lui enverrait pas la lettre de Marcelle. Tant mieux, si cette fiancée d'un jour qu'il aimait passionnément, mais que cet amour même lui défendait d'épouser, croyait à la calomnie! Il tenait là un moyen sûr de briser leurs fiançailles, sans avoir à donner des raisons qu'elle discuterait, et, dans cette discussion, il succomberait, il le sentait, au flot de tendresse dont l'inondait la seule idée de cette résistance à sa volonté de rupture. Qu'elle restât au contraire dans son erreur, si la dénonciation de Marcelle l'avait abusée, c'était vraiment la fin. Jamais elle ne lui pardonnerait de lui avoir menti, quand elle l'avait interrogé sur Marcelle, jamais elle n'accepterait d'être la cause qu'il manquât au plus sacré des devoirs en n'épousant pas une fille qu'il aurait séduite et rendue mère. Par un détour singulier de son cœur malade, il trouvait un motif d'aimer Irène davantage dans cette certitude, que l'aimant, — car de cet amour il continuait à être certain, — elle ne voudrait plus de lui, coupable d'une vilenie. Mais cette rupture dans ce mépris, supporter cela, quel martyre! En même temps, quel frémissement d'amour à le subir, avec la conscience d'épargner ainsi à celle qu'il aimait

les chagrins, distinctement aperçus dans l'avenir, de leur mariage!

Le mercredi matin, au terme d'une nuit passée à se ramasser, à se renfoncer dans cette farouche résolution, il vit l'abbé Cortez entrer dans sa chambre vers les dix heures, avec une expression de visage qui annonçait une grave nouvelle. Le retour de l'infirmier était d'autant plus significatif qu'un quart d'heure auparavant, il avait assisté à la visite du docteur Bolland et quitté la pièce avec lui pour vaquer à d'autres besognes. Tout de suite Bernard devina qu'il arrivait chargé d'un message : de qui, sinon de celle dont il redoutait et souhaitait la présence avec une égale ardeur et une égale douleur ?

— Mme Servières est là, dit le prêtre, elle m'a demandé. Elle veut vous parler. Mme Arnaudi est occupée et ne sait pas que sa belle-sœur est arrivée. Je n'ai pas cru devoir l'avertir. Je sais ce que sont vos relations et qu'elles ont le droit d'être protégées. La pauvre femme est bien nerveuse, bien troublée. Ne la laissez pas rester trop longtemps, pour éviter une scène avec l'autre, qui lui serait trop douloureuse ; — et, corrigeant par un bon sourire ce que son avertissement avait d'inquiétant : — J'ai votre promesse à tous deux ; bénir votre mariage, et bientôt, j'espère.

— Ah! bientôt!... fit Bernard d'un geste de désespoir contre lequel le prêtre protesta sans comprendre l'ironie de ses propres paroles :

— Mais oui! Soyez plus courageux, voyons ; — et, comme Irène entrait : — Si Mme Arnaudi doit venir, ajouta-t-il, en se retirant lui-même, je serai là pour l'avertir. Je recevrai le premier choc.

Irène restait debout contre la porte en s'y appuyant. Son émotion était si forte que ses jambes se dérobaient presque sous elle :

— Vous comprenez, commença-t-elle d'une voix frémissante, que je suis ici pour un motif grave, très grave. Il faut que je vous parle. Il le faut, insista-t-elle, et pour vous et pour moi ; sans cela, ce serait trop dur de venir comme une coupable.

Elle fermait les yeux, symbolisant dans ce petit geste, dans ces quelques mots, dans toute son attitude, le conflit familial provoqué par ses fiançailles avec Bernard. Celui-ci se taisait,

remué jusqu'au fond par cette présence. Il voyait ces pieds fins, cette taille mince, ces traits contractés par l'angoisse de ces derniers jours, cette bouche palpitante dont il avait, une fois, senti la douceur effleurer son front. Il la regardait se raidir contre le tremblement intérieur. Quelle nouvelle preuve de la vérité de ses sentiments pour lui, cette émotion ! Et son délire de pitié l'envahissait, noyant tout en lui, un passionné besoin de se dévouer à cette femme pour laquelle il serait mort à cette minute, avec délices, et il l'écoutait lui dire :

— J'ai vu votre cousine et elle m'a tout raconté. Est-ce vrai ?

De préciser l'accusation lui faisait trop mal, trop mal de prononcer tout haut ces termes d' « amant » et d' « enfant » qui la torturaient depuis le moment où sa cruelle rivale les lui avait fichés dans le cœur. Elle épiait, malgré elle et avec un dernier reste de doute, un étonnement dans les yeux de Bernard, une question sur ses lèvres qui lui prouvât qu'il ne devinait pas ce dont Marcelle Roucher avait pu parler. Il se taisait, avouant ainsi qu'il la savait trop bien, l'accusation portée contre lui. Et Irène insistait :

— Vous ne répondez pas ? Alors, c'est vrai ?

Le jeune homme avait glissé sa main sous son oreiller. Il touchait de ses doigts le papier de la lettre libératrice. Mais son martial visiteur de l'avant-veille ne lui avait pas donné en vain pour mot d'ordre ce courageux : « Vivre au-dessus de soi-même. » Il ne la tira pas, cette lettre : « Je ne dois pas. Je ne dois pas, » se répétait-il intérieurement. « C'est pour elle, » pensait-il encore, et, ramassant toutes ses énergies dans une tension surhumaine, il s'entendit balbutier :

— C'est vrai.

Ces deux mots à peine prononcés, il crut qu'il allait s'évanouir. La preuve suprême était donnée, le sacrifice accompli. Ce mariage, dont il avait vu si nettement que cette femme passionnément chérie risquait trop d'y être malheureuse, n'aurait pas lieu. Ah ! il n'avait pas souffert davantage dans ce même hôpital sous le couteau du chirurgien. Mais aussi, quelle sensation du geste fier, à peine inférieure à l'élan qui le soulevait, lors de sa blessure et quand il était sorti le premier de la tranchée ! Si celle pour qui l'héroïque jeune homme faisait ce magnanime effort, avait pu seulement soupçonner quel délire

d'amour elle inspirait ! Mais à quels signes aurait-elle pu deviner le mouvement d'âme, presque invraisemblable, d'héroïsme intime, auquel il obéissait? Elle était restée un instant, elle aussi, sans parler. Elle dit enfin, et la fermeté retrouvée de sa voix attestait la délivrance d'une anxiété par la certitude :

— Merci de ne m'avoir pas menti. Ça, c'est bien. — Cette fois, il ne put s'empêcher de gémir. — J'y vois la preuve que vous ne m'avez pas joué la comédie, monsieur Moncour.

A cette appellation, Bernard eut sur les lèvres un autre cri : « Mais non, ce n'est pas vrai, » qu'il eut encore le courage de retenir, et elle continuait :

— Je crois que vous avez eu pour moi un sentiment sincère, mais je ne m'estimerais pas de ne pas vous rendre votre parole et de ne pas reprendre la mienne, après ce que j'ai appris. Vous n'êtes pas libre, monsieur Moncour, vous vous devez à votre enfant et à sa mère. Ferez-vous votre devoir? Je l'espère. Quant à moi, je vous demande de me respecter assez pour être persuadée que je ne reviendrai pas sur ma volonté de ne pas me mettre en travers de ce devoir. Nous n'avons donc plus rien à nous dire qu'adieu. Il dépend de vous que ce soit un adieu dans l'estime.

Il se releva sur son séant, pour lui tendre les bras, dans un sursaut de passion et de désespoir qu'elle ne vit pas. Elle était partie brusquement et sans se retourner, pour se heurter tout de suite à un groupe formé par l'abbé Cortez et sa belle-sœur qui disait :

— Monsieur l'abbé, je n'aurais jamais cru qu'un prêtre...

— Agnès, ne reprochez rien à M. Cort z, dit Irène en s'avançant. Qu'est-ce que vous vouliez? Que mes fiançailles avec M. Moncour fussent rompues. Elles sont rompues. J'ai appris qu'il n'était pas libre. Il a une maîtresse et un enfant. Je lui ai dit que son devoir était d'épouser cette femme. Il le fera. S'il y a une coupable ici, c'est moi. Je n'ai pas su lui cacher le sentiment qu'il m'avait inspiré. Mais vous savez, n'est-ce pas, Agnès, que c'était le sentiment d'une honnête femme ?

— Ma pauvre Irène!... dit Mme Arnaudi en la prenant dans ses bras; et à l'abbé Cortez : — Soutenez-la, monsieur l'abbé, elle va défaillir.

— Non, dit Irène en se redressant, j'aurai de la force, mais je veux m'en aller. Elle répéta : — Je veux m'en aller, je serais

trop malheureuse de rester dans cette maison. Il n'y a pour me rendre du courage en ce moment que ma fille.

— Vous reviendrez, dit Agnès, ne fût-ce qu'une heure, quand le lieutenant sera parti.

— Je ne reviendrai pas, fit Irène. Voilà l'automne qui arrive. Elle montrait les arbres jaunissants du jardin. Je repartirai dans le Midi avec Annette, demain, je pense... Agnès, j'ai prié le chauffeur qui m'avait amenée de Beauvais de m'attendre au bout du parc. Je me sens bien lasse. Ce serait une charité de me faire avancer la voiture.

— Je vais donner l'ordre, répondit Agnès; et, comme elle s'éloignait de quelques pas, Irène dit tout bas à l'abbé Cortez :

— Soutenez-le, monsieur l'abbé, pour qu'il fasse son devoir.

— Il le fera, madame, dit le prêtre. Et, sans comprendre lui-même la portée de la phrase qu'il prononçait, il dit : — Il y a de belles âmes dans le peuple, de bien belles âmes.

XVIII

. . . . . .

Un an avait passé. Vers la fin de l'été de 1919, Irène Servières, en détachant la feuille du calendrier placé devant elle à Paris sur son bureau, s'attarda longuement à regarder le chiffre qu'elle venait de découvrir. C'était le deux septembre et l'anniversaire du jour où Bernard Moncour avait été amené à Tremmelay, blessé de la veille. Depuis la scène où elle lui avait dit adieu, elle n'avait eu de lui aucune nouvelle, sinon qu'il quittait l'ambulance quinze jours plus tard, complètement guéri. Sa belle-sœur avait eu la délicatesse de ne jamais lui en parler dans ses lettres. L'abbé Cortez lui avait bien écrit une fois, en lui annonçant qu'il lui donnerait de vive voix tous les détails sur la santé et le départ du blessé; mais, presque aussitôt, le pauvre homme, surmené par les fatigues de la guerre, puis celles de l'hôpital, était tombé gravement malade. Il avait succombé à une pleurésie, aggravée par la lésion que sa blessure lui avait laissée aux poumons. Que de souvenirs, cette date écrite sur cette éphéméride remuait dans Irène ! L'élan passionné qui l'avait porté vers l'ouvrier-officier avait été brisé dans les faits, il ne l'avait pas été dans son cœur. Elle n'avait pas cessé de l'aimer, comme on aime un mort, avec cette espèce de ten-

dresse inefficace et navrée qui ne peut rien, qui ne veut rien, qui n'espère rien, mais elle saigne. « Que fait-il? Où vit-il?... » Qu'elle s'était de fois posé ces questions. « Où vivent-ils? » se disait-elle encore, car elle ne doutait pas que Bernard Moncour ne lui eût obéi et qu'il n'eût épousé Marcelle Roucher. Cette idée lui était en même temps si pénible qu'elle s'interdisait la plus légère enquête. Ce matin-là, cette mélancolie de ce bonheur manqué était si intense, que même la gaieté de son enfant, venue chez elle comme à l'habitude, n'arrivait pas à l'en distraire. La petite fille s'en était aperçue, et, sur le point de retourner à sa salle d'études :

— Vous n'êtes pas fâchée avec moi, mamie? demanda-t-elle.

Puis, ayant embrassé sa mère avec son habituelle vivacité :

— Je vais faire ma page bien sagement pour que vous soyez contente, avait-elle dit, en sortant pour revenir presque aussitôt avec un paquet dans sa main. Le maître d'hôtel la suivait et présentait le carnet du facteur :

— C'est une signature à donner, madame, pour un objet recommandé.

Et la futée Annette d'ajouter : — Je suis rentrée à cause des timbres, mamie, pour ma collection, je n'en ai pas comme ceux-là.

La forme du paquet annonçait un livre. Ces timbres désirés par la petite fille étaient de la République Argentine. Irène, en défaisant l'épais carton, vit qu'en effet il préservait un volume. L'écriture de l'adresse lui était inconnue. Elle n'avait aucune relation dans l'Amérique du Sud, et cependant son cœur battait. L'enveloppe extérieure une fois dépliée et la petite fille partie avec les timbres, elle vit qu'une gaine d'étoffe soigneusement enroulée elle-même protégeait un livre, relié dans un maroquin, de la couleur dite La Vallière, tout incrusté lui-même d'autres maroquins de diverses couleurs séparés par de fines dorures à petits fers. Dans chaque compartiment se voyait une plante. Irène avait, dans sa période de Sorbonne, étudié la botanique. Elle reconnut le port et le feuillage de la verveine. Les plats intérieurs étaient revêtus d'un maroquin violet encadré d'une dentelle. Sous le médaillon central, à son chiffre, se retrouvait la verveine, mais brisée, avec cette légende en minces caractères dorés, empruntée au célèbre

poème de Sully Prudhomme « *Le vase où meurt cette verveine...,* » et c'était bien à un volume de l'auteur du *Vase Brisé* que l'expéditeur de ce joyau bibliographique avait donné cette riche parure : le recueil des *Épreuves*, qui contient le sonnet copié jadis par la destinataire de ce romanesque cadeau pour l'abbé Cortez et que celui-ci avait passé à Bernard Moncour :

Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain... »

Un signet marquait la page où se trouvaient ces vers, et en regardant de plus près le détail de cette merveilleuse reliure, la jeune femme palpitante d'émotion put lire, imprimée dans le bas et en caractères minuscules, cette marque professionnelle : « M. B. fecit. »

Cet envoi était si complètement inattendu, son arrivée, dans ce jour d'anniversaire, si éloquente, qu'Irène en demeura quelques minutes toute tremblante. Que Bernard Moncour ne l'eût pas oubliée, elle se plaisait à se le répéter, mais cette preuve vivante de sa fidèle pensée lui faisait presque mal, à force de lui être douce, infiniment douce. Elle regardait cette reliure. Elle tournait et retournait dans ses mains ce mince et précieux volume. Elle admirait le grain du cuir choisi avec tant de soin, la délicatesse et le fini du travail. Les doigts du jeune homme avaient touché cet objet. Son talent d'artiste s'était dépensé pendant des heures pour parachever ce chef-d'œuvre de son métier. Le choix du volume et de la pièce marquée par le signet ne le signifiait que trop, qu'il ne l'avait pas oubliée. L'énigme était si déconcertante, qu'Irène n'y put tenir davantage. Elle sonna pour s'habiller, commanda son automobile, et, une heure plus tard, elle descendait de sa voiture, rue de Bellechasse, devant la boutique des frères Roueix, les patrons du père de Bernard et de Bernard lui-même. Elle se rappelait cette adresse et bien souvent elle avait désiré y venir sous le prétexte d'une commande, pour savoir au moins ce que Bernard devenait. La terreur de se retrouver vis à vis de lui, face à face, l'avait toujours arrêtée ; mais aujourd'hui, puisqu'il était loin !...

Elle était donc là, devant le bureau d'un contremaître, accouru de l'atelier au bruit de la sonnette de la porte. Elle lui présentait quelques volumes brochés, pris au hasard pour

justifier sa visite. Quand elle eut, pour la forme, discuté le genre et le prix des reliures, elle donna son adresse. A son nom, elle vit que l'ouvrier la regardait d'un singulier regard. C'était Cornudet, dont le maigre visage devint étrangement hostile, tandis qu'elle lui demandait : — M. Bernard Moncour a travaillé ici autrefois?

— Oui, répondit Cornudet, qui ajouta brutalement : Pourquoi ?

— Il est en République Argentine, n'est-ce pas?

— Oui.

— Avec sa femme ? osa demander Irène.

— Il n'est pas marié, dit Cornudet.

Son irritation était si visible, qu'Irène ne poussa pas plus loin son interrogatoire.

« Est-il possible qu'il lui ait parlé de moi ? se disait-elle en s'en allant. Mais non, c'est cette femme qui lui aura dit mon nom. A quel propos ?... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas marié, qu'il a quitté la France. Qu'est-ce que cela signifie ? »

Le mystère devenait plus obscur encore. Elle ne se sentait pas capable de dominer sa curiosité. Comme son automobile tournait le coin de la rue Vaneau, elle pressa sur la poire d'appel. Elle se souvenait que la visiteuse de la rue Cortambert lui avait dit habiter là. Elle ignorait le numéro, mais la rue n'est pas très longue, et compte peu de maisons à locataires. Irène se dit que l'ouvrière, comme la plupart des modistes employées dans les grandes maisons, travaillait aussi chez elle. Elle descendit de sa voiture.

— Suivez-moi, dit-elle au chauffeur.

Elle allait maintenant, entrant ici, entrant là. Elle demandait Mlle Roucher. Les concierges lui répondaient : « Nous n'avons pas ce nom ici, » jusqu'à ce que dans la partie la plus haute de la rue, une vieille femme, en train d'arroser des fleurs sur le bord de sa fenêtre, lui dit : « Justement, Mlle Roucher n'est pas encore sortie. Au troisième à droite, il y a sa carte sur la porte. Ah ! si c'est pour un chapeau, madame, n'y a pas plus habile. Une brave fille, vous savez, et qu'a du mérite. »

— Elle est avec son enfant? demanda Irène.

— Son enfant ? dit la vieille femme en changeant de voix ; mais on vous a trompée, madame. Pour qui la prenez-vous ?

N'y a pas plus sage, plus tranquille. Son enfant!... Qui diable a pu vous raconter ces calembours?

Aucune puissance au monde n'aurait empêché Irène de monter l'escalier après cette phrase, évidemment sincère, qui démentait si étrangement la confession de la cousine de Bernard. Pourtant, arrivée devant la porte de l'humble logement, elle hésita une longue minute à sonner. Le retentissement du timbre lui fit battre le cœur, plus encore l'approche d'un pas léger et rapide.

— Qui est là? demanda une voix; et comme Irène hésitait à répondre : — Mais qui est là? insista la voix.

Irène, cette fois, eut le courage de se nommer :

— Mme Servières.

La porte s'ouvrit. Marcelle Roucher était en chapeau, prête à sortir. Elle laissa, de surprise, tomber, à côté d'elle, un carton qu'elle tenait à la main. Elle avait beaucoup changé depuis un an. Le chagrin de son amour contrarié avait comme amenuisé son mince visage. La flamme d'une haine passa dans ses yeux, en reconnaissant sa rivale. Sans parler, elle lui fit signe d'entrer dans une petite pièce où toute sorte d'objets de sa profession, plumes, fleurs artificielles, étoffes, rubans, formes en crin sur des champignons de bois, disaient que c'était là son atelier. Elle avança une chaise à la visiteuse, et brutalement :

— Pourquoi venez-vous me voir, madame, après le mal que vous m'avez fait?

— Moi, dit Irène, déconcertée par cet accueil; je vous ai fait du mal?

— Ne jouons pas au plus fin, madame. Mais oui, madame. S'il ne vous avait pas connue, mon cousin Bernard m'aurait épousée, vous le savez bien. Sans quoi, vous ne seriez pas ici. Ah! vous en faites un joli métier, vous autres les femmes du monde, quand vous jouez aux infirmières. Naturellement vous nous les prenez, nos hommes. Vos mains n'ont jamais tourné d'obus. Vos doigts ne se sont pas piqués aux aiguilles. Vous êtes tout luxe, toute élégance, toute mignardise. Vous savez causer. Alors vous les dégoûtez de nous, et, quand vous nous les avez pris, on leur fait tant d'affronts autour de vous, votre famille, vos connaissances, votre clique enfin, qu'ils s'en vont, comme lui. Il ne m'a pas raconté ça à moi. Rapport à vous, il n'a plus voulu me parler. Mais son ami Cornudet m'a tout appris. Il s'est

mis dans la tête, le pauvre garçon, qu'il vous ferait perdre votre situation, s'il vous épousait. C'est vous, je l'ai bien deviné, allez, qui lui avez conté cette blague-là, quand vous en avez eu assez de jouer avec lui, de flirter, comme vous dites... Ah! c'est du propre! Et alors, lui, comme il est fier et qu'il ne voulait pas que vous croyiez qu'il en voulait à votre saint frusquin, il est parti en Argentine, à cause de vous. Qu'est-ce que vous venez encore me faire? Pourquoi êtes vous ici?...

— Pour savoir la vérité, mademoiselle, fit Irène. — Ce grossier accueil l'aurait aussitôt fait se retirer, si l'autre n'avait pas mêlé à ces phrases de demi-engueulement, une révélation qu'à tout prix il fallait la contraindre à compléter, et Irène continuait : — Rappelez-vous. Ce n'est pas moi qui vous ai cherchée l'année dernière, c'est vous qui êtes venue me parler, me dire que vous aviez un enfant de M. Moncour.

— Ah! vous voulez savoir la vérité?... répondit Marcelle, éclatant d'un rire sauvage. Alors, il ne vous a pas montré ma lettre. Je lui en avais écrit une, moi, bonne bête, pour qu'il pût vous prouver que j'avais menti. Ah! c'est bien de lui!... Vous l'avez cru, qu'il m'avait fait un enfant et abandonnée. Et quand il a vu que vous le jugiez capable de ça, il n'a pas daigné se défendre. Eh bien! non, il n'a jamais été mon amant. Jamais je n'ai eu d'enfant de lui. Je vous l'ai dit parce que je pensais bien que ça vous dégoûterait de lui. Ce n'était pas vrai. Ce qui était vrai, c'est qu'il vous aimait. Cornudet le sait bien, et ce qu'il a souffert en partant. Ah! vous me l'avez pris, mais du moins vous ne l'avez pas. Si c'est ça que vous vouliez me faire dire, c'est dit. Maintenant, laissez-moi aller, madame, il faut que j'aille porter mon travail. Je ne vis pas de mes rentes, moi, je ne suis pas une bourgeoise.

Et saisie tout de même d'un mouvement d'humanité devant la pâleur d'Irène, elle dit d'une voix soudain changée :

— Ne m'en veuillez pas si je vous ai parlé vivement. Vous ne pouvez pas savoir ce que je suis malheureuse.

— Et moi? répondit Irène :

Une telle souffrance frémissait dans son accent que l'autre en demeura étonnée. Elles se regardaient. Elles virent qu'elles avaient toutes les deux des larmes sur les joues.

— Encore pardon, dit de nouveau Marcelle.

— Et pardonnez-moi aussi, dit Irène, je vous jure que ç'a n'a pas été de ma faute.

« Ainsi, Bernard s'est laissé accuser sans se défendre, se disait-elle, en descendant le sombre escalier de la pauvre modiste qui lui avait fait tant de mal et dont, à son insu, elle avait déchiré le cœur. — Il a voulu que je le croie coupable. Ce n'est pas pour la dernière raison qu'elle a dite. C'est pour l'autre. Il a voulu mettre l'irréparable entre nous. Elle a parlé de ma famille... C'est d'Agnès qu'il s'agit. »

La vérité du dévouement dont elle avait été l'objet, à son insu, se découvrait à elle. Bernard l'aimait. Cet envoi du livre par delà les mers, à cette date, en était un témoignage d'autant plus émouvant que son mensonge, dans leur dernière entrevue, son silence depuis, son exil solitaire, tout prouvait un renoncement sans espérances. Pourquoi ? Les phrases que lui avait prononcées sa belle-sœur dans le jardin, sur les déceptions que lui réservait ce mariage et qu'elle lui avait répétées depuis, un jour qu'elles avaient causé à cœur plus ouvert, lui revenaient à l'esprit. Elle comprenait qu'Agnès les avait dites aussi au jeune homme et que celui-ci les avait jugées vraies. Il l'aimait et il avait sacrifié cet amour, pour ne pas lui gâter à jamais son avenir.

Remontée dans son automobile, elle rentrait rue Cortambert, toute frémissante d'une émotion presque sacrée qu'elle devait retrouver le soir plus forte encore. Mme Arnaudi dînait chez elle avec son mari enfin revenu des prisons d'Allemagne, et qui, ayant passé au Cercle cet après-midi, en rapportait de ces racontars, qui sont la chronique causée de la vie mondaine. Sa femme avait eu la délicatesse de lui cacher l'aventure sentimentale de leur belle-sœur; sans quoi, il n'aurait jamais parlé comme il fit :

— Imaginez-vous que ce fou de Gorrevod, — c'était le nom d'un de leurs amis, grand mutilé de la guerre, — qui ne peut pas tenir en place depuis qu'il n'a plus qu'une jambe, revient d'Espagne où il est allé voir une course de taureaux! Et qui a-t-il rencontré? Devinez... Élisabeth Coursoles et Pruny!

Il s'arrêta, pour jouir de l'effet produit sur la curiosité de ses deux compagnes par ces noms qui leur rappelaient un des

plus retentissants scandales de leur société. Élisabeth Coursoles s'était laissée enlever par son amant, plus jeune qu'elle de cinq ans. Elle en avait trente, — l'âge d'Irène. Pruny, comme Bernard Moncour, avait été blessé pendant la guerre. La ressemblance des situations s'arrêtait là. La femme enlevée avait un mari vivant et avait abandonné trois enfants.

— Oui, reprit Arnaudi, en insistant, Élisabeth et Pruny, assis en tête à tête dans le restaurant d'un hôtel de Saint-Sébastien et s'ennuyant, paraît-il, s'ennuyant, malheureux comme des pierres, n'ayant personne à voir, et se disant déjà des mots amers! Pruny et Gorrevod ont fraternisé, naturellement. Ils étaient ensemble à Verdun. Ça ne s'oublie pas. Pruny n'a fait que lui parler du cercle, Élisabeth de ses amies de Paris. Gorrevod ne leur donne pas six mois pour se détester autant qu'ils se sont aimés. Quelle misère!

— Voilà ce que c'est que les gens qui veulent vivre leur vie, commenta Mme Arnaudi, et l'envers de ces soi-disant beaux romans dont messieurs les écrivains font de beaux volumes, dont leurs naïves lectrices s'enchantent. On ne se passe ni de sa famille ni de son milieu... Le bon sens d'abord, c'est la condition du bonheur.

Elle regardait Irène en énonçant un de ses axiomes favoris. Celle-ci ne le releva pas. Elle pensait que sa belle-sœur n'avait qu'à moitié raison et qu'elle en avait pourtant connu, elle, un beau roman, celui de son amour et de ses fiançailles avec l'officier-ouvrier. C'était cette séparation d'avec tous les siens, cette proscription, cette solitude, elle s'en rendait compte de nouveau si clairement, qu'il avait voulu lui éviter, en se laissant calomnier sans se défendre. Avoir été aimée ainsi dans ce renoncement et ce dévouement par quelqu'un que l'on aime, et le sentir, n'est-ce pas avoir connu une des plus douces et des plus fortes émotions d'ici-bas? Et se retrouvant l'étudiante idéaliste de sa jeunesse, Irène se disait, avec un inexprimable mélange de ferveur et de mélancolie, que pour certaines âmes, et dans de certaines circonstances, la vraie manière de vivre sa vie, c'est peut-être de la rêver.

PAUL BOURGET.

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE NAPOLÉON III
ET DU
PRINCE NAPOLÉON

II [1]

Le prince Napoléon ne fit que toucher barre à Madrid. Mal à son aise à la cour d'une Bourbon [2], il ne tarda pas à revenir à Paris : le Président interpréta ce départ comme une démission et le releva de ses fonctions. Ce fut entre les deux cousins le commencement d'un refroidissement qui devait les éloigner l'un de l'autre pendant deux ans.

Nommé par la Corse député à l'Assemblée législative, le prince Napoléon siégea sur les bancs de la gauche, ce qui lui valut désormais l'inimitié marquée d'une partie de la Chambre des députés et de la société parisienne. Au lendemain du 2 décembre (1851), il se montra nettement hostile au coup d'État, dont il avait ignoré la préparation. Une fois de plus, il surbordonnait son intérêt personnel à ses idées. Pendant une année environ, il se retira dans la vie privée.

Un danger couru par le Prince-Président fit ce que n'avait pu faire le succès et rapprocha les deux cousins.

Dans le courant du mois de septembre 1852, on avait organisé un grand voyage à travers les départements du Midi, afin de tâter les

Copyright by Ernest d'Hauterive, 1923.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1923.

(2) Le trône d'Espagne était alors occupé par la reine Isabelle II.

populations de ces régions qui passaient pour le moins favorables au retour de l'Empereur. Ce fut un triomphe complet pour le prince Louis-Napoléon, qui partout fut acclamé aux cris de « Vive l'Empereur. »

Cependant, la veille de son arrivée à Marseille, la police saisit, dans une maison de cette ville, située sur la route que devait suivre le cortège, une machine infernale.

Dès qu'il eut connaissance de ce complot avorté, le prince Napoléon, oubliant tout ce qui avait pu le froisser, n'écoutant que l'élan de son cœur, écrivit à son cousin :

Le prince Napoléon au Président de la République, à Marseille

Paris, le 28 septembre 1852.

Mon cher Louis,

Je t'écris sous l'impression de la nouvelle du crime médité contre ta vie. Tous mes anciens sentiments d'amitié fraternelle se sont réveillés, aussi vifs que dans le passé, et plus que jamais je sens que si la politique a pu nous éloigner, mon dévouement à ta personne est resté le même. Reçois-en ici l'expression sincère.

Amis dans l'adversité, la fortune qui te pousse a seule pu faire ce que le malheur ne fera jamais, et mon cœur vient à toi dans le péril que tu as couru.

Ton âme et ton esprit sont trop élevés pour rendre un parti responsable d'un semblable attentat qui, j'en suis certain, ne changera pas ton calme et ta sérénité.

Reçois, mon cher Louis, l'expression de tous mes sentiments d'amitié et de dévouement.

NAPOLÉON BONAPARTE.

La glace, — glace légère qui, au chaud contact de ces deux cœurs toujours unis malgré tout, devait fondre cette fois comme elle fondit en d'autres circonstances, — la glace était rompue. L'Empire allait bientôt être rétabli, et le futur Empereur, conscient de la haute valeur intellectuelle de son cousin, tenait à le sentir auprès de son trône, à lui réserver la place à laquelle l'appelaient sa naissance et leur amitié. Il se disposait donc, une fois le nouvel ordre de choses établi, à lui donner le rang de prince français de la maison impériale, avec droit éventuel à la succession, avec place au Sénat et au Conseil d'État, et, quelques jours après, à lui conférer le grade

de général de division. Auparavant, il voulut le mettre en garde contre lui-même et, avant la proclamation officielle de l'Empire, il lui donna ces conseils en quelque sorte paternels :

Saint-Cloud, le 6 novembre 1852.

Mon cher cousin, je t'écris pour te dire de demander à mon oncle s'il veut venir à l'Opéra-Comique avec moi mardi prochain. Je serais bien aise que tu sois aussi de la partie. Maintenant il ne s'agit plus seulement de sauver la situation, mais d'établir une dynastie. Je te conjure de faire bien attention à tes paroles et de dissimuler le désappointement que tu as dû ressentir. Quand on porte notre nom et qu'on est à la tête du Gouvernement, il y a deux choses à faire : satisfaire les intérêts des classes les plus nombreuses, se rattacher les classes élevées. Comme tu n'es pas au pouvoir, tu n'as que cette seconde partie à soigner maintenant. N'oublie pas cela, c'est l'essentiel. Or, c'est par de petits moyens qu'on gagne les individus, de même que ce n'est que par de grandes mesures qu'on s'attache les masses. Mesure donc tes paroles et compte sur mon amitié.

LOUIS NAPOLÉON

IV. — LA CRIMÉE. LE PRINCE IMPÉRIAL

Pour une période de deux années, nous n'avons aucune lettre des deux cousins. C'est seulement au moment de l'expédition de Crimée que nous retrouvons quatre lettres de l'Empereur, auxquelles nous en joignons une du prince Napoléon.

Ce dernier, dès que l'expédition fut décidée, demanda à y prendre part. On lui confia une des trois divisions qui composèrent primitivement le corps d'armée mis sous les ordres du maréchal de Saint-Arnaud : Canrobert et Bosquet commandaient les deux autres. Il quitta Paris le 10 avril 1854. Sa division, la troisième, débarquée d'abord à Gallipoli, fut dirigée ensuite sur Constantinople, puis sur Varna et enfin en Crimée. A la bataille de l'Alma (20 septembre), sous les ordres de son chef, elle se conduisit brillamment, après quoi elle vint, avec le reste de l'armée, sous les murs de Sébastopol, où elle fut placée dans le corps dit « corps de siège. » Ce fut ainsi qu'une fraction seulement de ses troupes put assister à la bataille d'Inkermann (5 novembre.)

A ce moment, le prince Napoléon dut songer à se reposer. Sans être atteint du choléra proprement dit, comme tant d'autres, pendant la déplorable marche dans la Dobroutcha, il avait déjà éprouvé de

violents accès de fièvre. En Crimée, sa santé fut de nouveau compromise : gastro-entérite, fièvres lentes et diarrhées, avec affaiblissement de tout l'organisme. Les médecins prescrivirent un repos absolu, avec changement d'air. Le prince vint en congé à Constantinople.

Jusque-là son rôle avait été très brillant. Les rapports du maréchal de Saint-Arnaud le constatent, et la médaille militaire, que l'Empereur lui envoya pour sa belle conduite à l'Alma, est le témoignage d'une réelle satisfaction et nullement le résultat d'un acte de complaisance. Cependant, quand on le vit ne pas retourner en Crimée et deux mois après revenir en France, le public s'émut. Des critiques acerbes se produisirent. Depuis, la malveillance et l'ignorance envenimèrent les choses, les dénaturèrent à tel point que se créa dès lors une légende absurde. En réalité, quand le prince demanda à revenir en France, en plus des préoccupations très réelles que lui donnait sa santé, il considérait la campagne comme devant être à peu près suspendue pendant les mois d'hiver et comme ne pouvant reprendre activement qu'au printemps suivant.

Son activité, toujours insatiable, s'accommodait mal d'un piétinement sur place. En outre, depuis le début, il était mécontent de la manière dont l'expédition avait été conçue, puis menée. Il avait signalé les erreurs commises, les dangers très graves auxquels on s'exposait. Il avait indiqué, enfin, les grandes lignes d'une politique différente pour atteindre la Russie dans ses parties les plus sensibles (1).

L'Empereur au prince Napoléon

Le 9 mai 1854.

Mon cher Napoléon, je profite du départ de Trochu (2) pour t'écrire un mot et te dire tout l'intérêt que je porte à tes succès et à ta prospérité. J'espère que tu te conduiras dignement et pour cela tu n'as qu'à suivre ta propre impulsion et t'affranchir de toute influence non militaire. J'espère que les choses iront bien. J'ai de bonnes nouvelles de partout et, Dieu aidant, nous ferons triompher la bonne cause. Ton père va bien. L'Impératrice te dit mille choses aimables et je te renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

(1) Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet, que nous esquissons seulement aujourd'hui et que nous développerons dans une publication ultérieure.

(2) Le colonel Trochu était alors aide de camp du maréchal de Saint-Arnaud.

L'Empereur au prince Napoléon

Biarritz, le 23 juillet 1854.

Mon cher Napoléon,

Je ne t'ai pas écrit depuis longtemps, parce que je n'aurais eu que quelques petites recommandations à te faire qui se seraient grossies par la distance et qui, je suis sûr, sont inutiles, maintenant que l'expérience de tous les jours doit te prouver combien l'on gagne à ses propres yeux et aux yeux de tous en faisant franchement son devoir. Je suis heureux des rapports qui me viennent du maréchal de Saint-Arnaud sur toi, et de la manière satisfaisante dont tu conduis ta division.

Il m'est encore bien difficile de prévoir l'avenir, mais plus nous allons et plus l'Autriche se montre loyale et sincère, plus la Prusse, au contraire, se tourne vers la Russie. Quelle nouvelle complication cela amènera-t-il? Voilà ce qu'il est difficile de prévoir. En attendant, j'organise l'armée le mieux possible. La Garde aura bientôt 800 hommes par bataillon. L'armée à Boulogne compte 60 000 hommes d'infanterie. Dans le Midi, le camp, contrarié par la chaleur, sera établi en septembre pour deux divisions.

L'Impératrice, qui est ici pour prendre des bains de mer, te dit mille choses. Moi, je t'assure de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Espagne a encore fait une révolution. On croit qu'Espartero va pouvoir la diriger.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, le 23 octobre 1854.

Mon cher Napoléon (1), je profite du départ du colonel Renaud pour te dire combien j'ai été heureux d'apprendre ta belle conduite à la bataille de l'Alma. Je t'envoie la médaille militaire comme une preuve de ma satisfaction comme souverain et de mon amitié comme cousin. Je prends, comme tu le penses, une part bien vive à tout ce qui arrive à l'armée et je redouble d'efforts pour envoyer en Orient des bateaux à vapeur et des renforts.

(1) Le prince reçut cette lettre à Constantinople, le 12 novembre. Il y répondit par la lettre que l'on trouvera ci-après.

Le petit-fils de Mme Patterson (1) est actuellement en Orient. Mon oncle a été fâché de son admission, mais il y a des positions qu'il faut savoir accepter, et montrer de la mauvaise humeur serait, à mon sens, complètement impolitique. Dès que le siège sera fini, j'espère te revoir en bonne santé et grandi par quelques mois d'une rude guerre.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Impératrice te dit mille choses aimables.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Constantinople, le 14 novembre 1854.

Sire,

La lettre de Votre Majesté et la médaille militaire que le colonel Renaud m'a remise m'ont rendu bien heureux! Ce témoignage de satisfaction est une récompense qui m'est bien chère et le ruban orange, réservé aux braves soldats de la France, que vous m'avez jugé digne de porter, me rend plus fier que toute autre distinction.

Votre Majesté aura appris par mon père que ma santé, très altérée par les fatigues, m'a obligé de venir me remettre à Constantinople. J'ai eu le bonheur de ne quitter ma division qu'après avoir assisté au glorieux combat d'Inkermann. Je n'y ai pas pris malheureusement une part bien active, ma troupe étant séparée et en seconde ligne, une partie sur la droite avec l'armée de secours et l'autre sur notre gauche, à l'armée de siège. Je n'ai eu d'engagés qu'une batterie et deux bataillons.

La maladie, dont je ne puis parvenir à me guérir, et la cessation des opérations, qui ne pourront être reprises sérieusement que dans quelques mois, me font vivement désirer de rentrer en France. J'espère en obtenir bientôt l'ordre de Votre Majesté.

La saison avancée, les renforts considérables de l'ennemi,

(1) Jérôme, frère de Napoléon Ier, avait épousé, en Amérique, en premières noces, miss Élisabeth Patterson. De cette union, dont l'Empereur refusa de reconnaître la légitimité comme ayant été contractée sans son consentement naquit, en 1805, Jérôme-Napoléon Bonaparte, qui, en 1829, épousa Suzanne Gay. Leur fils Jérôme Bonaparte, dont il est question ici, naquit en 1832. Napoléon III l'admit comme sous-lieutenant dans l'armée française. Plus loin il sera de nouveau question de Mme Patterson. (Notice précédant la lettre du 18 février 1861.)

la force et les ressources de la place que l'on niait, ont changé la face des affaires : d'offensive qu'elle était, notre position est devenue défensive, jusqu'à l'arrivée de renforts très considérables. La prise de Sébastopol, qui était le but de l'expédition, ne peut plus être que la conséquence d'une grande guerre contre toutes les forces russes qui se massent en Crimée. Cet hiver, on ne peut faire beaucoup et les grands coups ne seront portés qu'au printemps. Voilà, Sire, mes prévisions, que je me permets de vous soumettre et qui, jusqu'à présent, se sont réalisées.

Votre Majesté permettra que Sa Majesté l'Impératrice trouve ici l'expression du profond et respectueux attachement avec lequel je suis de Votre Majesté

Le très dévoué cousin

NAPOLÉON BONAPARTE.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, le 23 novembre 1854.

Mon cher cousin, j'ai appris avec un vif chagrin que tu étais malade des suites des fatigues de la campagne. Je conçois, jusqu'à un certain point, que tu sois revenu à Constantinople pour te guérir, mais je te conjure, dès que tu le pourras, de retourner à l'armée. Ta conduite jusqu'ici t'a rallié tous les cœurs. Les nouvelles venues d'Orient t'ont fait un bien infini et cependant (il faut que tu saches toute la vérité), si tu revenais maintenant où la position de l'armée semble plus grave et où le but de l'expédition n'a pas encore été atteint, tu perdrais en un moment tout le fruit de tes fatigues. Enfin, tu te perdrais dans l'opinion sans ressource. Là-dessus il n'y a pas deux opinions. Déjà ton retour à Constantinople a donné lieu à de très mauvais bruits. Cependant, si tu es malade, reste à Constantinople jusqu'à ta guérison, mais répète *bien haut que tu vas retourner* et retourne à l'armée dès que tu le pourras.

J'espère que tu verras dans le conseil que je te donne la preuve d'une affection sincère et éclairée.

L'Impératrice te dit mille choses et je t'embrasse tendrement.

NAPOLÉON.

Malgré ces conseils, pour les raisons que nous avons indiquées sommairement et que nous aurons l'occasion de développer, le prince Napoléon obtint son rappel en France. Il s'embarqua à Constantinople, le 12 janvier 1855. A son arrivée en France, il fut très bien reçu par son cousin, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante par laquelle il lui demandait des récompenses pour les officiers de son état-major.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, le 11 février 1855.

Sire,

Votre Majesté m'a comblé de joie en m'accueillant, à mon retour en France, avec une bienveillante affection que j'avais la conscience de n'avoir jamais cessé de mériter.

J'attache le plus grand prix à ce qu'un acte de la faveur spéciale de Votre Majesté vienne témoigner hautement du bon accueil que j'ai reçu d'Elle. Je le désire vivement au point de vue de la brave division que j'ai eu l'honneur de commander et dans laquelle j'ai rencontré tant de sympathies; au point de vue de l'armée d'Orient dans laquelle j'ai la certitude d'avoir laissé de bons souvenirs, et enfin pour conjurer la malveillance dont j'ai eu tant à souffrir.

Je croirai avoir atteint ce but si Votre Majesté daigne accorder aux officiers attachés à ma personne, dont le service et le dévouement ne m'ont jamais fait défaut, les récompenses suivantes (1)...

Au lendemain du retour du prince Napoléon en France, parut à Bruxelles une brochure anonyme, que l'on annonçait depuis longtemps, sur *la Conduite de la guerre en Orient*. C'était une critique très violente de tout ce qu'on avait fait jusque-là en Crimée. L'Empereur eut, depuis, la preuve qu'elle était du général hongrois Klapka, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin, mais il crut tout d'abord, suivant les bruits répandus par la malveillance publique, qu'elle sortait de la plume du prince Napoléon. Dans un des rares mouvements d'impatience que nous ayons à signaler chez ce souverain, ordinairement si maître de soi, il écrivit à son cousin la lettre suivante, d'un ton si différent des autres que tout en indique le caractère officiel, avec l'idée de la publicité à lui donner. Le prince y répondit le jour

(1) Nous ne citons pas les noms de ces officiers ni leurs états de service.

même et ne put cacher son indignation de cette fausse accusation, qu'il réfuta avec une phrase d'un rapport du préfet de police dont l'Empereur lui avait envoyé communication.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Palais des Tuileries, le 19 février 1855.

Monsieur mon cousin,

Une brochure, annoncée depuis longtemps et conçue dans des idées qui sont malheureusement les vôtres, vient de paraître à Bruxelles. Vous comprendrez aisément, j'espère, tout ce qu'il y a de grave à laisser supposer qu'un libelle, accusant la politique du gouvernement, la conduite de la guerre, l'honneur et le mérite des généraux qui sont morts ou encore sur la brèche, puisse avoir été écrit ou inspiré par l'héritier le plus direct aujourd'hui de l'Empereur. Il y a donc une nécessité absolue pour vous de réfuter carrément et officiellement cette brochure et les idées qu'elle contient. S'il en était autrement, je serais obligé, bien à regret, de prendre à votre égard les mesures les plus sévères. En effet, si un général quelconque se permettait, pendant la guerre, de semer dans le public des inquiétudes par l'exagération des difficultés et des pertes, dans l'armée, le découragement par la prévision d'une défaite et par la déconsidération des généraux chargés de la guerre, je n'hésiterais pas un moment à traduire ce général devant un conseil de guerre qui le condamnerait peut-être encore moins sévèrement que l'opinion publique.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, le 19 février 1855.

Sire,

La lettre de Votre Majesté soulève en moi un profond chagrin. Comment ! Sire, sur de simples *on dit*, avez-vous pu croire à de semblables accusations ? Le rapport même que vous m'envoyez prouve que le préfet de police n'y voit qu'une

(1) Il est probable que cette lettre a déjà été publiée.

manœuvre ennemie pour me compromettre. Voici sa dernière phrase :

« La publication de cet écrit a été retardée d'un jour parce qu'il a fallu réimprimer 2 000 couvertures sur lesquelles s'était glissée une erreur d'impression indiquant trop clairement que le prince Napoléon ne pouvait être l'auteur de la brochure. »

Vous voulez, Sire, me rendre responsable de ce que des milliers d'hommes savent, disent et écrivent, de ce qui a été dit du haut de la tribune anglaise, de ce qu'un ministre allié a sanctionné en se retirant ! Voilà sous quel prétexte Votre Majesté m'écrit une lettre que je la croyais incapable de m'écrire et que certes mon dévouement et mon ancienne amitié n'ont pas méritée. Ma conduite a été et est irréprochable. A l'armée, j'ai fait mon devoir. J'ai quitté mon commandement sur l'ordre de Votre Majesté et quand il m'a été prouvé que je n'avais plus rien à y faire. Depuis mon retour à Paris, j'ai apporté la plus grande réserve non dans mes écrits, puisque je n'en ai fait d'aucune espèce, mais dans mes conversations particulières. A vous seul, Sire, j'ai dit la vérité tout entière sur la fausse conception de l'expédition, sur la façon dont elle a été conduite, enfin sur notre mauvaise situation en Crimée. Je l'ai fait parce que je croyais remplir mon devoir de prince, de général, de citoyen, et après que Votre Majesté m'y avait engagé de la façon la plus positive.

J'affirme sur l'honneur être complètement étranger, d'une façon même indirecte, à une publication que je n'ai connue que par vous.

Je ne crois pas devoir faire une rétractation ni donner un démenti à un anonyme. Cela serait laisser un doute, mais j'ai le droit, Sire, de vous demander ce que vous m'indiquez vous-même dans votre lettre, un conseil de guerre avec les garanties que les lois accordent au dernier soldat.

Si vous voulez me traiter comme un simple général, je vous en offre l'occasion. Si vous ne croyez pas pouvoir me donner cette satisfaction publique, et que, vous inspirant du précepte du chef de notre dynastie, vous vouliez laver notre linge sale en famille, vous me reconnaîtrez au moins le droit d'exiger *une enquête :* il me faut un moyen de détruire le plus léger soupçon.

Quand la lumière que j'appelle sera évidente, il n'en restera pas moins dans mon cœur une profonde blessure. Elle me décide à demander à Votre Majesté de vouloir bien me per-

mettre de rester à l'avenir en dehors de *toute action politique ou militaire :* mon dévouement à mon pays et à Votre Majesté n'en sera pas diminué, mais je sens que je ne puis plus vous servir [*sic*] vis à vis des ennemis puissants qui vous entourent et qui parviendraient à nous séparer, des préventions et des soupçons de votre esprit et du ressentiment que j'éprouve moi-même.

Ma conduite dans la retraite sera ma meilleure justification dans l'avenir.

NAPOLÉON.

Malgré cette algarade, le prince Napoléon se consacra très activement et avec plein succès à ses fonctions de président de la commission impériale de l'Exposition universelle de 1855.

A la fin de l'année, il adressa ses souhaits à son cousin, qui lui répondit par ce billet :

1er janvier 1856.

Mon cher Napoléon,

Je te remercie de ta lettre d'hier. Crois bien qu'un mot de de ta part venant du cœur me touche profondément, car le sentiment le plus pénible depuis six ans a été lorsque j'ai cru devoir douter de ton affection. Croïs à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Impératrice étant sur le point d'accoucher, — le Prince impérial naquit le 16 mars 1856, — l'Empereur adressa au prince Napoléon les deux lettres qui suivent, l'une privée, l'autre officielle.

Le 11 mars 1856.

Mon cher Napoléon, je n'ai pas pu aller voir mon oncle aujourd'hui, étant moi-même retenu au lit. Je te prie de lui exprimer combien je suis désolé de ne pouvoir lui témoigner moi-même toute la part que je prends à sa maladie. Heureusement, Ragon (1) m'a beaucoup tranquillisé cet après-midi. Je t'écris pour te parler aussi d'une autre chose. L'Impératrice accouchant, il faut, d'après les usages, deux témoins, l'un parent de la femme (cela sera le duc d'Albe) (2), l'autre parent du mari, et j'ai pensé à toi naturellement comme plus proche

(1) Ragon, officier du génie, officier d'ordonnance du prince Napoléon.
(2) Beau-frère de l'Impératrice.

parent. Si tu y consens, je t'enverrai demain par Fould (1) la lettre close officielle pour te notifier mon choix.

Crois à ma sincère amitié. Ton cousin

NAPOLÉON.

Mon cher cousin, l'Impératrice, notre très chère épouse, approchant du terme de sa grossesse, nous avons ordonné que, dès qu'elle sentira les premières douleurs, vous soyez averti de vous rendre au palais des Tuileries, dans le salon réservé aux princes de la famille impériale, afin que vous soyez introduit dans la chambre de l'Impératrice, au moment de son accouchement. Notre intention est que vous signiez comme témoin l'acte de naissance.

Sur ce, je prie Dieu, mon cher cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Fait au Palais des Tuileries, le douze mars 1856.

Votre affectionné

NAPOLÉON.

V. — LE CONSEIL PRIVÉ. LE MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE

Dans les derniers mois de l'année 1857, l'Empereur fit part à son cousin de son désir de répandre dans le public certaines idées sur le rôle de la Turquie. A la suite de cette conversation, le prince Napoléon soumit à l'Empereur un plan de brochure. Quoique approuvé en principe, ce projet ne devait recevoir son exécution que six mois plus tard (2).

Les deux cousins avaient aussi parlé d'une affaire plus importante. Pour le cas où il viendrait à disparaître, l'Empereur voulait organiser définitivement la régence. Il se disposait à la confier officiellement à l'Impératrice et il avait songé à constituer en même temps un conseil privé qui deviendrait, éventuellement, conseil de régence. Très bien admise, en principe, par le prince Napoléon, cette mesure souleva cependant ses critiques, quand il s'agit d'en désigner les membres : il ne voulait pas siéger auprès de certaines personnes pour lesquelles il éprouvait une aversion non dissimulée. Finalement, il n'accepta pas d'en faire partie et le conseil, placé en l'absence de l'Empereur sous la présidence du roi Jérôme, se composa de Persigny, Baroche, Pélissier, Fould, Morny, Troplong et du cardinal Morlot.

Ces deux questions, la seconde principalement, provoquèrent l'échange de plusieurs lettres.

(1) Achille Fould, ministre d'État et de la maison de l'Empereur.

(2) Voir la lettre du prince Napoléon du mois de juin 1858.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, novembre 1857.

Sire,

J'envoie à Votre Majesté le plan de la brochure sur *Les Turcs en Europe*. Je désire savoir si j'ai bien compris vos idées, et vous prie de vouloir bien lire et faire les corrections et me renvoyer le plan. J'ai tâché de me rappeler exactement nos conversations, J'ai fait venir M. Schefer (1) et, après plusieurs modifications, je vous propose le cadre ci-joint. Une fois adopté, il faudra cinq à six semaines pour la rédaction. J'attends la réponse de Votre Majesté pour faire commencer le travail.

J'ai vu M. de Persigny, qui m'avait suggéré une idée à Compiègne au sujet du conseil de l'Empire : c'est d'y nommer le cardinal Morlot, archevêque de Paris, et de le composer ainsi qu'il suit : mon père, le duc de Malakoff (2), M. de Persigny, le cardinal et moi; M. le ministre d'État comme secrétaire. Je crois que la nomination de ce conseil serait bonne et utile. J'avoue que l'idée d'y faire entrer un cardinal ne me serait pas venue, mais, vu le manque d'hommes et pour plusieurs autres raisons, je crois que cette idée mérite réflexion et a de très bons côtés. Si Votre Majesté veut, comme je le crois, restreindre le nombre des membres à cinq ou six et éviter d'y faire entrer, soit les ministres, soit les hauts fonctionnaires de l'État, la combinaison me paraît bonne. Personne, ce principe admis, ne pourra se plaindre. Voici mes raisons sommairement et très franchement : sommairement, parce qu'il est inutile de prendre vos moments et que vous voyez sans doute tous les motifs en faveur de mon opinion; franchement, Sire, parce que, si je suis sans doute vivement intéressé au maintien de notre dynastie et de notre cause, je suis cependant, par la naissance du Prince impérial, moins personnellement en cause, et cela me permet de vous dire, dans l'intérêt de votre fils, ce que j'aurais été gêné de vous dire dans le mien. Ce conseil, composé d'hommes *dévoués, honnêtes*, peu nombreux, s'entendant bien, portant hautement le drapeau napoléonien, prêts à faire le

(1) Il doit s'agir d'Arnold Scheffer, frère des deux peintres, qui collabora au *Globe* et au *National* et publia quelques ouvrages historiques.

(2) Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff.

sacrifice de leur vie au triomphe de la cause, satisfera les amis, entraînera les indécis et effraiera les ennemis. Avec vous, il ne pourra avoir aucun inconvénent, n'ayant aucune action directe dans les affaires.

Vous absent ou un malheur vous frappant, il sera d'une grande utilité pour votre fils et pourra lui assurer la couronne. Le présent même sera raffermi par la confiance que l'avenir inspirera. C'est le côté faible de notre situation : il n'y a rien de fondé en dehors de votre personne. Il faut donc rassurer sur l'avenir en le préparant et en l'organisant, et témoigner que vous le voulez, ce dont beaucoup doutent ; surtout ne pas mettre la division et de mauvais éléments tarés dans un conseil qui peut être appelé à agir dans les moments difficiles.

J'aurais bien voulu dire cela à Votre Majesté avant mon départ de Compiègne, et je me permets de lui écrire aujourd'hui que le conseil me paraît possible par l'idée qu'a eue M. de Persigny.

Veuillez, etc.

NAPOLÉON BONAPARTE.

L'Empereur au prince Napoléon

Compiègne, 11 novembre 1857.

Mon cher Napoléon, Je te remercie bien de ta lettre qui m'a fait grand plaisir, car toutes les fois que tu me donnes des preuves de ton amitié, j'en suis profondément touché. Je te renvoie le projet avec quelques observations. Le plan est bien fait; seulement, qu'on n'oublie pas d'en faire une question toute religieuse et civilisatrice et nullement anglaise, française ou russe. Quant au conseil privé, nous en reparlerons à Paris.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, ce 1er février 1858.

Sire,

Le ministre d'État vient de me communiquer le projet de message que Votre Majesté envoie au Sénat aujourd'hui même, pour désigner d'une façon irrévocable la régente et le conseil de régence.

La régence n'est que la conséquence du sénatus-consulte voté en 1856, pendant que j'étais absent. Je ne me permets pas de l'apprécier. Quant au conseil de régence, Votre Majesté, rappelant les dispositions du sénatus-consulte, désigne nominativement mon père et moi, comme les deux princes de la famille impériale les plus rapprochés du trône, ayant droit à la succession, ainsi que le cardinal Morlot, le duc de Malakoff, MM. Achille Fould, Troplong, Morny, Baroche et de Persigny.

Je supplie Votre Majesté de me permettre de ne pas considérer cette désignation comme irrévocable ou de vouloir bien permettre que mon nom ne s'y trouve pas.

Mes motifs sont : la nullité du conseil privé dans le présent ; son peu d'importance dans un avenir malheureux auquel Votre Majesté fait allusion, puisqu'il n'est appelé à donner son avis que sur quatre points déterminés.

J'ai donc la conscience de n'affaiblir nullement votre gouvernement en n'étant pas désigné dans le conseil de régence. De plus, je crois, ainsi que je l'ai exprimé à Votre Majesté dans les conversations qu'elle a daigné avoir avec moi à ce sujet et notamment dans une lettre que je lui ai écrite à Compiègne, que le grand nombre de membres affaiblit encore l'action de ce conseil. Et finalement, le motif décisif pour moi est sa composition. Il s'y trouve notamment le nom d'un haut fonctionnaire avec lequel j'ai la conscience d'être profondément en désaccord sur presque toutes les questions et qui, dans les circonstances les plus graves, a manifesté par des actes son hostilité personnelle contre moi. Je crois que son nom ne peut faire que du tort à la considération et à l'autorité du Conseil, qui, ainsi composé, au lieu d'être un élément de force et d'unité, serait un élément de faiblesse pour la Régente.

La désignation nominative ôtant presque à la couronne le droit de le modifier, il ne me reste plus qu'à suivre la voie que m'indiquent ma conscience et mon honneur, en suppliant Votre Majesté de me dispenser de siéger dans un conseil ainsi composé et de m'éviter un refus après la communication au Sénat.

L'heure très avancée ne me permet pas d'entrer auprès de Votre Majesté dans de plus longues considérations et de lui développer tous les motifs qui m'ont décidé et que j'ai, depuis

plusieurs semaines, fait connaître à l'Empereur lui-même, au ministre d'État et à M. de Persigny.

Je suis, etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Entre temps, l'Empereur dissuadait le prince Napoléon d'organiser, comme il en avait eu l'idée, un dîner annuel pour commémorer la bataille de l'Alma.

Paris, le 25 décembre 1857.

Mon cher Napoléon, puisque tu me demandes un conseil, je te dirai que je n'approuve pas l'idée d'un dîner annuel officiel en commémoration d'un fait de guerre, car nous retomberions dans la parodie du fameux dîner de Waterloo du duc de Wellington. Rien de plus simple, au contraire, que d'inviter simplement chez toi les officiers que tu as connus en Orient, sur le champ de bataille. Mon avis est donc qu'il ne faudrait inviter personne d'officiel et éviter tout toast et tout discours.

Reçois l'expression de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 5 juin 1858, M. Delangle remplaça au ministère de l'Intérieur le général Espinasse. L'Empereur profita de ce remaniement du Cabinet pour étudier une modification du statut de l'Algérie, qui, jusque-là, était placée sous les ordres d'un gouverneur militaire, résidant à Alger et relevant du ministre de la Guerre. Sa première idée avait été de créer un ministère spécial. Puis, après en avoir parlé avec le prince Napoléon, à qui il réservait ce poste, il songea à constituer l'Algérie en une sorte de vice-royauté. La question de résidence provoqua des objections de la part du prince, qui estimait indispensable de faire, chaque année, à Paris, un séjour de trois à quatre mois, pour établir le budget et traiter directement avec l'Empereur les affaires importantes.

Cette divergence de vues provoqua la correspondance ci-après. Finalement, l'Empereur revint à son projet primitif, et, le 24 juin 1858, il créa le ministère de l'Algérie et des Colonies, dont il confia le portefeuille au prince Napoléon. Celui-ci devait le conserver jusqu'au 8 mars 1859.

L'Empereur au prince Napoléon

Fontainebleau, le 11 juin 1858.

Mon cher Napoléon, je ne t'ai pas envoyé avant ce jour ma résolution définitive au sujet du gouvernement de l'Algérie,

parce que ce projet est assez important pour mériter une mûre réflexion.

J'y ai fait quelques changements indispensables, mais celui auquel j'attache le plus d'importance est l'article qui adopte d'une manière définitive l'autorisation au lieutenant de l'Empereur de rester quatre mois de l'année à Paris. En effet, cette disposition, si elle était adoptée ou même soupçonnée, détruirait tout le système et ferait le plus mauvais effet. Comment comprendrait-on qu'on transporte tous les services en Algérie pour retirer pendant quatre mois tous les ans le ministre de ce pays? Ce ministre serait donc le tiers de l'année à Paris sans bureau, sans intermédiaire pour transmettre ses ordres. C'est impossible. Si on trouve nécessaire qu'un ministre de l'Algérie soit à Paris, alors il faut qu'il y reste, quitte à faire tous les ans un voyage d'un mois en Algérie. Tout dépend de la manière dont on pose les choses. Si le ministre, établi à Paris, va tous les ans faire un voyage en Algérie, l'opinion publique lui en saura gré, mais si le lieutenant de l'Empereur, après avoir absorbé presque tous les pouvoirs, ne laisse que des doublures en Algérie et vient pendant quatre mois s'amuser à Paris, on lui reprochera tous les instants qu'il passera loin de la colonie.

Il est impossible de jouer avec les grands intérêts qu'on vous confie et il faut se dévouer tout entier à une tâche, ou ne pas s'en mêler.

Ainsi voici ma dernière décision. Ou tu accepteras le projet ci-joint et alors tu ne reviendras à Paris qu'en me demandant un congé qui ne pourra jamais excéder un mois, sauf des raisons majeures, ou bien nous reviendrons à mon premier projet de créer à Paris un ministère de l'Algérie et des Colonies.

Réfléchis à tout ceci qui est très sérieux et réponds-moi.

Crois à ma sincère amitié. NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, [16] juin 1858.

Sire,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, ainsi que le décret sur le gouvernement de l'Algérie.

Il m'a fallu quelques jours, Sire, pour réfléchir ainsi que

vous me l'ordonniez. J'ai réuni mes observations dans une note, copiée sous la même forme que le travail que vous m'avez envoyé. J'ai mis en tête les considérations générales sur l'ensemble; ensuite le décret adopté par Votre Majesté, et celui que je voudrais voir signer par vous, et enfin les motifs à l'appui de chacun de nos articles.

Je vous en prie, Sire, lisez ce travail avec attention, je le crois concluant. J'ai consulté, avant de vous l'envoyer, les membres de la commission que vous avez désignée pour s'occuper avec moi de cette question, et ils ont été *unanimes* pour approuver mon travail. Ils ont, en outre, été d'avis que les affaires de l'Algérie souffraient tellement de l'incertitude actuelle qu'il serait urgent que l'Empereur veuille, le plus promptement possible, dès son retour à Paris, prendre une décision, soit en abandonnant toute réforme en Algérie, soit en adoptant le décret.

Vous me retirez, Sire, sur les propositions des ministres des Finances et de l'Instruction publique, certains pouvoirs : je ne le trouve pas juste. J'ai eu, sur les douanes, une longue conversation à ce sujet avec M. Gréterin (1), qui a fini par m'avouer qu'il n'y avait pas de bonnes raisons contre ce que je demandais, qu'il craignait seulement l'effet moral !

Il y a, en outre, une question de confiance vis à vis de moi. Quand je pense que vous étiez disposé à me nommer vice-roi, c'est-à-dire à me faire une position beaucoup plus grande que celle que je crois indispensable, à faire une séparation encore plus complète, car, en me nommant vice-roi, vous auriez constitué un royaume d'Algérie séparé ! En me reportant à ce point de départ, je ne puis comprendre, j'ose le dire, les petites chicanes des ministres, sinon par le désir qu'ils ont de voir échouer tout ce qui sort de la routine de leurs administrations.

La rédaction que je vous soumets, pour les séjours que je serai forcé de faire à Paris, répond peut-être au mauvais effet que Votre Majesté pourrait craindre d'une absence fixée d'avance à trois ou quatre mois. On verra que c'est pour y traiter des affaires avec vous, pour établir le budget, régler toutes les grosses questions que je viens, et je ne resterai que le temps nécessaire aux affaires; mais ces rapports personnels

(1) Président du conseil spécial des douanes.

avec vous, Sire, me semblent tellement indispensables que je ne comprends même pas le mécanisme du nouveau gouvernement sans cela : je supplie l'Empereur de bien lire mes observations à ce sujet.

Je ne fonctionnerai effectivement comme ministre de l'Algérie que pendant le temps que je serai auprès de vous. Le système proposé n'est peut-être pas aussi simple que vous le voudriez, mais plus j'y réfléchis et plus je crois que c'est le seul possible pour concilier la nouvelle organisation avec notre constitution, nos lois et surtout nos habitudes de centralisation et d'intervention de l'Empereur dans tant de détails. Je serai très heureux d'en causer avec Votre Majesté pendant une heure.

Une idée que je veux aussi vous soumettre, Sire, c'est de faire venir tout de suite, pour quelques jours, le maréchal Randon (1). Il pourrait donner d'excellents avis. Il serait satisfait de cette marque de confiance et ne se plaindrait plus, comme il le fait, d'être resté étranger à vos décisions sur le pays qu'il gouverne. Enfin l'opinion comprendrait pourquoi cette affaire n'est pas encore terminée. Les journaux étrangers, si hostiles, disent que votre gouvernement est impuissant pour toute réforme et que je demande des absurdités, comme la nomination des officiers, etc.

Le maréchal Randon, mandé par le télégraphe, pourrait être ici dans cinq jours, et, trois jours après, tout pourrait être terminé, et, je le répète, ce serait motiver les retards jusqu'à ce jour que l'opinion publique comprendrait et approuverait.

Voyez, Sire, et décidez. Croyez surtout que je vous suis profondément reconnaissant de la sollicitude que vous voulez bien apporter à mon avenir. Il y a longtemps que vous êtes un second père pour moi et il y a longtemps aussi que je vous aime et vous suis dévoué entièrement, encore plus à l'homme qu'à l'Empereur.

Dès que je vous verrai, j'aurai aussi à vous parler des renseignements que j'ai reçus d'Italie.

Veuillez recevoir..., etc...

NAPOLÉON (JÉRÔME).

(1) Gouverneur général de l'Algérie.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, le 20 juin 1858.

Mon cher cousin,

Nous sommes arrivés ce soir à Saint-Cloud et je désire te voir mardi, à 11 heures, pour déjeuner.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, juin 1858.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de ce que j'ai fait pour l'organisation du nouveau ministère, qu'elle a bien voulu me confier.

La commission que nous avons réunie, d'accord avec les ministres de la Guerre et de la Marine, a terminé son travail : tout a été réglé et le travail est prêt à vous être soumis pour l'exécution de votre décret. Une seule question n'a pu être décidée et retient encore l'envoi de ce travail : c'est celle de l'infanterie et de l'artillerie de marine employées comme troupes coloniales. Je n'ai qu'à me louer du maréchal Vaillant (1) ; tout a été facile avec lui ; nous avons écrit une dépêche signée par nous deux au gouverneur général de l'Algérie, pour lui expliquer sa position et définir la marche des affaires. Chez l'amiral Hamelin (2), je le dis à regret, j'ai trouvé une mauvaise humeur mal déguisée. Il n'a voulu rien entendre, se prêter à aucun arrangement. Je lui ai proposé de nommer d'un commun accord une commission qui examinerait la question d'infanterie de marine qui nous sépare. Il n'a voulu ni du maréchal Magnan, ni du maréchal Randon, ni de M. Rouher pour la présider. Nous en avons parlé dans le dernier conseil des ministres sans lui faire faire un pas.

Il ne nous reste plus qu'à prier l'Empereur de renvoyer cette question d'attributions à la section de la Guerre, Marine, Algérie et Colonies, au Conseil d'État, qui vous soumettra un avis. Je suis tellement certain d'avoir raison que je ne demande

(1) Ministre de la Guerre.
(2) Ministre de la Marine.

que l'étude de cette question, qui se réduit à ceci : les troupes de terre qui sont à la marine ne le sont que pour le service des colonies; elles ont été formées dans ce but en 1838; elles ne font pas le service à bord des bâtiments; ce sont des régiments coloniaux : comme tels, ils doivent être sous les ordres du ministre des Colonies ou de celui de la Guerre; ils ne peuvent pas rester à la Marine. Il y a déjà assez de points de contact fâcheux pour le bien du service entre la marine et les colonies, sans y ajouter celui-là, qui, je le crains, serait insurmontable. Dans la pratique, je prévois de bien grosses difficultés entre l'amiral Hamelin et moi. De mon côté, je suis décidé à rester toujours dans le droit et la modération; mais les deux services de la marine et des colonies sont difficiles à disjoindre, et je vous prie, Sire, de me donner vos ordres pour que le Conseil d'État soit saisi de notre conflit.

Je n'ai qu'à me louer du général Daumas (1). Je crois cependant qu'il ne pourra conserver sa position : il ne le désire même pas. Nous sommes trop de chefs pour l'Algérie : le gouverneur, le général Daumas et moi; cela ne peut marcher. J'aurai à soumettre le choix d'un nouveau directeur à l'Empereur et je m'en occupe. Jusque-là, le général fait le service et me prête tout son concours. Quand il quittera sa position, il désirerait beaucoup être nommé aide de camp de l'Empereur. Je l'appuie.

M. Fould doit avoir envoyé, Sire, un décret pour nommer M. de Chancourtois secrétaire de mes commandements. Je le chargerai de mon cabinet. C'est un ingénieur des mines, fort distingué, suppléant des cours de géologie de M. Élie de Beaumont, qui a été avec moi à l'Exposition et dans mon voyage dans le Nord (2).

Ci-joint un décret pour faire passer dans mon ministère les crédits ouverts à la Guerre et à la Marine et qui me reviennent.

On travaille à l'installation du ministère au Palais-Royal. Ce sera, malgré toute mon activité, un peu long et le service souffrira tant que l'installation matérielle ne sera pas terminée.

Je me suis occupé de votre projet de brochure sur la Turquie (3). J'ai pensé à M. Peyrat, ancien rédacteur en chef de

(1) Directeur des affaires de l'Algérie au ministère de la Guerre.

(2) En 1856, le prince Napoléon avait fait un voyage dans les mers du Nord.

(3) C'est la brochure dont il est question dans les lettres du prince (novembre

la Presse. Sans l'avoir vu, je me suis assuré qu'il ferait dans le sens et le but désirés une brochure signée par lui. Il est très capable, écrit bien et connaît la question.

Désirez-vous que je donne suite à ce projet qui pourrait être exécuté promptement?

Combien faudrait-il donner à M. Peyrat?

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Plombières, le 6 juillet 1858.

Mon cher Napoléon, je suis bien heureux des bonnes dispositions que tu manifestes pour tes nouvelles fonctions et je ne doute pas que tu ne réussisses. Mais je te recommande surtout de ne pas t'attacher dès l'abord aux questions d'attributions. Tu peux être sûr que si la pratique me prouve qu'il faut t'en donner davantage pour le bien du service, je n'hésiterai pas à le faire. La question des troupes de marine est si claire à mes yeux que j'ai écrit au ministre de la Marine, pour lui dire que je ne consentirais pas à ce qu'elles fussent détachées de son ministère. Il y a bien des raisons pour cela et une des plus fortes à mes yeux consiste dans la désunion que cette mesure apporterait dans les troupes qui doivent agir de concert avec la flotte.

Je suis complètement de ton avis. Tu ne peux conserver Daumas, mais il ne me convient nullement comme aide de camp.

J'ai donné des ordres pour la prompte installation de ton ministère.

Je ne demande pas mieux que d'accorder les croix que Rouher m'a demandées pour ton voyage.

J'approuve fort le projet de brochure, mais je préfère qu'elle porte le nom de l'auteur, car je ne veux pas en être responsable. Je donnerai à P... ce qu'il demandera si la brochure est bonne. Celle qui vient de paraître sur les principautés est écrite de main de maître. Sais-tu qui l'a faite?

Je trouve ta circulaire très bien faite.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

1857) et de l'Empereur (11 novembre 1857). Peyrat était alors rédacteur à *la Presse* où il s'occupait spécialement de la politique extérieure et des questions religieuses. La brochure parut sans nom d'auteur, sous le titre : *la Turquie devant l'Europe*.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, le 11 août 1858.

Sire,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté copie d'une lettre du maréchal Randon, qui m'informe qu'il a donné directement sa démission à Votre Majesté, ainsi que copie de ma réponse.

Le maréchal, en agissant ainsi, a tenu une conduite que Votre Majesté appréciera.

Les motifs qu'allègue le maréchal ne sont pas exacts : j'ai toujours eu pour lui les plus grands égards, la plus grande bienveillance et la plus entière confiance. C'est moi qui ai prié Votre Majesté de le faire venir. J'ai eu de très longues conversations avec lui sur toutes les questions importantes de l'Algérie. Je l'ai prié de me résumer, sur chacune de ces questions, son opinion par écrit, me réservant de l'étudier avec le plus grand soin. A la suite de nos conversations, il en est résulté qu'il y avait trois partis à prendre :

Ou la suppression du gouverneur général et son remplacement par un commandant supérieur de l'armée ;

Ou l'augmentation notable de ses pouvoirs, avec une centralisation complète à Alger;

Ou enfin le maintien provisoire du *statu quo*, en réservant les modifications, après que l'expérience aurait prononcé.

A la suite de ce que Votre Majesté m'a dit, en prenant congé d'elle à Saint-Cloud, j'ai fait venir le maréchal pour lui dire que l'Empereur adoptait le troisième parti, que vous désiriez qu'il restât gouverneur général, avec sa situation actuelle, et que je l'engageais à retourner le plus tôt possible en Algérie.

J'ai accompagné cette communication des paroles les plus louangeuses et les plus bienveillantes, lui disant notamment que, s'il devait y avoir un gouverneur général, personne ne saurait m'être plus agréable que lui.

Le maréchal, semblant accepter ce que je lui disais, m'avait assuré qu'il allait partir. Il y a quelques jours, je fus fort étonné de recevoir une lettre assez peu claire et sans conclusion, par laquelle il m'indiquait cependant le désir que tous les services publics fussent réunis sous sa direction en Algérie, que les fonctionnaires de tout ordre ne correspondissent avec moi que par son intermédiaire; que le budget municipal et

local, se montant à plus de 10 millions, fût à sa disposition.

Je lui ai fait répondre verbalement par le colonel de Franconière, mon premier aide de camp et son ami intime, que ses prétentions ne me paraissaient pas admissibles, que, du reste, je ne pourrais que les soumettre à l'Empereur, alors que le travail d'ensemble sur l'organisation du Gouvernement de l'Afrique vous serait soumis; je lui fis dire de nouveau que, pour le moment, tout devait rester en l'état, puisque telle avait été votre décision.

Hier, enfin, j'ai reçu la lettre que je vous envoie : le maréchal ne m'a pas fait autrement part de sa décision. Il est venu chez moi s'inscrire, sans vouloir entrer dans mon cabinet, et je viens d'apprendre qu'il a quitté Paris hier soir. J'ai peine à m'expliquer une semblable conduite. J'espère que vous approuverez, Sire, ma réponse.

J'ose insister près de Votre Majesté pour que la démission du maréchal soit acceptée. Le général Renault pourra continuer à faire l'intérim jusqu'à votre retour, époque à laquelle l'Empereur, après avoir examiné mes propositions, voudra bien me faire connaître sa volonté.

Profitant de l'autorisation que vous avez bien voulu me donner, je compte partir demain, 12, pour passer huit jours en Suisse. Je serai à Paris le 20.

Ainsi que l'ont fait plusieurs ministres, les affaires courantes seront expédiées par mes directeurs et je ne laisse pas d'intérimaire pour un temps aussi court.

J'ai laissé à mon cabinet les instructions nécessaires pour me faire parvenir les ordres de l'Empereur, s'il m'en envoie. Je tiendrais beaucoup à ce que sa réponse au maréchal lui fût envoyée par mon intermédiaire.

Nous avons été fort heureux d'apprendre l'heureux voyage de l'Empereur et de l'Impératrice (1). J'espère qu'il ne les fatiguera pas trop.

Veuillez recevoir, Sire, etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Biarritz, le 12 septembre 1858.

Mon cher cousin, j'ai réfléchi mûrement à la proposition

(1) Voyage à Cherbourg, pour y rencontrer la reine d'Angleterre.

que tu me fais pour la préfecture d'Alger et sans avoir de prévention contre la personne dont tu me parles, je crois vraiment qu'actuellement sa nomination ferait un très mauvais [effet]. Quand déjà tu auras pu faire quelque bien en Algérie et que ton administration aura pu être jugée, il me sera peut-être possible d'utiliser les facultés de M. de G... Mais avant cela cette nomination aurait de graves inconvénients. Les personnes qui te sont hostiles disaient toujours, avant ta nouvelle position, que si l'on te donnait du pouvoir, cela ne serait qu'au profit de Girardin et de Bixio (1). Il ne faut pas leur donner raison...

C'est vrai que le choix est difficile à faire, mais, parmi les préfets il y a des hommes distingués qu'on pourrait prendre.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

VI. — L'ITALIE. LE MARIAGE DU PRINCE

Une récente publication, parue dans la *Revue des Deux Mondes* (2), a fait connaître la correspondance du roi Victor-Emmanuel, du prince Napoléon et du comte de Cavour sur la préparation et les suites de la guerre d'Italie. C'est pourquoi nous croyons inutile de retracer ici l'historique de ces négociations. Nous nous contenterons de donner, avec de très brefs commentaires, les lettres de l'Empereur et du prince Napoléon qui sont relatives à ces événements.

Après ses fameuses conversations avec M. de Cavour, à Plombières, (21 juillet 1858), Napoléon III, bien résolu à libérer un jour ou l'autre l'Italie du joug autrichien, voulut, avant tout, s'assurer, sinon du concours effectif, du moins de l'appui moral et de la bienveillance de la Russie. Cette question ne pouvait se traiter officiellement. Aussi, au mois de septembre 1858, convoqua-t-il, à Biarritz, le prince Napoléon et le chargea-t-il d'aller immédiatement à Varsovie, où se trouvait alors l'empereur Alexandre. Cette négociation devait rester strictement secrète : pour expliquer à tout le monde, même aux ministres, qui auraient été hostiles à ce projet, le voyage du prince, on prétexta une visite de politesse au Tsar, en souvenir de l'entrevue que les deux empereurs avaient eue à Stuttgart, l'année précédente à la même époque.

Dans un rapide voyage à Varsovie, le prince remplit avec beaucoup

(1) Émile de Girardin et Jacques-Alexandre Bixio, l'un et l'autre d'opinions très avancées, étaient liés avec le prince Napoléon.

(2) Numéros des 1er janvier, 1er et 15 février, 15 mars 1923.

de tact et d'habileté sa délicate mission. Son cousin, auquel il revint en rendre compte, s'en montra très satisfait. D'importants résultats étaient en perspective.

Une négociation, très secrète encore, était ainsi amorcée. Il s'agissait de la continuer, toujours avec la plus grande discrétion. Le prince ne pouvait retourner en Russie sans risquer d'éveiller l'attention. Aussi devenait-il indispensable d'envoyer à Saint-Pétersbourg un homme de toute confiance. L'Empereur ne savait qui désigner, quand le prince Napoléon lui proposa le capitaine de vaisseau La Roncière Le Noury, qui avait commandé le navire la *Reine Hortense*, sur lequel le prince avait accompli, en 1856, son expédition scientifique dans les mers du Nord. Ce choix parut excellent à l'Empereur, qui écrivit à son cousin :

Dimanche, 31 octobre 1858.

Mon cher Napoléon, je suis charmé de la *trouvaille*. Arrange les choses de manière à ce qu'il parte bientôt. Tu pourrais me l'amener demain matin.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

La Roncière partit et se heurta à des difficultés auxquelles on ne s'attendait pas tout d'abord. Il dut revenir en France et l'Empereur l'envoya une seconde fois en Russie, muni de nouvelles instructions, porteur cette fois d'une lettre pour le Tsar.

L'Empereur au prince Napoléon

Jeudi, 23 décembre 1858.

Mon cher Napoléon, je t'envoie la lettre pour l'empereur Alexandre. Lis-la, cachète-la et donne-la à La Roncière. Dis lui aussi que, si le traité est signé, je désire que la date n'y soit pas mise, afin que nous ne le publiions d'un commun accord qu'au moment des événements. Si tu avais quelques observations à me faire, viens ce soir à six heures.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 30 décembre 1858.

Mon cher cousin, je ne comprends rien à ce qui se passe. Tu m'as servi jusqu'ici avec dévouement et intelligence d'intermédiaire vis à vis de l'empereur de Russie. Je te charge d'écrire

en mon nom, je t'autorise à avoir un chiffre avec La Roncière, et puis, lorsque je te donne l'ordre de modifier les instructions, tu t'y refuses !

Cela veut dire que tu ne serviras qu'autant que cela te conviendra. Je t'avoue que cet exemple me peine beaucoup, car quelle confiance puis-je avoir en toi dans l'avenir si, te donnant un ordre, je ne suis pas sûr qu'il sera exécuté? Mais je ne continue pas les observations que cet incident m'inspire et je me borne à te prier de remettre au comte Walewski ton chiffre, puisque ce chiffre dans tes mains ne devait servir à tes communications *qu'autant que cela te conviendrait.*

Il y a quelque chose qui me désole, c'est que je vois par expérience qu'il y a des personnes pour lesquelles une grande cause, un grand but disparaissent dès qu'elles croient leur amour-propre blessé.

J'espère encore qu'il n'en est pas ainsi pour toi et j'attends avec impatience toutes les explications que tu pourras me donner.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Ce léger malentendu n'eut pas de suite. La Roncière s'acquitta fort bien de sa mission, et un traité de bienveillante neutralité et d'assistance diplomatique fut signé par les deux souverains.

Un mois auparavant, tandis que les événements se préparaient ainsi dans l'ombre, *la Presse* avait publié, dans son numéro du 23 novembre, un article hostile à l'Autriche, dans lequel Guéroult parlait clairement de la lutte qui ne pouvait manquer d'éclater entre ce pays et le Piémont. De même, le 27 novembre, *le Siècle* exposait les avantages que présenterait, pour l'équilibre européen, « l'existence d'un grand État qui se nommerait l'Italie. »

C'était aller trop vite en besogne. L'Empereur demanda à son cousin d'user de son influence personnelle sur certains journaux pour leur conseiller plus de discrétion.

L'Empereur au prince Napoléon

27 novembre 1858.

Mon cher Napoléon, j'ai reçu ta lettre et je crois facilement ce que tu me dis pour ce qui a rapport à toi. Ce que je regrette, c'est l'article de *la Presse* et du *Siècle*, car, si cela continue, nous serons obligés à une réfutation désagréable. Quant aux

hommes, il ne faut pas les juger trop sévèrement. Il y a tant de gens qui ne nagent que lorsqu'on les jette à l'eau (1)! Mais si tu as de l'influence sur la presse, conseille-leur de ne point emboucher la trompette lorsqu'on ne veut pas marcher. Je verrai ce que je pourrai faire pour M. de [nom illisible].

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Je ne suis pas étonné du retard du voyageur (2).

La presse de Paris n'était pas la seule à lever prématurément un coin du voile sous lequel il convenait de cacher des affaires qui n'étaient pas encore au point. A Turin, on se montrait d'une impatience dangereuse, qu'expliquaient les bonnes dispositions des Tuileries. Le roi Victor-Emmanuel II, lors des réceptions du jour de l'an, après s'être observé pendant presque toute la cérémonie, s'était laissé entraîner, à la fin, à des imprudences de langage. L'Empereur en redoutait de nouvelles dans le discours que le Roi devait prononcer, le 10 janvier, pour l'ouverture du Parlement, et dont le texte cependant lui avait été communiqué. Bien qu'en principe la guerre avec l'Autriche fût résolue dans l'esprit de M. de Cavour et acceptée dans celui de l'Empereur, la France ne pouvait intervenir que si le Piémont était attaqué. Contrairement à ce qu'ont dit certains historiens (3), le traité secret qui lia le sort des deux pays ne fut signé que dans le courant du mois de janvier 1859, mais Napoléon III sentait l'impérieuse nécessité de mettre de son côté l'opinion publique, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour justifier l'intervention armée de la France, il fallait à tout prix que l'Autriche fût l'agresseur, le Piémont la victime. C'est pourquoi il importait de modérer les ardeurs de notre futur allié.

L'Empereur au prince Napoléon

Vendredi, 7 janvier 1859.

Mon cher cousin, pourrais-tu venir causer ce soir avec moi dans mon appartement en bas? Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

(1) Sur la lettre de l'Empereur, en face de ces mots, le prince Napoléon a écrit au crayon : « Préparation de la guerre d'Italie que le P [rince] seul savait et contrecarrée par les ministres dont il se plaignait. »

(2) Il s'agit de La Roncière.

(3) Dans *l'Empire libéral* (tome III, p. 527), Émile Ollivier croit que le traité secret d'alliance entre la France et le Piémont fut réellement signé le 10 dé-

L'Empereur au prince Napoléon

Le 7 janvier 1859.

Mon cher Napoléon, je te prie de faire venir M. Nigra (1) et de lui dire qu'il écrive sérieusement à Turin afin qu'on agisse avec plus de mesure. Rien ne réussit sans suite et sans méthode. Le Piémont veut de l'argent, eh bien ! il ne peut l'obtenir qu'en cachant autant que possible ses projets. Il veut l'appui de la France et il ne peut l'obtenir qu'en se donnant raison devant l'opinion publique. Or, je suis désolé des correspondances qui vont de Turin dans toutes les parties de l'Europe. Partout on dit : le Piémont, sûr de l'appui de la France, cherche un prétexte quelconque pour commencer la guerre. Il faut absolument qu'on soit plus prudent à Turin et si, par parenthèse, le discours du Roi est belliqueux, il sera impossible de faire l'emprunt.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Rien de Saint-Pétersbourg.

Le 13 janvier 1859, le prince Napoléon partait pour Turin, accompagné de différents officiers de son état-major et du général Niel, fort en crédit auprès de l'Empereur. L'objet de ce voyage ne fit de doute pour personne : depuis quelque temps, on parlait du mariage du prince avec la princesse Clotilde (2). Si on ignorait encore qu'il avait été décidé, en principe, au mois de juillet précédent, après les conversations de Plombières, on prévoyait cet événement. On ne fut aucunement surpris quand les journaux annoncèrent successivement le départ du prince, son arrivée à Turin, la réception cordiale dont il fut l'objet, ses fiançailles officielles et enfin son mariage, qui fut célébré le 30 janvier.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 15 janvier 1859.

Mon cher cousin, j'espère que tu seras arrivé en bonne

cembre 1858. En nous fondant sur la lettre ci-après de l'Empereur, du 26 janvier 1859, nous croyons pouvoir affirmer qu'il fut antidaté et ne fut conclu définitivement qu'au mois de janvier 1859, pendant que le prince Napoléon était à Turin.

(1) Nous croyons inutile de rappeler le rôle important joué par le chevalier Nigra, dans les négociations qui préparèrent la guerre d'Italie.

(2) Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née le 2 mars 1843, fille du roi Victor-Emmanuel II et de l'archiduchesse Adélaïde d'Autriche.

santé à Turin. Je ne t'écris qu'un mot pour te dire que j'ai oublié de te recommander de ne prendre aucun engagement pour les décorations de la Légion d'honneur, parce que le mariage sera une occasion d'en donner un assez grand nombre. La Roncière arrive demain. Le ministre anglais a écrit à son ministre à Paris une dépêche bien mauvaise sur le discours du Roi.

Bien des amitiés à tout le monde. Crois à ma sincère affection.

NAPOLÉON.

Paris, le 19 janvier 1859.

Mon cher Napoléon,

J'attends avec impatience des détails de ton séjour à Turin. J'espère que le courrier arrivera ce soir. Je t'envoie toutes les lettres et demandes officielles. Quant au grand cordon pour le prince de Carignan (1), ainsi que je te l'ai écrit, il faut conserver cela pour le jour du mariage, sans quoi je n'aurai plus rien à lui donner.

Ici, les craintes sont calmées, mais je suis toujours mécontent des journaux. Les uns disent beaucoup trop et les autres pas assez.

La Roncière a très bien rempli sa mission. On a tout ce qu'on pouvait espérer. L'Empereur lui a dit en partant qu'il me donnait sa parole d'honneur de faire tout ce qu'il pourrait en ma faveur, mais qu'il fallait le laisser juge des moyens et du temps.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Impératrice prétend qu'il est d'usage de donner une bague dès les fiançailles, et, comme elle pense que tu n'en as pas, elle t'en envoie une.

L'Empereur au prince Napoléon à Turin

Télégramme chiffré.

Paris, 23 janvier 1859.

J'ai reçu le programme. Je l'approuve, mais tout le monde est frappé des inconvénients d'un mariage si précipité. Il faut au moins gagner huit jours, afin qu'on ait le temps de faire des

(1) Eugène-Emmanuel de Savoie-Villefranche, prince de Carignan (1816-1888).

préparatifs convenables. Une telle précipitation donnerait lieu à une foule de commentaires et dangers.

L'esprit public veut mêler le mariage à la guerre; il faut à tout prix, dans l'intérêt des deux pays, gagner du temps pour la guerre, si cela est possible. De Pétersbourg comme de Londres on écrit dans le même sens. Je voudrais que le contrat de mariage fût remis au moins à 6... Je tiens surtout à savoir si le Piémont est obligé de faire la guerre cette année.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Télégramme en partie chiffré.

Turin, lundi 24 janvier 1859, 2 heures du matin.

Reçu en rentrant du théâtre dépêche de Votre Majesté du 23, à 9 heures 35 du soir. Les bans ont été publiés à l'église cathédrale, aujourd'hui, après la messe, où nous avons été en cérémonie, et le mariage annoncé pour dimanche prochain. Le Roi, croyant tout arrangé et voyant l'impatience que le général Niel, le prince de la Tour d'Auvergne (1) et moi mettions pour la négociation du mariage, est allé au-devant de nos vœux en pressant la conclusion. Les instructions de l'Empereur portent de presser le mariage autant que possible. Dès notre arrivée, deux partis se présentaient : mariage en personne ou par procuration. En personne, cela dégageait le mariage de la question politique. Le comte Cavour était pour l'ajournement et le mariage par procuration. Mais mon séjour prolongé dans le palais est une grande gêne pour le Roi, et ma présence ici une excitation politique. On tombait dans les inconvénients que l'Empereur veut éviter. Quelques embarras dans les préparatifs ne sont pas à balancer avec des intérêts si graves. Le Roi désirant séjourner un jour à Gênes, notre arrivée à Paris serait remise au 3.

Que l'Empereur soit sans inquiétude. La note envoyée hier soir par courrier et les traités qui seront envoyés aujourd'hui par un officier ne posent que des principes sans époque. Trois mois de calme sont assurés et l'occasion reste entre vos mains, à moins d'attaque peu probable et injustifiable de l'Autriche.

L'ajournement serait déplorable. Le Roi et la princesse

(1) Ministre plénipotentiaire de France à Turin.

seraient mécontents, moi taxé de légèreté et l'Empereur d'indécision. Dans l'état de la question, je supplie l'Empereur de me permettre d'exécuter le programme. Ajourner serait tout compromettre. Que l'Empereur ait confiance en nous, qui sommes prudents, mais voulons réussir.

Prière de répondre dans la matinée avant que je revoie le Roi. Suis dans une grande anxiété.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Mon cher cousin, je te renvoie la minute de la circulaire de M. de Cavour (2). Je la trouve très bien. Fould pense qu'on devrait faire un emprunt comme celui que nous avons fait, par souscription nationale. Il y aurait peut-être plus de chances pour que cela réussisse.

Envoie-moi par le télégraphe les noms des personnes que tu proposes pour les décorations.

Niel me parle d'une conversation qu'il a eue avec le Roi sur l'époque. Tout dépend de la mise *en scène*, c'est-à-dire de la légitimité des motifs. Dans tous les cas, il faut du repos aujourd'hui pour quelque temps, car la question est très mal emmanchée, et l'opinion publique en Europe se monte toujours davantage contre moi et surtout contre toi, parce que l'on croit que nous voulons la guerre.

Walewski (3) n'est pas responsable de toutes les bêtises que l'on met dans les journaux. Je te prie de ne pas prendre en grippe les gens qui me servent Nous n'avons pas besoin de nous créer des difficultés inutiles.

Je suis bien heureux de tout ce que tu me dis de bon et je compte toujours sur ton jugement et ton amitié. Crois à ma sincère affection.

NAPOLÉON.

(1) Cette lettre n'est pas datée. Elle a dû être écrite le 25 janvier, car le prince l'a reçue à Turin le 27.

(2) Circulaire relative à un emprunt.

(3) Ministre des Affaires étrangères.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, 26 janvier 1859.

Mon cher Napoléon,

T'ayant toujours écrit par le télégraphe et à la hâte, je n'ai pas eu le temps de te féliciter sur l'heureuse issue de ton voyage à Turin, et de te remercier de l'habileté que tu as déployée dans toutes les transactions dont je t'avais chargé. Tout le monde se plaît à vanter les charmes et l'esprit de ta future compagne. Cela nous rend très heureux et j'espère que cette union fera ton bonheur et aura sur ton avenir une heureuse influence. Je te renvoie aujourd'hui les traités (1) signés par moi, tu me rapporteras ceux signés par le Roi. Il n'y a d'autre changement qu'interversion d'une phrase, ce qui fait un meilleur effet, sans rien changer au sens général. Mais ce à quoi j'ai tenu surtout, cela a été antidater la convention, afin de ne pas donner gain de cause à ceux qui répètent partout que ton mariage est un marché et qu'il n'a pu s'obtenir qu'à condition d'un traité.

Quant à la question en elle-même, je répéterai toujours la même chose. Il faut redoubler de soins pour que l'Europe nous donne raison. Les indiscrétions ont été telles que je reçois, de Rome et d'Autriche, des nouvelles qui disent que, le duc de Modène sachant que le Piémont veut susciter une insurrection dans ses États, il s'est entendu avec l'Autriche et la Toscane pour se réfugier, le cas échéant, avec ses troupes en Toscane et en appeler aux grandes Puissances. — La difficulté principale est donc toujours la même et je la formule en quelques mots : si le Piémont a l'air de chercher à l'Autriche une mauvaise querelle, si, de mon côté, j'ai l'air d'approuver sa conduite dans mon désir de la guerre, l'opinion publique, en France comme en Europe, m'abandonne et je risque d'avoir toute l'Europe sur les bras. Si, au contraire, le Piémont paraît être victime en revendiquant son droit, tout le monde, moi le soutenant, restera neutre. On m'approuvera. Qu'y a-t-il donc à faire?

(1) Il s'agissait du traité secret d'après lequel la France s'engageait, sous bénéfice de la cession de Nice et de la Savoie, à venir au secours du Piémont, dans le cas seulement où celui-ci serait attaqué, et d'une convention militaire qui en découlait, convention conclue à Turin entre les généraux Niel et La Marmora.

C'est de poser la question sur un fait de droit, incontestable, quelque petit qu'il soit. Si, par exemple, le Piémont (ayant fait ses préparatifs) *a le droit* de réclamer contre l'occupation et la fortification de Plaisance et qu'il pousse cette question à outrance, je crois qu'il se poserait peut-être sur le meilleur terrain possible. Enfin, c'est dans ce sens qu'il faut travailler. Je crains que les autres moyens soient *éventés* et que dès qu'on verra une insurrection à Massa Carrara, on va dire : « *Voici le complot qui se déroule!* » On m'a déjà envoyé de Florence des proclamations faites à Massa Carrara.

Enfin, voilà ce que je tenais à te dire, afin que tu puisses en causer bien à fond avec le Roi et le comte de Cavour.

Dis au Roi de ma part combien je suis sensible à son amitié et à ses bons procédés vis à vis de toi. Mon plus grand désir est de lui prouver qu'il peut compter sur moi comme sur son allié le plus fidèle et sur un ami véritable.

Crois à ma sincère et tendre amitié.

NAPOLÉON.

Je rouvre ma lettre pour te dire que l'Impératrice et nous tous nous pensons que ta femme sera horriblement fatiguée de venir tout droit de Marseille à Paris, que dans tous les cas, en partant à 6 heures du matin de Marseille, tu pourrais être à Fontainebleau à 11 heures du soir, y passer la nuit et venir à Paris vers 2 heures le lendemain.

ERNEST D'HAÚTERIVE.

(A suivre.)

LA MIRLITANTOUILLE

ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE

(1794-1800)

I

BOISHARDY

II[1]

Au delà du bourg de Gausson, au point où les premières futaies de la forêt de Lorges se dressent, cernant la plaine, un lieutenant de Boishardy guette dans la lande. L'endroit est désert; la maison la plus proche est une masure blottie contre la forêt. Il est tombé de la neige, et quand, en ces âpres lieux, les grands espaces sont givrés par l'hiver, les bois dépouillés qui ferment l'horizon semblent plus noirs et plus hostiles.

Humbert paraît, suivi de son aide de camp; l'officier royaliste vient à eux, salue, se présente « dans les termes les plus honnêtes, » prie les républicains de mettre pied à terre et d'avancer jusqu'à une portée de fusil : le chef est là, en pleins champs; on causera plus librement. A une centaine de pas, en effet, Boishardy attend; quand il voit Humbert s'approcher, il sort de sa ceinture son poignard qu'il lance dans les bruyères; Humbert déboucle son ceinturon, jette son sabre et les deux jeunes gens désarmés vont l'un vers l'autre.

Le premier mot de Boishardy est pour déplorer le conflit qui divise les Français « et les oblige à s'entretuer... » Humbert répond que « sa démarche a pour but de ramener des compa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

triotes fourvoyés; il vient à eux, les bras ouverts : repousseront-ils ses avances? » Également émus, ils se considèrent : pour la première fois, depuis vingt mois, un bleu et un chouan se trouvent face à face ailleurs que dans l'acharnement du combat et déjà les voilà séduits tous les deux : même âge, même bravoure, même amour de la France, — et si différents pourtant. Le contraste de leur origine et de leur éducation ajoute encore à l'étonnement de leur sympathie subite : l'un, fruste de ton et de manières, habitué au tutoiement démocratique, ravalant de son mieux le mot *citoyen* qui lui monte aux lèvres à chaque réplique, et s'efforçant, par savoir-vivre, de ne jamais répondre sans un solennel *Monsieurre Bòyarredy*; l'autre distingué, naturellement protocolaire, disant *général*, et poliment inattentif aux pataquès de son interlocuteur. D'ailleurs, tous deux, soldats dans l'âme, ne parlent-ils pas la même langue? La causerie, tout de suite, est familière, sans réticence; Humbert s'informe : — « Combien avez-vous d'hommes? — Aujourd'hui quatre cents, demain dix mille. — Parmi eux, beaucoup d'émigrés? — Les émigrés? Ce sont des lâches. Les chouans les méprisent et seraient les premiers à garder les côtes pour les empêcher de débarquer. — Qui donc informe si bien les royalistes des mouvements de l'armée républicaine? — Ils ont des amis dans tous les corps constitués et reçoivent d'eux, outre des avis, les gazettes et le Bulletin des Lois. — Les chouans savent donc que la République est partout victorieuse? — Ils le savent et ils s'en réjouissent; la défaite de l'Autriche les a ravis d'aise. — Alors, pourquoi ne pas se rallier au régime nouveau? — Ils le feraient pour la tranquillité du pays, si le Gouvernement était plus stable et plus tolérant; du reste ils ne sont pas les maîtres : leurs camarades ont horreur de la Révolution et ne pardonneraient pas la défection des chefs; cependant le système d'humanité, adopté depuis quatre mois par la République, est le plus sûr moyen d'apaiser les esprits. »

Il est certain que l'entretien fut sans contrainte, puisqu'il se prolongea jusqu'à la tombée du jour. Boishardy offrit l'hospitalité au républicain; très satisfaits l'un de l'autre et déjà camarades, ils allèrent souper à Plemy et y passèrent la nuit dans l'un des refuges du proscrit. Humbert reprit au matin le chemin de Moncontour. Dans l'après-midi du même jour, les habitants de la petite ville assistèrent à ce spectacle extraordinaire : sept

chouans armés, descendant du Mené, pénétrèrent dans le bourg et, marchant militairement, allèrent droit à la demeure du général; ils apportaient à celui-ci, de la part de Boishardy, un compliment amical :

Général, il ne faut entre nous que quelques instants pour apprécier l'avantage de nous connaître : c'est à ce titre que nous vous devons confiance, estime, amitié et que nous nous flattons de montrer les mêmes sentiments. Notre cause est celle de la France entière..

Un post-scriptum ajoutait, il est vrai, que Boishardy attendrait, pour traiter, « un Gouvernement que de vrais Français sont en droit d'exiger... ; » mais deux bouteilles de vin de Malaga accompagnaient cet élégant billet et amortissaient le fâcheux effet de la restriction. Alors advint cette chose inouïe : leur commission faite, les sept chouans de Boishardy entrèrent se réchauffer au poste des soldats de garde: on vit les faces brunes et maigres des grenadiers de la République, — si farouches sous le tricorne roussi, coiffé de travers, et le balai de crin rouge épanoui en panache, — s'éclairer d'un bon rire pour faire accueil aux « brigands, » — figures rasées, bouches minces, regards aux aguets; on vit les peaux de bique et les habits bleus se coudoyant sur les mêmes bancs et, dans la fumée des pipes fraternellement allumées, cocardes blanches et cocardes tricolores voisinant pacifiquement. Ceux qui ont discerné en cette belle histoire la ruse de deux ennemis s'embrassant pour gagner le temps de s'égorger d'un coup plus sûr, ignorent à quelles illusions se complaisent la franchise sans détour et la cordialité native des Français de tous les temps.

L'heureuse nouvelle fusa dans le pays avec l'instantanéité d'une détonation et causa une joie délirante : à la pente de tous les talus on voyait écrit dans la neige le nom de *Boishardy*. Puis, ainsi qu'il arrive dans les grands mouvements d'émotion populaire, sourdirent les faux bruits : on raconta que le chef royaliste « s'était rendu ; » suivant d'autres, « les bleus l'avaient amené de force à Moncontour. » De fait, il y parut, mais volontairement, pour offrir le 12 nivôse, en son vieux manoir de Bréhand, un souper au général Humbert et à trois de ses officiers; on répudiait ainsi le calendrier républicain : le 12 nivôse de l'an III coïncidait en effet avec le 1er janvier 1795, et l'on but ensemble à la nouvelle année. On trinqua aussi

entre Bleus et Chouans aux corps de garde, dans les cabarets et il en fut de même en bien des endroits. Le 6 janvier, ci-devant *jour des Rois*, des officiers de la République, voire des députés à la Convention, choquèrent leurs verres à « la santé » de la pacification naissante.

A ce moment-là, Cormatin parut. Depuis son débarquement, en septembre, très embarrassé de sa promotion imprévue, il s'était tenu discrètement à l'écart. Peut-être ne prenait-il pas au sérieux son aventure, à proprement parler invraisemblable. Puisaye, ayant enfin obtenu des frères de Louis XVI la ratification de tous ses actes et la confirmation des grades fantaisistes qu'il s'était attribués, avait aussitôt, de Londres, nommé Cormatin maréchal de camp, major général de l'armée catholique et royale et, par surcroît, chevalier de Saint-Louis; celui-ci, bien convaincu maintenant qu'il ne rêvait pas, dut chercher longtemps par quel coup d'éclat il justifierait un si mirobolant avancement. Et puis il lui fallut le temps de se pourvoir d'une garde-robe, appropriée à sa dignité. A présent que la détente s'accentuait, il jugea enfin sonnée l'heure de se produire et, dès le 30 décembre, il accourait au quartier général de Boishardy. Le lendemain, il voyait Humbert, l'éblouissait par sa faconde intarissable, traçait, sans désemparer, de sa plume facile, les termes d'un armistice qui commencerait le 3 janvier et se prolongerait jusqu'à nouvelles conventions, et se décidait à parcourir les provinces insurgées pour rallier à la pacification tous les chefs royalistes. Il passera dans le Maine et dans l'Anjou, poussera jusqu'en Vendée, ira trouver Charette dans le Bocage... Ce rôle impromptu qu'il s'adjuge, il le jouera désormais, — c'est justice de le reconnaître, — avec une ardeur, une ténacité, un aplomb, une adresse même parfaitement méritoires. Il lui faut l'agrément des conventionnels, et le voilà traînant Humbert qu'il fascine, courant à la recherche de Bollet; il le découvre à Saint-Brieuc, obtient de lui les laissez-passer nécessaires et l'autorisation d'emmener Humbert dans la tournée qu'il prépare. De Saint-Brieuc il roule vers Rennes, toujours accompagné du général républicain, et, dans la matinée du 11 janvier, il se présente au quartier général de Hoche; il est reçu, grâce à Humbert, car il importe de noter que le nom de Cormatin est encore tout à fait ignoré des généraux de

la République, des représentants du peuple et de la presque totalité des royalistes.

Hoche écouta Cormatin, qui parla durant cinq heures, — éloquemment, sans doute, et même avec émotion ; quand il en vint à exposer son désir de mettre fin à la guerre civile, il y mit tant d'impétuosité que ses yeux se remplirent de larmes. Bref, le jeune général en chef accorda son approbation. Cormatin et Humbert partent : à Vitré, à Laval, à Angers, à Ancenis, à Nantes, ils répandent des proclamations, se mettent en rapport avec les chefs de bandes royalistes : propagande trop rapide et souvent peu comprise ; pour mieux impressionner les populations, Cormatin a soigné sa tenue : suivant l'occasion, il ne néglige ni les bottes à revers, ni les plumes, ni les éperons, ni l'écharpe, ni le sabre, accessoires indispensables de son grade éminent ; ou bien, pour se donner l'allure d'un vrai chouan, il porte la veste de drap gris de fer à revers noirs, le Sacré-Cœur sur la poitrine, le chapelet passé à la boutonnière, un gilet de drap vert et de larges culottes à bandes de velours. S'il plaît généralement aux femmes, il étonne plutôt les rudes gars qui, depuis deux ans, se battent « pour leur Dieu et pour leur Roi, » effarés d'entendre cet inconnu, loquace comme un personnage de théâtre, assisté d'un général bleu, muet comme un figurant, les exhorter à déposer les armes et à rentrer paisiblement chez eux. — Les églises sont-elles rouvertes ? — Louis XVII est-il aux Tuileries ?... On est troublé, on soupçonne quelque piège, et Cormatin, sur son passage, fait moins de prosélytes que de mécontents.

Il y en a dans les deux camps : les fonctionnaires de tous rangs, les spéculateurs enrichis par l'acquisition de biens nationaux, les « patauds » qui, par peur ou fanatisme, se sont compromis dans la Terreur récente et répugnent à l'apaisement, prélude certain d'imminentes représailles. Les royalistes, particulièrement ceux qui, au cours de la chouannerie, ont conquis un grade, purement nominal, qu'on ne leur a pas marchandé, ceux aussi que la Révolution a spoliés, ne renonceront pas à la lutte, si désintéressés soient-ils, avant d'être assurés d'un dédommagement proportionné à leurs sacrifices. C'est pourquoi Cormatin dépense en pure perte son éloquence. Que vient-il prêcher la paix, cet homme qui n'a rien perdu et qu'on n'a vu combattre nulle part ? En vain, pour se parer d'un

opportun vernis de chouannerie, s'est-il affublé de deux surnoms, à la manière des batteurs de landes : le premier est *Théobald*; le second *Obéïssant*, sobriquet mal justifié, car tandis que de l'autre côté du Détroit, Puisaye prépare la guerre à outrance, arme des flottes, enrôle des régiments, embarque des équipements, des boulets, des canons, de la poudre, des balles et des fusils par milliers, lui, Cormatin, contremine ce chef qu'il remplace temporairement et s'érige en missionnaire de concorde et de réconciliation.

Au nombre des démocrates farouches qu'inquiètent ces tentatives d'apaisement, compte Besné, l'accusateur public du tribunal criminel des Côtes-du-Nord. Il suit les événements avec une tristesse indignée : la Convention, à son avis, se déconsidère : n'a-t-elle point pardonné aux brigands? Ne va-t-elle pas se montrer miséricordieuse envers les prêtres insermentés? Il en détient deux dans sa prison du chef-lieu, et le représentant Bollet estime qu'il serait politique de « les oublier. » Ne voilà-t-il pas que ces criminels vont bénéficier de l'amnistie! Pas d'indulgence! Besné désapprouve la mollesse des députés en mission; pour sa part, rien ne le fléchira. Son devoir est de juger sans délai et selon la rigueur des lois les ecclésiastiques réfractaires et il n'y faillira pas. Une admonestation sévère du Comité de Législation et la menace de perdre sa place calment tout de même son zèle intempestif. Il s'incline, mais « il s'ouvre de ses inquiétudes au Comité : » la République est « sans énergie; » un scélérat, nommé Boishardy, « se disant chef de division de l'armée catholique et royale... ose prétendre capituler avec elle! » — « Je crois, citoyens, qu'elle peut traiter avec les Puissances ennemies quand sa gloire et son intérêt n'en souffriront point... Mais un traître doit être puni avec les conspirateurs qu'il s'est associés pour multiplier ses forfaits. » Et Besné, amèrement, termine : — « Je supprime mille réflexions... » C'est cela surtout qu'il ne supporte pas : ce Boishardy, dont il a naguère obtenu la tête, soupe à présent avec les généraux de la République; il a repris possession de son château, vendu cependant « nationalement; » il y reçoit des royalistes avérés et devant ce scandale la justice a les bras liés! Mais Besné guette et ne perd pas l'espoir d'une revanche contre ce contumace qui s'est insolemment soustrait à l'échafaud.

Boishardy, en effet, depuis ses entrevues avec Humbert, était rentré dans son petit manoir de Bréhand, soit qu'une entente avec l'adjudicataire de ses biens lui en eût rendu la jouissance, soit que l'acquéreur, pris de panique à la tournure des événements, eût délibérément cédé la place. Le jeune chef royaliste vivait en quotidiennes relations avec sa jolie voisine, Joséphine de Kercadio, dont la mère était gardée en surveillance à Lamballe, et qui habitait la maison de la Ville-Louët, distante d'une demi-lieue à peine du château de Boishardy. Mlle de Kercadio avait à son service une fille de chambre, Marie-Anne Le Roy, et un jardinier, homme de confiance, Jean Le Mée : mais elle passait la plupart de ses journées au Boishardy où l'existence était plus animée et plus distrayante que dans la solitude de la Ville-Louët. Malgré la suspension d'armes, le château de Boishardy gardait, en effet, l'animation d'un quartier général : une assez forte garnison, composée de chouans et de déserteurs, cantonnait dans les dépendances, et il était rare que le châtelain ne reçût nombreuse compagnie. D'abord il logeait habituellement chez lui ses aides de camp, de Jouette, Chabron de Solilhac, le chevalier de Chantreau de la Jouberderie et d'autres, tous jeunes, aventureux et gais compagnons; en outre, les émigrés qui débarquaient de Jersey et faisaient route vers le Morbihan, ne manquaient pas de s'arrêter au Boishardy, poste important de la ligne de correspondance et devenu l'un des principaux centres de la conjuration bretonne. Ces arrivants apportaient les nouvelles de l'émigration, les bruits de Londres et surtout des faux assignats qui, eux parvenaient en masse, par ballots, par caisses, par tonneaux Toute expédition de munitions ou d'équipements était accompagnée d'un gros paquet de ce papier-monnaie; dans une lettre saisie sur un émissaire débarqué à la côte, lettre qui se retrouve, déchirée en deux morceaux, aux Archives de la Guerre, on lit : — « Vous recevrez dix millions cette fois et, à chaque occasion, encore davantage... » La manufacture de Puisaye travaillait à plein rendement. On ne manquait donc de rien au Boishardy en ce début de 1795; on y menait joyeuse vie. Besné, qui se méfiait de quelque chose, écrivait : — « Les domestiques de la Kercadio viennent à Saint-Brieuc vider les boutiques... » Les proscrits, qui, depuis des mois ou des années, n'avaient pas vécu en France, trouvaient une agréable étape

en ce logis breton, placé sous la sauvegarde de toutes les autorités de la République et qu'égayait la présence de la charmante hôtesse de Boishardy.

L'aimait-elle? Ardente royaliste, brave, aventureuse, d'esprit romanesque, il est hors de doute qu'elle considérait comme un héros ce maître adoré de tout le pays et dont le prestige s'augmentait, aux yeux de la jeune fille, des dangers sans nombre qu'il avait bravés. Mêlée à sa vie de hasards, elle savait les dévouements qu'il suscitait et elle se rappelait aussi que, toute fillette, il l'avait prise sous sa protection. De l'enthousiasme à l'amour la distance est courte. D'ailleurs on possède, tracé de la main même de Mlle de Kercadio, l'aveu sans détour de ses sentiments : c'est un billet d'elle, adressé à Boishardy et qui fut découvert en des circonstances dont on lira bientôt le récit :

Est-il possible, mon cher petit époux, que je sois assez malheureuse pour être loin de toi, de toi qui fais tout mon bonheur? De quelque manière que les choses se tournent, je veux être avec toi. Oh! si tu m'aimais autant que je t'adore, il n'y aurait jamais eu de couple si heureux que nous, car tous les malheurs qui pourraient m'arriver me seraient indifférents, pourvu que je te sache bien portant et que tu aimes celle qui n'est heureuse qu'avec toi. Si tu changeais de sentiments à mon égard, je crois que je serais assez courageuse pour m'ôter une vie qui m'est importune loin de toi, les fois que tu m'as dis que tu n'avais pas un instant pour m'écrire. Oh! quand on aime comme moi, on trouve toujours un instant pour dire à sa femme qu'on l'aime. Quand tu sacrifierais un demi-quart d'heure par semaine à la pauvre Fifine qui croit que ça ne devrait pas trop te coûter!

On a tiré argument de ce tendre billet pour décider que Joséphine de Kercadio avait été la maîtresse, voire l'épouse de Boishardy. Il apparaît, au contraire, que c'est là style de très jeune fille s'épanchant avec l'exubérance de la naïveté. On peut croire que Mlle de Kercadio et Boishardy s'étaient fiancés; qu'ils se traitaient préventivement, en leurs badinages amoureux, de *mari* et de *femme*, d'où cette expression qui vient sous la plume de la *pauvre Fine* parce qu'elle en conçoit une grande fierté. Telle était la réalité, en dépit des suppositions malveillantes et des médisances : Boishardy allait épouser son amie et le trousseau était commandé chez la veuve Saint-Marc, à

Rennes. Trousseau d'une richesse et d'une élégance mal adaptées à la vie errante dans les bruyères du Mené ou les forêts du Penthièvre : — « 16 aunes de moëre de soie chinée et satinée pour robe et jupe ; — 6 aunes de pékin blanc satiné pour une seconde jupe ; » — la robe de mariage, sans doute. — « 5 aunes de taffetas blanc pour jupe de dessous ; — un pierrot de batiste brodé en couleurs ; — un manchon d'ourson doré ; » et des gants de peau rose brodés ou peints, et des gants chamois, et d'autres « amadis ; » et puis encore six pots de pommade fine à odeur ; 6 livres de poudre parfumée ; 25 livres de poudre ordinaire... Pour Boishardy : « 5 aunes de drap de Louviers de différentes teintes pour 3 habits ; — un gilet de casimir brodé de guirlandes de roses avec revers à trois pointes ; — un autre à bouquets détachés ; un autre écarlate, brodé en guirlande ; des parures de boutons d'acier, des boucles, des jarretières... » Il y en avait en tout pour 2 500 livres en numéraire, — près des 10 000 livres en assignats.

Quand, le 12 janvier, l'avis parvint au Boishardy que les caisses contenant ces merveilles étaient arrivées chez la citoyenne Le Landais, à Saint-Brieuc, Mlle de Kercadio envoya sa femme de chambre, Marie-Anne Le Roy, et son jardinier Le Mée pour en prendre livraison ; ils étaient munis d'un gros paquet d'assignats tout neufs, si neufs que la commerçante eut méfiance et, avant de donner quittance, les porta chez le receveur du district afin qu'il les vérifiât. Les assignats étaient faux ! La femme de chambre et le jardinier sont conduits au bureau municipal où Besné triomphant les interroge ; il apprend que les marchandises « sont destinées aux noces de la fille Kercadio : » c'est elle qui a remis à ses domestiques la somme en papier-monnaie nécessaires au paiement. Besné fait emprisonner le jardinier et la servante et court enfermer les assignats dans le tiroir de son bureau au Palais de Justice. Même il prend la précaution, — « car je vois à tout, » écrit-il, — de placer pour la nuit deux sentinelles à la porte de son cabinet ; il craint que Boishardy, dont il connaît par expérience le caractère entreprenant, ne lui ravisse cette redoutable pièce à conviction. Maintenant Besné tient sa revanche : la loi punit de mort le propagateur de faux assignats ; il n'a pas eu la tête de Boishardy : il aura celle de « la Kercadio. »

La lutte fut épique : le 13 janvier, dès sept heures du matin,

cent hommes du 60e régiment d'infanterie quittent Lamballe sous le commandement du citoyen Dubreuil, assisté de deux délégués du comité de surveillance munis d'un ordre de perquisition. On arrive à la Ville-Louët vers neuf heures; la maison est cernée; la demoiselle Kercadio s'enfuit dans le jardin; les soldats la saisissent et arrêtent aussi un homme qui se sauve dans un champ voisin : on le somme de décliner ses nom et qualités : il sort de sa poche un sauf-conduit : — « *laissez passer librement le citoyen Chantreau, voyageant pour ses affaires...* Signé : Humbert, *général de brigade.* » Il n'y a qu'à s'incliner; quant à la citoyenne Kercadio, on l'invite à présenter ses poches et à ouvrir ses armoires; elle obéit, frémissante : on trouve sur elle une liasse d'assignats qu'on enveloppe et qu'on cachète; mais elle refuse d'apposer sur ce paquet sa signature. Dans un placard, on découvre un brevet portant un cachet à écu fleurdelisé, surmonté de la couronne royale et supporté par deux chats-huants : les commissaires s'en emparent; mais la jeune fille le leur arrache des mains et le déchire. On va la conduire à Lamballe; elle déclare qu'elle n'ira pas; si on la laisse libre, peut-être consentira-t-elle à s'y rendre le lendemain, mais de son propre mouvement. Les commissaires n'osent employer la violence et se retirent. Comme ils sont en route pour regagner la ville avec la troupe, Boishardy surgit d'un fourré, interpelle le commandant Dubreuil, proteste vertement contre cette audacieuse infraction à la convention du 3 janvier et menace de déposer plainte. Sévir contre Mlle de Kercadio, c'est rompre la trève, et, dans ce cas, on peut « s'attendre à des surprises; » il n'a pas licencié ses hommes et il est résolu à livrer bataille si la troupe reparaît à la Ville-Louët pour mettre la jeune fille en arrestation. Il adresse le lendemain semblable ultimatum aux administrateurs du département, non cependant sans proposer d'effectuer en assignats vérifiés le paiement des marchandises en dépôt chez la citoyenne Le Landais. C'est, sans doute, cette transaction qu'adoptèrent les magistrats briochains, car les domestiques inculpés bénéficièrent d'un verdict d'acquittement.

Mais le duel se poursuivait entre Boishardy et Besné, et celui-ci ne désarmait pas. Il avait adressé un rapport de l'affaire au Comité de sûreté générale, concluant que « la Kercadio était justiciable du tribunal révolutionnaire de Paris. » — « Je ne compte pas avec la loi, écrivait-il, et celle du 13 août 1793 est

impérieuse... On m'assassinerait plutôt que j'entrave l'action nécessaire de la justice. » Boishardy, voyant le danger, réclama la médiation d'Humbert, qui intervint et s'attira une lapidaire réplique du spartiate Besné : — « Humbert, ta loyauté a été trompée : tu ne sais pas tout et je regrette de ne pouvoir rien faire qui te soit agréable. Les ministres de la loi ne transigent pas avec ceux qui la violent... J'ai juré d'être fidèle à ma patrie et je tiens mon serment. Salut et fraternité. » On le fit taire pourtant. Par quel moyen? Bollet, peut-être, le calma, à moins que Boishardy en personne se fût décidé à employer des arguments lénitifs. Même avec l'austérité républicaine de Besné, — la suite de ce récit le montrera, — il était « des accommodements. »

Cependant Cormatin, continuant sa propagande pacificatrice, débarquait à Nantes le 19 janvier, convoyant toujours le docile Humbert. Le major général des armées catholiques et royales de Bretagne se trouvait là sur un grand théâtre : une douzaine de représentants du peuple étaient rassemblés au chef-lieu de la Loire-Inférieure : Hoche y venait d'arriver la veille; il s'agissait d'amener Charette, qui tenait la Vendée, à traiter avec la République. Cormatin se fait fort de l'y décider; il se présente aux Conventionnels qui paraissent plus étonnés que séduits par la suffisance de cet inconnu : il leur donne lecture d'un emphatique factum de sa composition : *Paroles de Paix*, et réclame l'honneur de porter au chef vendéen les propositions du Gouvernement, s'engageant, au nom de tous les royalistes de la rive droite de la Loire, — qu'il commande, — à ratifier les conditions qu'acceptera Charette. On l'éconduit; mais, quand vingt jours plus tard, Charette s'installe avec ses lieutenants au petit château de la Jaunaye, près de Nantes, pour s'y rencontrer avec les délégués de la Convention, Cormatin est là, siégeant parmi les chefs royalistes. Plusieurs de ceux qui participèrent à ces entrevues fameuses ont laissé des notes ou écrit des *mémoires* : aucun ne semble avoir pris Cormatin au sérieux; pourtant il se dépense sans ménagement; il est, de tous, le plus ardent avocat de la paix : il exhorte les indécis, tente de convaincre les opposants, poussant ses instances jusqu'à l'indiscrétion, s'exposant même à des camouflets qu'il endure sans fierté excessive. Et quand, le traité enfin signé, Charette fait dans Nantes son entrée triomphale, à cheval aux côtés des généraux de la République

et suivi de son état-major chevauchant parmi les officiers bleus, Cormatin est encore de la fête, de toutes les fêtes, jouissant vaniteusement de cette pacification qu'il croit son œuvre, sans songer certainement au quipropro tragique dont seront victimes tant de braves gens persuadés qu'il est le fidèle porte-parole de Puisaye, et ne pouvant se douter que celui-ci, bien loin de préconiser la réconciliation, poursuit ardemment sa politique belliqueuse.

C'était à Cormatin maintenant d'entrer en scène et d'assumer le premier rôle : il s'était engagé, on l'a vu, à obtenir de tous les chefs royalistes de Bretagne, du Maine, de la Normandie et de l'Anjou l'assentiment au traité signé par Charette. Or la tâche se présentait rude. Bon nombre de ces chefs ne connaissaient pas Cormatin, même de nom; la plupart étaient bien résolus à ne pas déposer les armes et aucun n'avait autorisé quiconque à parler en son nom. Ceci n'effrayait pas l'insouciant major-général; il était de ces hommes pour qui la confiance en leur propre aplomb tient lieu de méthode et il imaginait que, en déclarant la pacification irrévocable, il obtiendrait de tous l'adhésion au fait accompli. Il serait toujours temps de s'expliquer par la suite. Tel était son programme qui présentait l'avantage de le dispenser de toute démarche préventive. Il vint donc s'installer à Rennes, capitale qu'il avait élue pour y réunir tous les chefs de la Chouannerie en une conférence dont l'éclat effacerait le souvenir de La Jaunaye. De là il voisinait avec le quartier général de Boishardy, où il ne comptait que des approbateurs et où « sa politique » n'était pas discutée.

Séjour peu banal, la résidence de Boishardy dans ces premiers mois de 1795. Ce nid de chouans, si longtemps occulte et ténébreux, se trémoussait, au grand jour de la trève, avec une désinvolture presque insolente. On y vivait comme des vainqueurs en pays conquis et ce fut une heure joyeuse; paysans royalistes et soldats de la République fraternisaient bruyamment. « Moncontour, Loudéac et Lamballe retentissent des cris de *Vivent la Constitution, l'Union et la Paix!* » écrit Hoche; à Boishardy et à ses lieutenants il adresse ce billet presque tendre : — « Venez, messieurs, venez voir ce que sont les officiers français républicains. Ils vous tendent les bras en hommes qui brûlent de vous embrasser comme des frères et

comme des amis. » Seuls les jacobins non repentis, les fonctionnaires, les détenteurs de biens d'émigrés, ceux que l'on nomme *les terroristes*, montrent triste mine, leur bon temps est périmé; ils jugent prudent de se terrer à leur tour et de se taire : « Sur trente-cinq municipalités du district de Loudéac, il n'y en a plus qu'un très petit nombre qui correspondent encore avec l'administration; c'est aux chefs chouans qu'on s'adresse; c'est à eux qu'est passée l'influence : » — « sous prétexte de l'amnistie et d'une prétendue suspension d'armes, Boishardy donne des lois dans les districts de Saint-Brieuc, de Lamballe et de Broons. » De fait, on croirait que son manoir de Boishardy est devenu le centre de l'administration départementale : c'est un défilé constant de visiteurs : émigrés arrivant d'Angleterre et officiers de la République y festoient, s'y rencontrent journellement. Dans les dépendances du château est logée la petite garnison de chouans composant la garde du chef, une centaine de fidèles, uniformément vêtus « d'une veste grise à parements noirs. » Ceux-là aussi se félicitent de leur sort; un Belge, déserteur des troupes autrichiennes enrôlé dans cette phalange d'élite, déclarera plus tard que, dès les premiers mois de 1795, « il n'a rien fait d'autre que de boire et manger et qu'il n'a jamais eu d'armes. »

Plus réjouis encore de rencontrer sur leur route cette oasis sont les malheureux émigrés que Prigent débarque sur la plage d'Erquy ou sur celles du Clos-Poulet. Ils sont exclus de la pacification, d'avance condamnés à mort s'ils paraissent en France. Le moment d'aborder au rivage est si angoissant que les plus intrépides l'appréhendent; les relations écrites par quelques-uns de ces proscrits sont unanimes sur l'effroi que tous éprouvent à affronter, de nuit, les lignes de sentinelles, les chiens dressés par les gardes-côtes pour la chasse aux « ci-devant, » la traîtrise des embûches tendues dans l'ombre à toutes les passes praticables. Ces premiers obstacles par miracle franchis, il faut gagner une maison de refuge, souvent difficile à repérer pour qui ne connaît pas le pays et n'ose demander son chemin; il faut encore garder présent à l'esprit le mot de passe qui change fréquemment et fixer dans sa mémoire des consignes telles que celles-ci : — « Tu diras en frappant à la porte *Pierre* et on te répondra du dedans *Étienne*. Ceci n'est que pour la première fois; au second voyage, ce sera *Granville* pour toi et *Dinan*

pour ceux de la maison; pour le troisième voyage, tu diras *François*, on te répondra *saint Louis*... » Quand on s'engage enfin sur la route de correspondance, le trajet est facilité, il est vrai, par les guides, les conseils, les réconforts de tout genre; mais que de risques encore et de fatigues! La marche de nuit par les landes et les bois; les longues journées sous la paille d'un grenier ou dans une cache étroite; les déguisements, les rencontres inquiétantes... C'est à travers de telles aventures que, en février 1795, parviennent au Boishardy, Frotté, Bellefonds, d'Urville, Tinténiac, un habitué, presque un amoureux de ces audacieuses expéditions, et le chevalier d'Andigné qui, pour la première fois, venant d'Angleterre, débarque en Bretagne.

D'Andigné arrivait ne sachant rien des récents événements et bien décidé à s'enrôler dans quelque bande pour y faire le coup de feu. Sa stupéfaction fut grande lorsque, entrant dans le salon de Boishardy, il y aperçut, parmi les chefs royalistes assemblés, un général républicain installé là comme chez lui. C'était Humbert qui ne quittait plus le manoir de Bréhand et s'y trouvait bien. On comprend aisément l'émoi d'un émigré à rencontrer face à face un de ces impitoyables ennemis qui, la veille encore, l'auraient fusillé sans pitié. D'Andigné jugea, d'ailleurs, celui-ci « assez bon diable; » Humbert se mêlait familièrement aux conversations de ses hôtes, leur empruntait de l'argent, qu'il oubliait de leur rendre, la République le laissant très dénué; « il jouait aussi et ne payait pas quand il perdait. » Il s'était manifestement attaché à ces gentilshommes avec lesquels il habitait; le reste de poudre dont se paraient leurs manières n'effarouchait pas sa rusticité, non plus que ses façons et son ton plébéiens ne choquaient leur élégance native. A se trouver réunis, sans distinction de drapeaux, ces jeunes Français appréciaient d'autant plus la vie qu'ils se savaient prêts à la sacrifier pour leurs convictions et ils ne la gâtaient point par d'acrimonieuses et vaines rancunes de partis. On s'attablait ensemble avec autant d'entrain qu'on avait combattu; on riait, on chantait au dessert, on s'attardait en longues parties de cartes. A voir, dans le vestibule de ce château breton, les chapeaux à plumes tricolores accrochés pêle-mêle avec les feutres à panache blanc, ou les chouans de Boishardy présenter l'arme au général républicain, quand il sortait sur le pas de la porte pour fumer sa pipe, un étranger aurait jugé sévèrement cette

accommodante insouciance entre adversaires réputés irréconciliables. Certains épisodes de notre histoire demeurent inintelligibles à qui n'est pas de chez nous.

Un autre attrait de ces réunions était la présence de Mlle de Kercadio. La jeune fille « ne quittait jamais Boishardy ; » aimable, élégante, valeureuse, — charmante dans sa très petite taille, avec ses traits fins, ses cheveux châtains, ses yeux bruns, — grisée peut-être par l'étrangeté de sa situation, cette maîtresse de maison qui n'avait pas seize ans, étonnait un peu les nouveaux arrivants mal informés de son histoire et des raisons de son isolement. D'Andigné s'en offusqua ; tout frais débarqué d'Angleterre, il est naturel qu'il se trouvât dérouté par le spectacle de cette chouannerie pacifique et galante si différente de ce qu'il avait imaginé. Il estimait scandaleux qu'un chef royaliste affichât ainsi « sa maîtresse ; » il tranche de ce mot une question délicate que bien des chroniqueurs ont discutée, sans qu'aucun document précis ne permette, bien entendu, d'authentiquer leurs suppositions. Boishardy présentait à tous Mlle de Kercadio comme « sa fiancée, » et c'est à quoi l'histoire a le devoir de s'arrêter. En pareille matière, a dit un homme d'esprit, « ceux qui parlent ne savent pas, ceux qui savent ne parlent pas. » Pourquoi, à défaut de témoignages probants, décisifs, ternir d'un soupçon probablement injustifié, la touchante idylle de ces amoureux acheminés vers de cruelles catastrophes ?

Un lien de famille unissait cette gracieuse enfant au chevalier de Tinténiac ; — il l'appelait : *ma cousine*. Or, on n'aperçoit pas que ce scrupuleux Breton eût désapprouvé ni l'intimité de sa parente avec Boishardy, ni l'affectation de celui-ci à la produire dans toutes les assemblées locales. Car le pays était en liesse ; les Bleus fêtaient les Chouans qui leur rendaient la politesse et cette heureuse fusion, après tant et tant de désunions et de luttes, apparaissait si belle qu'on n'osait croire à sa réalité. Une de ces fêtes fut célébrée à Moncontour ; d'Andigné, qui s'y rendit, croyait rêver : il passa une partie de la nuit « au milieu des républicains, » et quand, le matin, il ouvrit sa fenêtre, après quelques heures de sommeil, « la vue des troupes d'Humbert qui couvraient la place lui inspira de singulières réflexions. » Cette vieille et jolie ville de Moncontour, berceau de la fraternisation, devenait, en quelque sorte, la métropole de la Concorde; Cormatin, entouré de ses « aides de camp, » y tenait une

manière de cour, en relations ininterrompues avec le quartier général de Boishardy, tout voisin. Même, un jour, — c'était le 9 mars 1795, — celui-ci reçut un court billet de Cormatin, l'avisant que le général Danican, porteur d'ordres du général Hoche, désirait l'entretenir et lui demandait un rendez-vous. Danican était chargé d'annoncer la prochaine venue de Hoche à Moncontour : depuis longtemps l'illustre général en chef souhaitait parcourir ce petit coin de terre où avait battu le cœur de la chouannerie bretonne et connaître Boishardy qui, le premier, comprenant que l'intérêt de la France prime celui des partis, s'était noblement prêté à ses propositions de paix.

Hoche arriva à Moncontour au début de la seconde quinzaine de mars et prit séjour dans la demeure d'un riche négociant, M. Latimier du Clézieux. Cette maison à pilastres et à beaux balcons de fer ouvragé existe encore, malheureusement découronnée de son toit à la Mansart et de son fronton triangulaire où s'enchâssait un cadran solaire ; elle est située sur la place de l'église et le décor n'a guère changé depuis le jour où Hoche, avec ses cavaliers d'escorte, mousqueton au poing, s'arrêta et mit pied à terre devant la porte des du Clézieux. Il parut, tel que l'a décrit une contemporaine, « grand et beau garçon, en longue redingote avec un long sabre. Point de façons, point de luxe ; parlant bref, avec une grande politesse aux dames, une grande cordialité aux soldats, une grande réserve aux civils... »

Mme du Clézieux, jeune et très belle, d'esprit cultivé, s'était ingéniée, durant la Terreur, à prêcher la modération ; royaliste de sentiment, elle avait maintes fois tenté d'assoupir les haines et d'arrêter l'effusion du sang. Au prestige de ses charmes s'ajoutait l'autorité de sa vertu ; il est à supposer que son influence sur Boishardy, particulièrement lié avec elle, avait contribué à calmer l'ardeur belliqueuse du tenace révolté. Tout de suite elle prit sur Hoche le même empire et, sous sa douce et irrésistible action, ces deux hommes, si distants en apparence, se rapprochèrent pénétrés d'une réciproque estime. Qu'éprouva-t-il, le jeune chouan, dont le nom et les exploits n'étaient connus que des paysans de sa contrée, lorsqu'il se trouva en présence de ce glorieux rival de 27 ans, auquel obéissaient des armées et dont la renommée rayonnait loin au delà des frontières ? Des remords ? Non, certes ! Des regrets ? Peut-être. De l'envie, sans nul doute, pour cet

heureux soldat qui avait combattu les ennemis d'outre-Rhin et posé de nouveaux lauriers au front de la France. De telles rencontres imposent aux consciences droites des examens redoutables. Qui sait si, ce jour-là, ne naquit pas la répugnance de Boishardy pour l'ingérence anglaise dans l'insurrection royaliste ? Dès lors, assurément, ses amis s'étonneront de « son indécision, » voire de sa « nonchalance ; » il venait de comprendre, et il allait en mourir, qu'aucun devoir, fût-ce le plus noble et le plus impérieux, ne permet d'aider l'étranger à meurtrir la Patrie.

A Moncontour étaient autour de lui groupés plusieurs chefs royalistes : Chantreau, Solilhac, d'Andigné, Tinténiac, qui se préparait à retourner en Angleterre, Cormatin et ses « officiers d'ordonnance : » Jarry, Gazet, Boisgontier, La Nourais, Dufour, ce commandant du Clos-Poulet qui avait « passé » Puisaye à Jersey. Hoche tint avec eux une « très longue conférence. » Il les questionna en camarade sur leurs intentions, la force de leur parti, leur situation personnelle et emporta l'impression que le nombre des chouans de toute la Bretagne montait, — non pas à 100 000, comme on le lui dit, — mais à 35 ou 40 000 hommes, bien suffisant pour « intercepter les communications, affamer les villes et molester les patriotes. » — « Tous les chefs, note-t-il, sont d'anciens pages de Capet, des officiers de la marine ou de l'armée de terre ; sauf quelques jeunes têtes, très bouillantes et sortant des bois, ils paraissent désirer la paix. » Et il conclut, mélancoliquement : « Il n'y a, en Bretagne, que deux partis : les chouans qui veulent tout envahir et les terroristes qui veulent tout brûler. »

Il fut convenu qu'on se retrouverait le 1er avril à Rennes, où les chefs de toute la chouannerie seraient invités à se rencontrer avec les députés de la Convention. Aussitôt Cormatin, qui doit, en sa qualité de major général, présider cette réunion solennelle et attacher ainsi son nom à l'un des plus heureux événements de notre histoire, expédie en fourrier son aide de camp, Dufour, avec ordre de « bien faire les choses » et de tout disposer de manière à éblouir les républicains. Dufour reçut la mission de choisir à un tiers de lieue de Rennes, au moins, un lieu convenable aux conférences ; de trouver, non loin de là, une résidence où l'on pût luxueusement installer le quartier général de Cormatin et recevoir les cent cinquante ou deux cents chefs royalistes sur la présence desquels il comptait, — de trouver près

de cette résidence l'emplacement d'un camp de 800 hommes formant la garde de sûreté et d'honneur de M. le major général, — enfin de remettre au commissaire ordonnateur de la division militaire un état portant la nomenclature « de tous les objets nécessaires pour le campement de la troupe, lits, vivres, bois, ustensiles de cuisine, indispensables à cette foule qu'augmentait encore une liste considérable de domestiques, de cuisiniers, d'estafettes, etc. »

Dufour se mit en quête et réussit à miracle : à trois quarts d'heure des portes de Rennes, il découvrit, au bord de la Vilaine, et réquisitionna le château de La Prévalaye, ancienne seigneurie quelque peu délabrée en ce temps de révolution, mais qui gardait grand air avec ses pignons, ses toits à pente rapide, et la jolie tourelle en avant-corps sur la façade. De magnifiques prairies, de longues et majestueuses avenues de vieux arbres, s'étendaient au loin, formant parc; même on conservait dévotieusement dans ce château le lit où avait couché Henri IV, une nuit de mai, deux cents ans auparavant. Les chouans trouveraient sous ces beaux ombrages un cantonnement de rêve, et Dufour réclama sans tarder à l'administration militaire, qui ne lésina pas, des tentes pour abriter ces bonnes gens. Puis, à mi-chemin entre la Prévalaye et Rennes, le fourrier de Cormatin avisa un petit manoir transformé en ferme, et qu'on appelait La Mabilais. En y ajoutant deux baraques couvertes en chaume, il obtint un local suffisant pour la tenue des Conférences avec les représentants : c'était bien assez bon pour des républicains.

Déjà, du fond du Morbihan, des landes de Paimpont et de Lanvaux, des forêts de la Nouée et de Camors, les chefs de la chouannerie se dirigeaient vers la capitale bretonne ; voyage extraordinaire et triomphal de ces sans asile dont beaucoup, depuis le temps lointain de La Rouerie, n'étaient sortis de leurs fourrés et de leurs « loges » que pour se poster en embuscade ou pour livrer bataille, et qui, à présent, munis de bons passeports, salués bas par les bleus maudits, refaisaient joyeuse connaissance avec la vie d'auberge et les chaudes couettes des lits bretons. Quand ils passaient, arborant leurs insignes d'officiers de l'armée du Roi, la foule applaudissait, disant « que les États de Bretagne se réunissaient enfin et qu'ils allaient rétablir le trône et l'autel. » A l'entrée de toutes les bourgades, au cri *Qui vive?* ils

répondaient orgueilleusement *Députés royalistes !* Le poste sortait, rendait les honneurs militaires et les chouans passaient, soulevant leurs chapeaux couverts de plumes blanches. En certains endroits, on illumina et l'on fit fête durant trois semaines.

Ce qui surprend, ce sont les exigences, le besoin subit de bien-être de ces hommes rudes accoutumés pourtant à toutes les privations : d'Andigné juge bien misérable le cortège de « deux ou trois mauvaises voitures paraissant avoir séjourné sous la remise depuis nombre d'années » mises à sa disposition, à celle de Boishardy et de « leur suite » pour se rendre de Moncontour à Rennes. « Il fallut, dit-il avec dédain, employer les chevaux des charrois militaires, ainsi que ceux des particuliers pour conduire notre convoi, dont l'aspect assez grotesque n'était pas relevé par l'élégance de nos costumes. » Humbert allait devant pour préparer les logements sur la route, et cet appareil si nouveau d'un général républicain servant de courrier à Boishardy et à ses compagnons, attirait sur leur passage les paysans ébahis à la vue de ce chef mystérieux au nom déjà légendaire, et aussi les « jacobins, » les « terroristes, » indignés, frémissant à la pensée que la République, si grande au bon temps de Robespierre, s'abaissait maintenant à pactiser avec ces farouches rebelles. On fit le trajet en deux jours : aux auberges, Boishardy et son état-major daignaient admettre à leur table le général, et faisaient honneur aux repas « somptueux » d'un bout à l'autre de la route, préparés par les ordres et aux frais de la République.

Mlle de Kercadio, bien entendu, est du voyage ; Boishardy veut que sa fiancée assiste aux fêtes de la Pacification ; et certes le spectacle vaut d'être vu. En arrivant à La Prévalaye, on est reçu par Cormartin, veillant à tout, commandant à tous, « faisant l'empressé » dans son beau costume de major général, — grande redingote à haut collet, large cravate blanche gracieusement nouée, cocarde blanche, écharpe blanche, panache blanc. Le château a été remis en bon état ; une garde d'honneur de deux cents chouans, d'une tenue « impeccable, » occupe les tentes fournies par la République ; sur toutes flotte le drapeau blanc ; et, non loin d'eux, est cantonné un détachement de dragons républicains, envoyés par Hoche pour servir d'ordonnances, maigres, misérables, mal vêtus, mal montés et qui regardent avec envie les beaux soldats de Cormatin. Celui-ci, d'ailleurs, est bon

prince ; ne représente-t-il pas ici le Roi de France ? Les pauvres bleus trouveront toujours table servie et vont se refaire à satiété. Les broches tournent et les ragoûts mijotent sans arrêt dans les cuisines du château ; on y nourrit « près de cinq cents personnes par jour, aux dépens de la République. » Un soldat déserteur, enrôlé par les chouans et cantonné à La Prévalaye, écrit à l'un de ses camarades, caporal à la 76e demi-brigade : — « Je ne suis plus taxé à cinq quarts de pain par jour ; le pain blanc comme la neige ne quitte jamais la table, non plus que le porc, le veau, le bœuf, le beurre frais et aussi le bon cidre. Et l'amitié de tout le monde, particulièrement celle des filles. » Tableau enchanteur ! Le soir on danse, on joue, on chante... On chante *la Marseillaise*, un peu modifiée pour plaire à l'assistance :

Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons !
Marchons ! Marchons !
Va-t'en voir s'ils viennent, Jean,
Va-t'en voir s'ils viennent !

On chante aussi le *Ça ira*, agréablement parodié par un adaptateur qui n'a pas confiance dans le résultat des négociations :

Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira...
Cahin caha, Cahin caha !...

Mlle de Kercadio n'est pas la seule de son sexe qui figure en ces entraînantes réunions. Cormatin envoie chercher à Rennes de jolies femmes afin d'égayer la fête ; même il va faire son choix et on le rencontre circulant entre la ville et son quartier général, promenant dans sa voiture des élégantes à coiffure de plumes blanches. En ce temps reculé, les femmes saisissaient, avec une sorte de frénésie, les occasions les plus inattendues de s'affubler de toilettes excentriques ; depuis l'ouverture des Conférences, la mode était, dans la capitale de la Bretagne, de s'habiller « en chouanne. » Les dames royalistes de Rennes, celles du moins que n'effrayaient pas ces assemblées un peu libres et bruyantes, accouraient pour le plaisir d'entendre crier *Vive le Roi*. Quant à Cormatin, il donnait libre cours à sa galanterie naturelle de beau quadragénaire : deux jeunes actrices, Ninette Belval, tenant au théâtre l'emploi d'ingénue, et Agathe Cassin, sémillante et brune soubrette, paraissent avoir partagé, sans jalousie, ses hommages. Tout cela amusait les uns

et scandalisait d'autres ; la bombance et la gaieté n'étaient pas, il est vrai, « dans la situation ; » mais ce recul subit aux dissipations mondaines d'avant 89 ne manquait pas d'une certaine grâce et symbolisait presque un programme : il marquait la réaction complète, la rupture avec la morosité démocratique, le retour au bon temps de l'insouciance et des effusions ; bouffée de griserie dans l'ouragan : ce fut si court que l'Histoire n'a pas le droit de se montrer sévère.

Les jeunes gentilshommes, anciens officiers pour la plupart, qui, jadis, avaient fréquenté dans le monde et entrevu la Cour, — les Béjarry, les La Bourdonnaye-Montluc, les Mayneuf, les Dieusie, les Nantois, les Busnel et bien d'autres, — jugeaient délicieux cet entr'acte à leur dure vie de partisans ; les paysans ou les bourgeois, tout aussi nombreux, le manceau Caquereau, le morbihannais Guillemot, Terrien, marchand de bois, Palierne, receveur de rentes à Ancenis, Gourlet, percepteur à Riaillé, Cadoudal, Billard de Veaux, cultivateurs ou petits propriétaires, les plus fervents peut-être, les plus intransigeants à coup sûr, blâmaient la présence des belles dames, avec lesquelles ils ne dansaient pas, ainsi que le luxe de la table et du service dont s'effarouchait leur rusticité. L'argent ne manquait point, car les faux assignats de Puisaye circulaient à flots : « Nous les jetions à pleines mains, » écrit d'Andigné ; on rencontrait peu de scrupuleux qui hésitassent à les répandre. En général, on n'y faisait pas grande différence ; bleus et chouans se félicitaient de cet afflux de papier monnaie qui ne valait guère moins que l'autre, — le vrai. Les commerçants de Rennes acceptaient tout : les tailleurs et les lingères de la ville réalisèrent de gros bénéfices ; car les hôtes de Cormatin profitaient de cette vacance pour commander « force hardes » et renouveler leur garde-robe, endommagée par les longs séjours dans les bois.

Et les conférences ? Elles vont... cahin-caha. Le Conseil des royalistes s'assemble à La Prévalaye. Cormatin le préside et dépense toute son éloquence. La pacification est sa raison d'être, sa conception personnelle ; il l'a promise aux représentants ; il s'effondrera si elle avorte. Et voilà qu'il se heurte à des résistances : la première condition du traité est la reconnaissance de la République et l'engagement de ne plus porter les armes contre elle ; ceci suscite des colères : les chouans sont-ils des vaincus pour se soumettre à l'ennemi ? N'ont-ils pas juré de

servir la cause du Roi jusqu'au triomphe ou jusqu'à la mort? Vont-ils trahir ce serment à l'heure où la République agonise, où, d'un bout à l'autre du royaume, le peuple épuisé et contrit aspire au rétablissement de la monarchie? D'ailleurs, la paix ne serait pas générale : Stofflet qui commande l'armée catholique d'Anjou ne veut pas céder : l'abandonner serait une lâcheté.

Pour gagner du temps et décider Stofflet, on dépêche Boishardy en Anjou. En attendant son retour, les discussions se poursuivent, souvent acerbes et tumultueuses. Deux ou trois fois par semaine, on se réunit aux Conventionnels en des conférences tenues à la maisonnette de La Mabilais. Cormatin s'y rend avec sept royalistes, prudemment choisis et escorté d'une garde de cinquante Chouans. Les représentants du peuple y arrivent de Rennes dans des voitures qu'entourent cent grenadiers. Hoche les précède avec ses chasseurs à cheval. Les deux portes de la salle s'ouvrent en même temps; les royalistes entrent d'un côté, cocarde blanche au feutre ; les républicains entrent de l'autre, plumet tricolore au chapeau. Ce sont Ruelle, Bollet, Delaunay, Jary, Chaillon, Corbel, Guezno, Guermeur, De Fermon, et Lanjuinais. Hoche reste dehors avec ses officiers; Cormatin, qui redoute sa droiture, a proposé l'exclusion des militaires et les représentants y ont volontiers consenti, ne s'illusionnant pas sur l'opinion qu'a prise d'eux le général. Ah! comme il les méprise! — « Voilà donc, note-t-il pour soulager son indignation, voilà donc les soutiens de ma triste patrie! Envieux, incapables de toute honnêteté, ivrognes, débauchés, ignorants et vains, tel est, à l'exception de Lanjuinais et de Fermon, le caractère des membres de notre Congrès. Dans les délibérations, nul ordre; l'un crie, son voisin dort, un troisième... Est-ce ainsi que se comportent nos adversaires? Leurs repas sont moins longs et moins fréquents. Indigne Ruelle! Reçois ici le tribut de mon indignation! Après avoir rampé devant Charette, tu fais servilement ta cour à Cormatin!... » Quelques-uns des représentants s'expriment avec élégance ; plusieurs « parlent raisonnablement ; » « la plupart sont modérés. » Pourtant, des mots aigres sont échangés; les chouans, peu parlementaires, s'emportent. Et pendant ces parlotes qui ne mènent à rien, car « la paix n'est pas dans les cœurs, » tandis que finasse Cormatin, que patelinent Ruelle ou Delaunay, aux abords de La Mabilais, parmi la foule parfois sympathique,

parfois hostile, venue de Rennes pour surprendre quelque incident de ce rapprochement paradoxal, Hoche et ses généraux s'entretiennent avec les officiers royalistes. Il leur témoigne « beaucoup d'estime » et paraît flatté de leurs prévenances. Comme la paix eût été facile entre ces soldats français sans l'odieuse politique et les criards qui en vivaient!

Boishardy ne rapporta pas d'Anjou une réponse décisive de Stofflet : la conférence allait s'éterniser ou se rompre. Cormatin joua son va-tout. Il faut reconnaître la République; c'est là une simple formalité qui n'engage à rien; elle donnera au parti royaliste le temps de s'organiser et de préparer la victoire... Il parle ainsi, à l'étourdie, se grisant de mots selon sa méthode; des rumeurs l'interrompent. Cadoudal écume : « les traits crispés, le cou nu, la poitrine découverte comme dans un jour de bataille, » il fait effort pour réprimer son dégoût : — « Monsieur, dit-il, au nom de tous les royalistes de Bretagne et de Vendée, je vous défends de poursuivre! » Il sort de la salle, d'autres l'imitent, parmi lesquels Guillemot, Legris-Duval, Saint-Régent. Ceux qui restent, très échauffés, repoussent bruyamment la soumission aux régicides. Poirier de Beauvais qui, au temps de la Vendée, a été le commandant général de l'artillerie royale, tire de sa poche un papier et commence à lire ; son thème est celui-ci : tous désirent la paix; mais non au prix d'une lâcheté, encore moins d'une trahison. Reconnaîtra-t-on la République avec l'intention de violer le traité? Cette fausseté répugne « à des chevaliers français accoutumés à être le modèle des nations pour tout ce qui s'appelle honneur. » Cormatin se cabre, essaie de parler. Beauvais poursuit, imperturbable : « — Vous, gentilshommes bretons, messieurs de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, vous tous dont les sentiments sont si purs,... » songez que la démarche qu'on exige de vous « éloigne peut-être à tout jamais de leur patrie des princes dont nous comblons les malheurs... » Cormatin bondit, s'emporte : il se lève, frappe sur la table : Boishardy, Chantreau, Solilhac, Dufour le soutiennent ; on s'invective dans le tumulte... Mais Beauvais continue, et, cette fois, c'est un coup droit qu'il porte à son adversaire : — « M. Cormatin a l'honneur de commander les Bretons par une commission du général de Puisaye. Cette commission lui a-t-elle été donnée au nom des Princes pour reconnaître la République ou pour la

combattre? Il est nécessaire que M. Cormatin soit suspendu de son commandement jusqu'à nouvel ordre... » A ces mots, toute délibération est rompue : Cormatin jette dans le vacarme quelques paroles et, s'emparant d'un feuillet où sont écrits, d'un côté le mot *Paix*, de l'autre le mot *Guerre*, il signe à la première colonne, tire son sabre, jure de reprendre les armes dès une occasion favorable; ses partisans inscrivent leurs noms sous le sien, puis la feuille circule et tous ceux qui sont là signent également, — sauf Beauvais. Et tous sont sincères : ils souhaitent la paix; la guerre civile leur répugne; ils s'accordent à l'avouer en une saisissante unanimité; mais ils n'iront pas plus loin dans les concessions et ne se soumettront pas à la Convention régicide. Déjà ils se préparent à quitter La Prévalaye; ils retournent à leurs broussailles; le soir même, beaucoup sont en route; et quand, le 20 avril, Cormatin arrive à La Mabilais pour l'entrevue décisive avec les représentants, il n'amène avec lui qu'une vingtaine de royalistes, résignés à la soumission : ses aides de camp, ceux de Boishardy, Boishardy lui-même... seul dont le nom soit éclatant, seul aussi, peut-être, dont la sincérité, en cette conjoncture épineuse, soit affranchie de supputations intéressées, et de restrictions tacites. Il se souvient de l'embrassement de Hoche; cette sorte de baptême a dessillé ses yeux qui entrevoient maintenant, au-dessus des rouges vilenies révolutionnaires, une France nouvelle s'élevant aussi glorieuse que celle des rois.

La déclaration des Chouans est noble et digne : — « L'amour de tout Français pour son pays, le désir d'éteindre les discordes civiles, l'oubli du passé, les gloires communes, les mêmes souhaits de tout ce qui peut garantir la sûreté et le bonheur de la France, » tels sont leurs motifs. « *En conséquence, nous déclarons solennellement nous soumettre à la République française, une et indivisible, en reconnaître les lois et prendre l'engagement de ne jamais porter les armes contre elle.* » Ils obtiennent, par compensation, le retrait des troupes républicaines, la liberté des opinions et des cultes, l'amnistie des émigrés rentrés et une indemnité pour les habitants des campagnes. Ils signent. Aussitôt la nouvelle se propage jusqu'à Rennes : la paix est conclue : *Vive l'union, vive la France!* Les fanfares éclatent, les salves tonnent... Hoche, sceptique en présence de cette joie populaire, montre à ses généraux Chérin et Krieg, deux bandes de cor-

beaux qui tournoient au-dessus de La Mabilais ; elles se séparent; l'une reste unie, l'autre se disperse, et il voit là un présage à la manière des anciens. Là-bas, à La Prévalaye, un homme effondré sur un canapé sanglote; c'est le comte de Silz; il vient de signer; au compagnon d'armes qui s'efforce à le réconforter, il dit, « fondant en larmes : » — « J'ai perdu votre amitié... Vous ne m'estimerez plus... Et les princes? Quelle idée auront-ils de moi ? »

Cormatin, lui, exulte : comme Charette à Nantes, il va faire à Rennes son entrée triomphale : les représentants ont invité à souper les signataires du traité; le cortège se forme : les tambours, la musique, les vingt « pacifiés » signalés par leurs panaches blancs, puis les voitures des représentants, Hoche, ses cavaliers et son état-major; enfin la foule tumultueuse, et tout cela défile entre deux haies de gardes nationaux. Cormatin guette les acclamations; pour qu'on le distingue bien, il a entouré son chapeau d'une couronne de lauriers. On arrive, rue de la République, à l'ancienne Intendance, qu'occupent les représentants. Le repas « préparé avec pompe » est l'occasion de terribles bousculades : la plupart des convives, à jeun depuis le matin, se jettent sur les plats avec une avidité peu décorative. Le peuple est admis dans la salle du banquet et s'y presse sans discrétion. Hoche juge la scène « un peu gauche, pour ne pas dire indécente; » les royalistes la voient « d'une tristesse remarquable. » Seuls les conventionnels s'efforcent de garder le décorum et se plaignent de la cohue : l'un d'eux, « se voyant enlever par un jeune officier une bouteille de vin d'Espagne, proteste qu'on avilit la représentation nationale. Le ravisseur put se perdre dans la foule et s'échapper avec son larcin. »

De plusieurs jours, Cormatin ne quitta pas sa couronne de lauriers : il se croyait « le dictateur de la Bretagne. » Installé au château de Cicé, pour « organiser la pacification, » il signait « autant de passeports qu'une municipalité, » écrivait Hoche qui, ne comprenant rien à cet hurluberlu vaniteux, ajoutait : « Je crois qu'il veut toucher la forte somme et quitter le pays. » Cormatin s'attribuait, disait-on, sur le chiffre des indemnités allouées aux campagnes, 30 000 francs en numéraire et 40 000 en assignats : certains parlaient d'un million de livres, empoché par le pacificateur... Tout de même, il a réussi à ébaucher un semblant de réconciliation entre royalistes et répu-

blicains, jouant, il est vrai, pour obtenir ce succès inespéré, une comédie périlleuse : aux uns, il atteste qu'un article secret du traité assure la mise en liberté du fils de Louis XVI; à d'autres, il glisse discrètement que la Convention elle-même se prépare à restaurer la monarchie. Il a prêché la paix et juré qu'il veut la guerre; il prend pour finesse diplomatique cette palinodie criminelle, persuadé que « le temps arrangera tout. » Il s'illusionne; mais il est sincère, même dans ses vantardises. Sincères aussi, les royalistes signataires du traité; on le vit bien quand, au cours des négociations, une escadre anglaise se montra sur les côtes, s'apprêtant à opérer un débarquement d'émigrés, d'armes et de munitions : au premier avis qu'ils en reçurent, Boishardy, Tinténiac et Frotté informèrent spontanément les Conventionnels et leur remirent une lettre destinée à « Messieurs les officiers anglais, » par laquelle ils déclaraient que, « entrés en pourparlers avec la République, les Bretons ne pouvaient accepter désormais aucun secours de l'Angleterre. » Ils furent moins bien inspirés en réclamant des représentants du peuple la mise en liberté de Prigent, le commissionnaire de Puisaye, capturé à la côte dans la nuit du 1er janvier : en prison depuis quatre mois, Prigent, pour sauver sa tête, accablait les représentants de dénonciations, révélant tout ce qu'il savait des lignes de correspondance, des points de débarquement, des projets du cabinet britannique, des préparatifs de l'Angleterre. Puisqu'on était réconcilié, la plus élémentaire délicatesse commandait aux Conventionnels d'avertir les royalistes que Prigent était un traître, indigne d'intérêt : ils s'en gardèrent bien, accordèrent la libération du misérable et présentèrent cette « faveur » comme une preuve de leur générosité, plaçant ainsi auprès des pacifiés un espion qui, durant douze ans, grâce à l'aveuglement protecteur de Puisaye, vendra à la police tous les secrets dont il sera porteur.

Tels étaient les procédés des représentants du peuple; l'incohérent emploi de leur omnipotence ne palliait pas ce manque de loyauté : ainsi, à l'heure où se répandait à peine en Bretagne le texte de la Pacification, accordant le libre exercice du culte, la Convention votait, le 1er mai, la peine de mort contre tout prêtre réfractaire découvert sur le territoire de la République! Le 27 mai, Guermeur et Brice, en mission à Quimperlé, ordonnaient l'arrestation « de tous les individus connus pour avoir

occupé un grade dans la chouannerie. » Le lendemain, le comte de Silz périssait sous les coups des bleus, et il n'était pas le premier qui tombât des signataires de La Mabilais; dès le 30 avril, Geslin, chef manceau, et son compagnon Lhermite, revenant de Rennes, avaient été massacrés à Saint-Denis d'Orques.

En vain Cormatin se démenait-il en un fébrile apostolat, attestant aux représentants, chez qui il soupait deux fois par semaine, qu'il apaisait les chouans, aux chouans qu'il dupait les bleus, à tous que l'âge d'or était proche. Au château de Cicé, son quartier général, il tenait des « conseils de guerre, » distribuait des cocardes blanches, donnait des audiences et de grands dîners. Il s'exhibait quotidiennement, à Rennes, « escorté d'une garde prétorienne ; » il exigea un jour l'ouverture d'une église pour présider en personne une cérémonie religieuse et « recevoir les plaintes des divers particuliers. » Était-il devenu fou ? Le 9 mai, Hoche, revenant de Laval, le rencontra aux environs de Vitré, en compagnie du général Humbert *costumé en chouan ;* tous deux venaient de procéder à l'arrestation d'une diligence ! Dès cet instant, dans l'esprit du général en chef, Cormatin était condamné. A quelques jours de là, on saisissait, près de Ploërmel, sa correspondance avec les chefs morbihannais et l'on y trouvait l'occasion de se débarrasser de lui. Le lundi de la Pentecôte, 25 mai, vers trois heures de l'après-midi, comme, avec ses officiers, il se rendait, ainsi que d'habitude, au dîner des Conventionnels, un avis secret lui parvint de son imminente arrestation. Il en avisa ses aides de camp : —« Que faire ? — Mon général, nous vous suivrons partout. — Alors, messieurs, allons dîner avec nos bourreaux. » Ils gagnèrent l'hôtel de l'Intendance, séjour des représentants. L'accueil fut fort amical ; comme à l'ordinaire Hoche était là ; dîner très gai, causerie cordiale. A sept heures du soir, Cormatin rentrait chez lui, toujours escorté des six officiers de son état-major, quand le citoyen Latapie, adjudant de place, se présenta fort poliment, au nom de la Loi, exhiba ses ordres et mit Cormatin et ses aides de camp en arrestation. Le soir même, ils soupèrent à la Tour Le Bat, la vieille prison de Rennes et, dans la nuit, encaqués dans deux fourgons à pain, encadrés d'un bataillon d'infanterie et de trente-six gendarmes, ils partaient pour Cherbourg où on les embarqua à destination de l'Ile Pelée, rocher fortifié, à deux lieues en rade. On les y enfouit au fond

d'un cachot sans air et sans jour. C'est là que, dans les dernières pages de ce récit, on retrouvera Cormatin.

* * *

De sa disparition la guerre renaissait, plus âpre, plus haineuse, entre adversaires s'accusant réciproquement d'une odieuse violation du traité. Hoche reprit le premier les armes : sa proclamation fameuse : « Braves camarades! Votre courage n'est plus enchaîné... » est du 1er juin. Elle ravit d'aise la racaille jacobine, les Robespierres de chefs-lieux de cantons, les survivants des clubs et des comités de villages, tous ceux qui, redoutant la réaction, assourdissent les représentants de leurs doléances, prophétisent que « le fanatisme reprend son empire, » et que « tout ce qui a voté la mort de Capet doit être immolé. » L'accusateur public, Besné, est de ces aboyeurs : il prédit à la Convention le prochain rétablissement de la royauté et déplore le sort de la Bretagne, où « une nouvelle Vendée se prépare. » Quand il apprend l'arrestation de Cormatin, il déraisonne de joie : — « Bandit! Voleur! Meurtrier à gage! L'exécrable brigand! La vie chère! Les prêtres criminels!... » Il envisage déjà une prochaine revanche contre son ennemi de toujours : — « Un ex-noble douteux dont j'ai parlé dans le temps, Boishardy... Il faut que ce brigand soit arrêté... Il est la cause de toutes les calamités qui ont désolé et désolent ce département. Nul ne peut être instruit comme moi qui ne connais pas l'art perfide de flagorner... »

De douloureux scrupules harcèlent celui que Besné pourchasse ainsi de sa haine. On a déjà dit combien la rencontre de Boishardy avec les généraux républicains a émoussé son ardeur à la lutte. Il s'est, à La Prévalaye, montré l'un des plus ardents pacifistes, professant la même répugnance que son ancien chef, La Rouerie, pour l'intervention armée de l'Angleterre. Or, à ce début de juin 1795, de tous les chefs des Côtes-du-Nord, il est seul à savoir que, en ces jours mêmes, une escadre anglaise, sous le commandement effectif de Puysaye, fait voile vers la France, apportant aux royalistes bretons des renforts, des munitions et de l'argent. Que fera Boishardy? Il a juré de ne jamais reprendre les armes contre la République : manquera-t-il à son serment, ou se résignera-t-il à ne point prendre sa part de l'immanquable victoire de la cause royale? D'Andigné

fut frappé de son indécision. « Elle me laissait, écrit-il, des inquiétudes d'autant mieux fondées qu'elle tenait à une confiance mal placée dans la parole des républicains. Hoche, en effet, lui avait témoigné de l'intérêt et n'avait rien négligé pour se l'attirer. »

Depuis le 14 mai, l'adjudant général Crublier commandait le camp de la lande du Gras, entre Lamballe et Moncontour. Incorrigible coureur de jupons, en dépit de ses 56 ans, c'était un soldat énergique et dur ; Hoche avait en sa fermeté grande confiance. Le jour où il prit possession de son nouveau poste, Crublier rencontra, dans une auberge de Lamballe, Boishardy, vêtu ce jour-là d'une veste de chouan grise à revers noirs, nouée d'une écharpe de soie violette. Dix jours plus tard, la paix était rompue, Crublier se mit en chasse. Le 3 juin, apprenant, de Lamballe, que Boishardy avait passé la nuit à La Ville-Louët, chez les dames de Kercadio, il part avec un détachement de sa troupe; aux approches du manoir, une fusillade l'accueille; pas un de ses hommes n'est atteint. Poursuivant sa marche, il cerne la maison dont les habitants se sont évadés au signal des coups de fusil, sauf une servante et deux paysans, aussitôt mis en arrestation. Le surlendemain, 5 juin, nouvelle expédition : Crublier quitte le camp avant le jour, divise sa troupe en deux détachements : l'un, sous sa direction, marche vers La Ville-Louët en suivant la grande route; l'autre, commandé par le chef de bataillon Coulombeau, se détourne par le Pont-de-pierre, le château de Launay et La Ville-es-chiens, hameau situé au bord de la Truite, petite rivière qui descend du Mené. Comme ils arrivent là, surgit d'un champ de blé une soixantaine d'hommes qui se dispersent et disparaissent avant que la surprise de leur envolée subite ait permis à la troupe de faire feu. A l'emplacement de leur campement abandonné, on découvre une petite tente, 12 paquets de faux assignats, — environ 12000 francs, — 5 paquets de poudre à canon, un porte-manteau, une paire de bottes, une houppelande, et une écharpe de taffetas violet que Crublier reconnaît pour celle que portait Boishardy quand il l'a vu à Lamballe. Sous un buisson, on avise un lit fait d'une paillasse, d'un petit matelas de balle et garni de draps, auprès duquel un grenadier saisit « un très beau sabre avec son ceinturon » et divers papiers.

Peut-être faut-il placer à cette date un passage de Hoche à

Moncontour : il éprouvait une sorte d'attachement pour ces lieux témoins des premiers rapprochements entre soldats des deux partis. On le vit parfois parcourir à pied la campagne, à la tête d'une compagnie de grenadiers. Espérait-il sauver Boishardy et l'amener à une soumission sans réticence ? On a conté « qu'un sentiment plus tendre qu'il ne se l'avouait à lui-même le retenait à Moncontour. » Quand il quitta cette aimable ville, « avec une émotion bien vive et les larmes aux yeux, » il dit à Mme du Clézieux qui l'avait reçu plusieurs fois : — « Votre vertu, unie à tant de charme, vous a placée sur un piédestal d'où vous nous dominez tous... Malheur à celui qui tenterait de vous en faire descendre : celui-là ne périrait que de ma main. »

Hoche ne rencontra pas Boishardy ; Boishardy se faisait invisible. Traqué par les soldats de Crublier, il menait de nouveau la vie du proscrit, bien plus incertaine encore que naguère : il errait, désemparé, par la campagne, changeant de gîte toutes les nuits. Un fidèle réussit à parvenir jusqu'à lui et le découvrit, non sans peine, tapi dans un champ, parmi les moissons hautes. Il pouvait encore cependant grouper douze ou quinze cents hommes et disposait d'une compagnie de déserteurs à sa solde ; mais à ceux-ci il réservait la surveillance de La Ville-Louët qu'habitaient Joséphine de Kercadio et sa mère. Il connaissait trop ses paysans pour ignorer leur lassitude : la paix fallacieuse, les désillusions avaient tué les enthousiasmes. Lui-même, certainement, était hanté par un pressentiment d'aventures prochaines et tragiques, car, dans sa détresse, il sentait l'urgence d'assurer l'avenir de la jeune fille qu'il aimait, et, malgré les misérables conditions de son existence présente, il résolut d'épouser sans retard Mlle de Kercadio.

Non loin d'un chemin de traverse qui, de Bréhand, conduit à Moncontour, il y a, perdue dans les vergers, une petite chapelle qu'on appelait alors et qu'on appelle encore la chapelle de Saint-Malo. Un étroit cimetière l'entourait et c'était, avant la Révolution, un lieu de pèlerinage, de « pardon. » Depuis que sévissait la persécution religieuse, les fervents catholiques de la région venaient là, secrètement, la nuit, faire *rectifier* par quelque prêtre insermenté, les baptêmes et les mariages célébrés à contre-cœur devant les ecclésiastiques constitutionnels. Boishardy décida que son mariage serait béni à la chapelle de Saint-Malo ; sa fiancée y viendrait, sans danger, de La Ville-

Louët sous la conduite de deux dévoués compagnons, le jeune Hervé Du Lorin, âgé de dix-sept ans, et le fermier Jacques Villemain, qui serviraient de témoins et signeraient, avec les époux, au registre de catholicité où les « bons prêtres » consignaient les actes de cette sorte pour faire foi lors des régularisations futures. Il suffisait de trouver le « bon prêtre, » et ce fut facile : la Bretagne ne manquait pas, même aux pires époques de la Terreur, d'ecclésiastiques réfractaires exerçant clandestinement leur ministère et toujours empressés à l'appel des fidèles qui réclamaient leur secours.

La sommaire cérémonie fut fixée à la nuit du 16 au 17 juin. Le 12, deux chouans déserteurs se présentent au commandant Coulombeau, déclarant leur intention de profiter de l'amnistie. Coulombeau, le lendemain, apprit d'eux que Boishardy viendrait, ce jour-là, vers midi, à La Ville-Louët. Le général Crublier, prévenu sur-le-champ, donne ordre à tous ses cavaliers de monter à cheval; chacun d'eux prend en croupe un grenadier ; La Ville-Louët est investie ; trois hommes sont aperçus « se sauvant à toutes jambes ; » fusillade : l'un des fuyards tombe ; c'est « un chef, » mais on ne peut l'identifier ; les deux autres ont disparu. La troupe s'avance jusqu'au manoir de Boishardy : elle y saisit trois chouans, bien armés et qui, tout de suite, implorent grâce, promettant « qu'ils vont faire prendre beaucoup de chefs. » Sur leur indication, Coulombeau et ses hommes regagnent la route de Moncontour ; au Pont-de-pierre, sous lequel coule le ruisseau d'Évran, ils s'engagent dans un étroit chemin qui les amène au moulin de Rainon dépendant de la ferme du Vaugourio. La maison est, en effet, occupée par les chouans : au cri *Voilà les bleus* ! deux seulement tirent sur la troupe ; les autres tentent de fuir : dix sont tués, deux s'esquivent, trois se rendent ; au nombre des morts se trouve un *prêtre*. Les soldats de Coulombeau, victorieux, regagnent leurs cantonnements, emmenant les trois prisonniers.

Suivant une tradition locale, un jeune garçon de dix-sept ans, recueilli naguère par Boishardy parmi les échappés du désastre vendéen et confié par lui à la femme d'un de ses partisans, Carlo, le métayer du Vaugourio, serait allé trouver le général Crublier : il se faisait fort de connaître la mystérieuse retraite de Boishardy et d'y conduire les bleus : on donne même le prénom de ce traître : il s'appelait Charles. Cette tradi-

tion n'est pas en désaccord avec les documents authentiques. A la date du 16 juin, le chef de bataillon Coulombeau écrit, en effet, au général de division Rey : « Il nous est impossible de t'envoyer l'homme qui nous sert... vu que nous ne le voyons point et qu'il ne nous donne de renseignements que par correspondance. De plus, il est très soupçonné et même à la veille d'être fusillé par les chouans. » Coulombeau ajoutait que, dans la nuit prochaine, « les troupes, divisées en deux colonnes, l'une commandée par lui, l'autre par le général Crublier, marcheraient sur le Vaugourio ; un troisième détachement, sous la conduite du capitaine Ardillos, s'avancerait par la route de Moncontour jusqu'au Pont-de-pierre et s'engagerait sur le chemin du moulin de Rainon... » Le Vaugourio serait ainsi cerné.

Là, dans une prairie dite les Bas-champs, entre le Vaugourio et l'étang du moulin, Boishardy attendait avec sa fiancée l'heure de se rendre à la chapelle de Saint-Malo. Un hamac avait été tendu pour la jeune fille aux branches d'un pommier. Le domestique de Boishardy, Le Borgne, était posté en surveillance sur la chaussée de l'étang : une soixantaine de chouans, blottis dans les haies, formaient un cordon de sentinelles autour du campement. Vers deux heures du matin, Le Borgne perçoit le bruit d'une troupe en marche avançant avec précautions; il prévient Boishardy qui prend ses armes, écoute, guette : le bruit vient du grand chemin ; sans doute un détachement du camp de Meslin se dirigeant vers Moncontour. Mais non ! Les bleus quittent la route au Pont-de-pierre et s'enfoncent, suivant le ruisseau, dans le chemin du moulin. C'est Boishardy qu'ils cherchent ! Vite, il revient vers sa fiancée, la confie à ses deux amis, Du Lorin et Villemain ; il faut qu'elle s'éloigne ; par les landes désertes du Mené, en suivant la piste de correspondance, ils la conduiront de l'autre côté de la montagne, au château de Bosseny ; lui viendra l'y retrouver dans la journée ; il ne craint rien ; connaissant tous les sentiers, tous les fossés, toutes les barrières du pays, il échappera facilement.

Dans ces campagnes morcelées et touffues, déchiquetées en mille enclos cernés de hauts talus sinueux et boisés, aucune troupe ne peut, en effet, atteindre un fugitif auquel ce dédale est familier. Mais, cette fois, les bleus vont à coup sûr. Charles, le traître, est avec eux ; arrivé au Vaugourio, il frappe à la vitre, appelle la femme Carlo et lui demande où est Boishardy.

La métayère, reconnaissant une voix amie, répond, sans méfiance, que « le chef est couché dans les Bas-Champs. » Charles indique la direction aux soldats : à ce moment, les chouans, mis en éveil, tirent au jugé quelques coups de fusil et se dispersent.

Les républicains ripostent : avisant un homme qui traverse le pré, sans hâte, à petits pas, le long de la haie, comme cherchant à s'y enfoncer, l'un des grenadiers fait feu ; l'homme tombe. C'est Boishardy. Atteint aux reins, il se relève, tamponne sa cravate sur sa blessure, et, se traînant, gagne du terrain dans la direction de la chapelle où, sans doute, sait-il qu'il trouvera du secours. Mais il se heurte à la ligne des soldats de Coulombeau et se détourne vers La Saigneraie et La Ville-Graland ; il y a là un chemin tortueux, le chemin des Champs-Piroués, qui le ramènera à la grande route ; au delà il sera sauvé ! Il s'y engage ; mais ses forces s'épuisent ; on le poursuit. A quatre-vingts pas à peine de la route, devant la brèche du champ de François Verdes, il tombe ; déjà les Bleus sont sur lui ; trois coups de feu à bout portant l'atteignent au flanc ; tirant son épée, le capitaine Ardillos achève le chouan moribond. On le dépouille, on prend son fusil, on fouille les poches d'où on retire deux montres, une bourse, des papiers, parmi lesquels la tendre lettre de Joséphine de Kercadio que l'amoureux conservait sur lui :

Est-il possible, mon cher petit époux, que je sois assez malheureuse pour être loin de toi... de toi qui fais tout mon bonheur.

Puis les soldats s'éloignent, laissant le corps de Boishardy au pied du talus, dans l'herbe foulée et sanglante, sous les premières lueurs de cette aurore de juin, parfumée et joyeuse, l'aurore qui devait être celle des noces. La fiancée, soutenue et entraînée par ses deux guides, fuyait, suivant des sentiers rudes, vers la montagne et s'enfonçait dans les vastes landes du Mené.

G. Lenotre.

(A suivre.)

LE RETOUR DE BARRÈS
A SA TERRE ET A SES MORTS

Nous étions quelques-uns de sa famille spirituelle à l'accompagner au cimetière de Charmes, sa ville natale, où ce grand cœur tourmenté connaît le repos. Ce dix décembre en Lorraine, comment jamais l'oublierons-nous ? Mais comment en rappeler le souvenir ?

Si prolixe et abondante sur les querelles de la Cour, Mme de Sévigné, quand elle en vient à la mort de Turenne, assemble en hâte quelques traits simples et s'en tient là. Les ennemis, après la campagne d'Alsace, avaient été contraints à repasser le Rhin ; le maréchal était monté sur une colline où le boulet le vint trouver ; l'affliction de l'armée fut immense ; le Roi le remplaça par huit maréchaux, sa menue monnaie. C'est tout... Nous aussi, nous avons perdu un chef et notre affliction est immense. La mort l'a pris en un instant. Mais ne devons-nous pas tourner les yeux vers la colline inspirée où il était monté, et qui, lui servant de piédestal, le situait plus haut que nous ? Maintenir toute chaude la mémoire de ces jours de deuil, n'est-ce pas le suivre encore et tenter de le retenir ?...

I. — LENDEMAIN DE MORT

J'étais revenu dans la nuit de ma lointaine Savoie. Le matin, je recevais ce billet de son fils, daté du 4 décembre à minuit : « Ma mère et moi, nous ne voulons pas que vous l'appreniez par des étrangers : mon Père est mort ce soir, subitement, à dix heures. Nous sommes auprès de lui, et tout naturellement

notre pensée se porte vers vous. Je suis sûr de lui obéir en vous adressant ce dernier message... »

Le premier mouvement n'est-il pas d'incrédulité et de révolte? Comment imaginer dans la mort quelqu'un qui, non content de vivre, distribue l'étincelle de la vie et qu'on a quitté, peu de jours auparavant, en pleine ferveur de travail? Malgré moi, je l'imagine tel que je l'ai vu la dernière fois, — la dernière fois, peut-on deviner? — à ce déjeuner qui nous réunit avant les votes académiques, le 15 novembre, lui, Bourget, Bazin et moi. Nous étions trois précisément à admirer sa jeunesse persistante et sa grâce inégalable. Je parlais avec lui de son voyage en Orient.

— J'ai mis le point final, me dit-il.

— Vraiment? objectai-je, sceptique.

— Ah! vous vous rappelez.

J'avais fait allusion à une conversation précédente où, comme je lui demandais quelles proportions il pensait donner à son *Enquête aux pays du Levant*, il m'avait répondu avec un sourire joyeux : *Indéfinies*... Car il prenait tant de plaisir à puiser à cette fontaine de désirs et de rêves qu'il l'alimentait à sa propre source.

Et puis, il avait évoqué pour nous un de ces pèlerinages aux monuments des morts de Lorraine, celui de Champenoux, je crois, où il accompagnait le Président du Conseil :

— Dès que Raymond Poincaré paraît, disait-il, l'assistance devient grave et recueillie. Il parle et l'on croit assister aux funérailles des héros. Cet homme dégage de la dévotion patriotique. On vit de hautes heures en sa compagnie.

L'intonation même est présente à mon oreille. N'entendrai-je plus cette voix? Plus tard : je ne veux pas admettre encore. Le soir même de ce 15 novembre, je quittai Paris. Mais n'est-ce pas hier qu'il m'écrivait une lettre, — la dernière, — charmante d'ironie, où, relevant d'une grippe, il plaisantait sur son centenaire? La maladie qui lui permettait un peu de recueillement et de solitude ne lui déplaisait pas. Et de celle-ci il s'était, aux dernières informations, débarrassé. Alors, par quel détour sournois, par quel chemin obscur est donc venue la sombre visiteuse? Et la réalité, sous ces images de vie, se fait jour : Barrès n'est plus. Notre plus grand poète est mort.

Je vais avec Paul Bourget à l'hôtel du boulevard Maillot, à

Neuilly. La nouvelle ne s'est pas encore répandue. L'envahissement, — si naturel, mais si douloureux, — n'a pas commencé encore. Le vaste cabinet de travail qui par ses larges baies donne sur les arbres nus du Bois est intact dans son désordre familier, si intact que, là encore, le doute reprend, car on le sent là, invisible peut-être, présent sûrement. Voici, en tas, des exemplaires de l'*Enquête aux pays du Levant* qu'il vient de signer. Et sur la grande table voici encore des pages commencées. Il avait rempli sa journée : le matin ces dédicaces; un déjeuner pour la réorganisation de cette Ligue des patriotes héritée de Déroulède, dont il sentait bien que le rôle n'était pas terminé avec la Victoire ; l'achèvement de son dernier rapport sur les Pères blancs dont il montrait le rôle bienfaisant et nécessaire à l'influence française, à la propagande française, comme il avait montré celui des Frères des Écoles chrétiennes, des Missionnaires africains de Lyon et des Franciscains, — et l'ensemble de ces quatre grands rapports, sur nos forces morales à autoriser, devait être présenté le lendemain au ministère des Affaires étrangères; — la préparation du discours qu'il devait prononcer le vendredi suivant à la Chambre sur notre politique rhénane; puis le dîner en famille, la gaîté, les jeux, puis une douleur brusque et cette fin rapide, inattendue, presque foudroyante.

Fut-elle pour lui soudaine ? On a relevé dans la préface des mémoires de son grand-père, officier de la Grande Armée, qu'il publiait l'an dernier, cette phrase inquiétante : « J'ai achevé ma matinée en allant au cimetière causer avec mes parents. Les inscriptions de leurs tombes me rappellent que mon grand-père est mort à soixante-deux ans et tous les miens en moyenne à cet âge : elles m'avertissent qu'il est temps que je règle mes affaires. » Il commençait cette soixante-deuxième année. Mais, dans toute son œuvre, la mort est souvent le thème de ses méditations. N'avait-il pas pris ses précautions contre elle en s'appuyant à tout ce qui dure, en donnant pour support à ses pensées tout ce qui nous prolonge, race, patrie et domaine spirituel? A nos dernières rencontres, il était plein de projets : une vie de Corneille le tentait, car il aimait cette forme de la biographie qui suscite des exemples, et le grand Normand lui paraissait de taille à nous tonifier et viriliser après deux ou trois siècles; il songeait aussi à ses Mémoires, comme il goûtait *les Mémoires d'outre-tombe* et les *Conversations de Gœthe avec Ecker*

mann. Ce combat dans les ténèbres qu'il livra à l'éternelle adversaire s'achève aujourd'hui, ne peut s'achever que dans la lumière des immortelles destinées.

Et, comme je ne puis détourner mes yeux de cette table de travail qui contient le plus clair et le plus ardent de cette destinée, un souvenir me pénètre, une page me revient à l'esprit, celle où Taine, vieillissant et se devinant malade et le corps touché, dit modestement au Rœmerspacher des *Déracinés :* « Jusqu'au bout j'espère pouvoir travailler. »

J'ai recherché la page. Barrès ajoute ce commentaire : « Ce beau mot, vivant et fort, « travailler, » prononcé avec simplicité, prenait dans cette bouche un son grave qui fascina le jeune homme. Un être qui pressent la mort, s'il nous disait : « J'espère, jusqu'au bout, marcher, voir la lumière, entendre la voix des miens, » déjà nous émouvrait par ce mélange de faiblesse, de résignation ; mais ceci : « Jusqu'au bout j'espère pouvoir travailler ! » quelle superbe expression de l'unité d'une vie composée toute pour qu'un homme se consacre à la vérité ! Et soudain relié à cet étranger par un sentiment saint, oui, par un lien religieux, Rœmerspacher sentit dans toutes ses veines un sang chaud que lui envoyait le cœur de ce vieillard. »

Celui-ci, qui ne laissera à personne le sentiment de la vieillesse, aura travaillé jusqu'au dernier moment. Pas un instant il ne se sera reposé. Et même il aura précipité ces dernières années son travail comme s'il était pressé, — sait-on jamais ? Jusqu'au bout il a *servi* ses causes : le Rhin, l'Orient, l'Église, le rempart, l'expansion, la spiritualité de la France.

*
* *

Je passe dans sa chambre où prient quelques femmes agenouillées. Il est en habit et gilet blanc ; les mains, ses longues et belles mains nerveuses, si mobiles, figées dans leur enlacement, un petit crucifix sur la poitrine. La rigidité de la mort l'a fixé, sans le durcir, dans une expression de grandeur et d'incomparable noblesse. Ce que le visage gardait au cours de la vie de complexe et de tourmenté, même dans les instants de détente, s'est fondu en sérénité. Il fait songer au Pascal apaisé de Port-Royal. Il n'a plus d'ironie, mais la grâce est demeurée, cette grâce un peu hautaine qui exerçait tant d'attrait. La bouche n'a ni amertume ni dédain. Les yeux clos

sur la vie intérieure livrent pourtant le secret de l'acceptation. La tête redressée à sa manière, il semble penser encore, penser pour lui, dans la solitude, celui qui écrivait dans son voyage d'Orient : « J'ai soif d'éternité. »

Le maréchal Lyautey dira quelques jours plus tard sur sa tombe de Lorraine : « Je manquerais à sa mémoire si j'omettais d'évoquer une des convictions dont il fut le plus profondément pénétré pendant ces dernières années. Elle ressort à chaque page de son dernier livre, son *Enquête aux pays du Levant*, ainsi que des dernières notes, encore inédites, prises au cours de son dernier voyage en Orient, où il retrouvait toujours la France et sa tradition. Le Christ que je voyais avant-hier se dresser auprès de son noble et beau visage, le petit crucifix qui était entre ses mains, étaient là pour l'attester. Et ici, il n'y a qu'à le laisser parler. A Sainte-Odile, évoquant la première apparition des Barbares sur les ruines de l'Empire romain, il s'écrie : « Les lieutenants de l'Empire avaient disparu, mais les chefs ecclésiastiques demeuraient. Le catholicisme, c'était encore Rome, et c'était de l'ordre. Bien qu'ils fussent durs et anarchiques, dédaigneux de l'intérêt général, les Barbares sentirent l'impossibilité de gouverner, sans une tradition appropriée, cette Gaule qui venait de leur échoir, cette Gaule où il y avait des villes, des cultures, des manières raffinées de vivre et de sentir, une civilisation très complète, enfin un idéal. Et ils furent obligés, parce que c'était leur intérêt et la condition de leur succès, d'accepter les formules que leur proposait le christianisme. »

Formules d'ordre, de discipline sociale, de discipline intime. Mais derrière ces formules, il y a toute la nostalgie des âmes.

« Nos seigneurs les morts, » a dit Barrès. Jamais il ne nous apparut plus seigneurial, lui qui, si naturellement, savait l'être, plus majestueux, plus magnanime que dans cette paix obtenue au prix de la vie.

II. — IMAGES DE VIE

Je reviens seul par ces allées du Bois où plus d'une fois je l'accompagnai, car il aimait à marcher.

« M. Taine vaut mieux que ses livres, » pense Rœmers-

pacher, après qu'il a reçu la visite du grand homme. L'homme, chez Barrès, valait l'œuvre. Cet homme, ne convient-il pas, ne l'ayant plus parmi nous, que nous conservions de lui un portrait, des portraits exacts? Voici que, peu à peu, au Barrès familier et amical se substituent des effigies, des médailles : un Barrès devant la foule, un Barrès penché sur l'agonie de Pascal, un Barrès dans Verdun en ruines, un Barrès dans Metz reconquise.

C'est la période électorale, il y a bien des années. Un candidat paraît sur l'estrade. Avant qu'il ait parlé, on devine en lui un chef. Svelte, étonnant de jeunesse, la tête rejetée en arrière, il résume sans admiration quatre années parlementaires. Aucune recherche d'effets, aucune rhétorique, — n'a-t-il pas parlé avec dégoût de « ces êtres tout brillantés, menant grand tapage, apoplectiques de confiance en soi? » — seulement de la clarté et aussi de ces images où s'incorporent les idées essentielles et qui se fixent dans les mémoires. Derrière ces phrases sans artifice, nettes et hautes, on distingue bientôt, comme fond de toile, un paysage de chez nous, des campagnes douces et fraîches, des villes laborieuses, des villages dont on compte les feux, non les habitants; — *le feu*, c'est la famille; l'habitant, c'est l'individu, — toits éparpillés autour du clocher qui les domine et qui a, de plus, la garde des tombes généralement groupées dans le voisinage de l'église. La France apparaît peu à peu comme le personnage principal.

A ce Barrès il conviendrait de joindre un Barrès à la Chambre. Je l'y entendis parler, avec une sympathie un peu méprisante, de Jean-Jacques, *musicien extravagant* qui conçut la vie sociale comme un opéra. Il aurait fallu l'entendre déplorer la grande pitié des Églises de France et élever d'un coup son auditoire au-dessus des mesquineries de départements, ou stigmatiser avec ce beau courage calme des nerveux qui se dominent les ennemis de l'intérieur.

Cette autre fois, devant un auditoire d'élite, Barrès parle de Pascal. Quand il haranguait une foule, il s'efforçait de l'enseigner. Maintenant il se prend à son texte, il s'isole avec son héros, comme un alpiniste savoure la solitude et le silence des sommets. Plus touché qu'il ne s'y attendait, le public ne respire plus : il suit cette ascension, le cœur serré, le front tendu, et l'angoisse de Pascal, il la ressent par une de ces

sympathies qui unissent, de haut en bas, les grandes âmes aux plus faibles, parce que celles-ci donnent leur divin désir. Jamais je n'ai surpris chez un orateur un tel scrupule d'atteindre avec exactitude la pensée d'autrui, une si noble incertitude après un tel effort de concentration et de pénétration. « Il faut à l'homme, assure *le Discours sur les passions de l'amour*, du remuement et de l'action, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions dont il sent dans son cœur des sources si vives et si profondes. » C'est le reflet de ces passions qui colore la plume ou la parole de Barrès, tandis que d'une discipline impérieuse il n'a de cesse qu'il n'ait mis de l'ordre dans la maison.

Saint Augustin, je crois, tirait de la douleur la meilleure preuve de la vie. Ne serait-ce point plutôt de la passion? Qu'est-ce qu'une vie sans passions? Dante laissait à la porte de l'enfer tous ceux qui vécurent sans blâme et sans louange, êtres neutres, inertes et misérables qui eurent peur de vivre, et il les punissait d'un mépris plus insultant que la damnation. Par la passion s'affirme notre vitalité. Et seule la force de l'esprit sait analyser et peindre la force de la passion. Un Bossuet, un Pascal sont de taille à la reproduire dans les mots, comme un Michel-Ange l'imprimait dans la pierre. « Qui ne sait, dit le premier, que dans ce transport on se mange, qu'on se dévore, qu'on voudrait l'incorporer en toutes manières, enlever jusqu'avec les dents l'objet de son sentiment pour le posséder, pour s'en nourrir, pour s'y unir, pour en vivre? » Et le second, appelant les *passions de feu*, constatait que la vie tumultueuse est agréable aux grands esprits et qu'il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais, toujours dans l'attente des passions, nous les pouvons orienter, modérer, exalter, ordonner, discipliner. Car il n'est de véritable énergie, de véritable force que développées dans l'ordre. Cette direction des passions, c'est cela même que Barrès indique lorsqu'il dit de Pascal : « Il est le modèle achevé de ceux qui résistent à tous les assauts par lesquels la nature, avant de nous anéantir, essaye chaque jour de nous entamer. Il veut se contraindre soi-même, s'imposer aux choses, résister à l'univers, ne pas se dissoudre, durer. » Je ne veux pas construire sur les fleuves, » dit-il. Dans l'universel écoulement, il n'entrevoit de paix et de sécurité, de refuge qu'en

Dieu. » Au bout de ses passions, il a trouvé ce qui, seul, les supporte, Dieu.

Mais il y a du divin dans d'autres passions. « La patrie, définissait Joseph de Maistre, est une association, sur le même sol, des vivants avec les morts et ceux qui naîtront. » Barrès pratique cette religion de la terre, des morts et de l'héritage à garder. Des collines de Sion, quand il regarde la Lorraine, il se sent plein d'amour pour le visage sans éclat de la terre natale : « Ailleurs, écrit-il, je suis un étranger qui dit avec incertitude quelque strophe fragmentaire, mais au pays de la Moselle, je me connais comme un geste du terroir, comme un instant de son éternité, comme l'un des secrets que notre race, à chaque saison, laisse émerger en fleurs et, si j'éprouve assez d'amour, c'est moi qui deviendrai son cœur. » Là, seulement, il se sent lui-même. Je ne sais guère que dans *La Vigne et la Maison* de Lamartine de strophes comparables à celles-ci : « Bien que je doive d'heureux rythmes à Venise, à Sienne, à Cordoue, à Tolède, aux vestiges mêmes de Sparte... j'estime peu les brillantes fortunes que me firent et me feront de trop belles étrangères. Bonheurs rapides, irritants, de surface ! Mais sur la terre de mes morts, je m'engage aux profondeurs. Ici, je cesse d'être un badaud. Quand je ramasse ma raison dans ce cercle, auquel je suis prédestiné, je multiplie mes faibles puissances par des puissances collectives, et mon cœur qui s'épanouit devient le point sensible d'une longue nation. » Ce cœur, d'ailleurs étreint par l'inquiétude paternelle, devait sentir durant la guerre toutes les angoises et toutes les espérances de la patrie. Je me souviens d'avoir servi de guide à Barrès dans le Verdun de 1916. La cathédrale dressait, comme des bras suppliants, ses deux tours intactes au-dessus de la ville croulante où, sur l'expresse recommandation d'une enfant informée de son voyage, il cherchait une poupée dans une maison en ruines. Une compagnie passa, par petits paquets espacés à cause des obus. Et il prit au passage l'empreinte de ces hommes de Verdun, comme Véronique avait appliqué le voile sur le visage du Christ au Calvaire. Ces empreintes ont été déposées dans la *Chronique de la Grande Guerre* où les saints de France sont glorifiés et dont le prodigieux effort quotidien n'est peut-être pas étranger à ce prématuré départ.

Une image encore, prise dans Metz libérée. Le maréchal

Pétain y est entré, à la tête des troupes. Barrès est là, le cœur gonflé. Et voici que les jeunes Lorraines, après le défilé, se sont prises par la main et, parce qu'elles sont joyeuses, se sont mises à tourner lentement en une ronde improvisée. Puis le cercle s'agrandit, car nos soldats bleus, timidement presque, déjà vaincus par la réserve lorraine, ont demandé la permission de dénouer ces mains de femmes et d'entrer dans la danse. La scène qui se passe est pareille à celles que décrivait Gérard de Nerval dans le pays de Valois, mais combien plus singulière et plus charmante encore : ces soldats, ayant perdu toute violence et toute brusquerie, obéissent à ces petites filles et s'appliquent gentiment à prendre la cadence et à faire les révérences commandées. L'une d'elles n'a-t-elle pas entonné un vieil air d'autrefois, un vieil air de France, — et pour le savoir si bien, il faut qu'elle l'ait appris de sa mère et de sa grand mère, il faut qu'il lui soit venu d'avant l'occupation allemande. C'est :

Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés.

Toutes ces jeunes filles le savent, puisque toutes le reprennent en chœur.

« En Lorraine, les filles sont chastes et moqueuses, bien incapables de déchoir... » Cette phrase me revient à la mémoire tandis que je regarde tourner la ronde, et cette autre encore : « Petite fille de mon pays, je n'ai pas dit que tu fusses belle et pourtant, si j'ai su être vrai, direct, plusieurs t'aimeront, je crois, à l'égal de celles qu'une aventure d'amour immortalisa. » Et je cherche des yeux Colette Baudoche. Elle n'est pas dans la ronde. Elle n'est plus dans la ronde. Celles qui dansent ne peuvent être que ses cadettes. Elle est née trop tôt pour être de celles qui dansent. Ne serait-ce point cette dame encore jeune, au manteau fatigué, maintenu par ces prodiges ménagers, victorieux de la rigueur des temps, qui regarde, elle aussi, avec un sourire un peu triste et fané ? Ce fragile sourire, il me semble bien l'interpréter :

— Dansez, mes petites sœurs, leur dit-elle, jouez avec ces beaux soldats bleus. Votre jeunesse, à vous, peut s'épanouir sans contrainte. Vous n'aurez plus le choix entre la pauvreté et Frédéric Asmus. Vous n'aurez pas senti votre cœur battre d'inutile désir dans les mauvais jours de la captivité. Ces chansons de France que vous chantez si bien, c'est nous qui vous

les avons apprises en cachette. Nous vous avons transmis la France comme nos mères nous l'avaient transmise. Bientôt vous ne saurez plus tout ce que vous nous devez, tant il vous paraîtra naturel, tant il vous paraît déjà naturel d'être des petites Françaises. Déjà vous croyez l'avoir toujours été...

C'est, pour un écrivain, un rare privilège d'incarner la poésie d'une race dans une héroïne. Mais quand, par surcroît, c'est la poésie d'une race captive qui soupire après sa liberté, alors il devient la voix intérieure qui aide à maintenir en chacun l'espoir et l'aptitude à la délivrance. Barrès, dans Metz, dans Strasbourg libérés, montrait un visage rayonnant.

III. — LE DERNIER LIVRE

Je rentre chez moi, avec le poids lourd de son deuil. Mais du paquet de livres que je défais sur ma table, s'échappent les deux volumes de l'*Enquête aux pays du Levant*, avec sa signature amicale. Je passerai donc avec lui les deux jours qui nous séparent de ses obsèques. La mort ne le peut contenir.

Il est tout entier dans cet ouvrage encore moite de sa chaleur spirituelle, dont il disait avec modestie à son entourage, en le soupesant dans ses mains, le jour qu'il ne devait pas achever :

— Il me semble qu'il n'y a pas assez là-dedans.

Pas assez ? Mais son lyrisme, dont les cadences ne furent jamais plus pures ni plus savantes, quoique volontairement raccourcies ou brisées ; son désir du voyage et des ciels nouveaux que ni l'Espagne, ni l'Italie, ni la Grèce n'ont rassasié ; son obstination à poursuivre l'œuvre de la France et à favoriser cette œuvre ; enfin, et surtout, cette soif des âmes qui ne s'est jamais suffisamment étanchée, qui l'a poussé vers toutes les sources de spiritualité et même de mysticité, qui a pu lui faire prendre des mirages pour des lacs transparents, mais qui toujours a précipité ses élans et ses ardeurs partout où l'on croit entendre le bouillonnement du fleuve sacré. Il n'est aucun de ses livres plus chargé de curiosité et d'enthousiasme ensemble, plus chargé de recherches pratiques et de servitude volontaire, plus chargé de lui-même.

L'Asie l'avait toujours attiré. Déjà, dans les *Déracinés*, les récits de l'arménienne Astiné Aravian distillent pour Sturel

tous les poisons : « Une ville d'Orient, parmi des vergers, assise dans le crépuscule auprès d'un cimetière, telle devait être désormais la patrie de ses rêves, la cité de ses trésors. » Et lui-même ne confessera-t-il pas : « Je suis né pour aimer l'Asie, au point qu'enfant je la respirais dans les fleurs d'un jardin de Lorraine... » Cependant il a passé l'âge où le voyage n'est qu'exaltation et plaisir. Il a son but qui est de constater sur place l'œuvre de nos écoles du Levant, de mesurer leur importance, leur influence au point de vue français et, si elles le méritent, de faire campagne au retour pour leur maintien et leur recrutement. Seulement, avec un sourire de satisfaction il ajoute : « Ma bonne fortune me permet de suivre ma pente aux curiosités romantiques, tout en continuant de servir... » Il abordera dans ce double esprit la terre des incantations et des miracles, la mère des religions, il va voir *des âmes et des dieux*.

Laissons tomber les strophes sur Damas et Alep, sur Hama la bourdonnante et sur Antioche encore marquée du sceau des Croisés, sur Daphné où se distribue le laurier d'Apollon, sur Constantinople même; et pourtant, l'une de celles-ci, tout au moins, comment la mémoire ne la garderait-elle pas? « Bien des villes et des rivages émeuvent nos désirs et semblent contenir un secret sacré, mais de si peuplés d'incantations, je n'en connais pas. Jadis j'ai voulu dégager les chants qui dorment dans Venise et Tolède. D'un bond je me retourne vers ces amours dépassées et les précipite à la mer. Les instants les plus romanesques de ma vie me semblent mesquins. Rien ne vaut, de par le monde, cette double rive voluptueuse, mélange d'héroïsme et de mélancolie, crépuscule d'une civilisation qui voit descendre la nuit barbare, magie toute chargée d'une multitude de détails tragiques et familiers. » Ah! oui, les chants de Tolède et de Venise sont dépassés. Dans les ruelles des villes d'Espagne, il respirait une odeur de roses et de mort, et la reine de l'Adriatique lui communiquait la fièvre de toutes ses beautés vouées à disparaître. Il a dépassé le stade individuel, et dans Constantinople il ne poursuit plus ses rêves ou ses désirs : dans les jardins du Vieux-Sérail penchés sur la mer, à la pointe de la Corne d'Or, cette vision de Sainte-Sophie et de Stamboul, sous un ciel coloré, c'est pour lui la rencontre de deux mondes, l'oriental et l'hellénique, le démesuré et l'ordonné, c'est le point tragique de l'univers.

Oublions encore cette magnifique poursuite de l'influence française, de la grandeur française à travers le monde, qui, déjà, dans le *Voyage de Sparte*, le portait à préférer les frustes reliques de nos ancêtres aventureux et conquérants aux chefs-d'œuvre classiques sans lien avec notre passé et notre avenir. Pas une école d'Orient qu'il n'ait visitée, pas un de nos missionnaires, pas une de nos religieuses qu'il n'ait salués, afin de rapporter au retour cette moisson de faits qui lui permettra de convaincre le pays et la Chambre de la nécessité de maintenir ces foyers d'action nationale. Mais sous l'enseignement, sous le dévouement, il cherche autre chose. Nous voici au cœur du livre. Nos missionnaires, nos religieuses nous valent *l'amitié des âmes*. Comment la gagnent-ils, et quelles sont ces âmes? Eux-mêmes, que leur apportent-ils?

De même qu'il rejette à la mer les chants d'Espagne et d'Italie, Maurice Barrès a dès longtemps dépassé *Un amateur d'âmes*. Il ne fut un *amateur d'âmes* qu'au temps de ses exercices psychologiques. Il se préparait, comme on apprend l'escrime dans une salle d'armes. Amateur d'âmes, non pas, mais animateur. Il a écrit que la perfection de la vie de Déroulède, c'était son appétit de dévouement. La perfection de la sienne n'est autre que l'appétit des âmes.

Au fond, il n'a jamais été curieux que de cela : découvrir la flamme, « l'étincelle mystique par qui apparaît tout ce qu'il y a de religieux, de poétique et d'inventif dans le monde. » Et dans le voyage d'Orient, il déclare : « Rien n'existe dans l'humanité sans ce jaillissement primitif, dont nul être n'est incapable, et qui d'abord doit être obtenu, puis canalisé et discipliné. » Or, en Asie, ce jaillissement est partout, mais la flamme n'a pas été mise dans une lampe. Elle couve, elle court, elle éclate, elle s'éteint, elle reparaît, étincelle qui devient incendie et laisse bientôt d'immenses ruines. Barrès a visité ces ruines, mais il a cherché l'étincelle, « la petite flamme qui ne meurt jamais. » Il l'a cherchée aux châteaux des Hashâshins, chez le Vieux de la Montagne, aujourd'hui représenté par l'Aga-Khan du Ritz, pour qui, dans les Monts Ansariehs, de pauvres fellahs se privent afin de lui envoyer le cinquième de leurs maigres ressources, pour qui l'un d'eux a déclaré devant ce témoin émerveillé désirer de mourir. « Voilà un mot bien beau, ajoute Barrès, cette fois touché en plein cœur. C'est

avec les paysages ce que j'ai trouvé de mieux tout le long de mon voyage. Mais j'aime encore mieux le mot que les paysages. » Et il en oublie jusqu'à l'ironie de ce dévouement absolu pour l'homme du Ritz. Cette aptitude au don de soi-même, c'est le mot du miracle.

Il poursuivra ce miracle chez les bacchantes du fleuve Adonis, chez Hendiyé, la religieuse du Liban, à Konia chez les derviches tourneurs héritiers de Djelal-eddin, le poète du *Mesnévi*. Car l'étincelle mystique et son emploi, « c'est le problème de toute l'histoire humaine. » Elle sert à faire cuire la marmite des sorcières, mais elle est aussi le grand feu qui consume les âmes sur la pierre du sacrifice. A Constantinople, croisant des religieuses qui rentrent au couvent, après la fatigue de la journée, il constatera : « Je ne puis rencontrer leur regard pour les saluer. Elles sont trop humbles et trop exténuées. Saintes Filles de la France et de Dieu, extrémité de la générosité humaine, vous passez en mystère tous les cultes de l'Orient, et en beauté la splendeur du soleil que, ce dernier soir, je regarde descendre sur l'Asie. »

Pourquoi? Il nous l'a dit à Konia même, et quand la sueur des danseurs sacrés coulait encore sur leurs visages illuminés. Une religion ne vit que si elle entretient la flamme du sanctuaire. Les chefs de l'Église catholique l'ont bien compris. « Ils captent la source et la canalisent avant qu'elle devienne le torrent boueux. Ils imposent à l'élan mystique le contrôle rigoureux des règles morales, se refusant à encourager une extase stérile qui ne deviendrait pas un moyen de perfection. De la dansante flamme, vouée à s'éteindre, si elle ne se nourrit que d'elle-même, la vive et sobre discipline des sacrements forme une lumière et un foyer. » Dans la belle étude qu'il consacrait jadis à Barrès, M. Henri Bremond montrait précisément cette union dans l'Église de la liberté et de la discipline, le dogme tout ensemble barrière et stimulant. « Tout catholique, disait-il, sent d'instinct que le contrôle de l'autorité est indispensable au plein épanouissement de la vie intérieure, et que tous les ressorts de l'impérialisme romain n'ont pas d'autre règle suprême que la charité, d'autres lois que la divine miséricorde. »

J'ai fermé le dernier volume de l'*Enquête aux pays du Levant*. Barrès est là tout entier, réaliste plein de flamme, maître qui veut servir, poète qui manie les chiffres, et par-dessus tout

voyageur au profit de la France et au profit des âmes. Il y est plus que nulle part ailleurs, et même le Barrès des conversations familières, avec des mots gais et fantaisistes, le Barrès détendu, qui supprimait les distances, qui descendait de la colline, qui se livrait.

« Il me semble qu'il n'y a pas assez là-dedans. »

Cette parole si modeste, cette parole de doute d'un artiste sûr de soi, que pouvait-elle au juste signifier? Lui-même l'a commentée dans son dernier article consacré, par un retour chevaleresque, à ce frère aîné des lettres qui, le premier, avait publiquement reconnu son génie. Il écrivait de Paul Bourget : « Il pense parfois, ce me semble, qu'il n'a utilisé que le minimum de sa force. C'est là un de ces regards que tous les grands travailleurs ont jeté au soir de leur journée et, quels que soient leurs engrangements, sur la route commencée par de si grandes semailles d'espérance. » Il exigeait de lui-même mieux encore : où voulait-il nous conduire? La flamme de la vie intérieure, où la chercherait-il encore? Il avait réservé le voyage à Jérusalem. N'y a-t-il pas ce cri dans le Voyage d'Orient : « J'ai soif d'éternité? » Où le poète du *2 novembre en Lorraine* la pensait-il étancher?

IV. — DE LA GUERRE A LA PAIX

Parmi ses lettres que je recherche, je retrouve celle-ci. Elle date de plus de vingt ans. Je venais de publier dans la *Grande Revue* une étude où je faisais de son œuvre un combat tragique contre la mort. Il m'en remercie, puis il m'écrit :

« J'avais vingt-trois ans quand je suis allé de Sienne passer vingt-quatre heures à l'abbaye de Monte-Olivetto, et le vieux moine avec qui j'avais causé et que la jeunesse sans doute intéressait voulut m'offrir en souvenir un livre. — « Que dois-je y écrire? dit-il, que souhaitez-vous? *La paix ou la guerre?* » — « Je ne veux point la paix. » Il me parut plus frappé que je n'aurais pu supposer de ma réponse un peu vive, il me fit un sermon et puis il écrivit *Pax* au premier feuillet. Si j'avais à recommencer ma vie, j'y voudrais plus de fierté et moins de flâneries encore, mais ni le doux, ni le paisible; elle m'a fait plus âpre sans me fatiguer. Et la vie, pour moi, c'est la guerre, jusqu'à ce que la fatigue de tous nos sens nous isole... »

Et pourtant, c'était bien vers la paix qu'il courait à travers la guerre. Un jeune homme, il y a une quarantaine d'années! s'élançait dans la vie, avide de sentir et de comprendre ensemble. Il s'était empoisonné à demi du lyrisme des livres avec son ami Stanislas de Guaita, avant le départ, comme on s'intoxique du parfum trop fort des fleurs dans une chambre fermée avant de se promener dans le jardin. Il pensait reconstruire à lui seul l'univers selon la bonne méthode hégélienne. Il déclarait le changement supérieur à la beauté et faisait du voyage une occasion de pillage et de butin. Puis, comme s'il avait épuisé, du voyage, tous les sortilèges et qu'il en fût las, voici qu'il ressentait chez lui, dans un cimetière, l'émotion, sinon la plus pressante, du moins la plus durable, et ce furent, dans *Amori et dolori sacrum*, les pages immortelles sur le 2 novembre en Lorraine : « Un horizon qui n'a point bougé prend une force divine sur une âme qui s'use. » Il goûte là une émotion que les beautés étrangères n'ont pas su lui apporter. Ses yeux ont sans doute contemplé des paysages plus délicats et plus ornés, ses oreilles ont entendu les soupirs de brises plus molles, ses narines ont respiré de plus suaves parfums, et pourtant c'est comme un printemps qui s'appuie à sa poitrine. Il souffrait de la fuite des jours, mais à sa vie trop brève il ajoute le passé. Sur le temps qui le gagne il reconquiert les générations disparues. Installé dans un cimetière comme dans une forteresse, il ressuscite les morts pour se composer des troupes fraîches : «... Nous ne sommes pas, dit-il, les maîtres des pensées qui naissent en nous... Notre raison, cette reine enchaînée, nous oblige à placer nos pas sur les pas de nos prédécesseurs... Nous sommes le prolongement et la continuité de nos pères et mères... Toute la suite des descendants ne fait qu'un même être... C'est tout un vestige délicieux où l'individu se défait pour se ressaisir dans la famille, dans la race, dans la nation, dans des milliers d'années que n'annule pas le tombeau... »

Ainsi notre destinée ne se réaliserait-elle pleinement que si elle se relie au passé dont l'écho vibre encore en nous. Lorsque l'enfant apparaît à la vie, les premières paroles prononcées autour de son berceau ne sont-elles pas celles-ci : « A qui ressemble-t-il? » Et l'on compare son visage indistinct à ceux de ses parents, à ceux mêmes d'ancêtres éloignés. Par là, on

reconnaît instinctivement que toute une race s'épanouit en lui, et de cette préoccupation de ressemblance on cherche à tirer des horoscopes sur ce débutant. Notre conscience habituelle nous vient de l'amour *de notre terre et de nos morts*, formule qui, peu à peu, apparaît comme le leit-motiv de la pensée de Barrès et qui, tantôt, monte de ses cadences comme un pur chant d'oiseau sur un cyprès, et tantôt s'enlace à la plus savante orchestration, se fait entendre à travers les murmures infinis des bois. Le fond de la race liée au sol, au service, à l'honneur depuis des siècles, c'est là que gisent les puissances futures de poésie : elles sont à Maillane pour un Mistral ; pour un Barrès, elles sont dans une petite ville de Lorraine où un ancien officier de la Grande Armée apporta les trésors d'une vieille famille française décidée à l'enracinement et les souvenirs d'une promenade victorieuse à travers le vaste monde.

Sa promenade dans la vie, son expérience l'ont reconduit à son point de départ. Qu'y a-t-il là de si surprenant et pourquoi opposer le Barrès d'*Un homme libre* au Barrès de la terre et des morts ? Paul Bourget, dans l'étude divinatrice qu'il consacra jadis à *Sous l'œil des Barbares*, rappelait la visite du jeune Plessing, malade d'analyse, à Gœthe parvenu au calme olympien. « Il n'avait, dit Gœthe de son visiteur, jamais pris garde au monde extérieur. Formé par des lectures, il avait tourné sur lui-même toute sa force et tout son amour. De la sorte, ne trouvant dans les profondeurs de son être aucune puissance productive, il s'était porté comme une mortelle atteinte. » Et Gœthe qui, au temps de *Werther*, avait traversé un pareil état et en était sorti, lui offre son remède : « Je lui affirmai que l'on ne se guérissait d'un état moral douloureux, d'une sombre hypocondrie, que par la contemplation de la nature et par un intérêt sincère au monde extérieur. Je lui fis observer que déjà le rapport le plus général avec la nature, l'activité du jardinier et du laboureur, du chasseur et du mineur, arrachait l'homme à lui-même. L'application de l'esprit à des phénomènes réels nous procure peu à peu le contentement, la clarté, l'instruction. C'est ainsi que l'artiste, qui s'attache fidèlement à la nature tout en travaillant à son développement intérieur, est dans la voie du salut... » Faust, déçu par la science et par l'amour, se contente en construisant une digue symbolique. Excellent conseil, mais bon pour un cœur faible et une nature molle, tout à fait inu-

tile à un Barrès qui n'a jamais été malade que des fièvres de l'exaltation et dont le cas, pour complexe qu'il ait jadis paru, est beaucoup plus simple. Un jeune homme s'ennuie, se cherche, se trouve et découvre au fond de son moi le support d'une collectivité composée des morts comme des vivants. M. Paul Bourget, quand il s'embarqua dans son enquête sur les mœurs avec la méthode positiviste, savait-il jusqu'où cette méthode le conduirait ? De même l'auteur d'*Un homme libre* ne devinait pas exactement qu'individualisme et traditionalisme se confondaient en lui.

Il le soupçonnait cependant. Dans la solitude lorraine où il s'était enfermé avec son ami Simon pour éviter les *barbares* et se mieux connaître afin de se mieux cultiver, il s'adressait à ses livres et à son cerveau pour obtenir son plein développement intellectuel, mais il lui arrivait de regarder par la fenêtre. Et alors : « C'est qu'aussi bien mon être, découvre-t-il, sort de ces campagnes. L'action de ce ciel lorrain ne peut si vite mourir. J'ai vu à Paris des filles avec les beaux yeux des marins qui ont longtemps regardé la mer. Elles habitaient simplement Montmartre, mais ce regard qu'elles avaient hérité d'une longue suite d'ancêtres ballottés sur les flots, me parut admirable dans la ville. Ainsi, quoique jamais je n'aie servi la terre lorraine, j'entrevois au fond de moi des traits singuliers qui me viennent des vieux laboureurs. Dans mon patrimoine de mélancolie, il reste quelques parcelles des inquiétudes que mes ancêtres ont ressenties dans cet horizon. » *La terre lorraine que je n'ai jamais servie :* mais, déjà ne brûle-t-il pas de la servir ?

Voyageant en Italie, pour la culture de son fameux *moi*, dès qu'il regarde attentivement, il est pareillement averti. Renan, de Florence, écrivait à son ami Berthelot : « Rien aujourd'hui ne peut donner l'idée de ces foyers de vie où tout homme a compté, où chacun, jusqu'au plus humble artisan, avait le sentiment de la grandeur de sa patrie et de l'idéal de la civilisation. » Cette correspondance n'avait point été publiée, quand le jeune Barrès faisait les mêmes réflexions : « Je veux me modeler sur des groupes humains qui me feront toucher en un fort relief tous les caractères dont mon être a le pressentiment. Les individus, si parfaits qu'on les imagine, ne sont que des fragments du système plus complet qu'est la race, fragment elle-même de Dieu. » Ainsi la personnalité humaine n'est-elle

pas la fleur détachée de la tige, elle est l'achèvement de cette tige qui puise elle-même sa sève dans le sol : elle vit et participe à une vie plus générale. Un dessin que Léonard de Vinci exécuta pour le Christ de la Cène, et qui est une des merveilles du musée Brera, à Milan, fait comprendre à Simon, à Barrès, que l'art de la vie est d' « accepter : » accepter, c'est-à-dire se situer soi-même à sa vraie place dans l'espace et dans le temps, se connaître issu de telle race en face de tel horizon.

La soudure s'est donc faite très vite chez Barrès. Dans les *Amitiés françaises*, il en donne l'explication : « Grandeur d'âme, beauté, passion, sacrifice, l'on vous situe d'abord dans les villes légendaires, car l'on voit trop que vous ne croissez pas aux pavés de notre ville de naissance : mais au retour d'un long voyage à travers les réalités, quand on n'a vu qu'un sable aride, ou pis encore, d'irritantes fièvres, si l'on garde assez de ressort pour échapper au désabusement, on n'attend plus rien que de cette musique intérieure transmise avec leur sang par les morts de notre race... » On désire ailleurs, et c'est la jeunesse ; on bâtit sa maison, et c'est la maturité ; on s'y installe, et c'est la mort.

Il fallait bien que ce débat intérieur fût terminé avant que Barrès se tournât vers la vie publique, où il lui devait donner une solution constamment française. Interrogé un jour par *le Matin* (en 1908) sur le résultat de ses expériences au Parlement, il put répondre : « En politique, je n'ai jamais tenu profondément qu'à une seule chose : la reprise de Metz et de Strasbourg. Tout le reste, je le subordonne à ce but principal. Pour juger tout événement, pour apprécier chaque projet législatif, je me demande : « Nous fera-t-il plus forts? Orientera-t-il nos pensées vers les frontières du Rhin?... » Ce sont là des idées que je tiens de ma petite enfance, d'un grand père officier de la Grande Armée, et des images de la guerre qui se sont fixées dans mon esprit, en Lorraine et en Alsace, quand j'avais huit ans. » A ce but principal se sont en effet subordonnées toutes ses campagnes, tous ses services. Journaliste, député, romancier, de *Leurs figures* à *la Grande pitié des églises de France*, et à ses dernières notes de l'*Écho de Paris*, il a constamment guerroyé pour ce qui fortifie la nation française, pour ce qui la met en état de supporter le choc des barbares et d'en triompher. L'unité est manifeste. *Colette Baudoche*

et *Au service de l'Allemagne* sont du même ordre, de la même veine que les articles et les discours. Il est la preuve, comme tant de grands écrivains, que la pensée et l'action ne s'excluent point, que la littérature est moyen d'influence, que la beauté est bienfaisante. Et il a pu écrire, à son tour, le mot *pax*, quand les Francais se sont réconciliés devant la menace de mort. Le terrible polémiste, autrement intelligent et musclé qu'un duc de Saint-Simon, autrement précis et lucide qu'un Paul-Louis Courier, n'a plus, dès lors, cherché qu'à grouper dans le même esprit de sacrifice leurs diverses familles spirituelles. Il a évité ce qui divise pour montrer ce qui réunit. Il n'a plus voulu appartenir qu'au grand parti de la France.

V. — LES OBSÈQUES NATIONALES

Et le grand parti de la France lui a fait des obsèques nationales. Rien n'est plus significatif des heureuses disciplines de sa destinée que cette apothéose qui honore en un seul homme le génie de l'artiste et l'action du citoyen. Ce samedi 8 décembre, qui fut sa dernière promenade dans Paris, ne s'effacera pas de notre souvenir. Quelles étapes de la Concorde à Notre-Dame, pour le corbillard aux six chevaux noirs, que des chars de couronnes et de fleurs accompagnaient! Sous la pluie, les roses et les pensées s'effeuillaient, s'offraient d'elles-mêmes au piétinement comme elles jonchent le sol aux processions. Le premier arrêt fut devant la statue de Strasbourg. Et ce fut la première marche funèbre. Comment n'en pas entendre, sous la musique, les paroles? Elle s'appelle *La magnifique Alsace, toujours pareille et toujours nouvelle*, et c'est la symphonie de Sainte-Odile dans *Au service de l'Allemagne*. Des strophes m'en reviennent : « Je suis une des feuilles éphémères que, par milliards, sur les Vosges, chaque automne pourrit, et, dans cette brève minute, où l'arbre de vie me soutient contre l'effort des vents et des pluies, je me connais comme un effet de toutes les saisons qui moururent. » Cadence désenchantée, de noble stoïcisme, d'acceptation, mais aussitôt corrigée par la suivante : « Je m'enfonce dans ce paysage, je m'oblige à le comprendre, à le sentir : c'est pour mieux posséder mon âme. Ici je goûte mon plaisir et j'accomplirai mon devoir. C'est ici l'un de mes postes où nul ne peut me suppléer. A travers la grande forêt sombre, un

chant vosgien se lève, mêlé d'Alsace et de Lorraine. Il renseigne la France sur les chances qu'elle a de durer » Il n'y a plus rien d'éphémère pour qui donne son cœur brûlant, et la durée de la France est faite de ces amours-là. Mais elle-même, en durant, assure l'immortalité de ses génies.

Après l'adieu de l'Alsace, voici l'adieu de la Lorraine. Le cortège, qui suit la rue de Rivoli, passe devant la statue de Jeanne d'Arc. C'est la Jeanne d'Arc militaire. Elle a l'air d'un jeune chef. Mais, le visage durci, elle semble écouter. « Si j'étais au milieu des bois, dira-t-elle à ses persécuteurs au procès de Rouen, j'y entendrais bien mes voix. » Pays lorrain où l'on entend des voix mystérieuses, où les eaux, les forêts, les collines ont un langage : là, Barrès fut sollicité par l'appel de ses morts. Et cette fois, c'est la musique des cloches de Domremy dans *les Amitiés françaises* : « Les cloches disaient à Jeanne un large chant de confiance : « Tu marcheras, tu triompheras... » Et l'enfant soumise s'enivrait des rêveries d'une action glorieuse. Mais trop vite la cloche se taisait... La cloche qui nous fait nous connaître, puisqu'elle ébranle notre émotivité, ne nous dit point les événements. Dès l'aube je sais ma vocation; seul mon couchant connaîtra mon destin. » L'horoscope est tiré, et cette vie est allée en se perfectionnant jusqu'au dernier jour.

Le cercueil est entré dans Notre-Dame. C'est la dernière étape de Paris. Là, toutes les pierres chantent le cantique de l'histoire de France. Ces voûtes abritèrent les cortèges royaux. Elles furent tapissées de drapeaux par le maréchal de Luxembourg. Elles assistèrent au sacre de l'Empereur. Elles reçoivent aujourd'hui l'écrivain qui de son art fit hommage aux puissances spirituelles de notre pays.

VI. — LA MAISON DE CHARMES

« J'ai toujours projeté de visiter les lieux où sont les racines des grands arbres à parfums qui, balancés sur le monde, suscitèrent mon imagination. »

Il écrivait ceci, partant pour Combourg. Et voici que, déjà, sa maison de Charmes devient un de ces lieux de pèlerinage. Plus d'une fois il m'avait invité à l'y aller voir.

— C'est bien loin, lui objectais-je récemment encore.

Et il me répondit :

— Rien n'est loin.

Pas même la mort. Me voici donc à Charmes, attendant l'heure de l'accompagner chez lui, au cimetière des siens, jusqu'au bord de ce caveau qu'il avait tout récemment fait agrandir. Je visiterai sans lui sa demeure. Elle est à l'extrémité de la ville, la dernière sur la route d'Épinal, prise entre cette route et le canal de la Moselle. N'a-t-il pas lui-même parlé *d'un héros qui se meut dans un horizon plus étroit que ses rêveries*? Mais de cet espace resserré, comme un poète que les règles fortifient au lieu de le gêner, il a tiré des jardins à la française qui s'étagent, surhaussés de quelques marches, jusqu'à un promenoir bordé de rosiers. Plus bas, au pied de la maison, une sorte de petit parc anglais en miniature, avec une pièce d'eau, mais déjà reconquis à demi par un nouveau jardin français contenu entre deux charmilles, et commandé par une charmante statue de Diane chasseresse, un chien à ses pieds. L'horizon est composé d'une grande plaine, coupée de bois taillis, s'appuyant à des collines à peine visibles, et baignée, au delà du canal, par la Moselle qui mène un grand bruit d'eaux. Le ciel bas, infiniment triste, l'imprécise et tout ce paysage sans joie se perd, se désagrège dans la brume. Comme il sert, par sa désolation même, à expliquer la nostalgie d'un Barrès! Le chemin d'eau, les hauts peupliers qui, le long des routes, tracent une ligne fuyante, invitent au voyage. Ne conduisent-ils pas aux villes de soleil, à la lumière d'Orient? Et puis, c'est le fameux appel du sol natal : « Un horizon qui n'a point bougé prend une force divine sur une âme qui s'use. »

Je me serais contenté de cette vue. Pourquoi entrer dans la maison? Je vois trop bien ce qui m'y attend. Lui-même n'a-t-il pas rappelé *la douceur brisante d'un appartement que la mort a vidé de l'être cher qui l'animait*? Il avait fermé sa demeure, quinze jours auparavant. Il y avait achevé l'*Enquête aux pays du Levant*. Précisément, où travaillait-il?

Les portes s'ouvrent, les volets se poussent, la maison morte se réveille. Les choses qui ont vu ne savent-elles pas parler? Voici la petite chambre où il dormait enfant. Voici le cabinet de travail, au premier étage, où, depuis *Colette Baudoche*, il écrivit tous ses livres loin du tumulte de Paris : des fenêtres sur le jardin, une grande table, un buvard qui porte encore la

trace des dernières corrections de l'*Enquête*, quelques médaillons de ses pères, un portrait de sa mère, un curieux fauteuil de sorcier. Pourquoi cet affreux inventaire ? Nous avons l'air d'errer dans des ruines. C'est trop tôt pour accomplir ce pèlerinage. La transposition de la mort ne s'est pas faite encore dans notre esprit.

Je me hâte de quitter ce seuil, puisqu'il n'est plus là pour en faire les honneurs et que passer outre donne l'impression d'une profanation. Et les cloches de Charmes commencent à sonner pour lui.

VII. — LES CLOCHES DE CHARMES

« J'ai connu leur psaume, qui n'est qu'une implacable affirmation de la dure nécessité. Quand survinrent la mort de mon père et puis la mort de ma mère, et que je marchai derrière leur corps vers le cimetière, la cloche de ma paroisse soudain commença publiquement à me parler. Je tremblai quand son premier coup ébranla l'air et qu'au milieu de mes parents et de mes amis je passai le seuil familial, la porte de la maison où désormais j'étais le maître. Grâce à cette annonciatrice, je n'étais plus seul dans une nature indifférente. Les airs retentissaient de ma plainte. Ne te tais pas, glas de terreur ! Après toi commencera l'affreux silence, et quand, mon tour arrivé, tu devras retentir pour moi, nul ne saura plus les mots ni les vertus des miens... Sur cette mer d'anéantissement, tout le salut, c'est un petit garçon, s'il porte dans son cœur l'essentiel que je lui propose... »

Les cloches sonnent pour lui et notre plainte retentit dans les airs. L'héritier de son nom et de sa race, le nouveau porteur du flambeau nous conduit. Mais n'aurons-nous pas, nous aussi, part à son héritage ? Ces rythmes, ces cadences où ses émois sont enclos, nous ont été légués. Il fut de ces hommes qui donnent *de la verve, du cœur et du génie à l'univers*. Il fut de ceux qui savent *hausser et dilater les âmes*. « Poème, écrit-il dans son dernier livre, c'est toute parole où nous avons su déposer l'expérience des contacts qu'il nous est donné d'avoir, à nos heures privilégiées, avec une force ineffable, et d'une telle manière que ceux qui répètent après nous nos versets se trouvent à leur tour envahis, soulevés. » Dans ce sens, il fut le

poète de notre terre foulée par la guerre, sanctifiée par le souvenir, sacrée par la mort. Ses chants, même quand leurs notes sont déchirantes, virilisent. Même chargés de toutes les mélancolies humaines, du brisement de l'amour, de la menace du temps, ils s'achèvent en sonneries de clairons qui nous jettent debout contre la douleur et contre la lâcheté. Rien, chez lui, ne fut jamais de vil, ni d'efféminé, ni d'amoindrissant. Il dégage cette vertu des saines races, l'énergie. Même quand on le pleure, on participe à sa magnanimité...

La petite église, où il venait souvent le dimanche, s'est parée du mieux qu'elle a pu, de luminaires et de drapeaux, afin de lui faire honneur. Elle est pleine à éclater : et c'est dans une atmosphère de ferveur que se déroulent les chants liturgiques. Une voix, l'office terminé, vient lui apporter le cordial adieu de l'Église. L'ancien curé de Charmes, aujourd'hui vicaire général à Saint-Dié, a voulu rappeler ce qui n'a pas été dit à Notre-Dame : que cet apologiste du dehors, qui ne pénétra pas dans l'organisme intérieur de la Religion, fut de l'Église le fidèle ami et le précieux défenseur. Et n'a-t-il pas aux cœurs assoiffés, comme le sien, d'éternité, ouvert les fontaines spirituelles?

Maintenant, c'est le dernier acte. Ce cimetière où il va trouver le repos qu'il se refusait, il me semble le reconnaître, tant il nous en a parlé. Il est semblable à celui qui nous attend, nous qui connaissons la douceur d'appartenir à un petit pays : des monuments pressés, en désordre, sans art, et à l'entour un paysage familier. Celui-ci va finir aux collines de Sion, à cette *colline inspirée* d'où il caressait du regard sa Lorraine natale. Barrès y fit sa dernière promenade avant de repartir pour Paris. Il aimait y venir. Il y entendait ses voix Il était d'une terre où l'on entend des voix. La sienne se mêlera désormais à celles qui, aux heures de doute ou de détresse, d'inquiétude sur nous-mêmes ou sur la nation en marche vers l'incertain avenir, nous viennent de la terre et des morts pour nous conseiller et nous conforter...

*
* *

Là, sans doute, s'élèvera plus tard son monument funéraire. N'en a-t-il pas lui-même, par ses hymnes, désigné l'emplacement? « Sur le sol de notre patrie, écrivait-il dans *les Amitiés*

françaises, on respire partout de la noblesse. » Mais il est, pour s'exalter, des coins privilégiés. Celui-ci, demain, sera l'un de ces lieux choisis. La ferveur de ses élans y retombera en *pluie de musique* sur les jeunes pèlerins qui s'y attarderont. Et cependant ne conviendrait-il pas qu'à ce monument de l'éternel retour s'ajoute ailleurs le souvenir des heureux départs, des croisières qui conduisent à la délivrance et à la lumière?

Tout récemment, l'Académie de Marseille faisait apposer sur la façade de l'hôtel Beauvau une plaque de marbre avec cette indication : *Alphonse de Lamartine se rendant en Orient a séjourné dans cet hôtel, juin 1832.* J'aime ces inscriptions qui donnent des ailes à l'esprit du voyageur. En Syrie, près de Beyrouth, à l'embouchure du Nahr el Kelb, ou fleuve du Chien, sur les parois de la gorge qui creuse le dernier contrefort du Liban, toutes les armées qui défilèrent ont laissé sur la pierre la trace de leur marche, depuis Ramsès II jusqu'à Gouraud. L'imagination court ainsi à travers les siècles de l'histoire. Mais, pour ceux qui suscitent les rêves et caressent les désirs, pour celui-ci qui ne se contenta pas d'être un magicien et favorisa en tous lieux le plaisir et l'honneur d'être de France, des inscriptions pareilles à celle qui évoque le voyage de Lamartine ne seraient-elles pas bienfaisantes ?

A Beyrouth, sur la façade de cette Université Saint-Joseph qu'il visita, ou bien à Hama, en souvenir du *Jardin sur l'Oronte*, à Antioche ou à Daphné où se distribue le laurier d'Apollon, le nom de Barrès ne serait-il pas à sa place? Plus près de nous, me souffle André Hallays, un de ses plus chers amis, qui, revenant de Charmes avec moi, déroule la carte des pèlerinages barrésiens, ne le voyons-nous pas, en Lorraine et en Alsace, au cimetière de Chambières à Metz, par exemple, où s'achève *Colette Baudoche*, sur la terrasse du couvent de Sainte-Odile où fut conçu *Au service de l'Allemagne*? Et *la Colline inspirée*, ne le rappellera-t-elle pas sur quelque stèle à l'ombre d'un arbre, au bord d'une source? Celui qui fut notre pourvoyeur de lyrisme exact ne doit-il pas continuer de nous montrer les routes françaises?...

HENRY BORDEAUX.

LES THÉORIES DE LA LUMIÈRE ET L'ÉTHER

Des travaux récents sur la Relativité, qui ont remué beaucoup d'idées, et dont on a parlé plus ou moins judicieusement dans des milieux divers, invitent à jeter un coup d'œil sur l'histoire des théories relatives à la lumière.

Après en avoir rappelé les points principaux, j'essaierai de dire comment ont évolué les idées des physiciens sur l'éther et sur les phénomènes lumineux.

L'histoire des doctrines relatives à l'optique pendant l'antiquité offre peu d'intérêt scientifique. Nous ne nous demanderons pas ce que pouvait être la lumière, dont l'apparition mentionnée au début de la Genèse précédait la création du soleil et des étoiles. En Grèce, Démocrite professait la doctrine de l'émission, d'après laquelle la vision est causée par la projection de particules provenant des objets, et Lucrèce a développé cette théorie dans un poème célèbre. Les Pythagoriciens, au contraire, supposaient que l'œil projette hors de lui des rayons qui vont saisir les objets perçus, et un commentateur postérieur cite même à ce sujet l'empereur Tibère qui voyait clair la nuit, comme certains oiseaux de proie dont les yeux brillent dans les ténèbres. Les Platoniciens, s'efforçant de concilier des doctrines opposées, expliquaient la vision par la rencontre de rayonnements partant respectivement de l'œil et de l'objet, tandis que pour l'école péripatéticienne la lumière était regardée comme une *qualité* des corps lumineux, et au XVIIe siècle certains scolastiques regardaient encore la lumière comme un mouvement *luminaire* des corps lumineux, ce qui

provoquait les railleries de Pascal. Si peu expérimentateurs qu'aient été les anciens, ils connaissaient cependant les lois de la réflexion de la lumière et le phénomène de la réfraction. Les Traités d'Euclide sur l'*Optique* et sur la *Catoptrique* contiennent d'importantes remarques sur les miroirs sphériques, dont Archimède, quelque douteuses que soient les anecdotes racontées à son sujet, s'est aussi occupé.

Il faut arriver à la Renaissance pour voir l'apparition de théories physiques. Galilée se demanda le premier, semble-t-il, si la lumière met un temps fini pour aller d'un point à un autre; il chercha même à réaliser une expérience pour en décider. Deux observateurs étant placés à une certaine distance, le premier envoyait un rayon de lumière au second qui le lui renvoyait immédiatement; du temps écoulé entre le départ et l'arrivée de la lumière pour le premier observateur devait se déduire la vitesse cherchée. Les techniques du temps ne permettaient pas évidemment de tirer un résultat d'une expérience, qui, convenablement disposée, devait plus tard être féconde. Avec Descartes, nous voyons poindre la source des théories optiques. A la vérité, il commence d'abord par déclarer dans sa *Dioptrique* qu'il n'est pas besoin de dire quelle est la nature de la lumière, et il pense qu'il suffit de se servir de comparaisons qui aident à la concevoir. L'une d'elles est celle du bâton, par l'intermédiaire duquel un aveugle sent les objets qui se rencontrent autour de lui. « La lumière, écrit Descartes, n'est autre chose dans les corps lumineux qu'un certain mouvement, ou une action fort prompte et fort vive, qui passe vers nos yeux par l'entremise de l'air et des autres corps transparents, en même façon que le mouvement ou la résistance des corps, que rencontre cet aveugle, passe vers sa main par l'entremise de son bâton. » Il résultait, pour Descartes, de l'incompressibilité supposée du bâton que l'action doit passer instantanément d'un bout à l'autre de celui-ci; aussi la vitesse de la lumière est-elle nécessairement infinie. C'était là une des propositions essentielles du système du grand philosophe, à tel point qu'il ne craint pas de dire que, si elle était convaincue d'erreur, il serait prêt à avouer qu'il ne sait rien en philosophie. Descartes utilise encore la même comparaison pour donner une explication des couleurs. Nous pouvons, dit-il, avec un bâton nous rendre compte dans une certaine mesure de la

nature des objets touchés; pareillement, les couleurs ne sont autre chose dans les corps colorés que les diverses façons dont ces corps transmettent le mouvement à nos yeux.

Dans son livre sur les *Mé éores*, Descartes cherche à pénétrer davantage dans le détail de l'explication des couleurs, en parlant des petites boules de la matière subtile, qui roulent de diverses façons dans les pores des corps terrestres, faisant naître ainsi des différences dans nos sensations de couleurs. Et il insiste avec force sur ce qu'il n'est pas besoin de supposer qu'il passe quelque chose de matériel depuis les objets jusqu'à l'œil, pour faire voir la lumière et les couleurs, s'inscrivant ainsi parmi les précurseurs de la théorie des ondulations, quoique, à la vérité, il ne considère pas la lumière comme un mouvement propagé par ondes successives, mais comme une pression transmise instantanément par l'intermédiaire d'un autre élément.

La découverte de la loi de la réfraction de la lumière a donné lieu à de vives polémiques, et, dès le XVIIe siècle, Descartes est accusé d'avoir, sans le citer, emprunté cette loi à Snellius. On peut aujourd'hui regarder comme établi que, si Snellius était arrivé à la loi des sinus, ce qui est douteux, Descartes la trouva de son côté par une voie toute théorique; mais il faut avouer que son raisonnement, où il assimile l'action de la lumière au mouvement d'une balle, et la surface de séparation de deux milieux à une toile faible et résistante, témoigne de la confusion qui régnait encore dans une mécanique très rudimentaire; en outre, il y avait dans la démonstration du philosophe quelque contradiction avec ses vues sur la propagation instantanée.

En même temps que Descartes, Fermat s'occupait d'optique. Parmi les savants du XVIIe siècle, la physionomie de Fermat est particulièrement attachante. Conseiller au parlement de Toulouse, et grand jurisconsulte, Fermat est souvent cité pour ses merveilleuses divinations sur la théorie des nombres, mais ses plus grands titres de gloire sont ailleurs. Son nom reste à jamais inscrit dans l'histoire du calcul infinitésimal, et l'on doit souscrire à l'opinion de Lagrange et de Laplace, qui le regardaient comme le premier inventeur des nouveaux calculs pour sa méthode *de maximis et minimis*. L'optique lui est aussi redevable d'un progrès considérable. Fermat n'avait

jamais admis la validité des raisonnements de Descartes sur la réfraction. Il écrivait, en 1662, à M. de la Chambre : « Je vous ai dit autrefois que M. Descartes n'a jamais démontré son principe, car, outre que les comparaisons ne servent guère à fonder les démonstrations, il emploie la sienne à contre-sens, et suppose même que le passage de la lumière est plus aisé par les corps durs que par les rares, ce qui est apparemment faux. » Il est bien remarquable que Fermat ait trouvé la raison de la réfraction dans un principe général, d'après lequel la nature agit par les voies les plus courtes et les plus aisées. C'est de là qu'il déduit la loi des sinus, en recourant à sa méthode *de maximis et minimis* « qui expédie, dit-il, cette sorte de questions avec assez de succès. » Ainsi c'est à Fermat que l'on doit la première notion du principe de la moindre action, qui joue aujourd'hui un si grand rôle dans tant de questions de philosophie naturelle. Fermat avait proposé la même expérience que Galilée pour déterminer la vitesse de la lumière. Mais ces tentatives n'intéressaient pas l'auteur du *Discours de la Méthode*, assuré de la propagation instantanée de la lumière par le fait que les éclipses de Lune peuvent être regardées comme se produisant exactement au moment où le soleil et la lune sont en opposition par rapport à la terre, argument sans valeur à cause de l'énorme vitesse de la propagation de la lumière.

C'est dans le ciel que furent d'abord réalisées des observations, que Galilée et Fermat n'avaient pu faire à la surface de la terre. L'astronome danois Rœmer, discutant les observations de Cassini sur les satellites de Jupiter, fut frappé du fait que la durée des révolutions du premier satellite, le plus rapproché de la planète, paraissait varier suivant que celle-ci était plus ou moins éloignée de la Terre; il ne craignit pas d'attribuer cette irrégularité au fait que la lumière se propage avec une vitesse finie, et il déduisit cette vitesse des différences des temps des immersions consécutives de ce satellite dans le cône d'ombre projeté par Jupiter à l'opposé du soleil. La conclusion de Rœmer était que la lumière met environ huit minutes un quart à parcourir le rayon de l'orbite terrestre. Cette détermination de la vitesse de la lumière était fondée sur la connaissance, en valeur absolue, de la distance moyenne du soleil à la terre. Rœmer admettait que le mouvement du premier satellite sur sa trajectoire est uniforme; aussi l'annonce que Rœmer fit en

1676 à l'Académie des Sciences provoqua-t-elle les critiques de Dominique Cassini, qui ne trouvait dans les observations de l'astronome danois que la preuve d'une irrégularité dans le mouvement du premier satellite de Jupiter, d'autant que les autres satellites alors connus ne conduisaient pas au même résultat. Mais peu à peu la confiance s'établit dans la théorie de Rœmer, surtout quand la découverte de l'aberration de la lumière en 1728 vint, cinquante ans plus tard, apporter un témoignage décisif, les astronomes ayant alors unanimement jugé que le fait que les étoiles nous paraissent décrire la petite ellipse révélée à l'observation par Bradley pouvait s'expliquer seulement par la combinaison de la vitesse finie de la lumière avec la vitesse de translation de la Terre. De nombreuses années devaient s'écouler avant qu'une expérience faite sur notre planète fît connaître, indépendamment des phénomènes astronomiques, la valeur de la vitesse de la lumière.

La seconde moitié du XVIIe siècle vit se développer deux théories très différentes sur la nature des phénomènes lumineux. C'est dans son *Traité de la Lumière*, écrit pendant son séjour en France, que le Hollandais Huyghens proposa la théorie des ondulations. Comme Descartes, Huyghens n'admet pas dans les phénomènes lumineux un transport de substance, mais, à l'inverse du philosophe et avant même la publication des travaux de Rœmer, il pose en principe que la lumière ne se transmet pas instantanément. C'est de la propagation du son qu'il rapproche la propagation de la lumière, et il montre comment on peut concevoir que la lumière s'étend successivement par ondes dans un milieu éthéré, formé de petites boules élastiques, milieu distinct de l'air qui transmet le son. Il invoquait même l'expérience de Torricelli pour prouver que le vide barométrique, laissant passer la lumière, doit contenir une matière d'espèce nouvelle. De cette transmission à travers un *éther* élastique, Huyghens déduit les lois de la réfraction de la lumière à la surface de deux corps isotropes, retrouvant ainsi pour le rapport des sinus la valeur que Fermat avait obtenue avec son principe du minimum ; il en tire aussi une théorie de la double réfraction découverte par Érasme Bartholin dans le spath d'Islande. Le *Traité de la Lumière* de Christian Huyghens est une des plus admirables œuvres de la littérature scientifique de tous les temps.

La théorie des ondes allait être oubliée pendant un siècle et demi. Sous l'égide du grand nom de Newton, qui, après quelques hésitations, reprend l'idée des atomistes de l'antiquité, la théorie de l'émission triomphe, d'après laquelle de petits corpuscules, émanés des corps lumineux, produisent la vision en frappant notre rétine, ce qui n'empêchait pas d'ailleurs Newton d'admettre l'existence d'un milieu animé de vibrations très rapides dans lequel se meuvent les corpuscules, et déterminant ceux-ci à produire certains effets. L'objection principale faite par Newton à la théorie des ondulations était la difficulté qu'elle présente à expliquer la propagation rectiligne de la lumière, les ondes lumineuses paraissant susceptibles de faire le tour des obstacles qu'elles rencontrent; de fait, l'explication complète de ce point, qui suppose connus les phénomènes d'interférence, est moins simple que ne le supposait Huyghens. Mais, de son côté, Newton, pour expliquer la réflexion et la réfraction, attribuait une structure périodique à tout rayon de lumière simple avec des *accès* de plus facile *réflexion* et de plus facile *transmission* : pour rendre compte des diverses couleurs du spectre, dont l'étude expérimentale est un de ses plus beaux titres de gloire, il avait imaginé une longueur d'accès, fixe pour une couleur donnée, et variant d'une couleur à l'autre. Nous avons déjà rappelé que Descartes attribuait les diverses nuances du spectre au mouvement de rotation plus ou moins rapide des particules qui transmettent la lumière. Faisant un examen des diverses théories de l'optique, Newton avait remarqué que, dans le système des ondulations, il devait y avoir une corrélation entre l'*amplitude* des vibrations de l'éther et la *couleur* que ces vibrations font percevoir; transposé en acoustique, ceci revenait à confondre l'intensité et la hauteur d'un son. C'est Malebranche qui fit le premier l'hypothèse que la période, et non l'amplitude de la vibration, caractérise la couleur d'une lumière monochromatique. Le célèbre oratorien, à qui l'on doit la théorie de la *Vision en Dieu*, est plus connu comme métaphysicien que comme physicien. Élu en 1699 membre honoraire de l'Académie des Sciences, il lui communiquait bientôt après ses *Réflexions sur la lumière et les couleurs, et la génération du feu*. Après avoir d'abord suivi Descartes, Malebranche s'était, après la découverte de Rœmer, rallié au système d'Huyghens; mais, tandis que le grand Hollandais n'avait rien dit sur les couleurs,

Malebranche concluait, je cite textuellement, que « le rayon rouge recommence ses vibrations moins souvent que ceux qui le suivent, et que le violet est celui de tous dont les vibrations sont les plus promptes. » L'honneur revient donc à Malebranche d'avoir posé d'une manière expresse l'hypothèse que la fréquence des vibrations caractérise la couleur des rayons lumineux, l'éclat de la couleur croissant avec l'amplitude de ces vibrations. De nombreuses années devaient s'écouler avant la découverte de phénomènes permettant d'évaluer cette fréquence.

* * *

Au XVIIIe siècle, la théorie des ondulations est presque entièrement abandonnée. Seul, Euler en reste partisan. Sans les connaître, il reprend, parfois d'une manière moins heureuse, les comparaisons de Malebranche entre le son et la lumière, celle-ci étant transmise par un fluide élastique et extrêmement subtil, que l'on nomme *l'éther*. Dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*, faisant la critique du système de Newton, Euler s'étonne que ce système ait été imaginé par un si grand homme et embrassé par tant de philosophes éclairés, et il ajoute : « Mais Cicéron a déjà fait la remarque qu'on ne saurait imaginer rien de si absurde, que les philosophes ne soient capables de soutenir. Pour moi, je suis trop peu philosophe pour embrasser ce sentiment. » Le grand mathématicien suisse exagérait. Nos idées sur le rôle des théories sont aujourd'hui plus larges. Il n'y a rien d'absurde *a priori*, en fait de théories scientifiques ; elles servent à classer et à prévoir les phénomènes, et c'est de ce point de vue qu'on doit les juger.

Les difficultés et les insuffisances de la théorie n'avaient pas empêché le développement de l'optique. L'expérimentation faisait de grands progrès, et, dès le XVIIe siècle, des phénomènes extrêmement importants avaient été décrits. Telles, les couleurs des lames minces, dont Hooke avait commencé l'étude avant Newton, et la diffraction découverte par Grimaldi, phénomène consistant en ce que la lumière s'infléchit autour de certains obstacles. D'autre part, la construction des instruments d'optique, réflecteurs et réfracteurs, avait pris un grand essor, très favorable aux progrès de l'astronomie.

Au début du siècle dernier, le physicien anglais Thomas Young revient à la théorie des ondulations. Young était un médecin qui s'était occupé d'abord des propriétés optiques de l'œil. Il avait fait ensuite des études philologiques, et son nom doit être cité parmi ceux qui, avant Champollion, firent d'heureuses tentatives pour déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens. De l'assimilation de la lumière à une onde se propageant dans l'éther et analogue aux ondes sonores de l'air, Young conclut que l'on trouve alternativement, le long d'un rayon lumineux, des ventres, où il n'y a pas de changement de densité, mais une vive agitation, et des nœuds où il n'y a pas de mouvement sensible, mais des compressions ou des détentes. La distance entre deux nœuds consécutifs est égale à la moitié de la longueur de l'onde, et, pour deux couples consécutifs de nœuds, les vitesses aux points correspondants ont les mêmes valeurs absolues avec des signes différents. Dans son Mémoire de 1801, Young pose le principe fondamental d'après lequel, si deux vibrations, provenant d'une même origine, après avoir parcouru des chemins inégaux, viennent à avoir sensiblement la même direction, il y aura composition des deux mouvements. Il en résulte que, si la différence des chemins parcourus est d'un nombre impair de demi-longueurs d'ondes, il y aura, aux points où les ondes sont ainsi en discordance, un repos presque absolu, de sorte que, suivant l'expression d'Arago, de la lumière ajoutée à de la lumière peut dans des conditions convenables produire de l'obscurité : c'est ce qu'on appelle une interférence. Young le vérifiait, en faisant arriver sur deux trous étroits et voisins percés dans un écran opaque un faisceau de lumière partant d'un point. On a quelquefois attribué à Robert Hooke la découverte du principe des interférences, mais cette opinion est difficilement conciliable avec la propagation instantanée admise par ce physicien. Il semble bien, en revanche, que Grimaldi observa le premier des interférences lumineuses, mais son expérience très confuse prête à de graves objections. Les belles découvertes de Young et les conséquences qu'il en tirait furent mal accueillies et, de fait, son expérience fondamentale, où intervenaient des phénomènes de diffraction, pouvait prêter à quelques critiques. C'est seulement vingt ans après qu'une expérience de Fresnel, où celui-ci faisait interférer deux rayons lumineux provenant d'un même point et réflé-

chis sur deux miroirs, donnait une consécration définitive au principe des interférences, et que, dans un mémoire célèbre, le grand physicien établissait définitivement la théorie de la diffraction, expliquant aussi la propagation rectiligne de la lumière que les Newtoniens continuaient à regarder comme incompatible avec la théorie ondulatoire.

Un autre phénomène, celui de la polarisation, a joué un rôle capital dans l'histoire des théories de l'optique. La double réfraction observée dans le spath d'Islande avait montré à Huyghens et à Newton que, dans certaines circonstances, un rayon de lumière peut se comporter de manières différentes par rapport aux plans qui passent par lui ; c'est ce qu'on exprime en disant qu'il est polarisé. Malus, en découvrant que la polarisation peut être obtenue par réflexion, a ouvert un nouveau chapitre de l'Optique; ses travaux, ceux d'Arago, de Biot, de Fresnel, de Brewster et de bien d'autres, ont contribué de la manière la plus brillante aux progrès de la physique dans le premier tiers du siècle dernier. Cependant, malgré tant d'admirables recherches expérimentales, la théorie de l'émission et celle des ondulations restaient toujours en présence. En France, des savants illustres comme Laplace, Poisson et Biot continuaient à regarder le système de l'émission comme l'expression de la réalité. Les phénomènes si variés offerts par la polarisation ne semblaient pas conciliables avec le système des ondes, et dans l'autre système, on résolvait les difficultés en ajoutant une hypothèse, chaque fois qu'il fallait expliquer un fait nouveau.

Dans la théorie des ondulations, on avait jusque-là comparé le mouvement des ondes lumineuses au mouvement des ondes sonores; la vibration était supposée *longitudinale*, c'est-à-dire dans la direction du rayon lumineux. C'est à Fresnel que revient la gloire d'avoir affirmé nettement la nécessité des vibrations *transversales*, c'est-à-dire perpendiculaires au rayon. Cette idée parut d'abord une absurdité mécanique aux savants contemporains; Arago, qui avait suivi avec tant d'intérêt les travaux de Fresnel et avait même collaboré avec lui, ne put se décider à l'admettre, peut-être par crainte des objections de Laplace. Elle se présentait cependant naturellement, si l'on voulait expliquer l'impossibilité d'interférer pour deux rayons polarisés à angle droit, et rendre compte des expériences fonda-

mentales sur la polarisation faites en commun par Fresnel et par Arago lui-même.

Il importe de se rappeler que la théorie de l'élasticité dans les milieux à trois dimensions n'était pas constituée à cette époque, et que le mémoire initial sur cette question, celui de Navier en 1821, parut en même temps que les premières études de Fresnel sur la double réfraction. Il devait être suivi des travaux considérables de Poisson, de Cauchy, de Green, de Lamé, mais on ne doit pas oublier que Fresnel a été indirectement un des fondateurs de la théorie de l'élasticité, et qu'on lui doit notamment l'introduction de la notion de corps élastique anisotrope, c'est-à-dire n'ayant pas la même élasticité dans toutes les directions. Fresnel devançait quelque peu les temps, quand il faisait une distinction audacieuse entre les vibrations transversales et les vibrations longitudinales d'un corps élastique isotrope, les premières laissant invariable la densité des divers éléments du milieu, mais leur communiquant un mouvement tourbillonnaire, et les secondes ne produisant aucun mouvement de cette sorte, mais faisant varier la densité. Dans le cas le plus simple, celui du vide, il assimilait l'éther à un solide élastique incompressible, milieu dans lequel les mouvements transversaux sont les seuls auxquels on puisse appliquer la notion de propagation. Les pages restent à jamais mémorables, où Fresnel montre comment les lois de l'interférence des rayons polarisés sont des conséquences de sa manière de voir, le phénomène de la polarisation consistant, non pas à créer, mais à séparer des mouvements transversaux de direction déterminée.

On peut dire que Fresnel a mis sur ses bases définitives la doctrine des ondes lumineuses. Certes, on trouve dans plusieurs de ses travaux des divinations merveilleuses plutôt que des déductions rigoureuses, et il ne fit qu'ébaucher une théorie mécanique de la lumière. Les physiciens et les géomètres, successeurs immédiats de Fresnel enlevé par une mort prématurée, ont complété son œuvre et en ont tiré des conséquences nouvelles de la plus haute importance. Hippolyte Fizeau, dont Arago avait annoncé qu'il nous rendrait Fresnel, fut un des plus brillants continuateurs du grand physicien. Nous nous arrêterons un moment sur quelques-uns de ses travaux en optique.

*
* *

Un court mémoire de Fizeau sur les phénomènes que présente le son, lorsque le corps sonore ou l'observateur sont en mouvement, et sur les phénomènes correspondants que doit présenter la lumière présente un intérêt historique considérable. Un physicien de Prague, Döppler, s'était posé les mêmes questions, mais il s'était complètement trompé en ce qui regarde la lumière. Fizeau établit que le mouvement du corps lumineux ou de l'observateur aura pour effet d'altérer la longueur d'onde des rayons simples, qui composent la lumière. Les conséquences de cette remarque fondamentale ont été extrêmement fécondes en physique et en astronomie ; on lui a donné le nom de principe de Döppler-Fizeau. A l'aide de ce principe, on a pu mesurer avec le spectroscope les vitesses radiales des astres ; on sait ainsi, par exemple, que l'étoile *Sirius* s'éloigne de la Terre avec une vitesse de quarante-sept kilomètres par seconde, et que la vitesse radiale de certaines nébuleuses est de dix-huit cents kilomètres par seconde.

Comme nous l'avons vu, la vitesse de la lumière a été déduite d'abord d'observations astronomiques. On doit à Fizeau la première méthode permettant de rendre sensible et de mesurer la vitesse de la lumière entre deux stations terrestres. Il reprenait, mais sous une forme susceptible de réalisation, l'idée indiquée jadis par Galilée et par Fermat. Sa méthode, d'une remarquable ingéniosité, consiste à lancer un rayon de lumière entre les dents d'une roue dentée et à la faire réfléchir à une grande distance. Si la vitesse de rotation imprimée à la roue a une valeur convenable, la lumière au retour rencontre une dent au lieu d'un vide et se trouve arrêtée ; pour une vitesse double, la lumière rencontre le vide suivant et passe de nouveau, et ainsi de suite alternativement, pour des vitesses croissantes. L'expérience fut faite par Fizeau entre Suresnes et Montmartre, et donna un nombre un peu supérieur à 300 000 kilomètres par seconde.

Une autre étude de Fizeau se rapporte à la difficile question des rapports entre l'éther et la matière pondérable. Fresnel avait proposé son principe de l'entraînement partiel des ondes lumineuses par les corps réfringents en mouvement. Cette conception paraissait singulière, et une preuve directe

était désirable. Elle a été fournie par Fizeau dans une expérience justement célèbre, où il fait interférer deux rayons lumineux, après leur passage dans des tubes parallèles, dans lesquels un fluide peut s'écouler avec une grande vitesse et dans des directions opposées. « Le succès de cette expérience, disait prudemment Fizeau en terminant son mémoire, me semble devoir entraîner l'adoption de l'hypothèse de Fresnel, ou du moins de la loi qu'il a trouvée pour exprimer le changement de la vitesse de la lumière par l'effet du mouvement des corps ; car, bien que, cette loi se trouvant véritable, cela soit une preuve très forte en faveur de l'hypothèse dont elle n'est qu'une conséquence, peut-être la conception de Fresnel paraîtra si extraordinaire, et, sous quelques rapports, si difficile à admettre, que l'on exigera d'autres preuves encore et un examen approfondi de la part des géomètres, avant de l'adopter comme l'expression de la réalité des choses. » On peut appliquer ces sages paroles à maintes théories, leur accord avec l'expérience ne garantissant nullement qu'elles expriment la réalité des choses.

***

Vers 1860, aucun physicien ne doutait de la réalité de l'éther. Écoutons Lamé dans ses *Leçons sur la théorie mathématique des corps solides* : « L'existence du fluide éthéré, écrit-il, est incontestablement démontrée par la propagation de la lumière dans les espaces planétaires, par l'explication si simple et si complète des phénomènes de la réfraction, et les lois de la double réfraction prouvent avec non moins de certitude que l'éther existe dans tous les milieux diaphanes. Ainsi la matière pondérable n'est pas la seule dans l'univers ; ses particules nagent en quelque sorte dans un milieu fluide. » Et, plus loin : « On n'en saurait douter, l'intervention de l'éther sagement conduite trouvera le secret ou la véritable cause des effets qu'on attribue au calorique, à l'électricité, au magnétisme, à l'attraction universelle, à la cohésion, aux affinités chimiques, car tous ces êtres mystérieux et incompréhensibles ne sont au fond que des hypothèses de coordination, utiles sans doute à notre ignorance actuelle, mais que les progrès de la véritable science finiront par détrôner. » Sir William Thomson proclamait aussi : « L'éther n'est pas une création imaginaire du philosophe

spéculatif ; il nous est aussi essentiel que l'air que nous respirons... L'étude de cette substance, qui pénètre tout, est peut-être la tâche la plus captivante et la plus importante de la physique. »

Ainsi, les plus éminents physiciens n'avaient aucun doute sur l'existence de l'éther. A la vérité, des difficultés se sont présentées de bonne heure, quand on a cherché à rendre compte de sa nature, en faisant des comparaisons avec les milieux qui nous sont familiers, et en expliquant ainsi l'invisible par le visible. Il paraît nécessaire d'attribuer à l'éther une densité très faible, pour qu'il n'oppose qu'une résistance insensible au mouvement des corps célestes. Sans sortir de la catégorie des faits calorifiques ou optiques, M. Boussinesq, analysant le faible échauffement d'une plaque métallique exposée au soleil pendant quelques secondes, la face exposée aux radiations calorifiques étant recouverte de noir de fumée et l'autre étant polie, croit pouvoir en conclure que la densité de l'éther comparée à celle d'un métal, n'en atteint pas la fraction exprimée par une unité décimale du *douzième* ordre. De son côté, Sir William Thomson, utilisant la valeur probable du rayonnement solaire à la limite extérieure de l'atmosphère, en déduit que le rapport de la densité de l'éther à celle de l'eau est compris entre une unité décimale du vingtième ordre et une du quinzième.

Mais, propriété au premier abord contradictoire, l'éther transmet, comme nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le rappeler, des vibrations à la manière d'un solide élastique. Cette contradiction peut s'expliquer, d'après sir William Thomson et M. Boussinesq qui se rencontrent encore ici, par la lenteur relative du mouvement des corps célestes permettant à l'éther de conserver sa parité de constitution en tous sens et par suite les propriétés des fluides, tandis que la fluidité s'efface pour faire place à l'élasticité devant la très grande vitesse des vibrations lumineuses. Pour avoir une image de l'éther, Thomson le comparait à la poix écossaise des cordonniers ; taillée, cette matière peut vibrer, mais, abandonnée à elle-même, elle s'écrase sous son propre poids. M. Boussinesq prend, comme objet de comparaison, un amas de laine non pressée, composée de nombreux filaments, s'entrecroisant dans tous les sens. Chaque couche d'un tel amas résiste notablement au glissement sur elle des couches voisines parallèles, tandis que de médiocres

rapprochements ou écartements des couches, n'y produisent que des résistances insignifiantes.

L'éther est de plus regardé comme impondérable, c'est-à-dire que ses molécules sont simplement sensibles aux actions des molécules (de matière ou d'éther) extrêmement voisines, mais que le coefficient d'attraction newtonienne est nul pour elles.

Telles furent les opinions généralement admises par les physiciens et les géomètres, à qui est due la théorie mécanique de la lumière. Il n'a pas été possible d'édifier une théorie mathématique, sans faire beaucoup d'autres hypothèses sur la constitution de l'éther et ses rapports avec la matière pondérable. Déjà, dans l'éther libre, pour arriver aux équations différentielles classiques de la propagation des ondes, il faut admettre que les distances des molécules d'éther se réduisent à des fractions extrêmement petites d'une longueur d'onde lumineuse, et aussi qu'il en est de même pour les distances auxquelles s'exercent leurs actions. L'étude de la dispersion de la lumière à travers la matière, mise en évidence par le prisme, présente des points très délicats. On y est généralement conduit à supposer que l'intervalle des molécules de la matière pondérable et le rayon d'activité de leurs actions moléculaires sont de l'ordre de grandeur d'une longueur d'onde ; des dérivées d'ordre supérieur s'introduisent ainsi dans les équations, ce qui permet d'expliquer la variabilité de la vitesse de propagation avec la longueur d'onde. Les équations sont d'ailleurs réduites à la forme linéaire, comme dans tant de questions de physique mathématique, où les difficultés analytiques seraient inextricables sans cette simplification.

Il est bien remarquable que la théorie mécanique, édifiée sur cet ensemble d'hypothèses, explique un nombre immense de faits relatifs aux interférences, à la polarisation et à la dispersion de la lumière, et en fasse prévoir de nouveaux. Même l'accord a été très satisfaisant entre la théorie et l'expérience dans les questions concernant l'entraînement des ondes par les corps en mouvement, en supposant, comme Fresnel et Fizeau, l'éther sensiblement fixe, et négligeant les puissances supérieures à la première du rapport entre la vitesse du corps et la vitesse de la lumière, que l'on désigne sous le nom d'aberration. Ainsi, en particulier, il résultait de la théorie mécanique,

comme de l'observation, que les phénomènes optiques se produisant à la surface de la terre ne peuvent mettre en évidence le mouvement de translation de la terre, tout au moins si les termes de l'ordre du carré de l'aberration sont négligeables, c'est-à-dire si l'approximation relative n'est pas susceptible d'atteindre le cent millionième. Tel était l'état de la question, quand une expérience de M. Michelson, constamment citée dans ces dernières années, vint accuser un désaccord avec la théorie classique de l'éther. On fut généralement d'avis que, d'après celle-ci, le mouvement de la terre devait se traduire par un terme de l'ordre du carré de l'aberration, terme que la précision de l'observation, fondée sur un déplacement de franges d'interférence, pouvait mettre en évidence. Or le résultat de l'expérience de M. Michelson fut négatif, et ce fut le début de la crise de l'éther luminifère. Peut-être oubliait-on trop vite que, dans un problème de cette nature, la théorie mécanique de l'éther, telle qu'elle est actuellement constituée, ne peut, de l'avis de bons juges, aller au delà des termes du premier ordre.

J'ai indiqué plus haut les principales hypothèses sur lesquelles la théorie fut édifiée, parmi lesquelles figure la forme linéaire des équations différentielles. Si grandes que pussent être les difficultés que l'on devait rencontrer en cherchant à approfondir davantage la théorie élastique de la lumière, l'effort des géomètres et des physiciens se serait sans doute tourné encore de ce côté, si une autre interprétation des phénomènes lumineux n'avait amené, depuis quelque temps déjà, un changement de point de vue chez la plupart des théoriciens de la physique. Avant d'en esquisser le développement, je dois cependant mentionner encore qu'une autre théorie de l'éther a été proposée, il y a longtemps, par Stokes, dans laquelle l'éther est regardé comme un fluide compressible et soumis à la gravité, de telle sorte qu'il se condense autour de la terre comme un gaz. A la vérité, il y a un certain glissement qui ne peut être évité, mais la vitesse relative de l'éther par rapport à la terre est très petite, si la condensation est suffisamment grande. La complication de la théorie, reprise par M. Planck, n'a pas permis de continuer dans cette voie, qui reste cependant ouverte.

Il faut aussi rappeler, dans l'ordre des faits positifs, une

très remarquable expérience de M. Sagnac, où, dans un interféromètre convenablement disposé et placé sur un plateau tournant autour d'un axe, l'effet de ce mouvement, qui est d'ailleurs du premier ordre, se traduit par un déplacement des franges d'interférence. L'auteur considère qu'il met ainsi en évidence l'action du *vent d'éther* sur le système entraîné.

La lumière et l'électricité ont été longtemps deux domaines entièrement distincts. Le physicien anglais Maxwell a réussi à établir un rapprochement entre ces deux régions de la science. Étudiant d'abord le problème électromagnétique, il suppose que les isolants ou diélectriques sont pénétrés par un fluide d'une nature particulière. En chacun de ses points, il envisage la force électrique et la force magnétique. Introduisant la notion de courant de déplacement dans un diélectrique, il admet que ce courant produit les mêmes effets magnétiques qu'un courant circulant dans un conducteur. A l'aide des lois connues de l'électricité et du magnétisme, il établit alors pour les diélectriques des équations fondamentales entre les forces électriques et magnétiques. Maxwell est ainsi conduit par sa théorie à l'idée d'une onde électromagnétique se propageant avec la vitesse de la lumière, et cette vue géniale a conservé un caractère hypothétique jusqu'à ce que le physicien allemand Hertz ait réalisé en 1888 ses expériences mémorables sur la propagation des ondes qui portent aujourd'hui son nom. Il était naturel de regarder comme identiques l'éther et le fluide inducteur que l'on supposait présider aux actions électromagnétiques, et d'envisager la lumière comme un phénomène électromagnétique. C'est ce que fit Maxwell dans sa célèbre théorie électromagnétique de la lumière, en regardant une onde lumineuse comme produite par une suite de courants alternatifs, changeant de sens un nombre immense de fois par seconde; il ne s'est d'ailleurs pas préoccupé du procédé par lequel peut être entretenue dans un corps lumineux cette perturbation magnétique excessivement rapide.

Au lieu d'une théorie élastique, nous avons maintenant une théorie électromagnétique dans un éther, dont Maxwell ne considérait pas l'existence comme moins certaine que Fresnel et Lamé. Des relations simples existent d'ailleurs entre les grandeurs correspondant aux deux théories. Ainsi, dans tout diélectrique, la force magnétique et le déplacement sont dans le

plan de l'onde. La force électrique est liée d'une manière simple au déplacement, mais leurs directions ne coïncident que dans le cas des corps isotropes; pour ceux-ci, la vitesse de la molécule éthérée de Fresnel a la direction même de la force électrique, et la transposition entre les deux points de vue est particulièrement facile.

La différence était grande cependant entre l'éther de Fresnel et le fluide inducteur de Maxwell. Avec le premier, on croyait avoir affaire à une substance ressemblant plus ou moins aux corps que nous manions, et l'on avait une représentation imagée des phénomènes. Il en était autrement avec le second, mais il faut reconnaître que la force électrique et la force magnétique, figurant dans les équations de Maxwell, sont des grandeurs directement mesurables. D'ailleurs Maxwell voulut, lui aussi, établir des analogies élastiques, et il chercha à expliquer les effets du fluide inducteur par des tensions ou compressions s'exerçant dans les diélectriques ou sur les conducteurs, tant est naturelle à l'esprit humain la tendance à expliquer l'inconnu par les phénomènes usuels qu'il regarde comme connus.

Le rapprochement réalisé par le grand physicien anglais entre la lumière et l'électricité était assurément bien captivant, et le chapitre des ondulations de l'éther prenait une extension considérable. Ce n'est pas que l'électricité soit devenue en quelque sorte un mode de l'éther, comme l'avait fait la lumière avec la théorie ondulatoire. Au contraire, après quelques incertitudes sur le mode d'existence du fluide électrique, l'atome d'électricité négative ou *électron* est devenu une réalité pour les physiciens modernes, et M. Lorentz a complété les équations de Maxwell par l'introduction de termes, où figurent, avec les forces électrique et magnétique, la vitesse et la densité des masses électriques en mouvement. Avec l'éther de Maxwell et les électrons qui s'y meuvent, les doctrines d'émission et d'ondulation se superposent en quelque sorte, et il est curieux de constater que le même mélange, à de tout autres points de vue, avait été fait par Newton, au moins à ses débuts.

La question d'expliquer avec la théorie de Maxwell-Lorentz l'impossibilité de mettre en évidence le mouvement de translation de la terre par rapport au fluide inducteur immobile au

moyen d'une expérience faite à sa surface, se posait, comme elle s'était posée pour l'éther élastique de Fresnel. Or, dans ce dernier cas, nous l'avons dit, la théorie mécanique ne peut, pour ces questions d'entraînement, prétendre aller au delà des termes du premier ordre, et il y a, dans ces conditions, accord avec l'expérience. On estime au contraire que les équations de Lorentz expriment rigoureusement les phénomènes. Or ces équations possèdent une propriété analytique extrêmement remarquable : elles ne changent pas, quand on effectue sur *les coordonnées* et *le temps* des transformations linéaires formant ce que les mathématiciens appellent un groupe, et qu'on transforme en même temps d'une manière convenable les composantes des forces électrique et magnétique et la densité électrique. Le changement simultané des *longueurs* et du *temps* transforme le système en un autre, où les lois des phénomènes électromagnétiques sont les mêmes, puisque les équations exprimant ces lois n'ont pas changé. On considère que le groupe des transformations de Lorentz correspond essentiellement à des mouvements de translation uniforme du système ; peut-être y a-t-il là d'ailleurs une certaine confusion de langage, et la chose n'est-elle pas aussi simple qu'on le suppose communément. Quoi qu'il en soit, on conclut qu'aucune expérience électromagnétique (en particulier optique), effectuée à la surface de la terre, ne peut mettre en évidence le vent d'éther qui devrait résulter du mouvement de translation de notre planète, et que celui-ci n'a pas d'influence sur la vitesse de la lumière. On souhaiterait pouvoir vérifier directement ce dernier point en mesurant, avec la méthode de Fizeau par exemple, la vitesse de la lumière dans diverses directions, mais il paraît actuellement impossible d'obtenir des temps de parcours lumineux avec une approximation correspondant au carré de l'aberration ; rappelons-nous de plus qu'on ne mesure pas directement la vitesse nécessaire pour aller d'un point à un autre, mais celle qui correspond à un aller et à un retour.

L'invariance des équations de M. Lorentz a eu des conséquences considérables. On peut dire qu'elle a été l'origine de la théorie de la relativité. L'illustre physicien hollandais fut d'abord conduit à une hypothèse curieuse permettant de rendre compte du résultat négatif de l'expérience de Michelson et de quelques autres analogues répondant à une approximation du

second ordre : c'est qu'un corps animé d'un mouvement de translation uniforme se contracte, suivant une certaine loi, dans le sens du mouvement. Il nous serait d'ailleurs impossible de constater cette contraction, car toutes nos règles se contracteraient en même temps. De plus, les formules de transformation indiquées plus haut montrent que, dans le système en mouvement, le temps n'est pas le même que dans l'éther au repos ; c'est ce que M. Lorentz appelait le temps *local*. Tout cela est sans doute fort abstrait ; mais il n'en peut être autrement, toute cette théorie, quelque forme qu'on lui donne, traduisant les propriétés analytiques des équations de Maxwell-Lorentz. L'éther ou fluide inducteur de Lorentz est immobile et sans aucune propriété mécanique ; il est le siège de champs électromagnétiques, et la matière, qui seule se meut, n'exerce une action électromagnétique que par les charges électriques qu'elle porte. Telle est la nature de l'éther auquel conduit la théorie électromagnétique de la lumière, éther différant essentiellement de celui de Fresnel et des mécaniciens qui l'ont suivi. Le fluide inducteur n'est plus une substance, et c'est par métaphore que nous parlons d'onde électromagnétique ou hertzienne.

En partant des résultats précédents, M. Einstein a édifié sa théorie de la relativité restreinte où il donne une autre interprétation des formules de M. Lorentz. Ici encore, on fait abstraction des difficultés que présente la notion de translation, et l'on regarde qu'une transformation de Lorentz correspond à un mouvement uniforme de cette nature. On attribue à la lumière un rôle unique et privilégié parmi les autres phénomènes physiques, d'où résulte l'emploi des signaux lumineux pour les mesures des longueurs et du temps. L'observateur entraîné dans chaque système prend pour unité de longueur une longueur relative à un phénomène physique de nature périodique produit dans le système, par exemple la longueur d'onde d'une radiation déterminée émise par une source rattachée au système, et pour unité de temps la période correspondante. On compare, au moyen des formules de transformation de Lorentz, les longueurs et les temps de deux systèmes animés l'un par rapport à l'autre d'un mouvement uniforme de translation. Dans cette doctrine, il n'y a pas d'un côté un espace à trois dimensions et d'un autre côté un temps, mais un continuum à quatre dimensions ; les phénomènes se passent dans ce conti-

nuum qui est l'*Univers*. Guidé par des analogies géométriques et l'ordre d'idées se rattachant au principe de la moindre action dans la mécanique classique, on pose qu'un mobile *libre* décrit une géodésique de cet Univers, et les rayons lumineux sont des géodésiques de longueur nulle. Cet énoncé dit assez le degré d'abstraction de la doctrine relativiste, et il n'en peut être autrement, un continuum à plus de trois dimensions n'étant pas susceptible d'une représentation intuitive. Que deviennent l'éther de Fresnel et le fluide inducteur de Maxwell? Ils doivent nécessairement disparaître avec l'espace et le temps absolus. Il ne peut y avoir de place ici pour un milieu immobile à trois dimensions, puisqu'il n'y a plus d'indépendance entre le temps et l'espace.

On a beaucoup écrit sur la relativité restreinte, et les personnes les moins habituées aux choses de la science en ont disserté savamment. Pour quelques-uns, les idées relativistes sont imposées par l'expérience. C'est oublier qu'aucune théorie ne présente un tel caractère de nécessité; d'ailleurs, certaines hypothèses, qui y sont faites sur la lumière, débordent le point de vue initial. Mais quoi qu'on puisse penser du fond même de la doctrine, il faut reconnaître qu'elle s'est bien adaptée à certains phénomènes, et dès ses débuts une application intéressante de la cinématique relativiste a été faite.

Cette cinématique est différente de la cinématique classique, pour laquelle la loi de composition de deux vitesses s'exprime par leur somme. Cette loi est plus compliquée dans la théorie de la relativité, et, si on l'applique à la recherche de la vitesse de la lumière dans un liquide en mouvement, on obtient le terme de Fresnel correspondant au transport partiel de l'éther, que Fizeau a retrouvé dans la célèbre expérience dont nous avons parlé plus haut. La même formule de composition permet aussi de donner une théorie complète de l'aberration de la lumière. Quant à la dynamique relativiste du point, où la masse dépend de la vitesse, elle a été fondée, avant la lettre en quelque sorte, par Lorentz dans ses belles études sur la dynamique de l'électron ; elle conduit à des résultats en accord avec les expériences faites sur les mouvements à grande vitesse dans les tubes à vide.

Il était naturel que des discussions, où intervenait la notion du temps, prissent parfois un caractère philosophique.

Dès l'antiquité, les problèmes que soulève la nature du temps ont fait l'objet de longues discussions, et elles n'ont pas cessé durant le moyen-âge et les temps modernes. Saint Augustin, dans ses *Confessions*, raconte ses angoisses, quand, cherchant à expliquer ce qu'est le temps, il adressait à Dieu d'ardentes supplications pour obtenir des lumières sur une question qui le troublait profondément. Pascal, se défiant de la spéculation philosophique *a priori*, jugeait inutile et impossible de définir le temps. « Pourquoi entreprendre de le définir, lit-on dans les *Pensées*, puisque tous les hommes conçoivent ce qu'on veut dire en parlant du temps, sans qu'on le désigne davantage? » On a cherché à expliquer le temps par l'idée de succession. Ainsi Leibnitz le regardait comme *un ordre de successions*, et Laplace, de son côté, écrivait au début de son *Exposition du Système du Monde* : « Le temps est pour nous l'impression que laisse dans la mémoire une suite d'événements dont nous sommes certains que l'existence a été successive. » Cette phrase, où le grand géomètre considère qu'il n'est pas de temps sans conscience, semble le rapprocher de M. Bergson, qui a longuement analysé le temps psychologique, temps réellement perçu et vécu, qui, toujours le même, est le temps du sens commun. Au sujet de ce temps, l'éminent philosophe a insisté, dans sa belle étude, *Durée et simultanéité*, sur ce que les sciences mathématiques et physiques s'intéressent à la mesure des choses et non pas à leur nature, et peut-être cette distinction a-t-elle été trop souvent oubliée dans le développement des paradoxes, qui ont valu tant de popularité à la doctrine de la relativité restreinte.

Pour M. Bergson, vieillissement et durée appartiennent à l'ordre de la qualité, et aucun effort d'analyse ne les résoudra en quantité pure, la chose restant ici distincte de sa mesure. Il conclut que les temps de la relativité restreinte, un seul d'entre eux excepté, sont des temps sans durée, où des événements ne sauraient se succéder, ni des choses subsister, ni des êtres vieillir. Ainsi se trouveraient réconciliés le sens commun et la nouvelle doctrine.

La forme, sous laquelle M. Einstein a exprimé les propriétés analytiques des équations de l'électromagnétisme, l'a conduit à des généralisations qui ont modifié considérablement les points de vue de la relativité restreinte. L'idée essen-

tielle est qu'*un Univers* est une multiplicité à quatre dimensions, et que ses propriétés dépendent des coefficients d'une forme quadratique de différentielles des quatre coordonnées correspondant à un événement. On pose en principe que toute loi physique doit être exprimée par des relations gardant par rapport à cette forme quadratique un caractère invariant, quand on effectue sur les coordonnées une transformation quelconque, *ce qui constitue de la façon la plus générale le principe de relativité.*

Le résultat essentiel de M. Einstein consiste dans la découverte d'une forme quadratique se rapportant à un champ ponctuel de gravitation ; l'attraction est ainsi ramenée à être non plus une force, mais une propriété de l'espace. On demandera ce que devient le rayon lumineux dans cette physique; pour répondre, il faut parler des géodésiques de longueur nulle correspondant à la forme quadratique fondamentale. Il semble presque oiseux de parler de l'éther au milieu de ces abstractions.

L'éther, nous l'avons vu, avait été sacrifié dans la relativité restreinte, mais il semble que, dans la relativité généralisée, on tienne aujourd'hui à conserver le mot. Il ne paraît pas possible de regarder comme homogène et isotrope l'espace vide dont l'état est représenté par les dix coefficients de la forme quadratique. « L'éther de la théorie générale de la relativité, écrit M. Einstein, est un milieu privé de toutes les propriétés mécaniques et cinématiques, mais qui détermine les phénomènes mécaniques et électromagnétiques ; » et il conclut de la manière suivante : « Cet éther ne doit pas être conçu comme étant doué de la propriété qui caractérise les milieux pondérables, c'est-à-dire comme constitué de parties pouvant être suivies dans le temps ; la notion de mouvement ne doit pas lui être appliquée. » En fait, dans une physique, qui se trouve ramenée à la géométrie, et où l'on s'efforce de tout expliquer par les propriétés d'un espace à quatre dimensions, il semble que l'éther ne puisse être autre chose que cet espace lui-même, tout au moins quand il s'agit du champ gravitationnel. Est-il alors bien nécessaire de conserver un mot pouvant prêter à détranges confusions?

La question se complique encore, si l'on envisage un univers où il y ait à la fois un champ de gravitation et un champ

électromagnétique; la synthèse qui doit les rapprocher ne semble pas encore faite.

*
* *

Il paraît impossible actuellement, malgré quelques succès retentissants, de prévoir l'avenir de la théorie de la relativité. A lire certains auteurs, on pourrait penser qu'une dynamique de la relativité est dès aujourd'hui fondée. C'est aller un peu vite, car une mécanique générale de la relativité n'est pas fondée, tant qu'on se borne au mouvement d'un seul point. Or, quand on veut essayer de constituer une mécanique relativiste des systèmes, on se heurte à beaucoup d'arbitraire, et l'on peut se demander si la confrontation de l'expérience et de l'observation avec les résultats d'une théorie présentant une telle indétermination offrira un bien grand intérêt. On sait à quelles discussions a donné lieu l'examen de quelques cas très particuliers concernant un seul point. Que sera-ce pour un système? Il est donc permis de rester dans une prudente expectative. Le système des ondulations n'a-t-il pas mis jadis cent cinquante ans à triompher?

Le résultat le plus intéressant et le plus net à l'actif de la théorie de la relativité paraît être le phénomène observé, dans deux éclipses récentes de soleil, de la déviation de la lumière venant d'une étoile sous l'action du soleil. L'attraction de la lumière par la matière est un phénomène du plus haut intérêt, mais peut-être ne sera-t-il définitivement admis que quand il aura été mis en évidence par une expérience à la surface de la terre. Aux noms de Rœmer et de Fizeau se rattache la mesure de la vitesse finie de la lumière, le premier ayant déduit cette mesure d'observations astronomiques, le second ayant opéré à la surface de la terre.

Souhaitons que la déviation prévue par Einstein, et que semblent indiquer les observations de récentes éclipses, trouve bientôt son Fizeau, et ce phénomène, sinon son explication, ne pourra plus être mis en doute.

Peut-être apparaîtra-t-il, d'après ce qui précède, que les opinions des physiciens sur l'éther et sur la lumière sont quelque peu incertaines. Nous pourrions facilement augmenter encore la confusion du tableau, en parlant d'une direction dans laquelle tendent à s'engager quelques parties de la physique,

Malgré le vieil adage : *Natura non facit saltus*, la discontinuité s'introduit de plus en plus dans les sciences, et il semble que, pour certains phénomènes au moins, l'énergie soit émise ou absorbée par sauts : c'est la doctrine des *quanta*. Les faits qui ont conduit à cette hypothèse se sont présentés dans l'étude du rayonnement des corps noirs, modifiant encore nos idées sur les relations entre l'éther et la matière. Peut-être même allons-nous bientôt assister au développement de la théorie des *quanta de lumière*, où l'on attribuera une structure granulaire à la lumière, revenant ainsi à une sorte d'émission. Les théories de la physique et de la physico-chimie traversent en ce moment une crise, qui promet d'être singulièrement féconde. Les mathématiciens peuvent se réjouir du rôle considérable que joue l'instrument mathématique dans le développement des idées nouvelles. On tend de plus en plus aujourd'hui à regarder qu'une théorie ne doit pas avoir la prétention de donner des apparences une explication conforme à la réalité, et que sa partie essentielle est le moule analytique dans lequel elle cherche à enfermer les choses.

Après ce travail d'analyse, ce sont surtout des résultats expérimentaux nouveaux et très nets, que nous devons souhaiter; quelques faits prévus ou expliqués par une théorie ne suffisent pas à la fonder, alors que d'anciens points de vue en ont expliqué et prévu tant d'autres qu'elle laisse de côté. Puissent les doctrines récentes susciter des expérimentateurs de génie, comme l'a fait au siècle dernier l'admirable théorie des ondes lumineuses, dont j'ai cherché dans les pages qui précèdent à rappeler sommairement l'histoire.

ÉMILE PICARD.

LETTRES A M. PAUL BOURGET

Voici quelques lettres adressées par mon père à M. Paul Bourget : je suis heureux de les offrir à la *Revue* à l'occasion du jubilé de son illustre collaborateur. Dans une belle étude consacrée à E.-M. de Vogüé, l'auteur de *l'Étape* a raconté qu'il fit sa connaissance en 1883, à un dîner, chez Mme Adam. « Trente années, écrit-il, n'ont pas effacé le souvenir de l'impression que me donna aussitôt la personnalité révélée par cette première causerie (1). »

Que d'affinités rapprochaient déjà les deux écrivains : même culte pour leur maître Taine, même curiosité inquiète devant les grands problèmes intellectuels, même recherche passionnée du « sens de la vie ! » Tous deux étaient issus du même sol vivarois. Non loin du château de Gourdan où se déroula l'enfance de mon père, était située la petite commune de Savas dont était originaire la famille de M. Paul Bourget. Recevant à l'Académie l'auteur des *Essais de psychologie contemporaine*, le 13 juin 1895, E.-M. de Vogüé disait : « Quel singulier hasard nous réunit ici pour ce dialogue ! Nous sortons de deux souches qui ont poussé côte à côte, sur le même rocher cévenol, à un quart d'heure de distance. Une transplantation vous fit naître en Picardie : mais toutes vos racines héréditaires plongent dans le granit sérieux de notre Vivarais. Vous rappelez-vous ce petit logis où vous griffonniez vos premiers essais, à la montée du vieux château d'Annonay ? »

Que de fois j'entendis à notre foyer M. Paul Bourget contant une anecdote, exposant le sujet d'un roman, ou discutant avec mon père un problème social ! Sa sensibilité frémissante perçait dans ses propos comme elle perce dans ses écrits. Une des joies de mon père était d'aller à Costebelle retrouver son ami. Là, sur les terrasses où le regard s'élance vers la mer, il composa son poétique *Jean d'Agrève*.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1912. Cet article qui a servi de préface aux *Pages choisies* d'E.-M. de Vogüé a été recueilli par M. Paul Bourget dans les *Nouvelles Pages de Critique et de Doctrine*, t. II, p. 285 et suivantes ; Plon.

La chambre du pavillon qu'il occupait au Plantier s'appelle toujours la chambre Vogüé ; son portrait y rappelle au visiteur l'hôte disparu.

L'espace nous manque pour suivre les phases de cette longue amitié. M. Paul Bourget la scella en dédiant à E.-M. de Vogüé son puissant roman *l'Étape*. Si une mort prématurée n'eût pas ravi aux Lettres françaises l'auteur des *Morts qui parlent*, de quels accents généreux il eût fêté dans la Maison de Balzac le maître que nous aimons, auquel ses confrères et ses disciples rendirent, le 15 décembre dernier, un si touchant hommage de respectueuse admiration !

RAYMOND DE VOGÜÉ.

1er mars 1898.

Cher ami,

Je m'afflige de votre retard, et plus encore de sa cause, puisqu'elle affecte douloureusement votre sensibilité. Je m'en afflige pour vous, car, en ce qui me concerne, la difficulté est tournée. Brunetière doublera le cap du 15 mars avec une nouvelle. Je commencerai le 1er avril, limite extrême que je ne puis dépasser, si je veux faire paraître mon volume avant les vacances : six parties me mènent jusqu'au numéro du 15 juin (1). Voilà donc les choses arrangées, — au détriment du public, qui eût certainement préféré lire *le Petit Frère*. Il ne me pardonnera pas les deux ours, vraiment mal léchés, que je vais lui présenter tout d'abord. Ma famille me déclare sans ambages qu'on n'a jamais infligé au malheureux lecteur des digressions plus assommantes, depuis la monographie du grand égout dans *les Misérables*. Tant pis : il faut demeurer ce qu'on est, solide et compact, si la nature vous a fait ainsi, et ne pas courir après des grâces qu'on n'attraperait point.

Au revoir, je me remets à lécher mes deux ours, soixante et cinquante pages ! et je comprends qu'elle faisait bien, cette mère, qui les faisait tout petits pour les faire avec soin. Amitiés et remerciements pour la bonne grâce avec laquelle vous m'avez tendu une perche secourable : il n'a pas dépendu de vous qu'elle ne fût assez longue pour me sauver, mais l'intention vaut le fait, et je vous en ai vive reconnaissance.

(1) *Les Morts qui parlent*, qui parurent dans la *Revue*.

Coutances, 15 août 1898.

Cher ami,

C'est dans l'électorat de Francfort-sur-le-Mein que ce billet normand vous cherchera demain.

Il est aux fins de vous dire que je viens d'achever la lecture de *la Duchesse Bleue*. Ce livre m'a fort intéressé, car aucun de vos romans ne manifeste mieux la combinaison particulière de sensibilité, d'esprit critique et d'esprit tout court d'où procèdent vos œuvres. Votre complexion intellectuelle me fait souvent penser à Diderot. Je crois que le récit intéressera le grand public, — votre vingt-cinq mille de jupons et les autres, — parce que l'action dramatique y est attachante et chaudement menée. Elle vaut par elle-même, indépendamment du substratum psychologique, ce qui est la marque du bon ouvrier dans les pièces ou romans à thèse. Le public regimbera peut-être contre Jacques Molan, le roué scélérat, fils de Julien Sorel et petit-fils de Lovelace. Croyez-vous, ô réaliste, que le cœur d'un coquin, ou le coquin de cœur, soit aussi tout d'une pièce, aussi invulnérable que cela ? C'est du Balzac, je le sais, mais ce n'est pas la vie. Votre « disciple » était plus vrai, parce qu'on le voyait arriver à l'état balzacien par auto-suggestion. Le public jugera peut-être votre Vincent comme vous le faites, un peu trop confident de tragédie, un peu trop coquebin, dira Sarcey. Mais ce public trouvera certainement votre Duchesse Bleue ce qu'elle est, parfaitement délicieuse. Vous n'avez pas, à votre actif, de figure de femme plus séduisante et plus vraie. Je regrette pour elle, et pour vous, les cinq ou six dernières pages. Notez qu'elles ruinent votre thèse. Vous avez reconnu à Camille tout le talent possible, alors qu'elle sentait vivement et sincèrement ; vous ne marquez pas que l'abolition de son *moi* sentimental ait modifié ou augmenté la qualité de ce talent. J'aurais aimé prévoir, en finissant, mais ne pas voir crûment la déchéance totale de l'adorable créature. Prenez-vous-en à la séduction que vous lui avez donnée, si nous tenons son parti contre le vôtre. Je raisonne comme un portier; mais je suis conduit à me demander si nous ne sommes pas tous portiers, et si nous n'avons pas raison de l'être, lorsqu'on institue un duel entre notre sensibilité et notre intellect. Quand le Créateur fait pour notre joie une belle femme,

nous oublions généralement les fins supérieures que s'est proposées ce Créateur : nous leur préférons les volontés de la dame. De même, quand le poète réussit à nous attacher à un de ses personnages, nous envoyons sa thèse au diable : le personnage a pour nous plus de prix que les vues particulières de l'auteur. Et ce doit être le triomphe de l'artiste de voir le scolastique battu chez lui par sa création vivante de poète. Je vous donne des impressions : il m'est très difficile de porter un jugement rassis sur ce roman, tant je le sens touffu dans sa simplicité et riche de dessous.

Nous avons eu, mes garçons et moi, une belle journée à Saint-Malo (1). J'ai vu en ce genre bien des *fonctions*, comme disent nos amis d'Italie; nulle qui fût aussi pittoresque par le cadre, aussi émouvante par la vérité des sentiments, l'harmonie de tous les éléments, le caractère de grandeur chrétienne. J'ai dit là des choses tout autres que dans la maquette envoyée aux journaux et meilleures, je le crois, car la mer et la foule me les soufflaient. Combourg, où la tempête nous réveillait la nuit dans la grosse tour, a passé mon attente. La baguette du magicien mise à part, ce donjon fût-il anonyme, serait encore le plus prodigieux cauchemar de granit qu'on puisse rêver. Je n'en sais pas qui atteste aussi visiblement la pesée féodale sur notre sol.

Et me voici revenu à mon établi, dans une très verte et très souriante solitude, partageant mon temps entre le travail et le cheval. J'espère que Mme Paul Bourget trouvera force et santé dans les eaux francfortoises. Présentez mes hommages confraternels à M. de Gœthe et mes humbles requêtes à M. de Rothschild. Je vous laisse dans cette haute compagnie, cher ami, et vous serre affectueusement la main.

9 mars 1902.

Cher ami,

Je ne vous ai pas donné signe de vie depuis mon départ de Costebelle, vous devez me juger bien oublieux; à la réflexion, vous comprendrez et excuserez ce retard. Au moment où vous donnez ce grand effort de travail, écrire pour vous parler d'autre chose que de votre œuvre serait un procédé *unfriendly*.

(1) Le cinquantenaire des funérailles de Chateaubriand célébré à Saint-Malo, le 7 août 1898. E.-M. de Vogüé prononça au Grand-Bé un discours au nom de l'Académie française.

Autrement, mais non moins *unfriendly*, eût été le compliment banal où vous n'eussiez reconnu ni mon amitié ni mon estime. Or, je ne m'étais point fait du roman, jusqu'à ce jour, une idée assez nette pour vous en parler d'abondance de cœur (1). Maintenant, après avoir achevé la quatrième partie, j'y vois clair.

Nos dissidences sur la position même de la thèse, vous les devinez et je passerai rapidement. Vous nous peignez le monde comme un bon quattrocentiste : à la droite du Père, les élus bons catholiques et légitimistes ; à sa gauche, les réprouvés, tous républicains et libres penseurs. Je crois que les faits impartialement observés ruinent votre peinture. Ils me montrent chaque jour, hélas! dans la société de formation traditionaliste... la faiblesse de l'épine dorsale, — partout ailleurs qu'à la guerre, — le manque de plomb dans le cerveau et de régulateur ferme dans la conscience : ce sont là des legs ataviques du XVIIIe siècle, legs dont bien peu d'entre nous sont indemnes...

Les moins contaminés sont encore les Rumesnil, ceux qui ont une fenêtre ouverte sur quelque Union Tolstoï, sur quelque illusion généreuse. Je cause avec les jeunes gens de notre monde ; je les regarde manœuvrer : chez presque tous ceux qui ne sont pas abusés par quelque marotte démocratique et sociale, chez ceux qui gardent correctement l'habit des opinions convenables, je découvre... l'unique ambition de vivre sans peine et sans labeur... Je ne parle, bien entendu, que de Paris, le Versailles de notre temps. Il y a de saines réserves en province... Donc, devant les faits, je ne puis tomber d'accord avec vous sur le bien fondé de votre thèse, et je ne vous étonnerai pas en vous disant qu'elle est plus généralement contestée, surtout blaguée, dans le monde qu'elle devrait flatter, — beaucoup plus, d'après les opinions dont j'ai eu vent, que dans le monde où l'on pourrait s'en irriter.

Du point de vue « métier, » il m'a paru que le roman « partait » un peu lentement : jusqu'à la troisième partie, on ne le voyait pas venir, on ne voyait pas venir le drame ; et si l'intérieur de la famille Monneron était très intéressant parce que peint de main de maître, on trouvait que vous vous attardiez plus que de raison à trépigner cette malheureuse Union Tolstoï : ce qui était pour vous essentiel, — je m'en rends

(1) *L'Étape*, 1 vol., Plon.

compte, — apparaissait à vos lecteurs comme un intermède ; c'est le sentiment unanime que j'ai recueilli. Désaccord entre vous et le public, dont je crois bien voir à cette heure le pourquoi : durant tout ce début, vous étiez surtout prisonnier de votre thèse, peu intéressante pour ce public, parce que contestable et contestée par lui. A mesure que vous avanciez dans la création, le drame humain vous saisissait, repoussant la thèse au second plan, et il saisissait le public.

A partir de la troisième, je n'ai plus qu'à m'incliner franchement et sans réserves, devant la cruelle beauté du drame. Nous avons lu hier soir la quatrième en concile, femme et enfants réunis ; l'effet a été le même sur tous ; les plus récalcitrants aux idées du début s'avouaient vaincus par l'admiration ; chez moi, elle a surtout été provoquée par la nouveauté des ressorts qui donnent les mouvements à cette tragédie. Je ne crois pas qu'on ait écrit en France, depuis bien longtemps, quelque chose d'aussi neuf et d'aussi pathétique. J'aime infiniment les hautes élégances qui relèvent çà et là le récit avec ces rejaillissements subits des plus belles sources antiques, Eschyle, Platon, élégances adroitement introduites, sans ombre de pédantisme, tant elles rayonnent naturellement de l'esprit du pauvre professeur. Cela seul suffirait à distinguer *l'Étape* de la production romanesque de tous nos *gendelettres*, même les plus brillants. Mais elle s'en distingue bien plus encore par la nouveauté et la puissance des moyens dramatiques... On éprouve bien, à vous lire, l'impression de suivre le travail douloureux d'un grand chirurgien, opérant sur cette même chair que les autres nous exhibent pour le plaisir de nous montrer de la chair, avec le dessein plus ou moins avoué de nous prendre par l'attrait animal qui se dégage de la chair. C'est la ligne essentielle de démarcation que j'essayais autrefois d'établir entre les romanciers russes, lorsqu'ils sont excellents, et la presque totalité des romanciers français; je n'en démords pas. Chez vous, cette fois, comme chez eux, *l'intention* évidente place l'écrivain dans une chaire supérieure, en face de rivaux qui restent sur les stalles d'un petit théâtre. Vous pouvez impunément toucher aux réalités les plus dures, les plus crues, les plus hardies, parce que vous y touchez comme un chirurgien, et même comme un confesseur. Je ne vous louerai jamais assez de n'avoir pas reculé devant ces réalités, assuré comme vous l'étiez d'une inexpu-

gnable ligne de retraite sur cette position de juge moral où vous aviez pris pied (non point par la thèse, mais par le seul effet d'une haute conscience qui se met en face des plaies qu'elle va débrider).

Bref, à cette heure, et quelles que soient les particularités du dénouement prévu, l'œuvre apparaît nettement comme une tragédie pathétique, poignante, et qui marquera vraiment une « étape » dans la transformation du roman français. Elle s'annonçait comme un pendant du *Disciple* ; voilà le *Disciple* grandement dépassé par la largeur du faire, par l'intensité dramatique, par le cercle plus étendu de sentiments et d'idées que la tragédie embrasse. Je vous envie sincèrement l'honneur d'avoir écrit une œuvre pareille, et je me représente assez quelle formidable somme d'acquisitions, de réflexions, de labeur forcené elle résume. Que la sincérité de mes critiques vous garantisse celle de mon admiration !

Croyez bien qu'elle est très généralement partagée. Vous n'en aurez pas d'échos, dans cette misérable crise de fureur électorale politiquante, mais tout ce qui compte vous lit, et aussi tout ce qui comptera, jeunes gens, jeunes femmes. Chez presque tous, j'ai constaté les mêmes sentiments : résistance au début, abandon du lecteur à la puissance de l'œuvre après la troisième partie, abandon qui sera plus complet et irrévocable après la quatrième. Soyez donc heureux : vous êtes à l'apogée de votre carrière, et vous la renouvelez par un de ces efforts qui contraignent les amoureux de *Bérénice* et d'*Andromaque* à confesser la vigueur supérieure, l'humanité plus tragique d'une *Phèdre*.

Comment vous reposez-vous ? Ma femme part la semaine prochaine pour aller passer deux ou trois semaines près de sa vieille mère à Pétersbourg. Elle y trouvera l'écho des succès de son fils aîné (1) : ce gamin a su manœuvrer de façon à obtenir une longue audience particulière du tsar : il nous a envoyé un curieux compte rendu de la conversation où le jeune souverain lui a développé ses idées mystiques sur la France, sur « la mode anti-religieuse » qu'il déplore chez nous.

Tâchez de mettre la main sur *le Correspondant* et lisez (25 mars) l'article de Lapparent sur les propriétés du radium.

(1) Le comte Henri de Vogüé, mort pour la France le 18 octobre 1915.

Cet admirable savant ne s'avance pas à la légère ; or, selon lui, les découvertes dans ce nouveau domaine ruinent toutes les hypothèses de philosophie naturelle sur lesquelles nous vivions et vont nous ramener aux théories de Newton : lumière, chaleur, électricité, il faudra changer tout le *comment* par lequel nous expliquions provisoirement ces phénomènes Il y a longtemps qu'une lecture ne m'a pas causé pareil bouleversement intellectuel.

Adieu, je bavarde, vous avez de la besogne, moi aussi. Ne retenez de tout ceci que l'applaudissement enthousiaste, enthousiaste après réflexion, raisonnement et comparaison...

Menetou-Salon (Cher), 18 septembre 1902.

Mon cher ami,

Je viens de lire votre nouvelle épître à d'Haussonville (1), elle est très substantielle, d'une belle charpente philosophique, et, comme tout ce que vous écrivez, elle suggère une envie irrésistible de débattre avec vous ces grandes questions. J'ai même songé un instant à entrer dans la lice du *Gaulois*; réflexion faite, je me contente de vous proposer quelques amendements.

Vous faites erreur pour la Russie. Si vous viviez à Pétersbourg, vous entendriez les lamentations du monde aristocratique sur le nouveau recrutement des ministres depuis dix ou quinze ans. Les familles « notoires, » comme on dit là-bas, conservent les charges de cour : mais Alexandre III a ouvert l'accès des postes ministériels, — et des plus importants, — aux hommes de condition moyenne : certains ministres de la dernière décade avaient des origines toutes pareilles à celles de nos ministres républicains. Le tout-puissant vizir de l'heure présente, Witte, était un petit employé de basse condition.

Vous opposez à l'idée démocratique la grande loi de l'histoire naturelle qui a fait fortune sous le nom de Darwin. La contradiction n'est pas aussi formelle que vous le dites. L'évolution, la sélection, n'ont point pour principale caractéristique de faire prédominer un individu ou des individus dans l'espèce lion, l'espèce aigle, etc. Elles amènent au degré supérieur toute une espèce, les lions, les aigles, etc.; elles peuvent de

(1) Réponse de M. Paul Bourget à un article de M. le comte d'Haussonville au sujet de *l'Étape;* ces articles furent publiés dans *le Gaulois.*

même donner la primauté à toute une famille du genre humain, l'anglaise, l'allemande, la française. L'ensemble d'une nation, même démocratique, peut être une aristocratie relativement au reste du monde, — Grèce, Rome de Marius, etc., — et c'est là qu'apparaît la plus frappante analogie avec la loi darwinienne. Même en vous concédant tout l'avantage que vous pouvez tirer de cette loi scientifique, on ne peut pas oublier qu'il en est une autre dont les démocraties seraient autorisées à se réclamer. — « La science a remis le gouvernement du monde aux infiniment petits, » écrivais-je à propos de Pasteur, et je développais cette idée, avec tous les parallélismes qu'elle suggère. Il est de doctrine générale, aujourd'hui, que la plupart des grands phénomènes du globe sont dus à l'action obscure de collectivités, composées d'êtres infimes.

Le libéralisme agonise partout, vous le dites avec raison. Mais qu'il fût un principe essentiellement aristocratique, — au moins en Angleterre, — ce n'est pas à vous qu'il faut l'apprendre. Or, par quoi le libéralisme est-il étranglé? Par la démocratie triomphante, presque partout, en France, en Belgique, et, j'ose le croire, contre votre sentiment, en Angleterre même, où le progrès relatif de la démocratie m'est donné comme certain par tous les Anglais avec qui je cause. L'universel *nisus* impérialiste achève le libéralisme; mais les démocraties sont sujettes à cette fièvre spéciale, bien plus encore que les aristocraties. Voyez les deux volumes déjà publiés de la nouvelle *Histoire de Rome*, par Ferrero, — un des livres les plus intéressants de notre époque; — l'emportement naturel des grandes démocraties vers l'impérialisme est une des leçons qui ressortent le plus clairement de cette histoire : et aussi, ne vous en déplaise, du spectacle que va nous donner très probablement une Amérique ivre d'impérialisme, surtout dans sa plèbe.

J'aurais beaucoup à dire encore, ce sera pour notre prochaine conversation.

11 mai.

Cher ami,

J'avais toujours refusé de croire aux lettres qui se perdent ; cette fois, il faut se rendre, sur votre affirmation : la lettre dont vous me parlez sous la date du 9 a bien été égarée.

Tout ce que vous dites sur le roman d'idées et sur son appropriation à l'heure présente est la vérité même. Je tiens un

admirable sujet pour le mien ; si beau qu'il m'effraye ; j'ai besoin d'en parler avec vous.

Mais la plume tombe des mains d'un romancier devant cette prodigieuse rivale, la Réalité! Si vous lisiez *le Matin* depuis huit ou dix jours, vous demeureriez anéanti, agenouillé, prosterné devant Mme Humbert, ses garçons, ses frères, ses avoués normands ! — J'ai été bon prophète en vous écrivant. Paris est littéralement fou de son héroïne envolée, — envolée avec les millions de rêve. Vous aurez compris l'état des imaginations par ce détail qui dit tout : l'épouvantable catastrophe où ont péri 40 000 êtres humains est reléguée à la seconde page des journaux, la première n'ayant pas assez de colonnes pour l'admirable fait divers !...

29 décembre.

Mon cher ami,

Ed io anche... Je voulais chaque jour solliciter des nouvelles du Plantier; et j'avais, sinon sur la langue, du moins sur la main, plusieurs bœufs de travail. Une dernière fois j'ai connu les affres des nuits où rien ne sort de la cervelle, alors que Brunetière attend sa pâtée le 28. C'est fini, je veux dire que la maladie va changer de caractère. Au lieu de l'attaque aiguë, du cauchemar périodique, on souffrira l'obsession permanente du roman. Et l'homme est un si fantasque animal, que je regretterai plus d'une fois, je le sens, ce violent colletage avec le monstre qui sortait chaque mois de sa tanière et qu'il fallait étrangler en trois temps Le boxeur retraité doit regretter les séances où il se faisait meurtrir, et dont il voyait approcher le temps avec appréhension.

Passons donc à un autre exercice : la gestation du petit têtard qui va sucer toute la vie des veines durant plusieurs mois, inquiétant lorsqu'il ne remue pas, douloureux quand il remue enfin... Il faudrait l'aller concevoir sur les terrasses du Plantier, bien propices à ces mystères de la nature. Je sais qu'il ne se présentera qu'à la descente du rapide qui me ramènera d'une randonnée hors de Paris, hors du train quotidien des occupations et préoccupations. Aussi voudrais-je partir à sa recherche le plus tôt possible : en janvier, j'espère, au plus tard dans les premiers jours de février. J'irai d'abord voir à Arles si les abattages de croix font pousser la vigne et la luzerne : puis je me

rabattrai sur le Plantier. Nous y serons comme deux forçats ciselant chacun sa noix de coco, *l'Etape* et *X*...! L'alezan Mitou me garde, dites-vous, de grandes consolations. J'ai su par R..., rencontré à un mariage, que vous aviez eu des déboires avec un autre quadrupède.

Rien de nouveau ici. Waldeck grandit chaque jour. Il inspire à ses ridicules adversaires l'admiration qu'on ressent pour un beau cocher anglais, froid, élégant, habile, qui conduit son attelage avec une sûreté dédaigneuse dans les Champs-Élysées encombrés. On ne lui demande pas où il va...

A revoir, cher ami. Je forme des souhaits chaleureux pour votre *Étape* ; puisse-t-elle en marquer une dans le siècle qui « aura deux ans ! »

27 décembre 1902.

Cher ami,

Que ceci porte mes bons souhaits au Plantier, par dérogation à la loi que j'ai dû me faire : pas une lettre de nouvel an. J'entre dans la période maladive où les gens qui confectionnent des pâtés de saumon deviennent farouches, hostiles à tout le genre humain. J'ai dû dégager hier ma parole au *Gaulois*, pour l'an qui vient, jusqu'à nouvel ordre : le supplice de la double boucle m'est intolérable ; mon cerveau n'est plus capable, hélas! de moudre simultanément pour deux meuniers.

J'ai trouvé dans Saint-Évremond et je vous communique une formule pour décliner les invitations des fâcheux : elle m'a plu, je la ferai tirer en lettre circulaire : « On s'expose au mépris,quand on revient dans le grand monde après un certain âge, sans y apporter qu'un mérite inconnu à la plupart, avec la réputation d'un esprit aigre et mordant dont chacun se défie et que tout le monde appréhende; sans parler qu'on ne manque guère d'avoir des manières usées et hors de mode, qui rendent un homme désagréable, incommode et souvent ridicule. » N'est-ce pas là un bon déclinatoire ? C'est d'ailleurs une grande vanité de tout sacrifier à la littérature, en un pays où une page de Thérèse Humbert se paierait plus cher qu'un chapitre de Pascal ou un poème de Vigny. Mais on ne blanchit pas un nègre ; étant nègre, il faut qu'il continue.

Je ne suis pas *l'Eau profonde* en feuilletons : je la boirai d'un trait, en fin de publication.

6 mars 1903.

Cher ami,

Cette funèbre nouvelle ruine pour l'instant tous mes projets (1). J'attendrai ici des obsèques dont le jour ne peut être fixé avant dimanche, quand reviendront la veuve et le corps. — Le corps! Celui que nous avons connu tout esprit! Je ne me souviens pas d'avoir été atteint plus avant dans le cœur, depuis la mort de mon jeune frère. Le nuage du soir, après ce long compagnonnage de la journée, ne fait qu'ajouter à l'amertume de la peine...

19 février.

Cher ami,

N'auriez-vous pas une *Échéance* dans un de vos tiroirs? Quelle aubaine ce serait pour les lecteurs de la *Revue*, et pour son fabricateur attardé! J'essayais hier d'amollir Robespierre en lui disant que ses piles de manuscrits devaient cacher quelque chef-d'œuvre ignoré, quelque jolie nouvelle pour le numéro du 15 mars. Hélas! il jure qu'il n'a rien. — Je suis à la tête d'*une* partie imprimée, à peu près définitive. Si j'étais seul et n'avais à redouter que l'apoplexie personnelle, ce ne serait que drôle : la chose arrivant, c'est la *Revue* qui ferait une tête, et le mort s'en rirait. Mais j'ai quatre garçons, — on peut toujours en rapporter un écrabouillé sous une automobile, — et une femme, et une tante nonagénaire ; c'est pourquoi chaque matin, en déchirant la feuille de l'éphéméride, je prévois toutes les causes d'arrêt de travail possible : et je n'ai pas précisément la sérénité d'Hélène (2). — Ah! si vous aviez une *Échéance!* Mais vous n'avez pas d'*Échéance*. Vous n'êtes pas comme l'heureux réclamiste de Montaigne qui criait : J'ai des perles à vendre!...

29 février 1904.

Cher ami,

... Le succès de *l'Eau profonde* doit vous encourager. Votre livre tient toujours, et de beaucoup, la tête du mouvement de librairie. Je puis bien ajouter qu'au dire des initiés, des gens de la coulisse, nos deux volumes sont les seuls qui aient

(1) La mort de Gaston Paris survenue à Cannes le 9 mars 1903.

(2) « Ame sereine comme le calme des mers, » vers d'Eschyle sur Hélène.

« marché » durant toute cette saison, et qui continuent, cependant que le canon tue tous les livres naissants. Je m'étonne même qu'il ne les empêche pas de naître, et je vous envie de pouvoir travailler. Pour moi, je vis dans l'obsession du plus grand événement historique qu'il nous ait été donné de voir. En tant que Français, nous en avons subi de plus décisifs pour nos destinées particulières; mais en tant que membres de la chrétienté, — et l'on va bien voir que ce mot garde quand même un sens, — il faut remonter aux croisades pour rencontrer un fait d'égale conséquence dans l'histoire de la civilisation...

Il faut pourtant que je ressaisisse mon O, afin qu'il crée ce que le polygone ruminera (1). Le « centre de l'inspiration » n'étant ni dans l'un ni dans l'autre de ces phantasmes, quoi qu'en dise votre maître, mais tout simplement au Plantier de Costebelle, je médite de l'y aller rechercher. J'ai été retenu à Paris, je le suis encore jusqu'au 7 mars. Je ne suis pas, vous le savez, un visiteur redoutable pour l'hôte en mal de copie : *non ignarus mali;* je voudrais pourtant être certain que ma visite ne troublera ni vos projets, ni le recueillement dont vous avez besoin. C'est ce que vous me direz d'un mot, avec la franchise à laquelle a droit un vieil et fidèle ami de la maison. Y aura-t-il, entre le 7 et le 20, un moment où je puisse aller, sans vous gêner, fumer une cigarette sur les trois terrasses et y chercher un sujet pendant deux ou trois matinées? Si vous avez des hôtes, vous me retiendrez une chambre en Albion (2), je sais qu'on y est très bien. Dites-moi donc le plus vraiment et le plus simplement du monde quand je pourrai satisfaire un besoin qui est devenu chez moi une tyrannie, et croyez tous deux aux sentiments qui ont créé ce besoin : besoin du lieu, de la maison, de ses chers maîtres.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(1) Allusion à la théorie du professeur Grasset sur le centre O.
(2) Un des hôtels de Costebelle.

LE LIVRE DE RAISON

V [1]

APRÈS LA TOURMENTE

XII. — LES TOILES PEINTES

Il y en avait trois, il n'en reste que deux. La troisième a disparu comme les choses se perdent dans les vieilles maisons, oubliées dans un coin de galetas où les rats les rongent, où la poussière les consume, jusqu'au moment où quelqu'un, passant par là, les regarde, les retourne et, devant leur délabrement, les emporte et les jette au fumier. A moins que, bonnes encore par endroits, elles n'aillent servir à quelque usage inattendu, ou bien parer au plus pressé. J'ai vu, petit garçon, des toiles de Jouy, subissant le sort des objets abandonnés ou démodés, remplacer la nappe à un repas de métayers, et d'autres, l'été, couvrir les bœufs contre les mouches, en guise de draps, de « linceuls » de lin. Éclatantes encore, nouées sous les fanons, elles ondulaient au rythme du rein puissant des bêtes, avec leurs légionnaires casque en tête et glaive au poing, leurs bandes d'amours joufflus tirant de l'arc, leurs profils de hauts portiques, rouge vif sur fond crème. Et les bouviers, le soir, les suspendaient à l'air pour les sécher de la sueur animale.

J'ai trouvé ces toiles roulées sur un vieux bahut sans portes dans le grenier. Je les tirai au jour, à la lumière. Je les étendis au soleil, sur le gravier de la cour, pour dissiper les tâches

1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 juin, 15 septembre, 1er décembre 1922.

de moisissure, je leur fis rendre à la brosse, doucement, forme et couleur. L'une mesure trois mètres de haut sur quatre de large, l'autre trois aussi sur deux seulement. Je les ai fait tendre, encadrer de chêne, d'un boudin robuste, et puis plaquer, la grande sur un mur de salle à manger, la petite dans un vestibule. Elles datent du commencement du siècle dernier. Elles servaient de décor, « dans les pièces de comédie et ballets » que jouaient et dansaient mes arrière-grands parents et leurs amis, au sortir de l'Épopée, délivrés du double cauchemar de la conscription et de l'invasion. Peintes à grands traits, à la manière hardie de la fresque, elles occupaient, la grande, le fond de la scène, la petite, le pan coupé de droite ou de gauche.

Voici ce que l'on voit sur celle du fond. En face, au milieu, comme une coupe ovale immense emplie, un lac, calme, étalé, que l'on découvre tout entier du regard, à fleur presque de ses rives. Il s'enfonce, au bout, sous les branches basses d'arbres géants, dont les cimes démesurées se confondent, indécises, avec l'horizon. A droite, au premier plan, sous l'œil, un amas d'architectures héroïques. Des arcs s'ouvrent sur d'autres arcs plus monumentaux encore; des escaliers, comme des degrés de monts, débouchent sur des terrasses; et, étendue au pied de l'une d'elles, une cour aux dimensions d'arène commence, où de longues aiguilles de pierre montent, pareilles à des cyprès éternellement figés. De l'autre côté, sur la rive gauche, le vide. Une nudité de désert, coupée seulement par la silhouette d'un pin parasol, au fût cannelé, arrondissant dans l'espace son ombelle maigre. Enfin, à quelques pas, des hérons roses ou bleus qui songent ou digèrent, arrêtés, en groupe, sur une patte, et, tout en haut à travers le ciel, un triangle d'oiseaux migrateurs en route.

Mais, ce qui retient le regard, c'est la lumière. D'un bleu fin, striée de rose pâle et embuée comme si une brume perpétuelle, ténue, ténue, habitait le parage, elle vient d'on ne sait où. Aucune ombre portée n'en indique la direction. Et toute unie, de même intensité, si le mot s'allie avec sa douceur, elle enveloppe également les arbres, les pierres, l'onde, les oiseaux debout sur un pied, et ceux en cours de vol dans l'infini, d'un rayonnement suave, fixe, sans exemple ailleurs, sous aucun autre firmament. On dirait que toute cette nature vaporeuse,

dans sa mélancolie éparse, attend un cri de vie pour rompre quelque enchantement mystérieux, un cri nouveau, comme celui qui vibre déjà sur les lèvres de Lamartine...

On sortait de l'immense guerre sous l'Homme immense, où la Cavale avait passé « fumante, à toute bride, sur le ventre des nations, » et le monde, la France avec lui, gorgée de gloire cependant, avait fait : ouf! suivant le mot fameux. Ici, en Armagnac, la marée étrangère avait aussi déferlé, venue du Sud, de l'Espagne, par-dessus les monts, roulant les habits rouges des Anglais jusqu'à nos seuils. Le duc de Fer, ayant débordé Toulouse, avait poussé jusqu'à Aire, le vieil évêché romain, livré là bataille, en mars 1814, et, rejeté, tenu un moment le pays en arrière. Et puis il s'était retiré. J'ai connu, enfant, des anciens et des anciennes, qui, enfants eux-mêmes à cette époque, le virent, hautain et droit sur son cheval, la face rasée, traverser la contrée, traînant un interminable bagage à sa suite. D'aucuns se souvenaient d'une prouesse de sa cavalerie. En retard peut-être, ou touchée par un ordre de ralliement urgent, elle descendit au galop, officiers en tête, la côte de Magnan, longue de deux cents mètres, célèbre dans la contrée pour sa rapidité, et redoutée pour les accidents qu'elle occasionnait. Du sommet, en vérité, on croit bien plutôt plonger que descendre dans le val qu'elle commande. Aucun cavalier ne roula. C'est que le destin les attendait un peu plus outre, à 20 kilomètres, dans les plaines de Barcelone, sous les murs d'Aire, qui avait déjà vu venir Alaric, et les Sarrazins courant s'amonceler à Poitiers, sous le marteau sanglant de d'Héristal, — les attendait pour les faire buter là, et s'abattre sur un tapis d'herbe nouvelle, et mordre enfin le sol. Mais l'étonnement suscité par cette course au précipice traversa les générations, comme le bruit de tonnerre entendu sous la ruée des escadrons.

Chez nous comme ailleurs, pour soutenir la lutte contre l'Europe liguée, depuis les quatorze armées de la Révolution jusqu'au dernier carré de Waterloo, la terre et l'homme avaient été également saignés. La moitié des maisons étaient closes, la plupart des champs en friche, faute d'habitants et de bras. Les morts à l'ennemi s'accumulaient; la lassitude et le découragement oppressaient la province. Mais, quand les hommes épargnés revinrent par groupes, à petites journées, les Marie-Louise surtout, qui avaient appris à épauler et fait figure de grognards;

quand les femmes qui s'étaient portées sur toutes les routes à leur rencontre, les yeux battus d'angoisse, haletantes à grands pas, eurent embrassé les survivants, mari ou fils; quand les pères, en allant à la messe, le dimanche, n'appréhendèrent plus de lire la liste des appelés de la dernière levée, affichée sur les murs des mairies ou cloucé à la porte des églises; quand le soldat revenu, mutilé ou non, put pousser ses volets, le matin, pour repaître ses regards de la vue de son enclos débroussaillé ou de son champ ouvert de nouveau à la charrue; qu'il fut bien sûr que la paix était faite; que la Restauration s'affirma, un besoin irrépressible d'éclater de joie, de sève et de fruits, s'empara du sol et de l'être humain à la fois, et l'ivresse de l'heure entre toutes désirée, sans attente ni frissons, emplit toute créature. On voulut se donner du bon temps, du plaisir, se détendre, se sentir à l'abri, oublier, et pour cela jouir de soi, des autres, des choses retrouvées, de la terre et du ciel mêmes, de l'air que l'on respirait, dont l'amertume de jours sans nombre avait aigri la saveur. Des métairies aux châteaux, des granges balayées aux halles communales repavées, des sentes où l'on courait à l'ouvrage aux grands chemins où roulaient les récoltes nouvelles, un doux vertige entraîna les corps et les cœurs dans une sorte de farandole sans cesse renouée. Danses, festins et fêtes occupèrent les jours libres, les nuits, quand les travaux de la saison faisaient relâche, et le pays entier sonna de chants, de rires, d'applaudissements et cris...

Ce fut alors que l'on brossa mes toiles peintes.

XIII. — LES COLPORTEURS

En même temps, le courant des échanges renaissait. Courant est beaucoup dire. Il fut toujours intermittent ici, en ce temps-là. De la mi-automne à la mi-printemps, l'Armagnac devenait impraticable presque. Malgré les beaux jours, incomparables ceux-là, du milieu de l'hiver, malgré la lutte de la lumière et de l'ombre, en mars, quand le soleil troue les nuées à grands coups de rayons. Au moment des hauts mouvements de la mer, dont les vents amassent et poussent sur nous des pluies continuelles presque, le pays est noyé d'eau. Le sol, de nature argileuse, en est vite saturé et la rend, et la boue engendrée abonde, aussi compacte que profonde. Certains coins, certains

bas-fonds ne sèchent qu'avec l'été. Il n'y a aujourd'hui que demi-mal. Tout est percé, sillonné de routes solides, ferrées, où la circulation des véhicules clos, quelques-uns rapides, est intense. Cela se passait autrement alors. Et les boues d'Armagnac étaient célèbres dans la contrée, ces boues dont les pies seules, disait-on, qui se posent à peine, qui marchent comme elles volent, se tiraient heureusement. Ajoutez que les voies de petite et de grande communication manquaient. Des chemins de terre desservaient les communes, larges à la vérité, mais encaissés, entre des tertres élevés couverts d'une végétation courte, arbustes, ronces, ajoncs épineux, ou jalonnés de tauzins épais comme des muids, qui, durant les journées brèves des mois tristes, y entretenaient une humidité perpétuelle. On ne cheminait là qu'à pied, en sabots, ou à cheval, ou bien encore à chars à bœufs, lentement, en cahotant, en enfonçant. Au fait, tout l'intérieur du pays se trouvait comme à la marge du monde. Certaines métairies, l'hiver, ne voyaient sortir de la brume que les bêtes maraudeuses, en quête d'une volaille égarée...

Une grande route seule pénétrait le pays de bout à fond, se rendant d'une capitale de province à une autre, de Toulouse à Bordeaux, par Auch et Mont-de-Marsan. Tous les chemins du pays y venaient aboutir. En y arrivant, on y essuyait ses pieds, on y faisait halte un moment, ou l'on y laissait souffler ses bêtes. C'était (c'est toujours) un ouvrage considérable, digne du pas romain, long de trois cent cinquante kilomètres, large de 10 à 12 mètres en moyenne, de fossé en fossé. Le tout assis comme le roc. Construite en 1770, par l'intendant M. d'Étigny, cette voie magnifique se caractérise par son insouciance du relief du sol. Tracée on dirait par jets de pierre successifs, elle arpente l'espace sans se détourner devant l'obstacle. Partie des plaines opulentes du Languedoc, riches en blé, elle s'arrête en Guyenne, aux portes de Bordeaux, dans d'autres plaines ruisselantes de vin, après avoir descendu et monté à pic nos collines, et traversé la lande immense et déserte, embaumée de l'odeur de sa résine, où se dressent les colonnades lointaines de pins sombres... La côte de Magnan se trouve au milieu du parcours

Cependant rien ne manquait. L'amour du gain d'un côté, le besoin de s'approvisionner et de se vêtir de l'autre, celui de se parer, avaient rendu les gens inventifs : les uns pour

chercher des vendeurs, les autres des acheteurs. A la fin de l'été, la vendange faite, la récolte par excellence ici, à la mi-printemps, quand la terre est toute espérance sous la feuillée nouvelle, des colporteurs se répandaient dans le pays. Ils savaient que le vin qui chantait dans les tonneaux, que le blé bruissant au long des plaines, inclinaient le maître à la dépense. Ces époques coïncidaient d'ailleurs avec le changement de vêtements imposé par la saison. Bien entendu, le fond de la vie, le pain, la boucherie, le gibier, tous les légumes se trouvaient sur place en abondance, et aussi les habits de fatigue dans la laine des brebis, et le gros linge dans les planches de lin dont tout bien était alors pourvu, laine et fil tissés sur les métiers du village. Mais restaient les épices et condiments, les étoffes, les chaussures, tout ce qui concernait les dessous, les articles de modes pour femmes et pour hommes, le luxe enfin de la bouche et la vanité de la personne. C'était là l'assortiment des colporteurs.

Les étoffes venaient de Maubourguet, en Bigorre, petite cité, mais antique, assise sur les deux rives de l'Adour, parmi des platanes, et qui, confrontant à la Gasgogne et au Béarn, alimentait un commerce étendu. Il sortait de là entre autres des lainages, venus de la montagne, où paissaient d'opulents troupeaux, des pièces d'une épaisseur, d'une densité et tout à la fois d'un moelleux de tissu unique, et d'une légèreté de duvet, sous lesquelles on se sentait tout de suite chaud, comme si elles n'avaient rien perdu de la chaleur animale qui emplissait les toisons. Cela était l'affaire des hommes. Les femmes attendaient les arrivages de Montpellier. Robes, manteaux, chapeaux, dentelles, souliers fins et dessous dégorgeaient de malles, de cartons, de boîtes sans nombre, qui, exposés une semaine ici, une semaine là, de bourg en bourg, dans des maisons connues, toujours les mêmes, louées pour le temps de la montre, jouissaient d'une vogue sans déclin. Tout le peuple féminin des environs accourait aux emplettes. On voyait même, mais une fois par an seulement, sans doute à cause de la difficulté d'écoulement, on voyait vendre des toiles de Bretagne, que quelques riches maisons achetaient pour doubler leur provision de linge courant. Toiles si pures, si blanches qu'un lis y aurait fait tache... Toutes ces marchandises arrivaient dans de hautes voitures attelées de mules, et fortement capotées, avec des

volets de bois susceptibles, en se relevant, de former auvent tout autour. Car si elles étaient vidées dans les centres, comme je l'ai dit, on tirait d'elles, et on exposait à même, à la main, les collections, dans les villages où l'on ne faisait que passer, aux carrefours de chemins commandant des agglomérations, où la voiture marquait aussi un temps d'arrêt. Et le marché se tenait là le long des roues, à l'abri de la pluie ou du soleil. Et il y avait foule partout et toujours... Les « grands et les petits » se pressaient aux achats, avertis par on ne sait quel instinct du passage des colporteurs, sans qu'ils fussent signalés, par le même sens peut-être qui, deux ou trois jours à l'avance, met aux aguets dans les bois, au bord des eaux, les chasseurs d'oiseaux migrateurs...

Les épices faisaient un long et souvent périlleux chemin. Importées du Dauphiné, de Grenoble à l'ordinaire, elles franchissaient le Rhône après les Alpes, affrontaient les eaux torrentueuses du fleuve, les pics glacés des monts. Quelques-unes se noyaient, ou se gelaient en route, disait-on, et c'est pourquoi celles qui parvenaient, sélectionnées par l'épreuve, se révélaient d'une qualité unique comme tout ce qui lutte et l'emporte. Et l'emploi ne décevait point. Cassonade, riz, lentilles, poivre, café, et gingembre et muscade, humbles boules de gomme contre les rhumes, ont laissé des traces éloquentes dans les papiers et les lettres de famille. Quant à la vanille et à la cannelle, elles avaient toutes deux, chaque paquet de celle-là et chaque écorce de celle-ci, une histoire palpitante. C'est qu'elles escaladaient les Pyrénées, à travers les sentiers glissants, en contrebande, à dos d'homme, au bruit parfois des coups de feu. Les contrebandiers se faufilaient bien de roc en roc, muets et rapides, plutôt soupçonnés qu'aperçus, bondissaient dans l'alerte comme des isards, rompaient comme eux les voies. Mais l'arome incoercible, fait de poivre et de musc, âpre un peu, les décelait, et le moindre fil de vent emplissait l'air derrière eux de l'odeur des condiments. Les balles les suivaient à la senteur éparse... La nuit heureusement était complice... Presque toujours les légers ballots touchaient la frontière. Là, au bord des ruisseaux devinés, cherchés pour leur fraîcheur, les hommes s'essuyaient le front, relaçaient leurs espadrilles et, à longs pas, silencieux toujours par habitude, gagnaient le large. Quand ils arrivaient, de leur allure élas-

tique de montagnards, sous les premiers beaux soirs d'automne striés de traînées de mauve et de vert étincelants, ceinture au flanc, maquilla au poing, la face rasée impassible, et environnés du parfum capiteux, nul n'aurait deviné les hasards d'où ils sortaient. Mais on le savait : et, peut-être, la crème vanillée servie le lendemain, le chocolat mousseux relevé de cannelle, en prenaient-ils une saveur plus accentuée...

Quelques-uns de ces colporteurs sont restés célèbres dans le pays... M. Vidalé, le marchand d'étoffes, qui, enveloppé dans une simple redingote verte et coiffé du haut-de-forme poilu, chaussé de puissants souliers, poussait d'un bout d'un riflard bleu sa paire de mules. Parlant peu, sobre et mesuré de gestes, étalant ses draps d'un air grave, triste presque, oncques il ne trompa personne. Les modes avaient pour représentant renommé Mme Dibon. Haute en couleur sous des cheveux gris, le verbe abondant et spirituel, toujours en verve, on la disait irrésistible auprès de la clientèle : « elle aurait fait acheter un chapeau pour un âne. » Enfin, d'Elisséry, le Basque, avait la vogue pour la vanille et pour la cannelle. C'était un grand homme osseux, aux yeux de feu noir, d'un sang-froid et d'une insouciance inouïe dans le péril, qui s'arrêtait pour laisser passer les balles, et, la frontière atteinte, se retournait et jetait, à coups de gosier, en manière de salut ou de défi, le cri de sa race, « l'Irritzinna, » aux éclats prolongés, poignants, sauvages...

J'allais oublier les vins. Pour ceux-ci, les colporteurs se changeaient en courtiers. Ceux, notamment, qui montaient de la Bigorre après avoir visité le Jurançon, ceux qui descendaient de la Bretagne en traversant l'Entre-Deux-Mers aux crûs illustres. On choisissait les échantillons et, l'hiver assis, dans les beaux jours lumineux du milieu de la saison, où les vins voyagent heureusement, on envoyait chercher les commandes faites. Des gens à vous partaient, des hommes mûrs, rassis, qui touchaient de jeunes bœufs attelés à des tombereaux légers. Les plus grands ne contenaient que deux barriques bordelaises, tant l'état des chemins limitait la charge. Ils s'en allaient à petites étapes, mettant un mois pour l'aller et le retour, et chantant en chemin. On leur donnait six sols par jour pour leur dépense. Les vins arrivaient dans des fûts de cœur de chêne ou de châtaignier particulièrement choisis.

Le poli de la douve, la justesse de l'assemblage, la façon harmonieuse de la panse corsetée de cercles de bois ligaturés d'osier jaune ou rouge, en faisaient des objets d'art, des chefs-d'œuvre de tonnellerie. La qualité du fût répondait à son aspect. Elle était telle que, vide, il sonnait comme du métal à le rouler seulement, et que, en cours de remplissage, frappé du doigt, il rendait le même bruit profond jusqu'aux dernières gouttes versées. Le vin, là-dedans, aurait couru le monde, cinglé, roulé à travers tous les océans démontés, sans rien perdre de sa chair souple ou de son velouté ardent, ni rien de son fumet insigne.

Ah! que ces vieilles choses fleurent bon le terroir!...

XIV. — LES REPAS

Les colporteurs partis, l'office et la cave garnis, tout le monde attifé, on expédiait les invitations. Longtemps à l'avance, à cause de la longueur du chemin. Le même serviteur portait la lettre qui priait et la réponse faite. Quiconque possédait une gentilhommière avec une grande pièce, voire un vestibule spacieux, choisissait un jour de réception après entente avec ses voisins, afin de distribuer au mieux les dates des réunions. On priait pour le souper, la comédie ou le ballet, et pour la nuitée ceux qui venaient de loin. Quand ils étaient en nombre, on installait des dortoirs pour hommes et pour femmes dans des chambres démeublées, au seuil desquelles, en se séparant, les couples se saluaient, non sans sourire...

Le repas se donnait de bonne heure pour laisser plus de temps aux divertissements. Je n'ose parler de ces festins, à notre époque de débiles mangeurs, où nous ne connaissons plus ces estomacs puissants que rien n'altérait, qui auraient dissous des os, ni ces têtes froides, capables d'affronter des dames-Jeanne de Jurançon sans chanceler. Visages roses de femmes comme faces bronzées d'hommes : car nos arrière-grand mères tenaient la table comme elles avaient tenu le taillis aux jours d'alerte de la Révolution, avec un insouciant mépris des surprises et du danger.

Voici tout de même... On aimait les amples tables carrées, couvertes de nappes épaisses, moelleuses, autour desquelles se poursuivaient d'étincelantes causeries. La société était infini-

ment polie, lettrée, pétillante et non bruyante, fidèle à l'élégance du geste et du propos, dernier reste de cette génération qui avait goûté toute la douceur de vivre en son ardeur et en sa grâce... Les tables de 24 à 40 couverts n'étaient point rares. On les décorait suivant un rite immuable. Je copie...

Pour le milieu, un surtout, garni, en haut, de fleurs, de citrons ou oranges aigres; en bas, d'huiliers, de salières et de sucriers.

Pour les deux bouts et les deux flancs, deux jattes en corbeilles, montées en sec.

Pour les quatre coins, quatre buissons, montés à fond crud.

Pour les deux contre-bouts et les deux contre-flancs, des gobelets montés en crud.

Pour les quatre pièces au bas des buissons, quatre soucoupes de glace.

Les huit autres pièces seront huit jattes en dôme de sec.

Les deux pièces des deux contre-bouts, des fromages glacés.

Pour les seize compotes, elles seront ce que l'on jugera à propos, suivant la saison.

Je ne soulignerai pas l'abondance « de cette garniture et de ces enjolivements » du dessert, ni la richesse de tant de pièces de métal ciselé et de porcelaines fines, mêlées aux lourdes coupes de cristal taillé, tandis qu'au long de la table, bordure multicolore, vaisselle, verrerie, argenterie scintillaient sous la lueur douce tombée de lampadaires massifs. Candélabres dressés en pyramide ou flambeaux à deux branches souples seulement, écartées et face à face, comme deux tiges nouvelles, où un peuple de bougies aux flammes bleues se consumaient lentement, vacillantes au moindre souffle. Les fruits suivaient la saison comme les fleurs : anémones, cyclamens d'hiver, narcisses du Levant ou iris de Perse, crocus, giroflées, jacinthes et tulipes : tous les velours, toutes les soies végétales, vivantes, moirées et changeantes comme le ciel natal. Car, on l'a deviné, le crud signifiait les fruits échelonnés au cours de l'année, suintant de suc, de miel ou de musc, en leur robe rouge, verte, brune, jaune ou violette, pulpes fondantes et grains craquants, cueillis à l'arbre ou prélevés sur leur lit de paille, dans les casiers à claies de la réserve, et le sec voulait dire l'asssortiment de ce que nous appelons les mendiants, chair solide sous la coque cassante ou chair onctueuse sous la peau molle, la blanche

figue entr'ouverte, par exemple, à peine confite, et le noir pruneau d'Agen sans égal...

Les portes s'ouvraient enfin. On pénétrait dans la salle à manger, des propos ailés aux lèvres, on prenait place autour de la table rayonnante. L'éclat chaud des épaules et des bras nus se mariait aux reflets de l'argent et du cristal, comme l'éclair des yeux, dans cette fête harmonieuse de toutes choses, sous la lumière exquise de la cire, une lumière de lune irradiée. La seule propice à la femme, qui adoucit la ride, unit le teint, baigne le contour, et caresse le derme pur de sa lueur mobile... Le défilé des plats commençait : service d'entrées, service de chauds-froids, service de rôtis, service d'entremets. Le nombre et la variété des viandes suscitent l'étonnement. Un seul légume en rompt l'ordonnance somptueuse. Encore a-t-il l'air de se dissimuler au commencement, comme honteux de soi, de sa maigre saveur en ces reliefs saignants ou condensés, d'une savante succulence. Mais voici un menu. Comme entrées : poularde en blanquette, veau roulé aux champignons, épigramme d'agneau, — petits pois, — canard en salmis ; suivis des chauds-froids : galantine de dinde, croustade de volaille, foie gras, pâté d'alouette ; pour finir avec : perdreau, filet de bœuf, paon, poulet de grains ; ces derniers rôtis, comme l'on rôtissait alors, à la cheminée, au ron-ron huileux du tourne-broche, devant un feu de bois blanc, vif au possible, mais d'un jet constant, qui ne risque pas de brûler en rissolant. Après quoi les entremets : crème à la vanille, flanc au chocolat avec pointe de cannelle, et pâtisserie : feuilletés et massepains. Certes, les soucoupes de glace pour frapper les vins susceptibles de l'être, les fromages glacés aussi, les fruits juteux croûlant sur les jattes venaient à point, qui rafraîchissaient le sang et retrempaient la fibre.

Et ces viandes, que l'on présentait avant de les découper, comportaient toutes un second service, en réserve à la cuisine, sur la plaque chaude, ou au frais à l'office, afin qu'un plat manqué fût aussitôt remplacé, que l'abondance du festin ne fléchît jamais. C'est pourquoi la maîtresse de maison entamait le plat. Elle goûtait, et faisait signe de continuer à passer ou renvoyait à l'office. Le seigneur du lieu découpait. Armé d'un jeu de couteaux et de fourchettes tout en dents et en lames, aux manches d'ivoire, qui auraient pu servir pour un sacrifice, il

tranchait, abattait, séparait d'un geste sûr, de loin, comme s'il ébauchait un grand ouvrage dans la glaise compacte, avec une manière hardie que nous ne savons plus. Et puis il rangeait les morceaux sur le plat par rang, pour ainsi dire, de préséance. Certains montraient une habileté consommée, prélevant sur une volaille, un chapon dodu, par exemple, au lieu d'aiguillettes, de larges tranches à la mesure de celles d'un filet de bœuf, toutes de même taille et de même poids, à un fil, à un atome près. Quand une pièce particulièrement belle était approchée, un de ces dindons majestueux, orgueil de la basse-cour, il ne découpait pas seulement, il servait, envoyant le morceau le plus fin au convive qu'il voulait honorer ce jour-là. D'aucuns racontent qu'en ce dernier temps de galanterie avouée, il se trouvait toujours un autre morceau aussi délicat, qui s'en allait fumant vers la femme courtisée. Sa destination n'en échappait à personne. On suivait le relief d'un regard discret, avec un rien de malice au fond des yeux.

La maîtresse de maison avait l'habitude de retourner la salade qui accompagnait le poulet de grain. On cite ce geste de l'une d'elles, châtelaine renommée pour son allure, la pureté impérieuse de ses traits, pour ses bras divins surtout aux mains comme des lis, de ces bras où « le mouvement n'altère point la ligne, » à nouer au cou d'un triomphateur : tandis que l'on découpait l'animal, elle ôtait ses bagues, demandait la salade, y versait l'huile et le vinaigre, et, de ses mains sans pareilles, comme elle eût accompli un rite, brassait longuement, à pleins doigts. Jamais couvert étincelant ne fit aussi jolie besogne. Et puis elle se lavait dans l'eau d'un bassin d'argent versée d'une aiguière, s'essuyait à un linge damassé, remettait ses bagues qui jetaient des feux, piquait une feuille frisée de sa fourchette et goûtait... Et les bras retombaient, immobiles, sur qui la douce lumière venait couler, comme un rayon apaisé du soir sur un ruisseau dormant...

XV. — LA COMÉDIE

En sortant de table, on passait au théâtre. Établi, je l'ai dit, dans la plus grande pièce de la maison, monté sur tréteaux, planté de mes toiles peintes ou d'autres semblables, dans la même atmosphère de rêve prête à se dissiper, il occupait le

tiers de la salle. Les chaises, le reste. On jouait là des pièces courtes en général, gaies, comportant une partie chantée importante, « mêlées d'ariettes, » suivant le mot de l'époque. Elles étaient signées souvent de noms connus, quelques-uns consacrés par « l'Empereur et Roi » en sa toute puissance. Des chœurs de femmes, un orchestre d'hommes s'étaient formés, tous gens du monde, qui se déplaçaient de maison en maison. En ce pays où la musique est innée, où l'on entend chanter en parties moissonneurs et vendangeurs, le ton pris, je pense, au sifflet d'un oiseau, ils trouvaient partout des oreilles délicates, sensibles à la plus fugitive nuance. Il était des soirs de triomphe pour les exécutants où les exclamations et les applaudissements s'élevaient dans un harmonieux tumulte. Bien que la « troupe » proprement dite, les acteurs fussent dignes des musiciens, l'orchestre emportait surtout les suffrages. Composé de quatre instruments à cordes, violon, violoncelle, alto, quinton; de deux à bois, flûte et hautbois, il interprétait avec un art égal du d'Alayrac et du Glück. Un clavecin le soutenait. Il était dirigé par Jean de Heugarolles. Le violon, bien entendu, était le sien; son profond violon à voix humaine; et le violoncelle, celui de M. de B.; l'alto, celui de M. de C.; le quinton, de M. de R. La flûte riait ou soupirait sous les lèvres du chevalier d'E., le hautbois filait ses sons aux doigts de M. de L . Au reste, en ce coin familier, comme les hommes populaires, on n'appelait ces messieurs que de leurs prénoms, Jean, Alcide, Théodore, Adrien, Hippolyte, Léonce. C'étaient tout à fait des hommes à la mode. Mme de N. tenait le clavecin. Pour celle-ci point de prénom. On n'a jamais su si cette défaveur venait de l'aigreur particulière à cet instrument ou du jeu volontiers discordant de l'interprète.

Les pièces étaient intitulées : *les Racoleurs*, opéra-comique de Vadé; *l'Éclipse totale*, comédie, de la Chabeaussière; *le Réveil d'Épiménide*, comédie, en vers, de Flins; *Cassandre oculiste*, comédie-parade, avec vaudevilles, sans nom d'auteur celle-là; et d'autres, d'autres, en un acte, copieux, que la musique allongeait notablement. Parfois on se lançait dans une comédie à grande distribution, on jouait *la Petite ville*, de Picard; ou dans le drame même avec *Jenneval*, de Mercier : trois actes et cinq actes... Cette fois, la musique cédait le pas.

Je voudrais raconter *la Soirée orageuse*, comédie en un acte

en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le samedi, 29 mai 1790. Paroles de M. Radet, musique de M. d'Alayrac. Elle fut éditée en Avignon, chez Jacques Garrignan, imprimeur-libraire, place Saint-Didier, en 1791. Prix 12 sols.

J'ai choisi *la Soirée orageuse* parce que l'on y entend comme un écho du rire impudent de Figaro, de la verve effrénée de Beaumarchais.

Nous sommes à Séville, au temps où les maris étaient tout-puissants sur leurs femmes, et les frères sur leurs sœurs... Donc, don Carlos, homme d'âge, grand voyageur, marin, toujours pressé, « qui passe sa vie à partir et à arriver, » veut marier sa sœur, Constance, encore au couvent. Il a chargé un de ses amis, barbon comme lui, Roberto, de choisir un futur. Il lui écrit de Cadix : « Vous recevrez une lettre, lundi, à quatre heures; vous ferez venir Constance chez vous, à cinq; j'arriverai à six; le fiancé à sept; à huit le notaire : nous aurons signé à neuf, et à dix, je repars. » Roberto se choisit lui-même comme fiancé, se disant : si pressé, n'ayant personne d'autre sous la main, don Carlos m'acceptera pour en finir... Il donne des ordres en conséquence. Il y a là, pour les recevoir, tout en empilant des bûches dans la cheminée, en préparant le feu, un valet, Angelino, inventif et insolent à souhait.

Parmi les préparatifs, — c'est l'Espagne, — compte une sérénade où, un moment, pour donner le ton et paraître, Roberto lui-même s'apprête à racler du violon. Arrivent Constance et sa suivante Inès. Il est cinq heures. Roberto, en quelques mots, apprend à la jeune fille ce que son frère attend d'elle. Surprise, émoi de Constance, tirée du couvent comme une tourterelle de sa cage. Mais Roberto s'esquive, suivi d'Angelino, et l'on entend venir les musiciens.

Les femmes sont seules. Constance soupire. Elle aime ailleurs : « un charmant amant, » Georgino, — le joli nom, — « bien jeune, bien aimable, bien étourdi, bien amoureux, » dont les grilles du saint lieu se sont gardées de la défendre, sous l'œil attendri d'Inès. Que faire? Comment instruire, fléchir don Carlos, comment évincer ce futur, commandé à Roberto?

Georgino surgit. — Une étoile toujours guide les amoureux. — Joie, cris de joie. Quelle folie! d'autant plus que le temps s'est mis à la tourmente aussi. Mais, romantique sans le savoir,

Georgino s'écrie : « Eh! que m'importe à moi la pluie, le chaud, le froid? » C'est presque le « nuage de l'air, » et qui « jette en passant la tempête et l'éclair. »

A ce moment, à travers la rafale, le chant des instruments s'élève. A peine il commence, soudain un grand vacarme éclate. On sacre, on se collète, on se bat; un homme, un furieux, canne haute, tombe sur les musiciens, et les frappe et les rosse, s'acharne enfin sur l'un d'eux, sur qui?... sur Roberto... Celui-ci fuit, tandis que le furieux monte à l'assaut de la maison. C'est don Carlos peut-être.

Où cacher Georgino? Rien n'est libre que la cheminée. Il y entre, — le manteau sans doute s'ouvrait comme un toit. — Il y monte sur les bûchers, se hisse, et les deux femmes s'alignent devant l'âtre pour cacher le garçon, et les rondins qui tentent la flamme. Don Carlos, — nous l'attendions, — pénètre dans la pièce comme sur un pont, un jour d'abordage... « Les impertinents! Puis-je souffrir que l'on donne ainsi des sérénades à ma sœur? » Et il embrasse Constance, et puis, — car les postillons ont marqué du retard et la lutte a pris du temps: il est sept heures presque; — et puis : « Où donc ce cher amant?... » Trouble, rougeur, balbutiements... Alors, il se fâche, il gronde : « Et le notaire?... Et, comme tout se tait : « Je vois. Si on ne presse ces gens-là, ton mariage ne se fera jamais ce soir. » Il sort.

Georgino se croit délivré; — pas si tôt. — Quelqu'un rentre encore. Et voici Roberto trempé, battu, recru. Il s'effondre sur une chaise. « C'est égal, monsieur, lui dit Angelino (il l'a happé au passage pour l'essuyer), c'est égal, il y a une chose qui me console, c'est que celui qui a manqué à monsieur... quand il verra qu'il s'est trompé... il sera bien attrapé toujours... » — Ah! comme Roberto lui baillerait un soufflet, si l'autre n'était en garde! — Cependant le patient reprend souffle. Son secret désir le ranime; il se rapproche de Constance... On frappe en bas... Angelino court ouvrir. Des pas lourds résonnent, une troupe d'alguazils se montre. « On a rossé des gens. Ici. Ils se sont plaints... Livrez l'homme à la justice. » L'indignation de Roberto passe sa stupéfaction. Battu et soupçonné! Un vif débat s'engage, si bien que, devant le désordre de Roberto, une des trognes armées déclare : « Le coupable, monsieur, c'est vous. » Roberto est amené s'expliquer avec l'alcade.

Cette fois, Georgino abandonne sa cheminée à demi suffoqué,

résolu à tout. « Tant pis. Je crois en vérité que tous les éléments sont déchaînés aujourd'hui contre moi. »

Huit heures sonnent. D'autres pas. Don Carlos, puis le notaire. Le terrible seigneur a tout pénétré d'un coup d'œil. « Vraiment, jeune homme! Je devais m'y attendre... Mais, je ne vous croyais pas si jeune... enfin, choisi par Roberto... » Et, découvrant une table, et la poussant vers le notaire : « Instrumentez, monsieur. » Le reste, on le devine. L'acte dressé, on signe, vite, vite, et, c'est fait, au retour juste de Roberto.

Don Carlos lui ouvre les bras : « Embrassons-nous, mon cher ami! »

Il est neuf heures. Don Carlos songe au départ.

. . . . . .

Je laisse à penser si l'on riait et si l'on palpitait dans la haute salle illuminée, aux frémissements, à l'émoi de Constance, aux élans de Georgino, aux bourrades de don Carlos, aux airs mouillés de Roberto, aux lazzis d'Angelino. Et toute l'assistance bissait, reprenait en sourdine, avec lui, l'ariette du hardi valet :

Auprès de Barcelone,
Un soir me promenant,
J'ai rencontré Simone
Au minois avenant...
On rit, on jase, on raisonne,
On s'amuse un moment.

J'ai rencontré Simone
Au minois avenant;
Moi, d'humeur folichonne,
Je suis entreprenant.
On rit, on jase, on raisonne (etc.).

Moi, d'humeur folichonne,
Je suis entreprenant :
J'acoste la friponne,
Et je lui dis gaîment...
On rit, on jase (etc.).

J'accoste la friponne,
Et je lui dis gaîment :
Il faut que l'on me donne
Un baiser sur le champ...
On rit, on jase, on raisonne,
On s'amuse un moment.

La belle Anzia, Mlle de P., la belle Andrinette, Mlle D., celle-ci comme une aurore, celle-là comme un crépuscule, jouaient Constance et Inès; et MM. du B., deux frères, M. L., M. de G. se partageaient les rôles d'Angelino, de Roberto, de don Carlos et de Georgino. Pour le notaire, la brochure portait : personnage muet.

Des deux auteurs, M. Radet n'a point survécu. Il en est autrement de d'Alayrac, ou Dalayrac, comme il signait pendant la Révolution, sacrifiant sa particule pour garder sa tête. Il naquit à Muret en 1753. Il était tout à fait de chez nous. Enfant encore, il manifesta un goût sans frein pour la musique. Son père lui interdit d'en faire et l'envoya étudier à Toulouse. Il en fit de plus belle, sur les toits, la nuit, les soirs de clair de lune je suppose, quand la ville rose dormait sous les rayons d'argent. M. d'Alayrac le sut, vint y mettre ordre, et destina le récalcitrant au barreau. Le fils plaida, fort mal, tant que le père, de guerre lasse, l'enrôla dans les gardes du corps du comte d'Artois, à Versailles... Le sort s'était interposé... Le garde du corps entendit là Philidor et Grétry, et, dit-on, un jour mémorable, Mozart, à la voix de cristal... Le professeur Lenglé lui donna des leçons; il débuta en 1781 dans *l'Éclipse totale*, à côté de la Chabeaussière : début de rossignol, à l'ombre d'un autre nom. On joua de lui depuis cinquante opéras. Il possédait le sentiment de la scène, l'instinct dramatique; il trouvait des motifs d'un style franc, facile, naïf, que l'on a popularisés en en faisant des « timbres. » On se souvient du *Corsaire*, de *Mina*, de *Sargines*, de *la Pauvre Femme*, opéras-comiques ou comédies lyriques, de *Roméo et Juliette* : car le baiser sur le balcon inspire toutes les générations.

Il mourut à cinquante-six ans. Son art l'occupa jusqu'à son dernier soupir. Il s'éteignit en fredonnant une de ses ariettes... Lorsque l'ombre envahit les paupières de Napoléon, sur son lit de camp de Sainte-Hélène, l'Homme immortel, au dire de Chateaubriand, murmura : « armée, ou tête d'armée..., » comme s'il avait encore ouï, dans le silence éternel approchant, le piétinement cadencé de ses bataillons... Une dernière fois, le songe de toute la vie, l'épopée de chacun de nous vient-elle donc hanter notre âme qui s'exhale?...

XVI. — LE RÉCITATIF

On se dispersait après la comédie. Les jeunes gens pour la danse, les femmes d'âge pour la causerie, assise ou debout, derrière l'éventail, les vieux messieurs dans une pièce à part pour le bézigue. Quelques prêtres, des desservants, de la fin de l'ancien Régime, qui avaient traversé la tourmente et célébré la messe dans des granges, au risque du couperet, mais qui restaient touchés de l'esprit indélébile du siècle voluptueux, se trouvaient toujours mêlés à ces réunions. De la comédie, du repas à leur rang, ils ne faisaient que passer dans le bal, le temps juste de le « sanctifier » d'un sourire à la ronde, et se réfugiaient au jeu. Ils s'attardaient là. Intrépides au possible devant la dame de pique ou de cœur, ils n'auraient point donné leur place « pour un bonnet d'évêque. »

On dansait le menuet ou la gavotte, portés à leur perfection par Vestris, sur de la musique exquise et allègre, ou tendre et lente, ou simple et grave, écrite par Haydn, Mozart ou Beethoven, ces inspirés. Ces danses plutôt que d'autres, à coup sûr par réaction, mais aussi parce que l'on s'y abordait avec mesure, élégance et courtoisie, saluts et révérences, que l'attitude et l'atour y gardaient rythme et bel aspect, parce que surtout cavaliers et dames y figuraient toujours face à face ou accouplés, qui s'étaient rapprochés et choisis au gré de l'obscur instinct des sympathies et des affinités. Et tout ce qui naissait ou palpitait dans les âmes, sous ces dehors polis, se trahissait seulement, chez les femmes, par l'attention subite du visage ou le battement des cils, le pli attendri de la lèvre, où le baiser se devinait, la langueur de l'allure, chez les hommes, par la ferveur de l'abord, ou par un geste échappé de frôlement et d'enveloppement... inoubliables frissons.

Dans les maisons où la musique était particulièrement aimée, on achevait la soirée par un morceau de chant. Il va sans dire pour voix seule et pour voix de femme. Celle qui chantait était toujours la même. Elle possédait une voix de contralto rare et troublante, au timbre gras et métallique, limpide et nourri, et dont les notes basses, sombres et sans fond faisaient froid dans la chair. La diction valait l'accent. Languide et ardente à la fois, elle surprenait et captivait. Chanter ainsi n'était point chanter,

mais respirer divinement. On l'accompagnait du violoncelle, aucun clavecin au monde ne pouvant s'unir à ce soupir féminin. Elle était émouvante surtout dans les récitatifs de Glück. Lorsque l'instrument profond et la voix poignante chantaient, mêlés, l'air d'Orphée, si pur et si désespéré, où la note parfois se déchire comme un sanglot, ils emplissaient les cœurs d'échos pathétiques qui les hantaient longtemps. Ils faisaient revivre des adieux assoupis et lointains que l'on avait cru effacés. Pour elle, le dernier cri éteint, elle s'asseyait silencieuse, à l'écart, son pâle et fin visage plus pâle qu'avant, renversé contre le dossier, les yeux mi-clos, de grands yeux d'Orient qui se souvenaient et regrettaient, et elle restait immobile, apaisant en elle les ondes douloureuses de la lamentation, ou cherchant à arrêter des larmes prêtes... Qui saura pourquoi ?

Elle s'appelait Elvire d'A... Ce n'était point celle du grand Cygne humain, mais elle eût été digne de l'être, d'entendre jeter à ses pieds le cri prophétique :

Et les siècles auront passé sur ta poussière,
Elvire, et tu vivras toujours!

XVII. — LE VOYAGE

Pour une fois, j'ai mis la charrue avant les bœufs... Je n'ai point dit comment on se rendait à ces réunions. Celles du Houga, petite cité de l'Armagnac-Noir, où mes toiles peintes furent si souvent dressées, étaient particulièrement courues. Les gens y venaient de partout, du Nord, de l'Est, du Sud, de Monlezun, d'Estang, de Magnan, de Nogaro, du Lin, de Riscle ; et du Sud-Ouest et de l'Ouest, de la Lande immense, d'Aire, de Saint-Sever, de Mont-de-Marsan ; des paroisses dont on entendait les cloches pour peu que le vent portât, et de celles dont le canon tonnant pour la fête locale n'éveillait pas un écho dans le premier silence même de la nuit. Les riverains de la voie régionale roulaient en berline, au claquement des fouets, au tintement des grelots, le reste des invités cheminait laborieusement, les hommes à cheval, les femmes en char à bœufs. On n'avait pas la patience d'attendre un temps assis. On s'inquiétait bien du passage des lunes : on calculait avec la chute des grandes pluies : mais si le ciel trompait les prévi-

sions, tant pis, on enfourchait son double-bidet, on tendait « l'aubanèque, » et en avant.

On appelait double-bidet un petit cheval du pays, disparu depuis, de 1 m. 45 à 47, massif, musclé, de crins rudes, et bourru d'aspect comme de caractère. On vantait sa solidité, son endurance, son ardeur, sa sobriété rare. Il n'entendait jamais sonner le crible. Montés là-dessus, sur des selles rembourrées, l'étrier chaussé à fond, ces messieurs se tiraient de toutes les boues, comme les pies, et escortaient sans incidents le char de ces dames. Ce char était planchéié, couvert, en forme de tonnelle, par « l'aubanèque, » faite d'une forte toile imperméable tendue sur des cercles de bois épais, fixés aux ridelles ; et attelé de bœufs sûrs qu'un bouvier conduisait à pied, de la voix et de l'aiguillon, ou assis à l'avant, les pieds sur le timon, quand le chemin devenait trop difficile. Des matelas garnissaient l'intérieur avec des peaux de mouton ou des couvertures suivant la saison, sur lesquels ces dames s'étendaient ; et sous les essieux un long coffre à deux compartiments contenait, d'un côté, les vêtements du soir, de l'autre les vivres. Car on dînait, à midi, en route, au pied d'une cépée, au bord d'un ruisseau, à l'ombre ou au soleil, au gré du ciel. On faisait un repas froid, avec un fond de foie gras à étendre sur le pain, et puis une rasade de vin bouché, allégé de l'eau qui courait. Les femmes descendaient et remontaient sur le timon abaissé jusqu'au sol, au poing des cavaliers. Et puis de nouveau : ha! Bouet, ha ! Marty, le char repartait, roulant, tanguant, gémissant d'ornière en ornière.

A l'ordinaire, on parvenait heureusement. Mais il fallait s'attendre à des surprises. Ceux de la Lande, du plus loin, mettaient parfois tout un jour. Ils traversaient une étendue plate et sans fin, tantôt nue, semée de marécages, coupée de cours d'eau sur lit rouge d'alios, par-dessus lesquels on jetait des ponts de rondins ; tantôt peuplée de la multitude des pins droits, aux fûts dévêtus. Il arrivait qu'on s'envasait sans y prendre garde ; qu'un orage gonflait le ruisseau et emportait le pont ; qu'on se trompait de sente, au milieu du réseau de pistes pareilles se croisant au pied des colonnades végétales, sans que rien n'en indiquât la bifurcation, hormis de loin en loin un arbousier décharné ou un chêne-liège à demi décortiqué, formant borne, planté à un tournant, que le temps et l'homme

avaient épargné. Pour peu qu'on s'attardât à rebrouser chemin, à chercher un gué, à désembourber le véhicule, le crépuscule gagnait, et la halte s'imposait... Comment poursuivre sur ce terrain douteux, parmi cette forêt de piliers uniformes? Et c'était partout, alentour, le vide, la même solitude d'espace primitif...

Le site à ce moment, les nuits sans lune, ou les nuits nuageuses livrées au vent, que ce fût sur la lande nue ou dans la pignada, quand l'obscurité s'appesantissait, que le vent se ruait dans l'étendue ouverte ou se heurtait en sifflant aux cimes, était plein d'incertitude et d'inquiétude. On entendait s'élever bientôt les voix des bêtes sauvages pullulant alors, à l'abri des coups de l'homme, dans ces immensités propices à la fuite, tous les cris multipliés par le silence ou la rafale. C'était le ululement des oiseaux de l'ombre, le miaulement d'un renard en amour, le grognement sourd d'un sanglier qui trottait en brisant les branches, ou encore le glapissement bref d'un épervier qui se perchait las de meurtre, et même le hurlement prolongé de loups à la chasse, dont on voyait les yeux errants, au ras du sol, luire comme des feux-follets.

Les femmes, sur leur lit de fortune, écoutaient frissonnantes ces fracas et ces abois, les voix inarticulées des bêtes surtout, qui s'appelaient et se répondaient cependant, et révélaient tant d'appétits hostiles, et elles parlaient bas à travers la toile à leurs compagnons qui, descendus de cheval, appuyés aux roues, la bride au bras, piétinaient dans le sable lourd, en attendant la première lueur de l'aube qui filtre à travers la nue comme un regard entre des paupières. Quelquefois l'une d'elles oppressée demandait qu'on allât voir, qu'on fouillât l'environ, pour écarter ces bandes animales qui semblaient flairer dans l'ombre, et quelqu'un se détachait : mais en vain; à peine il avait disparu, l'encerclement des pas et des voix reprenait.

Des êtres mystérieux s'en mêlaient : « las Hadettos, » les Hadettes si légers, graciles, presque impalpables, qui habitent le creux des rochers, des arbres, des vieux murs, et « voyagent » la nuit durant. Tout le monde les connaît chez nous. Ils passent leur temps à se divertir aux dépens de l'homme, l'assaillant de leurs espièglerie, lui, ses bêtes, les choses de la maison. Sans méchanceté au reste. Ils rendent même de

menus services. Pénétrant partout, ils balaient la cuisine laissée sale, emplissent les arrosoirs laissés vides, avec un rien de bois entretiennent le feu, que les ménagères le matin trouvent allumé. On ne saurait mettre leur existence en doute. Ceux qui se lèvent à la pointe de l'aube, voient souvent, à la lisière d'un bois, comme un essaim bourdonnant de personnages minuscules qui s'agitent, qui se hâtent de ramasser leur linge le long des buissons. Ce sont eux. Les incrédules parlent bien de toiles d'araignées, tissées pendant la nuit, et glacées de rosée ; mais on sait qu'il n'en est rien.

Ici, les Hadettes se permettaient des privautés. Ils se glissaient sous l'aubanèque, parmi les femmes couchées. Ils se coulaient près d'elles, ils les contemplaient, effleuraient du doigt leurs cheveux, caressaient du souffle leurs yeux, dégrafaient un bijou sur un sein palpitant, jouaient aux amants avec des mots câlins, mais si murmurés, si soupirés qu'ils étaient plutôt devinés que perçus. Les plus hardis s'octroyaient des faveurs plus douces encore. Et certaines, qui fleuraient le printemps comme un sentier des bois, que la fatigue avait endormies, s'éveillaient tout à coup, furtivement baisées sur la bouche.

JOSEPH DE PESQUIDOUX.

(A suivre.)

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LORD CURZON EN VOYAGE[1]

Les papiers du *Foreign Office* ne sont pas mes affaires, mais enfin on se souvient de certaines « Notes Curzon, » qui n'étaient pas des billets doux, et toute la presse s'est inquiétée de savoir cet été si le séjour de l'auteur dans une ville d'eaux célèbre n'aurait pas un effet calmant sur les relations diplomatiques. On est naturellement curieux de connaître un personnage dont un froncement de sourcils consterne une moitié de l'Europe. Le voici justement peint par la personne qui, sans doute, l'aime le mieux au monde : on s'en rapportera à lord Curzon lui-même. Pendant cette cure de Bagnoles, où on le croyait occupé des affaires du monde, il était en train de mettre en ordre un volume de souvenirs et de corriger les épreuves de ses *Récits de voyage*.

C'est assez la tradition des hommes d'État anglais que d'avoir, en dehors de la vie politique, un intérêt intellectuel, une Muse qu'ils retrouvent dans les intervalles du pouvoir. On trouverait sans peine à la Chambre des Lords le personnel d'une Académie. Cela remonte à leur aîné et leur ancêtre à tous, l'auteur du *Novum organum*, le chancelier Bacon : et cela est si bien dans les habitudes du pays, qu'il a

(1) *Tales of Travel, by the Marquess Curzon of Kedleston, gold medalist (1895) and President (1911-1914) of the Royal geographical Society*, 1 vol. gr. in-8 illustré. Londres, Hodder and Stoughton Edit., 1923.

paru tout simple de lui attribuer par-dessus le marché les œuvres de Shakspeare. Lord Curzon n'est qu'un voyageur, et ce nous est tout avantage. On dit que pour connaître un homme, il faut l'avoir vu chez lui. Peut-être le connaît-on mieux encore en voyage. Quinze jours hors du logis nous renseignent sur son humeur mieux que des années d'intimité. C'est une épreuve fatale à beaucoup d'amitiés. Quelle imprudence, si on le savait, que la coutume du voyage de noces! Mais, pour le curieux de la nature humaine, rien de tel que le voyage pour observer les qualités et les défauts des gens. Aussi doit-on se féliciter de l'occasion que nous offre M. le marquis Curzon de nous prendre dans sa compagnie. Et ses récits de voyage, s'ils ne nous apprennent rien de plus, nous serviront du moins à connaître le voyageur.

Depuis qu'il a l'âge d'homme, lord Curzon voyage. Il se donne ce plaisir plusieurs mois de l'année, et y consacre encore le plus clair de ses vacances parlementaires. Ce goût l'a entraîné sur toutes les mers du monde, des bords de la Méditerranée aux golfes de la mer de Chine. « Contempler les plus beaux spectacles de la nature, les grandes reliques du passé; essayer de m'instruire dans les choses de l'Orient, et de comprendre ainsi les devoirs et l'avenir de l'Angleterre dans le monde, » tel fut, depuis sa jeunesse, le double objet de son existence. Le jeune Lord avait des curiosités de savant et de géographe. Il était né explorateur. « *La médaille d'or de la Société royale de Géographie m'a fait plus de plaisir que tous les honneurs du ministère;* et tout le temps que j'ai pu dérober à la politique, jusqu'au jour où j'en suis devenu le prisonnier, je l'ai consacré à la poursuite de mes vieilles amours. »

Pourquoi disent-ils tous la même chose? Singulière habitude de faire le dégoûté! Ce refrain n'est pas inconnu : quelqu'un en a déjà tiré de beaux effets. C'est cet ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne, qui ne retrouvait pas dans son palais de Rome le bonheur qu'éprouvait le jeune vagabond sous la hutte de Céluta ou sous la tente arabe du pèlerin de Jérusalem. Lord Curzon, arrivé au faîte des honneurs, ne manque pas à se draper de ce contraste :

J'éprouve presque de la surprise à me rappeler que c'est moi, l'homme d'État mûr et sédentaire qui, il y a trente ans, tirais le mouflon dans le Pamir, pensai sombrer dans un typhon sur les côtes

de l'Annam et passai pour assassiné au fond de l'Afghanistan. Je redeviens le jeune nomade lapidé sur les quais de Valence par la rage espagnole ; qui escaladais de nuit par trois pieds de neige le cratère de l'Etna, pour assister au lever de l'aurore sur le paysage de la Sicile et de la mer Tyrrhénienne ; qui ai vu, par une autre aurore, le pic d'Adam projeter son cône d'ombre sur les masses de vapeurs qui s'élèvent du fond des vallées de Ceylan ; qui fus l'hôte de l'émir Abdur-Rhaman dans sa capitale de Caboul, et celui du Mehtar de Chitral, assassiné bientôt après ; qui un jour arrêtais le bonze d'un couvent de Corée, qui me volait ma montre et ma bourse, et un autre jour me voyais arrêté moi-même comme espion à Wakhan ; qui fis naufrage sur la côte dalmate et reconnus la source de l'Oxus; *auteur d'écrits de voyage qui trouvent encore des lecteurs, et qui sont même plus recherchés qu'autrefois; et qui, étudiant à Oxford, et concourant pour un prix, rédigeais ma copie dans la cabine du bateau du Nil.*

Le ton de ce morceau est suffisamment satisfait. L'auteur nous promet une *Philosophie du voyage*. Comprendra-t-elle la modestie ? Mais il y a voyages et voyages. Dans la grande famille errante, il est des esprits de plus d'une espèce. Le voyage est d'abord une des formes éternelles de l'instinct d'aventure : il peut être le génie de la curiosité, le goût du risque et de l'inconnu, la vaste sympathie humaine qui fait le charme immortel d'Ulysse. Il peut être le tourment de l'action, l'amour de l'ascétisme et de la vie héroïque : il fait alors le missionnaire, l'apôtre et le soldat, ce qu'il y a de plus mâle et de plus noble dans l'aristocratie des âmes. Descendez quelques degrés, substituez à la foi et au don de soi l'appât du gain, vous avez le marchand, le colon, qui sont encore de grandes races d'hommes et souvent des pionniers de la civilisation ; remplacez la flamme charitable par la soif de connaître, voilà l'explorateur. Ces quatre groupes sont de la grande famille. Tous sont les fils du rêve, des hommes qui font bien les affaires de l'homme. Ils forment, en quelque sorte, l'armée active du genre humain.

Mais à côté de cette troupe d'élite, il y a l'espèce des amateurs, des dilettantes, des touristes, chez qui le goût des voyages n'est qu'une imitation et une forme de l'inquiétude. Cette race non plus n'est pas nouvelle : le type en est cet Hadrien qui, après avoir visité ses États, passa le reste de sa vie à en faire

reproduire les principales curiosités dans les jardins de sa villa : cette fameuse villa, abrégé des merveilles de l'univers, et le modèle du *fouillis* que nous connaissons précisément sous le nom de jardins anglais. Ajoutons, en revanche, qu'il est assez romain de voir un jeune *fellow* se préparer aux affaires en faisant le tour du propriétaire dans les diverses parties de l'Empire, et parcourir en héritier ce domaine sur lequel le soleil ne se couche jamais. C'est un apprentissage de futur vice-roi des Indes. On conviendra que cette éducation forme des hommes assez différents de ceux que produit la vie de bureau ou la politique des mares électorales. C'est autre chose de s'être promené de l'Himalaya au Cap et dans les deux Amériques, que d'avoir tout appris, de neuf heures à minuit, dans les parlotes et les soucoupes du Café du Commerce.

Cela dit, il ne faut pas trop s'exagérer les résultats de ce nouveau voyage du jeune Anacharsis. Avoir tiré du gibier rare, très loin de Piccadilly, avoir fait l'ascension de montagnes distinguées, dans des conditions que les agences ne procurent pas, être allé au bout du monde en quête de sensations, qu'est-ce que cela prouve ? C'est une question d'argent et de loisir. Il n'y a pas de quoi en tirer vanité. On admire un P. de Foucaud, cette colonne du désert qui, dans la solitude des rochers du Tafilalet, propose aux barbares le modèle de la vertu chrétienne ; on admire un Brazza, un Livingstone, la poignée de braves de la mission Marchand ; on admire des hommes qui ont fait quelque chose. On n'admire pas un spectateur, qui n'a rien fait que par plaisir, quand il aurait été en Chine ou dans la lune pour cueillir ce plaisir.

Là comme ailleurs, les hommes se classent par leur utilité. C'est une affaire de services. Notre voyageur le sait bien. C'est la marotte des gens du monde, d'être pris pour des professionnels. Être autre chose que le personnage de luxe, l'éternel passager de première classe, se faire prendre au sérieux en dehors de son rang comme quelqu'un du métier, est l'ambition avouable et touchante de ce grand seigneur. L'exploration est son violon d'Ingres. Je ne suis pas en mesure de juger la valeur scientifique de son expédition aux sources de l'Oxus, mais je conçois qu'il en soit fier. J'imagine que Chateaubriand, s'il avait existé de son temps une Société de Géographie, n'aurait pas eu de plus grand plaisir que d'en être élu président, pour son projet

de découverte du Passage du Nord-Ouest. Et il est véritable que parmi les morceaux dont se compose le nouveau recueil de Lord Curzon, il s'en trouve deux ou trois qui présentent la forme de « Mémoires, » et qui feraient merveille comme sujets de lectures savantes. La longue dissertation sur les *Sables qui chantent*, ou la discussion critique sur la *Voix de Memnon*, sont d'excellents modèles de ce genre d'investigations sur des curiosités d'histoire naturelle.

Mais à ces morceaux d'apparat pour séances académiques, je préfère de beaucoup le reste du volume. L'auteur s'y montre moins guindé et, si j'ose dire, au naturel. Il n'est d'ailleurs pas très facile de donner une idée de ces quinze ou vingt fragments, qui nous offrent, au petit bonheur, les pages ou les feuillets décousus d'un journal : on passe des danses de Kairouan à une *corrida* de Séville, de là aux funérailles de Victor-Emmanuel, à une scène de boxe dans un théâtre de Tokio ; un mot de Li-Hung-Chang, un souvenir d'un rendez-vous d'officiers de Kipling dans la haute vallée de l'Indus, à la frontière du Cachemire, des notes de route, des anecdotes d'Égypte, de Perse, de Sainte-Hélène, des Indes, forment un album un peu bigarré, le type de ce qu'on appelait autrefois des *Mélanges*. On sent que l'auteur a voulu se distraire des affaires, en faisant appel à tout ce qu'il avait de souvenirs piquants. Il évoque à bâtons rompus les meilleurs traits de son répertoire. Il conte bien, vivement, en soignant un peu ses effets ; il s'écoute parler, en homme accoutumé à ne pas être interrompu, moins en causeur qu'en orateur, mais non sans agrément ni même sans esprit. Toute une partie de ces souvenirs est groupée sous le titre d'*Humour*. On ne s'attendait pas que lord Curzon eût le sourire. Nous le voyons arriver à Kairouan par hasard le même jour que le général Boulanger, et se faire passer auprès des indigènes pour le fils du général. Le fils Boulanger ! Qui eût dit que le marquis Curzon se fût permis, même en Afrique, une pareille mystification ? Mais à la guerre comme à la guerre ! Ce n'est pas la seule fois que l'auteur a eu recours à de semblables supercheries. Il nous raconte en grand détail comment, pour sa visite à l'Émir de Caboul, il s'était combiné, pour en imposer à cet Oriental, un costume de carnaval, un uniforme de charlatan ou de général d'opérette avec de prodigieuses épaulettes, une quincaillerie de crachats achetés au décrochez-moi-ça, des

bottes de dentiste et un sabre de mameluck : dans cet équipage, il devait donner en effet une brillante impression de la grandeur britannique.

Sans doute, l'inconvénient du genre, c'est que tout se passe à la première personne, et que le narrateur reste toujours en scène. Toujours lui, lui partout. Quand je dis l'inconvénient, je parle de nos habitudes : nous trouvons le *moi* haïssable. Mais notre voyageur n'a pas la même opinion. Il en a au contraire une très bonne de lui-même. Il serait surpris de lasser le public, en l'entretenant de ses aventures, et se montrant à lui dans des décors pompeux : lord Curzon en vice-roi des Indes, lord Curzon aux chutes du Zambèze (trente pages de Zambèze!) Il ne faut pas se tromper à la bonhomie de certains récits. L'auteur veut bien faire sourire, mais l'idée de sa supériorité ne l'abandonne pas un moment. Admirez, semble-t-il nous dire à chaque nouvel épisode, quel don de double vue, quelle finesse, quel sang-froid, quelle présence d'esprit!...

Ah! il n'est pas facile de lui en remontrer. C'est un grand redresseur de torts que lord Curzon. On ne lui en donne pas aisément à garder. Il sait tout, et quelque chose encore. Sa joie est d'en savoir plus long que tout le monde, de « coller » les gens du pays. Il faut le suivre à Lucknow, où on lui montrait l'inscription qui rappelle la mort de sir Henry Lawrence, tué en 1857 pendant la révolte des Cipayes : « Avec votre permission, Sir Henry n'est pas mort dans cette chambre ; je vais vous montrer l'endroit dans la pièce à côté. » Et il se trouve qu'il avait raison. Ou encore, arrivant pour la première fois à Sainte-Hélène, comme le consul de France conduisait quelques visiteurs et leur faisait les honneurs du salon de Longwood : « Pardonnez-moi, fait le nouveau venu, cette pièce n'était pas le salon, mais le billard. — Puisque monsieur connaît la maison mieux que moi, repart le consul, qu'il nous fasse donc l'honneur de conduire la visite. — C'est ainsi, poursuit lord Curzon, *que je fis le guide dans une maison que je n'avais jamais vue.* » Et il ajoute que le consul proposa plaisamment de l'engager à titre officiel.

On n'est trahi que par soi-même. Ces traits expliquent bien des choses de la politique contemporaine. Cette assurance, cette omniscience, ce goût de corriger les gens et de leur faire la leçon, l'auteur ne les quitte pas comme ses habits de voyage. Il

ne doit pas être aisé de troubler ce personnage définitif dans l'idée de sa certitude et dans le sentiment de son infaillibilité.

Le morceau le plus curieux du livre est assurément le récit du séjour que lord Curzon fit, en 1894, à Caboul, capitale de l'Afghanistan, chez l'émir Abdur-Rhaman Khan. C'était un type d'aventurier et de despote oriental, une espèce de fauve à demi civilisé, à la manière d'Ivan le Terrible, mélange de ruse, d'énergie et de férocité et qui, dans l'anarchie qui ruine ce pays,, s'appuyant tantôt sur les Russes, tantôt sur les Anglais, avait fini par gagner la confiance de ces derniers et par monter grâce à eux sur le trône autrefois occupé par son père. Il ne savait pas lire à vingt ans. A cinquante ans, après une vie de condottière et de bandit, une vie de batailles, de succès, de revers, de prison et d'exil, l'ancien forban était devenu, depuis quinze ans, le prince d'un État où il ramenait l'ordre par la terreur, et où sa politique d'astuce capricieuse alarmait ses puissants voisins, les neutralisait l'un par l'autre. Réfugié à Samarkand, il avait appris le russe en cachette, pour surprendre sans donner l'éveil ce qui se disait devant lui. Ce barbare taillé en hercule, d'une vigueur extraordinaire, le visage encadré d'une barbe noire qui lui faisait un masque de lion, était certainement du bois dont on fait les grands hommes. Il ne lui manquait sans doute qu'un théâtre plus vaste ou des circonstances favorables, pour faire parler de lui dans le monde. Un pareil homme au moyen-âge, c'est Tamerlan ou Gengis-Khan. Au XIXe siècle, au temps de l'ordre moral et de l'économie politique, coincé entre deux grands Empires européens, il n'était plus qu'un tyran de province, le maître absolu d'un petit pays de montagnes, où il faisait la pluie et le beau temps. C'est ce vassal inquiétant que le jeune voyageur se proposait d'apprivoiser, et ce fut sans doute le but secret de son expédition aux sources de l'Oxus. On peut croire que dans cette occasion la science n'était que le prétexte. C'est pour lui faire impression qu'il imagina le costume tintamarresque que j'ai décrit plus haut. L'Émir le reçut dans son Louvre et pendant quinze jours, sous le couvert de la géographie, le jeune homme fut l'hôte de ce personnage formidable.

De dire lequel fut la dupe de l'autre, ce n'est pas mon objet : je ne me charge pas de débrouiller les manœuvres retorses,

la politique à triple fond du Machiavel afghan. Je crois saisir que le vice-roi des Indes eut parfois des déboires avec son redoutable « frère. » Mais il se flattait que ces nuages n'étaient rien de sérieux et que le cœur restait à lui : il croyait lire dans son jeu et avoir dans sa poche la clef de son caractère. En effet, le rusé compère avait réussi à le persuader de sa fidélité, et il en profitait pour n'en faire qu'à sa tête. Il lui envoyait de beaux compliments de mariage en persan, et ajoutait cette flèche du Parthe : « Si *elle* te trompe, je suis sûr que ce sera ta faute. » Ce trait d'ironie paysanne ravit le diplomate. Les deux hommes étaient enchantés l'un de l'autre, mais le plus séduit des deux fut assurément le jeune Lord. Il était fier de sa conquête. Il regarde ce fuyant ami comme une sorte d'animal sauvage, incapable d'être tout à fait domestiqué, mais dont les incartades amusent et ne peuvent être dangereuses pour le propriétaire. C'était peut-être beaucoup dire.

C'est là le fond de la comédie qui se joue entre les deux interlocuteurs dans le Sérail de Caboul, et que lord Curzon nous rapporte comme un de ses triomphes personnels et l'un de ses plus beaux succès diplomatiques. Il est visiblement charmé d'être le premier Européen reçu familièrement par ce personnage inabordable, et d'avoir accès dans ce pays impraticable aux étrangers. Il ne se tient pas d'aise de rencontrer ce spécimen d'une faune disparue. Parlez-moi d'un roi qui vous a expédié, branché, empalé, décapité cent vingt mille de ses sujets, et fait crever les yeux à quinze ou vingt mille autres ! Voilà un homme ! On sent que le jeune Lord, devant de tels actes d'autorité, est béant d'admiration. Cela rafraîchit, quand on sort de nos misérables pays de suffrage universel. Qu'est-ce que nos monarchies constitutionnelles, qu'est-ce que nos poussives machines parlementaires, auprès de cet autocrate et de ce coupeur de têtes ? Comme de pareilles méthodes simplifient le Gouvernement ! Puisqu'il n'y a plus moyen d'être Napoléon, je crois que, s'il n'était pas M. le marquis Curzon, l'auteur ne souhaiterait d'échanger son sort que pour celui du Khan de l'Afghanistan.

Il s'était chargé d'inviter sa nouvelle conquête à Londres, pour faire visite à la reine Victoria. Rien de plus divertissant que l'entretien où le vieux drôle, avec une feinte naïveté et une profonde finesse rustique, pose ses conditions et fixe le

programme d'une réception exorbitante. Il y avait de quoi suffoquer le grand maître des cérémonies. Jamais, au grand jamais, Westminster n'eût rien vu de pareil. Le projet n'eut d'ailleurs pas de suite : l'Émir ne pouvait se permettre une absence de six mois. Lui qui refusait de se laisser endormir un quart d'heure pour se faire arracher une dent, de peur d'assassinat, allait-il s'accorder un voyage de vacances ? Dieu sait ce qui arriverait, dès qu'il aurait le dos tourné! L'idée d'un tel déplacement pouvait caresser sa vanité : il avait trop d'esprit pour se laisser prendre à ces mirages. Comme tous les Orientaux, il avait un mépris sans bornes pour l'Europe : il lui plaisait de s'en servir et de l'humilier en imagination, mais d'aller en personne dans ce pays de chiens pourris ne lui disait rien qui vaille.

A cela près qu'il se méfiait de tout, qu'il n'était jamais sûr de ne pas être empoisonné dans son café, et qu'il avait en permanence, à tout événement, six chevaux sellés et chargés d'or, il est probable qu'aucun de ses contemporains, fût-ce le tout-puissant Guillaume ou le ploutocrate Rockfeller, n'a joui aussi complètement du pouvoir que ce roitelet de l'Afghanistan. J'irai plus loin : on peut soutenir qu'à tout prendre, avec ses méthodes pittoresques, à mille lieues de nos façons humanitaires, aucun d'eux n'a fait plus de bien que ce tyran extravagant. Dans notre monde juridique, formaliste, paperassier, nous n'avons plus l'idée de ce qu'est le pouvoir, j'entends le pouvoir sans limites, le pouvoir énorme, inconcevable, de disposer arbitrairement, uniquement et immédiatement, des vies, des biens, de l'honneur, des personnes et des fortunes. Au milieu de notre univers trop réglé, l'Émir de Caboul fait l'effet d'un personnage de conte de fées. Il avait une manière subite, fantasque et foudroyante d'administrer la justice, avec une sorte d'humour à la fois féroce et joyeux, qui fait penser à certains vizirs des *Mille et une nuits* ou à certaines scènes d'*Ubu-Roi*. Comme on lui reprochait d'avoir puni un innocent : « Bah! dit-il, je le punis *pour la prochaine fois!* » Ce qui était admirable, c'était l'invention et l'imprévu de ses arrêts : ce n'était pas la même mort pour tous, l'égalité de la guillotine. Être tiré comme un boulet de canon, précipité au fond d'un puits, roué, écorché vif, à la bonne heure! Voilà de l'imagination! Un séducteur fut enterré nu jusqu'à la cein-

ture et arrosé d'eau froide. On était en hiver. Le malheureux gela dans son glaçon. « Ça le rafraîchira, » dit l'Émir. Une de ses femmes, trop galante, lui fut apportée dans un sac, et l'Émir, sans se lever, passa son sabre au travers. C'est ce goût de graduer, de proportionner les peines, qui fait de *l'Enfer* de Dante une lecture un peu plus variée que celle du *Code pénal.*

Il déployait dans cette fonction une fantaisie bouffonne, une ironie d'artiste réellement étourdissante. Il y a de ces anecdotes qui seraient dignes de figurer dans un répertoire de *folk-lore*, à côté du jugement de Salomon, comme des trouvailles de pince-sans-rire. Ce sont autant de petites fables que l'on pourrait intituler : *le Messager*, *le Général* et *le Ministre*. Le premier accourt hors d'haleine pour annoncer à l'Émir l'invasion d'une armée russe. La Russie était sa bête noire. « Combien sont-ils? » demande l'Émir, tout à fait incrédule. « Plus de vingt mille hommes, » fait le nouvelliste, croyant déjà tenir un bon *backschich*. « En récompense de ta peine, je t'accorde une place d'honneur pour assister à l'entrée de l'ennemi, sur la plus haute branche du premier arbre hors de la ville. Va te faire pendre, mon ami! » Ainsi fut fait. Il avait fait son favori d'un gamin de son corps de ballet, et l'avait élevé au grade de général. Je ne sais pour quelle faute cet officier encourut sa disgrâce. « Sauteur tu as commencé, dit l'Émir au coupable, sauteur tu finiras. Va remettre tes cottes, mon garçon! » Et le général dansa. Quoi de plus spirituel? L'anecdote du ministre prévaricateur n'est pas moins bonne, mais je préfère le dialogue suivant.

L'Émir. — Que dit-on de moi en Angleterre? Je veux toute la vérité.

Curzon. — On dit que Votre Altesse est un prince très puissant et très rigoureux, qui a réprimé durement les turbulents et les rebelles...

L'Émir (*après un temps*). — Y a-t-il en Angleterre un journal appelé le *Standard?* Est-ce un bon journal?

Curzon. — Je pense qu'en général il dit la vérité.

L'Émir. — Y a-t-il une ville du nom de Birmingham? Est-ce une grande ville? A-t-elle un bon gouvernement?

Curzon. — C'est une très grande ville de plus de huit cent mille âmes, et qui est très fière de sa municipalité.

L'ÉMIR. — Et Manchester? Est-ce aussi une grande ville comme Birmingham?

CURZON. — Sans doute, une très grande ville, qui passe pour bien administrée.

L'ÉMIR (*tirant de son habit une coupure de journal*). — Voici un extrait du *Standard*, qui est un bon journal, et qui prétend qu'à Manchester, qui est un modèle d'administration, il s'est commis l'année dernière *x* assassinats, et *x* à Birmingham; et on ajoute que plusieurs des coupables courent encore.

CURZON. — Si ce sont les statistiques officielles...

L'ÉMIR (*se tournant vers sa Cour*). — Combien y a-t-il de sujets dans mes États?

LA COUR. — Huit millions, Sire.

L'ÉMIR. — Et combien s'est-il commis de meurtres, l'année dernière, dans tout le territoire?

LA COUR. — Six, et tous les coupables ont été pris et exécutés.

L'ÉMIR. — *Et c'est nous qui sommes les barbares!*

Évidemment, cela n'est pas pour faire admirer sans réserve les bienfaits de la démocratie. Ah! si l'on pouvait gouverner sans la liberté de l'opinion, sans électeurs, sans les bavards du Parlement et de la presse, quel soulagement! Quel *ouf!* J'imagine que le grand *Tory*, l'élève de Salisbury, a rapporté de là-bas un surcroît de vénération pour les régimes forts, et un peu plus de dégoût pour la fange républicaine.

On voit qu'on ne perd pas son temps dans la société de notre voyageur. On apprend, chemin faisant, plus d'un trait qui en vaut la peine. Je ne crois pas trahir un secret en disant que le Secrétaire d'État au *Foreign Office* passe, même en Angleterre, pour un personnage gourmé. Mais nous ne savions pas tout. Il me semble que lord Curzon ajoute à son portrait une touche précieuse par une confidence comme celle-ci : « J'avoue que, quand j'irais à Tombouctou ou au Pôle Nord, *l'idée ne me viendrait pas de me passer d'emporter un habit de soirée.* Cet uniforme est reconnu dans l'univers entier pour l'enseigne et le passeport de la *respectability* et, au pis-aller, il suffira toujours pour obtenir une audience de n'importe quel potentat. »

Ce qui achève de surprendre chez ce grand voyageur, c'est l'absence de sympathie pour les spectacles qu'il décrit. Je ne parle pas ici des miracles de la nature, et de ce genre de curiosités que l'on appelle des *attractions* : ces phénomènes ou

ces prodiges me paraissent une des raisons les moins philosophiques qu'il y ait de se déranger Mais on demeure stupéfait qu'ayant fréquenté tant de races, coudoyé tant de peuples, le voyageur paraisse se mettre si peu en peine de les comprendre. Hormis un seul individu, en qui il a trouvé son homme, on est effaré de le voir promener sur la surface du monde son irréductible jugement d'aristocrate anglais : il s'étonne de la passion espagnole pour les courses de taureaux, par cette raison qu'il n'a jamais vu un public anglais huer un joueur maladroit ou un cheval battu ; il assiste à une représentation de lutteurs japonais, et ne comprend pas qu'elle se passe autrement qu'un *match* de boxe sur le *ring*. Il fait l'impossible pour obtenir de voir une danse d'Aïssaouas, et se borne à juger le spectacle « répugnant, » sans se demander ce que peut être une mécanique de l'enthousiasme qui arrive à élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes et à modifier jusqu'aux conditions de la physiologie. Il entre dans toutes les boutiques, comme on fait à la foire, et reste dédaigneux, impassible, étranger.

En lisant ce morceau, du reste très bien venu, sur *les Tambours de Kairouan*, je me rappelais une des dernières pages de Loti, une page miraculeuse, qu'on a lue ici même dans ses *Suprêmes visions d'Orient*, sur une danse de derviches et sur ces religions profondes de là-bas, qui savent mettre en branle par la danse et le rythme des ressorts mystérieux de l'âme, procurent l'affranchissement, l'extase, le paradis. Comme le poète voit plus loin que le diplomate! Comme l'intuition de l'artiste pénètre, là où se heurte le réalisme du politique! Et, je ne sais pourquoi, la dernière image qui me reste en fermant le volume, c'est la vision fantastique d'un autre Ahasverus, d'un *gentleman* imperturbable, d'un éternel globe-trotter, correct, solennel, important, debout comme l'obélisque, allongeant sur le monde son ombre démesurée, au milieu du désert, en habit noir, — avec des épaulettes d'or.

LOUIS GILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS DE LA NOUVELLE ÉNERGIE (1)

Le personnage le plus singulier d'un roman de M. Pierre Scize, *l'Or du temps*, est allé voir un vieil écrivain, Gérente, et le prie de lui donner un de ses ouvrages, dont il ferait un « film. » Le bonhomme n'a point envie de cet honneur, de cette affaire et, ne connaissant rien au « cinéma, » s'étonne qu'on y prenne aucun intérêt. « Je suis jeune, répond Georges Hovard, j'ai fait la guerre. C'est une rude école. J'ai mené des automobiles sur des routes défoncées par l'artillerie. Parfois, dans la nuit, quand la route descendait vers les lignes, on voyait s'épanouir des fusées multicolores et l'horizon s'éclairer comme par des éclairs de chaleur. On savait ce que cela signifiait : une batterie qui tire, des hommes renversés, des chairs saignantes, des agonies dans la boue! Et pourtant, c'était beau comme un feu d'artifice inouï. C'était horriblement beau!... » Gérente ne dit pas non; mais il ne sait pas où veut en venir son interlocuteur. Georges Hovard reprend : « De retour à Paris, nous sommes restés quelques-uns à sentir la nécessité d'élargir notre vie, d'intensifier le rythme de notre existence. De tant de dangers courus, un besoin nous est resté : nous voulons vivre dangereusement. Et pourtant, la vie nous attache à des besognes sans grandeur. Alors, nous nous sommes tournés vers tout ce qui restait d'aventureux autour de nous. Nous aimons l'avion, taillé comme une mouette et habité de ses moteurs vrombissants, l'auto qui avale l'horizon, les matches de boxe, les

(1) *L'Or du temps*, par M. Pierre Scize (Ferenczi); *L'Équipage*, par M. J. Kessel (Nouvelle revue française); *La Bête errante*, par M. Louis-Frédéric Rouquette (Ferenczi); *Savreux vainqueur*, par M. André d'Obey (id.); *L'Homme de la pampa*, par M. Jules Supervielle (Nouvelle revue française); *Le Fils Chèbre*, par M. Georges Imann (Grasset).

jeux périlleux des gymnastes, les bars anglais qui ressemblent à des fumoirs de paquebots, et le cinéma. — Le cinéma? — Oui, l'ivresse de décors nouveaux, de visions neuves, de sensations éperdues, de chevaux fous, de locomotives hurlantes sur les rails, de souples garçons défiant les éléments et les hommes. Sur l'écran tendu et frémissant passent les mille images que nous rêvons. Nos désirs s'assouvissent. Nous vivons! » Voilà ce que dit au vieil écrivain Gérente un vif jeune homme d'à-présent. Et la surprise, que nous partageons avec Gérente, n'est pas une raison de négliger de tels propos, si nous sommes curieux, — et comment ne pas l'être? — d'une jeunesse qui va substituer à nos préférences, à nos idées ou à nos habitudes, les siennes.

Georges Hovard, dans le roman de M. Pierre Scize, est un garçon très occupé de ses affaires et qui n'a pas de temps à perdre. Il n'essaye pas de formuler la profession de foi d'une génération française : il a résolu de persuader le vieux Gérente. Pourtant, ce Georges Hovard, l'auteur du roman l'a fait à la ressemblance de nos jeunes gens. Il l'a mis en activité, comme nos jeunes gens sont très actifs; et, s'il le charge d'énoncer les éléments d'une doctrine, c'est aussi que nos jeunes gens ont le goût d'affirmer leurs principes ou leurs désirs, leurs volontés. Je crois que les déclarations de Georges Hovard indiquent assez bien quelques traits ou caractères de l'esprit nouveau que la guerre a créé.

Or, dès la guerre, on a supposé, l'on a dit que, d'un tel événement qui bousculait l'ancien état de choses, qui suscitait un si grand émoi, d'immenses douleurs, des passions, des rancunes, et des vertus, naîtrait sans doute une littérature. Il paraissait probable que les poèmes et les contes des années tranquilles et un vieil usage des mots ne suffiraient pas à une jeune France que la guerre eût modifiée du tout au tout. L'on fut déçu, après cela, de ne pas voir la nouveauté se produire sans nul retard. On oubliait qu'il faut du temps pour que les faits se transforment en idées, plus de temps pour qu'ils se transforment en art. S'il est vrai que la secousse révolutionnaire et l'épopée impériale se retrouvent dans le splendide épanouissement de poésie que fut le romantisme, toujours est-il que les poètes de l'Empire ne sont qu'un Fontanes ou un Millevoye, petits poètes. Semblablement, s'il naît de la terrible guerre une littérature, cette littérature n'a pas encore fleuri à merveille; si nous en apercevons les premiers signes, elle n'aura pas été lente à venir.

Du reste, ce Georges Hovard n'est pas un littérateur et ses déclarations ne tracent pas un programme de littérature ; elles montrent, du moins, chez les jeunes gens qui reviennent de la guerre, une âme changée, cette âme et ses exigences. De rudes exigences : et nous sentons que les livres auxquels nous avons accoutumé de nous plaire ne contentent pas ce Georges Hovard et ses amis. La littérature, à la veille de la guerre, n'était pas très aventureuse. Les meilleurs écrivains, et les plus ingénieux, continuaient l'ouvrage des siècles français. Nos jeunes gens n'ont pas l'air de s'attacher volontiers à une tradition si belle et d'accepter aucune discipline. A leur avis, et qu'ils ne dissimulent pas, ils datent de la guerre. Ils disent : nous avons été à la guerre; voici les goûts, différents des vôtres, qu'elle nous a donnés. Si vous les invitez à examiner leurs goûts, à les réformer peut-être, jamais de la vie! Aussi bien, vous répondent-ils, nous sommes allés à l'école de la guerre, sans l'avoir ni désirée ni choisie; et voici comme elle nous a faits : ce n'est pas à refaire. Ils ont été si magnifiques à la guerre, ils ont si admirablement tourné la calamité en gloire, que leur excuse prend à bon droit le ton de l'orgueil. Il n'est pas un vieil écrivain qui ne subisse de grand cœur, et avec complaisance, leur prestige.

Et qui n'aperçoive aussi leur imprudence. Il y avait, en France, une idée de la littérature, élaborée au cours des âges, et lentement, par les plus beaux esprits; elle n'était pas épuisée, mais abondante et riche encore. Il nous semblait que les nouveaux venus, en la méditant à leur guise, en tireraient maints trésors. Seulement, les nouveaux venus se moquent de nos prévisions, n'ayant pas été à l'école de la littérature, mais à l'école de la guerre. Nous aimons, disent-ils, — et ils aiment toute sorte de choses qui n'avaient pas de noms, dans notre ancien vocabulaire, — l'avion, l'auto, les matches, les bars, le cinéma. C'est le langage de Georges Hovard; et j'entends bien que le cinéma est son affaire, son métier. Mais il en parle d'une façon qu'il faut qu'on sache qu'il y trouve ses goûts satisfaits, une ivresse, décors nouveaux, visions neuves, sensations (dit-il) éperdues, des chevaux fous, des locomotives hurlantes, de souples garçons qui défient les éléments et les hommes. Ce n'est pas le spectacle qui nous tentait, jadis ou naguère. Ce qui les tente ou les aguiche, nos jeunes gens, n'est-ce pas, de mille manières et de toutes les manières qu'on peut inventer, le spectacle de l'énergie?

La guerre leur a demandé beaucoup d'énergie. Elle a suscité en eux, sans ménagement, l'énergie dont elle avait besoin. La guerre

finie, cette énergie leur reste; et ils en jouent, les uns dans la vie, les autres dans l'art. Ils l'aiment, dans la vie, pour l'exercice qu'elle leur donne et les résultats qu'ils en tirent probablement; ils l'aiment, dans l'art, pour elle-même et fût-ce en dépit de ses conséquences. Ils ne l'ont pas inventée; mais ils en ont fait leur vertu de prédilection. Cette vertu de l'esprit, du cœur et de l'âme, du corps aussi, a de l'analogie avec la *virtù* que les Italiens de la Renaissance vantaient comme la première qualité de l'homme et pratiquaient avec entrain.

Nous préférions l'intelligence : nos jeunes gens préfèrent l'énergie. D'ailleurs, il n'est pas indispensable que l'une aille sans l'autre. Et je ne dis pas que l'intelligence à laquelle on accordait jadis ou naguère une prédilection véritable fût débile, infirme ou incapable de se manifester par des actes, ni que l'énergie dont nos jeunes gens sont enchantés se passe de l'intelligence. Mais, dans les goûts de Georges Hovard, tels qu'il les déclare au vieil écrivain Gérente, il y a beaucoup plus de vivacité ardente que de subtile méditation.

Le roman de M. Pierre Scize est bien remarquable. Son héros a premièrement l'intérêt de nous montrer, en pleine activité, un garçon d'à présent. Voulez-vous son portrait? « Vingt-cinq ans, maigre, musculeux, les yeux clairs, des cheveux courts, des complets stricts, une grande désinvolture d'allure. » Et puis? « On l'imaginait volontiers descendant d'une soixante chevaux, menant un yacht contre le vent, montant en avion, arpentant les couloirs des sleepings internationaux... » En fait, il prend l'omnibus, demeure à Paris et, dans un journal, tient la rubrique du cinéma. Petite existence, mais où il a grand air. Il est habile : voilà ce qu'on dit; mais son habileté a quelque chose de magnifique. Sa promptitude à conclure, à se décider : voilà son élégance. La liberté de son esprit, sa netteté, son alacrité le rendent joli. Rien ne l'encombre, ne l'embarrasse, ni les idées, ni les événements, ni les sentiments. Il a une maîtresse. On lui demande s'il l'aime; et il répond : « J'y tiens! » Voilà comme il remplace le vieux doux mot d'amour, et sa rêverie, par un mot de volonté vive. Georges Hovard n'est pas sentimental. Et M. Pierre Scize l'a mis en contraste, en conflit même, avec ce bonhomme Gérente, qui est d'hier ou d'avant-hier, qui est sentimental, entiché de ses tendres souvenirs. Bon romancier, M. Pierre Scize a le prinpal souci de bien conduire son anecdote ; je ne crois pas qu'il ait eu le projet de nous peindre, en ces deux personnages de Georges Hovard et de Gérente, deux moments ou deux états successifs de la

sensibilité française : pourtant, c'est, à côté de l'anecdote, l'intérêt de son récit. Du reste, M. Pierre Scize, étant jeune, connaît mieux nos jeunes gens que nos vieillards. Son Georges Hovard me paraît plus réel que son Gérente. Le vieillard, une triste nuit, se dit : « Tout n'est-il donc que littérature, dans mon cœur ? Est-ce pour le naïf jeu d'assembler des mots que j'ai ainsi pleuré ma vie ? » Et le vieillard dit à Georges : » Voici que, revenu aux lieux de mon amour, je ne retrouve rien de ce qui faisait leur charme. Est-ce donc que ce charme était en moi seulement? Et alors, à quoi bon s'obstiner à poursuivre des images sans âme ? » C'est la tristesse d'Olympio que prête à son Gérente M. Pierre Scize. Et Georges Hovard secoue le bonhomme : « Maître, je vous supplie de ne pas confondre votre aventure et votre roman... » Parce qu'il s'agit de tirer un « film » de ce roman ; l'aventure n'est qu'un souvenir à effacer, plutôt qu'à ressasser douloureusement... « Nous ne sommes pas des rêveurs. La nostalgie du passé déprime. Et l'impatience de demain fait vivre. Allons chercher les éléments de notre besogne. Et qu'à ce jour présent où nous vivons, vous et moi, suffise sa peine : les jours anciens se sont contentés de la leur. » Qui a raison ? La question n'est que de savoir qui sera vaincu : le vieillard ! Il fallait qu'il en fût ainsi ; notre jeunesse ne connaît que la victoire.

Le roman de M. Pierre Scize, Gérente ne l'aurait pas écrit; Georges Hovard l'écrirait, s'il avait, avec sa jolie désinvolture, le talent preste et ingénieux d'un véritable romancier.

La nouvelle énergie anime, d'une façon très curieuse, un grand nombre de romans récents dont les auteurs sont très jeunes. L'un des plus parfaits, à mon avis, est *l'Équipage*, de M. Kessel.

Un roman de guerre, et un roman d'aviateurs. On y voit à merveille la vie d'une escadrille. Le jeune capitaine Thélis : une admirable figure, et d'une grâce ravissante, avec une force, une facile maîtrise et une grandeur simple qui sont délicieusement de chez nous. Les autres chefs ont leur caractère, leur sentiment de la vie, leur habitude que contraint la guerre, leur soumission particulière et originale, pour ainsi dire, aux circonstances, leur énergie. Deux personnages viennent au premier plan : le petit aspirant de vingt ans Herbillon, fier de son rôle et de son grade ; et, moins jeune, Maury, un lieutenant, digne garçon, brave et sûr de son devoir, mais triste. Herbillon et Maury, l'un pilote, l'autre observateur, forment un équipage. Ils sont, j'allais dire, les deux âmes, ils sont à eux deux l'âme unique de leur avion. Les qualités de l'un jointes aux qualités de

l'autre composent la volonté intelligente qui mène à ses fins la dangereuse machine. Or, il faut que ces deux hommes, pour être un bon équipage, — et le mauvais équipage serait perdu, — s'entendent bien soient exactement accordés. Une belle amitié les réunit.

Mais il se trouve qu'avant de se rencontrer ces deux hommes avaient, sans le savoir, un terrible sujet de haine réciproque. Le petit Herbillon, sa maîtresse, qui ne lui a pas dit comment elle s'appelle, est la femme de Maury. Maury aime sa femme; Herbillon, sa maîtresse. Tous deux aiment, sous deux noms différents, la même femme. Et ils n'ont pas le droit ni seulement la possibilité de se haïr, sous peine de chavirer l'avion, sous peine de mort.

On dira que cette anecdote paraît arrangée à plaisir. On dira qu'il n'est pas vraisemblable qu'Herbillon ne sache pas le nom de sa bien-aimée. Admettons-le, par complaisance. Mais que l'amant de la discrète Mme Maury devienne, par hasard, le compagnon de vol de Maury, c'est une malchance et, pour l'auteur, c'est une chance qui ne semble pas toute naturelle. Assurément! Et l'auteur n'abuse-t-il pas de notre crédulité? Il en abuse, avec l'entrain, la désinvolture, l'audace ou l'énergie de ces jeunes gens. Ils ne ménagent personne et disent à leur lecteur: c'est à prendre ou à laisser; voici le fait.

Au surplus, si M. Kessel s'était donné beaucoup de mal pour entourer de précautions l'invraisemblance de son récit, l'invraisemblance aurait le pire inconvénient de se voir davantage. Le stratagème de M. Kessel est plus habile et consiste à nous rendre complices de sa faute. Il nous amène à désirer de le croire. Son récit nous conduit à sa guise; nous renonçons le plus volontiers du monde aux objections que nous serions en mesure de lui adresser. Il nous conduit; et il nous entraîne. Alors, nous n'avons ni le temps ni même l'envie de le chicaner. Supposez que le pilote et l'observateur qui forment l'équipage d'un avion, pendant la guerre, soient deux rivaux d'amour, soient deux hommes que leur passion rend deux ennemis, comme le sont Herbillon et Maury... C'est invraisemblable?.... Supposez-le! Vous n'êtes plus à le supposer, vous le croyez, quand ils ont, en plein ciel et en plein péril, leur secret qui leur monte aux lèvres, à l'un pour l'aveu, à l'autre pour la vengeance. Alors, vous n'avez plus de doute; et vous sentez qu'il faut que l'une de ces deux énergies détruise l'autre.

Quel drame! Et c'est un livre bien composé, joliment écrit. L'auteur peint des âmes violentes; mais il garde, lui, la sérénité dont il a besoin pour être bon peintre. Ses personnages ne l'ont point

affolé. Il n'utilise pas leur frénésie comme un prétexte à maintes déraisons de pensée ou de style. Et il n'offense pas effrontément la grammaire, que nos jeunes gens, pour la plupart, traitent fort mal.

Je ne fais pas tous les mêmes compliments à M. Louis-Frédéric Rouquette. Il est moins attentif, moins réfléchi. Son livre, *la Bête errante*, « roman vécu du grand Nord canadien, » n'est presque pas un roman, presque pas un livre, mais plutôt une série de chapitres, en désordre. On peut l'ouvrir à une page, ou à une autre, lire un chapitre ; d'ailleurs, si vous lisez ce chapitre, vous lirez les autres, à la file, sans nul ennui, avec l'amusement le plus vif. Mais ce n'est pas une histoire qui se développe, qui va tout droit au dénouement : c'est une quantité d'aventures. Ou bien, n'est-ce pas, sous forme d'une espèce de roman, le journal de quelques mois aventureux? L'auteur a dédié son ouvrage « à tous les Errants, à tous les Chercheurs d'impossible ; » et il leur offre « ces pages vécues sous le Cercle polaire. » Dans un des chapitres, aux deux tiers du volume, « l'auteur intervient ; » il avoue qu'il intervient, mais il était là depuis la première page. Or, ce journal de quelques mois aventureux, l'auteur nous le déroule comme un film au cinéma. Je ne crois pas que ce soit là un modèle de composition littéraire ; et l'influence que le cinéma aurait sur la littérature serait périlleuse. Elle commence de se produire, cette influence. On ne doit pas s'en étonner ; Georges Havard, dans le roman de M. Pierre Scize, ne nous a-t-il pas avertis que nos jeunes gens trouvent sur l'écran les mille images de leur désir et de leur rêve, le remuement de leur énergie?

Or, lisez le premier chapitre de *la Bête errante*. C'est d'abord un paysage du Canada septentrional : « L'hiver semble vouloir écraser les maisons. La rafale balaye Front-Street, faisant tourbillonner les flocons et détachant des paquets de neige aux cornes des toits... Le trait qui indique la rue s'efface et les trottoirs de bois surélevés sont nivelés. A deux cents mètres, trois carrés lumineux se découpent nettement sur le sol : les bars ou s'assemblent les joyeux garçons... » N'est-ce pas, sans couleur, avec de la lumière, avec son dessin parfaitement net, une image de cinéma?... Dans cette rue d'hiver et de neige, un homme chemine. Et il bute au rebord du trottoir, les bras en avant qui ouvrent la porte d'un bar ; il tombe, il s'étale au milieu de la salle. Et nous voici dans le bar : nouvelle image, le bar. Il y a les joyeux garçons, les chercheurs d'or du Klondike, drôles de gens, et turbulents ; les « dancing girls », parmi eux. Les drôles de gens et les filles jouent, soit aux dés, ou aux cartes. L'homme qui a si

étrangement fait son entrée dans la salle chaude a laissé la porte ouverte le temps de se relever, de rajuster son bonnet, de rattraper son sac de toile qui a roulé tout près du poêle. Et, par la porte, il vient du froid, du vent. On se fâche. L'homme ne s'en émeut pas. Il commande, au comptoir, un verre de lait. Du lait? Tandis que les autres boivent du whisky! Là-dessus, des quolibets. Entre les buveurs de whisky et le buveur de lait, querelle. Et une bataille. Peu s'en faut que les revolvers ne soient de la partie. Mais le nouveau venu a vite désarmé son adversaire. Alors, ce sera, les poings contre les poings, un rude échange de coups; le dernier, « bien placé au cœur, » envoie l'agresseur rouler par terre. Le nouveau venu, qu'on raillait quand il faisait une entrée de dégringolade, est le héros qu'on acclame sous le nom de l'Ouragan... N'est-ce pas une scène, où les paroles ne sont rien, qu'il vous semble voir sur l'écran? D'autres scènes font les autres chapitres de *la Bête errante*.

L'auteur mène ses personnages, et promptement, d'aventure en aventure. Il ne leur donne pas de repos; il ne leur accorde pas le loisir de songer à eux-mêmes et à leur destinée. « Seuls, dit-il, les héros de roman ou d'opéra éprouvent le besoin de philosopher et de broder sur des thèmes variés le motif de leur peine... » Leurs sentiments? « Ils sentent peser sur leur âme la lourde angoisse de la nuit polaire. La fatigue donne le vertige à leur cerveau. Le froid mord leur chair... Demain? Rien ne compte. Tout disparaît devant la minute présente. Ce n'est pas demain qu'il faut vivre, c'est maintenant, à l'instant précis où le pied se pose sur la piste incertaine. » Il s'agit pour eux, à tout moment, de ne pas mourir. Et, si vous dites que voilà une vie réduite à peu de chose, mais non : réduite au principal! Écoutez l'auteur, dans une minute qu'il veut bien causer avec vous : « L'action est tout. Sur les champs d'Alaska, des bouches du Yukon au delta de la Mackenzie, rien ne souffre la médiocrité. Il n'y a pas de place pour le *juste milieu*. Des extrêmes, oui, pas de compromissions. Toute la force ou toute la faiblesse. La sélection s'opère d'elle-même. Non la force brutale, mais l'âme la mieux trempée. Les nations dites civilisées meurent ou mourront de la bonne petite vie sans à-coups; elles passeront de l'immobilité à la mort sans transition et sans y prendre garde... Le destin est dans le cornet de cuir où se choquent les dés. Le vaincu n'est pas celui qui perd, mais celui qui passe. Celui-là s'élimine de lui-même, c'est le suicidé. Le perdant a vibré une minute, une heure, une vie. Il a vécu... » Voilà comme philosophe, ou médite, ou bien vous inflige,

vous assène son opinion l'auteur de *la Bête errante*. Nous avions autrefois une autre façon de présenter les idées que l'on appelle générales, de grouper autour d'elles leurs arguments, de préparer le sol où elles devaient s'épanouir, et de les rendre persuasives plutôt que très intimidantes. Nous tâchions de prévoir l'objection, de la devancer. Nous supposions l'incertitude : l'auteur de *la Bête errante* la traite comme une faiblesse du cœur et de l'esprit, la méprise, la nie. C'est ainsi que l'énergie se recommande, ou se commande; on secoue la mollesse de son interlocuteur. Nous avions peu d'énergie.

Le roman de *la Bête errante*, je l'avoue, me dérange de mes habitudes. Mais il me divertit le mieux du monde. Le talent de M. Louis-Frédéric Rouquette a quelque chose de brusque, et de brutal, qui n'est pas ce que je préfère, en fait de littérature, et qui m'enchante : beaucoup de talent, très singulier, très agité, bien surprenant.

M. André Obey, de qui j'avais lu *l'Enfant inquiet*, nous donne un *Savreux vainqueur*, « mœurs d'après-guerre : » et quelles mœurs ! nos régions dévastées par la guerre sont devenues, mettons, une brousse, un pays sauvage, où se démène ce grand sauvage de Savreux, un terrassier qui se transforme en un bandit formidable. Quel intérêt pouvons-nous prendre à ce bandit ? C'est un vainqueur, à sa manière ; et, dans le vol ou dans le crime, c'est un maître d'énergie.

L'enfant inquiet paraît avoir trouvé l'apaisement de son inquiétude : il admire les exploits de l'énergie. Est-ce qu'il approuve les délits de Savreux ? Non pas. Mais l'entrain de Savreux lui impose.

C'est un garçon, Savreux, qui n'a point l'esprit délié. Quand on lui apprend que la bonne femme qui l'a élevé vient de mourir, « il lui fallut trois bonnes heures pour éprouver quoi que ce fût. » M. Obey, l'auteur de *l'Enfant inquiet*, montrait une fine curiosité des sentiments les plus délicats, des pénombres de l'âme où les idées, les souvenirs et les prévisions naissent ensemble et ont ensemble un jeu subtil. Savreux n'a rien de tel à lui offrir. Seulement, Savreux, c'est un « homme de bronze à tête de marbre, qui commande d'un regard, avertit d'un haussement de sourcils, remercie d'un sourire césarien, charnu d'un impérial mépris. » Et il gouverne une équipe d'ouvriers aux « terrassements cyclopéens » des Forges Muller, près de Nancy, alors, Savreux, c'est « un prince noir vêtu de cuir, sous les pas duquel naît, éphémère, la cité d'argile où un peuple d'esclaves piocheurs arque l'échine, et qui a pour licteur Reyter, un terrassier danois, haut de deux mètres, hilare et stupide, mais au bras si noble qu'une chaîne de cuivre, à son poignet, semble un

joyau rare... » Un vigoureux terrassier, Savreux, un chef d'équipe sans timidité. M. Obey a beau nous le dire en un langage d'épopée, c'est à cela pourtant que se réduit son cher Savreux. Il l'admire tant qu'il lui veut une destinée mirifique. Et il en fait une espèce d'apache immense. Ce n'est pas grand chose, un apache? Mais si : c'est un héros. Savreux? Un prophète : il annonce la révolution; ses disciples l'écoutent, le croient, le suivent. Savreux? Un général : il a ses grognards, auxquels il promet, sinon le pillage en Lombardie après la traversée des Alpes, un fameux butin sur les routes. Il annonce la révolution, parce qu'il n'admet pas qu' « après une guerre comme ça » l'on reprenne la vie d'autrefois. Il dit à ses troupes : « Les gens n'ont pas encore trop gueulé parce qu'ils sont abrutis. C'est facile à comprendre. Mais laisse passer un hiver là-dessus, et tu m'en diras des nouvelles ! » Il est idiot. Seulement, il a de l'énergie.

Allons-nous admirer toute énergie, fût-elle inepte, ou mauvaise? Et, parce que la raison commande assez souvent qu'on se tienne tranquille, allons-nous préférer à toute sagesse une telle énergie d'un terrassier qui tourne mal? Savreux dit à un camarade : « Mon vieux, nulle part il n'y a assez de travail pour moi. Nulle part!... Ce que je voudrais, Matan, ce que je voudrais... » Oui, que veut-il? « Quelque chose qui prendrait ma vie, quelque chose... » Mais, quoi? Il ne le dit pas; il ne le sait pas. Il a trop d'énergie.

Le roman de M. Obey ne manque pas d'un attrait bizarre. Ce qui le gâte, et qui le rend assez drôle, c'est le contraste d'un sujet vulgaire, et que l'auteur veut ainsi, avec un style le plus étrangement fabriqué. Les phrases sont de rudes synthèses, comme ceci : « Un maillot de coton sans manches, cuirassant son poitrail mamelu, libérait ses bras rameux de veines, dont les mains pendaient, bestiales, à hauteur des genoux. » Des phrases, où l'on aperçoit le souvenir des Goncourt. Des phrases, où l'on croit deviner le souvenir de l'abbé Delille : « quinze centimètres d'acier triangulaire au bout d'un manche de corne; » c'est un couteau. Des phrases qu'il faudrait lire lentement, parce qu'il y a, sous chaque mot, des intentions à deviner; mais alors, à la fin de la longue phrase, vous avez oublié le commencement, sur quoi les derniers mots retombent. Du reste, l'auteur n'est pas un écrivain malhabile, mais un écrivain qui demande à son lecteur une attention vigilante et qui, en récompense, ne lui donne que les exploits de son terrassier formidable, un peu dérisoire.

Je veux bien admirer les prouesses de l'énergie; cependant

je voudrais qu'on ne lui consentît pas, avec trop de générosité, le sacrifice de toute l'humble vertu appelée raison. Petite vertu, débile et qui a besoin de l'énergie pour donner ici-bas tout son effet le meilleur. Mais l'énergie, sans la raison? M. Obey la trouve belle; je ne suis pas de son avis. M. Jules Supervielle, lui, ne méprise pas la raison : car il l'ignore. Il a imaginé d'écrire, sous le titre de *l'Homme de la Pampa*, un roman, tout un roman, qui est absurde, et qui a bien tout ce qu'il faut pour me déplaire, et qu'en dépit de tout j'ai trouvé charmant.

Voici la préface : « Rêves et vérité, farce, angoisse, j'ai écrit ce petit roman pour l'enfant que je fus et qui me demande des histoires. Elles ne sont pas toujours de son âge ni du mien, ce qui nous est l'occasion de voyager l'un vers l'autre et parfois de nous joindre à l'ombre de l'humain plaisir. » Après cela, êtes-vous avertis de ce qui vous attend?... Ce qui vous attend, c'est l'aventure de Guanamiru, l'homme de la Pampa, riche gaillard, possesseur de territoires immenses, de troupeaux innombrables, père de trente bâtards. Tout ça n'est rien. Mais il a plus d'énergie que personne. Et que n'a-t-il pas résolu? De bâtir un volcan. Ses volontés ne languissent pas. Et Guanamiru a son volcan, le met en feu, lui fait vomir lave et le reste. Il s'étonne que nul Européen n'ait encore songé à se bâtir un volcan : ces Européens de qui l'on célèbre l'intelligence et l'ingéniosité; sans doute sont-ils « trop prisonniers de leurs études classiques pour concevoir des projets nouveaux. » Guanamiru va leur montrer son volcan, va leur porter, au delà des mers, à Paris et dans le premier arrondissement, son Vésuve qu'il a nommé Futur. Pour déplacer cette montagne, il faudra des centaines de tombereaux? Jamais de la vie! Guanamiru met Futur dans une valise. Et Guanamiru fait la traversée de l'Océan. Les autres passagers lui déplaisent? Il les jette dans l'Océan... C'est un rêve, qu'on vous raconte? Pas du tout! C'est l'énergie de Guanamiru qui travaille. Il me semble qu'autrefois, si l'on avait imaginé de telles anecdotes, on les aurait inclinées à quelque signification de symbole ou d'allégorie. M. Supervielle n'en a aucunement le désir ; et ses anecdotes, qui ne sont ni probables ni possibles, continuent de se dérouler après que Guanamiru est arrivé à Paris. Elles n'ont ni queue ni tête, comme on dit. Ne vous fâchez pas : il y en a de telles dans Rabelais, qui ne sont que folie, afin de vous divertir.

Guanamiru rencontre à Paris une fille, une Américaine. Elle lui dit : « Je suis celle que tu serais devenue si tu n'avais pas été un

homme. Ta sœur impassible. Je t'ai suivi depuis le jour où notre médecin de famille a dit : c'est un garçon. Et, pendant les quelques secondes qui précédèrent ce verdict, nos âmes se demandaient dans un coin lequel des deux se résoudrait à ne vivre qu'en fantôme... » Et vous croyez apercevoir une allusion, qui n'est pas claire, de ces mots à la ressemblance des âmes, aux hasards qui les déterminent, les séparent. Vous le croyez; vous n'en êtes pas sûr. En d'autres endroits, les plus nombreux, vous perdriez votre temps à essayer de traduire les images comme des rébus. L'auteur s'amuse. Vous amuse-t-il? Vous le direz. Je ne sais pourquoi il m'amuse. Il est absurde, je l'ai dit; mais il a une sorte de fantaisie gaie. Surtout l'auteur a une façon d'écrire extrêmement jolie, une élégance des mots les plus simples qu'il choisit avec goût, réunit avec art, une limpidité exquise de la phrase.

Voilà quelques romans de la nouvelle énergie, où peut-être sied-il de reconnaître une création de la guerre, une conséquence de l'énergie qu'elle a suscitée, qu'elle a utilisée, qu'elle a laissée un peu dépourvue après elle. Guanamiru, Savreux, les chercheurs d'or de l'Alaska, les aviateurs de *l'Équipage*, et Georges Hovard sont, de manières bien diverses, des héros, bons ou mauvais, ridicules ou admirables, tous des exemplaires de volonté ardente. Auprès d'eux, voyez le triste personnage que fait en ce monde le fils Chèbre, de M. Georges Imann. Il est tout à l'opposé de ces vaillants garçons. Pauvre fils Chèbre, qui n'a point de vices, mais qui n'a point de vertus. Romancier de talent, conteur habile, M. Georges Imann paraît avoir inventé son fils Chèbre comme le type de l'homme à qui manque totalement l'énergie; et tout lui manque, faute d'énergie. Voyez ce que devient, en ce monde où l'énergie règne, un tel benêt, comme nos romanciers nouveaux se le figurent. Un jour que le fils Chèbre est content, il se promet « une vie grave, austère, droite ainsi qu'une route de plaine, sans rêves fous, sans espérances vaines, sans heurts, sans passion, sans amour : » et cela fait une existence de néant.

Ce grand amour de l'énergie, que donnera-t-il dans le roman contemporain? Des merveilles, probablement, qui ne se voient pas toutes encore; et, pour le moins, de l'action, qui est ce que n'avaient plus guère nos romans d'analyse.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *La Brebis égarée*, roman musical en trois actes et vingt tableaux ; paroles de M. Francis Jammes, musique de M. Darius Milhaud. — Concerts et virtuoses.

Qui donc a jamais pu croire, le poète et le musicien peut-être exceptés, que *la Brebis égarée* trouverait son Bon Pasteur ! Les plus solides, les plus charitables d'entre nous, après l'avoir portée trois heures durant sur leurs épaules, ont fini par la laisser tomber. Et ce fut justice.

Ce « roman musical » se passe d'abord en Béarn, à la campagne. (On sait que M. Francis Jammes est d'Orthez.) La brebis a pour nom Françoise. Pierre, un musicien, est l'auteur de son égarement, dont la victime (le mari) s'appelle Paul. Pierre, après avoir lutté vaillamment, chrétiennement, — l'Évangile en main, s'il vous plaît, — contre son amour, y cède. Il enlève la brebis. A peine réfugiés à Burgos, et peut-être même avant d'y être arrivés, elle et lui tombent dans la misère matérielle et dans une autre, la détresse morale, pour eux infiniment plus cruelle. Car ils ont l'âme honnête, malgré leur chute, et profondément religieuse. Ainsi la notion du péché plane sur cette histoire. Ailleurs qu'à l'Opéra-Comique, et d'abord dans le roman d'où elle est tirée, mais que nous ne connaissons pas, il se peut que la pensée catholique donne à l'aventure une évangélique, une mystique grandeur. Poursuivons. Désormais, pénitents à l'envi, le pécheur et la pécheresse font assaut de contrition et de larmes expiatoires. Le plus contrit des deux, c'est encore lui. Le pauvre Pierre accable et littéralement assomme du poids de son repentir la malheureuse Françoise. A bout de forces, elle tombe malade et subit à l'hôpital une grave opération. Elle en guérit. Et voici qu'un jour, un des premiers jours de sa convalescence, elle reçoit une lettre de

Paul, la plus indulgente, la plus miséricordieuse, la plus émouvante lettre qu'ait jamais écrite un mari pardonnant à sa femme et la rappelant au foyer. Françoise y reviendra donc, et le dernier tableau représente son retour, non pas encore à la maison, mais à la gare voisine.

Cela, c'est l'action. Elle est peu de chose. Mais il y a les paroles, il y a le style, il y a surtout un singulier autant que déplorable parti pris de mêler, — et de mêler en musique, — à des sentiments sérieux, élevés même, le langage non pas sans doute le plus bas, mais le plus plat, le plus terre à terre. Entre l'idéal spirituel et la plus médiocre, la plus misérable réalité, le contact et le contraste, soi-disant naturel et vrai, n'est que ridicule. Mais il l'est à un degré rare, où jamais encore, depuis qu'on les associe, la parole et la musique, l'une avec l'autre, l'une par l'autre, n'avaient atteint. Pour une fois, qui n'est pas coutume, le théâtre de l'Opéra-Comique a justifié d'une manière éclatante la seconde moitié de son nom.

La pièce est découpée en vingt tableaux, la plupart extrêmement courts et qui se suivent très vite. Afin d'en assurer la succession rapide, on a simplifié la mise en scène et les décors. Des toiles de fond y suffisent, où les accessoires sont peints en trompe-l'œil. L'œil s'y trompe en effet et l'imagination s'en contente. Ce serait peut-être la bonne manière de représenter, sans les allonger et les alourdir, des œuvres à transformations nombreuses, comme *Cosi fan tutte*, la *Flûte enchantée* et *Don Juan*. Avant chacun des vingt tableaux, une demi-douzaine de jeunes demoiselles, nymphes ou muses, tout de blanc vêtues, entr'ouvrent des rideaux qui flottent à l'avant-scène et nous informent de ce que nous allons voir. Puis elles ouvrent tout à fait les rideaux, et les événements qu'elles ont prédits s'accomplissent. Les six annonciatrices nous renseignent avec la plus scrupuleuse exactitude. Elles ne manquent pas de nous indiquer l'heure, — y compris la demie ou le quart, — où les choses se passeront. Elles ne se trompent jamais. Toujours, ainsi qu'il est dit judicieusement dans *Faust* par Valentin mourant, « *Ce qui doit arriver arrive à l'heure dite.* » Et voici plusieurs exemples de ce qui arrive. Nous citons,— littéralement, — quelques annonces : « A quatre heures de l'après-midi, entre dans le salon (de Françoise) Pierre... Un silence. On entend un baiser. Cinq heures après-midi : rentrent les enfants et Paul. » Ce n'est pas un drame ou un roman, c'est un horaire musical. La question de temps, le détail chronologique ou chronométrique y occupe constamment la première place. Au moment d'enlever Françoise, Pierre consulte fiévreusement l'indicateur des chemins de

fer du Midi. Consultation lyrique, où les heures de départ et d'arrivée, les noms des stations, la durée des arrêts et les changements de train, tout chante, tout est chanté.

Je sais bien que le poète affirme :

Une voix est dans tout, un hymne sort du monde.

Un Offenbach, on ne l'ignore pas non plus, a fameusement, follement tiré parti de cette affirmation. Mais celui-là, quand il déplorait en musique des malheurs de ce genre : « *Son habit a craqué dans le dos,* » ou quand il exprimait dans un chœur, délicieux du reste, la crainte de ne pas trouver de voiture en sortant de la gare Saint-Lazare, c'était dans un dessein de parodie et de caricature. Il voulait rire, et sa folie même était en quelque sorte sa raison la meilleure, son unique raison. Et puis il était musicien. Ici rien n'est musical et tout est sérieux. On nous donne gravement les informations les moins susceptibles de lyrisme : objets à emporter en voyage, questions d'habillement ou de santé, bulletins d'hôpital, soins de propreté ménagère. Citons, citons encore. La mère, à son fils Pierre dont elle prepare la valise : « J'ai placé entre deux paquets de mouchoirs la photographie, qui a été faite sur le daguerréotype, de ton père à ton âge. » Plus loin, assis tous deux sur un banc, à Burgos, l'infortuné Pierre invite, et par deux fois, la pauvre brebis à s'acheter des bottines. Un mois après, à l'hôpital, « salle numéro quatre, lit numéro quinze, » Françoise a été opérée. « Le lendemain matin, à neuf heures, » Pierre nous lit ce billet, qu'on vient de lui remettre de la part de la sœur infirmière : « Monsieur, l'opération a été fort longue et la malade se ressent encore beaucoup des effets du chloroforme. Mais nous espérons que tout ira bien. » Suit la formule de respect. Inutile d'ajouter que ces nouvelles, relativement bonnes, nous sont, comme toutes les autres, données en chantant.

Un dernier détail. Pierre a trouvé, non sans peine, un emploi dans les bureaux d'une Compagnie de navigation. Nous le voyons au travail, « à onze heures du matin. » (L'horaire, toujours l'horaire.) Contre la muraille nous remarquons tout de suite, en évidence, un porte-parapluies. Nous devinons aussitôt, sans que cette fois les récitantes nous aient avertis, que ce meuble, bien que vulgaire, a son utilité, son importance même, et que, soit dedans, soit à côté, il va se passer quelque chose. Survient en effet le directeur de la Compagnie et, d'un ton sévère, à son employé : « Il va être midi. Il ne faut

jamais oublier de poser votre parapluie là-dedans. Sans ça vous mouillez le parquet. » Les rideaux se referment et quelques spectateurs se regardent, admirant avec simplicité que pour cet épisode unique, pour cette seule recommandation, un personnage administratif et même directorial ait été créé.

Voilà le poème, ou la poésie. Et maintenant la musique? Oh! c'est bien simple, il n'y en a pas. Ou si peu! Tout au plus un soupçon, un espoir, et si court! « A cinq heures de l'après-midi, dans la chapelle des Capucins, » l'intarissable repentir de Pierre se répand en une oraison, moins chantée d'abord que gémie, traînée sur des notes sans paroles et vraiment émouvantes. Pendant cinq ou six mesures on a pu croire qu'un peu de musique enfin allait naître. Mais aussitôt après, comme avant, plus rien, ce qui s'appelle rien. En vérité, la musique de M. Darius Milhaud n'existe pas, elle n'est pas, car il ne se peut faire que le rien soit quelque chose. Ce qui lui manque, ce n'est pas tel attribut ou telle qualité, c'est l'être. Elle offre un exemple extraordinaire, et par là même intéressant, du néant absolu. Néant musical et non point sonore. Mais des sons ou des bruits indéterminés, inorganiques, assemblés à l'aventure, sans choix, sans ordre et sans relations réciproques, ne sont pas de la musique. De M. Darius Milhaud comme des cinq autres messieurs qui forment avec lui le groupe ou la bande des « six, » nous étions en droit d'attendre au moins de vilaine, affreuse, folle musique. Celle-là même ne nous a point été donnée. Pourtant ne soyons pas trop sévère. En vieillissant, il convient d'incliner vers l'indulgence. Ne disons jamais d'un musicien qu'il est le dernier de tous. Car, aussitôt cela dit, un autre survient, qui le pousse et prend sa place. Quel pourra bien être demain le successeur de M. Darius Milhaud?

Tout de même, si l'on peut rire de ces choses, — et vraiment on le peut, — on ne doit pas seulement en rire. Il est permis, sans trop se frapper, d'en ressentir une certaine inquiétude. On ne parle aujourd'hui que de la crise économique ou matérielle. Un autre péril, et non moins pressant, menace l'intelligence, le goût et même le bon sens. Que la représentation d'une *Brebis égarée* soit possible, cela seul en est un signe certain.

La dite *Brebis* a trois interprètes, et de choix : Mme Balguerie, MM. Salignac et Baugé. Les malheureux!

Malgré cela, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre. Depuis un mois, ailleurs qu'à l'Opéra-Comique, la joie musicale nous

fut plus d'une fois donnée. M. Jacques Thibaud a passé parmi nous. jamais son jeu ne fut plus limpide. En vérité, sous son archet et sous ses doigts, une note, une seule, suffirait à nous ravir par sa pureté. Jacques Thibaud ressemble à ce violoniste idéal que Grillparzer a rêvé. « Quelquefois, il ne donnait qu'une note unique. Très douce d'abord, il l'enflait jusqu'à la plénitude, puis il la réduisait à la faiblesse d'un soupir. Ainsi, pour s'enivrer en quelque sorte de la musique tout entière, il n'avait besoin que d'un son. »

Une agréable société musicale vient de se former sous ce titre : *Entre soi*. Elle a fait jouer, et très bien, par des artistes de la Société des Concerts et par de jeunes lauréats du Conservatoire, des œuvres modernes et d'anciens chefs-d'œuvre. « Cette sonate de Debussy pour piano et violon, quelle splendeur ! » s'écriait une belle écouteuse. Non, madame, quelques lueurs à peine. Que direz-vous alors d'un adorable, divin quintette de Mozart pour piano et instruments à vent, où ceux-ci respirent et soupirent tout autrement que lorsque le souffle d'un Stravinski les inspire.

Enfin c'est une joie, à l'âge où l'on décline, de voir monter à l'horizon une jeune renommée. De plus en plus, en la personne de M. Robert Casadesus, un pianiste insigne fait mieux que s'annoncer, il se déclare. Qu'il joue la romantique sonate (en *la bémol*) de Weber, douze études de Chopin, l'unique, et grandiose, et terrible sonate de Liszt, où seul un Risler, un Cortot jusqu'ici triomphait, partout et toujours, avec autant d'intelligence que de sensibilité, de poésie que de raison, le musicien, pour le moins égal au virtuose, le gouverne et le conduit. Le temps est proche où M. Casadesus méritera qu'on l'appelle, comme le vieux Gœthe un jour nomma le jeune Mendelssohn, « le maître puissant et doux du piano. »

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'Angleterre n'est pas encore revenue de sa surprise. Depuis des siècles elle trouvait dans l'alternance au pouvoir de deux grands partis organisés le secret de cette stabilité qui excitait l'admiration et l'envie des théoriciens du régime parlementaire. Et voici que la nouvelle Chambre des Communes est divisée en trois partis dont aucun n'est supérieur à la somme des deux autres. Voici les chiffres définitifs (sauf deux sièges) : libéraux 158, travaillistes 192, conservateurs 257, divers 7 ; et voici maintenant la répartition des voix : inscrits : 19 193 000 ; votants : 14 166 000 ; libéraux : 4 251 000 ; travaillistes : 4 348 000 ; conservateurs : 5 359 000. Le premier mouvement, dans l'opinion publique, fut d'incriminer l'impéritie de M. Baldwin : il n'était nullement nécessaire de procéder si hâtivement à des élections brusquées, alors qu'après leur victoire de 1922 les conservateurs pouvaient gouverner tranquillement pendant trois ans au moins. Pourquoi avoir soulevé le redoutable problème du protectionnisme et des droits préférentiels, alors que l'exemple de M. Joseph Chamberlain, en 1906, montrait qu'il y a toujours, en Angleterre, une majorité pour le libre-échange, et que le seul mot : impôt sur les denrées alimentaires, dresse les masses ouvrières contre le téméraire qui le prononce. On oublie que ce programme n'est pas celui de M. Baldwin, mais bien celui de la Conférence impériale, et que le récent scrutin risque de mettre en opposition l'Angleterre et les Dominions. Sans nous immiscer dans les questions d'ordre intérieur anglais, nous ne pouvons nous empêcher de penser que si M. Baldwin, après M. Bonar Law, avait suivi le sentiment des masses qui désiraient manifestement une entente avec la France, au lieu de s'en rapporter à lord Curzon, la politique intérieure anglaise aurait évolué dans un sens différent. Toute l'Europe s'en trouverait mieux.

Au point de vue du programme, le résultat des élections est surtout négatif : le protectionnisme est rejeté ; mais l'impôt sur le

capital et la nationalisation des industries sont loin d'être approuvés. M. Asquith, dans son discours au National Liberal Club, s'est vanté que seul le parti libéral n'avait pas été désapprouvé par le pays; il oublie que, des trois, c'est lui qui a obtenu le moins de voix et le moins de sièges, et que d'ailleurs il n'avait pas de programme positif. Vers quelle personnalité s'orientera le Roi? Le problème a de quoi angoisser un patriote britannique. Le *Times* mesure toute la grandeur du péril. « Un système de trois partis sous lequel aucun des trois, sauf accidentellement ou temporairement, n'est en mesure de gouverner, ne saurait subsister. Aucun pays, le nôtre moins qu'aucun autre avec ses responsabilités mondiales, ne saurait prospérer et faire sentir son influence dans un tourbillon d'élections générales sans cesse renouvelées. Cela peut faire l'affaire des intrigants, mais c'est profondément troublant pour la nation et pour l'Empire, chaque parti étant assez fort pour paralyser l'administration et non pour la prendre en main. » Une coalition, armée pour détruire, est impuissante à édifier.

Aucun parti ne pouvant exercer le pouvoir sans l'alliance ou au moins la tolérance de l'un des deux autres, deux courants d'opinion se dessinent naturellement. Pour les uns, le péril serait dans une expérience socialiste; les deux vieux partis conservateur et libéral doivent donc s'unir pour lui barrer la route; un Gouvernement travailliste amènerait la chute de la livre sterling, la rupture de l'alliance avec la France, des difficultés avec les Dominions. Encore si les remèdes que propose le *Labour party* pour réduire le chômage étaient efficaces, mais tout au contraire, une politique d'étatisme, de lourds prélèvements sur la fortune, ne sauraient manquer de paralyser les affaires, donc d'accroître le chômage. Le *Daily Mail* et la presse de lord Rothermere, qui ont contribué à l'échec des conservateurs, font une active campagne pour une coalition conservatrice et libérale dont M. Austen Chamberlain leur paraît qualifié pour assumer la direction, où lord Grey assurerait au *Foreign Office* la stabilité de la politique extérieure et où prendraient place M. Asquith et M. Lloyd George, lord Birkenhead et lord Derby. Mais M. Lloyd George ne veut plus entendre parler de coalition, surtout avec les conservateurs auxquels il ne pardonne pas la séance historique du Carlton Club; et M. Asquith vient d'annoncer qu'il ne fera pas un geste pour retenir au pouvoir le Cabinet conservateur, ni pour empêcher l'avènement du *Labour party* auquel la tradition constitutionnelle veut que le Roi fasse appel dès qu'un vote aura

renversé M. Baldwin. La plupart des hommes politiques et des journaux libéraux acceptent la prochaine constitution d'un cabinet Mac Donald, sans aucune participation des libéraux ; mais le parti libéral soutiendrait de ses votes le Gouvernement travailliste, tant qu'il ne chercherait pas à réaliser un programme marxiste. Sur la politique extérieure « libératrice et restauratrice » : reconstruction de l'Europe, conférence générale convoquée par l'Angleterre, au besoin revision du Traité de Versailles ; sur beaucoup de questions intérieures aussi, les libéraux de la nuance de M. Asquith et de sir John Simon sont à peu près d'accord avec les chefs travaillistes, surtout avec ceux d'entre eux qui sont des intellectuels transfuges du libéralisme et qui représentent l'aile modérée. Depuis les discours de M. Asquith et de sir John Simon, le 18 décembre, il paraît certain que le cabinet Baldwin restera en fonctions jusqu'au 8 janvier, jour de la rentrée du Parlement, qu'à cette date les travaillistes présenteront un amendement à l'adresse, que les libéraux le voteront et que, le cabinet Baldwin donnant sa démission, un ministère Mac Donald lui succédera. Les libéraux se flattent que le ministère travailliste ne pourra réaliser que ce qu'ils voudront bien lui permettre ; dans quelques mois il sera facile de saisir l'occasion de mettre M. Mac Donald en minorité et d'assurer le pouvoir aux libéraux eux-mêmes.

Un article de l'économiste distingué, M. Hobhouse, dans le *Manchester Guardian* du 11 décembre, nous offre un aperçu de ce que pourrait être une politique de socialisme réformiste appuyée par les libéraux. En Europe : rétablissement des relations avec les Soviets; on ne laissera pas la France, l'Allemagne et l'Italie capter le commerce renaissant de la Russie. Restauration de l'Allemagne et, par elle, de l'Europe centrale ; ce sera un remède au chômage. Développement de la Société des nations. A l'intérieur s'offre tout un programme de réformes qu'un homme tel que M. Sydney Webb serait apte à réaliser : travaux d'utilité sociale, abandon de la politique d'économies en ce qui concerne les logements ouvriers, l'instruction publique; application de la loi Fisher qui maintient deux années de plus les enfants à l'école ; remaniement des lois d'assurance contre les accidents, la maladie, l'invalidité, le chômage ; fixation par les Trade-boards des salaires dans les industries inorganisées et dans l'agriculture; réglementation nationale et internationale des heures de travail ; minimum de salaire, durée normale de travail. Abaisser le coût des transports pour aider l'agriculture; assurer aux travailleurs agricoles un lot de terre, etc.

Mais voici déjà surgir des inquiétudes. Le *Times* (14 décembre) s'en fait l'écho. Une tradition ancienne veut que la politique extérieure soit au-dessus des partis. La politique extérieure est une question de méthode au moins autant que de principes. Or la doctrine marxiste implique l'entente, par-dessus les frontières, des classes ouvrières contre les classes bourgeoises. M. Ramsay Mac Donald, dans le petit livre qu'il a publié en 1920, fait bon marché de la continuité de la politique extérieure, qui n'est pour lui qu'un moyen de perpétuer le règne de la bureaucratie; la cause des guerres, ce sont les armements; la cause des armements, c'est la politique d'égoïsme et de rouerie que perpétuent les diplomates; les démocraties traiteront directement avec les démocraties et le Labour party se fera gloire d'inaugurer cette nouvelle méthode. Tout de suite se pose un cas concret. C'est M. Theunis qui, répondant à M. Vandervelde, à la Chambre des représentants de Bruxelles, a levé ce lièvre. M. Ramsay Mac Donald, dans une interview publiée par *le Matin*, a déclaré que la France est florissante et que les Anglais ne peuvent comprendre pourquoi ils payent, eux, leurs dettes aux Américains, tandis que les autres alliés ne payent pas leurs dettes à l'Angleterre; la question des dettes interalliées se poserait donc de nouveau. M. Theunis, justement ému, a demandé au chef du socialisme belge ce qui resterait dès lors du programme de Francfort où le Congrès de l'Internationale, avec le plein acquiescement du Labour party, s'est prononcé pour la réduction de la dette allemande par l'abolition des dettes interalliées. M. Mac Donald, embarrassé, a envoyé au *Daily Herald* un démenti : l'auteur de l'interview a mal compris sa pensée; il reste fidèle à ses engagements. Mais alors, l'Angleterre cessera-t-elle de payer aux États-Unis les annuités prévues par l'arrangement Baldwin? Le cas est topique et nous donne un avant-goût des difficultés avec lesquelles la politique anglaise va se trouver aux prises et des contre-coups que nous ne manquerons pas d'en subir. Mais nous sommes avertis. Un ministère travailliste appuyé par les libéraux ne peut être qu'opposé au système suivi depuis un an par M. Poincaré et M. Theunis et dont le succès ne fait plus de doute. A nous de prendre nos précautions et d'établir sur le continent les assises de notre politique. L'Angleterre, aux prises avec des difficultés intérieures, n'aura pas toute liberté pour réaliser ses mauvais desseins. Et qui sait si ses intentions seront si noires? Les Gouvernements conservateurs avaient mandat de s'entendre avec la France; ils ont fait

tout le contraire. Qui sait si, inversement... ? Mais n'y comptons pas !

Ne comptons guère non plus sur les États-Unis. Le message lu le 6 décembre au Congrès par le président Coolidge est d'inspiration élevée et suit la ligne générale tracée par M. Harding. Les États-Unis resteront étrangers au pacte de la Société des Nations; ils ne reprendront pas les relations avec Moscou, tant que le Gouvernement des Soviets n'aura pas donné la preuve de sa volonté de reconnaître ses obligations internationales; ils ne sauraient renoncer aux créances interalliées, mais ils admettront des tempéraments dans les modalités de règlement; ils ne se désintéressent pas de leur propre créance sur l'Allemagne, mais ils souhaitent de voir « la France payée et l'Allemagne revivifiée. » Les États-Unis agiront non par la force, mais par la raison. « Le temps est venu où l'on doit compter davantage sur le principe que le droit crée lui-même la force. » M. Coolidge se prononce très nettement contre le *bonus* aux ouvriers combattants, contre la revision du tarif douanier, contre l'impôt sur les bénéfices exceptionnels; il fait sien le programme de M. Mellon pour la réduction des impôts, il se déclare enfin pour les restrictions à l'immigration et le maintien absolu du « régime sec. » M. Coolidge sera, aux prochaines élections présidentielles, le candidat du parti républicain et il aura sans doute pour concurrent démocrate M. Mac Adoo, gendre et ancien collaborateur de M. Wilson. Mais pour le moment M. Coolidge a quelque peine à discipliner son propre parti. Depuis l'ouverture de la session, le Sénat est paralysé par l'obstruction systématique du petit groupe des sénateurs radicaux qui ont pour chef M. La Follette et sans l'appoint desquels ni les républicains ni les démocrates ne peuvent constituer une majorité : les radicaux en profitent pour se faire attribuer des postes avantageux dans les Commissions. Leur attitude n'est pas sans inspirer aux républicains des inquiétudes pour les prochaines élections. Ainsi, chez les Anglo-Saxons des États-Unis, comme en Angleterre, le vieux système des deux grands partis historiques est troublé par des éléments nouveaux pour qui les disciplines traditionnelles deviennent lettre morte.

Plus que jamais les circonstances invitent la France à une active politique continentale et tout ce qui tend à consolider l'ordre européen est conforme à ses vœux. Aussi enregistrons-nous avec satisfaction la convention d'alliance politique, militaire et commerciale récemment conclue entre l'Esthonie et la Lettonie. La Finlande et la Pologne entretiennent avec ces deux républiques les

meilleurs rapports : une nouvelle conférence des États baltiques doit s'ouvrir prochainement à Varsovie. Seule la Lithuanie continue à faire bande à part; encore vient-elle d'inviter l'Esthonie et la Lettonie à une conférence économique. A Varsovie, où le ministère Witos s'était fortifié en s'adjoignant M. Korfanty, l'énergique organisateur de la résistance polonaise en Silésie, et M. Roman Dmowski, le plus européen des patriotes polonais, la défection d'une partie des députés paysans du groupe « Piast » vient d'amener la démission du Cabinet. En Pologne où, plus encore qu'ailleurs, la stabilité et la continuité sont nécessaires, ce nouveau changement du personnel gouvernemental est d'autant plus déplorable qu'il se produit sur une question relativement secondaire, celle de la loi agraire, et qu'il compromet le grand effort d'équilibre financier et de développement économique entrepris par M. Witos et ses collaborateurs. La succession de M. Witos est échue à M. Grabsky, qui a déjà donné des preuves de ses capacités financières. — Le Conseil de la Société des nations qui vient de tenir sa session à Paris, a réglé la question de la restauration des finances hongroises, au moyen d'un emprunt. La résurrection matérielle et morale de l'Autriche est un précédent heureux qui permet, — M. Hanotaux, l'éminent représentant de la France au Conseil, l'a constaté le 20 décembre à la séance de clôture, — d'augurer favorablement du succès d'une entreprise à laquelle tous les « États successeurs » prêtent leur concours et dont un rigoureux désarmement et une acceptation sans réserves des traités et des obligations qui en découlent, sont l'absolue condition. Ainsi se poursuit la réorganisation de l'Europe danubienne dans le cadre et l'esprit des traités.

La restauration des finances allemandes n'est pas davantage un problème insoluble : il sera à demi résolu si le Reich renonce sans esprit de retour à la politique de suicide qu'il a suivie depuis 1919. La chute de l'Allemagne est moins profonde que n'était celle de l'Autriche, puisqu'elle garde intact son outillage industriel et économique. Le rétablissement de la confiance a fait reparaître, en Autriche, un milliard d'or et autant de devises étrangères ; le rétablissement de la confiance, en Allemagne, ne tarderait pas à montrer une abondance de ressources et des possibilités de paiement qui rendraient au pays sa prospérité et le mettraient en mesure de s'acquitter de ses engagements. Le nouveau chancelier, M. Marx, est entré dans la voie des économies et des réformes fiscales et monétaires; jusqu'ici, la Rentenbank a refusé de laisser avilir le Rentenmark.

Enfin, le 15 décembre, M. de Hœsch, chargé d'affaires du Reich à Paris, ayant sollicité audience de M. Poincaré, eut avec lui un court entretien, à la suite duquel, à la demande de M. Poincaré, il lui remit un aide-mémoire précisant le caractère et l'objet des négociations dont sa démarche était le prélude. M. Poincaré n'avait jamais cessé de déclarer qu'une fois la résistance effectivement terminée, il ne refuserait pas d'entrer en négociations avec le Reich ; il tient parole. Le Gouvernement allemand propose de négocier sur les questions relatives à la Ruhr et à la Rhénanie, où il voudrait rétablir une administration régulière ; il s'expliquerait volontiers sur les réparations. En même temps qu'à Paris, une démarche identique était faite à Bruxelles. Les réponses des deux Gouvernements sont conçues dans le même esprit et ne laissent dans l'ombre aucun point important. Elles délimitent le terrain des négociations, comme M. Poincaré l'avait fait dès le 14 par un télégramme à M. de Margerie. La France peut écouter une conversation sur les réparations, mais c'est la Commission des réparations qui est compétente. Les accords conclus avec les industriels de la Ruhr sont exécutoires, mais rien n'empêche d'examiner dès maintenant ce qui pourra être fait au mois d'avril lorsqu'ils seront arrivés à échéance. Pour la Rhénanie, l'autorité de la Haute Commission ne peut être modifiée; certaines questions, celle des chemins de fer par exemple, ont déjà donné lieu à des échanges de vues; d'autres peuvent être envisagées. Le Gouvernement français ne juge pas pouvoir discuter avec le Reich le statut des populations et leurs rapports avec le Gouvernement central ; mais il est en droit de leur assurer la liberté de manifester leurs préférences.

Cette reprise de contact entre les Gouvernements français et belge et les représentants du Reich constitue en elle-même un fait important. Mais à lire la presse allemande, on se demande si MM. Marx et Stresemann ne se sont pas proposé, comme entrée de jeu, de reprendre en main les gages dont la France et la Belgique se sont saisies et dont elles ont réussi à organiser l'exploitation économique. C'est en tout cas ce que réclame la presse nationaliste, et c'est ce qui paraît ressortir d'un communiqué de M. Stresemann annonçant la démarche de M. de Hœsch. Des voix autorisées font cependant entendre une autre note. Relevons notamment l'article paru dans la *Gazette de Francfort*, le jour même où M. de Hœsch était reçu au quai d'Orsay. « L'Allemagne ne peut pas abandonner à leur sort les régions occupées... C'est pour ne pas laisser

aux Français toute liberté d'action et pour trouver une solution qui soit vraiment franco-allemande, et non pas seulement française, que le Reich s'efforce d'engager des négociations directes avec la France. L'Allemagne ne va pas au-devant des Français dans un esprit de dispute. Ce que nous voulons, nous autres Allemands, ce sont de véritables négociations de paix avec la France. C'est une tentative pour établir un véritable compromis franco-allemand, une tentative pour donner la tranquillité aux deux peuples... L'Allemagne a une seconde fois perdu la guerre... mais les Français ont dû voir qu'une paix dictée n'est jamais une véritable paix et qu'il ne peut y avoir de paix entre deux peuples que si elle repose sur un accord véritable. » On peut se demander si tel est bien l'esprit qui a dicté la démarche du cabinet de Berlin et s'il ne cherche pas, une fois de plus, comme au temps de M. Wirth, à ne parler d'accord que pour apitoyer le monde sur sa feinte misère et éluder tout paiement effectif. La première preuve qu'il puisse donner de sa bonne volonté, ce serait une reprise du contrôle militaire que le nouveau chancelier déclare impossible. La seconde serait que le Gouvernement prussien, — nous ne disons pas allemand, — renonçât à administrer des populations rhénanes qui entendent obtenir leur autonomie. La question rhénane est posée et on ne la résoudra pas en la niant. La *Kölnische Volkszeitung* le reconnaissait elle-même récemment, et le docteur Vogt, secrétaire du Centre dans le district de Kempen, l'écrivait dans un article de la *Deutsche Reichszeitung* qui a fait le tour de la presse allemande : « Il est grand temps qu'on envisage cette question rhénane dans son ensemble au point de vue européen et allemand et qu'on ne se laisse plus guider par des sentiments du moment, par des raisons de prestige ou des principes de parti... Cela signifie un nouveau groupement des États d'après l'article 18 de la Constitution de Weimar. Cela signifie la neutralisation de la Rhénanie. Cet État rhénan confédéré, fondé sur le droit international et sur une neutralité militaire, donnerait aux Français la garantie dont ils ont besoin, d'autant que nous, Rhénans confédérés, nous voulons faire proclamer solennellement par notre Parlement rhénan, que nous voulons exécuter le Traité de Versailles et prenons à notre charge ces garanties. »

Le salut, pour l'Allemagne, dans les circonstances actuelles, ne peut être que dans une politique de franchise et de loyauté, qui ne cherche pas à mener plusieurs intrigues à la fois et à identifier les

contraires. Le ministère Stresemann abandonnait le Rhin et la Ruhr à eux-mêmes; le ministère Marx semble vouloir y restaurer toute l'autorité du Reich et de la Prusse; entre ces deux extrêmes il existe un moyen terme, celui qu'indique la *Gazette de Francfort* que nous citions tout à l'heure. La demande, que le chancelier vient de lancer, d'un emprunt de 70 millions de dollars qui serait destiné à acheter des ravitaillements pour le Reich et qui aurait priorité sur les réparations, a tout l'air d'une manœuvre politique. Est-ce l'Allemagne qui a besoin de céréales et qui ne trouve à en acheter qu'au pays où elle subit le change le plus onéreux, ou est-ce l'Amérique qui, pour donner satisfaction aux fermiers du Middle-West, s'arrange pour exporter de grosses quantités de grains grâce à un emprunt consenti par ses propres banquiers? La faillite des méthodes catastrophiques que l'Allemagne a choisies depuis cinq ans et par lesquelles elle a espéré éluder les paiements et escamoter le traité, — faillite que constatait M. Georg Bernhardt dans la *Gazette de Voss* (16 décembre), — servira-t-elle enfin de leçon aux dirigeants du Reich? Si les négociations qui viennent de s'ouvrir sont sincères et loyales, elles peuvent conduire au port; si elles cachent des pièges, ce sont les Allemands eux-mêmes qui, infailliblement, s'y trouveront pris.

La politique de M. Poincaré est, en ce moment, heureuse sur tous les terrains. M. de Beaumarchais, l'habile et tenace plénipotentiaire français, vient de terminer, par un accord très satisfaisant, la longue négociation engagée à Paris avec l'Angleterre et l'Espagne au sujet du statut de Tanger (18 décembre.) Sur ce point spécial, une véritable entente cordiale s'est manifestée entre la France et l'Angleterre; chaque fois qu'il en est ainsi, les difficultés s'évanouissent. Le Sultan du Maroc garde la pleine souveraineté de Tanger; il l'exercera par son représentant sur les Marocains et les Israélites. Les Européens jouiront de garanties spéciales et se partageront la gestion des divers services publics. Une Assemblée législative, présidée par le *mendoub* du Sultan, comprendra 6 musulmans et 3 israélites nommés par le Sultan, et 17 Européens dont 4 Français, 4 Espagnols, 3 Anglais, etc. L'Italie avait demandé à être partie à la convention; ni l'Angleterre, ni la France, ni l'Espagne n'ont jugé qu'il fût possible de lui donner satisfaction sur ce point, en vertu même des accords de 1902; et la presse italienne en manifeste aujourd'hui, sans raison sérieuse, quelque humeur.

Mais ces succès mêmes, — qui cependant sont et seront profitables à toute l'Europe, — animent contre M. Poincaré, qui incarne si forte-

ment la politique française, ses ennemis extérieurs et intérieurs. Un appel signé de l'Autrichien Adler et de l'Anglais Tom Shaw ne vient-il pas d'être lancé pour recueillir des fonds destinés à renverser M. Poincaré ? Le Président du conseil et sa politique, qui ont triomphé à la Chambre le 21, ne sont vulnérables qu'en deux points, que leurs adversaires connaissent bien : la stabilité du franc et la vie chère. C'est dire que, malgré les attaques du dehors, le salut du Gouvernement de la République est en ses propres mains. M. Bokanowski, dans son remarquable rapport général sur le budget de 1924 (qui n'est, on le sait, que le budget de 1923 rendu, par une loi, exécutoire pour 1924), constate le puissant effort fiscal, financier et économique de la France depuis la guerre ; elle a réalisé, — cette France militariste, impérialiste, etc., — une compression extraordinaire des dépenses militaires ; le budget de la guerre et de la marine est en diminution de 7,9 pour 100 sur le budget de 1913 (compte tenu de la dévalorisation de la monnaie), alors que celui de l'Angleterre s'est accru de 76,6 pour 100, celui de la Suisse de 50 pour 100, etc. Si la Dette publique s'est accrue, c'est parce que la France a dû faire face à des dépenses qui ne devaient point lui incomber ; le Parlement a accompli et le pays a supporté un énorme et nécessaire accroissement des charges fiscales, égal à celui de l'Angleterre et très supérieur à celui de l'Allemagne. Le Gouvernement a fait un effort de déflation et l'exemple de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche montrent combien il a vu juste. Le franc, constate le rapporteur général, est injustement déprécié, car la situation économique de la France, son magnifique relèvement après les ruines de la guerre, justifient la confiance pour le présent, l'espoir certain pour l'avenir.

De 1919 à 1924, la France est parvenue à établir l'équilibre de son budget général; elle doit prendre garde de ne pas en compromettre l'assiette par des dépenses imprudentes; l'approche des élections apporte, à ce point de vue, des tentations dangereuses. C'est le Sénat qui a donné le mauvais exemple en votant un nouveau régime des pensions qui engage, pour la première année, une dépense de 300 millions, pour les années suivantes, un milliard. C'est la voie dangereuse. Les associations de fonctionnaires et d'employés de l'État y poussent le Gouvernement; inspirées par des surenchères politiciennes, elles réclament une indemnité de vie chère uniforme de 1 800 francs, elles organisent des manifestations. Paris a même vu, à la grande joie de la presse révolutionnaire, une manifes-

tation de gardiens de la paix qui ont bousculé et frappé plusieurs de leurs chefs et des gardes républicains : symptôme alarmant qu'il serait téméraire de négliger et qui prouve la nécessité d'une politique plus énergique au ministère de l'Intérieur. A la Chambre, le 20 décembre, M. de Lasteyrie, ministre des Finances, a montré que, s'il peut y avoir des cas intéressants pour lesquels le Gouvernement est le premier à demander les crédits nécessaires, la plupart des fonctionnaires, surtout des plus petits, sont honnêtement payés ; « les relèvements ont été, pour un douanier vivant dans une ville de 150000 habitants, dans la proportion de 100 à 416, ou 449 s'il est marié, pour un instituteur de 100 à 358 ou 382, pour un facteur rural de 100 à 341 et 410, etc.; » mais ils sont devenus plus exigeants. Si le ministre pose la question de confiance, la Chambre le suivra. Chaque fois que le Parlement augmente les pensions et les traitements, il s'ensuit un renchérissement de la vie : engrenage fatal qui conduit à la pente savonnée de l'inflation. Le Gouvernement s'est déclaré prêt à entrer dans la voie magistralement tracée par M. Louis Marin, dans le rapport si intéressant qu'il vient de présenter au nom de la Commission des réformes instituée par décret du 3 août 1922 : « moins de fonctionnaires, mais des fonctionnaires mieux payés. » Par un plan général de réformes logiques, — conçues dans l'esprit des études, qui font autorité, de M. Fayol, — M. Marin et ses collègues apportent 600 millions d'économies et un meilleur et plus rapide fonctionnement des services publics. Nous ne pouvons entrer ici dans l'analyse détaillée de cette œuvre de haute conscience et d'initiative hardie, mais réfléchie : M. Marin indique la voie où M. de Lasteyrie, au nom du Gouvernement, s'est déclaré disposé à le suivre. Voilà, n'est-il pas vrai, un beau programme électoral ! Et c'est le meilleur moyen de combattre efficacement la vie chère. Il faut soutenir le franc, comme l'a montré M. Germain Martin dans ses intéressants articles de *la République française*. Défendre le franc, se garder de toute inflation, lutter contre la vie chère, génératrice de troubles sociaux et de votes extrémistes, c'est un seul et même problème : le succès complet de la politique extérieure de M. Poincaré, c'est-à-dire le salut de la France, en dépend.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

SUPPLÉMENT A LA *REVUE DES DEUX MONDES*
DU 1er JANVIER 1924

DISCOURS

PRONONCÉS AU

TROISIÈME DINER DE LA REVUE

Pour la troisième fois, le lundi 10 décembre, la Revue *réunissait en un dîner confraternel, à l'*Union interalliée, *ses collaborateurs et quelques-uns de ses amis les plus fidèles. M. le Président du Conseil avait bien voulu accepter de présider ce dîner. Des allocutions ont été prononcées, dont nous sommes heureux de pouvoir donner le texte.*

M. René Bazin a le premier pris la parole, au nom des écrivains de la Revue.

M. RENÉ BAZIN

de l'Académie française

Monsieur le Président,

Mes chers confrères,

J'ai vécu sous quatre pontificats ; j'ai connu quatre directeurs de la *Revue des Deux Mondes*.

La première fois que j'entrai dans le cabinet du bel hôtel de la rue de l'Université, — au printemps de 1889, — je n'avais de manuscrit achevé, ni sur moi, ni chez moi. Quelques jours auparavant, Ludovic Halévy, qui fut le guide attentif, affectueux et inattendu de mes débuts dans les Lettres, avait rendu visite à M. Buloz, et j'étais convoqué *ad audiendum verbum*. « Monsieur, me dit le directeur de la *Revue*, vous avez donné récemment, au *Journal des Débats*, un roman que j'aurais volontiers publié. — Monsieur, répondis-je, voilà un reproche qu'on doit accepter avec plaisir. » La conversation, commencée de la sorte, devait avoir une suite : trente-quatre années de collaboration, et, j'espère, davantage. Elle me permit d'observer que M. Buloz, qui était là chez lui, dans son bien, par l'atti-

tude même et le ton, le laissait deviner, et qu'au surplus, nous étions trois, certainement, dans cette pièce : car il y avait aussi l'invisible, la légende, l'ombre du fondateur, François le Redoutable.

J'ai beaucoup admiré et aimé Brunetière, et, la mort n'étant pas une raison de cesser d'aimer, ou d'être aimé, je garde fidèlement le souvenir de ce grand cœur tourmenté. Celui-là était l'alpiniste, arrivé en haut de l'aiguille difficile, et qui s'y tient, dans le vent. Je ne crois pas qu'un homme de haute intelligence puisse se réjouir, pour lui-même, des contradictions qu'il soulève; il ne peut s'en réjouir que pour la vérité qu'il défend, et qui trouve une sorte d'hommage dans les vociférations des égarés qu'elle domine et survole. Autour de Brunetière, le cri des contradicteurs, des blessés, des envieux, montait sans relâche. Autour de son nom, la rumeur n'a pas encore cessé. Un jour que j'entrais chez lui, et que, par-dessus le rempart des livres, des brochures et des papiers, sans qu'il eût levé la tête, son regard se levait, encore chargé d'une pensée étrangère : « Vous travailliez? lui dis-je. — Que voudriez-vous donc que je fisse? Je lisais un article, d'un adversaire qui n'a pas le sens commun. — Il est probable, puisqu'il n'est pas de votre avis. — Mon cher, reprit-il, voulez-vous que je vous cède un quarteron de mes ennemis? » Je vous assure que j'aurais accepté le cadeau, si je l'avais pu, ne fût-ce que par pitié pour ce pauvre visage pâli, creusé, exténué, qu'animait la douleur intellectuelle.

Administra-t-il la *Revue* en homme d'affaires? Je ne sais; il est possible, — il avait une écriture si appliquée! Mais qu'il dirigeât ce grand périodique comme un gouvernement, avec l'aide des hommes de sa confiance, dans les diverses provinces de l'esprit, et qu'il eût une vue claire et présente du bien de l'État, c'est-à-dire d'autre chose encore que de ses finances, quel collaborateur, quel lecteur en douterait? Si le vieux Buloz était revenu, à ce moment, il eût reconnu que les principes littéraires étaient saufs; que le roman continuait d'avoir ce que les Américains appellent « le goût français; » que Sainte-Beuve, dès le premier ou dès le quinze de chaque mois, aurait coupé toutes les pages de la *Revue*, et que, si elle traitait les questions philosophiques avec un sentiment plus respectueux de la doctrine catholique, elle ne faisait, en cela, que maintenir l'harmonie

avec une élite grandissante, plus inquiète, mieux instruite, et plus voisine de la foi. Il eût dit : « Brunetière, mon fils, quand le directeur et l'abonné sont d'accord, tout va bien. » Et Brunetière aurait répondu : « Il me paraît, monsieur, que ce point de vue pourrait être contesté, mais je veux bien l'accepter comme un éloge. »

Que vous dirai-je de la période directoriale qui a suivi? Ce fut une journée de Paris sans accident. Une éducation parfaite, un accueil souriant, une humeur égale, beaucoup de finesse et de modération, voilà les souvenirs qu'elle m'a laissés. Les anciens jurys des Beaux-Arts n'auraient pas manqué d'y trouver un sujet de concours et une allégorie, par exemple : « La diplomatie donnant la main aux Belles-Lettres. » Je ne puis penser à ce temps-là, sans imaginer un parc, et une promenade dans la nuit blonde. Vous me direz que ce n'est pas un jugement. J'en tombe d'accord. Mais que voulez-vous faire contre une image forestière? La chasser? Je le fais : elle revient.

Vous avez succédé à ces consuls à vie, mon cher René Doumic. Vous ne ressemblez à aucun d'eux. Vous êtes un esprit passionné et armé. Votre tempérament vous porterait à des ripostes vives. Je les ai vues parfois, croyez-le, passer dans vos yeux bleus ; j'ai remarqué le mouvement de votre barbe, qui annonce leur élan : mais une volonté exercée les retient; vous souriez, ou vous avez l'air de sourire ; vous baissez la tête et la relevez, pour montrer que vous avez parfaitement compris, et vous dites seulement : « Mon cher ami, permettez-moi de vous dire que je ne suis pas du tout de votre avis. » Cela donne d'abord de l'espoir. On se flatte de vous amener où vous ne voulez pas venir. Mais bientôt, on s'aperçoit que vous ne portez pas sans raison un nom à désinence bretonne. René Doumic, je dois avouer qu'il vous arrive souvent d'avoir raison, mais pas toujours. Vous avez lu tant de classiques, que le goût de ces grands crus vous demeure en mémoire et vous dénonce aussitôt la piquette, même travaillée, même sucrée. Trente ans de professorat, de critique littéraire, de critique théâtrale, vous ont rendu peu sensible au cri de la rue. Vous aimez votre *Revue des Deux Mondes* jusqu'à la jalousie. Doumic, vous êtes aussi un administrateur extraordinaire : vous vous donnez autant de peine que dix secrétaires ensemble ; chacun de nous peut témoigner que vous écrivez vous-même toutes vos lettres,

et que vous n'êtes jamais en retard. Vous êtes, ce qui est beaucoup dire en peu de mots, un parfait Français et un ami très sûr. Parmi ceux qui sont ici, j'en connais plusieurs qui pourraient raconter de vous de bien jolis traits, d'honneur, de charité envers ceux que les pauvres appellent « le pauvre monde », de dévouement à vos amis, et d'une espèce de délicatesse héroïque.

La *Revue*, dirigée par vous, après l'épreuve de la guerre, a retrouvé sa prospérité des meilleurs jours. On me dit même qu'elle n'a jamais eu autant d'abonnés. A cette *Revue des Deux Mondes*, qui nous réunit ce soir, nous boirons, le cœur tout plein de souvenirs, de souhaits et d'amitié.

Monsieur le Président du Conseil,

Quelqu'un de bien cher nous manque aujourd'hui, quelqu'un qui, l'an dernier, se levait pour porter, avec tant de bonne grâce et de jeunesse encore, le toast coutumier. Ce magnifique Barrès est mort : c'est un des plus grands chagrins que la mort pouvait nous faire, puisqu'elle a pris, subitement, un incomparable artiste, un être de toute générosité, et qui, d'aucune façon, que l'on songe à son œuvre, à sa gloire, à sa pensée même, n'avait achevé sa journée.

La vie, sans doute, doit continuer ; le deuil qui l'incline ne peut l'arrêter, mais il fallait que le grand nom de Barrès fût prononcé tout de suite, ce soir, car il nous réunit tous, les anciens et les jeunes, dans la même admiration et dans le même regret.

Monsieur le Président du Conseil, la plupart des hommes que vous voyez dans cette salle ne sont en aucune manière, vous le savez, des hommes politiques. Mais ils ont deux puissants motifs de vous remercier du bel honneur que vous leur faites en les présidant. Écrivains, ils sont d'abord émerveillés du style de ces discours que vous prononcez au nord et au sud, à l'est et à l'ouest du pays, et que vous adressez, en réalité, au monde mal pacifié. On n'a pas mieux raison que vous, ni plus élégamment. Et ce n'est pas seulement la forme qui nous agrée. Quand, d'un esprit pacifique, sûr de son droit et de sa patience, vous achevez de réduire l'obstination de nos ennemis d'hier, et de dissiper, en même temps, l'illusion de certains

amis, qui croient trop aisément qu'il ne s'agit que de la bourse, quand il s'agit d'abord de la vie, vous avez avec vous, au fond, tous ces écrivains du journal, de la revue ou du livre. Alors, il n'y a plus, parmi nous, de nuance ou de parti : il y a un Français et des Français, et ils ne font qu'un !

M. René Doumic a salué l'assistance et remercié le Président du Conseil de la nouvelle marque d'intérêt qu'il donne à la Revue. *Puis M. Raymond Poincaré a prononcé l'allocution qu'on va lire, et défini l'action de la* Revue *en des termes dont elle restera fière et reconnaissante.*

M. RAYMOND POINCARÉ

de l'Académie française

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Messieurs,

Je remercie mon confrère, M. René Doumic, et la *Revue des Deux Mondes* de s'être si aimablement rappelé ce soir que j'ai été leur collaborateur et de me laisser l'espérance de le redevenir un jour. Jamais je n'oublierai moi-même le bienveillant accueil qu'ils m'ont réservé à une heure où je me sentais dans l'obligation morale de dénoncer la politique de concessions funestes suivie par les Alliés vis à vis de l'Allemagne, et où je croyais de mon devoir d'adresser au pays quelques avertissements.

Certes, si je n'avais écouté que mon goût, j'aurais préféré mettre à profit l'hospitalité de la *Revue* pour y publier, à côté des Souvenirs de M. Ribot, du comte d'Haussonville ou de Maurice Paléologue, quelques pages rétrospectives sur les années d'avant-guerre ou sur certaines journées tragiques que j'ai connues pendant les hostilités. Peut-être l'âge et la fin d'une lourde magistrature me donnaient-ils le droit de vivre désormais dans le passé et de ne plus me mêler aux batailles nouvelles. Mais, s'il est possible qu'on soit maître de faire sa destinée, il est certain qu'après l'avoir faite, on en reste prisonnier. De la tribune que vous m'avez offerte, je n'ai pu m'empêcher de crier mes inquiétudes et mes avis à nos compa-

triotes. Ils m'ont si bien entendu que, depuis tantôt deux ans, ils m'ont tenu éloigné de la *Revue* et m'ont demandé de traduire mes chroniques de quinzaine en actes quotidiens.

Je m'y essaie de mon mieux, mais vous avouerai-je que, dans la tourmente ininterrompue des événements, il m'arrive souvent d'envier notre ami, M. René Pinon, et de regretter la sérénité des bons à tirer que je donnais à la *Revue*? Les exigences de l'impression et de la mise en pages, les inévitables lenteurs du brochage laissaient toujours quelque intervalle entre la correction des épreuves et la publication du numéro, et maintes fois, dans cette période fatale, survenaient brusquement des faits graves et imprévus, que j'étais, après coup, un peu humilié de n'avoir pas commentés. Mais qu'importe? Je prenais mon parti de ce perpétuel retardement, je reculais avec philosophie l'aiguille de mon horloge et je plaignais les journaux hâtifs qui ne se consolent pas s'il leur échappe, par mégarde, une nouvelle de la dernière heure. Quelle force et quelle fierté de pouvoir dédaigner le temps qui passe et de ne se complaire que dans la contemplation paisible des choses d'hier! C'était mon privilège, lorsque j'écrivais à la *Revue*. Quand retrouverai-je, messieurs, ces doctes et charmants loisirs?

Si elle est ainsi, par sa composition même, prémunie contre l'agitation et la fièvre de la vie contemporaine, la *Revue* ne s'en intéresse pas moins à tous les grands sujets qui sollicitent l'attention publique. Elle est, aujourd'hui comme à ses origines, un des miroirs les plus fidèles de l'âme française et de ce qu'il peut y avoir de permanent ou, tout au moins, de durable dans ses manifestations diverses. Histoire, roman, poésie, critique d'art, critique littéraire, études scientifiques, elle ne néglige aucune des productions de l'intelligence humaine; rien de ce qui touche à la pensée ne lui est étranger; et en même temps elle est sensible à toutes les grandeurs et à toutes les beautés de l'action. Elle demande à M. André Chevrillon de nous renseigner sur la prodigieuse croissance de New York, à Mgr Baudrillart de nous conduire en Argentine et en Uruguay, au général Mangin de nous guider à travers les Andes, au général Gouraud de nous faire visiter l'Institut français de Damas, à l'amiral Degouy de nous dire ses impressions sur l'Allemagne occupée.

Hier encore, c'était de Maurice Barrès qu'elle recevait tant de pages magnifiques, inspirées par cette terre d'Asie, qu'il

avait, disait-il, toujours désirée avec une si vive ardeur et qui lui apparaissait là-bas, dans une brume de chaleur, toute bruissante de rêves et de forces non organisées. De toutes les œuvres de Barrès, cette *Enquête aux pays du Levant* est peut-être celle où son génie nous a le mieux montré l'étendue et la variété de ses richesses, couleur et harmonie, finesse et profondeur, ironie et sentiment, sourires et larmes, exaltation lyrique et loyale peinture des réalités observées. Mais surtout, avec quel patriotique souci Barrès ne vérifie-t-il pas l'état de notre puissance spirituelle en Orient ! Avec quel soin ne s'informe-t-il pas de nos écoles et de nos missions ! Avec quelle conscience ne cherche-t-il pas à s'acquitter de la dette que tout écrivain français a, d'après lui, envers les propagateurs de notre langue et de notre civilisation !

Ah ! messieurs, en ce jour où notre cher et grand ami vient de rejoindre pour jamais, dans sa petite ville lorraine, sa terre et ses morts, comment nous détacher de son image, comment maîtriser notre douleur ? Pour moi, pendant que nous étions assemblés autour de lui, avant-hier, sous les voûtes de Notre-Dame, j'étais envahi par mille souvenirs d'une vieille amitié, parmi lesquels trois visions particulièrement m'obsédaient. Je revoyais Barrès accouru, le 29 juillet 1914, à la gare du Nord, avec ses compagnons de la Ligue des Patriotes, pour me recevoir à mon retour de Suède et de Russie et pour donner, en des heures d'angoisse, à la population parisienne, toute prête d'ailleurs à l'accomplissement des grands devoirs, l'exemple du sang-froid et de l'énergie. Je le revoyais, après la victoire, si heureux et si troublé de prononcer à l'Université de Strasbourg, devant un auditoire frémissant, ses belles conférences sur la Rhénanie. Je le revoyais, venu tout récemment au cœur de notre Lorraine, près de Nancy, à Champenoux, où j'inaugurais, en une matinée d'automne, le monument élevé par le *Souvenir français* aux héros du Grand Couronné. Je le revoyais debout, pendant la cérémonie, le visage pâle, les yeux mouillés de larmes, et je l'entendais me répéter, avec un attendrissement dans la voix, combien il lui avait été doux de partager avec moi les émotions de cette journée, dans cette province où nous avions tous deux cherché à comprendre, dès notre jeune âge, les fortes leçons du sol et de la tradition.

Le reflet de la gloire de Maurice Barrès continuera, comme les rayons de tant d'autres renommées, à luire sur la vieille et illustre *Revue*, dont nous célébrons, ce soir, le 93e anniversaire. Le resplendissant Livre d'or, que forme la liste de vos collaborateurs, morts et vivants, demeure ouvert au présent et à l'avenir ; des noms nouveaux viendront s'y inscrire à la suite des anciens et, d'année en année, de génération en génération, se transmettra un flambeau qui ne s'éteindra point.

Lorsqu'en 1830, François Buloz élevait la maison, le titre de *Revue des Deux Mondes* semblait, sans doute, un peu présomptueux. La *Revue* était encore bien petite et les deux mondes étaient bien vastes et bien éloignés l'un de l'autre. Aujourd'hui, la *Revue* a grandi, tandis que les deux mondes, sous l'influence magique de la science, se sont rétrécis et rapprochés. Vous pouvez aisément pénétrer partout, répandre partout la lumière et la chaleur des idées françaises, nous faire partout connaître et partout aimer. Vous êtes ainsi, messieurs, auprès des peuples étrangers, des ambassadeurs hors cadres, dont les services ne sont pas moins utiles au pays que ceux des diplomates de carrière ; et tout Gouvernement, chez qui n'est pas endormi le sentiment de la grandeur nationale, doit vous considérer comme les plus précieux de ses auxiliaires.

C'est donc un témoignage de reconnaissance que j'apporte ce soir à la *Revue des Deux Mondes*. En buvant à sa prospérité, j'associe dans l'expression de ma gratitude son directeur, M. Doumic, et tous ceux qui, avec lui, contribuent à maintenir sa réputation et son prestige.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

PREMIÈRE PARTIE

UN SECRET DE FAMILLE

> Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne du plaisir des sens, qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent.
>
> PASCAL.

I. — LE *CHOUAN*

Je me rappelle, comme si la scène était d'hier, bien qu'elle date aujourd'hui d'une trentaine d'années, les figures bouleversées de ma mère et de ma grand tante Bernardine, — celle que nous appelions plus familièrement tante Dine (1), — quand, à mon retour de promenade, un soir, je prononçai bien innocemment, devant les deux chères femmes qui veillaient sur ma jeunesse, cette simple phrase :

— Savez-vous chez qui je viens de goûter? Chez la mystérieuse Mme de Laury.

Bien innocemment? Je n'en suis pas très sûr. La comtesse de Laury était notre nouvelle voisine de campagne au bord du lac Léman, sur cette pointe d'Yvoire qui ferme le grand lac en face de Nyon en Suisse, et qui était alors un fouillis d'arbres où se perdaient, de loin en loin, un chalet rustique ou une cabane de pêcheur. Nous passions nos vacances sur ce coin de sol privilégié où la lumière du jour se double dans une coupe d'eaux bleues, partagés entre les explorations de la rive, entre-

Copyright by Henry Bordeaux, 1924.

(1) Voir *La Maison*.

prises sur une mauvaise barque qui nous valait mille recommandations de prudence, et celles de l'intérieur qui nous conduisaient dans les bois abandonnés d'Excenevex ou de Massongy peuplés de bolets aromatiques et, dans les bruyères, d'oronges pareilles à des œufs au miroir dont nous étions les ardents chasseurs. Après la mort de mon père, j'étais devenu le petit chef de famille, ce qui me procurait des égards, non de la part de mes frères et sœurs, portés aux détestables pratiques de la démocratie privée par cet esprit d'égalité qui anime tous les enfants, mais de celle de ma mère et plus spécialement de tante Dine qui croyait au retour prochain du comte de Chambord et à la nécessité du pouvoir absolu : or, à ses yeux, j'étais le roi de la maison, sous la régence maternelle toutefois. Certes, je comprenais l'importance de mon avènement et même j'en ressentais de l'orgueil. Mais je n'entendais pas être le prisonnier de tant de grandeur. Comme un Louis XIV adolescent, j'aurais aimé rencontrer quelque remuante et bouillonnante Marie Mancini, quitte à lui opposer plus tard la raison d'État. Il n'y en avait point à dix kilomètres à la ronde. L'habitation la plus rapprochée de notre petite propriété des Coudriers, le château de Laury était clos hermétiquement depuis nombre d'années et même passait dans le pays, sans que la cause m'en fût connue, pour un fâcheux repaire de sorcières, quand brusquement nous apprîmes que les persiennes en avaient été poussées et qu'on avait aperçu aux fenêtres des dames, de belles dames assurait même la rumeur publique. De belles dames! L'annonce m'avait perforé les oreilles. Elle me chantait dans la tête. Sans doute avait-elle provoqué, — et je n'étais pas sans l'avoir remarqué, mais nous écartons si allègrement ce qui nous contrarie, — des hochements de tête significatifs.

— *Elle* n'osera pas, avait déclaré péremptoirement tante Dine, sans préciser davantage.

Qui, elle ? Et pourquoi n'oserait-elle pas? Cependant, j'avais sans retard commencé l'investissement de la place par terre et par eau : ma barque me déposait sur une grève que les roseaux dissimulaient à demi, et mes promenades me conduisaient dans la châtaigneraie qui confinait au domaine. Je constatai par moi-même que la rumeur publique n'était pas en défaut. Le château était habité : des fleurs même ornaient les pelouses.

Un jour que je débarquais, pieds nus, afin de mieux pouvoir tirer sur les galets mon embarcation, et que je me croyais à l'abri des regards indiscrets, je vis venir à moi, sur le sentier qui suit la rive sans la serrer étroitement, les deux dames que l'on avait signalées et que je guettais depuis si longtemps de mes observatoires : la mère et la fille sans doute ; la mère, d'une beauté mûrissante et brune qui ne m'inspira aussitôt qu'aversion, car elle était visiblement de cette sorte de femmes qui ont l'habitude d'être entourées, de recevoir tous les hommages, d'imposer leur autorité comme un dogme, et ce joug n'est supportable que si la grâce toute-puissante de la jeunesse l'accompagne ; la fille, longue et mince, un peu dégingandée encore, avec des nattes de cheveux châtains, une belle carnation de blonde, un air réservé et même languissant et triste, assez étrange à surprendre sur un visage de quinze ou seize ans (elle n'accusait pas davantage). De loin, j'avais pu les prendre pour deux sœurs, tant la plus âgée montrait de souple aisance dans la démarche et la plus jeune de laisser-aller et presque de fatigue de vivre. Mais, de près, je ne remarquai plus que le crépuscule de l'une et le trop acide printemps de l'autre, quand j'eusse préféré une saison intermédiaire et plus lumineuse.

Mme de Laury, — ce ne pouvait être qu'elle, — m'aborda en propriétaire courroucé :

— Que venez-vous faire ici ?

Interloqué, je répliquai assez piteusement :

— Me baigner, madame, me baigner sur cette grève de sable fin.

— Mais vous êtes chez moi.

— Il n'y avait jamais personne.

— Nous sommes revenus. C'est notre droit. Et d'abord, qui êtes-vous ?

Je me présentai : François Rambert. Elle répéta mon nom comme si elle le connaissait, et même comme si elle en était frappée un peu plus que de raison. Et sans doute le devait-elle connaître en effet, car elle changea de ton et de parole incontinent :

— Du moment que vous êtes notre voisin, monsieur, déclara-t-elle, vous avez toutes les permissions et vos visites nous seront toujours agréables.

Il est vrai qu'elle ajouta :

— Il n'y a personne à voir dans ce pays perdu.

Confus de cette amabilité inespérée, je considérai mes pieds nus avec un grand embarras dont elle s'aperçut et dont elle me tira en me priant de me rechausser au plus vite, afin de venir goûter au château. De tout l'après-midi elle ne cessa pas de m'entourer de mille galanteries et gentillesses qui m'ouvraient des perspectives infinies sur les perfections dont l'art de plaire est susceptible, quand une femme intelligente et raffinée veut s'y exercer pour le seul plaisir d'éblouir un petit provincial gauche encore et mal équarri; mais je n'avais d'yeux que pour sa fille qui me témoignait aussi de l'intérêt, à sa manière plus calme et discrète, — du moins j'étais porté à me l'imaginer à cause d'un regard velouté dont j'avais découvert le charme ingénu, qui me changeait d'un excès de préciosité protectrice et qui se posait sur moi, humide et brillant comme ces pétales de fleurs alourdis d'une goutte de rosée.

Je rentrai donc aux Coudriers, enchanté de mon invitation. Aussi en avais-je fait part immédiatement à mon entourage dont je savais affronter le blâme, car j'avais deviné son hostilité envers les dames de Laury. Mais il montrait une telle consternation que mes prévisions s'en trouvaient vingt fois dépassées. Tante Dine jetait sur ma mère des yeux sévères ensemble et suppliants, comme si elle la mettait en demeure d'intervenir. Et ma mère, sans avoir besoin de prendre son mot d'ordre, me déclara d'une voix altérée, mais ferme, une voix dont elle ne se servait que dans les circonstances graves et qui m'émouvait profondément, parce qu'elle me révélait à elle seule une invincible force cachée :

— François, tu ne peux pas retourner chez cette femme.

Elle évitait même de la nommer. Je subissais déjà trop l'attrait mal défini encore des inconnues pour accepter un tel verdict sans réclamer une explication. Cette explication, d'ailleurs, ne la devait-on pas au chef de famille? Ma mère n'hésita qu'une seconde avant de me la donner. Mais elle rougit en me la donnant, comme si elle gardait la pudeur d'un passé qu'elle eût voulu ensevelir à tout jamais dans sa mémoire :

— Parce que ton oncle Jean est mort à cause d'elle.

Elle avait à peine achevé cette confidence étrange que tante Dine, qui s'était contenue tant bien que mal pour laisser la

régente exercer son pouvoir, éclata comme un orage chargé de grêle.

— Dis plutôt, Valentine, qu'il a été assassiné par cette courtisane !

Elle ne mâchait pas les mots et, pour la commodité de ses jugements, divisait le genre humain en deux catégories, aussi distinctes que le blanc et le noir : les bons et les méchants. Les bons attendaient le retour du prétendant au trône des lys, le futur Henri V donné par un miracle à la France, et les méchants se cramponnaient à la République fondée par la franc-maçonnerie pour mettre le monde à l'envers, les pieds au-dessus de la tête et la canaille sur les gens de bien. Avec sa douceur coutumière et son esprit d'équité, ma mère tenta de la ramener au calme :

— Mais non, ma tante, vous vous souvenez que la justice a admis la malheureuse version du suicide, et cette femme qui nous a fait tant de mal ne mérite tout de même pas l'outrage que vous lui jetez.

— Valentine, tu as toujours été trop bonne. Il y a beau temps que je m'en aperçois. La justice a des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre. Et j'appelle courtisanes toutes les femmes qui manquent à leurs devoirs. Il faut dire la vérité.

Elle la disait vigoureusement et sans nuances. Encore lui donnait-elle des entorses dans la pratique, préparant des layettes pour les enfants à naître des filles-mères et secourant les femmes débauchées. La charité s'offre le luxe de l'illogisme.

Cependant, cette discussion exerçait sur moi un attrait passionné, et non point seulement à cause des dames de Laury dont elle me séparait brutalement, mais parce qu'elle tirait du passé, et de mon passé le plus lointain, un fantôme séduisant et romanesque, le fantôme de cet oncle Jean dont je prétendais me souvenir, peut-être parce qu'on m'avait autrefois beaucoup parlé de lui, et qui était mort, quand j'avais cinq ou six ans. Un phénomène de télépathie, raconté par tante Dine avec un accent qui forçait la conviction, était mêlé à cette mort et m'avait frappé au point que j'en avais gardé longtemps, — et que j'en garde peut-être encore, — une crainte superstitieuse du cri des chouettes. Cela s'était passé un soir d'automne, précisément aux Coudriers. Mon père était malade et ma mère le veillait. Des

ululements commencèrent de briser le silence de la campagne nocturne, d'abord éloignés, puis ils se rapprochèrent. L'oiseau devait frôler nos croisées en poussant ses plaintes déchirantes. Or, déclarait la narratrice avec cette facilité qu'elle avait dans l'affirmation, il n'y avait jamais eu le moindre hibou dans notre voisinage. Tante Dine héla le jardinier qui n'était pas encore couché :

— Anthelme, chassez donc cette méchante bête.

— Oh! mademoiselle, on ne peut pas. C'est un *chouan*.

Chouan est le nom donné par nos paysans aux hulottes d'une espèce et d'une grosseur rares.

— Et pourquoi ne peut-on pas le chasser?

— Il annonce la mort de quelqu'un.

— Et de qui?

— De quelqu'un de la maison.

— Ma nièce Valentine, achevait tante Dine, était venue me rejoindre à la fenêtre. Elle aussi avait entendu l'oiseau de mauvais augure. Nous nous regardâmes épouvantées. « A qui penses-tu? » lui demandai-je. Elle me répondit : « A Jean. — Moi aussi. » Aucune de nous deux n'avait pensé à Michel, ton père, qui était malade gravement dans la chambre à côté et de qui il eût été plus naturel que nous fussions préoccupées. Nous n'avions pas hésité un instant. Jean nous avait quittés quelques mois auparavant pour s'en aller à la Chartreuse du Reposoir. Il venait de mourir et nous en étions mystérieusement averties. Nous ne pouvions garder la moindre illusion, la moindre espérance. Et, d'un commun accord, nous nous mîmes toutes deux à genoux, afin de prier pour le repos de son âme. Le lendemain, une dépêche du prieur nous apportait la fatale nouvelle. Nous n'en fûmes pas étonnées, nous l'attendions.

Comment résister à l'influence d'un tel récit? Les chouettes des bois de Massongy ou d'Excenevex, — il y en avait en nombre, malgré les dénégations de tante Dine, — qui venaient nicher dans nos peupliers et nos sycomores, m'inspiraient, petit, une peur effroyable. Je leur offrais en holocauste, pour épargner ma famille, toutes les personnes de ma connaissance, et spécialement les professeurs de mon collège que j'étais surpris, à la rentrée, de retrouver en possession d'une santé scandaleuse. Mon oncle Jean m'apparaissait aussi, réclamant des prières et blanc comme le meunier d'Yvoire. Je savais qu'il

m'avait appris à marcher. Ma mère se désolait de mon retard à me servir de mes jambes, quand ce fameux oncle Jean s'était emparé de moi en riant : « Vous ne savez pas vous y prendre ! Nous allons bien voir si François me résiste... » Et me posant debout sur un tapis, il m'avait si bien encouragé, et même envoûté, — car il devait être sorcier, — que bientôt je m'étais avancé tout seul, en titubant, avec un air solennel et vainqueur. Tant de fois cette aventure merveilleuse m'avait été contée qu'elle faisait partie de mes souvenirs. Il y en avait bien d'autres, où il jouait un rôle pareillement reluisant, un rôle d'enchanteur qui distribue les charmes et les sortilèges, qui fait marcher les nouveau-nés et qui est en relations, dans la mort, avec les puissances invisibles. Cependant je n'avais jamais flairé, autour de sa fin, une atmosphère de crime.

Et voici que des remarques nouvelles s'imposaient maintenant à mon esprit averti. Je ne savais rien, en somme, de cet oncle Jean, rien, hors ces quelques menues anecdotes de la vie familiale. Quelle profession exerçait-il? A quel âge l'avions-nous perdu? Ressemblait-il à mon père qui incarnait la force, l'équilibre intellectuel, l'autorité, ou à mon grand père qui était la fantaisie, l'ironie, le scepticisme? Dans la chambre de la tour qui flanque notre maison de la ville, *la maison*, ou plutôt dans le cabinet de travail de mon père, je ne me souvenais plus au juste, il y avait bien un portrait de lui. Mais, quand on n'est pas prévenu, on regarde si mal. La plupart des gens ne considèrent un tableau que si l'auteur en est connu, ou le sujet singulier. Celui-ci représentait un jeune homme tenant dans les mains une guitare. N'avait-il pas l'air de se moquer de sa musique? N'avait-il pas des cheveux bouclés et de jolis yeux sombres? J'irais le revoir, car je ne retrouvais plus dans la mémoire que son image affaiblie et décolorée, toute dépourvue du romantisme dont j'aurais aimé la revêtir, puisque la passion lui apportait un masque tragique.

Pourquoi m'avait-on si peu entretenu de lui, j'en devinais trop bien les raisons. Mon père, surtout, ne prononçait presque jamais le nom de son frère cadet. Ma mère ne le peignait que dans notre cercle étroit, occupé à des gentillesses. Seule, tante Dine l'avait paré du mystère de la mort, grâce à l'intersigne qui la lui avait annoncée par la complicité du *chouan*.

Je ne pouvais perdre l'occasion qui m'était offerte par les

circonstances de percer toutes ces brumes, d'éclairer cette obscurité.

— Pourquoi, demandai-je sur un ton de reproche, ne m'avez-vous jamais parlé de ces choses?

— Il vaut mieux n'en pas parler, me répondit ma mère. Ton père désirait que vînt l'oubli. Ce malheur est déjà ancien : près de seize ans. Sans la présence de cette femme, je ne t'en aurais pas informé. A quoi bon? Nous avons tant déploré la perte si prématurée de notre pauvre Jean.

N'en saurais-je pas davantage? Déconcerté, je me tournai vers tante Dine, attendant une de ces interventions belliqueuses où elle se laissait volontiers entraîner et qui balayaient tous les secrets. Elle obéissait tant bien que mal aux conseils prudents de sa nièce, hochant la tête, esquissant des gestes de menace, mâchonnant des mots indistincts. Enfin, cédant à la sollicitation de mes regards, elle lança :

— Quelle effrontée, Valentine! Elle a osé revenir. C'est peut-être qu'elle est si vieille et si laide qu'elle ne craint plus d'être reconnue.

— Mais elle n'est pas vieille, tante Dine, je vous assure. Elle a même des restes de beauté.

— Des restes? Elle n'a jamais été belle, entends-tu, François. Une grande femme brune, avec un nez juif et des yeux insolents. Les hommes sont si bêtes qu'ils se laissent prendre aux simagrées d'une péronnelle.

Je la soupçonnais de partialité. Toute personne qui avait touché à l'arche sainte, je veux dire à la maison, était par elle exécrée, vilipendée et pourvue instantanément de tous les vices et de toutes les tares. Aussi rendait-elle sans aucune gêne des jugements prompts et infaillibles. Pour la pousser à bout, je vantai Mlle de Laury.

— Mlle Sylvie, sa fille, est bien jolie, avec un teint de lait et des cheveux presque blonds.

— Sa fille? Elle a une fille? Autrefois, elle n'en avait pas. Et quel âge a ce rejeton?

— Quinze ou seize ans.

— Quinze ou seize ans? elle l'a eue *après*. La coquine est capable de tout, même de s'être réconciliée avec ce grand serin de M. de Laury.

Visiblement, ma mère, sans un mot, blâmait la suite de

notre conversation et refusait d'y prendre part. Tante Dine, qui était fine et qui traitait ma mère en oracle dont les moindres avertissements doivent être recueillis, s'en douta et n'ajouta plus une phrase. Je demeurai le bec dans l'eau, sans en apprendre plus long sur le suicide ou le crime où mon oncle Jean avait trouvé la mort, et sans doute n'en pourrais-je rien apprendre, car ma mère me ferma toutes les issues :

— Laissons cela, ma tante. François en sait assez désormais pour ne plus jamais retourner chez cette femme.

Elle n'avait pas consenti à désigner autrement Mme de Laury, et cette vague appellation, à elle seule, me permettait de mesurer l'incommensurable distance qui séparait mes nouvelles voisines des chères gardiennes de mon foyer.

Le soir, retiré dans ma chambre, je m'accoudai à ma fenêtre qui ouvrait sur le lac où traînaient des reflets d'étoiles et je franchis tout de même cette distance incommensurable. Ma pensée retourna au château défendu. Mme de Laury avait-elle aimé oncle Jean ? L'avait-elle tué ou conduit au désespoir? Et je crus entendre dans le silence nocturne, venant des bois voisins, le ululement angoissé du *chouan* qui avait annoncé la mort à l'heure précise où le drame d'amour se passait au loin, à cette Chartreuse du Reposoir que tante Dine, dans ses récits d'autrefois, m'avait nommée et qui peut-être contenait la clé de l'énigme...

II. — L'HOMME A LA GUITARE

Donc, je ne pouvais plus rendre visite aux dames de Laury sans me rendre coupable de la plus noire trahison envers ma famille, envers la mémoire de cet oncle Jean qui m'avait appris à marcher et que je me représentais paré de toutes les grâces du Second Empire, telles qu'elles m'apparaissaient sur une reproduction du célèbre tableau de Winterhalter, où l'on voit l'impératrice Eugénie et ses dames d'honneur rassemblées dans les jardins de Compiègne en jupes évasées, épaules tombantes et chapeaux de bergère, sous l'œil extasié de quelques généraux et diplomates de marque. Pour m'ancrer dans ma résolution, je ne craignis pas de m'attacher à ces vaines images : *elle* avait dû porter, pour *le* séduire, une de ces amples robes de mousseline qui laissaient à découvert

le cou, la gorge et la rondeur de l'épaule. Entre les deux versions, celle du suicide et celle de l'assassinat, je n'hésitais pas à choisir la plus criminelle. Et pour m'exciter mieux encore, j'allais croiser dans ma barque en face du château maudit, sans aborder toutefois, ou, dans mes promenades, je gagnais une petite éminence d'où je le dominais. Sur la terre ferme et sur l'eau, j'évoquais dans tous ses détails, et jusque dans le nombre des petits gâteaux, — d'ailleurs exquis, — que j'avais absorbés et qui auraient dû m'étouffer, le goûter auquel j'avais été convié et qui serait unique. C'est ainsi qu'on entretient en soi les haines de famille.

Le dimanche suivant, il me fut donné de contempler de plus près notre ennemie. Nous nous rendions en chœur à la messe au village d'Yvoire. C'est un vieux village à l'extrémité de la presqu'île, avec des restes d'anciens remparts, des portes et une énorme forteresse carrée encore habitée aujourd'hui par les descendants de cet Yvoire au Bras de fer qui fut un héros ou un pirate, et peut-être les deux ensemble. Là vit une population agitée de pêcheurs : autrefois, c'étaient des contrebandiers qui passaient le lac de nuit pour transporter leur marchandise en Suisse, ou des écumeurs prompts à fondre sur les bateaux chargés; aujourd'hui, ils travaillent honnêtement et vendent leur poisson du mieux qu'ils peuvent, de préférence aux étrangers qui paient davantage; leur existence est l'hiver assez rude, à cause des bises qui griffent le visage et les mains, mais ils ont hérité de leurs pères l'endurance, la bonne humeur et le goût des disputes. Nous occupions à l'église un banc réservé. Quelle ne fut pas ma surprise, en m'y installant à côté de tante Dine qui sortait ses grosses lunettes pour mieux lire son paroissien, d'apercevoir là-bas, sous la chaire, en bonne place et bien en vue, les dames de Laury toutes deux vêtues de blanc, malgré leur différence d'âge, et dévisageant l'assemblée non avec effronterie, simplement avec curiosité et bienveillance, comme le peuvent faire de nouvelles venues qui cherchent à se rendre compte du milieu où elles sont tombées ! Dès lors, je n'eus plus qu'une préoccupation, qui me détourna de suivre l'office. Ma mère, si elle eût pénétré dans mon for intérieur, m'eût sans doute averti que j'avais manqué la messe. Je ne pensais plus en effet qu'au drame de la sortie. Si je n'allais pas saluer ces dames qui m'avaient prié à

goûter, je montrais une absence d'éducation qui m'assimilait aux pires goujats. Et si j'y allais, je passais dans le camp adverse, j'abandonnais la cause sacrée de la victime, cet oncle Jean qui m'était de plus en plus cher, depuis que je le savais mort d'amour, et cela sous les yeux mêmes des fidèles gardiennes de la maison. Une si cruelle alternative m'était insupportable. J'étais à l'âge où les questions de forme revêtent pour le moins autant d'importance que les essentielles, et il m'eût paru aussi disgracieux de me montrer au bal en veston, par exemple, que de me rendre coupable d'un vol, d'un meurtre ou d'une félonie. Lâchement, je quittai l'Église avant le dernier Évangile, donnant la solution de la fuite au conflit angoissant qui me torturait. Mais j'allai me poster à peu de distance, à l'abri d'un arbre qui me permettrait de voir sans être deviné. Ainsi assistai-je au départ des dames de Laury : non seulement elles affrontaient les regards, mais visiblement elles cherchaient à nouer des relations, avec des sourires et des mines de sympathie. Les châtelains d'Yvoire les dépassèrent sans broncher, témoignant nettement de leur refus de toute présentation. J'en conclus qu'ils étaient renseignés. En province, ne croit-on pas toujours que les attitudes sont voulues et les gestes préparés? On n'y fait aucun accueil à la fantaisie, à l'oubli, à la distraction : toutes les démarches et tous les actes sont supposés combinés par une volonté bien arrêtée et systématique, et le plus souvent malveillante. L'isolement des étrangères dont j'aurais dû me réjouir m'inspira une compassion que je repoussai comme une faiblesse. Et même il me parut que Mlle Sylvie, de ses yeux de velours, avec une timidité qui n'excluait pas une certaine adresse, cherchait des yeux quelqu'un et s'attristait de ne pas le découvrir. Ce quelqu'un ne pouvait être que moi. Ainsi, du moins, en décidai-je. Et par une condescendance qui ne pouvait à mon idée provenir que de ma grandeur d'âme, je ne pus lui en vouloir.

Sur le chemin qui mène aux Coudriers, je rejoignis ma mère et tante Dine, qui rentraient sans perdre une minute, afin de s'occuper de la table. Depuis la mort de mon père, notre train réduit à une cuisinière les obligeait à des travaux domestiques, plus nombreux encore pendant la période des vacances où nous étions tous réunis. Tante Dine, très rouge, parlait à voix basse à ma mère. La voix basse de tante Dine s'entendait suffisamment et je ne perdais pas un mot.

— C'est elle, Valentine, à n'en pas douter. Elle n'a pas trop vieilli et je la reconnaîtrais entre mille à son air de sorcière et à ses regards insolents. Son audace est infernale. M. le curé aurait dû la chasser honteusement, comme une réprouvée. *Vade retro, Satanas.* Peut-être le pauvre homme ne sait-il rien. Je me charge de l'avertir.

— Non, non, répliquait ma mère. Ne ressuscitons pas le passé. Michel ne l'eût pas permis.

Dès que le nom de mon père était invoqué, chacun s'inclinait sans murmure. A travers la mort, il gouvernait la maison. Dans la circonstance, il commandait l'oubli dont les dames de Laury bénéficieraient, mais qui ne satisfaisait point ma curiosité. Ma mère, pourtant, comprenant l'intérêt que je prenais à cette conversation dont j'étais exclu, me donna de son plein gré ces détails où ses scrupules religieux avaient dû se complaire bien souvent dans le deuil cruel qu'elle avait porté :

— Je désire que tu saches, François, que ton oncle Jean a eu le temps de se repentir. Dieu, dans sa miséricorde, lui a accordé cette grâce. Il est mort pieusement à la Chartreuse du Reposoir, dans les bras du prieur qui l'avait confessé et administré.

— Mais de quoi est-il mort?

— De sa blessure.

— De sa blessure? A la Chartreuse? Les femmes n'y entrent pas. Alors, ce n'est plus un crime?

— Ce n'est pas à la Chartreuse qu'il fut blessé. Il avait été frappé au Grand-Bornand et, mourant, il voulut être porté au Reposoir. Ce fut au prix de grandes difficultés, car il fallut traverser la montagne avec une civière.

Et la chère femme, s'apercevant après coup des termes qu'elle avait employés, rougit et voulut sans retard leur apporter une rectification :

— Je veux dire qu'il s'était blessé lui-même. Il ne faut accuser personne.

Mais tante Dine se révolta :

— Allons donc, Valentine. Moi, j'accuse la Laury d'assassinat.

La Laury? Quel mépris et quel dégoût dans cette familiarité! Pourquoi m'en offusquai-je? A quoi bon des ménagements pour l'ennemi? Je détournai l'orage, comme si le vent poussait la grêle de mon côté :

— Où fut-il enseveli ?

— A la Chartreuse, dans la cour du cloître dont une partie est réservée à la sépulture des Pères. Nous n'avons pas pu nous y agenouiller. Comme tu le sais, l'accès en est interdit aux femmes. Nous ne savons même pas si une inscription rappelle son souvenir, ou si la tombe est anonyme comme celle des religieux. Cette humilité serait pour lui un grand honneur : les moines ne l'auraient pas jugé indigne de confondre ses ossements avec les leurs.

— Et si j'y allais, maman? demandai-je.

Elle parut bouleversée de ma question, mais je sentis que tante Dine m'approuvait.

— A quoi bon? me répondit-elle. Il y a bientôt seize ans. Ne va pas troubler la paix de la mort.

Pour l'ébranler, je montrai l'importance de ce pèlerinage :

— Peut-être parlerais-je de lui avec les Pères qui l'ont connu.

— Le prieur est aujourd'hui procureur général des Chartreux à Rome. Tu ne trouveras sans doute plus personne d'autrefois. Le silence est préférable à toute parole.

— Mon père n'y est-il pas allé?

— Il y est allé après l'événement, dès qu'il a pu se lever, car il était malade. Il n'y est pas retourné. Le prieur lui avait dit tout ce qu'il avait à dire.

J'osai insister encore, tourmenté par le désir de connaître enfin la vérité :

— Et quelle était la conviction du prieur?

— Sur quoi donc?

— Sur la provenance de la blessure.

Ma mère, inquiète de la tournure que prenait le dialogue, voulut encore y couper court :

— Dom Louis-Joseph de Vaulchier, qui était alors prieur, a témoigné en justice. Il a mis hors de cause Mme de Laury. Laissons cela, te dis-je, François.

Mais tante Dine écarta ce témoignage avec sa fougue accoutumée :

— Tu oublies que les prêtres n'accusent pas. Ils pardonnent. Mais notre brave Jean aimait trop la vie pour y renoncer à cause d'une gueuse. Lui-même se sera accusé pour la sauver, par une sotte générosité dont il était bien capable.

Nous étions arrivés et l'entretien en demeura là. Avant le

déjeuner, j'eus le temps de prendre ma barque et d'aller sur les eaux toutes dorées de la lumière de midi appeler sur la coupable la vengeance du ciel. Et je me promis, avant l'automne, de monter à la Chartreuse du Reposoir...

Quelques jours plus tard, sous un prétexte ou sous un autre, hanté par le mystère qui entourait d'un halo cette fin tragique au monastère de la montagne, je pris à Yvoire le bateau pour me rendre à Bellerive. Bellerive est la ville voisine, ma ville natale, une sous-préfecture de huit ou dix mille habitants, étagée dans la verdure et bien à l'abri au fond de l'anse qui creuse le lac entre les promontoires d'Yvoire et de Ripaille. Mon dessein était de chercher dans notre maison de famille si je n'y découvrirais pas quelque document qui me renseignât. En avais-je le droit? Je me le demandais en ouvrant le portail de fer entre les deux colonnes de pierre dure recouvertes de mousse. Je me le demandais encore en traversant le jardin tout rempli de mes images d'enfance parmi lesquelles il y avait celle d'un tout petit bébé apprenant à marcher sous l'impulsion d'un grand jeune homme pareil à un enchanteur. Et je n'avais pas résolu la question quand je pénétrai dans le cabinet de mon père. Ce cabinet de consultation avait été laissé intact, avec ses bibliothèques, ses sièges et ses appareils qui se démodaient. Il m'était réservé. Il serait mon domaine, quand j'aurais achevé à Paris mes études de médecine et que je reviendrais au pays natal occuper à mon tour la place de mes prédécesseurs et continuer leurs traditions de probité, d'honneur, de travail. Si toutefois j'en étais digne, car il me semblait trop souvent que je serais dans la chaîne un anneau peu solide. La tentation me prenait de m'évader, de m'enfuir ailleurs pour y mener une existence nouvelle où je ne serais plus sous la dépendance d'ancêtres exacts et consciencieux tout occupés à me maintenir dans une voie droite et étroite dont ils n'apercevaient plus la monotonie fastidieuse. Je ne soupçonnais pas qu'eux-mêmes avaient dû passer par les mêmes alternatives et pousser les mêmes soupirs d'envie. Je les vouais sans aucune pitié à l'ennui quotidien. Aucun cheval ne s'attelle de lui-même à la charrette qu'il emporte au derrière. Aucun homme ne se soumet à sa destinée sans quelques bonnes ruades. Mais je l'ignorais encore. Mon oncle Jean, avant de

mourir, avait du moins connu d'orageuses amours. Je les appelais à la manière romantique, je les respirais comme l'air des sommets qui gonfle les poumons, je m'exaltais sur elles comme si elles contenaient le secret d'une vie plus ardente, la seule que je souhaitais de vivre.

Telles étaient mes dispositions quand je me trouvai en face du portrait de l'*Homme à la guitare*, ainsi que je le désignais pour m'en amuser. Mon père l'avait gardé chez lui, au lieu de l'accrocher au salon avec les autres toiles de parents. Je ne l'avais jamais regardé qu'avec négligence. Voici que je m'y intéressais tout à coup démesurément, au point de vouloir ressusciter ce mort pour quelques secondes. La peinture avait noirci. Elle n'était certes pas d'un artiste, mais le dessin en était bon, si la couleur avait passé. L'instrument à cordes y tenait trop de place. Le corps se perdait dans l'ombre. Restaient un visage et une main. Un visage charmant, avec des cheveux bouclés, un ovale allongé, des yeux clairs et rieurs, un sourire au coin des lèvres qui ressortaient en rouge entre la moustache et la petite mouche appelée impériale. Un visage charmant, et nullement tragique, gourmand de tous les plaisirs aimables et délicats, si différent de celui que j'avais imaginé à distance pour le héros de la Chartreuse du Reposoir! Tante Dine avait vu juste quand elle avait proclamé : « Notre brave Jean aimait trop la vie pour y renoncer à cause d'une gueuse... » La main faisait une tache blanche, toute menue et fine. Si l'on avait caché tout le reste, et qu'on eût demandé à qui cette main appartenait, la réponse n'eût point fait doute : à une femme.

Une instruction criminelle est un engrenage. Dès qu'on s'y est engagé, on lui appartient. La vérité humaine, comme la science, a ses captifs. Ma mère désirait l'oubli et le silence. A cause d'elle, j'avais pu hésiter avant d'avoir revu l'Homme à la guitare. Maintenant, j'étais comme un chasseur à l'affût qui guette son gibier. Après tout, n'étais-je pas le chef de famille et, si Mme de Laury était coupable, n'avais-je pas le devoir de l'écarter de notre voisinage, même par intervention directe et menace? Je m'installai donc devant le bureau à cylindre où mon père avait réuni ses papiers les plus précieux. Nous les avions classés après sa mort, ma mère et moi. J'avoue que je n'y avais pas apporté grande attention. Je relevai la tablette

d'acajou et passai l'inspection des tiroirs. Je n'eus aucune peine à mettre la main sur un dossier qui portait ce titre : *Jean Rambert.*

Il contenait quelques pièces seulement, dont la première était une lettre mortuaire. J'y relevai la date du décès : 21 septembre 1876. Elle était accompagnée de la mention : *muni des sacrements de l'Église,* qui avait tant soulagé ma mère dans son deuil. Elle donnait encore des indications de lieu et d'âge : *Chartreuse du Reposoir; trentième année.*

Puis venait un carnet de collège assez difficile à déchiffrer, avec des ratures, des renvois, des pages entières biffées, et le tout d'une écriture lâche aux caractères inachevés. Peu à peu j'en pris l'habitude. Quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver des vers, — des vers d'amour, mais qui ne s'adressaient à personne, ou plutôt qui s'adressaient à toutes les femmes, spécialement à une femme imaginaire et souhaitée, comme un Chateaubriand adolescent en eût écrits pour la Sylphide des bois de Combourg. Le poète n'avait pas dix-huit ans, car j'avais pu lire au bas du carnet : 1863. Ses poèmes me parurent vaguement inspirés de Baudelaire, mais avec beaucoup de gaucherie et d'imprécision dans l'exécution, un tour lâché ou heurté de débutant, plutôt que de l'école du Parnasse qui régentait les lettres à la fin du Second Empire et qui contraignait à des règles strictes, à une discipline rigoureuse, à une forme soignée plutôt qu'à la poursuite d'une sensibilité profonde ou raffinée. J'en détachai ce fragment intitulé *la Caravane des désirs,* non qu'il fût supérieur aux autres, mais il me parut plus significatif, peut-être à cause de ce que j'y cherchais, et il l'était en effet :

En caravane longue et lente,
Les désirs âcres, doux ou forts
S'en viennent offrir leurs trésors
A l'âme ardente ou nonchalante.

C'est à l'heure où le soir descend,
Le soir paré d'or et de mauve
Que leur caravane se sauve
De l'enfer qui brûle leur sang.

Leur caravane se déploie
Dans les lumières du couchant

Dont elle dérobe en marchant
Les vêtements d'or et de soie.

Les voici, les voici venir !
Je distingue leur avant-garde.
Leur tendant les bras, je regarde
La caravane des désirs.

Ils sont tous beaux comme des femmes.
Leur front porte un reflet divin.
Ils versent en passant le vin
Qui grise les corps et les âmes.

Ils sont tous beaux. Lequel choisir ?
Quel est le prince du cortège ?
Auquel d'entre eux me livrerai-je ?...
Les posséder tous et mourir...

Dans ces vers médiocres où l'expression insuffisante se cherchait, sans parvenir à cette forme chantante et pleine à quoi se reconnaissent les vrais poètes, je relevais néanmoins une violence d'accent, une frénésie qui me retenaient et m'attiraient parce qu'elles dénonçaient un caractère. Il avait choisi son désir et il en était mort.

Les autres documents seraient-ils aussi révélateurs ?

Je passe sur les premiers qui n'étaient que des diplômes de licencié et de docteur en droit de la Faculté de Paris. Mais le suivant était un numéro du journal *le Courrier des Alpes* qui relatait la première ascension de l'une des dents de Lanfon au-dessus d'Annecy en 1868 par Jean Rambert et Claude Mermet. Les deux jeunes gens avaient réussi à escalader ce rocher qui avait résisté jusqu'alors à tous les assauts des grimpeurs. La montagne commençait d'être à la mode. Le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Chamonix, leur montée à la Mer de glace avaient popularisé l'alpinisme. Un ouvrage de Francis Wey célébrait les merveilles de la Savoie. Et dans la même gazette que j'avais sous les yeux, au sujet d'un accident au Mont-Blanc qui avait coûté la vie à un touriste dont le corps n'avait pas été retrouvé, on rappelait la découverte récente, dans le glacier des Bossons, des restes de trois guides engloutis plus de quarante ans auparavant, le 15 août 1820, car on les avait parfaitement identifiés : c'étaient les guides du docteur russe Hammel et du colonel anglais Anderson. La montagne

rendait ses victimes, mais elle y mettait le temps. Mon oncle figurait parmi ses vainqueurs. Le poète efféminé qui appelait à lui la caravane des désirs, l'homme à la guitare avait des muscles d'acier. Le vieux journal rendait hommage à son audace et à sa résistance. C'était lui qui avait organisé et réussi la petite expédition. Et même il en avait fait une sorte de gageure, pariant qu'à telle heure on le pourrait voir sur le sommet dont il cueillerait la virginité dans un délai fixé d'avance. Cet épisode aventureux bousculait, je l'avoue, mes appréciations psychologiques, mais ne me déplaisait pas.

Venait ensuite un brouillon assez volumineux où je reconnus, après des tâtonnements, une plaidoirie d'avocat, et même une première plaidoirie à cause du début solennel, emphatique, mêlant dans un étrange amalgame, avant d'aborder le sujet, l'éloge de Cicéron à celui de Berryer et même de Lachaud, le défenseur muet de Mme Lafarge. Le stagiaire s'excusait d'oser prendre la parole après tant d'illustres maîtres et se croyait obligé de payer son tribut un peu enfantin au dieu de l'éloquence qui unit par des chaînes d'or l'orateur à ses auditeurs. Mais, ce tribut payé, il changeait subitement de ton et montrait une précision, une solidité et même une subtilité assez inattendues. Il s'agissait, non pas d'un avortement qui eût conduit l'inculpée aux assises, mais d'une suppression de part, délit qui relève des tribunaux correctionnels. Mes études de médecine légale m'avaient familiarisé avec ces termes. Le jeune avocat, après un exposé des faits, bref, clair et habilement tendancieux, discutait les témoignages, les rapetissait, les volatilisait avec courtoisie, accumulait, comme des nuages, les doutes et créait une atmosphère de sympathie autour de sa cliente. Un numéro du journal local était épinglé au dernier feuillet. Je n'eus pas de peine à y découvrir un compte rendu d'audience. On y louait le débutant d'avoir rejeté toute pompe et toute phraséologie et d'avoir abordé sa cause d'emblée, rompant ainsi avec les habitudes du barreau, et on le félicitait de l'art avec lequel il avait mené une discussion difficile et sauvé de la prison la malheureuse accusée. Car sa cliente avait bénéficié d'un acquittement. Mon oncle Jean avait donc, au dernier moment, rejeté pêle-mêle dans la fosse aux ours les grands noms de Cicéron, de Berryer et même de Lachaud. Il n'avait pu se décider à une faute de goût. Il avait le sens des propor-

tions et de la mesure. Décidément, il m'attirait de plus en plus.

Que serait-ce donc après la lecture des dernières pièces du dossier? un paquet de lettres datées de 1870. Je savais que mon père, de dix ou quinze ans plus âgé que son cadet, avait fait volontairement la campagne, comme capitaine au bataillon des mobiles de la Haute-Savoie, bien qu'il fût dispensé de partir par son âge, le chiffre de ses enfants et sa profession même. Je savais aussi, mais sans grands détails, que mon oncle s'était très bien conduit pendant la guerre. Mon père, qui aurait pu me renseigner, se taisait, soit qu'il eût gardé un fâcheux souvenir de notre mauvaise organisation dans la défaite, soit que la mystérieuse affaire du Reposoir l'écartât d'évoquer le passé. Il y avait bien les récits de tante Dine, mais ils défiaient toute vraisemblance : on y voyait ses neveux mettre à la porte les Prussiens avec tant de vigueur que l'on se demandait comment ceux-ci avaient pu tout de même nous prendre l'Alsace et un large morceau de la Lorraine. Or les deux frères n'avaient pas servi au même corps de troupes. Jean était sous-lieutenant au premier bataillon des mobiles de la Savoie que commandait le marquis Costa de Beauregard. Il écrivait à son aîné des lettres tendres, tantôt plaisantes et narquoises dans les plus mauvaises postures, tantôt déprimées sans raison. Sa division, ballottée entre Orléans et Gien, arrivait trop tard pour prendre sa part de la victoire de Coulmiers : trois jours après, elle recevait à Neuville le baptême du feu : « Nous tirions de bas en haut, racontait le jeune lieutenant, l'ennemi tirait de haut en bas. Les balles tranchaient par-dessus nos têtes les branches des arbres dont le mail était planté. Cette inégalité de terrain explique le mal considérable que nous fîmes aux Prussiens et le peu de mal qu'ils nous firent. Nous n'eûmes pas un mort et seulement des blessés ; eux, au contraire, eurent quatre ou cinq cents hommes mis hors de combat. Au bout d'une vingtaine de minutes, l'ennemi suspendit son feu. Sans doute, il nous croyait plus forts que nous ne l'étions en réalité : car, soit émotion, soit entrain, nos hommes, malgré nous, brûlaient presque toutes leurs cartouches... » Cette petite victoire l'exaltait. Il redevenait l'alpin qui, par gageure, escalade le premier la dent de Lanfon. Puis c'étaient les jours sombres. Le 25 décembre, le bataillon fêtait la Noël à

Vierzon. Officiers et sous-officiers se réunissaient à la même table : « Quel souvenir ! J'avais découvert dans une cave abandonnée quelques bouteilles de champagne. Nous étions en haillons, nous avions froid, presque faim, mais nous avons ri et bu, non pas au retour, mais à la délivrance... » Au début de la triste nouvelle année, le bataillon était envoyé dans l'Est, à l'armée de Bourbaki. Je savais qu'à Béthoncourt il avait été décimé. La correspondance entre les deux frères s'arrêtait à la veille de ce combat de Béthoncourt qui mit en deuil la Savoie. « On a résolu, écrivait le cadet, de nous faire enlever demain un village où les Prussiens se sont fortifiés et nous attendent avec des mitrailleuses et de l'artillerie. Le général qui nous commande n'a que deux mots à la bouche : offensive, baïonnette. Mais avons-nous assez de munitions pour préparer cette attaque ? Cela tournera mal, je le crains, faute de préparation... Je te le dis à toi. A mes soldats je crie : Ça ira... » Après cette prophétie, plus rien du lieutenant Rambert dans le dossier. Ne me rappelais-je pas qu'il avait été blessé et fait prisonnier, et même qu'il s'était évadé ? Tante Dine, dans ses allusions à cette évasion, prenait des mines à la fois pudiques et fières, à la façon de ces mères qui s'enorgueillissent des succès féminins de leurs fils tout en ayant l'air de les déplorer : d'où je concluais à la complicité d'une jeune Allemande.

N'en saurais-je pas plus long sur la fin de la guerre, sur la blessure et la captivité de mon oncle ? Une lettre d'une autre écriture, — une de ces belles écritures larges et pleines que donne l'usage de la plume d'oie, — me tomba alors sous les yeux. Je courus à la signature : commandant Costa de Beauregard. Le chef du bataillon des mobiles répondait à une demande de mon père, anxieux du sort de son cadet qui avait été porté disparu. Je transcris dans son entier cette réponse, qui était datée de Carlsruhe où le commandant était interné :

« Mon cher Capitaine,

« J'espérais, en ouvrant votre lettre, que vous m'apportiez des nouvelles de votre frère, et voici que vous m'en réclamez. Qu'est-il devenu ? Votre inquiétude est la mienne. Il était le plus jeune de mes officiers. On m'a dit qu'à l'hôpital où j'avais été transporté, blessé, après le combat, comme je délirais et appelais mes hommes que j'imaginais se débandant, — vous

jugez à quel point je divaguais ! — je finis par ce cri découragé : « Et Rambert aussi ! » Retenez cet aveu : il vous révélera dans quelle estime je tenais le lieutenant Rambert.

« Je rassemble pour vous tous mes souvenirs de cette dernière journée de Béthoncourt où mon bataillon fut héroïque, dites-le bien haut, car notre Savoie peut à juste titre s'enorgueillir de ses enfants. Mes hommes, depuis un mois, souffraient terriblement de toutes les misères, le froid, la faim, mal équipés, mal ravitaillés, épuisés par les marches et les contre-marches. Pas un murmure parmi eux, cependant, pas une plainte. Pourquoi ? Le voici : chacun dans le rang sentait qu'il portait au bout de sa baïonnette une parcelle du vieil honneur savoyard, de cet honneur que la brigade à cravate rouge a mis si haut. Pour un pays, la tradition militaire est le sang de ses veines. Le pays meurt quand ces traditions ne lui réchauffent plus le sang.

« A l'heure dite, ils se rangèrent en bataille, sur la position qui nous était assignée. Tout était blanc de neige et morne à serrer le cœur. Dans le village en face de nous, dans les bois qui le couronnaient, rien ne bougeait. Votre frère s'en était allé en reconnaissance jusqu'à un arbre d'où il me fit signe. Je vois encore sa fine barbe couverte de givre et ses yeux clairs qui s'assombrissaient quand il revint me rendre compte : le village était occupé, car les murs portaient des meurtrières pour l'usage des armes.

« Quand l'aumônier s'approcha pour bénir le bataillon, je le regardai. Vous n'ignorez pas qu'il était un peu mécréant. Mais il s'agenouilla comme les autres. L'aumônier nous donna l'absolution, en disant que certainement avant une heure beaucoup d'entre nous auraient reçu la récompense de leurs misères. Il y avait derrière nous plus de deux mille hommes qui virent les Savoyards à genoux. On se bat mieux quand on a l'âme en paix. Puis, nous nous serrâmes la main, mes officiers et moi.

« Le clairon sonna. Tout alla bien pendant quelques minutes. Nous avancions à travers cette plaine blanche qui avait plus de huit cents mètres de long sans tirer un coup de fusil. Devant nous le village semblait toujours abandonné. Sur notre droite, à moitié chemin, il y avait un cimetière entouré de grandes murailles.

« Voilà qu'arrivés à la hauteur de ce cimetière, nous sommes

pris tout à coup en écharpe par un feu terrible ; en même temps, de toutes les maisons en face, du toit au rez-de-chaussée partent des coups de fusil. Plus de soixante hommes de chez nous et des chasseurs qui nous flanquaient tombèrent à cette première décharge. Nos compagnies de soutien accoururent, mais ne firent qu'ajouter leurs morts aux nôtres. Ils jonchaient le sol comme les brindilles de bois après la grêle. On dit que le général fit sonner la retraite. Personne chez nous ne l'entendit. Les Savoyards continuèrent à avancer. Ils n'avaient toujours devant eux que des maisons crénelées.

« La compagnie de Cordon où servait votre frère était devant. Elle parvint au bord d'une rivière, la Lizaine, qui coule devant Béthoncourt. La rivière était débordée, les Prussiens l'avaient barrée au-dessous du village. Ils avaient partout cassé la glace. Deux ou trois hommes, emportés par leur élan, se jetèrent à l'eau pour franchir l'obstacle. Ils se seraient noyés, si le capitaine de Cordon et le lieutenant Rambert ne se fussent mis à genoux sous une pluie de balles pour leur tendre un fusil.

« Il fallut bien retraiter. La cheville brisée, immobilisé sur la neige, le cœur chaviré, j'assistai à cette retraite. Votre frère, l'un des derniers, marchait tranquillement, sans se presser. Ce que je vis alors, je ne le croirais pas, si mes yeux n'en avaient gardé l'empreinte.

« Un lièvre poursuivi par un chien parcourait le champ de bataille en tous sens. Votre frère se baissa sur un mort, lui prit son fusil, épaula et le lièvre culbuta sur lui-même. Votre frère revint en arrière pour l'arracher au chien qui déjà était dessus. Il le prit par les oreilles, et c'est avec ce trophée qu'il fut blessé ou tué, je ne sais, car je ne l'ai plus revu.

« Quand je fus transporté, prisonnier, sur un brancard dans le village que je n'avais pu enlever et que je vis bourré de troupes et d'artillerie, le colonel allemand s'approcha de moi et me demanda si c'était moi qui avais mené l'attaque. Sur ma réponse affirmative, il me serra la main. C'était l'hommage ennemi à mon bataillon.

« Ici, je me suis informé de mes camarades, de mes hommes. Personne n'a pu me renseigner sur votre frère. Blessé grièvement, il a pu être hospitalisé à part et interné à Rastadt ou ailleurs. Ne vous découragez pas encore. Si nous l'avions

perdu, ce serait une perte pour notre cher pays de Savoie qu'il n'eût pas manqué d'honorer, car le lieutenant Rambert est un des plus beaux types d'hommes que j'aie connus dans la guerre qui met si vite les valeurs à leur plan...

« Commandant Costa. »

Je déposai le dossier dans son tiroir et rabaissai la tablette. Maintenant je connaissais oncle Jean. L'homme à la guitare était sorti de son cadre. Sur le bateau qui me ramenait à Yvoire, sur le petit chemin qui d'Yvoire conduit aux Coudriers, il m'accompagnait et j'étais fier de sa compagnie. Un doctorat passé tout jeune à Paris, le goût des lettres, le don de l'harmonie et le sens de la clarté, une incroyable audace physique et le plus extraordinaire sang-froid qui lui avait permis sous les balles, puisque l'ennemi se battait à couvert et ne pouvait être délogé, de tirer un lièvre et de l'aller chercher, le plus sûr jugement qui lui avait dénoncé l'erreur d'attaquer sans préparation suffisante un adversaire invisible et retranché : toutes les pièces parlantes du dossier s'entendaient pour faire de lui, en effet, *un des plus beaux types humains révélés par la guerre qui met si vite les valeurs à leur plan.*

« Voilà pourtant, me disais-je avec colère, celui qui devait, pour l'amour d'une femme indigne, mourir avant trente ans. »

Jusqu'à ma lecture je n'avais pas réalisé la victime de Mme de Laury. Maintenant, je mesurais la grandeur de son crime, et pour la première fois je la détestais.

Une anecdote que j'avais lue récemment dans une biographie de Gœthe me revenait à la mémoire. Comme on objectait au grand homme l'épidémie de suicide qui avait sévi en Allemagne après la publication de *Werther*, il s'était contenté de hausser les épaules et de répondre avec son air olympien : « Pour une demi-douzaine de sots ou de vauriens dont j'aurais purgé la terre, vous ne voudriez pas que je me fisse du souci!... » Mais qu'aurait-il répliqué, si l'un de ces malheureux avait auparavant donné tous les signes de la supériorité? Certes, je ne tenais pas encore la clé du mystère. J'ignorais si mon oncle Jean avait été frappé ou s'était frappé lui-même : dans les deux cas, la femme qui était mêlée à sa fin tragique

m'apparaissait coupable. Rien au monde ne donne à l'amour le droit de mort, qu'il la distribue ou qu'il l'inspire...

III. — UNE VIEILLE IMAGE

Le ululement du *chouan*, peu à peu, hantait mes nuits et mes jours. Comme Hamlet, prince de Danemark, j'étais la proie d'un curieux fait divers et je m'instituais le juge de son dénouement. Je fouillai notre bibliothèque des Coudriers pour y chercher une collection d'anciens journaux, car un tel événement, la mort violente d'un homme qui devait forcer l'attention, l'arrestation peut-être d'une Mme de Laury qui tenait un haut rang dans la société, avaient dû causer dans la ville un grand scandale et être l'objet de tous les commentaires. J'étais probablement le seul à ne pas en avoir entendu parler. Dans ma famille, on se taisait ; hors d'elle, on se contraignait devant moi. Le temps est un prodigieux fabricant d'oubli : les seize ans que j'abolissais tout à coup suffisaient, et bien au delà, à expliquer le silence.

Je ne parvins à découvrir qu'une collection d'almanachs de Mathieu de la Drôme rassemblés par mon grand père que passionnait la météorologie. Ils me firent souvenir d'un certain abbé Heurtevent qui partageait ce goût et pareillement celui de l'astronomie et qui venait dans la chambre de la tour repérer les étoiles. C'était un vieil ami de la maison, à qui la chronique locale n'avait pas dû échapper. Aumônier de l'hôpital, il réconfortait ses malades par un dévouement inlassable, mais aussi par un air de mage à qui manque à peine un bonnet pointu et passait le reste de son temps dans les grimoires. Seize ans ne comptent point sans doute pour un homme qui vit dans la familiarité des astres et aussi de l'avenir, car notre abbé était un grand amateur de prophéties qu'il interprétait librement dans le sens des pires catastrophes, lesquelles précéderaient infailliblement le retour du roi légitime. Nous l'avions surnommé Nostradamus. Par l'autorité qu'il déployait dans l'explication de ces textes obscurs, venus de l'abbaye d'Orval ou de la sœur Rose-Colombe, il séduisait tante Dine qui désirait ardemment de voir les lys refleurir. Je résolus de sonder l'abbé Heurtevent sur le drame intime qui me préoccupait.

Je retournai donc à la ville et lui rendis visite dans le

capharnaüm qu'il habitait pêle-mêle avec ses livres, ses papiers, un perroquet, un chat et un chien perclus de rhumatismes, incapable de se lever et même d'aboyer. Les années ne l'avaient point courbé. Comme un cyprès, il était haut et triste, ou plutôt il abritait la tristesse, éprouvant pour lui-même une infinie satisfaction à vous lancer au nez l'annonce de maux prochains, abondants et insupportables. Dès qu'il m'eut reconnu, il s'écria que je tombais à merveille. Ne venait-il pas de recevoir de Mayence une prophétie, datée de 1854, qui, après avoir prédit le plus honnêtement du monde nos désastres de 1870, déclenchait dans l'avenir toute une série de cataclysmes :

« Malheur à toi, grande ville, déclama-t-il sans attendre mes explications, malheur à toi, grande cité du vice ! Le fer et le feu succéderont au feu et à la famine... »

Il s'arrêta dans sa lecture pour y ajouter des précisions :

— Paris et la Commune sont-ils assez clairement indiqués ? Mais patientez : nous allons assister à la déconfiture de l'Allemagne. Nos bourreaux vont être punis.

Et, brandissant le manuscrit étranger, il assujettit ses bésicles sur le nez qu'il portait long et évasé du bout, pour livrer ce passage à mes réflexions :

« Malheur à toi, peuple du Nord, ta septième génération répondra de tes forfaits. Malheur à toi, peuple de l'Orient, tu répondras des cris de douleur et du sang innocent. Jamais année pareille n'aura été vue, jamais plus formidable bruit n'aura été entendu... »

Aussitôt il se précipita dans les commentaires :

— Ce peuple du Nord, c'est l'Allemagne. Ce peuple d'Orient, ce sont les Turcs, ou peut-être les Russes. Pour moi, nous allons à une guerre qui mettra le feu à l'Europe et auprès de laquelle celle de 1870 n'aura été qu'un jeu d'enfants.

Après avoir semblé prendre le plus vif intérêt à ce parchemin de Mayence, je voulus abandonner l'avenir pour sauter d'un bond dans le passé. Il ne me le permit pas :

— La fameuse prophétie de Saint Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, vous savez bien, celle de la succession des papes, celle des devises, ne correspond-elle pas exactement au document en question et ne vient-elle pas confirmer tous mes pronostics ? Nous en sommes à *Lumen in cœlo* qui, de

toute évidence, s'applique à l'éclatant pontificat de nôtre Léon XIII. Mais après *Ignis ardens*, nous aurons *Religio depopulata*, titre d'épouvante qui conviendra au pape témoin de la guerre future où la catholicité sera dépeuplée. Dépeuplée, vous entendez?

Il me pourfendait de son appendice nasal et de ses menaces de mort. Je réussis enfin dans un court intervalle à rappeler d'un trait l'énigme de la Chartreuse du Reposoir. Mon oncle Jean avait-il été assassiné ou fallait-il admettre la version du suicide? Comment les choses s'étaient-elles passées? On avait dû, lors de l'événement, chercher à connaître la vérité. N'en gardait-il pas le souvenir?

S'il s'en souvenait! Il renifla une odeur de tragédie et se frotta les mains comme s'il lui arrivait quelque chose d'heureux. J'avais été bien inspiré de m'adresser à lui. Il tirerait devant moi les rideaux sur la scène. Et il préluda par un portrait:

— C'était un homme étonnant. Poète, il eût égalé M. de Laprade. Avocat, il eût dépassé un jour le défenseur des Naundorff, M. Jules Favre. A la tête de ses mobiles, pendant la guerre, il avait délogé l'ennemi d'un village fortifié. Peut-être n'avait-il pas, dans le caractère, la solidité de monsieur votre père. Mais il exerçait sur les foules un empire irrésistible. Nul doute qu'avec un tel prestige il n'eût assuré le retour du Roi.

Je me demandai un instant à quel personnage historique ce panégyrique faisait allusion. Je compris qu'il s'agissait de mon oncle. A la façon d'Homère, l'abbé Heurtevent grandissait les hommes et les événements et d'une petite ville tirait une assemblée de héros plongés dans un drame éternel. Brusquement il en vint au fait, d'une manière inattendue qui me donna un coup :

— La franc-maçonnerie, me déclara-t-il péremptoirement, s'est débarrassée de lui.

Ahuri, je répétai:

— Vous croyez ? La franc-maçonnerie ?

— Je vous le dis. Ne savez-vous pas qu'elle se sert des femmes, par une imitation sacrilège de la Providence qui utilise les Judith et les Dalila tantôt pour sauver et tantôt pour perdre le peuple de Dieu ? Jean Rambert était royaliste et populaire.

Elle a suscité sur son chemin une Mme de Laury. On en trouve toujours.

— Vous croyez donc à l'assassinat?

— Si j'y crois! Mais tout le monde y a cru à l'époque. Votre oncle adorait la vie. Tout lui réussissait. Est-ce qu'un homme raisonnable se tue pour une gourgandine sans vergogne? Cela ne se peut soutenir en vérité. Par grandeur d'âme, il a voulu dans la mort protéger cette misérable. De là sa déposition.

— Mme de Laury a-t-elle été arrêtée?

— Non, et ce fut un opprobre pour la justice, et la preuve qu'elle était protégée en haut lieu.

— Savez-vous qu'elle est revenue ?

— Revenue, elle? Quelle impudeur ! Après tout, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Dieu, pour nous éprouver, semble parfois livrer le monde au diable. N'avons-nous pas élu pour maire le frère d'un faussaire qui escroqua toute la ville et fut de ce chef condamné au bagne? La démocratie se plaît dans l'abjection. Mais le réveil sera terrible. Les faussaires sont partout. Ils falsifieront les dépêches comme Bismarck pour mettre le feu à l'Europe. *Religio depopulata* : la prochaine guerre sera un dépeuplement.

Il repartit sur son thème favori et je ne pus le tirer à nouveau de l'avenir où il s'engouffrait comme dans une caverne sans issue. Ses appréciations se confondaient avec celles de tante Dine. Comme elle, il courait d'emblée à la pire accusation. Sans admettre le rôle hypothétique prêté gratuitement à la franc-maçonnerie, je remarquai pourtant qu'il n'avait pas hésité une seconde dans ses souvenirs. La rumeur publique était donc contraire à Mme de Laury. Quel ne fut pas mon désagrément, au retour, d'apercevoir sur le bateau les robes claires de ces dames qui revenaient d'Évian! Elles me firent mille grâces, comme si nous étions déjà liés, me prodiguant les détails sur la réception qui avait été donnée au Splendide Hôtel par une princesse étrangère et sur les relations qu'elles y avaient rencontrées. Cependant, je croyais montrer une froideur glaciale à quoi Mme de Laury ne pouvait se méprendre, non plus qu'à mon éloignement systématique depuis le fameux goûter. Elle affectait de ne point le remarquer et passait outre avec une désinvolture déconcertante. Je n'avais pas encore appris que c'est là une tactique fort usitée dans le monde par ceux qui

veulent à tout prix imposer leur présence, soit qu'ils aient un échelon social à gravir, soit que, pourvus de quelque tare, ils prétendent la faire accepter. Ou peut-être cette froideur était-elle malgré moi atténuée par le voisinage de Mlle Sylvie qui laissait parler sa mère et se contentait de poser sur moi ses yeux de velours tout chargés d'une interrogation mélancolique. Je ne pouvais ni l'avertir de l'indignité maternelle, ni l'en rendre en quelque façon responsable. Comment les séparer? Pendant toute la traversée, un tel problème à résoudre me rendit très malheureux.

— Pourquoi n'êtes-vous plus revenu au château? me demanda, comme nous abordions Yvoire, Mme de Laury.

Elle n'avait donc pas compris ma réserve? Fallait-il mettre les points sur les i et lui jeter au visage : « Parce que vous avez tué mon oncle Jean!... » Exalté encore par les documents dont j'avais eu connaissance et par les déclarations de l'abbé Heurtevent, je fus tenté de lui crier ainsi mon dégoût et peut-être m'y serais-je décidé si je n'avais surpris le regard de Mlle Sylvie qui attendait ma réponse et qui se voilait d'inquiétude, devinant vaguement que j'avais peut-être des raisons pour n'être plus retourné chez sa mère. Je balbutiai, invoquant mes occupations, et m'élançai, le premier, sur la passerelle, saluant ces dames hâtivement, afin d'éviter des serrements de mains qui pouvaient signifier ma trahison.

Sur le débarcadère, je trouvai à ma grande surprise tante Dine qui guettait mon arrivée :

— Je suis venue à tout hasard, m'expliqua-t-elle, comme si elle s'excusait.

Je remarquai bien qu'elle était troublée et les joues rouges. Vaillante malgré les années, et ne redoutant point la marche, elle se chargeait volontiers des commissions au village. Avant de rentrer aux Coudriers, elle avait calculé l'heure de mon retour. Je devinai sans peine, — la chère femme n'était point secrète, — qu'elle avait quelque reproche à m'adresser. Et sans doute, de ses yeux perçants, m'avait-elle surpris en conversation avec Mme de Laury sur le pont du bateau. Cependant elle hésitait. Elle qui avait toujours pris notre parti, qui témoignait à chacun de ses neveux et nièces une admiration sans bornes et qui louait jusqu'à nos défauts, pour la première fois souffrait de mésestimer l'un de nous. Elle ne pouvait se décider à parler.

Une lutte émouvante se livrait en elle, dont je pouvais suivre les phases, car elle hochait la tête et marmonnait entre ses dents par l'habitude qu'elle avait d'exprimer tout haut ses opinions. Fallait-il qu'elle fût touchée au plus profond du cœur pour qu'elle osât enfin me blâmer en ces termes solennels :

— François, tu pactises avec l'ennemi.

Je ne la laissai pas dans le doute plus longtemps. Avec une tendre familiarité, je passai mon bras sous le sien et lui confiai mes tristesses, mes curiosités, mon enquête. Rassérénée, elle m'écoutait en donnant des signes de contentement.

— Ah! je savais bien, m'interrompit-elle avec des larmes dont elle réprima énergiquement la chute, que tu es un garçon plein d'honneur. Pardonne-moi de t'avoir mal jugé. Le commandant Costa de Beauregard écrit de bonne encre. Il devrait être de l'Académie. Quant à notre vieil ami, l'abbé Heurtevent, personne ne voit plus clair dans les événements. D'ailleurs, il connaît l'avenir.

Elle exagérait les mérites de l'abbé, mais elle me félicitait de l'avoir consulté. Je n'allais pas perdre l'occasion que m'offrait le hasard d'en apprendre un peu plus long sur la vie et la mort de l'oncle Jean.

— Et vous, tante Dine, lui demandai-je à brûle-pourpoint, vous croyez aussi à l'assassinat?

— Sans doute. Comme tout le monde.

— Mais pourquoi ?

— Pourquoi? C'est bien simple. Notre Jean était las de cette vieille femme.

— Cette vieille femme?

— Oui. Elle avait bien trois ou quatre ans de plus que lui. Et peut-être davantage.

— Il n'avait pas trente ans quand il est mort.

— Précisément. Une femme de plus de trente ans, qu'est-ce que c'est pour un homme de vingt?

Elle élargissait les distances et simplifiait la psychologie amoureuse.

— Et quel homme! reprit-elle. Sauf ton père, naturellement, je n'en ai point vu de comparable. Poète de génie, bien qu'il ne m'eût pas montré ses vers, le cachottier! avocat merveilleux, bien qu'il ne plaidât guère, le paresseux! et une taille, un visage, des yeux, des cheveux! Bouclés, les cheveux.

Sauf Michel, évidemment, il n'avait pas son pareil sur la terre. Parce que Michel, en plus, avait la raison, le caractère, l'expérience. Ce n'est pas lui qui se serait laissé berner par ces maudites femelles. Il est vrai qu'il avait auprès de lui Valentine. Valentine, un ange du bon Dieu.

Valentine, ma mère; Michel, mon père : l'arche sainte devant quoi tante Dine montait la garde. Mais elle entendait bien y introduire de gré ou de force la victime du Reposoir.

— Toutes les femmes s'occupaient de lui. A Béthoncourt après la victoire (elle n'hésitait pas à transformer en victoire l'échec de Béthoncourt), il avait été laissé pour mort avec une balle dans la poitrine et un lièvre dans les mains, — parfaitement, un lièvre qu'il avait eu l'aplomb de tirer pendant la bataille; — ramassé après tous les autres, on l'avait transporté dans une petite ville allemande dont j'ai oublié le nom, un de ces noms qui vous écorchent les oreilles. Quand il fut en convalescence, on lui demanda sa parole de rester en place, moyennant quoi il se fût promené à son aise. Il a refusé, et il s'est évadé grâce à la fille de son logeur qui s'était amourachée de lui. A son retour, pour son malheur et pour le nôtre, il a rencontré cette comtesse de pacotille...

— Mme de Laury?

— Oui, Mme de Laury, qui a trouvé le moyen de le prendre je ne sais comment. Les femmes de cet acabit ont des armes particulières. Autrefois, on les brûlait comme sorcières et l'on faisait bien, sans quoi ce sont elles qui vous brûlent. Quand il a voulu s'en débarrasser pour se marier...

— Il s'est marié?

— Il se serait marié. Il était fiancé à la plus adorable enfant, Mlle Fougère, de Dijon. Les Fougère, une famille connue : des magistrats, des généraux. On ne pouvait pas imaginer une plus ravissante jeune fille : blonde, un peu longue et mince, l'air d'un jeune peuplier, et quelque chose de céleste sur le visage. Une vieille femme comme moi ne sait pas décrire ces gentillesses-là. Mais, rien qu'en la voyant, on désirait d'être plus aimable et l'on était prêt à se signer comme devant une apparition. Du pays de Jeanne de Chantal, la sainte amie de notre saint François de Sales, elle portait ce nom chantant et doux. Quant à l'autre, tu l'as vue : une horreur.

Je l'avais vue, oui, aux approches de la cinquantaine, et ne

la trouvais pas si déplaisante. La silhouette, la démarche, le port de la tête, le visage même, plus touché, travaillé de poudres et de fards, mais encore paré d'une grâce à la fois hautaine et enveloppante, se défendaient comme une tour assiégée contre les ans déconcertés et interdits. Ce qui m'avait éloigné d'elle instinctivement, quand je ne savais rien encore de son crime, ou tout au moins de l'accusation qui pesait sur elle, n'était-ce pas cette sorte de prise de possession qu'elle prétendait exercer de prime abord sur ceux qui l'approchaient, cet envoûtement quasi professionnel, tant il faisait partie de sa nature, qui lui permettait de dominer son entourage? J'avais sans retard tenté de m'y soustraire, mais j'avais subi malgré moi son charme fané, puisque je m'y étais volontairement dérobé. La partialité de tante Dine m'amenait par réaction à me rendre mieux compte de cette emprise.

— Non, protestai-je, elle a dû être dangereuse.

— Certes, reprit la chère femme en donnant un autre sens à mon interruption. Donc, quand elle connut les fiançailles de Jean, elle crut devenir enragée et n'eut de cesse qu'elle ne l'eût rejoint dans la montagne, au Grand-Bornand, où il faisait sa cour à ces dames.

— Ces dames?

— Oui, Mlle Chantal Fougère et sa mère qui était veuve. Une femme d'une rare distinction. Elle vit encore, je crois. Ces dames venaient l'été en villégiature dans un chalet qui leur appartenait. La jeune fille était de santé délicate, et l'air de nos hautes vallées la fortifiait. C'est là que cette créature a commis son forfait.

— Cette créature?

— La Laury. Elle les a tués tous les deux, Jean et sa fiancée.

— Tous les deux? On ne m'avait jamais parlé d'elle.

— Oh! elle est morte de chagrin et lui d'une balle de revolver.

Le crime se compliquait, sortait de l'ombre qui s'était épaissie autour de lui. Cependant nous arrivions devant la porte à claire-voie qui fermait les Coudriers. Je poussai la barrière, et comme nous nous engagions dans la courte avenue, nous entendîmes sur le sable le pas léger de ma mère.

— Chut! fit tante Dine dont le visage s'empourpra. J'ai déjà trop parlé. Valentine n'aime pas ce sujet.

— Pourtant, ma tante, je désire monter un jour de cet automne au Reposoir.

— N'y va pas. On ne ressuscite pas les morts.

— Les morts, non, mais le crime peut-être.

— Je t'en supplie, François.

Elle regrettait ses confidences et m'invitait à me taire. Le lac, doucement, clapotait devant la maison, sur la grève, et les reflets roses du couchant teintaient les eaux. Ma mère vint à nous et sa présence nous calma. Elle répandait autour d'elle une paix, une sérénité à quoi l'on ne pouvait demeurer insensible. Il semblait qu'un drame de passion, de violence et de cruauté ne pût être discuté devant elle. Mais le soir, sous la lampe, quand nous fûmes réunis tous les trois après le coucher de mes frères et sœurs plus petits, tante Dine, qui ne savait rien dissimuler, lui avoua que nous avions parlé de Jean.

— A quoi bon? objecta ma mère. Dieu lui a pardonné.

— A lui, gronda tante Dine. Mais pas à elle.

Et, disparaissant un instant, elle revint avec une image qui devait me bouleverser tout autrement que la chère femme ne pouvait le supposer. C'était une photographie de mon oncle en uniforme de lieutenant de mobiles. Elle différait sensiblement du portrait mou et fade de l'homme à la guitare. Le képi bas cachait les fameux cheveux bouclés. Le visage, émacié par les privations de la campagne, avait perdu sa plénitude. Au lieu de la moustache et de l'impériale, le jeune officier portait la barbe entière, une barbe fine et soyeuse, courte et un peu frisée, qui allongeait l'ovale. Il était représenté de profil, le nez légèrement busqué et comme reniflant de bonnes odeurs, la bouche petite et sensuelle, les yeux malicieux et gais. Il souriait comme il avait dû sourire en apercevant sous les balles le lièvre poursuivi. Il souriait, et cependant on devinait là-dessous bien des souffrances avalées. Peut-être avait-il quelque chose du portrait célèbre de François Ier par Titien : cette exubérance, cet amour de la vie, cette façon d'accepter hautement l'infortune : — *Tout est perdu, fors l'honneur*, — mais tout cela était transposé, amenuisé, féminisé. Féminisé, oui : malgré la barbe et le képi, le charme des traits faisait songer à une femme, à une jolie femme. Mais non, à une jeune fille que j'avais vue.

— N'est-ce pas qu'il était beau? triomphait tante Dine.

Je ne lui répondais pas, ayant l'air d'examiner de près et

dans tous les détails le carton que je tenais en mains, parce que la pensée folle d'une ressemblance s'imposait à moi et me terrifiait. J'avais déjà vu ces traits délicats, cette petite bouche, ces yeux mélancoliques sous une expression espiègle. J'avais trop regardé, chez elle, à l'église, et tout à l'heure encore sur le bateau, Mlle Sylvie de Laury pour tricher avec ma mémoire et conserver le moindre doute. Sylvie de Laury lui ressemblait. Elle n'avait pas le front élevé du portrait de l'homme à la guitare, mais précisément le képi, en mangeant le front, supprimait la principale différence. Ce que je savais de la liaison de mon oncle m'eût évidemment permis cette supposition d'une paternité qui m'atterrait, mais qui me ramenait, par un détour, à vouloir du bien à la jeune fille. Une simple réflexion suffisait à m'en empêcher. Mlle Sylvie était née après le drame du Reposoir. Tante Dine m'avait affirmé qu'au moment du crime, Mme de Laury était sans enfant, et que la naissance postérieure de sa fille prouvait une réconciliation avec son mari. J'étais donc la dupe de mon imagination. Ou peut-être l'amour gardait-il le pouvoir, hors la chair, d'imposer une ressemblance? Dans tous les cas, je me promis d'observer avec plus d'attention le visage de notre voisine. Où et comment l'observerais-je? N'avais-je pas rompu, ou décidé de rompre toutes relations? Si j'avais été plus sévère envers moi-même ou plus clairvoyant, j'aurais peut-être discerné dans les replis secrets de mon cœur ces germes obscurs d'un sentiment qui, plus tard, cherchera la lumière du jour, comme ces grains de blé jetés dans un sillon où ils semblent se perdre.

— Très beau, répondis-je enfin à ma tante en lui rendant la photographie.

Je m'étais engagé dans une voie ténébreuse. Mais je ne pouvais plus revenir en arrière et je voulais maintenant, quelle qu'elle fût, connaître la vérité.

IV. — L'INSTRUCTION

Pour connaître la vérité, il me fallait tout d'abord consulter le dossier officiel. Une instruction criminelle avait dû être ouverte contre Mme de Laury. Même pour rendre une ordonnance de non-lieu, scandaleuse ou équitable, un juge, sans nul doute, avait été commis, et ce juge avait entendu des témoins,

consigné leurs dépositions, pesé le pour et le contre, comparé la version du suicide à celle de l'assassinat. De cette instruction je retrouverais peut-être les traces dans les archives du parquet. Mais comment, sans ramener l'attention publique sur une affaire oubliée, et que ma famille n'avait pas avantage à sortir de l'ombre, entrer en possession de ces pièces? Je me souvins utilement que mon père avait soigné et guéri un ancien greffier du tribunal, M. Mollin, qui lui avait conservé un profond attachement et qui ne manquait pas, chaque année, de venir voir ma mère. Ce M. Mollin était chétif, exigu et grisâtre, discret et confidentiel. Tant qu'il avait occupé une fonction publique, l'administration n'aurait pu compter un employé plus fidèle ni plus correct. A la retraite, il avait osé sourire, sinon parler. Son sourire en disait long : quand on nommait devant lui tel ou tel sénateur, député, conseiller général du département, le maire ou l'un ou l'autre des conseillers municipaux de la ville, il se contentait de pincer les lèvres et l'on devinait immédiatement qu'il était informé et savait par le menu toutes leurs misères secrètes et celles de leurs proches. Son âge et sa méthode ne lui laissaient rien ignorer de la chronique locale. Peut-être me donnerait-il son opinion personnelle sur le drame du Grand-Bornand avant de m'ouvrir la clé de l'armoire où gisaient, comme dans une fosse commune, les affaires classées.

Il m'accueillit à la ville avec plus de froideur que l'abbé Heurtevent. Mais la reconnaissance qu'il gardait au docteur Rambert le dégela, et plus encore peut-être le souvenir de mon oncle Jean, qu'il me dépeignit en termes plus mesurés, mais tout aussi élogieux que ceux dont s'était servi Nostradamus, notre prophète :

— Votre père, m'assura-t-il, avait plus de poitrine et d'autorité. Mais le jeune M. Jean plaisait à tout le monde. Quand il paraissait quelque part, on était sous le charme. S'il parlait, on buvait ses paroles. Nos francs-maçons d'aujourd'hui, qui ne levaient pas encore le masque, le redoutaient à cause de cette popularité.

Je me mis à rire, pensant à l'hypothèse gratuite du bon abbé :

— Ce ne sont pourtant pas eux qui l'ont assassiné.

Mais, à ma profonde surprise, M. Mollin demeura sérieux.

La contrainte de l'administration n'avait fait que fortifier ses convictions intimes et accroître, en les contenant, leur violence.

— Ils en eussent été capables, si l'impunité leur eût été assurée. Vous ne connaissez pas le fond de ces gens-là. Ils haïssent tout ce qui les dépasse. L'envie, c'est toute l'histoire de la province depuis cent ans. Mais, dans le cas de M. Jean Rambert, il faut écarter le crime politique. C'est sa maîtresse qui l'a tué.

Ainsi donc l'ancien greffier, si grave et timoré, accoutumé par sa profession et sa conscience à peser chaque terme, accusait lui aussi Mme de Laury, comme tante Dine et l'abbé Heurtevent. Son témoignage revêtait à mes yeux une importance capitale, car il avait vu le dossier et il avait pu se former une opinion sur les pièces de l'instruction que je brûlais de compulser à mon tour. Je lui demandai s'il m'était possible de les examiner. Il se recueillit avant de me donner une réponse affirmative :

— A cause des vacances, oui peut-être. Je n'ai pas entendu dire que les archives eussent été transférées à la Cour ni au Ministère. Venez demain matin me prendre et je vous introduirai au parquet.

Nous y allâmes le lendemain. Le greffe, qui si longtemps avait été son domaine, lui demeurait ouvert et, en l'absence du procureur de la République en congé, nous pûmes fouiller les archives où s'entassaient les affaires qui n'avaient abouti qu'à un non-lieu ou qui avaient été abandonnées. Il réussit après bien des recherches à mettre la main sur une mince chemise verte qui portait ce titre : *Affaire de Laury*.

— Le dossier n'est pas au complet, m'affirma-t-il en connaisseur. Feuilletez-le néanmoins, puis vous viendrez m'en parler.

Et il me laissa en tête-à-tête avec l'instruction. Elle débutait par une lettre anonyme informant la magistrature d'un crime commis au Grand-Bornand. L'enquête avait été déjà ouverte à propos du permis d'inhumer. Poussé par cet instinct professionnel qui finit par être une seconde nature, je m'emparai en premier lieu du rapport du médecin légiste appelé à pratiquer l'autopsie du corps, et ce fut pour critiquer sa méthode et les termes surannés dont il faisait emploi. Il expli-

quait au long et au large, et avec ce don spécial de brouiller les cartes qui est départi aux experts, que la blessure au poumon, dans le voisinage du cœur, bien qu'étroite, devait presque fatalement entraîner la mort, qu'elle avait été occasionnée par une balle d'un calibre de six millimètres, que cette balle avait été tirée à bout portant, et que son inclinaison de droite à gauche permettait de conclure de préférence à un suicide à cause de la résistance du bras qui tourne l'arme contre la poitrine. Conclusion peu convaincante : ne suffisait-il pas d'imaginer, pour détruire une telle hypothèse, le meurtrier placé en face de la victime, mais légèrement à droite de celle-ci ?

Puis je tombai sur la déposition d'un sieur Tabuis, propriétaire de l'hôtel des Alpes au Grand-Bornand. Il y vantait la nombreuse clientèle, honorable et paisible, qui, l'été, venait en villégiature, d'Annecy, de Chambéry, de Lyon et même de Paris, dans la vallée des Bornes, et spécialement dans sa pension. Mme de Laury, arrivant du Reposoir, s'était installée chez lui au mois d'août (1876). Elle y occupait la chambre 10 qui donnait sur l'église et le fond du val, avec vue sur la chaîne des Aravis. Il n'avait eu qu'à se louer d'elle, pour la tranquillité et pour le paiement. Le 20 septembre, quand déjà il n'y avait plus personne à l'hôtel que l'on s'apprêtait à fermer, elle avait reçu la visite d'un voyageur qui avait pris une chambre, un jeune homme très bien. Le lendemain, l'hôtelier avait appris que ce jeune homme s'était tué au cimetière. Il n'en savait pas davantage.

Mais, après l'avoir laissé parler, le juge le pressait de questions :

« D. — Mme de Laury avait-elle passé la nuit avec ce jeune homme, dont le nom, d'ailleurs, aurait dû être enregistré pour être transmis à la gendarmerie ?

R. — Non, certainement; Mme de Laury était une personne tout à fait réservée et sur le compte de qui l'on n'avait rien à dire.

D. — N'était-elle pas sortie le matin de très bonne heure avec ce jeune homme ?

R. — Non, ils étaient sortis de l'hôtel séparément, lui d'abord, elle ensuite.

D. — A quel intervalle ?

R. — Peut-être dix minutes, peut-être davantage.

D. — Était-elle habillée, ou en simple robe de chambre?

R. — Elle faisait beaucoup de toilette, et il n'était pas possible de dire exactement quand elle était habillée et quand elle était déshabillée, ayant souvent les bras nus à cause de la chaleur ou des modes de Paris, il ne savait pas au juste. »

Le curé du Grand-Bornand, lui, avait assisté à la scène du suicide ou du crime, et même il était le seul témoin du fait. Le presbytère donnait sur le petit cimetière qui entoure l'église. Je transcris sa déposition :

« J'étais à ma fenêtre et j'achevais de me raser avant d'aller dire ma messe. Je la dis à sept heures et il pouvait être six heures et demie ou sept heures moins le quart. A la fin de septembre, les jours raccourcissent beaucoup : cependant le temps était beau et le matin clair. J'ai vu un jeune homme que je ne connaissais pas, un étranger, qui poussait la grille de l'enclos et je me suis demandé ce qu'il venait faire à pareille heure. Il a cherché une tombe. C'était celle de Mlle Fougère, décédée près de deux mois auparavant. Il faut vous dire, monsieur le juge, que les Fougère, qui sont devenus propriétaires au Grand-Bornand, y sont très aimés. Cette demoiselle avait toujours un mot gentil pour chacun, des remèdes pour les malades, et des cadeaux, plutôt que de l'argent, pour les pauvres. Son monument disparaissait sous les fleurs qui se renouvelaient presque chaque jour. Les plus récentes étaient des bruyères, parce qu'il n'y en avait plus d'autres. L'étranger s'est agenouillé sur la dalle, et il m'a semblé qu'il pleurait, la tête dans les mains. J'avais su que Mlle Chantal Fougère était fiancée et que ses fiançailles avaient été rompues. J'ai supposé que ce jeune homme était le fiancé éconduit, ou bien quelque parent rapproché. Puis il s'est relevé. Il paraissait très ému. Une femme, alors, vêtue à peine, est entrée à son tour au cimetière, et dès qu'elle l'aperçut, elle courut à lui. Quand il la vit approcher, il retira de la poche un objet, son revolver sans doute. Elle se jeta sur lui. Il se défendit. J'ai entendu un coup de feu, un seul. Il est tombé. Est-ce lui qui a tiré, est-ce elle qui lui avait arraché l'arme, je ne puis le dire. Tous deux me tournaient le dos à ce moment-là, et ils étaient quasi mêlés. Je me suis précipité. Il essayait de se relever. Elle le soutenait. Il a dit : « Mon arme. Donne. » Mais elle a lancé le revolver de

l'autre côté du mur : c'est là qu'on l'a retrouvé. Peut-être voulait-il achever son œuvre. Dans ce cas, il faudrait admettre le suicide. Elle criait : « Jean, mon Jean, pardonne-moi. Je t'aime. » Avec elle je l'ai transporté à la cure. Des voisins qui avaient entendu la détonation sortaient de chez eux et nous ont aidés. Il n'y a pas de médecin au Grand-Bornand : j'ai envoyé mon clerc en quérir un à Thônes qui est à treize kilomètres. Mais voilà qu'après un instant de défaillance, le blessé s'est mis à commander d'une voix sans réplique. Il crachait un peu le sang, après s'être pansé lui-même, et il m'a expliqué : « Je sais ce que c'est. Je suis resté six heures sur le champ de bataille, à moitié gelé. Cette fois, je suis perdu, mais j'en ai pour un jour. » La femme était toujours là qui sanglotait. Il lui a ordonné : « Va-t'en. » Et comme elle le suppliait, il a repris : « Va-t'en. Ou j'arrache... » Et il montrait le pansement qui, tant bien que mal, barrait la plaie. Elle est allée s'habiller dans son hôtel. Il m'a tenu des propos extraordinaires : « Monsieur le curé. Alors ceci est comme un testament. Je veux être immédiatement transporté à la Chartreuse du Reposoir. — Dans votre état, mon bon monsieur, c'est impossible. — Non. Vous allez ramasser vos croque-morts avec la civière où l'on pose les cercueils. Vous y mettrez un matelas. Il me faut douze porteurs solides, au moins, qui se relaieront. — Mais le passage par le col réclame plus de cinq heures de marche. — J'ai encore le temps. Je paierai cher : mille francs. Davantage, s'il le faut. Dites-le leur. » Comme j'hésitais, il a ajouté : « Ça presse. Au Reposoir, je me confesserai. Pas ici. » Vous comprenez que j'ai cédé à ce dernier argument. En hâte j'ai organisé la caravane. Le cortège s'est mis en marche par le col de la Colombière qui est plus court et moins escarpé. Il a fallu près de huit heures, et mes gars sont forts. Le blessé ne s'est pas plaint une fois. Pourtant il était ballotté et pouvait mourir à chaque pas. De temps à autre il crachait encore un peu de sang. La dame suivait en pleurant. Il ne pouvait pas la voir. Nous sommes arrivés vers trois heures de l'après-midi à la Chartreuse du Reposoir. J'ai fait demander le prieur, dom Louis-Joseph de Vaulchier, et pensais lui expliquer le cas. Mais, dès que ses yeux se furent portés sur la civière, il tendit les bras au mourant qu'il reconnaissait. Nous sommes entrés dans le premier cloître, sauf la dame qui est restée dehors et qui appelait : « Jean, mon Jean. » Mais il n'a pas répondu. Nous l'avons

laissé et je n'en sais pas davantage. La dame m'a attendu à la sortie. Je l'ai éloignée et suis rentré le soir même au presbytère, ou plutôt dans la nuit... »

Puis, le juge avait posé au prêtre deux ou trois questions :

« D. — Le blessé, avez-vous dit, a réclamé en se relevant son arme à sa compagne. C'était donc celle-ci qui la tenait en mains ?

R. — Oui, monsieur le juge, mais elle avait pu la ramasser à terre ou la lui arracher après le premier coup de feu.

D. — Qui vous le fait croire ?

R. — J'ai eu l'impression du suicide. Il cherchait son revolver dès qu'il aperçut la dame, et de la main gauche il se tâta le cœur. Dans le parcours du Grand-Bornand au Reposoir, elle marchait derrière moi et délirait presque, murmurant : « *Pourquoi m'as-tu quitté ? Pourquoi mourir ? Mon amour n'est-il pas le plus fort ?* » et autres propos du même ordre. Enfin, le blessé m'a déclaré, comme je le sollicitais de se confesser parce qu'il s'était évanoui quelques secondes au sommet du col et qu'il pouvait trépasser d'un moment à l'autre : « Non, monsieur le curé, à la Chartreuse. Mais ce n'est pas elle, c'est moi. Et pas à cause d'elle, à cause de moi. » Il ne m'a recommandé aucun secret pour ces paroles. Il les a prononcées spontanément.

D. — Vous êtes l'unique témoin direct. Rassemblez vos souvenirs. Etes-vous sûr de n'avoir pas vu Jean Rambert, — l'étranger, c'est lui, — tourner son arme contre lui-même ?

R. — Je ne puis l'affirmer. La femme et lui se touchaient. Il la repoussait, et sans doute la repoussait-il, afin de pouvoir disposer du revolver.

D. — Pour vous, en somme, monsieur le curé, il n'y a pas eu crime.

R. — Je ne le crois pas et regrette de n'en pouvoir apporter la preuve. Peut-être M. Rambert a-t il parlé au prieur de la Chartreuse en dehors de la confession... »

En effet, la déposition du prieur, dom Louis-Joseph de Vaulchier, corroborait celle du curé. On l'avait appelé pour recevoir un mourant et il avait reconnu, sur la civière, Jean Rambert qui était venu au Reposoir près de trois mois auparavant, dans l'intention d'y faire une cure de solitude et peut-être d'entrer au noviciat pour rester à la Chartreuse. Le jeune homme qui

souffrait beaucoup gardait tout son calme, toute son intelligence. Il avait voulu se confesser avant de recevoir le pansement que lui appliqua un des moines versé dans les études médicales. Ensuite il reçut les derniers sacrements avec une grande piété. Le soir, la fièvre augmenta et il commença de divaguer. Mais il reprit connaissance pour mourir vers minuit. Or il avait fait au prieur une déclaration en l'invitant à la répéter au magistrat instructeur, si la justice enquêtait sur son décès, et la voici :

« J'ai tenté de me donner la mort. Mme de Laury, qui avait pour moi une vieille amitié dont elle a cru pouvoir s'autoriser pour intervenir, a voulu me rejoindre au cimetière du Grand-Bornand, afin de m'en empêcher. Elle est absolument étrangère à mon geste, comme elle l'est à la cause qui me poussait au suicide. Il n'y a qu'un coupable, c'est moi, et je désirais me punir. Le droit de punir n'appartient qu'à Dieu et peut-être, dans sa miséricorde, m'a-t-il pardonné... »

Telles étaient les paroles exactes qu'il avait prononcées et qui, dans la pensée du mourant, devaient préserver Mme de Laury en cas de besoin. Suivait toute une série de témoignages des porteurs, des moines, etc., qui ne projetaient sur le drame aucune lumière nouvelle. Mais le dossier contenait encore deux dépositions et une lettre. Les deux dépositions provenaient de M. et Mme de Laury. Or, à mon vif étonnement, celle de Mme de Laury s'ouvrait par une allusion à une déposition antérieure qu'elle contredisait. Je fouillai le contenu de la chemise verte pour découvrir celle-ci. Elle avait disparu, et je me rappelai alors les mystérieuses paroles de l'ancien greffier, M. Mollin, quand il m'avait averti que le dossier n'était pas au complet. Était-ce négligence ou quelqu'un avait-il dérobé la pièce qui manquait, et dans quel intérêt, dans quel dessein ?

« Je rétracte, confiait au juge Mme de Laury, tout ce que j'ai dit précédemment, sous le coup d'une émotion facile à comprendre, au sujet de mes rapports avec M. Rambert. J'avais pour Jean Rambert une amitié qui datait de notre adolescence à tous deux, une amitié profonde, une amitié passionnée, si vous voulez. Dans la douleur que me causa sa mort tragique, il n'est pas étonnant que je n'aie pas mesuré mes termes et que cette amitié ait pris sur mes lèvres les apparences de l'amour. Pour tout le reste, j'ai dit la vérité. Je me suis précipitée sur lui,

pour faire dévier son arme, quand j'ai vu qu'il allait se tuer. Et si la balle n'a pas touché le cœur, si la mort n'a pas été instantanée, peut-être pouvez-vous l'imputer à mon intervention... »

Cette brève déclaration, qui écartait des aveux précédents, qui impliquait chez le témoin un désarroi, un flottement, des contradictions étranges, ou plutôt la volonté d'effacer des paroles compromettantes, n'était suivie, accompagnée d'aucun commentaire. Bien qu'assez ignorant des enquêtes criminelles, je ne pus me tenir de le remarquer. Pourquoi le juge d'instruction, après l'avoir recueillie, ne posait-il pas des questions, et, par exemple, celle-ci qui s'imposait à moi : « Vous étiez au courant du projet de suicide, tout au moins du désespoir de Jean Rambert, puisque vous êtes sortie de l'hôtel de si bonne heure le matin pour courir au cimetière où vous saviez le trouver. Quelles étaient les raisons de ce désespoir, et comment en étiez-vous informée ?... » En vérité, on eût dit que cette nouvelle déposition était réglée à l'avance et que la comparution devant le magistrat n'était plus qu'une mise en scène. La date même était suspecte : 25 novembre 1876, c'est-à-dire plus de deux mois après l'événement. Mme de Laury avait eu le temps de se ressaisir. Dans un premier mouvement de sincérité, provoqué par la douleur de perdre son amant, elle n'avait pas craint de se livrer et d'avouer sa passion coupable. Après réflexion, il ne lui suffisait plus d'être mise hors de cause par une ordonnance de non-lieu qui la déchargeait du crime dont elle était accusée : elle supprimait toute intimité avec le mort. Sans doute pensait-elle éviter la séparation et peut-être se réconcilier avec son mari. Mais celui-ci, quel rôle avait-il joué dans le drame ? Connaissait-il la liaison de sa femme et subissait-il en silence son affront ? Ou, comme tant de maris, portait-il sur les yeux un bandeau que la brutalité d'un fait-divers avait arraché ?

Quelle bizarre déposition ! Il ne savait rien du fait, car il voyageait en Italie à cette date ; il tenait simplement à expliquer l'état d'esprit de Mme de Laury.

« — ... La comtesse de Laury, déclarait-il, a toujours été possédée de la manie de porter secours à tout le monde. Elle s'est jetée à l'eau, devant le château, un jour, pour sauver l'enfant du jardinier qui se noyait. Il n'est pas jusqu'aux bêtes

sur qui ne s'étende sa sollicitude : elle a passé des nuits à veiller une chienne que notre équipage avait écrasée. Or une amitié fort ancienne la liait à M. Jean Rambert qui, l'été, habite avec sa famille la propriété des Coudriers, au bord du lac Léman, dans la baie d'Anthy, voisine du château de Laury. Une amitié que je qualifierais presque de maternelle, ma femme étant plus âgée que ce jeune homme. Un goût commun pour la littérature, pour l'art, pour toutes ces aimables frivolités, les réunissait. M. Rambert avait beaucoup de mérite, et même du talent, mais plus encore d'exaltation. Moi-même, je lui témoignais de la sympathie et le voyais sans déplaisir venir au château où il distrayait Mme de Laury dont mes occupations m'éloignaient trop souvent à son gré. Elle a su le chagrin causé à son jeune ami par la mort prématurée de Mlle Fougère à qui il était fiancé. Il avait essayé alors d'entrer à la Chartreuse. Ma femme prévoyait bien qu'un jour ou l'autre il irait en pèlerinage au tombeau de la jeune fille, et redoutait si fort pour lui cette émotion qu'elle s'était installée au Grand-Bornand, afin de le surveiller et de l'arracher au désespoir. Son intervention au cimetière s'est produite quelques secondes trop tard : elle a permis néanmoins au mourant de se réconcilier avec Dieu... »

Enfin, il ajoutait ces détails stupéfiants :

« Je dois vous dire encore, monsieur le juge, que la comtesse de Laury a besoin de beaucoup de ménagements. Après treize ans de mariage, ses vœux et les miens sont comblés, nous attendons un héritier. Les absurdes soupçons dont elle a été l'objet et qui ne pouvaient provenir que de la malignité publique, ont provoqué chez elle une révolte qui m'a fait craindre la folie. Elle était déjà enceinte au moment où vous l'avez interrogée pour la première fois et, dans l'ébranlement de ses nerfs après le drame, elle a pu vous tenir des propos incohérents, dont il ne convient pas de vous servir, et dont elle aura sans doute déploré l'absurdité. J'espère qu'après nos déclarations, il ne demeurera aucune trace de cette triste affaire. »

Tous les termes de cette déposition avaient dû être pesés. J'en admirai presque le ton, l'astuce, l'ironie même. Un gentilhomme du XVIIIe siècle eût écrit de cette encre, et par exemple ce grand seigneur cité par Chamfort ou par Rivarol qui, chaque mois, avait accoutumé de rendre visite à sa femme

dont la réputation était fort légère et qui disait en sortant de la chambre conjugale : « Maintenant, arrive qui plante ! » Quel discrédit jeté avec négligence sur la passion des deux amants ! Quelle façon de la rapetisser en la ramenant aux convenances ! C'était lui, sans nul doute, qui avait exigé la nouvelle comparution de sa femme et cette rétractation des premiers aveux. Cependant, il la couvrait de sa protection flétrissante et ne craignait pas de faire allusion à une grossesse qui pouvait excuser le désarroi. Cette grossesse, j'y découvrais un autre mystère. Pourquoi M. de Laury la prenait-il à son compte? Aimait-il sa femme jusque dans le déshonneur, ou l'intérêt maintenait-il la chaîne de son ménage? La ressemblance que j'avais surprise en regardant la photographie de mon oncle Jean devenait maintenant si vraisemblable que la rencontre du Grand-Bornand s'en trouvait toute modifiée. Et je suspendis un temps mes recherches pour inviter ma mémoire, qui s'y prêta, à me fournir incontinent une image de Mlle Sylvie de Laury, afin de la confronter dans mes souvenirs avec celle du portrait. Je dus me complaire dans cette comparaison, car il me fallut secouer une sorte d'engourdissement où je m'enlizais, pour continuer ma lecture. Cependant, je me promis de revoir la jeune fille, — en évitant, s'il était possible, d'être aperçu par elle, — afin de mieux vérifier encore une ressemblance qui pouvait jeter une telle lumière sur le drame du Grand-Bornand.

J'en arrivai à la dernière pièce du dossier. C'était une lettre de mon père adressée au juge. Malade au moment du décès de son frère, il n'avait pu immédiatement s'associer, au nom de la famille, à l'enquête menée par la justice, mais, à peine rétabli, il entendait reprendre sa place. A ce titre, il s'était rendu au Grand-Bornand et au Reposoir et il avait acquis la certitude qu'aucun doute ne pouvait subsister sur un suicide que l'auteur avait reconnu solennellement dans sa déclaration au prieur de la Chartreuse et dont il s'était repenti. La cause en était d'ailleurs facile à déterminer : après la rupture de ses fiançailles, Jean Rambert avait voulu se retirer du monde et entrer au couvent; apprenant tardivement la mort de sa fiancée, il n'avait pu lui survivre. Et mon père invitait le magistrat à faire le silence sur une affaire qui ne pouvait intéresser qu'une famille en deuil. Le nom de Mme de Laury n'était

même pas prononcé. On eût dit qu'elle était demeurée totalement étrangère au tragique événement et qu'elle n'avait joué aucun rôle dans la vie du mort.

A cette sûreté de décision, à cette netteté des arguments, je reconnaissais la marque de mon père. Sa lettre aurait dû me suffire. Elle tranchait le débat. Du moment qu'il n'avait pas hésité entre le suicide et le crime, l'hésitation ne m'était plus permise. Néanmoins, je n'acceptais pas de gaîté de cœur un dénouement qui contrariait tant d'hypothèses romanesques échafaudées. Je devais désirer qu'il eût raison, ce qui me permettrait en somme de renouer, sans trahir, des relations avec le château de Laury où m'attirait un secret nouveau que, seul, j'avais découvert. Mais ce mystère même était né du drame. Comment admettre que Mme de Laury n'y eût pas joué de rôle, et peut-être le rôle principal? Jean Rambert avait pu se tuer sur la tombe de sa fiancée : vraisemblablement il avait passé la nuit précédente avec sa maîtresse. Partagé entre les deux femmes, il avait fallu qu'il se déprît de l'une pour rejoindre l'autre hors du monde. Le problème psychologique devenait insoluble à seize ans de distance, et je ne pouvais espérer de le résoudre. A quoi bon d'ailleurs?

A quoi bon? Mais il s'imposait à mon esprit. N'étais-je pas exposé à rencontrer presque chaque jour, sur le bateau, à l'église, dans les chemins, en ville même, nos voisines, les dames de Laury, car je ne fuirais plus devant elles comme si j'étais, moi, un malfaiteur? S'il y avait un coupable, il m'appartenait, comme chef de maison, de lui rappeler le passé et de le chasser du pays, en lui donnant clairement à comprendre que le meurtrier n'a pas accoutumé de se venir loger à côté de la famille de sa victime. Si j'écartais la version du crime, ne devais-je pas au contraire me rapprocher de cette petite Sylvie qui m'attirait et à qui m'attachaient des liens inconnus de tous? Je songeais déjà à m'enquérir de la date exacte de sa naissance, mais n'était-ce pas attacher une importance disproportionnée à un rapprochement de traits où mon imagination pouvait avoir sa part? Enfin je ne savais pas encore, — je l'ai su depuis, — que les culpabilités ne sont pas toujours où nous les cherchons et qu'elles peuvent être plus graves dans le domaine du cœur ou du cerveau que dans le domaine des faits, et peut-être engagent-elles alors

d'autant plus la responsabilité qu'elles échappent à toute sanction.

Incertain, j'abandonnai le greffe du tribunal correctionnel et selon ma promesse je rejoignis M. Mollin pour lui rendre compte de mon incertitude et surtout de l'embarras où me précipitait la lettre de mon père. A peine me laissa-t-il le loisir de m'expliquer, et, avec une passion que je n'attendais point d'un homme aussi méthodique et timoré, il brouilla toutes mes réflexions pour leur substituer les siennes :

— L'instruction, m'affirma-t-il avec l'autorité d'un homme de loi, a été truquée. Vous en avez la preuve avec la disparition d'un document capital, la première déposition de Mme de Laury qui était entrée dans la voie des aveux.

— Mais elle n'avouait que son amour coupable.

— Qu'en savons-nous? Elle racontait la scène de la mort. De quelle manière, et ne se trahissait-elle pas? L'affaire, dès lors, se simplifie, puisqu'elle a été arrangée. L'assassin et la victime se sont mis d'accord pour égarer la justice.

— La victime?

— Évidemment. Votre oncle a exigé du curé du Grand-Bornand et du prieur de la Chartreuse un brevet d'innocence pour sa maîtresse : il a mis à ce prix sa confession. Contre le pardon de Dieu, il a réclamé le pardon des hommes. Pour des prêtres, le souci d'une âme à sauver, et de deux peut-être, prime tout autre.

— Et mon père ?

— Il ne pouvait passer outre aux dernières volontés de son frère. Son voyage au Reposoir l'en a convaincu. Il a estimé à son retour qu'il fallait obéir au mort et provoquer l'oubli.

— Mais M. de Laury ?

— M. de Laury connaissait la liaison de sa femme. Elle durait depuis fort longtemps. Elle était la fable de la ville. Mais comme il était tout dépenaillé et ne portait que son titre lorsqu'il l'avait épousée, tandis qu'elle-même représentait un riche magot, il n'éprouvait aucune envie de retomber dans le dénuement au beau milieu de sa carrière conjugale.

— Il fait allusion à la grossesse de sa femme.

— Oui. En toute hâte il était revenu d'Italie à la nouvelle de son arrestation probable, et pour assurer l'avenir il est bien capable de lui avoir fait un enfant. Elle lui aura cédé par

terreur. Une femme qui a du sang sur elle est une proie facile.

Je craignais que le perspicace greffier eût surpris, lui aussi, la ressemblance qui me poursuivait, mais peut-être n'avait-il pas rencontré ces dames. Sans retard je m'en assurai :

— Vous savez qu'elles sont ici.

— Je sais. J'ai vu. La coquine n'a pas trop vieilli. Elle a gardé son air impertinent. Les meurtriers sont attirés fatalement, tôt ou tard, vers le lieu de leur forfait. Celle-ci n'est-elle pas certaine de l'impunité ? La prescription est acquise après dix ans. Et ne voyons-nous pas tous les jours, dans la ville, le bonheur se pavaner sur le crime comme un paon sur le fumier ? Le bagne fraternel sert d'enseigne au maire. Et l'adjoint, fils d'un failli, habite le Château des Veuves, ainsi nommé parce qu'il fut acquis on ne sait comment sur la déconfiture de malheureuses femmes saisies et saignées à la suite de la banqueroute.

Le petit homme redressé prenait plaisir à dévoiler ses batteries. Il s'était tu dans son office, mais il avait amassé des matériaux. Chacun trompe comme il peut la monotonie et l'ennui de la vie de province : celui-ci avec un amour où il se jette éperdument, cet autre avec une collection de timbres, celui-là en thésaurisant. Lui se révélait amateur de démolitions : il assemblait des fiches et constatait avec une certaine ivresse l'ironie du sort. Son teint fané s'éclaircissait, il dégageait ses bras si longtemps ligotés par l'administration, il avait découvert sa voie ; il serait le greffier des tares.

Ayant ainsi pronostiqué sa vocation, je repris le bateau pour rentrer aux Coudriers. Hors de son influence, mes doutes accouraient comme des revenants. L'enquête, en somme, aboutissait à la version du suicide. Le témoignage du curé du Grand-Bornand suffisait à l'établir. Fallait-il croire mon père ou admettre cette générosité du mourant qui organise toute une mise en scène pour sauver sa maîtresse et contraint le prieur de la Chartreuse à lui servir de complice ? Un pareil trait n'était-il pas dans le caractère de mon oncle Jean ? L'homme qui, en pleine bataille, garde assez de sang-froid pour tirer un lièvre, qui, blessé à mort, ordonne de le transporter au Reposoir en passant la montagne, était bien capable de pousser le pardon jusqu'à l'héroïsme.

De plus en plus je m'attachais à ce fantôme charmant et brûlais de le venger à l'occasion. Mais, à peine débarqué, je rencontrai sur le chemin Mlle Sylvie qui s'en allait au village. Pourquoi m'en étonner? Des Coudriers au château de Laury la distance ne dépasse guère une grande lieue. Yvoire n'est pas si éloigné qu'une jeune fille s'en puisse rebuter, et à la campagne les jeunes filles sortaient alors sans être accompagnées. Je la saluai en la croisant. Pourquoi ce trouble qui m'empêcha de la regarder, quand mon devoir était d'inspecter son visage comme une pièce du dossier criminel? Cependant, au lieu de pousser la claire-voie, je revins en arrière afin de la rencontrer une fois encore. Mon calcul réussit. Elle rougit en me reconnaissant : au lieu d'observer une ressemblance, je ne vis que sa rougeur et je n'osai pas l'aborder.

Le soir même, j'avertis ma mère et tante Dine que je désirais de monter à la Chartreuse du Reposoir. Elles ne me détournèrent pas de mon projet.

— Tu t'agenouilleras sur sa tombe, me recommanda ma mère.

Et tante Dine, me prenant à part, me souffla dans l'oreille :

— Tu démasqueras la coquine.

HENRY BORDEAUX.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA NOUVELLE TURQUIE[1]

I

DU SULTANAT A LA RÉPUBLIQUE

Lorsqu'aux premiers jours de mai 1923, je débarquai à Constantinople, le premier Turc que j'allai voir me dit : « Si vous voulez savoir où en est la Turquie, inutile de vous arrêter ici : vous y perdrez votre temps et votre peine. Que penseriez-vous d'un étranger qui, voulant étudier la politique de la France, établirait son observatoire à Carcassonne ? Constantinople n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de vilayet. Si l'on s'occupe encore de nous, c'est pour nous surveiller ; l'ancienne capitale est suspecte à la nouvelle. La présence des troupes alliées, des missions diplomatiques et des gens d'affaires achève de nous compromettre. Comme on se défie de nous, nous nous défions de tout le monde. Personne ici ne vous dira ce qu'il pense. Croyez-moi : ne débouclez pas vos malles, et partez au plus tôt pour Angora. »

Il y avait dans ces propos beaucoup d'amertume et un peu d'exagération. J'avais résolu d'attendre, pour passer en Asie, que la paix fût signée et la nouvelle assemblée élue. Les pourparlers de Lausanne traînèrent en longueur, les opérations électorales aussi : le Gouvernement d'Angora ne se souciait pas de réunir la Chambre avant la conclusion du traité. Dix semaines d'attente à Constantinople ne m'ont point semblé longues, et moins encore inutiles.

Quelle situation extraordinaire ! Cette ville, que tous les

(1) *Copyright by* Maurice Pernot, 1924.

grands conquérants, tous les grands politiques avaient tenue pour la capitale du monde, dédaignée, abandonnée par ses légitimes possesseurs! Seize siècles d'histoire, souvent glorieuse, avaient pesé moins lourd dans la balance des Anatoliens que trois années de servitude : l'occupation alliée avait ruiné, peut-être pour longtemps, la fortune millénaire de Constantinople. Lentement les ministères et les services publics se vidaient de leur personnel et de leurs archives. La Sublime-Porte n'abritait plus que les bureaux d'un fonctionnaire mélancolique, qui, chargé de représenter le Gouvernement d'Angora auprès des missions étrangères, transmettait avec une égale indifférence, ici les exigences de l'un, là-bas les protestations des autres. Dans cette grande place de transit, presque plus d'activité commerciale : des mesures imprudentes ou malveillantes avaient fait fuir vers Athènes, vers Salonique, ou plus loin encore, commissionnaires et gros courtiers. Rien qu'en interdisant l'envoi à Constantinople des tapis de Turquie d'Asie, le ministre de l'Économie nationale avait privé l'ancienne capitale d'un revenu annuel d'un million de livres, et enrichi d'autant les grands entrepôts hellènes. Commerçants arméniens et grecs, par milliers, avaient fermé boutique, emportant ce qu'ils pouvaient de leurs biens. Des cent cinquante mille Russes qui encombraient, il y a deux ans, la ville et ses faubourgs, à peine s'il en restait quelques milliers, qui n'attendaient, pour partir à leur tour, que d'avoir réuni le petit pécule exigé des émigrants par les consulats étrangers : l'arrivée prochaine des « Kémalistes, » alliés de Moscou, faisait trembler tous ces pauvres gens.

Fonctionnaires sans emploi, ouvriers sans travail s'obstinaient à demeurer dans cette ville qui ne pouvait plus les nourrir, plutôt que de passer en Asie-Mineure, où ne manquaient ni les places, ni l'embauche : beaucoup par routine, un peu aussi par crainte de l'inconnu. Des entrepreneurs chargés de recruter de la main-d'œuvre pour les constructions d'Angora, après avoir vainement fait appel aux Turcs, finissaient par s'adresser à l'archevêque grec-catholique de Constantinople, qui décida à partir, grâce à la promesse d'un haut salaire, quelques centaines de ses administrés. Et, dans le même temps, on contraignait d'autres Grecs à quitter l'Anatolie ! La misère des fonctionnaires destitués était résignée et

silencieuse ; celle des chômeurs se faisait parfois tumultueuse et menaçante : on prévoyait des troubles, on craignait des émeutes. Mais que ne craignait-on pas ?

Chaque jour, les nouvelles de Lausanne, transmises confusément par les correspondants de journaux turcs et souvent déformées à dessein par les agioteurs de Galata, venaient jeter l'émoi dans l'un ou l'autre camp. A la fin de mai, lorsque les Grecs, ayant repris leur liberté d'action, commencèrent à rassembler des troupes sur la frontière de Thrace, l'émoi dégénéra en panique. Le 26, on annonçait que les délégués hellènes s'étaient retirés de la conférence et que l'armée grecque avait passé la Maritza. Dans l'après-midi du même jour, le bruit courait à la Bourse que M. Poincaré avait donné sa démission, et l'on vendit du franc français à tour de bras. Le jeudi 27, en remontant de Galata à Péra, ma voiture fut arrêtée par un rassemblement. Une foule anxieuse se pressait autour d'un régiment de nos tirailleurs, qui avaient formé les faisceaux des deux côtés de la rue. Les troupes alliées évacuaient-elles Constantinople ? Les envoyait-on surveiller la ligne de Tchataldja ? Nos soldats revenaient simplement d'une marche et faisaient la dernière halte avant de regagner leur caserne de Stamboul. Les voitures du train régimentaire et du train de combat étaient vides ; mais la foule n'y regardait pas de si près.

Si la population musulmane attendait avec une impatience fiévreuse le jour où les contingents alliés quitteraient enfin Constantinople, les chrétiens voyaient approcher ce jour avec terreur, et les Européens eux-mêmes ne l'envisageaient pas sans appréhension. En fait, depuis l'armistice de Moudania, le rôle des troupes alliées d'occupation était devenu de plus en plus passif. Le contrôle des effectifs turcs, celui des munitions n'étaient plus exercés que pour la forme et ne s'accompagnaient d'aucune sanction. A partir du moment où Réfet Pacha avait obtenu la permission de traverser Constantinople avec son armée (novembre 1922), la garnison de l'ancienne capitale n'avait cessé de se renforcer. Les bateaux qui faisaient la navette entre Panderma et Stamboul ne ramenaient pas en Europe que des démobilisés. A côté des troupes régulières, en uniforme, il n'avait pas été difficile à l'État-major turc d'introduire et de maintenir dans la place un certain nombre de soldats, qui pouvaient être armés et encadrés en quelques

heures. Cette organisation clandestine était connue des autorités alliées, qui ne la jugeaient point très redoutable; mais, dans les milieux de Péra, on en exagérait démesurément l'importance, et l'on vivait dans la crainte perpétuelle d'un coup de force qui, heureusement, ne devait pas se produire.

La plupart des journaux de Stamboul s'étaient ralliés au Gouvernement national, soit par conviction, soit par opportunisme. Pour commenter les nouvelles venues de Lausanne, ils attendaient de connaître l'impression qu'elles avaient produite à Angora. Quiconque revenait d'Asie était aussitôt entouré, pressé de questions, comme s'il arrivait du camp ennemi, après avoir passé par on ne sait quels dangers. Dans les cercles, dans les salons, on annonçait, comme une nouvelle d'importance, que X... bey avait quitté le fez pour arborer le kalpak d'astrakan, coiffure traditionnelle des Anatoliens, remise en honneur par Moustapha Kemal et ses partisans. Et ceux qui glosaient le plus malignement sur telle conversion trop rapide, ne se faisaient pas toujours faute d'adresser eux-mêmes à Angora, comme on en adressait jadis au Palais, quelques-uns de ces rapports secrets (*djournal*) pour lesquels le bourgeois de Constantinople, chrétien ou musulman, eut de tout temps un goût si prononcé.

Cependant, à l'entrée du Bosphore, dans la majestueuse solitude du palais de Dolma-Bagtché, entouré de gardes indifférents et d'espions respectueux, le dernier des Osmanlis, l'héritier du sultan fugitif et déchu, le prince Abdul-Medjid, élu par l'Assemblée d'Angora calife de tous les Musulmans, occupait à lire, à peindre ou à jouer de la musique, les loisirs forcés d'une pompeuse sinécure.

L'ABOLITION DU SULTANAT, LE CALIFAT ÉLECTIF

Le dernier jour du Baïran, je passais devant la Yéni Validé Djami au moment où le Calife, après avoir fait ses dévotions, sortait de la mosquée. Des fantassins et des matelots, habillés de neuf et bien équipés, faisaient la haie sur son passage; un escadron de cavaliers rouges, admirablement montés, précédait sa voiture; suivaient les équipages des dignitaires de la cour; un escadron de cavaliers bleus fermait le cortège. Une foule respectueuse se pressait aux abords de la mosquée, sans applau-

dissements, sans cris, — ce n'est pas l'usage en Orient; — mais j'entendais des hommes, des femmes du peuple, des soldats murmurer : « Que le Sultan est beau ! que Dieu le protège ! longue vie à notre Padischah ! »

Tous ces gens ignoraient-ils donc qu'il n'y avait plus de sultan en Turquie ? ou bien l'habitude de voir réunies dans une même personne les deux dignités de sultan et de calife était-elle si fortement ancrée dans leurs esprits, qu'ils étaient incapables de séparer l'une de l'autre ? Chaque vendredi, on voyait se dérouler dans quelque quartier de Stamboul, en présence d'un peuple nombreux et recueilli, la solennelle procession. Cette pompe religieuse, cet appareil militaire, voilà, avec le titre de Majesté, tout ce que la Grande Assemblée nationale avait laissé au chef suprême de l'Islam, au calife des Musulmans.

La question de savoir s'il convenait, ou non, de maintenir sur le trône, dans sa double qualité de sultan et de calife, Mehmed Vahid-Eddine VI, avait été soulevée à Angora dès le mois de décembre 1921. Alors Moustapha Kemal était intervenu, pour demander à l'Assemblée que l'examen de ce problème délicat fût différé jusqu'à la conclusion de la paix (1). Les événements l'amenèrent à changer d'avis. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis la débâcle des Grecs et l'entrée victorieuse des Turcs à Smyrne, que le Ghazi proposait lui-même à l'Assemblée de voter en même temps la déchéance de Mehmed VI, la suppression du sultanat et le rétablissement du califat électif.

Le discours du 1er novembre 1922, le plus long que Moustapha Kemal eût encore prononcé, est un exposé historique et théologique de la question du Califat, depuis la mort du Prophète jusqu'à la révolution nationale : exposé tendancieux, assurent quelques spécialistes. Il s'agissait de prouver, d'une part, que le pouvoir souverain, au temporel comme au spirituel, appartient au peuple qui, au lieu d'en investir un seul homme, peut aussi le déléguer à une assemblée formée de ses représentants élus ; d'autre part, qu'en élisant le calife, l'Assemblée nationale ne ferait que revenir à la tradition la plus ancienne et la plus vénérable de l'Islam. Les hodjas estimèrent,

(1) Séance secrète du 14 décembre 1921 : motion de Bessim Bey, député de Castamouni.

semble-t-il, que Moustapha Kemal, bon militaire et habile politique, était un historien contestable et un médiocre théologien ; l'un d'eux, Nousret Effendi, demanda que la question, avant d'être soumise à l'Assemblée, fût confiée à l'examen d'une commission d'experts. Cette motion fut rejetée et, le 2 novembre, l'Assemblée d'Angora adopta à l'unanimité une résolution dont voici les termes essentiels :

« Le peuple de Turquie a décidé de ne reconnaître aucune force, aucun organisme qui n'émane de sa propre volonté, laquelle se manifeste en la personne de la Grande Assemblée nationale, unique représentant de ses droits souverains. Il ne reconnaît donc aucune forme de gouvernement, autre que celui de l'Assemblée, tel que le définit le Pacte national. Le peuple de Turquie estime qu'à partir du 16 mars 1336 la forme du Gouvernement de Constantinople, concentré en une seule personne, a cessé d'exister et n'appartient plus qu'à l'histoire.

« Le Califat est un attribut de la dynastie d'Osman, et il appartient à la Grande Assemblée nationale de choisir dans cette dynastie la personne la plus digne, au point de vue intellectuel et moral.

« L'État turc est le soutien du Califat. »

Le Gouvernement d'Angora, prévoyant la réaction qu'une telle décision provoquerait à Constantinople, avait chargé Réfet Pacha, commandant de l'armée de Thrace, et quelques autres émissaires d'y préparer l'opinion. Ce n'était pas chose facile : car si la personne du sultan était généralement impopulaire, l'attachement à la dynastie et à l'institution monarchique n'en demeurait pas moins profond. Les Turcs de Constantinople s'attendaient à ce que Moustapha Kemal fît proclamer, par les voies régulières, la déchéance de Mehmed VI ; ils n'avaient prévu ni l'abolition du sultanat, ni la séparation des pouvoirs. Enfin les gens raisonnables redoutaient pour le pays la brusque introduction d'un régime aussi peu conforme aux traditions du peuple turc, à son tempérament, à ses aptitudes politiques. « Nous ne sommes pas mûrs pour une telle réforme, observait le *Vakit*. Notre peuple n'a pas conscience de la souveraineté qu'on lui confère. Qu'on l'instruise d'abord, qu'on lui apprenne à exprimer une idée politique, à voter, à choisir ses représentants. » L'*Ileri* déclarait à son tour : « Le peuple turc n'est pas encore en état de se gouverner lui-même : il est

ignorant, et l'ignorant ne peut profiter des avantages que lui confère la loi. Il est condamné à rester la proie du tyran, du gendarme et du percepteur. Il faut donc d'abord instruire le peuple, et c'est une œuvre d'au moins trente ans. »

Aux critiques des journaux de Constantinople, Angora répondait sommairement par la plume énergique de Yonous Nadi Bey, directeur de l'officieux *Yeni Gune*. « Nous avons appris, écrivait Yonous Nadi, qu'à Constantinople certains se permettent de discuter la résolution de la Grande Assemblée. Ces lâches, qui ne forment dans la nation qu'une petite minorité, n'ont pas le droit d'émettre un avis sur les décisions d'Angora. Que faisaient-ils, quand des flots de sang coulaient pour la délivrance du pays? Que le Sérail et tout ce qui l'entoure, que ceux qui pendant des siècles ont sucé le sang de la nation ne viennent pas se mêler de nos affaires... Constantinople, en ce moment, ne devrait même pas avoir l'audace d'ouvrir la bouche; car c'est elle la plus coupable. Oui, c'est elle qui a toujours été le foyer de l'intrigue et de la corruption. Il y a du bon dans cette ville, cela est certain; mais il y a aussi beaucoup de mauvais. Il faut qu'on sache bien à Constantinople que ceux qui se permettraient de formuler quelque critique contre les actes du Gouvernement d'Angora seront inculpés de haute trahison et immédiatement exécutés. »

Cependant les musulmans des Indes et de l'Égypte faisaient parvenir à Angora des protestations contre la décision du 2 novembre : ils observaient qu'en destituant le Calife, l'Assemblée nationale de Turquie s'était arrogé un droit qui n'appartenait qu'à l'autorité religieuse. En Anatolie même, une partie du clergé professait plus ou moins ouvertement la même opinion : si Mehmed VI ne jouit plus de la liberté nécessaire à l'exercice de sa fonction, disaient les hodjas, s'il est prisonnier des puissances étrangères, le devoir des Croyants est de s'armer pour délivrer le Calife et le rétablir dans son indépendance. Le souverain déchu tira lui-même d'embarras le Gouvernement national : soit qu'il craignît pour sa vie, soit qu'il cédât aux instances de conseillers intéressés, Mehmed VI quitta le Palais pour se réfugier sur un bâtiment anglais, qui le transporta à Malte. Sa fuite mettait fin à toutes les controverses théologiques. En abandonnant spontanément le siège de sa souveraineté spirituelle et en demandant asile aux infidèles, le

Calife se condamnait lui-même et légitimait après coup la décision de l'Assemblée. Sa captivité devenant volontaire, l'obligation de le délivrer ne s'imposait plus à la nation turque. Le soir même du jour où Mehmed Vahid Eddine avait pris la fuite, un *fetva*, rendu dans les règles, proclamait sa destitution comme Calife des Musulmans et ordonnait l'élection immédiate de son successeur. Le prince Abdul-Medjid, ex-héritier présomptif du trône, fut désigné par le vote presque unanime de l'Assemblée.

***

La fuite du sultan déchu n'eut pas seulement pour résultat de clore à l'avantage d'Angora une controverse périlleuse : elle contribua encore à faire accepter plus aisément par la population de Constantinople le nouveau régime politique qu'Angora lui imposait. En abandonnant son peuple, le souverain avait gravement compromis, avec son propre prestige, celui de l'institution monarchique en Turquie. Ceux qui néanmoins demeuraient fidèles à la dynastie trouvaient un motif de consolation et d'espérance dans le choix que l'Assemblée avait fait de l'héritier du trône pour exercer la fonction califale. On se demandait bien avec une certaine inquiétude quelle pourrait être l'autorité d'un calife privé de tout pouvoir politique. Mais on comptait sur le temps, sur l'intelligence et l'ambition d'Abdul-Medjid pour rétablir la situation. De deux choses l'une, disaient les partisans du prince : ou le calife ne sera rien, ou il redeviendra sultan.

Cependant, avec beaucoup d'habileté, les journaux inspirés par Angora faisaient ressortir les avantages que la séparation des pouvoirs ne manquerait pas d'assurer à la nation turque. « Les puissances étrangères, écrivait le *Vakit*, ne pouvaient voir d'un bon œil leurs sujets musulmans entretenir des relations avec un monarque, dont la fonction est surtout politique. Le maintien de l'union des pouvoirs, à l'heure où le monde musulman se réveille, eût été une source de difficultés. La séparation nous promet d'heureuses conséquences. Désormais aucune puissance étrangère ne s'opposera à ce que ses sujets musulmans entretiennent des rapports réguliers avec le Calife, et même revêtent à son égard la qualité de protégés. » L'*Ileri* s'efforçait de montrer l'importance du rôle dévolu au nouveau

Calife : « Il devra se mettre en rapport avec tous les pays musulmans et fortifier les liens qui les unissent. Il recevra des missions de ces pays, y enverra les siennes, pour s'enquérir de leur état, leur prodiguer des conseils et des enseignements. Fonction importante, pour laquelle un budget spécial est nécessaire. Les Turcs seront toujours disposés à le fournir et ne reculeront devant aucun sacrifice pour relever aux yeux du monde le prestige de leur chef religieux. »

Il ne m'a point paru que jusqu'à présent les Turcs se soient souciés de tenir cette généreuse promesse. Privé des biens de la liste civile, qui ont été confisqués, le Calife a pour toutes ressources une pension annuelle de 28 000 livres turques. Sur ce maigre revenu, il doit entretenir une cour nombreuse et faire vivre décemment les membres de l'ancienne famille impériale, sans compter d'innombrables sultanes, veuves des monarques défunts. A tout ce monde, selon l'usage, Abdul-Medjid fait porter matin et soir quelques plats de sa cuisine; de plus, comme par le passé, tous les mendiants qui se présentent à une certaine porte du Palais reçoivent de quoi manger. Mais le Calife ne nourrit plus les soldats de sa garde, qui ont été pris en subsistance par le ministère de la Guerre et supportent d'assez mauvaise grâce ce changement de régime. A l'exception de quelques appartements, meublés avec une somptuosité très orientale, le palais de Dolma Bagtché offre aux yeux du visiteur les apparences de la médiocrité et de l'abandon ; l'hiver dernier, par raison d'économie, on ne l'avait point chauffé.

A parler franchement, j'avoue que je fus un peu scandalisé de la désinvolture avec laquelle des hommes politiques, des journalistes qui, il y a deux ans, m'avaient représenté la monarchie comme indispensable au bon gouvernement de leur pays, me déclaraient aujourd'hui avec la même conviction que « le Palais était responsable de tous les malheurs du peuple turc. » J'avais entendu des prêtres, des théologiens qualifier d'impie et aussi d'impolitique le projet relatif à la séparation des pouvoirs : ces mêmes gens enseignaient maintenant que le peuple avait légitimement délégué à ses élus, c'est-à-dire à l'Assemblée d'Angora, quelques-unes des prérogatives attribuées naguère au Calife, comme celles de rendre la justice, de nommer les magistrats et d'administrer les deniers de la nation.

Fallait-il expliquer cet opportunisme, cette acceptation

docile et même empressée des idées nouvelles et du nouveau régime, par le désir de réparer d'anciennes fautes et de rentrer le plus tôt possible dans les bonnes grâces d'Angora? J'entendais répéter souvent cette phrase caractéristique : « Constantinople a beaucoup à se faire pardonner. » Était-ce pour obtenir plus tôt leur pardon qu'un certain nombre de fonctionnaires et de notables rivalisaient de zèle nationaliste et multipliaient les protestations de fidélité à Moustapha Kemal et à la Grande Assemblée? J'en avais eu parfois l'impression; les manifestations qui marquèrent à Constantinople la période électorale devaient bientôt m'en donner la preuve.

LES ÉLECTIONS DE 1923

Une première fois, au début de 1923, quelques députés connus pour leur opposition à Moustapha Kemal avaient proposé la dissolution de l'Assemblée nationale. Les partisans du généralissime combattirent cette motion avec une extrême vivacité. « Notre œuvre n'est pas achevée, disaient-ils, il nous reste à mettre sur pied plusieurs réformes importantes; et surtout il nous reste à conclure la paix. » Le projet de dissolution fut repoussé à une grande majorité. Il devait bientôt revenir sur l'eau, mais cette fois par la volonté formelle de Moustapha Kemal et avec l'assentiment de tout son parti. Entre temps, l'opposition avait tenté de s'organiser sur des bases plus larges, en cherchant à s'appuyer à gauche sur les socialistes, à droite sur les réactionnaires et les religieux, qu'on appelait alors les *indépendants*. Même au cas où cette petite coalition eût réussi à se former, le Pacha, avec ses 150 partisans, aurait encore disposé d'une majorité suffisante. Toutefois l'heure lui parut favorable; il eut le sentiment que de nouvelles élections, conduites avec énergie, ne pourraient que renforcer sa situation, et il se décida à renvoyer la Chambre.

On était aux derniers jours de mars. Ismet Pacha, revenu de Lausanne après l'interruption de la Conférence, devait rendre compte à l'Assemblée de l'état des négociations : Moustapha Kemal le pria d'user de l'occasion pour faire comprendre aux députés que le moment était venu de consulter à nouveau le pays, de manière à ne conclure la paix qu'avec l'assentiment des représentants qu'il aurait élus. De fait, l'Assemblée réunie

en 1919 avait été constituée par des procédés peu réguliers : on y avait accueilli, pour une part, les députés qui siégeaient à Constantinople avant l'occupation; pour les provinces où les élections n'avaient pu avoir lieu, on avait admis, au petit bonheur, les soi-disant représentants des populations intéressées. Le résultat est qu'il se trouvait dans l'Assemblée une cinquantaine de membres, qui n'avaient pas le moindre titre à y siéger. Le discours d'Ismet Pacha fut très habile et la discussion fort courte : le 1er avril, l'Assemblée d'Angora approuvait à l'unanimité le décret de dissolution. Les mauvaises langues prétendirent que, pour vaincre certaines résistances, on dut promettre aux députés que l'indemnité parlementaire continuerait de leur être versée jusqu'à la fin de la session régulière. Cette mesure aurait procuré pendant quelques mois aux nombreux députés réélus l'avantage d'un double traitement.

Deux jours après ce vote, le 3 avril, l'Assemblée approuvait la nouvelle loi électorale. Elle attribue un député à chaque groupe de 20 000 habitants du sexe masculin; auparavant, la proportion était d'un député pour 50 000. Le territoire national étant sensiblement réduit, le nombre des représentants ne se trouvait diminué que de fort peu. L'âge requis pour l'exercice du droit de vote était abaissé de vingt et un à dix-huit ans, les conditions de cens étaient supprimées. Pour être éligibles, les fonctionnaires devaient préalablement donner leur démission; les officiers de l'armée ne pouvaient poser leur candidature qu'en dehors du district où ils exerçaient leur commandement. Quelques députés proposèrent l'exclusion des candidats qui n'auraient pas cinq ans de résidence dans la circonscription où ils se présentaient. Cette condition fut rejetée : elle eût rendu impossible l'élection de Moustapha Kemal, qui est né à Salonique, c'est-à-dire en dehors des frontières actuelles de la Turquie, et dont les déplacements, depuis la guerre, ont été continuels.

Par ailleurs, la loi du 3 avril maintenait le système du vote à deux degrés. Or les électeurs du second degré, qui choisissent les députés, sont eux-mêmes proposés par les comités locaux, c'est-à-dire, presque toujours, par le Gouvernement. Ils ne font aucune profession de foi, ne prennent aucun engagement vis à vis de la masse des électeurs du premier degré. Entre ceux-ci et les élus, il y a donc un intervalle, une barrière : les députés

ne sont pour ainsi dire pas responsables envers leurs électeurs : ils ne sont point, à proprement parler, les élus de la nation. Une partie de la presse turque a dénoncé cet inconvénient et réclamé pour le peuple un droit de suffrage plus effectif. Le Gouvernement a répondu aux critiques, en observant que le peuple turc n'avait pas encore une éducation politique suffisante pour choisir directement ses représentants.

Après avoir voté la réforme électorale, les députés décidèrent que l'ancienne Assemblée continuerait de siéger jusqu'à ce que la nouvelle fût réunie ; ils s'interdirent à eux-mêmes et au Gouvernement d'exercer toute pression sur les électeurs. Une motion, tendant à accorder aux femmes les droits de suffrage et d'éligibilité, ne fut pas prise en considération. Enfin, par décret du même jour (3 avril), la campagne électorale fut déclarée ouverte.

Campagne, si l'on veut ; mais campagne sans bataille. Entre quels adversaires la bataille électorale eût-elle pu s'engager ? Il y avait bien à l'Assemblée deux partis plus ou moins antagonistes. Comme aucun des deux n'avait voulu renoncer au titre glorieux « Défense des Droits de l'Anatolie et de la Roumélie, » on les distinguait par les simples mots de *Premier Groupe* et de *Second Groupe*. Le premier, dont Moustapha Kemal était président, comptait environ 150 membres ; le second en réunissait une centaine. Le parti *Union et Progrès* ayant été officiellement dissous après l'armistice de Moudros, les trente ou trente-cinq députés unionistes s'étaient répartis entre les deux groupes de la *Défense*. Le parti *socialiste ouvrier* n'avait qu'un ou deux représentants ; quant au parti *communiste*, ses membres les plus actifs avaient été arrêtés et jetés en prison.

Dès le 8 avril, le *Premier Groupe* publia son programme : consécration de la souveraineté nationale dans la forme établie par le statut organique ; suppression du sultanat, maintien du califat électif ; innombrables réformes dans tous les domaines : voilà le résumé de ce document. Après quoi, on adjura l'opposition de se déclarer, de « jeter le masque » en publiant, elle aussi, sa profession de foi. On avait beau jeu à défier ainsi l'adversaire ; on n'oubliait, ou l'on ne feignait d'oublier qu'une chose : c'est qu'entre le 3 et le 8 avril, sur l'initiative d'un député du *Premier Groupe*, l'Assemblée avait voté la résolution suivante : « Est considéré comme traître à la patrie quiconque

se livre à des intrigues, ou exprime par la parole, par la plume ou par des actes séditieux, une opposition ou une critique, soit contre la légitimité de l'Assemblée, soit contre la résolution du 2 novembre 1922 décrétant l'abolition du sultanat et la concentration des droits de souveraineté en la personne de la Grande Assemblée nationale, véritable incarnation du peuple de Turquie. » Ainsi la lutte électorale s'engageait entre deux partis, dont l'un avait le droit de parler, et l'autre celui de se taire.

Pour quelque trois cents sièges, il n'y eut pas moins de 8000 candidats. Sur cette copieuse liste, Moustapha Kemal n'eut guère que la peine de choisir ceux qui lui convenaient le mieux. Mais il opéra ce choix avec une habileté consommée. Il ne se contenta point d'assurer la réélection des députés dont il avait éprouvé le dévouement et la fidélité à sa cause ; il voulut encore soutenir certaines candidatures, qu'il présumait lui être hostiles, mais dont il savait ne pouvoir empêcher le succès. Avant tout, il fallait donner l'impression que le peuple était partout d'accord avec le Gouvernement. Peut-être le Pacha fut-il moins heureux en désignant comme candidats officiels, dans des coins perdus de l'Asie, de jeunes intellectuels de Constantinople, qui ne savaient pas toujours exactement où était située leur circonscription. Mais il s'inspirait en cela d'un dessein formel : introduire dans la nouvelle Assemblée le plus grand nombre d'hommes instruits et compétents ; d'autre part, il sentait le besoin de se constituer, dans l'ancienne capitale, une clientèle de gens capables et actifs. Les électeurs d'Aïntab, de Karpouth, de Marache et d'autres lieux manifestèrent d'abord quelque mauvaise humeur à l'égard de ces candidats qui étaient pour eux plus que des inconnus, des étrangers ; mais ils finirent par ratifier les choix du Gouvernement.

Les opérations électorales n'eurent pas lieu partout en même temps : les comités chargés de les préparer indiquaient eux-mêmes, pour chaque circonscription, le moment propice à Angora, qui fixait la date du scrutin. Ainsi les amis de Moustapha Kemal et les agents du Gouvernement purent, en se déplaçant suivant des itinéraires bien réglés, « faire » les élections dans tout le pays. Le Pacha n'intervint personnellement qu'en deux endroits : à Trébizonde, où l'opposition avait pris un caractère assez menaçant, et à Constantinople, dont il craignait

l'hostilité. Aux électeurs de ces deux villes, il adressa d'habiles et flatteuses proclamations ; celle qui était destinée à l'ancienne capitale évoquait les souvenirs les plus humiliants d'une occupation dont la fin, grâce à l'héroïsme du peuple turc, était désormais prochaine, et se terminait par ces mots : « Habitants de notre belle et courageuse Constantinople ! par votre vote, vous attesterez votre foi : l'étranger a les yeux fixés sur vous. »

Chaque jour, on apprenait un nouveau succès des candidats de la *Défense*. La presse de Constantinople annonçait, sans commentaire, ces résultats attendus. Seul, le *Tanine* se permit quelques critiques : « Les dépêches, observait-il aux derniers jours de juin, nous apprennent que tous les députés élus jusqu'à ce jour sont les candidats du parti de la *Défense*, et l'on peut prévoir qu'il en sera ainsi jusqu'au bout. Une question se pose tout naturellement : n'y a-t-il donc pas, dans tout le pays, un seul opposant ? et s'il y en a, comment se fait-il que l'opposition n'ait pas fait élire un seul député ? En creusant ce problème, on arrive nécessairement à la conclusion que le groupe de la *Défense* a dû abuser de ses moyens, ou que son activité électorale a dû revêtir une forme bien singulière. Les dirigeants du groupe de la *Défense*, qui jouissent à juste titre de grandes sympathies dans le pays, ne doivent pas oublier que, plus ils feront preuve de libéralisme et de tolérance, plus ces sympathies seront fortes et durables. Chercher à étouffer toutes les voix de l'opposition n'est peut-être pas, en politique, la méthode la meilleure et la plus sûre. »

Mais la voix du *Tanine* ne trouva pas d'écho. Constantinople était toute occupée aux cérémonies qu'avaient imaginées des commissaires ingénieux et psychologues, pour rehausser l'éclat des opérations électorales et en pallier la scandaleuse vanité. Les rues de Péra, puis celles de Stamboul virent passer en longue procession les chars qui transportaient aux sièges des municipalités les urnes parées de fleurs et de rubans. Les magistrats municipaux venaient solennellement en prendre consigne. Un iman, choisi parmi les plus vénérables, invoquait la bénédiction du Très-Haut et accompagnait sa prière d'un discours politique. A l'iman succédait, dans certains quartiers, un pope grec ou un prêtre arménien, les chrétiens de Constantinople ayant décidé de prendre part au vote. On acclamait Moustapha Kemal, dont l'image était partout exposée ; des fanfares, des

chœurs exécutaient l'hymne nationaliste, dont la mélodie grave et triste formait, pour des oreilles occidentales, un étrange contraste avec les explosions de la joie populaire.

Le vendredi 22 juin, un dernier cortège, plus somptueux que tous les autres, s'achemina vers Galata-Seraï, où les urnes devaient être rassemblées pour le dépouillement du scrutin. Un peloton d'agents de police ouvrait la marche. Les chars suivaient, encadrés par des représentants de chaque commune, hommes, femmes, enfants en habits de fête. L'urne d'Aladja reposait sur une barque fleurie et enrubannée, que tiraient six chevaux noirs. Huit vigoureux *hamals* portaient sur leurs épaules celles de Tchechmé. Le camion automobile sur lequel on avait chargé l'urne de Coulé-Dibi avait été transformé en un jardin de verdure et de fleurs, qu'un grand palmier couronnait. Une petite mariée musulmane, juchée sur un chameau qu'habillaient tout entier de superbes tapis d'Orient, soutenait de ses deux mains l'urne de Kassim Pacha. Celle des Eaux-Douces d'Asie était arrimée sur une charrue, qu'escortaient douze gardes champêtres. Des Lazes de la mer Noire, des paysans de Thrace, des Anatoliens, des Kurdes, des Janissaires mêlaient les vives couleurs et les formes pittoresques de leurs costumes traditionnels. La foule applaudit au passage d'une voiture où avaient pris place côte à côte un hodja enturbanné et un prélat arménien. Si l'on avait épargné au peuple de Constantinople les émotions de la lutte électorale, en revanche, on lui prodiguait les réjouissances qu'il préfère : cortèges, fanfares, danses et chants populaires à travers des rues pavoisées et illuminées. Dans l'ancienne capitale, comme presque partout ailleurs, la liste de la *Défense* passa tout entière : les chrétiens eux-mêmes la votèrent, soit par opportunisme, soit... par nécessité.

L'ACCUEIL FAIT A LA PAIX

Tandis que les élections se poursuivaient en Turquie, à Lausanne, les délégués des puissances, de concession en concession, s'acheminaient lentement vers la paix. Si l'on excepte Galata, où la spéculation était toujours en éveil, la ville accueillait les nouvelles avec une complète indifférence. Une première fois, le 10 juillet, le bruit courut que l'accord était fait : un télégramme d'Angora vint aussitôt le démentir ; la

population n'avait pas bougé. Elle ne manifesta pas plus d'émotion huit jours après, lorsque les dépêches officielles annoncèrent que la paix était conclue et qu'il ne restait plus qu'à signer le traité. Dans l'après-midi du 19 juillet, je fis une longue promenade à Stamboul ; j'y retournai dans la soirée ; nul mouvement insolite, ni sur les places publiques, ni aux abords des mosquées ; pas un chant, pas un drapeau. L'événement avait-il été trop longtemps attendu ? ou bien est-ce qu'après douze années de guerre presque ininterrompue, ce peuple ne pouvait plus croire à la paix ? La vérité est que, pour se livrer à la joie, les Turcs de Constantinople attendaient un autre événement : la fin de l'occupation. La conclusion de la paix laissait le petit peuple de Stamboul à peu près indifférent : pour lui, le jour heureux, le jour mémorable devait être celui où il verrait la dernière troupe européenne, le dernier soldat chrétien s'éloigner de la ville sainte trop longtemps profanée.

Si la population restait calme, en revanche les journaux triomphaient bruyamment, célébrant la double victoire, militaire et diplomatique, que la Turquie avait remportée « sur l'Europe. » L'*Ileri* offrait à ses lecteurs une série de vignettes expressives : une jeune fille, portant un rameau d'olivier, bouchait de sa main la gueule menaçante d'un canon, en criant « Assez ! » Une statue de la Liberté éclairant le monde dominait la carte des Détroits ; enfin le *Gœben* étalait sa cuirasse et ses tourelles tout au long de cette légende : « Ils ont été contraints de nous le rendre, avec tout son armement. » Le même journal associait, dans une louange enthousiaste, le succès diplomatique du gouvernement d'Angora et sa victoire électorale : « C'est, expliquaient-ils, dans le triomphe remporté aux élections, que nos gouvernants ont puisé la force nécessaire pour imposer à l'étranger leur volonté. »

Le 23 juillet, on célébra à Constantinople l'anniversaire de la Constitution. Il coïncidait cette année avec le premier jour de la grande fête musulmane : le Courban Baïram. Alors Stamboul s'éveilla de sa torpeur ; les minarets des mosquées s'illuminèrent, les carrefours retentirent du bruit des chansons et des danses. Sur la grande place du Séraskiérat, des pâtres aux costumes pittoresques offraient aux croyants les chèvres brunes et blanches, les béliers aux longues toisons et aux cornes dorées, destinés au sacrifice rituel du lendemain. Le marché

conclu, l'acheteur chargeait la bête sur son dos, en croisant autour de son cou les pattes de devant; et la nuit tombée, on frôlait encore dans les petites rues sombres d'étranges fantômes bossus et velus, coiffés d'une tête de bouc ou de bélier, comme d'un casque de guerrier barbare. Sur le Bosphore, les grands caïques dorés qui ne sortent plus qu'aux jours de Baïram, promenaient le long des rives en fête des troupes de baladins, de chanteurs et de musiciens. Autour de ces théâtres flottants évoluaient des guirlandes de barques fleuries et illuminées. Le soir du 24 juillet, une salve de cent un coups de canon, à peine distincte parmi tout ce vacarme, annonça qu'à Lausanne on venait de signer la paix.

DE CONSTANTINOPLE A ANGORA

Le traité conclu, le Gouvernement d'Angora n'eut plus qu'un souci : réunir au plus tôt l'Assemblée qui devait le ratifier. Les élections n'étaient pas encore terminées; mais le nombre des députés élus permettait d'ouvrir légalement la session. On convoqua la nouvelle Assemblée pour le 11 août. Si l'on songe que les représentants des vilayets orientaux avaient à accomplir un voyage de quinze à vingt jours à cheval ou en voiture pour arriver jusqu'à la capitale, le délai fixé par le Gouvernement apparaîtra comme le plus court qui se pût envisager. Le 28 juillet, je recevais du commissariat de l'Intérieur l'autorisation de me rendre à Angora, non point directement par le chemin de fer d'Anatolie, dont l'usage, pour des raisons d'ordre militaire, était encore réservé aux seuls sujets turcs, mais en passant par Moudania et Brousse, pour rejoindre la voie ferrée à quelques kilomètres d'Eski-Chéhir.

Deux religieux musulmans furent mes seuls compagnons sur le petit bateau turc qui traversait la Marmara. Comme nous approchions de Moudania, l'un d'eux me désigna, d'un geste orgueilleux, une maison haute et étroite, un peu mieux construite que les autres baraques échelonnées sur la rive : c'était la Maison Bleue, celle où fut signé l'armistice. A peine débarqué sur la terre d'Asie, je puis y constater les tristes effets qu'a produits l'exil des chrétiens. Les coteaux qui s'élèvent du golfe de Guemlek jusqu'au plateau de Brousse donnent toujours l'impression d'une merveilleuse fertilité; mais leurs vignobles,

leurs olivettes, leurs vergers sont à l'abandon. A Brousse même, le quartier chrétien, que j'avais vu riche et peuplé, il y a dix ans, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines et un désert : les Hellènes qui, durant l'occupation, avaient à peu près respecté les mosquées célèbres et les maisons des musulmans, incendièrent en quelques heures, avant l'arrivée des Turcs, la partie de la ville occupée par les nombreuses colonies grecque et arménienne. Une centaine d'irréguliers turcs, qui précédaient les troupes d'Ismet Pacha, mit en fuite l'armée des incendiaires et empêcha le feu de s'étendre aux autres quartiers de Brousse (3 septembre 1922).

De Brousse à Eski-Chéhir, les traces de la guerre et de la destruction systématique sont partout visibles. Rien de comparable, assurément, aux dévastations accomplies chez nous par les Allemands : les plus fertiles campagnes de l'Ouest anatolien ne furent jamais qu'un désert, au regard des magnifiques provinces du Nord de la France. Mais le peu qui existait n'existe plus : futaies coupées au ras du sol, réservoirs d'eau éventrés, ponts coupés, routes et voies ferrées bouleversées de fond en comble, villages brûlés. Quand on approche d'Eski-Chéhir, des signes de résurrection apparaissent ; çà et là, parmi les ruines, un toit de tuiles neuves brille sur une maison de bois récemment construite ; de temps à autre, durant quelques kilomètres, la voiture roule avec des chaos moins extravagants. Des prisonniers hellènes sont employés aux travaux de réfection ; ils sont vêtus ni mieux ni plus mal que leurs gardiens, qui les traitent sans dureté. De toute cette contrée rapidement parcourue se dégage une impression obsédante de tristesse et de silence.

Pour franchir les 260 kilomètres qui séparent Eski-Chéhir d'Angora, il faut, par le chemin de fer, un peu plus de douze heures. La voie, rétablie par des moyens de fortune, supporte tant bien que mal le passage quotidien de quatre convois, deux dans chaque sens. Plus on avance vers l'Est, plus la nature devient sauvage et le paysage hostile. Entre l'Europe et leur capitale, les Turcs ont mis un désert : et ce désert, il y a dix-huit siècles, était un des greniers du monde ! Çà et là, sur les collines dénudées, des ruines se dressent : la contrée que traverse le chemin de fer fut autrefois la Galatie. A droite, derrière ces montagnes, étaient Gordium, où Alexandre prit ses quartiers d'hiver et, plus loin, Pessinonte, la ville sainte de

Cybèle. On traverse une dernière fois le Sakaria, on longe un de ses affluents, l'Enguru-Sou. Bientôt apparaît, barrant brusquement la plaine, une citadelle farouche, que de hautes murailles à demi ruinées enserrent d'une triple ceinture rouge-sombre; plus bas, au flanc de la colline rocailleuse, s'accrochent des maisons grises, entre lesquelles émergent quelques minarets blancs ou de rares bouquets d'arbres : c'est Angora.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Le 11 août, à une heure et demie de l'après-midi, la nouvelle Assemblée nationale de Turquie inaugurait ses travaux. Peu de cérémonie. Le train du matin, un peu plus rempli que de coutume, avait amené les derniers députés élus, quelques journalistes turcs et une centaine de *boys-scouts*, venus de Constantinople pour rendre hommage à Moustapha Kemal et former une garde d'honneur devant la Chambre des députés. Cet édifice, qui servait naguère de *club* au comité local de l'*Union et Progrès*, est une simple bâtisse en bois, qu'entoure un jardin.

Dans la salle étroite et longue, qui évoque plutôt l'image d'une école que celle d'une enceinte parlementaire, les députés et le public, assis au même niveau, s'entassent sans se confondre. Sur les petits côtés, on a construit deux tribunes, réservées à la presse et au corps diplomatique. Il n'y a pas de banc pour les ministres, qui siègent à leur place de député. Les huissiers sont en veston et kalpak noirs; quelques agents de police assurent le service d'ordre. La petite salle est comble bien avant l'ouverture. On échange peu de poignées de main, et beaucoup de saluts cérémonieux, selon la mode orientale. Dans les rangs des députés, le fez rouge alterne avec le kalpak d'astrakan noir, gris ou marron ; çà et là, le turban d'un hodja met une note blanche dans cette bigarrure. Sous le haut bonnet de l'unique derviche siégeant à l'Assemblée, je reconnais le visage expressif du Grand Chélébi qui, en 1912, à Konia, voulut bien me donner audience : il est aujourd'hui député de Castamouni. Dans la tribune diplomatique, le colonel Mougin, envoyé du Gouvernement français, le ministre d'Afghanistan, et la mission soviétique russe au grand complet : trois civils et un militaire. Derrière eux, Latifé Hanoum, la femme du Pacha, dissimule à demi son visage sous les plis

d'un *charchaf* noir; quelques dames turques l'accompagnent.

Au moment où la séance va s'ouvrir, Moustapha Kemal entre dans la salle et va s'asseoir modestement au bout d'un banc : aucune acclamation ne salue son arrivée. Les huissiers distribuent aux députés de longues feuilles de papier, qui, coupées en carrés, serviront de bulletins de vote. Durant ces préparatifs, pas de conversations bruyantes, des murmures : ordre parfait, simplicité familière. La cloche sonne ; un vieillard à lunettes d'or s'est installé à la tribune présidentielle : c'est Abdurrhaman Chérif Effendi, ancien sénateur et doyen de l'Assemblée. En quelques phrases, il invoque la bénédiction de Dieu sur les travaux qui vont commencer et rappelle aux députés l'importance de l'œuvre qu'ils entreprennent. L'heure est venue d'assurer au pays deux instruments indispensables, mais qu'une nation en guerre n'avait pas le loisir de forger : une bonne législation, et un outillage administratif et économique propre à opérer le relèvement de la Turquie. « Dans cette tâche difficile, déclare le doyen d'âge aux députés, vous devez être les guides du Gouvernement. »

Aussitôt après, on procède à l'élection d'un président provisoire : un homme jeune encore, au visage énergique, à la démarche assurée, Ali Fouad Pacha, va prendre la place du vieillard courbé et un peu tremblant. L'un après l'autre, les députés montent à la tribune pour lire la formule du serment. La nouvelle Assemblée nationale peut commencer à travailler.

Pendant qu'on élit les membres du bureau, puis les commissions, je vais rejoindre dans « le couloir » quelques députés dont j'ai fait la connaissance à Constantinople, ou ici même depuis mon arrivée. Le couloir, étroit partout, est encore rétréci en son milieu par un meuble énorme, qui tient à la fois du lavabo et du comptoir. Parfois un jeune garçon en soulève le couvercle, pour y verser deux grands bidons d'eau fraîche. Ce meuble représente au parlement d'Angora ce qu'est au Palais-Bourbon la buvette; les députés turcs ont cet avantage sur les nôtres qu'ils se désaltèrent à moins de frais.

De petits cercles se sont formés autour de Békir Sami, le négociateur de Londres, et de Youssouf Kemal, l'ancien ministre des Affaires étrangères : on parle du traité de paix. Je vois passer Férid Bey, toujours souriant, Ahmed Aga Oglou, aux yeux ardents, au profil énergique de Caucasien ; le général

Kiazim Karabékir, qui reprit Erzeroum et organisa les vilayets orientaux; Féthi Bey, qu'on désigne comme le futur président du Conseil. Deux jeunes députés, qui comptent parmi les meilleurs écrivains de la jeune Turquie, Hamdoullah Soubi et Yahya Kemal, tout en illustrant pour moi les figures qui passent, me donnent quelques renseignements sur la composition de la nouvelle Assemblée.

Elle compte jusqu'à présent 38 militaires et 3 officiers de marine; 42 fonctionnaires en retraite ou en activité; 13 professeurs; 13 médecins; 7 journalistes ou hommes de lettres; 28 avocats ou juristes; plusieurs ingénieurs. Le nombre des *hodjas* est réduit de 50 à 19; celui des agriculteurs et des commerçants ne dépasse pas une cinquantaine. Ainsi les paysans, les notables de village ont en partie cédé la place aux « intellectuels; » les officiers et les fonctionnaires, dont Moustapha Kemal apprécie particulièrement la culture et la discipline, forment un groupe important. En un mot, le Gouvernement, qui a fait les élections, s'est efforcé de relever le niveau social, et surtout le niveau intellectuel de la représentation nationale. Tant qu'il s'agissait de défendre la Turquie contre l'ennemi extérieur, le patriotisme pouvait suffire; aujourd'hui qu'il faut organiser le pays, les compétences sont nécessaires. Lorsque l'Assemblée procédera à l'élection des commissaires, elle aura le choix entre un certain nombre d'hommes capables d'administrer et de gouverner.

Quant aux idées politiques des nouveaux élus, c'est, jusqu'à présent, le mystère. La manière dont les élections ont été faites assure à Moustapha Kemal et au gouvernement en fonction une majorité énorme, presque l'unanimité. La popularité dont jouit le Pacha est immense, sa situation personnelle semble très solide. Toutefois, il ne se peut guère que dans la nouvelle Assemblée, comme dans tous les parlements du monde, des groupements ne se forment et des courants différents ne se dessinent. Les débats qui vont s'ouvrir donneront peut-être l'occasion de distinguer, parmi les représentants de la nation turque, ceux qui approuvent de tous points la politique suivie par Moustapha Kemal et ceux qui, tout en professant pour le grand animateur de la Turquie nouvelle une admiration reconnaissante, n'acceptent pas sans réserve et sans critique ses principes et ses méthodes de gouvernement.

Deux jours après, je retournais à l'Assemblée pour assister à l'élection du Président et des Commissaires. Un vote unanime rendait la présidence à Moustapha Kemal ; l'ancien conseil des Commissaires était réélu à une grande majorité, sauf quelques changements : Fethi Bey remplaçait à la présidence du conseil Réouf, démissionnaire, et le département de la justice, rendu vacant par la démission de Réfaat, était attribué à un professeur de Constantinople, Seïd Bey. Ces résultats étaient trop exactement prévus pour causer la moindre surprise ; mais on attendait avec curiosité les déclarations du Pacha.

Un long applaudissement avait salué la proclamation du vote qui lui attribuait à nouveau la présidence de l'Assemblée. Le silence ne se rétablit que lorsque le généralissime, ayant pris place à la tribune, fit signe qu'il voulait parler. La tête haute, la taille bien prise dans une jaquette noire, les mains posées à plat sur le rebord du pupitre, Moustapha Kemal, immobile, attendait ; son regard, son attitude exprimaient tout ensemble l'assurance et le respect. Il commença à parler d'une voix grave, un peu sourde ; peu à peu le ton, sans jamais s'élever, s'éclaircit, tantôt énergique et sec, tantôt harmonieux et d'une douceur presque caressante. Presque pas de gestes en parlant ; de temps en temps, il tirait un mouchoir de sa poche et essuyait les gouttes de sueur qui perlaient sur son front.

Son discours fut un tableau rapide et sévère, mais saisissant, de la longue crise traversée par la Turquie et de l'œuvre accomplie par les nationalistes au cours des quatre dernières années. Au moment où Moustapha Kemal évoqua le souvenir des soldats morts pour la cause de l'indépendance, toute l'Assemblée se leva et récita à voix basse la prière pour les défunts. « En un court laps de temps, poursuivit le Pacha, nous avons vu s'opérer dans le pays une transformation profonde. Nos succès nous ont ouvert la voie du progrès et de la civilisation ; mais rien de plus. Nous ne sommes qu'à l'entrée du chemin. Cependant, la vision de l'œuvre accomplie est de nature à nous encourager. Si nous marchons sans hésitation, sans tâtonnement, dans la voie désormais ouverte, nous y progresserons d'un pas rapide. » En terminant, le généralissime appela sur l'Assemblée et sur ses travaux la bénédiction du Très-Haut.

Le lendemain, ce fut le Président du Conseil, Féthi Bey,

qui prit la parole. Après avoir remercié l'Assemblée qui venait de l'élire, il s'excusa de ne pouvoir exposer aucun programme politique avant de s'être concerté avec ses collègues, et promit d'instituer, dans le plus court délai, une large discussion sur tous les problèmes de gouvernement. « Vous m'avez accordé votre confiance, dit-il aux députés, mais je vous demande encore autre chose : votre appui. Je vous prie d'user sans retenue de votre droit d'interpellation et de contrôle. Je serai toujours aux ordres de l'Assemblée pour lui fournir les explications qu'elle exigera, et c'est avec un grand respect que je soumettrai les actes et les projets du Gouvernement à l'examen et à la sanction de votre suprême autorité. »

Ces brèves citations suffiront à faire comprendre les positions respectives du Conseil des commissaires et de l'Assemblée. Aux termes de la constitution d'Angora, l'Assemblée détient tous les pouvoirs : le législatif et l'exécutif. Pour exercer le pouvoir exécutif, elle délègue des commissaires élus, qui sont individuellement responsables devant elle, en ce sens qu'elle peut, par un vote, refuser sa confiance à tel ou tel d'entre eux. En fait, toutes les initiatives importantes reviennent au Conseil des commissaires, lequel agit lui-même en étroite union avec le président de l'Assemblée. Moustapha Kemal a toute l'autorité d'un chef d'État et tout le pouvoir d'un chef de gouvernement. Comme son prestige, sa liberté d'action est, pour ainsi dire, illimitée. Sa grande habileté consiste, semble-t-il, à s'imposer lui-même des limites que ni le Conseil des commissaires, ni l'Assemblée ne se soucieraient de lui assigner. Sa modestie, le ton respectueux dont il ne se départit jamais lorsqu'il s'adresse aux députés, contribuent grandement à lui assurer ce consentement unanime, qui lui est nécessaire pour gouverner.

LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE LAUSANNE

On n'attendait, pour aborder la discussion du traité de paix, que l'arrivée d'Ismet Pacha. Le vainqueur de Lausanne s'était arrêté à Constantinople, où de grandes fêtes étaient préparées en son honneur. L'accueil d'Angora fut plus simple, mais très émouvant. Le public, composé surtout de soldats et de

paysans, avait envahi la gare et jusqu'au palier du chemin de fer. Sur les voies de garage, les toits des wagons étaient noirs de monde. Aucun service d'ordre. Moustapha Kemal, sa femme, les ministres, les députés, étaient confondus dans une foule enthousiaste et pourtant recueillie. Des chants s'élevaient, lents et solennels comme des cantiques. Ils se perdirent dans une immense clameur, lorsque, lentement, comme s'il avait peine à se frayer un passage à travers un peuple hurlant de joie, le train entra dans la gare. Du dernier wagon descendit lestement un petit homme souriant, qu'on se passa de bras en bras. Ceux qui ne pouvaient lui serrer la main lui touchaient l'épaule, ou même le visage. Les femmes, riant et pleurant en même temps, dressaient leurs petits enfants sur leur tête, afin qu'ils pussent voir celui qui là-bas, en Europe, avait fait prévaloir la volonté de la Turquie. De la gare jusqu'à l'Assemblée, les troupes de la garnison d'Angora, en tenue de campagne, formaient une double haie; Ismet Pacha et Moustapha Kemal montèrent lentement, à pied, l'avenue inondée de soleil et de poussière. Groupée sur la place et sur les deux bords de la chaussée, la foule les regardait marcher, et applaudissait...

La discussion du traité de Lausanne tint à peine trois séances. Après avoir entendu les explications d'Ismet Pacha, la commission d'examen avait aussitôt conclu à la ratification; en un jour et une nuit, elle avait achevé la rédaction de son rapport, qu'elle déposait, le 21 août, sur le bureau de l'Assemblée. Les députés des régions frontières élevèrent quelques critiques, qui, en réalité, concernaient bien moins les stipulations arrêtées à Lausanne que l'accord signé avec la France à Angora, deux années auparavant. Le représentant de Mersine, Niazi Bey, déplora avec une violence excessive l'abandon d'Antioche et d'Alexandrette, et le prétendu impérialisme français passa un fort mauvais quart d'heure. Le vieil Abdurrhaman Chérif, avec la paternelle autorité d'un professeur parlant à ses élèves, — la moitié au moins des députés présents n'avaient-ils pas suivi jadis ses leçons à Galata-Seraï? — ramena le débat à un ton moins véhément et l'Assemblée à une plus claire vision des réalités.

« Voilà plus de cinquante ans, dit-il, que j'étudie la politique ou que j'y suis mêlé. De tous les événements auxquels j'ai assisté, aucun ne me semble avoir procuré à la Turquie

autant de gloire et de profit que celui qui nous occupe en ce moment. Vous êtes, messieurs, devant une table abondamment servie; mais vous apercevez, sur une table voisine, d'autres mets qui vous tentent. Je vous en prie, bornez vos désirs, modérez votre appétit, et ne soyez pas comme ces gourmands qui voudraient manger tout ce qu'ils voient. » Sur tous les bancs, des rires et des applaudissements éclatèrent.

Le troisième jour, dès l'ouverture de la séance, Ismet Pacha montait à la tribune : il venait exposer et au besoin défendre son œuvre. Pendant qu'il parlait, je regardais ce petit homme; faute de comprendre son discours, — qu'on me traduisit quelques heures après, — j'observais son regard et ses gestes. Rien assurément d'un tribun ou d'un orateur de réunion publique. Un ton de voix familier, simple et uni, des mouvements sobres; souvent, à la fin de la phrase, un accent plus fort soulignait l'importance des mots prononcés; parfois un sourire plein de bonhomie malicieuse annonçait qu'une objection avait été victorieusement réfutée. La main gauche dans sa poche, la droite suffisant aux exigences d'un geste discret, Ismet se promenait le long de la tribune. Tour à tour, il parlait des frontières, des capitulations, des réparations, du régime financier, de l'accord commercial. Quand il avait fini de traiter un sujet, il s'arrêtait, consultait tranquillement, pendant quelques instants, un minuscule carnet de notes, puis reprenait son discours, j'allais écrire sa causerie. D'Ismet, mon regard se portait sur Moustapha Kemal, assis au premier rang, la tête droite, les bras croisés, les yeux fixés sur l'orateur avec une ardente obstination.

« Vous auriez voulu continuer la guerre? disait Ismet Pacha. Savez-vous ce que c'est que la guerre? Moi, je le sais, et avant de vous demander de sacrifier à la patrie vos fils de vingt-cinq ans, j'ai longuement, passionnément cherché quel était le véritable intérêt de la patrie. Il ne suffisait pas d'aller à Constantinople, il fallait pousser jusqu'en Grèce. Et pensez-vous qu'à Athènes nos soldats auraient trouvé un beau coffre plein d'or, de quoi payer nos réparations? Je savais, moi, que le coffre était vide, et l'exemple de certaines nations m'apprend ce que valent les promesses de paiement différé. »

Il parla pendant près de trois heures, avec précision, avec méthode, sans éloquence continue, insistant moins sur ses vic-

toires que sur les heures d'angoisse et de doute qu'il avait traversées. Et il conclut : « Nous avons fait pour le mieux; nous avons mis de côté les passions de parti, l'amour-propre, pour ne songer qu'au bien de la nation. Hier, on nous croyait finis; aujourd'hui, on nous reconnaît le droit et les moyens de vivre libres, absolument maîtres chez nous. Remercions le peuple turc et rendons hommage à son courage persévérant. » Le 23 août, à 6 heures du soir, l'Assemblée nationale de Turquie ratifiait le traité de Lausanne. Il y eut quatre tours de scrutin, correspondant aux quatre groupes entre lesquels on avait réparti le traité et ses annexes. La majorité favorable à la ratification varia de 213 à 206, sur 227 votants. La proclamation des résultats donna lieu à une longue ovation : l'Assemblée tout entière salua en Moustapha Kemal et en Ismet Pacha les libérateurs de la Turquie. Dans la rue, une foule tranquille, ordonnée, attendait patiemment que la séance eût pris fin pour acclamer à son tour les deux héros de la journée.

Une impression domine toutes celles que j'ai ressenties au cours de ce grand débat : dans les discours, dans les propos de couloirs, dans les attitudes et dans les regards, partout éclatait l'orgueil. La conclusion du traité de Lausanne a donné au peuple turc une idée grandiose de la place qu'il occupe dans le monde; elle a resserré son unité et exalté son patriotisme. Écoutez parler Youssouf Kemal, président de la commission des Affaires extérieures : « Pour la première fois, la Turquie a été traitée en égale par les grandes puissances du monde. Même à l'époque où l'Empire ottoman était dix fois plus vaste que la Turquie d'aujourd'hui, le peuple turc n'a jamais connu pareille fortune. Qu'était-ce que la question d'Orient? La lutte défensive de l'Europe contre les Ottomans. D'une part, on détruisait nos armées, de l'autre, on s'ingérait dans la vie politique et économique de notre pays, pour nous donner des chaînes. Nous étions traités, chez nous, en inférieurs et en sujets. Les chaînes sont brisées, nous sommes libres. » Tous les orateurs, même ceux qui par ailleurs critiquaient le traité, ont célébré comme une immense victoire l'abolition du régime capitulaire et la reconnaissance, par toutes les nations du monde, d'une Turquie souverainement indépendante.

L'effet immédiat de cet orgueil, c'est l'intransigeance. Niazi Bey, député de Mersine, revendique pour l'État turc la posses-

sion d'Alexandrette, d'Antioche et des régions rattachées indûment à la Syrie ; Chukri Bey, député de Smyrne, conteste à l'Italie l'acquisition du Dodécanèse ; le représentant de Rodosto réclame à la Grèce une partie de la Thrace occidentale : voilà pour les questions de territoire. Dans l'ordre économique, on accuse, et avec quelle violence ! les faiseurs d'emprunts d'avoir réduit le pays en esclavage, on critique l'institution de la Dette publique, on conteste les prétentions légitimes des porteurs. « Jamais vous n'avez joui d'une liberté politique, d'une indépendance économique aussi complètes que celles que vous assure la paix de Lausanne, » — observent les plus sages aux plus véhéments ; mais ceux-ci doutent encore du présent et fondent sur l'avenir d'extravagants espoirs.

Autre conséquence : la révolution nationale, qui a assuré au peuple turc sa double victoire, sort de l'aventure, où elle aurait pu trouver sa ruine, plus puissante et plus assurée que ne le fut jamais un autre régime en Turquie. Presque aucun orateur, pendant ces trois journées, n'a résisté au plaisir de comparer les maigres résultats de la tentative de 1908 au magnifique succès du mouvement de 1919. L'œuvre de l'*Union et Progrès* a été critiquée, rabaissée jusqu'à l'excès ; celle de la *Défense des Droits* a été exaltée jusqu'à la flatterie. Peu s'en fallut que quelques membres importants de l'ancienne *Union* ne fussent personnellement mis en cause et dénoncés comme ennemis de la patrie. Après avoir triomphé aux élections, Moustapha Kemal et son Gouvernement ont trouvé dans la ratification du traité de paix l'occasion d'une nouvelle et éclatante victoire.

LE GOUVERNEMENT ET LA NATION

Tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais à Angora transformait peu à peu en certitude l'intuition que j'avais eue à Constantinople, en entendant parler les adversaires du régime kémaliste : quand ceux-ci escomptaient, annonçaient la ruine prochaine du Gouvernement national, ils s'inspiraient surtout de leurs rancunes et de leurs désirs. Ils m'avaient parlé de l'opposition, de ses projets, de ses efforts, comme s'il y avait eu réellement une opposition. Je n'en découvrais pas une digne de ce nom. Certes le nouveau régime avait suscité en Turquie des

mécontentements. Une des faiblesses de Moustapha Kemal m'a paru être la défiance, qui le pousse à éloigner des affaires publiques quiconque ne lui donne pas l'assurance d'un dévouement à toute épreuve. La docilité qu'il exige de ceux qui le servent lui semble une qualité plus précieuse que l'expérience et le talent. Dans un pays où les compétences sont très clairsemées, cet ostracisme est encore plus désastreux qu'il ne pourrait l'être ailleurs.

Le mécontentement, on ne le rencontre pas seulement chez les hommes compétents, administrateurs, financiers, diplomates, que le Gouvernement a écartés ou qui sont restés eux-mêmes à l'écart du Gouvernement ; on le trouve encore dans la classe des fonctionnaires. Vieux serviteurs de l'État, brusquement remerciés ; officiers de réserve, qui comptaient pour vivre sur une pension qu'on leur refuse, ou sur des places que tous ne peuvent pas obtenir. Même les titulaires de ces places enviées déplorent la médiocrité des ressources qu'elles leur assurent.

Enfin l'on pourrait croire, de loin, au mécontentement d'une population à qui l'on a tout promis, pour ne pas lui donner grand chose. De fait, à ce qu'il m'a semblé, Angora gouverne peu et administre encore moins : il lui manque un corps de fonctionnaires expérimentés, régulièrement et suffisamment payés, capables enfin de traduire en actes, en réalité quotidienne, les décisions que les grands chefs inscrivent sur le papier. Mais à quelle époque faudrait-il remonter pour trouver en Turquie un gouvernement et une administration plus efficaces ? Les défauts, les lacunes sans nombre que découvre un étranger en parcourant l'Anatolie ne frappent point l'indigène, qui n'a jamais vu les choses aller autrement qu'elles ne vont. Le Turc d'Anatolie n'est pas très sensible aux critiques soulevées par des journalistes de Stamboul, en qui il soupçonne à peine des compatriotes, contre un régime qui lui a procuré ces deux bienfaits inestimables et impatiemment attendus : la paix et la démobilisation. Le territoire national est dévasté, mais libre d'ennemis. Le paysan est rentré de l'armée pauvre, en guenilles, mais avec la certitude qu'il pourra désormais rester chez lui, et qu'il ne verra point ses fils partir pour ce terrible Yémen, d'où tant d'Anatoliens ne sont jamais revenus.

Que peut-il désirer encore ? de l'argent pour relever sa

maison et rétablir son train de culture. On lui en a toujours promis, on ne lui en a jamais donné. Ce Gouvernement-ci n'est pas plus riche que les autres ; pourtant il annonce que la dîme prélevée sur les produits agricoles sera réduite de 12 et demi à 10 pour 100. Le pauvre contribuable, obligé de pourvoir aux exigences de deux ou trois intermédiaires, n'en paiera ni plus ni moins : cependant il sait gré aux dirigeants de cette mesure.

Assurément le paysan d'Anatolie vivrait plus heureux, ou moins misérable, s'il avait des routes, de l'eau, si son existence et ses biens étaient mieux protégés contre ces deux fléaux : les épidémies et le brigandage. Il continue d'en souffrir, mais il entend dire que le Gouvernement se propose de les combattre, et cela soutient son courage. Le 14 août, tandis que le président du Conseil, Féthi Bey, promettait à l'Assemblée de satisfaire les besoins de la population, d'assurer sa sécurité par une police efficace, de protéger l'agriculture et le commerce, que sais-je encore ? j'observais l'attitude des députés : sceptiques, ils l'étaient, ayant tant de fois entendu le même inutile langage ; ils n'en donnaient pas moins des signes d'approbation bienveillante et convaincue. Ils accordaient leur suffrage au programme du Gouvernement avant même de le connaître.

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Cependant j'entendais parler autour de moi d'une réforme prochaine de la Constitution : on en précisait les tendances, on en nommait les auteurs. Il était temps, disait-on, d'adapter aux conditions du temps de paix un régime que les nécessités de la guerre avaient fait naître et qu'elles pouvaient seules excuser. On ajoutait que l'initiative de cette réforme était venue, non point de l'Assemblée, mais de Moustapha Kemal et de ses conseillers intimes. Je demandai à Féthi Bey, président du Conseil, commissaire à l'intérieur, de bien vouloir m'éclairer sur les projets du Gouvernement. Officier, puis diplomate, Féthi Bey, à la veille de la grande guerre, était ministre à Sofia, où Moustapha Kemal était attaché militaire. Une amitié solide et confiante unit depuis lors ces deux hommes, dont la collaboration, aux heures difficiles de la guerre anatolienne, s'est faite encore plus intime et plus constante. Le visage très jeune, le

regard rêveur, devenant dur dès qu'il se fixe, le pli des lèvres étrangement mobile et expressif, Féthi Bey, dès le premier contact, a mis ma curiosité en éveil, et ne l'a pas toujours contentée. Mais sa courtoisie fut si parfaite à mon égard, et son accueil si obligeant, que je veux n'imputer qu'à ma propre maladresse les déceptions qu'il m'a fait éprouver.

Abordant franchemont avec lui le sujet que je désirais éclaircir, je ne lui cachai point que certaines particularités de la constitution d'Angora bousculaient un peu nos idées occidentales et nos traditions parlementaires.

— La forme de gouvernement que nous avons adoptée d'abord, me répondit Féthi Bey, s'explique et se justifie moins par la logique que par l'histoire. Quand nous avons organisé la défense nationale en Anatolie, le détenteur du pouvoir exécutif, le Sultan, était à Constantinople, prisonnier des Alliés. Force était bien de transmettre à un autre organe des fonctions qu'il ne pouvait pas exercer. Les attribuer à une seule personne? vous devinez pourquoi nous ne l'avons pas voulu. Nous avons donc reconnu le pouvoir exécutif à l'Assemblée nationale, qui représente le peuple souverain. D'autre part, nous nous trouvions dans des conjonctures fort graves : il s'agissait de la vie ou de la mort de la Turquie. Pouvions-nous adopter le système occidental, qui donne aux ministres une liberté d'initiative limitée seulement par le contrôle *a posteriori* du Parlement? Non, les mesures à prendre étaient d'une telle gravité, qu'il fallait que la décision et la responsabilité en revinssent à l'Assemblée tout entière.

« C'est ce que vous avez appelé la confusion des pouvoirs. Vos critiques, d'ailleurs, n'étaient pas toujours exactes : vous avez qualifié nos commissaires d'irresponsables. Ils sont bel et bien responsables devant l'Assemblée, mais individuellement : la chute d'un ministre, dont l'action a paru insuffisante ou mauvaise, n'entraîne pas la chute du Cabinet. Vous savez que l'Assemblée élit elle-même les commissaires : jusqu'au 20 juillet, elle choisissait chacun d'eux sur une liste de trois membres, dressée par son président. A cette date, Moustapha Kemal a renoncé spontanément à un droit que les circonstances ne justifiaient plus et qui resserrait le choix de l'Assemblée dans des limites trop étroites.

« Donc, jusqu'à présent, les députés renvoient les commis-

saires de la même façon qu'ils les ont élus, c'est-à-dire individuellement. Les défauts de ce système nous sont apparus. Il faut que les membres d'un cabinet soient choisis tous ensemble, suivant un critérium unique et en vue de l'œuvre commune qu'ils doivent accomplir. C'est pourquoi nous avons résolu d'introduire chez nous votre principe de la solidarité ministérielle.

— Maintiendrez-vous cependant, demandai-je, la réunion des pouvoirs exécutif et législatif entre les mains d'une même Assemblée ?

— Assurément, répondit Féthi Bey. Votre vieille formule de la séparation des pouvoirs n'a guère, à ce qu'il me semble, qu'une valeur théorique. Vos ministres, il est vrai, ne sont pas élus par le Parlement ; mais s'ils n'agréent pas à la Chambre, ou s'ils ont cessé de lui plaire, la Chambre renverse le cabinet et en demande un autre. Cela revient à peu près au même. J'ajouterai pourtant que notre système est plus simple que le vôtre : car notre Assemblée délègue à ses commissaires un pouvoir qu'elle possède, qu'elle peut donc aussi leur retirer ; tandis que vos députés, lorsqu'ils renversent un ministère, enlèvent à l'organe exécutif un pouvoir qu'eux-mêmes ne possèdent pas.

« Nous nous proposons aussi de réduire à cinq ou six mois par an la session de l'Assemblée qui, jusqu'à présent, siège en permanence. Cette réforme aura pour résultat d'augmenter l'initiative des commissaires et, du même coup, leur responsabilité. Comme vous le voyez, nous nous rapprochons, par certains côtés, du régime constitutionnel en usage dans les pays d'Occident, tout en conservant à notre statut national une originalité à laquelle nous attachons un grand prix, parce qu'elle répond aux conditions et aux besoins particuliers de notre pays.

LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

Pendant quelques semaines, je n'entendis presque plus parler de la réforme constitutionnelle ; il n'en fut pas question dans le long programme dont Féthi Bey donna lecture à l'Assemblée le 5 septembre. On savait cependant que le projet, loin d'être abandonné, avait fait l'objet d'une série de conférences tenues, soit chez Moustapha Kemal, soit au siège de son parti, qui, depuis peu, avait échangé son titre de « premier groupe de la *Défense* » contre le nom de « parti du peuple. »

Vers la mi-septembre, au cours d'une réunion tenue dans sa maison de Tchankaïa, le généralissime exprima le désir de mettre fin à l'équivoque que les mots servant à désigner le nouveau gouvernement turc lui paraissaient propres à entretenir. « Gouvernement de la Grande Assemblée, avait observé Moustapha-Kemal, cela ne veut rien dire. Existe-t-il un gouvernement de la Chambre des communes ou de la Chambre des députés ? » Et il proposa de substituer à la formule jusqu'alors en usage celle, plus explicite, de « Gouvernement de la République de Turquie. » Cette initiative du Président n'était pas pour me surprendre. En causant avec moi, au mois d'août, il m'avait dit avec une certaine vivacité : « Pourquoi jouer sur les mots? L'État turc, tel qu'il est constitué aujourd'hui, est à peu de chose près une république. C'est notre droit : où est le mal ? » A quoi j'avais répondu que c'était en effet le droit de ceux qui avaient sauvé la vie et l'indépendance de la Turquie, de choisir pour leur pays la forme de gouvernement qu'ils jugeaient la meilleure, et que ce n'était pas en France qu'on leur reprocherait d'avoir choisi la forme républicaine.

A quelques jours de là, Moustapha Kemal reçut chez lui la visite d'un journaliste autrichien. Durant la conversation, le président, qui sans doute avait encore dans l'esprit les détails de la discussion récente, fit allusion à l'éventualité d'une proclamation de la République en Turquie. Il n'en fallut pas davantage pour que le correspondant, non seulement adressât à son journal un télégramme sensationnel, mais encore répandît à l'Assemblée le bruit que la République allait être proclamée. Le lendemain, le parti du peuple se réunissait d'urgence, sous la présidence de Féthi Bey. A peine la séance était-elle ouverte, qu'une opposition très vive se déclarait contre la réforme inopinément annoncée. Bientôt le débat prit une tournure si inquiétante, que Féthi Bey, quittant la salle, courut au téléphone pour avertir le Pacha. Un quart d'heure après, celui-ci arrivait en automobile au palais de l'Assemblée, entrait dans la salle des séances, demandait la parole au président, et déclarait très simplement : « Il faut que la Turquie soit une République. » Ces mots et le ton sur lequel ils furent prononcés, désarmèrent l'opposition.

Cependant Moustapha Kemal, toujours plein d'égards pour les députés, avait fait démentir par l'*Agence d'Anatolie* l'infor-

mation du journaliste autrichien. Une commission fut régulièrement nommée pour étudier l'ensemble des réformes qu'il convenait d'apporter au statut organique : tout fut amplement discuté, jusqu'au mot turc qui servirait à désigner le régime nouveau. Le terme choisi correspond à peu près aux mots : « République démocratique de Turquie. » Par là, on entendait sans doute distinguer la forme du gouvernement instauré à Angora, de la République socialiste proclamée en Russie par les Soviets.

Un point demeurait obscur : de la nouvelle République le président ne pouvait être que Moustapha Kemal. Mais comment cumulerait-il ces fonctions avec celles de président de l'Assemblée, auxquelles il n'entendait pas renoncer? Le généralissime sembla, tout d'abord, peu sensible à l'objection que ses amis eux-mêmes avaient soulevée. « Je ne tiens nullement, déclarait-il à quelqu'un, dont je tiens le propos, à collectionner les honneurs et les titres. Mais si je renonce à la présidence de l'Assemblée, l'homme qui m'y remplacera sera pour moi un adversaire, peut-être un concurrent. C'en sera fait de l'unité. » Tout s'arrangea, grâce à l'ingénieux dévouement de Féthi Bey. Celui-ci, depuis quelque temps, avait exprimé le désir de renoncer au portefeuille de l'Intérieur, pour se consacrer plus exclusivement au grave problème que posait l'échange des populations. Il démissionna, tout en gardant la présidence du Conseil. Pendant ce temps, la réforme constitutionnelle avait été discutée et approuvée, d'abord par le parti du Peuple, puis par l'Assemblée nationale. Lorsque l'accord fut définitivement établi, on proclama la République (30 octobre 1923.) Le président du Conseil offrit à l'Assemblée la démission collective du cabinet. Moustapha Kemal chargea aussitôt Ismet Pacha de former un nouveau conseil des commissaires. Et Féthi Bey fut élu président de l'Assemblée.

Les modifications apportées au Statut organique sont à peu près celles que Féthi Bey, dès les premiers jours d'août, m'avait laissé prévoir. Le conseil des commissaires devient un véritable conseil des ministres, solidaire dans ses initiatives comme dans ses responsabilités. Le Président de la République désigne lui-même le premier ministre, qui choisit à son tour, parmi les députés, tous les autres membres du cabinet. Cependant le ministre de la Défense nationale et le chef d'État-major général

peuvent être pris en dehors du Parlement. Le cabinet est responsable devant l'Assemblée nationale, qui peut lui accorder ou lui refuser sa confiance. Les députés siègent régulièrement pendant cinq mois : la session peut être prolongée d'un mois, si le besoin s'en fait sentir. Enfin la constitution ne reconnaît pas au chef de l'État le droit de dissoudre l'Assemblée, qui a seule qualité pour prononcer sa propre dissolution.

En publiant cette réforme, les journaux officieux d'Angora et de Stamboul eurent grand soin de déclarer « qu'il n'y avait rien de changé en Turquie. » Dans une certaine mesure, ils avaient raison. Depuis la suppression du sultanat, la Turquie avait cessé d'être un État monarchique. En concentrant tous les pouvoirs dans une assemblée élue par la nation, le statut organique avait introduit dans l'ancien Empire ottoman une forme de gouvernement très particulière, mais qui se rattachait, par son principe, à l'institution républicaine. Ce principe est ainsi défini par les législateurs d'Angora : « Gouvernement du peuple par le peuple. » La réforme introduite au mois d'octobre 1923 rapproche le statut organique turc des constitutions occidentales, le rend plus logique dans la forme, plus pratique dans l'application, sans le modifier essentiellement.

Cependant l'institution de la république en Turquie se heurte à deux obstacles, que les dirigeants d'Angora n'écarteront pas en un jour. D'une part, en supprimant le sultanat, la grande Assemblée a laissé au califat quelques-unes de ses anciennes prérogatives, et elle a nommé calife le successeur légitime du sultan déchu. Les discours les plus éloquents, les plus subtils raisonnements du monde ne détruiront pas l'équivoque qu'entretient cette double mesure. Les Turcs ont sans doute de bonnes raisons pour vouloir que le califat demeure, et demeure chez eux : il y va, sinon de leur intérêt, tout au moins de leur prestige au regard du monde islamique. Mais, en reconnaissant comme calife l'homme que sa naissance désignait pour être sultan, n'ont-ils pas agi comme s'ils entendaient réserver la solution définitive d'un problème auquel le pays s'intéresse et qu'il n'a pas encore fini de discuter? n'ont-ils pas entretenu, chez les partisans du sultanat et de la dynastie, l'espoir d'une restauration monarchique ?

L'autre difficulté provient d'un manque d'éducation politique, que les Turcs sérieux et de bonne foi sont les premiers à

reconnaître. Par tempérament et par tradition, le peuple turc est profondément démocratique : respectueux de l'autorité, il ignore la hiérarchie et les différences de classe. Mais, en dépit de quelques expériences brèves et incomplètes, il est demeuré aussi indifférent, aussi étranger aux affaires publiques et aux questions de gouvernement, qu'il l'était sous le plus despotique et le moins éclairé de ses anciens sultans. Jusqu'à présent la représentation populaire en Turquie n'a jamais existé que de nom. Entre les *Evet Effendi* (oui monsieur) qui, sous Abdul-Hamid, délibéraient à l'ombre d'Yildiz Kiosque, et les députés qui siègent aujourd'hui à Angora, on peut bien relever quelques différences. Néanmoins, il manque aux seconds, comme il manquait aux premiers, la qualité essentielle d'un représentant du peuple : jamais les députés turcs n'ont été véritablement les élus de la nation.

En fait, la Turquie paraît aussi éloignée aujourd'hui qu'hier du régime républicain et du gouvernement démocratique, au sens où ces mots sont entendus en Occident. Le pouvoir est exercé, nominalement, par une Assemblée dont le Gouvernement a désigné la plupart des membres, pratiquement par un conseil de commissaires ou de ministres, qui n'est lui-même qu'un instrument docile aux mains de l'ancien président de l'Assemblée, aujourd'hui président de la République. Celui-ci, en devenant chef de l'État, n'a pas cessé d'être, en réalité, chef du Gouvernement. L'autorité de Moustapha Kemal est discrète, mais absolue : elle s'appuie, dans l'Assemblée et dans la nation, sur un consentement presque universel. Dans ces conditions, il n'importe guère que l'État turc ait cessé d'être une monarchie pour devenir une république. En sera-t-il mieux gouverné, plus capable de jouer un rôle utile dans le concert des nations? C'est la seule question qui nous intéresse.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

SILHOUETTES CONTEMPORAINES

X[1]

M. ANDRÉ BELLESSORT

Depuis vingt ans que je le connais, je ne me souviens pas de l'avoir vu changer. On le rencontrait dans le cercle de la *Revue* et dans quelques maisons aimables de la rive gauche, où l'on goûtait la politesse, la distinction, l'esprit. Il était plus jeune qu'aujourd'hui, et il paraît toujours le même. Il arrivait du bout du monde, étant allé déjà dans les deux Amériques, aux Indes, au Japon, en Chine; il pouvait parler de Singapour ou de Valparaiso, de Tokio ou de Calcutta, comme d'autres parleraient d'Auteuil ou de Passy. Et l'étonnant était que cela se vît si peu. A l'apercevoir taillé en force, les épaules trapues, rajustant de travers, devant ses petits yeux jaunes, son pince-nez d'éternel curieux, avec une foule de malices dans les crevasses de son visage moussu et deux paquets de rides au-dessus des sourcils, dessinant au milieu du front un grand V incrédule, on admirait un homme qui avait vu tant de choses, couru tant d'aventures, éprouvé tant de sensations, en restant à ce point identique à lui-même. Rien du cosmopolite. Il conservait toutes ses arêtes, toutes ses rugosités. Il n'avait rien pris du vernis et du poli officiel que l'on gagne à courir le monde, par le frottement et par l'usure. Ce grand voyageur,

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 15 mars, 15 avril, 15 mai, 15 juin, 15 juillet 1920, 15 juin, 15 juillet 1921, 15 mai 1922.

sous l'habit noir, évoquait le terrien, semblait quelque frère lai ou quelque oblat des Missions, un de ces apôtres qui fournissent sans se lasser les campagnes françaises, et l'on se prenait à chercher involontairement à ses pieds ce qui reste toujours de terre collée aux sabots du paysan.

Cet air d'indépendance, cette bonhomie massive et fine faisaient de Bellessort, au milieu d'un salon de Paris, un personnage original. Il disait d'une voix enrouée, avec un accent campagnard, des choses qui portaient toujours. Dans ce temps où les Français s'accordaient mal entre eux, il apportait, avec une courtoisie un peu rude, des vérités simples qui avaient respiré l'air du large, et une expérience à l'épreuve des réalités. Il avait une façon de dire : « Permettez! » et d'appuyer son sentiment par des faits personnels, rapportés de Canton ou de Nagasaki, devant laquelle ne tenaient guère les paradoxes des gens du monde. Chose curieuse! Depuis le *Supplément au voyage de Bougainville*, c'est un artifice bien connu de se servir du voyage pour y placer le cadre de nos illusions les plus déraisonnables. Cet authentique voyageur semblait n'avoir été si loin que pour en rapporter un surcroît de bon sens. Il avait roulé partout pour en revenir plus Français C'était en vérité un homme singulier. Il avait écrit de beaux livres et n'en tirait aucune gloire. Il avait beaucoup vu, sans penser que ce fût là un mérite, et sans en profiter pour se draper dans de beaux décors. Ce grand voyageur ne semblait pas inquiet d' « arriver. » Il laissait faire les gens pressés et se tenait avec douceur en dehors de la bousculade. Mais enfin le voici qui aborde à son tour. Il va paraître dans quelques jours à cette fameuse chaire de la *Société des Conférences*, qu'ont illustrée les Brunetière et les Jules Lemaitre, les Faguet, les Ségur, les Donnay, les Poincaré et les Mangin. Pour les lecteurs de la *Revue*, ses amis de plus d'un quart de siècle, le moment est venu d'essayer son portrait.

*
* *

Ce portrait, je devrais le dédier à notre maître Paul Bourget, comme une illustration d'une de ses plus belles théories. On y vérifie la loi de l'étape. Les Bellessort sont une de ces familles françaises où, comme il arrive si souvent, on n'a pas à remonter bien haut pour retrouver la terre. On rencontre très

vite le tuf, le paysan. Et il n'est pas mauvais que derrière une famille de professeurs et d'écrivains, il y ait une lignée d'ancêtres habiles à tailler la vigne et maîtres en jardinage. Les Bellessort offrent l'exemple d'une vocation spirituelle soutenue à travers trois générations. Le grand père, le premier curieux de savoir, se fit maître d'école et instituteur de village; le fils pousse plus avant, de l'enseignement primaire s'élève au secondaire et aux humanités; il est le premier de la maison qui ait su du latin. Il mourut principal du collège de Lannion. Il ne rêva jamais rien de mieux pour son fils que de le voir parvenir au degré supérieur: le gamin fit du grec et devint agrégé, professeur de lycée. Si M. Bellessort avait un fils, je ne doute pas qu'il ne devînt au moins doyen de la Sorbonne. C'est dommage que l'expérience s'arrête en si beau chemin. La famille Bellessort a manqué de persévérance.

Il ne tiendrait qu'à nous de faire sur ce thème un roman, et je ne vois pas pourquoi M. Bellessort ne l'écrirait pas. Ce serait un beau document sur l'ascension normale des classes, qui est, quoi qu'on en pense, le cas le plus fréquent et le plus régulier : et c'est ce qui explique notre stabilité. La France, en effet, improvise bien moins qu'elle n'en a l'air; les idées ne tombent jamais chez elle sur un sol tout à fait inculte. Cela est vrai surtout de cette race si fine, si pondérée, si sage, qui habite entre Seine et Loire, et d'où sortent quelques-uns des plus heureux génies de chez nous : un Lesage, un Paul-Louis, un Jules Lemaitre, un Anatole France. M. Bellessort est leur voisin, un Angevin de cette riche Mayenne, bel éventail de rivières, carrefour de Touraine, de Bretagne et de Normandie, contrée moyenne, intermédiaire, de parfait équilibre, où se pèsent et s'échangent les fruits de provinces diverses, et que garde le château des comtes de Laval. J'ignore s'il conserve par là le lopin de terre, du moins la maisonnette et le jardin de curé, où l'on se promet de vieillir en relisant ses auteurs et en soignant ses abeilles. Ce n'est pas la coutume dans l'Université de posséder ces trésors. Mais il lui en reste le souvenir. Il garde pour héritage la nostalgie du vieux Ménalque, ce songe ou ce regret avec quoi se fait la poésie. Il en garde l'amour des champs, l'intelligence de la nature, le goût de l'effort patient et des choses précieuses qui croissent avec le temps; il garde de l'horizon natal un conseil de force et de mesure, et je ne

sais quoi de plus tendre qui s'émeut dans le paysage et qui palpite avec les cloches dans la région des nuages, le sentiment d'une douceur perdue, dont les restes baignent encore le front de nos pays catholiques :

> Sons des cloches, sons des cloches, cloches marines...
> Dites-moi que j'étais heureux, quand vous tintiez
> De Laval à Saint-Jean sur les coteaux du Maine...

***

Mais le fait est que ces attaches, sans qu'il y ait eu jamais rupture, l'écrivain n'en a pas senti tout d'abord la puissance. On peut dire que sa vraie patrie, c'est l'Université.

Pauvre Université ! Il était de mode naguère d'en penser assez mal. Peut-être qu'elle n'est pas sans défauts. Mais je me figure après tout que M. Bellessort ne regrette rien, et que l'existence qu'il a choisie lui semble encore la seule qui vaille la peine d'être vécue. Il lui est arrivé de se donner vacances et de tirer beaucoup sur la corde : il ne l'a jamais détachée. En fait de collier, puisqu'il en faut un, à la condition de se contenter de peu, il n'y en a guère de plus léger. Je me suis toujours dit que le corps enseignant, même sous sa forme caporalisée par Fontanes et menée tambour battant par Bonaparte, c'était toujours le grand peuple des clercs, la société des hommes qui préfèrent quelque chose à l'argent et qui, en échange d'un vœu général de pauvreté, jouissent, débarrassés des soucis du vulgaire, de la plus grande somme de liberté spirituelle.

Qu'elle était encore pittoresque, il y a quarante ans, cette vieille Université ! Quel tableau charmant M. Bellessort nous faisait naguère de son patriarcal collège de Lannion, où il était élève et son père principal ! C'était un vieux couvent vermoulu, perché tout en haut de la ville ; la Révolution en avait expulsé les capucins, et l'Empire y avait logé, dans la vaste bâtisse, le collège, la prison et la gendarmerie. Il y avait à la fois, comme dans les Jugements derniers, l'innocence et la faute, les élus et les réprouvés, les jeux et les grincements de dents, séparés par l'épée des bons anges, costumés en pandores. La société se montrait sous sa face maternelle et sous sa face sévère. C'était une belle image du monde. On entendait pendant les classes

les piaffements des chevaux de la maréchaussée. Évidemment le bien-être laissait à désirer. Mais il y avait le cloître, et surtout la bibliothèque, et il faut croire que les bons Pères avaient été jadis de grands lisseurs de romans : le petit Bellessort y dévora toute la suite des *Amadis* et des *Astrées*. Une ruelle séparait le collège des champs. Les explications des poètes étaient traversées quelquefois de bruits des *Géorgiques*. L'été apportait du dehors les voix immuables de la campagne, et aux hexamètres de Virgile répondaient le bêlement des chèvres, le jappement des chiens ou le long mugissement des bœufs : *mugitusque boum*.

Et puis Paris, le lycée Henri IV, encore un ancien couvent (cette fois, de génovéfains), à l'ombre de la tour Clovis et de la coupole du Panthéon ; Paris, un monde nouveau, une atmosphère plus excitante, une fringale de lectures où le jeune homme absorbait toutes les littératures modernes, Hugo, Taine, Renan, George Sand et Leconte de Lisle, sans compter les nouveaux génies qui commençaient de luire dans le ciel boréal, à cette heure des environs de 1880, où c'était le début de la vague russe et scandinave. Et c'étaient les contacts et les discussions plus actives, et ces amitiés de jeunesse, — un Louis Bertrand, un Firmin Roz, — qui sont un viatique et un bienfait pour toute la vie.

Vieille Université ! On prétend qu'elle nous dépayse : comme si elle n'était pas elle-même un pays ! Comme s'il n'y avait pas une gloire à faire partie de cette antique communion des esprits ! Les Anglais sont fiers de leur Oxford, les Allemands de leur Tubingue et de leur Heidelberg. Nous n'avons pas de raisons de nous montrer plus humbles. M. Bellessort est dans le vrai lorsqu'il s'honore d'être citoyen de cette noble montagne latine, avec ses doctes maisons de Montaigu et de Navarre, d'où sont sorties l'école de la Pléiade et la Muse de Ronsard, et où l'éclopé de Pampelune, le génial Loyola, recruta les premiers soldats de sa chevalerie.

Se rappelle-t-on la critique si injuste de Taine, sa définition de « l'homme classique, » espèce de mécanique abstraite, nourrie seulement de chimères et d'idées générales ? Quoi de plus faux ? Être classique, c'est au contraire avoir une certaine politesse morale, une certaine vertu faite avant tout de modestie ; c'est être, je cite M. Bellessort, *aux antipodes de*

ce barbare superbe, qui s'imagine que le monde commence avec lui; c'est savoir que tout ne date pas d'hier, et que la plupart des nouveautés, dites modernes, ne sont au fond que des vieilleries. C'est observer une attitude de bonne compagnie, une méfiance discrète du sens individuel. C'est ne pas être aisément dupe des billevesées, concevoir cet art délicat qui constitue la vie civilisée. C'est vivre dans la société familière des bons auteurs, converser avec le petit nombre d'esprits qui ont contribué à perfectionner l'humanité; c'est se reconnaître dans Térence, dans Lucrèce, dans Virgile, dans Horace, dans Racine et dans La Fontaine; c'est apprendre l'amour des maîtres, chérir le trésor où le passé a mis sous une forme immortelle le meilleur de son expérience, ne pas prendre pour des miracles chacune de nos petites idées, ne pas se préférer, goûter l'humilité, le tact, la vérité.

On dit que le métier de professeur est ingrat... Chauffer des candidats, préparer au bachot les petits Dauphins de la République, beaucoup d'hommes de lettres ont commencé par là : et s'ils n'avaient pas d'autre sujet de mélancolie!... Avez-vous remarqué que beaucoup de professeurs n'ont pas l'air de vieillir ? A force de fréquenter les jeunes, il leur en vient à eux-mêmes une espèce de jeunesse. Le monde ne vieillit pas pour eux : chaque année, la classe se remplit de figures du même âge. La vie ne leur montre jamais que son adolescence, et c'est le charme de cette fontaine de Jouvence qui ruisselle depuis tant de siècles sur les flancs de ce docte Parnasse qu'est la colline Sainte-Geneviève. C'est là sans doute le secret de cette étonnante fraîcheur, qui était si plaisante chez quelques-uns de nos vieux maîtres, comme le savant Édouard Tournier ou le délicieux Gaston Boissier. J'entends encore celui-ci, un jour qu'il expliquait l'optimisme comme une affaire de tempérament, indépendante des circonstances : « Tenez, sans aller plus loin, Plaute et Térence... » Ce *sans aller plus loin* est un poème. Comme le disait si joliment Faguet, parlant de Boissier : « Cicéron, ses amis, nos maîtres, nous, nos parents, tout cela faisait une grande famille où tout le monde se connaissait et, plus ou moins, parlait latin. »

Une famille, c'est bien cela. Et je crois que M. Bellessort l'a éprouvé plus que personne. Il était au Japon quand la guerre éclata. Sur le bateau qui le ramenait à Marseille, des prêtres,

quelques Français, unis par la même anxiété, liaient connaissance, s'interrogeaient. « Avez-vous quelqu'un à l'armée? Y avez-vous un frère, un fils? » Il répondait : « Non, je n'ai personne. » Et cependant, son cœur protestait : « C'est vrai, je n'ai ni frère ni fils; *mais j'ai tous les jeunes gens de France que j'ai eus comme élèves.* » Ses élèves, — vingt ans de sa vie, le meilleur de lui-même; vingt générations de jeunes âmes, qu'il avait modelées, pétries d'idées à la française, nourries de l'honneur d'un Corneille, de l'héroïsme d'un Démosthène, de toute l'humanité des poètes classiques. Braves petits! Il savait ce qu'il y avait en eux : il savait lequel avait l'étoffe d'un Péguy, l'avenir d'un Pierre-Maurice Masson, qui pouvait devenir un philosophe, qui un poète, qui un saint. Il savait ce qu'il y avait de promesses, de talents, de générosités, peut-être de génie, dans cette gerbe de printemps, dans ce flot de beau sang qui courait au-devant de la horde des incendiaires de Louvain. Voilà ce que nous risquions dans la bataille. Les enjeux n'étaient pas égaux.

Et pendant toute la guerre, c'était un long carnage de toute cette jeunesse : un jour celui-ci, un jour celui-là. Si bien que, le 11 novembre, quand les cloches sonnèrent, que le canon tonna pour annoncer qu'on ne tuait plus, que c'était fini de mourir, le professeur fut obligé un moment de s'arrêter. Il étendit la main, du geste enveloppa la classe où soixante jeunes gens l'écoutaient en silence : à leurs bancs, il voyait *les autres*, tous ceux qui étaient là jadis, tous « ses enfants, » qui n'étaient plus. Il y avait de quoi en remplir toute la salle : une classe d'ombres.

*
* *

Dans cette vie de professeur, toute régulière et sédentaire, qu'est-ce qui devait jeter l'instinct des aventures, éveiller un beau jour la vocation du voyageur? Il faut croire qu'il y a là un phénomène spécial à cette génération, un phénomène assez nouveau dans notre littérature, et dont il serait un peu long de rechercher les causes. Le fait est que, parmi nos écrivains de voyage les plus considérables, il y en a plusieurs, de M. Louis Bertrand à MM. J.-J. Tharaud, qui se trouvent être, comme M. Bellessort, des universitaires, des échappés des livres, des évadés de l'école, à qui est venu tout à coup le dégoût des

bibliothèques et le désir de courir le vaste monde en liberté...

Il semble que la littérature française, pendant une vingtaine d'années, ait éprouvé le besoin de changer d'air et de se dégourdir les jambes. Elle a eu un peu la *bougeotte*. C'est peut-être l'effet d'une hygiène instinctive après une période de surmenage intellectuel, lorsque, las de jouer avec toutes les idées, l'esprit sentit le désir de remplacer ces vains exercices de virtuosité par des expériences plus saines. Un fait marque la différence des générations. Vers 1880, Jules Lemaitre se trouva professeur à Alger; on ne voit pas que ce voyage l'ait mis en goût, ou qu'il ait modifié sensiblement sa pensée. Les temps n'étaient pas mûrs. Ajoutons que, depuis cette époque, un philanthrope opulent a créé des bourses de voyage autour du monde à l'usage de MM. les Universitaires, sans que cette munificence ait réussi à provoquer un mouvement littéraire notable. Des fonctionnaires en voyage ne sont pas des voyageurs. Les mécènes n'en ont pas toujours pour leur argent.

Quoi qu'il en soit, M. Bellessort, autour de la trentième année, menait fort tranquillement la vie de professeur de province. Il prévoyait moins que personne le coup de vent subit qui allait l'enlever, disperser ses copies, faire voler en l'air ses feuillets et le transporter lui-même à l'autre bout du monde. Il avait débuté à Nice, station délicieuse; il avait des loisirs et écrivait des vers. Je relis ce premier recueil, qui porte, il va sans dire, la vignette illustre d'Alphonse Lemerre, père et providence des poètes : ce sont de bons vers, solides et drus, des vers fortement charpentés, de carrure robuste, d'excellents vers forgés sur l'enclume du Parnasse, et où rien n'a passé encore du trouble de Baudelaire ou des frissons de Verlaine. Parmi les dédicaces de ces pièces un peu disparates, je relève les noms de Catulle Mendès, d'André Lemoyne, d'Henry Bérenger, de Firmin Roz, d'Henri Chantavoine, d'Émile Trolliet, mélange aimable, qui porte si bien sa date particulière, la nuance spéciale de 1893, au temps de l' « esprit nouveau, » de la *Revue idéaliste* et des *Cigognes* de E.-M. de Vogüé. C'était la forme d'inquiétude à la mode de l'année, dans quelques cercles littéraires, à la veille du symbolisme. Il est clair que le jeune poète flotte encore entre plusieurs inspirations diverses, qu'il n'est pas fixé, ni fermement installé dans la vie. Ajoutez à cela quelques changements de poste, la perspective de séjours dans des provinces moins

accueillantes, un peu d'irritation à propos d'un désagrément de carrière, peut-être, si j'en crois les touchantes élégies de l'*Urne cinéraire*, un chagrin d'amour, l'espoir d'un jeune foyer inopinément détruit, arraché par la mort. C'est alors que se produisit l'occasion. Sous quelle forme? Ce fut la circonstance la plus fortuite, quelques paroles, pas davantage, une conversation, entendue par hasard, entre deux compagnons de voyage, dans un compartiment de chemin de fer, quelque part entre Rennes et Poitiers. Les inconnus parlaient des jeunes Républiques de l'Amérique du Sud, d'où l'un d'eux revenait; il disait le pays étrange, les mines d'argent, la vie farouche du *rancho* à quatre mille mètres d'altitude, sur le plateau des Andes, les villes brusquement surgies, le désert bouleversé par la fièvre de l'or. En quelques mots de cet étranger, sans doute un ingénieur des mines, ce fut à l'improviste, toute une vision renouvelée de l'épopée des conquistadors, de la ruée barbare vers l'éternel Eldorado, la quête du « fabuleux métal. » Sur-le-champ, la résolution de M. Bellessort fut prise. Il avait quelques économies. Il se fit mettre en congé et prit le premier bateau pour Santiago du Chili.

Il y passa deux ans, non dans le dessein de s'enrichir, — grands dieux, non! il continuait à y faire des vers, — mais retenu par le démon de la curiosité et par le prodigieux spectacle que lui offraient la nature et l'homme. Pour ce jeune professeur en rupture de ban, c'était quelque chose d'inédit que ce monde extraordinaire : l'immense Chili du Sud, avec ses réserves inouïes, son luxe surabondant de forêts tropicales, et les aridités du Nord, les murailles verticales des Andes, pétrifications de sécheresses, pays de l'horreur et de la soif, où la roche cariée par des alternatives de brouillards et de soleils torrides se désagrège en salpêtre, et, plus haut encore, dans les solitudes d'une nature de cataclysme, parmi les anfractuosités de chaînes de gneiss et de quartz, quelques misérables villages de mineurs, grattant, perforant la montagne, l'éventrant comme un coffre-fort, y cherchant le filon, la mince veine d'or, d'argent ou de cuivre, — « tout ce qu'il faut pour que les hommes s'entre-tuent et vivent heureux. » Grande nouveauté pour l'humaniste de se voir transporté dans ce pays sans monuments, sans souvenirs, sans passé, où pas une ville ne date de plus de cinquante ans, où

la civilisation n'a fait qu'installer à la hâte, en bordure de la mer, ses banques et ses tripots, et où l'escalade des montagnes, la guerre à la nature, prend la figure sauvage d'un viol ; là-dedans, toutes les brutalités des convoitises humaines, la canaille des forbans d'affaires et des spéculateurs, les coquins des deux hémisphères, la bataille des intérêts, les Parlements vendus, les agioteurs véreux, Anglais, Allemands, Espagnols, se battant sur un tas d'or, des palais et de la vermine, des enfants de douze ans grelottant de phtisie dans la glaciale humidité des mines; par contraste, au milieu de cette vile cohue, quelques rares figures de héros, la statue d'un Arturo Prat, « jeune homme digne d'être pleuré par les vierges de Lacédémone ; » et, pour fond de décor, la chevauchée de Pizarre et de ses aventuriers à travers le continent de l'or ; et puis, la magnifique ruine de la race indigène, les débris des Indiens à la peau de basane, regardant dédaigneusement les blancs s'exténuer, s'ensanglanter les ongles pour de maigres filons, à quelques pas de trésors dont les fils des Incas se transmettent le secret, qu'ils ne trahiront pas.

Quel sujet! Ces pays de l'or, avec la bande d'écumeurs et de rapaces qu'ils attirent, la faune de chacals qui s'y donnent rendez-vous, leur énergique odeur de sueur et de coupe-gorge, fascinent l'imagination. Je me rappelle Jérôme Tharaud, vers 1897, prêt à lâcher l'École normale pour fuir dans l'Alaska, aux mines du Klondyke : c'est là-bas que, cette année-là, le diable avait transporté ses mirages, sa romantique féerie de fortune sans travail et de richesses par effraction et par cambriolage. Mais voici où le roman de Bellessort continue. J'ai oublié de dire que, tout en rimant les fiers poèmes de sa *Chanson du Sud*, il adressait de loin en loin quelques chroniques au *Temps*. Un jour qu'il était redescendu à la côte, une ligne de ce journal lui tomba sous les yeux, et lui apprit qu'il venait d'obtenir le prix de poésie de l'Académie française, pour un poème qu'il avait composé en partant, sur un sujet du XVIe siècle. Il avait choisi, dans la *Vie de Ronsard* par Binet, l'épisode de la rencontre du poète avec du Bellay, dans une auberge de Touraine, et il avait intitulé cela *l'Hôtellerie*. C'était bien la première fois qu'on entendait parler de Ronsard aux antipodes. Allez douter, après cet exemple, de la véracité des poètes! J'avais toujours cru que Chateaubriand, dans les

Mémoires d'Outre-tombe, se moquait du lecteur, lorsqu'il prétend avoir trouvé, à la lisière d'une forêt des Natchez, un lambeau de gazette où il lut la nouvelle de la mort de Louis XVI. J'avoue que je suis maintenant beaucoup moins sûr de moi.

Mais ce n'était que le commencement. La suite de l'histoire est édifiante. Dans ce temps-là, les prix littéraires avaient gardé tout leur prestige : Ferdinand Brunetière publia *l'Hôtellerie*. Chose plus surprenante encore, l'auteur ne se crut pas dispensé par son génie naissant d'un devoir de courtoisie et de reconnaissance. Dès son retour, il alla voir le célèbre directeur de la *Revue*. Mœurs antiques ! Brunetière fut touché de la déférence du jeune homme. Il le confessa. M. Bellessort avoua un manuscrit. Le manuscrit fut accepté : trois articles de voyage sur la *Jeune Amérique*, prélude d'une collaboration qui ne devait plus cesser.

***

Le hasard faisait bien les choses. Il amenait le nouveau venu au moment où Brunetière venait de prendre en main la barre de la *Revue*, rajeunissait son équipage et relançait son vieux vaisseau sur les nouveaux courants de la vie. Il était préoccupé du Nouveau-Monde, attentif à tout ce qui venait de l'autre côté de l'Océan. Son ami, M. Paul Bourget, qui avait étudié sur place l'énorme phénomène du développement américain, venait de publier ses deux volumes d'*Outre-mer*. Plus loin encore, au delà de l'Océan Pacifique, le Japon commençait à faire parler de lui : c'était le moment de la guerre de Corée, où le Soleil Levant venait d'humilier la Chine, et l'on pouvait prévoir l'instant où un nouveau conflit le mettrait aux prises avec la Russie. Tout ce lointain Extrême-Orient entrait dans le plan de la politique mondiale. Brunetière méditait d'y envoyer M. Paul Bourget. Je crois savoir que celui-ci, au lendemain de *Cosmopolis*, hésita : sa curiosité ne pouvait manquer d'être violemment tentée d'annexer cet immense domaine, tout ce monde étrange du bouddhisme, qui avait excité les rêves de son maître Renan. Au dernier moment, il recula. D'autres problèmes le sollicitaient : il ne crut pas possible d'aborder sans préparation ni de digérer à la légère cet énorme morceau. Il préféra se borner, et sans doute fit sagement. Bellessort partit à sa place.

On pense que je ne vais pas le suivre dans ce long périple qui, en vingt ans, de 1896 à 1914, devait le ramener deux fois, à travers l'Amérique, au Japon et sur plusieurs points de la Chine, de l'Inde, de Ceylan, des Philippines et des îles de Malaisie, avec divers séjours en Suède et en Roumanie. Les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur de ces beaux livres, qui s'appellent *Au Japon*, les *Journées et les nuits japonaises*, *En Escale*, *le Nouveau Japon*, *Reflets de la vieille Amérique*, *En Roumanie, la Suède*. Il y a là une petite bibliothèque des voyages, une enquête, une reconnaissance qui touche à presque toutes les parties du monde. Et on dira que le Français ne sait pas la géographie !

Tous ces ouvrages, de plan et de formes très divers, tiennent à la fois de l'étude et de l'information. Ils ne prétendent pas être des livres de science : la science n'a que faire en ces matières, où il s'agit de peindre et de comprendre la vie ; et c'est justement ici le domaine et le propre de l'art. Soyez tranquilles : M. Bellessort ne demandera pas à l'État de créer, pour son usage, une nouvelle chaire de *Missionen-und-Wanderungenwissenchaft* (ces choses-là ont l'air plus sérieux quand on les dit en allemand). Mais il s'efforcera cependant de savoir, et de ne pas s'en tenir à ses seules impressions. Sa méthode est l'inverse de celle qu'emploie Loti. Sans doute, il ne faut comparer à aucun livre de voyage cette exquise merveille de *Madame Chrysanthème* ; rien ne lutte contre un chef-d'œuvre ; et il ne faut pas oublier que l'Européen qui a le mieux connu le Japon, l'admirable Lafcadio Hearn, était obligé d'avouer que personne n'avait approché Loti dans l'exactitude du détail. Du reste, cette peinture elle-même n'était nullement l'objet de cet écrivain inimitable : si, comme il faut le croire, d'après les fragments de son journal publiés par son fils, Loti se bornait à écrire tous les jours ce qu'il sentait, et à extraire de ces notes intimes, sans même les relier par un fil, celles qui prenaient d'elles-mêmes l'apparence d'un récit. Au fond, cette éternelle séduction de Loti, ce n'est jamais que sa propre histoire, le reflet des spectacles changeants de l'univers, dans l'âme d'un poète et d'un prestigieux élégiaque.

Madame Chrysanthème est un livre de génie, mais il est permis de penser qu'au moment où le Japon faisait le plus prodigieux effort pour se transformer, à quinze ans des batailles

terribles de Mandchourie et du duel où allait succomber la Russie, il offrait à l'observateur les plus beaux sujets d'étude. Le souci tout objectif d'un Bellessort est de faire un Japon qui ressemble. Sa première précaution consiste à se défendre de la surprise. Il se munit avec soin contre le dépaysement. Le passant est tout de suite frappé par une foule de détails qui lui paraissent étranges, et qui n'ont en réalité aucune espece d'importance ; dire que les mamans japonaises ont l'habitude de porter leurs bébés sur le dos, qu'elles se servent d'ombrelles en papier ou se chaussent de patins de bois semblables à de petits bancs, cela revient à admirer que les nôtres poussent leurs enfants dans de petites voitures, se chaussent de bottines de cuir et s'abritent de parapluies de soie. Tous ces infiniment petits, qu'il est toujours facile de faire paraître un peu risibles, ne comptent pas plus dans la physionomie d'une race étrangère, que les détails correspondants ne pèsent dans la nôtre.

Tout le plaisir que les touristes trouvent à collectionner ces petits étonnements, notre voyageur le dédaigne : il met au contraire tout son effort à s'accoutumer. Ces petites choses de menue monnaie de ménage, ne méritent pas plus d'attention que nous ne leur en accordons chez nous. Il faut s'y faire, attendre qu'elles cessent de paraître extraordinaires. Pour cela, il faut demeurer longtemps ; et il faut oublier que l'on est en voyage. Rien n'est plus absurde et plus faux que l'état de voyageur : c'est se mettre en dehors des conditions de la vie, dans une attitude exceptionnelle et entièrement artificielle. C'est déjà bien assez d'être un littérateur. M. Bellessort a pour règle de vivre à l'étranger comme il fait à Paris, c'est-à-dire en travaillant, et sans consacrer à l' « observation » beaucoup plus de temps qu'on n'en donne chez soi au loisir, au théâtre et à la causerie. Il tâche, non de se faire une âme étrangère, mais de prendre des habitudes, un régime étrangers, de manière à ne pas être dupe des bagatelles, et à ne remarquer que ce qui est remarquable. Il a soin de mettre de l'intervalle et de la réflexion entre l'impression ou l'esquisse et le travail définitif. Il est de ceux qui pensent qu'on ne fait rien de bon d'après nature, et que l'étude faite sur le modèle a besoin d'être longuement mûrie et corrigée ; qu'un album de croquis ne fait pas un tableau. C'est pourquoi il s'entoure de mille renseignements, contrôle ses impressions par l'expérience d'autrui,

écoute, consulte, lit autant qu'il regarde. Il fait, en un mot, comme un homme qui corrige son instrument, sachant que rien n'est plus sujet à l'erreur que des émotions, qu'il faut se méfier de la sensibilité et la redresser par la raison. Il appuie ses observations sur l'histoire, la littérature, relie le présent au passé, cherche à mettre dans les faits une hiérarchie, des plans, une perspective. Il a du reste toujours ses notes et son journal prêts à lui rendre le détail, la couleur et la vie de la sensation première. Mais il lui arrive de ne rédiger un voyage qu'au bout de plusieurs années, au cours d'un autre voyage. C'est à Upsal, pendant qu'il étudiait la Suède, qu'il entreprit de mettre sur pied son tableau du Japon.

Cette méthode patiente, laborieuse, qui suppose un si long effort de composition et de synthèse, est à mille lieues, on le voit, de la méthode impressionniste. M. Bellessort, est professeur et ne s'en cache pas : cela ne l'empêche pas d'avoir le don du style et celui de la vie ; et où a-t-on vu qu'un professeur ne puisse pas être un grand artiste ? Ce serait le lieu de citer une remarque profonde de M. Bellessort. Il parle quelque part d'Hésiode et de l'art didactique. « La nature même du poème didactique, ajoute-t-il, semble s'opposer à la conception de la poésie, telle que nous l'a faite un siècle de romantisme. C'est que ce romantisme l'a singulièrement rétrécie... Ce qui manque le plus à notre poésie moderne, c'est précisément d'être didactique. *Nos poètes ne savent qu'eux-mêmes*, leurs rêves, leurs sensations, leurs petites histoires. Leur musique nous charme, nous distrait un instant : elle ne nous retient pas, parce qu'elle ne nous apprend rien, parce qu'ils n'étendent pas le domaine de la poésie parce qu'ils n'essaient pas d'en reculer les frontières. » Cette remarque va loin ; elle pourrait s'étendre à l'art contemporain. Pour se borner à la littérature, qui ne voit ce qui lui manquerait le jour où elle ne serait plus qu'un instrument de plaisir et un art d'agrément, où elle se réduirait au conte et au roman, où l'histoire, la philosophie, l'éloquence, les idées sérieuses s'en trouveraient exclues? Bien souvent, en lisant les livres de M. Bellessort, j'y ai trouvé des esquisses, d'admirables sujets de Conrad ou de Mérimée, et je me demandais pourquoi il se contentait de les indiquer. C'est peut-être par une modestie excessive, peut-être faute de temps : mais c'est sans doute aussi, par cette persuasion qu'il avait mieux à faire, et qu'il peut

employer ses facultés d'artiste à quelque chose de plus important.

Quoiqu'il n'abuse pas des descriptions, M. Bellessort sait, quand il veut, se montrer grand paysagiste. Je ne connais pas tous les pays qu'il a vus. Mais je connais la Suède, et quiconque a subi l'enchantement de ces nuits blanches de l'été boréal, peut dire que personne ne l'a exprimé mieux que lui. Sa touche sobre et légère rappelle celle de Fromentin. Il lui arrive de dire en une demi-ligne « *cette insomnie du paysage,* » ces nuits où la nature « *semble dormir les yeux ouverts.* » Voici une aurore aux îles Lofoden : « Nous nous aperçûmes que le jour naissait aux plis d'ombre qui se creusaient sur les rochers. *L'inégalité de la lumière nous avertissait que la nuit était passée.* » Ou enfin cette « marine » proprement admirable : « *Une nudité merveilleuse se mirait sur les eaux.* » Connaissez-vous beaucoup d'artistes capables de peindre ainsi ?

Mais ces phénomènes de la nature, moins encore les curiosités, ce qu'on appelle les *attractions*, les « moutons à cinq pattes, » — ne sont pas ce qui l'intéresse. Il s'attache moins au décor qu'à l'atmosphère, et à l'atmosphère qu'aux choses morales. Il reprend la formule d'Amiel : « *Les états d'âme, voilà les vrais paysages !...* » En fait, il n'a guère cherché, sous toutes les latitudes, qu'à déchiffrer quelques aspects de l'éternel problème humain : la psychologie du puritain dans ses belles études sur les États-Unis, la nuance particulière du mysticisme du Nord, la nostalgie et le rêve scandinaves, les brillants météores de Gustave-Adolphe et de Charles XII dans son voyage en Suède, la transformation de l'héroïsme féodal en impérialisme religieux et nationaliste dans sa trilogie du Japon. On pourrait dire que, dans l'ensemble, ses voyages sont des essais de psychologie comparée, avant tout des essais de psychologie religieuse. Il a passé vingt ans à méditer sur ce sujet, revenant au Japon pour vérifier encore ses premiers aperçus, pénétrer un peu plus avant dans le mystère des âmes, comprendre davantage les secrets de l'humanité.

Je ne crois pas qu'un voyageur ait fait un effort plus sincère pour embrasser fraternellement des créatures diverses et pour se rapprocher des pensées étrangères. Certaines études de M. Bellessort sur le Nouveau Japon, — les funérailles de l'Impératrice, la vie et le suicide du maréchal Nogi, les pages si brillantes sur les adaptations nippones de nos classiques, et sur la

surprenante métamorphose du *Cid* en *samuraï*, sont des morceaux d'une intelligence bien malaisée à surpasser. On ne fera pas mieux pour expliquer le Japon aux âmes d'Occident. L'écrivain a déployé là tout son art littéraire et toute cette expérience morale que nous tenons du catholicisme, et qu'une longue pratique des âmes a donnée à ses vieux amis les missionnaires. Et la conclusion de tout cela, c'est la vanité de cet effort et le sentiment poignant que les races humaines sont peut-être à jamais impénétrables les unes aux autres.

C'est de cette conviction finale que l'écrivain devait faire le plus beau de ses livres : cette vie de Saint François Xavier, l'apôtre des Indes et du Japon, qui est, en vérité, un des plus nobles ouvrages de notre génération. L'auteur y a mis toute sa vie, aussi bien que celle de son héros : ses voyages, ces pays qu'il avait parcourus, sa connaissance des races, des climats, des lieux, sa science de l'histoire, ses idées sur l'Europe et l'Asie, sur le christianisme et les religions de l'Orient. Rien ne l'a plus préoccupé dans le passé que le rôle extraordinaire des grands aventuriers Espagnols, Portugais, de ces Pizarre et de ces Alvaro, qu'il avait rencontrés à son premier voyage, en franchissant les Cordillères, ou de ce Magellan dont le génie avait trouvé la route des Indes occidentales. C'était l'épopée de Camoëns, le thème magnifique du rapprochement des mondes. Partout, cette œuvre étonnante n'avait laissé qu'une traînée de ruines et de carnage. Le mélange de l'Europe et de l'Asie n'avait guère eu d'autre résultat que d'amalgamer leurs vices. Dans ce monde bâtard, la figure de François Xavier se détache avec un relief et une beauté incomparables. Rien n'égale son ignorance et sa témérité. Sur la rive étouffante et basse du Malabar, dans la fournaise malsaine de la côte de la Pêcherie, aux Moluques, à Canton, « dédale de sentines puantes et dorées, » enfin jusqu'aux îles du Japon, on voit sa mince soutane qui s'avance intrépide, attirée toujours au delà par le vertige de l'inconnu. Il ne sait rien des religions, des usages, de la langue des peuples qu'il prétend convertir. Il se heurte partout aux temples et aux bonzes, aux baroques pagodes, pleines d'une nuée de dieux obscènes et farouches. Il erre dans ce cauchemar dont il n'a pas la clef. Toute son histoire est celle d'un lamentable échec, d'une folle et navrante tragédie. Tout se passe en malentendus,

entre des âmes fermées et incapables de se comprendre. Et pourtant, il y a dans cette entreprise insensée un courage et une majesté qui finissent par s'imposer. Le pèlerinage de François Xavier demeure un des plus héroïques efforts de la nature humaine. Puissance de l'amour! Saurons-nous jamais rien de certain sur ces peuples étranges? Tout ce que nous en devinons, nous lui en devons la connaissance : il est l'initiateur de sciences qu'il ignorait. Son rêve a agrandi le monde. Il y a mis une fièvre immortelle et un principe sacré, la seule inquiétude qui sanctifie le voyage, justifie la curiosité : le zèle de l'homme, la passion de la charité.

***

C'est le dernier livre de voyage qu'ait écrit M. Bellessort. Il l'écrivait pendant la guerre : il était pris soudain d'une nausée d'exotisme, d'un immense dégoût pour l'agitation stérile, d'un grand écœurement de toutes les vanités.

J'ai dit qu'il était au Japon en août 1914. A Ceylan, le journal lui apprit les funérailles de Jules Lemaître. Sa mort fit peu de bruit dans le monde. On le connaissait peu à l'étranger. Qu'est-ce que l'étranger connaissait de la France ? Celui-là était vraiment à nous ; c'était l'esprit le plus charmant, l'écrivain le moins apprêté et le plus naturel, celui qui nous rendait les grâces de Montaigne. Mais pour le comprendre, il fallait être de la famille, « avoir touché, dit M. Bellessort, les limites de l'esprit purement français, et *sentir que le plus délicieux de l'esprit humain tient peut-être entre ces limites.* Il n'avait point de goût pour l'exotisme, et bien que personne n'ait mieux décrit les danses des petites Javanaises, je crois qu'il avait raison. *Il n'y a de vie profonde que parmi les siens. Le reste n'est que divertissement et plaisir d'Exposition universelle.* »

Ainsi songe le voyageur sur le bateau qui le rapatrie.

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage...

Avoir couru vingt ans le monde, visité l'Europe et l'Asie, pénétré les religions, les arts, les poésies, pour trouver au bout du compte que rien ne vaut peut-être une lettre de Voltaire, une chanson de Ronsard, une fable de la Fontaine, — était-ce bien la peine? Et pourtant! Je suis sûr que M. Bellessort ne croit

pas avoir acheté trop cher cette philosophie. J'ignore s'il a eu à vingt ans la chimère du cosmopolite, l'orgueilleuse ambition de vivre en citoyen du monde. Le fait est qu'à son premier pas en dehors des frontières, il avait trouvé le bénéfice que tout cœur bien placé recueille d'abord à l'étranger : le sentiment d'appartenir à une collectivité, d'être fils d'une patrie, — hélas! et d'une patrie vaincue. Ah! les Français qui ont la rage de se croire aimés! On n'aime pas un pays, on le craint, ou on le ménage. Et nous n'étions alors ni ménagés ni craints. Partout le voyageur rencontrait de nouvelles preuves de notre humiliation; partout, plus ou moins déguisée, cette mauvaise foi instinctive, cet apitoiement perfide ou cet air de scandale hypocrite qui étaient l'accompagnement obligé de tous les discours sur la France. Ces choses-là vous rendraient chauvin! Et de tous côtés, sur tous les points du monde, le spectacle de l'immense orgueil anglo-saxon, de l'envahissement germanique et, contraste affligeant! la France qui reculait, cédait...

Voilà ce qui frappait le voyageur avant la guerre. Et il se rappelait le premier de ses souvenirs d'enfance, — un de ces souvenirs qui entrent dans la mémoire avec tous leurs détails, « comme un projectile dans une plaie entraîne des morceaux de terre et de vêtements, » — les cafés de Laval pleins d'officiers bruyants et démoralisés, les feux de bivouac de la troupe dans les jardins publics : la déroute du Mans qui passait. Il était de la génération de la défaite.

Et plus il voyait dans le monde la France calomniée, plus s'exaltait son amour blessé de la patrie ; plus il se sentait tenir par des fibres tendres et délicates à la terre natale ; plus il s'indignait d'une condamnation inique, s'armait contre le mépris de pharisiens qui ne nous valaient pas, concevait la fierté d'être le fils d'un peuple si généreux et si humain. Jamais il n'a eu la tentation de rougir de ses origines : jamais il ne lui est venu à l'esprit d'humilier le génie français devant la confuse et prétentieuse sentimentalité allemande, devant le tumultueux lyrisme anglo-saxon, pas plus qu'il n'a cédé à la mode dangereuse de renier le Christ en face de l'Islam ou du bouddhisme, d'admettre un idéal moral supérieur à celui de la vieille religion, qui embrasse le meilleur des traditions humaines.

Ses derniers livres, avant la guerre, il les avait consacrés

justement à de magnifiques études sur les maîtres français : après avoir tant parcouru les mers, les mondes lointains, il rejoignait la route royale, les *Grands chemins de la poésie classique*. Il expliquait Ronsard, Corneille, Voltaire, Boileau et La Fontaine, et l'admirable Louis Veuillot, et l'oracle de la noble tradition latine, le père de Dante et de Hugo, Virgile. Et le voilà en train de prendre la mesure du géant du XIXe siècle ; il s'apprête à nous donner un portrait de Balzac.

Inveni portum : M. Bellessort pourrait adopter à son tour la belle devise que Jules Lemaître avait prise pour son *ex-libris*. Après tant de courses et d'aventures, lui aussi, le voilà au port. Brûlé de soleil, battu des vents, riche de souvenirs, l'infatigable voyageur revient cultiver notre jardin. L'avait-il jamais perdu de vue ? Sur un quai suranné et ombreux de la Seine, dans une maison d'autrefois, savante, cordiale et discrète, on voit maintenant sa figure active et broussailleuse d'ancien capitaine au long cours, assise au même bureau où siégeait jadis son ami, Paul Perrin, ce délicieux serviteur des Muses, cet éditeur si *vieille France*, qui mettait sa gloire à imprimer des livres excellents pour un public de lettrés. C'est là que M. Bellessort a amarré sa barque. C'est là qu'il a trouvé un nouvel emploi de son énergie. C'est là qu'on le voit tous les soirs, après sa rude journée d'écrivain et de professeur, toujours ardent, remuant, mettant au service des lettres sa foi, son allégresse, sa merveilleuse jeunesse de cœur. Nulle aigreur, nulle envie, nulle espèce de charlatanisme : il est heureux, et il le dit. Peut-être n'a-t-il pas eu le temps de songer à lui, et n'a-t-il pas, auprès de la foule, la réputation que méritent trente ans de travail et vingt volumes. Nos débutants sont plus habiles. Mais les vrais lettrés connaissent bien M. André Bellessort. Il n'est pas besoin qu'on le leur dise. Et tout finit par se savoir : le public le mettra demain à son véritable rang.

FIDUS.

LES MASQUES ET LES VISAGES

LE VERTUEUX CONDOTTIÈRE

MONTEFELTRO, DUC D'URBINO

1422-1482

III [1]

IMPERATOR ITALICÆ CONFEDERATIONIS

Mentre ch'io forma fui d'ossa e di polpe
Che la madre mi die, l'opere mie
Non furon leonine, ma di volpe (2).

Ainsi parle à Dante, du fond de l'Enfer, par les vibrations de la flamme qui le consume, Guido de Montefeltro, l'ancêtre du « vertueux condottière. » La subtilité était donc un trait de cette race, mais ce n'était pas le seul, et voici que, deux siècles après, le descendant du damné célèbre faisait paraître en lui la nature du lion. Elle l'avait emporté dans le combat du Cesano comme en mainte autre rencontre. Elle n'aurait pas suffi pourtant si celle du renard ne s'y était jointe devant certains obstacles qu'il fallait tourner plutôt qu'affronter, pour s'en rendre maître. C'était une victoire fort brillante que celle du Cesano, mais pratiquement les affaires de Montefeltro et celles de Pie II n'en étaient guère avancées. A cette époque, la

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1923.

(2) Tant que j'eus la forme d'os et de chair
Que me donna ma mère, mes ouvrages
Ne furent d'un lion, mais d'un renard.
Divine Comédie. L'Enfer. Chant XXVII. Traduction d'André Pératé.

bataille la plus « décisive » ne décidait rien. Encore un siècle plus tard, Montluc, parlant des capitaines tels que lui, disait : « Nous tenons la clef des champs, mais c'est les bourgeois qui tiennent les clefs des villes ; » et il fallait bien entrer dans les villes pour se restaurer et vivre. Les Pontificaux crurent que l'armée de Malatesta dispersée, Sinigaglia s'allait rendre. Il n'en fut rien. Et comme Sinigaglia était bien pourvue d'artillerie et non point Montefeltro, celui-ci prit le parti de s'en retourner chez lui avec ses prisonniers, son butin et sa gloire. L'élan des escadrons feltriens, irrésistible en pleins champs, était arrêté par les hautes murailles couronnées de bombardes. La tour faisait échec au cavalier.

Quant à Malatesta, battu et surtout abattu, il redevenait le diplomate des temps difficiles et risquait la même carte qu'avant le combat : la solidarité entre Princes italiens, la défiance de la papauté, la carte gibeline. Elle n'était pas si mauvaise, à tout prendre ; mais il y en avait trop de biseautées, dans son jeu, pour qu'on lui accordât la valeur d'un atout. — « Que voulait donc Montefeltro ? disait-il... Sa ruine... Et au profit de qui ? du Pape... Et qu'était-ce que le Pape ? Un prêtre ennemi de la noblesse, c'est-à-dire de Montefeltro lui-même, lequel éprouverait à son tour cette haine de caste quand, Malatesta et les autres étant à terre, Pie II n'aurait plus besoin de lui. Il serait réduit à la servitude comme les autres. *Si aujourd'hui Pie veut faire de moi son cuisinier, demain toi, Féderigo, tu deviendras son muletier.* Combien ne serait-il pas plus sage de s'entendre entre Princes italiens, qui avaient les mêmes intérêts vis à vis des grandes Puissances ! » — Telles sont les suggestions que Malatesta envoya porter à Urbino par un sien gentilhomme, confident de sa pensée et fort disert. Il allait encore plus loin : il demandait en mariage une des filles de Montefeltro pour son fils aîné Roberto, lequel serait son héritier universel, ce qui mettrait un terme, disait-il, à la rivalité des deux familles.

Seule, cette dernière suggestion paraissait sincère. Malatesta était à l'âge où l'on commence à se substituer ses enfants pour les ambitions qu'on n'a pu réaliser soi-même. Et comme Montefeltro n'avait point d'héritier mâle, il comptait bien arriver ainsi à hériter de lui, — faute d'avoir pu le dépouiller de son vivant. Quant à la bru, elle ne gênerait personne, et si elle gênait, la famille où elle entrerait avait le secret

des libérations anticipées. Sigismondo lui-même en était déjà à sa troisième femme et la mort des deux premières paraissait extrêmement suspecte aux contemporains. Le calcul n'était donc pas mauvais. Il fallait seulement que le comte d'Urbino s'y prêtât.

Il n'était point si naïf. Édifié, depuis trop longtemps, et à ses dépens, sur les roueries malatestiennes, il répondit au démon tentateur qu'il aimait beaucoup mieux l'avoir pour ennemi déclaré que pour faux ami, et même préférait infiniment à son alliance le service ou la servitude envers ce prêtre, dont l'autre parlait avec tant d'irrévérence; qu'il allait donc continuer la lutte jusqu'à ce que les ordres du Pape fussent entièrement exécutés, c'est-à-dire tout l'État de Rimini conquis et revenu à l'Église. Cette réponse, faite en présence du légat pontifical, fut rendue aussitôt à Pie II. Celui-ci était alors en traitement aux eaux de Petriuolo dans l'État de Sienne : malade, mais formidable d'énergie et ne déviant pas d'une ligne en ses desseins. Il remercia le comte d'Urbino par le bref suivant :

« Il nous a été rapporté que ce maître accompli de trahison et inique comploteur d'infamie, Sigismondo Malatesta, vrai fils de perdition, a tenté en de nombreuses et diverses manières d'ébranler votre fidélité toujours incorruptible; et cela, comme nous l'avons su et comme vous-même nous en avez en partie informé, depuis qu'il a été battu et dispersé près de Sinigaglia, mieux encore depuis qu'il a été forcé à une fuite honteuse par votre force supérieure et par la bravoure de vos soldats; et qu'il a en même temps ajouté que si nous le réduisions à faire notre cuisine et à prendre soin de nos viandes, vous aussi vous finiriez par devenir notre muletier; vous promettant, toutefois, une alliance avec sa famille, pourvu que vous le réinstalliez en notre faveur ou bien vous absteniez de le combattre; mais nous savons avec quelle sagesse vous avez répondu à sa folie et combien votre bon sens a tourné à sa confusion. Il est superflu pour nous de vous conseiller la plus grande prudence. Nous ne voulons que vous encourager cordialement à persévérer à le surveiller et à ne pas laisser échapper la plus petite occasion de briser et d'abaisser l'ennemi et de faire tout votre possible pour terminer rapidement cette guerre et de nous délivrer nous et vous-même d'un adversaire très coquin, avec lequel il est impossible de s'entendre sur aucune condition de paix. Et

n'imaginez pas, — si vivement que notre allié le roi de France puisse désirer une trève dans le royaume des Deux-Siciles, comprenant dans cette trève Sigismondo, — que nous souffrirons jamais que quelqu'un intervienne comme arbitre ou juge entre nous et nos sujets, excepté le Saint-Siège que nous représentons. Avancez donc, conquérez, détruisez et consumez ce maudit Sigismondo, et en lui, neutralisez le poison de l'Italie! Si vous le faites, comme nous l'espérons, vous serez très cher non seulement à nous, mais à tous nos successeurs dans les temps à venir, et nous reconnaîtrons vos services par de telles récompenses qu'elles seront considérées de tous comme leur étant égales. Ce n'est pas la noblesse que nous haïssons, comme il le prétend faussement, mais les nobles libertins et incrédules comme lui-même, qui n'a pas hésité à trahir sa Mère et souveraine, l'Église romaine, et nous ne négligerons pas de le châtier chaque fois que Dieu nous en donnera l'occasion. Vous et tous ceux qui vous imitent, nous vous aimons très cordialement et nous vous honorerons et élèverons de tout notre pouvoir, tant que la vie nous sera donnée, sachant bien que l'autorité ne se maintient que par les punitions et les récompenses, et que dans l'opinion de tout le monde, Sigismondo a mérité les premières et vous les dernières. De Petriuolo, écrit de notre propre main, ce 6 octobre 1462. »

LE RENARD

Dans la dernière phase de la lutte ainsi prescrite pour la ruine de son terrible adversaire, le comte d'Urbino allait donner toute sa mesure et affirmer sa maîtrise en stratégie et en tactique, autant du moins qu'on peut appliquer ces termes aux opérations commandées par les armes, les lieux et les hommes d'alors. Nos thèmes de guerre actuels n'avaient guère à cette époque leur raison d'être. Joindre l'ennemi, le fixer pour le manœuvrer, le détruire, ce qui est le but enseigné dans les écoles de guerre, n'eût pas servi de grand chose alors, parce que l'armée ainsi détruite ne représentait pas grand chose, comparée à la population en état de porter les armes, et aux armuriers capables d'en forger, d'autant plus que, par une convention bizarre, il était entendu qu'on ne s'emparait pas des armures. Or, quoi de plus simple que de lever des troupes

un peu partout, en Italie et au dehors, pourvu qu'on les payât? L'essentiel était d'avoir de l'argent. S'il en avait, le vaincu levait une autre armée, quelquefois composée des troupes mêmes du vainqueur, entrait de nouveau en campagne, et tout était à recommencer.

La possession des villes fortifiées, au contraire, était chose capitale. L'investissement n'était pas aisé : il devenait impossible, si la ville était ravitaillée par la mer. Puis il ne fallait pas qu'il durât longtemps. Les champs soigneusement dépouillés, au préalable, par l'assiégé ne nourrissaient pas l'assiégeant. Se ravitailler par convois venus de loin était difficile, ruineux, les lignes de communications précaires. Bientôt, la mauvaise hygiène d'un rassemblement immobile engendrait les épidémies. L'assiégé, du haut de ses murs bâtis d'ordinaire dans le site le plus sain du pays, narguait l'assiégeant aux prises avec la fièvre tierce, la morve des chevaux ou quelque autre épizootie. Venait l'automne, les pluies torrentielles, puis l'hiver, la neige. On ne pouvait plus tenir les troupes : elles quittaient tout. En voilà pour six mois au moins!... Il était donc bien plus avantageux d'occuper des villes que de gagner des batailles, et, partant, détruire la puissance de l'ennemi, c'était proprement lui prendre ses villes et son argent qu'il ne pouvait remplacer, plutôt que de détruire son armée qui se refaisait sans peine. D'où, l'importance considérable des sièges et la nécessité de les mener vite, si l'on voulait aboutir à un résultat.

Quant aux populations, il était rare qu'elles prissent parti. Toute guerre leur était lourde, odieuse. Mais qui était l'ennemi? C'est ce qu'il leur était très difficile d'apercevoir, habituées qu'elles étaient à passer constamment d'une obédience à l'autre, à prêter des serments de fidélité aux Clefs, à la Couleuvre, aux Lys, à l'Aigle, au Lion ailé, à l'Éléphant, c'est à peine si elles parvenaient à distinguer, d'après les drapeaux, fanions ou enseignes, quelle armée occupait le territoire. Pour elles, une guerre n'était qu'une chasse plus dévastatrice, faite avec plus de gens et qui durait plus longtemps. Elles y participaient le moins possible. Tout changeait, au contraire, si elles étaient assiégées et si elles entrevoyaient la prise de la ville, le sac, le pillage, le viol, le carnage comme possibles. Elles raidissaient alors toutes leurs forces pour les éviter.

Mais il y avait deux façons de les éviter : défendre la ville ou la rendre. Tout leur esprit tendait à deviner si, étant donné l'assiégeant, sa force, son humeur, son avarice, la discipline et l'appétit de ses soldats, on avait plus de chances d'éviter le pillage en lui ouvrant les portes toutes grandes avec d'obséquieux sourires, ou au contraire, en lui versant sur la tête du plomb fondu, pour l'inciter à déguerpir. Souvent le chef ennemi promettait vie sauve et biens respectés, si l'on capitulait; mais tiendrait-il sa parole et, s'il tenait sa parole, saurait-il tenir ses troupes? Parfois le même assiégeant, qui les eût contenues, si l'on s'était rendu des les premiers jours, avant les pertes d'hommes, les fatigues et les privations, n'en était plus le maître, si l'on avait enduré de longs maux par la résistance de l'assiégé... D'autant qu'il n'avait pu garder ses troupes dans leurs tranchées, pendant de longs mois de misère, qu'en leur promettant bombance et butin, si la ville était emportée... Enfin, le parti étant pris de se rendre et de se fier à la parole de l'ennemi, comment résister à la fureur du maître, du défenseur, s'il était déterminé à résister à outrance, et une fois la ville prise, s'il se retirait dans la *rocca*, d'où il pourrait faire encore beaucoup de mal aux capitulards? Comment éviter surtout qu'il ne pendît préalablement ceux qui parleraient de capitulation? Toutes ces terreurs et ces espoirs contradictoires donnaient beau jeu à l'assiégeant, s'il savait en profiter.

Dans la dernière phase de sa campagne contre Malatesta, le comte d'Urbino en profite et donne des modèles de ce genre de manœuvres. Tout chevalier qu'il est, il ne considère pas du tout la guerre comme un tournoi, un déploiement de beaux gestes, mais comme un des moyens d'aller au but de ses employeurs et de sa condotta, lequel est de briser l'effort de l'ennemi, le poursuivre, le chasser de ses forteresses, lui prendre son territoire, le réduire à quia. S'il peut y parvenir sans verser le sang de ses soldats, par l'achat des consciences, en suscitant des haines intestines, par la panique, par la révolution, il y va sans vergogne.

La prise d'une place forte était alors une opération en deux temps : d'abord, l'occupation de la ville défendue par ses remparts, puis, une fois la ville occupée, la prise du *Castello* et, au fond du *Castello*, de la *Rocca*, le « réduit, » situé d'ordi-

naire au-dessus de la ville pour la maintenir dans l'obéissance autant que pour la sauvegarder. Or, il pouvait très bien se faire que les intérêts des citoyens et de la garnison fussent antagonistes et, s'ils ne l'étaient pas, on pouvait les rendre tels. En mettant le siège devant Barchi, près de Mondavio, Montefeltro prévient les assiégés que, s'ils lui livrent le Castello malgré la garnison, la ville sera respectée, et qu'il rançonnera la garnison seulement. Il prévient, en même temps, la garnison que, si elle lui livre la ville malgré la population, la ville sera mise à sac, mais les soldats sortiront en liberté. Cette prime à la trahison fait merveille! Citoyens et soldats se battent à qui livrera le plus tôt la forteresse. Les soldats l'emportent et sortent avec les honneurs, — ou plutôt le déshonneur, — de la guerre. Quant aux bourgeois, ils attendent avec terreur leur sort, désespérés de n'avoir pas été assez forts pour rendre la ville, les premiers. Mais le Condottière, ayant obtenu le résultat cherché, redevient bonhomme. Il cherche à adoucir le plus possible le sort des vaincus, sans cependant priver tout à fait ses hommes du pillage promis, qui est leur récompense et même leur droit. Comment louvoyer entre ces deux injustices? Il imagine de faire sortir, d'abord, les habitants de Barchi avec ce qu'ils peuvent emporter de plus précieux. Puis, pour divertir ses hommes, il ferme les portes de la ville et donne le signal de l'escalade, — chacun cherchant à arriver le premier pour rafler, — *insaccare*, dit un historien, — le plus de butin.

Peu de temps après, à Montefiore, il renouvela ce procédé qui lui avait si bien réussi au siège de Barchi. Mais, là, il avait à faire à forte partie. La *rocca*, lorsqu'on voit aujourd'hui ce qu'il en reste, au penchant du coteau de Montefiore, ne paraît point, à vrai dire, quelque chose de bien formidable. Ce n'est plus qu'une ruine pittoresque à souhait, recélant encore à l'intérieur quelques traces de fresques. Mais à cette époque, bâtie depuis quelque cent vingt ans seulement par Malatesta Guastafamiglia, elle ne devait point être d'une prise facile. De plus, elle était commandée par Giovanni Malatesta, un des fils de Sigismondo, bien déterminé à faire une belle résistance. Mais il y avait les habitants. Ceux-ci vivaient dans la terreur du comte d'Urbino. En quelques jours, depuis sa victoire sur le Cesano, les forteresses malatestiennes étaient tombées devant

lui comme capucins de cartes : l'Isola gualteresca, Montevecchio, Reforzate, Sorbolongo, Barchi, Mondavio, tout le territoire du vicariat et de Fano ; enfin, dans la région de Rimini, Mondaino venait de se rendre. Barchi avait été mis à sac, Mondavio avait payé trois mille ducats pour ne pas l'être. Qu'adviendrait-il de Montefiore si l'on résistait ? Ce doute travaillait fort les cervelles.

Montefeltro, qui ne l'ignorait pas, s'en servit comme d'un levier pour briser la résistance. Aux émissaires des bourgeois qui le suppliaient d'épargner leur ville, il répondit qu'il l'épargnerait volontiers, mais à une condition : c'est qu'on lui permettrait d'économiser aussi le sang de ses soldats et pour cela qu'on l'aiderait à prendre la *rocca*. C'était demander aux habitants de se tourner contre leurs défenseurs. Les Montefioriens s'y étant résignés, et ayant promis d'exécuter rigoureusement la manœuvre prescrite, le rusé capitaine employa un stratagème nouveau. Il fit mine de bombarder furieusement les remparts de la ville et de donner un assaut général, — ce qui fit sortir la garnison de la *rocca* pour s'en aller couronner les remparts et repousser l'assaillant. Pendant ce temps, les bourgeois coururent à la citadelle démunie de ses défenseurs, l'occupèrent et la livrèrent à l'armée feltrienne comme les portes de la ville elle-même. Cent vingt soldats et soixante hommes d'armes qui ne purent s'échapper restèrent entre les mains des Feltriens, Giovanni Malatesta entre autres.

Que faire de celui-ci ? Le comte d'Urbino désirait le renvoyer indemne. Mais il avait auprès de lui, pour le surveiller dans ses expéditions, selon la loi imposée aux condottières, avec le titre de commissaire aux armées, un cardinal légat qui portait le nom prédestiné de Forteguerra, — sorte de capucin baromètre qui se tenait coi durant la bataille, mais qui montrait son nez une fois le calme rétabli et intervenait dans les tractations politiques. Ce Forteguerra, voyant, parmi les prisonniers, le propre fils de Malatesta, le réclama au nom du Pape, sous couleur que Montefeltro ne l'avait pas expressément compris dans la capitulation, comme sa prise personnelle. Celui-ci ne tenait point particulièrement à sa proie, mais il ne voulait pas qu'un autre la lui enlevât pour en abuser. L'opération militaire terminée, il redevenait un chevalier généreux. Il se défiait fort du cardinal et craignait qu'il n'en voulût, sinon à la vie au

jeune homme, au moins à sa liberté ou à son argent, c'est-à-dire qu'il le mît aux fers ou lui fît payer rançon. Il refusa net. Le légat en fut pour sa mauvaise humeur. Le jeune Giovanni Malatesta, laissé libre avec ses trésors augmentés de quelques présents du vainqueur, prit la route de sa patrie et Montefeltro, toujours en garde contre quelque trahison, escorta lui-même son prisonnier jusqu'en lieu sûr.

Tant de courtoisie et d'humanité se conciliait fort bien avec des ruses de sauvage, lorsqu'il y trouvait un intérêt public. En guerre et contre l'ennemi, les stratagèmes les moins louables dans la vie privée, tels que la fabrication des faux, ne l'effrayaient point, — pas plus que l'espionnage, le contre-espionnage et tout ce qu'ils comportent de fausses pièces d'identité ne nous effraient aujourd'hui. Il en parut quelque chose au siège de Verucchio. Cette citadelle, nid et repaire des Malatesta qui l'avaient fortifiée avec soin, résistait vaillamment aux sommations de Montefeltro déjà maître de la ville. Il n'avait guère les moyens de l'emporter de haute lutte. Il s'avisa d'y entrer tout bonnement par la porte grande ouverte, grâce à une lettre qu'il fit fabriquer, laquelle était censée adressée par le seigneur de Cesena, Malatesta Novello, son propre beau-frère, dont il avait sans doute des empreintes et l'écriture et rédigée en ces termes : « Malatesta Novello au gouverneur du Castello de Verucchio, salut. Ayant été informé comme tu es, à cette heure, pressé par l'armée ecclésiastique, en premier lieu nous te prions de ne pas faillir à ta prudence et à ta vigueur accoutumées, en attendant l'arrivée de notre seigneur frère, qui est déjà sur le point de donner tout le secours nécessaire. Pour le moment, s'il manque quelque chose d'utile pour la défense actuelle, ne manque pas de nous en donner avis et si, par hasard, tu ne te trouvais pas avoir un nombre suffisant de soldats pour une garde importante, fais-nous-le savoir sans délai, et ils te seront envoyés. Porte-toi bien. »

Le gouverneur ayant accepté la proposition, seize Feltriens des plus dévoués s'offrirent pour jouer le rôle de renforts malatestiens. La nuit suivante, le gouverneur entend un grand bruit. Ce sont des soldats qui feignent d'être poursuivis par les avant-postes ecclésiastiques : ils frappent à la porte du Castello, criant comme de beaux diables qu'ils viennent de Cesena, qu'ils ont traversé l'armée d'Urbino, qu'ils sont

découverts et perdus, si on ne leur ouvre. « Montrez le contre-seing! » leur dit-on. Ils le montrent : c'était une demi-pièce de monnaie brisée qui complétait la moitié de la pièce jointe à la lettre fausse reçue la veille. Le gouverneur fait ouvrir et défiler la petite troupe devant lui. Mais voici que sous la poterne, un page, la torche à la main, qui examinait attentivement chacun des nouveaux venus : « Celui-là, je l'ai vu à la Cour d'Urbino! » s'exclama-t-il. — « C'est vrai, répartit l'autre sans se démonter, je suis un soldat de fortune et je sers qui me paie, en ce moment, Malatesta. » On les laisse passer. Au premier instant favorable, ces hommes qu'on avait choisis parmi les plus drus, se jettent sur le gouverneur et ses gardes, les font prisonniers et, avant que la garnison soit alertée, ouvrent la porte aux Feltriens, aux cris de *Chiesa ! Chiesa!* Le tour était joué. Il fit grand honneur au capitaine qui venait ainsi à bout des plus inaccessibles forteresses sans verser de sang, du moins celui de ses hommes, et sans même le secours du mulet chargé d'or, — et fut donné en exemple aux générations à venir par les historiens du temps, au chapitre des *Stratagemme militari*.

Avant cette dernière phase de sa lutte contre Rimini, et quand il réduisait les barons rebelles au roi de Naples, il avait déjà donné maint exemple de ces tours, dignes de Maître Gorpil. C'était pendant l'été de 1461. Un repaire des Abruzzes difficilement expugnable était Albi, aujourd'hui Albe, bâti sur une masse rocheuse au Nord d'Avezzano, commandant la plaine où s'étalent les lagunes de Celano. Pour battre les murailles de ce nid d'aigle, Montefeltro n'avait pas d'artillerie. L'emporter d'assaut était impossible. Il chercha une fissure à ce bloc. Il s'enquit de quelle façon les habitants d'un lieu si haut perché pouvaient se procurer à boire et, par des paysans, il apprit qu'à l'intérieur des remparts il n'y avait qu'un puits pour tant de bêtes et de gens. Aussitôt, il prit ses mesures pour les en priver. Au cours d'une escarmouche, deux de ses soldats, faisant figure de déserteurs, se rendirent à un parti d'Albiens qui avaient tenté une sortie et s'introduisirent ainsi dans la ville. La nuit suivante, ils jetèrent dans le puits autant d'immondices et de charognes qu'ils en avaient pu récolter. Au matin, le boucon étant découvert et les transfuges de la veille vite soupçonnés, l'un d'eux fut pris et pendu par ordre de Baglioni, l'autre fira pays, et

s'en revint au camp d'Urbino. Là, il raconta le succès de l'entreprise. Le puits était dûment empoisonné.

On attendit donc les parlementaires. Rien ne vint. Fort surpris, Montefeltro commanda qu'on lui fît quelque prisonnier pour savoir ce qui se passait là-haut et si l'on y trouvait l'eau bonne... « Celle du puits intérieur, non, » répondit le prisonnier, mais il révéla qu'on possédait, en sus, une fontaine située au delà du fossé d'enceinte et si copieuse qu'elle abreuvait tout ce qui voulait boire. Aussitôt une attaque de ce côté fut décidée et menée vivement avec des sapeurs, gens experts à ébouler un terrain. Mais la garnison d'Albi, alarmée par l'affaire du puits empoisonné, veillait ; elle n'avait pas attendu l'attaque pour ensevelir la fontaine sous une masse de maçonnerie, la laissant ouverte seulement du côté des remparts, d'où bien à l'abri, on faisait tomber sur les sapeurs une grêle de projectiles. Les assaillants ainsi assaillis lâchèrent pied. Il fallait trouver autre chose. Le renard alors pensa faire un terrier pour s'en aller sans recevoir de coups jusqu'à l'eau. Il leva le camp, le transporta sur le côté de la fontaine et se mit à fouir la terre. Les sapeurs feltriens poussaient leur rameau de combat de façon assez satisfaisante lorsque, tout d'un coup, débûchant d'une contre-mine, les assiégés parurent qui leur tirèrent dessus. Il y eut six tués et nombre de blessés, dont Annibale de Cagli.

A ce coup, les troupes pontificales connurent que l'entreprise était périlleuse et commencèrent de murmurer. Montefeltro laissa dire, se tint coi, convint avec les autres qu'on ne pouvait demander un nouvel effort à une équipe aussi éprouvée et parla d'autre chose. Puis, au bout de quelques jours, comme il semblait avoir renoncé à attaquer, on songea moins à se défendre. Les assiégés négligèrent un peu leur garde. Montefeltro ne l'ignora pas. Sur ses ordres, quelques sapeurs dévoués retournèrent dans la mine commencée et changeant brusquement de direction, plusieurs fois, en zig-zag, parvinrent enfin jusqu'à la fontaine, sans donner l'éveil et y jetèrent leur poison. Qui fut bien quinaud ? Ceux d'Albi qui, pour ne pas périr du choléra, se rendirent. Cette victoire ténébreuse et mal odorante, pour n'être pas de celles qui enrichissent un *trionfo* peint au plafond de quelque palais, n'en eut pas moins une longue portée politique. Les gens d'Aquila, fort inaccessibles

jusqu'alors à toute crainte, tremblèrent de voir s'approcher un capitaine si expert en menées souterraines. Ils promirent de laisser les Angevins et les Aragonais vider tout seuls leur querelle, et la plupart des citadelles environnantes en firent autant.

LE SIÈGE DE FANO

Un des traits qui dominent dans le portrait le plus connu de notre condottière, celui qui est aux *Uffizi*, c'est l'épaisseur et la solidité de la mâchoire, sorte d'étau qui ne lâche pas prise, une fois qu'il s'est refermé. Ce caractère n'est ni du lion, ni du renard, mais du bouledogue, et nous en devons la révélation à Piero della Francesca, les historiens ayant peu insisté sur celui-là. Mais les faits, quand on les examine de près, attestent ce que l'artiste a lisiblement exprimé chez ce paterne et bienveillant visage : une formidable ténacité, la première peut-être des vertus militaires, non qu'elle puisse remplacer les autres, mais parce que sans elle, les autres ne servent quasi de rien.

On le vit en maintes rencontres, notamment au siège de Fano, qui dura quatre mois, traversé par mille épreuves et que tout autre eût abandonné. C'était en 1463, au mois de juin, à la fin de la campagne contre Malatesta. Toute la montagne était entre les mains de Montefeltro, mais les ports sur l'Adriatique tenaient encore : Rimini, Sinigaglia, Fano. Ce dernier, qu'il avait espéré emporter par surprise, offrait une résistance vigoureuse, étant bien fortifié du côté de la terre, communiquant avec Rimini par la mer, pourvu d'une forte garnison, hérissé de bombardes, enfin commandé par Roberto Malatesta, fils aîné de Sigismondo, intrépide à l'égal de son père et désespérément résolu à garder cette place, où s'étaient enfermées avec lui sa mère et ses sœurs. C'était avec Rimini le dernier réduit de la puissance malatestienne. On sentait bien que tout serait mis en œuvre et le monde entier à contribution pour le sauver. Pour la même raison, Pie II en attendait la chute comme le sceau de la paix italienne et le signal d'une nouvelle entreprise destinée à renouer les traditions les plus glorieuses de la chrétienté.

Une tentative pour débaucher quelques-uns des défenseurs

de Fano, ennemis personnels des Malatesta, avait échoué. Les conspirateurs découverts par Roberto étaient déjà pendus ou en fuite. Il avait donc fallu procéder à un investissement en règle, retardé par l'extrême lenteur des troupes pontificales à rejoindre et se borner à couper les blés sous le nez des gens de Fano, qui voyaient du haut de leurs remparts l'ennemi engranger leurs propres moissons. Mettre l'artillerie à portée de battre ces remparts n'était point chose facile. Les abris naturels ou autres manquaient et il fallait travailler sous une grêle de pierres, qui pesaient parfois jusqu'à trois cents livres, les bombardiers de Roberto étant fort habiles à ce jeu. Ajoutez à cela que, sans cesse, les bateaux chargés de vivres et de munitions faisaient la navette entre Rimini et Fano. Pour arrêter ce rocher de Sisyphe, le comte d'Urbino avait bien pensé bloquer le port. Une petite flottille armée en course, c'est-à-dire une nef, une galère et quelques fustes montées par des Feltriens déterminés, étaient parties d'Ancône et pendant la nuit avaient abordé la flottille de secours malatestienne avec vigueur. Les Riminiens désemparés fuyaient, laissant aux mains des pontificaux leurs navires chargés de vivres. Mais au petit jour, qu'avait-on vu, couvrant l'ennemi? Deux galères vénitiennes fortement armées croisant pour empêcher les feltriennes d'emmener leur prise.

Une demande d'explications adressée par le légat au Comité n'avait rapporté que des réponses dilatoires : les Vénitiens n'étaient point, là, en ennemis, bien loin! Mais on leur avait dit que le Turc infestait l'Adriatique. Le commerce se plaignait... Ils étaient venus voir, faire la police... S'ils s'étaient heurtés aux Clefs, croyant arrêter le Croissant, c'était pur hasard. Mille regrets! — Nul ne pouvait être dupe de cette couleur. La guerre aux Turcs servait depuis longtemps et devait servir longtemps encore à molester les chrétiens. La raison était autre et obvie : Venise surveillait jalousement les côtes de l'Adriatique. Quiconque s'y installait lui devenait suspect. Elle souhaitait, là où elle n'était pas elle-même, de petites principautés sans racines profondes dans la Péninsule, comme amarrées au rivage, donc à sa merci. Politique très simple : protéger le plus faible pour faire échec au plus fort. Venise eût arrêté Malatesta trop puissant : elle prit garde à l'avance de Montefeltro, qui était l'avance de Rome. Dès l'appareillage

des gens d'Ancône, elle avait donc envoyé quelques petites unités protéger les gens de Fano, sous prétexte de chasse aux pirates. Une flotte est assez propre à ces opérations équivoques : les frontières sur l'eau sont indécises, on n'y est pas toujours responsable de ses mouvements, ni des vents, on a toujours des raisons pour être là où l'on veut aller.

Des remontrances portées jusqu'à Venise par le Saint-Siège lui-même avaient obligé la seigneurie sérénissime à des explications un peu plus précises, d'où elle n'était pas sortie à son honneur. Et elle avait enfin rappelé ses galères, mais après de tels délais que Roberto avait eu le temps d'en louer deux aux Angevins, seuls alliés qui lui restassent fidèles. Rimini continua donc de ravitailler Fano. De plus, un orage terrible éclata, des torrents d'eau noyèrent les avant-postes de Montefeltro, détruisirent ses ouvrages avancés, firent déborder les rivières, noyèrent son camp. A la faveur de cette diversion céleste, Roberto sortit de ses murailles et opéra une contre-attaque enragée. Elle réussit merveilleusement. Les canonniers feltriens furent pris. Seules, les pièces embourbées et mal affutées résistèrent vaillamment. Pour comble de malheur, Sigismondo venant de Rimini avait débarqué avec vingt-cinq gabarres chargées de vivres et d'hommes. Les assiégés se refaisaient ainsi de jour en jour et narguaient les assiégeants. L'entreprise n'offrait plus d'espoir. Le mieux n'était-il pas de s'en aller ?

Ainsi marmonnaient les capitaines de l'armée pontificale. Le Légat du Pape mollissait aussi : on le soupçonnait même d'envoyer à Rome des rapports pessimistes. Mais le bouledogue ne lâcha pas prise. Après avoir expédié, de son côté, un courrier destiné à rassurer Pie II, déclarant qu'il répondait de tout, Montefeltro, connaissant l'indéfectible énergie des Italiens à remuer la terre et à bâtir, recommença ses tranchées, les poussa peu à peu à couvert et finit par installer ses canons sur le bord du fossé d'enceinte. De là, avisant une vieille tour qui flanquait la cortine et ne paraissait pas très solide, il la démolit et, avec elle, la cortine elle-même et le portique élevé jadis par les gens de Fanum à la gloire de l'empereur Constantin, près de l'arc de triomphe d'Auguste.

Pendant ce temps et à mesure que le but semblait se rapprocher, on s'aperçut que le ravitaillement de Fano par Rimini languissait... C'est que Sigismondo n'étant plus là-bas, mais

ici, ses ministres tardaient à exécuter ses ordres. Dès lors, il estima qu'il serait plus utile à la défense de son fils et de Fano comme ravitailleur et père nourricier que comme combattant. Il reprit donc la mer, après avoir fait jurer aux citoyens de tenir jusqu'au bout et de rester fidèles à Roberto. Mais une population qu'on quitte se persuade difficilement que c'est pour mieux la défendre. Dès ce jour, elle faiblit visiblement. Les Feltriens, au contraire, demandaient maintenant et à grands cris l'assaut, flairant le succès et le pillage. Leur rusé capitaine les contenait, sachant que c'était le moyen de mieux tendre leur ressort, et continuait à pousser son artillerie. Enfin, il donna un premier assaut, qui lui permit de prendre pied dans les remparts, mais là, il fut arrêté par un fossé profond creusé à la hâte et par des levées de terre. Roberto se révélait ingénieur aussi plein de ressources qu'infatigable combattant. Pourtant, le canon transporté plus loin, ayant ouvert une seconde brèche, prit le rempart en enfilade et un second assaut mit les Feltriens dans la place. Ils avaient partie gagnée.

Les habitants terrifiés se retournèrent alors vers leur seigneur et le supplièrent d'abandonner la lutte. Ils ne pensaient plus qu'à sauver leur vie et leurs biens. La gloire des Malatesta leur était indifférente. Cent cinquante ans de domination ne les avaient pas attachés. Ce qui leur importait surtout, c'était leurs libertés municipales. Si la ville était laissée libre de choisir son podestat, son vicaire des gabelles et ses magistrats, sans en référer à Rome, et de s'approprier la plupart des taxes locales; si, en outre, elle était assurée de ne pas loger de troupes et qu'on ne molesterait pas ses juifs, — chose à laquelle elle semblait tenir beaucoup, — que ce fût sous les Clefs ou sous l'Éléphant, lui paraissait bien secondaire. Or, ces conditions lui étant garanties, elle ouvrit ses portes. Montefeltro et le Légat du Pape entrèrent en triomphe, salués par le vieux cri guelfe : *Église et liberté!*

Un seul peut-être des habitants de Fano ne partageait pas cet enthousiasme : Roberto Malatesta, forclos dans sa *rocca* avec quelques soldats dévoués et toute sorte de promesses paternelles de le secourir. Mais sa mère, native elle-même de Fano, et ses sœurs ou plutôt demi-sœurs le suppliaient de ne pas prolonger la résistance, et de se rendre à la discrétion du vainqueur. La généreuse conduite de Montefeltro envers leur frère

Giovanni leur faisait espérer quelque clémence. Mais Roberto était l'aîné, il avait combattu à outrance. Que ferait Montefeltro, si la famille de son ennemi tombait en son pouvoir? Pendant trois jours, Roberto hésita; enfin il fit demander au comte d'Urbino vie sauve pour lui et ses compagnes et, l'ayant obtenue, il se rendit au camp pontifical accompagné des princesses tout en larmes. Quand elles parurent, leur masque bouleversé disait assez leur terreur. Mais le bouledogue acharné à sa proie était redevenu le chevalier courtois et affable. Il les réconforta de son mieux et leur fit rendre les honneurs dus à leur rang.

Autour de lui, on était moins mansuet. On murmurait qu'il perdait là une belle occasion de se venger... Malatesta l'eût fait à sa place... Pourquoi hésiter? Comme il alléguait ses engagements, on ergota sur les termes : il avait promis vie sauve, mais non pas liberté. Ce n'était pas trahir son serment que de jeter tout ce beau monde dans un cul de basse fosse, ou tout au moins d'en tirer rançon... Au fond, c'était là que le bât démangeait. Le cardinal légat surtout était fort ardent à la curée et discutait âprement le texte de la capitulation. Montefeltro ne broncha pas sous l'averse des sophismes. Il refusa nettement de molester ses captifs et, voyant qu'ils n'étaient guère en sécurité dans le camp pontifical, il les mit lui-même dans un bateau, la proue tournée vers Rimini et les fit partir. Le légat en fut pour sa courte honte et ses longs discours.

Cependant le Pape exultait. En apprenant la prise de Fano, il se leva de table et rendit tout haut grâces au ciel, tout en se disant à part soi : « Maintenant, rien ne me retient plus en Italie, Dieu m'appelle à faire *sa* guerre. Il n'y a plus aucune raison pour différer. » Que signifiait cet in-petto? (1) Une fresque de la *Libreria* de Sienne, due au Pinturicchio, va nous le dire. Regardons-la. Nous sommes à Ancône. Voici la ville : des dômes et des clochers entassés l'un sur l'autre comme bibelots sur une étagère, le Monte Guasco surmonté par le campanile de Saint-Cyriaque, et voici le port : de longues lignes horizontales, moles, créneaux, plateforme de l'Arc de Trajan, enfin

(1) On se demandera peut-être comment, près de cinq siècles plus tard, on peut savoir ce qu'un Pape s'est dit, tout bas, sans être entendu de personne. C'est simplement parce qu'il l'a raconté dans ses *Commentarii rerum mirabilium quæ suis temporibus contigerunt*, manière de *Mémoires* qu'il a rédigés avec soin.

voici la mer verte étalée à perte de vue, le tout coupé en deux par le jet d'un cyprès ébouriffé, qui va, là haut, balayer les nuées légères du ciel bleu. Vers nous, coiffé de la tiare à triple couronne, s'avance le Pape sur sa *sedia gestatoria*, porté par trois anges déguisés en valets et par un sbire, au-dessus d'une houle de têtes hétéroclites : éphèbes extasiés, réfugiés byzantins, chapeaux pointus à larges ailes, barrettes chavirées sur l'oreille, têtes de Turcs nichées dans d'énormes citrouilles de lingerie, enfin le front chauve du Doge Cristoforo Moro, que voici à genoux, levant vers le Pontife les pointes de sa barbe sérénissime.

A lui, comme à tous ces fidèles et infidèles, Pie II donne, d'un geste de sa main gantée de blanc, un signal. Lequel ? Nous sommes à l'époque du « Grand Passage » annuel. Mais cette fois, ce n'est plus un pèlerinage discret et honteux aux Lieux Saints, c'est la conquête, la reprise de Constantinople ! Tout est prêt. Des nefs se dandinent sur leurs gros ventres, des galères grattent l'eau de leurs mille pattes, des voiles se gonflent sous le vent qui, là-haut, pousse la flotte aérienne des nuages ; dans les cordages du Bucentaure, des mariniers gambadent. Un souffle vif et gai traverse toute cette scène, jusque dans le ciel où l'on voit un faisan plonger pour échapper au faucon qui veut le lier. Le pape est radieux, il croit qu'il va partir. Il a confié au comte d'Urbino la lieutenance générale de ses États pendant son absence. Or il ne partira pas. Un plus « grand Passage » le sollicite. Demain matin, 14 août 1464, tout ce monde dispersé va porter en tout pays cette nouvelle : le pape Pie II, le pape de la dernière croisade, est mort. Le faisceau italien est encore une fois rompu...

FACE A FACE AVEC LE COLLEONE

Si Pie II échouait au port, sans que jamais aient été bien sérieuses les chances de réaliser la grande pensée de son règne, du moins ses autres desseins, grâce à l'épée de Montefeltro, étaient remplis. Elle n'est pas menteuse, cette mention *Rem. Eccl. auxit.* qu'on lit dans son épitaphe à Sant'Andrea della Valle, pêle-mêle avec la canonisation, à Sienne, de Catherine Benincasa, cette sainte, et la restauration à Naples de Fer-

rando d'Aragon, ce bandit, et l'abrogation de la Pragmatique sanction et la découverte des mines d'alun. En un pontificat très court, il avait fait sentir le poids des Clefs à tous les rebelles. Piccinino, battu à Troja presque le même jour que Malatesta sur le Cesano, avait dû faire sa soumission au roi de Naples. La ville de Mondolfo, les ports de Fano et de Sinigaglia étaient revenus à l'Église et depuis lors Fano devait lui rester. Quant aux villes et forteresses de Malatesta dans le Montefeltro, comme Penna di Billi, Majuolo, Sant'Agata Feltria, elles passaient au comte d'Urbino, de même que, dans la plaine, Gradara, près de la mer. Si Malatesta n'avait pas crié merci, ni les Vénitiens intercédé pour lui, même Rimini serait tombé entre les mains du Pape, avec cette *Rocca malatestiana*, orgueil de l'ingénieur militaire, encore imposante aujourd'hui, quoique bien déchue, réduite à un noyau informe, dans ses fossés comblés, simple but de curiosité touristique. Grâce à sa soumission, le sire de Rimini conservait sa capitale, sa vie durant, avec Cerignolo, Cesena et quelques châteaux forts qui devaient, comme Rimini, faire retour à l'Église après sa mort. Mais il perdait tout le reste de ses possessions.

Au contraire, le comte d'Urbino s'enrichissait de la plupart de ses dépouilles. Il accroissait son territoire d'environ cinquante villes ou villages, entre la Foglia et la Marecchia, dont quarante dans le Montefeltro et dix dans le vicariat de Mondavio. Fossombrone lui restait, la session de Pergola lui était confirmée. Ainsi se terminait ce duel de plus de vingt ans entre le bon et le mauvais condottière. Si la duplicité suffisait avec l'impitoyable volonté de briser tous les obstacles, Malatesta l'eût emporté, sur Montefeltro toujours esclave des paroles données et embarrassé de scrupules pacifiques. Mais l'édifice d'une fortune politique n'est pas chose si simple, ni les matériaux à la construire si limités que la droiture, la constance et la générosité n'y jouent leur rôle. En fait, c'est à ces vertus que le comte d'Urbino dut souvent le concours et toujours l'estime des potentats qui l'entouraient. Attaqués par lui, ils avaient connu qu'il était redoutable, défendus par lui, qu'il était fidèle, conseillés, qu'il était sage. Aussi ses patrons pouvaient disparaître, son prestige survivait.

En l'espace de trois ans à dater de la mort de Pie II, le haut personnel du pouvoir en Italie était renouvelé. Le Vénitien

Paul II, Barbo, avait succédé sur le trône pontifical au Siennois Piccolomini, Pierre de Médicis dit le goutteux, dans la demi-présidence de la République florentine, à Cosme, le Père de la Patrie, Galeazzo-Maria enfin, pour le duché de Milan, à Francesco Sforza mort subitement le 8 mars 1466. Cette dernière dévolution n'eût pas laissé d'être chanceuse, — car l'héritier se trouvait alors en Dauphiné, au secours de Louis XI contre le duc de Bourgogne, — si Montefeltro n'était accouru à Milan, dès le premier bruit du malheur, et n'avait su conserver le duché à la veuve et au fils de son vieux chef. Les trois nouveaux potentats lui renouvelèrent les *condotte* qui lui avaient été confiées par leurs prédécesseurs à raison de 60 000 ducats par an, et le jeune duc de Milan lui remit le bâton et la bannière, en grande cérémonie, à la cathédrale de Milan, alors en construction, devant la cour assemblée. Les considérants de la condotta étaient ceux-ci :

« Avec l'approbation et la bénédiction du Souverain Pontife, sa sérénissime Majesté Ferrando, la noble République de Florence et nous-mêmes, (le duc de Milan), nous nous sommes unis en une alliance publique et avons renouvelé notre ligue précédente pour la défense réciproque de nos États et la résistance à toute agression et avons choisi comme chef suprême cet illustre capitaine et magnanime seigneur le comte d'Urbino, n'en pouvant désirer un plus prudent, ni plus prompt dans la conduite de la guerre ou de la paix, voyant avec quelle bravoure, autorité et succès il s'est acquitté des deux et donné de tels exemples de fidélité, de constance et d'intégrité que, par toute l'Italie, elles ne sont pas moins fameuses que ses hauts faits dans le commandement. »

Et un an plus tard, le roi de Naples ajoutait : « Au milieu de toutes ces agitations belliqueuses et de ces dangers pour l'Italie, il est très heureux que nous ayons trouvé un capitaine général dont les talents militaires peuvent soutenir la comparaison avec ceux de l'Antiquité. Qui, en toute justice, à notre époque a plus brillamment pris les armes? Qui a conduit les armées sous de plus heureux auspices? De qui la conduite dans les combats ou dans les sièges a-t-elle été plus exemplaire? A ces questions répondent tous les honorables trophées qu'il a enlevés à l'ennemi, toutes les villes qu'il a prises, les forteresses qu'il a emportées d'assaut, les armées qu'il a mises en déroute, les victoires et le butin qu'il a gagnés. En outre, il est notoire

qu'il n'est pas moins éminent chez lui qu'au dehors, non moins excellent dans les conseils qu'aux camps. Et ce qui est encore plus remarquable, toute sa supériorité est le fruit de son génie, non moins que de sa bravoure et spécialement de sa loyauté, laquelle, bien qu'elle soit le fondement de toutes les vertus, est la plus rare de toutes, et, presque entièrement bannie de la terre, s'est réfugiée au ciel. »

Le comte d'Urbino était alors le seul condottière à jouir d'un tel prestige. Piccinino venait de misérablement terminer sa carrière. Il avait cru un instant toucher au but. Il avait réussi à vendre sa soumission au roi de Naples en échange de la principauté de Sulmona et au duc de Milan, en échange de la fille naturelle de ce dernier, Drusiana. Il était donc devenu prince et gendre du grand potentat de Lombardie, mais pour quelques jours seulement. Au printemps de 1465, on avait appris, à la fois, sa réception cordiale par le roi de Naples et sa mort subite dans un cachot de Castel Nuovo. Il s'était fié aux caresses de Ferrando, qu'il avait tant trahi et dont il avait tant trahi le père ! Nouvel exemple de l'inconcevable naïveté des traîtres et des périls qu'entraîne trop de constance dans l'infidélité... Malatesta tombé, Piccinino, Francesco Sforza disparus, qui restait-il qu'on pût opposer à Montefeltro ? Peut-être Bartolomeo Colleone, le vieux capitaine général de Venise, celui que Verrocchio et Leopardi, plus que ses exploits, ont rendu célèbre... Mais il était loin et jusque-là, notre condottière n'avait pas eu l'occasion de se mesurer avec lui, lorsque, brusquement, les circonstances les mirent face à face.

C'était dans les premiers mois de l'année 1467. Les ennemis des Médicis, émigrés à Venise, refuge habituel des exilés ou des mécontents du continent, préparaient une expédition pour les ramener dans leur patrie. Venise, qui suivait une politique latérale à l'Italie, était de fort méchante humeur en voyant se renouveler la ligue des potentats de terre ferme. Elle écouta les *fuorusciti* florentins. L'occasion semblait bonne pour bouleverser Florence et Milan, sans parler de Naples, villes rivales. La faiblesse des têtes couronnées la semblait convier à ce jeu de quilles. C'était peu de chose après Francesco Sforza qu'un Galeazzo-Maria, après Cosme, le Père de la Patrie, qu'un Pierre le Goutteux, après Alfonso V d'Aragon qu'un Ferrando. Le nouveau Pape étant vénitien assisterait en se frottant les

mains à la chute de ces fantoches. Mais qui serait le boulet? Naturellement Bartolomeo Colleone. Venise avait donc prêté aux *fuorusciti* florentins son grand homme de guerre, et sous main l'entretenait de ses deniers, sans toutefois s'engager elle-même. Elle n'était pas sûre du succès et voulait se ménager une défaite en cas de danger. Le Colleone était donc censé avoir quitté son service et opérer pour le compte des seuls *fuorusciti*.

Il n'en était pas moins redoutable. Il avait réuni huit mille cavaliers et six mille fantassins et traversé le Ferrarais, recrutant, çà et là, des alliés et croissant toujours en forces, afin d'inonder comme un torrent la Toscane. Astorre Manfredi, seigneur de Faenza, quoique à la solde de Florence, lui prêtait main-forte, ayant été acheté plus cher par Venise. On voyait aussi dans son état-major Ercole d'Este, frère du marquis de Ferrare, Ordelafi da Forli, Marco de'Pii da Carpi, les seigneurs de la Mirandole, Francalancia da Visse, Deifobo dall' Anguillara, enfin Alessandro Sforza, beau-père de Montefeltro et oncle du nouveau duc de Milan, avec son jeune fils. « Ils y avaient, semble-t-il, quelque motif, dit un historien du XVIe siècle, parce que le prince Galeazzo-Maria duc de Milan, selon la coutume des fils qui détestent presque toujours les amis de leurs pères, favorisait d'autres gens et abaissait non seulement ses proches par le sang, mais presque tous ceux qui avaient joui des bonnes grâces et faveurs de Francesco Sforza. Il s'ensuivait que nombre de vétérans avaient quitté le service de son fils et marchaient maintenant contre lui. »

Le danger que couraient les Médicis était donc considérable. L'alliance entre Florence, le duc de Milan et le roi de Naples joua : c'était un *casus fœderis*. Et Montefeltro, ayant le bâton de tous les trois, prit le commandement de l'armée confédérée. Sa rencontre avec le Colleone semblait donc inévitable. Pourtant Venise voulut l'éviter. Comme il était en train d'assiéger Faenza, pour punir Manfredi de sa trahison, il vit arriver un personnage chargé de le débaucher du service de la Ligue ou, s'il ne pouvait y parvenir, de le compromettre par ses offres aux yeux des princes coalisés. Ce courtier marron, gentilhomme vénitien, de la maison de Pesaro, lui fit donc demander un entretien secret. Montefeltro refusa, ne voulant entendre un émissaire de l'ennemi qu'en présence de tous les commissaires confédérés. Le coup était manqué.

L'émissaire ne se tint pas pour battu. Il sollicita une entrevue publique et en présence du chevalier Don Garzia di Betes, qui était là pour le roi de Naples, de Galerano pour le duc de Milan et de Corbinelli pour la Seigneurie de Florence, il se répandit en considérations générales sur les malheurs d'Astorre Manfredi attaqué par la Ligue et amorça une discussion que tous pouvaient entendre. Puis, au sortir de cette entrevue, il prit avantage de ce que le secrétaire de Montefeltro, un certain Paltroni, le reconduisait par les salles du palais, avec cérémonie, pour lui glisser à l'oreille ceci : il était venu vers son maître non pas tant pour traiter de l'affaire Manfredi que pour lui témoigner de la haute estime et sincère amitié de Venise. Elle remontait loin, puisque le Doge Dandolo avait comblé d'honneurs les Montefeltro, et elle durait toujours. Or on savait à Venise que la *ferma* du comte d'Urbino comme chef des Confédérés, en ce qui concernait la campagne présente, n'était pas encore signée, des difficultés s'étant élevées entre eux sur leur quote-part dans ses émoluments. Par conséquent, le comte pouvait, sans forfaiture, passer au service de la Sérénissime, en bon fils de Saint-Marc et gentilhomme vénitien qu'il était, d'après les privilèges anciennement accordés à sa maison. Cela lui ferait grand honneur, au contraire, de se montrer ainsi reconnaissant de toutes les attentions qu'on avait eues pour lui. Le chuchotement de quelques chiffres, — 80 000 ducats de paye en temps de guerre et 60 000 en temps de paix, — fut aussi perceptible, quoique mêlé à de pressants appels aux beaux sentiments.

Ils n'échappèrent point à la fine oreille de Paltroni, qui les vint rendre comme le reste à Montefeltro. Par la même voie, celui-ci répondit qu'il ne niait point les obligations qu'il avait envers la Sérénissime, et qu'en d'autres conjonctures, il ne lui refuserait point son concours, — fût-ce au prix de sa vie, — mais que dans les présentes, elle devait l'excuser, car s'il était vrai que tous les termes de sa condotta envers la Ligue n'étaient point encore arrêtés, le fait d'avoir accepté le commandement de l'armée le liait à l'égal d'une signature et il ne pouvait se délier sans se déshonorer. Le Colleone allait donc être obligé de le combattre.

Il sembla, au début de la campagne, que la chance favorisait le vieux condottière de Venise, mieux pourvu de troupes

que son adversaire, connaissant mieux le terrain et soutenu par les princes des environs, notamment par les d'Este de Ferrare et les Manfredi de Faenza. A ces avantages se joignait celui du commandement unique. Sans doute, le comte d'Urbino était nominalement aussi le chef suprême de l'armée de la Ligue, *imperator italicæ confederationis*, mais il était flanqué d'un souverain et d'un prince héritier : le jeune duc de Milan, Galeazzo-Maria, et le duc de Calabre, Alfonso d'Aragon, venus en personne, à la tête de leurs contingents respectifs, — et ses mouvements n'en étaient pas rendus plus aisés. Au mois de juillet, ils n'avaient pas encore amené de rencontre sérieuse avec l'ennemi.

« Cette conduite, dit Machiavel, déplut aux Florentins, qui se voyaient accablés par une guerre qui coûtait beaucoup et offrait peu d'espérances ; les magistrats s'en plaignirent aux commissaires chargés de la conduire. Ceux-ci en rejetèrent la faute sur Galeazzo, qui, jouissant de fort peu d'autorité et ayant fort peu d'expérience, ne savait ni prendre un parti avantageux, ni s'en rapporter à ceux qui avaient plus d'habileté. Ils dirent qu'il serait impossible de tenter aucune entreprise utile ou glorieuse, tant qu'il resterait à la tête de l'armée. D'après cet avis, les Florentins firent entendre à ce duc qu'il leur avait réellement rendu le plus grand service en venant personnellement à leur secours, parce que sa réputation seule était suffisante pour en imposer aux ennemis ; que, néanmoins, ils mettaient plus de prix à sa conservation et à celle de ses États qu'à leurs propres intérêts, parce que leur prospérité dépendait de son salut, qui ne pourrait recevoir d'atteinte, sans les exposer à tous les genres de calamité; qu'ils ne croyaient donc pas prudent qu'il fît une longue absence de Milan, ayant des voisins puissants et dangereux qui pouvaient facilement profiter de son absence pour tramer quelques complots contre lui ; qu'ils l'exhortaient, d'après ces considérations, à retourner dans ses États, en leur laissant une partie de ses troupes pour leur défense. »

Galeazzo-Maria les crut et s'en fut tout gonflé d'aise à Florence, traiter la question avec la Seigneurie. Les Confédérés, allégés de ce poids mort, se mirent à la recherche du Colleone. Mais c'était à lui d'attaquer, puisqu'il était l'envahisseur. Or, il se tenait, à ce moment-là, à Castelguelfo, entre Bologne et

Imola, c'est-à-dire au seuil des défilés montagneux qui conduisent de l'Émilie dans la Toscane, et les Médicis s'attendaient à le voir paraître, lorsqu'à la surprise générale, au lieu de tirer au Sud et d'entrer dans la vallée du Lamone pour déboucher sur Borgo San Lorenzo, il tourna vers le Nord, sur les plaines sans fin qui mènent en Lombardie. C'était donc le Milanais qu'il visait ! Et, au lieu de prendre, pour y aller, la voie la plus directe, la via Emilia, il semblait vouloir passer entre Bologne et Ferrare, en direction de Budrio, par cette région de marais et de canaux, véritable échiquier de digues perfectionnées dès cette époque presque à l'égal des hollandaises, — terrain fort bien choisi, d'ailleurs, parce que l'infanterie, qui était son fort, y cheminait à l'aise, tandis que la cavalerie, qui était le fort du comte d'Urbino, ne pouvait guère s'y déployer.

La précaution n'était pas inutile. Le comte s'était déjà posté, barrant le chemin du Milanais, sur l'Idice, dans un petit Castello appelé la Riccardina, et le 25 juillet, apprenant que le Colleone avait quitté Castelguelfo, il était parti à sa rencontre, éclairé de toutes parts, afin de ne pas le manquer. Sa petite armée se divisait en cinq corps : deux milanais, commandés par Orsini et par Roberto de San Severino, l'homme des Sforza ; le troisième corps, la cavalerie légère, commandée par Donato del Conte, le quatrième, les Aragonais, par leur chef naturel le duc de Calabre, et le cinquième, le plus solide, composé de Feltriens, par Montefeltro lui-même, assisté du jeune Giovanni della Rovere, celui qui devait devenir un jour son gendre, et père de Francesco-Maria, le futur duc d'Urbino : en tout, quatre-vingt-trois escouades comptant, vraisemblablement, à peu près 7000 cavaliers et 3 500 fantassins.

L'armée du Colleone, sensiblement plus forte, — huit mille cavaliers et six mille fantassins, — s'avançait en trois corps sous les ordres d'Ercole d'Este avec ses Ferrarais, d'Alessandro Sforza, seigneur de Pesaro, le beau-père de Montefeltro et d'Astorre Manfredi, seigneur de Faenza. Quant au grand chef, Bartolomeo Colleone, il marchait à part avec ses trois gendres Martinengo : Gherardo, Gasparri et Jacopo, et une garde choisie d'anspessades, afin de se porter où le combat l'exigerait. Il avait aussi avec lui pas mal d'arquebusiers et une sorte de coulevrines de son invention, ou « épingards » portées

sur des chariots et qui crachaient des balles plus grosses que noix. Montefeltro, de son côté, traînait à sa suite quelque artillerie « légère, » c'est-à-dire des pièces capables de se mouvoir et de servir ailleurs que dans un siège. Ce qui était plus sérieux et donnait à penser que la rencontre pourrait bien être chaude, c'est que dans l'entourage du Colleone on voyait des *fuorusciti*, et que pour ceux-là, cette affaire avait tout l'attrait d'une guerre civile.

Elle s'engagea mal d'abord et, pour ainsi dire, de biais. Après avoir cherché le Colleone sans le trouver, trompé par les partis d'éclaireurs qui voltigeaient çà et là, Montefeltro arrivait vers midi, près de Mezzolara, où les Vénitiens, déjà fatigués de leur étape, par une chaleur étouffante, avaient dressé leurs tentes et étaient en train de se retrancher. Les avant-gardes s'étant heurtées, le combat gagna peu à peu les deux armées. Alessandro Sforza chargea le premier les gens de la Ligue, qui ripostèrent vivement, rejetant les Vénitiens au delà de l'Idice, emportèrent un bout de leur camp et une maison d'où tiraient leurs arquebusiers. Mais bientôt ils se heurtèrent à une *argine*, ou digue, défendue par l'infanterie, contre laquelle les chevaux étaient impuissants, et le Colleone lui-même accourut avec son meilleur contingent. Alors Montefeltro, prenant avec lui ses escouades et celles de Roberto de San Severino, s'en alla jusqu'au bout de la digue, la tourna et revint foncer sur le flanc ennemi, toute la jeunesse feltrienne autour de lui, montrant à ses compagnons que c'était là le point fort de l'ennemi et que, celui-là emporté, le reste céderait. Il entra donc le premier dans la ligne ennemie, la lance basse.

Mais le Colleone, qui veillait, para cette attaque avec les escadrons d'Astorre Manfredi. L'avantage sembla même rester à ceux-ci, et les Feltriens ployant, Montefeltro, pour maintenir son monde, dut faire le métier de « caporale. » Il faillit le payer cher. Un *piatto*, ou homme de pied, s'étant glissé sous son cheval et l'ayant adroitement éventré, il chut. Reconnu à ses armes, et visé de toutes parts, il allait être tué ou pris, si ses anspessades et les jeunes chevaliers de sa maison n'avaient formé autour de lui un cercle de fer, infranchissable, tandis qu'on lui amenait un autre cheval. Il ne fut donc ni tué, ni pris, ni même blessé. Mais le bruit en courut dans les deux armées et réconforta la vénitienne, qui en avait grand besoin.

Elle tenait bon pourtant, quoique mal à son aise, à cause des boulets que lui envoyaient de temps à autre les pièces postées par Montefeltro dans un lieu d'où l'on ne pouvait les déloger. Le mal qu'elles faisaient n'était sans doute pas grand, — bien qu'Ercole d'Este en fût sérieusement blessé au pied et qu'il dût en clocher toute sa vie, — mais l'effet moral prodigieux, car c'était la première fois peut-être en Italie, et à tout prendre, une des premières, qu'on entendait des canons aboyer en pleins champs, loin de toute forteresse, c'est-à-dire quand on n'avait rien pour s'en abriter. Aussi, les cavaliers d'Urbino, arrêtés par les canaux, les digues et les arbres nombreux en cet endroit, ne pouvant déborder les Vénitiens, ceux-ci gênés par l'artillerie et attaqués sur deux faces, ne pouvant enfoncer les Feltriens, les charges se renouvelaient indéfiniment, sans prendre le déploiement qu'il eût fallu pour être décisives. La bataille piétinait et dégénérait en combats singuliers, entre gens qui portaient les plus hauts plumails. C'est ainsi qu'Ercole d'Este, quoique blessé au pied, reconnaissant le duc de Calabre, lui courut sus pour le mettre en pièces et, ne pouvant y parvenir, lui coupa en morceaux son mantelet flottant, comme il avait déjà fait celui de son père Ferrando, dans le Napolitain. Ces prouesses n'étaient pas inutiles. Par sa valeur, Ercole maintenait en ligne les troupes du Colleone, ce dont l'Arioste devait le louer, dans son *Roland Furieux*, par cette allusion à la bataille de la Molinella, qu'il appelle Budrio :

Ercole or vien, ch'al suo vicin rinfaccia,
Col piè mezzo arso e con quei debol passi,
Come a Budrio col petto et colla faccia
Il campo volto in fuga gli fermassi (1).

En de pareils déduits on gagna le soir. On se battait depuis près de dix heures, la chaleur était exténuante, la nuit tombait. On en vint à fourrager dans l'ombre, ne sachant plus trop ce qu'on faisait. Montefeltro, rencontrant par hasard son beau-père Alessandro Sforza, l'interpella en ces termes :« Ah ! mon Seigneur et Père, n'en avons-nous pas fait assez pour aujourd'hui ? » A quoi son beau-père répliqua : « C'est à vous d'en

(1) Ercole maintenant survient qui à son voisin fait honte et avec un pied à demi brûlé et la démarche lassée, comme à Budrio, avec sa poitrine et avec sa contenance il arrêta l'armée en train de fuir.

décider. » Au vrai, ce n'était pas à lui seul, mais voici que peu après, le Colleone lui envoyait un trompette pour lui retourner la proposition. Ses officiers insistaient pour qu'elle fût aceptée. On sonna donc la cessation du combat. Les combattants avancés rentrèrent dans leurs lignes. Et l'on en vit sortir, à la lueur des torches et des feux de broussailles allumés çà et là dans la campagne, et jetant leurs reflets sanglants dans les canaux, deux hautes silhouettes qui se dirigeaient l'une vers l'autre. C'était le Colleone et le comte d'Urbino. Les deux chefs s'abordèrent et se donnèrent la main, en se congratulant réciproquement de s'être tirés sains et saufs de l'aventure. Derrière eux, s'allongeait la file de leurs condottières. Ils en firent autant. A terre, quelques centaines de morts, parmi lesquels Bracchio Vecchio, tué d'un coup d'escopette, Francalancia da Visse, le marquis della Padula et l'un des principaux condottières des Sforza et plus encore de blessés, en tout, trois mille hommes hors de combat, parmi lesquels Ercole d'Este, Costanzo Sforza, Marco de' Pii da Carpi, le fils du seigneur de la Mirandola, Deifobo dall' Anguillara, Silvestro da Luciano, témoignaient que ces félicitations n'étaient pas ironiques. Après quoi, chacun rentra chez soi, Montefeltro, à la Riccardina, le Colleone dans ses lignes de Mezzolara, d'où il devait décamper sans bruit, deux jours plus tard, pour se retrancher plus solidement un peu plus loin, au levant, dans les marais de la Molinella. Ainsi finit le combat de Budrio ou de la Molinella : « *Uno de' più atroci e memorabili di que' tempi*, » dit un historien du XVIe siècle.

Maintenant, quel était le vainqueur ? L'histoire dit : le comte d'Urbino, mais la statue dit : le Colleone, et dans ce pays béni de l'Art qu'est l'Italie, nous écoutons plutôt les statuaires que les historiens. Ceux-ci, d'ailleurs, ne sont pas d'accord. Borso d'Este, écrivant au Pape, quelques jours après l'événement, avoue bien que le Colleone n'a pas réussi, mais d'autres, remarquant que Montefeltro est rentré dans son camp de la Riccardina, au lieu de coucher sur le champ de bataille, ne lui donnent pas victoire complète. « C'est un coup fourré, » disent-ils. Machiavel s'égaie de cette rencontre de quarante mille combattants pendant dix heures, sans résultat (1). Pourtant, il y en eut un,

(1) Il dit même qu'elle ne dura qu'une demi-journée et qu'il n'y périt personne. Cependant le nombre des morts et les noms des plus marquants sont attestés par

évident et considérable. Le but du Colleone était en apparence de ramener les *fuorusciti* à Florence et en réalité de faire des conquêtes dans le Milanais. Il n'a atteint ni l'un ni l'autre, arrêté par le comte d'Urbino dès le seuil des deux États visés. Puis, après l'échec de la Molinella, au lieu de redoubler sa tentative, il a demandé une trève d'un mois et, la guerre une fois reprise, dans tous les mouvements qui ont suivi, trois mois durant, il a rompu le contact, évitant avec soin tout nouvel engagement, et s'éloignant de plus en plus de ses deux objectifs, suivi pas à pas par l'armée de la Ligue, qui houspillait ses derrières. Le vieux renard atteignit ainsi décembre, ce qui lui permit de cesser, sans déshonneur, les hostilités, tout le monde respectant alors le dogme des « quartiers d'hiver » et ensuite de licencier son armée. Ainsi, bien que la passe d'armes de la Molinella ait été aussi brillante pour lui que pour son adversaire, la victoire stratégique appartient au comte d'Urbino (1).

LA BATAILLE DE RIMINI

Nul ne pouvait désormais lui être opposé en Italie. L'homme qui avait tenu tête à Piccinino, brisé l'attaque du Colleone et détruit Malatesta, paraissait invincible. Aussi, plus que jamais, était-il sollicité par les grands États de la Péninsule, et les traitements qu'on lui offrait montaient-ils de plus en plus haut. Il est vrai qu'on ne les lui payait pas toujours, mais il lui restait l'honneur d'en être créancier. Et aussi le privilège de pouvoir choisir entre les offres qui lui étaient faites et de décliner celles qui contrariaient les intérêts de sa politique. Car, pour être stipendié par les autres puissances, il n'en restait pas moins prince italien, souverain d'un État moralement indépendant, quoique vaguement feudataire du Saint-Siège, et avec les affaires de ses commettants, il n'oubliait pas de faire les siennes.

Cette indépendance politique se conciliait très bien avec le

les contemporains et Machiavel n'était âgé que de deux ans lorsqu'elle eut lieu. La notion qu'il nous en donne, quoique assurément juste dans l'ensemble, ne doit donc pas être acceptée sans examen quant aux détails.

(1) C'est aussi la conclusion du plus récent et du plus complet des historiens du Colleone, M. Bortolo Belotti, qui écrit : « *Però, con quella battaglia non perduta, il Colleoni perdette la guerra.* »

souci des hautes payes. Son peuple avait le plus précieux de tous les biens, la liberté, mais il fallait aussi de l'argent. La liberté n'en donnait pas nécessairement, non plus, d'ailleurs, que la servitude, ni même parfois l'invasion n'en privaient toujours les autres. Urbino était libre, Milan était riche. Urbino se trouvait, sous ce rapport, dans la dépendance de Milan, ou, plus précisément, son chef s'y mettait de son plein gré, afin d'assurer à ses sujets les avantages d'un beau salaire, sans aliéner leur liberté. Pendant qu'eux, ils n'obéissaient qu'aux lois ou à des hommes d'âge, revêtus de tous les prestiges de l'expérience, lui, il devait se tenir aux ordres de ce Galeazzo-Maria qui est figuré dans le médaillon en marbre au Louvre, salle Arconati-Visconti, lequel n'était pour lui qu'un enfant et pour tous un nigaud. Un jour, par exemple, il lui fallait aller à Gênes recevoir, en grand arroi, la fiancée de son patron, Bona de Savoie, belle-sœur de Louis XI, et la conduire à Milan. Un autre jour, il se trouvait près de Verceil à guerroyer contre le frère du duc de Savoie qui soutenait Charles le Téméraire dans son conflit contre les Liégeois, soutenus eux-mêmes par le Roi de France, — lequel était présentement l'allié du duc de Milan... Cascade inopinée d'incidences politiques... Le comte d'Urbino, lui, n'y voyait aucune objection. Il faisait son métier pour et contre des gens qu'il n'avait jamais vus, et la paix une fois conclue entre Louis XI et Charles le Téméraire, il recevait en récompense un beau palais à Milan. Mais quand la guerre venait à menacer l'équilibre italien, il y prenait garde. Le prince en lui reparaissait sous le condottière et bientôt le dominait entièrement.

C'est ce qui arriva pour la dévolution de Rimini. Malatesta était mort en revenant d'une expédition dans le Levant où on l'avait dépêché pour s'en débarrasser. D'après ses serments les plus solennels, sa capitale et le peu qu'il avait conservé des environs devait, dès le jour de sa mort, faire retour au Saint-Siège. C'est à cette condition seulement que, sur les instances de Venise, on la lui avait laissée. Mais on avait compté sans Isotta de Rimini, sa troisième femme, héritière de tous ses biens, qui, elle, n'avait pas pris d'engagements et d'ailleurs ne s'y serait pas crue obligée, puisqu'elle avait un enfant à pourvoir. C'était une femme supérieure, décidée, populaire parmi les vétérans de Sigismondo. Bien installée dans Rimini et la

Rocca Malatestiana, ravitaillée par Venise, elle pouvait faire une vigoureuse défense. Pour la déloger sans coup férir, le pape Paul II crut habile d'employer son beau-fils Roberto Malatesta, entré depuis quelques années au service de l'Église. Il fit venir le jeune capitaine, le cajola, lui montra l'injustice commise envers lui par son père, les moyens de la réparer, et sans lui promettre positivement de lui laisser Rimini, lui en facilita l'accès, lui faisant entendre qu'il en tirerait quelque profit.

Il ne croyait pas si bien dire. Roberto s'y faufila, en effet, et, une fois dedans, n'en voulut plus sortir. Au lieu des clefs de la forteresse attendues avec impatience, Paul II reçut une missive qui la verrouillait solidement : « Aucune loi divine ni humaine, disait en substance Roberto, ne peut forcer un homme à se livrer lui-même en livrant les siens. J'ai promis, il est vrai, de manœuvrer de manière à m'emparer de Rimini, et je suis arrivé à mon but, mais le Saint-Père m'excusera si je ne lui livre pas la ville : je ne devais ni ne pouvais promettre de le faire. Je suis encore le fidèle vassal et le bon fils du Saint-Siège, mais Sa Sainteté trouvera bon que je vive et que je meure dans l'enceinte de la cité où je suis né et où reposent les restes de mon père et de mes aïeux. » Le beau cavalier de marbre que connaissent bien les visiteurs du Louvre, ce condottière qui s'avance à cheval, tête nue, le bâton de capitaine général à la main, la cuirasse bombée, accompagné du page et du *piatto* dans la salle Michel-Ange, le long de la Seine, était encore plus retors qu'héroïque. Le vieux Pontife était joué par le jouvenceau.

Il fallait en tirer une vengeance éclatante. L'armée pontificale vint mettre le siège devant Rinimi. Mais elle n'était plus commandée par Montefeltro. Sa condotta, vis à vis du Saint-Siège, avait pris fin l'année précédente et il n'était pas d'humeur à la renouveler. Il lui suffisait d'être généralissime de la Ligue entre Milan, Naples et Florence. Depuis la mort de Pie II, son amitié avec Rome s'était singulièrement refroidie. Il n'avait aucune envie de chasser de son voisinage un Prince faible pour y installer un Pape fort. Depuis quelque temps, ce dernier ouvrait la bouche un peu grande. Les domaines des Comtes de l'Anguillara venaient d'y passer, et aussi Cesena des Malatesta, et Città di Castello des Vitelli. La Tolfa des Orsini était menacée... Est-ce qu'Urbino n'y

passerait pas à son tour ?... Que les Malatesta fussent désormais des voisins tranquilles suffisait au « vertueux Condottière. » Et puis il commençait à trouver à Roberto une figure de gendre... Les suggestions de Malatesta, peu à peu, avaient fait leur chemin dans son esprit ouvert à toutes les clartés. Pour ces raisons, au lieu de prendre le parti de Paul II, il prit celui de Roberto. Il le fit recevoir, à titre de condottière, dans la ligue dont il était le capitaine général et l'assura qu'il le soutiendrait de toutes ses forces, autant du moins qu'il n'irait pas attaquer les territoires de l'Église, mais se bornerait à défendre le sien. Marché conclu. Pour parfaire le contraste avec la précédente position de partis, voici que les Vénitiens, après avoir furieusement défendu les Malatesta contre la Papauté, trouvaient Roberto bien tiède à leur endroit, trop tourné vers Milan et comme ils s'étaient mis à craindre le duc de Milan plus que le Pape, ils eurent peur que Milan, grâce à Urbino et Malatesta, ne vînt régner trop près d'eux. Bref, pour assurer l'équilibre continental, ces prudents insulaires jugèrent bon de marcher avec Rome contre Rimini. Et Montefeltro, capitaine général de la Ligue entre Milan, Naples et Florence, se trouvait avoir comme adversaires, commandant l'armée pontificale, son beau-père Alessandro Sforza et son ex-lieutenant Napoleone Orsini.

Roberto Malatesta, assiégé dans Rimini et voyant Alessandre Sforza occuper déjà l'un des faubourgs, relié à la ville par le beau pont de marbre qu'ont bâti les Romains sur la Marecchia, appelait au secours. Montefeltro n'était pas prêt et ne marchait jamais sans l'être. Il lui envoya seulement deux escouades de fantassins, soit huit cents hommes choisis sous les ordres de Gambacorta et d'Annibale da Cagli, avec de l'argent, des flèches, de la poudre et des balles. De son côté, Alessandro Sforza faisait venir son artillerie de Pesaro, il était déjà dans la place, faisait crouler des pans de mur. Un des meilleurs capitaines feltriens, Gambacorta, fut tué au milieu de ses hommes occupés à réparer la brèche. Sforza poussait son monde la nuit à travers la Marecchia guéable au reflux. Roberto fit une vigoureuse sortie et le culbuta. Même il éleva pour parer à l'assaut et avec une surprenante rapidité un contre-mur. Mais des renforts accroissaient continuellement l'armée pontificale. Montefeltro lui mandait toujours : « Tenez bon, j'arrive, » et n'arrivait jamais, les Alliés lui ayant bien donné le comman-

dement de leurs armées, mais ne lui donnant pas d'armée. Roberto désespéré maintenait l'espoir chez les assiégés au moyen de discours enflammés et de lettres fausses qu'il disait avoir reçues du roi de Naples annonçant des secours. Et le Pape, plus impatient que tous les autres, gourmandait, par son Légat, Alessandro Sforza, coupable de ne pas emporter la place assez vite.

Enfin, les renforts annoncés à Roberto firent mine de venir. Les troupes napolitaines se mirent en marche sous le commandement du duc de Calabre qui, après de longues étapes, vint les offrir avec sa personne au comte d'Urbino. Le comte garda les troupes et renvoya le duc en lui persuadant que sa présence à Naples était nécessaire, puis il marcha sur Rimini. C'était un peu tard. Roberto, désespérant d'être secouru, venait d'avoir une entrevue nocturne et secrète avec Alessandro Sforza pour traiter de la reddition de la ville. Pas trop tard cependant, car, si lent qu'il fût, Montefeltro arrivait presque toujours à temps. Dès la nuit de sa venue, Sforza se retira prestement.

Jusque-là, le jeu était joué selon les règles. L'assiégeant n'a pas pu venir à bout de l'assiégé, quoiqu'il ait mis le pied dans un de ses faubourgs. Il voit poindre une armée de secours : il s'en va pour ne pas être pris entre deux feux, après avoir déménagé son artillerie et incendié ses cantonnements, excellente mesure d'hygiène pour épargner à l'ennemi les horreurs d'une épidémie. Comme c'est par le Sud que l'autre ennemi s'approche, en longeant le territoire de la République de Saint-Marin, entre Germano et Montefiorito et qu'à l'Est, tout mouvement est arrêté par la mer, Alessandro Sforza transporte son armée à l'Ouest dans la vallée de la Marecchia et l'installe à quelque cinq kilomètres de la ville, sur une colline qui domine le fleuve large et plat, épandu sur la plaine, à Villa Vigliano. Là, il se retranche, se calfeutre, s'enterre, comme s'il allait être à son tour assiégé...

Il s'en faut bien pourtant ! L'armée de secours, voyant que son but est rempli, puisque Rimini est dégagé, suspend sa marche et prend ses quartiers au pied des montagnes en un lieu nommé Cerasolo, tournant le dos au mont Titan et à Saint-Marin et regardant la plaine et la vallée de l'Ausa. Et son chef profitant des abris naturels que lui offrent les rives de ce torrent sans eau, mais fort pierreux, établit une forte ligne de commu-

nication jusqu'à Rimini, par où il fait passer les convois qui viennent d'Urbino. L'assiégé respire et s'ébroue à son aise.

Est-ce une solution ? — Oui, disent les Confédérés, les Florentins surtout, qui ont grande envie de retourner chez eux, et qui s'avisent qu'une brouille avec Rome nuit à leur commerce — Non, dit Montefeltro, qui voit bien que l'armée pontificale étant intacte et recevant des renforts de Rome et de Venise, il suffit qu'on s'en aille pour qu'elle reprenne l'offensive, assiège à nouveau Roberto dans Rimini et l'emporte... Or, il a mis dans sa tête de sauver Rimini. Il faut donc détruire l'armée pontificale. Mais pour cela, il faut aller l'attaquer : c'est ce que les Alliés refusent de faire. « Notre alliance avec Roberto est purement défensive, disent-ils. Nous ne faisons pas la guerre au Saint-Siège, nous voulons seulement l'empêcher de s'annexer Rimini. » Ils invoquent les termes du pacte et font appel à la loyauté bien connue de Montefeltro pour les respecter à la lettre. La lettre, soit, mais il y a l'esprit ! Se moque-t-on ? Qu'est-ce qu'une guerre défensive qu'on arrête quand l'agresseur est là, en pleine action, face à son objectif, n'a pas désarmé et accroît sa force tous les jours? Il faut le chasser, ou au moins demeurer aussi longtemps que lui, en barrage, — sans quoi était-ce la peine de venir?

A ces raisons, les Alliés restent insensibles. Ils ont décidé de ne pas se battre : rien ne pourra ébranler leur ferme résolution. Mais on pourrait, peut-être, les y amener malgré eux, — songe Montefeltro, — il suffirait pour cela d'extraire l'ennemi de ses retranchements et de le ramener sur le territoire de Rimini, où il ferait, à nouveau, figure d'agresseur... Ayant bien ruminé le cas, il appelle Roberto et lui dicte la manœuvre à exécuter. Celui-ci est en guerre avec Rome : il peut donc sans scrupule attaquer les soldats du Saint-Siège ou ses sujets. Or, dans cette région, les possessions des divers États sont enchevêtrées comme une mosaïque. Au Sud de Cerasolo, où les Alliés sont campés et qui appartient aux Malatesta, un autre Castello, celui de Mulazzano situé à deux kilomètres environ, est au Pape. Que Roberto l'attaque, qu'il dévaste le pays : les habitants crieront au secours et, si obstinés que soient les Pontificaux, il faudra bien qu'ils sortent de leur repaire pour venir défendre ce qui est sous la protection des

Clefs, d'autant que Paul II leur envoie bref sur bref, les gourmandant de leur inertie... Or, s'ils viennent secourir Mulazzano, ils traverseront le territoire malatestien : donc ils légitimeront une attaque défensive, et par une marche de flanc : donc ils s'exposeront à un coup de boutoir.

Roberto, quoique jeune encore, a compris. En qui, d'ailleurs, pourrait-il avoir plus confiance qu'en l'homme qui a si bien battu son père? Au demeurant, il est aussi batailleur que ce père et guère plus embarrassé de scrupules. Envahir, dévaster, piller, égorger, c'est son affaire. Il s'y applique donc avec le plus grand soin. Les gens de Mulazzano poussent les hauts cris. Ils retentissent jusqu'à Rome. Là, l'indignation est à son comble. Que fait donc Alessandro Sforza? Il a une armée beaucoup plus forte que celle du comte d'Urbino et elle vient encore d'être renforcée par la cavalerie de Venise, la plus redoutable de toutes, comme chacun sait... Que n'attaque-t-il? A-t-il peur de son gendre?

Il n'en avait pas peur précisément, bien qu'il eût été battu par lui deux ans auparavant, à la Molinella, mais il ne savait trop comment se comporterait son monde en face des vétérans feltriens d'une part et des anciennes bandes de Sigismondo, de l'autre, c'est-à-dire de soldats formés par les deux meilleurs capitaines du temps, — une poignée d'hommes qui réellement se battaient, tandis que le gros des armées marquait un penchant invincible pour le rôle de témoins. Enfin, il se décida. Il convoqua ses capitaines, leur fit honte des nasardes reçues d'un *giovinetto* inexpert aux armes: Rimini ravitaillé sous leur nez, Mulazzano assiégé, la rivière servant d'abreuvoir aux chevaux de l'ennemi... Il leur rappela que l'armée de la Ligue était peu à craindre, parce qu'ayant rempli sa mission, qui était de dégager Rimini, elle ne bougerait plus. On n'aurait donc à faire qu'aux hommes de Malatesta. Ainsi, une sortie en masse contre celui-ci leur procurerait beaucoup d'honneur et peu de danger.

C'est ce qu'attendait Montefeltro. Averti par ses espions que les Pontificaux s'allaient mettre en mouvement, il réunit ses lieutenants, parmi lesquels figurait son fils naturel Antonio, celui qui devait combattre les Français à Fornoue, et le jeune Trivulce, celui qui devait finir maréchal de France. Il leur donna des instructions minutieuses sur la manière d'attirer

l'ennemi, de s'en garder, de l'assaillir, leur montrant tout le parti à tirer du terrain qu'il avait étudié dans ses moindres détails et, si ses ordres étaient ponctuellement exécutés, la victoire infaillible. Ne sachant encore quel serait l'objectif des Pontificaux, Rimini à l'Est ou Mulazzano au Sud, il posta Roberto entre les deux, prêt à se porter sur l'un ou sur l'autre, et attendit. Le lendemain, rien ne bougea, mais il sut que l'attaque était proche. Le surlendemain, qui était le 30 août 1469, deux heures avant le jour, il disposa ses escadres en les articulant de telle sorte que les renforts pussent passer rapidement entre les corps de première ligne et garda sous la main d'excellents soldats qui ne devaient, sous aucun prétexte, donner avant son ordre verbal. Comme il restait du temps avant l'apparition de l'armée pontificale, il l'employa à haranguer ses troupes. Il leur dit entre autres choses ceci : « Ne vous inquiétez pas de la supériorité numérique de l'ennemi : la victoire s'obtient par la valeur et non par le nombre, et plus celui des adversaires est grand, plus grande est la gloire et le butin du vainqueur. Il vient pour changer de quartiers, sans penser qu'on lui fera obstacle, et par conséquent, sans se garder. Nous le trouverons probablement en désordre, tandis que nous sommes prêts à combattre. En tout cas, il va être encombré de bagages. Nous autres, étant dispos et armés, nous ne pouvons manquer de vaincre. Je vous en donne l'assurance. »

Les deux chefs avaient trompé leurs troupes. Il n'était point vrai que les Alliés fussent décidés à ne point défendre Roberto et il n'était point vrai que les Pontificaux ne vinssent pas l'attaquer. Mais, dans cet espoir, les uns et les autres montrèrent une ferme contenance qui, peu à peu, devait se transformer en combativité effective. Les troupes d'Alessandro Sforza marchant sur Mulazzano, le long de l'Ausa, Montefeltro les attira, en refusant le combat, jusque sur le terrain choisi par lui et machiné comme un plancher de théâtre. Là, il fit avancer sa cavalerie que soutenaient l'artillerie, les arquebusiers, les arbalétriers, et les épingards postés d'avance sur la colline et dans les bastions. A ce moment, les Pontificaux s'aperçurent qu'ils avaient donné dans une nasse. Quoique très supérieurs en nombre, il ne pouvaient déborder leurs adversaires, étant arrêtés d'un côté par les rives escarpées du torrent, de l'autre par la colline et recevant une grêle de balles chaque fois que la

bataille refluait vers les positions des tireurs. Plusieurs de leurs chefs étaient déjà faits prisonniers, entre autres un Feltrien traître à son seigneur, le comte de Pian di Meleto, qu'on avait reconnu, jeté à terre et copieusement rossé pour lui apprendre la fidélité. On l'allait même égorger, afin que la leçon fût plus complète, lorsque Montefeltro, survenant, le tira de là et l'interrogea : « Quel était le moral des troupes ennemies ? — Mais celui de gens qui tiennent la victoire ! » répondit l'autre, tâchant encore de faire, tout moulu qu'il fût, *faccia feroce*. — « Ah ! vraiment, repartit Montefeltro, regardez bien si c'est la victoire ou la fuite... »

A ce moment, tous les corps de l'armée ecclésiastique avaient donné et étaient à bout de souffle. Roberto, avec son infanterie et quatre escadrons, était resté en observation. C'était pour lui que se jouait toute cette partie : c'était donc lui qui avait le plus d'intérêt à la victoire. Mais comme il en était aussi l'enjeu, il avait tout à perdre, s'il était enveloppé dans la défaite. Pour les autres, elle ne serait qu'un échec d'amour-propre ; à lui, elle coûterait son État, la liberté et étant donné la colère du Pontife, peut-être la vie... C'est donc avec une sincère soumission aux ordres de son chef qu'il avait accepté de demeurer en réserve, et de modérer l'ardeur de ses troupes.

On dit même qu'il la modéra un peu au delà du nécessaire, faisant la sourde oreille aux premiers appels qui lui furent adressés de se joindre à la lutte et regardant plus d'une fois du côté de Rimini et de la *Rocca malatestiana*, comme vers une retraite sûre en cas de malheur. Toutefois, dès qu'il vit la victoire se dessiner en faveur des Alliés, il n'hésita plus à se porter à leur aide. Il bondit de toutes ses forces sur l'ennemi, qu'il enfonça d'autant plus aisément qu'il arrivait plus tard à la rescousse et le trouvait plus fatigué. Alessandro Sforza, voyant que les choses tournaient mal pour lui, ordonna la retraite, ramenant d'abord en arrière son artillerie et ses bagages, puis se repliant, par échelons. On allait se ruer à sa poursuite. Le comte d'Urbino arrêta son monde et le remit en ordre. Il craignait fort la débandade, ou au moins la dispersion qu'entraînaient à cette époque la poursuite et le pillage et préférait laisser échapper le butin que la victoire. Celle-ci était déjà acquise en théorie, mais l'ennemi, quoique bien entamé, n'était pas détruit.

Dès qu'ils avaient vu la partie perdue, les trois grands chefs de l'armée pontificale, le lieutenant-général Alessandro Sforza, le Légat archevêque de Spolète et Napoleone Orsini étaient rentrés précipitamment dans leur camp de Vigliano pour sauver le mobilier. Il était considérable et précieux, le Légat traînant à sa suite de quoi rappeler partout où il se trouvait les fastes de la Cour romaine. Ils l'acheminèrent le plus vite possible dans la direction opposée à l'ennemi, vers Sant'-Arcangelo, au Nord de la Marecchia et demeurèrent au camp pour masquer la fuite. Montefeltro, qui les suivait de près, aurait bien voulu les forcer dans leurs retranchements. Mais les cavaliers de la Ligue avaient eu vent que le magot s'échappait. On ne put les tenir. — Est-ce une victoire que celle où l'ennemi emporte la caisse? Que non pas! En chasse! En chasse! — Tout dévala sur la pente et rejoignit le convoi au gué de la Marecchia, mais sans ordre et là où l'on ne croyait trouver qu'une poignée de fuyards, on se heurta aux meilleurs soldats du Pape. Ils se rebiffèrent et défendirent très vaillamment le dépôt qui leur était confié, tandis que Montefeltro, démuni d'une partie de son monde, piétinait en face du camp retranché de l'ennemi, dépêchait aux pillards ordre sur ordre leur intimant de rejoindre et enrageait de tout son cœur.

Peu à peu, cependant, il se fit obéir, mais déjà, profitant de la confusion générale, le Légat, Sforza et Orsini avaient subrepticement quitté le camp par une porte de derrière et s'étaient élancés, à bride abattue, sur la route de Cesena, où ils arrivèrent dès la nuit, de bonne heure. D'autres, surtout les Vénitiens, rivalisant de vitesse, gagnèrent les uns Forlimpopoli, d'autres Ravenne qui était alors à Venise, d'autres Verucchio, et diverses villes encore, ouvrant ainsi de plus en plus l'éventail formé par leurs pistes fugitives. Jamais armée n'opéra plus vite sa décentration. Dans le camp ainsi abandonné, comme aussi dans quelques bagages saisis au passage de la Marecchia, on trouva maint objet de prix, notamment les ornements du Légat et son argenterie, la garde-robe et l'équipement de nombreux seigneurs et gentilshommes. On revint au camp de Cerasolo chargé de butin, tandis que les religieux de Monte Scolta, monastère situé sur le lieu de la bataille, se mettaient à enterrer les morts.

Il y en avait plusieurs centaines. Les blessés étaient plus

nombreux encore et les prisonniers pullulaient. Parmi des milliers d'hommes et de chevaux capturés, on voyait quatre cents gentilshommes, capitaines, connétables, c'est-à-dire chefs d'escadres, *caporali*, sergents, entre autres le traître Pian di Meleto et son fils, le comte de l'Anguillara, Guelfo da Prata, le seigneur de Montevecchio, les deux condottières de Venise Antonio et Fantaguzzo, et les fils de quelques chefs de l'armée pontificale : Virginio fils de Napoleone Orsini, l'ancien lieutenant de Montefeltro, et Carlo fils de Braccio Baglioni de Pérouse, lequel, deux ans après cette piteuse aventure, devait recevoir du Pape un anneau d'or et des fiefs de Viterbe « pour avoir toujours été victorieux dans ses combats contre les ennemis de l'Église... »

Tout ce monde fut amené, le lendemain matin, au vainqueur. D'abord, les comtes de Pian di Meleto qui n'étaient pas très à leur aise. Depuis si longtemps ils poursuivaient de leur haine leur souverain légitime! Les seigneurs de leur sorte s'en tiraient d'ordinaire avec une grosse rançon, mais Montefeltro n'étant pas un homme d'argent, ils couraient grand risque d'être pendus, à moins que le respect dû aux privilèges de la noblesse leur valût d'être décapités. « Je m'imagine, leur dit-il avec grâce, que la comtesse va être bien marrie et désolée quand elle apprendra ce qui arrive à son époux et à son fils : il me semble donc à propos de lui mander quelque message qui la console, mais voyant que je ne saurais trouver de messagers meilleurs, mon intention est que vous lui portiez vous-même sur-le-champ, avec votre fils, ces consolations. » Et il les congédia, tout ébaubis de l'aventure.

Il fit appeler ensuite Virginio Orsini, et les autres personnages de marque et leur tint en substance ce langage : « Je suis heureux d'avoir remporté la victoire, mais il m'eût été encore plus agréable de n'avoir pas eu l'occasion de vaincre. J'ai toujours fait profession d'être un bon et obéissant fils de la sainte Église et le suis toujours : les hommes de bien m'excuseront donc si, ayant assumé les obligations de capitaine général de la Ligue, j'ai combattu pour la cause que la Ligue m'a confiée. Dieu m'en est témoin et aussi ma conscience : si j'ai combattu, c'est contraint et forcé, et si j'ai vaincu, je me suis abstenu de ravager, comme il m'eût été facile de le faire, si j'avais eu de mauvaises pensées, les possessions de l'Église.

J'ai voulu agir avec justice et sincérité et sans faire à d'autres le mal que peut-être bien, en pareil cas, d'autres m'auraient fait. Je me contente d'avoir vaincu à mes propres risques pour le compte d'autrui et je renonce à tous les avantages que, raisonnablement, je pourrais revendiquer selon les usages de la guerre, notamment aux rançons des prisonniers, lesquelles s'élèveraient présentement à une très grosse somme. Nul autre que moi n'ayant droit à ces rançons, messieurs, vous êtes libres... »

Peut-être rien autant que cette dernière parole n'étonna le monde. On avait vu parfois des vainqueurs renoncer à la vendetta, jamais à l'argent. On se répandit en louanges, en actions de grâces, on promit d'en faire autant pour les quelques prisonniers des Pontificaux. On n'en fit rien, mais le vertueux condottière eut du moins cette consolation que si ses exemples étaient trop hauts pour être suivis, la leçon était comprise de tous et nul ne lui ménageait les applaudissements. Il acheva sa tâche en distribuant à ses troupes le butin récolté dans le pillage du camp pontifical, qui leur revenait en partie, ne voulant rien garder pour lui, qui y avait aussi quelque droit. Pour éteindre les discordes entre habitants de Rimini partisans du Pape et partisans de Roberto Malatesta, il fit appel aux *Pacieri*, confréries fort répandues alors en Italie, composées de gens qui restaient neutres dans les conflits et s'employaient à pacifier les cœurs. Puis, il se souvint de toutes les œuvres de paix et d'art qui requéraient sa présence dans son petit royaume. Il reprit le chemin d'Urbino, afin d'embrasser sa femme, dont il venait de battre si copieusement le père, et d'édifier un palais digne de lui.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

(*A suivre.*)

LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE

Du plus loin qu'on remonte dans le passé, on rencontre la maladie et l'infirmité. Pas de documents historiques qui ne mentionnent, de près ou de loin, la souffrance dans la vie des peuples. Les fléaux semblent revenir périodiquement, variés, mais implacables : guerres, épidémies, cataclysmes de nature diverse, plus ou moins étendus, toujours cruels. Et le progrès moderne ne paraît avoir eu raison de quelques-uns des maux de l'humanité que pour voir augmenter d'intensité certains autres : la guerre de 1914 ou le tremblement de terre du Japon ont fait plus de victimes que les pestes les plus meurtrières.

Mais du plus loin aussi que l'on puisse jeter un regard sur ces douloureuses archives, on entrevoit, en face du mal, des essais de remèdes, et, auprès de ceux qui souffrent, des êtres qui soulagent. Ainsi peut-on dire que la profession d'infirmière est aussi ancienne que l'humanité elle-même, puisqu'elle date de l'entrée de la souffrance dans le monde.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur notre propre pays, nous constaterons qu'à toutes ses pages, la bienfaisance laisse ses traces dans l'histoire. Les archives des congrégations hospitalières sont une mine inépuisable de documents d'un haut intérêt pour la profession du soin des malades. Les limites de cet article ne nous permettent que d'y recueillir en passant quelques preuves d'un dévouement constant et parfois héroïque. Nous devons cependant, avant de dire ce qu'est actuellement l'infirmière en France, noter de quelles aïeules infiniment vénérables elle tient ses titres de noblesse.

Sans remonter au delà du XVIe siècle, — l'Hôtel-Dieu de Paris a cependant été pourvu de religieuses par saint Landry en plein moyen-âge, — nous trouvons à Lyon, au milieu de la grande épidémie de peste, une sœur de l'Hôtel-Dieu, qui « va avec les hospitalliers ez maisons suspectes, conduit les pauvres malades par dessoulz leurs bras, les consolant et les encourageant, ferme elle-même leurs maisons, afin que rien n'y soit prins et desrobé. » A Tulle, en 1631, les demoiselles Charain se consacrent au service des malades et à l'ensevelissement des morts. A Reims, en 1668, Simonne Colin, fille du chirurgien de ce nom et postulante chez les sœurs, obtient des administrateurs de l'Hôpital de donner sa vie au soin des pestiférés. Elle meurt de même que son père, victime de son dévouement (1).

C'était le temps de saint Vincent de Paul, dont l'initiative est à l'origine de la fondation du premier « Hôpital général, » comme elle est à la base de la Congrégation des Filles de la Charité, remarquable pour une époque où « état religieux » était synonyme de « cloître. » Mes filles, disait « le bon M. Vincent » à ces premières servantes des pauvres, véritables infirmières visiteuses d'alors, « vous aurez pour monastère la maison des malades, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église de la paroisse, pour cloître les rues de la ville ou les salles des hôpitaux... »

Ces infirmières françaises, à quelque confrérie ou congrégation qu'elles appartinssent, nous les voyons surgir dans tous les Hôtels-Dieu ou Hospices, à mesure que les grandes ou petites villes de France se mettent en mesure de pourvoir aux besoins de leurs indigents par des organisations hospitalières. Souvent elles sont chargées, non seulement du soin des malades, mais de fonctions plus complexes, telles que l'admission des entrants, dont elles doivent s'assurer qu'ils « ne sont point incurables. » (2)

A Reims, à Besançon, à Lyon, à Aix, à Toulouse, à Tours, à Clermont-Ferrand, à Montpellier, à Amiens, à Rouen, à Dijon, à Nuits, à Marseille, à Avignon, etc., des religieuses font le service des hôpitaux et s'efforcent, par leur dévouement à leurs pauvres patients, d'atténuer les effets fâcheux causés par le surpeuplement des salles, qui obligeait trop souvent les administrateurs à placer deux, trois, parfois quatre malades dans un

(1) Exemples cités par Lallemand, *Histoire de la Charité*, tome IV, 1re partie.
(2) Hostel-Dieu de Beaune.

même lit. « Les religieuses hospitalières, dit un rapport signé en 1787 par le maire et les recteurs de Bourg, qui se consacrent avec tant de zèle au service des pauvres, continueront-elles à voir une partie de leurs soins rendus inutiles pour les malades, seront-elles encore spectatrices d'une réunion déplorable par ses effets ? Laissera-t-on l'infortuné partager les maux d'un autre infortuné ? Ne lui procurera-t-on pas la consolation de ne souffrir que de sa propre douleur ? » (1)

Aux inconvénients d'ordre sentimental et moral s'ajoutaient ceux plus positifs encore de la contagion et de l'infection communiquées d'un malade à l'autre. Les pauvres infirmières en souffraient et leur martyrologe s'en ressent. Partout l'administration dirigeante se loue de leurs services. Au reste, les constitutions d'un grand nombre de ces hospitalières étaient fondées sur l'obéissance et la soumission à ces messieurs :

« Les infirmiers et les infirmières de l'Hôtel-Dieu de Lyon sont des frères et des sœurs qu'on appelle *Croisés*, parce qu'ils portent une croix sur leurs vêtements. Les travaux rudes se font par trente-cinq de ces frères...

« Quant aux sœurs (2), on leur confie essentiellement le soin des malades, des convalescents et des femmes grosses, comme infirmières de jour, comme veilleuses et comme sages-femmes : il n'y a pas d'autres sages-femmes; on leur confie également le soin de la pharmacie, il n'y a pas d'apothicaire ; elles sont chargées de la cuisine, de la sacristie, de faire les habits, de tout ce qui a rapport à la couture en linge ; elles prennent soin de la buanderie ; l'une d'elles est préposée à la garde de la porte intérieure. Il y a soixante-quinze sœurs et quarante-cinq filles postulantes ; douze sont à l'apothicairie, cinq à la cuisine, vingt à la buanderie, dix à la grande salle destinée aux maladies chirurgicales, dix à chacune des branches des « salles en croix ; » le reste est distribué dans les autres emplois, ou dans les départements. Ici, tout se rapporte à la plus grande économie. On trouve la moitié plus de sœurs que de frères : on compte cent vingt sœurs et soixante frères.

«... Il est difficile de trouver de bons infirmiers, de bonnes infirmières... La croix que portent les infirmiers et les infirmières de l'Hôtel-Dieu de Lyon est un objet d'émulation ; outre

(1) Ebrard, cité par Lallemand, *op. cit.*

(2) Leur institution remonte à 1504.

qu'elle leur attire des égards de leurs concitoyens, qui ne voient dans ces utiles serviteurs que des personnes d'une vertu éprouvée et constante, ceux ou celles qui la possèdent ont encore l'avantage d'être attachés pour la vie à la maison ; les priver de cette croix pendant quelque temps, ce qui s'appelle *décroiser*, serait une grande punition (1). »

Ces sœurs, que l'administration des hospices de Lyon a eu l'esprit de s'attacher, « n'ont pas de supérieure. Elles conservent leur personnalité civile, gardent leur fortune, leur nom, peuvent se retirer quand bon leur semble, si elles renoncent à soigner les malades... » Les sœurs conservaient si bien leur indépendance que l'administration accordait une dot à celles qui quittaient la maison pour se marier. En 1638, à la suite d'un legs fait à l'Hôtel-Dieu, dix dots de cinquante livres sont réservées pour les « sœurs servantes » qui voudraient se marier. La même année, les recteurs avaient accordé une gratification de 150 livres à une sœur servante qui voulut se marier, pour dix-huit années de bons services (2).

« Les sœurs portent, depuis 1526, un costume spécial de couleur blanche et sans aucun ornement superflu, qui a varié à différentes époques, mais est resté très populaire dans toute la région lyonnaise. En 1668, la croix d'argent, portant l'image de Notre-Dame de Pitié, fut accordée aux hospitalières les plus méritantes. Actuellement on distingue trois catégories dans les servantes de nos hôpitaux : les novices, les prétendantes, les sœurs croisées. Les novices sont admises par l'administrateur-directeur de l'hôpital après examen médical et enquête. Après une année d'épreuve, la novice est élevée à la dignité de prétendante. Dans une cérémonie intime elle reçoit des mains de l'aumônier l'habit des servantes des pauvres, ce qui leur permet de porter, sinon le bandeau serré sur le front, au moins la coiffe en pain de sucre si respectée à Lyon. La prétendante est soumise à tous les travaux d'une sœur, mais elle continue à dépendre exclusivement de l'administrateur-directeur de la maison. Après dix ans de service, la prétendante peut, sur le rapport de l'administrateur-directeur, être déclarée digne de

(1) Mémoires sur les hôpitaux de Paris, par M. Tenon, professeur royal de pathologie au Collège de chirurgie, etc... Imprimés par ordre du Roi, à Paris, de l'Imprimerie de Ph. Pierres, 1788, note V.

(2) Jean Pagès, *Salut Public*, 8 février 1907.

recevoir la croix. Alors a lieu la cérémonie de la croisure qui comprend une partie civile et une partie religieuse.

« Les Sœurs s'engagent devant le Conseil à s'acquitter bien de tous leurs devoirs. Le Conseil les reçoit définitivement au nombre des sœurs pour servir dans ses établissements jusqu'à la fin de nos jours. Il leur promet la nourriture, le vêtement, et toutes les autres choses nécessaires à l'existence, soit en santé, soit en maladie, lors même qu'elles seraient atteintes de maux incurables. L'Administration s'engage, en outre, à faire célébrer cinquante messes basses après le décès de chacune des sœurs. Il est bien précisé que, d'un côté comme de l'autre, cet engagement peut être résilié, soit pour des fautes graves, soit par la volonté des contractantes.

« La cérémonie religieuse se déroule le jour de la fête patronale de l'établissement. A la fin de la messe, l'aumônier, par délégation et en présence du Conseil d'administration, remet aux sœurs le chapelet, l'anneau d'or, la croix d'argent, le bandeau plaqué sur le front qui distingue les sœurs croisées des simples prétendantes. Cette remise a lieu conformément à un vieux rituel dont les formules remontent aux siècles passés. Ce rituel était le même pour les frères hospitaliers qui recevaient une plaque d'argent portant, comme la croix des sœurs, l'image de Notre-Dame de Pitié. Sous la Révolution, ces signes distinctifs furent abolis et remplacés par une médaille suspendue à un ruban tricolore sur la face de laquelle on lisait : « Hospitalière de Lyon. » C'est Chaptal devenu ministre de l'Intérieur qui, à sa visite de 1802, autorisa les Sœurs et les Frères à porter de nouveau leurs croix et leurs plaques d'argent.

« Dans chaque salle ou service, une des sœurs croisées les plus anciennes est désignée par l'Administration pour exercer les fonctions de cheftaine. » (1)

***

La Révolution ne fit pas fuir les religieuses hospitalières. Dans beaucoup de villes et de campagnes, ces courageuses femmes, dépouillées de leur costume religieux, continuaient de se dévouer au soin des malades. Petit à petit, les administra-

(1) Archives de la Charité (Lyon).

teurs des hospices leur permirent de reprendre leurs insignes. Chaptal, rencontrant une infirmière dans un grand hôpital, l'appelle, la questionne et, apprenant qu'elle est sœur de Saint Vincent de Paul, l'envoie immédiatement chercher son habit religieux pour s'en revêtir.

Mais les religieuses ne peuvent être partout. Et au surplus, nul ne saurait prétendre que l'exercice du dévouement doive être l'apanage exclusif d'une seule catégorie de personnes, — quand même celle-ci, par vocation, s'en est fait une spécialité. Le soin des malades demande, outre le dévouement et la tenue morale, une instruction technique qui exige à la fois ouverture d'esprit et adresse manuelle. Nous n'en sommes plus au temps où il suffisait, pour assister son voisin souffrant, d'être bonne et patiente...

Avant 1870, il eût suffi de savoir faire tisane et cataplasmes pour les malades, charpie et bandages pour les blessés. Toute femme pouvait y prétendre. Et si les soins étaient élémentaires, l'hygiène préventive était, elle, presque nulle. On vivait sur un ensemble de conseils, de recettes et d'usages plus ou moins codifiés, fondés quelquefois sur l'expérience, parfois même contenant une part de vérité scientifique ; mais plus souvent prenant leur origine dans des errements anciens, voire dans des fables émanant de craintes obscures, en tout cas dans des jugements *a priori* non vérifiés et d'ailleurs peu vérifiables.

Il y manquait, en effet, l'essentiel : la notion de l'infiniment petit. Aucune théorie des miasmes, par exemple, ne pouvait empêcher les maladies infectieuses de se propager ; non plus que la croyance en la génération spontanée n'arrêtait la septicémie, si le microbe, cause de tous ces maux, demeurait lui-même inconnu. On triomphe malaisément d'un ennemi invisible.

Pasteur vint, puis ses disciples, et tout changea d'aspect. De même que l'hygiène, le soin des malades cessa d'être empirique pour devenir une science, au sens propre du mot. A chaque nouvelle découverte du savant correspondait une nouvelle conquête sur la maladie dans la vie pratique. Une à une, les causes des maux physiques dépouillaient leur mystère, à la lumière qui ne cessait de jaillir du laboratoire de Pasteur.

La notion du microbe fut une révolution véritable dans la pratique de la médecine générale, comme dans l'exercice de la chirurgie opératoire. Quelle profonde modification pour l'in-

firmière, désormais appelée à collaborer en connaissance de cause avec le chef, chirurgien ou médecin, qui a sur elle l'autorité, mais qui ne peut, sans son aide intelligente, appliquer utilement les remèdes dont l'efficacité est devenue presque mathématique.

Sans entrer dans des détails techniques dont la place n'est pas ici, prenons l'exemple d'une fièvre typhoïde et demandons-nous si les soins minutieux, exigés désormais au cours de cette maladie, peuvent être appliqués par une personne non exercée, non entraînée, non expérimentée dans la profession d'infirmière? Pour chaque maladie, et surtout pour les maladies de nature infectieuse, il s'est créé, dans les services hospitaliers d'où partent tous les perfectionnements, une technique spéciale qui échappe aux amateurs; de même que dans les salles d'opérations existe un ensemble de prescriptions aussi importantes que délicates à observer, et qui demandent une longue éducation, avec beaucoup de conscience et d'adresse.

Ce n'est donc plus seulement de la bonté d'âme, c'est un apprentissage prolongé qu'il faut demander à qui veut avoir le droit de se dire infirmière. L'acte de « soigner » doit désormais dépendre d'une profession classée, au même titre que ceux d' « opérer » ou de « prescrire » dépendent de la chirurgie ou de la médecine.

***

Dès l'année 1898, le Conseil supérieur de l'Assistance, rattaché à cette époque à la Direction de l'Assistance du ministère de l'Intérieur, délibérait sur un programme d'enseignement des infirmières hospitalières. Dans sa séance du 19 mars 1898, des résolutions de principe furent adoptées que nous résumerons ici, car leurs conséquences furent importantes.

Le Conseil supérieur décidait que, dans toutes les grandes villes, les établissements hospitaliers devraient être invités, pour obtenir le concours d'un personnel soignant, bien recruté et bien formé, à créer des écoles où un enseignement technique et pratique serait donné aux futurs infirmiers et infirmières. Cet enseignement, confié aux médecins et chirurgiens de l'établissement, devait être uniforme pour toutes les écoles et donné conformément à un programme qu'étudierait le Conseil supérieur de l'Assistance publique. Le même Conseil émettait

l'avis qu'il était nécessaire que le salaire des infirmiers et infirmières fût relevé et qu'une retraite leur fût assurée.

A la suite de ces délibérations, M. Hermann Sabran, dont le nom est attaché à toutes les belles initiatives en matière d'assistance, adressa au ministre de l'Intérieur une longue note dans laquelle il insistait en termes pressants sur l'urgente nécessité de relever le niveau de la profession dans tout le pays.

M. Sabran trouvait un argument de plus dans le fait que depuis peu d'années une loi nouvelle, — celle du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, — imposait à l'État le soin des malades privés de ressources : « Le principe de l'obligation de l'assistance perdrait sa véritable signification, si l'État ne se préoccupait pas de le faire respecter, après l'avoir proclamé : *or, l'obligation de faire implique l'obligation de bien faire.* A l'État incombe la responsabilité de surveillance générale du nouveau service. Il doit donc faire ce qui dépend de lui pour que les rouages administratifs soient en harmonie avec la tâche qui leur échoit, qu'ainsi les malades pauvres reçoivent des soins diligents et éclairés. » Et, parlant des dépenses de ce service, M. Sabran ajoutait avec juste raison : « Il est d'expérience que, tout compensé, les soins intelligents sont aussi les plus économiques. »

Les décisions prises par le Conseil supérieur de l'Assistance publique, notifiées à toutes les Commissions administratives des hospices et hôpitaux de France, ne tardèrent pas à porter leurs fruits. On écoute volontiers, dans le monde de la philanthropie organisée, les conseils émanant de cette haute Assemblée, dont les membres sont choisis parmi les hommes de bien les plus dignes et les plus actifs. Malgré des difficultés sérieuses, recrutement insuffisant, ressources limitées, laïcisations malencontreuses dans certains cas, des Écoles s'organisèrent partout où l'on en put trouver les éléments.

A Lyon, d'abord, en 1899, comme il vient d'être dit, à Lille, la même année, à Besançon et à Nancy en 1900, à Saint-Étienne, à Toulouse, Caen, Nantes, Reims, Avignon, Auxerre, Clermont-Ferrand, Marseille, Amiens, Le Mans, Lorient, Béziers, Nîmes, de 1900 à 1905, les Commissions administratives créèrent un enseignement professionnel assez satisfaisant pour l'époque. A Paris, où les cours du soir institués dans quatre Hôpitaux principaux, par le docteur Bourneville, donnaient des

résultats fort insuffisants, une École-internat de deux années d'études fut fondée en 1906 à la Salpétrière, sur l'initiative du Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, alors M. Gustave Mesureur. Cette École, qui fonctionne pour 150 élèves à la fois, oblige ses candidates à servir pendant cinq ans dans l'administration parisienne, en échange de la gratuité des études.

* * *

A côté de la réforme provoquée dans les hôpitaux civils par le Conseil supérieur, d'autres progrès se produisirent simultanément.

Un certain nombre d'écoles privées s'étaient organisées, notamment à Paris et à Bordeaux, avec ou sans le concours de l'Administration. Là est le centre du mouvement, la véritable impulsion donnée à l'instruction professionnelle par des femmes ayant à cœur le perfectionnement de l'infirmière française.

La première en date parmi ces écoles fut celle fondée à Bordeaux par Mlle Anna Hamilton, docteur en médecine, sous le nom d' « École Florence Nightingale. » La grande héroïne anglaise est une figure trop bien connue pour qu'il soit besoin de retracer ici son histoire. Son ombre bienfaisante planera longtemps sur la profession. Et les préceptes à la fois graves et familiers qu'elle inculquait à ses élèves resteront le code de morale des infirmières de tous pays.

Le système adopté en Angleterre, sous le nom de Florence Nightingale, avait été institué par elle en réaction contre un état de choses assez déplorable. Il posait en règle intangible que l'école d'infirmières doit faire partie d'un hôpital et que la directrice de l'un doit l'être également de l'autre. Ceci afin de combattre efficacement des abus flagrants à l'époque, alors que l'on acceptait en Angleterre, pour soigner les malades dans les salles d'hôpital, des femmes venant de l'extérieur, parfois même ramassées dans la rue et que rien ne préparait à cette fonction.

L'École de Bordeaux appliqua tout entier le système. Une maison de santé de 50 lits parut suffisante pour effectuer l'apprentissage d'une trentaine d'élèves, et la formation donnée dans l'établissement fut excellente dès le début. De l'École Florence Nightingale sortirent des infirmières qui devinrent

directrices dans plusieurs écoles hospitalières, notamment à Nîmes, à Béziers, à Alger.

A Paris, trois grandes écoles furent fondées de 1904 à 1905 : l'École professionnelle d'assistance aux malades, rue Amyot; la Maison-école d'Infirmières privées, rue Vercingétorix; l'École du Dispensaire Marie-Amélie, rue de la Glacière. Elles ont fait désormais leurs preuves, et une émulation fort louable continue d'exister entre elles. Toutes trois avaient pour objet, dès l'origine, non seulement de donner l'instruction professionnelle la plus complète et la plus perfectionnée, mais encore de relever le niveau moral et social de l'infirmière, en recrutant leurs élèves dans des milieux de bonne éducation et de haute tenue morale. Leur effort a porté ses fruits. Une pléiade de jeunes filles, sérieuses et dévouées, consacrent deux années de leur vie à un apprentissage qui fait d'elles de vraies professionnelles, les formant au moral comme au physique, par le cœur et par l'esprit, au dur métier qui est leur mission magnifique.

Il y faut de bien spéciales aptitudes. La femme qui, « la lampe à la main, passe dans la vie à travers des chambres de malades, » doit avoir reçu une trempe particulière pour ne pas faiblir chaque jour. Elle ne peut pas se permettre de faiblir.

Vivre du matin au soir, et du soir au matin par les longues nuits de veille anxieuse, au chevet d'un être aimé, d'un proche, cela est dur, mais très doux à la fois : on soigne « quelqu'un à soi. » Mais vivre matin et soir, et du soir au matin, dans la veille solitaire dont le poids de responsabilité pèse sur l'âme qui a conscience de son devoir, répéter cet effort jour après jour, nuit après nuit, toute une année, toute une existence, s'attacher, après bien des rebuts, au malade qui, docile enfin, s'abandonne à nos soins comme un petit enfant, voir en lui l'être à soi, qu'on veut sauver, se dépenser pour cela seul, sans un retour égoïste, l'arracher à la mort, le voir revenir lentement, faiblement à la vie, lui en rendre le goût, faire de lui le convalescent d'abord, puis, avec une douce patience, le rétablir dans une vie normale. Alors, le quitter, et sans doute pour toujours

Et puis ?... Recommencer ! Reprendre sur ses épaules une nouvelle angoisse, traverser, de nouveau, toute la gamme des plus intenses émotions, et cela sans répit, sans repos, et avec l'assurance qu'il en sera toujours ainsi tant qu'on aura des forces pour souffrir et un cœur pour consoler.

Voilà la vie d'une infirmière!

S'étonnera-t-on qu'il y faille une formation morale? Quel sera d'ailleurs, en son entier, le programme d'instruction d'une infirmière professionnelle?

Il sera moral, et il sera pratique : deux parties aussi essentielles l'une que l'autre.

Quant à la partie morale, elle devra répondre aux exigences de la vie que nous venons de décrire; elle devra donc, posant devant la candidate un très haut idéal, lui donner une base assez solide pour qu'il ne s'écroule pas au premier assaut. C'est dans cette grande idée de sa profession, considérée comme une mission bienfaisante, que l'élève infirmière prendra toutes ses ambitions. Elle ne doit plus chercher hors de cette mission son rôle dans la vie. Là se dépensera toute son ardeur, toute son énergie. Dès lors, quelle grandeur d'âme ne lui sera-t-elle pas nécessaire, quelle vigilance, quelle patience, quelle constance! mais aussi quel ensemble et quel équilibre de qualités et de vertus! La morale générale nous donne à tous nos règles de conduite dans l'existence. Une infirmière doit les posséder. Elle doit de plus les appliquer et les adapter à toutes les complexes occasions de sa vie. De là l'obligation d'une morale professionnelle propre, d'un enseignement complet de cette morale.

Les leçons porteront sur les grandes vertus, traitées en général, puis adaptées étroitement aux devoirs de la profession : sincérité, loyauté, droiture de conscience, discrétion, secret professionnel, courage, sang-froid, bonté, douceur, sympathie, pitié, oubli de soi, dévouement, obéissance, docilité. Et les vertus dont il faut donner aux pauvres malades l'exemple, parce qu'elles les aideront à « patienter. » Et toutes les qualités morales qui deviennent des obligations au point de vue professionnel : ordre, tenue, dignité, tact, bonne humeur, délicatesse, et l'art de bien user des choses et celui d'être toujours à sa place, et le sens de la responsabilité et de l'initiative... On n'en finirait pas, car il faut toujours perfectionner. On demande à une infirmière d'être sans défauts. On ne se rend pas un compte exact de la somme de travail qu'il faut accomplir pour posséder un peu de tout ce qui lui serait nécessaire...

Voilà pour le rôle moral. Quant au travail pratique, que doit-il être? Quel est le domaine propre d'une infirmière?

L'infirmière doit savoir tout du malade, — non pas tout de

la maladie : la maladie, c'est la science du médecin ; le malade, c'est l'art de l'infirmière. Connaître, par l'observation minutieuse et sans défaillances, tout ce qui se peut voir, entendre, toucher, apprécier, au moyen des sens affinés par l'attention la plus éveillée. Prévoir, par les symptômes aperçus, les accidents possibles; les prévenir, dans la mesure autorisée. Appliquer les remèdes prescrits, avec toute la dextérité voulue, sans rien omettre, pour aucun motif. Supporter toutes les responsabilités, et, docile, au port d'armes devant « le chef, » les yeux fixés sur ses moindres gestes, être prête. Bref, être, au lit du malade comme de l'opéré, la servante attentive et prévenue, qui, sans jamais dépasser les limites de son domaine permis, saura remplir exactement le rôle d'auxiliaire du médecin, qui est le sien.

Pour ce faire, pour être ainsi prête, quel que soit le cas donné, ne faut-il pas une expérience variée, presque infinie? Cette expérience, l'élève ne la trouvera pas dans les livres. Elle ne l'acquerra pas non plus en assistant, comme auditrice plus ou moins bénévole, aux leçons faites à ses étudiants par un chef de service. C'est au lit du malade, dans les salles d'un hôpital, de longues heures et de longs mois durant, qu'elle recevra les leçons nécessaires. Là, elle apprendra à guetter les moindres symptômes, à appliquer au moment voulu les prescriptions du chef; lentement, au long des jours et des nuits, elle acquerra l'expérience. Au milieu des blessés de chirurgie comme des malades de médecine ; auprès des enfants, dont la souffrance est si cruelle ; auprès des grands nerveux dont l'épreuve nous accable ; dans l'isolement des services de contagieux comme dans toutes les autres catégories de misères humaines, pitoyable catalogue, l'infirmière accumulera les notions précieuses qui lui permettront de se dire instruite. Et jamais son instruction ne sera trop étendue, si elle reste ce qu'elle doit être, tout adaptée à la pratique de sa fonction.

Ne peut-on conclure de tout ceci que la formation d'une infirmière professionnelle vaut d'être officiellement reconnue pour ce qu'elle est, et que, par voie de conséquence, il ne doit pas être permis que puisse se déclarer capable de soigner un malade, n'importe quelle personne de bonne volonté, si intelligente soit-elle, ou même si vertueuse?

La grande guerre a cependant apporté aux infirmières bénévoles un magnifique témoignage. Appelées par le Service de

santé à concourir au soin des blessés et malades, les adhérentes des Sociétés de Croix-Rouge françaises, dont une partie s'étaient par avance engagées à servir en cas de guerre, répondirent généreusement. On évalue à près de 50 000 le nombre des femmes qui s'enrôlèrent dans cette armée bienfaisante, encadrées par environ 6 000 professionnelles.

C'est que, parallèlement aux Écoles d'infirmières, publiques ou privées, organisées par tout le pays depuis 1900, des centres d'enseignement théorique et pratique avaient été créés par l'initiative des Comités de chacune des trois Sociétés françaises (1). Des dispensaires-écoles, voire quelques petits hôpitaux-écoles, auxquels étaient rattachés des cours professés par des médecins et chirurgiens, préparaient à des diplômes à deux degrés, le premier au bout de quatre mois d'études, le second après deux périodes de huit mois chacune (en externat). Les services rendus par ces organisations furent considérables. Il y a lieu désormais d'en tenir compte dans le bilan général de la profession d'infirmière en France.

On en était là lorsqu'en 1920, le Conseil supérieur de l'Assistance publique inscrivit de nouveau à l'ordre du jour de ses travaux, la question du personnel hospitalier soignant.

Sous le titre *Nécessité de réglementer l'exercice de la profession d'infirmière en France*, un rapport fut présenté et discuté à la session de janvier 1921. On nous excusera si nous reproduisons ici quelques passages de ce rapport, qui nous avait permis de faire une étude d'ensemble sur le sujet et qui n'a pas été livré à la publication.

... « La profession d'infirmière, comme tout autre métier véritable, exige un réel apprentissage. Lorsqu'une profession comporte dans son exercice un danger quelconque, elle doit être réglementée. Lorsque, d'autre part, elle est d'utilité publique, il est nécessaire que l'État intervienne et la prenne sous sa surveillance...

« Il en est ainsi pour les professions de médecin, pharmacien, sage-femme, qui ne peuvent être pratiquées par des personnes sans compétence reconnue. Dans la pratique de ces divers métiers, il y a des années d'attente, un stage : on ne peut recevoir le titre qui permet d'exercer sans avoir suivi un

(1) Société française de Secours aux Blessés militaires; Union des Femmes de France; Association des Dames françaises.

enseignement. La profession d'infirmière fait exception ; elle a été libre jusqu'ici, s'exerçant sous la responsabilité des médecins et chirurgiens. Mais ceux-ci, avec raison, ne veulent plus que n'importe qui puisse travailler dans leurs services sans avoir commencé d'apprendre. Sans aucun doute, la femme qui, sous la direction du médecin, exécute des prescriptions, veille sur un malade ou un blessé, doit présenter dès le premier jour des garanties que le médecin, comme le malade, est en droit d'attendre.

« Soigner les malades est donc une profession classée qui doit être, comme toute autre, garantie dans son exercice. Prévenir les maladies est également dans les attributions de l'infirmière moderne. Il y va de l'avenir de la vie française.

« Nous ne sommes pas les premiers à nous engager dans la voie de la surveillance de la profession d'infirmière : d'autres pays nous ont précédés, la Scandinavie, notamment, l'Amérique dans presque tous les États-Unis, et, plus près de nous, la Grande-Bretagne. Depuis le 27 décembre 1919, est en vigueur une loi intitulée *Nurses Registration Act*, qui avait été préparée par une campagne raisonnée, mais ardente, de la corporation...

« Le premier son de cloche vint du journal médical *The Lancet*, le 6 juillet 1899 : « Il n'est jusqu'à présent aucun moyen d'empêcher n'importe quelle femme, ignorant les devoirs et les responsabilités de sa mission, de se dire infirmière et d'obtenir un emploi au détriment du patient ou même avec danger pour lui, au détriment aussi des efforts du médecin et de son crédit. Il n'est, jusqu'à présent, aucun moyen d'agir contre toute infirmière indigne de confiance ou même convaincue de crime, et de l'empêcher d'obtenir des emplois sur présentation de ses certificats d'études. Pour remédier à ce grave état de choses, l'association propose ce qui suit :... 1° Une lettre royale sera obtenue autorisant la formation d'un registre d'infirmières sous le contrôle d'un conseil de médecins et de directrices d'hôpitaux (en anglais : *matron*, mot qui veut dire tout autre chose qu'en français) ; 2° Sur ce registre seront inscrits les noms de celles qui auront leur certificat, leur adresse, leur date d'enregistrement, avec la désignation de l'école d'infirmières qui aura délivré le certificat d'études ; 3° De ce registre seront effacés les noms des infirmières qui se seront montrées indignes de ce titre ; 4° Ce registre sera publié annuellement pour que ses informations soient accessibles à tous. » Et l'article de *The Lancet* con-

cluait ainsi : « Le public n'aura donc qu'à consulter ce registre pour y trouver les noms des infirmières recommandées, garanties par l'autorité médicale comme ayant exercé plusieurs années, ayant obtenu des certificats d'honnêteté, de sobriété, connues pour la douceur de leur caractère, en un mot des femmes dignes de remplir leur grande et délicate mission. »

« La question était aiguë outre Manche. Cependant vingt ans s'écoulèrent avant le vote de la loi, qui reproduit à peu près exactement les dispositions prévues par l'Association des infirmières du Royaume-Uni. Le Conseil a été nommé, il a commencé son fonctionnement : le « Registre » officiel est établi. Les heureux effets d'une élimination nécessaire commencent de se faire sentir.

« La question n'était pas moins aiguë en France. Trop d'amateurs, trop peu de professionnelles vraiment dignes du nom, et aucun moyen efficace pour les discerner les unes des autres à première vue, surtout dans la clientèle privée. Des officines singulières achalandent dans certains journaux leurs propositions, s'intitulant écoles, promettant, moyennant finances, un diplôme, et, après quatre mois de vagues cours théoriques, laissent sur le pavé de pauvres filles sans carrière. Pour peu que celles-ci soient dénuées de scrupules excessifs, elles font imprimer des cartes de visites portant la mention : « massages, ventouses, piqûres à domicile » (*sic*) et des clients crédules s'exposent, recevant leurs soins imprudents, à de graves complications.

« Nous nous trouvons donc devant le problème suivant : Comment garantir au public des infirmières professionnelles sans porter atteinte aux droits des écoles, tant privées que publiques d'une part, des individus de l'autre ? Comment, au surplus, intensifier les sources qui produisent les infirmières, encourager les écoles spéciales, les multiplier pour satisfaire aux besoins grandissants de la population, dans les villes et dans les campagnes.

« Si nous étions en Angleterre, où une loi n'est pas chose immuablement arrêtée, enfermée dans des mots précis, mais une sorte de « machine à retardement, » permettant les transitions, donnant un cadre que des règles ultérieures, émises par des spécialistes, peuvent venir remplir, et qui de la sorte s'adaptent à mesure à des possibilités graduées et progressives, autrement dit si nos lois pouvaient n'être pas une lettre, mais

un esprit, je vous dirais: une loi est nécessaire et urgente. Je ne ferais ainsi que suivre les indications de nos prédécesseurs au Conseil supérieur, M. Henri Monod, M. Napias, M. Sabran, et d'autres, lorsqu'ils discutaient, en 1898 et 1899, le « programme type » des écoles d'infirmières. Dès cette époque, M. Drouineau demandait que la résolution fût prise d'adopter partout un programme unique et qu'un certificat d'aptitude fût délivré dans des conditions identiques, après un examen présentant les mêmes garanties pour tout le territoire. M. Henri Monod lui répondait : « Nous ne pourrions imposer ce programme unique qu'au moyen d'une loi. En attendant cette loi, le Conseil supérieur a demandé l'essai qui va être tenté. Pour le moment, nous ne pouvons pas faire autre chose. » Vingt ans ont passé. Pouvons-nous faire autre chose aujourd'hui? Je le crois. Je crois qu'en procédant par étapes, en adaptant aux usages de notre pays les règles de prudence de la loi anglaise, c'est-à-dire en préparant toutes choses de longue main, on arriverait heureusement à la solution. On touche ici au vif de la question.

« Il faudrait peut-être d'abord constituer un Conseil de perfectionnement, une commission d'études pour améliorer les écoles existantes. L'enseignement pourrait être confié par le Conseil supérieur à toutes les grandes écoles hospitalières ou aux écoles privées, car il n'y a pas de barrière entre l'assistance publique et la bienfaisance privée; des correctifs pourraient être apportés dans le sens d'un programme sérieux, s'étendant sur deux années d'études, avec obligation de garanties morales pour chaque élève.

« Dans ces conditions, on pourrait envisager la reconnaissance officielle prochaine des quelques écoles existantes qui se seraient d'avance conformées au programme établi. Au bout de deux années d'études, un diplôme d'État pourrait être obtenu, tel qu'il est demandé par beaucoup des membres du Conseil supérieur...

« Si l'on procédait ainsi par étapes, on respecterait à la fois les droits des établissements existants, qu'on doit considérer comme des pionniers qui ont tracé la route en France, et les droits des personnes qui ont travaillé, qui ont comblé la lacune entre ce qui n'existait pas et ce qui existera demain (1). »

(1) Rapport sur la nécessité de réglementer l'exercice de la Profession d'Infirmière en France, présenté au Conseil supérieur de l'Assistance publique au nom de sa deuxième section.

Le rapport se terminait par des conclusions que nous croyons devoir reproduire ici :

1) Le programme de l'enseignement du personnel secondaire des hôpitaux, précédemment délibéré par le Conseil supérieur, sera mis au point et s'étendra obligatoirement sur deux années.

2) Un Conseil de perfectionnement sera institué par décret, afin de veiller aux modifications et améliorations nécessaires à apporter à ce programme et aux diverses parties de l'enseignement (technique et moral). Ce Conseil devra compter parmi ses membres un certain nombre de médecins, de chirurgiens, de directrices d'écoles et d'infirmières qualifiées.

3) Les écoles existantes, tant privées que publiques, qui se conformeraient immédiatement à ce programme et à ces conditions de scolarité, recevraient une reconnaissance administrative.

4) Les écoles qui voudraient se mettre en mesure d'enseigner suivant ces règles nouvelles, seraient mises à même de recevoir la même reconnaissance au bout de deux ans.

5) A l'expiration de ces deux années d'expérience, un examen officiel, ou des examens, seraient institués, dont les jurys seraient désignés, après avis du Conseil de perfectionnement, et sur les listes qui seraient présentées par les écoles, et devraient comprendre dans leur composition, au moins pour moitié, des médecins, des chirurgiens, un pharmacien et des directrices d'écoles d'infirmières (ou directeurs, quant aux infirmiers).

6) Les écoles spécialisées (s'occupant de la formation d'infirmières, ou infirmiers, pour les diverses branches de la profession, infirmières-visiteuses d'hygiène (tuberculose), infirmières de puériculture, infirmières scolaires, infirmières d'hygiène mentale, etc.,) obtiendraient une approbation distincte, chacune pour sa spécialité, avec une durée de scolarité proportionnelle à leur programme.

A la suite de ces conclusions, sanctionnées par le vote unanime des membres du Conseil supérieur, alors présidé par M. Paul Strauss, une étude détaillée fut faite des conditions dans lesquelles pourrait être rendu le décret demandé. Et c'est le président du Conseil supérieur, devenu ministre de l'Hygiène, qui présenta le 27 juin 1922, à la signature du chef de l'État, le décret renouvelant le programme d'études des Infirmières françaises, et donnant à leur profession la reconnaissance officielle qui lui avait manqué jusque-là.

*
* *

Nous pouvons maintenant préciser dans quelles conditions désormais se présente le nouvel état de choses et par quel mécanisme doit devenir constante l'application du décret.

Ainsi que le proposait le rapport, un Conseil de perfectionnement est institué qui, aux termes mêmes du décret, est « chargé de veiller aux modifications à apporter aux programmes et aux diverses parties de l'enseignement (technique et moral). » La première tâche de ce Conseil, également spécifiée par le décret, a été d'examiner les programmes et règlements des diverses écoles existantes, avant de présenter ces établissements à l'approbation ministérielle. Pendant sa première année de fonctionnement, la section chargée de la surveillance des Écoles hospitalières, tant publiques que privées, a pu, après enquêtes et études sérieusement menées, proposer à la reconnaissance administrative vingt-neuf écoles, lesquelles ont de leur côté déclaré acquiescer complètement au programme établi en vue du diplôme d'État. Les élèves de ces écoles obtiennent ainsi le droit de se présenter devant les jurys officiellement constitués qui, à dater de juillet 1924, c'est-à-dire passé le délai des deux années d'études exigées désormais, décerneront le brevet de capacité professionnelle conférant le droit de porter le titre « d'Infirmière diplômée de l'État français. »

Il est bien entendu qu'aussi longtemps qu'une loi n'aura pas été promulguée, aucune sanction ne pourra être attachée à l'exercice de la profession par des infirmières non diplômées. On fait confiance à l'opinion publique et au bon sens français pour tenir compte, en attendant, de la valeur d'un brevet de capacité qui ne sera décerné qu'avec les garanties professionnelles les plus sérieuses. Une période de transition a paru indispensable, afin de ne léser aucun des intérêts en jeu, de laisser leur place légitime aux situations acquises, et, en dernière analyse, d'attendre, pour imposer force de loi, que les mœurs soient faites.

Au surplus, les équivalences pour le passé, conférées aux infirmières en exercice, ne le sont qu'à bon escient. Leurs titres individuels sont examinés par une commission technique dans laquelle est représenté largement l'élément professionnel féminin. Sûr moyen de pratiquer l'élimination des incapables ou des indignes, qui ne doivent pas être incorporées. Le diplôme

vaudra par celles qui le posséderont. Le dicton : « la femme de César... » trouve ici son application rigoureuse.

Et dans quelle profession, plus que dans celle-ci, doit-on pouvoir mettre hors de doute la droiture parfaite de celle qui la pratique ? Pour inspirer confiance, il en faut être digne. On attend tout d'une infirmière, tout en bien, et que pas un soupçon ne puisse être justifié. Sa droiture fait sa valeur, puisque les graves responsabilités qu'elle encourt à tout instant, elle ne les peut endosser consciencieusement dans ses limites obligées, si elle n'est bien instruite de tout ce qu'elle doit savoir.

Il nous reste encore à définir certaines catégories d'infirmières qui, pour n'être pas proprement hospitalières, n'en doivent pas moins être sérieusement formées.

Nous avons vu qu'à côté des infirmières soignantes, dont la mission est de tous les temps, notre époque a placé une autre sorte de missionnaire, celle de l'hygiène et de la santé publiques.

C'est vers la fin du XIXe siècle que son rôle a commencé. La lutte antituberculeuse, en se dessinant à peu près à la fois dans toutes les nations civilisées, a été la cause déterminante de cette innovation. On s'était rendu compte que, la cure étant difficile, la prévention était d'autant plus nécessaire et qu'elle ne pourrait s'accomplir que par la persuasion, par l'action personnelle à domicile. Certains ont d'abord préconisé l'action d'un agent masculin, « l'ouvrier enquêteur » de Calmette, qui, faisant partie du peuple, semblait devoir s'en faire mieux comprendre. Le temps a fait justice de cette doctrine, séduisante au premier abord. Le dispensaire antituberculeux de Sir Robert Philip, en Angleterre, fut le premier à s'attacher une infirmière-visiteuse ; puis, presque simultanément, Paris et les États-Unis virent des essais heureux, vers 1900. On doit reconnaître en eux les devanciers des vastes organisations actuelles, officiellement créées, et qui comprennent des milliers de « visiteuses d'hygiène, » dans tous les pays.

Parallèlement à celles-ci, et souvent réunies dans la même personne, les autres visiteuses de santé publique, telles que les infirmières de puériculture, les assistantes scolaires, les visiteuses du « service social, » etc... Une parfaite infirmière de santé publique doit connaître toutes ces spécialités, et, pour accomplir avec succès sa mission, qui est d'instruire autant que de soigner, de prévenir au moins autant que de guérir, elle doit

avoir passé par un apprentissage complet du soin des malades. C'est pourquoi l'avenir nous fait déjà entrevoir qu'après les deux années d'études hospitalières, il sera demandé une année au moins de travail, quelquefois davantage, à celles qui voudront ainsi élargir pour le bien leur champ d'action et d'influence. Là non plus, les amateurs ne pourront soutenir la course. Il y est besoin de professionnelles, donnant toute leur vie.

Le diplôme d'État nouvellement créé a prévu tous ces cas. On est heureux d'en rapporter l'honneur à un ministre de l'Hygiène, dont la longue expérience des questions sociales et sanitaires se fait sentir dans tous les actes de son ministère.

***

Telle se présente au public d'aujourd'hui la profession d'infirmière en notre pays. Voie tracée où l'on aura besoin encore d'encouragements pour recruter un plus grand nombre de sujets. Tant de femmes qui ne peuvent se faire un foyer, les foyers de France les appellent au secours, pour plus de santé, pour plus d'hygiène. Hésiteront-elles, voyant le sacrifice des joies personnelles au programme? Celles qui n'hésitent pas sont précisément celles dont nous avons besoin.

Et que les autres, pour leur part d'apostolat dans la pitié commune, et dans la force future de la race, viennent en aide à la profession que nous avons essayé de leur faire connaître.

Les écoles d'infirmières se peupleraient plus aisément de sûres vocations si leurs ressources étaient proportionnées à leur capacité d'enseignement. Un système de bourses, remboursables par les bénéficiaires à peu près dans le même esprit que le prêt d'honneur aux étudiants, fonctionne déjà partiellement : on ne demande qu'à le généraliser.

Pour cette œuvre fondamentale, pour la propagande du recrutement, il ne sera pas trop de l'union de toutes les femmes, si elles ont compris quelles lacunes restent à combler dans le programme de la santé publique.

En matière de dévouement comme en matière de travail scientifique, « le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque. »

CHAPTAL.

LE PREMIER SON DE CLOCHE
DE LA RÉVOLUTION

I. — LA SITUATION EN 1743

Le 29 janvier 1743, le cardinal Fleury, qui, depuis 1726, gouvernait le Roi et le royaume, mourait âgé de quatre-vingt-dix ans. Louis XV, qui parut, pour la première fois, vouloir jouer son rôle de souverain, déclara qu'il entendait, à l'instar du Louis XIV de 1661, devenir son propre premier ministre. Le Conseil gouvernerait sous sa main. La France s'en réjouit trop tôt, car on courait à la pire des déceptions.

Plus qu'en 1661, il eût fallu, en 1743, que le Roi fût un très grand homme, car Fleury laissait le royaume dans un arroi singulièrement plus mauvais que Mazarin. En 1661, « tout était calme, » suivant le mot de Louis XIV; en 1743, tout était, au contraire, fiévreux et agité. Fièvre encore intermittente et agitation hésitante : la Régence avait déchaîné les passions avec les querelles, et le ministère du duc de Bourbon n'avait été qu'une « seconde Régence. » Fleury avait entendu tout calmer; mais ce n'était point par la manière forte d'un Richelieu; il avait essayé d'une politique de concessions successives à tous les partis, faite de demi-gestes de répression, puis de demi-gestes de conciliation, — politique d'abandon, au fond, et d'abdication. Et la France était, par surcroît, engagée dans une guerre qui, dès l'abord, paraissait devoir être tout à la fois longue et malheureuse, mais qui, même courte et heureuse, ne pouvait être que grandement coûteuse. Or le peuple commençait à s'agiter; çà et là, dans toute la France,

des éléments de désordre se révélaient, qui n'attendaient que l'heure d'un désastre pour devenir éléments de sédition. Nous allons voir que, sept ans après la mort de Fleury, une révolution paraîtra presque imminente; elle n'éclatera pas en 1750, et cela paraîtra miracle à certains observateurs. C'est qu'en 1750, il manquera encore aux mécontents exaspérés, et l'idée qui, répandue dans les masses, peut seule soutenir une révolution, et les chefs qui la peuvent conduire. Mais dès l'époque où nous sommes parvenus, l'idée chemine, et elle prépare, pour un avenir bien proche maintenant, ces chefs qui, avec la génération suivante, prendront naissance. S'arrêter au mouvement des esprits est nécessaire pour faire saisir les dangers que, vers ce milieu du siècle, courent le trône, l'État, et la société, et combien il était nécessaire qu'un grand roi, faute d'un grand ministre, se révélât, capable de les conjurer, tout d'abord en les apercevant.

« Philosopher, c'est secouer le joug de l'opinion et de l'autorité, » avait dit, en 1715, l'aimable Mme de Lambert; la vieille dame a trouvé du premier coup, Louis XIV à peine mort, la formule de cette première phase de la croisade qui va s'instituer : « secouer le joug de l'opinion et de l'autorité. » La seconde phase en voudra une autre : créer une opinion nouvelle et établir une nouvelle autorité. En 1748, on va voir paraître *l'Esprit des lois* du président de Montesquieu; en 1749, le premier tome de l'*Histoire naturelle* de Buffon et la *Lettre sur les aveugles* de Diderot; en 1750, le *Discours sur les sciences* de Jean-Jacques Rousseau; en 1751, le premier volume de l'*Encyclopédie*. A cette date, groupés soudain autour de l'étendard qu'élèvent les auteurs de cette *Encyclopédie*, les *philosophes* s'érigeront en « parti » et presque en « église, » — le mot est de Voltaire lui-même; Diderot en formulera, en 1750, le programme en une brûlante apostrophe : « O nature, souveraine de tous les êtres et vous, ses filles adorables, vertu, raison, vérité, soyez à jamais nos seules divinités ! » Et à ce *Credo* on verra mille voix adhérer, de ces fameux salons, où la société dirigeante va chercher, depuis trente ans, des « lumières, » à cette Académie même, naguère encore forteresse de l'autorité et dont on s'apercevra bientôt qu'elle est entièrement investie par ses adversaires. Alors s'émouvront princes, gouvernants, prêtres et parlementaires. Mais quand ils voudront agir, étouffer

la pensée qui dissout le régime, ils s'apercevront vite qu'ils en sont incapables, paralysés par une opinion plus souveraine que le souverain absolu qui règne à Versailles.

Reportons-nous à ce que nous savons de cette génération née sous le régime de l'autorité rétablie. Le jour où, entouré de ses courtisans consternés, de ses illustres soldats, de ses pieux aumôniers et de ses graves ministres, tous produits du grand siècle, expirait le grand roi, l'équipe était née des gens qui allaient faire l'autre siècle et préparer, plus ou moins consciemment, la grande Révolution. Qu'ont-ils vu dans les années qui ont suivi la mort de Louis XIV? Un régime sans nom : l'absolutisme sans la grandeur, le despotisme sans l'autorité, mais aussi, contre ce régime confus, sous une Régence incohérente, un essai de réaction qui échoue misérablement, les restes parfois résistants du grand règne battus par un flot impuissant qui écume, sans rien emporter.

La génération nouvelle, celle que nous appelons la génération de l'*Encyclopédie*, s'élevait, cependant, dans un mépris plus radical des traditions respectées.

Le christianisme surtout paraissait suranné, et surannée cette doctrine de renoncement à la nature qui en est le fond. Elle avait fait aussi la base de l'esprit du grand siècle : *la raison*, entendue au sens de Descartes comme au sens de Corneille, avait comprimé *la nature*. « Sors de mon cœur, nature, » s'est écrié un des héros du vieux tragique : en cette formule la morale du XVIIe siècle avait tenu tout entière. Elle conciliait la doctrine cartésienne, comme la cornélienne, avec la chrétienne, car la raison ainsi comprise, qu'était-ce? Non point du tout celle dont parleront les philosophes et à qui la Révolution élèvera des autels, mais celle qui, par un constant effort de la volonté, « refrène la nature, » sensations, passions et sentiments même. Sur cette « raison, » avec Richelieu, l'autorité s'était fondée, et voici que cette formule voit soudain se dresser contre elle « la nature » trop longtemps sacrifiée. Descartes, Corneille, Richelieu, tous se verront, à des degrés divers, honnis ou, tout au moins, désavoués. C'est la grande revanche. Et si la « Raison » est glorifiée, c'est par un contresens qui va se perpétuer : elle n'est plus opposée à la « Nature; » elle en naît: elle est l'ensemble même des puissances intellectuelles de l'homme, et « l'esprit humain n'ayant point de

bornes, » suivant la formule de Buffon, la « Raison, » ainsi entendue, loin de contrarier la « Nature, » ne s'oppose plus qu'à la Religion révélée qui, dit-on, a entendu mettre des bornes inadmissibles et à la Raison et à la Nature.

Telles seront les nouvelles pensées; elles naissent de la puissante réaction contre tout ce qui fait autorité; mais elles ne peuvent naître qu'en quelques cerveaux : comment ce monde, depuis 1715, tout au plaisir, soulèverait-il spontanément de si graves problèmes? Et cependant, vers 1740, la société est déjà imprégnée, en très grande partie, de cette philosophie nouvelle. Elle en sera pénétrée vers 1770. En 1789, elle y sera tout entière conquise.

Dès la première moitié du siècle, les « philosophes » sont accueillis, écoutés, encouragés, fêtés et applaudis. Ces philosophes, ce sont des hommes de lettres, presque tous éloquents et mordants. « *L'Esprit des lois,* dira une femme, elle-même bien spirituelle, c'est plutôt de *l'esprit sur les lois.* » Le dix-huitième siècle, c'est, dès les temps de la Régence, de l'esprit sur tout. Quel jeu! Quelles étincelles! Quel feu d'artifice! Quelle joie chez les auditeurs eux-mêmes excités par l'émulation! Quelle puissance assurée à l'écrivain qui possède la faculté d'aiguiser ses pointes et quel moyen de tout faire crouler sous le rire!

Les salons se sont restaurés. La *Philosophie* a pris naissance chez Mme de Lambert; soixante-dix ans après, la *Révolution* sortira, en partie, de celui de Mme Necker. Toute une société encore aristocratique y écoute les philosophes et les suit; des salons, la lumière descendra dans le Paris bourgeois; du Paris bourgeois dans le pays entier. Or ces hommes de lettres qui, dans ces cénacles, font la loi et imposent l'esprit, que sont-ils? Presque tous des gens de modeste origine, et le sang plébéien a déjà avec eux ses revanches. Ils ne font qu'envelopper de la politesse du siècle l'esprit âpre qu'ils ont reçu avec le sang roturier, et ce mélange de grâce et d'audace plaît aux gens *nés,* fatigués des formules de cour.

Les attaques d'abord prudentes ont paru, dans les débuts, paradoxes et boutades : de ces pointes contre les traditions, les mœurs, les lois, les livres saints et les « préjugés » de la vieille morale; on a souri, même quand on s'en scandalisait; l'éloquence, cependant, arrache des applaudissements, la sensibilité

des larmes et les traits d'esprit des rires, — et cela finira par une révolution.

Ce ne sera guère cependant que vers le milieu du siècle que s'organisera la campagne. La Philosophie, quand Fleury gouvernait, s'est insinuée plus qu'imposée. Les ministres mêmes n'ont lu qu'avec un sourire les *Lettres persanes* du président de Montesquieu, parues en 1720. Deux ans avant, on a fait un succès à la première pièce d'un jeune auteur, François Arouet, qui maintenant s'appelle Voltaire, et, dans *Œdipe*, applaudi jusqu'aux deux vers célèbres sur ces prêtres « qui ne sont point ce qu'un vain peuple pense » et dont « notre crédulité » fait « toute la science. » Puis, pour avoir laissé sa verve s'exercer contre le Régent, l'acide écrivain a dû disparaître, ayant, pour une satire assez âpre contre le défunt grand roi, tâté de la Bastille et, après diverses aventures, il a gagné l'Angleterre et y a découvert de nouvelles armes. Et, revenu en France, l'homme a commencé son œuvre de démolition, prudente, parfois cauteleuse. Plume incomparable par sa légèreté ailée au service d'un des esprits les plus acérés qui ait jamais été, souple à miracle, plein d'artifices et de ressources, animé de passions très âpres et souvent féroces sous un voile de frivolité et capable de poursuivre, vingt ans, avec les armes les plus diverses, mais comme en se jouant, l'entreprise de guerre qu'il n'avouera tout à fait, — et encore! — que sur la fin de sa vie et du siècle. Qui eût pu, vers 1730, y prendre garde? Cependant, la librairie livrait au public des productions diverses, qui paraissaient assez inoffensives et dont aucune ne l'était tout à fait. Un édifice ne se démolit pas toujours à grands coups de hache ; de 1715 à 1748, mille petits coups étaient portés à toutes les autorités reçues, et déjà, à peine perceptibles, des lézardes couraient le long des murs qui eussent trahi que les fondations se minaient. A dire vrai, elles l'étaient sans qu'aucune consigne se fût fait accepter ; d'un Montesquieu à un Voltaire, qui ne se pouvaient souffrir, c'était en ordre dispersé que l'attaque se poursuivait ; ainsi échappait-elle aux regards, ou presque ; mais les temps sont proches où, en se groupant, les combattants bâtiront la grande machine de guerre. Un jour de 1745, un libraire vient trouver Diderot et lui confie le soin de préparer la publication d'une grande encyclopédie. C'est une des dates les plus importantes de l'histoire parce que, suivant le mot de

Nisard, *l'Encyclopédie* ne sera pas un livre, mais un acte. Cette entreprise commerciale va devenir entre les mains de ce passionné Diderot, bientôt rejoint par le froid d'Alembert, la grande affaire de la Philosophie : de Montesquieu à Buffon, de Voltaire à Rousseau, de Duclos à d'Alembert, pour ne citer que les illustres, cent collaborateurs viendront associer leur effort et la grande croisade commencera. Et c'est événement capital que, un jour de 1751, paraisse le premier volume de *l'Encyclopédie* désormais assurée de vivre. L'importance du fait n'échappe pas à tout le monde. Voltaire saluera dans le *Discours préliminaire* de d'Alembert le *Credo* du siècle. Descartes, le guide intellectuel du grand siècle, est par terre.

Que l'esprit nouveau aille contre le Régime, beaucoup alors le nieraient, qui de cet esprit sont complètement pénétrés. La philosophie ne s'est guère alors attaquée qu'aux idées morales, religieuses et sociales, et point encore à l'État ni au trône, et nombre de philosophes sont, sincèrement, fort éloignés d'y songer. Ceux à qui le régime politique peut déplaire n'oseraient l'assaillir; quarante ans, les vieux éléments de conservation ont offert à l'attaque générale contre les principes d'autorité une résistance sinon très active, du moins assez massive : l'Académie n'a-t-elle pas, en 1718, rayé de ses membres l'abbé de Saint-Pierre pour avoir offensé la mémoire de Louis XIV? Il faudra trente ans pour que cette même Académie ouvre, en 1747, sous la pesée de l'opinion, ses portes à l'éclaireur de la grande équipe, Duclos. Quelques années après, vingt « philosophes » ayant à leur tour franchi le seuil de la compagnie, Duclos en deviendra secrétaire perpétuel en attendant que d'Alembert, élu contre le gré du Roi, lui succède. L'évolution du siècle se reflète dans ce savant investissement de la citadelle élevée par le grand cardinal dans un dessein si contraire.

On se rassurait, vers 1740, en constatant que « le Roi est chéri de ses peuples. » Il l'est en effet en 1743. Il l'est d'abord comme étant le Roi. Quand, en 1744 encore, à Metz, Louis paraîtra à toute extrémité, on verra une véritable douleur faire s'agenouiller le peuple consterné dans les églises; quand la nouvelle de sa guérison sera apportée à Paris, ce peuple fou de joie assaillira le courrier qui porte l'heureuse nouvelle, « entouré, caressé, presque étouffé par la foule » qui « baise

son cheval et jusqu'à ses bottes. » Barbier écrira encore en 1751 : « Le Roi est personnellement aimé. »

Il l'est, et par ailleurs le trône reste pour longtemps inattaqué. Sans doute commence-t-on à discuter philosophiquement des fondements de la monarchie et de ses limites. En réalité, ce ne sont là que paroles isolées ; mais la nation reste hantée du vague malaise qui, datant des premières années du siècle, n'a fait que croître. Les finances continuent à être une plaie au flanc du régime, — et la misère endémique rend plus pesant le fardeau de l'impôt. La Cour, divisée en coteries, semble, écrit Croy, indifférente à ces « grandes affaires qui faisaient tant de bruit partout ailleurs ; » par là entend-il les grands problèmes soulevés. Sous Fleury même, le Gouvernement ne paraissait s'être appuyé sur aucun principe solide. Le Parlement avait, lors de la dernière crise, obtenu finalement gain de cause et la querelle religieuse, — cette stupide affaire de l'*Unigenitus*, — rouverte, pouvait, d'un moment à l'autre, déchaîner d'autres conflits. Les partis, les cabales, les coteries, sous ce masque religieux, se disputaient l'influence à Versailles, tandis qu'à Paris grandissait la royauté d'une opinion qui, si elle n'était pas « républicaine, » ainsi que l'écrivait déjà d'Argenson, redevenait frondeuse sous le voile d'un « jansénisme » tout politique. Les deux premiers ordres, loin de vouloir abdiquer leurs immunités, se montraient prêts à les défendre âprement, fussent-elles l'obstacle absolu au rétablissement des finances et au salut de l'État. Le Tiers s'en irritait, et après s'être longtemps résigné à l'inégalité devant l'impôt, n'attendait pas le triomphe des philosophes pour dénoncer, sinon le principe de cette inégalité, du moins ses ruineuses conséquences. Les dernières provinces à États, réduites au silence, sous le Grand Roi, montraient maintenant des prétentions singulières à se dérober à l'action nationale et aux obligations qu'elle entraînait. Et, le pis de tout, on pouvait observer des fléchissements à l'idée patriotique, tout au moins dans l'élite de la nation : ce qui venait de l'étranger, cet étranger fût-il l'ennemi, paraissait déjà préférable à ce qui se faisait en France. C'est d'Angleterre que « soufflait, ainsi que va l'écrire d'Argenson, le vent d'antimonarchisme et d'antirévélation, » et c'est à la Prusse qu'allaient les sympathies des « ministres éclairés » guidés par les amis de Voltaire.

Tout cela contribuait à ce vague malaise dont je parlais, et, sans qu'on s'en rendît compte alors, ce malaise s'augmentait du mal encore sourd qui se faisait dans le cerveau même du pays. Les attaques contre tout ce qui constituait l'autorité, peu à peu, modifiaient ce cerveau : les idées nouvelles ne répondaient plus aux formes anciennes, et cependant l'âme traditionnelle de la nation répugnait encore à jeter bas les vieux concepts. La France, dont le régime politique et social semble, depuis la mort de Louis XIV, un corps dont l'âme est absente, commence à tituber sur un chemin obscur où, par surcroît, se creusent de dangereuses mines.

Il faudrait un grand premier ministre ou un grand Roi. Le dernier premier ministre aura été l'atermoyant cardinal Fleury, et le Roi, c'est Louis XV.

II. — LOUIS XV

A la mort de son vieux maître, Louis avait, ai-je écrit, manifesté l'intention de gouverner. Il avait trente-trois ans, était marié depuis dix-sept ans, père de dix enfants, et pour la quatrième fois, en puissance de maîtresse, et cependant la cour le considérait toujours comme un charmant enfant gâté, incapable d'aucune action personnelle. Mais la nation, plus confiante dans l'esprit et le cœur de son prince, accusait Fleury d'avoir masqué le Roi à ses sujets. On espérait qu'il allait se révéler bon et grand souverain.

Il était peut-être né pour être et bon, et grand. Il faut se méfier des *clichés* qui, en ce qui concerne le petit-fils de Louis XIV, ont eu si longtemps cours, — comme aussi des réhabilitations imprudentes. Il avait, dans les premières années de son enfance, montré un esprit éveillé et un cœur aimant; le malheur est qu'il fût devenu roi à cinq ans, et d'un royaume qui acceptait encore que son prince fût un dieu. Il était, par surcroît, le dernier survivant de la famille de Louis XIV, un orphelin menacé et, tel un petit Joas, l'espoir fragile et passionné de la nation. Enfin il était charmant de traits, enfant délicieux qui, le jour de son sacre, — le mot se retrouve sous toutes les plumes, — « ressemblait à l'Amour. » Il était fatal qu'on lui passât tout; il avait grandi dans les flagorneries; que les instincts mauvais se fussent développés, et non les

bons, telle chose était inévitable. Une certaine indolence se dissimulait mal chez lui, dès l'enfance, sous des dehors moroses. Au fond, il était timide et il le restera toute sa vie. Cette timidité masquait un orgueil assez vain : à l'opposé de son grand aïeul, cet orgueil n'était pas celui du « métier de roi, » mais de la hauteur de son trône, et ce sentiment avait achevé, au lieu de le fortifier, d'aliéner son caractère. Ajoutons à ces traits une incroyable précocité des sens qui est avérée; mais plus timide encore avec les femmes qu'avec quiconque, il était demeuré quelque temps sans maîtresse et en avait été, des années, obscurément tourmenté.

Fermé, muet, un peu sournois, il parut longtemps une énigme. Argenson le dit « impénétrable et indéfinissable, » et, ailleurs, « indéchiffrable; » Choiseul entendra dire à Mme de Pompadour « inconcevable. » Il paraîtra parfois, devenu homme, violemment autoritaire et il ne sera cependant toute sa vie qu'un *velléitaire*. Très fier de son pouvoir, il sera toujours exaspéré de le voir, si peu que ce soit, mis en échec ou même en doute ; il pensera souvent le faire respecter et encouragera ses ministres à la répression; puis il les abandonnera, découragé d'avoir voulu une heure. Sa paresse desservira toujours son orgueil; la lassitude d'une âme ennuyée passera sans cesse dans ses gestes et, détestant changer de figures, il se trouvera avoir disgracié le plus de ministres, parce que, ne pouvant jamais s'en tenir à un dessein, il rendra ces ministres responsables de ses propres défaillances. Il dut y avoir cependant dans cette âme quelque vaillance ; il était fils de France; il semble bien qu'à Fontenoy, après s'être montré plein de bon conseil, il ait témoigné d'un tranquille courage. Mais cette vaillance était comme toutes ses qualités : elle se montrait par éclairs. C'est qu'au fond, cœur, intelligence et volonté, dès l'époque où nous sommes arrivés, commençaient à être gâtés par l'appétit immodéré du plaisir.

Le « goût » lui en était venu après sept ans de mariage et quand il avait déjà de sa femme six enfants. L'ère des maîtresses avait commencé en 1733, mais parce qu'il restait timide, il les prit toutes dans la même famille, allant de l'une à l'autre des quatre sœurs de Nesle. La quatrième le capta finalement et se l'assujettit. En 1743, il était, depuis deux ans, l'amant très enflammé de cette Mme de la Tournelle qui, devenue duchesse

de Châteauroux, s'était fait, la première, « déclarer à la Cour. » C'est qu'elle voulait non point seulement, comme ses gentilles sœurs, l'amour du joli prince, mais l'influence et le pouvoir. Elle avait persuadé au roi qu'il fallait qu'il *régnât* et essayait, en vain d'ailleurs, de le courber sur les affaires.

Les affaires l'ennuyaient. Mme de Tencin, d'un mot, peint l'homme dans ses Conseils : le grand roi, dit-elle, restait absent, remplacé par *un écolier qui se hâte de faire son thème pour « sortir de classe. »* Il demeurera tel toute sa vie, s'évadant des affaires pour la chasse et l'amour, comme un forçat qui rompt sa chaîne. Il avait, sous l'influence de Mme de Châteauroux, émis, un instant, l'intention de gouverner sans premier ministre : si l'on pouvait gouverner sans volonté, il eût pu gouverner. Il voyait souvent clair : on a de lui sur les parlementaires des mots que je dirai et qui indiquent que, seul, il prévoyait où leurs prétentions mèneraient l'État et, le premier peut-être, il apercevra quel mal la Philosophie, à laquelle chacun sourit, pourra faire à la royauté que, parfois, cependant, elle adule. La politique étrangère lui sera familière : il semble même avoir mieux connu l'Europe que la France; l'idée du renversement des alliances, qui lui fut personnelle, était, quoi qu'on ait dit, très juste en soi; elle ne nous mènera au désastre que par une mauvaise exécution. C'est que l'intelligence ne suffit pas, si la volonté fait défaut. Or sa volonté, sans cesse, chancellera. Alors regardera-t-il ses ministres travailler, — quand ils travailleront, — avec une sorte de scepticisme et une affectation de détachement, se ralliant à leurs avis, quand il les désapprouvera. « Je ne sais ce que cela donnera, dira-t-il après une décision prise au Conseil, mais *ils* l'ont voulu, » et, la décision lui paraissant bonne : « Nous avons adopté le parti le meilleur, mais vous verrez qu'*ils* feront le contraire. » Ainsi semblera-t-il considérer son Conseil avec les yeux d'un journaliste d'opposition. Suffisamment intelligent pour se rendre compte de sa faiblesse, il s'en vengera par de bons mots. « Il voit son royaume périr et il laisse tout faire, » écrivait, dès 1740, le marquis d'Argenson. Il le laissera périr en effet, non point faute d'esprit, mais faute, tout à la fois, de conscience et de fermeté. Ses ministres s'en sentiront découragés et presque paralysés. A l'heure où il faudrait soutenir les murs de l'édifice ébranlé, il y a sur le trône, non point un excitateur, mais un tueur d'énergie

III. — L'AVÈNEMENT DE MADAME DE POMPADOUR

Il était cependant nécessaire que la France fût gouvernée, car, au trouble qui commençait à agiter le pays, la guerre étrangère ajoutait ses inquiétudes. La nation en souffrait. Elle en supportait mal la principale conséquence qui était la crise, devenue suraiguë, des finances. Le contrôleur général Orry essayait d'y remédier. Mais la mort de Fleury ayant enlevé au Roi son dernier frein, celui-ci s'était mis à jeter aussitôt l'argent par toutes les fenêtres de Versailles. Le Conseil, bien dirigé, eût été capable de faire front : il lui manquait, pour n'être pas « la pétaudière » que décrit le marquis d'Argenson, un guide et un arbitre. Or, se faisant l'écho de son frère qui en était, Mme de Tencin nous montre dès l'abord le Roi dans la posture où vingt ministres le verront, trente ans et en mille Conseils : « Ceux qui voudraient s'y occuper sérieusement sont obligés d'y renoncer pour le peu d'intérêt que le Roi a l'air d'y prendre. *On dirait qu'il n'est pas du tout question de ses affaires.* » Tous les ministres, sans chef, dès 1743, se contrariaient; le comte d'Argenson, qui avait le secrétariat de la Guerre et le ministère de Paris, était capable de jouer déjà un grand rôle; cependant, désireux de tenir avant tout la faveur du Roi et y étant promptement parvenu, il flattait plus qu'il ne conseillait. En 1744, le marquis d'Argenson, pourvu des Affaires étrangères, rejoignit son frère au Conseil et telle circonstance, au contraire des lois de nature, n'était point faite pour augmenter l'union; la haine des deux frères éclate dans les *Mémoires* de l'aîné, de telle façon qu'on croit voir en eux revivre les Atrides, des Atrides poudrés à frimas, obligés de ramer côte à côte sur la même galère.

Le Roi se dégoûta vite du Conseil où, si peu que ce fût, il fallait travailler. En 1744, il se rendit aux frontières qui, après une série d'échecs, étaient menacées. La nation acclama le geste, n'éprouva qu'une douleur plus grande à la nouvelle de la maladie du prince, qu'une joie plus délirante à celle de sa guérison et, ainsi, encouragea Louis à chercher, de préférence au commerce de ses ministres, le contact de ses soldats. Le 1er mai 1745, en présence du Roi que flanquaient d'ailleurs les deux d'Argenson, le maréchal de Saxe remportait à Fontenoy

sur les Anglais l'éclatante victoire qui fut, dans le ciel déjà sombre, une magnifique éclaircie. Le Roi y avait-il joué le rôle éclatant que Voltaire, grand flatteur, lui attribue en une lettre célèbre ? D'après d'autres témoignages, il semble bien qu'il y ait été réellement beau. Il en revint si auréolé, que la monarchie en parut soudain elle-même raffermie. « Fontenoy ! s'écriera un jour Napoléon avec son sens ordinaire de l'histoire, Fontenoy ! C'est une journée qui a fait vivre la monarchie quarante ans de plus qu'elle ne l'aurait dû ! » En fait, dans la première crise qui, un instant, nous le verrons, faillit emporter l'État, il semble que les lauriers de Fontenoy aient pesé en faveur du trône. Mais quant à Louis XV, grisé d'encens, il lui parut que sa popularité l'autorisait à s'abandonner plus que jamais aux fantaisies de son bon plaisir.

Or, son bon plaisir, — ou son plaisir tout court, — l'avait mené à choisir, Mme de Châteauroux étant morte, une nouvelle maîtresse dont l'avènement n'était indifférent à aucun des partis qui, cependant, n'avaient cessé de se déchirer. C'était la fille de petites gens, Antoinette Poisson, mariée à Lenormant d'Étioles, d'une famille de financiers. A la suite d'intrigues dans le détail desquelles M. Pierre de Nolhac nous a fort aimablement fait pénétrer, cette délicieuse personne était devenue la favorite du Roi et bientôt il parut que cette maîtresse allait faire du mot une réalité : maîtresse, elle le serait non seulement du Roi, mais bientôt du royaume. Plus même qu'avec la duchesse de Châteauroux, sonnait, avec Mme d'Étioles, l'heure qu'avait redoutée Louis XIV, où, ne se contentant point d'ouvrir son alcôve à une favorite, un roi de France lui ouvrirait son cabinet et presque la salle de son Conseil. Devenue bientôt marquise de Pompadour, celle-là allait imposer son esprit et ses vues, ses antipathies et ses sympathies et se faire doucement ce premier ministre que Louis XV prétendait ne pas avoir. La jupe rose de la marquise allait, après un court interrègne, remplacer la robe rouge du cardinal.

Intelligente d'ailleurs, femme de goût et non dépourvue de tact, elle ne paraît pas avoir mérité les reproches qu'il est assez courant de lui adresser. Sans être une femme supérieure, elle était assurément supérieure au Roi et à tant d'hommes qui peuplaient le Conseil : méfions-nous de ce qu'ont écrit certains mémorialistes, influencés par l'esprit de parti ou le souci

estimable de la moralité. Croy écrit que, dans les débuts surtout, l'opinion ne la honnit point. « *Puisqu'il en fallait une*, on était plus content de celle-là que des autres, dont on avait craint pis. » Si vraiment « il en fallait une, » il ne semble pas en effet que Mme de Pompadour ait été de si fâcheuse influence. Elle pensait « philosophiquement, » a écrit Voltaire ; mais elle sera amenée par cette tendance « philosophique » à apercevoir certains des abus qui, s'ils persistaient, mèneraient le régime à l'abîme. Ainsi va-t-elle soutenir Machault dans sa lutte pour l'égalité de tous devant l'impôt. Elle protégera les arts et les sciences, ce qui est toujours circonstance heureuse, et il semble qu'elle se soit sincèrement intéressée à la fortune du pays dont le Roi, trop souvent, se désintéressait. Il n'en va pas moins qu'on éprouve un serrement de cœur à voir le royaume de Louis XIV plus ou moins livré aux fantaisies d'Antoinette Poisson.

Elle ne joua pas aussitôt après son accession à la couche royale le rôle prépondérant qui devait être le sien après 1749. Cependant, elle réintroduisit dans la faveur du Roi les deux financiers Paris, à qui elle avait de grandes obligations et qui, disposant du nerf de la guerre, eurent bientôt la haute main sur l'État. Telle chose la mit en goût de se mêler des affaires. Orry s'étant opposé aux Paris, il fut brisé, et nul n'ignora que cette disgrâce était du fait de la marquise ; et, peu après, celle du comte de Maurepas, qui, ministre depuis 1716, semblait inamovible, fut un avertissement plus sensible à tous. C'est qu'à cette époque, la marquise aura su se faire une place dans l'État, et fort large. Le fameux cabinet de laque rouge ne retentit plus seulement des propos galants du Roi, mais des causeries d'État, et, sous peu, la favorite aura consommé sa victoire ; la passion sensuelle du roi s'affaiblissant, elle aura tiré de cette crise scabreuse, prévue par elle, le bénéfice le plus imprévu : habitué à la consulter, la tenant pour dévouée à sa personne et, par surcroît, avisée, Louis, courant à d'autres amours, d'ailleurs subalternes, ne la remplacera pas officiellement ; tout au contraire la maintiendra-t-il plus solidement dans son poste de principale conseillère. Jusque-là plus modeste, elle arrivera à étaler sa puissance, disant : « *Nous* verrons, » et paraissant y être largement autorisée.

L'avènement de cette femme « philosophe » parut de bon augure aux adversaires du parti « dévot. » Celui-ci était déjà en

mauvaise posture. Sans doute le Parlement à tendances jansénistes avait-il, en termes, à la vérité, équivoques, consenti à l'enregistrement de la déclaration royale faisant de l'*Unigenitus* une loi de l'État. On avait cependant l'impression très nette qu'il attendait une occasion de reprendre, contre les ultramontains, la lutte que Fleury avait endormie plus qu'apaisée. Ayant horreur de l'archevêque de Paris, Vintimille, la Compagnie le guettait en tous ses actes, prête à jeter feu et flamme au premier geste qui paraîtrait rompre la trêve consentie sous les auspices du vieux cardinal. Or, devant la montée continue du « jansénisme, » le prélat devait être fatalement amené à réagir. Les « amis de la vérité » continuaient à envahir nombre d'établissements religieux et leur exaltation se nourrissait de lectures, car le jansénisme s'épanchait maintenant en nombreux écrits. La « secte » avait partout des adeptes et l'archevêque le supportait impatiemment ; l'incident qui allait, sous peu, se produire à l'*Hôpital général*, d'où il chassera les religieuses contaminées, eût pu se produire partout ailleurs. D'autre part, si une partie des « curés de Noailles, » — le défunt protecteur du jansénisme, — restaient des opposants à la bulle, en revanche, nombre d'entre eux s'étaient ralliés à Vintimille et, avec le zèle des néophytes, ils refusaient les sacrements, même *in extremis*, à quiconque ne déclarerait pas formellement reconnaître la fameuse bulle. A Rome même, on s'inquiétait de cette maladroite intolérance. C'est en 1745 que le pape s'étonnait devant Choiseul « que des matières de la grâce, incompréhensibles par elles-mêmes, occasionnassent du trouble dans un royaume aussi éclairé que la France. »

Les philosophes détestant, autant que les « molinistes, » les jansénistes, « loups, écrivait Voltaire, plus dangereux que les renards jésuites, » eussent volontiers attisé la querelle et y assistaient, en tout cas, avec des sourires ironiquement satisfaits. C'est que, du fait de ces querelles entre chrétiens, voire entre prêtres, le clergé encourait l'impopularité. Dans les salons il était si discrédité « qu'on n'ose plus, écrit d'Argenson, parler pour lui dans les bonnes compagnies ; on est honni comme des familiers de l'Inquisition. » Les amis de Voltaire, encouragés, redoublaient d'attaques.

Le clergé se défendait mal. Contre le jansénisme, appuyé sur le Parlement et contre les salons, pénétrés par la Philosophie, il

avait fort à faire et jamais le danger n'avait été si grand. Or, aucune voix éloquente ne s'élevait pour défendre la doctrine : plus de Bossuet ni de Bourdaloue, de Fléchier ni de Fénelon ; c'en est fini de cette grande lignée des orateurs sacrés. Mais, dans les assemblées du clergé, des évêques se levaient qui récriminaient âprement contre la liberté laissée à « la librairie » et, faute des réfutations qu'eussent apportées Bossuet et ses émules, réclamaient des condamnations et des *autodafés*. Ainsi s'avéraient-ils, pour les philosophes, « ennemis des lumières. » Par surcroît, toutes les fois qu'on faisait mine, au nom du salut du royaume ruiné, de leur demander de se soumettre aux impôts, — *dixième* ou *cinquantième*, — sur le revenu, ils se montraient intransigeants, disant qu'on touchait aux privilèges de l'Église et à la propriété ecclésiastique. Tout cela prêtait aux attaques.

Les « dévots » constituaient cependant encore un parti très fort. Le Roi, dans la mesure où il s'intéressait aux choses, était, en principe, avec eux. Cet homme singulier était sincèrement catholique et eût même volontiers été « dévot. » Mais l'élévation de la Pompadour devait, en ce point, avoir sur la politique du gouvernement une influence d'abord peu sensible, bientôt plus marquée. Point dévote, il s'en fallait, elle était fort naturellement peu portée à pousser le Roi dans les bras de son confesseur qui pouvait toujours lui reprendre le royal amant ; mais, ayant, en outre, à Paris, rencontré quelques beaux esprits, elle s'était, sans que sa médiocre culture pût bien assurer son opinion, ralliée à la philosophie du jour.

Le clergé, la tenant pour telle, ne cessa guère de la combattre et par là de surexciter tous les jours davantage son hostilité. L'épiscopat, en thèse générale, montra même, dans son mécontentement, un certain courage ; car son mépris affiché pour la favorite pouvait d'une heure à l'autre lui aliéner définitivement le Roi. La marquise savait bien que c'était sous l'inspiration des prêtres que la famille royale lui faisait une guerre acharnée et que c'était encore sous leur influence que le peuple parfois la huait en pleine rue. Ainsi sera-t-elle, chaque jour, plus portée à soutenir les adversaires du parti dévot. Et si elle ne paraît pas avoir jamais imposé au roi — dans ce domaine, — ses sympathies et ses antipathies, elle ne servait pas moins grandement les unes et les autres en pesant sur le

renvoi ou l'appel des ministres qui, au Conseil, appuieraient ou combattraient le parti « dévot. »

Il ne semble cependant pas qu'elle ait, — autrement que par l'éloignement du contrôleur général Orry, — contribué à l'arrivée aux finances d'un homme qui, soudain, allait prendre une situation considérable dans le gouvernement et y jouer un rôle capital : l'intendant Machault d'Arnouville, promu, en 1745, contrôleur général, plus tard ministre de la Marine et garde des Sceaux, la personnalité qui, à y bien regarder, paraît la plus saillante en ce règne, à la vérité, médiocre. C'est quand elle le verra combattu par le clergé, que la marquise l'épaulera, appuiera sa politique ; et elle ne l'abandonnera que lorsqu'elle s'en croira, une heure, desservie.

Avec ce Machault d'Arnouville, nous entrons dans un des chapitres jadis les moins connus et cependant les plus importants du règne et, à vrai dire, dans ce qu'on peut appeler la crise du régime, puisque ce ministre va, en déchaînant une tempête autour des privilégiés, poser ainsi la question dont la solution eût peut-être épargné à l'État sa révolution, et, tout au contraire, par l'échec de sa tentative, contribuer, de loin, à rendre fatale cette révolution que tout préparait.

IV. — MACHAULT ET LES PRIVILÈGES

Petit-fils et fils d'intendants, l'un collaborateur de Richelieu, l'autre de Colbert, ce Machault avait ainsi reçu la tradition de l'autorité. Point du tout libéral, mais, tout au contraire, césa-Rien, il pourra bien, un instant, paraître servir les vœux de la Philosophie et des réformateurs; en fait, catholique très pratiquant, il ne partageait à aucun degré les opinions de ses alliés d'un jour. D'ailleurs il n'avait point, en 1754, les vastes vues d'un homme d'État ; à l'opposé d'un idéologue, c'était un esprit solide, positif, pratique, plein d'un « bon sens froid, » suivant le mot de l'ambassadeur Stahrenberg, envisageant d'un œil sûr les problèmes sans chercher d'abord fort au delà. Tout comme Colbert, il ne fut conduit que par le souci de « faire de bonnes finances, » à chercher s'il n'y avait pas à faire prévaloir une « bonne politique. » Comme Colbert encore, il apportait à sa tâche, avec un cerveau bien organisé, un caractère sévère jusqu'à la dureté, logique et intransigeant : le marquis

d'Argenson qui, rêveur tombé ministre, était tout à l'opposé de ce collègue, écrit qu'il n'allait qu' « à grands coups de faux, » « un élagueur d'allée. » Comme Colbert enfin, il était convaincu et, opiniâtre, l'homme le moins apte à ménager quiconque se trouverait dans les « allées » qu'il voulait « élaguer. » L'autre d'Argenson, le tenant pour un ami et un allié possible, l'avait désigné au choix du Roi.

L'homme se mit en face des finances. Elles étaient, après trois ans de guerre, dans un état à faire frémir. Tant que la guerre durait, il fallait cependant entretenir les armées et les flottes. C'était tout ce qu'on demandait à Machault : il fit comme son prédécesseur, chercha des expédients, força les *fermiers* intimidés par ses airs sévères à apporter sept millions de plus au trésor, augmenta les impôts, créa des offices et poussa à la paix. Elle fut, le 8 mai 1748, conclue à Aix-la-Chapelle. Personne ne s'en déclara satisfait, — « bête comme la paix, » disait-on; — mais encore pouvait-on enfin rappeler les armées, faire rentrer les flottes et respirer un instant.

Machault n'était pas homme à se faire de grandes illusions sur la durée de cette paix. Si la guerre recommençait, il fallait, pour qu'elle n'aboutît pas à un désastre, qu'on en eût cette fois le nerf. Par ailleurs, il avait, en trois ans, pu se rendre compte de la gravité du mal qui, depuis des siècles, rongeait l'État. Nous connaissons ce mal et savons qu'il n'y était qu'un remède : faire contribuer aux dépenses tous les sujets du Roi. Le peuple, succombant sous le faix de la taille, était de moins en moins résigné à prendre son parti des immunités; et des théoriciens s'étaient levés, de Vauban à Montesquieu, pour dénoncer l'injustice d'un système dont Colbert n'avait jadis dénoncé que la nocivité. Ainsi les ministres avaient-ils été amenés, depuis quarante ans, à créer ces impôts sur le revenu, *vingtième*, *dixième*, *cinquantième*, qui, en principe, devaient atteindre toutes les classes de la nation. Les privilégiés avaient toujours pu, en réalité, se dérober en partie à cette loi, éviter les déclarations de revenus, obtenir des *abonnements* avantageux. Le dernier *dixième* établi par Orry avait, de ce fait, donné de grandes déceptions. Le principe de l'égalité devant l'impôt n'avait jamais pu triompher pratiquement dans le pays. D'ailleurs, il avait été solennellement promis que le *dixième* n'était établi que pour la durée de la guerre; il fallait, la

paix signée, l'abolir. Mais alors, l'État se retrouverait en face de l'effrayant déficit. Machault proposa au Roi d'abolir le *dixième*, mais de le remplacer immédiatement par un impôt du *vingtième*, non plus temporaire, mais qui, définitif, serait en outre rigoureusement appliqué.

Le Contrôleur général ne se dissimulait point la gravité extrême de la décision. « L'édit serait, disait-il, le plus important qui ait encore paru dans la monarchie en matière de finances. » Si, en effet, le principe en était admis et le résultat satisfaisant, rien n'empêcherait, un jour, sans abolir la taille, d'en soulager la grosse partie de la nation en l'étendant elle-même aux fortunes jusque-là immunisées. En dehors du bénéfice qu'en retirerait le trésor, assuré dès lors de recettes décuplées, l'acceptation par les privilégiés du principe de l'égalité fiscale satisferait, en très grande partie, les réclamations naissantes de l'esprit nouveau. Qui pouvait nier, en effet, que de toutes les réformes égalitaires qu'on commençait à préconiser, celle-là surtout était capable d'enflammer la masse du public et le petit peuple ? Sans doute, l'événement, si gros de conséquences, renversait-il, avec les privilèges, tout le régime de l'État. Machault s'en souciait peu, étant dans la tradition des ministres bourgeois qui avaient aidé et poussé la dynastie à détruire la Féodalité et à s'asservir l'Église.

Louis XV n'avait pas la rigidité de principes de son grand aïeul. Aperçut-il d'ailleurs toutes les conséquences de cet édit en apparence purement financier ? Quoi qu'il en soit, il le signa, à Marly, le 7 mai 1749.

On pouvait craindre l'opposition des Parlements. Les compagnies, d'une part, étaient depuis si longtemps peuplées de bourgeois anoblis par l'achat des fiefs et enrichis jusqu'à l'opulence et, d'autre part, leur habitude était telle de résister, depuis la mort de Louis XIV, à toute mesure de l'autorité souveraine, qu'elles eussent pu dès l'abord soulever un conflit où elles auraient été appuyées par la masse des privilégiés lésés. Mais leur lutte, qui continuait, sourdement, contre le clergé, les prédisposait à accepter une réforme qui allait forcer l'épiscopat à se mettre « au pas » de la nation. Le Parlement de Paris, après avoir platoniquement *remontré*, ne fit point d'opposition sérieuse, et l'édit fut enregistré sans lit de justice.

Il heurtait la noblesse, le clergé, les pays d'États. La

noblesse, c'était sa faiblesse, ne formait plus corps, mais dans les pays d'États, elle allait se mettre résolument à la tête de l'opposition.

« L'Assemblée des communautés de Provence » se contenta, à la vérité, de *remontrer*. L'obligation où on la mettait de contribuer à un impôt général imposé au royaume était, protestait-elle, contraire au testament du dernier duc, « dont les clauses formaient la convention solennelle qui unissait à jamais la Provence à la couronne de France. » Elle offrit, comme pour les impôts précédents, de se dispenser par un abonnement. Machault passa outre, et l'opposition de l'ancien duché du roi René tombait après quelques remontrances réitérées. En Bourgogne, c'était mieux. Sous Louis XIV, un rude intendant avait si bien travaillé que l'ancien fief de Charles le Téméraire avait, après quinze ans du règne personnel du Roi, abdiqué tout esprit d'indépendance : les États n'y *remontrèrent* même pas. Ceux d'Artois firent mine de résister, mais, moyennant quelques adoucissements, se résignèrent. Ainsi sur les cinq grandes provinces à États, trois s'inclinaient de plus ou moins bonne grâce.

Mais en Languedoc, — c'était le tiers du Midi, — l'orage se déchaîna, et il en fut de même en Bretagne. La lutte contre les États des deux provinces allait se prolonger deux ans au milieu de péripéties violentes qui, finalement, en 1754, en dépit de certains succès du ministre, n'aboutiront pas à les faire céder.

De telles oppositions, loin d'abattre le courage de Machault, le surexcitaient. Elles démontraient que, de Montpellier à Rennes, sans parler des timides plaintes de la Provence et de l'Artois, il subsistait à l'entreprise de centralisation monarchique, que Louis XIV paraissait avoir menée si loin, une résistance qui déjà eût exaspéré un Duprat, un Richelieu, un Colbert. L'esprit césarien du petit-fils des légistes se gendarmait là contre ; mais les succès obtenus l'encourageaient à croire qu'il viendrait finalement à bout de l'opposition des deux grandes provinces.

Il estimait plus difficile de vaincre celle du clergé qui, sur ces entrefaites, s'était faite des plus âpres. Or, plus qu'aucune autre, cette opposition était à vaincre ; car, d'une part, ce clergé, c'était le plus riche contribuable du royaume, et, d'autre part, le principe ne serait victorieux, et la grande

réforme sociale et politique qui en découlerait, que si l'Église s'inclinait.

La session de l'Assemblée du Clergé devait avoir lieu en 1750. Le premier ordre était résolu à refuser la déclaration de ses biens et d'ailleurs à contester formellement la validité du principe. Cette résistance s'allait produire dans des circonstances telles, qu'elle pouvait provoquer la crise la plus grave, mais grave surtout pour le clergé lui-même.

J'ai dit qu'il pouvait redouter, avec l'hostilité du Parlement, celle des milieux jansénistes, des salons philosophes et même de la rue qu'émouvaient certains gestes imprudents d'intolérance. Que, là-dessus, l'épiscopat se refusât catégoriquement à participer à l'impôt rendu nécessaire par la détresse de l'État, telle chose pouvait soudain soulever une opinion travaillée de toutes parts contre lui. A la vérité, ne doit-on point se refuser, pour rester impartial, à entrer dans l'esprit du corps ecclésiastique : les biens de la noblesse étaient à elle, mais il n'en était pas ainsi, disaient les ecclésiastiques, de ceux de l'Église, « dépôt » confié à ses mains depuis des siècles par la piété et la charité des fidèles pour être employé à entretenir le culte, à prier pour les morts, à nourrir les œuvres d'assistance et même d'instruction. L'argument, que le clergé portera, en 1789, de la salle de ses réunions à l'Assemblée constituante, a sa valeur ; il en aurait eu une plus grande encore, si l'on n'eût vu certains prélats étaler un faste qui les exposait à d'âpres critiques. Elles se déchaînèrent dès cette heure.

Le clergé n'en parut pas ému. L'Assemblée refusa nettement d'agréer la taxation. Elle ajouta qu'à l'heure où « une affreuse philosophie » s'attaquait à l'Église, celle-ci avait besoin plus que jamais de la protection du Roi à laquelle elle faisait un pressant appel. Machault obtint du prince une déclaration fort roide, réclamant la soumission. L'Assemblée maintint sa position et se sépara, déclarant d'avance frappé de nullité « tout ce qui pourrait être fait par la suite de contraire aux ministres de l'Église, » et sans même voter *le don gratuit* qui était l'appoint fort opulent qu'il apportait, lors de chacune de ses sessions, au trésor royal.

Il importe de s'arrêter à ces événements ; un siècle avant, ils eussent été sans grande conséquence ; à l'époque où nous sommes arrivés, leur conséquence était immense. L'opinion ne

cherchait déjà qu'une occasion de se déchaîner ; elle la trouvait là. Toute une partie de la grande Révolution qui se préparait tint peut-être aux décisions prises, en 1750, dans cette salle des Augustins. Que le clergé cédât, et la Révolution se faisait pacifiquement sous les auspices du Roi et sans hostilité à l'Église. Que le prince, par une persévérante fermeté, obligeât le « premier ordre » à se soumettre, la nation, sans doute, se fût contentée de cette soumission forcée et eût, en tout cas, acclamé le trône qui aurait fait céder le privilège. Que le clergé ne cédant pas, le Roi lui cédât, et tout était, sinon perdu, du moins compromis, trône et clergé. On ne peut s'exagérer la gravité de cette heure de 1750 que les historiens, sauf le biographe de Machault, M. Marion, n'ont pas assez marquée et où tout était encore en suspens.

L'opinion se passionnait : les libelles pleuvaient de plus belle ; un érudit pourra en remplir dix-sept volumes. Voltaire ne laissait à personne le soin de donner le *la* en ce concert : sa *Voix du sage* se fit même si caustique contre l'Église, que le Roi en fut offusqué.

Louis oscillait en réalité entre les partis. La majorité du ministère était avec Machault, mais, dans ce ministère même, celui-ci trouvait maintenant un adversaire décidé en la personne du comte d'Argenson, son ancien protecteur. Or d'Argenson avait plus réellement que lui l'oreille du Roi. D'autre part, la favorite épaulant Machault, la famille royale était tout entière contre celui-ci et, derrière la famille, tout le parti dévot faisait bloc. D'Argenson avait, en 1749, espéré la place toujours enviée de chancelier que la mort du vieux Daguesseau allait rendre vacante ; or, si Machault triomphait, elle viendrait à l'heureux contrôleur général. Persiflée et contrariée par le comte, la favorite affichait pour lui « une haine publique. » Pris dans tous ces conflits, Louis XV affectait une indifférence un peu narquoise voilant une explicable inquiétude Il est probable que, sans l'influence de la marquise, il eût, dès les premières résistances du clergé, sacrifié Machault. Daguesseau mort, il fit, comme souvent, une cote mal taillée, donnant la chancellerie à Lamoignon, tenu pour « ami des Jésuites, » et les sceaux, c'est-à-dire le pouvoir effectif de la chancellerie, à Machault. Mais quand celui-ci voulut décidément briser la résistance du clergé, il trouva Louis résolu à ne rien faire, — la

pire des solutions. Cependant le Roi parut, un instant, revenir à la politique de coercition ; on avait besoin du Parlement à qui on portait un édit établissant la création de nouvelles rentes, en fait un emprunt nouveau ; la Compagnie ne sut pas saisir l'occasion de conquérir la faveur du Roi : elle refusa trois fois et, trois fois, remontra, n'enregistrant que « sur expres commandement ; » le prince irrité s'en trouva moins disposé encore pour ces adversaires du clergé, mieux pour le clergé lui-même.

Celui-ci accusait violemment Machault de favoriser maintenant tous les ennemis de la religion, les philosophes comme les protestants. Sous le couvert du nouveau garde des Sceaux, le directeur de la librairie, Malesherbes, encourageait les premiers en les protégeant et, de fait, il les favorisait étrangement. En novembre 1751, la thèse de l'abbé de Prades, du plus pur esprit philosophique, alluma un incendie ; le clergé, l'archevêque de Paris en tête, exigea une condamnation et la campagne ainsi engagée se tourna soudain contre l'*Encyclopédie*, à son second volume ; le 7 février 1752, un arrêt du Conseil supprima les deux premiers volumes et prescrivit la saisie chez Diderot des manuscrits que Malesherbes lui-même sauva par un véritable tour de passe-passe ; mais, avant l'été de 1752, sous la pression de « Mme de Pompadour et de quelques ministres, » écrit d'Argenson, le gouvernement royal engageait « M. Diderot et M. d'Alembert à reprendre leur ouvrage. »

Le clergé s'indignait de ces complaisances. Il les attribuait, plus qu'au jeune Malesherbes, au garde des Sceaux. De même l'accusait-on de violer l'édit de révocation au profit des huguenots. En fait, entraîné par sa politique, il se montrait porté à la tolérance vis à vis des réformés qui, sous un ministre combattu par l'épiscopat, espéraient « qu'enfin on les laisserait respirer » et qu'ils cesseraient d'être « inquiétés à cause de leur religion. » Les évêques s'en indignèrent.

Louis XV, de son côté, s'émut pour tout de bon : il n'entendait nullement que, sur cette question du *vingtième*, déjà si épineuse, s'engageât tout un mouvement de réaction anticatholique. L'attitude du Parlement acheva de le rejeter du côté du clergé. La Compagnie avait repris la lutte sur la question des refus de sacrements aux jansénistes impénitents, condamnant, comme « perturbateurs du repos public, » les curés qui

s'en rendaient « coupables. » L'opinion soutenait le Palais; l'archevêque, disait-on dans Paris, était « un brouillon. » L'affaire prit bientôt une grande importance. Le Roi ayant prescrit « le silence, » le Parlement passa outre : après une série d'incidents, il déclara « cesser le service ; » Louis, — c'est l'éternelle histoire, — l'exila à Pontoise et, comme la compagnie refusait d'y reprendre ses fonctions judiciaires, il fallut établir au Louvre une Chambre royale de justice qui la remplaça.

Ces événements, en achevant d'aliéner aux ennemis du clergé l'esprit du prince, étaient, par contre-coup, extrêmement défavorables à la politique de Machault. En fait, Louis XV, ainsi qu'il arrivait quand il était embarrassé, paraissait se désintéresser de tout. Il ne venait plus au Conseil. « Je les laisserai faire, avait-il dit à Luynes en 1752 ; qu'ils me laissent seulement quelques chevaux pour me promener. » Un instant, l'attitude offensante et presque injurieuse du Parlement l'avait fait sortir de cette ironique indifférence. Il y retombait, puis en sortait, mais pour se rapprocher des Cours de justice. En fait, on ne savait plus quelle était la politique du gouvernement. Évêques et magistrats, jansénistes et jésuites, protestants, philosophes, l'Assemblée du clergé, le Parlement, l'*Encyclopédie*, tout cela montait et descendait dans la faveur royale, était, dans le même mois, honni ou accueilli, approuvé, désapprouvé, admis à la résipiscence ou rejeté à la disgrâce. Le Roi même, quand il convoquait quelqu'un des acteurs de ce drame pour le semoncer, par timidité le complimentait. On s'y perdait. Et dans cette confusion, le fameux *vingtième*, point de départ d'une si grande querelle, allait à vau-l'eau. Encouragés, ses adversaires des provinces, — de Montpellier à Rennes, — reprenaient audace. Machault était partout fort maltraité.

Cependant le Roi se sentait gêné par l'absence du Parlement ; de leur côté, les magistrats s'ennuyaient à Pontoise ; un accommodement survint ; la Compagnie rentra à Paris au milieu de « transports de joie inexprimables. » Le 4 septembre 1754, elle fut assemblée pour entendre une déclaration royale imposant « le silence » sur les refus de sacrements. Elle s'insurgea de nouveau, déclara vouloir discuter cette « loi du silence » et n'enregistra qu'avec peine la déclaration.

Auparavant Louis XV avait voulu désarmer le mécontente-

ment du clergé. Il avait abandonné toute prétention à l'imposer et même à lui arracher la déclaration de ses biens. Mais Machault ne pouvait, dès lors, rester au Contrôle général. Le Roi n'entendait pas d'ailleurs le disgracier ; l'estimant nécessaire pour contrebalancer l'influence des dévots, il lui laissa les Sceaux et lui donna même la Marine. On confia le Contrôle général à Séchelles. Autant Machault avait, suivant l'expression de d'Argenson, « les fibres de l'âme raides, » autant ce Séchelles « les avait souples et justes pour se replier selon le temps. » En Bretagne, en Languedoc, tout fut abandonné ; on allait revenir au système de l'abonnement des pays d'États, tandis que l'Assemblée du clergé demeurait, elle aussi, maîtresse du champ de bataille, ayant sauvé les privilèges avec les immunités.

La grande pensée qui avait présidé à la lutte, l'égalité devant l'impôt, avait succombé : à un siècle de distance, deux grands ministres des finances, Colbert et Machault, amenés par la crise du trésor aux solutions radicales, avaient offert au Roi de France de prendre à son compte la Révolution qui se préparait contre le privilège ; Louis XIV avait refusé par principe et Louis XV par faiblesse. La Révolution se ferait ; mais, à travers le privilège, elle frapperait et abattrait le trône devenu, en dépit des précédents séculaires, son protecteur et son sauveur.

V. — LA CRISE

« Voilà un beau coup manqué, avait écrit Barbier devant les premiers gestes de capitulation, et l'on n'y reviendra pas aisément. » Il y eut dans le pays une sorte de désarroi, de trouble profond, mais comme tourbillonnant. La France parut un instant prête à entrer en convulsion.

Le 22 mai 1750, Paris avait semblé donner le signal et, comme presque toujours, le prétexte à l'émeute avait été une fable : le comte d'Argenson, qui volontiers se recommandait, en plein siècle de Louis XV, des maximes d'autorité de Louis XIV, s'était fait donner le « département de Paris, » et avait nettoyé la ville, matériellement et moralement ; poursuivant son entreprise, il avait fait, avec un peu trop de tapage peut-être, rafler par centaines les filles et les mendiants pour les expédier en Louisiane ; le procédé était courant d'ailleurs

depuis trente ans. Mais le bruit s'était répandu que, servant certaines vengeances ou certains intérêts, la police avait étendu la rafle un peu loin. On était alors en pleine fièvre : la guerre sans doute venait de se terminer, mais par une paix qui passait pour n'avoir pas payé des souffrances six ans éprouvées; le Parlement, par son attitude, laissait toujours de l'espoir aux fauteurs de troubles ; le clergé, alors sous le coup des menaces du ministère, était aigri et contre lui l'opinion était déjà déchaînée. Le marquis d'Argenson va signaler « l'anarchie dépensière, » qui lui paraît la définition même du règne. L'anarchie était partout, et en effet fort dépensière. « Tout est usé, rien ne va..., a écrit le 21 avril 1748 le même d'Argenson à Puisieux... On ne reçoit des provinces que les nouvelles les plus horribles de misère. » Le Roi, si longtemps populaire, commençait à être personnellement tenu pour responsable de tant de maux. Une pièce de vers courait depuis un an où Louis, « dissipateur du bien de ses sujets, » était violemment pris à partie et dans une autre pièce, on allait jusqu'à crier :

Réveillez-vous, mânes de Ravaillac.

Le 22 mai, l'émeute avait éclaté sur quatre points de Paris à la fois, incohérente d'ailleurs, sans chefs apparents, encore qu'on crût « voir l'intervention de gens au-dessus du commun. » Le 23, tout Paris avait paru en ébullition. Un agent de la police avait été assommé et son corps traîné, horriblement déchiré, devant la maison du lieutenant de police Berryer, assiégée par une foule hurlant « qu'il le fallait tuer et lui manger le cœur, » et déjà les portes cédaient quand des brigades du guet étaient intervenues pour délivrer le magistrat tremblant. Cependant, des bandes s'étaient formées, où l'on avait entendu crier qu'il fallait aller à Versailles détrôner le Roi et brûler le château élevé aux dépens de la nation. On avait précipité de Versailles à Meudon et au pont de Sèvres quelques troupes. Mais l'émeute là-dessus, après quelques coups de fusil, avait paru s'affaisser.

L'agitation n'avait continué que dans les hautes sphères : au Palais et à la salle des Augustins où le clergé s'assemblait, elle avait eu l'issue que nous savons : la double capitulation du Gouvernement, et devant le Parlement, et devant le clergé. Cette capitulation parut une faillite. Machault, un instant, avait semblé, avec l'appui d'une masse d'opinion, acheminer le

trône à une politique qui, sur le point principal, eût désarmé et, partant, sans doute ajourné le mouvement révolutionnaire. « En voulant détruire les privilèges du clergé, écrira sous peu Bernis, Machault démasqua trop tôt le dessein qu'il avait de supprimer tous les privilèges. » L'ayant « démasqué, » il avait officiellement et publiquement posé le problème qui commençait à passionner l'opinion. Dès lors, l'entreprise devait être menée jusqu'au bout; car, avortant, elle laissait le problème ouvert, auquel chacun était autorisé, puisque le Roi l'avait permis, à apporter sa solution. Ainsi, ayant voulu prévenir une révolution, le ministre paraissait-il l'avoir, malgré lui, hâtée, et telle sera, pendant quarante ans, la destinée de tous les ministres réformateurs de Louis XV et de Louis XVI.

On crut que cette révolution allait éclater et que l'émeute du 23 mai 1750 n'était que le premier grondement d'une tempête proche. On la voyait arriver et certains même allaient jusqu'à en prédire la marche et les péripéties. On connaît la page datée du 23 décembre 1753, où le marquis d'Argenson en prévoit les débuts. « Qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus d'hommes; *la statue est dans le bloc de marbre;* les plus petits compagnons y deviendront bons. Voyez combien il y a aujourd'hui d'écrivains instruits et de philosophes; le vent souffle d'Angleterre depuis plusieurs années sur ces matières et ces matières sont combustibles. Voyez de quel style les remontrances des Parlements et des États ont paru sur le *vingtième*; ces procureurs généraux du Parlement ou syndics des États, tout cela deviendrait ces grands hommes que je dis; toute la nation prendrait feu, la noblesse se joindrait au clergé, puis le Tiers État, et s'il en résultait la nécessité d'assembler les États généraux du royaume, il y aurait matière à régler les finances et les demandes d'argent par la suite; *ces États-là ne se réuniraient pas en vain.* » Déjà, le 30 juillet 1743, il avait écrit : « La Révolution est certaine en cet État-ci; » et à la même époque, le marquis de Mirabeau proclamant que « *l'État était très voisin de sa ruine,* » Mme de Tencin déclarait : « A moins que Dieu n'y mette la main, *il est impossible que l'État ne culbute.* »

La Révolution n'éclata pas pour diverses raisons qui ne pouvaient d'ailleurs qu'en ajourner l'explosion.

Tout d'abord, la nation, exercée par des siècles d'obéissance à la discipline et plus spécialement pliée, sous le Grand Roi, à

la soumission, ne pouvait encore envisager la perspective d'une révolte sérieuse contre le trône. A peine y sera-t-elle faite à la veille de 1789. Les théories absolutistes qui, depuis deux siècles et demi, ont triomphé après chaque crise, restaient en honneur. Les privilégiés ne les contestaient plus comme jadis ; tout au contraire, voyait-on la masse de la noblesse et l'Eglise gallicane tout entière entourer d'un respect craintif le trône où s'était assis Louis XIV. La bourgeoisie n'en était pas encore à rompre avec l'article primordial du vieux programme légiste : « Cy veult le roy, cy veult la loy... » Le peuple ne concevait point qu'on allât contre le prince qui, même si son gouvernement faisait crier, n'était coupable peut-être que de « ne pas savoir. » Les parlementaires même qui s'étaient, depuis deux cents ans, montrés l'élément le moins aveuglément soumis à l'absolutisme, n'admettaient cependant pas encore, en 1754, qu'on attentât sérieusement au principe primordial du régime : c'est en 1750, que Joly de Fleury, porte-parole du Parlement, a déclaré : « *Le souverain n'a que Dieu et sa conscience pour juges* » et un autre parlementaire, Chauvelin : « Établir le public juge entre le souverain et les sujets, c'est contredire formellement des maximes sacrées et incontestables... *Les rois de France ne tiennent que de Dieu le droit et le pouvoir d'être les seuls et souverains législateurs de leurs royaumes.* »

Contre ces théories presque universellement acceptées, certains esprits sans doute s'insurgeaient; mais encore n'y contredisaient-ils point formellement. La philosophie nouvelle s'attaquait à *l'autorité*, nous l'avons vu, sous des formes diverses, mais soit qu'ils subissent encore, eux aussi, l'effet de la discipline qui avait lié la nation au Roi, soit qu'ils craignissent les rigueurs d'un pouvoir royal en apparence encore redoutable, ses choryphées le plus en vue ne s'attaquaient point à l'autorité royale. Un Montesquieu n'y cherchait que des tempéraments, un Voltaire ne songeait qu'à la détacher de l'autel, un Rousseau même ne rêvait d'un État sans souverain qu'avec les précautions que nous savons. N'écrivant d'ailleurs que depuis vingt ans à peine, ils n'ont pu encore sérieusement entraîner l'opinion générale et atteindre la masse profonde. Parce que l'on vit, en 1754, les éléments de la nation entrer en crise et presque en révolte, beaucoup d'historiens en prennent texte pour affirmer que la Révolution n'a pas été le résultat des

travaux des philosophes et du « progrès des lumières, » mais des abus du régime, de la ruine des finances et de la misère du peuple. Tout au contraire, le fait que la Révolution a attendu près de quarante ans pour éclater, ne paraît-il pas confirmer que, sans l'intervention de la philosophie, elle ne se pouvait consommer? Une révolution ne se peut accomplir, sans qu'une idée souveraine la guide et la soutienne. L'idée manquait encore en 1754, qui, en 1789, remplira, exaltera, soulèvera les cerveaux et les cœurs. La Révolution, qui avait avorté en 1754, allait, trente-cinq ans encore, couver et fermenter. Elle n'en sera, le jour où elle fera explosion, que plus irrésistible. Il eût fallu, pour qu'elle fût épargnée au pays, un prince d'une autre valeur que le fâcheux Louis XV. Déjà le Prince, de si longs siècles guide tutélaire, arbitre revêtu de sagesse et maître obéi, ne sait plus jouer le triple rôle qui, persévéramment tenu par les fils de Capet, leur a assuré tant d'autorité et de grandeur. Et c'est contre le dernier Bourbon que la Révolution, dirigée d'abord contre les seuls privilèges, finira par se ruer.

LOUIS MADELIN.

CE QUE SERA LE TRANSSAHARIEN

En son numéro du 1er août 1913, la *Revue* a, par la plume de M. Henri Lorin, mis en lumière l'intérêt capital de cette question. Le 15 février 1922, M. le général Aubier la reprenait et, interprétant les leçons de la guerre, annonçait proche, avec une sûre divination, l'*Heure du Transsaharien*.

Elle a enfin sonné. Les Chambres vont avoir à discuter sous peu un projet de loi où il ne s'agit de rien moins que de décider, cette fois sur l'initiative du Gouvernement, la construction de la première ligne impériale française. Rappelons succinctement quelques vicissitudes de son histoire.

Dans nos enceintes législatives, le projet mûri de Transsaharien fera, en effet, figure de revenant. Et même d'assez loin. Il y avait déjà pénétré en juillet 1879, sur l'initiative de M. de Freycinet, alors ministre des Travaux Publics, s'efforçant de réaliser la première conception connue, régulièrement étudiée, qu'en avait émise un de ses collègues des ponts et chaussées, l'ingénieur en chef Duponchel. M. de Freycinet obtint bien l'envoi des trois missions Pouyanne, Choisy-Rolland et Flatters, la dernière massacrée au puits de Bir-el-Gharama, le 18 février 1881, au pied des falaises du Hoggar. Mais il manquait à l'idée l'appât des bénéfices sûrs, exceptionnellement rémunérateurs, qui seuls en auraient compensé les risques. Un placement est un acte de foi. Or, la foi faisait défaut. Pour qu'elle vint, il fallait un fait nouveau.

Il se produisit en 1910. Cette année-là, le Parlement déléguait, presque d'office, au Gouvernement, les crédits nécessaires à la création des deux premières unités sénégalaises, dites « d'expérience », à préparer pour une guerre en Europe,

si cette aventure improbable arrivait. L'humble article ne passa pas inaperçu de tous. En 1911, les éventualités qu'il tenait en germe servirent d'argument sérieux au projet de Transafricain, que M. André Berthelot venait de lancer, « épine dorsale de l'Afrique », qui, si nous l'avions réalisée, nous eût donné, sans conteste, le contrôle de ce continent : c'eût été la revanche de l'Inde.

M. Henri Lorin, dans son article cité plus haut, a exposé l'économie du projet Berthelot. Malgré de brillants débuts, pour des raisons diverses, parmi lesquelles il en était de diplomatiques, l'affaire stagna : elle n'avait pas fait un pas dans la voie des réalisations concrètes, quand éclata la guerre. Le temps venu où Transafricain et Troupes noires auraient été si nécessaires, rien n'en existait. Cependant, au cours des hostilités l'Afrique noire put nous fournir 181 000 soldats dont 135 000, arrivés à temps, combattirent avec honneur sur nos différents fronts d'Europe et d'Asie. Contre vents et marée, l'Armée Noire vait ainsi prouvé le mouvement, en marchant.

Épreuve faite, il n'était plus possible de l'ignorer dans les plans réorganisateurs, après guerre, de notre Défense Nationale. Mais du coup, les Troupes Noires posaient une question nouvelle : celle de leur mobilisation. Si le monde est, dit-on, devenu petit, l'Afrique, elle, est encore très grande. En cas de nouvelle guerre, c'est une multitude que notre empire noir nous enverra. A ces troupes, comme aux autres, il faut donc le moyen rapide de concentration, de transport et de renouvellement, c'est à dire la voie ferrée et, en l'espèce, le Transsaharien. Ainsi la preuve par le fer et par le feu, qu'avait de sa nécessité administrée la guerre, s'imposait à l'examen.

L'un des premiers, un esprit de vaste envergure, le général Nivelle, ancien généralissime, s'empara de la question délaissée et, la traitant avec cette audace de vues qui est la caractéristique de sa manière, lui fit faire un pas décisif.

La fin des hostilités le trouvait placé à la tête de l'armée de l'Afrique du Nord. Il avait pu, auparavant, sur le front de France, apprécier par lui-même la valeur combative de nos troupes noires. Il se trouvait ainsi libéré à leur égard des préjugés qui traînaient encore ça et là. Il comprenait l'aide puissante que leur afflux apporterait, immédiatement, à la métropole exsangue, dont sillons et usines réclamaient toutes

les forces valides et jeunes. Précisément à cette époque, le gros du dernier recrutement, opéré en 1918, par la mission spéciale confiée à M. Blaise Diague, député du Sénégal et commissaire général des troupes indigènes, venait de débarquer en Algérie, terre d'élection pour le dressage du soldat noir. D'accord avec le gouverneur général, M. Jonnart, le général Nivelle saisit le gouvernement d'une proposition aux fins d'établir à demeure, dans cette colonie, où se feraient leur acclimatement progressif et leur instruction, un fond renouvelable de soixante-dix bataillons sénégalais, utilisables, après formation, sur n'importe quel théâtre d'opérations extérieur, en particulier sur le Rhin, dont ils auraient, au même titre que les tirailleurs algériens, assuré la garde. Allégement considérable aux charges militaires qui menaçaient de peser sur nos jeunes classes. Mais concurremment, le général Nivelle envisageait la nécessité de frayer enfin, à travers le Sahara, une route entièrement française, par conséquent sûre, pour nos communications militaires avec le Soudan, réservoir du recrutement nigritien.

L'instant lui paraissait singulièrement propice à la reprise des études. « En effet, disait-il, que représente notre documentation saharienne actuelle ? Sur la carte blanche du désert figurent de longs traits rouges, qui sont itinéraires de chameliers. D'un puits à l'autre, soumis à l'asservissement de l'eau potable, ils marquent la file indienne des caravanes. Mais, à droite et à gauche, qu'y a-t-il? Que possède-t-on ? Rien ou presque : des relevés de raids hardis, des recoupements obtenus par chance. C'est tout. Or, nous pouvons mieux aujourd'hui. La guerre nous a donné des armes, précieuses même au cœur de l'Afrique. En s'achevant, elle met à notre disposition une aviation entraînée, incomparable, en plein essor, dont nous n'imaginions pas, jadis, la puissance de découverte. Voilà l'outil nouveau de l'exploration désertique. Sur l'autre champ de bataille qui s'offre à son audace, son seul ennemi, redoutable d'ailleurs, est la morne immensité des terres arides. Comment de celles-ci donner à l'avion blessé le secours dont il peut avoir besoin ? Là encore l'expérience de la guerre va nous servir. L'automobile armée, relai mouvant, garantira la sécurité de son frère aérien. L'une complétant l'autre, nous tenons la méthode d'exploration féconde. »

Sur ces bases, une première mission, voitures légères et camionnettes, groupées sous la direction du commandant Bettembourg, de l'infanterie coloniale, représentant à l'État-major d'Alger le général Laperrine, commandant supérieur des territoires sahariens, se prépara de la fin de 1918 au début de 1919. Par le Sud-Ouest algérien elle gagna le Hoggar, d'où elle revint sans encombre. Elle avait préparé la voie à la reconnaissance aérienne que, de concert avec le général Laperrine, le général Nivelle comptait pousser lui-même jusqu'au Niger. Les événements ne le lui permirent pas. Appelé à siéger au Conseil supérieur de la guerre le 30 janvier 1920, le général Nivelle dut regagner Paris. Son départ désorganisa ses projets. Mais avec une magnifique audace, le grand saharien qu'était Laperrine, les reprit pour son compte et résolut de courir lui seul la chance. On sait comment elle le trahit et qu'il trouva, le 5 juillet 1918, non loin d'Anesbereska, au cœur du désert perfide qu'il avait dix fois dompté, cette fin tragique, mais glorieuse, qu'on a justement appelée « la mort de sa vie. »

Mais son sacrifice, comme celui de Flatters, ne fut pas inutile. Les prémisses posées par le général Nivelle demeuraient. Si son projet de troupes noires, et celui d'utiliser l'automobile à la découverte saharienne n'aboutirent d'abord et exactement dans les formes qu'il avait prévues, du moins, ces deux propositions, cheminant, firent réfléchir et finalement eurent leur contre-coup utile.

La première avait déterminé, dès le 21 février 1919, M. Pams, ministre de l'Intérieur, département dont dépend l'Algérie, à demander à son collègue de la guerre, M. Clemenceau, Président du Conseil, la création *ad hoc* d'une commission interministérielle. Initiative qui, restée d'abord sans suite, un peu plus tard en suggèra une autre, couronnée, celle-là, d'un meilleur succès. Le 1er mai 1920, une commission interministérielle, dite des troupes indigènes, était en effet créée, sous la présidence du général Mangin. Elle avait pour objet, dit l'arrêté constitutif, « l'étude de toutes les questions concernant le recrutement et l'organisation des forces indigènes en temps de paix et en temps de guerre, ainsi que le recrutement des cadres européens et la formation des cadres indigènes de ces troupes. » Pour une part, le résultat de ses travaux se trouve inscrit dans le projet, actuellement pendant devant le Parlement, de la loi

des cadres et effectifs. Son rapporteur à la Chambre, M. le lieutenant-colonel Fabry, fixe à 850 000 le nombre d'indigènes coloniaux qui devront répondre à l'appel mobilisateur. Sur ce total déjà considérable, mais néanmoins, en certains de ses éléments, encore extensible, 500 000 recrues environ seront à provenir de l'Afrique noire. Ainsi la conception première revivait sous une autre forme.

D'autre part, il est probable que la très belle mission Haardt-Audouin-Dubreuil, d'Alger à Tombouctou et retour, accomplie sur voitures à chenilles, naquit de l'idée de la traversée saharienne par automobiles et s'inspira des travaux de ses devanciers immédiats sur les routes du désert. Des enseignements qu'elle a fournis et qui serviront d'ailleurs largement pour la construction du futur chemin de fer, comme aussi pour sa protection, l'un surtout doit être retenu : la démonstration pratique est faite que, grâce aux moyens mécaniques modernes, l'espace aride, jusqu'alors hostile, sinon mortel, qui s'opposait à la soudure de nos pans d'empire, met désormais à notre disposition la seule valeur utilisable, — précieuse, il est vrai, — qu'il peut jusqu'à présent nous offrir, savoir : la continuité de son sol. C'est, sur la fausse « mer des sables » et pour l'engin terrestre, qu'est le chemin de fer, l'équivalent du phénomène qui advint sur les océans liquides, quand la vapeur en fit, au lieu d'obstacles entre les hommes, des routes sûres.

Cette valeur une fois reconnue, comment l'exploiter par le rail? Une assemblée de personnalités compétentes fut chargée de résoudre la question. Très justement, M. le général Aubier, dans l'article rappelé ci-dessus, avait fait ressortir qu'une cause, parmi celles qui avaient si longtemps retardé la construction du Transsaharien, tenait à la multiplicité des départements ministériels intéressés à la question. En supposant qu'ils fussent tous « d'accord sur le principe, quel est celui, disait-il, qui eût pu imposer sa décision? » Ce fut vrai pleinement. Peut-être l'est-ce moins aujourd'hui. Ici encore, la guerre a donné des leçons utiles. Sans doute, en imposant aux personnages consulaires des conditions de travail singulièrement plus rigoureuses qu'autrefois, elle a fait entre eux une sélection si sévère que, seuls, ceux d'une valeur éminente, désignés pour ainsi dire par l'acclamation publique, osent prétendre assumer aujourd'hui les responsabilités écrasantes du pouvoir. Par réciprocité, leur

personnalité a réagi sur l'importance de leur charge, en l'accroissant. Constatation de fait, non écrite dans la Constitution, mais passée, pour l'instant, dans les mœurs de la cité. Le président du Conseil de jadis, est, par exemple et bien réellement, devenu, en nos jours difficiles, « le Premier. » Cet état de choses n'a pas été sans conséquences dans le fonctionnement organique de l'État. L'une d'elles a été la centralisation des questions générales intéressant la sûreté du pays sur la table d'un « Conseil supérieur de la défense nationale » présidé par le chef de l'État, et dont le président du Conseil est l'intermédiaire commun à l'égard de tous les départements ministériels. Ainsi, pour les questions de cet ordre, « la direction supérieure et la centralisation au sommet » dont M. le général Aubier signalait la nécessité, se sont trouvées sans peine assurées.

Le Transsaharien, vu sous son vrai jour, devenant une affaire d'abord militaire, la Commission d'études du Conseil supérieur de la Défense nationale se trouvait tout naturellement désignée pour en connaître. Logiquement aussi, elle devait se réunir sous la présidence d'une autorité militaire et coloniale de premier plan, qui fut, en l'espèce, le général Mangin, déjà président du Comité de défense des colonies. Cette réunion de pouvoirs se trouvait particulièrement opportune, puisque la même personnalité dirigeait aussi les travaux de la Commission interministérielle des Troupes indigènes. Ainsi, de leur recrutement à leur mobilisation, tous les problèmes qu'elles posaient se trouvaient remis aux mêmes mains.

LES PROJETS

Comment se présentait la question transsaharienne devant la Commission chargée de décider de son sort ?

Tout d'abord, les raisons stratégiques qui avaient pesé dans la balance assez fortement pour la faire pencher continuaient naturellement d'influer sur les solutions admissibles. Jointes aux contingences géographiques et financières, elles composaient un ensemble de cinq conditions préliminaires, imposables à tout tracé de ligne éventuel. Savoir :

1° Toucher l'Afrique occidentale française, terre à soldats par excellence, à son « centre de gravité ; »

2° En Afrique du Nord, aboutir à un port puissant, le plus

rapproché qu'il se pourra de la métropole, les risques de transports maritimes et la difficulté de les protéger se trouvant ainsi réduits d'autant ;

3° Rechercher l'invulnérabilité de la ligne aux attaques à provenir de l'extérieur : on n'a pas oublié, en effet, le siège d'Agadès et l'assassinat, au Hoggar, du père de Foucauld par des bandes expédiées de Tripolitaine à l'instigation de meneurs allemands ;

5° Être, par raison d'économie, le plus court possible ;

5° Enfin, permettre l'établissement ultérieur d'un prolongement vers cette partie reculée de notre domaine nigritien, l'Afrique équatoriale française, celle-ci plus riche de ressources naturelles que d'hommes.

La meilleure adaptation moyenne à ce programme préétabli permettrait d'apprécier la valeur des projets à l'examen.

Ils formaient deux groupes, d'importance inégale. M. Souleyre, inspecteur général des ponts et chaussées à Constantine, et le colonel du génie Godefroy, constructeur heureux de la ligne désertique Biskra-Touggourt, rallié d'ailleurs en 1922 à la thèse adverse, proposaient de choisir pour tête de ligne un port de l'Est-algérien, Bone ou Philippeville. L'autre groupe, plus nombreux préférait soit Alger, soit Oran, mais, dans les deux cas, pour se couler au Sud, vers Colomb-Béchar, déjà relié à Oran par la longue ligne à voie étroite, œuvre de M. Étienne. A ces vues se ralliaient MM. Legouez et Jullidière, les ingénieurs du Transafricain Berthelot ; M. Joseph Sabatier, reprenant, en 1922, le projet qu'avait soutenu, en 1917, son père, le regretté Camille Sabatier, ancien député d'Oran ; le commandant Bettembourg qui, en septembre 1919, avait proposé, dans *Marine et Colonies*, un itinéraire étudié sur place ; enfin, M. Fontaneilles, inspecteur général des ponts et chaussées et vice-président du Conseil supérieur des chemins de fer, auteur dans la *Revue politique et parlementaire* d'octobre et décembre 1921 d'un projet largement conçu.

La Commission d'études possédait en outre un nouvel élément d'appréciation. On avait toujours envisagé la question du Transsaharien par son côté algérien, du Nord au Sud, en quelque sorte. Or, le 12 avril 1921, M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, saisissait la Chambre d'un projet de loi portant fixation du « programme des travaux publics d'intérêt national à exécuter dans les colonies françaises et dans les protectorats »

ressortissant à son Département. L'origine du Transsaharien ne peut être bien évidemment qu'en Algérie, laquelle relève du ministère, non des Colonies, mais de l'Intérieur. Le « programme Sarraut » demeure donc muet sur le futur chemin de fer impérial. Discrétion peut-être excessive et qui n'est pas, sans doute, pure soumission à l'empire du rail venu d'Algérie. L'Afrique noire est une grande personne. On a besoin d'elle. Elle attend — *nigra sum, sed formosa* — qu'on lui fasse les avances. Elle prétend, n'étant pas pressée, voir venir. Pour ces raisons, le plan des grands travaux qu'on projette sur son territoire reste local. En revanche, — car, de nos jours, tout se tient, — le Transsaharien a, lui, le plus grand intérêt dans tout ce qui touche au développement de l'Afrique occidentale. Elle est, en quelque sorte, la masse pesante qui lestera son extrémité ballante. Mais où l'accrocher?

Le programme Sarraut indique le point propice et choisi, constatons-le tout de suite, avec un rare bonheur. Il prévoit en effet, soit par prolongement ou jonction de voies ferrées déjà construites, soit par création de lignes nouvelles, l'achèvement du réseau Ouest-africain français, avec, pour nœud central des rails, ou, « plaque tournante, » une localité hier édénique, fort ignorée encore aujourd'hui, mais demain célèbre en tant que gare considérable : Ouagadougou. Qu'est-ce que Ouagadougou? C'était, quand nous y vînmes en 1896, c'est encore actuellement, mais déchue, la capitale d'un des deux seuls États, le Mossi (l'autre étant le Dahomey), à forme spécifiquement aborigène, nigritienne sans mélange, que notre conquête ait trouvés en Afrique occidentale. Notre autorité a fortement rogné celle du « Naba des Nabas » ou « roi des rois, » comme s'intitulait modestement celui du Mossi. Mais la constitution solidement charpentée de son royaume, la continuité séculaire d'un même régime avaient eu ici des résultats qu'on ne retrouve guère ailleurs, Dahomey toujours excepté. Ces résultats, on les mesure à cette constatation qui est une sorte d'*ultima ratio* pour les peuples, une mesure de leur bonne santé : l'abondance des hommes. Partout ailleurs et toutes choses égales, les malheurs qui ont fondu sur l'Afrique soudanaise, proie d'invasions, de tyranneaux ou conquérants indigènes, d'esclavagistes arabes, ont fait alternativement, de toutes ses parties, des déserts que l'extraordinaire fécondité de

la femme noire n'a pas toujours suffi à repeupler. Dans cette immensité, la densité de la population ne dépasse guère, moyennement, six et descend parfois jusqu'à un ou deux habitants au kilomètre carré. Pour la même surface, le Mossi offre de soixante à soixante-dix âmes, en certains de ses cantons. En effet, défendu par le sentiment national comme dans une forteresse, il n'est guère sorti de chez lui que pour de rapides expéditions. Fortes, elles lui valaient victoires et respect. Les conquérants contournaient son domaine. D'autre part, enfoncé au cœur de la grande boucle du Niger, à l'écart des routes commerciales, il est demeuré agriculteur, étranger aux échanges. Pauvre, par conséquent, mais au sein de l'abondance, car sa terre est riche. C'est, au temps des moissons, une vaste Beauce. Tout le monde la travaille et en vit, chacun y possédant jusqu'à l'excès et, partant, sans envie du voisin, les mêmes biens que celui-ci possède. Entendons-nous, les biens indispensables : grains, bétail, chevaux, dont, à notre suite, le commerce a révélé la valeur à leurs propriétaires. Ceux-ci, quand nous prîmes les premiers contacts, se moquaient si nous leur demandions, pour payer le mouton, le poulet, les fruits de la terre, fournis par eux pour nous nourrir et nos hommes, le prix dû. En conscience, nul, dans ce pays sans autre monnaie que l'infime « caurie, » ne le savait, ni même n'en avait l'idée. Les choses, comme on pense, ont changé. A Ouagadougou, où il y a un service régulier d'automobiles, on connaît aujourd'hui, comme ici, la vie chère.

Néanmoins, le Mossi est resté une région peuplée, la plus peuplée relativement, et productive, de la zone agricole soudanaise. Une autre particularité le favorise. Il est à la limite des terres bien arrosées, partant fertiles. Au delà, vers le Nord, au Sud du Niger, dans sa boucle, commence une vaste enclave du Sahara, qui semble avoir passé le fleuve. On y trouve en effet, déjà, de grandes tribus touareg, les Aouellimiden, notamment, nomades et pasteurs : groupements inconsistants, fugaces, sur lesquels on ne peut faire fond. Ainsi, Ouagadougou, point central de la colonie, capitale d'un peuple sédentaire de quinze cent mille âmes producteur de valeurs en passe de devenir des richesses, apparaît comme le pôle d'attraction où devra nécessairement venir se river le bout du rail transsaharien.

De celui-ci, par conséquent, la Commission d'études tenait les extrémités. Entre les deux, elle n'avait plus qu'à tendre la

ligne, au mieux des conditions de réalisation imposées, prenant son bien, pour satisfaire l'une ou l'autre, dans les divers projets qu'elle avait retenus. Elle disposait d'abord du tracé reconnu de bout en bout par les missions Maître-Desvallon et Nieger pour le compte du Transafricain : itinéraire proposé, il est vrai, pour la grande voie continentale, moins adapté aux besoins du Transsaharien, qui, aujourd'hui, passé au premier plan, a provoqué des propositions, à son égard, avantageuses. Tous s'accordent sur le tronçon soudanais du parcours, compris entre Tosaye, localité sise à l'extrême courbure Nord-orientale du Niger, et Ouagadougou; de même, hormis un seul, celui de M. Sabatier, sur la partie algérienne de la ligne, entre Oran et Adrar. Tous, en revanche, diffèrent quant au franchissement du Sahara. Le Transafricain, pour l'eau du Hoggar, allait le longer à ras, sur sa face occidentale. Il se glissait donc d'Adrar, puis d'Aoulef et d'Akabli, entre les massifs de l'Asegrad et du Mouydir, vers Silet, origine de son embranchement transsaharien et pointait, au delà, plus directement, dans l'Est, vers le Tchad et le Congo. Les projets fusionnés Godefroy-Fontaneilles suggèrent, en partant d'Adrar et du Sud d'In-Salah, de gagner, à Timissao, par In-Zize, bon point d'eau intermédiaire, la région du Telemsi, affluent du Niger. D'où, déjà, une économie de trois à quatre cents kilomètres. Le tracé Bettembourg trouve un gain un peu supérieur en visant, au lieu de Timissao, Tessalit, atteint par Taourirt et Ouallen. Sur les 1 034 kilomètres de cette variante, 121 malheureusement, entre Kasbah d'Amamrenen et Tissarlitin, sont encore à reconnaître : petite et facile exploration pour voitures à chenilles, et exploration qui ne reviendrait pas à plus d'un million. Mais elle est encore à faire.

Enfin, de tous les itinéraires le plus audacieux reste celui de M. Sabatier. Au départ, il suivrait le rail d'Oran vers, non pas Ras-el-Ma, comme les autres, mais la région de Tlemcen Il desservirait ensuite, sans s'embarrasser autrement de franchir la frontière marocaine, Berguent, Tendrara, Aïn-Chaïr, Kenadsa et ses importantes houillères. Puis, le haut Guir, branche occidentale de la Saoura, étant franchi au plus resserré de son cours, il atteindrait, par Ougarta et Foum-el-Kheneg, Adrar. Mais de ce point, la voie, gagnant d'abord Timadenin, s'élancerait tout droit, évitant l'erg Chache et l'erg Azennezal,

sur l'Az-el-Matti, le Tanesrouft, l'Adrar Timetrine et Tosaye, sans emprunter la vallée du Telemsi. En outre, à partir d'un point à déterminer que, pour fixer les idées, M. Sabatier dénomme Pouyanne, point situé à deux mille kilomètres approximativement d'Oran et trois cents du Niger, un embranchement se détacherait vers l'Est, long de dix-sept cents kilomètres, qui, passant au Sud de l'Adrar de Tiguiritt, relierait à la ligne spécifiquement transsaharienne Tessaoua, Zinder et, finalement, Baraoua du Tchad.

Au delà et éventuellement, les projets Sabatier et Berthelot confondraient leur cheminement vers l'Afrique équatoriale. L'itinéraire Pouyanne-Baraoua se déroulerait en terrain plat, riche en eau et en produits exploitables, et même peuplé d'agglomérations importantes : la ville de Tessaoua, par exemple, compte soixante-dix mille habitants. De l'immense artère vivifiante ainsi jetée à travers des régions aujourd'hui presque inaccessibles, rayonneraient, en faisceau, d'autres lignes secondaires de Tosaye à Ouagadougou, naturellement; de Tosaye encore, à Sokoto, centre important du Lagos; de Tessaoua à Kano, terminus actuel du chemin de fer, dans la même colonie britannique. Ainsi se trouverait formé un vaste réseau franco-anglais de communications rapides, tributaire d'un unique collecteur, notre Transsaharien, et de son débouché sur la Méditerranée.

L'ITINÉRAIRE ADOPTÉ

Munie de tous les éléments d'information que nous venons d'examiner, tenant compte également des enseignements de la guerre et des accords de Washington, la Commission put, en toute connaissance de cause et sur le rapport remarquable de M. Albert Mahieu, secrétaire général du Ministère des Travaux publics, émettre, le 8 avril 1922, l'avis définitif que fit sien le Conseil supérieur de la Défense nationale. Elle y constatait d'abord la disproportion frappante apparue entre les ressources de toute sorte offertes par l'Afrique noire et les moyens singulièrement défectueux dont nous disposons pour les mettre en œuvre. Manque à gagner de paix et de guerre, que pourrait seul faire disparaître le Transsaharien.

Elle en proposait en même temps le tracé jugé le plus avantageux. Sauf variantes, sans importance, en pays saharien,

l'une mieux desservie d'eau, l'autre plus courte ou plus éloignée des ergs, le parcours s'est déduit quasi de lui-même, au regard des contingences géographiques, allant d'un point obligé à un autre, une fois déterminé le premier des deux. On choisira en cours de travaux.

Sous ces réserves, on peut tenir pour adopté l'itinéraire suivant : Oran ; Ras-el-Ma (kilomètre 179) ; franchissement de

CARTE POUR LE TRACÉ DU TRANSSAHARIEN

l'Atlas, par 1440 mètres d'altitude, à Forthassa; descente à 1000 mètres, sur les gradins des Hauts-Plateaux, par Aïn-Chaïr, à travers le Tamleh, alfatière abondante en troupeaux, en minerais de plomb, de cuivre et de calamine ; passage à portée de Kenadsa, dont la houille égale en qualité celle de la Westphalie: Colomb-Béchar (kilomètre 579) ; traversée des marais du Guir sur viaduc long de trois cent quarante mètres, haut de trente-huit, à cinq travées; cours de la Saoura, suivie sur sa rive occidentale, rocheuse et dominante, jusqu'à Beni-

Abbes; Ougarta; passage à Foum-el-Kheneg sur la rive orientale de l'oued; Adrar du Touat (kilomètre 1 119); traversée du Tidikelt; Tirechoumine (kilomètre 1 149), point bas entre le Mouydir et l'Ahnet; traversée de l'aride Tanesrouft (pays de la soif); Timissao; arrivée par l'Ouest du Tassili-tan-Adrar, puis de l'Adrar des Iforas à Tessalit; vallée du Telemsi jusqu'à Tabankort; Tosaye (kilomètre 2 858); franchissement du Niger sur un pont long de deux cents mètres, à tablier haut; entrée dans le Gourma; Aribinda; Dori; enfin Ouagadougou au kilomètre 3 528. Le prolongement éventuel sur le Tchad, proposé par le projet Fontaneilles, se détacherait vers le kilomètre 2 215, éviterait par le Sud le Ménaka à demi désertique, passerait à Madaoua, Zinder, Tessaoua, l'Est du Tchad, rencontrerait le Chari à Fort-Archimbault et aboutirait à Banghi, port sur la rivière Oubanghi, où la ligne se joindrait à celle prévue jusqu'à Batanfogo par le programme Sarraut.

Cette aride énumération de localités, moins encore, de puits au désert ou même de simples repères aux noms rébarbatifs, ignorés aujourd'hui, hormis de rares initiés, mais qui demain seront sous toutes les plumes et dans toutes les bouches, fixe assez nettement le dessin général de la ligne pour qu'on ait pu déjà passer aux avant-projets, première intervention des techniciens. A l'heure où sont écrites ces lignes, une mission de trois ingénieurs en chefs, MM. Regnault et Chollet, de la Compagnie P.-L.-M., et Gils Corbin, du ministère des Travaux publics, conduisent les premières études entre Bedeau et Adrar du Touat. Les avions du lieutenant Darbos éclairent devant eux la route que leur préparent les autochenilles de la mission confiée au lieutenant Estienne : confirmation par l'expérience des conceptions dues au général Nivelle.

Sans entrer dans des détails un peu abscons, ajoutons à la sèche définition de la future ligne, quelques indications indispensables à la caractériser. Tout d'abord, elle chemine à travers un enchantement : les paysages lumineux et pittoresques de l'Atlas et des Hauts-Plateaux algériens. Beauté qui se paie. Car là seulement se rencontreront les difficultés véritables. Elles sont, d'ailleurs, relativement peu importantes, au regard de celles qu'ont vaincues les voies acrobatiques des trains continentaux américains du Nord ou du Transandin. Accidentée sans doute, — puisqu'elle devra, avant Forthassa et jusqu'à

Aïn-Chaïr, recourir parfois aux courbes de trois cents mètres et aux pentes de douze et même, peut-être, quinze millimètres, — elle n'éprouvera plus, le désert atteint, aucun obstacle de l'ordre habituel. Car sur la mer des sables, figée en « ergs » inconsistants, le « reg, » sol dur, cuit et recuit au soleil implacable, les rocs et la pierraille des « hammadas » déroulent, d'une rive à l'autre, la travée sans doute sinueuse, mais partout praticable d'un pont naturel solide, déjà prêt, de bout en bout, à recevoir, presque sans travaux, les rails. Sur toute sa longueur, il n'y a guère d'obstacles. A peine, à la ligne de partage entre eaux sahariennes ou du bassin nigérien, quelques tranchées insignifiantes : rarement pose de voie ne se sera trouvée si facile. Mais il reste un autre problème grave.

Au delà d'Adrar, l'eau vitale, l'eau précieuse, où la prendre? Jusque vers Aoulef et Akabli, dans la région de l'oued Botha, on la rencontre encore, parcimonieusement répartie en puits profonds; au mieux, dans le Touat et le Gourara, en conduites souterraines aménagées, les « foggaras, » à peine suffisante cependant à l'alimentation de palmeraies serrées autour d'oasis assoiffées. Mais, plus au Sud, jusqu'à Timissao ou Tessalit, on compte huit cents kilomètres sur sol aride, hormis à l' « aguelman » d'In-Zize, qu'alimentent des nappes profondes, et aux puits d'Ouallen, de bon et constant débit. Qu'est-ce, hélas? Les puissantes locomotives modernes, types Mikado ou Pacific, gaspilleraient l'indispensable liquide en panaches de vapeur, à raison de dix litres par seconde, soit, pour les douze cents kilomètres de Tirechoumine à Tosaye, huit cent quarante mètres cubes : consommation qui suffirait à tuer ce qui demeure de vie au désert. On a donc été contraint à réduire au minimum les besoins, puis à les satisfaire par des moyens qu'a déjà suggérés ailleurs, en Australie notamment, Nécessité l'ingénieuse. A nos machines trop avides seront substitués des locomoteurs à huile lourde, genre Diesel, qui n'utilisent l'eau que pour leur refroidissement, mais ne la perdent pas. On la prélèvera d'autre part dans une conduite parallèle à la voie alimentée, au Nord du parcours par les sources des Hauts-Plateaux algériens, au Sud par le Niger. Système que compléteront des puits artésiens, foncés partout où l'opération sera productive. Cette question de la traction, on compte d'ailleurs la sérier en trois stades : aux moteurs à huile lourde d'abord employés succéderont en effet,

à mesure que s'amplifieront ressources et moyens, les locomotives à vapeur; enfin, solution préférable à toutes et définitive, l'électrification.

De la voie, passons maintenant dans le train saharien. Quelle sera sa physionomie? Au début, tout au moins, le trafic sera surtout de voyageurs. L'Afrique, *terra ignota* il y a seulement soixante ans, est sol vierge, regorgeant des biens de ce monde, mais à l'état latent. L'Europe, qui les convoite, devra venir les exploiter et, pour y réussir, d'abord tout créer. C'est l'œuvre à laquelle travaillent déjà les personnels militaire et civil de l'État, le personnel privé de la colonisation. Petite troupe de pionniers que renforceront vite des gros de capitalistes en quête de placements fructueux, de chefs d'entreprises venus pour donner le coup d'œil du maître. État-major industriel et commerçant, peu regardant sur les frais généraux bien employés et que n'arrêtera guère, sur la route des Eldorados révélés, la perspective de cinq ou six jours de voyage. Sous la réserve expresse, cependant, qu'il soit pour cette clientèle exigeante, non pas cruel, mais confortable et même agréable. Il en découle, pour le matériel, de sévères conditions à remplir. Afin de satisfaire des habitués de « palaces, » de grands paquebots et de trains de luxe, celui-ci ne saurait se faire trop prévoyant : car son succès est à ce prix. Couchettes, restaurant de grand style, salles de bain, salons, bibliothèques, télégraphie sans fil, car les heures seront longues à travers la morne désolation du désert. Ce qui ailleurs peut passer pour raffinements superflus, n'est ici que le nécessaire.

Il y a encore un ennemi terrible à vaincre : la température. Basse la nuit, parfois, en certains lieux ou temps, jusqu'au-dessous du gel, elle est le jour, sans exception, celle d'une fournaise qu'embrasent encore, trop souvent, des tempêtes de sable dont rien, dans ces immensités, n'arrête la rage. Il faut donc prévoir des wagons clos et lancés comme des obus, avec système de chauffage et de réfrigération. Wagons à doubles parois à couloirs pour qu'on y puisse aller et venir, et larges. Ces exigences, celle aussi de dévorer l'espace à grande allure, commandent impérieusement d'adopter voie large et trains lourds. Enfin, même dans le luxe, on doit admettre des degrés : d'où, répartition des places offertes en plusieurs classes : voitures à couchettes; voitures de première; voitures de classe

spéciale, suffisantes aux besoins plus sommaires des voyageurs indigènes. Il s'agit avant tout de rendre les trains *habitables*. La construction même de la voie ne soulève point, sauf imprévu fort improbable, de véritables difficultés. Elle se fera sans doute à « l'avancement, » par le labeur d'une étrange ville roulante, faite de puissantes et nombreuses machines, perforeuses, excavatrices, concasseuses; longue d'une centaine de kilomètres; scindée en trois chantiers: plateforme, pose des rails et ballastage; peuplée en revanche de mille agents, chefs-ouvriers et ouvriers tout au plus. C'est une pièce d'horlogerie à monter, dont on a vu déjà de nombreux spécimens, à Panama, le long des Transcontinentaux et du Transcaspien.

On aurait un instant pensé à utiliser la main-d'œuvre chinoise. On peut redouter que ce ne soit une erreur coûteuse. L'expérience fut faite et elle a été décisive, sur la ligne de Kayes à Bammako, construite dans des conditions assez approchées de celles imposées au Transsaharien. On a pu dire qu'un Chinois reposait pour toujours sous chaque traverse. En Afrique noire, ou seulement tropicale, le Jaune ne tient pas. On n'aperçoit non plus aucune raison de renoncer à la main-d'œuvre tant arabo-berbère que soudanaise. N'ont-elles pas établi nos réseaux, l'une, Nord-africain, l'autre nigritien, sans compter les lignes anglaises, allemandes et belges des colonies étrangères environnantes? Pourquoi, alors, grever une question déjà passablement délicate d'une inconnue aussi grave que l'acclimatement d'une race humaine?

Nous aurons dit, enfin, tout l'essentiel, en cette description du Transsaharien, si nous ajoutons que les travaux attaqués à la fois aux deux extrémités, progresseront de Ras-el-Ma, dès aujourd'hui relié à Oran par ligne à voie large, à l'allure de quatre cents kilomètres par an. Des chantiers de Tosaye, plus malaisés à équiper, l'avance correspondante, vers le Nord, sera seulement de cent kilomètres. Concurremment, l'Afrique occidentale verra s'établir sur son sol, la liaison par rail entre Ouagadougou et Tosaye.

LES RÉSULTATS

Supposons donc le problème résolu. Nous en avons maintenant le droit, puisqu'il ne relève plus que de la technique; or elle est sûre d'une victoire que d'autres, antérieures, et aussi

malaisées dans leur genre à remporter, garantissent. Transportons-nous par la pensée dans un avenir assez proche, puisqu'il s'agit d'un laps de six à sept ans. Afrique noire, Méditerranée et France communiquent maintenant de façon aussi régulière et au moins aussi aisée que, aujourd'hui même, Londres et Marseille. On prend à Paris, Dunkerque, Brest ou Strasbourg son billet pour Tombouctou, Bammako ou Kong et réciproquement. Sur le long ruban d'acier qui rive l'une à l'autre, solidement, nos deux Afriques du Nord et soudanaise, à une date quelconque du calendrier, deux trains se suivent à vingt-quatre heures l'un de l'autre, dans chaque sens. Quelle modification ce fait nouveau, qu'il a fallu des siècles de siècles pour réaliser, introduit-il dans notre vie nationale, au point de vue personnel, domestique, — et aussi au point de vue du personnage que nous avons à faire sur la scène du monde ?

En ce qui nous concerne nous seuls, le Transsaharien est d'abord une affaire, et une affaire aussi française qu'une ligne de Dunkerque à Perpignan. Nous ne sortirons pas de chez nous. Nous sommes donc ici à l'abri de mésaventures telles que le Suez, où, ayant pris toute la peine et donné nos écus, nous avons vu passer à d'autres le profit. C'est un point. Mais le Transsaharien sera-t-il une bonne affaire?

Écartons pour un instant les raisons d'ordre militaire qui entraîneraient, par répercussion sur la politique extérieure, une réponse affirmative. Tenons-nous-en aux seules considérations économiques. L'évaluation complète des dépenses d'établissement a été faite par les ingénieurs du projet Berthelot, en 1913. Elle prévoyait, pour le parcours Ras-el-Ma-Tosaye, trois prix de revient au kilomètre, savoir : 941 kilomètres à 90 000 francs; 895, à 67 100 francs; 843, à 88 500. Soit un coût moyen de 81 900 francs et total, pour la voie seule, de 219 350 000 francs. A ce chiffre, s'ajoutaient deux suppléments, par kilomètre dans le désert : 3 000 francs pour la construction des conduites d'eau et ultérieurement, 35 000 francs pour l'électrification de la traction. Dans quelle mesure le renchérissement de toutes choses, après la guerre, a-t-il influencé ces appréciations? Tous calculs faits, le kilomètre de voie équipée d'eau reviendrait à au moins 400 000 francs. Dans ce chiffre est également comprise une somme de 80 000 francs représentant la charge des intérêts, pendant la période impro-

ductive de construction. Total : treize cents millions. Enfin, par la suite, l'établissement de la traction électrique absorberait encore deux cent soixante-huit millions. Dans son état définitif, le Transsaharien coûterait donc, en chiffres arrondis, seize cents millions. C'est un denier. Il peut inspirer à notre sereine insouciance d'autrefois d'assez mélancoliques regrets d'avoir laissé passer l'instant propice, au temps heureux où nous ignorions également notre bonheur, le problème des changes et les hauts prix.

Cependant, tout est question de relation, en affaires. Celle-ci ne sera point, sur les marchés, traitée autrement que les autres. Toutes y subiront les mêmes lois implacables, auxquelles sont soumis prix de revient et de vente des matières négociables. C'est, en l'espèce, la distance débitée au kilomètre. A quel taux celui-ci sera-t-il offert? Le sera-t-il dans des conditions telles, pour les personnes et les choses, que le Transsaharien puisse soutenir financièrement la redoutable concurrence de la voie maritime? A première vue, les deux modes d'accès au sein de l'Afrique noire semblent devoir se la partager. Jusqu'à une certaine distance de la mer, la zone littorale en restera évidemment tributaire. Il s'établira, du rivage et le long des six voies ferrées qui en émanent, une certaine « aire de dispersion. » Mais, en sens inverse, rayonnant du Transsaharien, le même phénomène se produira aussi, de la « plaque tournante » où le trafic des six lignes viendra converger, Ouagadougou. A partir de ce magasin central, existe-t-il, autour de lui, une ou plusieurs lignes de démarcation, à partir desquelles ce trafic aura bénéfice à emprunter le rail? La première réponse à cette question, qui diffère selon qu'il s'agit de voyageurs ou de marchandises, est fournie par les tarifs qu'a proposés la Commission d'études. Elle a majoré respectivement de cent et de cinquante pour cent, pour les parties saharienne et soudanaise du parcours, les tarifs algériens. De Paris à Ouagadougou, le voyage coûtera 2 242 francs en première classe; 2 979 francs en voiture à couchette. Il durera six jours, avec départ quotidien. Or, par mer, il ne revient pas à moins de 3 664 francs. C'est, en faveur du Transsaharien, une différence de 1 422 francs ou, au moins, de 685 francs, selon que l'on usera ou non de sleeping-car. Gain fort à considérer, moins encore cependant que celui du temps épargné : car, par voie maritime, le déplacement veut dix-huit

jours, et il n'y a de paquebot que tous les vingt-huit jours environ. On aperçoit les conséquences pratiques de ces comparaisons. De Paris à Dakar, qui, pourtant, est le port africain le plus proche de France, le trajet, par Transsaharien, se paiera moins cher que par l'Océan. De Paris à Tombouctou, l'État économisera en temps productif de travail 28 jours, et, en solde et indemnités correspondantes, 3 720 francs pour un chef de bataillon ; 3 320 francs pour un capitaine. Bénéfice que réaliseront également, *mutatis mutandis*, les entreprises privées pour le transport de leur personnel.

Le trafic des marchandises réserve également des perspectives encourageantes. Divers tarifs à la tonne kilométrique s'appliquent, savoir : 0,22 aux viandes frigorifiées; 0,17 au coton, à la laine, au kapok ; 0,15 au blé, au riz, aux grains ; 0,11 à la houille, aux engrais, etc. ; tarifs d'ailleurs dégressifs au-dessus de 2 500 kilomètres de parcours.

Rendus ou pris à quai de Marseille ou de Bordeaux, en provenance ou à destination de Ouagadougou, les produits de valeur moyenne, transitant au tarif de 0,15, supporteront, il est vrai, à la tonne, une charge de 590 francs par voie saharienne, contre 475 seulement par voie maritime : d'où, en faveur de cette dernière, un bénéfice de 115 francs. Mais il décroît assez vite, à peu de distance de Ouagadougou. De régions assez voisines de cette gare, après exécution du programme Sarraut, le transport, s'effectuant par rail en moitié moins de temps, coûtera 590 francs au lieu de 625 francs par paquebot. A Tosaye, la différence sera déjà de 486 à 613 francs, et en faveur du Transsaharien.

Concluons. Le trafic des voyageurs lui reviendra à peu près en entier. Quant aux marchandises, le gain de temps lui demeure partout acquis. L'expérience seule permettra d'établir la ligne de démarcation entre transits maritime et terrestre. Mais cette ligne sera, et la concurrence, qui est, ne l'oublions pas, un stimulant, pourra jouer.

C'est un point acquis. Insuffisant toutefois. Pour que notre voie ferrée, grevée de la traversée saharienne, — au début, tout au moins, de bout en bout improductive, — soit une bonne affaire, encore faut-il que ses tarifs s'appliquent à des quantités de marchandises, prises aux régions extrêmes Nord-africaine et soudanaise, suffisantes pour compenser le coût du parcours

désertique. Or, des calculs prudents, tablant sur des réalités, estiment à 70 000, dont 8 000 Européens, le chiffre annuel des voyageurs ; à 73 000 tonnes, non compris les transports de colis et de sacs postaux, le trafic des marchandises non périssables. On peut, à très bref délai, compter sur : 100 000 tonnes d'un coton en passe, depuis les résultats qu'il a donnés en 1921, d'être reconnu le plus beau du monde ; 10 000 de laine ; 60 000 de karité. Produits auxquels l'état-major commerçant et industriel amené par le Transsaharien lui-même aura vite fait d'ajouter une longue liste de richesses encore inexploitées : mil, maïs, arachide, tabac, sisal, da, ricin ; sans compter tous les minerais à découvrir sous un sol dont la superficie égale la moitié de l'Europe et qui doit bien, outre l'or et le fer, qu'on y connaît déjà en abondance, recéler en ses entrailles profondes quelque chose.

A ces éléments de bénéfice joignons-en un autre, aussi sûr, mais auquel on pense rarement, car on a tendance, généralement, et à tort, à n'envisager ce genre d'affaire, proprement européenne, que du point de vue européen : je veux dire le voyageur indigène local. Il a partout réservé des surprises merveilleuses aux entreprises de chemins de fer. Il n'est pas exigeant sur ses aises. Satisfait, dans un pays sans routes, de n'être plus son propre véhicule, d'aller vite et surtout, car il est passionnément curieux, d'aller loin, il saute dans le premier train qui passe, et s'empile par couches dans les wagons à marchandises et sur les trucks, « quatrième classe » de là-bas. Il colporte mille objets sans usage pour nous d'une gare à l'autre. Puis, quelque part, il se fixe au mieux de ses goûts ou de ses intérêts. Il grignote peu à peu les déserts. On l'a constaté au Cayor. On le constate au Ferlo, en notre Sénégal. Il en est résulté l'arachide, dont vivent la colonie et, pour une bonne part, nos usines de Marseille et de Bordeaux. Sur le Dakar-Saint-Louis, ligne posée sur le sable, à fins purement militaires comme va l'être le Transsaharien, le voyageur indigène local a, de 1885 à 1889, alimenté les recettes, qui étaient belles, en proportion au moins égale à celle des marchandises. Des phénomènes analogues sont d'ordre général en Afrique noire, aussi bien chez nous que chez nos voisins anglais et belges. Ils se reproduiront immanquablement pour le Transsaharien. Un puits foncé, un pan de sol rendu habitable par les moyens

scientifiques et puissants de notre Europe, et voilà l'indigène qui crée une palmeraie, ensemence des champs, justifie la construction d'une gare : conquête sur la désolation du désert.

Telles sont les probabilités visibles, les seules dont on puisse faire d'abord état dans les calculs. Les appréciations les plus modérées estiment à onze mille francs le trafic moyen au kilomètre. D'autre part, le Transsaharien, dans sa partie improductive, simple rail posé sur un sol desséché une fois pour toutes et toujours identique à lui-même, sera de petit entretien. Il est donc d'ores et déjà quasi certain qu'il réalisera dès ses débuts un placement rémunérateur, à possibilités indéfinies ensuite. Car il s'agit en fait d'un monde qui va s'éveiller à la vie universelle.

D'un monde et de la race humaine, enfin libérée de sa prison, qui le peuple. De Dunkerque au golfe du Bénin, l'union matérielle sera faite. Sur une France éparse, de cent millions d'hommes, un premier bloc de soixante-dix millions d'âmes va se solidifier par le crampon du rail. Par voie rapide et intérieure, les ressources réciproques d'Europe et d'Afrique vont s'échanger, se communiquer, se vivifier, se multiplier.

Quelle influence nouvelle cet événement va-t-il entraîner pour l'Europe et l'Afrique toutes deux associées dans le monde? La première à envisager relève avant tout de la force, organisée pour la sauvegarde d'un patrimoine désormais commun et toujours menacé : le sol de la métropole. Si les troupes noires, facteur nouveau introduit par la dernière guerre dans le problème de notre défense nationale, ont fait tomber les hésitations sur le Transsaharien, réciproquement, celui-ci leur rendra un aussi beau service en multipliant leur rendement par un coefficient de mobilité comparable, dans les calculs de mobilisation, à ceux dont sont affectées les troupes arabo-berbères du Nord-Africain. Ce gain n'est pas petit, comme on va voir.

Le général Mangin, l'un des rares hommes qui n'aient pas cru, avant 1914, à la brièvetéde la guerre, avait prévu, dès 1910, la manière dont il conviendrait d'utiliser au mieux les ressources militaires soudanaises. Il avait, dans son livre, *la Force noire*, dressé, à leur usage, un plan de transport, en cas de guerre européenne, ainsi résumé : « .. une division en France, le quinzième jour de la mobilisation ; une seconde division, le quarantième jour ; une troisième, le soixantième jour et

trois autres s'échelonnant les troisième et quatrième mois... »

Les hostilités ne devant durer, suivant les augures, que quelques semaines, ces propositions parurent alors si singulières que personne ne s'en inquiéta. L'expérience se chargea de répondre : la participation des troupes noires à la bataille européenne se produisit, faute de préparation, par à-coups désordonnés et moyens empiriques, dont le rendement incohérent n'a pu fournir aucune utile indication, sinon qu'il importe de s'y prendre autrement. Le système à débit régulier qu'avait proposé le général Mangin demeure donc intéressant. Si nous étions, encore aujourd'hui, obligés de faire appel à nos ressources militaires noires, l'effort fourni serait, — en tenant compte de l'état de choses demeuré stationnaire et de l'asservissement aux ports océaniques, — sûrement inférieur au plan que le général suggérait en 1910. A rester comme nous sommes, on peut tenir donc pour des maxima encore valables les résultats qu'il espérait, savoir : au bout du quatrième mois, sept divisions à douze mille hommes (effectif d'avant guerre), soit, au total, 85000 combattants, rendus en France.

Supposons maintenant établi le Transsaharien. Entre trois et six jours après la mobilisation, les six lignes qui sillonnent l'Afrique occidentale tout entière, commenceront de déverser dans la gare collectrice, Ouagadougou, les hommes convoqués. D'autre part, un plan de concentration convenablement étudié en fonction des distances aux points de rassemblement, réglera sur la ligne l'échelonnement des appelés. Opération de pratique courante et de rendement pour ainsi dire, automatique, qui, déclenchée, ne devra plus s'arrêter. Le dixième jour, elle amènera les premiers contingents, venus d'Afrique noire, dans les ports algériens, à destination de la France. La puissance de ces renforts n'aura très vite d'autre mesure que le débit même du Transsaharien. Au rythme moyen de cinq trains de mille hommes par jour, les cinq cent mille soldats noirs, dont fait état notre nouvelle organisation militaire de guerre, pourraient être transportés dans la métropole en moins de quatre mois. Rendement qu'on a vu dépasser d'ailleurs par l'Amérique dans la dernière période des hostilités récentes.

Ce sont là, bien entendu, des chiffres théoriques. Ils supposent, ce qu'il ne faut pas non plus exclure des prévisions, qu'elles se réalisent mécaniquement, sans à-coups. Il sera pru-

dent, au début tout au moins, de faire état d'un certain déchet qui décroîtra, sans aucun doute, avec le temps, par l'expérience. Mais, en le supposant même de moitié, ce qui est un taux exorbitant, il n'en resterait pas moins que la future voie ferrée, vraiment impériale, en tout temps, sera capable, en cas de conflagration, d'amener à nos armées, en dix mois, le million de combattants, toujours ensuite maintenu complet, que nous devrait, en cas de lutte à mort, une Afrique noire libérée par nous de son anarchie et de tous les esclavages, locaux aussi bien qu'européens. Car, seule puissance au monde, la France rejette officiellement le préjugé inique de l'inégalité des races humaines. Il est juste que de cet acte d'équité courageuse, elle garde les bénéfices.

Le Transsaharien apparaît donc, au point de vue de notre situation de peuple parmi d'autres peuples, comme une application de l'adage antique, *Si vis pacem para bellum*, complété par cet autre, moderne et colonial, dont le maréchal Lyautey a donné la formule et la démonstration : *montrer la force afin de n'avoir pas à s'en servir*. M. Joseph Sabatier rapporte que son père mourant avait constamment ces mots à la bouche : « Ah ! si le Transsaharien avait existé en 1914 ! » Ces mots, la France peut les prendre à son compte. Car, vraisemblablement, elle n'eût pas connu l'abominable « grande guerre, » si elle avait à temps, comme l'en conjurait, dès 1909, M. Messimy, « appelé l'Afrique à notre secours. » Que la leçon nous serve !

Malheureusement, le Transsaharien ne résout pas, lui seul, ce problème militaire. Voici l'Afrique noire en armes parvenue à la rive méditerranéenne. Rive méridionale, s'entend. Reste maintenant à gagner l'autre ; sinon, tout l'effort accompli risque d'être vain. Jusqu'ici, nous étions entre nous, chez nous. Mais voilà qu'apparaît à l'horizon, une inconnue assez énigmatique : la maîtrise, sur un espace restreint, il est vrai, de la mer. Il est clair que ce facteur nouveau introduit dans la question toute une part de politique étrangère. La Commission d'études, surtout dans l'état actuel de nos alliances, n'avait pas à s'en préoccuper. Il faudrait, en effet, l'hostilité déclarée de certains, seuls ou ligués, pour nous couper la route d'Oran à Port-Vendres ou Marseille. Éventualité bien improbable encore pour un temps qu'on peut espérer sans fin ; hasard que l'opinion n'a tout de même pas le droit d'écarter.

Elle s'en est même déjà préoccupée. Elle posera donc avec une insistance chaque jour accrue la question demeurée en suspens des communications sûres entre France et Afrique. Elle en demandera sans doute la solution aux progrès nouveaux de la science. Parmi les réponses qu'ils ont déjà suggérées, il en est une, au moins, qu'après l'expérience allemande, nous nous devons étudier à fond, dût-elle, si elle est loyalement reconnue impraticable, être ensuite rejetée : mais nous le ferions alors d'un cœur léger. Je veux dire les transports maritimes à grandes profondeurs, deux ou trois cents mètres par exemple, par cargos submersibles de fort tonnage, invulnérables aux moyens de destruction actuellement connus. On sait qu'il en existe déjà des plans. Resterait, devoir de conscience, je le répète, à les réaliser pour études. Techniquement, le problème pourrait bien être, chez nous, résolu.

Mais, par malheur, le sous-marin français a deux ennemis : l'Angleterre, d'abord, qui n'aime point, chez les autres, ce gêneur, menace impertinente à son hégémonie maritime, et nous l'a bien montré, une première fois, pendant la guerre, à propos de ces mêmes cargos submersibles, puis à Washington; ensuite, certaines oppositions de doctrine, pleines d'hésitations respectables sans doute, mais dont l'erreur pourrait bien être, pour une part, de s'arrêter, les yeux fixés sur le passé, au seuil de l'avenir. Enfin, le sous-marin a contre lui d'être resté, pour le moment, un individualiste irréductible : il agit seul. Sa multiplication entraînerait la mort lente, surtout chez nous, astreints à la stricte défensive, des flottes de surface. L'intrus risquerait donc de torpiller d'abord toute notre organisation actuelle : d'où une refonte générale de la marine. L'affaire est donc, on le voit, d'importance. Richelieu, Colbert et Choiseul s'y attelleraient sur l'heure. Mais, faute de tels hommes, le problème du Transsaharien, résolu en soi, demeure une justification éclatante du *Sea power*, le livre prophétique de l'amiral Mahan. C'est une raison de plus pour le construire. La charge qui s'accumulera sur ses rails conducteurs jusqu'à son débouché sur la Méditerranée, finira bien par faire jaillir l'étincelle entre ses rives. Ce jour-là, pour longtemps, la France aura gagné la paix : car la guerre contre elle, en Europe, sera, autant dire, impossible.

Signalons, parce qu'il a été signalé, un obstacle de dernière

heure, auquel la grande œuvre nationale qui s'élabore, risque, au moment d'aboutir, de venir se heurter. Obstacle misérable, mais dangereux, car on n'en pourra découvrir nettement les contours apparents qu'au cours des discussions parlementaires. C'est donc au gouvernement seul qu'il appartient de l'éviter. Voici : programme Sarraut et Transsaharien prendront tour à peu près en même temps à l'ordre du jour des Chambres. Tous deux exigent, pour se réaliser, des milliards. Que par crainte de ne pas trouver les sommes nécessaires aux deux à la fois, on sacrifie l'un à l'autre, ce serait, quel que soit le vainqueur, une catastrophe. Le Transsaharien n'a de sens économique et militaire que s'il est noué aux lignes de l'Afrique noire. Celle-ci, de son côté, lui devra d'échapper à sa vie égoïste, pour elle seule, et d'entrer dans la vie française, impériale. Il faut donc voir les choses de haut. Loin de se contrecarrer, Transsaharien et programme Sarraut se complètent. Ils doivent faire un tout indissoluble.

Au surplus, la formule financière du Transsaharien est trouvée et semble donner aux plus hésitants tous les apaisements désirables. On a l'argent, et les contrats définitifs pourront être passés sans doute avec la « Compagnie générale transsaharienne, » concessionnaire, dès que seront acquis les votes autorisant la déclaration d'utilité publique par décret pris en Conseil d'État. Dans ces votes, les travaux féconds projetés en Afrique noire doivent trouver leurs arguments les plus décisifs.

ALFRED GUIGNARD.

LA MUSIQUE QUI PLEURE

Ce n'est jamais sans fierté qu'un musicien reconnaît l'intelligence et l'amour de son art chez un grand écrivain de son temps et de son pays. Un jour qu'il avait à parler de musique, Maurice Barrès nous pria de venir d'abord en causer avec lui, « le moins musicien des hommes, » disait-il. Il disait mal. Si Barrès ignora la science ou le métier de la musique, il en comprit la nature et l'être même. Il nous est arrivé de relire une fois, en musicien seulement, *la Colline inspirée*. Le livre tout entier est un chant. La musique anime les personnages, depuis l'étrange sœur Thérèse, l'hallucinée, jusqu'à Vintras, le pontife, « l'organe de la secte. » Dans l'un des plus beaux chapitres, *les Symphonies de la prairie*, la musique explique, éclaire tout. Elle y devient, pour le penseur et l'écrivain, l'interprète nécessaire et presque l'unique recours.

« *La musique qui pleure*, » tel est le titre de quelques pages, entre toutes admirables, des *Amitiés françaises*. Barrès y rapporte qu'il se trouvait un jour d'automne à Gérardmer, avec son fils encore enfant. Des soldats en manœuvres campaient aux environs. Et Barrès de raconter à son petit compagnon que naguère, étant petit lui-même, il en vit passer de semblables, et revenir, hélas! de bien différents. Il dit, ou plutôt il chante leurs exploits inutiles, leur retraite et nos malheurs. Le soir, les musiciens du régiment viennent jouer pendant le dîner, parce que leur colonel est logé à l'hôtel. Ils jouent un premier morceau, tout de bravoure et de joie.

« Est-ce que c'est ça, demande l'enfant, que les Français jouaient en 1870 ?

— Oui, lui dis-je, surpris, mais heureux d'enrichir le sens de cette musique.

— En allant?

— En allant et pendant la bataille. »

. . . . . .

Maintenant on joue un second morceau, tout autre :

« Et ça, est-ce la musique que les Français ont jouée en revenant de 1870 ?

— Oui, les hommes étaient vaincus; les femmes et tous les enfants couraient sur les bords de la route pour les consoler.

— Alors, c'est de la musique qui pleure. »

Mais un jour, le père le promet à son fils, la musique ne pleurera plus. Ce sera le jour où le petit garçon sera grand, où les soldats reviendront vainqueurs. Et le livre s'achève par un « *Chant de confiance dans la vie.* »

Ainsi, triomphante ou souffrante, enrichie de la double vertu de nos souvenirs et de nos espérances, la musique a l'honneur d'ouvrir l'âme d'un petit Français aux « amitiés françaises. » Dans l'éducation, ou, pour mieux dire, dans l'élévation de cette jeune âme, — unique sujet du livre, — le rôle de la musique est considérable. C'est à l'ordre, au langage musical que la sagesse paternelle emprunte constamment des pensées et des images, des exemples et des leçons. « Les enfants sont des petits Davids qui dansent et chantent devant l'arche. » Il s'agit de leur donner « un hymne, un cantique ininterrompu. » Les premières pages du volume portent pour épigraphe ces paroles de saint Ambroise, en son hymne pour la Fête-Dieu : « *In hymnis et canticis.* » Par où le philosophe Ravaisson entendait « que l'enfance et la jeunesse devraient être nourries dans le culte de la plus haute beauté. » Cette phrase, ajoute Barrès, « verse sur moi un émerveillement. » Et l'écrivain, musicien, quoi qu'il en ait dit, continue ainsi : « J'entends, sur l'arbre encore obscur, les oiseaux qui font un concert pour le départ de la dernière étoile; je vois les enfants de l'île de Rhodes qui s'en allaient de porte en porte, au retour du printemps, réciter « le Chant de l'hirondelle; » je songe aux jeunes filles de Saint-Cyr, quand elles répétaient, guidées par Racine, les cantiques d'*Esther* et d'*Athalie* et que leurs voix pénétraient les cœurs. »

On a dit souvent, trop souvent, que la prose du grand écrivain est une musique. Cela ne veut pas dire grand chose, la prose et la poésie même n'ayant avec la musique véritable que des rapports vagues et lointains. Mais bien plutôt Barrès

était musicien, il avait une âme de musique. Pour lui, le monde musical, ou seulement sonore, existait. Son livre des *Amitiés françaises* l'atteste à chaque page. Vient-il à citer avec émotion une phrase du *Manfred* de Byron, il ajoute que toujours elle le fit « sursauter comme un trait inoubliable de musique. » A Lourdes, en écoutant les admirables mots latins de la liturgie, son imagination « les orchestre. » Après avoir entendu les Bénédictines de la rue Monsieur, il écrit : « Quand ces dames commencent de chanter, elles mettent du sublime sur tout. » Et sans doute la forme la plus pure, la plus sainte de la musique ne reçut jamais plus magnifique hommage.

Aux heures de tristesse et d'angoisse, quel autre qu'un musicien retrouverait, à la voix d'un oiseau, la force et la joie de vivre ? « Ne pouvais-je pas désespérer une heure avant que j'entendisse chanter le rossignol ! Qu'il existât une telle beauté faite pour m'éblouir comme je suis propre à la ressentir, c'était déjà un prix suffisant de la vie. »

Toute vie, et toute la vie, celle du dehors et celle du dedans, est pour Barrès un chant. Et ce chant, comme il est la vie, est aussi la vérité. C'est pourquoi les menteurs par excellence, les hommes-mensonge, sont appelés par l'écrivain : « Ceux qui ne disent jamais ce qui leur « chante » vraiment. » Mais à lui tout a vraiment chanté, pour sa joie ou pour son tourment. Wagner tantôt l'a porté sur les sommets et tantôt plongé dans les abîmes. Il a goûté « cette paix qui contente divinement ton cœur, Kundry. » Et quelques lignes plus loin il s'écrie : « Pages du *Phédon*, récit du *Jardin des Oliviers*, qui ordonnez à l'homme de s'incliner devant les lois de la Cité, ou bien encore d'accepter la volonté divine, admettez sur votre sommet l'*Enchantement du Vendredi-Saint.* »

Ailleurs, devenu plus prudent et plus sage : « Croyez-vous qu'on ignore les somptueuses et déchirantes ivresses, tout le vaste flot de l'Asie, qu'un Tristan, une Yseult, nous versent à nous submerger ? Leurs philtres m'enivrèrent, me corrompirent, m'allaient dissoudre. Ah ! combien ils me gênent encore ! On ne chasse plus Tristan et Yseult s'ils mirent un jour leur poison dans nos veines. Accablante musique, et qui veut notre ruine !...

« Nous n'espérons point à la mort rejoindre les magnifiques extases que nous connûmes dans les châteaux wagnériens, mais

nous appelons le sommeil, le plus noir sommeil, parce que nous voilà gorgés d'impossibles nostalgies. Voyons clair, et si c'est notre lâche dessein de nous abandonner, livrons-nous à ce flot stérile, à cet appétit du néant. Mais si nous préférons l'allégresse créatrice, la belle œuvre d'art française, rejetons le poison de l'Asie. »

La belle œuvre d'art française, et la belle œuvre d'âme aussi, Barrès en fut un des plus vaillants ouvriers, un des plus grands maîtres. Il laisse à son fils, à l'héritier de sa pensée et de sa gloire, cette image musicale du devoir qu'il estimait le premier de tous : « Faire entrer un chant individuel dans le chœur social. » Comme il donnait le précepte, il a donné l'exemple. Quand il nommait la musique, il la concevait dans le sens étendu, profond, que le mot et la chose avaient reçu de la Grèce. Il la tenait pour la discipline et la règle universelle, pour l'ordre parfait de nos facultés. Si l'on en croit un philosophe chrétien (1), le fameux conseil de l'oracle à Socrate près de mourir nous enseigne qu'il faut achever sa vie dans l'harmonie sacrée. C'est ainsi, dans l'accord des passions saintes, amour de sa terre, de ses morts, que Barrès a vécu la sienne.

« Il est, écrivait-il un jour, des lyres sur tous les sommets de la France. » A de certains moments, ceux qu'il appelle quelque part de « hauts moments sonores, » c'est vraiment, comme dit le Prophète, la lyre de son âme qui s'est éveillée. « La musique qui pleure. » Devant le cercueil de notre ami, et plus profondément en nous-même, nous l'avons entendue. Il est juste qu'elle ait mêlé ses larmes au deuil de nos esprits et de nos cœurs.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Le P. Gratry.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE 25e ANNIVERSAIRE DU RADIUM

Le 26 décembre 1923, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le président de la République en personne a solennellement pris part à une céremonie bien émouvante. Il s'agissait de célébrer le jubilé du radium. C'est en effet le 26 décembre 1898, que fut, à la séance hebdomadaire de l'Académie des Sciences, communiquée une « Note sur une nouvelle substance radioactive contenue dans la pech blende, » note dont les auteurs étaient M. P. Curie, Mme P. Curie et M. G. Bémont, et qui fut présentée à ses confrères de l'Académie par le regretté Henri Becquerel.

Que le 25e anniversaire de la présentation de cette note à l'Académie des Sciences ait mérité d'être célébré à l'égal d'un grand anniversaire, et que notre orgueil de Français en puisse être légitimement ravi, c'est ce que je voudrais tâcher de montrer aujourd'hui à mes lecteurs.

Toutes les commémorations sont en principe belles et honorables. L'homme n'a rien encore trouvé de plus touchant et rien qui puisse aussi bien faire vibrer ses cordes les meilleures, que le culte du souvenir. Penser aux êtres morts, évoquer ces choses mortes elles aussi, que sont les événements du passé évoque presque toujours dans l'âme humaine des idées où il y a de la noblesse, de la tristesse. et aussi de l'espoir. C'est pourquoi les cérémonies commémoratives sont génératrices de progrès même quand, — on l'a vu parfois, — les morts y servent seulement de pavois à l'ambition ou à la vanité des vivants. Mais combien ne sont-elles pas réconfortantes, lorsque, — comme ce fut le cas le 26

décembre, — ce qu'il s'agit de fêter est une date marquante dans les fastes du progrès humain et de la fierté française.

Et puis vraiment, reconnaissons-le, nous avons été peut-être jusqu'ici trop oublieux de nos gloires scientifiques. Certes, le centenaire de Pasteur fut naguère célébré de la manière à la fois la plus belle et la plus efficace. Mais qu'a-t-on fait pour Ampère, ce puissant génie sans lequel le monde ne serait pas ce qu'il est, puisque l'industrie électrique est fondée sur ses travaux? Qu'a-t-on fait pour tant d'autres aussi grands?

La célébration du 25e anniversaire du radium, apporte une juste compensation à ceux qui, dans notre pays gaulois amoureux pardessus tout de l' « argute loqui, » trouvent qu'on traite un peu trop la science en parente pauvre.

*
* *

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que la présentation à l'Académie des Sciences le 26 décembre 1898, de la note de M. et Mme Curie et de M. Bémont, fit l'effet d'un coup de foudre dans le public et même dans la docte assemblée.

Elle fut lue ou plutôt résumée par Henri Becquerel dans le brouhaha qui caractérise habituellement les séances académiques. Même je crois bien que les journalistes présents n'y attachèrent pas la moindre importance et il suffit de se reporter à la presse de l'époque pour constater que, — si étonnant que cela nous paraisse maintenant, — elle n'en souffla pas mot.

Ce silence de la presse, cette ignorance indifférente du public à l'endroit d'une des plus étonnantes découvertes des siècles devaient durer un assez grand nombre d'années encore, et en dépit des découvertes relatives aux singulières propriétés du nouveau métal que M. et Mme Curie accumulaient sans arrêt. Dans cet intervalle, Pierre Curie fut même, si je me souviens bien, candidat à je ne sais plus quel emploi de second ordre, — professeur-adjoint, je crois, — à la Sorbonne. Celui qui avait découvert, depuis plusieurs années, le radium, ne fut pas nommé. Il songea alors, m'a-t-on dit, à s'expatrier. Heureusement, et grâce à l'insistance de quelques esprits éclairés mais rares et qui *avaient compris*, il renonça à ce projet. Il n'en resta pas moins encore plusieurs années dans cette ombre qui se prête à tous les étouffements, et qui convenait d'ailleurs à sa sincère modestie jusqu'au jour ou le prix Nobel, — qui lui fut décerné en même temps qu'à Henri Becquerel, — éclata comme un coup de tonnerre dans la

sérénité de l'indifférence publique. Une fois de plus, une fois de trop encore, l'étranger nous avait révélé un grand Français que nous méprisions (j'emploie ce mot dans son sens étymologique). On vit alors avec une louable précipitation les pouvoirs publics se hâter de toutes parts, afin de « réparer. »

Ce fut la Légion d'honneur, que Curie refusa d'ailleurs avec une parfaite et modeste dignité d'où le plus juste orgueil n'était peut-être pas absent. Ce fut bientôt une chaire magistrale à la Sorbonne et un siège à l'Académie des Sciences. Puis ce fut, hélas ! la roue brutale et stupide du camion qui, rue Mazarine, broya ce cerveau magnifique et anéantit à jamais cette pensée subtile et profonde. Et c'est pour tout cela d'abord, non moins qu'à cause de la révolution apportée dans nos idées par le radium, que je trouve qu'il est bon et consolant que la nation ait célébré l'autre jour le radium, et qu'on n'ait pas attendu que Marie Curie fût morte pour rendre hommage et justice en sa personne à ceux qui nous l'ont donné.

*
* *

Et maintenant, avant de rappeler comment et pourquoi le radium a si profondément bouleversé la philosophie naturelle, je voudrais rappeler brièvement les principales étapes de sa découverte.

On se souvient que 1895 avait vu paraître une chose étonnante : le professeur Rœntgen trouva cette année les rayons auxquels il donna le nom de rayons X et qui, d'ailleurs invisibles à l'œil nu, étaient capables d'impressionner une plaque photographique, ou de rendre lumineux une surface phosphorescente, et cela à travers des écrans opaques à la lumière. J'ai expliqué ici même naguère, — et je n'y reviendrai donc pas aujourd'hui, — comment, pendant de longues années, on resta ignorant de la nature exacte des rayons X jusqu'à ce que, il y a peu de temps, on ait démontré qu'ils sont des ondulations analogues à celles de la lumière, mais beaucoup plus petites, et à peu près aussi minuscules par rapport aux ondes lumineuses que celles-ci le sont par rapport aux ondes hertziennes.

La propriété singulière qu'avaient les rayons X de rendre lumineuses dans l'obscurité les substances phosphorescentes ou fluorescentes amena naturellement les physiciens à faire de celles-ci une étude particulière. Les phénomènes qu'elles présentent avaient d'ailleurs été l'objet de recherches importantes de la part du père et du grand père d'Henri Becquerel, alors titulaire de la chaire du Muséum

qu'ils avaient occupée avant lui. C'est ainsi que tout naturellement Henri Becquerel fut amené à se lancer dans la voie des recherches nouvelles ouverte par les rayons X.

C'est dans ces conditions que, en février 1896, Henri Becquerel découvrit et signala aussitôt à l'Académie qu'un sel d'uranium (d'ailleurs, depuis longtemps classé), le sulfate double d'uranium et de potassium, émettait certains rayons qui donnaient une impression sur une plaque photographique entourée de papier noir. Ces rayons étaient d'ailleurs, comme les rayons X eux-mêmes, capables de traverser des couches minces de métal ou d'autres substances opaques à la lumière. Ces effets se produisaient aussi bien quand ce sel était resté longtemps dans l'obscurité que lorsqu'il était exposé au soleil. Il ne s'agissait donc pas d'un rayonnement induit, — si j'ose dire, — analogue à la phosphorescence et produit secondairement par une excitation lumineuse extérieure. Il s'agissait, et c'était là le point important, essentiel, d'un rayonnement émis *spontanément* par le sel d'uranium étudié.

Henri Becquerel constata bientôt que tous les sels d'uranium ont la même propriété. Mais certains de ces sels sont phosphorescents et d'autres non. On trouva que tous avaient la faculté d'émettre les mêmes radiations spontanées et pénétrantes. On trouva ensuite que l'intensité de ces radiations émises ne dépendait que de la quantité du métal uranium contenue dans les échantillons étudiés et nullement de la nature du sel de ce métal. C'est donc Henri Becquerel qui a eu l'heureuse fortune de découvrir le premier cette émission spontanée et continue de radiations pénétrantes par des substances soi-disant inertes, cette nouvelle propriété de la matière qu'on a appelée la radioactivité. C'est donc Henri Becquerel qui fut le Christophe Colomb de cette modalité nouvelle des substances.

Mais l'honneur d'avoir étendu la nouvelle découverte, de lui avoir donné son plein et clair développement, de l'avoir dotée de méthodes sûres, d'avoir enrichi la science de vingt trouvailles étonnantes relatives aux propriétés radioactives, l'honneur surtout d'avoir découvert de nouvelles substances radioactives infiniment mieux douées à cet égard que l'uranium, et notamment la plus puissante d'entre elles, le radium, cet honneur-là revient entièrement à Pierre Curie et à Mme Curie.

Les circonstances qui les amenèrent à leur tour à leurs merveilleux résultats, les circonstances qui, de la radioactivité de l'uranium firent découler la découverte du radium sont assez analogues à celles

qui des rayons X avaient amené à la radioactivité uranique. Car si l'image superbe de Lucrèce, si l'image des coureurs qui de main en main se passent d'un même geste le flambeau, si cette image est exacte, c'est surtout lorsqu'il s'agit de l'enchaînement des découvertes de la science expérimentale.

De même que la propriété qu'ont les rayons X d'illuminer les substances phosphorescentes, avait amené les physiciens à reprendre l'étude de celles-ci et à découvrir les rayons pénétrants de l'uranium, de même cette découverte amena M. et Mme Curie à étudier systématiquement toute une série d'autres substances dans le dessein de rechercher si elles émettaient ou non, elles aussi, les radiations trouvées par Henri Becquerel dans les seuls sels d'uranium.

Pour cela, il fallait une méthode sûre, simple, claire, capable de fournir des résultats numériquement comparables. Cette méthode, les Curie eurent tôt fait de l'instituer avec une perfection qui n'a pas été dépassée depuis.

C'est une méthode électrique ; elle est à peu près exclusivement employée aujourd'hui. Elle est d'une utilisation fréquente, non seulement parmi les physiciens, mais aussi parmi les médecins de plus en plus nombreux qui ont à déterminer le degré de puissance radioactive des substances qu'ils emploient dans certains cas. C'est pourquoi je ne crois pas inutile d'indiquer en quelques mots en quoi consiste la méthode de mesure électrique de l'intensité de la radioactivité.

Parmi les propriétés des rayons radioactifs, l'une des plus importantes, — qu'ils possèdent d'ailleurs en commun avec les rayons X et aussi les rayons cathodiques, — consiste en ceci : ces rayons font perdre à l'air (comme aussi aux autres gaz) le pouvoir isolant qu'il possède normalement et le rendent partiellement conducteur de l'électricité. Si l'air n'était pas à peu près un isolant au point de vue électrique, ni les câbles de transmission de nos lignes de transport électrique, ni les fils de nos télégraphes et de nos téléphones ne pourraient être posés sur de grandes distances, nus et à l'air libre. Si l'air n'était pas un bon isolant, lorsqu'on charge d'électricité un électroscope de manière que ses feuilles d'or s'écartent, éloignées l'une de l'autre parce que les électricités de même nom se repoussent, ces feuilles ne resteraient pas écartées, comme elles font normalement Elles retomberaient, indiquant que l'électroscope se décharge.

Eh bien ! lorsque, d'un électroscope ainsi chargé, on approche un

substance radioactive, on voit les feuilles d'or retomber. Cela provient de ce que les rayons radioactifs ont fait perdre à l'air ambiant son pouvoir isolant, l'ont rendu bon conducteur, apte à décharger l'électroscope. Supposons celui-ci chargé chaque fois qu'il est nécessaire de telle sorte que ses feuilles aient toujours le même écartement maximum. Supposons que la substance radioactive étudiée soit placée toujours à la même distance, par exemple 10 centimètres de l'électroscope. On a remarqué que, pour une quantité double ou triple de cette même substance, l'électroscope se déchargeait deux fois ou trois fois plus vite, c'est-à-dire qu'il fallait à ses feuilles un temps deux fois ou trois fois moindre pour retomber d'une quantité donnée.

Il était donc légitime de penser que cette vitesse de chute des feuilles de l'électroscope fournissait une mesure relative des intensités des rayons radioactifs des substances successivement placées à la même distance de l'électroscope chargé. Si donc je veux comparer entre elles deux substances radioactives, je placerai de chacune d'elles la même quantité (par exemple un gramme) à la même distance de l'appareil. Les vitesses de chute successives des feuilles d'or me fourniront immédiatement le rapport des puissances radioactives étudiées.

Telle est dans son principe la méthode électrique de mesure radioactive. Dans la pratique, elle a naturellement été beaucoup perfectionnée. On a notamment remplacé le plus souvent l'électroscope par un électromètre qui est un appareil beaucoup plus sensible. Mais ces détails, — si importants en fait, — n'importent guère ici.

Il convient, d'ailleurs, de remarquer, — on s'en est aperçu plus tard, — que la méthode électrique ne permet de comparer rigoureusement que des substances radioactives de même nature. Par exemple, les sels de thorium qui forment le principal constituant des manchons à incandescence et qui (comme Mme Curie l'a découvert dès le début de ses recherches) sont eux aussi radioactifs, ont à peu près le même degré de radioactivité que ceux de l'uranium lorsqu'on les compare au moyen de la méthode qui vient d'être décrite.

Mais il est une autre propriété essentielle des rayons radioactifs : c'est la faculté qu'ils ont, — également en commun avec les rayons X, — d'impressionner les plaques photographiques à travers les corps opaques.

Or si on place sur les châssis de deux plaques identiques des quantités égales de sels d'uranium et de sels de thorium qui,

mesurés électriquement, correspondraient à des puissances radioactives identiques, on constate que les sels d'uranium agissent beaucoup plus énergiquement sur la plaque photographique que les sels de thorium. Cela provient de ce que les rayons radioactifs sont en réalité complexes. Ils comprennent, en proportions variables avec les substances étudiées : 1° des rayons ondulatoires ultrapénétrants et analogues aux rayons X ; on les a appelés les rayons *gamma* ; 2° des rayons moins pénétrants constitués par des particules matérielles chargées d'électricité négative ; ils sont analogues par leur nature aux rayons cathodiques ; on les a appelés les rayons *bêta* ; 3° des rayons encore moins pénétrants et constitués par des particules matérielles chargées d'électricité positive ; on les a appelés rayons *alpha*.

Il est clair que la proportion plus ou moins grande de rayons très pénétrants dans un rayonnement radioactif fait que celui-ci impressionne plus ou moins la plaque photographique. La proportion de ces rayons n'est pas la même dans l'émission des sels d'uranium et des sels de thorium, et c'est pourquoi leurs radioactivités, qu'on trouve à peu près identiques par la méthode électrique, sont différentes, lorsqu'on s'adresse à la méthode photographique.

Quoi qu'il en soit, c'est par la méthode électrique que les Curie entreprirent d'abord leurs mémorables recherches.

***

Ils étudièrent de la sorte un très grand nombre de substances diverses et notamment de sels naturels. C'est dans ces conditions que fut découverte d'abord la radioactivité des sels de thorium. On étudia ensuite, — comme il était naturel, — toute la série des sels et minerais naturels renfermant de l'uranium et du thorium. Bientôt il apparut que certains des minéraux naturels étudiés et qui contenaient de l'uranium étaient beaucoup plus radioactifs qu'on ne pouvait s'y attendre d'après leur teneur en uranium. Tel était le cas notamment de ces minéraux appelés pechblendes, et surtout des pechblendes qui provenaient de la mine de Joachimstahlen (Autriche) et qui contiennent de l'oxyde d'uranium. Certaines pechblendes étaient trois ou quatre fois plus radioactives, d'après la méthode électrique, que l'oxyde d'uranium pur. La conséquence s'imposait qu'il y avait dans ce minéral une substance autre que l'uranium et beaucoup plus radioactive que lui. Il ne restait plus qu'à extraire cette substance inconnue du minéral en question. C'est ce que firent les Curie et c'est ainsi que fut découvert le radium.

Pour extraire le corps cherché des minéraux où la méthode électrique permettait de prévoir sa présence, il fallut procéder, un peu à tâtons, et par les méthodes habituelles de la chimie minérale, à un grand nombre de processus chimiques. Les Curie furent aidés dans cette besogne ingrate et difficile par un habile chimiste, M. Bémont, alors préparateur à l'École de physique et chimie et dont je vois encore, parmi les cornues de nos laboratoires, la barbe fauve et le regard brillant.

A mesure qu'on avait différencié chimiquement telle ou telle portion de la pechblende, on comparait, par la méthode électrique, la puissance radioactive des diverses parties séparées. Celle qui se montrait plus radioactive que l'autre était l'objet d'une nouvelle séparation chimique, d'une nouvelle différenciation, et, si j'ose dire, d'une nouvelle concentration radioactive. C'est ainsi que, de proche en proche et peu à peu, fut isolée d'une masse initiale énorme de minerai, et sous forme de chlorure, une toute petite quantité de la nouvelle substance puissamment radioactive que les Curie baptisèrent de ce beau nom sonore et lumineux : le radium.

N'est-elle pas admirable, cette méthode de séparation patiente et sûre où la chimie et la physique se donnent la main et s'étayent sans cesse, se faisant alternativement la courte échelle dans une ascension indéfinie ? Ne rappelle-t-elle pas un peu, toutes proportions gardées, les méthodes de sélection progressives et perfectionnées par lesquelles les éleveurs sont arrivés jusqu'à cette merveille d'élégance et de vitesse : le pur sang. Car enfin, de même que, dans un lot de poulains, l'éleveur choisit les plus rapides, puis, par cette opération chimique, qu'est l'accouplement, crée des produits plus rapides encore et ainsi de suite, de même on a séparé d'abord, dans les substances étudiées, les plus radioactives, puis la sélection chimique a progressivement éliminé tout ce qui n'était pas l'essence même, raffinée et concentrée à son suprême degré, de la propriété utile.

On aura une faible idée du mérite de ces recherches, si on veut se souvenir qu'il faudrait traiter environ 20 tonnes, environ 20 000 kilos des pechblendes les plus riches, pour obtenir *trois grammes* seulement de radium pur. Ce qu'il a fallu de patience, d'ingéniosité, de génie expérimental et méthodique pour obtenir le radium, ces chiffres et ces détails le laissent à supposer.

Mais aussi, quel beau résultat et comme, par sa qualité, par la puissance concentrée de sa radioactivité, le radium supplée à sa quantité ! Le radium extrait par les Curie est un million de fois plus

radioactif que le minéral d'où il sort, et des millions de fois plus actif que l'uranium pur lui-même. Il faudrait donc des millions de kilos d'uranium pur pour émettre autant de rayons radioactifs qu'un seul gramme de radium.

La conséquence évidente et en quelque sorte réciproque de tout cela, c'est qu'il doit être possible de déceler chimiquement des traces extrêmement faibles de radium. Effectivement, la méthode électrique des Curie est si sensible et le radium est si intensément radioactif qu'il est possible de déceler facilement la cent millionième partie d'un milligramme de radium, c'est-à-dire que cette méthode est capable de mettre en évidence une quantité de radium si minime qu'il en faudrait cent milliards de fois plus pour faire un gramme.

Aucune des méthodes habituelles de la chimie n'est susceptible, — même de loin, — d'une pareille précision. Même la spectroscopie, cette admirable méthode optique d'investigation, ne peut mettre en évidence des portions aussi minuscules de matière.

*
* *

Telles sont, grossièrement résumées, les principales étapes premières de la découverte qui fut célébrée l'autre jour par la France et le monde entier. Bientôt les découvertes s'accumulaient et le radium apparaissait, à tout ce qui pense sur la terre, comme le soleil d'un monde nouveau et dont la lumière dévoile des paysages insolites, des choses qu'on ne soupçonnait pas. C'est la matière qu'on croyait inerte et qui nous révèle qu'elle contient dans ses flancs atomiques des réserves colossales d'énergie, dont elle émet parcimonieusement une faible part dans les corps radioactifs. C'est la grande loi de Lavoisier, la loi de conservation de la masse, c'est la loi même de la conservation de l'énergie qui semblent battues en brèche. C'est l'atome mentant à son nom et qui cesse d'être insécable. C'est l'unité substantielle de la matière telle que l'avait rêvée Démocrite et qui s'avère la plus éclatante des réalités. C'est la transmutation qui cesse d'être un rêve absurde et devient une réalité vivante, et spontanée, puisque le radium n'est lui-même qu'un produit de la désintégration de l'uranium et que, par maints autres intermédiaires, ils se transmutent tous deux en hélium et en plomb. C'est la géologie bouleversée, je le montrerai. C'est la thérapeutique du cancer que secoue un espoir nouveau. Tout ceci, j'en ai déjà parlé ou j'en parlerai à mes lecteurs. J'ai seulement voulu

évoquer aujourd'hui la genèse, l'autogénie d'une des plus importantes découvertes.

Et ce qu'il plaît à dire, c'est que cette découverte est bien et spécifiquement française. Le mot célèbre de Pasteur : « La science n'a pas de patrie, mais le savant en a une, » ce mot n'est peut-être pas aussi vrai qu'on le croit. La science n'a pas de patrie, parce que ses vérités, ses découvertes et ses conséquences se répandent sur l'humanité entière, généralement... pas toujours pour son bien. Mais la patrie n'est pas seulement l'endroit où l'on vit et prospère. Elle est aussi le pays où l'on est né, où l'on s'est formé, où le milieu, la tradition et l'hérédité vous ont fait ce que vous êtes. En ce sens, bien des parties de la science ont une patrie. Qui oserait nier que la géométrie a pour patrie la Grèce antique, que la gravitation est anglaise, que la photographie, la bactériologie ont la France pour patrie, que les rayons X sont germaniques? Mais la radioactivité, par Becquerel et les Curie, est entièrement une création française.

La radioactivité a été une grande découverte expérimentale, un peu analogue en cela à la microbiologie pastorienne. Essentiellement différentes sont les découvertes d'un Einstein, par exemple, qui tout en se fondant, — et c'est leur force, — sur l'expérience, et en aboutissant à des pronostics expérimentaux, sont, si j'ose dire, plus réellement mentales. Si la radioactivité a modifié nos idées, c'est en quelque sorte par surcroît. L'idée n'a été ici que le corollaire de l'expérience. Ce qui était difficile à trouver dans ce cas, ce n'étaient pas les idées qui, toutes ou presque toutes, avaient été jetées par ces grands anciens qui ont presque pensé tout ce qui est pensable. Ce qui était difficile, ce qui représente du mérite, ce sont, en radioactivité, les faits nouveaux, les méthodes, les expériences.

Au contraire, dans le cas de la synthèse einsteinienne, les faits étaient tous connus, qui ont servi de base au bouleversement des idées.

Dans ces faits, pourtant connus de tous, une intelligence d'une profondeur inouïe a seule démêlé la trame des idées nouvelles et a su leur donner corps pour en faire un monument.

La Science a besoin de ces deux sortes de découvreurs : les expérimentateurs de génie, les Pasteur, les Curie; les théoriciens, dociles, d'ailleurs, à l'expérience, mais qui la précèdent : les Henri Poincaré, les Einstein. Ceux-ci ont peut-être besoin à un plus haut degré des facultés purement intellectuelles. Les autres ont davantage le coup d'œil, la méthode, le sens des nécessités et des possibilités

pratiques. Les premiers sont peut-être plus admirables, les seconds plus utiles. Les premiers remuent plus les pensées, les seconds bouleversent les choses. Cependant leur sécession est peut-être moins profonde qu'on ne croit. Il faut bien connaître les objets pour faire avancer les idées. Il faut être bien intelligent pour réaliser une bonne expérience. Mais pour être un Einstein, il ne faut qu'un cerveau génial. Pour être un Curie, pour être une Curie, il faut en outre des instruments, des locaux, des produits.

Et ce n'est pas la chose la moins surprenante, — et la moins consolante, — dans cette génèse de la radioactivité que la pauvreté des moyens matériels, qui ont réalisé ces prodigieuses découvertes. Le laboratoire d'Henri Becquerel au Muséum était d'un dénuement ridicule.

Quant au hangar presque ouvert à tous vents, où M. et Mme Curie, dans leurs blouses rustiques, — je les vois encore, — opéraient dans des conditions d'une incroyable incommodité, démunis de tout, sauf de leur foi courageuse et patiente, je ne me le représente pas sans rougir un peu.

Et pourtant, comment ne pas s'enorgueillir et garder malgré tout sa confiance, puisque, — la découverte du radium le prouve une fois de plus, — le principal instrument de laboratoire reste le cerveau, et que de cet instrument-là la France n'a pas manqué hier, et ne manquera sans doute pas demain.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le ministère Baldwin vit « les derniers jours d'un condamné à mort; » c'est le 17 janvier qu'il sera exécuté. Le discours du trône sera lu le 15 par le Roi, et l'on prévoit que l'amendement travailliste sera voté par la très grande majorité, sinon par tous les libéraux. Aucune surprise ne paraît possible. C'est en vain que le *Daily Mail* et toute la presse de lord Rothermere et de lord Beaverbrook adjurent les conservateurs et les libéraux de s'entendre pour éloigner de l'Angleterre le calice d'un ministère socialiste; les conservateurs ont un trop haut souci de leur dignité et de leur force, — ils sont de beaucoup le parti le plus nombreux des trois, — pour solliciter des libéraux un concours qu'il faudrait payer d'une renonciation à leur programme; ils restent fidèles à leurs idées et ils se sentent appuyés par les Dominions qui, à la conférence impériale de Londres, avaient été les vrais initiateurs du programme protectionniste. D'ailleurs, M. Asquith a pris soin, aussitôt après les élections, de couper les ponts entre son parti et les conservateurs et l'on nous apprend aujourd'hui, sans nous étonner, que cette déclaration lui fut inspirée par M. Lloyd George. Il semble d'ailleurs que toute tentative pour frustrer le Labour party des avantages du pouvoir, se heurterait à la rigide fidélité du Roi aux pratiques traditionnelles qui tiennent à l'Angleterre lieu de constitution; depuis longtemps, les prévenances de George V à l'égard de M. Ramsay Mac Donald ont été remarquées.

Jamais, depuis longtemps, l'opinion anglaise n'avait été aussi émue et agitée, comme si elle pressentait l'approche d'événements insolites et graves. Les libéraux, même ceux de la Cité, affectent de ne pas s'alarmer; à les entendre, ils restent les arbitres de la situation et se flattent d'arrêter toute expérience sociale qui pourrait compromettre la production et le crédit de l'Angleterre. Cependant, depuis le discours que M. Ramsay Mac Donald a prononcé dans son pays d'origine, le comté d'Elgin, à l'extrême Nord de l'Écosse, ils se sentent

moins assurés de renverser, quand ils le voudront, le ministère travailliste : il ne s'en ira pas au premier échec, et, s'il s'en va, il obtiendra du Roi, selon la tradition, la dissolution du Parlement. Si l'application de son programme par voie législative est entravée, la voie administrative reste ouverte ; le Labour party peuplera les administrations de ses partisans. Par avance, M. Mac Donald rejette la tutelle de M. Asquith qui « sait parfaitement bien qu'aucun parti dans l'État, aucun parti qui ait un peu le respect de lui-même, aucun parti représentant des principes auxquels il croit sincèrement, ne consentira à prendre le pouvoir à condition de s'y faire entretenir par une autre fraction de la Chambre. » Si le Labour party assume la charge du Gouvernement, « ce sera en sa qualité de parti du travail, ce sera en arborant sa bannière distinctive. Libre à qui voudra, de voter contre lui et d'en subir les conséquences. » C'est un langage assez crâne qu'accompagne un programme assez modéré. L'un des chefs du parti, M. J. H. Thomas, déclare de son côté que « le Gouvernement travailliste ne tentera aucune des folies que l'on prophétise ; » il demande à ses adversaires « s'ils croient vraiment que le Labour party ignore tout à fait la valeur du crédit britannique, qu'ils sont eux-mêmes en train de détruire en provoquant une crise de confiance. » Les élections se sont faites sur la question du chômage : le remède conservateur, c'est-à-dire les mesures protectionnistes, a été rejeté par les électeurs ; il est logique d'essayer le remède travailliste.

Mais le remède ne sera-t-il pas pire que le mal ? C'est ce que se demandent avec inquiétude la Cité et les gens de *business*. On sait bien que l'impôt sur le capital et la nationalisation des industries sont impossibles avec le Parlement actuel ; mais plus encore que les mesures révolutionnaires que pourraient proposer les travaillistes au pouvoir, c'est leur incompétence que l'on appréhende. Les changes, le crédit sont régis par un mécanisme d'horlogerie infiniment délicat et qu'influencent les moindres variations de l'opinion. Le *Manchester Guardian* avoue que le commerce britannique va peut-être souffrir des « perturbations psychologiques ; » déjà un journal a pu calculer la moins-value formidable de la fortune publique que représente la baisse des fonds d'État anglais : plus de 7 milliards et demi de francs-papier. Mais il y a pire ; chaque jour, à New-York, depuis les élections, la livre est en baisse, à une époque de l'année où elle est d'ordinaire en hausse. Le change sur New-York qui, il y a un an, était aux environs de 4,65, est tombé, le 3 janvier, à 4,25. La

livre est en baisse non seulement par rapport au dollar, mais en Europe même par rapport au florin, à la couronne suédoise et au franc suisse ; à Zurich, elle ne valait plus, le 3 janvier, que 24 fr. 70 au lieu de 25,25. Des capitalistes de tous pays, et notamment anglais, retirent leurs fonds d'Angleterre pour les investir en Suisse ou en Hollande. L'année dernière, les Suisses, par crainte de l'impôt sur le capital, avaient exporté en Angleterre des capitaux considérables qu'ils rapatrient aujourd'hui. Les Allemands transfèrent en dollars, en francs suisses, en florins leurs avoirs considérables en livres (deux cents millions, d'après des estimations sérieuses). La banque anglaise, menacée dans ses intérêts vitaux, cherche à défendre la livre en vendant du franc français, et c'est l'une des causes de la dépréciation actuelle de notre monnaie : telles sont les complexes répercussions des phénomènes psychologiques de confiance ou d'inquiétude sur la stabilité des changes. Ainsi cette stabilisation de la livre au pair du dollar et de l'or à laquelle le Gouvernement, à l'instigation de la Cité, a tout sacrifié, même ses alliances et ses amitiés, paraît aujourd'hui irrémédiablement compromise. Et si la livre baisse, les engagements que M. Baldwin a si imprudemment contractés envers les États-Unis pour la consolidation des dettes de guerre, pèseront d'autant plus lourd sur le Trésor britannique.

M. Ramsay Mac Donald a écrit une brochure sur la politique extérieure du parti travailliste. A la question de savoir si la Grande-Bretagne devrait abandonner le continent à son sort, il répond d'abord que l'Angleterre ne désarmera pas tant que ses voisins resteront armés : « Le militarisme ne mènera jamais à la sécurité. Nous combattrons donc tout pays qui sera assez fort pour dominer l'ensemble du continent ; l'équilibre européen trouvera en nous des défenseurs prêts à agir. » Voilà de quoi rassurer ceux des Anglais qui pourraient craindre une rupture de continuité dans la politique de leur pays : elle s'en tient à un système d'équilibre où l'Angleterre est maîtresse de faire pencher la balance. « Qui je défends est maître, » disait Henri VIII. On ne savait pas l'esprit traditionnaliste si développé parmi les travaillistes. Que sera-ce lorsqu'ils seront au pouvoir et que leur incompétence sera canalisée par la routine des bureaux ? Nous ne savons ce que sera la politique extérieure du Cabinet travailliste ; mais, après les dernières initiatives de lord Curzon, après la note par laquelle il demande des explications aux États de la Petite Entente sur les garanties qu'ils offrent à la France pour les emprunts qu'elle leur

consent, après l'accueil acrimonieux que, sans aucune raison, la diplomatie anglaise fait à l'accord franco-tchécoslovaque, nous doutons que la politique de demain puisse devenir plus injuste et plus malveillante à notre égard que celle d'aujourd'hui ; nous voulons même espérer qu'elle le sera moins. Nous n'oublions pas que l'abolition des dettes interalliées est un article du programme travailliste ; or, c'est la moitié de la solution du problème des réparations.

Le *Times* du 4 janvier, qui se fait quelques illusions sur son autorité, voudrait tracer au futur ministère son programme de politique extérieure ; il ne trouve rien de plus urgent que de sonner le ralliement contre la France. Que la France, à son corps défendant, ait, par l'occupation de la Ruhr, saisi l'initiative et par suite la direction de la politique européenne issue des traités de paix et que, depuis le 11 janvier 1923, l'Angleterre n'ait pas réussi à ressaisir le gouvernail, c'est, pour le grand organe de l'impérialisme britannique, une intolérable humiliation; il parle de « la disparition temporaire de l'influence britannique ; » il s'inquiète des négociations franco-allemandes ; il s'offusque du prochain traité franco-tchécoslovaque. Il dénonce « l'apparition en France d'une politique purement nationale qui, au fur et à mesure qu'elle se développe, tient de moins en moins compte de ceux qui ont été les principaux alliés de la France dans la guerre. » Ne croirait-on pas lire une définition de la politique anglaise ? Le *Times* conclut que l'Angleterre ne doit plus être absente de l'Europe ; « le premier devoir de n'importe quel gouvernement britannique est de restaurer le prestige britannique et d'éviter tous les dangers sérieux vers lesquels nous sommes entraînés. » Un tel article est significatif : il est impossible de condamner plus sévèrement la politique de lord Curzon, impossible d'inciter plus perfidement le ministère de demain à une politique anti-française, impossible encore de plus complètement méconnaître et dénaturer la politique française, impossible enfin d'avouer avec plus d'ingénuité qu'il ne saurait exister d'ordre européen que par l'hégémonie anglaise. Il faudrait que la politique de M. Mac Donald fût bien mal intentionnée à notre égard pour que nous regrettions celle du *Times!*

Le pire inconvénient de la crise politique que traverse l'Angleterre, c'est, à notre point de vue qui est celui de la paix et du travail en Europe, qu'elle donne de nouveau à l'Allemagne l'illusion qu'elle pourrait échapper aux obligations qui lui incombent et ameuter l'Europe contre l'occupation de la Ruhr. Le règlement général euro-

péen, suivi de la reprise des affaires, que souhaite l'Angleterre du travail et des affaires, se trouve, par le fait de la politique britannique, retardé et même remis en question. L'année nouvelle s'ouvrait sur des perspectives rassurantes d'entente et de paix ; après l'année de la bataille, que M. Poincaré n'a pas voulue, mais qu'il a gagnée, s'annonçait l'année des accommodements et des rapprochements. Le nonce apostolique, présentant au Président de la République, dans une allocution aussi élevée que mesurée, les vœux du corps diplomatique, affirmait que, malgré les craintes qu'elle nous donna, l'année 1923 a eu sa beauté et sa grandeur et que nous avons « les meilleures raisons d'espérer en celle qui vient. » Et M. Millerand, répondant à Mgr Cerretti, constatait, en termes particulièrement heureux, que « la persévérance et la continuité de notre politique, poursuivie avec une inflexible modération, ont fini par porter leurs fruits; » puis, soulignant le caractère universel et bienfaisant de la politique française si calomniée, il ajoutait : « Il semble qu'il soit permis de saluer l'aube de la réconciliation et de la paix définitives. La France, dont le génie est si éloigné de l'esprit de haine et de désordre, les appelle de toute son âme. » Ces nobles paroles, auxquelles a fait écho M. Poincaré dans le message de nouvel an qu'il a envoyé au peuple américain par l'intermédiaire du *New York Tribune*, et qui expriment si exactement les sentiments vrais de la nation française, ont-elles été entendues? Un acte comme la nomination de M. de Hoesch en qualité d'ambassadeur du Reich à Paris (5 janvier) est de nature à le faire espérer; mais la lecture de l'aide-mémoire remis par lui-même, comme suite à l'entretien du 23 décembre, au quai d'Orsay pourrait en faire douter, comme permettent d'en douter les manifestations oratoires de M. Marx et surtout celles de M. Stresemann, ainsi que les articles de la presse officieuse. Le mémorandum destiné à rester secret, a été publié par la presse anglaise; il ne tend nullement à ouvrir, avec la France, une conversation sur les réparations et sur les moyens de mettre l'Allemagne en état de faire honneur à ses engagements ; chacun de ses paragraphes n'a d'autre objet que de démontrer que l'Allemagne ne peut ni travailler, ni payer, tant que les Français et les Belges occupent une portion de son territoire. « Il faut qu'on sache enfin clairement, disait, il y a peu de jours, le chancelier Marx à un correspondant du *New-York Herald*, si les desseins de la France à l'égard de l'Allemagne sont avant tout d'ordre politique ou d'ordre économique. Si la France veut de

l'argent allemand, il faut qu'elle laisse vivre et travailler le peuple allemand. Mais si elle veut la destruction du Reich et la dissolution de la nation allemande, toute négociation avec la France est d'avance condamnée à rester stérile, et l'abîme que la conduite de la France a creusé entre le peuple allemand et le peuple français sera infranchissable. » En termes plus diplomatiques le mémorandum du 27 décembre ramène le même refrain : « Évacuez et nous paierons. » A quoi il est trop facile de répondre : « Si nous avons occupé, c'est parce que vous ne payiez pas. » La conversation, sur ce ton, risquerait de ne pas aller loin.

La démarche du Gouvernement de M. Marx apparaît comme une offensive diplomatique qui rappelle « la politique d'exécution » de M. Wirth et qui paraît surtout destinée à faire échec au mouvement autonomiste rhénan. Le Gouvernement allemand sait fort bien à quoi s'en tenir ; il n'a pas besoin, pour perdre ses illusions, d'entendre M. Poincaré et M. Theunis lui répéter que nous n'évacuerons la Ruhr que si nous sommes payés ou si l'Allemagne prouve par des actes sa bonne volonté. Déjà, la simple cessation de la résistance passive a eu pour effet le regroupement des troupes d'occupation et la réduction des effectifs : c'est une indication pour l'avenir ; mais les Allemands avoueront qu'ils n'ont pas donné jusqu'ici à l'Entente de particulières raisons de les croire sur parole. Entendre le général von Seeckt, à l'occasion du nouvel an, adresser un appel à la Reichswehr et lui dire : « Nous avons derrière nous une année de travail ardu et couronnée de succès ; l'armée progresse, se perfectionne et se fortifie pour le bien du pays ; » rapprocher ce langage de la déclaration du chancelier sur l'impossibilité de reprendre le contrôle des Alliés sur les armements et les effectifs, n'est pas non plus de nature à commander la confiance et la sécurité.

Quand l'Allemagne voudra réellement entrer en conversation avec la France et la Belgique, elle devra d'abord considérer l'occupation de la Ruhr comme un fait accompli qui ne peut être remis en discussion et qu'il faut traiter par prétérition ; elle ne devra plus chercher une revanche diplomatique et un succès d'opinion à propos de la Ruhr. Si elle commence par réclamer l'évacuation, nous sommes en droit de nous demander si elle ne cherche pas tout simplement l'occasion de représenter M. Poincaré comme ne voulant pas réellement entrer en conversation. La stabilisation momentanée d'une monnaie saine, l'échec partiel du mouvement séparatiste par la loyauté peut-être trop scrupuleuse des autorités françaises et belges d'occu-

pation, laissent croire aux dirigeants de Berlin qu'ils peuvent tenir quelques mois, le temps de savoir si le ministère travailliste leur apportera une aide efficace et si les élections françaises n'amèneront pas au pouvoir les hommes qui critiquent les méthodes et la politique de M. Poincaré. Éternel mirage dont les hommes politiques allemands leurrent un peuple crédule que ses déceptions ont aigri et qui croit apercevoir le port là même où l'attendent les écueils et la tempête! L'occupation de la Ruhr a été un moyen, non un but; l'évacuation de la Ruhr sera une conclusion, non un point de départ.

Pourtant l'heure est venue de jouer cartes sur table, de renoncer aux ruses de guerre et aux finasseries diplomatiques; le salut pour l'Allemagne, — il ne faut pas se lasser de le lui dire, — est dans une attitude de loyauté simple; la véritable habileté est de ne pas chercher d'habiletés. Tout nouveau délai peut devenir mortel pour l'Allemagne. En dépit de la phraséologie de la presse libérale, l'intérêt britannique n'est pas que l'Allemagne se relève, ni qu'elle soit en état de nous payer; si l'Allemagne retrouvait sa capacité d'achat et de consommation, c'est qu'elle aurait recouvré sa capacité de production, et le marché anglais serait alors directement menacé par une concurrence puissamment organisée et une main-d'œuvre travaillant à meilleur compte; si la France était payée, elle serait trop puissante et trop prospère au gré de ses voisins d'outre-Manche. La France, obérée par le poids des réparations qu'elle supporte seule, mais qui la jette dans une situation financière difficile, et l'Allemagne qui a besoin d'aide pour sortir du gâchis financier où elle s'est volontairement plongée, ont intérêt à une entente complète et rapide.

Sur quelles bases établir un accord? Il s'agit de remettre sur pied les finances et la monnaie allemande. Si nous y aidons l'Allemagne, il serait contradictoire de ne pas lui accorder un moratorium de deux ou trois années, durant lesquelles nous n'exigerions d'elle aucun paiement en numéraire autre que les frais d'occupation, mais seulement de fortes prestations en nature. Mais il faut évidemment que nous ayons la certitude contrôlée que ce délai servira à rétablir les finances, non pas à préparer la revanche. L'Allemagne créera des banques d'émission sur le modèle de celle qui a sauvé l'Autriche et de celle qui fonctionnerait déjà par la collaboration du capital allemand rhénan et du capital franco-belge, si les défiances du Reich n'y mettaient obstacle; l'Allemagne possède assez de ressources pour que la création d'une monnaie à base-or puisse se faire sans risques ni difficultés. La confiance une fois rétablie, les ressources de toute

nature que l'Allemagne possède en abondance permettront de gager des emprunts. En attendant, des paiements en capital devraient être demandés à l'Allemagne : des industriels allemands ont, à maintes reprises, présenté des projets établis sur cette base ; celui que M. Rechberg colporte actuellement à Paris est le plus récent : ainsi pourraient être résolus le problème du charbon, celui des chemins de fer qui pourrait nous donner à la fois un gage de paiement et de sécurité. Ce sont des solutions de ce genre que M. Paul Reynaud esquissait devant la Chambre attentive dans son discours si nourri de faits et d'idées du 28 décembre. Les deux comités d'enquête que la Commission des réparations, par un accord unanime, a constitués et auxquels les Américains ont accepté de collaborer, pourront apporter un très utile concours à une entreprise qui serait, pour tous, bienfaisante ; le premier, on le sait, a pour mission d'étudier les moyens de relever les finances de l'Allemagne, et le second de rechercher les capitaux allemands émigrés à l'étranger. Telles sont les voies qui peuvent acheminer vers les solutions que les peuples attendent ; si l'on s'y engageait résolument, on s'apercevrait qu'elles s'aplanissent à mesure qu'on s'y avance.

Tout ce qui, en Europe, consolide la paix et renforce la sécurité crée une atmosphère favorable à un accord entre l'Allemagne et les Alliés pour les réparations. A ce titre, tous les Gouvernements devraient se féliciter de la convention qui sera signée dans quelques jours entre la France et la Tchécoslovaquie. De grands intérêts communs, vivifiés par une sympathie réciproque, demandaient à être précisés, codifiés. Les pourparlers, entamés à Paris lors du voyage du président Masaryk, continués et menés à bien par M. Benès durant son récent séjour à Paris, ont abouti à un texte qui est sur le point de recevoir les signatures des deux ministres des Affaires étrangères. Au moment où en Angleterre, en Italie, chez les neutres, des journaux, des hommes politiques laissait entendre que l'Europe a beaucoup changé depuis le traité de Versailles, et où les travaillistes se déclarent partisans d'une revision des traités, il n'est pas sans objet que d'autres puissances affirment, avec une force renouvelée, que les traités sont la base immuable du statut territorial et politique de l'Europe nouvelle : c'est le premier objet de la convention franco-tchécoslovaque. Le second est de confirmer l'article 88 du traité de Saint-Germain et le protocole de Genève du 3 octobre 1922, qui spécifient que l'Autriche ne saurait en aucun cas s'unir à l'Allemagne ; les deux parties s'affirment

résolues à veiller, en tout état de cause, à l'exécution de ces stipulations. Le Gouvernement hongrois s'est engagé, après la tentative de restauration du roi Charles, à ne pas permettre le retour des Habsbourg sur le trône ; le Gouvernement allemand, lors de la rentrée du Kronprinz, s'est engagé à ne pas tolérer la restauration des Hohenzollern. Ces deux engagements ont été contractés envers tous les Alliés ; ils font partie du droit public de l'Europe ; la France et la Thécoslovaquie, en déclarant qu'elles tiendront la main à ce qu'ils soient exécutés, ne sauraient en aucun cas être accusées d'exercer une brimade à l'égard de l'Allemagne ou de la Hongrie. Au cas où un différend, une difficulté, surgirait entre les deux parties contractantes, elle serait soumise à la décision arbitrale de la Société des nations. Voilà toute la nouvelle convention : pas de clauses secrètes, pas même de convention militaire, le contact des deux états-majors étant suffisamment établi par la présence à Prague d'un général français comme chef d'état-major de l'armée tchécoslovaque. La convention sera naturellement soumise dans son intégralité à la sanction et à l'enregistrement de la Société des nations ; elle est du type de celles qui ne peuvent être qu'approuvées et encouragées par la Société, puisqu'elle a pour objet le maintien des traités, le respect des engagements internationaux qui sont l'objet même de la Société des nations défini et précisé par l'article 1er du pacte. Tous les États qui s'inspirent des mêmes principes peuvent adhérer à une telle convention ; l'accord franco-tchécoslovaque va devenir un type, un exemple. Puisque les travaillistes anglais aiment la diplomatie au grand jour, en voilà, et de la meilleure. Si les Italiens pouvaient prendre ombrage d'une adhésion éventuelle du royaume des Serbes, Croates et Slovènes à une telle convention, ils seraient du moins assurés qu'elle ne renferme aucune stipulation qui puisse être dirigée contre eux. Que signifient, après cela, les rogues observations de la presse anglaise, les critiques de la presse italienne, les colères de la presse allemande qui se plaint d'une politique d'encerclement? Il ne s'agit ni d'encerclement ni d'hégémonie, mais de l'exécution des traités et du respect du droit. Les récriminations que soulève la convention nouvelle s'inspirent d'une vieille politique d'avant-guerre que la France et la Tchécoslovaquie regardent comme périmée et qui, en tout cas, n'est pas la leur.

Le 11 janvier se réunit à Belgrade une conférence de la Petite Entente. Le représentant de la Tchécoslovaquie y exposera les principes et les mobiles qui ont guidé les deux États signataires. La

Pologne, qui n'est pas membre de la Petite Entente, mais qui est alliée à la Roumanie, est, conformément aux précédents, amicalement tenue au courant de ce qui se dit et se fait à la conférence. Il est probable que la conférence examinera l'attitude de la Petite Entente à l'égard de la République fédérative des Soviets russes. Lord Curzon a-t-il eu l'intention, quelques jours avant la conférence de Belgrade, d'intimider les États membres de la Petite Entente? A-t-il eu le singulier dessein, qu'on lui a prêté, d'affaiblir l'influence française en Europe centrale et orientale? Est-ce pour cela qu'il a interrogé les Gouvernements de la Petite Entente sur les garanties spéciales qu'ils auraient offertes à la France pour les emprunts qu'elle leur a consentis, ce qui serait, d'après lui, préjudiciable à l'Angleterre créancière de ces États comme de la France? En tout cas, il est avéré, qu'il a donné un coup d'épée dans l'eau.

M. Nintchitch, ministre des Affaires étrangères du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, entretiendra sans doute ses collègues des alarmes, peut-être un peu exagérées, que lui donne la Bulgarie, qui cependant jusqu'ici, seule parmi les ennemis vaincus, exécute les traités. Les Serbes ont des raisons, que l'on ne peut qu'approuver, de tenir la main au désarmement des Bulgares; mais le danger qui, à l'heure présente, peut venir de la Bulgarie n'est pas, à notre avis, celui d'une agression à laquelle ni le roi Boris ni le Gouvernement actuel ne se prêteraient, mais celui d'une révolution communiste appuyée par quelques-uns des éléments extrémistes du parti de Stamboliiski, financée et soutenue par le Gouvernement des Soviets de Russie; pour les Balkans, et spécialement pour la Roumanie, le péril serait grand. Le traité de Neuilly autorise la Bulgarie à entretenir une armée de 33 000 hommes recrutés par engagements; mais, dans ce pays de paysans propriétaires et aisés, on ne trouve pas ou peu d'engagés, et les soldats de métier, recrutés parmi les pires éléments de la population, ne sont ni assez nombreux ni surtout assez sûrs pour assurer l'ordre et la stabilité intérieure. La dernière insurrection n'a été matée qu'avec le concours des officiers de réserve vétérans de la guerre. On se demande si le recrutement par tirage au sort, parmi les paysans propriétaires, d'une sorte de garde nationale dépourvue d'artillerie, mais disciplinée et intéressée au maintien de l'ordre, ne serait pas, pour la Bulgarie et surtout pour ses voisins, une garantie plus sûre. La Bulgarie est le chemin par où des infiltrations russes pourraient se glisser jusqu'à la Méditerranée et à l'Adriatique.

En Grèce, les élections à l'Assemblée constituante (16 décembre), ayant envoyé à Athènes environ 150 républicains, provenant surtout de Macédoine et de Thrace, et 220 libéraux venizélistes, l'impopularité de la dynastie est devenue manifeste. Le ministère, ou plutôt les chefs du directoire militaire, colonels Gonatas et Plastiras, ont résolu de poser la question constitutionnelle et ils ont courtoisement prié le roi Georges II d'accepter un congé temporaire qui ne deviendrait définitif qu'au cas où la nation consultée se prononcerait en ce sens. Le Roi s'est donc embarqué le 18 au Pirée, avec la Reine, pour aller villégiaturer chez ses beaux-parents, le roi et la reine de Roumanie. C'est alors que M. Venizelos, le médecin des mauvais jours, a été appelé en consultation. Il s'est rendu sans enthousiasme à Athènes, mais ne paraît jusqu'ici nullement désireux de s'y éterniser et d'y redevenir président du Conseil; il met sa bonne volonté au service de son pays pour résoudre la crise constitutionnelle. Le peuple sera consulté par voie de plébiscite sur deux questions : république ou monarchie? Si c'est la monarchie, sera-ce la dynastie actuelle ou quelque autre? Si c'est la république, M. Venizelos présidera à sa naissance et lui assurera une bonne constitution. Espérons que la Grèce trouvera enfin l'équilibre et la paix intérieure. En attendant, les Grecs donnent aux pays en mal de révolution un exemple idyllique; l'idée de prier le Roi d'attendre dans la coulisse, hors des frontières, que la nation ait souverainement disposé de l'avenir de la dynastie, mérite de faire école; elle témoigne de passions politiques très apaisées et se révèle évidemment plus élégante que la guillotine ou la fusillade.

Le traité de Lausanne, signé depuis longtemps, n'a encore été ratifié par aucune puissance; une campagne se dessine à Paris pour que le Parlement français ne tarde plus à l'examiner et s'assure l'avantage d'être le premier à le mettre en vigueur. Et, sans doute, puisque nous l'avons signé, c'est avec l'intention et la volonté de le ratifier et de l'appliquer, si insuffisant qu'il puisse être à bien des égards. Mais depuis qu'il est conclu, la pratique a révélé, notamment dans la question si importante des écoles, certaines difficultés, certaines incertitudes d'application qui demanderaient à être précisées sans qu'il fût besoin pour cela de remettre en question les textes si péniblement élaborés. Si, comme nous croyons le savoir, le Gouvernement d'Angora souhaite une prochaine ratification, il ne fera pas de difficultés pour éclaircir, avec nos représentants à Constantinople, les points délicats ou litigieux. Après la ratification, il serait trop tard.

Le 6 janvier, la France avait à renouveler le tiers des membres du Sénat. Les partis d'extrême gauche qui mènent une si âpre campagne pour la reconquête du pouvoir et de ses avantages, espéraient, annonçaient que les élections sénatoriales montreraient la puissance du courant qui, à les entendre, porterait le pays vers une politique plus accentuée à gauche. Les électeurs sénatoriaux ne sont-ils pas les cadres politiques de la masse électorale? Or, rien de tel ne s'est révélé. Le suffrage restreint est resté fidèle aux sénateurs sortants qui, tous, ont soutenu la politique de M. Poincaré. L'alliance des radicaux-socialistes et des socialistes, connue sous le nom de bloc des gauches, devait, disaient ses journaux, s'affirmer au moins dans les départements du Midi. Dans la Haute-Garonne, elle a nettement refusé de fonctionner; et là où elle s'est manifestée, ç'a été aux dépens des radicaux et au profit des socialistes. M. Lafferre, ancien ministre du Travail, est battu dans l'Hérault par un socialiste; et M. Rivet dans l'Isère. Dans l'Oise, où M. Paisant acceptait l'alliance et le patronage de M. Uhry, la coalition est battue, et M. Noël ne doit sa réélection qu'au souvenir de ses souffrances pendant l'invasion. Plusieurs élections sont significatives : celle de M. Ajam dans la Sarthe contre le candidat de M. Caillaux, celle de M. Cornudet, républicain, contre M. Amiard, radical, en Seine-et-Oise. Le succès de la journée est pour M. Poincaré et sa politique. Lui-même obtient, dans la Meuse, un véritable triomphe : sur 812 inscrits et 810 votants, il a 794 voix. Nulle part les candidats d'extrême gauche, à l'exception des socialistes, n'ont osé s'attaquer à sa politique. Les radicaux-socialistes ont beau s'évertuer à définir un programme en opposition à celui de M. Poincaré, ils n'y parviennent pas. En réalité, il n'y a, en France, pour l'action extérieure, qu'une politique, celle de M. Poincaré; pour l'attaquer, il faut prendre des voies détournées. Que cependant le succès du 6 janvier ne nous fasse pas croire qu'en avril la poussée révolutionnaire, soutenue par Moscou, par Berlin, par Londres, ne sera pas dangereuse. Les électeurs sénatoriaux viennent de faire entendre à M. Poincaré qu'ils comptaient sur lui pour la repousser : ils ne seront pas déçus.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

DEUXIÈME PARTIE (1)

V. — LE REPOSOIR

Tous les détails de cette excursion, de ce pèlerinage me sont restés gravés dans la mémoire...

La Chartreuse du Reposoir est tapie à l'ombre de la chaîne des Aravis qui fait face au massif du Mont-Blanc. Elle n'a pas la réputation de la Grande Chartreuse. Elle est oubliée. Elle est inconnue, ou presque. Je n'y étais jamais allé. A l'écart de la route de Chamonix, elle ignore le flot et la profanation des touristes. Son accès, pourtant, est aisé. On y va par Cluses ou par la vallée des Bornes. Cluses, en Faucigny, offre une large voie qui monte sans hâte à travers la forêt. La vallée des Bornes est ainsi nommée parce qu'elle est resserrée entre des rochers qui semblent l'isoler du reste du monde. Une fois là, il faut encore passer le col de la Colombière ou le col des Annes pour tomber dans le val du Reposoir. Je choisis le chemin que le mort avait choisi lui-même, afin de mettre mes pas dans les siens.

La gorge du Borne franchie au-dessus de Saint-Pierre de Rumilly, on trouve une belle vallée verte, avec de gras pâturages où paissent les troupeaux de vaches brunes, avec des champs cultivés que l'on moissonne tard, avec des hêtraies et des sapinières. Au fond, coule un torrent, le Nant, grossi par des sources intérieures, dont le chant monotone est une compagnie. Il est réputé pour son eau limpide et poissonneuse :

Copyright by Henry Bordeaux, 1924.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

parfois l'éclair vif d'une truite qui sort de son trou pour boire un peu de lumière y brille d'un reflet de pierre précieuse. Puis la vallée se resserre. Un dernier village, le Grand Bornand, commande les passages. Il se dresse, mais avec modestie, au-dessus du ruisseau, assemblée de chalets autour d'une église en belles pierres de taille que surmonte un clocher à petite coupole, selon la mode savoyarde venue d'Italie. Deux ou trois hôtels sans prétention et sans confort y reçoivent, l'été, de paisibles familles.

Ainsi débarquai-je l'après-midi à l'hôtel des Alpes. Il n'y avait plus personne, et il s'apprêtait à fermer ses portes. J'avais désiré d'y arriver un vingt septembre, la veille de l'anniversaire. Et je demandai la chambre 10, la chambre de Mme de Laury, vraisemblablement celle où mon oncle Jean avait passé sa dernière nuit, si mon hypothèse se vérifiait, et d'où il était sorti pour un rendez-vous avec la mort. Ce devait être la même, et les numéros n'avaient pas dû être changés : la vue, en effet, était celle que l'hôtelier avait décrite dans sa déposition. J'apercevais la façade de l'église, le fond du val avec ses bois et, pour fermer l'horizon, la chaîne dentelée et nue des Aravis. *Ils* avaient peut-être ensemble regardé ce décor. Mais non, la passion qui les agitait supprimait sans nul doute pour eux la vie extérieure. Des yeux, je fis le tour de cette chambre banale et sommairement meublée. S'il y a *des divans profonds comme des tombeaux*, les lits d'hôtels sont la fosse commune où sont jetés pêle-mêle les désirs et les étreintes dont les amours se composent et se décomposent.

Je m'informai du nom du propriétaire. Le Tabuis de l'instruction était dès longtemps décédé. Depuis combien de temps le curé desservait-il la paroisse ? Il était nouveau et venait d'un poste éloigné : je ne pouvais rien attendre de lui. Ainsi le temps accumulait-il autour de moi les difficultés d'une enquête. Mais à quoi bon chercher des témoins ? Ce qui n'avait pu être débrouillé seize ans auparavant devenait impossible aujourd'hui. Seul, le drame intérieur m'attirait, et comment pénétrer dans le cœur et le cerveau des protagonistes ? Sur les trois, — en comprenant dans leur nombre la fiancée de Jean Rambert, — l'unique survivante avait trop intérêt à se taire, et j'étais le dernier à la pouvoir interroger.

Dans ces dispositions, j'entrai au cimetière qui attenait à

l'église, afin d'y chercher la tombe de Mlle Fougère. D'avance je me persuadais que sa dépouille avait dû être emmenée dans sa Bourgogne natale. Or, je n'eus aucune peine à découvrir la dalle qui la recouvrait et que surmontait une croix de pierre avec cette inscription sur le socle :

Chantal Fougère

1856-1876

Des fleurs fraîchement cueillies étaient disposées dans des vases aux quatre angles. C'étaient, comme autrefois, de roses bruyères qui dans la montagne s'épanouissent jusqu'en automne. Enfin un petit bouquet de ces colchiques mauves qui annoncent le deuil des prairies et qu'on appelle aussi des veuves ornait le bas de la croix. Ce sont des plantes fragiles et délicates, promptes à se faner. Elles avaient dû être apportées le matin même. La morte n'était pas oubliée, après tant d'années, et sa tombe était pieusement entretenue. Quelqu'un veillait sur elle. Et ce quelqu'un habitait dans le voisinage.

Comme je m'écartais pour rentrer à l'hôtel, je croisai dans la petite allée du cimetière une dame âgée, vêtue de noir, très distinguée de taille, de démarche, de visage, qui me regarda avec insistance, comme si j'avais commis une action déraisonnable et presque sacrilège en m'approchant de ce tombeau. Je fus tenté de la saluer, mais son regard me glaça et j'aurais par mon geste achevé de l'étonner.

« Sa mère ! » pensai-je. Ce ne pouvait être qu'elle. Me retournant, je la vis s'agenouiller. Puis elle alla chercher de l'eau à la petite fontaine qui jaillissait à quelques pas et arrosa les colchiques. Les bruyères séchées dureraient plus longtemps. Elle accomplissait avec régularité, lenteur et douceur ces rites qui devaient être pour elle une habitude journalière, probablement matin et soir, pendant qu'elle séjournait dans la vallée. Si elle n'avait pas emporté à Dijon les restes mortels de sa fille, j'en concluais que celle-ci avait dû s'attacher, pendant sa courte vie, à ce coin de terre, à ce paysage, à cette Savoie âpre et tendre ensemble, qui tour à tour caresse et blesse les yeux par la chair veloutée de ses prés et de ses bois et par les os de ses rocs. Elle respectait un désir filial. Et sans doute retardait-elle jusqu'à l'arrière-saison la plus reculée son départ pour la

ville, ne pouvant s'arracher à cette amitié de la mort avant la rigueur du froid et de la neige.

J'imaginais tout cela, suivant ses mouvements avec une soudaine sympathie qui me faisait souhaiter de la connaître. Quand elle eut achevé ses soins et ses prières, elle sortit de l'enclos sacré et prit un chemin montant où je la vis peu à peu s'amoindrir, puis elle disparut. Elle regagnait sa maison, ce chalet vaste et percé de nombreuses ouvertures dans une clairière au cœur des sapins et des hêtres, à demi caché par les plantes grimpantes, que j'avais déjà remarqué à mi-côte pour sa bonne grâce et son aspect hospitalier.

— Qui est-ce ? demandai-je à un paysan qui flânait sur la place au sortir du cabaret et que son âge avancé dispensait du travail.

Il tira de sa pipe une colonne de fumée et, comme un prophète, parla dans son nuage :

— C'est la dame.

— Quelle dame ?

— La dame, quoi !

Il n'en savait ou n'en dirait pas davantage. Le maître de l'hôtel des Alpes qui, sa clientèle envolée, stationnait devant sa porte, avait entendu ma question et s'approcha. Je ne m'étais pas trompé en identifiant Mme Fougère sans l'avoir jamais vue.

— Elle est en noir, remarquai-je encore.

— Oui, monsieur : elle a perdu sa fille unique dans les temps. Elle y pense toujours, faut croire. Elle vit toute seule, moitié ici, moitié ailleurs.

Je précisai :

— A Dijon.

— A Dijon, c'est ça. Ici, elle est bien installée : un petit château, avec des collections de cuivres et d'étains. Elle est très aimée, parce qu'elle est obligeante et charitable. Vous comprenez : elle ne sait que faire de son argent.

Oserais-je me présenter à elle ? C'était la question que je me posais, cessant d'écouter l'aubergiste. Mais la réponse n'était guère douteuse. Le fiancé de cette fille adorée n'avait dû lui laisser que de néfastes souvenirs et mon nom les raviverait. Tante Dine qui n'hésitait pas à charger Mme de Laury d'un double crime, ne m'avait-elle pas révélé que la jeune fille était

morte de chagrin ? Et cependant, j'avais l'impression que cette femme vénérable au deuil éternel détenait la vérité et que, si quelque chose du passé me pouvait encore être révélé, je ne l'apprendrais que de sa bouche.

Sur ces réflexions, le soir était venu, un de ces purs soirs de septembre où la nature se recueille dans sa joie menacée. Je franchis le torrent et m'enfonçai dans le val étroit qui se heurte aux sapinières des pentes. Et je restai immobile à suivre la lente montée des ombres. Le soleil se couchait derrière les montagnes d'Annecy, à l'autre extrémité de la vallée, et ses derniers rayons incendiaient les vitres du chalet de Mme Fougère. Une paix infinie baignait ces pâturages, ces bois, ce village. Mais j'abandonnai bientôt cette vue pour l'autre. Le fond du val s'appuie à la chaîne des Aravis qui est formée d'une arête dentelée aux pics inégaux, arides, sans aucune végétation, de roche dure, dont le plus haut sommet est cette Pointe-Percée qui surplombe la Chartreuse du Reposoir. Voici que cette chaîne de pierre calcaire, presque aussi blanche et unie qu'un glacier suspendu, se prit à resplendir entre les épaulements noirs des forêts. Et ce fut un feu d'artifice aux gerbes rouges, violettes, lie de vin. Toutes les dernières ardeurs du jour se concentraient sur elle dans tout l'horizon. Un temps elle demeura comme empourprée. La lutte s'engagea sous mes yeux entre les puissances de lumière et les puissances obscures qui se disputent le monde. Puis les belles teintes s'atténuèrent, pâlirent, s'effacèrent comme si une invisible main les eût brouillées. Pointe Percée, après toutes les autres cimes, vaincue, se rendit. Un doux crépuscule recouvrit l'ensemble des choses. Les prés de trèfle mauve et les colchiques des prairies firent quelques instants encore des taches claires sur le sol bruni. Et çà et là, sur les flancs des montagnes, les petites flammes des chalets s'allumèrent pour le repas du soir.

Mais, dans ce calme qui m'environnait, j'étais visité par ces passions de feu qui, près de vingt ans auparavant, avaient consumé deux vies ici même.

Le lendemain, de bonne heure, je pris le chemin du col de la Colombière pour redescendre sur la Chartreuse. C'était le chemin qu'avait suivi le convoi du blessé. Il commence par s'ouvrir aux chars pour finir en sentier à talon où les porteurs

durent beaucoup peiner. Quelle audace chez ce mourant de commander une telle manœuvre et de ramasser douze croque-morts pour passer à bras la montagne! Un tel homme avait-il pu douter de la vie au point de la repousser?

Devant moi les montagnes se réveillaient, s'étiraient, se prélassaient dans une vapeur blonde qui se désagrégeait à mesure que la lumière du jour prenait plus d'éclat. Et cette lumière buvait les gouttes de rosée, infinie multitude de vers luisants posés sur les prés et sur les feuilles des buissons. Peu à peu les habitations devinrent plus rares. Le hameau du Chenaillon est le dernier que l'on rencontre avant le sommet du col. Les chalets, en planches de sapin ou d'épicéa, ont reçu peu à peu de l'action du soleil une patine rouge, de la couleur du bois de merisier. Ils témoignent d'un art rustique et primitif avec leurs galeries fermées comme des loges italiennes, leurs barreaux ouvragés, leurs dessus de porte au cintre roman, leurs hangars soutenus par de légères colonnettes de bois.

Une eau fraîche recueillie dans un tronc d'arbre m'invitait à boire. J'entrai dans un de ces chalets pour y demander une tasse. La pièce où je pénétrai était à moitié occupée par une vaste cheminée de bois à ciel ouvert, sous laquelle on pouvait circuler à l'aise. Une jeune femme était assise là, avec un bébé installé commodément sur le bas de sa robe. Celui-ci tenait en l'air des deux mains un biberon fait avec une corne de vache où la mère versait du lait. Tous deux me virent entrer sans étonnement.

— Prenez là, m'indiqua la femme en désigeant l'armoire où les tasses étaient rangées, tandis qu'elle continuait tranquillement son opération maternelle.

Je regarde le petit :

— Vous en avez d'autres?

— Deux qui sont là, et un qui est aux champs.

— Ils vous donnent du tintouin?

— Ça occupe quand on est jeune.

Elle rit et montre un air de santé et de belle humeur. Elle supporte allègrement le poids des jours; par la croisée ouverte j'aperçois, en bas, la vallée pacifique. Et j'oppose cette claire image de vie normale et régulière au drame passionnel où, sans raison suffisante peut-être, je songe à m'engouffrer à la suite d'un fantôme.

Mon sentier quitte les lieux habités et dépasse même la région des arbres. Sur les cailloux mon bâton ferré retentit avec un bruit sec. Des trous du rocher de Jalouvre qui me domine je vois sortir des aigles. Je pense découvrir, après le col, des paysages moins âpres; mais, le col franchi, je continue de heurter la pierre. En dessous, le nant d'Au-Ferrand m'appelle de son monotone soupir; il n'y a plus ici d'êtres vivants.

Il n'y a plus d'êtres vivants et je prolonge cette solitude. Une source est là, dont le mince jet clair jaillit sur une mousse veloutée, luxueux tapis que rehausse une touffe de fleurs jaunes. Le désir me prend de cueillir cette paix de la montagne et de ne sonner à la Chartreuse qu'au soir tombant afin d'y réclamer l'hospitalité de la nuit. Je rafraîchis la petite gourde de vin doré et les fruits que j'ai emportés, je m'installe dans l'herbe et je m'abandonne au soleil qui n'a plus assez d'ardeur pour être incommode. La nature est une maîtresse doucement impérieuse : elle semble vous convier, dans l'isolement, à la méditation intérieure et peu à peu elle s'empare de vous et dissout votre pensée. J'ai oublié, pour goûter le plaisir des heures, l'aventure de violence que mon voyage doit éclaircir.

La descente me conduit à travers une forêt de sapins séculaires. A leurs branches pendent des mousses étranges. Il en est qui, déracinés à demi, me présentent des racines tordues semblables aux serpents de Laocoon et font autour de moi de grands gestes désolés, comme s'ils protestaient contre le viol de leur asile. Au sortir de leur voûte, je continue de descendre dans une sorte d'entonnoir. Puis, le clocher blanc de Pralong qui est le principal village de la petite vallée paraît sortir de terre, juste sous l'éperon qui sépare la montée de la Colombière et celle des Annes. Un peu au-dessus, dans un repli dû à quelque ancien éboulement, cachée à demi par les arbres et reflétant ses toits pointus dans un vivier, c'est la Chartreuse du Reposoir qui a donné son nom à ce vallon étroit. Voici donc le but de mon pèlerinage. Le soir distribue à ce décor la lumière convenable : il atténue la dureté des arêtes rocheuses, il répand au bord des lignes d'horizon une teinte mauve, semblable à une vapeur tiède : il caresse l'ombre bleue des forêts; il donne aux petites maisons paysannes un attrait de refuge et d'hospitalité.

Mais c'est la Chartreuse qui m'attire. Derrière l'étang vert,

dont l'eau se confond avec les pentes gazonnées qui l'entourent, elle étale en longueur ses murs d'enceinte, ses clochetons, les toits nombreux de ses bâtiments, de ses cellules. Dans sa blancheur, que les noirs sapins font ressortir, elle repose et offre son reposoir, à l'abri de la chaîne des Aravis dont le plus haut sommet, Pointe-Percée, ainsi nommée parce qu'elle porte à la cime une brèche où passe la lumière du jour, semble la contempler avec amour, comme le rude guerrier Siegfried dut regarder Brunehilde en sommeil.

Cependant il faut bien s'approcher d'elle. Pour l'aborder, je dois traverser le village de Pralong et remonter une avenue de marronniers, de hêtres, d'arbres de Judée aux baies rouges. L'automne a jauni leurs feuilles; du moins elles ne sont pas encore tombées et transforment les arbres en bouquets d'or. Un bassin de pierre reçoit l'eau d'une double fontaine au centre de la petite place, entre le vivier et le corps de logis principal. Sur la façade, je lis cette inscription : *Aymo De Fulciniaco fundavit anno 1151, restauratur anno 1671.* Je sais vaguement que cet Aymon de Faucigny fit venir au XIIe siècle, dans cette vallée qui était alors inhabitée et abandonnée aux loups et aux ours, le bienheureux Jean d'Espagne et ses compagnons. Le monastère fut édifié et le désert fleurit.

Il continue de fleurir. Je n'ai pas besoin de sonner : la porte est grande ouverte, il en sort des femmes et des enfants, les uns avec des pots de soupe, — et ils s'asseoient sur les marches pour la manger, — les autres avec des pains ou des paquets. C'est l'auberge gratuite des pauvres gens.

Il y a seize ans, un cortège s'arrêtait devant cette porte, après avoir traversé comme moi la montagne, mais avec la civière où d'habitude on étend les morts. Un prêtre et une femme accompagnaient le convoi. Et le mourant qui avait pu supporter l'affreux voyage, ou mieux qui l'avait ordonné, se souleva pour saluer son dernier refuge.

Pénétrant sans invitation dans le premier cloître ouvert aux visiteurs, je cherche un frère, justement celui qui achève de distribuer des denrées et le prie de m'annoncer au prieur. A tout hasard, je lui remets ma carte. Il ne se presse nullement de la porter. Le service de la charité passe avant le mien. Après un temps assez long pour mon impatience, il s'en va et revient m'introduire dans une vaste salle voûtée où me rejoint

un grand vieillard blanc d'un abord à la fois si affable et si respectable que ses premières paroles de bienvenue ne m'eussent pas étonné, s'il n'y avait joint des détails inattendus :

— Votre nom, me dit-il, est inscrit deux fois sur nos registres. Il figure sur la liste de nos prieurs et sur celle de nos bienfaiteurs.

Et il m'apprend qu'un Rambert dirigea la Chartreuse avant la Révolution, et que mon arrière-grand père fit avant de mourir un don important qui aida à la réinstallation des moines en 1850, lorsqu'ils rachetèrent leur domaine confisqué. Je comprends mieux, à ces rappels, l'accueil reçu par mon oncle Jean seize ans plus tôt, et, pour ne pas tromper mon hôte sur l'objet de ma venue, je le mets au courant sans retard :

— Un autre Rambert, plus récemment, a dû vous laisser de moins bons souvenirs.

Il fixe sur moi ce regard clairvoyant des prêtres que la confession a dressés à la connaissance des âmes et il me répond, sans feindre aucun embarras, comme s'il avait deviné le but de ma visite :

— Pourquoi donc ? Je n'étais pas au couvent quand votre parent y mourut. J'étais alors chargé des moniales de Sainte-Marie du Gard. Je suis revenu ici quelques années après. Mais j'ai su la fin édifiante de Jean Rambert. Il avait désiré demeurer parmi nous. Avec quelle joie nous aurions pansé ses blessures !

Parle-t-il des blessures morales ? A ses yeux la vie intérieure et la paix de l'âme passent naturellement avant tous les troubles physiques et je ne puis m'y tromper. Cependant, interrompant notre conversation, non pour l'éviter, mais pour remplir ses devoirs d'hôte, il me débarrasse de mon sac tyrolien et me fait préparer une chambre et apporter une collation. J'ai l'impression d'être en famille et rends grâces aux lointains ancêtres qui me valent cette réception privilégiée.

— Voulez-vous, me dit-il, visiter le couvent avant la nuit ? Les jours en septembre sont courts.

Il me conduit en premier lieu dans la petite chapelle où sont déposés les restes du bienheureux Jean l'Espagnol, le premier prieur : sur la dalle qui les recouvre de nombreux miracles furent accomplis, et spécialement la guérison de ceux que la fièvre consume. Comment s'en étonner ? Oui, les fièvres ici, dans ce recueillement, dans cette paix, doivent tomber, et ces

fièvres aussi qui brûlent les cœurs passionnés. S'il suffit de se coucher sur la dalle, pourquoi Jean Rambert ne s'y est-il pas étendu?

Au centre du petit cloître aux fenêtres gothiques ornées du trèfle, un jet d'eau monte si mince et aigu que dans le soir on ne le voit pas se briser, mais on l'entend s'égoutter dans le bassin. Autour du grand cloître, les quinze ou vingt cellules qui abritent les Pères sont assemblées. Chacune est désignée par une lettre de l'alphabet et par une devise. Je m'arrête devant chacune pour lire son invitation, son appel :

Vanitas vanitatum et omnia vanitas, præter amare Deum et illi soli servire.

Nunc lege, nunc ora, nunc cum fervore labora, sic erit hora brevis et labor ipse levis.

Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.

Si ponis te ad quod esse debes, videlicet ad patiendum et moriendum, fiet cito melius et pacem invenies...

— Jean Rambert, m'indique le prieur, avait choisi celle-ci.

— Cette devise?

— Cette devise et cette cellule.

— Ah! dis-je, il a habité une cellule.

— Oui, pendant près de trois mois. *Et pacem invenies.* Il a trouvé la paix.

— Dans la mort, mon père.

Le prieur s'arrête pour me regarder en face :

— Croyez-vous qu'on la trouve auparavant? Dans le cloître peut-être, mais dans le monde? Il ne faut pas se lasser de la chercher. Ceux qui ne se sont pas lassés de la chercher autour d'eux et en eux la rencontrent parfois dans la vie et toujours dans la mort. Cette cellule est vide : voulez-vous la visiter avec moi? Toutes, vous le savez, sont pareilles.

Il m'entraîne à sa suite. Les cellules des chartreux sont des maisonnettes isolées, donnant sur le même cloître. Elles se composent au rez-de-chaussée d'un large corridor où se trouve le guichet pour la nourriture, d'un bûcher et d'un atelier de menuiserie, et au premier étage, où l'on accède par un petit escalier de bois, d'un promenoir et d'une vaste chambre à coucher où le lit est placé dans une sorte d'armoire, comme en Bretagne ou dans certaines vallées de la Savoie. Cette

chambre sert aussi de lieu de prière et de cabinet de travail : un prie-Dieu est adossé au mur, une bibliothèque et une table offrent leur aide à la méditation. Une porte en bas ouvre sur le jardinet qui dépend de la cellule et qui est clos de hauts murs. Celui-ci, abandonné, est inculte et sauvage et tout envahi de mauvaises herbes. En relevant la tête, j'aperçois la chaîne des Aravis. Pointe-Percée est encore dans le soleil, et la lumière la traverse au sommet. Elle apparaît un instant comme un cœur percé d'une flèche. Puis l'ombre la dépasse, elle aussi.

Nous rentrons un instant dans la cellule. Quel refuge pour une âme lasse ! Une triple enceinte lui garantit la paix qu'elle vient chercher, — *pacem invenies*, — le cirque des montagnes, la clôture du monastère, celle de cette petite demeure séparée. Le chartreux a son travail manuel, ses livres, son oratoire, l'usage de ses mains, de son esprit, de son amour. Il a un coin de nature, il a la solitude où se posséder soi-même, il a Dieu.

Le prieur m'observe dans le travail de mon émotion qui me ramène sans cesse au passé. Avec un sourire qui n'a rien d'ironique, — l'ironie est visiblement étrangère à ce visage de bonté, — il me demande :

— N'aimeriez-vous pas rester ici ?

Je sors de mon rêve et, presque effrayé, je réponds :

— Quelques jours, mon père, quelques jours et quelques nuits. Mais un pareil tête-à-tête avec soi-même ne peut se prolonger.

— Avec soi-même ? Oui, l'homme a peur de se connaître. Mais nous ne sommes jamais seuls. Dieu n'est-il pas là dès qu'on l'appelle ? Vu en Dieu, l'homme est très différent. Il est même supportable, je vous assure... Je vais maintenant vous conduire au cloître. Là est notre jardin commun.

Nous y allons. Mais ce jardin commun, c'est le cimetière. Une grande croix de pierre s'élève au milieu. De petites croix de bois désignent les tombes. Elles ne portent aucune inscription : toutes sont anonymes. C'est l'oubli et le silence. Aucun monument des hommes ne saurait exprimer, comme ce jardin de croix, la sérénité de la mort.

Je cherche pourtant si l'une des tombes n'offre pas quelque particularité. Jean Rambert, enterré à la Chartreuse, n'a pas

dû subir la règle des moines. Le prieur m'a deviné. Il s'oriente quelques instants et me désigne un tertre :

— C'est là, me dit-il.

Je le regarde, surpris :

— Comment le savez-vous, mon père ? Cette tombe est semblable aux autres.

— Oui. Jean Rambert a demandé comme une faveur, n'ayant pu nous rejoindre vivant, de nous rejoindre mort. Mon prédécesseur, en souvenir des autres Rambert, et parce qu'il l'avait assisté, y a consenti.

— Votre prédécesseur vous a parlé de lui ?

— Il vous en parlera.

— Il est donc vivant ?

— Il est ici. Dom Louis-Joseph de Vaulchier, après avoir été institué prieur du Reposoir par le chapitre, a été notre procureur général à Rome. Usé par sa charge, il nous est revenu et il est aujourd'hui, pour notre plus grande joie, coadjuteur de notre chartreuse.

Le temps me paraît tout à coup s'abolir. Est-ce l'influence de ces lieux où il a cessé de compter ? Hier, au Grand-Bornand, je voyais Mme Fougère arroser les fleurs offertes à sa fille. Et me voici, au cœur de ce cloître, penché sur la terre, comme si elle était fraîchement ouverte et venait de recevoir le corps de ce Jean Rambert que je sens maintenant si rapproché de moi et que sa passion même, encore inconnue, me rend si cher. Tout à l'heure, dans un instant, je tiendrai ses dernières paroles de celui qui les recueillit.

— Puis-je le voir, mon père ?

Le prieur consulte sa montre :

— Vous le pouvez avant votre repas.

Il me ramène au parloir et m'y laisse. Dans sa discrétion il n'accompagne pas le nouveau venu, ce dom Louis-Joseph de Vaulchier qui représenta les Chartreux dans la Ville Éternelle et qui vient terminer ses jours au Reposoir. Celui qui entre est, comme l'autre, un vieillard blanc, moins droit que l'autre, plus cassé par l'âge. Ses hautes charges lui ont voûté les épaules et creusé les traits. Il n'a pas l'abord cordial et encourageant de son successeur. Avec lui je me sens moins à l'aise. Il y a chez lui du grand seigneur et du diplomate. Le haut front est chargé de méditations et de soucis. Les yeux enfoncés et petits

ont une pénétration presque gênante. Mais c'est lui, comme l'autre, qui va me rassurer en m'étonnant :

— La Providence vous envoie, me déclare-t-il. Ses voies sont singulières. C'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort de Jean Rambert, votre parent, votre oncle n'est-ce pas? et vous êtes venu ici pour honorer sa mémoire et prier pour lui.

Comment ne pas répondre : oui, mon père? Je remarque au passage qu'il n'a pas oublié la date exacte du 21 septembre, malgré ses occupations et son éloignement.

— Or, continue-t-il à ma stupéfaction, M. votre oncle a laissé, dans la cellule qu'il a occupée dix ou douze semaines, où il pensait rentrer un jour prochain, quand il nous a quittés pour un court voyage au Grand-Bornand, et d'où il serait sans doute reparti pour notre noviciat, des papiers sans indication de l'usage qu'il conviendrait d'en faire. Votre père qui était son héritier devait les venir chercher. Les papiers sont toujours là, réunis sous une enveloppe que j'ai moi-même cachetée. Je pensais les brûler. Peut-être désirez-vous en prendre connaissance?

— En ai-je le droit, mon père?

— Sans doute, et même vous êtes seul à l'avoir. Je vous remettrai cette enveloppe. Lisez ce soir. Et demain vous me direz ce que vous aurez décidé.

Il me traite en héritier et je me rends compte de toute l'importance de ce titre. Cependant il me semble que je vais détrousser un mort et je commence par refuser le rôle qui m'est offert :

— Je ne sais si je dois, mon père. Vous savez dans quelles tragiques circonstances mon oncle Jean a perdu la vie. Ces papiers contiennent peut-être des révélations qui ne me sont pas destinées.

— Ces révélations ne seraient que l'expression de la douleur et du repentir. J'ai connu et assisté Jean Rambert. A votre âge, il n'est pas mauvais de connaître la puissance et le danger des passions où l'homme se brise sans le secours de Dieu.

La cloche sonne et dom Louis-Joseph de Vaulchier, ponctuel et docile à son appel, se lève et me salue. Le regard perspicace de ses yeux enfoncés me pénètre comme si je sentais physiquement sa pointe.

— A demain, me dit-il avec une certaine solennité.

— A demain, mon père.

Mon repas frugal, mais bien apprêté, — des œufs et du poisson, — m'est servi à part. Quand je me retire dans la chambre qui m'a été donnée, et qui fait partie du premier corps de logis, sur la table je trouve une enveloppe fermée. Avant de l'ouvrir, je demeure longtemps à ma fenêtre, livré au calme nocturne. Il n'y a pas de lune, mais les étoiles dans l'air vif semblent suspendues comme des lampes vivantes, car le ciel profond, d'un bleu noir, apparaît plus loin qu'elles et comme reculé indéfiniment à mesure que les yeux le cherchent. L'une ou l'autre constellation se reflète et bouge dans le vivier dont l'eau tremble. Entre les épaules sombres des montagnes, la vallée se resserre, puis s'élargit au bout de l'horizon. Je distingue çà et là des feux qui désignent des hameaux ou des chalets. Un chien aboie, et son avertissement que l'écho prolonge n'est pas en proportion avec l'immensité de l'espace où il retentit. Puis il se tait, et les petites flammes des hommes s'éteignent. Je n'ai plus devant moi que la splendeur de la nuit dans le voisinage des sommets, ce calme, cette paix, ce silence, ce reposoir.

Enfin je me décide à quitter la croisée, à donner de la lumière. L'enveloppe est là qui m'invite. Je pourrais la détruire sans connaître ce qu'elle renferme. Ce serait peut-être le plus sûr hommage à rendre au mort. Je suis attiré, fasciné, envoûté. Je vais savoir et j'ai l'impression d'une profanation. D'un coup j'ai fait sauter le cachet et je retire une liasse de cinq cahiers dont la couverture porte cet en-tête où je reconnais une inscription du bienheureux Jean l'Espagnol : *Hic est repausatorium meum.* (*Ici est mon reposoir.*) Mais je devine aux premières lignes que mon attente n'est pas trompée. C'est bien une sorte de confession. La lirai-je? Fut-elle écrite pour satisfaire un besoin de voir clair en soi, ou ne serait-elle pas un testament? Accuse-t-elle ou pardonne-t-elle? De quelles amours est-elle le récit? Me conduira-t-elle au bord du suicide ou me contraindra-t-elle à ne plus admettre que l'autre version, la criminelle?

Très avant dans la nuit je lus et voici ce que je lus :

LIVRE DEUXIÈME

MANUSCRIT DE JEAN RAMBERT ÉCRIT A LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

Juillet-août-septembre 1876

PREMIER CAHIER

Je fuyais, oui, je fuyais devant moi-même, comme un voleur, comme un assassin devant la police quand j'ai atteint, non sans peine à cause de l'ombre, dans une clairière au bord d'une eau dormante, cette Chartreuse dont la blancheur luisait dans la nuit. Je n'ai plus eu qu'un but, qu'une idée : sonner là, entrer là, rester là. J'y suis arrivé, comme une barque au port sous la tempête, comme une bête traquée au gite. J'ai réclamé le prieur au frère qui n'ouvrait la porte que sur mon insistance et qui se contentait de m'offrir une soupe et un lit. Et j'ai dit au prieur :

— Recevez-moi. Gardez-moi.

Il a compris mon désarroi et m'a répondu avec douceur :

— Nous ne pouvons pas vous garder plus d'une nuit.

— Il le faut pourtant, mon père. Si j'étais gravement malade, vous ne me jetteriez pas dehors.

— Mais vous n'êtes pas malade.

— C'est pire. Regardez-moi : j'ai commis un crime. Un de ces crimes que les lois n'atteignent pas. Je n'ai que moi pour me condamner.

— Et Dieu pour vous absoudre.

— Dieu n'est pas en moi. Je ne sais où il est. J'ai perdu sa trace. Je pense à me frapper moi-même. Si je sors d'ici, où irai-je, sinon dans la mort? Je la porte en moi. J'ai, comme on dit, la mort dans l'âme. Soignez-moi. Guérissez-moi.

— L'âme ne meurt pas, mon ami. Venez.

Il m'a emmené dans son appartement de prieur. Il a voulu que je prenne mon repas chez lui, mais les aliments ne passaient pas, et je n'ai pu manger. Il m'a installé dans une pièce voisine. Je l'entendais qui veillait jusqu'à ce qu'il me

crût endormi et pour lui donner du repos j'ai feint le sommeil. Cependant il ne m'avait pas interrogé.

Le lendemain, je l'ai renseigné sur mon état civil, non sur mon état moral. Il paraît que des Rambert ont servi l'ordre autrefois. A cause d'eux, et sans doute aussi par pitié, il m'a promis de ne pas m'abandonner.

— Que vous faut-il? m'a-t-il demandé.

— La solitude. Je ne puis supporter personne.

— Et vous-même?

— J'ai peur de moi. J'ai besoin de me reconnaître.

Il m'a fait visiter une cellule : *invenies pacem*, est-il écrit sur la porte. Je l'ai supplié de m'y laisser vivre de la vie des moines, quelques jours, le temps de trouver la paix. Il a réfléchi tout haut : cette cellule qui se dégradait venait d'être restaurée, les maçons et les charpentiers achevaient de la remettre en état. Oui, somme toute, il pouvait m'y installer.

— Mais vous n'y resterez pas, ajouta-t-il.

— J'y resterai, mon père. Où voulez-vous que j'aille? L'humanité m'inspire une horreur sacrée. Je la vois à travers moi.

— Donc, vous y resterez, conclut-il, le temps qu'il vous faudra pour vous ressaisir. Je ne vous impose pas de délai, mon ami. Vous connaissez le chemin de mon appartement. Voyez : le cloître, et cet escalier. A toute heure du jour et de la nuit, vous pourrez m'appeler : je viendrai. Par ce guichet où l'on vous portera votre nourriture, vous demanderez ce dont vous auriez besoin : un mot écrit avec la lettre de votre cellule. La cloche vous appellera aux offices : vous y assisterez, s'il vous convient. Je vous conseille d'y assister et vous montrerai votre stalle à la chapelle. Pendant tout votre séjour chez nous, vous me promettez, n'est-ce pas?... J'ai confiance en vous, mon fils.

Il m'a appelé *son fils*. Je crois bien qu'il a levé la main pour me bénir. La promesse qu'il m'a demandée, qu'il n'a pas formulée, je l'ai comprise. Tant que je serai ici, je ne disposerai pas de ma vie. En acceptant son hospitalité, j'en ai perdu le droit. Rasséréné par mon acquiescement, il a repris :

— Vous ne demeurerez pas inactif. Une vie occupée est une vie calmée. Dans le bûcher, vous trouverez du bois à scier ; votre travail servira l'hiver prochain au père qui vous succédera. Le jardinet est inculte : vous arracherez la mauvaise

herbe. Elle repousse, comme en nous-mêmes. Il faut bêcher le sol avec soin. Si votre galerie est insuffisante, vous disposerez du grand cloître pour votre exercice journalier. La porte même du monastère est ouverte, et vous disposez de la forêt.

— Je ne veux pas sortir.

— Si vous désirez de méditer, voici votre bibliothèque.

Il prit un livre, non au hasard, mais en le choisissant :

— La *Divine Comédie* de Dante. Cela se relit. Vous l'avez relue ?

— *L'Enfer*, oui.

— Prenez le *Purgatoire*.

Et il s'arrêta sur ces vers :

« Le ciel vous appelle et autour de vous il tourne, vous montrant ses beautés éternelles, et votre œil regarde cependant à terre. »

Après les Pères de l'Église alignés sur le même rayon, il avisa un petit ouvrage :

— Votre prédécesseur avait obtenu exceptionnellement des auteurs profanes pour un travail qu'il avait entrepris sur le sentiment religieux au XVIIe siècle. Voici les *Pensées* de Pascal. Voici un petit livre peu connu de Saint-Évremond : *Que la dévotion est le dernier des amours*.

— Ah ! dis-je, c'est celui-ci que je lirai.

Déjà il avait ouvert l'ancienne édition et cherchait un passage, à quoi je vis bien son immense culture :

— La psychologie du XVIIe siècle n'est guère en défaut. Écoutez : « Il y a quelque chose d'amoureux au repentir d'une passion amoureuse ; et cette passion est en nous si naturelle qu'on ne se repent point sans amour d'avoir aimé. »

Il me donnait un conseil de prudence à travers le vieil auteur. Et continuant :

— Vous êtes docteur en droit. Il ne faut pas laisser en friche votre cerveau. Je vous enverrai quelques-unes de nos archives, celles qui ont trait à des contrats, à des difficultés ecclésiastiques ou judiciaires, aux tribulations de l'ordre pendant la période révolutionnaire. Vous nous rendrez peut-être de grands services en les examinant et peut-être y ferez-vous des découvertes. Il s'est composé ici de longs ouvrages d'érudition. Voici votre table de travail. Surtout, voici votre oratoire. Le Christ est là : voyez ce crucifix. Parlez-lui. Il vous écoutera. La confession est le seul repentir sans délectation d'amour.

N'oubliez pas que le prêtre est le représentant du Christ

Il m'invitait à me confesser, quand je ne suis que négation, incrédulité, mépris et dégoût. La cloche tinta. Il me regarda. Je compris l'interrogation de ce regard et secouai la tête négativement. Il pensait m'emmener à la chapelle. Mon refus ne le fâcha pas. Il se commande à lui-même avant de commander ses frères. Tout en lui et autour de lui est harmonie, ordre et clarté. Je ne sais qui est cet homme, s'il est venu tard du monde à la chartreuse ou si la solitude peut à elle seule dresser des âmes de cette qualité, mais son ascendant est étrange. Son calme est contagieux et me dompte. Il s'est éloigné sur ce dernier mot .

— Soyez en paix.

Et de nouveau je crois qu'il m'a béni. En paix! Demeuré seul, j'ai cru respirer mieux. Puis tout le passé m'est revenu et une sorte de fureur s'est emparée de moi. La fatigue d'hier avait pu momentanément avoir raison de ma volonté. Le désir de la mort me reprenait, et n'avais-je pas à ma disposition cette arme qui, depuis mon évasion d'Allemagne, ne me quitte pas, ce petit bijou qui ne tient point de place et qui, d'un geste, m'obéirait et me procurerait l'oubli, l'anéantissement? J'écartai la tentation : n'avais-je pas donné ma promesse ? Et je revis la figure grave, autoritaire et affectueuse ensemble, du prieur. J'étais désarmé. Tant que je serai son hôte, j'accepterai de vivre. Et je cachai le revolver dans un tiroir.

Je tentai de lire. Dante, avec ses symboles, me rebuta. Saint-Évremond, avec ses manies, ses manières et ses manigances, m'agaça. Je pris un volume de l'édition complète de Saint François de Sales, et, le feuilletant sans y découvrir un aliment pour un esprit desséché et un cœur corrompu, je tombai sur cette page : « Je crie tout haut à quiconque est tombé dans ces pièges d'amourettes : taillez, tranchez, rompez ; il ne faut pas s'amuser à découdre ces folles amitiés, il les faut déchirer; il n'en faut pas dénouer les liaisons, il les faut rompre ou couper ; aussi bien les cordons et liens n'en valent rien. Il ne faut point ménager pour un amour qui est si contraire à l'amour de Dieu. » C'était ma condamnation que je lisais et je rejetai l'ouvrage.

Qu'allais-je devenir dans cette cellule que j'avais convoitée et dont je heurtais les limites, comme un fauve en se tournant et retournant croit heurter à la fois tous les barreaux de sa cage ?

Le travail manuel ne m'attirait pas. Je ne cherchais dans les œuvres qu'un reflet de moi-même et je m'irritais de l'y découvrir. Des vers de mon cher Baudelaire me revinrent à la mémoire :

> Ah ! Seigneur, donnez-moi la force et le courage
> De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût...

Aucune autre prière ne pouvait sortir de mes lèvres, et dans celle-ci n'y a-t-il pas encore cette complaisance que discernait le vieil auteur ? Alors je pensai me confesser à moi-même. Était-ce encore le prieur qui agissait à distance sur moi ? Chercher la vérité en soi, se mettre en face de son passé, l'analyser, le disséquer sans pudeur, comme un cadavre : ces cahiers blancs sur la table de travail m'y invitaient. Ainsi me suis-je décidé à instruire mon procès...

***

Que nous sommes pour peu de chose dans le choix de nos amours et dans leur dénouement ! Le hasard m'a jeté les miennes et, quand elles ne finissent pas d'elles-mêmes, qui donc a jamais su les briser ?...

C'était un jeudi du mois de mai et il pleuvait. J'avais dix-sept ans et j'achevais mon temps de collège. Aux Coudriers j'avais prié des camarades pour une partie de pêche sur le lac, Pierre Boutray, Étienne du Pallier et Claude Mermet. Confinés au logis, nous regrettions l'eau et le soleil. Pour nous désennuyer, nous parlâmes des jeunes filles de la ville et des environs que nous voyions chez nos parents. Pierre Boutray soupira :

— On n'ose pas seulement les aimer de loin.

— Toutes ? demanda en riant Claude Mermet, qui était le plus avancé de nous tous dans ces choses-là.

— Oh ! non, rien qu'une. Ce serait doux.

— Attendez, reprit Mermet. J'ai une idée. Jouons aux amours.

— Ce n'est pas un jeu, objectai-je, ne croyant pas si bien dire.

— Mais c'est le plus beau de tous. Nous écrirons ensemble une lettre de déclaration. Chacun une phrase, à tour de rôle.

— Et qu'en ferons-nous ?

— Tiens, nous l'enverrons.

— A qui ?

— A une jeune fille donc. Nous tirerons au sort celui qui la signera.

— Et après?

— Nous mettrons dans un chapeau les noms des dix plus belles jeunes filles que nous connaissons, et celle dont le nom sortira de l'urne recevra la déclaration d'amour. Est-ce dit?

La proposition fut accueillie d'enthousiasme. Désormais il pouvait pleuvoir : nous avions trouvé mieux qu'une partie de pêche. Nous commençâmes par rédiger la lettre. Ce fut laborieux. Pierre écrivait romantique, Étienne emphatique et Claude schématique. On s'en remit à moi du soin de lier le tout et de corriger les fautes. Ma réputation de poète me valait cette confiance des petits camarades. N'avais-je pas écrit *La caravane des désirs* et autres petits poèmes qui circulaient en classe parce qu'on les avait dérobés dans mon pupitre? La fameuse déclaration approuvée, nous tirâmes à la courte bûche qui la signerait et l'enverrait? Le sort me désigna.

— C'est toi, proclama Claude Mermet. Tu as de la chance.

— Ah! oui, tu as de la chance, répéta avec envie Pierre Boutray, prompt aux soupirs.

J'ai encore dans l'oreille, ces *Tu as de la chance* de mes amis. Ils m'enviaient, ils auraient voulu prendre ma place. Ah! si l'on connaissait l'avenir! Qui de nous soupçonnait l'importance de notre divertissement?

Restait à inscrire les dix noms de femmes sur des carrés de papier. De femmes : Claude Mermet, plus sournois et peut-être déjà débauché, avait obtenu qu'on élargît le programme. Les premières nous trouvèrent d'accord tous les quatre : sur Claire M..., sur Mathilde V..., sur Edith de B..., aucune discussion ne s'éleva. Mais, pour les suivantes, ce fut la bataille. Claude relevait leurs défauts plastiques avec une âpreté de maquignon et prétendait nous imposer Mme de R..., dont la taille imposante et le nez impérieux écartaient nos suffrages. Pierre en citait à la douzaine, les estimant toutes adorables. J'intervenais à peine dans le débat. Muet, agacé, indigné, j'étais en proie à une irritation croissante. De quel droit ces petits messieurs se permettaient-ils d'élaborer une liste, quand cette liste ne concernait que moi, puisque j'étais l'élu? Que m'importaient leurs goûts et leurs préférences? Comment ne comprenaient-ils pas l'inutilité et l'inconvenance de leur intervention? Et cependant, il m'arrivait cette chose invraisemblable : chaque fois qu'un bulletin était déposé dans le chapeau, je m'éprenais de

celle dont il portait le nom. Mon désir courait de l'une à l'autre, se multipliait par quatre, par cinq, par dix, les visait toutes comme un arc lance des flèches dans toutes les directions. J'étais à cet âge incertain où l'on aime aimer sans savoir que l'on aime, sans presque tenir à le savoir. Et les dix carrés de papier furent brassés par Étienne du Pallier. Pierre Boutray en prit un avec autant d'émotion que s'il était lui-même en cause. Mais ce fut Claude Mermet qui lut :

— Sandrine Ogier.

Elle ne figurait point parmi les trois premières. Elle n'avait ni le profil original de Claire, ni les grands yeux de bleuet de Mathilde, ni le rire éclatant, les dents et le teint d'Edith. Aurais-je désigné l'une de ces trois-là? Comment le saurais-je? Instantanément, avec une rapidité qui me donnait le vertige, avec une sûreté infaillible, toutes mes pensées, tous mes désirs, toutes mes puissances d'aimer jusqu'alors éparpillées, se fixèrent, se concentrèrent sur elle, sur elle seule. Les neuf autres avaient disparu. Il n'y avait plus qu'elle au monde, elle et moi. J'étais atterré, humilié, furieux. Qu'est-ce que cela signifiait? Mais n'était-ce pas qu'un jeu ? Mes camarades, me voyant une mine longue et décontenancée, et ne soupçonnant pas ce qui se passait en moi, riaient à gorge déployée et me criaient dans la figure :

— Ta Sandrine ! Ta Sandrine !

Non moins subitement je les haïssais, comme s'ils avaient surpris traîtreusement un secret, mon secret. Pour les contraindre au silence, je les aurais volontiers étranglés. Mais pourquoi l'un d'entre eux, Claude, s'était-il séparé du groupe, et qu'écrivait-il là, sur un coin de table ? Inquiet, je me précipitai sur lui :

— Que fais-tu ?

— Je mets l'adresse sur l'enveloppe. J'ai fini. Un timbre.

— Rends-moi cette lettre.

Déjà il s'était dérobé et la table nous séparait. Il se rendait compte, lui, de ma colère et, plus âgé et plus averti, il me narguait :

— La lettre partira.

— Je te le défends.

— Sandrine l'aura demain.

— Je ne veux pas.

Les deux autres, pour continuer le jeu, s'étaient rués sur moi et me paralysaient. Profitant de leur assaut, Claude s'en-

fuit. Je devinai sa manœuvre, et qu'il gagnait de l'avance pour jeter la lettre dans la boîte de la poste au village d'Yvoire. Je me débattis sans ménagement, avec les mains, avec les pieds, avec tout le corps. J'aurais mordu au besoin.

— Tu m'as fait mal, se plaignit dans la lutte Pierre Boutray. Je saigne.

Le nez en sang, il me lâcha. Pas plus que son compagnon, il ne s'expliquait ma brutalité. J'avais cessé de m'amuser et tous deux l'ignoraient. Déjà dans l'escalier, sans remords de la blessure qui m'avait dégagé, prêt à renverser tous les obstacles, je m'élançai à la poursuite du fuyard. Tante Dine qui me vit passer en trombe leva les bras au ciel :

— Ces enfants sont devenus fous.

Sous la pluie, sans chapeau, hors d'haleine, je courus sur le grand chemin. Il n'y avait personne devant moi. Qui serait sorti par un temps pareil? Claude avait pris du champ : pourrais-je le rattraper? Je le rejoignis néanmoins, quelques secondes trop tard. Il était devant la poste, les mains vides et me regardait, ironique.

— Ma lettre ?

— Je ne l'ai plus.

— Où est-elle?

— Là.

Il me montrait la boîte.

— Tu me le paieras!

J'allais le frapper. Il me cloua d'un mot :

— Tu l'aimes donc ?

Je restai le poing en l'air, puis le laissai retomber :

— Non, non, criai-je. Comment veux-tu ?

Implacable, il répéta :

— Si, tu l'aimes. Je te le dis.

— Allons donc! tu es idiot.

Nous revînmes ensemble, sans un mot. Il avait raison. J'aimais. Je l'aimais, elle que je ne connaissais pas, dont le nom était sorti par hasard, et que je n'eusse jamais choisie de préférence à Édith, à Mathilde, à Claire, ou à telle autre encore. Je le savais maintenant. Comment était-ce possible? Cet amour dont j'avais tant rêvé, que mon imagination distribuait à toutes, n'appartenait plus qu'à une seule. L'amour, c'était cette violence, cette brutalité qui allait jusqu'au sang ; l'amour,

c'était cette brûlure inconnue, c'était cette honte et ce délice. L'amour, c'était donc ça ?

La peur qui m'avait pris à sa révélation, sur ce chemin d'Yvoire que je revois encore entre les peupliers et qui se perdait sous la pluie à quelques pas, n'était-elle pas l'instinct de mon être devant le danger? Toute ma vie a dépendu de cet instant-là

*
* *

Le départ de mes camarades se fit sans cordialité. Je ne pouvais pas les mettre à la porte et je supportais mal leur présence. Pierre Boutray m'en voulait de son nez tuméfié. Claude Mermet se moquait et Étienne du Pallier, plus lent d'esprit, aurait eu besoin pour comprendre de quelques explications que personne ne lui fournissait. Eux partis, je courus m'enfermer dans une pièce quasi abandonnée, encombrée de toute sorte d'objets hors d'usage, vieux jouets, moulages d'un ancêtre sculpteur, instruments désuets d'astronomie, etc. Il y a de ces chambres-là dans toutes les anciennes maisons de campagne. Dans l'escalier, j'avais croisé tante Dine qui m'avait demandé :

— Tes amis n'ont pas l'air content. Vous êtes-vous disputés?

— Non, mais Claude se permet des plaisanteries stupides.

Je poussai les persiennes. Le lac perdu dans la brume ne se voyait pas : à peine distinguais-je la grève et les osiers qui la bordent. Cet horizon restreint me permettrait mieux de réfléchir à la catastrophe du lendemain. La catastrophe, c'était la lecture de ma lettre et la divulgation de mon amour.

Comment était cette Alexandrine Ogier, appelée familièrement Sandrine, à qui je serais livré demain comme une perdrix au chasseur? Voici que ma mémoire tendue ne parvenait plus à m'en rendre une image précise. Tout un défilé de jeunes filles passait avec une rapidité vertigineuse devant mes yeux intérieurs : Mathilde V. dont les yeux bleus m'apportaient l'impression d'un bain dans un canal d'eau fraîche, Claire M. aux traits réguliers et purs, si pâle et fragile, et la triomphante Édith de B. qui riait toujours parce qu'elle avait les dents blanches et une fossette aux joues, et d'autres encore que j'avais regardées souvent dans les rues. Mon désir, hier encore, les accompagnait, les poursuivait toutes. Il était fixé maintenant sur une seule qui se dérobait et que je ne pouvais même plus identifier

avec exactitude. Elle se voilait comme ce lac sous la pluie.

Son âge? vingt ou vingt et un ans, trois ou quatre ans de plus que moi. Sa figure, sa taille, sa démarche? Elles ne répondaient nullement à l'idéal que je m'étais composé avec les traits de plusieurs autres pour la commodité de mes rêves épars. Je croyais préférer les blondes pour leur blancheur nacrée : elle était brune et la peau dorée; les maigres, à cause de leur noblesse d'allure et de leur distinction, et, dans la libre aisance de ses mouvements et de ses toilettes, j'avais pu me rendre compte que, toute mince qu'elle parût, elle était bien en chair; les moyennes, afin de les dépasser: elle était plutôt dans les grandes. J'appréciais les nez grecs et les petites bouches : elle avait le nez un peu busqué et les lèvres en arc relevées aux angles. Je pensais choisir une amie, — car je n'osais dans notre monde entrevoir la possibilité d'une maîtresse et j'ignorais même ce que c'était, — une amie qui fût douceur, gentillesse, tendre humeur, volontiers penchée sur les livres et toute inclinée aux lentes conversations sur les choses du cœur. Celle que le hasard me proposait, m'imposait, experte aux exercices physiques, rapide de jugement et de décision, se plaisait aux railleries, aux mots d'esprit, aux caricatures. Très riche et recherchée, — son père était un ancien industriel qui, fortune faite, avait acheté aux environs immédiats de la ville une villa spacieuse en corniche au-dessus du lac, — elle était encore plus éloignée de moi par cette cour de vieux messieurs qui l'entourait. Je qualifiais de vieux messieurs ces hommes de trente à quarante ans que l'on considérait en ville comme les partis sérieux destinés à fixer l'attention et l'avenir des jeunes filles, et que je détestais en bloc, les estimant hors d'âge et dépourvus d'agrément. Tout nous séparait, rien ne nous rapprochait, et je pressentais que je serais son esclave. A quel signe? Je le vois aujourd'hui; je ne le voyais pas alors : à cette sorte de volupté qui se dégage de certaines femmes, de leur voix, de leur parfum, de leur regard plus lourd, de leur teint plus velouté, et qui ne s'en dégage peut-être dans toute sa puissance que pour un seul être complémentaire.

Tandis que cet orage grondait en moi, j'avais cessé de regarder au dehors. Quand je relevai les yeux, il ne pleuvait plus et même les nuages se déchiraient comme un rideau pour libérer le couchant. Le soleil atteignant la ligne de faîte du

Jura commença de s'ébrécher, devint une moitié de disque, puis un croissant, puis une étoile ; sur le lac son reflet, après s'être allongé en colonne de feu qui tremblait dans l'eau, s'amincit jusqu'à n'être plus qu'une simple ligne, puis l'astre et sa mobile image disparurent.

Et dans le crépuscule il ne resta plus devant moi qu'une forme distincte, celle de Sandrine. Elle s'était libérée, elle aussi, non seulement de tous les brouillards, mais de toutes les rivales d'hier qui se désagrégeaient et s'enfuyaient, honteuses et oubliées, comme durent s'enfuir les deux déesses méprisées de Pâris. Alors je me pris à pleurer, non parce que je l'aimais, — j'acceptais ce mal inévitable, — mais parce qu'elle saurait demain que je l'aimais.

* * *

Il n'y eut pas de catastrophe et je ne sus même pas si elle avait reçu la fameuse lettre. Des jours et des jours s'écoulèrent dans la monotonie des études, sans que j'en eusse la moindre nouvelle. Mes notes de composition baissaient et c'était le plus clair de mon aventure. Mes professeurs qui me considéraient comme un brillant élève commençaient de mettre en doute mon succès au baccalauréat de philosophie. Cependant mes camarades s'informaient à tour de rôle, comme si mes confidences leur étaient dues, puisque le tirage au sort de mes amours s'était accompli en commun : Étienne du Pallier avec curiosité, Pierre Boutray avec envie, Claude Mermet en raillant. Ils ne voulaient pas croire à un échec aussi radical et me soupçonnaient de cachotterie et de dissimulation quand j'étais à l'agonie.

Nous sortions du collège à sept heures du soir. Au lieu de rentrer directement à la maison, je prenais une sente détournée qui se jetait, comme un petit ruisseau court au fleuve, dans le chemin en bordure de *sa* villa. Je côtoyais rapidement le mur recouvert de lierre, en promeneur qui hâte le pas. J'aurais perdu contenance, si je l'avais croisée, malgré mon air affairé et distrait. J'espérais bien ne pas la rencontrer. Ce malheur que je recherchais néanmoins avec tant d'avidité me fut épargné.

Mais je la rencontrai un jour en ville, quand je ne m'y attendais pas. Ma joue s'empourpra et je baissai les yeux comme si j'avouais une faute, en sorte que je ne sus pas si elle m'avait regardé, ni de quelle manière, ignorante ou

avertie. Mermet était en arrière, avec d'autres camarades de classe. Il me rejoignit en courant :

— Eh bien ! me cria-t-il, cette fois tu ne nieras plus.

— Et quoi donc ?

— Elle a piqué un fard.

— Jamais de la vie.

— Puisque je te le dis.

— Je l'aurais vu : elle ne m'a pas même remarqué.

— Toi, conclut-il, tu es un sot ou un tartuffe.

Mais, craignant le sort de Boutray qui portait sur le nez la marque de ma susceptibilité, il se sauva.

***

Juin était venu. De dépit je me précipitai sur la métaphysique et les mathématiques sans y découvrir de consolation. Du moins passai-je avec une colère utile mes examens. J'obtins une mention assez rare : « Elle le saura, pensai-je, les journaux du pays l'ayant annoncé, et que cette histoire ne m'a pas empêché de travailler... »

Nous passâmes les vacances aux Coudriers comme d'habitude, en promenades sur le lac et dans les bois, avec des invitations par ci par là chez nos amis de la ville ou de la campagne. Nous n'étions pas en relations avec la famille d'Alexandrine, trop nouvelle venue et qui ne s'était mêlée qu'au petit monde cosmopolite fixé en ville à cause de la douceur du climat et à celui de la noblesse locale qui moisissait dans ses châteaux et qui prenait ses distractions de toutes mains. La bourgeoisie se montrait plus revêche ou plus scrupuleuse dans ses choix. Or, quelle ne fut pas ma surprise en recevant un carton personnel qui me priait à une matinée à la villa Ogier, avec cette mention au bas : *On dansera ?* J'y découvris immédiatement un aveu : elle avait reçu ma lettre, elle y répondait, un peu tardivement, il est vrai, de cette manière élégante; elle pensait à moi. Cette invitation, — sûrement, — ne provenait que d'elle seule. Je ne songeai pas une minute que dans le monde on invitait des jeunes gens inconnus à la douzaine pour les déchaîner sur les jeunes filles qui restent assises sur leur chaise sans être recherchées des brillants danseurs. Mon exaltation néanmoins tombait à l'idée qu'il me faudrait lui adresser la parole, et même la lui adresser le premier.

Lui répéter ce que j'avais écrit m'apparaissait comme une monstruosité, comme un sacrilège. Cette lettre même, rédigée en collaboration, m'inspirait de l'horreur. Comme si l'on écrivait une lettre d'amour en collaboration! Tout au plus oserais-je murmurer : « Mademoiselle, pardonnez-moi... » Et si elle me demandait : « Qu'ai-je, monsieur, à vous pardonner? » si je m'étais trompé et si décidément elle n'avait pas reçu l'odieux papier mis à la poste d'Yvoire? Il arrive que le service est mal fait. J'avais entendu mon père se plaindre de retards ou d'erreurs dans sa correspondance. Je décidai enfin qu'il lui appartenait d'accomplir le premier pas et j'en fus aussitôt soulagé. Du moment que l'initiative ne m'appartenait plus, je me réjouis plus librement de la revoir.

Je fus vexé d'apprendre les jours suivants que plusieurs de mes camarades figuraient sur la liste des invités : Étienne du Pallier, par exemple, et Claude Mermet. J'en trouvai sans retard l'explication : Étienne, par le moyen d'un titre contestable, appartenait à la noblesse, et Claude intriguait pour se fourrer partout. Pierre Boutray, lui, avait été négligé, et en éprouvait beaucoup d'amertume : il était de ces maladroits qui attrapent sans cesse des coups sur le nez et je n'allais pas m'apitoyer sur son cas.

La danse était pour moi une autre source de tribulations. J'avais bien appris les différents pas alors à la mode, grâce à l'inépuisable complaisance de ma belle-sœur Valentine. Mon frère aîné Michel, nouvellement installé comme médecin à la ville, s'était marié l'année précédente, et sa charmante femme, bien qu'elle fût d'un naturel sérieux et timide, me traitait en jeune frère, me protégeait contre les gronderies et amenuisait ce collégien mal équarri qui lui occasionnait force tracas. Voici qu'avec la plus grande injustice, je redoutais qu'elle ne fût pas elle-même au courant des derniers perfectionnements. Je l'estimais trop grave tout à coup pour s'être initiée à des jeux en somme frivoles. Je me méfiais d'elle. A distance je m'en accuse. Enfin, craignant de m'embarrasser dans les figures des quadrilles et de manquer un temps de la mazurka, je m'offrais le soir dans ma chambre des répétitions. Elles devaient être bruyantes, car tante Dine, un matin, me demanda :

— A quelle sarabande, Jean, te livres-tu la nuit? Tu ne pourrais pas te tenir tranquille?

Dès lors, je m'exerçai, pieds nus, avec circonspection et d'une façon lente et clandestine qui ne pouvait m'être d'aucune utilité Mais je ne voulais apparaître devant Sandrine que paré de tous mes avantages.

Le jour fatal arriva. Il s'était rapproché avec une vitesse qui me terrifiait. Il me sembla que j'avais tout oublié et que, pour comble de malchance, j'étais trop rouge de figure et empêtré dans mes vêtements. Ces vêtements, célébrés par tante Dine avec éclat pour leur tissu et leur coupe, me semblaient vulgaires. Je souhaitais d'être pâle et distingué et j'enrageais d'une trop évidente bonne santé. Quand j'entrai, *elle* était avec son père au sommet de l'escalier, recevant ses hôtes avec des sourires dont je déplorai le nombre et l'amabilité. Je les aurais voulu confisquer tous à mon profit. Elle m'en distribua, comme à tout le monde, et ne parut pas être affectée de ma présence quand j'eusse désiré de rentrer sous terre. Puis, ce rite accompli, je respirai mieux : elle ne savait rien. Je ne respirai mieux qu'un instant : car, si elle ne savait rien, il faudrait, tôt tard, le lui dire. Tandis que la lettre aurait supprimé cette difficulté. Et je regrettai que la lettre ne lui fût pas parvenue.

Un quadrille des lanciers me rapprocha d'elle. Je faisais vis à vis, avec Mathilde V., au couple qu'elle formait avec Claude Mermet. Or je m'embrouillai dans le pas de la révérence et je surpris une conversation entre elle et son partenaire. Je n'entendais pas ce qu'ils disaient, mais ils riaient en me regardant. Se moquaient-ils du pauvre danseur ou de l'amoureux dédaigné? Peut-être des deux à la fois.

Le quadrille achevé, elle s'approcha de moi et ce fut elle qui me réclama une valse :

— Vous ne m'avez pas encore invitée.

— Je n'osais pas, mademoiselle.

— Il faut oser.

Comment! c'était elle qui m'en priait! Je n'aurais pas imaginé une telle phrase dans la bouche d'une jeune fille. Cela bouleversait toutes mes notions sur l'humanité. Je dus la prendre dans mes bras pour cette valse effrayante et ce fut un bouleversement et un supplice. Les autres femmes n'étaient que des appareils à tourner. Elle seule avait un corps et n'était-ce pas de quoi me tourmenter? Un corps dont je sentais la vie, dont je voyais là, tout près de moi, les épaules rondes et

dorées, la gorge entr'ouverte et quand elle se serrait un peu plus contre moi dans le mouvement de la danse, la nuque lumineuse sous la masse retenue des cheveux sombres. Je déplorais, oui, je déplorais qu'elle eût un corps. Le trouble inconnu qu'il me causait ne me détournait-il pas de l'amour véritable que je concevais comme un élan du cœur assez fort, exaltant et doux pour suffire, et au delà, à toute ma prodigieuse attente. Au lieu que ce corps alourdissait ma tendresse, lui communiquait je ne sais quelle tristesse embarrassante dont je subissais la contrainte.

Brusquement elle m'arrêta :

— Reposons-nous, voulez-vous? Conduisez-moi sur la terrasse.

Nous allâmes sur cette terrasse et, comme nous étions seuls, je connus une peur nouvelle. Ne convenait-il pas de lui parler? Elle me facilita les choses avec une aisance miséricordieuse et merveilleuse :

— Alors, c'est vrai ?

— Et quoi donc, mademoiselle? implorai-je, tout tremblant, quand j'étais sûr enfin que ma lettre lui était bien parvenue trois mois auparavant.

Trois mois pendant lesquels elle ne s'était pas dévoilée!

— Ce que vous m'avez écrit.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, murmurai-je contrit, penaud et les yeux baissés comme une religieuse devant l'autel.

— Vous pardonner quoi? Une femme pardonne toujours ces choses-là.

— Oh! que je suis heureux!

Mais elle reprit, impitoyable :

— Et c'est fini maintenant ?

— Oh! non. Cela ne finira jamais.

J'avais protesté avec une telle indignation qu'elle se mit à rire aux éclats. Ce rire trop vif et trop frais me parut injurieux et je crois que j'en eus des larmes. Elle s'en aperçut :

— Vous êtes un enfant, voyons. A votre âge, ce n'est pas sérieux.

— A mon âge? Mais je suis bachelier, mademoiselle.

— Je sais. Et même avec la mention bien.

Je rougis de plaisir. Elle avait lu mon succès dans le journal, ou bien l'on en avait parlé devant elle. Cependant d'autres couples venaient respirer à leur tour en face du lac

bleu et or. Comme ils s'approchaient, et avant qu'ils fussent dans notre voisinage immédiat, elle me dit encore de tout près :

— Vous serez mon petit ami, voulez-vous?

— Oh ! mademoiselle !

Sa main, doucement, serra la mienne sans que j'eusse remarqué son mouvement. C'était l'échange d'une promesse sacrée. Le mot *amour* n'avait pas été prononcé. Nous n'avions pas osé le prononcer, moi parce qu'il m'épouvantait, elle parce qu'elle n'en avait pas eu besoin. Et ne pouvant en supporter davantage, discrètement, sans saluer personne, je m'enfuis. Vers mon autre ami, le lac, je courus à perdre haleine. J'étais soulevé par une force mystérieuse et ne savais pas vers quel but de joie ou de douleur je courais. Il me suffisait de courir. Le bonheur n'est-il pas dans la poursuite?

* * *

A une lieue, deux peut-être, des Coudriers, presque au fond de la baie, et caché par les châtaigneraies, le château de Laury est notre plus proche voisin, avec, de l'autre côté, à l'extrémité de la pointe, le château d'Yvoire. Toute l'année une vieille dame l'habitait, la comtesse de Laury, à qui nous rendion visite une fois ou deux pendant les vacances. Elle ne cachait pas son plaisir de voir de la jeunesse, car elle aimait le monde et s'en trouvait fort retranchée par l'âge et la solitude. Sa conversation nous reportait au règne de Louis-Philippe et de la reine Amélie dont elle avait été dame d'honneur. Elle nous introduisait volontiers à la Cour dont elle avait retenu toute sorte d'anecdotes, notamment sur le brillant Duc d'Orléans, si prématurément décédé, sur le Duc d'Aumale et les autres princes. Si quelqu'un prononçait le nom de Napoléon III, elle s'agitait sur son fauteuil, la face empourprée jusqu'à la congestion, comme si la seule pensée de cet usurpateur lui fût insupportable.

Nous savions qu'elle avait un fils qui s'amusait à Paris. Il venait rarement en Savoie, et généralement pour se ravitailler. Mais je ne l'avais jamais rencontré au château. Or, sa présence m'avait été signalée à la matinée des Ogier sous la forme d'un monsieur chauve, long et élégant, qui souriait d'un air fat en lorgnant les dames. Comme je lui attribuais au moins quarante ans, je ne l'avais pas pris au sérieux, bien qu'il eût dansé plusieurs fois avec Sandrine.

J'eus la surprise désagréable, entrant au salon, de l'apercevoir qui causait à l'écart avec la jeune fille. Celle-ci paraissait même fort intéressée par les propos qu'il lui tenait. Elle ne remarqua pas tout de suite que j'étais là et ne manifesta pas, en me découvrant, le contentement que j'escomptais. Je ne la savais pas en relations suivies avec les de Laury. Son père causait avec la vieille comtesse, qui multipliait à son adresse les sourires et les grâces, lui racontait la dernière fête des Tuileries avant la Révolution de 1848, une fête d'enfants où l'on avait joué *le Malade imaginaire*, et lui exposait tous les motifs qu'elle avait de redouter la décadence de notre pays et les imminents bouleversements sociaux :

— Croiriez-vous, monsieur, disait-elle, qu'aujourd'hui mon fermier porte des bottes ?

— Pourquoi pas ? répliquait l'ancien industriel avec bonhomie, presque un peu gêné de se trouver dans ce milieu.

— Il n'y a plus de castes sociales. Où allons-nous ?

Puis elle lui vanta sa fille en un langage fleuri et tira de cet éloge une conclusion qui me froissa :

— Elle est taillée pour vivre à Paris.

— N'est-elle pas bien ici ? riposta M. Ogier, dont j'appréciai le bon sens.

Je suivais leur conversation, faute de mieux, ne pouvant suivre celle de Sandrine et de son partenaire. Mais ceux-ci vinrent se mêler à nous, et l'on organisa devant moi une partie de campagne. Un break à trois chevaux devait conduire un groupe de jeunes gens et de jeunes filles jusqu'au village de Draillant et de là on ferait l'ascension de la montagne.

— Vous en serez, me dit Sandrine qui, pour la première fois depuis mon arrivée, s'adressait directement à moi.

— Je veux bien, acquiesçai-je sans enthousiasme.

Mon cœur était plein d'amertume, sans que la cause en fût bien déterminée. Elle ne pouvait pourtant pas se jeter à mon cou, mais je commençais d'être injuste comme le sont tous les amoureux.

Cette partie de campagne fut pour les autres joyeuse, et pour moi cruelle. Édith de B. et Claude Mermet y rirent abondamment. La montagne de la Fourche, ainsi nommée parce qu'elle se compose de deux sommets séparés par un col, porte sur ses pentes des bois où l'on cueille des framboises et des pâturages émaillés des dernières fleurs de l'été. La vue en

est belle, d'un côté sur le lac, et de l'autre sur le chaos alpestre que domine le Mont-Blanc. Je n'avais point souci d'une vue si étendue. Je regardais Sandrine marcher et ne m'en rassasiais pas. Quand elle se retournait, je remarquais la teinte avivée de ses joues dorées. Elles devaient être chaudes et douces. Et derrière elle je contemplais en extase la clarté de sa nuque : une goutte de sueur y perla sous les cheveux, et pour la seconde fois je déplorai dans mon trouble qu'elle eût un corps, parce que je n'avais plus l'esprit assez libre pour l'aimer.

Tout alla bien à la montée, ou plutôt, pour moi tout alla mal, puisqu'elle ne m'adressa pas la parole. Mais j'étais si absorbé et si heureux qu'il me suffisait de n'être pas loin d'elle et d'avancer dans son sillage. Toute initiative de conversation m'eût dérangé et je laissais à d'autres le soin de lui offrir des myrtils ou des fraises. M. de Laury se faisait volontiers son cavalier servant, mais je m'amusais de lui en moi-même, car sa moustache, sous l'action de la fatigue, déteignait et, bien qu'il plastronnât, il traînait la jambe et soufflait. De plus en plus, il représentait à mes yeux la décrépitude, et je me demandais pourquoi nous l'avions emmené. Il est vrai qu'il était l'organisateur et prenait la voiture à son compte.

C'est à la descente que je fus mis à la torture. Dans un pli de terrain, cachée parmi les buissons, une source captée coule dans un tronc d'arbre creusé. Je la connaissais, mais ne dévoilai pas sa présence. Le reste de la caravane passa tout près d'elle sans la voir. J'arrêtai Sandrine au passage et, très ému, je lui proposai :

— Voulez-vous boire, mademoiselle?

Elle avait très chaud. Elle me regarda avec plaisir :

— Sans doute, mais il n'y a pas d'eau.

— Il y en a. Voyez.

Et je l'entraînai vers mon bassin. Elle en fut ravie et, prenant son gobelet, le remplit à la source fraîche. Au lieu d'y porter ses lèvres, elle me dévisagea et me le tendit :

— Buvez d'abord.

Je refusai, scandalisé de la précéder. Mais elle insista :

— Je veux savoir votre pensée. Vous savez qu'on la découvre au fond du verre.

— Elle est facile à deviner, murmurai-je, presque tremblant.

Elle but après moi à lentes gorgées qu'il me semblait voir couler le long de son cou à cause du mouvement qu'elle faisait

et qui était doux et régulier comme un roucoulement de colombe. Puis elle rit :

— Je sais, dit-elle. Mais dites-le moi.

— Que voulez-vous que je vous dise?

— Ce qui était au fond du verre.

— Puisque vous le savez.

— Oui, mais je veux l'entendre dire.

J'étais devenu grave et comme oppressé. Et cependant je ne pouvais me soumettre à son exigence :

— Ne me demandez pas cela, mademoiselle.

— Appelez-moi Sandrine, comme tout le monde. Vous, c'est Jean, n'est-ce pas? Et pourquoi ne vous le demanderais-je pas, mon petit Jean?

— Je ne pourrai jamais. Je n'oserai jamais.

Elle répéta la phrase qui déjà m'avait presque choqué :

— Il faut oser.

Mais je résistai, je me révoltai :

— Non, non, je vous en supplie. Par pitié! Ne vous moquez pas de moi.

— Je ne songe pas à me moquer.

Nos regards se heurtèrent violemment, comme des armes. Je baissai mes yeux devant les siens. Alors elle me saisit le bras, presque avec brutalité.

— Vous n'allez pas me refuser ça. Puisque je veux l'entendre.

— Eh bien! oui, là.

Et je me mis à pleurer. Cela ne pouvait pas sortir. Cela me prenait à la gorge. C'était comme du feu. Elle ne m'avait pas lâché. Au contraire, elle avait rapproché son visage dont je sentais la chaleur :

— Dites, réclama-t-elle.

Enfin, tout bas, dans une sorte de sanglot je parvins à murmurer :

— Je vous aime.

Elle but ces mots comme l'eau tout à l'heure, et je les vis passer dans son cou, descendre dans sa poitrine, peut-être dans son cœur.

— Là, dit-elle après un instant, vous voyez bien. Vous l'avez dit. Répétez-le.

Docilement, et plus fermement, je le répétai. On nous appela.

Elle se sauva. Et je la poursuivis en lui criant dans la nuque :
— Je vous aime. Je vous aime. Je vous aime...

Elle se retourna pour m'avertir :

— Prenez garde. On peut nous entendre.

Mais j'étais lancé. Ne l'avait-elle pas voulu? Elle m'avait mis à la question comme un inquisiteur. Pourquoi ne me vengerais-je pas d'elle en l'accablant de mes aveux devant tout le monde? Et puis je lui laissai prendre de la distance, et quand toute la bande se fut éloignée, je me couchai dans l'herbe, mordant à même la terre pour étouffer ma voix qui avait profané mon secret en le divulguant...

Depuis lors j'ai gravi plusieurs fois cette montagne. Chaque fois j'ai fait une halte à la source, et une autre à cet endroit marqué par les bruyères, au pied d'un petit sapin, où j'ai connu le regret farouche de ne plus posséder mon amour à moi tout seul.

***

Puis ce furent des jours sans rencontres. Mais je ne désirais point de la rencontrer Je pouvais vivre longtemps sur la scène de la source.

Un petit livre venait de paraître que goûtait ma belle-sœur Valentine et qu'elle m'avait prêté : *Dominique*, du peintre Fromentin. Je me souviens des heures passionnées consacrées à sa lecture, tant je m'identifiais avec le personnage principal. Sandrine ne ressemblait pas à Mme de Nièvres, mais je la contraignais à lui ressembler, dussé-je, comme un lit de Procuste, la raccourcir. Certaines phrases me chantent encore aux oreilles après si longtemps, celle-ci par exemple : « J'étais heureux si le bonheur consiste à vivre rapidement, à aimer de toutes ses forces, sans aucun sujet de repentir et sans espoir. » Sans espoir, il fallait que ce fût sans espoir. Un amour comblé ne m'eût pas paru un bel amour.

Dans cette singulière quiétude, je fus dérangé par la fête donnée au château de Laury. Jamais la comtesse de Laury n'avait invité personne. Elle vivait chichement, économisant pour son fils qui la grugeait, et dans tout le pays elle était réputée pour sa ladrerie Sans doute cherchait-elle à distraire l'héritier qui prolongeait son séjour chez elle au grand étonnement des voisins et de la société de la ville Son jardin inculte

et ses salons délabrés furent tant bien que mal remis en état, et ce fut une ruée chez l'ancienne dame d'honneur de la reine Marie-Amélie, qui avait gardé grand air et, malgré quelque rouille, montra son entente des belles manières et de l'étiquette.

Le programme comportait la représentation par des acteurs mondains d'un proverbe, *le Pour et le Contre*, de l'auteur à la mode, M. Octave Feuillet. Après, l'on danserait. Je pris d'autant plus de plaisir à la petite comédie que je me trouvai rapproché de Sandrine sans être toutefois dans l'obligation de lui parler. Ce demi-voisinage me convenait à merveille. M. de Laury, moins favorisé, placé à côté d'elle, devait se montrer spirituel et empressé. La pièce traitait de l'égalité de l'homme et de la femme dans le mariage. Pour ma part, j'étais de cet avis. Autour de moi, on estimait que c'était là un thème audacieux. Il n'y avait que deux personnages, le marquis et la marquise. Et celle-ci reprochait à son époux de respecter par honneur tous les engagements qu'il prenait vis à vis des étrangers et de ne pas mettre son honneur à respecter le serment fait à sa femme. J'entendis Sandrine dire à son voisin : « — Rien de plus juste, n'est-ce pas? C'est évident. La femme a les mêmes droits que le mari. — Sans doute, répliquait-il, mais pas les mêmes libertés. — Et pourquoi donc ? — Je vous l'expliquerai... » Et il sourit. Il me parut qu'ils échangeaient des sourires de connivence, comme s'il y avait entre eux un pacte, et je remarquai, le rideau baissé, qu'on les laissait ensemble ostensiblement. Je n'allais pourtant pas être jaloux de ce vieux monsieur.

J'estimai néanmoins qu'il accaparait un peu trop mon amie. N'était-elle pas mon amie? Et, poussé par une force obscure que je n'aurais su analyser, je m'en allai rôder autour d'eux. Il fut rappelé par ses devoirs de maître de maison. Une collation par petites tables s'organisait avant la sauterie. Le soir tombait déjà. A la fin de septembre, il tombe de bonne heure. Sandrine qui tournait sur elle-même à cet instant m'aperçut. Elle m'entraîna hors du salon. Je la suivis, vaguement effrayé, me rappelant comme elle m'avait tourmenté devant la source. Nous gagnâmes ainsi le jardin, jusqu'au bord de l'eau. Un buisson d'osiers nous cachait. Elle recommença, comme l'autre fois :

— Dites-le moi encore.

Mais cette fois je le lui dis sans hésiter. Elle insista :

— M'aimerez-vous toujours?

— Toujours.

Comment pouvait-on aimer, sinon toujours? Sa question était absurde. Mais je comprenais qu'on goûte du plaisir à entendre ce qu'on désire. J'aurais volontiers goûté ce plaisir aussi, et n'osais point le solliciter. Au lieu de songer à me le procurer à son tour, elle émit un doute affreux :

— On dit ça. Rien n'est plus faux.

Puis, sans me prévenir d'une aussi prodigieuse demande, elle ajouta cette phrase qui me bouleversa :

— Embrassez-moi.

Au lieu de m'approcher d'elle qui m'y invitait, je me reculai presque dans l'épouvante. Je n'avais pas imaginé cela, ou du moins pas si vite, ni d'une manière aussi simple. Un baiser ne pouvait être que la récompense d'un long stage amoureux. Je n'étais pas assez innocent pour ignorer la recherche des caresses, je l'étais assez pour leur donner en amour une importance démesurée. Ma timidité l'enhardit. Ce fut elle qui s'approcha. Je goûtai comme un beau fruit velouté sa joue tendue, sa joue dorée. Puis, brusquement, elle parut se dégager et ce fut pour agrafer ses lèvres aux miennes. Sur ce baiser, sur cette morsure, elle s'enfuit. J'étais secoué tout entier comme un arbre dans le vent. J'avais la révélation soudaine d'une volupté qui ne se confondait pas avec l'amour, qui le profanait et le multipliait ensemble. A mes pieds, le lac allongeait ses petites vagues dans un triste et harmonieux clapotis. Des lueurs du couchant traînaient sur les eaux, Je n'avais plus la force de courir, pas même de bouger. Et je demeurai là, les bras ballants, embarrassé de ma personne, n'osant plus entrevoir l'avenir.

Sans rentrer au château de Laury, je repris le chemin des Coudriers, lentement, comme si je succombais sous le poids d'un trop lourd fardeau.

***

Ce même soir, il y avait du monde à dîner à la maison. On me taquina sur ma figure de papier mâché, selon l'expression de tante Dine.

— Eh bien! s'écria l'abbé Heurtevent, qui est un ami de la famille, s'est-on bien diverti à cette fête des fiançailles?

— Quelles fiançailles ? réclamai-je en ricanant.

— Mais celles du comte de Laury et de Mlle Ogier.

— Allons donc !

— C'est le secret de Polichinelle. La vieille comtesse de Laury qui, sauf votre respect, mesdames, est une fesse-mathieu, n'aurait pas délié les cordons de sa bourse vide sans une raison d'État. C'est elle qui procure à son noble rejeton cette héritière.

— Et une jolie fille par surcroît, précisa quelqu'un.

— Une dot magnifique permettra de redorer le blason des Laury et de restaurer le château qui tombe en ruines. Vous n'êtes pas en dansant descendu d'un étage ? Les parquets ont tenu bon ? Qui paiera les violons du bal ?

Chacune de ces interrogations était comme un de ces larges coups de faulx réguliers qui abattent les épis mûrs au temps des moissons. Toutes mes illusions tombaient. Elles étaient droites comme les blés et comme eux couleur d'or. Cependant j'étais l'objet de l'attention générale, le point de mire de la table. N'apportais-je pas les dernières nouvelles ? L'un me demandait si le mariage rajeunissait le comte de Laury ; un autre si M. Ogier n'avait pas trop pataugé dans la conversation ; celui-là enfin si Mlle Sandrine était en beauté. Il me fallait répondre délibérément à toutes ces questions quand j'étais au supplice.

Mais ce qui se passait en moi m'apportait le secours nécessaire. J'avais brusquement la sensation que j'étais un homme, et non plus un enfant, ni même un bachelier. J'étais un homme puisque je devais me dominer, ne pas crier, ne pas pleurer, ne pas me plaindre, puisque le secret d'une femme m'était confié, puisque je devais me taire. Et je m'efforçais de sourire, de tracer de la matinée des Laury une peinture amusante, de faire face à tout le monde ; peut-être même exagérai-je. Mon triomphe fut de voir célébrer ma bonne humeur. Puis on changea de thème. L'abbé Heurtevent, que préoccupait l'avenir, annonça, d'après les visions de certaine sœur Rose-Colombe, religieuse dominicaine décédée en Italie, des guerres et des révolutions, après quoi les lys de France refleuriraient, ce qui fit plaisir à tante Dine fidèle à la branche aînée et pour qui Louis-Philippe n'était qu'un usurpateur, et c'était la cause d'une brouille avec Mme de Laury, orléaniste exaltée. Je pus respirer, me reprendre, et voici que je me sentais beaucoup moins courageux maintenant que je n'étais plus soutenu par la publicité. Pour la première fois je connaissais la trahison : la

douleur, la révolte que j'en éprouvais étaient au-dessus de mes forces. J'aurais voulu, de désespoir, me rouler à terre. J'essayais de ne pas donner tous les torts à Sandrine. Elle était la victime d'un marchandage : une fortune contre un titre. Mais je gardais assez de raison pour l'accabler sous l'évidence. Elle voulait ce mariage et ne le subissait pas. Son père ne la contrariait en rien. Son goût du monde l'avait poussée vers le blason du comte de Laury et vers la vie de Paris. « Elle était taillée pour vivre à Paris, » ainsi que l'avait remarqué sa future belle-mère. On lui faisait même beaucoup d'honneur en l'accueillant dans ce milieu. Moi, je n'aurais été pour elle qu'un divertissement, un jouet dont on s'amuse et que l'on brise à son gré. Elle avait pressé le ressort du pantin qui disait : *Je vous aime*, comme ces poupées dernier modèle qui articulent péniblement *papa* et *maman*. Comme elle s'était montrée cruelle à la descente de la montagne! Mais pourquoi m'avoir mordu aux lèvres le soir même de ses fiançailles? Dans cet abîme de perfidie je me perdais. Et puis je tentais de l'excuser : comment aurait-elle pris au sérieux un collégien? Pouvais-je l'épouser? Elle m'avait donné bien plus que je n'espérais. Je la maudissais et la chérissais à la fois.

Après le dîner, je prétextai une migraine et gagnai ma chambre. Longtemps je contemplai la nuit d'étoiles sur le lac presque noir. Les complications de l'amour m'apparaissaient infinies, quand je ne l'avais encore ressenti que dans sa simplicité et sa nudité. J'étais hors d'état de le comprendre, non de l'éprouver. Il me tourmentait, mais son tourment n'était-il pas encore tout ce qui me restait de lui? Et je finis par m'endormir, roulé dans ma douleur comme dans une chaude couverture...

HENRY BORDEAUX.

(La troisième partie au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE NAPOLÉON III
ET DU
PRINCE NAPOLÉON

III[1]

VII. — DÉMISSION DU PRINCE

Les intérêts de l'Autriche et du Piémont étaient si profondément contradictoires, l'antagonisme si violent entre ces deux peuples, que la guerre paraissait inévitable dans un avenir plus ou moins éloigné. L'Angleterre cependant, désireuse de jouer le rôle de médiatrice, redoublait d'efforts pour écarter cette éventualité et cherchait à gagner à son système la Prusse et la Russie. En France, un parti considérable était hostile à la guerre. Autour de l'Empereur, se formait une opposition, timide sans doute, réelle pourtant, dans laquelle figuraient les ministres eux-mêmes.

Ainsi, à l'intérieur comme à l'extérieur, Napoléon III sentait une résistance qui le forçait à employer des moyens dilatoires. Ni diplomatiquement ni matériellement on n'était encore prêt : il fallait calmer les alarmes prématurées. C'est pourquoi, le 5 mars 1859, parut dans le *Moniteur* un long article pour démentir les bruits d'armements extraordinaires et pour rassurer les esprits.

L'effet en fut considérable. Trois jours après, un autre événement confirma cette impression : le prince Napoléon, dont nul n'ignorait les dispositions franchement favorables à l'Italie, donna sa démission de ministre de l'Algérie et des colonies. On crut à une disgrâce. Il n'en était rien. Le prince connaissait, à n'en pas douter, les intentions secrètes et réelles de son cousin, mais la vivacité de son caractère ne

Copyright by Ernest d'Hauterive, 1923.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923 et 1er janvier 1924.

lui permettait pas de se prêter à ces combinaisons et surtout s'accommodait mal de la sourde hostilité qu'il rencontrait auprès de quelques-uns de ses collègues.

Aussitôt après avoir lu l'article du *Moniteur*, il écrivait à l'Empereur :

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, le 5 mars 1859.

Sire,

Je prie Votre Majesté de me permettre de lui écrire sur la situation générale et, comme conséquence, sur la mienne en particulier.

Depuis quelques mois, l'Empereur a suivi une politique qui satisfait tous ceux qui, animés d'intentions généreuses et patriotiques, aiment les principes de la Révolution à l'intérieur et de la dignité nationale à l'extérieur. Vous m'avez donné l'ordre d'expliquer et de soutenir cette politique et vis à vis de l'empereur de Russie, à Varsovie, et vis à vis de la Sardaigne, à Turin.

Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de cette grande entreprise, mais convaincu que cette cause était juste et qu'elle aurait l'assentiment du pays, je m'y suis dévoué avec un zèle peut-être trop ardent, mais qui ne pouvait provenir que de mon dévouement à la cause et à votre personne.

En siégeant dans les conseils de votre Gouvernement, il ne m'a pas été difficile de me convaincre que presque tous les ministres et les hauts fonctionnaires sont opposés à cette politique. Leur habileté les a empêchés de la combattre ouvertement en face de vous, mais dans leurs conversations particulières, dans leur attitude, ils se sont déclarés les adversaires de ce que vous vouliez faire, ils ont ameuté contre vous les réactionnaires de l'intérieur et la majorité de l'opinion publique en Allemagne et en Angleterre. Ils vous ont prêté les projets de bouleversement les plus insensés. Ils ont dit et fait dire que vous vouliez tout renverser en Europe dans votre intérêt personnel.

A mon avis, il n'y avait que deux lignes de conduite honorables pour eux : ou s'en aller après avoir constaté la dissidence inquiétante existant entre l'Empereur et ses conseillers, ou accepter franchement ce que vous vouliez et vous servir

avec loyauté. Ils n'ont suivi aucune de ces deux conduites. Approuvant devant vous, ils vous combattent, vous découvrent et vous calomnient par derrière. Je n'ai pas besoin de citer les noms de ceux qui sont à la tête de cette intrigue, Votre Majesté les connaît aussi bien que moi. J'ai cru que voulant avoir une politique différente, Votre Majesté se rendrait compte de la nécessité de faire appel à d'autres hommes convaincus et dévoués. Les événements me prouvent que je me suis trompé, que j'ai mal compris les intentions de l'Empereur. Je sens que je suis un embarras dans vos conseils.

Je crois que ce qu'il y a de pire dans votre gouvernement, ce qui l'affaiblit, ce sont les dissensions intérieures et les directions différentes. Plus le pouvoir est fort et concentré entre les mains de l'Empereur, plus l'unité est indispensable dans ceux qui le servent. Eh bien! Sire, il est aussi évident que la lumière du soleil que cette unité n'existe pas et ce qui est surtout fâcheux, c'est que la France et l'Europe le sachent. Dans cette situation, je crois faire acte de dévouement envers l'Empereur en le priant de permettre que je ne siège plus à côté des ministres actuels.

Cette détermination est grave pour moi qui, en dehors de la politique, étais si heureux d'appliquer le peu d'intelligence et d'activité que je puis avoir à la solution des questions coloniales et algériennes que vous avez bien voulu me confier. Mais à côté d'une conviction profonde et du sentiment que j'ai de vous rendre un service en quittant les affaires, je ne saurais balancer.

J'ajouterai que la situation spéciale de mon ministère influe aussi sur ma détermination. Il n'est pas dans la situation normale des autres ministères. Je suis en organisation. Je cherche à y opérer des réformes en dehors des errements suivis jusqu'à ce jour. Il n'a presque pas d'agents dépendant directement de lui et est obligé d'emprunter à toutes les autres administrations ses fonctionnaires. La bonne entente et les rapports de bienveillance et de confiance réciproque avec les autres ministres est plus indispensable encore que dans toute autre administration. Dans ces conditions, le ministre de l'Algérie et des colonies est impuissant pour le bien. J'ai contre moi non seulement mes collègues, mais le Corps législatif, inspiré par son président, où une campagne se prépare contre

moi qui ne puis y être défendu que par le président du Conseil d'État, hostile lui-même à la plupart des mesures que j'ai soumises à l'approbation de l'Empereur.

Cette lutte est trop inégale. Elle fatiguerait l'Empereur et affaiblirait son gouvernement, même si, par un sentiment de bienveillance et de bonté personnelles, l'Empereur voulait me soutenir, tout en gardant les mêmes conseillers.

Je sais tout ce que la nomination d'un autre ministre de l'Algérie et des colonies va soulever de joie parmi mes ennemis, de calomnies de toute nature. On accusera mon esprit emporté et irréfléchi, mon manque de persévérance et de jugement, mon mauvais caractère. Je me soumets d'avance avec philosophie à tout ce qui se dira. Ce que je veux sauver, c'est la loyauté et la droiture de mes convictions, ainsi que mon dévouement à Votre Majesté.

Siéger à côté de collègues avec lesquels j'ai le malheur d'être en désaccord sur la plupart des points de politique intérieure et extérieure, qui, je le crois, servent mal l'Empereur et la France, serait une mauvaise action que je ne dois pas commettre. Je crois qu'il vaut mieux un gouvernement dans un sens que je n'approuve pas, mais uni, que des tiraillements intérieurs.

Moi sorti du conseil des ministres, l'unité sur les questions fondamentales se rétablira toute seule.

Par ce qui a été répandu par mes adversaires des opinions que l'on me connaît, on me prête une influence que Votre Majesté sait mieux que personne ne pas être réelle. Je n'ai jamais fait qu'exécuter vos ordres aussi bien qu'il m'était donné de les comprendre. Vous voulez aujourd'hui calmer l'opinion, rassurer les intérêts, satisfaire les réactionnaires de l'intérieur et de l'Europe, en maintenant les hommes qui siègent dans vos conseils : rien ne pourra mieux atteindre ce but que mon remplacement. La Bourse montera, on vous félicitera de tous les côtés. Quant à moi, je fais le sacrifice sans aucune amertume, comprenant les nécessités de la politique. Je rends mon portefeuille et ma part dans les affaires publiques sans regret, pourvu que votre estime, votre confiance et votre cœur me restent.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 5 mars.

Mon cher Napoléon,

J'ai été bien surpris de ta lettre et je ne veux aujourd'hui que te dire que tu as raison de compter sur ma confiance comme sur mon amitié; mais pour le fond de la question, il faut que nous en causions ensemble, car je ne vois à ta résolution soudaine ni bonne raison ni prétexte. Il ne faut pas dans les affaires mettre son amour-propre avant son devoir, et vraiment je ne comprends pas ce qui a pu motiver ta détermination. Les considérations générales que tu fais valoir ne sont pas complètement exactes et d'ailleurs n'ont pas dans mon gouvernement toute la valeur que tu y attaches.

Enfin je serais bien désolé si tu ne revenais pas sur cette résolution subite. Viens demain à 9 heures. Nous causerons ensemble.

Crois toujours à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, le 10 mars.

Mon cher Napoléon,

Je t'écris aujourd'hui à tête reposée pour te donner en ami un conseil qui, s'il porte ses fruits, doit avoir une influence décisive sur ta destinée. Tu sais combien je t'aime depuis ta tendre enfance, tu sais combien tes intérêts sont liés aux miens : eh bien ! écoute, je t'en conjure, les avis que je veux te donner pour le bien général. Si tu les suis, tu peux acquérir une grande influence dans le pays. Si tu les négliges, tu me nuiras sans bénéfice pour toi-même.

Tu as, je crois, des opinions très nationales. Je les partage. Tu as beaucoup d'esprit et d'instruction, mais tu n'as pas assez de tact dans ta conduite ni de modération dans tes paroles. Veux-tu être un homme politique, appuyant mon pouvoir, fortifiant le trône, ou bien seulement un homme d'esprit, sceptique, riant de tout et ne s'attachant à rien ? Si tu veux être homme politique, il faut absolument calculer ta conduite et mesurer tes

paroles, car, sans cela, il n'y a pas de politique possible. La confiance ne s'impose pas, elle se gagne. Or quelle confiance puis-je moi-même avoir en toi, si je ne suis pas sûr de ta discrétion, si de mauvais conseils ou de faux rapports influent directement sur ta conduite, si enfin on ne peut plus avoir devant toi des discussions secrètes? Depuis deux jours seulement voici tout ce qui m'est revenu : 1° Toute notre conversation à trois avec Chasseloup-Laubat (1), quoique lui et moi n'en ayons rien dit, a été sue le jour même. — 2° Le traité sarde est un secret pour tout le monde et il n'y a que moi qui aie le droit d'en parler : eh bien! tu en as parlé à Benedetti (2) qui l'ignorait complètement. — 3° Enfin, hier, M. Persigny a dit que tu lui avais affirmé que, le jour de l'article du *Moniteur*, j'avais écrit au comte de Cavour une lettre démentant l'article de point en point. Tu sais pourtant que cela n'est pas. Lis l'article du *Times* de ce jour et réfléchis à l'effet qu'il doit faire.

Que veux-tu que l'on pense de tout cela et quel avantage peux-tu en retirer? Sans esprit de conduite et sans réserve dans ses paroles, on ne peut rien mener à bien. Les hommes qui ont pour eux-mêmes le moins de jugement jugent cependant très bien les autres, et quand on voit un homme haut placé exprimer tout haut et à tout propos des idées et des projets dangereux que le secret seul pourrait faire réussir, ils en concluent que cet homme n'a rien de sérieux et, en dévoilant inutilement ses projets, il les rend impossibles.

Je m'étends sur ce sujet parce que je le crois de la plus haute importance pour toi, pour moi, pour le pays tout entier. Je te conjure donc de faire une scrupuleuse attention à tes paroles, car tout ce que tu dis est immédiatement colporté, amplifié et dénaturé.

Je t'ai dit tout ce que je pensais. Fais-en ton profit et crois toujours à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Ainsi qu'il ressort d'une note du prince, celui-ci attribuait les reproches de l'Empereur à des « cancans inventés par les autres ministres » et à la mauvaise disposition de l'Impératrice à son égard.

(1) Il était membre du conseil de colonisation au ministère de l'Algérie et des colonies, et devait, le 24 mars suivant, prendre le portefeuille qu'abandonnait le prince Napoléon.

(2) Directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.

Toujours est-il que l'Empereur, dont les réprimandes conservaient un ton en quelque sorte paternel, ne sembla pas garder de rancune à son cousin, dont, plus que jamais, il devait, pendant les mois suivants, employer les bons offices pour la préparation de la grande affaire italienne.

VIII. — LE CONGRÈS

La situation se tendait chaque jour davantage. En Allemagne, l'hostilité contre Napoléon III, attisée en sous-main par l'Angleterre, devenait de plus en plus menaçante, quand subitement se produisit un coup de théâtre. La Russie, usurpant le rôle de médiatrice que l'Angleterre, jusque-là, prétendait jouer seule, proposa de soumettre le différend à un Congrès auquel prendraient part les cinq grandes Puissances : la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse. Tout en posant en principe le respect des traités de 1815, les discussions devaient porter sur quatre points précis. Mais deux conditions préalables ne devaient pas tarder à rendre bien difficile la mise au point de ce projet destiné à sauvegarder la paix : d'une part, en effet, le Piémont n'était pas admis à siéger dans les réunions au cours desquelles se déciderait son sort ; d'autre part, l'Autriche allait spécifier qu'avant toute discussion le Piémont aurait à procéder à son désarmement.

Le prince Napoléon s'était constitué, en quelque sorte, l'avocat du Piémont. Ainsi que son cousin, il était fermement convaincu de l'utilité qu'il y avait, pour la sécurité de la France et pour l'équilibre européen, à créer au delà des Alpes un pays indépendant et puissant, capable de neutraliser l'action de son voisin. Au fond, à bien voir, c'était, sous une autre forme, un retour à la vieille politique française, à celle de Richelieu : l'abaissement de la maison d'Autriche.

Aussi, prévoyant dès le premier jour que ces deux conditions se retourneraient contre son protégé, ne put-il s'empêcher de prendre sa défense avec une ardeur dont on a vu l'expression dans sa correspondance avec M. de Cavour (1) et que l'on retrouve dans les lettres suivantes.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 19 mars 1859.

Mon cher Napoléon,

Voici le résumé de ma conversation avec Kisseleff (2). La

(1) Voyez *L'Italie libérée* dans la *Revue* des 1er janvier, 1er et 15 février, 15 mars 1923.

(2) Ambassadeur de Russie à Paris.

Russie a fait la proposition du congrès pour être utile à la France et au Piémont. Le résultat doit être d'isoler l'Autriche.

Dans ce nouveau congrès, composé des cinq grandes Puissances, il était impossible d'admettre la Sardaigne.

En effet, on ne peut faire que la Sardaigne soit une sixième grande Puissance. Si elle a figuré, ainsi que la Turquie, dans le dernier congrès, c'est au titre de *partie belligérante*. Si on veut faire un congrès en Italie, il faut y admettre tous les souverains d'Italie. Mais lorsqu'il s'agit de discuter une question d'intérêt européen avec les grandes Puissances seules, il est impossible d'en admettre exceptionnellement une autre.

J'avoue que le raisonnement est si logique que je n'ai pas pu le réfuter.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, le 22 mars.

Sire,

J'ouvre le *Moniteur* et j'y vois le congrès annoncé offciellement, ainsi que sa composition, annoncé avec une telle précipitation que les réponses de Londres, Berlin et Vienne ne sont pas même arrivées! avant que les simples observations du Piémont soient écoutées, et cependant elles étaient parvenues par le télégraphe, et aujourd'hui même doit arriver un courrier. Il était officiellement annoncé au ministre des Affaires étrangères par le ministre de Sardaigne. Vous avez voulu agir avant d'entendre les motifs que la malheureuse Italie avait pour être admise là où on va décider de son sort, sans elle! et contre elle!

Lors de la guerre de Crimée, les soldats piémontais ont été trouvés dignes de figurer à côté de ceux des grandes Puissances; le roi Victor-Emmanuel a eu l'honneur d'être autorisé à répandre le sang et l'argent de son peuple en faveur de ces grandes Puissances qui, aujourd'hui, dans une question purement italienne, le mettent à la porte, alors que l'Autriche, son ennemie et puissance italienne, est admise, alors que les précédents sont contraires à cette conclusion, comme il est facile de le prouver. Et cette décision si grave est prise sans l'écouter, sans

rien vouloir entendre ! Évidemment, Sire, vous avez calculé toute la portée de cet acte !

C'est la Sainte-Alliance contre les peuples reformée ;

C'est la condamnation des peuples d'Italie ;

C'est le despotisme des forts contre les faibles ;

C'est vouloir décider, c'est-à-dire exécuter l'Italie sans même entendre ses représentants ;

C'est le déchirement du traité avec le Piémont et des promesses faites, des espérances données, l'abandon des plans faits ensemble et de concert.

Cela vous mène à une expédition de Rome contre le Piémont. En Italie, c'est précipiter une explosion.

Je prévois ce qui va arriver aussi clairement que je vois le soleil. Ou M. de Cavour va donner sa démission et mon beau-père abdiquer, en expliquant au monde les motifs de ces actes, ou la Sardaigne va protester contre ce congrès, résister noblement par les armes à ses décisions, si elle ne les accepte pas, et s'immoler.

Ce sera un peuple de plus sacrifié, et une grande cause perdue.

Il n'y a à cet égard aucune illusion à se faire.

Et cela sans même être certain de l'entente des cinq grandes Puissances. L'Angleterre sera très blessée de cette publication faite avant sa réponse officielle, sur la proposition de la Russie ; elle se sentira humiliée de ce défaut d'accord avec elle.

L'Autriche ne sera pas satisfaite non plus.

Tout le monde sera mécontent, sauf la Russie.

Sire, si vous avez compté sur ce qui va arriver et sur les conséquences, je le déplore profondément, mais je n'ai rien à dire. Si vous vous faites des illusions, les événements vont vous détromper avant huit jours.

Vous ne vous attendiez pas à l'effet du premier article de M. Granier de Cassagnac. Celui-ci est autrement grave.

Pour ceux qui vous ont servi dans la politique de progrès, d'émancipation, de nationalité que vous aviez entreprise, il n'y a plus que la retraite et l'oubli pour y dévorer en silence leur chagrin.

Veuillez agréer... etc.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Palais-Royal, ce mardi 22 mars 1859, 8 heures du matin.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

Palais des Tuileries, le 22 mars

Mon cher cousin,

Nous sommes dans des circonstances assez difficiles pour qu'il faille examiner les choses froidement et sans passion. Or, je ne partage nullement ton opinion sur les conséquences du congrès. Il faut malheureusement en ce monde porter la peine de ses fautes. Si le Piémont n'avait pas commis des indiscrétions regrettables, je ne me trouverais pas dans la position où je suis d'avoir toute l'Europe contre moi et de ne pouvoir aider l'Italie qu'en cherchant les moyens de diviser mes ennemis. Le seul moyen qui me reste, c'est le congrès. Je ne puis pas imposer ma volonté à toutes les Puissances sans avoir au moins l'apparence de la raison. Or, il n'y a de possible aujourd'hui que le congrès des cinq grandes Puissances avec ou sans l'adjonction des puissances italiennes.

Ce qu'il y a de plus essentiel que la composition du congrès, c'est de savoir ce qu'on y discutera, et mes méditations portent principalement sur ce point. Je ne me fais aucune illusion sur les difficultés qui se produisent de tous les côtés. Quoique le Piémont et moi nous voulions la même chose, notre conduite du moment est diamétralement opposée. Pour diviser mes ennemis et me concilier la neutralité d'une partie de l'Europe, il me faut témoigner hautement de ma modération et de mon désir de conciliation. Le Gouvernement piémontais, au contraire, pour maintenir sa situation en Italie et conserver son influence sur les esprits, doit entretenir l'espoir de la guerre. De là, naturellement, naissent des froissements indispensables, mais il est nécessaire que chacun y mette un peu du sien et que la confiance reste la même.

J'ai relu toutes les dépêches de Walewski et je n'y ai rien trouvé à redire. Quant à l'annonce du *Moniteur*, elle était indispensable, puisque les journaux en avaient déjà parlé et que l'acceptation de toutes les Puissances est arrivée, quoique non officiellement.

J'ai reçu ce matin la lettre du comte de Cavour. Je vais lui

(1) Cette lettre fut dictée par l'Empereur, qui se contenta de la signer. D'après une dépêche du même jour, envoyée par le prince à M. de Cavour (*L'Italie libérée*), les deux cousins eurent, dans la journée, une entrevue.

répondre dans le même sens, en lui recommandant, comme à toi, la plus grande discrétion.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Mardi, le 22 mars.

Mon cher cousin,

On se fait bien des monstres pour rien. Walewski vient de me dire qu'on avait toujours entendu appeler en dernier ressort les parties intéressées, ainsi que cela s'était toujours fait. Il paraît qu'à Londres la Hollande a été admise aussi, mais enfin il va proposer que les Puissances italiennes soient représentées dès le [trois mots illisibles] envoyer ses députés.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 25 mars.

Mon cher Napoléon,

Si tu veux être juste et bien peser ma position, tu avoueras que je ne peux pas agir autrement que je le fais. Je suis désolé de l'effet causé en Piémont, mais vraiment on ne peut pas m'en vouloir de chercher à désunir toute l'Europe coalisée contre moi ! « La passion fait sentir, dit Montesquieu, mais jamais voir. » Je trouve, en effet, qu'en Piémont ils sentent vivement, comme des hommes de cœur, mais qu'ils ne voient pas !

J'espère pouvoir convaincre M. de Cavour de la difficulté de ma position.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Je serais bien aise de causer avec toi, si tu veux venir vers deux heures.

Le 19 avril.

Mon cher Napoléon (1),

J'ai eu l'explication de la dépêche de Cavour. La Tour d'Auvergne a pris pour une dépêche officielle une réflexion

(1) Cette lettre a été reproduite par le prince Napoléon dans la dépêche qu'il envoya ce jour-là à M. de Cavour. (*L'Italie libérée.*)

personnelle de Walewski. Mais le comte de Cavour a déjà répondu officiellement qu'il acceptait le principe du désarmement, s'il était admis au congrès. L'Angleterre acceptant, les chances de guerre diminuent pour le présent. Si le comte de Cavour croit possible d'avoir la Toscane comme alliée, je ne demanderai pas mieux.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Mon cher Napoléon (1),

Le 19 avril.

La Tour d'Auvergne écrit que Cavour est très découragé. Je te prie de lui écrire et de lui dire de ma part qu'il ne perde pas courage, que tout encore peut prendre une bonne tournure. Je ne puis en dire davantage, car la politique change de couleur trois fois par jour.

Crois à ma sincère amitié,

N.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, le mercredi 20 avril.

Sire,

J'ai écrit hier (2), comme vous le désiriez, au comte de Cavour pour lui expliquer la démarche du prince de la Tour d'Auvergne, et je vais le faire ce matin, selon vos ordres d'hier soir, pour combattre son découragement.

Je ne me fais cependant aucune illusion sur le résultat de tout ce qui se passe. L'article du *Moniteur* (3) indique une concession de la part de la France dont il n'avait pas été question : c'est l'exécution du désarmement immédiat avant le congrès ; je croyais qu'il s'agissait seulement du principe du désarmement, sauf à régler ultérieurement son exécution. Ce qu'a dit hier le *Moniteur* change la question. De plus, que voulez-vous que le Roi et son ministre à Turin pensent d'une explication qui leur dit que M. Walewski a deux langages, l'un qui est l'expression de ses *réflexions personnelles* et l'autre comme votre ministre, et que cette nuance est telle-

(1) Cette lettre a été citée dans *l'Italie Libérée*.
(2) Voir cette lettre du prince à Cavour dans *l'Italie libérée*.
(3) Article du 19 avril.

ment subtile que le prince de la Tour d'Auvergne lui-même s'y est trompé ? On peut dire tout cela, mais il est difficile de convaincre avec de tels arguments. Alors, qu'arrive-t-il ? C'est qu'au milieu des circonstances très graves on n'a plus confiance en soi-même ni en ses amis ; c'est que l'on doute de tout et de tous : de là le découragement !

A quoi peut mener ce système d'équivoque sur toutes les questions ?

Je comprends cette conduite vis à vis d'un adversaire (l'Autriche), d'amis douteux (la Russie et l'Angleterre), de neutres (l'Allemagne), mais vis à vis du Piémont qui est l'avant-garde de votre propre pays, de vos amis, voilà ce que je ne comprends pas.

Vos ministres servent votre personne, mais non votre politique. Tout le monde le sent et le sait. Alors, il arrive qu'il n'y a de confiance ni de cœur nulle part; que tout le monde est mécontent et méfiant ; les partisans de la paix à tout prix, parce que vous ne les rassurez pas assez ; les amis de la cause que vous avez embrassée, parce qu'ils vous voient entouré par des agents opposés et hostiles, qu'ils le disent et le prouvent dans toutes les circonstances ! Vous avez ainsi les désavantages des deux politiques. Votre Majesté méprise beaucoup les hommes : elle pense qu'il y a fort peu de différence entre les services que peut rendre un imbécile et un homme de talent, un réactionnaire et un patriote, un juif et un homme intègre, et elle se sert indistinctement de ceux qu'elle a sous la main. Eh bien ! Sire, c'est bien dangereux ! Vous ne pouvez tout faire par vous-même et sans cesse, dans l'application, vos volontés sont trahies. Voyez vos ministres : ils ne sont d'accord avec vous presque sur aucun point... Que pouvez-vous faire avec de tels instruments ? Comment surmonter avec eux la crise actuelle ? Ajoutez à cela que ces hommes sont usés, déconsidérés et détestés autant qu'il est possible de l'être, sans distinction, par toutes les opinions. Voilà avec quel équipage vous vous trouvez dans un navire sur une mer à tempête !

Tout cela ne peut conduire qu'à de fâcheux résultats. Quant à avoir un avis sur différents points précis de la politique journalière, qui change si souvent, ainsi que Votre Majesté me l'écrit, cela ne m'est pas possible, et je ne me le permets pas. Il faudrait pour cela en connaître les moindres détails, en suivre

toutes les phases ; une dépêche, une phrase, un mot peut tout changer. Ces réflexions me sont suggérées par mon cœur qui est à vous et par les difficultés du présent et les dangers de l'avenir. Je ne crains pas, mais je prévois.

Veuillez, etc.

NAPOLÉON BONAPARTE.

L'Empereur au prince Napoléon

Le 20 avril.

Mon cher Napoléon,

Je te renvoie tes lettres qui sont curieuses. Tu peux dire au comte de Cavour que je le soutiendrai pour le non-licenciement des volontaires. L'Angleterre a envoyé ses propositions à Vienne. Si elle a refusé, nous le saurons demain et alors nous aurons ou la paix ou la guerre.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 21 avril.

Mon cher cousin,

Les nouvelles de Vienne sont à la guerre. Je viens de donner des ordres pour mettre toute l'armée sur pied de guerre.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le 22 avril.

Mon cher cousin,

Je t'envoie la réponse à faire à Turin. Quant à tes lettres de récriminations et d'investigations microscopiques, les circonstances sont assez graves pour qu'on ne vienne pas mettre ses petites rancunes personnelles à la place des grands intérêts du pays. Les hommes ne sont pas parfaits, mais où sont-ils autres? Est-ce Girardin et Bixio (1) qui m'aideront à sauver la France? Que chacun ne s'occupe qu'à bien faire ce dont il est chargé et ne s'occupe pas d'autre chose, et tout ira bien.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

(1) Allusions à l'amitié du prince Napoléon pour ces deux personnages.

Le 24 avril.

Au comte de Cavour, très confidentiel et à ne pas ébruiter à Turin : les ordres sont donnés pour l'entrée des troupes françaises par Suze et Gênes.

NAPOLÉON.

Le 27 avril (1).

Tu peux répondre au comte de Cavour que le maréchal Canrobert a l'ordre de faire tout ce qu'il pensera raisonnablement faire pour venir au secours du Turin.

NAPOLÉON.

IX. — LA CAMPAGNE D'ITALIE

Plusieurs des lettres de l'Empereur contenues dans ce chapitre viennent d'être citées par Alfredo Comandini, dans son ouvrage récemment paru en Italie : *Il principe Napoleone nel risorgimento italiano*. Il nous a paru cependant intéressant de les reproduire, car elles apportent une contribution importante à l'histoire des relations des deux cousins pendant la campagne d'Italie.

La guerre d'Italie commençait. L'armée française était divisée en quatre corps, plus la garde. On ne tarda pas, avec les divisions des généraux Uhrich et d'Autemarre, à créer un cinquième corps, dont le prince Napoléon reçut le commandement. Presque toutes les troupes qui allaient le composer venaient d'Afrique. Aussi, tout d'abord, le prince devait rester à Gênes, pour y compléter l'organisation de ce corps, au fur et à mesure de l'arrivée de ses éléments. Puis, le 17 mai, à la suite de la démarche de deux émissaires toscans auprès de l'Empereur, il reçut l'ordre de laisser provisoirement la division d'Autemarre à la disposition de l'armée, de s'embarquer pour Livourne et d'aller à Florence, avec la division Uhrich, remplir une mission à la fois militaire et politique : il s'agissait, sans s'immiscer dans les affaires intérieures de la Toscane, d'empêcher des désordres de se produire, de maintenir ce pays dans notre alliance, d'organiser ses forces, d'en joindre le commandement à celui de ses propres troupes et de se couvrir par des avant-postes contre un mouvement des Autrichiens.

Ajoutons, — en devançant les événements, — que le prince s'acquitta parfaitement de ce rôle délicat.

(1) Le prince reçut cette lettre à 2 heures de l'après-midi et la télégraphia immédiatement à M. de Cavour. (*L'Italie libérée.*)

L'Empereur au prince Napoléon

Alexandrie, le 17 mai 1859.

Mon cher cousin,

J'ai vu aujourd'hui le marquis Lajatico et M. Salvagnoli (1). Ils m'ont parlé de l'état de la Toscane qu'il faut absolument maintenir dans notre giron et qui menace de tourner au socialisme. Je me suis donc décidé, soit par des considérations politiques, soit par des considérations militaires, à t'envoyer à Florence par Livourne avec la division Uhrich. Cette division, dont les premiers bataillons doivent arriver aujourd'hui à Gênes, ne débarquera pas, mais ira tout droit à Livourne. Dès que tu sauras qu'une brigade a débarqué à Livourne, tu pourrais t'y rendre et la conduire à Florence. Je t'enverrais l'artillerie et tout ce qui serait nécessaire pour bien constituer cette division. Quant à celle d'Autemarre, je la conserverai jusqu'à ce que j'aie rejeté les Autrichiens au delà du Tessin, et alors je te l'enverrai pour constituer ton corps d'armée. L'apparition à l'improviste d'un corps d'armée à Florence, dont on ignorera le nombre et qu'il faudra même grossir, fera un grand effet et forcera les Autrichiens à se diviser. Tu t'occuperas à favoriser l'organisation des troupes toscanes. Tu prendras le commandement de toutes les troupes françaises et toscanes et tu mettras des avant-postes sur les routes de Modane et de Bologne. Accuse-moi réception de cette lettre et donne des ordres pour que toute la division Uhrich, au lieu de débarquer à Gênes, aille droit à Livourne. Tu prendras garde qu'il n'y ait point de confusion et qu'on n'envoie pas à Livourne ce qui doit débarquer à Gênes.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Tu pourras prendre la « Reine-Hortense » qui te conduira à Livourne.

(1) Le marquis de Lajatico (1805-1859) et Vincent Salvagnoli (1802-1861) étaient venus demander à l'Empereur de débarquer un corps de troupe pour sauvegarder le territoire de la Toscane contre un envahissement des Autrichiens.

Alexandrie, le 20 mai.

Mon cher cousin,

Je te renvoie la proclamation (1) à laquelle j'ai fait plusieurs changements. D'abord, j'ai effacé, dans la première ligne, le nom du roi de Sardaigne, parce que je ne puis admettre que tu sois sous ses ordres. Je désire aussi que la proclamation ne soit adressée qu'à la Toscane, afin qu'on ne puisse pas supposer qu'elle s'adresse aux États du Pape. Enfin, j'ai ôté le mot « liberté » qui y était trop souvent. J'ai rappelé les paroles que j'avais dites, parce qu'il faut que tu te rappelles ce principe qu'officiellement il n'y a que le souverain qui puisse parler au nom de la France. Je trouve ta lettre au ministre à Florence très bien, et je compte sur ton intelligence comme sur ton amitié pour ne pas sortir des limites que je t'ai fixées.

Réfléchis bien que la mission que je te donne est de la plus haute importance et que tu peux te faire une très belle réputation si tu agis avec un grand discernement, surtout si tu te pénètres à chaque instant de cette vérité que tu ne dois rien faire que je ne ferais moi-même. Je t'avais envoyé la dépêche de Walweski parce qu'elle était intéressante à propos de la Russie. Je suis vraiment fâché que tu t'arrêtes à des cancans et à des calomnies comme celles qui ont rapport au triumvirat. Je crois que, dès que tu le pourras, il faudra envoyer une brigade française avec les troupes toscanes sur la route de Modène.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince Napoléon

Alexandrie, le 25 mai.

Mon cher Napoléon,

J'ai vu hier soir le Roi qui est venu me montrer une lettre de M. Buoncompagni (2) qui lui disait qu'il ne fallait en aucune manière penser à l'adjonction de la Toscane au

(1) Il s'agit de la proclamation que le prince Napoléon avait préparée pour les habitants de la Toscane, et qu'il leur adressa effectivement, dès son arrivée à Livourne, le 23 mai.

(2) Commissaire du roi de Sardaigne à Florence.

Piémont, et à ce propos il m'a dit qu'il était fâché que j'aie consenti à te dire d'agir dans ce sens.

Je lui ai répondu qu'il n'en était rien, que je t'avais au contraire recommandé de ne point te mêler des affaires intérieures du pays, mais aujourd'hui je reçois la nouvelle que tu as engagé M. Farini à soutenir cette cause. Je te renouvelle ma recommandation de ne rien faire.

Je reçois ta lettre du 24 mai. Je trouve que le contingent toscan est bien faible. On parlait de tant de volontaires! J'écrirai au ministre de la Guerre pour la batterie et les 1 200 fusils (1). J'approuve les dispositions que tu as prises, tu peux envoyer les canonnières à Toulon.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Je t'engage à être toujours très respectueux dans ton langage vis à vis le Pape et plein d'égards pour la duchesse de Parme (2), justement parce qu'elle est Bourbon.

Alexandrie, le 26 mai.

Mon cher Napoléon,

Je profite du départ de Rasponi (3) pour t'écrire un mot. Je vais enfin me mettre en campagne le 1er juin. Comme j'ai changé mes plans, je laisse ici momentanément la division d'Autemarre et je pense, dans dix ou douze jours, pouvoir te l'envoyer à Gênes. De là ira-t-elle par terre ou par mer? Tu décideras selon les moyens d'embarquement. Il me tarde que tu menaces Modène et peut-être que tu t'en empares si nous sommes au delà du Tessin. Ton arrivée à Florence a effrayé la diplomatie, mais je compte beaucoup sur ta conduite prudente pour rassurer celle qui ne nous est pas hostile.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

(1) Ces fusils étaient destinés à armer les bersaglieri.

(2) *Louise*-Marie-Thérèse de Bourbon (1819-1864), fille du duc de Berry et sœur du comte de Chambord. Son mari, le duc Charles III, était mort en 1854 et depuis ce moment, elle assurait la régence, au nom de son fils Robert Ier, né en 1848.

(3) Le comte Joachim Rasponi de Ravenne (1828-1877). Sa mère, Louise-Julie-Caroline, était la fille de Joachim Murat, le roi de Naples.

Alexandrie, le 28 mai.

Mon cher cousin,

Les nouvelles que je reçois ne sont pas du tout d'accord avec celles qu'on t'a données de l'arrivée du corps du général Wimpfen (1) dans les duchés. Je vais me porter, j'espère, lundi en avant, et laisse la division d'Autemarre pour garder Tortone et Alexandrie. Après avoir passé le Tessin, je pense que les Autrichiens se retireront, et alors, n'en ayant plus besoin, je te la renverrai. Tes régiments de cavalerie (2) sont en marche sur Gênes. Il m'a été impossible de les envoyer par le chemin de fer, à cause de l'encombrement.

J'ai reçu de très bonnes nouvelles de la Russie. L'Empereur se conduit toujours très loyalement à mon égard. On m'a fait insinuer que tu aurais un très beau rôle à jouer, qui consisterait à faire revenir le fils du grand-duc, lui faire accepter une constitution et une alliance avec le Piémont. Pour ma part, je ne serais nullement opposé à un pareil arrangement, s'il était possible dans l'état actuel des esprits. C'est à toi à en juger.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

P.-S. — Je t'enverrai vingt mille francs de fonds secrets à la première occasion.

Vercelli, le 1er juin.

Mon cher cousin,

J'ai reçu tes lettres et vu Franconière (3). Je conçois bien que ta position soit difficile; mais voilà à quoi il faut se résoudre :

1° Respecter la neutralité des États du Pape, tant que nous n'aurons pas une preuve *certaine* que les Autrichiens la violent;

2° Je vais tâcher de faire constater diplomatiquement que cette neutralité a été violée;

3° Ta marche offensive sur Modène et Ferrare ne peut m'être

(1) Feld-maréchal François de Wimpfen, commandant de la 1re armée autrichienne en Italie.

(2) Brigade Lapérouse, 6e et 8e hussards.

(3) Le colonel de Franconière, premier aide de camp du prince, qui l'avait chargé de porter à l'Empereur un rapport détaillé sur la situation.

utile que lorsque nous serons avancés vers l'Adda ou le Mincio. D'ici là, il faut se borner à inquiéter les Autrichiens et à chercher à les mettre dans leur tort vis à vis le Saint-Père. Certes, je voudrais bien pouvoir militairement occuper Bologne, mais si je prenais l'initiative d'un mouvement, je mettrais contre nous toute l'Europe catholique. Il faut donc avoir patience.

Nous avons eu deux belles affaires (1). Ton régiment de zouaves a été bien utile. Il a pris six canons et tué un grand nombre d'Autrichiens.

Je pars aujourd'hui pour Novare.

Je ne comprends pas en quoi j'ai blessé le roi de Wurtemberg.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'Empereur au prince, à Florence

Télégramme.

Quartier général de San Martino, 5 juin.

Je vous enverrai la division d'Autemarre le plus tôt possible.

J'ai gagné une grande bataille (2) sur l'ennemi. Nous avons trois canons, deux drapeaux, 7 000 prisonniers et 20 000 Autrichiens mis hors de combat.

L'Empereur au prince Napoléon, à Florence

Télégramme.

San Martino, le 5 juin, 10 heures 10, soir.

Envoyez à Toulon tous les bâtiments qui sont à Livourne et qui nous font défaut.

L'Empereur au prince Napoléon, à Florence

Télégramme en partie chiffré.

Milan, 10 juin.

Il faut qu'on se plie aux exigences générales. Tu retrouveras, je l'espère, ta seconde division *à Plaisance*. Mais on insiste pour laisser *deux mille Français à Florence*. Nous avons eu un nouveau succès à Melegnano.

(1) Il s'agit des deux combats de Palestro, les 30 et 31 mai. Ce fut au second que le 3e zouaves se distingua.

(2) Bataille de Magenta.

L'Empereur au prince Napoléon, à Florence

Milan, 10 juin.

Suivant toutes les probabilités, *Plaisance sera évacué bientôt.* Dans ce cas, j'y enverrai division *d'Autemarre qui est à Pavie.* Dis-moi si tu peux *avec tes troupes venir à Plaisance*

L'Empereur au prince Napoléon, à Florence

Milan, le 11 juin.

Général d'Autemarre ne sera *qu'après-demain à Plaisance avec* toute sa division. Quant à ce que tu me demandes, c'est à toi d'en juger. Tout dépend *de la position des Autrichiens.* Mets-toi en rapport avec *d'Autemarre,* mais mon but est de rappeler *tout ton corps d'armée* à Lodi et de le faire rejoindre.

Milan, le 12 juin.

Mon cher cousin,

L'armée autrichienne se concentrant sur le Mincio, je veux moi-même y réunir toutes mes forces.

Le 13, la division d'Autemarre, avec son régiment de lanciers et deux batteries, sera à Plaisance.

Mon but est que tu réunisses tout ton corps d'armée dans cette ville, afin de venir me rejoindre le plus tôt possible. N'étant pas sur les lieux, je te laisse l'emploi, les moyens et la route à suivre.

Ainsi donc, tâche de faire la plus grande hâte possible.

Quant à la garnison de Florence, agis comme tu l'entendras. C'est le comte de Cavour qui est venu me supplier d'y laisser 2000 Français.

Le télégraphe sera, je l'espère, rétabli jusqu'à Pavie, et je pourrai alors correspondre facilement. Dans tous les cas, je t'enverrai des ordres à Plaisance.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Cassano, le 14 juin.

Mon cher cousin,

Tu sais déjà que les Autrichiens ont évacué non seulement

toute la rive droite du Pô, mais encore Crémone et Pizzighettone

Je te renouvelle très instamment les ordres précédents.

Il faut que le 5e corps me rejoigne le plus tôt possible. Comme nous serons dans quatre jours sur la Chiese, le 5e corps pourra donc venir me rejoindre en passant le Pô à Crémone sur des bacs et en prenant la grande route de Crémone à Brescia.

Le général d'Autemarre est aujourd'hui à Plaisance et je le remets sous tes ordres. Cela sera à lui et à toi de savoir, suivant les ressources du pays et la position de l'ennemi, s'il doit aller te rejoindre à Crémone par la rive droite ou la rive gauche, en passant l'Adda à Pizzighettone ou au-dessous.

En passant par Modène, Reggio et Parme, tâche d'y installer des gouverneurs provisoires énergiques et tâche de rassembler à Crémone des approvisionnements considérables en prenant les ressources qui existent sur toute la rive droite du Pô.

J'attends de tes nouvelles avec impatience et t'assure de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Brescia, le 18 juin.

Mon cher cousin,

J'espère que l'arrivée du colonel Reille et la nouvelle de l'évacuation rapide des Autrichiens aura hâté ta marche. Maintenant, ce n'est plus à Pavie ni à Plaisance ni à Crémone même que je t'attends, mais à Piadena, en passant par Casal Maggiore ou Bresello. Tu conçois, si j'ai une bataille sur le Mincio, combien je suis impatient que ton corps d'armée arrive. Je ne conçois pas que tu aies été si longtemps à te mettre en route. Je donne l'ordre à d'Autemarre de se rendre à Crémone pour que la jonction puisse se faire plus rapidement.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

Brescia, le 21 juin.

Mon cher cousin,

Je reçois ta lettre du 19 juin. Je crois que, tout bien considéré, il est plus prudent de réunir ton corps d'armée à Crémone plutôt qu'à Casal Maggiore. Néanmoins, je t'écrirai encore

avant le 26 ou le 27, puisque malheureusement tu ne peux pas venir auparavant. Les Autrichiens ont évacué les fortes positions de Lonato et de Castiglione et se retirent décidément derrière le Mincio.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Volta, le 30 juin.

Mon cher cousin (1),

Je t'attends avec une double impatience, car, à part le plaisir de te revoir, tu vas bien renforcer mon armée. Tous les renseignements s'accordent à dire qu'il n'y a plus que 7.000 hommes dans Mantoue et que toute l'armée autrichienne est derrière l'Adige.

Je te prie donc d'arriver le plus tôt possible, par la route la plus courte, de Piadena à Goito. Tu peux faire prendre d'autres routes plus à gauche à ton artillerie de réserve et à tes bagages. Cependant il faut marcher militairement, c'est-à-dire chaque colonne dans l'ordre ci-joint :

Un peloton de cavalerie pour s'éclairer.
1/4 compagnie du génie.
2 canons sans caissons.
2 régiments d'infanterie.
Le reste de la batterie et convoi de mules.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Dis-moi exactement le jour et l'heure où tu arriveras à Goito. Il faut éviter la grande chaleur du jour.

Valeggio, le 3 juillet.

Mon cher cousin,

J'ai décidé de resserrer ma ligne qui était trop étendue et de me borner à occuper, tant que Peschiera ne sera pas pris, une ligne de défense qui s'étend parallèlement au Mincio, depuis Castelnovo jusqu'à Pozzolo. Ton corps d'armée, au lieu

(1) Le prince reçut cette lettre à Casal Maggiore, le 30 juin, à 4 heures, et y répondit verbalement le lendemain. Une partie de cette lettre se trouve reproduite dans l'ouvrage de Bazancourt, *la Campagne d'Italie en 1859*, comme ayant été télégraphiée par l'Empereur.

de se porter demain à Villafranca, s'établira à la droite de Valeggio, parallèlement à la route qui va de Valeggio à Marengo, dans un endroit qu'il faudra faire reconnaître pour qu'il y ait de l'eau à proximité. Tu mettras les avant-postes du côté de Roverbella. Tu auras ton quartier général à Valeggio.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Valeggio, le 3 juillet.

Mon cher cousin,

Quand je dis une chose, c'est que j'en suis sûr : non seulement il y a un pont à Pozzolo, à l'endroit appelé Molini della Volta, mais il y en a deux, et je suis passé dessus. J'en fais établir un troisième un peu plus haut, aujourd'hui même. Le général Bourbaki (1) a exécuté exactement les ordres qu'il avait reçus.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Valeggio, le 4 juillet.

Mon cher cousin,

Je suis vraiment fâché que dès les premiers jours de votre arrivée, vous commenciez par ne pas exécuter ponctuellement les ordres que vous avez reçus.

Je comptais fermement, d'après ce qui avait été convenu entre nous, que la division Uhrich devait être là ce matin, dans la position désignée sur la rive gauche du Mincio, et dans cette prévision j'avais fait retirer la garde du pont de bateaux qui devenait inutile. Vous comprenez combien il est important à la guerre d'exécuter ponctuellement les ordres que l'on reçoit. — Je comptais fermement avoir dès ce matin une division à ma droite, couvrant mes ponts et ma cavalerie, et voilà qu'il n'y a personne.

Vous ferez donc partir demain, vers trois heures du matin, votre première division ; la deuxième partira à six heures. Vous pourrez seulement laisser à Goito, jusqu'à l'arrivée de la division toscane, un général et un régiment qui vous rejoindront plus tard, afin de mettre les Toscans au courant de la position

(1) La division Bourbaki (3e du 3e corps) cédait ses emplacements à la division Uhrich.

de Goito. Vous laisserez à Goito vos deux compagnies du génie pour travailler à la tête de pont et jeter les ponts qui sont préparés sur le Mincio. J'ai donné des ordres pour que le corps toscan soit administré par les soins de l'intendant général Je vous laisse aussi, pour le moment, le commandement de la division de cavalerie du général Desvaux, qui doit rester où elle est et continuer ses reconnaissances dans les mêmes directions. Quant à votre quartier général, votre officier d'état-major avait paru exprimer votre désir qu'il fût à Pozzolo. Je n'y ai pas vu d'obstacle. Néanmoins je crois qu'il vaut mieux que vous soyez à Valeggio.

Je vous renouvelle l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Après la victoire de Solférino (24 juin), devant les nouvelles venues d'Allemagne, redoutant l'hostilité des neutres, inquiet de l'état sanitaire de l'armée, Napoléon III résolut, le 6 juillet, de proposer à François- Joseph un armistice, qui fut signé le 8. Dans la matinée du 11 juillet, les deux souverains se rencontrèrent à Villafranca et, pendant une heure, discutèrent sur les conditions générales de la paix, sans rien écrire. Le même jour, après en avoir parlé avec le roi de Sardaigne et le prince Napoléon, Napoléon III confiait à son cousin la délicate mission d'aller trouver l'empereur d'Autriche, d'arrêter avec lui le texte définitif des préliminaires de paix et de le lui faire signer. L'entrevue eut lieu à Vérone et, le soir, à dix heures, le prince rapportait au quartier impérial les préliminaires signés par François-Joseph (1).

Le lendemain, Napoléon III les signait à son tour. Le 16 juillet, il quittait l'Italie; le 17, il rentrait à Saint-Cloud.

Le traité définitif de paix allait s'élaborer en pays neutre, à Zurich. C'est en vue de cette éventualité que l'Empereur demandait à son cousin les renseignements suivants.

Saint-Cloud, le 24 juillet.

Mon cher cousin,

Il me paraît très utile, pour les négociations qui vont s'ouvrir à Zurich, d'être bien fixé sur ce qui s'est passé entre toi et l'empereur d'Autriche à Vérone. Je te prie de me faire

(1) Le récit de cette mission, écrit par le prince Napoléon, a paru dans la *Revue des Deux Mondes* (n° du 1er août 1909), sous le titre : *Les Préliminaires de la paix, 11 juillet 1859. Journal de ma mission à Vérone auprès de l'empereur d'Autriche.*

un récit exact de toutes vos conversations. Car ce que tu as dit en mon nom acquiert naturellement une grande importance. Ainsi, par exemple, si tu as dit, comme je le pense, que jamais je ne consentirais à une intervention armée dans les duchés, cette opinion émise dans cette occasion équivaut à une protestation.

Reçois l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

L'armée française avait commencé à revenir en France, à l'exception toutefois de cinq divisions que l'Empereur avait jugé prudent de laisser provisoirement en Italie. Tout d'abord, le 5e corps ne fut donc pas disloqué. Au lieu d'interpréter cette mesure comme une faveur, le prince Napoléon fut froissé de penser que les régiments placés sous ses ordres ne prendraient pas part à la grande cérémonie militaire que l'on préparait pour fêter, le 14 août, la rentrée à Paris de l'armée d'Italie.

Ce jour-là, les troupes devaient parcourir les rues de la ville et défiler devant la colonne Vendôme. Des tribunes avaient été dressées sur la place. L'une d'elles, celle dans laquelle prendrait place l'Impératrice, était à proximité du ministère de la Justice, où la souveraine devait se tenir en attendant le moment du défilé. La princesse Clotilde avait été invitée à assister à la cérémonie dans cette tribune, mais le prince Napoléon déclara qu'elle n'y paraîtrait pas et que lui-même ne serait pas aux côtés de son cousin.

Pour expliquer pourquoi le 5e corps, maintenu en Italie, ne figurerait pas au défilé, une note spéciale parut dans le *Moniteur* du 14 août.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, 2 août.

Mon cher Napoléon,

Je te remercie de ton compte rendu. Je l'ai trouvé très bien fait. J'ai recommandé à Bourqueney (1) l'affaire des Hongrois et je crois que leur libération du service n'éprouvera pas de difficultés. Voulant laisser cinq divisions en Italie, j'ai décidé d'y maintenir le 5e corps tout entier. C'est un avantage que je

(1) Le baron de Bourqueney, notre ambassadeur à Vienne avant la guerre, était chargé de représenter la France aux négociations de Zurich. En ce qui concerne l'affaire des Hongrois, voir ci-dessous la note qui précède la lettre du 1er septembre 1859.

lui fais et qui, à mes yeux, doit compenser le regret de ne pas passer un jour à Paris.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Tuileries, le 13 août.

Mon cher cousin,

Je commencerai par te rendre justice et dire hautement qu'en Italie tu n'as fait qu'obéir à mes ordres et que tu as accompli avec zèle et intelligence les missions que je t'ai données. Mais, quant à ta conduite en général, je ne peux pas te cacher que, par un faux calcul d'amour-propre, tu paralyses constamment tout le bien que je te veux. Ainsi, sur un article de journal tu donnes ta démission. A Valeggio, peu s'en est fallu que tu quittes le commandement de ton corps d'armée. Enfin aujourd'hui, parce que, par les combinaisons de service, je n'ai pas voulu disloquer le 5e corps, voilà que tu vois là-dedans un sujet de froissement et que, par ton absence, tu veux faire croire à la foule, qui ne connaît pas les dessous des cartes, que je suis mécontent de toi. Bien plus, la fille du roi de Sardaigne, pour une question d'amour-propre, n'assistera pas à la rentrée des troupes qui se sont battues pour donner la Lombardie à son père. Comme cela sera bien compris du public! — Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Il y a eu des choses regrettables, j'en conviens, mais il ne faut pas les aggraver. Je compte donc sur toi demain aux Tuileries, à huit heures et demie, et sur Clotilde au ministère de la Justice, à neuf heures et demie.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

(A suivre.)

REMARQUES SUR
L'AUTOMOBILE ET SON ÉVOLUTION

Récemment, l'*Illustration* publiait, ingénieusement juxtaposées, deux photographies bien curieuses. La première représentait l'avenue de l'Opéra en 1893, avec cette légende : *Pas une automobile.* Tous les véhicules y sont précédés de leurs indispensables chevaux, depuis le fiacre que remorque un étique Pégase, jusqu'à l'omnibus casquetté de son impériale altière et que tire le trio des gros percherons, pareils, avec les harnais qui les sanglent, à de gros saucissons étroitement ficelés. La seconde photo était l'image de la même avenue en 1923, avec la légende : *Pas un cheval.* C'était pourtant bien, sur les deux photos, le même décor grandiose. Au fond, les mêmes colonnades de l'Opéra, profilées dans leur harmonie un peu rococo; à droite et à gauche de la vaste chaussée, les mêmes trottoirs dont le macadam uni sollicite le pied promeneur, les mêmes hautes maisons avec les mêmes balcons ouvragés et les mêmes boutiques ou à peu près. Mais sur le fond inchangé de ces deux instantanés, les véhicules, ces promeneurs de la chaussée, en haut à moteur uniquement équestre, en bas tous amputés de la plus noble conquête de l'homme, marquent bien la prodigieuse révolution que l'automobile a apportée depuis un tiers de siècle dans nos mœurs et dans ce qui en est le reflet superficiel et suggestif : l'aspect de la cité.

Ce n'est pourtant pas en France que l'automobile s'est jusqu'ici développée au plus haut point. On n'en compte guère qu'environ 400 000 au total dans notre pays, contre 600 000 au Canada, un million en Grande-Bretagne et plus de treize millions aux États-Unis. Là-bas, sous les plis de la

bannière que constellent des étoiles, des étoiles d'or, il y a donc, par rapport à la population, près de quinze fois plus d'automobiles que chez nous. Autrement dit, le jour où nous en posséderons proportionnellement autant que nos amis américains, il y en aura chez nous non pas quatre cent mille, mais plus de cinq millions. Ce ne sera pas demain.

Assurément, l'étendue du territoire américain, le fait que la densité de la population y est moindre que chez nous et que partout les hommes y doivent, pour se joindre, parcourir des distances plus grandes, est pour une part dans le formidable développement américain de l'automobile. Mais l'exemple de la Russie, — je parle de la Russie d'avant la guerre, car pour celle d'aujourd'hui nous manquons de données, — montre, si on compare ses dernières statistiques automobiles à celles simultanées des États-Unis, que c'est là un facteur secondaire. Il en est un autre qui joue assurément un grand rôle. C'est que chez nous l'essence, qui est l'âme du moteur et qui contribue pour la plus large part aux dépenses courantes de ce mode de transport, est beaucoup plus coûteuse, — plus de dix fois plus coûteuse, si je ne me trompe, et compte tenu du change, — qu'aux États-Unis, pays grand producteur de pétrole. Je rappelle en effet, — j'y reviendrai, — que l'essence des automobiles est constituée par les produits de la distillation du pétrole. Mais cette question du prix de l'essence est cependant un facteur secondaire de notre infériorité relative. Ce qui le prouve, c'est d'abord l'exemple de la Russie, elle aussi grande productrice de pétrole, de la Roumanie, de la Pologne, qui sont cependant des pays en retard au point de vue qui nous occupe. Ce qui le prouve aussi, c'est l'expérience journalière. Ce qui empêche la plupart des Français d'acheter une auto, ce n'est nullement la perspective des dépenses d'essence, lesquelles ne creusent jamais qu'une mince fissure, — si longue qu'elle soit, — dans un budget même moyen. D'ailleurs, même en France, le prix de revient du kilomètre essence-automobile n'est nullement supérieur au prix moyen des autres modes de transport, notamment des chemins de fer. L'argument ne saurait donc rien expliquer.

Ce qui compte, pour ceux qui désirent une auto, c'est le prix d'achat de l'appareil lui-même, c'est la somme relativement élevée qu'il faut débourser d'un coup pour le posséder.

Bref, et à n'en pas douter, il n'y a qu'une explication possible au prodigieux développement automobile des États-Unis : c'est que les habitants de ce pays sont en moyenne beaucoup plus riches que nous, c'est que la prospérité générale et particulière est bien supérieure chez eux. L'or français qu'il a fallu déjà envoyer là-bas, — sans parler du paiement futur de ces dettes de guerre où le sang versé, seul, n'entre pas en ligne de compte, — est donc pour une part la cause de ce développement. Aux États-Unis, il n'est presque pas un employé modeste, il n'est presque pas un ouvrier adulte qui n'ait son auto. Quand en serons-nous là?

En résumé, il semble bien que le développement automobile soit un excellent indice de la prospérité générale des divers pays. Il n'est pas le seul; il n'est même point parfait à cet égard; mais je doute qu'on trouve un meilleur coefficient que celui-là de la richesse des diverses nations. En tout cas, ceux qui vont avoir la lourde responsabilité d'estimer les ressources de l'Allemagne feront bien de ne pas négliger ce signe.

Mais je me hâte de laisser là ces considérations utilitaires. C'est d'un point de vue technique, et dans ses rapports avec les sciences et leurs applications, que je voudrais étudier ce surprenant engin de la civilisation moderne.

Auparavant, il me faudra faire deux brèves incursions, deux reconnaissances préliminaires dans des secteurs contigus à mon sujet, l'une linguistique et grammaticale, l'autre proprement historique.

Plusieurs fois déjà, dans les lignes qui précèdent, il m'est arrivé, je crois bien, d'employer le mot *auto* au lieu d'automobile. Que l'usage souverain soit ici mon excuse. C'est un fait qu'aujourd'hui, si on écrit encore souvent le second de ces mots, dans le langage parlé on emploie quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent le second. Nous croyons donc être dans la meilleure et la plus orthodoxe tradition, en utilisant dans l'écriture le mot, si commode avec sa sonorité abréviative, qui règne à peu près en maître sur les lèvres des hommes.

Et puis, il y a autre chose. Il y a qu'*auto*, — le mot qui abrège, l'abrégé, comme on dit, — est au fond plus correct qu'automobile, le mot qu'on abrège, celui qui, faute d'un gérondif, devrait être appelé *abrégé*, si la langue n'était pas une maîtresse si étrangement illogique.

Littré a bien raison de traiter, avec quelque mépris, d'hybride ce mot au pedigree dénué de noblesse et qui marie étrangement l'αὐτὸς grec au *mobile* latin. Quand on dit auto tout court, il ne reste pas trace de cet horrible mélange, et c'est pourquoi aussi *auto* doit être préféré à *automobile*. Celui-ci, ou plutôt celle ci mérite donc la mort, — on pourrait dire, c'est le cas ou jamais, la mort sans phrases, — qui l'éliminera bientôt de nos dires.

Littré, que je viens de citer, appelle d'ailleurs sur ce chapitre quelques réserves, comme nous allons voir. Ce n'est pas sa faute. C'est la faute de l'usage qui, si l'on peut s'accommoder de sa démarche relativement lente dans les aspects ordinaires de la langue, court au contraire, dès qu'il s'agit de science ou de technique, d'une allure telle qu'aucun Vaugelas n'est capable de prévoir seulement six mois à l'avance où ses folles enjambées le mèneront.

Donc, dans l'édition du grand Littré de 1884, — et ceci, n'est-il pas vrai? est bien suggestif, — le mot automobile ne figure pas. L'illustre linguiste a, il est vrai, réparé cet oubli après tout explicable, dans le *Supplément* paru en 1886. C'est que précisément aux environs de cette année-là se sont produits, comme nous verrons, divers événements assez marquants dans l'histoire des voitures sans moteur, et sur lesquels sans doute l'attention du prédécesseur académique de Pasteur fut attirée. Quoi qu'il en puisse être, nous lisons dans ledit *Supplément* qu'*automobile* est un adjectif et rien d'autre, que cet adjectif est un « terme de mécanique » et qu'il signifie « qui se meut de soi-même sans l'aide du mécanicien. » Je ferai respectueusement remarquer que, dans ces conditions, le cheval mérite plus que tout autre objet le qualificatif d'automobile, car, à de rares exceptions près, ce n'est pas la main du mécanicien qui le met en mouvement, et il se met souvent de lui-même, et fort automatiquement, en marche sans aucun secours extérieur, surtout lorsqu'il s'agit de regagner l'écurie. Je ferai remarquer aussi que, dans les mêmes conditions, rien ne mérite moins que l'auto d'être qualifié automobile, car il n'est rien qui, autant que cet engin, ait besoin pour se mouvoir de « la main du mécanicien. » Mais laissons là ces vétilles, et hâtons-nous d'admirer l'exemple que donne Littré à l'appui de sa consciencieuse définition. Il est emprunté, cet exemple, à un feuilleton de feu Henri de Parville

paru dans le *Journal des Débats* en 1876. Il est ainsi conçu : « Rien de si ingénieux, de si facile à conduire que la voiture automobile à air comprimé que l'on voit fonctionner sur le tramway de l'Arc de Triomphe à Neuilly. » Elle est bien curieuse, cette phrase qui appelle tramway, comme on faisait alors, la voie, le support de l'objet que nous désignons de la sorte aujourd'hui. Nouvel et suggestif exemple de cette vie des mots dont naguère Darmesteter a écrit l'épopée, et que nous surprenons plus fébrile et plus rapide, chaque fois qu'il s'agit de ces territoires verbaux qui sont contigus à la science.

Par bonheur, le dictionnaire de l'Académie a sur ce point amendé Littré, la chance ayant voulu que le nom de notre nouveau véhicule commençât par la lettre A. Entérinant les décisives coutumes de messieurs les chauffeurs et mécaniciens, l'Académie, fidèle à son rôle de chambre d'enregistrement de la langue, a donc substantivé *automobile* et admis, d'accord avec ces messieurs, le genre féminin du neuf substantif.

Quant à Littré, et pour en finir aujourd'hui avec les révélations que nous lui devons, ayant laissé mon regard s'égarer sur le mot qui dans son *Supplément* suit *automobile*, j'ai lu ceci :

« *Automoteur, trice*, adjectif : qui se meut de soi-même, sans mécanisme. »

Voilà encore un adjectif que l'usage et la technique ont depuis lors promu au substantivat. Mais les wattmans, ou les wattmen, de nos métros et autres chemins de fer électriques n'apprendront pas sans stupéfaction, si, — hypothèse peu probable, — ils ouvrent Littré, qu'une voiture automotrice est par définition dénuée de mécanisme !!!

***

Avant de donner ici un bref aperçu de ce qu'est l'auto moderne, et de la surprenante synthèse qu'elle abrite en ses flancs vernissés, de quelques-unes des plus curieuses découvertes scientifiques, je voudrais sommairement rechercher quels ont été dans le passé les ancêtres plus ou moins rudimentaires de cet engin.

L'utilité de l'histoire, — sinon son agrément romanesque, — peut être en général contesté. Il n'apparaît pas que la connaissance des fautes d'autrefois ait souvent, — ou même ait oncques fois, — évité aux hommes de commettre les pareilles,

aujourd'hui. Il n'apparaît pas non plus que les actes admirables révolus aient eu quelque influence sur ceux que nous pouvons découvrir dans le présent. S'il en était autrement, nous verrions, — parce que les précédents s'accumulent forcément avec les siècles, — s'accroître peu à peu le nombre et la qualité des actes dignes d'admiration, et s'accroître aussi le nombre des fautes évitées. Il n'en semble pas être ainsi. Cela provient sans doute de ce que l'histoire, au sens habituel du mot, ne concerne que les hommes, toujours mentalement et physiquement pareils, depuis qu'elle existe.

S'il s'agit non plus des hommes eux-mêmes, mais de ces êtres perfectibles que créent la science et la technique, et précisément parce qu'ici tout progrès reste acquis, et sert d'échelon au progrès ultérieur, il semble au contraire que l'histoire soit réellement fructueuse et nécessaire. C'est pourquoi il ne paraîtra peut-être pas inutile de rechercher un peu d'où sort l'automobile et d'examiner l'ontogénie et même la paléontologie de cette étrange créature avant d'en arriver à sa captivante anatomie, à sa physiologie plus séduisante encore.

« Tout est dans tout, » a proféré je ne sais plus quel grand philosophe d'outre-Rhin, à moins que ce ne fût La Palisse, M. Prudhomme ou Hégésippe Simon. Ce truisme nous aide à comprendre que les érudits aient été rechercher jusque dans la mythologie et dans les anciens livres religieux l'origine de l'auto. Le commandant Ferrus a écrit d'amusantes pages, où il prétend prouver péremptoirement que telle des visions d'Ezéchiel, notamment la première vision des chérubins, décrit positivement et en détail un véhicule automobile. Nous ne le suivrons pas dans cette voie pleine d'ornières. Mais il est certain qu'une voiture affranchie de tout moteur animé a dû être l'objet de bien des rêves, longtemps avant qu'une possibilité de réalisation n'apparût. Plus d'un passage d'Homère ne laisse pas d'être suggestif à cet égard.

Malgré cela, nous ne croyons point faire tort à nos aïeux en poussant la hardiesse jusqu'à prétendre que cette industrie ne tient guère de place dans l'histoire antérieurement à l'ère chrétienne.

Il faut franchir d'un bond un assez grand nombre de siècles et aller jusqu'au XIIIe siècle de notre ère, jusqu'au moine Roger Bacon, pour trouver un homme qui mérite vraiment d'être

appelé un précurseur, un précurseur idéologique, de l'auto. Voici comment s'exprime, en effet, le « docteur admirable » dans une lettre publiée à Hambourg trois siècles après sa mort : « Par la science et l'art seulement... il est également possible d'établir des chars se mouvant avec une merveilleuse promptitude, sans le secours d'animaux de trait, chars semblables aux chars de guerre armés de faux de l'antiquité... » (*Epistola patris Rogerii Baconis de secretis operibus artis et naturæ et de nullitate magiæ.* Hambourg, 1618). Voilà du moins un texte qui est clair et qui pose nettement le problème.

On n'a pas manqué de faire intervenir Léonard de Vinci, — on ne prête qu'aux riches, — dans l'histoire de l'automobile. Mais en y regardant de près on voit que les seuls passages du grand Florentin pouvant s'y rapporter sont ceux où il a proposé de construire un canon à vapeur, l'*architonnerre*, et où la vapeur devait servir uniquement à mouvoir, non pas le canon lui-même, mais son projectile. Dans cet engin, la vapeur devait jouer le rôle de la poudre. Il paraît donc difficile de soutenir que l'*architonnerre* fut l'aïeul de l'auto, sauf en ce que le mécanisme qui met en marche celle-ci est propulsé, nous le verrons, par une explosion analogue à celle qui chasse les projectiles des canons. Mais alors, c'est l'inventeur de la première bouche à feu, et non pas Vinci,qui serait ici le vrai précurseur.

Dès le temps de la Renaissance, les ingénieurs se préoccupèrent de réaliser pratiquement, ou du moins théoriquement, le problème si nettement posé par Roger Bacon. C'est ainsi qu'on trouve dans un manuscrit de la bibliothèque des Offices de Florence, intitulé *Ordegni mecanici*, une curieuse miniature, datant de 1430, qui représente une voiture mue par l'action du vent et qui reproduisait elle-même, une miniature plus ancienne qu'on n'a pas retrouvée. Trente ans plus tard, l'ingénieur italien Roberto Valturio, dans son traité paru à Vérone, représente une autre voiture moulin à vent. On y voit, de part et d'autre du véhicule, des sortes de petites roues à quatre ailes, — assez semblables à celles des moulins de Hollande, — qui font tourner un engrenage en bois, lequel actionne les deux roues reposant sur le sol qui sont munies, dans le pourtour, de trous où s'engagent les dents de bois de cet engrenage.

Dans un ouvrage de 1558 conservé au musée de Nuremberg, on voit une autre voiture mécanique mue par un cabestan

que font marcher des valets placés à l'intérieur. Elle devait, dans l'intention de l'auteur, constituer une sorte de fortin roulant armé de canons. Voilà bien l'ancêtre du tank. On peut citer encore comme datant de la même époque la voiture à voile du mathématicien Simon Stevin (qui fut un des fondateurs de la mécanique rationnelle). Elle fut construite vers 1599 pour Maurice d'Orange, statthalter de Hollande. Elle pouvait, d'après les chroniqueurs, atteindre sur les bords de la mer une vitesse de près de 7 milles à l'heure (50 kilomètres), ce qui est extraordinaire pour l'époque. Cette voiture à voile de Stevin est la mère de ces véhicules mus également par des voiles et que l'on voit rouler l'hiver sur les plages, l'été sur la glace, pour le bonheur du sportsman désœuvré.

Tous ces véhicules mus par les bras humains ou par le vent n'étaient pas véritablement automobiles, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Le commandant Ferrus a proposé de définir l'auto : une voiture mue sur une route ordinaire par le moteur mécanique qu'elle transporte. Cette définition est bonne, mais non parfaite. On peut soutenir en effet que, par définition, tous les moteurs sont mécaniques, même le moteur humain, même le moteur équin. D'autre part, qu'est-ce qu'une route ordinaire? Et l'auto cesse-t-elle d'être une auto, dès qu'elle va à travers champs. Je propose la définition suivante qui me paraît répondre à tout : véhicule à direction autonome, mû par un moteur non animé qu'il transporte avec lui. Cette définition exclut ce qui doit être exclu : les véhicules du genre de ceux que nous venons de décrire, et aussi ceux qui marchent sur rails.

Dans ce sens, qui est bien, je crois, le sens actuel du mot, les appareils historiques dont nous venons de parler ne sont pas à proprement parler des autos.

Il n'en est pas de même de la voiture à ressorts construite vers 1649 par le forgeron Hautsch de Nuremberg, celui-là même qui, d'après Leibnitz, inventa le régulateur de pression de la pompe à incendie. Elle était mue par une sorte de mécanisme d'horlogerie actionné par des ressorts et ne dépassait pas la vitesse de 2 kilomètres à l'heure. Elle ne pouvait parcourir qu'une faible distance, car les ressorts ne sont que de médiocres accumulateurs d'énergie. Ils ne peuvent accumuler théoriquement que 20 kilogrammètres d'énergie par kilogramme de

ressort, et, pratiquement, la moitié moins. C'est peu, si l'on songe qu'il faut 84 kilogrammètres pour remonter une fois par mois pendant un an à 1 mètre de haut le poids de 7 kilos d'une pendule de Graham. C'est peu, si on songe, d'autre part, qu'une petite pile électrique consommant 1 gramme et quart de zinc peut fournir 367 kilogrammètres. C'est peu, quand, anticipant sur ce qui va suivre, on se souvient qu'aujourd'hui 1 kilogramme d'essence suffit à produire couramment dans nos moteurs d'automobiles environ 1 million de kilogrammètres (1).

La voiture de Hautsch paraît avoir été le premier véhicule réellement automobile construit par l'homme.

Malgré ses défectuosités, elle excita l'admiration des contemporains et on dit que Gustave-Adolphe lui-même se rendit à Nuremberg pour l'examiner.

Celui qui paraît le premier avoir songé à l'emploi de la vapeur pour actionner un véhicule, doit avoir été le Père Verbiest, né en Flandre en 1623, mort en 1688 en Chine où il s'était, par son savoir, attiré la confiance de l'Empereur qui l'avait chargé de réformer le calendrier chinois et l'avait nommé directeur à la fois de l'observatoire de Pékin et de ses fonderies de canons. Ainsi les télescopes et les bouches à feu réunissaient, pour une fois, dans une main unique les âmes si différentes de leurs corps aux formes semblables.

L'invention du P. Verbiest a été contestée, mais elle semble aujourd'hui bien établie par les travaux des érudits, et notamment par le texte d'un ouvrage très rare, *Astronomia Europea*, imprimé en 1687 et qui reproduit la description de la voiture de Verbiest d'après un ouvrage publié en Chine une vingtaine d'années auparavant. Il sied de ne pas oublier d'ailleurs que cette voiture semble n'avoir pas été réalisée, mais seulement théoriquement décrite par le P. Verbiest. Quoi qu'il en soit, elle se composait d'un châssis monté sur quatre roues et supportant un éolipyle, c'est-à-dire une boule de métal creuse où l'on met de l'eau et qui, chauffée, produit un jet continu de vapeur par un orifice tubulaire adapté en un point de sa surface. Cet éolipyle était chauffé par un foyer alimenté au charbon. Le jet de vapeur produit agissait sur les aubes d'une roue horizontale dont l'axe vertical portait, à sa partie inférieure, une roue dentée

(1) Je rappelle que le kilogrammètre est le travail nécessaire pour soulever d'un mètre un kilogramme.

engrenant avec l'essieu du véhicule. C'était là, dans son principe, une parfaite automobile à vapeur, et même une automobile à turbine.

De la même idée procède cette singulière expérience exécutée vers 1730 sur l'ordre de l'amirauté anglaise et où l'on fit parcourir à un navire une dizaine de milles, en déchargeant vers l'arrière les canons qu'il portait et qui durent consommer, pour obtenir ce résultat, une trentaine de barils de poudre.

Tout cela était un acheminement assez direct vers notre moderne mécanisme automobile, où l'action qui met en marche les pistons du moteur est, comme nous savons, fort analogue au recul des canons.

Passons sur les nombreux autres projets de véhicules sans chevaux élaborés vers la fin du XVIIe siècle. Denis Papin lui-même, à qui l'on a souvent attribué la construction d'une voiture à vapeur, s'était borné à étudier un petit modèle d'essai. C'est du moins ce qu'il écrivait en ces termes à Leibnitz le 25 juillet 1698 : « Étant donné que cette invention [son moteur à vapeur] peut être appliquée à d'autres objets que l'élévation de l'eau, j'ai établi un petit modèle de voiture actionnée par cette force, mais je crains que les inégalités et les sinuosités des routes ne soient des obstacles très sérieux au bon fonctionnement de mon invention. »

On ne sait rien d'autre sur ce modèle.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, sur un point au moins, — sur un point important, le plus important de tous pour l'auto moderne, — Papin avait eu un précurseur en l'abbé Jean Hautefeuille, fils d'un boulanger d'Orléans, et qui, grâce à la protection du cardinal de Sourdis et de la duchesse de Bouillon,... et grâce aussi un peu à son génie, devint un des mécaniciens les plus remarquables de son temps.

L'abbé Hautefeuille paraît avoir été le premier inventeur des machines à gaz tonnant, qui ont donné naissance au moteur à explosion moderne et qui ont pris le développement surprenant que l'on voit aujourd'hui, du jour où on s'est décidé à remplacer dans ces machines la poudre par un mélange moins dangereux de gaz explosifs.

Vers le second tiers du siècle de Louis XIV, les questions de pneumatique passionnaient tous les esprits. Hautefeuille s'y intéressa comme tant d'autres, et, dès 1678, il proposa

une machine à poudre dont il décrivit trois espèces différentes, dans un mémoire fondamental publié à Paris sous ce titre, — où il s'en octroie un, de noblesse, auquel il n'avait peut-être guère droit... mais il faut être de son temps : — *Pendule perpétuelle avec un nouveau balancier et la manière d'élever l'eau par les moyens de la poudre à canon, et autres nouvelles inventions contenues dans une lettre adressée par M. de Hautefeuille à un de ses amis.*

C'est, il le dit lui-même, l'émulation créée par le désir de Louis XIV, d'élever les eaux de la Seine jusqu'à Versailles, qui le mit sur cette voie.

« Un si grand nombre d'inventions proposées pour élever des eaux à Versailles, m'engagea, écrit notre abbé, à méditer sur les moyens de le faire avec facilité. Repassant aussi dans mon imagination toutes les forces qui pouvaient être dans la nature, il s'en présenta une qui est infiniment plus grande que celle du vent, du courant des rivières, et la plus violente qui ait jamais été : cette force est la poudre à canon, que l'on n'a point encore employée à l'élévation des eaux. »

Par où l'on voit que les coûteuses magnificences de Versailles ont remué jusqu'aux cerveaux des savants. Je n'irai pas jusqu'à en déduire que le luxe des grands poussé jusqu'à la folie, et au détriment de dépenses peut-être plus nécessaires, est indispensable au progrès des sciences. Mais c'est un fait que si Louis XIV n'avait pas eu l'idée, invraisemblable pour l'époque, de pomper jusqu'à Versailles les eaux de Marly, le cerveau fécond de l'abbé Hautefeuille n'eût peut-être pas fermenté utilement comme il fit; le principe du moteur à explosion, dont il est le père incontestable, ne fût peut-être pas né, et nous n'aurions peut-être pas l'automobile. A petites causes grands effets, bien que Louis XIV eût pensé assurément de cet enchaînement des choses : à grandes causes petits effets.

Quoi qu'il en soit, la première machine proposée par Hautefeuille consistait en une grande caisse disposée à trente pieds environ (1) au sommet d'un tube plongeant dans l'eau à élever. Si on met de la poudre dans cette caisse, qui est munie de soupapes ne s'ouvrant que vers l'extérieur, et qu'on

(1) Un peu plus de dix mètres. C'est la hauteur maxima à laquelle s'élève l'eau, quand on fait le vide au-dessus. C'est, autrement dit, la hauteur de la colonne barométrique quand le liquide du baromètre est l'eau.

enflamme la poudre, on dilate l'air qui s'échappe de la caisse en y laissant un vide qui fait s'élever l'eau.

Dans le second système, les gaz de la poudre agissent directement sur l'eau et la poussent dans le tube où elle doit monter.

Dans le troisième système, ils poussent un piston qui soulève l'eau et qui revient ensuite à sa première position par l'effet de la pression atmosphérique.

Peu après, le grand Huyghens construisit et expérimenta avec succès un appareil de ce troisième système et qui permettait de soulever des poids. Huyghens, qui a d'ailleurs maint autre titre à la gratitude de l'humanité, ne vint donc ici que le second, et son mémoire sur une nouvelle force mouvante par le moyen de la poudre à canon et de l'air est de 1680, de deux ans postérieur à celui d'Hautefeuille. Celui-ci est donc le véritable inventeur du moteur à explosion.

Papin aussi est redevable à Hautefeuille ; mais ayant vu quelques-uns des inconvénients du moteur à poudre, et notamment le fait que l'air n'est jamais chassé complètement par elle, ce qui diminue la force utile, il chercha à substituer à l'air dans ces machines un gaz qu'on pût éliminer totalement. Tel est, il l'aperçut, le cas de la vapeur d'eau. Papin fut ainsi conduit à employer celle-ci, qui « fait ressort comme l'air et se condense ensuite par le froid, si bien qu'il ne reste plus aucune apparence de cette force de ressort. »

N'est-elle pas curieuse, cette bifurcation du génie inventif qui, engageant Papin dans une voie qu'il croyait meilleure, allait produire la machine à vapeur et son étonnante fortune, et faire du même coup oublier, tomber en sommeil pendant deux siècles, et jusqu'à son magnifique réveil moderne, le moteur à explosion ?

Si celui-ci d'ailleurs a fait figure de parent pauvre jusqu'à ce que, en 1860, l'ingénieur Lenoir eut l'honneur de créer le premier moteur à explosion véritablement utilisable parce qu'il brûlait un mélange gazeux, c'est que la poudre était d'un maniement fort dangereux. Dans le moteur à explosion moderne, au contraire, le mélange explosif n'est pas préparé d'avance, et, partant, sujet à tous les accidents. Il n'est préparé qu'au moment d'être brûlé et à l'instant même où il entre dans la chambre d'explosion. Mais il n'est point prouvé que la poudre ne reprendra pas quelque jour une importance que nous ne

soupçonnons pas, dans la marche des moteurs. Elle est en effet d'un rendement bien moins mauvais qu'on ne l'a dit. Le capitaine belge Hœsen, dans sa *Balistique intérieure*, a montré en effet que le canon de campagne allemand avec la poudre pyroxylée donne un rendement de 0,33, c'est-à-dire qu'un tiers de l'énergie produite est utilisé. Ce n'est pas beaucoup; c'est plus que ne donne la machine à vapeur.

En attendant ces jours fortunés où la poudre ne parlera plus que dans les carters des moteurs, saluons ces deux noms : Hautefeuille, Lenoir. Ils ceignent et glorifient d'une auréole bien française cette invention qui a bouleversé la civilisation : le moteur à explosion.

Pour être juste, — et puisque quelques-unes des premières autos modernes furent à vapeur, notamment celle de Serpollet vers 1887, — je devrais narrer ici les misérables avatars des inventeurs de la machine à vapeur, de Papin lui-même, du duc de Worcester, de Cugnot, qui fit circuler en 1760 le premier véhicule à vapeur, de tant d'autres pionniers de ce progrès qui les a écrasés d'un pied brutal, comme fait le coureur au tremplin qui lui donne son élan.

Mais cela m'entraînerait un peu à côté de mon sujet, qui est l'auto actuelle où triomphe aujourd'hui presque exclusivement le moteur à explosion, plus rarement le moteur électrique et d'où le moteur à vapeur tend à disparaître.

Nous voici arrivés à la dernière étape, à l'étape moderne de la locomotion automobile. C'est la randonnée initiale, faite par Lenoir en 1863, et où la première voiture à pétrole circula sur la route de Paris à Joinville-le-Pont. Puis c'est, en 1873, la fameuse voiture-omnibus à vapeur de Bollée père qui, du premier coup, avec dix passagers fait du 45 kilomètres à l'heure. Puis, en 1885, ce sont les quadricycles à vapeur, légers et dociles, de Dion et de Bouton. Puis ce sont les voitures à pétrole se multipliant dès l'exposition de 1889, utilisant le moteur à explosion, d'abord à deux temps, tel que l'avait conçu Lenoir, puis à quatre temps.

Maintenant les noms se pressent trop nombreux sous ma plume. Après avoir contemplé rapidement l'arbre généalogique de l'auto, — en arrêtant, comme il est naturel, plus longtemps nos regards sur les branches les plus anciennes, sur les branches maîtresses, — il nous faut arriver au fruit même de ce long

travail des siècles. Nous devons nous demander : qu'est-ce qu'une auto?

***

Cette question pourra paraître d'abord bien enfantine. On n'imaginera pas facilement que beaucoup de gens puissent encore ignorer comment fonctionne cet engin dont le monde est peuplé. Pourtant, cela est.

La plupart de ceux qui s'abandonnent au rapide confort de leur auto ne se sont jamais beaucoup souciés de savoir comment et pourquoi ça marche. Ces détails négligeables regardent le chauffeur ou, au besoin, le garagiste de l'atelier de réparation. Que si pourtant vous vous mettez en tête d'interroger là-dessus ledit chauffeur et ledit garagiste, vous serez surpris, neuf fois sur dix, de l'ignorance quasi totale de ces hommes du métier sur leur engin. Ils savent certes qu'en tournant telle vis, on règle le carburateur, qu'en déplaçant tel levier, on change de vitesse, qu'en mettant de l'huile dans le réservoir, on évite des grippages. Mais ils savent tout cela, le plus souvent, comme le canonnier qui ferme une culasse connaît la balistique ou la résistance de l'air. Ils se bornent à des règles empiriques, à des notions utilitaires. Il leur manque, si j'ose dire, la philosophie de l'auto, la connaissance la plus captivante de toutes, celle des lois physiques, celle des découvertes chimiques, celle des principes mécaniques qui font de l'engin automobile une des choses qui, dans la civilisation moderne, sont les plus capables de faire penser, de faire admirer. Que les personnes déjà très versées dans ces problèmes me pardonnent la tentative que je fais ici pour les exposer aussi simplement que possible : qu'ils ne me lisent point ; ce n'est point à eux que je m'adresse, mais à ceux, beaucoup plus nombreux, qui voudraient bien tout de même savoir un peu de quoi il retourne, à la condition naturellement de n'être point obligés pour cela à un de ces efforts mentaux qui froncent le sourcil et font tomber fâcheusement d'élégants monocles.

Je voudrais essayer d'expliquer ici brièvement, et en me gardant de toute technicité, ce que sont le différentiel et quelques autres petites merveilles analogues qui constituent et animent l'auto, et qui font, qu'aujourd'hui la plus noble conquête de l'homme, ce n'est plus le cheval, c'est la dix-chevaux.

Je prétends que l'auto est le Pégase idéal à qui aime le voyage, — fût-ce sur le mode baudelairien, — à qui chérit l'espace et l'illusion qu'il donne de la liberté, à qui se plaît au mouvement qui déforme peut-être certaines lignes, mais à coup sûr pas celles de la musculature. Mais quand je prétends que la dix-chevaux est la coupe idéale pour savourer ces voluptés et celle encore plus grande que crée l'oubli de la cité, je n'emploie point au hasard ce chiffre. Je ne l'emploie point comme ces épistoliers qui vous envoient mille mercis, mais qui vous en donneraient aussi bien quinze cents, ni comme ces poètes didactiques qui conseillent de remettre vingt fois notre ouvrage sur le métier, mais qui se contenteraient peut-être de dix-sept ou dix-huit, si la césure de l'hémistiche n'y opposait son *veto*.

Non. Quand je soutiens que la dix-chevaux est la plus charmante des autos, j'entends, et je le prouverai, je pense, proclamer sa préexcellence sur ses sœurs qui sont des vingt ou des quarante, fût-ce des cinq-chevaux.

Mais avant d'entrer dans la substance de cette démonstration, un mot d'explication liminaire s'impose. Quand on parle d'une auto dix-chevaux, d'une vingt-chevaux, on entend désigner par là la puissance de son moteur qui est la caractéristique essentielle dont toutes les autres dépendent, à laquelle, dociles, toutes les autres se rattachent.

Le moteur est le cœur de l'auto, qui ne vit que par le nombre et la puissance de ses pulsations.

La donnée qui caractérise essentiellement un moteur est sa puissance. Celle-ci peut être définie : le travail que le moteur développe chaque seconde. J'ai déjà dit que l'une des unités de travail les plus employées (car il y en a d'autres) est le kilogrammètre, travail nécessaire pour soulever d'un mètre un kilogramme, ou, ce qui revient au même, travail développé par un kilogramme tombant d'une hauteur d'un mètre. L'unité correspondante de puissance est donc le kilogrammètre par seconde.

La notion de *puissance* d'un moteur fait intervenir le temps nécessaire pour accomplir un certain *travail*. Imaginons, pour illustrer cela par un exemple classique, que deux ouvriers, un enfant et un adulte, soient chargés de transporter successivement deux poids identiques sur la même brouette d'un point à

un autre, et imaginons qu'il faille à l'enfant deux fois plus de temps qu'à l'adulte pour obtenir ce résultat. Le *travail* effectué par l'enfant sera égal à celui de l'adulte. Mais la *puissance* de l'enfant sera deux fois moindre que celle de l'adulte. Il aura en effet fallu au premier deux fois plus de temps, un nombre de secondes deux fois plus grand pour effectuer ce travail. Par conséquent, le travail élémentaire exécuté dans l'unité de temps, le travail par seconde, la puissance, sera la moitié seulement dans le cas de l'enfant de ce qu'elle est dans le cas de l'adulte.

Dans la pratique automobile, on n'emploie pas, comme unité de puissance, le kilogrammètre par seconde. On a conservé l'habitude, — qui n'est pas parfaitement louable d'ailleurs, — de prendre pour unité le *cheval-vapeur* qui, d'après les conventions et les raccordements des nouvelles unités aux anciennes, est égal à une puissance de 75 kilogrammètres par seconde. Autrement dit, le cheval-vapeur est la puissance d'une machine qui serait capable de soulever *chaque seconde* 75 kilos à 1 mètre de hauteur, ou 1 kilo à 75 mètres de hauteur.

C'est en Angleterre qu'a pris naissance cette unité singulière qu'il a été impossible jusqu'ici de déraciner de la pratique et d'y remplacer par d'autres plus correctes scientifiquement. Elle est née à l'époque où les premières machines à vapeur servaient surtout, pour l'épuisement des eaux dans les mines, à actionner les pompes que faisaient auparavant marcher des chevaux. C'est de la comparaison entre les débits de ces pompes, suivant qu'elles étaient mises en mouvement par la machine à vapeur ou par un cheval, qu'est née cette unité hybride et zoologico-mécanique : le *cheval-vapeur*, le *Horse-Power* des Anglais. Les initiales H. P. de ce vocable britannique ont longtemps servi chez nous à désigner le cheval-vapeur. En fait, les mesures des physiciens anglais ont conduit à admettre légalement en Grande-Bretagne que le Horse-Power équivaut à 76 kilogrammètres. Chez nous au contraire, nous l'avons dit, le cheval-vapeur équivaut à 75 kilogrammètres. Il s'ensuit que deux moteurs de puissance égale ne sont pourtant pas désignés par le même nombre de chevaux-vapeur ou de horse-powers. On s'en est avisé chez nous depuis peu. On a remarqué que cela pouvait entraîner divers inconvénients et des ambiguïtés. Et c'est pourquoi, depuis quelque temps, dans les catalogues des marchands d'automobiles,

dans les périodiques spéciaux, et dans le langage même des automobilistes, on voit de moins en moins apparaître les H. P. et on dit et écrit à la place, et plus correctement : les C. V. J'aurai donc à montrer tout à l'heure pourquoi la 10 C. V. me paraît aujourd'hui la reine des autos. Mais revenons d'abord à nos moutons... je veux dire à nos chevaux kilogrammétriques.

Le premier moteur de Lenoir, celui de 1860, était, comme on dit, nous allons voir pourquoi, un moteur à deux temps. Il se rapprochait un peu, dans sa construction, de la machine à vapeur. C'était essentiellement un piston se déplaçant dans un cylindre. Dans la première partie de son déplacement, il aspirait dans le cylindre un mélange de gaz d'éclairage et d'air, qui arrivait par des orifices spéciaux à tiroir. Lorsque le piston arrivait au milieu de sa course et qu'il avait, par conséquent, rempli la moitié du cylindre du mélange détonant des gaz, une étincelle électrique produite par une bobine de Ruhmkorff venait enflammer ce mélange, comme fait l'allumette avec laquelle on allume le soir la suspension à gaz. La grande chaleur dégagée par cette explosion dilatait instantanément les gaz et, — comme eût fait celle d'une masse de poudre, — poussait jusqu'à l'extrémité du cylindre, le piston qui en avait déjà parcouru la moitié.

Revenant en arrière, le piston chassait ensuite les gaz brûlés qui étaient expulsés dans l'atmosphère par des sortes de soupapes. Puis, arrivé de nouveau au fond du cylindre, il reprenait en sens inverse son mouvement, comme nous l'avons vu, avec une nouvelle explosion des gaz aspirés derrière lui. L'aller et le retour du piston correspondaient donc à deux phases, ou, comme on dit, à deux *temps* perpétuellement alternant : 1° aspiration, explosion et détente des gaz; 2° expulsion des gaz brûlés. De là le nom de *moteur à deux temps*. Quant au retour du piston arrivé au fond de sa course, il était produit par un volant agissant sur un excentrique, c'est-à-dire par un mécanisme analogue à celui qui fait que la pédale sur laquelle le rémouleur appuie son pied continue à aller et venir, grâce à l'impulsion acquise de la roue qui porte excentriquement cette palette, et cela, même après que le pied agissant est retiré.

Malheureusement, le moteur à deux temps avait de graves inconvénients. Il consommait beaucoup de gaz, plus de 2000 litres par cheval-heure. Partant, sa puissance était faible.

Cette faiblesse provenait de ce que l'action agissante et propulsive des gaz de l'explosion ne se produisait que pendant la moitié de la course du piston; il en était de même de l'aspiration du mélange gazeux détonant qui, elle aussi, n'avait lieu que pendant une demi-course du piston.

L'invention de Lenoir, — qui, pour ces motifs, fut bien vite décriée après avoir soulevé une effervescence d'enthousiasme, — n'eût sans doute guère eu de conséquences si, le 7 janvier 1862, Beau de Rochas ne l'avait achevée en prenant un brevet pour une découverte qui, aujourd'hui encore, règle la marche des moteurs à explosion : le cycle à quatre temps.

Depuis lors, à peu près tous les moteurs d'autos ont été des moteurs à quatre temps et voici comment fonctionnent leurs cylindres.

Le cylindre est en principe constitué par un récipient cylindrique à fortes parois métalliques, obturé solidement à un bout par une coiffe qu'on appelle la culasse, où se trouvent deux orifices munis de soupapes. Le piston est une masse métallique également cylindrique et qui peut glisser très exactement dans le cylindre dont il obture à peu près hermétiquement les parois. Cet ensemble, — si j'ose hasarder cette image, — rappelle la seringue chère à Diafoirus et qui, elle aussi, comporte un cylindre (muni non pas de deux, mais d'un orifice) et un piston qui s'y meut.

Voici alors schématiquement les quatre phases, les quatre temps de notre piston en mouvement alternatif dans le cylindre :

Premier temps. — Le piston qui était descendu au fond du cylindre s'en écarte, dégaine et fait le vide entre lui et le fond du cylindre. Mais ce vide fait s'ouvrir vers l'intérieur du cylindre la soupape qui ferme l'un des deux orifices placé au fond. Par cette ouverture, les gaz explosifs amenés à proximité par une tubulure et qui n'attendaient que cette ouverture pour entrer, se précipitent dans le cylindre, aspirés, — comme par une ventouse, — par le vide que laisse derrière lui le cylindre qui s'éloigne.

Deuxième temps. — Arrivé au sommet de sa course, et alors que la capacité du cylindre s'est tout entière remplie des gaz prêts à détoner, le cylindre revient en arrière et se remet à descendre en comprimant sous lui ces gaz emprisonnés. En

même temps, il ferme la soupape qu'il avait ouverte en aspirant, et ces gaz, ne pouvant s'échapper par où ils sont venus, en sont réduits à subir la compression énergique du piston qui les réduit à un faible volume au fond du cylindre. On sait d'ailleurs que la compression des gaz les échauffe et cette circonstance va contribuer à augmenter la facilité et la violence de leur explosion... Mais n'anticipons pas.

Troisième temps. — C'est alors qu'une étincelle électrique, commandée et déclenchée par la position même du piston, se produit au fond du cylindre, dans cet étroit espace qui reste au fond de la culasse, espace qu'on appelle chambre de compression et où les gaz sont réduits, si j'ose dire, à leur plus simple expression volumétrique.

Leur inflammation par l'étincelle les fait soudain exploser avec violence, et, du coup, le piston se trouve à nouveau chassé, et chassé très fort, loin du fond du cylindre. La violence explosive avec laquelle il subit ce mouvement et qui est empruntée à l'énergie chimique et calorifique des gaz détonants est, comme nous verrons, transmise par lui aux organes proprement moteurs, aux roues du véhicule. Le troisième temps est donc le temps vraiment utile, le temps efficace du moteur à explosion, le temps où le moteur acquiert de la puissance.

Au contraire, dans le deuxième temps, le piston n'acquérait aucune force ; il en consommait seulement pour comprimer les gaz. Il en consommait également dans le premier temps, lorsqu'il s'agissait d'aspirer ceux-ci.

Et c'est pourquoi il ne faut pas confondre le premier temps et le troisième temps, bien que dans l'un et l'autre le piston exécute le même mouvement qui l'éloigne du fond du cylindre. Mais, tandis que, dans le premier temps, il ne peut exécuter ce mouvement que grâce à une énergie extérieure, il l'exécute au contraire, dans le troisième, sous l'action de l'impulsion interne et violente que lui communique l'explosion.

Pareillement, il ne faut pas confondre non plus le deuxième et le quatrième temps, bien que tous deux consistent en un mouvement qui ramène le piston au fond du cylindre. Nous allons voir en effet que la fonction de ce quatrième temps diffère beaucoup de celle du second.

Quatrième temps. — Le piston, qui avait été chassé par

l'explosion jusqu'à l'extrémité de sa course, recommence à s'enfoncer dans le cylindre. Mais, en même temps et par un mécanisme qu'il commande, il fait s'ouvrir vers l'extérieur la soupape qui fermait le deuxième orifice placé au fond du cylindre, l'orifice qui, jusqu'ici, était resté obturé. Et, par cet orifice, les gaz brûlés, les gaz résultant de l'explosion, et désormais inertes et inutiles, sont rejetés vers l'extérieur par le piston descendant qui les chasse.

En résumé : *Premier temps.* — Aspiration des gaz qui vont exploser par le cylindre qui monte;

Deuxième temps. — Compression de ces gaz par le cylindre qui descend;

Troisième temps. — Explosion et détente de ces gaz et remontée violente du cylindre;

Quatrième temps. — Échappement, expulsion des gaz brûlés.

On voit que seul le troisième temps est utile, actif, moteur. Les trois autres sont passifs. Mais il n'y a là rien d'étonnant, rien qui s'oppose au fonctionnement. Est-ce qu'on ne roule pas les tonneaux un peu de la même manière, à petits coups répétés, séparés par des repos durant lesquels le tonneau, sans recevoir aucune impulsion nouvelle, continue pourtant à rouler à cause de son inertie et de sa vitesse acquise?

L'important est que les explosions, comme les petits coups propulsifs du tonnelier, soient suffisamment rapprochées pour que, dans l'intervalle, le mouvement n'ait pas le temps de manifester sa tendance à s'arrêter.

On sera tout de suite rassuré à cet égard si je note, — et je reviendrai sur ce chiffre étonnant qui appelle plus d'un commentaire, — que, dans les autos actuelles, les pistons du moteur passent environ *deux mille cinq cents fois par minute* par chacune des quatre phases du cycle.

Cela fait qu'il s'écoule moins d'un quarantième de seconde entre deux étincelles, entre deux *temps utiles* successifs. On conçoit que, dans cet intervalle extrêmement bref, la vitesse acquise par le moteur se conserve pratiquement très bien. On le conçoit d'autant mieux que le mécanisme est muni d'un volant inerte et assez lourd qui contribue largement à assurer la conservation et la constance de la vitesse.

Si le moteur tournait beaucoup plus lentement, il faudrait que les pièces métalliques qui le constituent fussent elles-mêmes

beaucoup plus inertes, c'est-à-dire beaucoup plus lourdes, si on veut éviter les à-coups. Avec les grandes vitesses de rotation des moteurs à explosion modernes, nous venons de voir que c'est inutile, et c'est pourquoi dans ces moteurs on a aujourd'hui et sans inconvénient des pistons extrêmement petits, extrêmement légers, et faits le plus souvent d'aluminium, ce qui a permis d'alléger singulièrement les moteurs.

Mais je m'aperçois que j'ai un peu anticipé, en disant que le moteur tourne. Car enfin, jusqu'ici il n'a été question que du mouvement alternatif d'un piston dans un cylindre. Il nous faut montrer maintenant comment ce mouvement alternatif se transformé en un mouvement circulaire et comment cette rotation est transmise aux roues motrices du véhicule.

Sur le premier point, un exemple familier nous aidera facilement à comprendre la chose. C'est l'exemple du rémouleur.

Tout le monde a vu dans la rue comment le mouvement alternatif de la pédale du rémouleur se transforme en une rotation continue de la meule et du volant qui en est solidaire. Tout le monde a remarqué que cette pédale porte une tige articulée qui est aussi articulée à son autre extrémité, et excentriquement, sur la meule. Or, appelons *bielle* cette tige articulée, appelons *vilebrequin* la manivelle, la partie saillante de la meule ou du volant sur laquelle elle s'articule, et nous saurons tout ce qu'il faut pour comprendre comment le mouvement alternatif du piston dans le moteur à explosion se transforme en mouvement de rotation.

Ce piston est en effet fixé extérieurement à une bielle articulée qui le suit dans ses mouvements et qui les transmet à un organe tournant, le vilebrequin, sur lequel elle s'articule excentriquement.

Rien de plus simple, comme on voit. Le cylindre est généralement placé à l'avant de l'auto sur une petite plateforme où il est solidement rivé, et la culasse en haut. Par conséquent, la bielle du piston émerge vers le bas. Elle s'y articule au vilebrequin, qu'elle fait tourner sur lui-même et qui est une sorte de tige plus ou moins longue située sous le moteur et orientée de l'avant à l'arrière de la voiture.

Nous voici donc en présence d'un organe qui, orienté de l'avant à l'arrière du véhicule, a une rotation sur lui-même comme un crayon qu'on tournerait entre ses doigts.

Comment cette sorte de crayon qui tourne longitudinalement sur lui-même va-t-il mettre en mouvement le véhicule qui le porte ? C'est fort aisé.

Chacun sait ce que c'est qu'un engrenage conique ; chacun a vu dans les moulins, par exemple, ou dans la plupart des usines, ces roues dont le bord est denté et biseauté de telle sorte qu'une de ces roues en peut faire tourner une autre pareille, mais placée perpendiculairement et dans laquelle elle engrène. C'est ainsi qu'une roue d'engrenage verticale peut faire tourner une roue horizontale, et réciproquement. Le vilebrequin que le moteur de l'auto fait tourner sur lui-même se prolonge jusque vers l'arrière de la voiture par un arbre de transmission, lequel, grâce à un engrenage conique, vient faire tourner l'essieu portant les deux roues arrière.

Car, à l'encontre des véhicules à traction animale où ces roues sont « folles, » c'est-à-dire tournent librement à l'extrémité de leur essieu immobile, les deux roues arrière de l'automobile sont solidaires de l'essieu qui les porte, et font bloc avec cet essieu qui tourne en même temps qu'elles. C'est en faisant tourner cet essieu, que, par l'intermédiaire de l'arbre de transmission, le moteur fait avancer l'auto. Ce sont donc les roues *arrière* de l'auto qui sont seules propulsives, les roues avant étant seulement sustentatrices. Autrement dit, le moteur pousse l'auto en avant : il ne la tire pas.

Par suite de cette conformation, par suite de la solidarité de l'essieu arrière et de ses roues, il se produit alors une difficulté qui aurait assurément empêché le fonctionnement de l'auto sans l'invention de cet objet merveilleux qu'on appelle le *différentiel*.

Quand une voiture avance en ligne droite, deux roues, montées sur le même essieu, tournent avec la même vitesse. Mais quand la voiture fait un virage, change de direction, — cela est nécessaire à chaque instant, — il n'en est plus de même. Il faut que la roue placée à l'intérieur de la courbe décrite tourne moins vite que l'autre. De même que lorsqu'un attelage de plusieurs chevaux tourne dans un cirque, le cheval placé à l'extérieur doit galoper, tandis que celui qui est près du centre se contente de l'allure du pas.

Dans les voitures à traction animale, rien de plus facile. Lorsqu'elles tournent, chacune des roues arrière, qui sont folles

sur leur axe, peut prendre une vitesse différente et se prêter au virage. Il en est de même pour les roues avant de l'auto qui sont, elles aussi, folles sur leur axe.

Mais les roues motrices, les roues arrière qui sont fixées sur l'essieu que fait tourner un arbre unique? Si quelque accommodement n'intervenait, il est clair que, condamnées à toujours tourner ensemble à la même vitesse, elles empêcheraient tout changement de direction, et que l'auto serait impossible.

Cet accommodement, il est fourni par le merveilleux et subtil mécanisme du *différentiel*. A ne rien celer, je devrais confesser ici qu'il n'y a qu'un moyen de comprendre comment fonctionne cet organe essentiel, c'est de le regarder fonctionner. Je veux essayer pourtant, et si difficile que ce soit, de le faire comprendre avec des mots.

L'essieu arrière de l'auto est coupé en son milieu, et chacun des deux demi-essieux ainsi constitués est solidaire de la roue correspondante. Chacun d'eux porte d'ailleurs à son extrémité opposée à la roue un engrenage conique, lequel est donc vertical et parallèle aux roues. Ainsi, la coupure des deux demi-essieux est constituée par deux engrenages coniques qui se font face, et qui sont séparés par un intervalle vide. C'est dans cet intervalle que vient se loger un troisième engrenage conique, qu'on appelle le *satellite*, et qui, engrenant avec les deux pignons coniques dont nous venons de parler, rend ainsi solidaires les demi-essieux arrière. Supposons alors que l'auto change de direction. Cela aura pour effet de faire tourner un peu plus vite le demi-essieu arrière placé vers l'extérieur du virage. Le satellite qui, lorsque les deux demi-essieux ont la même vitesse, ne tourne pas sur lui-même, prendra alors une légère rotation qui, il est facile de le voir, correspondra à une diminution de la vitesse du demi-essieu intérieur à la courbe, et à une augmentation exactement égale de la vitesse de l'autre demi-essieu. Bref, le pignon satellite joue le rôle d'un équilibreur, d'un répartiteur convenable de la rotation entre les deux roues arrière. Celles-ci n'en sont pas moins solidaires par l'intermédiaire de ce satellite. Le rôle du satellite est, si j'ose appeler à mon aide cette image familière, un peu analogue à celui de ce brave père de famille qui tient par la main ses deux enfants, et qui, lorsque l'un se met à marcher beaucoup plus vite que l'autre, les garde et les joint cependant

tous deux au bout de ses bras étendus, tiré par l'un, tirant l'autre.

Imaginez par surcroît que l'ensemble des deux demi-essieux arrière, rendus si souplement solidaires par le satellite, soit mis en rotation commune, comme nous l'avons dit, par l'arbre longitudinal relié au moteur, et nous aurons une idée juste, encore que sommaire, de ce qu'on appelle dans une auto la transmission.

En fait, l'arbre de transmission n'est pas relié *ne varietur* au moteur. S'il en était ainsi, celui-ci ne pourrait pas tourner sans que l'auto avançât. Il faudrait donc, chaque fois qu'on s'arrête, arrêter le moteur, et, chaque fois qu'on repart, le remettre en marche. Cela serait bien compliqué, surtout dans les rues de Paris où les arrêts forcés sont continuels. Pour y remédier, on a intercalé sur l'arbre de transmission un mécanisme très simple qu'on appelle l'embrayage et qui permet à volonté de couper en quelque sorte la jonction de l'arbre et du moteur. L'embrayage est commandé par une petite pédale, et c'est avec son pied que le conducteur embraye ou débraye à volonté.

On trouve encore sur le trajet de l'arbre de transmission un autre organe non moins essentiel, et dont je dois dire un mot : *le changement de vitesses.*

Le moteur à explosion, bien qu'il soit déjà arrivé à un haut degré de perfection, ne présente pas encore le degré de souplesse du moteur électrique que l'on peut à volonté faire tourner plus ou moins vite en dépensant proportionnellement toujours la même énergie. C'est un fait que le moteur à explosion ne donne son plein rendement, c'est-à-dire n'utilise avec la moindre dépense l'énergie fournie, que lorsqu'il tourne aux environs d'une certaine vitesse, dite vitesse de régime.

L'expérience montre que, si le moteur tourne beaucoup moins vite, son rendement devient mauvais, c'est-à-dire qu'une fraction moindre de l'énergie consommée, est effectivement utilisée. Il y a intérêt à maintenir le moteur au voisinage de son rendement maximum, qui est, dans les meilleurs moteurs à explosion, d'environ 35 p. 100. C'est-à-dire que, dans les meilleures conditions, 65 p. 100 de l'énergie fournie par les explosions sont dissipées inutilement en chaleur, 35 p. 100 seulement étant utilisées sous forme de travail. Ces chiffres

montrent que nous ne sommes pas encore au bout du progrès à réaliser. Ils sont pourtant bien supérieurs à ceux des machines à vapeur, dont le rendement est encore moindre.

Mais il y a autre chose. L'effort à fournir pour faire avancer une auto dans des circonstances données est extrêmement variable, et dépend des conditions de la route et de son profil. Il faut, par exemple, un effort moteur relativement grand pour démarrer. L'impulsion une fois acquise, l'effort nécessaire pour entretenir la vitesse acquise sera moindre. D'autre part, un moteur qui, dans des conditions données, est capable d'imprimer en palier, — je veux dire en terrain plat, — une certaine vitesse au véhicule, ne pourra pas le faire, si celui-ci doit monter une rampe.

Ce sont toutes ces circonstances qui ont amené la nécessité du *changement de vitesses*. Celui-ci a pour but de permettre au conducteur de varier la vitesse de sa machine entre de larges limites, sans être obligé de varier dans les mêmes proportions la vitesse de rotation du moteur, laquelle doit être maintenue au voisinage de son régime optimum. Il a pour but d'autre part de proportionner la puissance utilisée au travail à fournir.

Supposons par exemple une auto qui avance sur un terrain plat dans de bonnes conditions. Voici qu'une rampe rapide se présente. Il va falloir que le moteur non seulement propulse l'auto, mais la fasse monter, la soulève. Ce travail supplémentaire a pour effet de diminuer la vitesse de rotation du moteur qui se trouve en quelque sorte freiné par la rampe. A cette diminution correspond, nous l'avons dit, une diminution de puissance, à l'instant où précisément le moteur aurait besoin de ne pas défaillir.

Comment sortir de ce cercle vicieux? Il faudrait pour cela que, l'auto étant forcément ralentie par la montée, le moteur pût continuer, lui, à tourner à la même vitesse et garder intacte sa puissauce maxima à l'instant où elle est le plus nécessaire.

Imaginons un cheval, — un vrai cheval, et non un C. V., — donnant son effort maximum et qui tire une charge légère. Il pourra, dans ces conditions, progresser au galop. Si la charge est notablement plus lourde, il ne pourra la tirer qu'au trot. Plus pesante encore, il sera réduit à marcher au pas.

Eh bien! cette variation de l'allure en fonction de l'effort à fournir et de la puissance maxima restée intangible du moteur, c'est ce que réalise le *changement de vitesse*. Celui-ci est un organe consistant en une série d'engrenages à dents plus ou moins nombreuses qu'on intercale entre le moteur et l'arbre de transmission et qu'on peut, au moyen d'un levier, substituer l'un à l'autre. Quand la roue d'engrenage intercalée est petite, et pour un nombre donné de ses dents, l'arbre acquiert la même vitesse de rotation que le moteur. Pour une roue plus grande, la vitesse de cet arbre est moindre, deux fois moindre ou trois fois moindre; la vitesse de rotation de l'arbre, et, partant, celle des roues arrière se trouve démultipliée. Elle n'est plus qu'une fraction donnée de celle du moteur. Mais comme celui-ci donne toujours à peu près la même puissance, il s'ensuit que cette puissance faisant, toutes choses égales d'ailleurs, avancer le véhicule d'un moins grand nombre de mètres par seconde, peut propulser un plus grand nombre de kilos dans ce temps. En effet, le travail fourni représente toujours des kilogrammètres, et pour un nombre donné de ceux-ci, si les mètres diminuent, les kilos peuvent augmenter, et réciproquement.

C'est pourquoi, pour démarrer ou dans une forte côte, on utilise la première vitesse pour laquelle le moteur ne fait avancer que très lentement le véhicule, mais le pousse avec beaucoup de force. En terrain plat et lorsqu'on est lancé, la troisième ou la quatrième vitesse suffisent : elles permettent d'aller plus vite, car l'inertie à vaincre est réduite au minimum.

Le maniement du *changement de vitesses* est la partie à la fois la plus importante est la plus délicate dans l'art de conduire une auto.

***

J'ai parlé tout à l'heure de la vitesse de régime du moteur, de cette vitesse de rotation qui correspond à sa puissance et à son rendement maxima.

Dans les moteurs actuels, ce régime correspond à une vitesse voisine de *2500 tours par minute*. Il faut un certain effort d'imagination pour se représenter la rapidité frénétique de ce mouvement qui, plusieurs dizaines de fois par seconde, fait aller et venir dans leur gaine cylindrique les pistons moteurs. A de

pareilles vitesses le frottement du piston contre les parois du cylindre les échaufferait rapidement jusqu'au rouge, et les ferait bientôt gripper en les soudant l'un à l'autre et en détraquant complètement la machine, si l'on n'avait le soin de lubrifier largement les surfaces en contact. Et c'est pourquoi l'huile qu'on verse abondamment dans les moteurs d'auto, qui diminue les frottements et assure cette lubrifaction est d'une importance essentielle. En dehors des frottements, il est une autre cause d'échauffement : c'est l'explosion même du mélange d'essence et d'air dans l'intérieur du cylindre et qui porte ces gaz à une température voisine de 1 800 degrés.

Les cylindres et les pistons n'y résisteraient pas, si tout le moteur n'était sans cesse refroidi par une circulation d'eau qui le ceint tout entier, grâce à une paroi à double enveloppe où elle circule.

Pour donner une idée de la vitesse fabuleuse des moteurs d'auto, on peut faire le petit calcul suivant. Imaginez un moteur tournant à 2 500 tours par minute, et où le piston se déplace à chaque allée et venue de 10 centimètres, c'est-à-dire, a, comme on dit, une course de 10 centimètres, ce qui correspond à la moyenne des moteurs légers actuels. Cela signifie que : chaque minute, ce piston parcourt un chemin total égal à 2 500 fois 20 centimètres, c'est-à-dire 500 mètres! Il a donc dans son cylindre une vitesse de 30 kilomètres à l'heure. Ce serait déjà joli, mais ce ne serait rien pourtant, si le piston avançait d'un mouvement continu. Mais, en fait, il doit 5000 fois par minute inverser sa direction, c'est-à-dire passer de la vitesse de + 30 kilomètres à l'heure à celle de — 30 kilomètres à l'heure. Il doit donc 5000 fois par minute subir une accélération, un changement brusque de vitesse de 60 kilomètres à l'heure. Pour vaincre cette accélération, ces soudains et multiples à-coups sans être pulvérisé, il faut que le métal des pistons d'auto soit bien merveilleusement doué.

On conçoit aussi que pour changer ainsi et si souvent le sens de sa vitesse, pour vaincre les inerties qui s'y opposent, le moteur doit consommer en pure perte une bonne partie de son énergie disponible. C'est pourquoi le moteur alternatif à explosion n'est peut-être pas encore la solution définitive. C'est pourquoi nous verrons peut-être un jour le moteur à explosion rotatif, la turbine à explosion qui, ne présentant plus ces incon-

vénients, sera d'un bien meilleur rendement. Mais elle n'est pas encore faite.

Pour compléter ces indications, à la fois trop brèves pour être complètes, et peut-être trop longues à la patience de mes lecteurs, il me faudrait parler des mécanismes à cames par quoi les pistons eux-mêmes commandent l'ouverture et la fermeture de leurs propres soupapes. Il me faudrait parler aussi du carburateur, de ce singulier petit vaporisateur qui projette au moment voulu dans le cylindre le mélange convenablement dosé d'air et d'essence pulvérisée et vaporisée dont l'explosion, par l'étincelle électrique, constitue le *primum movens* de toute la machine. Quant à l'étincelle explosive, elle est produite elle-même en général par une magnéto, c'est-à-dire par une petite machine électrique à haute tension, qui se trouve mise en rotation rapide par le moteur, et synchroniquement avec lui.

Mais puisque la magnéto actionne le moteur par ses étincelles et que, d'autre part, c'est le moteur qui, en la faisant tourner, permet à la magnéto de produire ladite étincelle, il y a, semble-t-il, une sorte de cercle vicieux. Car enfin, il faut bien que l'un des deux commence à marcher pour actionner l'autre. On sort de ces difficultés en mettant d'abord en marche à l'aide de la main, à l'aide d'une manivelle de démarrage, les cylindres moteurs. Ceux-ci aussitôt déclenchent la magnéto et ses étincelles et le mouvement ainsi amorcé se continue.

D'ailleurs, dans toutes les autos récentes, la mise en marche n'est plus faite à la main, mais au moyen d'une petit dynamo actionnée pendant quelques instants par les accumulateurs que porte l'auto et qui lui constituent une petite réserve toujours prête d'énergie immédiatement disponible. C'est ce qu'on appelle le démarrage électrique. Les dits accumulateurs sont d'ailleurs continuellement rechargés pendant la marche de l'auto par une petite dynamo de charge solidaire du moteur.

On voit que, rien qu'au point de vue électrique, l'auto constitue une véritable petite usine très complète et très complexe avec ses accus... je veux dire ses accumulateurs, — qui, dans certains modèles récents, servent par surcroît à produire, au lieu et place de la magnéto, l'étincelle explosive, — avec sa dynamo de démarrage, avec sa dynamo de charge, avec sa magnéto à étincelles, avec ses phares et ses lanternes munis de lampes électriques, avec son avertisseur sonore mû lui aussi

électriquement, avec les appareils de vérification, ampéremètre, voltmètre, et les boutons de contact et de commande que porte le tablier métallique placé sous l'œil vigilant du chauffeur.

Dans ce qui précède, après avoir parlé *du* cylindre, j'ai, je crois, parlé *des* cylindres moteurs. C'est que, s'il est vrai qu'un seul cylindre suffit à l'accomplissement du cycle à quatre temps, en fait, dans les autos récentes, il y a toujours plusieurs cylindres accouplés et dont les pistons concourent à la marche de l'engin. Le plus généralement on s'est arrêté à la solution qui consiste à former le moteur de quatre cylindres. On s'arrange pour que les temps de chacun d'eux alternent avec ceux des autres. Ainsi, dans le moteur à quatre cylindres, il y en a, à quelque instant que ce soit, un qui accomplit le premier temps du cycle, un qui accomplit le second temps, un autre le troisième, un autre le quatrième.

Les questions de carrosserie et de châssis sont de celles qui passionnent les amateurs, de celles surtout où la mode... et même parfois le snobisme ont le plus beau jeu. Elles m'entraîneraient trop loin et pas assez vite. Je ne m'y arrête donc pas aujourd'hui. La question de la suspension est pour moi dans le même cas. Je dois cependant signaler une des nouveautés les plus curieuses, — elle nous vient d'Amérique, — que l'on ait remarquées au récent Salon de l'automobile. C'est la substitution à cette merveille d'élasticité robuste qu'est le pneumatique courant, de quelque chose qui est encore plus merveilleusement élastique et robuste.

Il s'agit de nouveaux pneumatiques beaucoup plus gros que les précédents et que l'on ne gonfle plus qu'à un kilo et demi de pression d'air, tandis que les pneus, — si j'ose dire, et il faut bien l'oser, — lorsqu'ils étaient plus petits, devaient être gonflés à quatre ou cinq kilos de pression. L'avantage du nouveau système est que le pneu géant, le pneu éléphant contient, bien que sous une pression moindre, une aussi grande quantité d'air que son mince prédécesseur, partant un matelas élastique aussi fourni. Il est moins sujet au dégonflement, puisque la pression interne y est moindre. Surtout, il a l'avantage, offrant moins de résistance aux obstacles, cailloux et autres aspérités routières, de mieux « boire l'obstacle, » de mieux absorber pour lui seul, sans le transmettre au voyageur, les chocs si redoutables et, hélas! si fréquents dans l'état actuel de nos routes.

***

Pour clore ces réflexions un peu sporadiques peut-être, je voudrais exposer le petit calcul suivant qui est facile et assez suggestif. L'expérience montre que l'auto de tourisme la plus employée actuellement, et qui est la 10 C. V., consomme environ 10 litres d'essence aux cent kilomètres, et pèse avec son chargement habituel environ 1 000 kilos. Nous avons dit que l'explosion d'un litre d'essence produit une énergie d'environ 1 million de kilogrammètres, et qu'environ le tiers seulement de cette énergie est utilisée mécaniquement, le reste se dissipant en chaleur. Le transport de nos 1 000 kilos à cent kilomètres nécessite donc une énergie d'environ 300 000 kilogrammètres. Or ce nombre représente l'énergie nécessaire pour élever 1 000 kilos à 300 mètres d'altitude.

Il faut donc à peu près la même énergie utile pour élever une auto de trois cents mètres que pour la faire avancer en terrain plat de cent mille mètres. Il faut donc au moins trois cents fois plus d'énergie pour propulser horizontalement un véhicule que pour l'élever d'une quantité égale. Ceci montre pourquoi les montées en auto sont de très grandes consommatrices d'énergie. Ceci montre aussi que les frottements qu'il s'agit seuls de vaincre en terrain plat, — résistance de l'air, adhérence et rugosité de la route, frottement interne du mécanisme même de l'auto, — sont peu de chose à côté de tout travail où il faut dominer la pesanteur. Si tous ces frottements pouvaient être supprimés, l'auto, une fois lancée, continuerait automatiquement son chemin en terrain plat, et il ne faudrait plus aucune énergie pour lui garder sa vitesse. Il n'en faudrait que pour l'arrêter.

Et pour finir, je voudrais d'un mot indiquer pourquoi la 10 C.V. a aujourd'hui, plus que toutes ses rivales, la faveur justifiée du public.

D'abord le poids et l'encombrement des véhicules étant proportionnés à leur puissance, la 10 C. V. se trouve, — tout en étant propre au transport d'une famille de quatre ou cinq personnes, — beaucoup moins lourde et surtout beaucoup moins encombrante que les voitures plus puissantes. Quant aux voitures moins fortes, elles ne permettent guère que le transport de deux personnes, ce qui est en général insuffisant. La 10 C. V.

par ailleurs consomme naturellement beaucoup moins d'essence et d'huile que ses sœurs plus puissantes.

Elle est cependant propre aux plus vastes randonnées. Mais surtout elle a en général ce prodigieux avantage de ne pas se prêter à des vitesses supérieures à 70 kilomètres à l'heure, vitesse bien suffisante pour parcourir les étapes les plus longues, et qui cependant élimine la plupart des risques d'accidents que comportent les voitures plus fortes. Car, il faut bien le dire, ce sont les vitesses excessives, les vitesses dont le conducteur cesse d'être maître qui sont la cause à peu près unique des catastrophes qui trop souvent coûtent la vie ou quelque membre aux passants anodins, et plus souvent encore aux automobilistes eux-mêmes. La 10 C. V. est comme ces paysages modérés qu'elle permet si bien d'admirer dans cette flânerie rapide qu'elle assure. Elle peut être préférée comme eux à ce qui est cyclopéen, démesuré et sans commune mesure avec notre agréable médiocrité, de même que les coteaux légers et reposants de l'Ile de France peuvent être mieux aimés que ces déserts sans fin, ou ces paysages alpestres désolés que nos ancêtres du XVIIe et du XVIIIe siècle qualifiaient si bien d' « horribles » et d' « effrayants, » avant que le romantisme se prît à adorer leur monstruosité.

CHARLES NORDMANN.

LA MIRLITANTOUILLE

ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE

(1794-1800)

II [1]

DUVIQUET

I

Le manoir de Bosseny vers lequel, en ce matin funèbre, fuyait Mlle de Kercadio, guidée par Hervé Du Lorin et son compagnon, était situé au fond d'un repli boisé de l'interminable et aride Mené; d'épais fourrés l'enveloppaient si bien « qu'on ne l'apercevait, pour ainsi dire, qu'en le touchant. » Il dépendait de la paroisse de Saint-Gilles-du-Mené, indiquée sur les itinéraires de la correspondance royaliste comme l'une des plus sûres étapes, en raison des obstacles dont la nature complice s'était plu à fortifier ce coin perdu à l'extrémité du Penthièvre.

Le maître du château, Guillaume-François Legris-Duval, était un jeune homme de vingt-six ans, grand et fort, lettré et inventif; ses goûts, son caractère « doux et froid, » l'auraient plutôt porté vers la littérature aimable et la comédie de salon que vers la guerre de partisans; mais sa jeune femme, belle, passionnée, courageuse, l'avait, dès la chute de la royauté, entraîné à se jeter dans la lutte; il s'y révéla aussi adroit que résolu. Un exemple de sa manière. Au plus fort de la Terreur,

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923 et 1er janvier 1924.

M. Sevoy, oncle de Mme Legris-Duval, est arrêté, emprisonné et menacé de l'échafaud. Legris court à Lamballe, force en pleine nuit la porte de l'agent national qui a ordonné l'arrestation, pousse jusqu'à la chambre où dort ce personnage, le réveille, s'approche du lit, écarte son manteau pour laisser voir deux pistolets passés à sa ceinture. Comme l'autre, très ému à l'aspect du Chouan, s'agite : « Ne craignez rien, fait Legris-Duval, je n'assassine pas... Mais écoutez : vous avez fait arrêter M. Sevoy ; la procédure n'est pas commencée ; vous pouvez donc le remettre en liberté sans vous compromettre. Si la tête de ce prévenu tombe, la vôtre ne restera pas vingt-quatre heures sur vos épaules. Vous savez qu'on donnerait beaucoup pour me prendre ; et cependant je suis venu chez vous, seul : jugez par ce que je fais de ce dont je suis capable. » Le lendemain, M. Sevoy était libre.

Ami et lieutenant de Boishardy, Legris-Duval était allé à La Prévalaye, sans consentir à signer le traité. La rupture de la débile pacification le rangeait au nombre des proscrits ; mais il ne prenait point cette situation au tragique et ne se cachait même pas, continuant à recruter pour la chouannerie, à favoriser la désertion des soldats de la République, acceptant tous ceux qui se présentaient, les hébergeant, les nourrissant, les traitant en camarades ; même il les employait à bâtir des baraquements assez considérables pour caserner deux cents hommes à portée de Bosseny, dans un site si solitaire et retiré que les constructions s'élevèrent sans que les autorités de Collinée ou de Merdrignac, les villes voisines, en eussent le moindre soupçon.

Avec les Legris-Duval vivaient à Bosseny les Kérigant ; Mme de Kérigant était la jeune sœur de Mme Legris qui l'avait élevée ; son mari, François Garnier de Kerigant, négociant en toiles, — l'antique et prospère industrie du pays, — possédait un manoir de famille dans la paroisse du Bodeo ; mais, depuis les troubles, il vivait le plus souvent avec sa femme chez son beau-frère Legris, en ce Bosseny privilégié d'où les espions et les bleus s'écartaient. La plus fraternelle intimité unissait les deux ménages : on menait, en apparence, l'existence paysanne ; Legris-Duval s'occupait de son potager, de ses abeilles, de ses plantations ; Kérigant, — d'une force physique renommée qui imposait à tout le pays, — habituellement coiffé d'un bonnet de

peau de renard, parcourait la région d'Uzel à Corlay et à Collinée, inspectant ses fileuses et ses tisserands, courant les foires. Sa femme avait, à vingt-trois ans, en 1795, deux enfants.

C'est en cet aimable intérieur qu'arriva le 17 juin, dans l'après-midi, Mlle de Kercadio, avec Hervé du Lorin et le vieux chouan Villemain. On apprit par eux, à Bosseny, les incidents de la nuit ; tous trois ignoraient encore le sort de Boishardy ; mais, confiants dans son adresse, ils s'attendaient à le voir avant la fin du jour, ainsi qu'il l'avait promis. Les heures s'écoulaient sans qu'il parût ; l'inquiétude de Mlle de Kercadio était grande. Comme la nuit allait tomber, Legris-Duval envoya aux nouvelles ; ses émissaires revinrent bientôt : la mort du valeureux chef était déjà connue de toute la contrée. Les jours suivants, on apprit l'affreuse profanation de son cadavre: les soldats revenant pour le dépouiller, lui couper la tête, la fichant à la baïonnette d'un fusil, promenant, dès six heures du matin, par les rues de Moncontour, ce trophée grimaçant, le posant sur la fenêtre de Mme du Clézieux, et l'emportant ensuite jusqu'à Lamballe pour le jeter enfin dans un étang voisin de la ville. Et puis on sut que le pauvre corps resta, tronqué et nu, dans le chemin des Champs-Piroués jusqu'au soir ; une paysanne, Madeleine Caro, l'enveloppa alors d'un drap donné par Hervé, des Landelles. Un domestique de la Ville-Gralland, Mathurin Fourchon, et Jean Gallais de la ferme de La Saigneraie, lui creusèrent une fosse à l'entrée du clos de la Noë qui borde à droite le chemin. Pour la nuit tout était fait ; mais, la nuit suivante, François Darcel, de la Bouëderie, assisté de plusieurs amis, ouvrit la fosse, exhuma pieusement le cadavre ; puis montant à cheval, il le chargea devant lui et le maintint entre l'encolure et la selle jusqu'au cimetière de Bréhand. Les autres marchaient en éclaireurs, afin de prévenir et de protéger le cavalier « en cas d'éventualité » Vision de légende, ce vivant et ce mort sans tête chevauchant dans la nuit, escortés d'ombres...

D'une extrémité à l'autre de la Bretagne se répandait la dramatique épopée du jeune chef massacré et des Bleus assassins ; bientôt on sut que le général Hoche prenait contre ses soldats le parti de la victime : « Je suis indigné de la conduite de ceux qui ont souffert que l'on promenât la tête d'un ennemi vaincu : c'est un crime envers l'honneur, l'honnêteté et la générosité françaises... » La pitié émue du vainqueur parfaisait

cette touchante histoire : l'amoureuse idylle, la veillée du mariage, le bonheur qu'on attend, la mort qui vient, la fuite éperdue de la fiancée, il y avait là matière à l'un de ces contes de chevalerie, tendres, héroïques et tristes que les Bretons aiment tant; et l'aventure de Joséphine de Kercadio et de Boishardy aurait vite pris la forme de ces fabliaux populaires, si l'impression n'en avait été presque aussitôt effacée par des événements d'un intérêt plus général.

Le lendemain de la mort de Boishardy se répandit le bruit du décès de l'orphelin du Temple, le petit roi Louis XVII pour lequel on combattait depuis tant de mois. On ne s'en émut guère, car, à vrai dire, on n'y crut pas. Mais, huit jours plus tard, le 26 juin, alors que la pauvre Joséphine de Kercadio était encore sous le coup de l'effrayant cauchemar, tout l'Ouest, de La Rochelle à Caen et du Mans à Brest, tressaillit au retentissement d'un formidable coup de tonnerre : partout, dans les villes comme dans les métairies les plus isolées, on sut à la fois qu'une puissante flotte anglaise portant une armée d'émigrés, — la flotte depuis si longtemps promise et armée par Puisaye, — avait, la veille, jeté l'ancre dans la baie de Quiberon : ce fut pour les uns une stupeur affolée, pour d'autres, une joie suffocante. De l'avis de tous, la Révolution était terminée : dans quelques heures Nantes, Rennes, les ports, seraient au pouvoir des royalistes, la République n'ayant pas de troupes en nombre suffisant pour s'opposer à leur invasion provoquant un soulèvement général. La Bretagne vivait des heures enivrantes, insatiable des nouvelles propagées à chaque instant du jour par cette mystérieuse spontanéité de communications qu'improvisent les grands événements. On pleurait de joie aux récits du débarquement : — les émigrés se jetant à genoux pour baiser la terre natale; Tinténiac, faute de drapeau, déployant au bout d'une perche sa chemise, et l'arborant sur les dunes; l'enthousiasme des pêcheurs et des maraîchers de la presqu'île, se précipitant dans l'eau par centaines et s'attelant aux bateaux pour amener plus vite sur la plage « les libérateurs; » l'affluence incessante des paysans venus de Plouharmel, d'Auray, d'Erdeven, voire de Ploumergat ou de Locminé, femmes, vieillards, enfants, arrivant processionnellement, croix et bannières en tête, comme en pèlerinage à un lieu miraculeux; l'immense clameur : *Vive la Religion!*

Vive le Roi! quand apparut, descendant des navires anglais, Mgr de Hercé, évêque de Dol, avec sa mitre et sa crosse, entouré de quarante prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux; l'afflux continuel des chouans surgis des forêts et des landes, arrivant en groupes, ébahis de voir le général Puisaye passant en revue son armée, à la tête de son état-major composé de plus de soixante officiers. Ils sont tous accourus, les fameux de la chouannerie morbihannaise, Cadoudal, Guillemot, Saint-Régent, Mercier, Rohu, et les nobles émigrés considèrent avec une surprise un peu distante ces chefs populaires aux rudes allures. Puis, ce fut, le dimanche 28 juin, la grand messe célébrée sur la plage, devant toute l'armée royale formée en carré; la distribution des drapeaux blancs fleurdelysés que Mgr de Hercé avait bénis « au milieu des pierres druidiques de Carnac; » la proclamation solennelle de Louis XVIII, — le Roi est mort! Vive le Roi! — le déchargement des transports bondés de munitions et d'approvisionnements. Quatorze mille chouans, qui n'avaient jamais manié que de vieilles canardières, reçurent de bons fusils, des gibernes, des cartouches, des souliers, des sacs, des guêtres, des vêtements... Un amoncellement de caisses de victuailles encombrait la grève : viandes salées, riz, farines, légumes secs, beurre, fûts d'ale ou de Porto, sans parler des tonnes d'assignats qu'on roulait et qu'on alignait sous des tentes... Toute l'opulence et tout le confortable anglais subitement révélés à ces pauvres Bretons qui, depuis des années, vivaient dans les broussailles. L'écho de leur émerveillement se répercutait au loin dans la province, très égayée, d'ailleurs, par la panique et le désarroi des autorités locales : agents nationaux, municipaux, juges de paix et autres disparaissaient comme neige au soleil; Vannes était évacué; les représentants du peuple en tournée dans le Morbihan couraient s'enfermer dans Lorient et criaient au secours; bref, sous le commandement d'un prince français dont on annonçait l'arrivée prochaine, l'armée de Puisaye, accrue de tous les chouans de Bretagne, de Vendée, d'Anjou, du Maine et de Normandie, allait trouver libre la route de Paris.

Par où dirigerait-elle vers la capitale sa marche triomphale? Point de ville, point de bourgade qui n'enviât l'honneur de son passage; tous les châteaux ambitionnaient la faveur d'héberger les chefs; toutes les femmes voulaient être des

premières à saluer « le Prince » et à lui faire leur cour. Heureuses celles chez qui il daignerait descendre ou qui, du moins, auraient à loger les officiers de *Royale-Artillerie*, de *Loyal-émigrant*, de *Rohan-infanterie*, ou de *Royal-Louis* ; tels étaient les noms des régiments nobles débarqués à Quiberon ; à les prononcer, on sentait passer un parfum de l'ancien monde... Mais pourquoi n'avançaient-ils pas ? Le temps paraissait bien long ; de fait, les premiers racontages épuisés, on ne savait rien de ce qui se préparait dans la presqu'île conquise. Dix jours déjà sont écoulés depuis le débarquement ; les « royaux » devraient tenir Rennes et Angers, et rien ne bouge. Le 20 juin, on entend enfin gronder au loin le canon ; on l'attendait avec tant d'impatience qu'on croit en percevoir le bruit jusqu'à Craon et jusqu'à Segré, en Mayenne et en Maine-et-Loire ! Fausse joie : l'armée de Puisaye n'arrive pas. Enfin, après trois interminables et angoissantes semaines d'espoirs déçus, on apprend que les troupes royales sont en marche ; elles s'avancent vers le cœur de la Bretagne et tout le pays frémit d'allégresse.

Au château de Coëtlogon, à gauche du chemin qui mène de Vannes à Rennes par Josselin et Merdrignac, résidaient en ces jours d'anxieuse attente Mme et Mlle de Guernissac, correspondantes actives de l'agence secrète que les princes entretenaient à Paris. Ces dames étaient de celles qu'exaltait l'approche des émigrés victorieux et qui convoitaient ardemment l'honneur de les recevoir. Pour leur faire fête, pour les attirer, peut-être, elles avaient convié, dans l'espoir de leur arrivée prochaine, plusieurs aimables femmes ou jeunes filles nobles, dévouées comme elles à la bonne cause et connues pour leur courage ou leurs malheurs dans les fastes de la chouannerie. Coëtlogon n'est qu'à trois lieues du château de Bosseny, où vivait recluse, depuis son deuil, Mlle de Kercadio ; les dames de Guernissac l'engagèrent à venir chez elles pour assister au passage de l'armée royale. Soit que la douloureuse fiancée de Boishardy ne pût résister au désir de se trouver à l'honneur après avoir été tant à la peine, soit que sa farouche rancune contre les Bleus l'incitât à ne point manquer le spectacle de leur débâcle, elle accepta l'invitation et se rendit à Coëtlogon. Elle y trouva d'autres héroïnes des guerres civiles dont les noms ne sont point dits, mais au nombre desquelles on a quelque indice que

figurait Louise du Bot du Grégo, vicomtesse de Pont-Bellanger. Très jeune, fort coquette et spirituelle, extrêmement jolie et aventureuse, elle avait, disait-on, commandé un corps de cavaliers chouans et sabré les Bleus en maintes rencontres; elle possédait donc tous les titres à figurer dans la première fête offerte aux émigrés sur la terre française, d'autant que, au nombre des nobles débarqués à Quiberon, comptait son jeune mari qu'elle n'avait pas vu depuis près de trois ans. Pour que les officiers de Puisaye ne manquassent pas de mettre Coëtlogon dans leur itinéraire, on décida de les aviser qu'ils y étaient attendus.

Le chevalier de Margadel se charge d'aller à leur rencontre et de les amener vers l'aimable compagnie qui trépigne de leur faire accueil. Margadel est un des courriers de l'agence de Paris; il est accouru en Bretagne à l'annonce du débarquement. Il quitte Coëtlogon le 9 juillet, chargé du message des impatientes châtelaines; suivant la piste de correspondance et guidé par l'émotion que soulève dans les campagnes l'approche des phalanges royalistes, il arrive, dans la nuit du 11 au 12, au romantique château d'Elven où séjourne, lui dit-on, l'état-major. Margadel se présente; il est reçu : déception! Ce n'est point une armée qui campe là, mais une troupe de quatre à cinq mille chouans, commandée par Tinténiac; elle n'est point en marche vers Paris ni vers Rennes : elle a pour mission d'opérer un mouvement tournant conçu par Puisaye. La situation des émigrés est, en effet, des plus critiques : les hésitations, les lenteurs, les rivalités de leurs chefs ont compromis le succès de l'expédition; Hoche les tient refoulés dans la presqu'île « comme des rats dans une ratière; » les positions qu'il occupe sont inexpugnables; mais en les assaillant simultanément de front et à revers, on peut encore espérer la victoire. Voilà pourquoi Tinténiac se trouve à Elven avec les chouans de Georges Cadoudal; il a juré qu'il sera, le 14, à Baud, sur les derrières de Hoche; le 16 au matin, tandis que les émigrés bloqués tenteront de leur côté une sortie, il attaquera les Bleus ainsi pris entre deux feux; dernière chance de soustraire à la fusillade ou à la noyade les régiments d'émigrés et les douze ou quinze mille paysans entassés dans la presqu'île.

On touche ici à l'un des épisodes les plus obscurs de la trouble histoire de Quiberon. Est-ce croyable que Margadel, connaissant l'impérieuse situation de Tinténiac, osa néanmoins

lui transmettre l'invitation pressante des dames de Coëtlogon? Peut-on admettre que, devant le net refus de Tinténiac, Margadel invoqua *l'ordre du Roi*, affirmant que les nobles personnes qui l'attendaient à Coëtlogon « lui communiqueraient des instructions précises, émanées de l'agence de Paris? » Ce qu'entendant Cadoudal s'emporte : « Le Roi est à Vérone et il ne peut de si loin contremander une manœuvre stratégique imposée par les circonstances. » Mais l'état-major de Tinténiac comprend plusieurs gentilhommes récemment débarqués que froisse le sans-gêne de ce Cadoudal, — un plébéien, un paysan! Parmi eux sont le vicomte de Pont-Bellanger, et le comte de Guernissac, que séduit cette échappée vers les Côtes du Nord; d'ailleurs, d'autres avis font connaître l'arrivée imminente d'une flotte anglaise dans la baie de Saint-Brieuc; il faut aller la recevoir; Tinténiac entraînera sur son passage tous les chouans de Boishardy; un grand rôle lui est réservé... Il cède enfin; sans doute, ce qui l'y décide, c'est le désir ne pas déplaire à ses deux jolies cousines, Mlle de Kercadio et la vicomtesse de Pont-Bellanger, — on a dit de lui que « sa galanterie égalait son courage, » — et aussi l'espoir d'être exact néanmoins au rendez-vous qui lui est assigné pour l'attaque du 16 au matin. Il y a 14 lieues d'Elven à Coëtlogon; l'ardeur de ses chouans lui permettra peut-être de parcourir cette distance en un seul jour, de leur accorder vingt-quatre heures de repos, et de les ramener à la côte pour l'heure du combat.

Dès l'aube du 12, il est en route; mais la mise en marche est pénible; les Morbihannais de Cadoudal, si alertes dans leurs vestes de berlinge ou de bure, si infatigables lorsqu'ils allaient pieds nus, ne sont plus les mêmes depuis qu'ils ont chaussé les beaux souliers dont les a gratifiés le roi d'Angleterre et revêtu la tunique garance à boutons de cuivre de l'armée britannique : sauf quelques entêtés, presque tous ont profité de l'aubaine; ce ne sont plus *les chouans*, c'est l'*Armée rouge* et on peut déjà pressentir que cette transformation n'est pas seulement extérieure : quelque chose a changé dans l'âme de ces rudes gars depuis qu'ils portent la livrée étrangère. Le premier soir, on s'avance seulement jusqu'au château de Callac; le 13, on traverse Plaudren et on va camper pour la nuit dans les landes de Lanvaux, aux environs d'une chapelle isolée qu'on appelle l'Ermitage; le 14, on est à Saint-Jean-Brévalay; là parvient à

Tinténiac une nouvelle sommation de gagner Coëtlogon sans délai; il aurait encore le temps de se rendre où l'appelle son devoir de soldat; une marche forcée le reporterait à Baud pour l'attaque du 16... Qui donc redoute qu'il soit exact à ce rendez-vous d'honneur? Il poursuit vers le Nord : le 15, il est aux portes de Josselin ; le lendemain, il s'empare facilement de cette ville, mais il perd tout le jour à assiéger le château ; renonçant à cette conquête inutile, *l'Armée rouge*, vers le soir, s'enfonce dans la forêt de La Nouée ; le quartier général s'installe pour la nuit à Mohon ; le 17, Tinténiac traverse La Trinité-en-Porhoët ; il y bouscule les bleus du chef de brigade Champeaux qui tentent de lui barrer la route ; on passe ; on est au but : tout près de là commencent les longues avenues de Coëtlogon.

L'état-major royaliste est acclamé par les belles dames; les deux cousines font fête à Tinténiac ; il s'informe ; que lui veut-on? Pourquoi l'a-t-on attiré? Quels sont les ordres du Roi? On répond par des bavardages; on veut l'avoir dans les Côtes-du-Nord ; la place de Boishardy est vacante ; les Anglais préparent une descente à Saint-Brieuc... ou peut être à Saint-Malo... Déjà le malheureux a compris qu'il est tombé dans un piège ; il va repartir ; pourtant il consent à dîner ; ses chouans, campés dans les avenues, ont besoin de quelque répit; on se met à table : voilà donc la fête espérée et qui sera payée de tant de sang royaliste! Tandis que les jolies femmes caquettent et s'étourdissent, une grande rumeur monte des avenues : — « *Aux armes! Les bleus! Voilà les bleus!* » Tout de suite la fusillade. Par bonheur, Georges Cadoudal et son fidèle Mercier, n'ayant pas eu de places à la noble table, sont restés au bivouac ; ils enlèvent leurs hommes; le combat s'engage ; déjà l'ennemi recule ; Tinténiac s'élance, le sabre à la main ; il charge impétueusement les républicains en déroute. L'un d'eux, embusqué derrière une haie, l'ajuste : Julien Cadoudal le frère de Georges, l'aperçoit ; il se jette sur l'homme, le bâton levé ; le coup part, le bâton s'abat, le bleu tombe, le crâne ouvert. Tinténiac s'affaisse dans les bras de Julien ; il est frappé à mort, il expire... Un barde chouan a dépeint la scène :

Julien avait son bâton et son chapelet de Sainte-Anne ;
Tout percé était son chapeau, et percée sa veste ;
Un côté de sa chevelure avait été coupé d'un coup de sabre.
Je cessai de le voir, et puis je le revis ;

Il s'était retiré à l'écart, sous un chêne ;
Il pleurait amèrement, la tête inclinée,
Le pauvre Monsieur de Tinténiac en travers sur ses genoux.

Et quand le combat finit, vers le soir,
Les chouans s'approchèrent, jeunes et vieux ;
Ils ôtaient leurs chapeaux et pensaient ainsi :
— Nous avons la victoire et notre Tinténiac est mort, hélas !

C'est ainsi que finit la fête, par les cris des femmes affolées, par le défilé silencieux des chouans, torchant de leurs gros poings les larmes qui coulent de leurs yeux, à l'aspect de ce corps étendu sur l'herbe dans l'ombre des vieux arbres. Il doit reposer quelque part, au bord du chemin qui fut l'avenue de Coëtlogon, dans la fosse que lui creusèrent ses chouans et sur laquelle on vit, à la nuit tombante, Georges Cadoudal s'agenouiller.

Il fallait un chef à l'*Armée rouge* : les nobles émigrés de l'état-major tinrent conseil. Il n'est pas invraisemblable que les dames aient été admises à donner leur avis ; il est sûr que l'influence des affidés à l'agence de Paris prévalut : Pont-Bellanger fut élu. C'était un cadet de Normandie, sans fortune, dont toute l'importance provenait de son mariage avec cette jolie cousine de Tinténiac dont on a déjà cité le nom, la très riche Louise du Bot, marquise du Grégo, qu'il avait épousée en 1788. Émigré dès le début des mauvais jours, Pont-Bellanger n'avait joué aucun rôle marquant dans l'insurrection royaliste ; docile aux insinuations de la noble société réunie à Coëtlogon, il décida que l'*Armée rouge*, au lieu de retourner vers Quiberon où son concours eût été sauveur, poursuivrait sa marche vers Saint-Brieuc où rien ne l'appelait. Grossie de quatre à cinq cents hommes amenés de la région de La Nouée par le joyeux Saint-Régent, elle prit sa direction, suivant la piste de correspondance, par Saint-Gilles, Collinée et les crêtes du Mené jusqu'à la Mirlitantouille, se dirigeant sur Plemy et Plœuc pour atteindre la forêt de Lorges. Legris-Duval et son beau-frère Kérigant, disposant de tout le pays et en connaissant bien les ressources, se rallièrent à l'état-major de Pont-Bellanger, qui s'arrêta au château de Bosseny, chez Legris-Duval, et fit halte, le jour suivant, au manoir de Kérigant, situé au bord de l'Oust, dans la commune du Bodéo.

Comment vivaient ces quatre ou cinq mille hommes dans cette contrée sauvage et pauvre du Mené ? On était au cœur de l'été et les nuits passées dans les landes ou dans les bois ne les contrariaient guère ; mais où trouvaient-ils à se nourrir ? D'après quelques récriminations de municipalités villageoises, on devine qu'ils « s'égaillaient » par petits groupes dans la campagne, réclamaient aux métairies isolées du pain et du cidre qu'on leur offrait souvent, qu'ils payaient parfois, qu'ils prenaient quand ils avaient affaire à des « patauds, » — ainsi désignaient-ils les gens soupçonnés de tendresse pour la République ; le passage de ce troupeau, uniformément vêtu de rouge, suant, assoiffé, poussiéreux, griffé par les ajoncs, marchant sans ordre, s'attardant aux chapelles et s'agenouillant à tous les calvaires rencontrés pour y réciter des prières, laissait derrière lui la disette et la ruine. Encore ces pauvres gens exténués, ne sachant où on les menait, ne mangeaient-ils pas à leur faim, et voyaient-ils de mauvais œil les gentilshommes de l'état-major se goberger dans les châteaux. Leurs chefs, à eux, les Cadoudal, les Mercier, les Guillemot, partageaient leur vie rude et cassaient la croûte au bivouac ; mais à M. le vicomte de Pont-Bellanger et à sa noble escorte il fallait table bien servie, cour de femmes élégantes, bons vins, bon gîte et bons lits. Cette nouveauté choquante déplaisait aux Morbihannais ; ils ne se gênaient pas pour maugréer contre ces émigrés arrogants qu'on n'avait jamais vus se battre et qui dissimulaient mal leur dédain pour les rustres qu'ils commandaient.

Cette vie de Cocagne de l'état-major n'allait pas toujours sans à-coups. Certain jour, — c'était le 20 ou le 21 juillet, — comme l'*Armée rouge*, par d'affreux chemins, traversait la forêt de Lorges, se dirigeant vers Quintin, les chefs tenaient conseil au manoir de Kérigant. *Les bleus! Les bleus sont là!* En un instant les cachettes de la maison se referment sur tous ceux qui peuvent y trouver place : les autres sautent sur leurs armes, traversent en trois bonds le courtil et s'enfoncent sous le couvert des vergers. Mme de Kérigant demeure seule avec ses deux très jeunes enfants. Elle prend le plus petit sur son bras, saisit la main de l'autre et se présente ainsi aux Républicains. Ils envahissent le manoir et se font ouvrir toutes les pièces, sans aucun résultat ; puis ils explorent les abords et s'avancent jusqu'à la rivière d'Oust qui contourne le promontoire sur

lequel est posé Kérigant. Au travers des branches, ils aperçoivent, à quelque distance, trois hommes assis à l'ombre d'un arbre et « causant tranquillement, » leur fusil entre les jambes. C'est Saint-Régent, Legris-Duval et son domestique, qui attendent, sans émoi, pour rentrer, que la visite domiciliaire soit terminée. En ce temps-là, l'alerte était de tous les jours et l'accoutumance au péril émoussait la prudence. A l'abri des arbres qui les cachent, les bleus font une décharge : le plus grand des trois hommes tombe ; ses compagnons ripostent, au jugé, par deux coups de fusil ; un républicain est blessé et ses camarades le rapportent au château. Profitant de ce répit, Saint-Régent et le domestique relèvent Legris-Duval qui a reçu deux balles dans la poitrine ; il perd son sang en abondance, refuse d'avancer, exige qu'on le laisse là et, tandis que Saint-Régent et le domestique traversent l'Oust et disparaissent dans les fourrés, il se traîne à la rivière, s'y enfonce jusqu'au cou, et s'abrite sous de grosses racines d'aulnes qui le dissimulent complètement. Les bleus reviennent, suivent la trace de sang qui les conduit au bord de l'eau, ne voient personne, jugent que l'homme qu'ils ont abattu a dû fuir, avec les deux autres, sur la rive opposée, et ils abandonnent la poursuite. Ils partent enfin, laissant à Kérigant leur camarade blessé.

Comment Legris-Duval parvint-il à sortir de l'eau ? C'est ce qu'il n'a jamais su dire. Une femme du village le trouva évanoui sur le bord ; on le transporta au château ; il guérit promptement. Le bleu était plus grièvement atteint : Mme de Kérigant l'installa chez elle et lui donna des soins : c'était un homme blond et malingre, de mine pateline et de ton sournois ; il se disait flamand et se nommait Mairesse.

Cet incident n'avait pas arrêté la marche incertaine de l'*Armée Rouge* ; le 21, elle arrivait devant Quintin où Pont-Bellanger la rejoignit ; son premier soin, en descendant à l'*hôtel de la Grandmaison* où il établit son quartier général, fut de frapper la ville d'une contribution de cent mille livres. Comme les notables de l'endroit vinrent lui représenter respectueusement l'impossibilité de satisfaire à cette exigence, il se montra bon prince et déclara se contenter de 15 000 francs qui lui furent aussitôt versés et qu'il oublia d'emporter, le lendemain, en quittant l'auberge : la somme ne fut jamais

retrouvée. Pour compenser cette étourderie, Pont-Bellanger, en arrivant, le 23, à Châtelaudren, taxa la bourgade à 40 000 francs « d'imposition de guerre, » payables dans les vingt-quatre heures, et, de ce coup-là, les Morbihannais de Georges Cadoudal se fâchèrent. Ils se débandent, rebroussent chemin vers Quintin. Ils viennent d'apprendre le désastre de Quiberon : toute l'armée de débarquement prisonnière... Qui donc les a éloignés du combat? Les a-t-on amenés si loin pour assurer la victoire de Hoche? Va-t-on les employer au pillage des villes? Où les conduit-on? Que veut-on d'eux? Un vent de révolte souffle sur l'*Armée rouge*; on se porte au quartier général; on invective, on hue. La stupeur est grande quand on apprend que Pont-Bellanger a disparu : abandonnant ses troupes, suivi de quelques nobles émigrés, il a gagné une retraite inconnue...

Si l'on savait tout, peut-être le plaindrait-on au lieu de l'accuser : ne vient-il pas d'apprendre que sa jeune femme, — cette séduisante marquise du Grégo entrevue à Coëtlogon, — a rencontré, ou « retrouvé » Hoche, le vainqueur, dont le prestige et la fière beauté l'ont séduite; qu'elle vit maintenant à l'état-major du héros républicain. Pour lui plaire, n'aurait-elle pas combiné cette lamentable équipée de l'*Armée rouge*? La malheureuse va désormais descendre la pente qu'on ne remonte pas : le scandale de ses aventures épouvantera toute la Bretagne; un fonctionnaire écrira d'elle « qu'elle est l'épouse de tous les généraux... » Pour les attirer, elle sera leur espionne; c'est elle qui vendra Charette, — et bien d'autres; — et quand, dans quelques mois, on trouvera dans un champ de l'Ille-et-Vilaine, près de Médreac, le cadavre de Pont-Bellanger, on pourra dire, sans se tromper, que « s'il est tombé frappé d'une balle républicaine, ce n'est pas cette balle, mais sa femme, qui l'a tué. »

Par bonheur pour l'*Armée rouge*, que la désertion de son chef voue aux catastrophes, Georges Cadoudal lui reste. Les suffrages de tous se portent sur lui; il exige une obéissance absolue et s'engage à ramener les Morbihannais sains et saufs dans leur pays. On part la nuit; Georges mène la colonne; en passant sur la chaussée d'un étang, les chouans se dépouillent de leurs vestes rouges et les jettent à l'eau; au soleil levant, on est à Corlay; à Mur, les hommes de Saint-Régent se détachent du gros de la troupe pour regagner leurs foyers; à Locminé,

ceux de Guillemot bifurquent vers le pays de Bignan. Aux derniers jours de juillet, l'*Armée rouge* arrivait à Moustoirac, ayant parcouru vingt-cinq lieues sans perdre un homme et dépisté les troupes mises à sa poursuite. Sa pitoyable randonnée coûtait à la chouannerie Tinténiac ; mais elle donnait l'essor à Georges, l'indomptable chef qui va la personnifier jusqu'à la fin.

Il cantonna sa troupe à Kervanic et à Kerniven, à proximité des landes de Lanvaux et de la forêt de Camors, au point stratégique où, quinze jours auparavant, sa présence eût sauvé la cause royale. Arrivée trop tard au rendez-vous, elle se dispersa ; le désastre des émigrés était consommé et déjà s'en propageaient les épouvantables et grandioses épisodes : — l'attaque désespérée du 16 sous la conduite de Sombreuil, ce chef de vingt-six ans auquel le cabinet britannique confiait le commandement général des troupes expéditionnaires ; — l'héroïsme acharné des gentilshommes soldats, arrachant des cris d'admiration aux grenadiers de Crublier et d'Humbert : « Comme on voit bien que ce sont des Français ! » disaient-ils avec une sorte d'orgueil... — Des traits d'une épique beauté : le commandeur de la Laurencie, les deux jambes emportées par un boulet, se faisant mettre dans un tonneau de farine pour retarder l'hémorragie, déchargeant son pistolet et criant *Vive le Roi !* jusqu'au dernior souffle ; —e le jeune de Corday, vingt et un ans, frère de Charlotte, se ruant trente fois à l'assaut, tombant enfin, haché de coups, quand Humbert accourt, arrête ses soldats : « N'achevez pas ce jeune homme, sa bravoure me charme ; laissez-le vivre ! » — La panique des paysans éperdus, des femmes hurlantes, vers la mer : la marée monte, les chaloupes anglaises ne peuvent aborder ; il faut se mettre à l'eau pour les atteindre et la vague bouscule les corps, les rejette à la plage, les reprend.... tableau d'infernale horreur, accrue par la canonnade, la débandade des bestiaux, l'enchevêtrement des charrettes ensablées. Les bleus avancent, refoulant au fond de l'étroite presqu'île ces cohues auxquelles la terre va manquer ; Sombreuil et sa dernière phalange de braves essaient de lutter encore : « Rendez-vous, camarades ; on ne vous fera rien ! » clament les bleus apitoyés ; — « Venez avec nous, vous serez bien traités ! » — « Fuyez, fuyez, c'est le plus sûr, » crient les officiers républicains, plus perspicaces. Où fuir ? Le drame se prolonge, tantôt si atroce, tantôt si touchant, que les grenadiers

d'Humbert se détournent pour ne plus voir : « Oh ! pourquoi nous battons-nous ? » gémit le beau général, désespéré de sa victoire. Le vieil évêque de Dol est dans la bousculade, avec son grand vicaire et douze ecclésiastiques de sa suite ; il refuse de s'embarquer. — Puisaye, lui, s'est sauvé l'un des premiers ; il est à bord d'une corvette anglaise, à l'abri, avec tous ses papiers, contemplant, sans désespoir, ni remords, ni honte, l'aboutissement tragique de ses hâbleries et de son inconscience Et l'on voit cette navrante et noble scène : Hoche, accouru de Vannes, marchant vers Sombreuil ; les deux jeunes chefs s'abordant, se saluant, aussi émus l'un que l'autre, causant longuement, à l'écart, en marchant côte à côte sur la falaise rocheuse ; enfin le vaincu, tirant son sabre, baisant pieusement la lame, et la remettant au vainqueur.

Ah ! s'il n'y avait eu là que des soldats ! Mais il y a les représentants du peuple, qu'on n'a pas vus pendant la bataille et qui se montrent, le péril passé. Ils sont deux : Blad, un pauvre homme, morfondu de timidité, jouant à contre-cœur et mal son rôle de satrape ; et Tallien, saltimbanque de marque, qui déjà évalue en esprit le bénéfice personnel à tirer de l'événement : il se trouve que son intérêt politique commande la répression sans pitié, et, parce qu'il lui faut ne pas déplaire à tel parti, s'assurer l'appui de tel autre, raffermir sa situation menacée, des flots de sang couleront. Déjà s'allongent sur la route d'Auray les lamentables défilés des émigrés prisonniers, vers l'abattoir des commissions militaires. En vain les grenadiers nationaux soufflent-ils aux malheureux qu'ils escortent : « Sauvez-vous ! sauvez-vous, messieurs, ou vous périrez tous ! » En vain Hoche lui-même se compromet-il à tenter l'évasion de Sombreuil : ces gentilshommes se croient tenus par la parole d'honneur et trop peu mettent à profit la générosité des bleus. Dès le 27, commencent les hécatombes et, ce jour-là, sur la Garenne de Vannes, contre un mur de pierre dont quelques vestiges subsistent encore, le jeune Sombreuil, le vénérable évêque de Dol, deux officiers et treize ecclésiastiques seront alignés devant le peloton qui les attend, armes chargées. Le vieux prélat, les mains liées, veut mourir tête nue et prie l'un des militaires de le découvrir ; Sombreuil s'interpose, repousse le soldat : « Pas toi ! Tu n'en es pas digne ! » Comme ses mains sont également entravées, il saisit entre ses dents le

chapeau de l'évêque et le jette à terre d'un brusque mouvement de tête...

Ainsi, avant de finir, s'épanouissait en maints incidents du drame la grâce chevaleresque de l'antique noblesse moribonde, comme une leçon léguée à la jeune France démocratique, rude et brutale, mal adaptée encore à la grandeur de ses naissantes destinées.

***

Après l'abandon de son commandement, le vicomte de Pont-Bellanger s'était retiré chez Legris-Duval, à Bosseny, l'endroit le plus propice à la retraite d'un homme soucieux de disparaître. Niché entre les contreforts du Mené, à l'écart de tout chemin fréquenté, touchant à des landes longues de huit lieues, le château de Bosseny, vaste construction ancienne, joliment ornementée à l'époque de la Renaissance, constituait un séjour d'autant mieux agencé pour un fugitif, que la vie y était plantureuse et la société très agréable : les deux beaux-frères, Legris-Duval et Kérigant, avaient de l'esprit et de la bonne humeur ; leurs jeunes femmes, également belles, étaient accueillantes et distinguées ; en outre, vivaient sous leur toit leur sœur, non mariée, les dames de Guernissac, la jolie Joséphine de Kercadio qui, jugeant peu sûr ou trop sévère le séjour à son manoir de Bréhand, s'était fixée à Bosseny où la présence de Pont-Bellanger et des officiers nobles de son ex-état-major mettait une animation distrayante.

Quelque adversaire jaloux voulait-il la mort de Pont-Bellanger ? Une dénonciation mystérieuse éveilla-t-elle les soupçons des administrateurs du district de Broons ? Ils avertirent leurs collègues de Loudéac qu'il se passait « du louche » chez Legris-Duval : une nuit, — c'était celle du 3 août 1795, — Legris-Duval, Kérigant et sa femme étant absents, un détachement du 2e bataillon de l'Ain, parti de Loudéac où il cantonnait, parvint à se glisser, sans donner l'éveil, dans les mauvais chemins de la Ville-Hermel. Au cri *Qui vive ?* poussé par les chouans postés en sentinelles aux abords de Bosseny, les bleus répondent . *Bons royalistes et catholiques !* Ils passent ; la maison est cernée ; les femmes s'enfuient ; les hommes qui sont là improvisent la défense ; les bleus chargent à la baïonnette ; pas un coup de fusil n'est tiré. Pont-Bellanger tombe ; l'un de

ses officiers, Salomon de Lorgeril, est abattu à ses côtés; un autre, Charles du Couëdic du Cosquer, percé de coups, est poussé dans un grand feu que les assaillants ont allumé au milieu de la cour. Quinze corps déjà sont étendus, sanglants, quand Mme Legris-Duval paraît, tirant sa jeune sœur par la main : du fourré où elle s'était blottie, elle a vu les flammes du brasier; elle croit que son château brûle; elle accourt, intrépide, interpelle l'officier qui commande cette horde de brutes; il se trouble, il s'excuse, allègue qu'il n'est pas maître de ses hommes. Il ordonne la retraite, le massacre cesse et, dans la nuit, la troupe reprend le chemin de son cantonnement, avec une vinglaine de chevaux pris dans les écuries de la ferme et chargés de butin. Sur l'un d'eux on place Mme Legris, sur un autre Mlle Le Texier, sa sœur, sur un troisième Mlle de Kercadio qu'on emmène captives à Loudéac. Quand Legris-Duval et le ménage Kérigant rentrèrent le lendemain dans le château dévasté, les gens du pays avaient inhumé les cadavres : on en comptait treize. Pont-Bellanger n'était pas mort; l'ex-commandant de l'*Armée rouge* fut transporté dans une cache sûre, aux environs de Saint-Méen, dans l'Ille-et-Vilaine, où il guérit de ses blessures. Mme Legris et sa sœur furent bientôt relaxées, malgré l'acharnement des fonctionnaires locaux. Quant à Joséphine de Kercadio, les « patriotes » ne lui pardonnaient pas d'avoir été « la femme à Boishardy : » elle fut écrouée à la prison de Loudéac, fameuse par sa sordidité; c'était, au milieu de la ville, un fétide et tremblant édifice composé d'une niche pour le geôlier et d'un cachot empuanti dont les miasmes séculaires infectaient tout le voisinage : pendant le jour on y entassait pêle-mêle les détenus des deux sexes; la nuit, on isolait les femmes dans un réduit à peine abrité.

La malheureuse enfant, qu'un mauvais sort poursuivait, resta là durant trois semaines, au bout desquelles les administrateurs du département, « considérant qu'elle n'est prévenue d'aucun délit, ni l'objet d'aucune dénonciation, mais qu'elle a cependant suivi le parti connu sous la dénomination de *Chouans*, et qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour l'empêcher d'y retourner et de continuer ses relations avec eux... (*sic*), » décident qu'elle sera remise à la garde du citoyen Le Saulnier et devra se présenter chaque jour à la municipalité du chef-lieu, « avec défense de découcher et de sortir de la

commune. » C'est donc à Saint-Brieuc, — alors nommé révolutionnairement *Port-Brieuc*, — que fut internée la jeune fille; mais le citoyen Le Saulnier, quelle que fût la solidité de son stoïcisme, ne put supporter longtemps la cohabitation avec cette peu docile et impétueuse pupille : au bout de deux mois, il implorait grâce, réclamant « d'être déchargé de toute responsabilité à l'égard de la dite citoyenne... » Sur quoi Mlle de Kercadio, libérée de sa surveillance, fut déclarée « apte à jouir des droits assurés à tout individu soumis aux lois de la République ; » ce dont elle profita pour retourner sans délai parmi les chouans.

Car, de pacification, on le pense bien, il n'était plus question. Les paysans, d'ailleurs, n'avaient pas compris grand chose à ces pourparlers sans résultats. La paix, à leur sens, c'était le retour à l'ancien ordre, les églises rouvertes, les bons prêtres officiant. Rien de tout cela ne se réalisait; c'est donc que la guerre durait toujours. « Pourtant leur feu sacré d'antan se trouvait très altéré depuis le malheur de Quiberon. » La proclamation de Louis XVIII, parfaitement inconnu et qui n'intéressait personne; la « trahison » de M. de Puisaye en qui on avait cru, c'étaient là autant de coups mortels pour la ferveur royaliste des Bretons. En vain Puisaye, après quelques semaines de méditation à l'Ile de Houat, a-t-il compris que, sous peine d'être à jamais discrédité, il lui faut reparaître en Bretagne ; il débarque à la côte du Morbihan; Georges invite le « sauvé de Quiberon » à quitter dans les vingt-quatre heures la région sous peine de mort. Dans l'Ille-et-Vilaine, l'accueil n'est pas plus chaud ; vers la mi-novembre, Puisaye est réduit à chercher refuge aux environs de Vitré, retour mélancolique au temps du *Comte Joseph :* alors il ne redoutait que les bleus ; les royalistes maintenant lui sont également hostiles. Il essaie de faire encore figure de chef, recrute une garde d'honneur, donne des ordres... qu'on n'exécute pas, nomme des chefs... qui ne sont pas reconnus. La chouannerie pourtant n'est pas éteinte ; il reste toujours des irréconciliables : hobereaux élus commandants de légion et qui ne veulent pas renoncer à l'influence ou à la gloriole que ce titre leur confère, non plus qu'aux récompenses qu'il leur vaudra en cas de restauration monarchique. Pour la guerre sournoise et locale qu'ils vont perpétuer, ils recrutent des hommes parmi les désespérés : déserteurs des troupes répu-

blicaines, survivants de Loyal-Émigré ou de Rohan-Infanterie, nobles vagabonds voués à la mort, échappés de la tragique presqu'île et résolus à venger l'hécatombe de leurs camarades Il s'y emploient avec ardeur, car, en cet automne de 1795, presque tous les militaires ayant consenti à siéger dans les sanglants tribunaux de Quiberon, de Vannes ou d'Auray qui condamnèrent à la fusillade près d'un millier d'officiers royalistes, étaient déjà morts, victimes d'implacables représailles.

Elle est bien singulière, la vie de ces justiciers errants, aux gages de chefs de bandes sous les ordres desquels ils s'enrôlent. Dans le Penthièvre, ils pullulent, si entreprenants que les patriotes de Moncontour sont prisonniers dans leur petite ville « dont aucun n'ose sortir sans s'exposer à une mort certaine. » Pour remplacer Boishardy, Puisaye a nommé le chevalier de la Vieuxville ; mais celui-ci ne paraîtra guère, et c'est Legris-Duval, le châtelain de Bosseny, qui, du consentement unanime, commande la division des Côtes-du-Nord. De Quintin à Broons, de Loudéac à Saint-Brieuc, sa haute taille, son visage grêlé, sa barbe brune sont populaires, et aussi sa camaraderie sans morgue avec les paysans, son infatigable activité, ses manières un peu rudes et son goût pour la facétie. Rien du fanatisme dans son opposition au Gouvernement ; elle serait plus volontiers goguenarde : auteur de plaisantes comédies de salon, Legris-Duval, dans la vie réelle, a peu de goût pour la tragédie ; la situation, fût-elle dramatique, il est rare qu'il ne l'exploite en vaudevilliste et que, au dénouement, les rieurs ne soient pas de son côté. Ainsi, gardant sur le cœur l'enlèvement par les bleus des vingt chevaux de sa ferme, il réunit, certaine nuit, une trentaine de ses hommes choisis parmi les plus adroits et les plus résolus : il se met à leur tête et prend la route de La Chèze, chef-lieu de canton situé à quatre lieues de Bosseny. Il avait appris qu'un détachement de cavalerie républicaine séjournait à cet endroit. Comme bon nombre de villages bretons, le bourg de La Chèze, centre d'une assez importante agglomération très disséminée, se composait alors presque uniquement d'une place où s'élevaient la halle et deux ou trois estaminets. Les cavaliers bleus s'étaient répartis dans les écarts ; les gardes d'écurie dormaient à l'auberge ; les chevaux étaient sous la halle. Legris-Duval fit brider les bêtes, ses hommes se

mirent en selle, et toute la caravane reprit le chemin de Bosseny, ayant opéré avec tant de rapidité et de silence que les cavaliers de la République connurent seulement à leur réveil la disparition de leurs montures. L'histoire des chevaux « envolés » de La Chèze fut longtemps légendaire dans le pays de Loudéac.

L'état-major de Legris-Duval comprenait, au début de 1796, son beau-frère Kérigant; Jean-François de Carfort, originaire de Plémy, « jeune homme d'un caractère violent; » Mathurin-Charles Dutertre, propriétaire à Plaintel; Jacques Villemain et Joseph Hervé Du Lorin, les deux lieutenants auxquels Boishardy, sur le point de mourir, avait confié sa fiancée; Hervé Du Lorin père, « homme de loi, » à Plœuc, et un cousin de Saint-Régent, François Lamour de Lanjégu, officier de l'armée de Quiberon, récemment fusillé à la Chartreuse d'Auray en même temps qu'une trentaine de condamnés; tombé sans une blessure, il s'était, la nuit venue, dégagé des cadavres entassés et caché pendant quelques jours dans les marais de Tréauray; gagnant ensuite la forêt de Camors, il avait rallié la « loge » où vivait, dans la forêt de La Nouée, son parent Saint-Régent, dit *Pierrot*, lequel l'envoya à Bosseny. Ce ressuscité, malgré ses macabres aventures, était un boute-en-train d'humeur constamment rieuse; il écrivait de jolis vers et se faisait peu prier pour les chanter au dessert. Ces divers personnages, encore que souvent nomades, composaient la société habituelle de Bosseny où l'on menait vie joyeuse. Une tante de Mme de Kérigant, Mme Le Frotter de Kérilis, habitant Pontivy, assurait la correspondance avec le Morbihan et recrutait pour Legris-Duval. Femme d'émigré, royaliste exaltée, Mme Le Frotter avait donné son fils aîné, Étienne, à la chouannerie; son second fils, Honorat, l'assistait dans ses embauchages. Condamnée une première fois pour ce fait à quatre mois de prison, elle n'en continuait pas moins à tenir bureau d'enrôlement pour la bonne cause et l'on était toujours assuré de trouver par son intermédiaire les hommes dont on avait besoin.

Quant aux simples chouans dont disposait Legris-Duval, leur nombre variait suivant les circonstances : tous les habitants de Saint-Gilles-du-Mené, village voisin de Bosseny, étaient à sa dévotion; il gardait seulement quelques agents à demeure, parmi lesquels François Poilvey, déserteur de l'armée républi-

caine, fixé à Bréhand depuis 1794, et Ignace Mairesse, ce soldat bleu qui, blessé lors de l'attaque du manoir de Kérigant, avait été soigné par la belle-sœur de Legris. Enfin, rétabli après plusieurs mois d'invalidité, il vivait alternativement à Kérigant ou à Bosseny, et passait pour être le domestique de confiance des deux familles ; son sobriquet était *Le Beau*. Quand quelque grand « coup » se préparait, ces deux hommes parcouraient le pays et recrutaient sans peine des volontaires. Legris-Duval pouvait abriter deux cents hommes dans des casernements bien dissimulés. Un détachement de la garnison de Loudéac, explorant, dans l'automne de 1795, les environs de Bosseny, s'enfonça « dans un bois taillis extrêmement fourré » et découvrit « au pied d'une montagne » un confortable campement de brigands. Les sentinelles et une trentaine d'hommes disparurent dans la forêt à l'approche des bleus. Ce campement comportait huit baraques de planches, contenant chacune vingt-cinq couchettes : on y trouva des pistolets, des moules à balles, un sac de farine, quelques quintaux de bœuf salé et de lard, de la chandelle, des bouteilles d'eau-de-vie, des cartouches, des sabots et « deux paires de bas de soie, » ce qui permit au capitaine La Martinière, commandant le détachement républicain, « de présumer que le chef des rebelles était au moins l'équivalent d'un chevalier... » Les bleus incendièrent les baraquements, et le perspicace La Martinière dirigea son exploration vers d'autres points de « la contrée chouannière. »

Ce qui surprend, c'est la sécurité presque absolue de ces repaires d'insurgés. Depuis que le gouvernement du Directoire a remplacé la Convention, les autorités semblent se résigner à ce qu'elles nomment, en style administratif, « l'état affligeant de la situation. » Très affligeant, en effet, car, opposée à l'administration départementale, fonctionne une autre administration, plus puissante, mieux dirigée et obéie, celle des Chouans. La première n'est pas sûre de ses employés; elle redoute « leur désertion en masse; » l'autre commande en maître à un personnel éprouvé et docile : ainsi Legris-Duval a ses percepteurs et ses tribunaux, il lève des impôts et prononce des condamnations. Ses arrêtés sont placardés en meilleure place que ceux du Directoire. Au cours de janvier 1796, on lit celui-ci, affiché dans la grande rue de Dinan :

Au nom du Roi :

Les braves jeunes gens qui voudront contribuer à la destruction de la République sont invités à se joindre à nous; là ils trouveront tous les moyens de servir honorablement la cause de la Religion et du Roi.

Fait en notre quartier général, l'an 2 du règne de Louis XVIII.

Quand il s'agit de lever une contribution, la formule diffère. Voici, par exemple, l'avis adressé au citoyen Ruellan de la commune du Gouray :

Au nom du Roi et de l'armée catholique de Bretagne, vous êtes averti, monsieur, que, si demain, à midi, vous n'avez pas rempli les engagements que vous avez pris vis à vis des royalistes, vous nous forcerez à mettre à exécution les moyens que nous n'avons que trop différé. *Signé :* RODOLPHE-CÉSAR.

En marge, cette mention :

Bon pour vingt-cinq louis.

Et c'est Mme Legris-Duval, en personne, qui vient à Collinée réclamer la somme au sieur Cadoret, chez qui Ruellan a dû la déposer. Car tout citoyen, convaincu d'avoir acquitté ses impôts, doit payer en *argent* à la caisse royale « la même somme qu'il a versée en *assignats* au percepteur du Gouvernement » et, comme en l'an de misère IV de la République, l'assignat de cent livres vaut exactement 9 sols 10 deniers, on juge du rendement de cette draconienne réglementation. Pour obtenir la liste de ses *contribuables*, Legris-Duval dispose d'un procédé très simple : bon nombre de municipalités lui communiquent leurs rôles... Au surplus, les percepteurs et autres agents du fisc sont tous, en bloc, condamnés à mort. S'ils ne succombent pas tous, tous sont menacés, ce qui refroidit leur zèle administratif. Quant aux dénonciateurs, les chouans sont pour eux sans pitié : le verdict est prononcé sans appel : nulle cache, nulle fuite, nulle démarche ne peut soustraire à la justice expéditive le condamné qui, d'ailleurs, n'est avisé de son arrêt qu'en recevant le coup de la mort. A Plemet, près de La Chèze, en novembre 1795, le juge de paix, son greffier et un autre « patriote » sont massacrés par des exécuteurs mystérieux. Parfois les vengeurs signent : à quelques mois de là, sur le cadavre de Le Jollic, président du canton de Penvenant, on trouve un écriteau portant :

J'ai perdu la vie pour avoir été le fléau des honnêtes gens... Les dénonciateurs et ceux qui feront faire des fouilles subiront le même sort que moi.

Matière à réflexions.

Tout le pays est complice; aucun de ceux que les rapports officiels désignent comme les auteurs de ces forfaits ne prend la peine de se cacher. Legris-Duval ne manque pas de se montrer, chaque lundi, au marché de Moncontour; il vient même à Saint-Brieuc où il a un logement, rue des Bouchers; son beau-frère, Kérigant, commande la garde nationale de sa commune; les détenteurs de biens nationaux, les curés intrus, les « terroristes » sont, à leur tour, si terrorisés qu'ils enragent et haïssent en silence. Même on s'accoutume aux tueries; on apprend, sans grand émoi, sans étonnement, le massacre d'un voisin rencontré la veille : il paraît que c'était son tour... Un survivant de ces temps affreux dira bien des années plus tard : « Le monde se tuait comme des mouches et on ne faisait pas plus de cas de la vie d'un homme que de celle d'une bête. » Les fonctionnaires sont en pays ennemi; ils n'osent sortir des villes et il faut être un héros ou un fou pour accepter l'emploi de juge de paix ou celui de percepteur dans une bourgade éloignée du chef-lieu. Chaque nuit on entend dans les bois « tirer des coups de fusil, signal des rassemblements; » dans les landes, au fond des chemins écartés, rôdent « des hommes inconnus dont les uns vont à pied, les autres bien montés, mais tous bien armés. » Ce sont des échappés de Quiberon, des *Loyaux* ainsi que disent les paysans, ou des Vendéens qui ont passé la Loire pour s'engager dans quelque bande. Les chouans circulent même par troupes compactes : une colonne de quatre mille hommes part de Saint-Méen, en Ille-et-Vilaine, se grossit à Ménéac des hommes de Legris-Duval, à La Nouée des bandes de Saint-Régent; ils sont huit mille en arrivant à Ploërmel; ils ont de la cavalerie et des fourgons et ils traversent ainsi tout le Morbihan jusqu'à Sarzeau pour y recevoir et se distribuer un envoi de munitions promis par les Anglais, — et qui n'arrive point. Que peuvent contre de telles forces les petits détachements patrouillant sur les routes? Tous les buissons sont embuscades et les bleus tombent sans avoir vu un ennemi. En janvier 1796, l'autorité militaire ordonne de « couper les arbres, bois, haies et de niveler les fossés à cent toises de chaque côté

des chemins... » C'est tout le pays à transformer et le travail n'est même pas entrepris.

Et, tout à coup, c'est la paix. — Hoche, effrayé des dangers qui menacent la République, a jeté sur la Bretagne toutes les divisions devenues disponibles par l'écrasement définitif de Charette et de Stofflet. La résistance est impossible : il faut traiter; les conditions sont acceptables : expulsion des émigrés clandestinement rentrés, amnistie aux conscrits réfractaires, liberté des cultes sous certaines restrictions, livraison des armes. Tout de suite les adhésions affluent; Georges lui-même cède ; à son exemple, tous les chefs locaux se soumettent. Hoche triomphe ; mais il est trop informé pour s'illusionner : les haines ne sont pas éteintes et l'apparente réconciliation porte en elle des germes de discorde.

A Saint-Brieuc, le 11 juillet, Legris-Duval, avec cinq autres chefs de division, se présente au général Valleteaux pour faire enregistrer sa soumission, s'engageant à remettre toutes les armes dont il dispose et un contrôle nominatif des hommes ayant participé à ses rassemblements. C'était l'abdication complète, le renoncement, peut-être sincère : la séduisante nouveauté des élections législatives annuelles, les intrigues et les rivalités que suscitaient les scrutins, fournissaient aux vieilles rancunes des occasions suffisantes de lutttes inédites. Il y eut quelques mois d'accalmie véritable et la vie parut reprendre son cours normal; jamais ne furent célébrés en Bretagne, — comme ailleurs, — tant de mariages. L'un d'eux produisit quelque sensation : Mlle Joséphine de Kercadio épousait Hervé Du Lorin, celui-là même qui l'avait guidée vers Bosseny à l'heure où Boishardy tombait dans le chemin des Champs-Piroués. Joséphine avait dix-sept ans à peine; Du Lorin n'en comptait pas davantage et l'union de ces deux enfants associés déjà à de si dramatiques événements fut regardée par beaucoup comme l'épilogue heureux des mauvais jours. Certains moroses estimaient que la fiancée de Boishardy s'était consolée bien vite, et, de fait, quand les nouveaux mariés s'installèrent à Moncontour, rue de la Commune, quand, aux beaux jours, ils se rendaient à Bréhand, dans cette maison de La Ville-Louët où, si souvent, le légendaire proscrit avait cherché refuge, tout devait harceler leur commune mémoire : le seuil de cette maison Du Clézieux où, pour la première fois, les plumes blanches du royaliste avaient

frôlé le panache tricolore de Hoche dans l'embrassement des deux soldats ; l'appui de la fenêtre où la tête sanglante avait été posée, et, sur la route, le chemin tragique, le Pont-de-pierre, le moulin de Rainon, les haies, les bois, les landes étaient hantés d'obsédants souvenirs... Mais un couple d'amoureux qui n'ont pas à deux quarante ans songe-t-il aux fantômes ? Le peu que l'on sait autorise à penser que le tumultueux passé ne fit pas empreinte sur le jeune ménage Hervé Du Lorin.

Cela aigrissait les envieux survivants des clubs et des comités de la Terreur de voir ces nobles détestés admis dans le nouvel ordre social. Les hommes qui, comme l'accusateur public Besné, s'étaient révélés trop bruyants démagogues pour oser maintenant se poser en modérés, considéraient avec un dépit hargneux cet avortement de la Révolution. Eh quoi ! Saint-Brieuc fourmille de parents d'émigrés dont l'arrogance insulte à la dignité du peuple ! Des prêtres rebelles débitent aux imbéciles leurs mômeries, comme au temps où la France gémissait sous le joug des moines et des tyrans ! Est-ce donc que la République agonise et que les patriotes vieillis à son service vont perdre leurs places ? D'autre part, les royalistes ne se déclaraient pas plus satisfaits : après quelques mois d'apaisement apprécié, les chefs de la Chouannerie, presque tous jeunes et ardents, prenaient en lassitude leur oisiveté présente ; ils regrettaient la vie de périlleux hasards ; n'avaient-ils pas, en acceptant trop tôt la Pacification de Hoche, compromis l'avenir ? La soumission à la République ne leur fera-t-elle point perdre tous droits à la reconnaissance des Princes lors de la Restauration immanquable ? Et puis, il restait dans les forêts du Morbihan beaucoup de sans-asile, — émigrés errants, survivants de Quiberon, vendéens de Charette, — beaucoup de déserteurs de l'armée republicaine aussi, dont la seule ressource était le « chouannage » et qui réclamaient des enrôlements. Bref, après moins d'un an de repos, les adversaires pacifiés entrevoyaient la probabilité d'hostilités prochaines et l'on en discutait sans répit dans les salons des villes comme sous le chaume des métairies.

Un jour, à Saint-Brieuc, au café Bailly, place Saint-Guillaume, un petit cénacle de bourgeois, jacobins attardés, fulminait contre ces brigands de royalistes dont le fanatisme avait

entravé l'essor de la démocratie : n'aurait-on pas dû les exterminer en masse? Un jeune lieutenant de la 104me demi-brigade, échauffé par la rhétorique de ces matamores d'estaminet, s'égaya de leurs faciles fanfaronnades envers des adversaires contre lesquels il avait fait, lui, le coup de feu. L'intervention goguenarde de cet « épauletier » déplut aux péroreurs : dispute, invectives, bagarre. Un particulier s'interpose ; — grande taille, visage grêlé, barbe brune ; — il saisit un tabouret qu'il brandit de ses mains robustes ; l'officier dégaîne ; tous deux se dégagent de leurs assaillants et sortent du café, tête haute. Dans la rue ils se nomment l'un à l'autre : lieutenant Pierre Duviquet ; Legris-Duval, chef royaliste. On se serre la main ; on cause. Duviquet dit son dégoût de commander à des hommes indisciplinés, mal nourris, raisonneurs, découragés ; depuis un an, plus de cent soldats de son bataillon ont déserté. Originaire des environs de Meaux, il s'est engagé en 1792, comme volontaire à la 184me demi-brigade : officier depuis deux ans, il est las de traîner ses guêtres en Normandie et en Bretagne et de ne jamais se battre contre les ennemis du dehors. Legris-Duval ne s'épuise pas à réconforter son nouvel ami et à lui prôner les beautés de la servitude militaire. Sans doute l'invita-t-il, au contraire, à répudier ce rebutant métier et vanta-t-il les agréments de l'indépendance ainsi que la noblesse de la cause, prochainemeut triomphante, à laquelle lui-même avait voué sa vie. Huit jours plus tard, le lieutenant Duviquet arrivait à Bosseny, très fêté par l'aimable société du château. Il quittait l'armée sans esprit de retour. On verra par la suite de ce récit que, en abandonnant le droit chemin, il allait entraîner ceux dont il devenait l'hôte à de désastreuses aventures et se vouait lui-même au plus tragique destin.

G. Lenotre.

(A suivre.)

LA VIE MORALE

SELON

LES *ESSAIS* DE MONTAIGNE

I

Montaigne (1) est peut-être, de tous nos écrivains, celui dont l'étude a été, dans les trente dernières années, le plus heureusement renouvelée par les recherches de l'érudition. Disons tout de suite, de l'érudition française. Car, si nous exceptons une Américaine, miss Grace Norton, qui amorça l'enquête, nous ne trouvons que des noms français à citer : Manchon, Dezeimeris, Bonnefon, Champion, Armaingaud, etc... et surtout MM. Fortunat Strowski et Pierre Villey. Ces deux derniers, travaillant séparément à dater les divers chapitres et jusqu'à des parties de chapitres des *Essais*, ont réussi à ordonner en séries chronologiques, avec une précision et une vraisemblance suffisantes, la plupart des morceaux dont le livre se compose. M. Villey en particulier a poussé la recherche

(1) J'ai pris mes citations dans l'édition des *Essais* (4 vol. in-4°), dont la ville de Bordeaux a confié l'établissement à MM. Strowski et Gébelin, avec le concours de M. Villey pour le commentaire. Le premier chiffre indique un livre, le second un chapitre des *Essais*. Les lettres A, B, C, qui suivent ces chiffres, font connaître si la citation est prise dans le texte de 1580, ou dans celui de 1588, ou si elle appartient à la dernière revision que nous a conservée l'exemplaire de Bordeaux, et qui a été offerte au public pour la première fois dans l'édition posthume de 1595. La double mention, AB, ou BC, signifie que le texte de 1580, a été retouché en 1588, ou celui de 1588 dans l'exemplaire de Bordeaux. Les citations sans références sont prises dans le chapitre indiqué par la référence précédente. — J'aurais volontiers renvoyé à l'excellente et commode édition de M. Villey, plus accessible au simple lecteur que l'édition municipale, et où les trois états du texte sont également distingués : mais les deux premiers volumes seuls ont paru, et c'est celui qui reste à publier qui contiendra le troisième livre des *Essais*, de beaucoup le plus important pour notre étude. — J'ai résolument rajeuni l'orthographe, estimant inutile d'ajouter à la difficulté de la langue du XVIe siècle, et de défendre par cette sorte de fil de fer barbelé l'approche de Montaigne.

aussi loin que possible dans le détail, et, par des méthodes ingénieuses, sans se départir de la prudence qu'exige l'esprit critique, il a obtenu une riche moisson de résultats.

Nulle part le caractère propre de l'érudition française n'est plus visible que dans tous ces travaux. Elle ne se borne pas à ramasser des matériaux, à les accumuler, à poser et à résoudre des problèmes philologiques. Par l'exercice critique qui épure la connaissance, elle poursuit la satisfaction de l'intelligence. Elle se considère comme une méthode pour aller aux idées, aux idées vraies, et se propose pour fin de faire mieux comprendre nos écrivains et les mouvements littéraires ou sociaux dont ils sont les expressions.

Grâce donc à nos érudits, et principalement à M. Villey, nous saisissons maintenant assez bien l'évolution de la pensée de Montaigne, depuis le jour où il a résolu d'écrire, jusqu'à celui où la maladie l'a arrêté, laissant le dernier travail de sa réflexion inscrit aux marges et dans les blancs du fameux exemplaire de Bordeaux. Une bonne partie des incohérences et des contradictions où l'on se plaisait autrefois à noter le jeu d'une fantaisie nonchalante, nous apparaissent aujourd'hui comme représentant des moments différents de la vie d'un esprit qui n'a jamais cessé d'être actif. Une clarté nouvelle s'est ainsi répandue sur les *Essais*.

Je me propose ici d'étudier, non pas Montaigne, mais son livre, d'y chercher, non pas ce que l'auteur a valu moralement, dans sa conscience et dans ses actions, mais ce que vaut la morale qu'y peut découvrir un lecteur de bonne foi, lorsque, prenant les *Essais*, il s'applique à en faire sortir tout le sens, le vrai sens, avec le scrupule de ne pas forcer le texte à lui rendre sa propre pensée.

I

Quand le seigneur de Montaigne, retiré dans son château en Périgord, forma le dessein de mettre par écrit ses rêveries, il ne pensait certes pas à construire une morale ; il voulait enregistrer les choses qui l'avaient le plus frappé dans ses lectures, en cousant ses réflexions à ses extraits et à ses souvenirs. Il ne prétendait pas prendre place parmi les législateurs de la vie humaine, derrière Jésus et saint Paul, ni même derrière

Épicure et Zénon, mais modestement se ranger dans la foule des compilateurs, derrière Aulu-Gelle et Pierre Messie.

En bon gentilhomme, et qui n'avait pas sans doute encore, dans le secret de son cœur, écarté toute pensée de vie publique, il s'arrêtait d'abord aux cas curieux des guerres et des négociations dont la proposition pouvait mettre en valeur un esprit propre aux affaires. Mais bien vite, Plutarque et Sénèque aidant, toutes les arrière-pensées s'effacèrent. La joie désintéressée de l'activité intellectuelle le prit tout entier, et en même temps qu'il jouissait du jeu de son esprit frais et sain, il s'orientait rapidement, à quoi qu'il s'appliquât, vers les graves sujets qui correspondaient aux dispositions intimes de sa nature. Il se posait la question de la mort et la question de la science.

Acceptant la thèse de la philosophie antique, stoïcienne ou épicurienne, — que la vie tout entière est une préparation à la mort, — Montaigne imaginait un programme ascétique de contemplation perpétuelle de la dernière heure, de lutte sans relâche contre la peur du terme fatal, et il faisait de cet exercice l'occupation de la vie. D'ailleurs, malgré l'habituelle liaison des idées de mort et de douleur, il avait bien vite discerné que la mort et la douleur sont choses très distinctes, que la dernière seule est réelle, et à craindre. Il s'était donc refusé à ce corps-à-corps continuel contre la douleur, à ces provocations hautaines et à ces négations désespérées où triomphait la force d'âme des anciens philosophes ; et, dans cette période de sa vie intellectuelle que MM. Strowski et Villey s'accordent imprudemment à nommer *stoïcienne*, et qu'il faudrait plutôt appeler *scolastique*, la reconnaissance du fait de la douleur, qui était l'acte d'un esprit loyal en face de la réalité, l'ardent désir de l'éviter le plus possible, qui était la réaction naturelle d'un être jeune et robuste, mettaient un accent qui n'était pas du tout stoïcien, et qu'Épicure n'aurait pas avoué plus que Zénon.

Puis, l'inquiétude sur la valeur de la science humaine, sur la solidité de ses fondements, sur la portée de notre raison, qui sans doute s'était éveillée chez Montaigne dans sa vie de magistrat et l'avait fait douter des lois qu'il appliquait, grandissait en lui, gagnait tous les domaines de la pensée, tous les ordres de vérités, — la vérité religieuse mise à part, bien entendu, que ce fidèle catholique refusait d'examiner. C'est ce qu'on appelle la période sceptique de Montaigne, d'où il ne sortit (j'entends

par ce mot qu'il cessa d'être obsédé du problème sceptique, sans renoncer aux conclusions sceptiques) que peu de temps avant la publication de la première édition de son livre.

On comprend par ce qui précède que la morale ne tienne pas une très grande place dans les *Essais* de 1580. A vrai dire, elle s'y ramène à la pensée de la mort. Du moins n'y a-t-il d'approfondissement que de ce côté. L'organisation de la vie n'occupe guère Montaigne. Il lui arrive de reprendre certaines questions de l'école, comme : « en quoi consiste la vertu ? » La variété des cas humains qu'il recueille de ses lectures, et sans doute une certaine facilité de sa propre nature à réagir moralement, le conduisent à noter diverses réflexions sur les bonnes et les mauvaises actions, sur le règlement des mœurs, etc... La plupart des voies qu'il s'ouvrira plus tard, sont amorcées dès 1580. Mais rien n'est creusé, tout est court, sommaire, et en surface. On ne sent pas là la détermination d'une pensée qui va jusqu'au fond de son sujet, et jusqu'au bout de sa force.

Il y a même un point important sur lequel Montaigne a abandonné sa première affirmation.

Il lui sembla d'abord, sous l'influence de la morale religieuse, que la vertu devait être *obéissance*.

C'est la seule obéissance qui peut effectuer un homme de bien. Il ne faut pas laisser au jugement de chacun la connaissance de son devoir, il le lui faut prescrire, non pas le laisser choisir à son discours... La première loi que Dieu donna jamais à l'homme, ce fut une loi de pure obéissance; ce fut un commandement où l'homme n'eut rien à connaître (1).

On sent ici la préoccupation de l'ordre, de l'universalité, de l'unité : pour être la même partout et pour tous, il faut que la règle soit donnée du dehors. Si cette idée avait persisté chez Montaigne, il ne pourrait être question d'une morale des *Essais*; tout au plus pourrait-on y chercher une casuistique.

Ce fut au moment où, revenu d'Italie, il reprenait son ouvrage, écrivait le troisième livre et enrichissait les deux premiers de plus de 500 additions, que le point de vue moral s'imposa à lui. Il ne put ni ne voulut l'éviter. D'abord, il avait laissé la philosophie de la mort pour la philosophie de la vie.

(1) II, 12, A.

« La mort est le bout, non pourtant le but de la vie... ; elle doit être elle-même à soi sa visée, son dessein ; son droit étude est se régler, se conduire, se souffrir (1). » Montaigne était revenu des exercices d'école, de toute cette gymnastique athlétique qui faisait admirer à la galerie le philosophe raidi contre la destinée, c'est-à-dire contre les conditions normales de la vie humaine. Il y avait mieux à faire que de penser à la mort ; c'était de jouir de la vie. Jouir, non pas au sens épicurien (quoiqu'il ne soit pas exclu), mais surtout au sens juridique : administrer la vie comme un usufruit, en organiser l'exploitation pour lui faire rendre tout ce qu'elle peut rendre. Cette idée ne contient pas seulement le plaisir, mais aussi le devoir, la vertu, toutes les valeurs dont la somme constitue le *bien vivre*.

Et puis, Montaigne touchait à la cinquantaine ; il avait vécu et, en France, en Suisse, en Italie, il avait vu des hommes vivre. Le sérieux de la vie, l'importance d'avoir une règle, la différence de vivre bien ou de vivre mal, l'occupaient de plus en plus. Son livre, en se faisant, l'avait appliqué à l'examen et à l'analyse de lui-même ; et il se sentait engagé par la confession de ses fantaisies. Il fallait donc y regarder de près avant de les coucher sur le papier.

Dans ce train nouveau de méditation, les résultats des huit années de réflexion enregistrées dans le volume de 1580, lui fournissaient un point de départ.

Il n'était plus question de définir la vertu par l'obéissance. Une idée, déjà rencontrée avant 1580, était devenue pour lui le principe même de la moralité. Une certaine liberté de choix était ce qui distinguait l'homme de l'animal soumis à la nécessité universelle et uniforme de l'instinct.

Puisqu'il a plu à Dieu nous étrenner de quelque capacité de discours (*c'est-à-dire de raison*), afin que, comme les bêtes, nous ne fussions pas servilement assujettis aux lois communes, ains que nous nous y appliquassions par jugement et liberté volontaire, nous devons bien prêter un peu à la simple autorité de nature, mais non pas nous laisser tyranniquement emporter à elle ; la seule raison doit avoir la conduite de nos inclinations (2).

Texte essentiel, qui contient déjà, en sa brièveté, toute la morale de Montaigne.

(1) III, 12, C. — (2) II, 8, A.

La confiance qu'il marque dans la raison, n'a pas été ébranlée par l'enquête sceptique. Jamais, dans l'ordre pratique, pour la direction de la vie, Montaigne n'a douté de la raison. Il n'a pas douté davantage de la conscience, qui n'est qu'un nom donné à la raison jugeant dans l'ordre moral, et validant, ou condamnant, les suggestions de l'instinct et du cœur. Jamais il n'hésitera non plus sur la distinction du bien et du mal, ni même sur certaines applications particulières de cette distinction.

Cependant, la longue et décisive argumentation du chapitre XII du second livre a ruiné en lui la foi dans les jugements universels et absolus, dans les constructions abstraites et théoriques. Elle a mis en lumière la vanité de la science, l'impuissance de l'esprit humain (qu'il est un moment bien près de croire radicale, et qui, en tout cas, est pour lui actuellement évidente) à trouver, en quelque domaine que ce soit, la vérité une et immuable sur laquelle pourrait s'ériger une science vraie. Les morales des philosophes ne tiennent pas plus debout que leurs métaphysiques ou leurs physiques.

Au terme de ce furieux effort, que reste-t-il? Les faits, les individus, et les certitudes concrètes qui découlent de leur observation. Au philosophe qui disait : « Il n'y a de science que du général, » Montaigne oppose : « Il n'y a de connaissance que du particulier. » Encore est-il facile de se tromper dans la perception et le jugement des choses particulières; il y faut apporter de la prudence et du sang-froid, éviter la précipitation, se défier de l'imagination et de l'affection, chez soi et en autrui, en un mot employer ce que depuis on a appelé la méthode et l'esprit critique.

Partant de là, la seule attitude que puisse prendre Montaigne à l'égard de la morale se trouve strictement définie. Il n'essaiera point de bâtir une théorie : une belle et vaine théorie où tous les devoirs des hommes, depuis qu'il y a des hommes et tant qu'il y aura des hommes, s'aligneront en files régulières, se superposeront dans une hiérarchie savante, selon une loi de généralité croissante, et formeront une majestueuse pyramide dont le sommet sera le principe universel et souverain, la raison suffisante de toutes les vérités morales.

Toutes les certitudes de Montaigne, en cette matière, se ramassent en une double certitude que lui imposent les faits de sa vie intérieure. D'abord, il a un appétit de bonheur, disons,

plus modestement et plus clairement, de bien-être, qu'il a reconnu dans son passé par des expériences innombrables, et qui oriente encore, ou s'efforce d'orienter, son activité. Mais il a aussi un sentiment des valeurs morales, de la bonté ou malice des actions, de la noblesse ou bassesse des inclinations, en un mot, il a une conscience dont il sent en lui l'action permanente. Il se sent déterminé, dans une certaine mesure et dans certaines occasions, à choisir la satisfaction de sa conscience plutôt que la satisfaction de ses désirs ou, tout au moins, à ne chercher le bien-être que dans les limites de quelque chose qui lui paraît le bien.

Deux faits donc, le plaisir de l'inclination satisfaite et la joie de la conscience tranquille, deux faits que Montaigne constate en lui et qu'aucun scepticisme n'atteint, voilà le point de départ de sa pensée morale. Toute la morale, pour lui, ne consiste qu'à trouver l'équilibre de ces deux forces, l'instinct (ou l'affection) et la conscience.

Il s'agit de donner une règle à Michel de Montaigne, ou d'expliquer la règle que Michel s'est faite : les *Essais* ne prétendent pas régler un autre homme. « Pour me sentir obligé à une forme, je n'y oblige pas le monde comme chacun fait, et crois et conçois mille contraires façons de vivre (1). » Certes, le sentiment de l'obligation a un rôle très apparent dans les *Essais*. La conscience de Montaigne, comme celle de tout le monde, ne lui indique pas seulement des préférences ou des aversions personnelles : elle déclare certaines actions bonnes ou mauvaises absolument. Le mensonge est « un maudit vice ; » la trahison et la déloyauté sont odieuses, la cruauté détestable. On relèverait sans peine dans les *Essais* bien des jugements moraux énoncés en termes absolus. Mais c'est là le mécanisme original de la conscience. Pour que Michel se sente obligé, il faut qu'il se sente en présence d'une loi. Mais il admet fort bien que cette loi ne soit pas sensible aux autres autant qu'à lui. Il s'oblige donc par elle sans s'inquiéter de savoir si les autres s'obligeront, et sans prétendre les y forcer. Vérité pour lui. Cela lui suffit.

Ainsi peut-il ne pas sortir des limites où l'enferme son scepticisme spéculatif. Sa morale, comme sa psychologie, s'affirme strictement individuelle. Il règle Montaigne comme

(1) I, 37, C.

il peint Montaigne. « Les autres forment l'homme : je le récite et en représente un particulier bien mal formé (1). »

Si l'on ne sait pas ce que c'est que l'homme en général, on sait qu'il est tout entier dans chaque homme, comme le chêne, qui n'existe pas en soi, se réalise dans chaque chêne. « Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition ; » de là deux conséquences : les autres hommes pourront s'appliquer la connaissance que Montaigne a prise de ses humeurs et de ses devoirs ; il s'offre à eux comme fait humain, rien de plus; à eux de voir si l'étude et le règlement qu'il a faits de lui-même peuvent leur servir. D'autre part, Montaigne n'hésite pas à employer pour lui-même les expériences des autres hommes. Parce qu'ils sont semblables à lui, il se sentira fortifié quand d'autres consciences auront décidé comme la sienne sur le bien et le mal. Mais comme il se sait différent d'eux, il se sentira seulement invité à un examen plus attentif, quand il rencontrera des consciences qui jugeront ou agiront autrement que lui.

Même en face de ces grandes consciences héroïques de l'antiquité, il contemplera, il admirera ; il ne se jugera pas obligé d'imiter. Comme ils ont agi selon eux, Montaigne agira selon lui. Chaque conscience d'homme est autonome et souveraine. Montaigne imagine « d'infinies natures plus hautes et plus réglées » que la sienne. Mais « le déplaisir de n'être ni ange, ni Caton (2) » est sans conséquence pratique; il faut s'accepter pour ce qu'on est. « Ma conscience se contente de soi : non comme de la conscience d'un ange ou d'un cheval, mais comme de la conscience d'un homme (3), » et de la conscience de Michel, qui n'est pas celle de Pierre ou de Paul. « Mes actions sont réglées et conformes à ce que je suis et à ma condition. Je ne puis faire mieux (4). » Voilà le mot lâché : faire de telle façon qu'on ne puisse faire mieux, étant ce qu'on est, c'est toute la vie morale.

Ainsi s'assurera-t-on la satisfaction de conscience, mais avec le moins de douleur qu'il se pourra. Savoir subir la douleur inévitable, est un art utile, et un effet de raison. En n'y résistant pas, on l'atténue; en la prévoyant, on l'amortit. Ainsi comme, jadis, il se préparait à la mort, Montaigne, depuis la première altération de sa santé, se prépare à sa « colique; » et, dans les temps troublés où il vit, il se prépare à la ruine, qui

(1) III, 2, B. — (2) III, 2, B. — (3) III, 2, C. — (4) III, 2, B et C.

peut, d'un jour à l'autre, faire disparaître l'aisance de sa vie (1). Il offre ce conseil à ses contemporains qui naviguent dans la même tempête.

Courez toujours par retranchement de dépense devant la pauvreté... J'ai établi, au demeurant, en mon âme, assez de degrés à me passer de moins que ce que j'ai; je dis passer avec contentement (2).

Il y a donc du mérite à supporter la souffrance nécessaire et à n'en pas laisser troubler la sérénité de l'âme. Mais la souffrance n'est jamais désirable, et la souffrance volontaire, inutile, n'est pas par elle-même un mérite. Montaigne ne donne pas dans ces fantaisies maussades pour lesquelles des enthousiastes abandonnent la raison. « Je hais un esprit hargneux et triste qui glisse par-dessus les plaisirs de la vie, et s'empoigne et paît au malheur... — J'aime une sagesse gaie et civile, et fuis l'âpreté des mœurs et l'austérité, ayant pour suspecte toute mine rébarbative (3). »

Montaigne n'est pas de ces gens qui s'attachent à leurs afflictions, s'y drapent et s'en décorent. Il semble qu'il croie devoir à la vie de se délivrer du chagrin, si noble et si cher qu'il soit, par n'importe quel moyen. Il nous conte que, dans le temps où il était accablé de la mort de La Boétie, il s'est forcé à se distraire, et qu'il y a employé le plus puissant des dérivatifs, l'amour. La vieillesse n'a que trop de sujets de tristesse : il n'en faut que plus résolument réagir pour se maintenir en joie.

Jusques aux moindres occasions de plaisir que je puis rencontrer, écrit-il après la cinquantaine franchie, je les empoigne... Prissé-je plaisir à jouer aux noisettes et à la toupie (4)?

Il tâche de remplacer l'amour, dont l'âge le retire, par la table ; il apprend à goûter les vins et les sauces.

La joie, qui est une des conditions de l'énergie, est essentielle à la vertu. « La vertu est qualité plaisante et gaie (5). » Montaigne n'admet pas l'opposition vulgaire du plaisir et de la peine, ni la nécessité de l'option. Le plaisir et la peine se tiennent d'une liaison naturelle. Ils sont mêlés dans la vie qu'on appelle voluptueuse, ils ne le sont pas moins dans la vie

(1) III, 12, B. — (2) III, 9, B, C.— (3) III, 5. B.— (4) III, 5, B. — (5) III, 5, B, C.

vertueuse. Dans toutes les formes d'existence, l'homme fuit la douleur et suit la volupté; mais, tout compte fait, la balance est en faveur de la vie honnête. « L'heur et la béatitude qui reluit en la vertu, remplit toutes ses appartenances et avenues jusques à la première entrée et extrême barrière (1). » Quel lecteur des *Essais* n'a dans la mémoire l'hymne à la volupté vertueuse que l'auteur a placé au chapitre de l'*Institution des enfants* (2)? Ce n'est pas ivresse d'imagination, c'est expérience. A tout prendre, la bonne vie est un bon calcul. « Quand pour sa droiture, je ne suivrais le droit chemin, je le suivrais pour avoir trouvé par expérience qu'au bout du compte c'est communément le plus heureux et le plus utile (3). »

II

Ici surgissent les difficultés. Et d'abord, si chacun n'est tenu que selon sa nature, qui, comme toute nature, a l'appétit du bonheur, et d'un certain bonheur composé d'une certaine façon, que reste-t-il qui ressemble à la morale ? Si je suis dispensé des vertus qui me coûtent trop, si je n'ai pas à m'efforcer durement d'être meilleur que je ne suis, n'est-ce pas une plaisanterie que de parler encore de vertu? Avant 1580, Montaigne avait consenti à la définition commune qui met de la difficulté et du combat dans la vertu (4) ; mais, en même temps, il ne paraissait guère soucieux de s'y élever; il se réduisait à vivre à l'aise (5). Quiètement et sûrement, voilà sa devise. Les *Essais* de 1580 abondent en déclarations formelles.

De vrai, ou la raison se moque, ou elle doit ne viser qu'à notre contentement (6). — Mon dessein est de passer doucement et non laborieusement ce qui me reste de vie ; il n'est rien pour quoi je me veuille rompre la tête, non pas pour la science (7)...

En quelque manière qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculât; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prends, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez (8)...

Au ménage, à l'étude, à la chasse et tout autre exercice, il faut donner jusques aux (9) limites du plaisir et garder de s'engager plus avant, où la peine commence à se mêler parmi. Il faut retenir à

(1) I, 20. C. — (2) I, 26, C. — (3) II, 16, B. — (4) II, 11, A. — (5) I, 20, A. — (6) I, 20, A. — (7) II, 10, 103, A. — (8) I, 20, A. — (9) B : derniers.

tout nos dents et nos griffes l'usage des plaisirs de la vie, que nos ans nous arrachent des poings (1).

Voilà bien l'épicurien, si l'on prend à la lettre tous ces textes comme on a fait souvent; et pourtant, dans certains, parfois dans les mêmes passages, Montaigne parle de savoir « bien mourir et bien vivre (2). » Il parle de prendre « un honnête amusement (3). » Il assigne à la raison la fonction de « brider nos appétits (4). » Est-ce seulement pour les retenir en deçà de la douleur? Sans doute; mais quelque chose de plus aussi; une idée morale est impliquée dans la formule.

Dès 1580, Montaigne a vu que bonté n'est pas vertu; que l'action honnête, bienfaisante, héroïque même, où l'on va par la force de l'instinct et par la chance d'une bonne nature, n'a pas nécessairement un caractère moral. Il dresse ainsi l'échelle des valeurs morales; au plus haut étage, avoir déraciné en soi « les semences mêmes des vices;... par une haute et divine résolution, empêcher la naissance des tentations. » Comme en Caton, et surtout en Socrate, on voit « une si parfaite habitude de la vertu qu'elle leur est passée en complexion. Ce n'est plus vertu pénible, ni des ordonnances de la raison...; c'est l'essence même de leur âme, c'est son train naturel et ordinaire. » Au milieu, se raidir pour résister aux passions et aux tentations; « empêcher à vives forces leurs progrès..., s'armer et se bander pour arrêter leur course et les vaincre : » vertu d'athlète aux biceps saillants, aux poings tendus. Au plus bas étage, « être simplement garni d'une nature facile et débonnaire, et dégoûté par soi-même de la débauche et du vice (5). »

C'est là que Montaigne se loge. « Ma vertu, c'est une vertu... accidentale et fortuite...; une innocence niaise... — Rampant au limon de la terre, je ne laisse pas de remarquer jusques dans les nues la hauteur (C : inimitable) d'aucunes âmes héroïques. » Faut-il le prendre au mot? Il en serait bien fâché. Lui-même prétend bien, nous le verrons, suivre sa raison et sa conscience, et non pas seulement flotter au gré de ses instincts et de ses passions. En tout cas, il reconnaît au-dessus de lui deux classes d'hommes qui ne s'abandonnent pas à leur inclination naturelle : ceux qui lui résistent, et ceux qui la dominent. Tout ne consiste donc pas à attraper ou retenir le plaisir.

(1) I,39, A. — (2) I, 26, A; II, 10, A. — (3) II, 10, A. —(4) II, 33, A. — (5) II, 11.

Mais alors, — seconde difficulté, — comment Montaigne peut-il répéter que « nous ne saurions faillir à suivre nature (1)? » Et « cette vertu suprême, belle, triomphante, amoureuse, délicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irréconciliable d'aigreur, de déplaisir, de crainte et de contrainte, » comment peut-il lui donner « pour guide nature (2)? » La nature pour chaque homme, n'est-ce pas *sa* nature ? On voit la conséquence, et Montaigne ne l'élude pas. « Je me laisse aller, dit-il, comme je suis venu (3). » Qui ne connaît les admirables pages qui terminent le dernier chapitre des *Essais* ? Louange de la vie par un homme qui a vécu, qui n'ignore rien de ses misères, et qui l'accepte telle qu'elle est, sans en vouloir rien retrancher.

C'est une absolue perfection, et comme divine, de savoir jouir loyalement de son être. Nous cherchons d'autres conditions pour n'entendre l'usage des nôtres, et sortons hors de nous pour ne savoir quel il y fait. — Notre vie est composée, comme l'harmonie du monde, de choses contraires, aussi de divers tons, doux et âpres, aigus et plats, mols et graves. — Pour moi donc j'aime la vie et la cultive, telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer. Je ne vais pas désirant qu'elle eût à dire la nécessité de boire et de manger (*ni aucune des plus vulgaires nécessités corporelles*)... Nature est un doux guide, mais non pas plus doux que prudent et juste... Il n'y a pièce indigne de notre soin dans ce présent que Dieu nous a fait (4).

Mais dans cette adhésion, qui paraît totale, à la vie naturelle, nous relevons des mots qui inquiètent l'esprit et l'avertissent de se défier de l'impression première.

Si l'on ne peut faillir à suivre la nature, je comprends que Montaigne ajoute : « Je n'ai pas corrigé... par la force de la raison mes complexions naturelles, et n'ai aucunement troublé par art mon inclination (5). » Mais, après le mot *corrigé*, il insère ces deux mots : « comme Socrate. » Et sachant ce que Socrate a été pour lui, ne devons-nous pas comprendre qu'en corrigeant par raison les complexions naturelles, on atteint à un mérite supérieur? Quand il nous parle d'une nature *bien née*, ne s'ensuit-il pas qu'il peut y avoir des natures mal nées (6)? Quand il nous vante une prudhomie non scolastique, « née en nous de ses propres racines, par la semence de

(1) III, 12, B. — (2) III, 2, B. — (3) I, 26, C. — (4) III, 2, B. — (5) III, 12, B. — (6) I, 26, C.

la raison universelle empreinte en tout homme non dénaturé, » qu'est-ce que peuvent être des hommes *dénaturés*? Il y aura donc des natures qui ne seront pas conformes à la nature? Je me rappelle encore la boutade, — mais boutade pleine de sens, — qui conclut l'hymne à la vertu délicieuse. Si la nature de l'enfant est mauvaise ou basse, Montaigne « n'y trouve autre remède sinon que, de bonne heure, son gouverneur l'étrangle,... ou qu'on le mette pâtissier dans quelque bonne ville, fût-il fils d'un duc (1). » Nulle part les *Essais* n'excusent le cruel, l'ivrogne, le vaniteux, l'ambitieux, l'avare, le menteur, le traître, sur ce qu'ils sont tels par nature et prennent leur loi de leur instinct profond. Tant il est vrai que, pour lui, la règle de suivre la nature n'est pas absolue.

On reconnaît ici l'antinomie qui se retrouve dans toutes les philosophies qui font de la conformité à la nature le principe de la sagesse et de la vertu. Elle pourrait embarrasser Montaigne, s'il voulait construire une morale scientifique et universelle. Mais tâchant de trouver pour lui-même, pour lui seul, les moyens de se conduire, il résout la difficulté par la décision souveraine de sa conscience et de sa raison, qui sont en lui des facultés naturelles que la culture a seulement affinées. Si défiant qu'il soit des idées générales, il trouve en lui une disposition morale qu'aucun doute n'atteint. « Il n'est vice véritablement vice qui n'offense, et qu'un jugement entier n'accuse... Il n'est pareillement bonté qui ne réjouisse une nature bien née (2). » Cette idée de la nature morale de l'homme, l'a-t-il formée, par induction et par synthèse, de la connaissance que l'histoire, les livres et la vie lui ont donnée de la pratique des nations civilisées? Ou bien l'a-t-il reçue de son instinct propre, d'une aversion naturelle pour certains sentiments et certaines actions, que l'exercice de la raison a fortifiée en lui, ne demandant aux exemples des autres hommes qu'une confirmation de ses jugements qui lui procure la sécurité d'esprit dans l'action? Il me semble que cette seconde manière est plutôt celle de Montaigne. Les semences de justice et d'humanité qu'il découvre chez les sauvages, lui servent moins à établir l'universalité des notions morales, qu'à faire reconnaître en eux des hommes comme nous, quoiqu'ils ne portent pas de haut-de-chausses.

(1) III, 12, B. — (2) III, 13, B.

Leur accord avec lui ne le rend pas plus sûr de la valeur de la justice et de l'humanité, il n'en a pas besoin ; mais il en perd l'orgueil de se croire trop au-dessus des cannibales.

Est-ce à dire que Montaigne se prenne lui-même pour la mesure de l'homme ? Quiconque l'a lu ne sera pas tenté de le croire. Il s'accuse volontiers, se châtie, et se classe sans complaisance. Il se refuse le mérite de bien faire, quand il ne fait le bien que par instinct, et ne se juge pas excusé de mal faire, quand son instinct le porte au mal. Il a donc une idée du bien, qui n'est pas taillée simplement sur le patron de sa propre sensibilité. Au fond, pour lui, le jeu spontané des affections, des appétits, des répugnances, n'a pas de caractère moral. La nature sensible de chaque homme ne détermine le plan de la moralité qui lui est propre que parce qu'elle lui marque l'orientation et la limite de ses possibilités.

Retenons donc à la fois ces deux affirmations : la vertu « a pour guide nature, » et : « la seule raison doit avoir la conduite de nos inclinations ; » il ne faut céder « qu'un peu » à la nature. Ces deux affirmations se complètent et se limitent. La raison, sans la nature, ne peut donner que des formules abstraites et purement idéales, ou même fantastiques, de la vertu ; mais la nature, sans la raison, demeure en dehors et au-dessous de la moralité. Avec la raison, la liberté s'introduit dans la vie intérieure, et l'énergie instinctive se transforme en énergie volontaire. La mesure de la moralité, c'est la quantité de raison et de liberté qui entre dans nos actions. La vertu, en somme, c'est de vouloir ce qu'on fait. Montaigne l'avait aperçu de bonne heure. Après 1580, il n'a plus varié là-dessus Écoutons-le un peu.

La philosophie ne pense pas avoir mal employé ses moyens, quand elle a rendu à la raison la souveraine maîtrise de notre âme, et l'autorité de tenir en bride nos appétits (1).

La formule date du temps où Montaigne croyait encore à la philosophie. En voici de plus atténuées qui sont postérieures à 1580.

Le prix de l'âme ne consiste pas à aller haut (*dans le sens que l'orgueil et l'ambition donnent au mot*), mais ordonnément.

C'est une vie exquise, celle qui se maintient en ordre jusques en

(1) II, 33, A,

son privé. Chacun peut avoir part au batelage et représenter un honnête personnage en l'échafaud ; mais au dedans et en sa poitrine, où tout nous est loisible, où tout est caché, — d'y être réglé, c'est le point (1).

Être à Bordeaux monsieur le Maire, c'est beau, mais ordonner au dedans Michel, c'est mieux.

La raison tire au grand jour de la conscience toute cette fermentation inconsciente et trouble qui prépare nos actes et nous les impose enfin frauduleusement comme des nécessités de notre nature. Elle nous découvre nos vrais mobiles et nos vrais motifs. Elle prévient les déclenchements soudains de l'instinct, les brusques abandons à la tentation, et facilite les réactions de l'ensemble de la personnalité contre les impulsions particulières et momentanées. Ainsi se réduisent à une constance et une unité relatives l'incohérence et la mobilité des êtres *ondoyants* et *divers* que nous sommes : Montaigne croit y avoir jusqu'à un certain point réussi.

Je fais coutumièrement entier ce que je fais et marche tout d'une pièce; je n'ai guère de mouvement qui se cache et dérobe à ma raison et qui ne se conduise à peu près par le consentement de toutes les parties, sans division, sans sédition intestine (2).

Gouverner, c'est modérer, c'est éviter l'excès de vitesse, au bout duquel est la culbute ; c'est arrêter la jouissance avant le point où la peine s'introduit. « La philosophie n'estrive point contre les voluptés naturelles, pourvu que la mesure y soit jointe, et en prêche la modération, non la fuite (3). » Arithmétique du plaisir, économie égoïste de peu de valeur morale, je le veux bien ; mais il y a autre chose. L'excès n'amène pas seulement la douleur; il est d'abord ivresse et vertige. On ne sait plus où l'on va ; on roule sur la pente sans pouvoir ni s'arrêter ni se diriger. Le raison ne gouverne plus. L'action n'est plus libre. La modération est la condition et la marque de la liberté : son prix est là.

III

Il n'y a pas de sujet sur lequel Montaigne s'étende plus volontiers que sur l'importance de rester libre, de « ménager sa volonté (4). »

(1) III, 2, BC. — (2) III, 2, B. — (3) III, 5, B C. — (4) III, 10.

La plus grande chose du monde, écrivait-il, dès 1580, « c'est de savoir être à soi (1). »

Il l'entend dans tous les sens. Et d'abord, sans doute, fuir les engagements, les obligations, les promesses, ne s'aliéner jamais tout entier ni à une femme, ni à des enfants, ni à des amis, ni à un prince, ni à une ville, ni à une charge, ni à une cause.

Ramenons à nous et à notre aise nos pensées et nos intentions... Dépêtrons-nous de ces violentes prises qui nous engagent ailleurs et éloignent de nous. Il faut dénouer ces obligations si fortes, et meshuy aimer ceci et cela, mais n'épouser rien que soi.

Je sais bien qu'il y a ici de cette gymnastique ascétique qui fait le caractère de la première philosophie de Montaigne. Il s'exhorte, à l'antique, à dénouer tous les liens qui l'attachent à la vie, afin de partir plus facilement. Tout de même, on ne peut nier qu'il n'y ait là quelque apparence, — et peut-être un peu plus qu'une apparence, — d'égoïsme.

Mais Montaigne prétend aussi bien se maintenir libre contre les tyrans intérieurs, contre toutes les sollicitations du plaisir, du désir et de l'intérêt. Il ne s'aliène pas plus à ses biens et à sa santé qu'à une femme. S'il ne se donne pas, il ne se vend pas non plus, et nulle considération d'orgueil, d'ambition ou de profit ne l'y décidera. Dans sa mairie, quand il sépare Montaigne de monsieur le Maire, ce n'est pas tant du poids que de l'éclat de sa charge qu'il se défend. Il est en garde contre la vanité, contre la gloire, pour ménager sa liberté intérieure. Il cesse de s'intéresser à l'état de sa bourse, quand il s'aperçoit qu'il s'en tourmente trop. Il renonce au jeu, quand il sent qu'il s'y échauffe (2). Cette « arrière-boutique, toute sienne, toute franche, » qu'il réserve, où il établit sa liberté, il en exclut les affections égoïstes aussi bien que les formes trop passionnées de l'altruisme.

On peut dire que Montaigne ramène à la maîtrise de soi-même tout le bonheur, toute la sagesse, toute la vertu auxquels il aspire et dont il se contente. Il voudrait n'être lié à aucune forme de caractère et pouvoir à chaque instant, par la volonté, réaliser son être vrai dans des actes toujours imprévus, n'ayant d'identité et de constance que par cette essentielle liberté.

Les plus belles âmes sont celles qui ont le plus de variété et de

(1) I, 30, A. — (2) III, 10, B.

souplesse... Si c'était à moi à me dresser à ma mode, il n'est aucune façon où je voulusse être fiché pour ne m'en savoir déprendre... Ce n'est pas être ami de soi, et moins encore maître, c'est en être esclave, de se suivre incessamment, et être si pris à ses inclinations qu'on n'en puisse fourvoyer, qu'on ne les puisse tordre (1).

On voit combien nous sommes loin du précepte de suivre la nature, si ce n'est qu'on dise, et on le peut, que la nature de l'homme, — ou de Montaigne, — c'est essentiellement la capacité d'être libre.

Il faut ménager la liberté de notre âme, et ne l'hypothéquer qu'aux occasions justes, lesquelles sont en bien petit nombre, si nous jugeons sainement (2).

Même dans l'amour, l'hypothèque est de trop. Ce qu'on donne de soi, il faut le donner librement, non comme un débiteur qui paie sa dette, ou comme un ivrogne qui ne peut s'empêcher de boire.

Au demeurant, en ce marché, je ne me laissais pas tout aller ; je m'y plaisais, mais je ne m'y oubliais pas ; je réservais en son entier ce peu de sens et de discrétion que la nature m'a donné, pour leur service (*le service des dames*) et pour le mien (3).

Au prix du commun des hommes, peu de choses me touchent, ou pour mieux dire me tiennent, car c'est raison qu'elles touchent pourvu qu'elles ne nous possèdent. J'ai grand soin d'augmenter par étude et par discours ce privilège d'insensibilité qui est naturellement bien avancé en moi (4).

Insensibilité, nous dirions impassibilité. Il s'en faut que Montaigne soit insensible. Pouvait-il l'être, l'homme qui écrivait cette parole exquise : « Toute autre science est dommageable à qui n'a la science de la bonté (5). » Et celle-ci : « Quand je pourrais me faire craindre, j'aimerais encore mieux me faire aimer (6). » De quel accent n'a-t-il pas détesté les cruautés des Espagnols dans le Nouveau Monde, et toute cruauté qu'il a connue ! Il avoue lui-même sa faiblesse : « Je me compassionne fort tendrement des afflictions d'autrui... ; les exécutions même de la justice, pour raisonnables qu'elles soient, je ne les puis voir d'une vue ferme (7). »

Sa sensibilité ne s'arrêtait pas aux limites de l'espèce.

(1) III, 3, B C. — (2) III, 10, B. — (3) III, 5, B. — (4) III, 10, B. — (5) § 25, C. — (6) II, 8, A. — (7) II, 11, A.

Je ne vois pas égorger un poulet sans déplaisir et ois impatiemment gémir un lièvre sous les dents de mes chiens.

Si y a-il un certain respect qui nous attache, et un général devoir d'humanité, non aux bêtes seulement qui ont vie et sentiment, mais aux arbres mêmes et aux plantes. Nous devons la justice aux hommes, et la grâce et bénignité aux autres créatures qui en peuvent être capables. Il y a quelque commerce entre elles et nous, et quelque obligation mutuelle.

Montaigne n'est donc pas insensible, et peut-être est-ce parce qu'il ne l'est pas assez de nature qu'il a essayé de le devenir par raison. « Je suis trop tendre... Si je mordais à même comme font les autres, mon âme n'aurait jamais la force de porter les alarmes et émotions qui suivent ceux qui embrassent tant. Elle serait incontinent disloquée par cette agitation intestine (1). »

Une sensibilité trop vive, trop impressionnable, voilà probablement le secret de ce désir presque farouche de liberté, et l'origine de l'effort fait par Montaigne pour détacher les actions altruistes que la vie exige d'un honnête homme, de l'effervescence sentimentale qui, chez la plupart, les produit ou les facilite. Il voudrait faire par raison, sans fièvre, ce qu'on ne peut faire communément sans s'emporter.

Je ne veux pas qu'on refuse aux charges qu'on prend l'attention, les pas, les paroles, et la sueur et le sang au besoin... Mais c'est par emprunt, et accidentalement, l'esprit se tenant toujours en repos et en santé, non pas sans action, mais sans vexation, sans passion.

De pareils passages ne nous portent-ils pas tout près du XVIIe siècle, de son idéal de raison et de liberté ? Faguet a très justement signalé que certains endroits des *Essais* faisaient penser à Corneille. Il aurait pu ajouter : et à Descartes, dans son *Traité des passions*. C'est là, sans doute, qu'il faut chercher une des sources, peut-être la principale, de la conception cartésienne de la générosité et de la conception cornélienne de la volonté. Le rapport qui les unit deviendrait dès lors aisé à comprendre.

L'identité de la pensée, en tout cas, est évidente. On ne trouve pas chez Montaigne, sans doute, la tension héroïque de Corneille ; mais ce n'est pas sa manière, de s'empanacher et de

(1) III, 10, B.

lancer des défis aux quatre vents. Il rabat même toute fierté de propos, et ne daigne pas annoncer trop haut tout ce qu'il s'estime capable de faire. Avec lui, la volonté et la raison sont des outils familiers qu'on a toujours sous la main et qu'on emploie aux plus humbles besognes de la vie : on ne bat pas le tambour chaque fois qu'on va s'en servir.

Mais d'ailleurs Montaigne est d'accord avec Descartes et Corneille sur le pouvoir illimité de la raison et de la volonté. Ce n'est pas dans une illusion de jeunesse, sur la foi des livres anciens, c'est après cinquante-cinq ans, avec toute l'expérience de sa vie, qu'il écrit :

Elle (l'âme) est variable en toute sorte de formes, et range à soi et à son état, quel qu'il soit, les sentiments du corps et tous autres accidents. Partant la faut-il étudier et enquérir, et éveiller en elle ses ressorts tout puissants (1).

On trouve même, chez Montaigne, l'idée, qu'on croirait toute cornélienne, d'un homme, — Alidor de la *Place Royale*, ou Attila, — qui, lorsqu'il sent qu'il aime trop et risque d'y perdre la liberté de sa volonté, travaille contre l'intérêt de sa passion.

Étant jeune, je m'opposais au progrès de l'amour que je sentais trop avancer sur moi, et étudiais qu'il ne me fût si agréable qu'il vînt à me forcer enfin et captiver du tout à sa merci (2).

Cette estime de l'action raisonnable et volontaire nous explique la réserve que garde Montaigne à l'égard de tout ce qui est sainte ou héroïque fureur. Il se défie de l'enthousiasme ; la vertu qu'il aime est celle qui calcule tous ses pas, qui sait où elle va.

Ces « traits miraculeux et qui semblent de bien loin surpasser nos forces naturelles » ont contre eux de n'être que des traits, qui ne valent pas « une résolue et constante habitude. » Mais surtout, l'âme ne les produit pas librement. « C'est une espèce de passion qui la pousse et agite, et qui la ravit aucunement hors de soi (3). » Malgré tout son respect de l'antiquité, il hoche la tête devant certains miracles de fermeté, content de voir son embarras partagé par le grand ancien qui fut son précepteur.

(1) I, 14, C. — (2) III, 3, B. — (3) II, 29, A.

« Cestui même notre Plutarque, si parfait et excellent juge des actions humaines, à voir Brutus et Torquatus tuer leurs enfants, est entré en doute si la vertu pouvait donner jusque-là, et si ces personnages n'avaient pas été plutôt agités par quelque autre passion... Quand nous oyons nos martyrs crier au tyran au milieu de la flamme : *c'est assez rôti de ce côté-là;...* quand nous oyons en Josèphe cet enfant, tout déchiré des tenailles mordantes et percé des alènes d'Antiochus, le défier encore, criant d'une voix ferme et assurée : *tyran, tu perds temps...*, certes il faut confesser qu'en ces âmes-là il y a quelque altération et fureur, tant sainte soit-elle (1). »

Pareillement, les « saillies stoïques, » ou épicuriennes, qui provoquent ou qui nient la douleur, « qui ne juge que ce sont boutées d'un courage élancé hors de son gîte? » Il n'y a qu'un mot pour qualifier cette âme qui, « prenant le frein aux dents, emporte et ravit son homme si loin qu'après il s'étonne lui-même de son fait : » c'est le mot *folie*. « D'autant que la sagesse est un maniement réglé de notre âme, qu'elle conduit avec mesure et proportion, et s'en répond. » C'est bien là la pensée constante de Montaigne : de 1580 à sa mort, il en a par deux fois renforcé l'expression.

Sans doute « dit Aristote que aucune âme excellente n'est exempte de folie. » Mais Montaigne aime mieux renoncer à la sublime vertu qu'à la claire raison. Il aime l'allure calme de Socrate. Celui-ci « fait mouvoir son âme d'un mouvement naturel et commun... Il fut toujours un et pareil, et se monta non par saillies, mais par complexion, au dernier point de vigueur. Ou, pour mieux dire, il ne monta rien (2) : » il était

(1) Voici un conseil qui pourrait mener loin un disciple peu éclairé. Montaigne aime mieux être réglé et tranquille au dedans, qu'en présenter l'apparence au dehors. Aussi trouve-t-il préférable de se laisser aller tout de suite à la colère plutôt que de se troubler profondément dans un effort violent pour la contenir. On l'évapore en y cédant, et l'on retrouve aussitôt l'équilibre intérieur. La méthode serait dangereuse, si on la généralisait. Elle conduirait à assouvir les passions pour s'en libérer : on *purgerait* l'envie de boire par l'ivresse, le désir de la femme par le plaisir charnel, afin que la nature repue se tînt en repos et ne dérangeât plus l'esprit. Mais Montaigne, précisément, est l'ennemi des généralisations, et réprouverait celle-ci. Il ne faut s'arrêter qu'au cas qu'il propose. Il est vrai que souvent il vaut mieux, — même moralement, — décharger son cœur que nourrir en soi sa peine et laisser aigrir sa bile. Montaigne est l'homme qui en tout sacrifie l'accessoire à l'essentiel, la forme au fond, le paraître à l'être. — Cf. II, 31, A. — (2) III, 12, B, C.

à tout instant au niveau des exigences de la vie et du devoir.

Voilà pourquoi Montaigne le préférait à Caton, qui lui sembla parfois prendre une allure tendue, et monter sur ses grands chevaux. Cependant il aimait mieux penser que Caton avait marché d'un train naturel et aisé, même en montrant « jusqu'où l'humaine fermeté et constance (C : vertu et fermeté), pouvait atteindre. » Caton a pu comme « d'aucuns sages, » ne pas craindre de « se harper et engager jusques au vif » pour sa patrie. Néanmoins, s'étant donné tout entier à Rome, il a pu en voir la ruine « résolument et sans se troubler, » et mourir dans une tranquillité souriante. Mais « n'attaquons pas ces exemples ; nous n'y arriverions point... Pour nos âmes communes, il y a trop d'effort et trop de rudesse à cela... A nous autres petits, il faut fuir l'orage de plus loin (1). »

Tout ce manège de raison et de volonté, cette conservation jalouse de la liberté intérieure peuvent, je le sais bien, prendre divers visages. On a été souvent tenté de tirer toutes les déclarations de Montaigne du côté de la sagesse égoïste, nonchalante, amie de l'aise, et qui se dérobe au sacrifice comme à l'effort. On ne peut douter que Montaigne n'ait été un très honnête homme. Mais on peut croire qu'il n'a jamais failli gravement, parce qu'il n'a jamais été fortement tenté, et que, faisant une cote mal taillée entre le plaisir et la vertu, il a essayé d'acquérir à trop bon marché la satisfaction de la conscience.

Il n'a semé dans ses *Essais* que trop de confessions d'épicurisme voluptueux, de molle incuriosité, et d'aversion pour l'austérité morale. Les adeptes des morales sévères en ont tiré parti pour le mépriser, et les amis du relâchement pour s'en autoriser. J'ai cité de cette attitude des exemples antérieurs à 1580 : il en a ajouté bien d'autres en 1588, et jusqu'à la veille de sa mort.

En dressant contre lui tous ses aveux, peut-être ne s'est-on pas assez défié de lui. Ce Gascon souvent s'amuse : il ne lui déplaît pas d'inquiéter son lecteur. On ne doit pas négliger ses saillies ; mais il faut en vérifier de très près la signification. Quand Montaigne parle de se mettre *à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau*, il donne à entendre simplement qu'il n'y a pas de déshonneur à éviter la souffrance inutile. Il condamne

(1) I, 37, A ; Cf. III, 10, et II, 11.

la folie chevaleresque et la bravade philosophique. Il formule la maxime à laquelle correspond l'action des gens paisibles, et qui ne sont point pourtant des lâches, qui ne font point difficulté de mettre haut les mains ou de tendre leur portefeuille au commandement d'un bandit armé d'un revolver.

Je porterais facilement au besoin une chandelle à saint Michel, l'autre à son serpent, suivant le dessein de la vieille (1).

Fâcheuse parole quand on la détache, et qui prend un vilain sens. Mais tout le chapitre est une énergique condamnation de la déloyauté. Montaigne réprouve ceux qui pêchent en eau trouble et mangent à deux râteliers. Il nous expose que, dans la guerre civile, s'il prend parti nettement, il le fait modérément et combat l'adversaire sans le haïr. Pour être bon catholique et loyal serviteur de son roi, il ne se croit pas tenu de refuser l'amitié du roi de Navarre, ni au besoin sa protection.

En lâchant de ces traits-là, Montaigne sourit et guette du coin de l'œil le sursaut du lecteur. Ne sourcillons pas à la gasconnade, et réduisons-la par le contexte. Notre auteur aime à dire des choses modérées en termes extrêmes.

Il faut songer aussi que Montaigne n'aime pas à se vanter. Il s'accuse volontiers et fait les honneurs de sa personne cavalièrement. Cette façon modeste et goguenarde de parler de lui l'a souvent desservi. Il pense lui-même avec un peu de fâcherie qu'on le prend trop aisément au mot. Tout compte fait, « on ne parle jamais de soi sans perte... Les propres condamnations sont toujours accrues, les louanges mécrues (2). »

Il est trop facile d'expliquer tout dans Montaigne par la mollesse et la lâcheté. Pourquoi ses partis pris ne seraient-ils pas l'effet d'une conviction réfléchie, et l'expression d'une nature franche? N'aurait-il pas pu aussi bien proclamer dans son livre la douleur désirable et sainte, et geindre chez lui tout son saoul aux assauts de sa « colique? » Il en déclare le tourment indésirable, mais en gémissant, il l'endure, et n'en laisse déranger ni son âme ni sa vie. Où sont là-dedans la mollesse et la lâcheté? Le conseil d'éviter la souffrance évitable, *honnêtement* évitable, est la conséquence logique de l'opinion philosophique que la douleur en soi n'est pas un bien ; et les morales même qui lui assignent théoriquement un privilège mystique, ne font

(1) III, 1, B. — (2) III, 8, B.

guère, en pratique, valoir rigoureusement leur dogme que pour les maux auxquels on n'a pas pu se dérober.

N'oublions pas aussi de tenir compte du caractère de l'homme. Je veux bien que, en face des morales absolues, en face des exemples extraordinaires qu'elles étalent, Montaigne se dise nonchalant et faible, qu'il paraisse « se laisser aller comme il est venu. » C'est là modestie sincère et grâce cavalière. Cependant dans les *Essais*, çà et là, il laisse échapper, — les laisse-t-il échapper ? — des mots qui invitent à faire quelques retouches à sa figure d'épicurien nonchalant. « Mon aller n'est pas naturel, s'il n'est à pleine voile (1). » S'il n'aime pas à s'engager, c'est qu'après il ne lâche plus. « Depuis qu'on y est, il faut aller, ou crever (2). » Nous avons vu que, s'il évite les occasions de se passionner, c'est qu'il se sent trop tendre, trop facile à émouvoir. On entrevoit, dans son livre, un Montaigne ardent, énergique, qui n'aime pas à dire les choses à demi ni à laisser la besogne à moitié faite, qui, une fois parti, va jusqu'au bout : un vrai Gascon. Il n'y a pas contradiction entre les deux images. Montaigne agit peu, parce qu'il n'agit pas mollement. Sa nonchalance est une énergie détendue, et prête à se tendre, dès que la raison le commandera.

Au reste, quoique je n'aie pas besoin de me demander ce que Montaigne a été réellement dans la vie, puisque j'étudie ici la pensée qui se dégage pour nous de son livre, il ne sera pas hors de propos de noter que les correspondances et les documents mis au jour depuis trois quarts de siècle, les pièces notamment qui nous font connaître la façon dont Montaigne se comporta pendant les quatre années de sa mairie, témoignent en faveur de son activité et de sa résolution. On voit qu'il était homme de tête et de main, et qu'il eut, à ce double titre, la confiance du maréchal de Matignon.

Ne nous laissons donc pas trop vite aller à interpréter la morale des *Essais* dans le sens de la tradition qui n'y découvre qu'une aimable mollesse.

G. Lanson.

(A suivre.)

(1) III, 3, B. — (2) III, 10, B.

LA NOUVELLE TURQUIE

II[1]

L'ESPRIT ET LES TENDANCES DU NOUVEAU RÉGIME

Comme toutes les révolutions, la dernière révolution de Turquie a été faite par un petit nombre d'hommes. Après une longue guerre, au cours de laquelle la nation turque avait eu rarement l'impression de défendre sa propre cause, la défaite, le démembrement, la ruine pouvaient provoquer en Turquie deux réactions très différentes : résignation morne et passive, acceptation fataliste du fait accompli; ou, au contraire, explosion de colère, révolte instinctive et puissante d'un peuple qui ne veut pas mourir, effort désespéré pour conjurer la mauvaise fortune et pour la vaincre. Dans quelle mesure la volonté d'un homme contribua-t-elle, au moment décisif, à déterminer le choix de toute une nation ? C'est une question qu'on ne peut pas résoudre, mais qui s'éclaire d'un jour nouveau, dès qu'on entre en contact avec les acteurs du drame : Moustapha Kemal, ses conseillers politiqnes, ses collaborateurs militaires, et le peuple d'Anatolie.

A la première rencontre, ce qui m'avait le plus frappé en Moustapha Kemal, c'est une simplicité presque modeste, bien qu'étudiée. J'arrivais d'Italie, où M. Mussolini croyait devoir affirmer son triomphe par des attitudes impériales, des discours brutaux et tout un appareil de force extérieure. Le dictateur turc entrait à l'Assemblée sans fracas; il s'asseyait au bout d'un

Copyright by Maurice Pernot, 1924.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

banc, poussant légèrement un collègue, qui ne s'empressait point à lui faire place. Désigné, après deux autres députés, pour dépouiller un scrutin, il quittait la salle des séances du même pas tranquille qu'on l'y avait vu entrer, et s'en allait compter les bulletins de vote. Un quart d'heure après, il demandait la parole, montait à la tribune, et voilà que soudain se déclarait cette autorité, cette puissance intérieure que révèlent le premier mot, le premier geste d'un chef. A peine l'avait-on applaudi; mais qu'on fût prêt à lui obéir, cela se sentait, cela se voyait.

Le Chef, en Orient, sera toujours une sorte de Prophète. Il n'en imposera pas, ou rarement, par des gestes de théâtre, par une parole brillante, moins encore par l'éclat des habits ou par la pompe d'une escorte. Mais sa parole et son geste réveilleront des sentiments qu'on croyait éteints, ressusciteront des forces depuis longtemps engourdies, poseront à nouveau des questions auxquelles il était entendu qu'on ne devait plus toucher. Orient immobile ? non, mais Orient endormi entre deux prophètes. Moustapha Kemal interrompait encore une fois le sommeil de l'Asie ; il dressait l'Orient vaincu contre l'Occident; de la défaite il faisait une victoire : et voilà qu'autour de lui, par lui, tout était remis en question, le pouvoir politique et l'autorité religieuse, les droits de l'État et ceux du citoyen, l'organisation de la famille et la condition des femmes : toutes choses demeurées immobiles pendant des siècles.

Ce prophète se promenait en kalpak et en jaquette, par les rues d'Angora. On m'avait fait un tableau impressionnant des forces de police disposées pour sa garde sur la route qui mène de la ville à sa maison de Tchankaïa. Il m'arrivait de parcourir cette route : j'y rencontrais un petit poste, à deux kilomètres de la résidence du Pacha, puis, à l'entrée de la villa, deux sentinelles. Que Moustapha Kemal fût toujours à la merci d'un guet-apens, c'était vraisemblable ; mais il était encore plus évident que cette menace ne l'émouvait guère, et qu'il avait plus de confiance en son étoile qu'en la plus subtile et la plus attentive des polices. Je le voyais passer dans sa voiture découverte, allant à l'Assemblée ou en revenant : un aide de camp en uniforme était assis à côté de lui ; ni voiture de secours, ni agents cyclistes; seule l'allure très rapide de l'auto eût pu témoigner de quelque précaution.

Dès mon arrivée, j'avais fait demander à Moustapha Kemal

la faveur d'une entrevue. Quelques jours après, pendant une séance de l'Assemblée, un officier entra dans la tribune diplomatique, où notre représentant, le colonel Mougin, m'avait obligeamment fait prendre place, et m'avertit que le Pacha m'attendait dans son cabinet.

ENTRETIEN AVEC MOUSTAPHA KEMAL PACHA

Il était debout, appuyé à la table, qui formait avec un canapé et deux fauteuils tout l'ameublement de cette petite pièce. Il me tendit la main, m'invita à m'asseoir, m'offrit une cigarette et me fit comprendre, d'un geste courtois, qu'il était prêt à m'écouter (1).

Après les compliments d'usage, j'entrai aussitôt en matière, en rappelant au Pacha avec quel intérêt sympathique la France avait suivi l'effort d'une nation décidée à mourir plutôt que de perdre son indépendance.

— Les Turcs, répondit Moustapha Kemal, savent qu'ils peuvent compter sur la sympathie de votre pays. De tout temps, la France a donné au monde l'exemple de la lutte héroïque pour la liberté.

— Cependant, repris-je, je dois avouer à Votre Excellence que, dans ces derniers mois, le sentiment français à l'égard des Turcs s'est fait moins unanime. Les adversaires de la Turquie ont cherché à détourner d'elle les sympathies de mes compatriotes ; et ils ont tiré argument, d'abord de certaines mesures qu'aurait prises le Gouvernement turc, et qui seraient de nature à entraver en Turquie le développement de nos écoles, de notre langue, de notre influence ; ensuite, d'une prétendue xénophobie, dont seraient animés les nationalistes turcs. Sur ces deux points, Votre Excellence voudrait-elle me donner quelques éclaircissements ?

Moustapha Kemal réfléchit un instant ; son regard parut chercher très loin. Puis :

— Pour vos écoles, dit-il, c'est un peu de l'histoire ancienne. Les écoles françaises ont rendu au peuple turc les plus grands services. Tous, nous avons puisé aux sources de la France :

(1) Bien qu'il entende et parle notre langue, Moustapha Kemal, au cours de cet entretien, s'est presque toujours exprimé en turc. Hamdoullah Soubi Bey, député de Constantinople, voulut bien nous servir d'interprète.

moi-même, étant encore enfant, j'ai fréquenté quelque temps une école française. Mais nous avons constaté que les écoles étrangères dépassaient parfois les limites de leur fonction, sortaient de leur rôle et poursuivaient des buts non scientifiques, des buts de propagande, s'appuyant pour cela sur les éléments non turcs de notre population.

Je relevai très vivement l'accusation :

— Ce grief, dis-je, peut-être articulé contre certaines écoles étrangères. Nul ne vous reprochera d'avoir fermé le collège américain de Marsivan. Mais il n'est pas à ma connaissance qu'aucun fait de propagande, soit politique, soit religieuse, ait jamais été relevé en Turquie contre une école française.

Le Pacha sourit très légèrement et répondit :

— La plupart des écoles françaises sont dirigées par des prêtres et par des sœurs. Elles ont donc un caractère confessionnel, et nous pouvons craindre qu'elles ne se livrent à une propagande religieuse. Cependant, nous voulons que vos écoles subsistent. Mais il est inadmissible que des écoles étrangères jouissent en Turquie de privilèges dont nos propres écoles sont dépourvues. Vos institutions ne pourront subsister qu'autant qu'elles se conformeront aux lois et aux règlements qui régissent les institutions turques du même genre D'ailleurs, cette question a déjà été discutée entre les délégués d'Angora et les représentants de la France, et on est tombé d'accord sur les principes essentiels.

Il y eut alors un silence, pendant lequel Moustapha Kemal, incommodé par la chaleur, ôta son bonnet d'astrakan. Je crus voir un autre homme. Les cheveux blonds, très fins, laissaient à découvert un front large et bien construit, que je n'avais pas deviné sous le kalpak. Un instant, je me demandai si j'avais devant moi un Turc ou un Slave. Le regard des yeux bleus s'était adouci ; le pli de la bouche m'apparut moins amer que mélancolique. Peu à peu, le visage, d'abord volontairement fermé, s'anima; les inflexions de la voix se nuancèrent; la raideur initiale s'assouplit en un laisser-aller naturel et presque gracieux. Le Pacha ne répondait plus aux questions : il suivait sa pensée ; librement, sans réticence visible, il s'expliquait :

— Sur le second point, la xénophobie, il faut qu'on sache que, non seulement nous ne nourrissons envers les étrangers aucun sentiment hostile, mais que nous désirons entretenir

avec eux des relations cordiales. Les Turcs sont les amis de tous les peuples civilisés. Que les étrangers viennent chez nous : ils y seront toujours bien accueillis, à la condition qu'ils ne cherchent ni à nous nuire, ni à mettre des entraves à nos libertés. Notre intention est de resserrer, de multiplier les liens qui nous unissent aux autres peuples. Les nations sont diverses, mais il n'y a qu'une civilisation : et, pour qu'un peuple progresse, il faut qu'il participe à cette civilisation unique. La décadence a commencé, pour l'Empire ottoman, le jour où, trop fier des victoires remportées sur l'Occident, il a cru pouvoir rompre les liens qui l'unissaient aux nations d'Europe. C'était une faute, que nous ne renouvellerons pas.

— De telles intentions, observai-je, seront connues en France avec une satisfaction d'autant plus vive, que notre politique, nos traditions, nos intérêts, nous inclinent à désirer une Turquie européenne d'esprit et de tendances, ou, plus exactement, une Turquie orientée vers l'Occident.

— En doutez-vous? repartit vivement Moustapha Kemal. Mais vous n'avez qu'à considérer notre histoire. Le mouvement suivi par les Turcs à travers les siècles a suivi une direction constante : nous avons toujours marché de l'Est vers l'Ouest. Si, dans ces dernières années, nous avons rebroussé chemin, avouez que ce n'est pas notre faute : vous nous y avez forcés. Le recul fut accidentel et involontaire. Reconnaissez aussi que, contraints d'élire domicile en Orient, nous avons choisi, par rapport au berceau de notre race, la résidence la plus occidentale qui se puisse. Mais si nos corps sont en Orient, nos esprits restent tendus vers l'Occident. Nous aspirons à moderniser notre pays. Tous nos efforts vont à faire de la Turquie un État moderne, donc occidental. Quel est le peuple qui, désireux d'entrer dans la civilisation, pourrait ne pas se diriger vers l'Occident ? L'homme qui a la volonté de marcher dans une direction, et qui s'aperçoit que ses mouvements sont gênés par les chaînes qui retiennent ses pieds, que fait-il ? Il brise les chaînes, et il marche.

« Mais les événements qui viennent de se produire ont eu pour résultat de rendre à la Turquie son indépendance souveraine, sans restriction ni réserve. Désormais les étrangers qui viendront chez nous n'y seront bien accueillis que s'ils renoncent franchement à toute velléité de nous asservir. Les *capitulations*,

qui heureusement ont été abolies, n'étaient pas la conséquence d'une défaite du peuple turc : ce n'était pas un joug imposé à la Turquie, mais un cadeau offert gracieusement par nos sultans à quelques Puissances étrangères. Celles-ci s'en sont servies contre nous : les capitulations ont appauvri, ruiné notre pays. Si l'on entend par xénophobie l'horreur de tout ce qui pourrait porter atteinte à une indépendance si chèrement reconquise, alors, oui ! l'on peut dire que nous sommes xénophobes. Je vous ai parlé avec franchise, je veux être franc jusqu'au bout. Nous ne sommes pas encore rassurés ; les inquiétudes que nous inspiraient autrefois les entreprises des étrangers en Turquie, leurs démarches, leurs intentions, ne sont pas entièrement dissipées. Si nous nous montrons parfois réservés, soupçonneux à l'excès, c'est que cette liberté, qui nous a coûté si cher, nous avons peur de la perdre ; et, plutôt que d'en aliéner la moindre parcelle, nous aimerions mieux sacrifier tout le reste. »

Ces dernières paroles furent prononcées avec un accent de sincérité et de résolution qui me frappa. L'éclair de défiance qui avait passé dans les yeux, le mouvement des mains, qui s'étaient brusquement crispées, comme pour retenir quelque chose qui pouvait encore s'échapper, autant d'indices du prix que le champion de l'indépendance turque attachait au fruit de sa victoire, et de l'énergie passionnée qu'il tenait en réserve contre ceux qui tenteraient de le lui ravir... Cependant Moustapha Kemal semblait attendre une nouvelle question ; j'étais curieux de l'entendre définir lui-même l'attitude qu'il avait adoptée en face du problème religieux, et je le priai de bien vouloir m'expliquer l'intention de certaines mesures que son gouvernement avait prises, et qui, en Occident, avaient semblé non seulement révolutionnaires, mais presque sacrilèges.

— Toutes les mesures que nous avons prises, répondit le Pacha, se résument en une seule : nous avons proclamé la souveraineté du peuple. Ne jouons pas sur les mots : l'État turc d'aujourd'hui est plus ou moins une république. C'est notre droit : où est le mal ? Rappelez-vous nos origines. La période la plus heureuse de notre histoire fut celle pendant laquelle nos souverains n'étaient point califes. Il advint qu'un sultan de Turquie usa de sa puissance, de son prestige et de sa richesse pour se faire attribuer le Califat : ce fut un pur accident.

« Notre Prophète a ordonné à ses disciples de convertir les nations du monde à l'Islam ; il ne leur a pas ordonné de pourvoir au gouvernement de ces nations. Jamais une telle idée ne passa par son esprit. Califat signifie administration, gouvernement. Un Calife qui voudrait vraiment jouer son rôle, gouverner et administrer toutes les nations musulmanes, comment y parviendrait-il ? J'avoue que, dans ces conditions, si l'on m'avait nommé calife, j'aurais immédiatement donné ma démission.

« Mais revenons à l'histoire, consultons les faits. Les Arabes fondèrent un Califat à Bagdad, mais ils en établirent un autre à Cordoue. Ni les Persans, ni les Afghans, ni les musulmans d'Afrique n'ont jamais reconnu le Calife de Constantinople. L'idée d'un Calife unique, exerçant la suprême autorité religieuse sur tous les peuples de l'Islam, est une idée sortie des livres, non de la réalité. Jamais le Calife n'a exercé sur les musulmans un pouvoir analogue à celui que le Pape de Rome exerce sur les catholiques. Notre religion n'a ni les mêmes exigences, ni la même discipline que la vôtre. Les critiques qu'a suscitées notre dernière réforme s'inspirent d'une idée abstraite, irréelle : l'idée panislamique. Cette idée ne s'est jamais traduite dans les faits.

« Nous avons maintenu le Califat par respect pour une tradition ancienne et vénérable. Nous honorons le Calife ; nous pourvoyons à ses besoins et à ceux de sa famille. J'ajoute que, dans le monde islamique, les Turcs sont la seule nation qui assure effectivement la subsistance du Calife. Ceux qui préconisent le Calife universel se sont abstenus jusqu'à présent de toute contribution. Alors, que prétendent-ils ? que les Turcs supportent seuls les charges de cette institution, et qu'ils soient aussi seuls à respecter l'autorité souveraine du Calife ? La prétention serait excessive... »

— Ainsi, dis-je, la politique de la nouvelle Turquie n'aurait aucune tendance, aucun caractère irréligieux ?

— Non seulement notre politique n'est pas irréligieuse ; mais nous sentons que, au point de vue religieux, il nous manque encore quelque chose...

— Votre Excellence voudrait-elle me faire mieux comprendre sa pensée ?

— Il faut que le peuple turc devienne plus religieux, je

veux dire religieux avec plus de simplicité. Ma religion, — en laquelle je crois comme en la vérité même, — ne renferme rien qui soit contraire à la raison, rien qui soit un obstacle au progrès. Or, parmi ce peuple d'Asie, qui vient de rendre à la Turquie son indépendance, il existe encore une religion compliquée, artificielle, qui est superstition. Mais ces ignorants, ces humbles s'éclaireront à leur tour. S'ils ne parvenaient pas à la lumière, ce serait leur condamnation et leur perte. Nous les sauverons.

L'ANTICLÉRICALISME. — L'ESPRIT LAÏQUE

« Plus religieux, je veux dire religieux avec plus de simplicité... » la formule, à mon gré, n'était pas encore assez claire; elle laissait pourtant deviner chez Moustapha Kemal un double sentiment : respect de la religion traditionnelle, répugnance pour les subtilités théologiques et les pratiques superstitieuses dont les prêtres l'avaient encombrée. Un ami du Pacha me raconta que, revenant de Smyrne avec la jeune femme qu'il venait d'épouser, Moustapha Kemal s'était rendu directement de la gare d'Angora à la mosquée. L'iman, prévenu, attendait les nouveaux époux devant la porte du temple, et leur offrit sa main à baiser. Le Pacha écarta la main tendue et dit : « Nous sommes venus ici, non pour baiser la main d'un iman, mais pour implorer la bénédiction du Tout-Puissant. »

Dans son entourage, parmi les hommes dont il écoutait le plus volontiers les conseils, retrouvait-on la même attitude, le même souci de distinguer entre superstition et religion? je ne le crois pas. L'esprit purement laïque, — au sens où l'on entendait ce mot chez nous il y a quarante ans, — m'a paru dominer les conceptions politiques du petit groupe d'Anatoliens orientaux, presque caucasiens, qui a joué et joue encore aujourd'hui à Angora un rôle si considérable : Ahmed Agaïef, Zia Geuk Alp, Youssouf Aktchoura, Yonous Nadi, etc... Curieuse figure que celle de cet Ahmed Agaïef, qu'on appelle aussi, à la turque, Ahmed Aga Oglou. Né au Caucase, il va étudier à Pétersbourg, suit les cours de l'École des mines, d'où il sort avec le diplôme d'ingénieur; vient ensuite à Paris, où il devient l'un des meilleurs élèves de Renan et de Darmesteter. Pendant six ans, il se perfectionne dans l'étude des langues et des littératures sémitiques; en même temps que la Sorbonne et le Collège de France,

il fréquente le salon de Mme Adam et celui de Mary Robinson. En causant avec lui, à Angora, je retrouvais la trace de toutes ces influences. Quel rationaliste convaincu ! quel farouche anticlérical ! « Le moment présent, me disait-il, marque pour le peuple turc la fin d'une civilisation, la civilisation religieuse, et le début d'une autre : la civilisation nationale et occidentale. Notre religion ? elle n'est pas un produit de notre race : c'est de l'importation. Je vous jure que sur cent soldats turcs, il ne s'en trouvera pas quatre, qui soient capables de vous dire ce qu'était Mahomet. Le nouveau régime en Turquie sera nationaliste et non religieux. Il n'y a rien dans ce changement dont la France ni l'Angleterre puissent s'alarmer : au contraire. Seule la Russie pourrait y trouver quelque motif d'inquiétude. Je ne veux pas dire qu'au dehors, nous ne nous servirons pas encore du panislamisme, si nous y avons intérêt ; mais le lien religieux désormais compte peu pour nous : le lien national l'a supplanté. »

Un langage analogue m'était tenu par le rédacteur en chef de l'*Akcham*, Nedjmeddine Sadik Bey. « Le temps n'est plus où l'Europe chrétienne s'armait contre l'Orient infidèle. La religion était jadis un facteur politique de première importance ; aujourd'hui, c'est fini. Le panislamisme, c'est de l'histoire ancienne, nous n'y croyons plus. Parmi les peuples musulmans, ceux qui sont indépendants et prospères se moquent bien de la Turquie. Ceux qui regardent vers Angora et implorent son secours, en invoquant la religion commune, ce sont les peuples opprimés et malheureux : et le jour où la liberté et le bien-être leur auront été assurés, ils ne se soucieront plus des frères turcs. »

« Qu'avons-nous vu pendant la grande guerre ? me disait un autre. Tout comme les chrétiens entre eux, les musulmans se sont battus, férocement, les uns contre les autres. Et pourtant le Calife avait proclamé la guerre sainte, qui devait unir tous les croyants sous l'étendard du Prophète ! Qu'avons-nous vu à Lausanne ? Les musulmans de l'Inde multipliant les intrigues, répandant l'argent à pleines mains pour faire échouer les négociations. La prolongation des hostilités entre l'Angleterre et la Turquie leur semblait une précieuse garantie pour leur propre tranquillité. »

Les mêmes idées, les mêmes sentiments commencent à

pénétrer dans le peuple turc, qui, s'il demeure attaché aux formes et aux pratiques traditionnelles, n'a jamais été profondément religieux. « La loi sur le Califat, me déclarait Hamdoullah Soubi Bey, n'a suscité aucun trouble, aucune protestation dans les classes populaires. Les seuls à s'en émouvoir ont été les gens cultivés, qui connaissent l'histoire, la doctrine religieuse, et qui ont éprouvé la sensation douloureuse de perdre quelque chose de l'héritage transmis par leurs ancêtres. »

La réduction notable du nombre des religieux dans la nouvelle Assemblée était un premier symptôme de la tendance des gouvernants à faire triompher en Turquie l'esprit laïque. Quand un hodja montait à la tribune, on l'écoutait avec respect; mais deux ou trois députés, toujours les mêmes, demandaient aussitôt la parole, impatients de combattre une opinion qui parfois ne s'était pas encore exprimée.

Dans la législation, dans la réforme gouvernementale, la même tendance a commencé de se traduire. Le principe invoqué est celui de la séparation absolue entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Le nouvel État turc doit être, non pas irréligieux, mais areligieux. La liberté de conscience est déclarée indispensable : or, où il y a une religion d'État, il n'y a pas de liberté de conscience. De ce principe on a tiré certaines conséquences... Mais, comme je l'ai fait souvent observer, la logique turque est fort différente de la nôtre.

Dans un pays comme la Turquie, où l'influence religieuse dominait la législation, l'institution familiale, les rapports sociaux, la justice, l'éducation, une réforme du genre de celle que les nationalistes ont entreprise ne va pas sans difficulté Pour résoudre le problème, il ne suffisait pas d'abolir le Cheik-ul-Islamat et de le remplacer par un Commissariat des Affaires religieuses. Il fallait encore reviser les lois, réorganiser l'administration, les tribunaux, les écoles. Les « médressés, » écoles religieuses, ont été supprimées; on n'a laissé subsister que les institutions spéciales où les jeunes gens se préparent à la cléricature : nous dirions, chez nous, les séminaires. Toutefois, dans les écoles de l'État, devenues laïques, une place est faite à l'instruction religieuse, qui est donnée aux enfants par les maîtres eux-mêmes : les programmes des écoles normales sont établis en conséquence.

A la suppression des « médressés » correspondent, dans l'ordre judiciaire, les restrictions apportées à la compétence des tribunaux du Chériat. Toutes les affaires relatives au statut personnel, paternité et filiation, adoption, succession, ressortissent désormais aux tribunaux civils; seules les affaires de mariage et de divorce continueront d'être appelées devant le juge religieux. Si j'ai bien compris les explications que m'a obligeamment fournies le ministre de la Justice, Séid Bey, la Commission de réforme s'est préoccupée de restreindre en même temps la compétence des tribunaux religieux musulmans et celle des organes judiciaires rattachés aux divers patriarcats. Un seul droit civil, applicable à tous les citoyens turcs; des privilèges égaux et aussi restreints que possible, en faveur des communautés religieuses, musulmanes, juives, ou chrétiennes : voilà le principe de la réforme. Pour les réserves introduites en faveur des communautés chrétiennes, la Commission, m'a dit Séid Bey, s'est surtout inspirée des législations d'Autriche et d'Italie.

Si j'ai pu obtenir du Commissariat de la Justice quelques renseignements, très généraux, et, comme on le voit, un peu vagues, j'ai eu encore moins de succès au Commissariat des Affaires religieuses. Reçu avec la plus parfaite courtoisie par le ministre aujourd'hui démissionnaire, Moussa Kiazim Effendi, dont les manières exquises et l'élégante dignité me rappelèrent celles des prélats romains, je n'obtins de lui que cette réponse sommaire : « Nous n'avons rien changé au régime d'autrefois; nos efforts ne tendent qu'à mieux administrer les biens ressortissant aux fondations pieuses. » Après quoi, le ministre m'invita, au cas où je souhaiterais plus de détails, à conférer avec son sous-secrétaire d'État.

Celui-ci à moins d'onction me parut joindre encore plus de prudence. Gros, jovial, les yeux pétillants d'intelligence et de malice, Abdul-Aziz-Medjdi Effendi ne parle, — ou ne veut parler, — aucune langue européenne. Je lui remets, sur sa demande, un questionnaire écrit. En échange, il dicte à mon interprète une réponse également écrite, qu'il revoit, corrige longuement, et dont il resserre avec précaution le texte original dans la poche intérieure de son caftan de soie prune. L'interprète traduit :

— Comme le sait le monde entier, le Gouvernement actuel

s'appuie sur le principe de la souveraineté nationale. L'expression de cette souveraineté, c'est la Grande Assemblée. Les honorables commissaires exercent leurs fonctions avec la confiance et l'assentiment de l'Assemblée nationale. Cette souveraineté de la nation s'étend à toutes les parties de l'administration. La constitution du Chériat et celle de l'Evkaf reposent sur des règles et sur des principes connus. Ces principes et ces règles, en tant qu'ils concernent l'administration et les affaires courantes, sont appliqués d'une façon régulière. Comme les besoins du siècle et les circonstances actuelles ont rendu nécessaire l'introduction de certaines nouveautés dans toutes les parties de l'administration, ainsi dans l'organisation du Chériat et de l'Evkaf des réformes doivent être apportées. La section de l'Instruction, le Conseil des décisions doctrinales, la Commission d'étude et d'examen des Recueils religieux travaillent actuellement de concert, en vue d'accommoder cette organisation aux besoins du progrès moderne. Leurs travaux seront consignés ultérieurement dans les publications importantes.

C'est tout. L'interprète, gêné, retourne sa feuille de papier comme pour en faire sortir encore quelque chose. Le hodja me regarde dans les yeux et demande :

— Êtes-vous content ?

— Si je ne l'étais pas, dis-je, je serais bien difficile.

Abdul-Aziz-Medjdi éclate de rire, m'offre une prise de tabac et poursuit :

— Maintenant, expliquez-moi comment vous êtes venu tout exprès de Paris à Angora pour connaître les changements que nous avons apportés au Chériat et à l'Evkaf. Y a-t-il donc en France des gens que ces questions-là intéressent ?

— De tout temps, l'opinion française s'est intéressée aux affaires religieuses, non seulement à celles de France, mais à celles de tous les pays.

— Mais y a-t-il encore en France des gens qui croient à la religion ?

— N'en doutez pas, fis-je. Chez nous les catholiques, les protestants, d'autres encore, qui restent fermement attachés à leurs croyances et à leurs pratiques religieuses, soit par tradition de famille, soit bien plutôt par conviction personnelle et profonde, sont la grande majorité du pays.

— Pourtant, repartit le hodja, dans vos écoles de France, la religion n'est pas enseignée?

— La religion, l'histoire et les sciences religieuses sont enseignées chez nous dans un grand nombre d'écoles de tous les degrés, primaires, secondaires et supérieures. Nous avons même en France des facultés de théologie, catholiques et protestantes.

Abdul-Aziz semblait très étonné. Il posait sur la table, puis reprenait sa large tabatière. Après réflexion, il demanda :

— Est-ce que des auteurs français récents ont écrit des ouvrages sur Jésus-Christ, par exemple, ou sur le Saint-Esprit ? Mais j'entends des auteurs qui croient à l'Esprit-Saint et à Jésus fils de Dieu ? Si de tels écrits existaient, je voudrais les connaître et les étudier.

Je répondis de mon mieux à la question, tout en faisant observer à ce haut fonctionnaire religieux qu'il exigeait de moi, sur un sujet qui n'était pas de ma compétence, beaucoup plus que je n'avais obtenu de lui sur ce qui était proprement de la sienne. Nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde. Et voilà pourquoi j'ai fait envoyer de Paris à Abdul-Aziz-Medjdi Effendi, sous-secrétaire d'État aux Affaires religieuses, à Angora, quelques ouvrages français de théologie dogmatique, choisis parmi les plus récents et les meilleurs. J'espère qu'il y aura trouvé son compte.

Je n'avais certes pas trouvé le mien dans la réponse sibylline que ce hodja diplomate et facétieux avait faite à mon questionnaire. Il restait pourtant qu'à l'abri de ces formules, le ministère des Affaires religieuses pouvait opérer tranquillement dans son administration tous les changements exigés par les « besoins du siècle » ou par la volonté du Gouvernement. Et j'eus l'occasion, à Angora et à Constantinople, de constater qu'il ne s'en privait point. Dans la nouvelle Turquie, la laïcisation va son train.

ANTIMONARCHISME

Si, pour les dirigeants d'Angora, anticléricalisme est, en quelque sorte, synonyme de progrès, autocratie et monarchie, même constitutionnelle, apparaissent comme les vestiges dérisoires d'une civilisation disparue ou digne de disparaître. En

décrétant l'abolition du Sultanat, l'Assemblée nationale obéissait, pour une part, au mouvement de colère et d'indignation soulevé par la trahison du dernier monarque; mais elle s'inspirait aussi d'un sentiment plus général et plus ancien, très répandu chez les Turcs d'Anatolie : la défiance à l'égard d'un souverain, d'une cour, d'un gouvernement qui, résidant depuis longtemps en Europe, avaient perdu tout contact avec la véritable Turquie : la Turquie asiatique. De fait, si l'abolition du Sultanat provoqua à Constantinople des protestations vives et nombreuses, en Anatolie, le peuple l'accepta sans murmure, et parfois même eut l'air de s'en réjouir.

Comme je demandais à Ahmed Agaïef les raisons de cette attitude, il me répondit :

— Le vrai peuple turc, le peuple d'Asie, était depuis longtemps aussi détaché de ses princes que ses princes l'étaient de lui. Vous avez parcouru jadis l'Anatolie et l'Arménie : avez-vous, sur votre passage, observé l'âge et le style des édifices publics? Je l'ai fait, moi, tout dernièrement, au cours d'un voyage à Kars. Eh bien! si l'on excepte Brousse et ses environs, de la mer Égée à la frontière de Perse, du Taurus à la mer Noire, on ne rencontre pas une route, pas un monument, pas une fontaine qui date des Osmanlis. Toutes les constructions faites pour les besoins de la population ou pour son agrément remontent à l'époque des Seldjoukides. Les Osmanlis ne se sont occupés que de l'Europe et du petit coin d'Asie le plus voisin de l'Europe. Au fond, la conquête de la Roumélie fut pour le peuple turc un véritable désastre.

« Comment se perpétuait la dynastie? par des femmes étrangères, aucune femme de race turque n'ayant jamais figuré comme sultane dans un harem impérial. Combien restait-il de sang turc dans les veines de nos derniers princes? Passons de la dynastie au gouvernement. Dans toute la série des grands-vizirs qui se sont succédé au pouvoir depuis le Conquérant jusqu'à Mehmed VI, les sujets turcs sont à peu près cinq pour cent. Tout le reste, des Arabes, des Égyptiens, des Albanais, des Bulgares, presque toujours des esclaves, ou des fils d'esclaves, qui se poussaient à la Cour par les plus sales emplois et ne se maintenaient ensuite dans la faveur du prince qu'à grand renfort de crimes et de corruption.

« Ainsi le Sultan, sa Cour, son Gouvernement, vivant loin

de l'Asie, et même loin des Turcs, ne connaissant rien de ce peuple sur lequel ils exerçaient un pouvoir absolu, perdirent peu à peu la tradition, le sentiment national, et jusqu'à l'idée des devoirs que leurs fonctions impliquaient. L'élément turc, sous les Osmanlis, fut le plus maltraité de tout l'Empire. On ne s'est occupé ni de son bien-être, ni de son progrès, ni de sa culture. On ne s'est tourné vers lui que pour lui demander son argent et son sang. De lourds impôts, un service militaire prolongé par des guerres perpétuelles, et rien en retour, voilà à quoi se résument les relations des Turcs d'Asie avec les sultans de Constantinople. Ce peuple a été, pendant des siècles, pressuré, saigné par des maîtres cupides et inhumains. Comment regretterait-il aujourd'hui leur disparition? Après tant de souffrances, ils aspire à vivre un peu : le seul désir du paysan turc, c'est d'être tranquille, c'est de voir enfin sa vie, celle de ses enfants, ses biens, à l'abri des multiples dangers qui si longtemps les menacèrent. Ce que notre peuple comprend, c'est que, pendant des générations, il a travaillé, souffert pour d'autres, sans que ces autres fissent jamais rien pour lui. Le changement qui vient de se produire lui donne l'espoir d'un sort plus équitable et meilleur. Le passé ne lui laisse pas de regret, et il regarde avec confiance vers l'avenir.

« Ne croyez pas qu'il reste indifférent à ce qui se passe ici. Non seulement il s'est réjoui de la victoire et de la paix; mais il a conscience des efforts que font le Gouvernement et l'Assemblée pour améliorer son sort. Notre peuple n'est pas très intelligent, il est encore moins expansif; mais il a d'autres qualités : la bravoure, l'endurance et la générosité. Le paysan turc vénère en Moustapha Kemal le chef militaire qui a rendu à son pays la paix et l'honneur, et aussi l'homme d'État qui a résolument entrepris de rétablir en Turquie l'ordre et la justice.

« L'abolition du sultanat n'a pas ému notre peuple : la proclamation de la république ne le troublerait pas davantage. En somme, depuis la constitution de 1908, nous avons vécu dans l'équivoque, sinon dans la contradiction. L'article 1er du Statut proclamait la souveraineté du peuple; l'article 6 imposait au Sultan et au Parlement la stricte observance d'un certain nombre de lois qui faisaient du peuple un esclave. Nous avons levé la contradiction, il nous reste à dissiper l'équivoque. »

Ahmed Agaïef avait été chargé par le Pacha d'élaborer le

projet de réforme constitutionnelle, qui devait aboutir quelques mois plus tard à la proclamation de la république en Turquie. On retrouve dans ce projet le souci de régulariser une forme de gouvernement hâtivement conçue et plus adaptée aux circonstances de la guerre que conciliable avec les exigences d'une bonne administration en temps de paix ; on y aperçoit aussi l'effort pour rapprocher la constitution turque de celle des grands États libéraux d'Occident; on y relève enfin la marque d'un esprit profondément démocratique. Ahmed Agaïef m'a donné l'impression d'un démocrate anticlérical et, si l'on veut, d'un radical, mais nullement d'un socialiste bolchévisant. J'ai pu d'ailleurs constater moi-même que l'influence de Moscou sur Angora n'avait pas cessé de décroître, du jour où la Turquie, par sa victoire militaire, avait recouvré l'indépendance et la maîtrise d'elle-même. Obligée de ménager ses voisins de l'Est, tant qu'elle était en lutte avec l'Occident, elle ne leur témoigna plus que de la réserve, et bientôt de la défiance, dès que, au grand dépit de Moscou, les négociations de Lausanne prirent une tournure favorable au rétablissement de la paix. Malgré les efforts de M. Souritch et de ses collaborateurs, l'ambassade de la république des Soviets vivait à Angora fort à l'écart et peu considérée. Dans les milieux politiques turcs, on savait mauvais gré aux étrangers de relations trop fréquentes avec l'ambassade de Russie. L'exemple de la révolution russe, si souvent évoqué et magnifié par les nationalistes turcs entre 1919 et 1921, n'était même plus mentionné deux ans après dans les discours officiels et dans les journaux inspirés par le Gouvernement. En un mot, l'esprit démocratique ou républicain, dans la nouvelle Turquie, m'a paru s'inspirer beaucoup plus des traditions libérales de l'Occident et de la révolution de 1789, que de la démagogie terroriste de 1917. Surtout j'ai eu l'impression qu'il puisait le meilleur de ses forces dans le principe même du mouvement qui lui a donné naissance : dans le nationalisme.

LE NATIONALISME

Quand Ahmed Agaïef veut définir le changement qui s'est opéré en Turquie, il dit : « Nous n'étions que musulmans, nous sommes Turcs. » D'autres, moins curieux que ce libre-

penseur d'opposer l'idée nationale à l'idée religieuse, se contentent de déclarer la faillite absolue du panislamisme, la faillite relative du pantouranisme, auquel ils n'accordent plus que la valeur d'un idéal, peut-être d'un stimulant, et le triomphe d'une réalité concrète : la nation turque.

« Notre Empire ottoman, confiait jadis Abdul-Hamid à l'un de ses familiers, est le plus international du monde. Il ne faut jamais trop appuyer sur l'idée de l'Empire ottoman. Mais nous sommes musulmans, voilà le fait essentiel. En premier lieu, je suis le « Commandeur des Croyants ; » mon titre de souverain des Osmanlis ne doit venir qu'en seconde ligne, car la religion est la base de tout l'édifice politique et social de notre État. Malheureusement, l'Angleterre, par ses menées perfides, a réussi à allumer, dans quelques parties de mon empire, l'incendie de l'idée nationale. »

Moustapha Kemal et ses conseillers pensent aujourd'hui tout le contraire : les deux valeurs sont renversées. Bien entendu, cette révolution n'est pas entièrement l'œuvre des kémalistes : d'autres, avant eux, l'avaient lentement préparée. On sait à quels excès et à quels désastres l'idée panislamique avait poussé Abdul-Hamid. Par une réaction naturelle, les hommes qui dirigeaient la politique turque en vinrent à substituer au concept de l'unité religieuse celui de l'unité géographique, ou, plus exactement, celui des unités géographique et ethnographique combinées. L'article fameux publié en 1897 par Von der Goltz dans la *Deutsche Rundschau* offre le premier exposé méthodique de ce nouveau système, qu'on a appelé le « panottomanisme. » Toutes les races, toutes les religions confondues dans une seule « nation, » dont les limites seraient d'abord celles de l'Empire, mais pourraient être ensuite reculées du côté de l'Asie. L'hégémonie de la race conquérante assurée par la constitution d'une grande armée ottomane, dont tous les officiers seraient des Turcs. Et déjà Von der Goltz conseillait l'abandon de Constantinople comme capitale, et l'installation du gouvernement en Anatolie : il préconisait le choix de Konia.

Les hommes de l'Union et Progrès adoptèrent l'idée panottomane, mais en la transformant. Ottomaniser au profit exclusif de la race turque, devint l'idée essentielle du système. Entre temps, les mouvements séparatistes en Albanie et les

révoltes arabes faisaient apparaître plus nettement aux Turcs la fragilité de l'édifice ottoman et la nécessité de se fortifier en Asie. Ainsi naquit le « pantarquisme, » dont le programme consistait à délimiter, dans le vaste monde pantouranien, la zone turco-tartare, comme étant la plus propre, la mieux préparée à devenir zone d'influence turque, et à cimenter fortement l'union politique, économique, peut-être militaire, entre les Turcs de Turquie, les Tartares de la Russie du Sud et les Turcomans de l'Asie centrale.

Parmi les théoriciens de l'action panturquiste, nous retrouvons quelques-uns des hommes qui sont actuellement le plus écoutés à Angora : Ahmed Agaïef, Zia Geuk Alp, Yonous Nadi, Youssouf Aktchoura, tous originaires des confins orientaux de la Turquie d'Asie, et, par là même, plus aptes que d'autres à réaliser l'union souhaitée. Leur action s'exerça d'abord sur le terrain littéraire, linguistique, on pourrait dire scientifique. « Dès que, au contact de l'Occident, nous eûmes pris conscience de notre caractère national, m'expliquait l'un de ces précurseurs, nous reconnûmes en même temps combien notre langue exprimait mal ce caractère. Au peuple turc il fallait une langue turque. Cette langue existait, avec toute sa richesse et sa pureté primitives, chez les populations qui jalonnent encore aujourd'hui la route suivie par les Turcs au temps de leur grande migration. C'est là que nous devions aller la chercher. Notre première tâche fut donc de purifier notre langage, de le débarrasser des éléments étrangers, arabes, persans, qui l'encombraient, de le reformer à l'image de ceux qui l'avaient créé, à l'image de notre nation. L'arabe et le persan nous avaient imposé jusqu'à leurs grammaires, dont on appliquait tant bien que mal au vocabulaire turc les règles subtiles et compliquées. »

Cette réforme fut l'œuvre des *Turk-Yourdous* ou des *Turk-Odjaks* (foyers turcs), qu'on voit apparaître aux environs de 1910. Les membres de l'organisation se proposaient d'abord de purifier la langue turque, en déclarant une guerre impitoyable à toutes les locutions étrangères ; puis de relever le niveau intellectuel du peuple turc, en faisant traduire et répandre dans le pays les meilleurs ouvrages scientifiques de l'Occident ; enfin de turquifier les populations que la race conquérante avait quelque espoir d'assimiler. Les fondateurs se défendaient

de poursuivre un but politique ; mais il est évident qu'une part de leur action fut dirigée contre les Arabes, et plus tard contre les Russes. L'organisation eut bientôt des succursales dans presque tous les vilayets de l'Empire. Par ses soins, l'enseignement de la langue et de l'histoire turques dans les écoles devint un peu moins imparfait. Des *Foyers Turcs* étaient fondés aussi à l'étranger, en vue de grouper les émigrés et surtout les étudiants : on en trouvait à Paris, à Londres, à Berlin, à Genève. Chaque année, un congrès réunissait les principaux adeptes aux chefs de l'organisation. En 1919, à l'instigation des Anglais, Damad Férid ferma les *Turk Odjaks* de Constantinople ; ils émigrèrent en Anatolie. Le 28 décembre 1922, Hamdoullah Soubi rouvrait officiellement le foyer turc de Stamboul, et en inaugurait l'activité nouvelle par une série de conférences. J'ai trouvé à Angora, en 1923, un *Turk Odjak* bien installé et en pleine activité.

Selon quelques observateurs, il faudrait rattacher à l'organisation des Foyers Turcs, celle de l' « Union musulmane des Anatoliens. » Le programme de cette union semble comporter une double action, politique et économique, en vue de conserver aux musulmans les territoires de l'Islam et les richesses qu'ils renferment. Au panislamisme religieux et militaire des Arabes, les Anatoliens opposeraient une association des peuples musulmans, fondée sur la communauté des intérêts et tendant à assurer à ces peuples, non seulement l'indépendance, mais encore les moyens de s'organiser et de parvenir à un degré supérieur de bien-être et de civilisation. On retrouverait dans cette création, sous une forme nouvelle, l'aspiration traditionnelle de la Turquie à devenir la tête et le centre du monde islamique. Pendant mon séjour en Anatolie, j'ai vainement cherché à obtenir des données précises sur le caractère et sur l'importance de l'Union musulmane : mon sentiment est que, si elle existe, elle n'a, jusqu'à présent, révélé son activité par aucun résultat positif.

UN ÉTAT D'ESPRIT. — UN PROGRAMME D'ACTION

L'importance de l'œuvre accomplie par les *Turk-Odjaks* ne m'était pas apparue clairement à Constantinople : j'y avais surtout vu l'effort de quelques esthètes raffinés pour extirper

de la langue, de la littérature, de la musique nationales tout ce qui n'était pas purement turc. J'ai mieux compris à Angora comment cette propagande, d'apparence scientifique ou artistique, avait aidé la jeunesse turque à prendre conscience du caractère et des qualités de sa race, comment elle avait ouvert la voix au nationalisme pratique, et pour ainsi dire réaliste. La même méthode ne fut-elle pas adoptée, au cours du siècle dernier, par les patriotes d'Allemagne, de Pologne et d'Italie ?

Ce qui rend, pour les Turcs, le problème plus complexe, c'est, d'une part, que le passé de leur race, riche en exploits militaires, est fort pauvre en art, en littérature, en documents révélateurs d'une civilisation originale ; et c'est, d'autre part, que la tradition turque est frénétiquement exclusive, et considère comme mauvais, comme inacceptable, tout ce que l'esprit turc n'a point créé. « Les formes de la civilisation occidentale, me disait Hamdoullah Soubi Bey, nous sont moins accessibles qu'aux autres peuples des Balkans, que par exemple aux Bulgares. Chez eux, c'était la table rase. Mais nous, pour venir aux idées de l'Occident, il faut que nous abandonnions tout ce qu'on nous a appris à respecter et à chérir, et que nous adoptions tout ce dont nos traditions nous ont inculqué le mépris et l'horreur. » Il ajoutait que néanmoins, les dirigeants de la nouvelle Turquie ne concevaient pas d'autre forme de progrès que celle de la civilisation occidentale : « C'est au contact de l'Occident que nous avons pris conscience de nous-mêmes ; c'est en fréquentant, en étudiant les grandes nations occidentales que nous sommes devenus nationalistes : de même, c'est en profitant des lumières et des ressources de l'Occident que nous deviendrons civilisés. » Moustapha Kemal ne m'avait pas dit autre chose.

Mais Ahmed Agaïef ajoutait : « Nous renonçons délibérément à la méthode employée avant nous, qui consistait à mélanger, selon des formules empiriques, les méthodes de l'Occident et les traditions de l'Orient. Cet *amalgame* n'a jamais rien donné de bon ; au contraire, l'application prudente et raisonnée des méthodes occidentales nous a procuré deux résultats satisfaisants : notre armée, notre Faculté de médecine, qui sont les deux seules institutions turques vraiment modernes. La preuve est donc faite. Plus d'amalgame. Puisque vos méthodes peuvent être appliquées chez nous avec succès, ce

sont nos traditions qui doivent céder. Pour le moment, nous sommes parfaitement incapables de restaurer et d'organiser ce pays par nos seuls moyens : nous avons besoin des capitaux étrangers et de la technique étrangère. Aux capitalistes, aux techniciens qui viendront nous aider, le Gouvernement turc devra laisser une grande liberté d'action; mais il devra aussi leur imposer une discipline et leur fixer des limites, car nous voulons rester maîtres chez nous. Cela durera dix ou quinze ans : après quoi, la Turquie aura des hommes capables de diriger eux-mêmes tous les organes de l'économie nationale. Voici ma conviction : ou nous ferons les choses très rapidement, ou nous ne les ferons pas. »

Un peu partout, j'ai retrouvé cet état d'esprit résolu, mais simpliste, qui résume assez bien la phrase si souvent entendue : « Nous avons créé une armée moderne, elle nous a donné la victoire; pour faire de la Turquie un État civilisé, il ne nous reste qu'à réformer les autres services comme nous avons réformé l'armée. » Leur double succès, militaire et diplomatique, a inspiré aux Turcs une singulière confiance en eux-mêmes; tout, désormais, leur semble possible : ils n'ont qu'à vouloir. En vérité, l'énergie, chez les chefs, est aussi remarquable que, dans le peuple, l'endurance et l'esprit de sacrifice. Mais la volonté, et même la bonne volonté suffit-elle pour une tâche aussi gigantesque ?

Une revue, nécessairement rapide, des réformes et des créations envisagées par le Gouvernement turc dans les différents domaines de l'activité nationale, fera, je crois, bien ressortir l'antagonisme des deux tendances entre lesquelles les dirigeants de la nouvelle Turquie sont pour ainsi dire partagés : sincère volonté d'ouvrir leur pays à la civilisation et au progrès; préoccupation inquiète et jalouse de conserver intacte leur indépendance politique et économique, leur liberté d'action, enfin tout ce qui est turc, depuis les richesses du sol jusqu'aux traits originaux du caractère national. Je suis loin de prétendre que cet antagonisme soit irréductible : il me semble au contraire qu'il peut, qu'il doit se résoudre en un raisonnable accord, en un juste équilibre des sentiments et des énergies, par quoi devienne possible l'action méthodique et efficace. Mais, à l'heure qu'il est, ce sont les facteurs sentimentaux qui l'emportent : l'accord n'est pas réalisé, et l'équilibre manque.

L'ÉDUCATION NATIONALE

Les dirigeants de la nouvelle Turquie ont fort bien compris que la condition nécessaire du progrès, c'est une instruction plus complète et plus largement répandue. De la classe supérieure jusqu'au peuple, on sent partout le désir de s'instruire. A chaque instant, j'entendais parler de fonctionnaires, de députés envoyés en mission par le Gouvernement, soit dans quelque pays d'Occident, soit en Perse, au Turkestan ou au Caucase : le fait est assez nouveau pour qu'on le note en passant. Durant la longue période de guerre, l'armée fut une école pour les officiers et pour les soldats ; les premiers y ont acquis des connaissances variées, relatives ou même étrangères à leur métier ; parmi les seconds, beaucoup ont appris à lire et à écrire. Entre les mesures que le ministre de la Guerre a fait adopter par l'Assemblée à la fin d'août 1923, on trouve une réduction du service militaire de deux ans à dix-huit mois, en faveur soit des hommes lettrés, soit de ceux qui, au régiment, auront appris à lire.

J'étais à Angora lorsque s'y réunit, sur l'initiative du Gouvernement, une commission dite « des Intellectuels, » chargée d'élaborer un vaste plan de réformes relatives à l'enseignement et à la culture. Les vœux formulés par cette Commission, — qui présente quelque analogie avec notre Conseil supérieur de l'Instruction publique, — concernent les problèmes les plus différents, depuis la construction d'écoles de village jusqu'à la création d'un conservatoire de musique, d'un musée d'ethnographie et d'une université à Angora.

Comme je m'étonnais que, dans un pays où les illettrés forment encore le plus grand nombre, on songeât à ouvrir des Instituts d'études supérieures, l'un des membres de la Commission, Ishan Bey, directeur de l'École normale de Stamboul, me répondit :

— Vous n'êtes pas le seul à nous dire : faites d'abord des écoles primaires. Nous en ferons, et en aussi grand nombre que possible ; mais nous croyons que la formation d'une élite est aussi nécessaire au progrès national que l'instruction de la masse populaire. La France n'avait pas encore d'écoles primaires, que déjà elle possédait des universités, et ces univer-

sités contribuèrent grandement à préparer l'éducation du peuple français, à lui donner son caractère et la forme particulière de sa civilisation.

« Certes, nous éviterons l'excès où tombèrent, après 1908, les réformateurs de l'*Union et progrès*, en multipliant les lycées et en ouvrant d'un seul coup quarante écoles normales. Ils oubliaient simplement que, pour faire fonctionner ces établissements, il fallait des locaux, du matériel, des professeurs, et... des élèves. Nous commencerons par bâtir des écoles, en des lieux choisis de telle sorte que le même édifice puisse contenir, par exemple, un lycée et une école normale. Le salaire des instituteurs sera relevé; on leur assurera un logement convenable, certaines facilités de vie; mais on ne les dispensera pas du service militaire, car il faut qu'ils donnent l'exemple du dévouement envers la patrie; le seul avantage qu'on puisse leur accorder, c'est de marcher, non pas avec leur classe, mais avec la dernière classe mobilisée.

« D'après la loi actuelle, tous les enfants doivent fréquenter l'école primaire, de sept ans jusqu'à treize. Malheureusement, l'absence d'école rend bien souvent cette obligation illusoire. Si nous l'avons maintenue, c'est pour rappeler son devoir, non pas tant au peuple qu'à l'État. Pour les enfants qui doivent entrer au lycée, le stage à l'école primaire est réduit de cinq à quatre années. L'ancienne loi inscrivait tous les frais de l'enseignement primaire aux budgets locaux. C'est une charge qu'ils ne peuvent pas supporter. Imitant l'exemple de l'Angleterre, nous l'avons répartie entre l'État, qui paye les instituteurs, et les administrations locales, qui les logent et leur assurent diverses indemnités.

« Le programme des lycées comporte cinq années d'études, de douze à dix-neuf ans, et la division en deux cycles. La langue française est obligatoire pour tous les élèves. Malgré notre désir de développer en Turquie la culture classique, nous hésitons à introduire l'étude du grec et du latin dans un programme qu'encombrent déjà l'arabe et le persan.

« La réforme des écoles normales s'inspire de ce principe, qu'à tous les degrés l'enseignement doit être une profession. Nous n'ouvrirons qu'une école normale par vilayet, mais tous les instituteurs sortiront de l'école normale; pour les élèves de l'enseignement secondaire qui voudraient devenir instituteurs,

le stage obligatoire à l'école normale ne sera que d'une année. En vue du développement que nous voulons donner à l'enseignement primaire supérieur, nous allons ouvrir, probablement à Constantinople, deux écoles normales spéciales, une pour les garçons, une pour les filles, correspondant à vos instituts de Saint-Cloud et de Fontenay. Deux autres écoles sont prévues, qui formeront des maîtres, l'une pour l'éducation physique, l'autre pour les travaux manuels.

« En dehors du musée d'ethnographie, qui renfermera tous les documents relatifs à l'histoire de notre race, nous avons prévu la création de musées locaux, où seront rassemblées les antiquités classiques ou musulmanes recueillies dans la région, et celle de musées scolaires, analogues aux vôtres. Pour les bibliothèques, vous avez signalé vous-même, il y deux ans, l'effort accompli en vue de grouper et de cataloguer les collections qui appartiennent à l'Evkaf (1); nous verrons à faire mieux, quand nous aurons plus de ressources.

« Comme vous le voyez, nos réformes tendent, d'une part, à moderniser l'enseignement en Turquie, de l'autre à l'uniformiser, en vertu du grand principe démocratique que l'éducation doit être nationale, c'est-à-dire la même pour tous les enfants de la nation. C'est pourquoi nous avons supprimé les *médressés* ou écoles du Chériat, ne laissant à la direction des prêtres que les jeunes gens qui, sortis des écoles de l'État, veulent se spécialiser dans l'étude des sciences religieuses.

Le ministre de l'Instruction publique, Séfa Bey, au cours des entretiens que j'eus avec lui, devait insister particulièrement sur l'idée d'introduire dans les lycées turcs la culture classique. « Si nous ne pouvons inscrire à nos programmes l'étude des langues anciennes, me disait-il, du moins voulons-nous que les grands exemples démocratiques d'Athènes et de Rome ne soient pas perdus pour notre jeunesse. C'est précisément en vue de la familiariser avec les institutions, la culture et l'esprit de ces anciennes républiques, que nous avons décidé de faire traduire en turc les principaux chefs-d'œuvre des littératures grecque et latine. Des deux nouvelles directions créées dans mon ministère, l'une a pour objet la culture nationale turque, l'autre est intitulée : Direction de la Traduction. »

(1) Voyez *La Question turque*, p. 155 et suiv.

La Commission d'intellectuels qui siégeait à Angora réunissait à des fonctionnaires de l'Instruction publique, inspecteurs généraux, directeurs ou professeurs, des savants, des hommes de lettres, et un représentant de la Défense nationale, autrement dit du ministère de la Guerre. En outre, la Commission voulut entendre, sur le problème de l'éducation nationale, le général Kiazim Karabékir. C'est que cet homme de guerre, dont les Russes et les Anglais ont reconnu l'extraordinaire valeur, s'est révélé aussi administrateur de premier ordre et remarquable éducateur. Lorsqu'à la fin de 1917, il eut reconquis sur les Russo-Arméniens la place et le vilayet d'Erzeroum, Kiazim Karabékir trouva ce pays ravagé par les destructions et les massacres. Des milliers d'enfants abandonnés, à peine vêtus, mourants de faim, erraient par les rues de la ville et dans la campagne. Le général eut l'idée de les recueillir, d'abord pour les sauver d'une mort certaine, puis pour les préparer, comme une suprême ressource, au cas où la patrie turque n'aurait plus eu d'autres défenseurs. Il en réunit 4 000, qu'il distribua dans toutes les formations de son corps d'armée. Chaque orphelin tenait la place d'un homme manquant ou d'un permissionnaire. Il n'en coûta pas un sou au gouvernement de Constantinople.

« A chaque garçon, m'expliqua le général, j'ai fait apprendre un métier. Tous, à partir de dix ans, reçoivent l'instruction militaire. Les plus intelligents sont préparés pour devenir officiers ; les autres font leur apprentissage de cordonnier, de tailleur, de menuisier, de forgeron, etc... Au début, ils ne travaillaient que dans leurs compagnies et pour les besoins de l'armée. Puis, comme les paysans manquaient de tout, j'ai autorisé les ateliers d'enfants à prendre des commandes au dehors : ils rendent ainsi de grands services. Mais mon idée est de faire de mes enfants-ouvriers des sous-officiers permanents. Car, aujourd'hui, pour faire la guerre, il faut des gens de tous les métiers...

« Pour des raisons d'ordre administratif, j'ai été obligé de répartir mon armée d'enfants en deux groupes, dont l'un est installé à Brousse, l'autre à Sarikamiche, non loin de Kars : c'est-à-dire aux deux extrémités du pays. Vous n'imaginez pas la lutte qui s'est engagée entre les deux divisions pour la garde du drapeau. J'ai dû intervenir en personne, décider que le

drapeau serait coupé en deux, que chaque division en conserverait une moitié, et que lors des rassemblements les deux moitiés seraient recousues ensemble. Mes enfants ont très bien compris la valeur de ce symbole.

En rapportant ces propos, je crois entendre encore la voix chaude et franche, je revois la belle et honnête figure de ce général de quarante ans, qui me montrait épars sur sa table de travail des albums de photographies représentant « ses » orphelins, et des ouvrages variés, presque tous français, — traitant de pédagogie, d'éducation physique, de préparation militaire. Kiazim Karabékir m'a paru n'avoir qu'une préoccupation, qu'une volonté : doter son pays d'une jeunesse saine, robuste, intelligente et active, capable non seulement de défendre la Turquie, mais aussi de la reconstruire et de l'organiser.

L'OUTILLAGE ÉCONOMIQUE

Le gouvernement national est fermement décidé à réserver aux Turcs, — c'est-à-dire, en somme, aux musulmans, — la fonction économique, qui, jusqu'à présent, était abandonnée presque tout entière aux minorités non musulmanes : Juifs, Grecs et Arméniens. On a obligé les sociétés étrangères exerçant leur activité en Turquie à remplacer par du personnel turc les chrétiens indigènes ou les étrangers qu'elles employaient. Même substitution est opérée, avec une rapidité que d'aucuns jugent très imprudente, dans les services de la Banque ottomane, de la Dette publique et de la Régie des Tabacs. Par les discours, par les journaux, on a répandu partout l'idée que les chrétiens étaient en Turquie un élément parasite qui, pour s'enrichir, ruinait le pays et vouait à la misère la population musulmane. Je ne reviendrai pas sur un problème, dont j'ai exposé naguère ici même l'aspect complexe et inquiétant (1). J'indiquerai seulement la façon dont le Gouvernement d'Angora se propose de le résoudre. Jusqu'à présent, les Turcs étaient fonctionnaires, soldats ou agriculteurs : désormais ils seront aussi techniciens, industriels et commerçants. Il faut que l'outillage économique de la Turquie soit aux mains des Turcs.

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 avril 1922 : *Les minorités non musulmanes en Turquie.*

Ici encore, Moustapha Kemal et ses conseillers fondent leurs espoirs et leurs calculs sur le magnifique effort accompli, durant la guerre d'indépendance, par le peuple d'Anatolie. Pour faire face à un ennemi abondamment pourvu des moyens les plus modernes, les Turcs ne disposaient guère que de leurs très primitives ressources. On vit alors des paysans, des femmes, des enfants, qui n'avaient jamais travaillé qu'isolément et à leur guise, se plier aux règles de la méthode la plus rigoureuse et aux exigences, toutes nouvelles pour eux, du travail en commun. Alors que, dans les armées européennes, au cours de la grande guerre, les services de l'arrière absorbaient jusqu'au quart des effectifs, l'armée turque, dans sa campagne contre les Hellènes, ne consacrait à ces mêmes services que le douzième de son contingent : la population civile, volontairement, faisait le reste.

Le sous-secrétaire d'État à la Défense nationale, colonel Saadoullah, qui dirigeait pendant la guerre gréco-turque le service des Transports, — équivalant à notre quatrième bureau d'état-major, — m'a fourni sur cette organisation improvisée et sur les résultats qu'elle a produits d'intéressantes précisions.

— Nous n'avions, m'a-t-il dit, ni chemins de fer, ni camions automobiles; les routes étaient mauvaises et peu nombreuses. La distance moyenne de la ligne d'étape à la ligne de feu était de 350 kilomètres. Néanmoins, nous sommes parvenus à assurer d'une façon régulière le ravitaillement de l'armée en vivres et en munitions. Dans certains cas, nos chameaux et nos charrettes ont battu les chemins de fer : pendant un mois entier, le rendement, sur 200 kilomètres, a atteint une moyenne de 160 tonnes par jour.

« Les paysans offrirent tout ce qu'ils possédaient. Notre premier souci fut d'imposer des limites à cette générosité, qui eût imprudemment sacrifié une partie de la production agricole. L'armée n'a jamais employé que le quart des moyens de transport offerts par les paysans. Nous proposions tant par tonne et par kilomètre aux caravaniers; les offres affluaient; mais ces pauvres gens avaient leurs habitudes, vieilles de plusieurs siècles. Ils y renoncèrent pour adopter nos méthodes, qui d'ailleurs, — ils ne mirent pas longtemps à le reconnaître, — étaient plus conformes à leurs intérêts. Durant la première phase de la guerre, les entrepreneurs furent employés dans leur

propre région, et la tâche était relativement aisée. Mais plus tard, il fallut entraîner les convoyeurs loin de chez eux; l'organisation se compliqua; l'établissement des relais, sur les longues distances, fut parfois très difficile. Les paysans qui n'étaient pas employés aux convois formaient des équipes de travailleurs, pour entretenir les routes, enlever les neiges. Tout était calculé rigoureusement : nombre de chariots ou de chameaux composant la colonne, heures de marche, heures de repos. Entre Inéboli et Angora, le service atteignit une extrême précision.

« Étant dans tout le feu de l'action, j'avais une tendance à considérer mon organisation de transports comme une machine bien montée, mais insensible, inanimée. Eh bien! j'ai quelquefois pleuré en croisant, l'hiver, sur les routes, les longues files de chariots, qui lentement amenaient au front les munitions et les vivres. Devant chaque attelage de buffles, une femme marchait, parfois en allaitant un nouveau-né : et je pensais qu'elle marchait ainsi pendant vingt, pendant trente jours, souvent sans pain, soutenue par la seule pensée que, grâce à ses privations et à ses fatigues, le soldat turc aurait de quoi manger et de quoi se battre... »

Ce patriotisme, cet esprit de sacrifice ne se sont point ralentis avec la paix : pendant que j'étais à Angora, une députation de paysans est venue offrir de transporter gratuitement avec leurs bagages les immigrés que l'échange des populations doit amener en Turquie d'Asie. Mais ces admirables qualités ne suffisent pas à tout. Les observateurs les plus compétents et les plus sympathiques se demandent avec inquiétude si l'on pourra faire de ces paysans primitifs et ignorants des ouvriers d'industrie, ou même des agriculteurs spécialisés. J'ai visité à Angora une usine, dont tout le personnel est turc. Simple atelier de réparations pendant la guerre d'Anatolie, elle est devenue peu à peu une véritable fabrique. Je fus frappé de l'ordre, de la propreté, de la discipline qui régnaient dans les ateliers. Quelques machines, parmi les plus simples, étaient servies par des orphelins de guerre, des adolescents dont le visage sérieux, le regard ardent révélaient l'effort d'attention. Le colonel Assim Bey, directeur général des fabrications de guerre, qui avait bien voulu m'accompagner dans cette visite, me montra des culasses de canon découpées dans des essieux de roues. « Nos ouvriers, me dit-il, sont très attentifs. Quand on leur a donné un modèle

bien fait, ils le copient avec la plus minutieuse exactitude. Notre artillerie est aujourd'hui formée, pour une grande part, des pièces prises sur l'ennemi : nous avons vingt types de canons différents. Tout est en service ; l'usine transforme jusqu'aux cartouches de fusil. Quatre cents ouvriers, sans compter quelques apprentis, travaillent ici pour les besoins de l'armée ; le rendement est satisfaisant. »

Le premier effort industriel des Anatoliens s'est traduit par l'établissement de cette usine et de quelques cartoucheries : fabrications de guerre, dirigées par des officiers. Un immense progrès reste à accomplir, pour réaliser le vœu d'Ismet Pacha, qui demande à la Turquie de produire elle-même tout ce dont elle aurait besoin pour résister victorieusement à une entreprise ennemie. Pour le moment, en dehors des militaires, on trouve peu d'hommes capables de conduire une entreprise industrielle de quelque importance ; et il m'a semblé que le plus vif désir de ces militaires compétents était de quitter l'armée et les fonctions publiques pour entrer au service de quelque société étrangère. En obligeant ces sociétés à employer presque exclusivement du personnel turc, le Gouvernement d'Angora, sans y prendre garde, a compromis, au moins pour un temps, l'avenir économique du pays.

RECONSTRUCTION ET REPOPULATION

Avant même d'organiser, les Turcs devront reconstruire. J'ai vu de mes yeux quelques échantillons des ruines accumulées par les Hellènes dans la région qu'ils ont occupée ; les dévastations commises par les Russo-Arméniens dans les vilayets de l'Est sont, à ce qu'on m'assure, encore plus effroyables : la ville de Van est un désert, où campent quelques tribus nomades. Une statistique dressée avant la retraite des Grecs évalue à 260 millions de livres turques les biens détruits ou volés, à 27 500 le nombre des maisons détruites, et à 860 000 celui des animaux d'étable tués ou enlevés par l'ennemi. Quatre grandes villes, — dont Smyrne, — plus de quatre cents villages ont été anéantis. En exposant le programme du Gouvernement, Féthi Bey a très courageusement envisagé la nécessité de cette reconstruction ; sur les moyens de reconstruire, il s'est montré réservé, et pour cause : pas plus en Turquie que dans les autres

pays dévastés par la guerre, il ne peut être question de reconstruire avec les ressources ordinaires dont un État peut disposer.

En dépit de cette énorme difficulté, le Gouvernement d'Angora a mis à l'étude un vaste programme de travaux publics, dont l'économie m'a été exposée très clairement par Mouktar Bey, qui, devenu ministre depuis lors, aura la charge de réaliser lui-même le plan qu'il avait inspiré. Quinze millions L. T. ont été inscrits au budget pour la réfection et l'entretien des routes. Plusieurs voies ferrées nouvelles, dont l'étude est déjà faite, doivent être construites dans le plus bref délai : la ligne Samsoun-Sivas, indispensable à la vie économique de l'Anatolie ; la ligne Ada-Bazar-Hadji-Baïram, qui permettra l'exploitation des grandes forêts domaniales de Bolou et de Castamouni ; puis, dans un avenir moins immédiat, la ligne Trébizonde-Nord de la Perse ; sans parler de quelques lignes à voie étroite, moins coûteuses et de moindre importance. Les travaux des deux ports de Trébizonde et de Samsoun devront être entrepris d'urgence. On prévoit l'irrigation de la plaine de Magnésie et de celle d'Adana. Bref, c'est tout un outillage nouveau qu'il s'agit de créer, en même temps qu'il faut remettre en état celui qu'une longue période de guerre et d'incurie a plus ou moins gravement endommagé.

Le Gouvernement turc est aux prises avec un autre problème : celui de la sécurité publique, condition première de toute restauration économique. Dans une population naturellement belliqueuse, l'état de guerre prolongé a développé dangereusement les instincts d'agression et de brigandage. Les vilayets de Smyrne et de Magnésie à l'Ouest, au centre la région de Youzgat étaient, durant mon séjour, particulièrement infestés de brigands. Étant ministre de l'Intérieur, Féthi Bey dénonça à l'Assemblée les ravages causés par des bandes nombreuses, bien armées, que conduisaient parfois d'anciens officiers de réserve. « Je briserai la tête, déclara le président du Conseil dans son discours du 14 août, à ceux qui prétendent tirer de leurs armes des moyens d'existence. » Il donna les instructions les plus sévères aux fonctionnaires de la police et à la gendarmerie ; mais les mesures prises se révélèrent insuffisantes, et il fallut autoriser les paysans à repousser eux-mêmes par les armes les attaques des bandits.

Enfin le relèvement économique de la Turquie se heurte à

un obstacle plus grave que tous les autres : le manque d'habitants. Le dernier recensement, celui de 1914, que la guerre interrompit et qui, par suite, ne comprend ni l'Irak, ni l'Arabie, ni la région de Mossoul, accusait, pour les autres parties de l'Empire, une population de 19 500 000 âmes : l'Anatolie y figurait pour à peu près dix millions. La guerre générale et la guerre gréco-turque ont coûté la vie à un million de musulmans. Les massacres, les déportations et l'émigration volontaire ont fait disparaître deux millions de chrétiens. Ces chiffres, approximatifs comme tous ceux qui concernent les pays d'Orient, n'en semblent pas moins effroyables. Sur les côtes de la mer Noire, l'élément chrétien a presque complètement disparu. Quant au Sud du pays, lorsque les capucins français ont visité leurs anciennes missions, ils n'y ont guère trouvé que quelques femmes. La statistique, — précise, celle-là, — et désolante que j'ai sous les yeux, donne, pour les habitants du sexe masculin, les chiffres suivants : à Orfa, 10 ; à Mamouret-ul-Aziz, 6 ; à Malatia, 4 ; à Karpouth, 0. Il reste un certain nombre de chrétiens dans les villes : à Angora même, j'en ai trouvé quelques milliers ; dans les villages, autant dire qu'il n'y en a plus.

Pour combler ces vides énormes, sur quels moyens peut compter la Turquie ? Les tentatives faites pour attirer les paysans tartares du Sud de la Russie se sont heurtées à la résistance énergique du Gouvernement des Soviets. Les seuls éléments susceptibles d'être transportés en Asie sont les Turcs de Thrace occidentale et de Macédoine, ceux des îles cédées à la Grèce, et peut-être quelques musulmans de Bosnie ou de Bulgarie. La Thrace orientale et les îles fourniront à l'Anatolie un apport de 450 000 âmes, au maximum : c'est le chiffre stipulé dans l'accord relatif à l'« échange des populations. » Mais, pour repeupler l'Asie, il ne suffit pas d'y amener de nouveaux habitants : il faut encore les y retenir. Or l'acclimatation est difficile sur le plateau anatolien : les Allemands en savent quelque chose. Les quelques essais d'immigration tentés jusqu'à ce jour ont donné des résultats déplorables. Dans certaines régions, le déchet, au bout de dix ans, atteignit 80 pour 100.

Il faut remonter bien haut dans l'histoire du monde pour rencontrer une opération aussi brutale, aussi inhumaine que cet « échange des populations, » qui a commencé de s'accomplir

l'automne dernier, et dont la Société des nations a eu le triste courage d'accepter la surveillance, sinon la responsabilité. La plupart des Grecs d'Asie compris dans l'échange n'ont pas attendu l'ordre des commissaires pour quitter un pays où ni leurs biens ni leur vie ne leur semblaient en sûreté : au moment où j'étais en Anatolie, il n'en restait pas plus de deux cent mille. Quant aux quatre cent cinquante mille musulmans provenant d'Europe ou des îles, ils vont débarquer en plein hiver, sur une terre inconnue, sans un sou, sans un instrument de travail, le plus souvent sans hardes : aux termes de l'accord, tous les biens des transportés doivent rester sur place. A ces nouveaux venus, il faudra procurer un abri et du pain jusqu'à la récolte prochaine ; aux paysans, qui sont les plus nombreux, le Gouvernement devra fournir un petit train de culture, quelques têtes de bétail, des semences ; aux artisans, l'outillage et les matières premières dont ils ont besoin pour exercer leur métier. Le commissaire turc chargé de diriger l'opération, docteur Tewfik Ruchdi Bey, estimait la dépense incombant au Gouvernement à 20 millions de livres.

En me confirmant ce chiffre, Féthi Bey, qui devait bientôt abandonner le ministère de l'Intérieur pour se consacrer entièrement au problème de l'échange, me déclara sans ambages que le budget de l'État pouvait à peine couvrir le dixième de la dépense prévue. Il fallait donc recourir à des moyens extraordinaires. Un emprunt intérieur, soit direct, soit analogue à celui du *Crédit national* en France, n'avait aucune chance de succès dans un pays aussi pauvre et aussi peu accoutumé à l'épargne que la Turquie. Féthi Bey songeait à adresser un appel aux musulmans de tous les pays, pour les inviter à sauver de la plus affreuse misère, sinon de la mort, ce demi-million de déportés. Ce projet fut mis bientôt après à exécution par Moustapha Kemal lui-même, j'ignore avec quel résultat. Peut-être l'appel eût-il été mieux accueilli, s'il avait été lancé par le Calife, et si la politique d'Angora s'était montrée plus respectueuse de la hiérarchie et des traditions de l'Islam.

***

Qu'il s'agisse d'éducation ou d'économie, de la reconstruction ou de la repopulation, les dirigeants de la nouvelle Turquie

rencontrent toujours le même obstacle. Nationalistes passionnés et intransigeants, ils ont pris pour base de leur action ce principe : la Turquie aux Turcs, — principe légitime, sans doute, mais souvent difficile à appliquer. Ils sont très sincèrement résolus à ouvrir leur pays au progrès et à la civilisation de l'Occident; mais ils se défient des Occidentaux. Ils veulent organiser et développer en Turquie l'agriculture, le commerce, l'industrie, irriguer les plaines, creuser des ports, construire des routes et des chemins de fer; mais agriculture, commerce, industrie, travaux publics devront être dirigés par les Turcs, organisés et exploités à leur seul profit. Les cultures les plus rémunératrices, celles de la vigne et de l'olivier, du tabac, du coton, de l'opium étaient, en grande partie, aux mains des populations chrétiennes d'Asie-Mineure, accoutumées depuis des siècles aux soins particuliers que ces cultures exigent : on chasse les chrétiens et on les remplace par des Turcs à qui, le plus souvent, ces travaux spéciaux sont peu familiers. Les premiers résultats sont inquiétants : récolte de tabac déficitaire à Smyrne et à Samsoun; exportation très réduite de raisins et de figues; dans l'ensemble, diminution très sensible de la production agricole.

Le Gouvernement crée une Régie anatolienne des Tabacs : cette administration fait main basse sur les stocks appartenant à la Régie de Constantinople, se procure ainsi gratuitement une matière première qui figure normalement pour 65 pour 100 dans les frais de fabrication, et trouve encore le moyen de produire à perte. On impose aux sociétés étrangères un personnel presque entièrement turc. Les directeurs de ces sociétés s'inclinent devant la décision du Gouvernement; mais comme ils connaissent fort bien les quelques douzaines de techniciens expérimentés dont dispose la Turquie et qu'ils sont en mesure de les bien payer, en trois mois ils enlèvent aux administrations publiques leurs meilleurs éléments, que celles-ci ne peuvent pas remplacer.

Mais, dira-t-on, les inconvénients que vous relevez sont inséparables de toute réforme, surtout quand cette réforme est presque une révolution. Les paysans turcs auront bientôt fait l'apprentissage des cultures spéciales, dont les Grecs et les Arméniens s'étaient réservé le monopole. Ce n'est pas pour rien que le Gouvernement a prévu l'établissement dans la région de

Samsoun des musulmans transportés de Thrace, qui savent cultiver le tabac, et celui des Turcs provenant des îles, où ils faisaient prospérer l'olivier et la vigne, dans les contrées d'Asie les plus propices à ces deux cultures ; on assurera de la même manière en Cilicie l'exploitation des terres à coton. Quant à la Régie anatolienne, elle a opéré sa fusion, au mois de septembre, avec celle de Constantinople, suivant l'accord intervenu à Angora entre cette dernière administration et le Gouvernement. Le personnel turc imposé aux sociétés étrangères n'est pas toujours compétent, mais il le deviendra ; aux sociétés de lui ménager les moyens d'acquérir une instruction solide, méthodique et rapide, et d'abréger ainsi une période de transition, qui ne comporte pour elles, après tout, que des risques momentanés.

Je reconnais volontiers tout cela, et suis loin de partager le pessimisme de quelques observateurs étrangers, qui estiment et proclament que les changements survenus mènent la Turquie à sa ruine. Déjà, au cours de ces derniers mois, on peut observer le contraste édifiant que forme avec l'intransigeance de l'Assemblée la modération avisée du Gouvernement. Lors d'un débat récent, Ismet Pacha et ses collaborateurs n'ont pas craint d'opposer leur volonté formelle aux recommandations imprudentes de deux commissions parlementaires. Les commissions en furent pour leur courte honte et le cabinet d'Ismet Pacha ne fut point renversé.

Cependant la crise de nationalisme aigu, dont j'ai indiqué brièvement les manifestations les plus remarquables, n'a pas encore atteint en Turquie sa période décroissante. Peut-être la verrons-nous se compliquer, comme il est advenu dans quelques États nouveaux ou renouvelés de l'Europe centrale, d'une poussée d'étatisme qui la rendra plus grave et plus pernicieuse. La même commission parlementaire, qui demandait hier la suppression de la Régie des Tabacs, ne proposait-elle pas d'un seul coup le rachat des chemins de fer et l'établissement de deux monopoles, pour l'alcool et pour le sucre ? Si la Turquie s'engageait dans cette voie, nul doute qu'elle n'irait à sa perte, et très rapidement. Mais les hommes qui la gouvernent sauront bien l'en écarter, sans heurter de front un patriotisme et même un nationalisme qu'ils doivent soigneusement ménager, comme la meilleure force d'un peuple qui aurait succombé hier, si l'amour de la patrie ne l'avait soutenu, et qui mourrait demain, si l'or-

gueil national ne le soutenait pas encore. Le cabinet Ismet Pacha a eu le grand mérite, et le réel courage, d'opposer aux ambitions et aux utopies des intransigeants de la Chambre deux réalités : l'une, d'ordre moral, qui est l'obligation pour la Turquie de respecter tous les engagements qu'elle a souscrits ; l'autre, d'ordre matériel, qui est la nécessité où elle se trouve de réduire ses aspirations et ses désirs à la mesure de ses moyens.

Les députés qui, dans l'Assemblée, préconisent les monopoles d'État, le rachat des chemins de fer, la nationalisation de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, sont les mêmes qui réclament la suppression de la Dette publique et condamnent impitoyablement la politique des emprunts. De deux choses l'une : ou la nouvelle Turquie, refusant tout concours étranger, essaiera de vivre sur son propre fonds et n'agira que dans les étroites limites que lui consentent ses propres moyens matériels et intellectuels, techniques et financiers ; en admettant qu'elle vive, elle restera stationnaire et ne s'élèvera guère au-dessus de l'état où nous la voyons aujourd'hui. Ou bien elle voudra, sans renoncer à son caractère national, sans rien aliéner de son indépendance politique, atteindre progressivement le degré de développement économique, de bien-être et de culture auquel sont parvenues les autres nations civilisées : et alors il lui faudra faire appel à d'autres forces que les siennes, et reconnaître que, dans l'état actuel du monde, une nation qui s'isole est une nation qui renonce à exister. Je ne doute point, pour ma part, qu'entre ces deux perspectives, dont l'une mène au déclin, et l'autre au progrès, les hommes qui dirigent la nouvelle Turquie n'aient déjà choisi.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

APRÈS

L'EXPOSITION CLAUDE MONET

LE TESTAMENT DE L'IMPRESSIONNISME

Le grand constructeur japonais, M. Tajiro Matsukata, qui fait présent à son pays de trente tableaux de Claude Monet, a permis de les exposer quinze jours dans une galerie parisienne avant leur départ pour Tokio. Des amateurs, le Luxembourg, avaient ajouté quelques toiles. Le profit était destiné à la caisse de secours pour les sinistrés du Japon. La France donne ce qu'elle a : éprouvée, appauvrie, au malheur d'un pays qu'elle aime et qu'elle admire elle ouvre son cœur et son art Peut-être seulement aurait-on pu souhaiter dans l'exécution du projet un peu plus de réflexion.

Mais on nous promet pour le printemps, au pavillon de l'Orangerie, la grande décoration à laquelle M. Claude Monet travaille en secret depuis huit ans, et qui sera le testament de sa longue vie d'artiste. On a le droit de dire, sans trahir l'illustre vieillard, que cet ouvrage s'annonce comme son œuvre capitale. On s'était trop hâté d'enterrer l'impressionnisme. Cette école charmante n'avait pas dit son dernier mot. Depuis trente ans, avec une rapidité inouïe, se succèdent les divers mouvements issus de Cézanne et de Gauguin, synthétisme, cubisme et le reste (1). Les uns après les autres, les maîtres de la génération qui avait quarante ans en 1880, entrent dans le passé ;

(1) *Claude Monet*, par Gustave Geffroy, de l'Académie Goncourt, 1 vol. in-4°, illustré, Crès édit., 1922. *La Vie artistique*, 8 vol., Paris, Floury. Cf. R. de la Sizeranne, *le Bilan de l'Impressionnisme*, dans la *Revue* du 1er juin 1900. André Michel, Notes sur l'*Art moderne*, 1898. Maurice Denis, *Théories*, 1911 ; *Nouvelles Théories*, 1922. J. Verkade, *le Tourment de Dieu, confession d'un moine artiste*, 1923.

Degas est mort octogénaire en 1917, Renoir presque au même âge en 1919. De ce groupe fameux, aujourd'hui historique, M. Claude Monet survit désormais presque seul, comme un patriarche de la peinture, le dernier des maîtres vivants qui ait connu directement les maîtres d'autrefois : il avait vingt-trois ans à la mort de Delacroix, il a été le contemporain d'Ingres et de Corot, l'ami de Courbet, de Manet. Il est ce qui nous reste de la grande tradition. En lui nous saisissons le lien et le nœud de l'histoire. Magnifique vigueur ! Pendant que les jeunes se battent à qui prendra la tête, que les nouvelles formules s'usent, le vétéran dans sa retraite, seul avec ses visions, prépare sa rentrée en scène. On peut prédire pour ce jour-là un beau coup de théâtre. On songe au mot de Vasari après une visite au vieux maître de Cadore : *E stato Messer Tiziano sanissimo*. Pour qui a eu la bonne fortune de voir les dernières œuvres de M. Claude Monet, il est clair que l'impressionnisme a beau être tué tous les matins par une jeunesse ingrate : les morts que ces messieurs tuent se portent assez bien.

Oui, depuis que l'on fait le procès de l'impressionnisme, il n'était pas inutile de nous remettre sous les yeux les pièces du débat; il était bon que, dans cette affaire, qui se jugeait par contumace, le grand revenant se présentât avec le poids de sa personne. Il est vrai, je le répète, qu'on aurait pu mieux faire : on en sera quitte pour compléter l'Exposition par la double visite des Arts décoratifs et de la collection Camondo. On n'en avait pas moins sous les yeux un ensemble de soixante tableaux, qui suffisaient, sinon à faire connaître tout Monet, du moins à en donner un premier aperçu.

Le plus ancien tableau de l'Exposition était celui des *Femmes au jardin*, qui date de 1867, — « mon premier tableau refusé au Salon, » dit l'auteur : il avait alors vingt-sept ans; — le plus récent était le grand *Saule*, un peu échevelé, rougeâtre, flamboyant, comme certains tableaux de la vieillesse de Renoir, et qui porte la date de 1919. Entre ces deux morceaux, d'un débutant et d'un vieillard, tient toute une grande vie d'artiste. Il est bien difficile de résumer en quelques pages ce demi-siècle de peinture. Entre ce point de départ et ce point d'arrivée, voici les étapes successives de cette admirable carrière : la Seine et la banlieue, Argenteuil et Vétheuil, la Hollande des canaux et des champs de tulipes, l'arche et

l'aiguille d'Étretat, les rochers de Belle-Isle, les gorges de la Creuse, Antibes couronnée d'oliviers, au bord de sa mer italienne, et ces tableaux parisiens, spirituels, fleuris, ces bouquets de clartés, de vapeurs, de reflets, que sont les divers tableaux de la *Gare Saint-Lazare;* voici les puissantes natures-mortes, et les études qui n'avaient pas encore de nom dans la peinture, *le Givre, les Glaçons,* les matinées de brume, les vergers, les pommiers en fleurs; voici les paysages de Norvège, et enfin les « séries » fameuses des *Meules,* des *Peupliers,* des *Cathédrales,* de *Westminster,* où le maître vieillissant aborde l'ordre de problèmes les plus inouïs dans l'art de peindre.

Si l'on se reporte au plus ancien de ces tableaux, à cet aimable groupe des *Femmes au jardin,* une question se pose d'elle-même. Il est visible que le jeune artiste se rattache à Courbet : ce joli essaim de robes claires, d'ombrelles, de crinolines, ces jupes d'une grâce majestueuse au bord d'une pelouse, comme un parterre de vivantes fleurs, forment une scène de charme romanesque, qui eût bien mérité sa place, à côté de la terrasse du *Jockey* par Tissot, à la récente exposition des modes du Second Empire. Cette toile, entrée depuis peu au Luxembourg, laissait regretter qu'on n'eût pas pris la peine de nous montrer M. Monet comme peintre de figures. Les quelques tableaux de ce genre qu'il a faits autrefois, la magnifique *Robe verte* de l'ancienne collection Rouart, aujourd'hui au musée de Brême, *la Femme aux éventails,* la belle et simple figure intitulée *Méditation,* appartenant à M. Raymond Kœchlin, et quelques autres scènes intimes, groupées autour d'une nappe de pique-nique ou d'une table de salle à manger, qu'on peut voir chez l'auteur ou au musée du Luxembourg, attestent qu'il n'a tenu qu'à lui d'être, s'il l'avait voulu, un maître de l'expression humaine. Le dessin est parfait, comme il le sera toujours chez M. Claude Monet. Il y a même une broderie dont la calligraphie rappelle la virtuosité de certains cachemires des portraits de femmes d'Ingres. On se demande, cela étant, ce qui a empêché l'artiste de se faire peintre de figures. La réponse est sans doute que cela ne l'intéressait pas. Déjà, dans ses *Femmes au jardin,* l'attention de l'artiste ne porte pas sur la vérité physionomique, mais sur un problème d'atmosphère : définir le degré d'éclat d'une figure dans certaines conditions d'éclairage ou d'ombre transparente. Il s'agit uniquement d'une

affaire de *valeurs*, et de valeurs en plein air. Une fleur y jouerait le même rôle qu'un visage. Dès ce premier morceau, l'artiste s'est posé le problème, qu'il passera le reste de sa vie à résoudre, qui demeurera le domaine inépuisable de ses investigations, et qui fera d'un bout à l'autre l'originalité de son œuvre : à savoir comment la lumière colore ou décolore, quelles sont les variations du ton dans le jour et dans l'ombre, quelles apparences revêtent les teintes de la palette, non plus dans l'éclairage artificiel de l'atelier, mais plongées dans ce fluide actif, insaisissable, qui circule autour de toutes choses, les noie, les modifie, dans ce bain d'atmosphère qui est l'élément merveilleux et respirable de la vie.

Cette étude de l'*enveloppe*, cette analyse du rôle propre de la lumière, de ce qu'elle ajoute ou qu'elle ôte aux couleurs du monde réel, selon l'état du ciel, les jours, l'heure, la saison, c'est ce qui est dès lors l'objet essentiel des recherches du peintre, le principe de ses idées et la clef de sa poétique. La lumière devient le personnage principal du tableau. En ce sens, l'œuvre de M. Claude Monet demeurera probablement unique : aucun homme n'a enrichi de plus de locutions nouvelles le vocabulaire des peintres. Tout le reste n'a plus qu'une importance secondaire. Le sujet devient indifférent. Sans doute, pendant sa jeunesse, l'artiste a fait partie d'un groupe qui arborait pour programme les droits de la vie moderne. Aux expositions célèbres de la rue Laffitte, la petite équipe impressionniste ameutait l'opinion en représentant la vie de Paris, les coulisses et les champs de courses, les jockeys et les blanchisseuses, au lieu des Romains de l'Académie et du bric à brac romantique. M. Claude Monet semblait faire comme les autres; à l'exemple des Hollandais et des maîtres si gais de l'estampe japonaise, il multipliait les images de la vie contemporaine, cherchait à rendre le fourmillement de la foule sur le boulevard, le va-et-vient des fiacres sur le quai du Louvre, la promenade des flâneurs dans les allées du Parc Monceau. Il s'était créé pour cela un langage elliptique, un système de taches où les bonshommes se réduisent à l'état de silhouettes, de bâtonnets pareils à ceux qui s'agitent dans une goutte d'eau sous le microscope : le tout exprimé à demi-mot, indiqué d'une touche agile, rapide, non fixée et suggérant par elle-même la sensation du mouvement.

Peintures délicieuses! Quand on regarde aujourd'hui, au bout de quarante ans, ces tableaux de *la Grenouillère*, des *Régates d'Argenteuil*, du *Pont-Neuf*, du *Pont de l'Europe*, qui firent autrefois scandale, on est surpris que de pareilles choses aient pu être incomprises. Sans doute, on admire la somme de nouveautés et de trouvailles inédites dont brillent ces charmants tableaux, ces fumées bleues ou roses de *la Gare Saint-Lazare*, ces panaches que l'ombre azure et que les rayons dorent, cet éparpillement de parcelles et de poussières lumineuses, ces choses volatiles, aériennes, n'ayant plus de couleur par elles-mêmes et recevant du jour ou de la demi-teinte une existence féerique ; tout cela, qui aujourd'hui enchante, comment les yeux étaient-ils faits pour s'en montrer blessés ? Il n'y avait là, appliquées à des sujets modernes, et utilisées par un regard d'une incroyable finesse, que des observations connues de tous les peintres qui ont su voir. Dans l'étude du *Pont de Narni*, par Corot, qui date de 1827, il y a une ombre portée faite d'un ton de cobalt pur. Et Gœthe notait déjà que la fumée bleuit à contre-jour. Mais il arrivait que ces vérités de l'étude en plein air s'éteignaient dans le tableau exécuté à l'atelier. M. Claude Monet mettait tout son génie à conserver coûte que coûte la fraîcheur de la nature, à débarrasser sa palette des expressions toutes faites, à n'employer que des termes vifs, ingénus, gardant la naïveté, la surprise de la sensation originale.

Ce travail le conduisit de bonne heure à des méthodes particulières, à l'emploi de la couleur pure et à la technique spéciale de la division du ton. Ce n'étaient là encore que des pratiques oubliées, d'anciennes habitudes du XVIIIe siècle, communes à Watteau, à Tiepolo et à Guardi : M. Claude Monet avait retrouvé cet héritage chez Turner et chez Delacroix. Par là l'impressionnisme se rattache au romantisme. On voit M. Monet à côté de ses camarades dans le beau tableau de Fantin, *Hommage à Delacroix*. Comme ils étaient classiques, ces révolutionnaires ! Leur art découle naturellement de la tradition : à ne considérer que l'exécution, pour l'effet général, sinon pour les idées, ces ouvrages de M. Claude Monet pourraient se mettre en regard de certaines peintures de Watteau et de Fragonard. Sans doute, *la Gare Saint-Lazare* n'est pas la divine élégie du *Départ pour Cythère :* et cependant, comme art de transformer les choses, d'ajouter de la grâce et du prix

à des éléments terre-à-terre, de changer un spectacle de la réalité quotidienne en un ruissellement de beautés et en un écrin de bijoux, les deux œuvres sont de la même famille.

Il est vrai que pendant un temps, aux environs de 1888, l'artiste, à force de chercher à tout prix la vibration du ton, semble avoir traversé une crise d'hyperesthésie. Le regard s'exaspère, la vision s'irrite. Les tons, décomposés en tourbillons d'atomes, perdent toute consistance ; tout halète et crépite dans un flamboiement d'étincelles. Une fureur d'analyse dissout non seulement les aspects de la réalité, mais la matière pittoresque et les éléments du langage : la nature surmenée arrive à l'état d'écorché. La toile paraît criblée d'une mitraille de sensations : elle vacille et perd toute espèce d'unité.

C'est l'époque où l'artiste, pour exprimer la multitude de ses perceptions, sort tout à fait des habitudes, change de méthode à chaque moment, peint par caillots de touches juxtaposées, par points, par virgules, par écheveaux de couleurs filamenteuses, qui donnent à sa toile tantôt un aspect de mosaïque, tantôt celui d'un tricot, tantôt de l'envers d'une tapisserie où s'enchevêtre un fouillis de laines. C'est de là que dérivent toutes les conséquences du pointillisme. Il faut convenir qu'il y a dans ces essais un peu barbares quelque chose d'excessif qui violente la peinture. Et pourtant on ne voudrait pas que ces expériences n'eussent pas été tentées. Rien n'est plus émouvant que ces efforts pour reconnaître les limites d'un art et pour en accroître le domaine. On admire cette furie de peindre, cette torture du style.

On a trop dit que cette école manquait d'inquiétude ; on se trompe à son éclat de fête, à ses gaîtés de partie de plaisir. L'impressionnisme a sa légende de peinture facile, de rapins en vacances. On ne pense qu'aux sujets aimables, aux bals de canotiers, à ce tableau de Manet, *l'Atelier de Monet*, où l'on voit l'artiste en train de peindre en manches de chemise dans son bateau. On oublie les luttes, les batailles, l'âpreté de la recherche qui condamna Monet à une vie de plus en plus solitaire, ses toiles cruellement grattées, recommencées, cet aride tourment de l'art qui l'enchaînait par tous les temps devant le motif, allant, pour ne pas perdre une heure, jusqu'à se faire couper les cheveux sur place, sans lâcher son travail, par le perruquier du village.

Sans doute, on peut penser que c'était faire trop de sacrifices à la lumière et que cette conquête du plein air ne valait pas ce qu'elle coûtait. Déjà Gauguin, recomposant ce que l'impressionnisme avait décomposé, se mettait à cerner les formes d'un trait de vitrail, et à peindre par tons entiers, posés à plat, sans aucun souci de l'éclairage. C'était aux environs de 1890. Cependant M. Claude Monet, dans toute la force de la cinquantaine, mûri, assagi, enhardi, entrait dans le chemin où il lui restait à faire ses plus belles découvertes. Il inaugurait ses « séries. » Une couple de meules, dans un champ, lui avait fourni le prétexte : ces deux meules, à l'aurore, à la nuit tombante, noyées de brume, glacées de givre, chargées de neige, lui offrirent la matière d'autant de tableaux divers. Ces formes immuables se paraient, comme la nature, de la livrée rapide des mois. Elles suffisaient à représenter le cercle de l'année. C'est dire que les choses cessaient de compter par elles-mêmes : elles n'avaient plus que cette vie éternellement changeante, cette couleur fugitive que le conte appelle *couleur du temps*. Du domaine de la réalité, rien ne subsistait plus que les irisations de l'universelle opale. Tout se réduit à un glissement d'apparences qui colorent des choses insaisissables : le monde perceptible ne se compose plus que d'un chatoiement de nuances plus délicates que celles qui nacrent la coquille de l'huître ou la gorge de la tourterelle. Deux meules concentraient toute la richesse de l'année solaire et tous les trésors des saisons. C'était la vie de l'atmosphère, la teinte qui se mêle aux choses suivant le jour, l'instant, ce qui s'y ajoute à chaque moment de roses, d'œillets, d'orangés, de jonquilles, de violettes, de jacinthes nocturnes, c'était toute la gamme céleste, réfléchie par les objets visibles, qui allait devenir la matière du tableau. Les anciens avaient déjà nommé l'aurore aux doigts de rose ; on désignait vaguement l'heure du matin et l'heure du soir. Cette classification avait suffi depuis des siècles à alimenter la peinture. M. Claude Monet lui ouvrait le clavier infini des heures.

Vous rappelez-vous ce beau thème des *Peupliers au bord de l'Epte*, cette file de troncs sveltes supportant très haut dans le ciel une guirlande de feuillages, cette gracieuse colonnade dessinant dans l'espace un grand S, qui exprime la course du ruisseau invisible, la mélodie de cette arabesque, qui vaut, dit

Mallarmé, le sourire de la Joconde? Autour de ces fuseaux légers, frémissants, les heures tissent le voile flottant des phénomènes, suspendent à l'envi les vingt tableaux de la journée. Ou bien, tout un été, à la même fenêtre d'une maison du parvis de Rouen, face à la cathédrale, l'artiste épie la vie de la forme sublime : les vieilles pierres poreuses, rongées, les profondes cavités de la façade rêveuse, la triple bouche des portails, l'œil auguste de la grande verrière, les galeries, la tour, rayonnent ou s'obscurcissent au gré de l'astre du jour; entre les contreforts frustes et verticaux, délabrés par des siècles de pluies, se creusent des retraites, des nids d'ombre, qui prennent, comme des mares, toutes les teintes du ciel : c'est comme un ouvrage de nielleur, un immense « baiser de paix, » une surface champlevée, où le jour, mystérieux artiste, coule la pâte liquide et changeante de ses émaux : il y verse ses bleus de lapis, ses argents, ses ors, ses améthystes; il y incruste les pierreries des heures précieuses, comme sur un cadran solaire l'ombre longue ou brève sculpte les reliefs et trace sur la pierre les pas de la journée. Le spectacle change plus vite que le décor électrique qui flamboie dans le Broadway nocturne. La substance même se modifie, les grands montants de pierre qui soutiennent l'édifice prennent tantôt l'apparence rugueuse de cristaux de sucre, tantôt l'apparence fondante du beurre. La grandiose façade n'était plus que la carcasse où un thaumaturge céleste attache la magique broderie de l'illusion : c'était comme un grand visage plein d'une songerie divine sur la nature des choses. La même forme apparaissait vingt fois, de l'aube au soir, rose, dorée, azurée, ruisselante de toutes les teintes du jour, comme un grand rocher assailli par la marée des phénomènes, jusqu'à l'heure où la nuit montante n'en laisse plus subsister que le fantôme mélancolique et l'épave à demi engloutie dans les ténèbres. Et il en résultait que le monde visible est une création continue, un *fiat*, une grâce et un miracle de la lumière.

Il est clair qu'avec de pareilles préoccupations, il devient impossible de peindre un sujet d'histoire ou un sujet religieux: un portrait même ne se conçoit plus, si tout n'est qu'apparence, reflet, image vaine. On comprend que les artistes aient éprouvé le besoin de changer le sujet de leurs réflexions, et de revenir au solide. La vérité d'hier est l'erreur d'aujourd'hui. Toute la

jeunesse prend le contre-pied de l'impressionnisme, comme les sans-culottes, dans l'atelier de David, criblaient de quolibets et de papier mâché les fêtes galantes des ci-devant Fragonard et Boucher. Il serait absurde de s'étonner de ce retour des choses. Il est possible que l'impressionnisme ait fait trop bon marché des éléments intellectuels, cédé trop uniquement au charme de sentir. Vieille querelle, qu'on retrouve à toutes les époques, et qui est le fond de la rivalité de Florence et de Venise, des classiques et des romantiques, du dessin et de la couleur.

Mais M. Claude Monet se mêle peu de ces polémiques. Retranché à l'écart dans sa retraite de Giverny, dont il s'est plu à faire, dans un espace modique, un des plus beaux jardins de France, vivant là pour les siens, pour ses amis, pour l'art, le grand vieillard, en dépit des ans, des deuils et des épreuves, continue à poursuivre son œuvre imperturbable. De loin en loin, parce que ses audaces vont croissant avec l'âge et qu'il devient en même temps plus difficile pour lui-même, on voyait apparaître, chez son vieil ami Durand-Ruel, quelques nouvelles « séries » du vétéran de l'impressionnisme. La troupe de ses camarades se faisait chaque jour plus clairsemée : Sisley mourait, puis Pissarro, puis Cézanne, puis Fantin et Whistler, après les écrivains du groupe, Daudet, Goncourt, Zola, Huysmans.

Et chaque fois ces œuvres nouvelles de M. Claude Monet nous apparaissaient plus profondes, plus touchantes et plus parfaites; son art se montrait simplifié, enrichi, plus résumé en ses moyens, plus grave en résonnances et en signification; pour dire des choses de plus en plus rares, l'expression se débarrassait des affectations chromatiques, dépouillait tout système pour se rapprocher de la savante économie des maîtres. C'étaient des œuvres de plus en plus intimes et rêvées, les moins faites pour décrire l'aspect réel des choses, et pourtant d'une subtilité d'observation toujours nouvelle, des œuvres où se mêlaient dans une proportion exquise la vérité de la nature et celle de la poésie, des harmonies qui ressemblaient à des accords, à des préludes, à des sonates. L'artiste, sur le soir de sa vie, finissait en lyrique et, suivant le conseil du sage, employait ses dernières heures à faire de la musique.

Parmi les rêveries de Londres ou de Venise, il y avait un thème auquel il revenait sans cesse. M. Claude Monet a été toute sa vie une espèce de génie des eaux. De son enfance

passée au Havre, et de son premier maître Eugène Boudin, il garde la nostalgie de la mer, l'amour de l'élément liquide, multiple et féminin, de ce qui glisse, ondoie, reflète, miroite, se ride et se courrouce; rivière ou océan, toujours il adora la nymphe ou la sirène. C'est que pour un œil comme le sien, pas de sujet plus passionnant que celui de ce fluide en perpétuelle métamorphose, tantôt lisse, tantôt rugueux, hérissé ou poli, revêtant tour à tour l'aspect d'un chaume, d'un labour, d'un métal, veiné de courants comme un marbre, réfractant les lueurs par toutes les facettes de ses émeraudes ou de ses saphirs, et prenant tour à tour toutes les couleurs du ciel.

Peut-être qu'aucun peintre n'a su représenter comme lui tous les phénomènes de la vie des eaux : la douceur de nos lentes rivières, la nappe bleu tendre de la Seine, la grâce caressante de sa fuite entre ses îles, la paix des canaux de Hollande, le calme matinal d'une mer blanche et plate comme une jatte de lait, qui prend à l'ombre des falaises des couleurs de turquoise, le ressac des tritons et des vagues sonores sous les roches d'Étretat, ou la colère mugissante du géant atlantique et sa face de tempête, lorsque ses masses noires accourent et se précipitent à l'assaut des côtes effrayées, en lignes d'escadrons menaçantes qui agitent et secouent leur crinières livides. Il y avait à l'Exposition une prodigieuse esquisse de grosse mer à Pourville, une toile à peine couverte, d'une furie extraordinaire, où la grisaille, les trombes d'eau, et les loques, les sanglots crispés de la pluie s'exprimaient en quelques hachures, tandis que les paquets de mer et les volutes d'écume se trouvaient indiqués d'un seul trait serpentin de la brosse, comme par un mouvement de lasso : et cette surprenante étude conservait dans son inachevé tout le délire des éléments, et la clameur des vents et le désordre de la mer.

Cette passion conduisit l'artiste à un dessein nouveau. Dans son domaine de Giverny, au bout du parterre à la française, au delà du petit chemin de fer de Pacy-sur-Eure, s'étend un pré, qu'il acheta ; il y détourna le cours de l'Epte, y créa des bassins, un jardin d'eau, qu'il agrandit. Il le peupla d'une flore spéciale, y éleva cent variétés de plantes aquatiques : toute la gent amie des eaux, le saule, le roseau, le bambou, et ces plantes flottantes qui portent sur leurs palettes huileuses la veilleuse pensive des nénufars. Dans ce jardin étrange, touffu,

dans ce petit paradis d'eau, célèbre, exotique et secret, fantaisie de jardinier et d'amoureux des eaux, dans ce petit monde anormal, — serre, forêt et aquarium, — traversé par un pont de laque vert grenouille, de forme japonaise, l'artiste devait trouver la source de ses inspirations les plus inimitables.

Voilà plus de trente ans qu'il écrivait à son ami, M. Gustave Geffroy : « J'ai repris encore des choses impossibles à faire : de l'eau avec de l'herbe qui ondule dans le fond. C'est admirable à voir, mais c'est à rendre fou... » Et on répétera que l'impressionnisme n'est bon que dans l'esquisse, qu'il est incapable d'effort suivi, de volonté! On a vu ce que M. Claude Monet a tiré peu à peu de ce thème des *Nymphéas :* une première « série » d'abord, déjà charmante, qui n'était que le portrait des lieux, le tableau de ce fouillis printanier de verdures, avec un tapis, un chemin de fleurs, qui était une rivière; et puis, dix ans plus tard, cette nouvelle « série » plus étonnante encore, ces « paysages d'eau » où il n'y avait plus, d'un bord à l'autre, que la surface liquide, rien que ce qui nage, flotte, chatoie, frissonne, miroirs de songeries, fragments de nature extra-terrestre, où rien ne subsistait plus des rives, des limites, où le ciel et les nuages apparaissent à la renverse, où l'univers se réduisait à ce qu'il a de plus subtil, au mariage de deux fluides et deux profondeurs, où cet immatériel espace, formé de l'intersection de deux plans idéaux, recevait et réverbérait toutes les nuances de la lumière, et où — seule chose solide dans ce monde de la vision pure, — des fleurs naissaient comme des rêves.

Il semblait que l'art de peindre ne pouvait aller au delà. Il restait pourtant le regret que ce miraculeux ensemble fût dispersé, que le poème s'en allât lacéré par lambeaux. Cependant on apprit pendant la guerre que le vieux maître entreprenait une fois de plus le même thème, entendait lui donner l'ampleur d'une vaste décoration : à la veille de ses quatre-vingts ans, comblé de jours comme Titien, il avait résolu d'oser plus que jamais, et de rivaliser par les moyens de l'impressionnisme avec le grand art monumental des Delacroix et des Puvis. Hardiment, il se faisait construire un atelier, commençait ses études, s'essayait dans ces dimensions nouvelles (une de ces études, d'une incroyable fougue, a paru à l'Exposition, portant la date de l'année de Verdun : 1916). Enfin, le jour de l'armistice, cette œuvre grandiose ébauchée dans toutes

ses parties, l'artiste, heureux de faire quelque chose pour la France, décidait de l'offrir à la patrie : et le 18 novembre, comme nos troupes entraient à Strasbourg, M. Georges Clemenceau venait recevoir à Giverny le don royal de son ami.

L'œuvre s'achève, elle paraîtra bientôt dans toute sa gloire. Il faudra, pour en bien juger, y revenir à loisir, l'admirer dans tout son développement. Dans l'atelier, bien qu'il soit grand, on n'en peut voir que les parties successives, comme les feuilles d'un paravent qui se replie, ou les pages d'un album qu'on tourne. Ce n'est pas la frise majestueuse, l'immense cercle de rêves, le monde poétique qui environnera dans quelques mois de sa touchante magie les salles de l'Orangerie. Dans la confusion de ma mémoire, je distingue seulement quelques strophes du poème : je vois une étendue d'azur pâle et d'argent, une limpidité matinale, la fraîcheur d'une nappe liquide losangée de moires pures, un ruisseau juvénile aperçu entre les troncs de saules paternels, qui forment comme un portique à ces ondes suaves, tandis que la frange de leurs feuillages ombrage de cils délicats le bord supérieur du tableau; je vois ailleurs des harmonies roses et un peu acides, une flotte pressée de nymphéas, une floraison éclatante de corolles de corail, semblable à la multitude de rêves, au foisonnement heureux du printemps de l'adolescence; plus loin, des eaux plus troubles où traînent des ciels d'orage, où des nuages aux flancs d'ocre roulent leurs larges roues; ici, une retraite sombre, grotte glauque et secrète, anse d'un mystérieux Cocyte où deux saules tordus apparaissent renversés, comme si l'on abordait vers quelque rive étrange, où les choses de la vie n'existent plus qu'à l'état d'images, de souvenirs, sur un plan irréel dans des ombres funèbres ; là une eau de violette et d'iris, comme voilée d'un crêpe, sorte de limbe séraphique où doit apparaître quelque amour d'au delà de la terre; enfin, des couchants de flamme, de la pourpre et des ors, une vision d'apothéose. Il m'est difficile de dire dans quel ordre ces chants se suivent. C'est, on le voit, le fleuve de l'existence, tous les songes de l'enfance, de la jeunesse de l'amour, de la mort, toute l'histoire d'une âme, la plus insatiable de rayons, la plus éprise de la beauté, la plus sensible aux phénomènes, au drame et à la joie des apparences : toute cette histoire reflétée dans une goutte d'eau, dans la contemplation d'un bassin de quelques pieds, — assez pour réfléchir le

ciel et l'univers, — et où des fleurs, plus adorables d'être éphémères, s'allument comme des lueurs d'étoiles.

Admirons ici le spectacle d'une grande vie. On reproche aux impressionnistes l'improvisation, le morcellement, l'esclavage de la sensation. Que reste-t-il de ces reproches ? Ce que les grands Vénitiens demandaient à l'Olympe, à leurs créations plafonnantes, à leur peuple de divinités neutres et indéterminées, assises sur des nuages aux corniches du palais des Doges, — cette représentation complète de l'existence, cette humanisation profonde de la nature, le paysage ici l'obtient pour la première fois.

Cette peinture impressionniste, commencée voilà cinquante ans par le « genre, par l'anecdote, » un spirituel terre-à-terre, par ce que le Japon (si cher à M. Claude Monet) appelle en son langage l'école de l'*Ukiyoyé*, s'élève par degrés dans cette œuvre majestueuse à la pensée la plus grandiose et la plus générale. Le naturalisme y atteint, sur la feuille du lotus, au *Taô*, à la vision des rythmes profonds et des lois suprêmes de la nature. Sans aucune forme positive, par la seule éloquence des tons et des couleurs, cette œuvre immense émeut : on y sent un cœur d'homme qui bat, un poème de chair et de sang. Et il manquerait un de ses chefs-d'œuvre à l'histoire de la peinture, si le grand vieillard de Giverny n'avait trouvé cette manière nouvelle de s'identifier aux éléments de l'univers, et de faire raconter par les eaux de l'Epte aux yeux clairs le songe de la vie.

LOUIS GILLET.

LE PLAN D'ÉVASION
DES
CAPITAUX ALLEMANDS

LE COMITÉ DES EXPERTS

C'est une heureuse décision, autorisant les plus grands espoirs, que celle prise par la Commission des réparations, en instituant deux Comités d'experts, l'un chargé d'étudier le budget allemand et la stabilisation de la monnaie, l'autre de rechercher les capitaux évadés à l'étranger. Assurément, ce n'est encore qu'un espoir, alors que nous voudrions saisir quelque réalité, mais enfin, il n'est pas sans intérêt de constater, après avoir passé par une longue période de discussions sans résultats, que cette vaste enquête sur la situation présente de l'Allemagne, conduite avec compétence et impartialité, nous ramène à de meilleurs procédés de travail pour préparer les voies à un arrangement. La création de ce nouveau rouage constitue d'ailleurs en elle-même un réel progrès, puisque, dans le cadre du Traité de Versailles, et sans aucunement modifier les attributions de la Commission des réparations, c'est-à-dire en respectant les principes essentiels de la politique française, nous voyons se reformer, entre les Alliés et les États-Unis, un organisme d'étude pour la solution du grand problème de la paix. Officielle ou non, quel que soit son caractère, cette collaboration, appliquant des méthodes objectives d'hommes d'affaires hautement réputés, dans un programme constructif, aura au moins le mérite de réunir les premiers matériaux pour l'œuvre de restauration.

Bien des enquêtes ont été déjà conduites, à titre public ou privé, concernant la situation économique et financière de l'Allemagne ou sa capacité de paiement. Chaque demande de moratorium a donné lieu à des travaux de ce genre par les soins de la Commission des réparations. Mais nous sommes en face d'une toile de Pénélope, que l'Allemagne défait chaque jour, au lieu de la tisser; aussi cet examen nouveau est-il plus que jamais nécessaire pour savoir, non plus seulement en droit, mais en fait, jusqu'à quelle limite notre débiteur peut et doit être contraint de nous payer.

Ce débiteur est-il de bonne foi ou, au contraire, a-t-il organisé volontairement une faillite avec détournement d'actif, pour échapper aux conséquences de sa défaite? C'est la question primordiale qu'il faut se poser, lorsqu'on aborde le problème des réparations, puisque, sans un minimum de confiance, il est impossible de bâtir une solution durable, même par la force. La réponse peut nous être donnée par le second Comité, qui va s'appliquer à suivre la trame de cette politique d'évasion du capital allemand, hors de l'atteinte des vainqueurs.

S'il est vrai qu'une bonne part de cette fortune a passé à l'extérieur, au moyen d'une vente continue de marks contre l'achat de *devises* (1) à base d'or, de telle sorte que, par un véritable tour de prestidigitation, les coffres-forts se sont vidés en Allemagne de leur papier déprécié pour se remplir sur les marchés étrangers, nous saurons au moins à quoi nous en tenir sur les causes de cette grande misère que le Gouvernement de Berlin étale aux yeux du monde, pour nous obliger à reviser le montant de nos réparations. Sans doute, ce ne sera là qu'une partie de la tâche, car il ne suffit pas de faire l'inventaire de cette fortune, se chiffrant par des milliards de marks-or, pour connaître aussitôt le moyen de la saisir. Notre débiteur, c'est le Reich, et, s'il s'est ruiné délibérément en diminuant sa puissance contributive de tout le capital évadé, nous ne pouvons cependant mettre la main sur les biens privés des citoyens allemands. En revanche, nous sommes en droit de demander qu'on en tienne compte, au moins pour mémoire, dans les états de paiements de cette pauvre Allemagne, en attendant

(1) Nous nous excusons d'employer, pour la commodité de l'exposé, ce terme que les financiers et hommes politiques se sont laissé imposer dans un sens qu'il n'a pas en français [N. D. L. R.].

que, sous la pression de l'occupation de la Ruhr, le Gouvernement de Berlin prenne les mesures de salut public qui feront concourir ce capital aux charges de la réparation.

Dans la présente étude nous n'avons nullement l'intention de devancer l'œuvre du Comité des experts, ou de préjuger ses conclusions. Notre rôle, beaucoup plus modeste, est de faire, en quelque sorte, une préface à l'enquête sur les capitaux allemands à l'étranger, afin de montrer quelques-unes des manifestations de cette évasion, méthodiquement poursuivie, d'après un plan dont le Reich a été le principal inspirateur (1).

DÉCLARATIONS SUR LES AVOIRS A L'ÉTRANGER

L'exode de la fortune mobilière allemande vers les pays étrangers, excepté la France, est un fait qui n'est plus sérieusement contesté. M. Poincaré l'a signalé avec clairvoyance dans maints discours, en établissant, à l'aide de ce puissant argument, que la France ne pouvait se laisser tromper par la prétendue misère de l'Allemagne, qui n'était que le haillon derrière lequel s'abritait sa richesse savamment dissimulée.

M. François-Marsal, ancien ministre des Finances, dans son discours du 9 novembre 1922, a exprimé devant le Sénat la même opinion sur cette évasion préméditée des capitaux. Sa conclusion faisait ressortir que le portefeuille allemand de valeurs étrangères s'était fortement augmenté depuis l'armistice, non seulement par les exportations de marchandises, dont le prix n'avait pas été rapatrié, mais aussi parce que le monde entier s'était mis en spéculation à la hausse du mark.

Les mêmes faits ont été portés à la Chambre des députés, le 3 juillet 1923, par M. Édouard Eymond, rapporteur général, dans la discussion du budget des dépenses recouvrables. Sur l'importance de ces avoirs à l'étranger, il a recueilli des opinions fluctuant entre 11 et 20 milliards de marks-or.

Bien d'autres voix se sont élevées, dans le Parlement et

(1) Pour fixer un point d'histoire, nous rappelons que, dans son Congrès tenu à Rome en 1923, dont la *Revue* du 1er mai dernier a signalé les travaux, la *Chambre de commerce internationale* a fait voter à l'unanimité, par les représentants de dix-huit pays adhérents, une résolution qui visait l'obligation pour l'Allemagne de se libérer dans toute la mesure de ses ressources, tant *intérieures qu'extérieures*, ce dernier mot impliquant que ses avoirs à l'étranger devaient entrer en ligne de compte dans un sincère état de paiement.

la presse, pour signaler ce formidable escamotage ; nous ne nous attarderons pas cependant à exposer ce point de vue français que l'on pourrait juger trop tendancieux, en raison de l'intérêt que nous attachons à ces constatations. Nous préférons nous référer à des paroles non suspectes, qui nous viennent de l'Angleterre, des États-Unis, et surtout de l'Allemagne.

M. Mac Kenna, ancien chancelier de l'Échiquier, aujourd'hui membre du Comité des experts, dans son fameux discours au Congrès de l'Association des banquiers américains, en octobre 1922, a nettement établi le rapport qui existe entre la question des réparations et l'évasion des capitaux allemands : « Nombreux, dit-il, sont les Allemands qui possèdent des capitaux ou des actions placés à l'étranger, et il serait très possible pour eux de vendre ces valeurs à leur Gouvernement qui, à son tour, les remettrait à la Commission des réparations. Seulement, la grande difficulté est de persuader ceux qui ont ces capitaux de les vendre au Reich. Ces richesses proviennent en grande partie des marks que les Allemands jetèrent à la pelle sur les marchés étrangers, parce qu'ils craignaient que la pression exercée par les demandes alliées n'augmentât la dépréciation de l'unité monétaire allemande. » Il ajoutait, il est vrai, qu'il était impossible de faire une évaluation précise du montant de ces capitaux, mais tout en estimant qu'on pouvait, sans risque, en fixer le total à une somme non inférieure à un milliard de dollars.

Lord Riddell, qui fut l'un des collaborateurs de M. Lloyd George, écrivait dans un des grands journaux de la Cité, en mai dernier, cette confession : « Au moment du Traité, on aurait dû surveiller de très près les opérations de change effectuées par les Allemands et exiger d'eux le versement d'une taxe à la Commission des réparations. On aurait obtenu ainsi des sommes élevées, puisqu'on estime au moins à 40 milliards de francs-or, le profit qui a été retiré par l'Allemagne de la transformation de ses assignats sans valeur en bonnes *devises* étrangères. »

Si, pour les États-Unis, nous ne pouvons reproduire des déclarations d'un caractère officiel, là du moins, les faits parlent d'eux-mêmes, et surtout les chiffres, car les actifs allemands sont à ce point considérables qu'il est impossible de les dissimuler dans la masse de la fortune américaine. M. Crissinger,

gouverneur du Federal Reserve Board, la plus haute institution financière des États-Unis, a exprimé ses craintes sur cette accumulation de capitaux étrangers aux mains des Allemands, qu'il évalue, comme M. Mac Kenna, à un milliard de dollars.

Le *Bulletin* du Federal Reserve Board d'octobre 1922 donnait une indication semblable sur la consistance de ces actifs, qui sont venus chercher un refuge et un emploi à l'étranger. Voici son appréciation, non dénuée d'ironie, en un moment où se posait pour l'Allemagne la question de l'emprunt extérieur : « Le Gouvernement allemand déclare que la stabilisation du mark et celle des finances sont impossibles sans un emprunt extérieur; cependant les particuliers allemands, en achetant des *devises*, ont pratiquement accordé d'énormes prêts sans intérêts aux pays étrangers, tels que les États-Unis et la Suisse. »

La parole est maintenant à l'Allemagne. Sur la question nous avons un texte décisif, qui marque très nettement les fins de la politique allemande : c'est la déclaration faite au Reichstag, le 7 juin dernier, par le ministre de l'Économie publique du Reich, M. Becker. Répondant à ceux qui lui reprochaient d'avoir laissé partir à l'étranger la fortune privée, le ministre donnait officiellement son approbation à cette politique, en célébrant l'évasion des capitaux comme un acte patriotique : « Nous avons besoin de ces provisions à l'étranger, dit-il, pour notre prospérité future. Même si le fisc fait des pertes par suite de cette évasion, j'estime que le bénéfice qui en résulte pour l'économie allemande est plus grand encore. » Les Allemands qui transforment leurs marks en dollars et les stockent dans les banques étrangères sont qualifiés de « pionniers de la cause allemande. »

Nous pourrions tirer des principaux organes de l'opinion, des déclarations d'hommes politiques ou de grands industriels, de semblables enseignements. De même qu'il y a, de la part de l'Allemagne, la volonté de ne pas payer les réparations, il y a celle de soustraire à notre atteinte tout ce qui constitue sa fortune saisissable. Une indication nous est fournie à ce sujet par les banques allemandes, qui ont donné, dans une circulaire de février 1923, des instructions à leurs clients pour placer avec discernement leurs fonds à l'étranger. Il leur est recommandé d'utiliser les services de la banque pour se constituer des avoirs en *devises*, lesquels

sont ensuite déposés dans les banques étrangères de leur choix. C'est une invitation à transférer sur d'autres places les capitaux que les citoyens du Reich jugent prudent de ne pas conserver à la disposition de l'administration fiscale.

Quant à l'importance de ces actifs, nous avons l'opinion d'un économiste allemand Hermann Fernau, qui les évalue à 20 milliards de marks or, tandis que, dans les milieux officiels, comme ceux de la *Reichsbank*, leur montant, d'après une estimation récente, ne dépasserait pas 10 milliards de marks or.

Pour rester dans la vérité, nous devons déclarer que si nous citons des évaluations qui peuvent paraître dignes de foi, vu leur origine, il semble cependant difficile de chiffrer avec certitude ces avoirs allemands, tant est grande la diversité de leurs sources, suivant qu'il s'agit de soldes créditeurs en espèces, d'intérêts industriels ou commerciaux, de biens mobiliers ou immobiliers, les uns constitués avant 1914, les autres acquis pendant ou après la guerre. Nous entendons également que ce capital exporté à l'étranger n'est pas celui de l'État, qui s'est mis volontairement en situation d'insolvabilité, mais appartient à ses nationaux, à des entreprises privées, commerciales ou industrielles, vis à vis desquelles le Gouvernement s'est désarmé en laissant sortir ces capitaux sans exercer son contrôle. C'est cette situation en face de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, et qui peut être caractérisée par cette parole allemande : « Ne pas payer la France est notre sport national. »

LE PLAN D'ÉVASION

De l'ensemble de faits, de chiffres et d'opinions que nous venons de présenter, on peut conclure que nous ne sommes pas en face d'actes isolés ou de phénomènes de désorganisation, entraînant des conséquences économiques imprévues que le Gouvernement allemand serait impuissant à conjurer.

L'Allemagne a donné, il est vrai, sur ce point, une explication qui a trouvé malheureusement quelque écho à l'étranger. S'il existe un auteur responsable de cette transformation profonde de l'économie nationale, c'est le Traité de Versailles qu'il faut accuser. Sur lui doit porter le poids de l'immense faute des vainqueurs, qui ont écrasé le vaincu sous le fardeau

des réparations. De même qu'on cherche à rejeter sur nous les responsabilités de la guerre, on voudrait également nous imputer celles d'une paix, qui n'a pas su organiser le relèvement de l'Allemagne sur les ruines de nos régions dévastées.

Mais, en dehors de cette explication, avec laquelle il est facile d'apitoyer le monde sur le sort de cette Allemagne, transformée en victime, il existe une autre interprétation des faits, qui montre la situation sous un jour tout différent, en pleine conformité avec ce que nous savons de cette ferme volonté allemande de ne pas payer. Au-dessus de toutes ces manifestations d'impuissance ou d'insolvabilité, il existe un plan méthodiquement poursuivi et véritablement national, selon lequel s'opère cette évasion du capital allemand, tout d'abord pour le soustraire aux charges des réparations, puis, dans la suite, pour le faire rentrer en ligne quand, le terrain étant déblayé, l'Allemagne pourra reprendre son rang avec avantage dans la grande lutte économique.

Bien avant la phase actuelle, ce programme a été établi avec précision, dans des entretiens que certaines personnalités des pays neutres ont eus à Berlin avec les représentants les plus autorisés de cette politique. Nous avons déjà cité le nom d'un ministre, M. Becker, qualifiant l'évasion des capitaux d'acte patriotique, mais il faut remonter plus haut pour trouver les organisateurs de cette faillite financière qui, sous une défaite apparente, cache l'espoir d'une revanche future. Le chancelier Wirth et son ministre des Finances, M. Hermès, sont parmi ceux qui ont fait sur ce point, à titre privé, les déclarations les plus significatives. En les reliant aux faits que nous avons aujourd'hui sous les yeux, le plan apparaît comme suit.

La grande pensée inspiratrice de toute la politique allemande est d'abord de lasser la patience française, de faire au besoin exercer par l'Angleterre une pression sur la France et d'obtenir un règlement favorable et peu onéreux de la question des réparations. Ce but atteint, et le compte français étant réglé l'Allemagne ferait banqueroute; puis, après avoir ainsi liquidé ses dettes à bon compte, elle créerait une nouvelle monnaie. Le Gouvernement, prévoyant la chute du mark, a acquis de nombreuses disponibilités à l'étranger et ce sont des livres, dollars et florins qui serviraient de garantie à la monnaie future.

D'après ces entretiens avec M. Hermès et M. Wirth, les

fonds allemands déposés à l'étranger, en ne tenant compte que des livres, dollars, florins et francs suisses, se montent à environ 15 ou 20 milliards-or. Les gros industriels ou les banques ont pu exporter ces capitaux, malgré les interdictions officielles, en signant un papier d'après lequel le quart ou le tiers des sommes exportées devenait propriété du Gouvernement allemand. Ces papiers, tenus secrets, ont pour but d'empêcher, au cas où l'un de ces industriels ou financiers viendrait à mourir, ses héritiers de rapatrier les fonds placés à l'étranger. Les sommes nécessaires à un emprunt international, base de la nouvelle monnaie, seraient prises sur ces fonds et l'emprunt couvert par des hommes de paille. Une fois sortie de ses difficultés financières, affranchie de toute dette, l'Allemagne deviendrait facilement la première puissance industrielle de l'Europe.

La même idée se retrouve en termes plus voilés, mais non moins intelligibles, dans le rapport de la *Deutsche Bank* en 1923, qui contient la déclaration suivante : « Les avoirs or, s'ils ne servent pas à payer les importations de vivres dont on a un besoin immédiat et les matières premières réclamées par l'industrie, seront d'une utilité urgente, dès que l'étranglement de notre commerce extérieur sera atténué si peu que ce soit. » C'est l'aveu que ces actifs à l'étranger ne sont pas destinés au paiement des réparations, mais restent en réserve, pour les besoins ultérieurs de la politique allemande.

Pour démontrer l'existence de ce plan allemand, nous avons mieux qu'un texte, que le Gouvernement s'est du reste prudemment abstenu de rédiger; nous en constatons chaque jour l'exécution, qui se poursuit avec cette continuité et cette ténacité caractéristiques de la méthode germanique. Il suffit de considérer la situation de pays limitrophes de l'Allemagne pour assister aux progrès de cette invasion en masse du capital allemand, qui est venue troubler si profondément leur état économique.

Passons d'abord en Hollande et nous trouverons ce même jugement dans le rapport de la *Banque néerlandaise* de juin 1923. Ce document officiel de la Banque d'émission signale un afflux inusité de capitaux étrangers qui ont trouvé un refuge provisoire dans le pays, et marque en même temps les dangers de leur instabilité. Cette même appréhension se retrouve dans un discours de son directeur, M. Tétrode : en constatant l'excès

des billets en circulation pour les besoins nationaux, il met un chiffre sur cette inflation qu'il estime à 300 millions de florins, soit, au cours actuel, plus de 2 milliards de francs.

La même crainte nous vient de Suisse où la circulation de billets atteint 900 millions de francs, dont 300 millions environ dépassant les besoins de la consommation intérieure. C'est ce chiffre, représentant environ 1 milliard de francs français, qui serait entre les mains des étrangers, c'est-à-dire, pour une bonne part, des Allemands, en attendant le moment où ces capitaux émigrés reprendront le chemin de leur pays d'origine.

En dehors de ces témoignages tirés des excès de circulation, il y a d'autres preuves encore plus concrètes de cette activité des capitaux de l'Allemagne à l'étranger. En Hollande, on compte, à l'heure actuelle, quinze succursales de banques allemandes, qui concentrent les opérations de leurs nombreux sièges, et notamment les dépôts de fonds. Pour ne citer que les principales, ce sont d'abord les représentations des établissements berlinois, tels que la *Deutsche Bank* ou la *Disconto Gesellschaft*, cette dernière sous le nom bien connu de Banque Albert de Bary, et la maison Mendelssohn, agent de la *Reischbank* et du Gouvernement allemand. La *Darmstaedter und National Bank* et la *Barmer Bankverein*, qui opéraient, jusqu'à présent, sous des noms privés, créent également des agences directes. Toutes ces banques allemandes laissent le champ libre aux banques hollandaises pour les affaires du pays; mais elles exercent leur influence dans les transactions de change, en faisant mouvoir de place à place, suivant la tendance, les avoirs allemands sur le grand échiquier international.

Pour d'autres pays, tels que la Suisse ou l'Espagne, la manœuvre est plus complexe, mais non moins efficace. Si l'on veut se rendre compte du degré de perfectionnement atteint par les Allemands dans ce nouveau sport, il suffit de se reporter au livre que MM. L. Wulfsohn et G. Vernlé ont consacré aux diverses formes d'évasion des capitaux, entre autres à celles que masquent les opérations du commerce extérieur. On verra notamment quel contraste existe, aussi bien pour les importations que pour les exportations, entre la réglementation officielle très stricte et son application très vague par les autorités administratives. Tout l'appareil de contrôle n'est qu'un filet à

larges mailles qui laisse passer les truquages commerciaux.

Pour faire entrer en Allemagne des marchandises provenant de pays à change élevé, il faut obtenir d'un office spécial le permis d'importer et, contre cette autorisation, on s'assure également le droit d'acquérir les *devises* nécessaires pour le paiement de ces achats. Les mêmes formalités sont appliquées pour la vente à l'étranger des marchandises allemandes, qui nécessite également l'autorisation d'un office spécial et la vérification que le prix facturé est bien conforme au prix mondial. Le permis d'exportation comporte, en outre, un engagement, sous caution, de remettre le montant de la facture en monnaie étrangère, contre des marks au cours du jour, à la Centrale des *Devises*, à la *Reischbank*.

En théorie, cette législation, faite à l'usage des Alliés, ne laisse rien à désirer, mais, en pratique, elle est dominée par la raison d'État qui justifie toutes les fraudes, lorsqu'il s'agit de soustraire les richesses allemandes à l'hypothèque des réparations. Les tribunaux, sous l'empire de diverses considérations, n'ont jamais prononcé que des peines minimes contre les défaillances du contrôle : 5 000 marks d'amende, par exemple, pour l'exportation frauduleuse d'une dizaine de wagons de papier à journal.

Les mêmes auteurs nous montrent également le camouflage des grandes entreprises pour la construction de matériel électrique, qui représentent au plus haut degré la puissance de l'exportation allemande. Le meilleur exemple est celui que nous fournit l'*Allgemeine Elektricitæts Gesellschaft*, plus connue sous le nom d'A. E. G., qui a groupé, de longue date, sous le couvert de la *Banque pour entreprises électriques* à Zurich, des titres d'un certain nombre de Sociétés productrices d'électricité ou d'entreprises de tramways en Suisse, Italie, Espagne, et autres pays. Les bénéfices réalisés par ces exploitations restent ainsi hors d'Allemagne, au lieu de rentrer dans le pays comme élément de sa puissance contributive.

Dans l'Amérique du Sud, nous avons assisté, depuis la guerre, à une autre transformation, celle de la *Société allemande transatlantique d'électricité :* cette filiale Sud-Américaine de l'A. E. G. s'est naturalisée espagnole, afin de conserver ses capitaux allemands et d'éviter toutes les taxations qui l'auraient frappée, si elle avait gardé sa nationalité d'origine. Or cette

Société représente une valeur industrielle de près d'un demi-milliard de francs.

L'ACTIVITÉ DES CAPITAUX ALLEMANDS A L'ÉTRANGER.

Si nous passons maintenant aux grands pays producteurs, comme les États-Unis ou l'Argentine, le plan allemand est différent, mais répond à de non moins vastes conceptions. Nous sommes là sur le vrai terrain d'activité, vers lequel l'Allemagne, depuis longtemps déjà, a dirigé à la fois ses hommes et ses capitaux. Outre les produits nécessaires à son ravitaillement, elle est acheteur des principales matières premières, telles que coton, laine, cuir, cuivre ou autres articles indispensables à son industrie, et tout cela est parfaitement légitime, puisque ces produits transformés servent soit à satisfaire les besoins intérieurs du pays, soit à développer ses exportations qui devraient être, en définitive, le plus important moyen de paiement pour les réparations. Il y a lieu seulement de remarquer que ces achats sont loin d'être balancés par des ventes de produits allemands ou couverts au moyen de crédits à long terme. Pour ces règlements, ce sont les actifs à l'étranger qui entrent en scène, alors que, dans ses opérations de même nature, la France, vidée de dollars, de livres ou de pesos, doit payer ses achats, en subissant la hausse constante du marché des changes.

Mais, en dehors de ces transactions, comprises dans le mouvement régulier du commerce international, il y en a d'autres plus spéciales qui font servir les capitaux émigrés à la préparation de la lutte sur le terrain économique. De ce nombre sont celles que nous révèlent les statistiques du commerce extérieur des États-Unis et de la République argentine.

Pour les États-Unis, le point culminant des achats allemands a été en 1921 et 1922, qui marquent aussi la période la plus active de l'évasion des capitaux. L'Allemagne a été, pendant ces deux années, le plus grand acheteur de produits américains après la Grande-Bretagne, avec un total de 372 millions de dollars en 1921 et 316 millions en 1922. Dans ces chiffres, le coton figure, en deux ans, pour 250 millions de dollars, et le cuivre pour 60 millions. Quant au règlement de ces achats allemands aux États-Unis, il n'a pu s'opérer par

compensation avec les ventes de l'Allemagne, celles-ci n'ayant atteint que 80 millions de dollars en 1921 et 117 millions en 1922. La différence doit donc être recherchée dans la balance des capitaux (1). Si nous prenons maintenant les statistiques de l'année 1923, pendant laquelle s'est définitivement effondré le mark allemand, nous y trouvons une nouvelle démonstration de cette puissance d'achat de l'Allemagne aux États-Unis. En dépit d'un papier-monnaie sans valeur, on relève, pour les huit premiers mois de l'année 1923, les achats suivants :

Coton	Dollars	72 566 183
Bétail et produits de métairie		39 621 771
Produits agricoles		20 961 148
Cuivre		17 301 717
Pétrole et dérivés		9 398 315
Tabac		6 460 817
Sucre		2 210 737
Divers		23 474 700
Total	Dollars	191 995 388

A côté de ces chiffres, indiquant les quantités réellement exportées, il y a ceux des achats qui restent en stock aux États-Unis, pour le compte des maisons allemandes. Ces stocks existent en quantité considérable, sous forme d'achats à terme ou de consignation, et se valorisent dans la mesure de la hausse du dollar; ils forment une part importante des avoirs de l'Allemagne aux États-Unis, en attendant de servir la concurrence qui nous sera faite sur les marchés extérieurs.

Pour l'Argentine, les chiffres du commerce avec l'Allemagne sont également très significatifs. Dans la dernière campagne des laines, les seules maisons allemandes de Buenos-Ayres ont exporté une valeur de 118 millions de piastres, soit, au change actuel, un montant dépassant 750 millions de francs. A ce chiffre il faut ajouter les stocks évalués à 20 millions de piastres, soit environ 120 millions de francs. Ce sont ces maisons qui ont mené la hausse, à l'aide des capitaux dont elles disposaient pour leurs achats au comptant. Quant aux dépôts faits dans les deux banques allemandes de Buenos-Ayres, ils

(1) Dans la période de mai à septembre 1923, durant laquelle l'encaisse-or de la *Reischsbank* a diminué de 35 millions de dollars, les États-Unis ont reçu de l'Allemagne un total de 42 millions de dollars. (*Chronicle*, 15 décembre 1923.)

représentent plus de 100 millions de piastres, soit 650 millions de francs au cours actuel.

Ces enquêtes partielles ne sauraient constituer un inventaire des actifs de l'Allemagne à l'étranger : elles montrent, à titre d'exemple, la réalité de cette fortune accumulée sur tous les grands marchés internationaux. On peut déjà en dégager une conclusion : l'Allemagne, qui n'a plus à l'intérieur qu'une monnaie ultra dévalorisée, reste le grand acheteur de matières premières, coton, laine, métaux, etc., qu'elle exporte ou qu'elle met en stock pour ses besoins futurs, en les payant sur ses avoirs étrangers.

LES POSSIBILITÉS DE RETOUR DU CAPITAL ALLEMAND

Si nous nous sommes abstenus de faire un inventaire général de la fortune allemande à l'étranger, qui ne pourrait avoir de valeur certaine qu'en s'appuyant sur les données d'une expertise pour chaque pays, de même, nous ne formulerons aucune solution incorporant ces actifs, de gré ou de force, dans une évaluation de la capacité de paiement de l'Allemagne. Notons seulement que, lorsqu'il est question d'un emprunt allemand à l'extérieur ou de la création d'une banque nouvelle d'émission à monnaie-or, les capitaux allemands s'offrent en masse pour y participer, accusant ainsi une tendance à se rapatrier sous le couvert des garanties internationales.

Comme il s'agit de capitaux privés, placés sous la protection des pays où ils ont émigré, c'est au Gouvernement allemand, sous la pression des Alliés, qu'il appartient de les faire rentrer dans l'édit national, puisque, en droit, sinon en fait, il n'a jamais abdiqué leur contrôle, alors même qu'il encourageait leur exportation. Après les travaux du Comité des experts, et suivant leurs résultats, peut-être sera-t-il possible d'opposer au plan allemand d'évasion des capitaux, un programme de réintégration s'adaptant aux autres mesures prises pour le règlement des réparations et sans cependant provoquer des réactions trop brusques dans les pays où ces capitaux ont été provisoirement employés.

Pour résumer la situation que nous venons d'exposer, nous rappellerons que l'Allemagne n'est pas livrée, au point de vue financier, à des forces aveugles de désorganisation, mais qu'elle

subit les effets d'une politique qu'elle a longuement préméditée, pour la faire servir finalement à l'œuvre de son relèvement.

S'il existe en Allemagne une loi Delbrück qui maintient leur nationalité aux Allemands établis en pays étrangers, même dans le cas de naturalisation, cette loi ne s'applique-t-elle pas, *a fortiori*, au moins dans son esprit, lorsqu'il s'agit des capitaux émigrés en masse sur les marchés extérieurs, pour des raisons d'ordre politique autant que financier? Tous ces capitaux continuent à travailler au service de leur pays, ils se transforment, ils fructifient, s'emploient en achats ou s'immobilisent en stocks, mais ils restent des capitaux allemands prêts à rentrer dans leur lieu d'origine, pour remplir les grands rôles, lorsque, la résistance passive ayant pris fin, l'Allemagne jouera une autre partie, celle de la lutte sur le terrain économique.

Or, il semble que cette heure n'est plus très éloignée, si nous retenons les déclarations récentes du chancelier Marx : « Nous avons un désir sincère d'arriver à une solution de la question des réparations. Par conséquent, si la Commission, par l'entremise d'un Comité d'experts, veut faire une enquête approfondie sur la fuite des capitaux allemands, nous n'avons qu'à nous en féliciter. Au point de vue national, nous avons tout intérêt à identifier les capitaux qui se sont expatriés. »

En attendant des réalités plus tangibles, prenons acte de ces intentions, car si elles pouvaient être considérées comme l'expression de la nouvelle politique allemande, nous serions alors sur la voie qui conduit à des arrangements définitifs. Nous connaîtrions enfin, derrière tous les artifices de l'évasion des capitaux, la véritable capacité financière de l'Allemagne, celle qui nous a été jusqu'à présent dissimulée pour échapper au juste paiement des réparations.

MAURICE LEWANDOWSKI.

REVUE LITTÉRAIRE

UN ÉCRIVAIN A IDÉES, M. JULES ROMAINS (1)

M. Jules Romains est un écrivain de talent, qui a des idées, qui en a de bonnes, qui en a d'autres.

Il apparut, ayant à peine un peu plus de vingt ans, comme un réformateur, un novateur. Il apportait une doctrine ; cet âge est sans pitié. Il considérait, et le disait, que tout allait mal, dans la littérature, dans la poésie, au théâtre, dans la philosophie, dans la science, ailleurs aussi. Les torts qu'il apercevait, il les corrigeait promptement. Il ne ménageait rien ni personne. Il avait confiance de procurer la nouvelle révélation, qui efface beaucoup d'erreurs.

Cette jeune intrépidité a quelque chose qui déplaît à bien des gens, qui les dérange de leurs habitudes. Elle m'amuse, je l'avoue. Elle a une vivacité singulière, une malice attrayante, une crédulité, une naïveté agréable. Un même penseur qui s'aperçoit que tout le monde s'est trompé jusqu'à présent et qui vous improvise la vérité, quel homme extraordinaire ! Les bévues d'autrui, nombreuses, ou innombrables, ne l'avertissent pas de se méfier à son tour. Il ne doute pas de lui ; la clairvoyante sévérité qu'il a pour le prochain l'abandonne ou devient une indulgente certitude à propos de lui. L'âme d'un novateur est préservée, pour ainsi dire, à merveille, et drôlement.

Nous avons beaucoup de novateurs, qui ne sont pas divertissants du tout : ce qui les préserve, c'est leur ignorance. Ils ne savent pas

(1) *Le bourg régénéré* (Nouvelle revue française) ; *La vie unanime* (Mercure de France) ; *Puissances de Paris, Mort de quelqu'un, Les copains, Odes et prières, Le vin blanc de la Villette, Europe, La vision extra-rétinienne et le sens paroptique, Donogoo Tonka ou les miracles de la science, Amour couleur de Paris, Le voyage des amants, Lucienne* ; en collaboration avec M. G. Chennevière, *Petit traité de versification* (Nouvelle revue française).

ce qu'on a fait avant eux ; et ils découvrent l'Amérique, sans difficulté. M. Romains, lui, est un lettré, un philosophe et un savant. Voilà pourquoi il m'étonne. Son abondante information lui laisse une ingénuité, une ardeur, qu'on trouve plus souvent aux ignorants.

Un de ses ouvrages, qu'il a publié sous son véritable nom de Louis Farigoule, « ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de l'Université, » *la Vision extra-rétinienne et le sens paroptique*, « recherches de psycho-physiologie expérimentale et de physiologie histologique, » n'est pas mon affaire et je n'ai pas la compétence qu'il faudrait pour le juger. Mais je le mentionne ; et je note que l'auteur des *Copains* et de *M. Le Trouhadec saisi par la débauche* est peut-être l'auteur d'une importante découverte scientifique. Peut-être : car on discute là-dessus, très vivement, à la Sorbonne et dans les laboratoires. Il s'agit de démontrer que le sens de la vue n'appartient pas à la seule rétine, que d'autres téguments le possèdent et qu'on peut ou l'on pourrait voir, les yeux fermés ou les yeux abolis. Je n'en sais rien. M. Farigoule-Romains paraît avoir été gêné dans quelques-unes de ses expériences. Les autres, les plus valables, ne me semblent pas concluantes au point qu'il le voudrait. En fait, elles n'ont pas obtenu l'adhésion de tous les connaisseurs. Elles sont, auprès de la théorie, analogues à de petites illustrations, mais imparfaites. Et l'on se méfie. On a raison de se méfier : c'est l'attitude que la science commande. Puis, M. Romains nuit à M. Farigoule. L'auteur des *Copains* montre un goût très vif de la plaisanterie menée loin ; l'auteur de *Donogoo Tonka ou les miracles de la science* se moque de la science ; l'auteur de *M. Le Trouhadec saisi par la débauche* se moque des savants. Bref, on est allé jusqu'à soupçonner M. Louis Farigoule de « mystification. » Je ne lui fais pas cette injure. Sa théorie, moins neuve au surplus qu'elle n'en a l'air, si elle n'est pas établie, n'est pas réfutée non plus. En outre, et même en cas d'erreur, il conviendrait de ne pas méconnaître la crédulité que je disais et qui est l'un des caractères de tous les novateurs, cette crédulité, leur bonne foi, fût-elle imprudente.

Laissons cela. Mais, novateur, M. Louis Farigoule, ainsi que M. Jules Romains, l'est de tout cœur. avec un bel entrain. Lisez les premières lignes de *la Vision extra-rétinienne :* « On ne trouvera point, dans les pages qui suivent, de bibliographie. C'est que la principale question que je traite est neuve. » Cette nouveauté l'enchante, qui alarmerait un plus sage. Il écrivait, deux ou trois ans plus tard : « Dans quelques semaines s'ouvrira vraisemblablement

une nouvelle phase de la question, la phase du *Je l'avais bien dit.* De Harvard à Yokohama, beaucoup de gens vont découvrir qu'ils avaient découvert la vision extra-rétinienne. Et je ne suis pas sûr que dans un an ils me concèdent encore une part de mérite, un lambeau de priorité. » Voilà le ton d'un novateur.

Pas plus que les travaux scientifiques de M. Louis Farigoule, le théâtre de M. Jules Romains ne relève de cette rubrique. Je n'en retiens que les principes, où l'on voit, une fois encore, l'auteur considérer comme néant ses devanciers, comme la merveille son entreprise. Car lisez la préface de *l'Armée dans la ville*, drame en cinq actes et en vers : « Je tiens pour certain qu'il n'y a pas eu en France de grand art dramatique depuis soixante ans, depuis la chute des *Burgraves.* » Pendant un demi-siècle passé, l'on n'a fait que mener à la perfection la comédie légère, la comédie de mœurs : théâtre de second ordre; le grand art chômait. On essayait de « ramener la tragédie classique; » mais la nouvelle tragédie classique, ce n'est que du « faux meuble ancien, » où l'on imite jusqu'aux « trous des parasites. » On essayait le théâtre d'idées : « il émoustille une ou deux heures les gens qui n'ont pas l'habitude de penser; c'est un voyage, par train de plaisir, sur les frontières de la philosophie. » M. Jules Romains veut un autre théâtre. Quelle en sera ou quelle en est la nouveauté? Il substitue aux individus les groupes, en vertu de la philosophie « unanimiste : » c'est la doctrine de M. Jules Romains. Elle gouverne toute son activité littéraire; nous aurons à l'examiner à propos de ses romans. Et le voilà novateur au théâtre. Il entend « ne suivre personne. » Il admire M. Claudel, M. Maeterlinck, Émile Verhaeren; il les vénère et ne dépend aucunement d'eux. Il n'opte pas entre Racine et Shakspeare ; il les « réunit dans un même culte, dont il n'exclut ni Eschyle ni Corneille, ni Gœthe, ni Hugo. » Et il crée son théâtre tout neuf, unanimiste et le sien.

Ce désir ou cette volonté de ne dépendre de personne et d'inventer son art, cette fureur de l'originalité, c'est la maladie de notre temps. Certes, les imitateurs sont ennuyeux; inutiles et ennuyeux, les Campistron qui, sur le Racine mort, pullulent. La nouveauté a de l'attrait; l'originalité est charmante. Mais non pas toute originalité! Consultez-vous; demandez-vous quelle originalité vous plaît : l'originalité involontaire, en quelque sorte. Il faut qu'on ne l'ait pas voulue, qu'on ne l'ait pas cherchée. Il sied que l'auteur le plus original se soit efforcé de ne pas l'être, ou de ne le paraître pas. Et l'on n'est original, on ne l'est bien, que malgré soi. L'exubérance n'y vaut

rien; l'effronterie a tout gâté. La véritable originalité vient du tréfonds de l'âme; la fausse originalité n'est que du dehors. Elle ébaubit les curieux et ne les ébaubit qu'un instant; ils s'aperçoivent bientôt qu'ils en feraient, avec un peu d'adresse, autant.

L'une des réformes ou innovations de M. Jules Romains concerne la poésie. Elle le conduit à écrire ces vers, par exemple :

Je regardais les feux dans le port.
L'allumage, au loin, d'une lanterne
Me touchait le cœur distinctement.
Et je sentais se poser sur moi,
Comme des gouttes l'une après l'autre,
Les fanaux des navires à l'ancre,
Les petits éclats poignants des phares,
Ou là-bas, vers l'est, une bouée
Aussi douce que les vers luisants.

Ce sont des vers impressionnistes; j'entends que le poète note, avec une simplicité gracieuse, les éléments de son émoi. Il analyse le détail nombreux et divers d'une sensation toute physique d'abord et qui devient un sentiment de solitude sereine, de calme rêverie.

Ce sont des vers de neuf syllabes. Le déplacement de la césure leur donne de la variété; mais, que la césure soit après le quatrième ou le cinquième pied, après le troisième et le sixième, ce sont des vers bien réguliers, tels qu'on en trouverait le type dans les fables de La Fontaine. Seulement, ils ne riment pas.

La réforme ou l'innovation de M. Jules Romains ne consiste donc qu'à supprimer la rime? Je l'aurais cru, en lisant ses poèmes. Je relis ses poèmes; je le crois encore. Mais voici que M. Jules Romains, avec M. Georges Chennevière, publie un *Petit traité de versification*, très bizarre, où je vois mon erreur et que, loin de supprimer la rime, M. Jules Romains la multiplie. A la rime ordinaire, il ajoute une quantité de rimes dont nous n'avions pas l'idée. Rimes « imparfaites : » la *multitude* et *l'amertume*, *repartir* et *définitif*, *Europe* et *roc*. Imparfaites, mais « riches, » parce qu'elles ont la consonne d'appui. Elles peuvent s'en passer; M. Jules Romains considère comme pourvus de rimes ces deux vers :

Les grains de sable vont comme des fourmis jaunes...
Ils viennent d'une ville et marchent vers une autre.

Riche ou non, cette rime imparfaite, M. Jules Romains ne l'a pas inventée : on l'appelait, jadis et naguère, une assonance. Mais il a

inventé la « rime par augmentation : » *amorti* et *domestique*; la « rime par diminution : » les *étoiles* et les *toits*; la « rime renversée : » *julep* et *archipel*; etc. Cependant je lis, je relis ces deux vers et je n'y trouve pas de rime :

J'ai les oreilles qui me brûlent...
Ne me parle plus de Marseille.

Pas de rime? Ah! que si! *Oreilles* rime avec *Marseille*. Pour ne pas remarquer cette rime, vous ignorez sans doute les « règles de l'avance : » eh! la rime n'est pas nécessairement au bout du vers. Elle peut « avancer » d'une ou plusieurs syllabes, dans un vers ou dans les deux vers.

Le temps sommeille au fond de l'être
Et les instants montent en bulles.

Vous cherchez en vain la rime savante et secrète, ésotérique, de l'*être* et des *bulles* : c'est le *temps* que l'on prie de rimer avec les *instants*.

On pense être la chair d'un cou plein de sang âcre,
Un cou trop court que de l'étoffe rèche irrite.

Cette fois, pas de rime? Si! parfaitement : une « rime renversée mixte, avancée de six au premier vers et de deux au second. » Bien! Mais où est-elle? On vous l'a dit : c'est la *chair* qui rime avec l'étoffe *rèche*. On vous l'a dit; mais vous ne l'auriez pas trouvée tout seul.

Un moustique est pris d'appétit...

Cela, c'est une « rime intérieure par diminution. » Le *moustique* ne rime-t-il pas avec son *appétit*? Car vous croyiez que les vers de M. Jules Romains ne rimaient pas entre eux : tel de ses vers rime tout seul!

A cette profusion de rimes, les auteurs du *Petit traité de versification* ajoutent ce qu'ils appellent les accords : ce sont, en somme, des rimes de consonnes ou, comme on disait, il me semble, des allitérations. Par exemple, le *buste* et la *peste*. Mais il y a des « accords par augmentation : » *égaie* et *transfigure*; ou « par diminution : » *transfigure* et *égaie*; des « accords renversés : » *cor* et *varech*, *riche* et *cher*, *tour* et *rate*. Il y a des « accords avancés, » des « accords intérieurs à un vers, » etc. Il y a tant d'accords et tant de rimes qu'en vérité l'on ne saurait écrire une phrase ou deux sans y mettre (et sans le vouloir) bien des accords et bien des rimes. Seulement,

les rimes et les accords de M. Jules Romains, dans ses poèmes, s'ils ne sont pas imperceptibles, du moins je ne les perçois guère ou pas du tout. Cette rêverie devant un port de mer, que j'ai citée, me paraît écrite en vers blancs.

Cela fâche MM. Romains et Chennevière. Ils écrivent, à la fin de leur *Traité :* « Rappelons qu'il est de tradition d'appeler vers blanc le vers dépourvu de rime. Il est à peine besoin de souligner la confusion qui s'est produite, dans l'esprit de quelques critiques distraits, ou peu au fait de la poésie, entre le vers *blanc* proprement dit et le vers *accordé* dont nous avons si longuement donné la théorie et qui, loin d'être un appauvrissement musical du vers ancien, l'emporte sur ce dernier par la richesse et la complexité de ses relations harmoniques. » Ce n'est pas mon avis. Du reste, je ne dis pas que les assonances et les allitérations par lesquelles M. Jules Romains remplace l'ancienne rime n'aient aucune valeur musicale. On peut aussi en faire usage dans la prose. Il est bon que le prosateur veille au son, veille au rythme des mots qu'il assemble, comme il est bon que le poète, le plus attentif à ses rimes, veille à l'harmonie de tout son vers. Mais nous avons un vers français, dûment constitué. Ses règles vous paraissent arbitraires. Le sont-elles? Oui et non. En raison, oui; mais, en fait, non. Si elles ont été arbitraires, elles ne le sont plus. Pourquoi ne le sont-elles plus? Par le fait de leur ancienneté, par tant de beaux poèmes qui les consacrent, enfin par une habitude qu'ils nous ont donnée. Allons-nous changer d'habitude? Les règles que M. Jules Romains nous propose ne sont pas moins arbitraires que les autres; nulle habitude ne nous les recommande; et, quant à présent, nuls poèmes ne les consacrent.

Les poèmes de M. Jules Romains ne sont ni laids ni médiocres. Ils ont du rythme. Au bout du compte, M. Jules Romains, qui leur a ôté la rime, leur a laissé le rythme, bien marqué, très varié, souvent ingénieux, toujours expressif, le rythme de nos anciens poètes les meilleurs. Ils sont de bonne qualité poétique. C'est dommage que ce poète veuille à tout prix et en toute chose innover, quand il aurait le talent et le don, le goût même, de suivre la plus belle tradition, qui ne lui serait pas un esclavage, mais une heureuse liberté, préférable à tant de libertés qu'il se donne et qui lui sont, — ne le voit-il pas? — une pire contrainte.

Son premier recueil de poèmes, et qu'il a publié à vingt-trois ans, porte le titre de *la Vie unanime*. Prenez garde à ce titre, qui annonce déjà une doctrine. A vingt-trois ans, M. Jules Romains possédait sa

doctrine, l'unanimisme; et il était, comme on dit, chef d'école.

Qu'est-ce que l'unanimisme? Un beau jour, en 1908, M. Jules Romains montait la rue d'Amsterdam. Il eut pour la première fois, dit un de ses biographes (M. André Cuisenier, dans la revue *Le mouton blanc*), « l'intuition d'un être vaste et élémentaire, dont la rue, les voitures et les passants formaient le corps, et dont le rythme emportait ou recouvrait les rythmes des consciences individuelles. » Est-ce peut-être un peu obscur? Non : tout simplement, M. Romains, un jour qu'il était dans la foule, imagina de se demander qui est la réalité principale, l'individu ou la foule. Étant seul dans cette foule, elle lui parut beaucoup plus forte que lui ; de sorte qu'au moyen-âge il aurait pris parti pour les réalistes contre les nominalistes, en Grèce, pour Platon et contre Aristote. Lequel Aristote disait : « Je vois bien ce cheval, mais je ne vois pas la chevaléité. » Ce n'est pas une opinion toute neuve que M. Jules Romains adoptait, en réfutant Aristote et Roscelin ou, si l'on veut, en se rangeant parmi les disciples d'Émile Durkheim. Mais il n'avait pas encore lu les ouvrages de Durkheim. Et surtout il attribuait à l'opinion qui venait de le séduire une importance universelle : « Dès cette époque, dit M. Cuisenier, Romains comprit qu'une telle façon de voir la vie moderne allait renouveler toute la matière de la littérature et donnerait naissance, non pas à une mode fugitive, mais à un vaste mouvement à plusieurs phases qui s'accordant avec des tendances profondes, se développerait au cours de tout le siècle. » Voilà cette crédulité des novateurs ; M. Jules Romains venait de remarquer la prépondérance des foules sur l'individu, venait d'inventer l' « unanimisme, » et s'attendait qu'un nouvel ordre de choses commençât, dans la pensée contemporaine et dans la littérature française, pour un bon siècle d'abord.

Il eut quelques disciples. L'un d'eux, M. Mannoni, écrivait récemment : « L'unanimisme est une foi. C'est la croyance dans une chose à faire et que des hommes font peu à peu. Il s'agit d'exalter une forme de conscience qui nait d'un certain accord entre plusieurs consciences, de réveiller en chaque homme un être qui le dépasse. Jusqu'ici c'est surtout la littérature qui a subi l'influence de ce levain mystique. Mais la littérature est un domaine assez vaste et dont on fixe malaisément les limites. Toute une période, qui fut romantique, ne le fut pas seulement en littérature ; un événement littéraire influence toujours les mœurs, la politique, la philosophie et les religions les plus traditionalistes d'une époque. » M. Mannoni s'attend

que l'unanimisme s'étende bien au delà des poèmes et des romans que M. Jules Romains et ses disciples écriront, jusqu'à modifier les croyances, les mœurs et l'activité de notre temps. Je crois qu'il serait aventureux, imprudent même, de rattacher à l' « unanimisme » de M. Jules Romains l'esprit démocratique, le socialisme contemporain, ce règne de la multitude sous lequel nous tâchons de vivre.

Au surplus, M. Jules Romains paraît se borner à la littérature. Consultons-le sur sa doctrine. Il l'a formulée, à propos de *l'Armée dans la ville*, à propos de théâtre, comme ceci : « Toute œuvre dramatique... » mais digne de ce nom... « anime des groupes. L'individu isolé, qui règne sur maint poème lyrique, n'a pas sa place au théâtre... » J'oubliais de dire qu'au début de cette préface, l'auteur annonce le projet de ne présenter que des affirmations, « et non des raisonnements, » dit-il... « Au cours d'une pièce, ce qu'on appelle une scène, qu'est-ce d'autre que la vie d'un groupe, précaire et ardente ? Un acte est une filiation de groupes. Le spectateur les voit qui se succèdent, se combattent, se pénètrent, s'engendrent... Détacher un individu, exprimer sa conscience exclusive, c'est là une convention. L'individu n'est qu'une entité... » M. Jules Romains avoue, et je le vois sourire, que l'entité individu est « admise » depuis des siècles, depuis tant de siècles qu'on a fini par la prendre pour une réalité ; mais on a tort depuis longtemps, et voilà tout !

Il ne serait pas difficile de pousser à l'absurde la philosophie unanimiste. Ne l'y poussons pas. Réduisons-la plutôt à ce qu'elle peut contenir de vérité qui ait son emploi en littérature.

Les romanciers ne doivent pas traiter leurs différents personnages comme autant de volontés autonomes et qui inventeraient, qui improviseraient leur existence ; ils doivent placer chacun d'eux dans son milieu, dans une famille, dans un métier, dans un groupe... Et c'est bien mon avis, quand je conseille à un écrivain de ne pas s'établir ou se croire un novateur en son art. Un écrivain dépend d'un groupe, d'une foule : cette foule, c'est la littérature de son pays. Les écrivains ont de la chance, lorque la foule dont ils dépendent est la littérature de chez nous, si abondante et si variée que ses disciplines même sont merveilleusement libérales.

En recommandant au romancier de maintenir l'individu dans un milieu ou dans un groupe, l'unanimisme a grandement raison. Mais il a tort, s'il se figure qu'il invente son précepte. Il le formule, ce précepte que suivaient déjà les bons romanciers, les poètes épiques et Homère. Il le formule et, en le formulant comme une insigne nou-

veauté, il en exagère la portée. L'individu a beau dépendre de son groupe, il est pourtant une réalité, fût-elle petite et qu'il ne faut pas anéantir ou méconnaître sous le nom d'une entité... Pareillement, si je conseille à l'écrivain de ne pas s'établir ou se croire trop volontiers un novateur, ce n'est pas que je le dispense de prouver la véritable originalité, si précieuse, que lui ont faite ses hasards, les influences qu'il a subies et la manière dont il les a subies, son caractère.

M. Jules Romains est un grand doctrinaire et théoricien. Il fallait donc résumer, discuter ses théories et doctrines. Mais, à la vérité, doctrines et théories n'ont guère d'importance ; et vous liriez d'un bout à l'autre, avec plaisir, les meilleurs livres de M. Jules Romains sans même soupçonner que la philosophie unanimiste les gouverne. Ainsi liriez-vous ses poèmes, comme de bons vers blancs, et n'y remarqueriez-vous pas les rimes imperceptibles et les secrets accords, extrêmement secrets, que le *Traité de versification* tâche de vous signaler.

Lucienne est le joli roman d'une jeune fille sans fortune et qui vient en province gagner sa vie à donner des leçons de piano. Elle épousera un jeune homme qui semblait destiné à Cécile ou Marthe, deux élèves de Lucienne. Il y a peu d'incidents : c'est à l'image d'une vie très sage et très simple. Les sentiments de Lucienne, de ses élèves et de leurs parents sont analysés d'une façon fine et charmante. Les milieux et les groupes sont présentés avec justesse et l'on voit comme les personnages vivent sous la dépendance de leur entourage : est-ce que cela suffit pour ranger cet aimable récit parmi les œuvres de l'unanimisme littéraire ?

Les copains et leur suite *Donogoo Tonka* sont l'histoire d'un groupe, — unanimisme? — et ces divers « copains » font mille et mille folies, comme de bouleverser par leurs extravagances deux petites villes tranquilles du Puy-de-Dôme, et comme d'entreprendre la fondation d'une grande ville dans une prétendue région très aurifère de l'Amérique méridionale. C'est une histoire fort plaisante, pleine de raillerie, menée le plus gaiement du monde ; et l'on admire l'entrain de l'auteur, sa verve.

Le vin blanc de la Villette : une série de causeries dans un estaminet de faubourg. Ces causeries sont relatives à des grèves et manifestations du premier mai. Les interlocuteurs sont de braves gens, soldats ou manifestants, qui racontent leurs souvenirs, et qui ont agi les uns et les autres comme le voulait leur groupe. Unanimisme ?

Principalement, ils font, avec bonhomie, la peinture de ces désordres qui, de temps en temps, agitent un peu un quartier de Paris et qui bientôt s'apaisent. L'on voit que les opinions leur viennent des circonstances, non pas d'une méditation particulière. M. Jules Romains a beaucoup d'esprit, de bon sens et le sens de la réalité.

Il y a, du moment qu'on est averti, plus de doctrine et d'unanimisme dans ces trois volumes, *Puissances de Paris*, *le Bourg régénéré*, *Mort de quelqu'un*, trois volumes fort inégaux, le premier qui n'est pas très bon, le dernier qui me paraît le chef-d'œuvre de M. Jules Romains.

Puissances de Paris : un recueil de petites études ou portraits de rues, de places, de squares, de différents coins de Paris. Comme c'est la rue d'Amsterdam, on s'en souvient, qui en 1903 a inspiré à M. Jules Romains la philosophie de l'unanimisme, on entend bien qu'il aime les rues et qu'il veuille leur rendre hommage. Les rues sont des groupes, les rues sont des foules, les rues sont les réalités vivantes ; et les passants n'y sont que des entités. Conséquemment, M. Jules Romains donne à ses rues des âmes, des sentiments, des intentions ou des habitudes, comme fait Rabelais d'une route qui mène à une ville et, pour y mener le voyageur, le prend par la main. C'est un jeu auquel Rabelais s'amuse, abusant gaiement d'une métaphore. M. Jules Romains, lui, parait dupe de la métaphore. Il se joue, mais conformément à la doctrine unanimiste et se joue ainsi, sans relâche, du commencement à la fin de son livre.

L'unanimisme persévérant me gâte *Puissances de Paris*, non pas *le Bourg régénéré*, qui se nourrit de la doctrine, mais qui pourrait fort bien s'en passer. Un bourg tranquille, pareil à ces petites villes du Puy-de-Dôme que les « copains » ont éberluées. Les gens de ce bourg vivent très bien, selon leur coutume et leurs bons préjugés, leur paresse. Or, il arrive dans ce bourg un étranger, simple garçon, pour y être employé des postes... « Les idées, dit M. Jules Romains, n'ont pas toujours besoin, pour faire route, d'être montées sur une grande âme. Elles utilisent le moindre véhicule. Une mouche suffit à propager une épidémie : elle touche un corps malade ; quelques microbes restent collés à son suçoir; elle s'enlève ; son vol n'est pas alourdi par l'énorme destinée qu'elle porte et elle va la déposer, deux kilomètres plus loin, dans une égratignure. » Excellente remarque, et toute l'anecdote aussi de ce bourg. L'étranger s'y ennuie et, par désœuvrement, il inscrit, sur un pan d'ardoise, une devise un peu sotte, un peu révolutionnaire, et à laquelle c'est à

peine s'il a songé, mais que vont lire les bonnes gens de ce bourg. La devise les a bientôt alarmés; elle excite en eux un déplaisir dont ils ne s'étaient point aperçus, les éveille à une périlleuse activité. Le bourg a perdu sa nonchalance et le voici régénéré : il verra ce qu'il lui en coûte. C'est la drôlerie même, et toute pleine de significations divertissantes et, quelques-unes, importantes.

Les plus belles qualités de M. Jules Romains, une intelligence très avisée, une pensée qui va loin, la meilleure imagination de la réalité, l'abondance, mais substantielle, une émotion vive et contenue, un style sain, vigoureux, ardent et sûr, sont toutes réunies dans cette *Mort de quelqu'un*, le roman le plus simple qu'on ait écrit, l'un des plus opulents. Le sujet? Peu de chose, en apparence. Quelqu'un est mort; et voilà tout. Ce quelqu'un n'était presque personne. Il s'appelait, parce qu'il faut, si peu qu'on soit, qu'on ait un nom, Jacques Godard. Ancien mécanicien de chemin de fer, retraité, veuf. Il demeurait à Ménilmontant : deux pièces, au quatrième étage d'une assez pauvre maison. Un jour, il meurt. C'est à la dix-septième page du roman. Tout le reste du roman, deux cent trente-cinq pages, n'est que le récit de ce qui se passe après la mort de ce vieil homme et à propos de lui, jusqu'au moment où on l'a mis en terre, et puis jusqu'au moment où on l'a tout à fait oublié.

Que se passe-t-il? Rien de surprenant, rien qui ne soit tout naturel. On ne connaissait pas Godard; et il n'y avait rien de bizarre, ou de particulier seulement, à connaître en lui. Ses camarades de métier ne le voyaient plus. Il était, depuis la mort de sa femme, très morose et ne causait avec personne. Ses voisins de palier, les autres locataires de la maison, ne lui prêtaient aucune attention. Mais il est mort. Et il y a un mort dans la maison; ce mort, c'est Godard : et il devient ce personnage auguste, un mort. Toute la maison s'occupe de lui. Et ce n'est pas le chagrin, ce n'est pas le regret de Godard qui anime ces bonnes gens : c'est la présence de la mort. On vit, on mène sa vie de tous les jours, on ne songe pas à la mort. Et la voici! Elle n'est pas une inconnue, elle n'est pas une intruse; mais, comme on ne pensait point à elle, c'était comme si elle n'avait point existé. La mort! D'étage en étage, on fait une collecte, pour l'achat d'une couronne. Un sentiment à peu près unanime naît dans cette maison qu'habitent des gens très divers. Puis chacun d'eux modifie à sa guise le sentiment, qui reste pourtant le même, en dépit de ces différences. Le personnage du mort s'étend bien au delà des limites où allait le vivant, jusqu'à des âmes que le vivant ne touchait pas.

Jacques Godard, qui n'était plus jeune, avait pourtant son père et sa mère, à la campagne, dans le Velay. Or, la nouvelle de sa mort anime la mémoire que l'on gardait de lui là-bas. Son bonhomme de père, pour venir à Paris, prend la diligence, le train, chemine longtemps. Le voyage du bonhomme est raconté avec une admirable justesse et, de même que le voyage, la tribulation que subit, dans l'âme du bonhomme, la pensée du mort. L'enterrement, l'église, le cortège, sont le triomphe du mort. Après cela, commence l'oubli. Le père et la mère une fois morts, qui se rappellera en ce monde Jacques Godard ? Le dernier de ses voisins qui, par hasard, se souvienne de sa mort, a oublié qu'il fût Jacques Godard. Et c'est tout de même que s'il n'avait pas vécu.

Mon résumé ne peut donner l'impression de ce récit. Chaque détail est à sa place, comme dans l'évidente réalité ; les détails sont extrêmement nombreux : ils créent cette réalité complète et pathétique.

Cette réalité contient son commentaire et sa philosophie. M. Jules Romains est un réaliste et un psychologue ; il peint également bien les objets et les âmes, et les objets comme les âmes les teintent d'elles-mêmes. Il invente aux moindres âmes leurs sentiments et leurs idées. Il les montre qui ont des mouvements les unes vers les autres, qui prennent la contagion les unes des autres, qui ont l'air de se réunir et puis se séparent. Une fois séparées, elles ne sont plus grand chose ; elles ne possèdent pas grand chose en particulier : le peu qu'elles possèdent, ne l'ont-elles pas en commun ?

La présence de la mort a suscité en elles toutes une rêverie, médiocre à certains égards, et pourtant la plus digne d'elles ; courte rêverie et qui se dissipe comme une fumée sous le vent.

Un beau livre ! Et je ne dis pas que la philosophie unanimiste n'y soit pas enfermée, ne l'anime pas. Et, puisque le livre est beau, la doctrine ne l'a donc pas endommagé : elle endommage d'autres livres de ce doctrinaire ; ailleurs, elle ne se voit pas. Elle n'est ni vraie ni fausse, ni mauvaise ni bonne : elle a, généralement, tous les inconvénients d'une doctrine.

Je voudrais que M. Jules Romains, tout compte fait, se dépêtrât de ses doctrines et prît la pleine liberté de son talent.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La plus forte*, drame lyrique en quatre actes; paroles de MM. Jean Richepin et Paul de Choudens, musique de Xavier Leroux. — *La Rencontre imprévue*, de Gluck. — Le centenaire musical de Ronsard.

De la pièce ou de la musique, « la plus forte » est assurément la première. La vigueur, on le sait, ne manque jamais à la poésie, lyrique ou dramatique, de M. Jean Richepin. Mais dans la musique, nous ne déciderons pas quel élément l'emporte, et si c'est la mélodie, ou l'harmonie, ou l'orchestration. Nous prendrons le tout en bloc, ainsi qu'il nous est donné.

« La plus forte, » en ce drame pathétique et sombre, plus forte que l'amour, plus forte que la mort elle-même, c'est la terre. Et voici pourquoi et comment. En Auvergne, à la campagne, une paysanne est la jeune et seconde femme d'un paysan à barbe grise, lequel eut autrefois, de son premier lit, un fils. Mais le garçon devenu grand a quitté la maison paternelle avant d'y voir entrer une marâtre et n'y est jamais revenu.

Le vieux paysan aime bien sa femme. Il l'aime à sa manière et selon son âge, son âge à lui. Mais, encore mieux que sa femme, il aime sa terre, la Terre, avec un grand T. Il ne parle que d'elle, il ne chante qu'elle et, si l'on peut dire, il n'a qu'elle à la bouche. Cet état d'âme, et d'amour, commence par agacer, irriter l'épouse, qui n'en comprend sans doute pas la symbolique beauté. A la longue, il l'exaspère, si bien qu'un jour, après s'être répandue en imprécations contre une rivale décidément « la plus forte, » elle s'enfuit. C'est le premier acte.

Au second, dans la montagne, la fugitive rencontre deux jeunes bûcherons qui tout de suite en viennent aux mains pour elle. Elle tombe dans les bras du vainqueur et s'y enivre, autant que d'amour,

de poésie, de cette poésie de la nature, de la Terre même, qui maintenant, avec un nouveau compagnon, lui paraît infiniment plus agréable.

Troisième acte. Sur la place du village, fête rustique et procession de saint Cognard, patron des bûcherons. Le père, abandonné par sa femme, a rappelé son fils à la maison, à la Terre, et l'a marié, un peu malgré lui, qui se souvient de l'autre. Or, voici que les deux amants d'hier se retrouvent, se reprennent et se donnent rendez-vous cette nuit près du torrent. Mais, caché derrière un pilier, le père a reconnu son fils dans l'amant de sa femme. Ivre d'une double horreur, il sera le premier au nocturne rendez-vous.

Acte quatre (magnifique décor) : il y arrive, sa femme ensuite, enfin son fils. « Mon père ! » s'écrie le jeune homme. A ce cri, la Phèdre auvergnate et sans le savoir comprend tout et se précipite dans les flots.

Je ne sais pas très bien si les auteurs ont compté que ce fils et ce père vont pouvoir se livrer ensemble à l'agriculture et que la Terre sera plus forte que leurs souvenirs et leur douleur. J'avoue que j'ai quelque peine à le croire.

Il faudrait beaucoup de place pour parler de la musique de *la Plus forte*. C'est de la grosse musique. Semblable aux œuvres de Xavier Leroux vivant, son œuvre posthume ne se recommande guère par l'esprit de finesse, la mesure et le goût. Elle témoignerait plutôt de ce qu'on nomme le « tempérament, » quand on veut désigner justement le contraire des qualités ci-dessus et de ce que le mot lui-même, à le bien entendre, signifie. Quelque chose du moins ne manque pas à cette musique : l'exubérance. Elle se répand avec une extraordinaire facilité. Non pas qu'elle soit laide, encore moins obscure : banale plutôt, ou triviale, et, si les deux termes se pouvaient allier, d'une vulgarité rare. La matière en est lourde, et la forme sans distinction. La rhétorique y est prise et donnée pour l'éloquence ; l'emphase et l'enflure pour la grandeur. Dans l'imagination de Xavier Leroux, les idées, de qualité moyenne, passaient en quelque sorte à l'ancienneté plus souvent qu'au choix. Quelques chansons pourtant, celle du vieux paysan au premier acte, au second, celles des deux jeunes bûcherons, ne parurent pas dépourvues de caractère et de force. Nous avons également goûté, pour ce qu'elle a d'âpre et de sombre, certaine « fileuse, » gémie ou grondée sourdement par l'héroïne près de quitter la maison conjugale. Beaucoup moins, la longue rêverie sous bois, monologue descriptif avant le duo d'amour.

Chœurs lointains, (voix de la nature), gazouillements d'oiseaux et murmures du feuillage; effusions et progressions d'harmonie et d'orchestre, pour imiter, — un peu trop facilement, — le lever de l'aurore, tout cela ressemble aux *Murmures de la forêt* de *Siegfried*, en image d'Épinal, que suit bientôt une imitation en « chromo » du grand duo de *Tristan*.

Là plus que jamais la musique s'enfle et se travaille. Mais ailleurs même, et pour beaucoup moins, elle se met en dépense. Sur une place de village, quel tapage fait la fête de Saint-Cognard ! C'est ici l'un des signes, et les plus éclatants, de l'excès où se portait le « tempérament » ou la nature de feu Xavier Leroux. Jules Lemaitre un jour a distingué deux sortes de poésie : l'une qui fait gnian-gnian, et l'autre qui fait boum-boum. Le second dissyllabe pourrait servir de symbole ou d'onomatopée à cette musique. Elle est constamment au paroxysme, ou, comme la Julie de Jean-Jacques en certaine circonstance, « à l'extrémité. »

M. Catherine, le chef d'orchestre, l'a conduite à tour de bras. Mme Lise Charny l'a chantée d'une voix étendue, avec des hauts et des bas, quelquefois un petit peu faux : c'est une justice, ou justesse, à lui rendre. M. Albers, toujours plein de zèle et d'autorité, fait trop vieux, de visage et d'allure, le mari paysan. Pas un ténor n'a la voix plus belle que M. Friant (le bûcheron vainqueur). Pas un baryton ne l'a plus charmante que le second et d'ailleurs inutile bûcheron (M. Baugé).

Allez entendre au Trianon-Lyrique *la Rencontre imprévue*, que l'Opéra-Comique nous fait attendre. Beaucoup de gens ne sont pas sans ignorer que Gluck nous a donné, — je veux dire à nous, Français, — avant notre tragédie musicale, quelques-uns de nos premiers opéras-comiques. Et le présent a son prix. Pendant six années (1758-1764), Gluck se consacra gaiement au genre qui bientôt allait devenir « éminemment nôtre. » Au cours de cet aimable intermède, il ne composa pas moins, à Vienne et pour Vienne, de sept ouvrages. Le dernier, *la Rencontre imprévue ou les Pèlerins de la Mecque*, date de janvier 1764 : soit deux ans avant la première représentation, à Vienne aussi, d'*Orfeo* ; dix ans avant l'apparition d'*Iphigénie en Aulide* à Paris. Mozart avait alors huit ans. L'intendant général des théâtres impériaux, le comte Durazzo, se faisait envoyer de Paris par son correspondant, notre Favart, de petites pièces empruntées au théâtre de la Foire, et Gluck s'amusait à les mettre en musique. Musique plaisante et légère, déjà

belle par endroits et vraiment prophétique, où des éclairs annoncent les futurs chefs-d'œuvre.

Dans *les Pèlerins de la Mecque* on ne voit ni Mecque ni pèlerins. Personnages : le prince Ali, la princesse Rezia, qui lui fut ravie au moment qu'il se préparait lui-même à l'enlever. C'est entre eux deux que se produit « la rencontre imprévue, » au Caire, dans le harem du Sultan, d'où la princesse réussit à s'échapper avec le prince. Autres fantoches d'Orient : le valet d'Ali, un Kalender hypocrite et fourbe, et le Sultan, qui d'abord se met en colère et pardonne à la fin. Parmi ces marionnettes, et sans aucun rapport avec elles, un peintre à demi dément, appelé M. Vertigo, se démène. Il est aussi fou dans son genre que certain « compositeur toqué » dont Hervé, qui lui ressemblait, fit un jour, et sous ce nom même, le héros d'une de ses plus délirantes opérettes.

Il n'est pas impossible que, pour l'enfantillage et la stupidité, le *libretto* de *la Rencontre* surpasse encore celui de cette autre turquerie qui s'appelle *l'Enlèvement au sérail*. En musique, rien n'a jamais été fait de plus agréable, et par endroits de plus beau, sur rien de plus bête. C'est le triomphe, singulier chez Gluck et contraire à la doctrine du grand dramaturge lyrique, de la musique en soi, de la musique pure. Jusqu'où celle-ci ne peut-elle pas s'étendre et s'élever, oublieuse ou dédaigneuse de la parole inutile, absurde même, par sa vertu propre et son unique beauté ! Il y a là de la musique en tout genre : légère, bouffe, sérieuse ou passionnée ; de la musique pour les voix ou pour les instruments ; des chansons (ou des duos) à boire, des airs qui ne sont que de bravoure, d'autres qui sont d'amour, et du plus tendre, du plus noble amour. Un air du prince Ali : « *Je chérirai jusqu'au trépas l'objet céleste qui m'engage,* » ne serait pas indigne d'être chanté par Orphée, par Orphée heureux, avant son veuvage. On sent, à l'écouter, tout ce que « le son du cor » ajoute à la plus pure cantilène de poésie et de mystère. Alors, avec les qualités ou les attributs de la musique, la plénitude, la perfection de son être se révèle. De plusieurs façons, toutes musicales, la folie de M. Vertigo nous amuse et même, à la fin, est près de nous émouvoir. Le peintre nous chante ses tableaux. Il transforme pour nous des impressions de l'œil en sensations de l'ouïe : exemple de ce que je ne sais plus quel pédant appelle je ne sais plus où le « vicarisme des sens. » Il a peint un concert, et nous l'entendons. Il rend nos oreilles témoins, après et d'après ses yeux, d'un orage, d'une bataille. La dernière image, exquise, représente une scène au bord d'un ruisseau. Cin-

quante ans après, le paysage beethovenien, avec une autre puissance, une autre richesse, n'aura ni plus de fraîcheur ni plus de calme. Il ne fera pas notre âme plus sensible à la beauté des choses et plus heureuse d'en goûter, jusqu'à s'en attendrir, le tranquille enchantement.

Le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard est célébré non seulement en paroles, mais en musique. Il devait l'être ainsi, Ronsard ayant été de tous nos grands poètes, et de beaucoup, le plus musicien. En trois mois, douze conférences lui sont consacrées. Chacune s'achève et pour ainsi dire s'illustre par un concert dont le programme est formé de poésies de Ronsard mises en musique par ses contemporains. On a choisi les orateurs parmi les familiers de son œuvre : entre autres, si ce n'est avant les autres, un Pierre de Nolhac. Quant à la direction musicale, c'est à M. Henry Expert qu'en revenait tout naturellement, par un juste privilège, et le soin et l'honneur. Grâce au succès de ces conférences-concerts, le public enfin n'ignore plus ce que jusqu'ici nous étions trop peu nombreux à connaître : l'admirable monument élevé depuis vingt ans par le savant et l'artiste qu'est notre confrère à la gloire des *Maîtres musiciens de la Renaissance française* (1).

On savait déjà combien Ronsard aimait la musique ; on sait maintenant, pouvant la lire et l'entendre, quelle musique il aimait.

Il a lui-même en maint endroit fait profession de son amour. Offrant au roi Charles IX un *Mellange de Chansons*, le poète-musicien écrivait, un peu comme Shakspeare écrira : « Celui, Sire, lequel oyant un doux accord d'instruments ou la douceur de la voix naturelle, ne s'en réjouit point, ne s'en émeut point et de tête en pieds n'en tressaut point, comme doucement ravi, et si ne soi comment dérobé hors de soi, c'est signe qu'il a l'âme tortue, vicieuse et dépravée, et duquel il se faut donner garde, comme de celui qui n'est point heureusement né. Comment se pourrait-on accorder avec un homme qui de son naturel hait les accords ? Celui n'est digne de voir la douce lumière du soleil, qui ne fait honneur à la musique comme petite partie de celle, qui si harmonieusement, comme dit Platon, agite tout ce grand univers. Au contraire, celui qui lui porte honneur et révérence est ordinairement homme de bien, il a l'âme saine et gaillarde, et de son naturel aime les choses hautes, la philosophie, le mouvement des affaires politiques... » C'est pourquoi, soit dit en

(1) Leduc, éditeur, Paris.

passant, un grand pianiste, et non moins grand patriote, a pu récemment faire figure — et très noble figure — d'homme d'État.

Suivent quelques exemples, empruntés à l'antiquité, de la vertu des sons; entre autres celui-ci, qui, pour n'être pas le plus fameux, ne nous paraît pas le moins digne de mémoire : « Agamemnon, allant à Troie, laissa en sa maison tout exprès je ne sais quel musicien dorien, lequel, par la vertu du pied anapeste, modérait les effrénées passions amoureuses de sa femme Clytemnestre, de l'amour de laquelle Œgisthe enflammé ne put jamais avoir jouissance, que premièrement il n'eût fait méchamment mourir le musicien. » Je m'explique mieux à présent pourquoi les poètes de la Pléiade (Baïf à leur tête) ont essayé d'introduire dans la musique le principe des « vers mesurés » et de la prosodie grecque. Ils ont peut-être cru que la fidélité des femmes et l'honneur des maris n'était qu'une question de quantité et que, pour assurer l'une et l'autre, il pouvait suffire de deux brèves suivies d'une longue.

Laissons le badinage. Ronsard, toute sa vie, a fait ses délices de la musique autant que de la poésie. La beauté de la parole ne lui paraissait achevée que par celle des sons. Ainsi deux modes de l'idéal se partageaient son génie. Musicien, il le fut par l'intelligence et par l'amour, sinon par la pratique. « Je chante, » a-t-il dit,

Je chante quelquefois,
Mais c'est bien rarement, car j'ai mauvaise voix.

Du moins lui plaisait-il fort d'être chanté. Bien plus il n'écrivait des vers que pour qu'on les chantât. La perfection du lyrisme, c'est-à-dire l'alliance étroite et nécessaire des paroles et de la musique, tel est le principe et comme le postulat qui domine et résume la poétique de Ronsard. Quand il se glorifie

De marier les odes à la lyre
Et de savoir sur ses cordes élire
Quelle chanson y peut bien accorder
Et quel fredon ne s'y peut encorder,

il ne parle pas de cette lyre, comme les autres poètes, par figure. Il en voulait vraiment rétablir l'usage, estimant qu'elle « seule doit et peut animer les vers et leur donner le juste poids de leur gravité. » S'adresse-t-il au lecteur, et surtout au disciple : « Garde, lui dit-il, garde toujours le plus que tu pourras une bonne cadence de vers pour la musique et autres instruments. Je te veux aussi bien advertir,

de hautement prononcer tes vers quand tu les feras, ou plutôt les chanter, quelque voix que tu puisses avoir, car cela est bien une des principales parties que tu dois le plus curieusement observer. » De même, telle facture ou telle coupe lui paraît la meilleure, « pour être plus propre à la musique et accord des instruments, en faveur desquels il semble que la poésie soit née. » Ainsi l'*Abrégé de l'art poétique français* est un traité de musique autant que de poésie où Ronsard mêle constamment à des préceptes de poète des conseils de musicien (1).

Pour ce conseiller, presque ce confrère, les plus grands musiciens du temps ne furent pas ingrats. C'est à l'envi que les Jannequin, les Costeley, les Lejeune, les Goudimel et le « plus que divin Orlande » se firent les collaborateurs de l'incomparable « parolier. » Ils l'honorèrent même au delà du tombeau. Pour les funérailles de Ronsard, Mauduit écrivit un *Requiem*. On aimerait l'entendre à la fin des fêtes du centenaire, pendant une messe pour le repos de l'âme du poète, soit à Saint-Séverin, soit à Saint-Germain l'Auxerrois, proche du Louvre. Ainsi la mémoire du grand lyrique, après ses vers, serait dignement chantée.

Il ne faut pas s'étonner si nous sommes devenus, ou redevenus singulièrement sensibles, après quatre siècles, à la beauté de ces chants. Aujourd'hui plus que jamais elle a de quoi nous paraître nouvelle et nous surprendre autant que nous ravir. Songez donc! Elle est uniquement, purement vocale. Elle ne consiste que dans un concert de voix, de toutes les voix. Quelle originalité! Quelle résurrection! Quelle renaissance! Quel souffle, et que depuis si longtemps nous ne respirons plus, de nature, ou de naturel, et d'humanité! De tous les signes sonores, pas un ne nous touche plus vivement que la voix, d'une touche à la fois plus directe et plus spirituelle, sans le recours à la matière et sans son secours. Rassasiés, dégoûtés parfois de l'orchestre moderne et de ses excès, nous les aimons, ces chants, d'un amour rajeuni et ravivé. Nous aimons ce que d'abord ils ont d'humain, de vivant. Et nous ne leur savons pas moins de gré d'être simples. S'il est une vérité bonne à dire, à redire toujours, c'est que pour qu'il y ait de la musique, et de l'excellente, il suffit de peu de sons. Quatre voix, ou quatre « parties, » en cette même forme les écoliers écrivent leurs premiers « devoirs d'harmonie, » et les maîtres ont créé des chefs-d'œuvre immortels. Peu de

(1) Voir sur ce sujet la très complète étude de M. Julien Tiersot : *Ronsard et la musique de son temps* (Paris, Fischbacher).

notes encore une fois, mais suffisantes, mais toutes nécessaires, au lieu que trop souvent aujourd'hui presque toutes sont inutiles.

Cette musique, écrit Henry Expert, cette musique « est l'art pour l'art des sons combinés entre eux. » Certes elle est cela, mais elle n'est pas cela seulement. Elle est aussi l'art pour l'âme, l'art expression de la vie et de la vérité. Personne au XVIe siècle ne douta, comme on l'a fait quelquefois depuis, que la musique, au fond et par nature, soit un rapport entre l'intelligence, la sensibilité surtout, et les sons. La théorie d'une beauté musicale abstraite, étrangère au sentiment, eût alors également étonné, peut-être indigné poètes et musiciens. Calvin lui-même, le triste Calvin, reconnaît dans la musique une « vertu secrète et quasi incrédible à émouvoir les cœurs en une sorte ou en l'autre. » Le pouvoir d'apaiser l'âme, ou de la « purger, » que les Grecs appelaient *catharsis*, était alors tenu, comme dans l'antiquité, pour un des privilèges de la musique. Les éditeurs de Roland de Lassus, offrant les *Meslanges* du maître à Mgr le Grand Prieur de France, lui promettent qu'il en éprouvera ce bienfait :

Flatterez votre ennui en buvant la douceur
Des chansons que pour vous Orlande ici vient bruyre.

Et Costeley, dans une dédicace au roi :

Sire, je voudrais bien vous voir reprendre haleine,
Vous offrant ce labeur non égal au Troyen,
Louable toutefois, si avec son moyen
Une seule heure au jour je charme votre peine.

Au don de la paix et du calme, la musique ajoute celui de l'action et de la vie. Par la représentation du sentiment et de la passion, elle crée, elle accroît en nous l'un et l'autre. On rapporte que Ponthus de Tyard, lorsqu'il jouait du luth, était à de certains moments vaincu par sa propre émotion. « Hier soir, » a raconté Pasithée, la dame ou la muse à laquelle est dédié son discours sur la musique intitulé *Solitaire second*, « hier soir, à ma requeste, ayant sur ce luth sonné une sienne ode finissante par épode remplie de quelque passion, il devint si mélancolique, que j'en pris pitié. »

Ce n'était pas « l'art pour l'art » que celui d'un Roland de Lassus, dont on pouvait écrire :

At nunc Orlandus doctis sic cantibus omnes
Humani affectus exprimit ingenii,

Ejus ut in modulis non res per carmina tantum
Quæque cani, præsens sed videatur agi.

« Il exprime toutes les affections de l'âme humaine, et de telle sorte que dans ses chants modulés, rien ne semble chanté, mais tout est présent, tout est en acte. »

« Toi » disait encore Baïf à Costeley :

Toi, Costeley, qui entre les meilleurs
Exerces le doux art d'une musique élue,
Qui sais par beaux accords accoiser l'âme émue,
L'exciter assoupie, exprimer ses douleurs.

Et Costeley lui-même a remercié ses amis, ainsi que ses lecteurs, de leur zèle et de leur amour pour la musique, « cette divine science par laquelle on peut exciter, modérer, mortifier, maintenir et vivifier les stupides, furieux, impudiques, tempérés et languides, avec chants martiaux, graves, honnêtes, polis et gaillards. »

Tous ces chants, le seizième siècle les a chantés, et le vingtième prend encore plaisir à les entendre. Chants de guerre et d'amour, « chants rustiques et divins, » hymnes de victoire, refrains de la ville ou de la campagne, rien de l'homme et rien de la nature non plus n'est étranger à cet art ou religieux ou mondain, supérieur et populaire tour à tour. Ronsard, poète de l'amitié, de l'amour, de la patrie; Ronsard à la Cour de Henri II, de Charles IX, de Henri III, voilà quelques programmes des conférences qui nous ont été données. La musique, autant que la poésie, les a bien remplis. A l'occasion du centenaire, M. Henri Expert a recueilli sous ce titre : la *Fleur des musiciens de Pierre de Ronsard*, une trentaine de pièces, exquises ou magnifiques. Lisez-les, si vous n'avez pu les entendre. Mais il faut les entendre. Les voix leur sont aussi nécessaires que les timbres de l'orchestre aux symphonies. Voix humaines, qui chantent, qui parlent aussi. Mise en musique par Costeley, l'ode fameuse entre toutes : *Mignonne, allons voir si la rose*, demeure un chef-d'œuvre de grâce mélancolique; elle en devient par endroits un autre, de gravité, presque de grandeur.

L'esprit de l'antiquité, le souffle dionysiaque, inspire une ode « anacréontique, » du même, des deux mêmes, poète et musicien.

La terre les eaux va buvant;
L'arbre la boit par sa racine;
La mer éparse boit le vent
Et le soleil boit la marine;

Le soleil est bu par la lune,
Tout boit soit en haut soit en bas.

Pour la puissance lyrique, la musique égale la poésie de ces premiers vers. Mais viennent les deux derniers :

Suivant cette règle commune,
Pourquoi donc ne buvons-nous pas?

Alors, avec la poésie toujours, la musique se détend et tombe, d'une chute imprévue et spirituelle. L'ode finit en chanson, par un contraste piquant, ironique, entre deux ivresses inégales, dont l'une est la joie sublime de la nature, l'autre n'étant qu'un vulgaire plaisir de l'humanité.

Ainsi tantôt cette musique se joue à la surface, tantôt elle s'élève sur les sommets. Par elle tout chante : les choses et les êtres ; un seul ici, là tous ensemble, tous ceux qui furent longtemps avant nous et que peut-être nous n'aurions pas crus si pareils à nous. Nous sommes surpris et charmés de nous reconnaître en eux, quelquefois avec des traits un peu atténués, des couleurs plutôt pâlies. Ils avaient plus de verdeur et de force. Leurs cris mêmes, les cris de la foule ou du peuple étaient d'un autre caractère. J'en appelle à ces *Noël ! Noël !* que provoquaient les fêtes publiques, les cortèges, les entrées solennelles, princières ou royales. Sans doute aujourd'hui : *Vive le Président de la République !* cela ne fait pas mal. Tout de même certaines « acclamations » que nous a révélées M. Expert, devaient bien avoir aussi leur beauté.

Cette beauté, toutes ces beautés, notre confrère y est merveilleusement sensible. Il y a rendu sensibles une vingtaine d'interprètes rassemblés sons ce nom : la *Chanterie de la Renaissance*, et formés, stylés par lui. Ce chœur choisi chante juste, il chante jeune, à pleine voix, à mi voix aussi. Et le coryphée le conduit, l'anime, l'exalte. En vérité cette musique a trouvé son prophète et son apôtre. Autant il en a la connaissance, autant il en respire, il en inspire l'amour. Enfin, au cours de ces deux fois lyriques séances, la récitation alternait avec le chant. Un jour, Mme Croiza, qui chante comme on sait, a récité, récité seulement, comme on ne savait pas, avec la tendresse, la mélancolie secrète et profonde qui donne tant de charme à sa voix.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'avènement, en Angleterre, d'un ministère travailliste à tendances socialistes est désormais un fait accompli. C'est une date importante dans l'histoire britannique et européenne.

Mis en minorité le 21, après trois jours d'un débat qui, à aucun moment, n'a manqué de calme, de dignité, d'ampleur, M. Stanley Baldwin a porté au Roi, dans la matinée du 22, sa démission de Premier ministre. Le ministère conservateur est mort en beauté, après une défense qui n'a été ni sans éclat, ni sans habileté. M. Asquith, dès le premier jour, avait pris sa décision et sa responsabilité, adjurant son parti de voter l'amendement travailliste qui devait entraîner la chute du Gouvernement. Bien qu'un certain nombre de libéraux eussent été élus contre des travaillistes, bien que toute l'aile droite répugnât à une alliance avec le socialisme, si forte est en Angleterre la discipline des partis que dix libéraux seulement se sont séparés de la majorité. C'est donc en vain que la presse à laquelle le *Daily Mail* donne le ton, a, jusqu'au dernier jour, mené campagne pour l'entente des libéraux et des conservateurs et que M. Winston Churchill est entré en lice. Le parti libéral a joué, à cette heure décisive, tout son avenir, et, répondant à sir John Simon, M. Austen Chamberlain a pu se donner le plaisir de prophétiser sa fin prochaine : pris entre les conservateurs et les socialistes, il ira se disloquant; ses éléments radicaux se joindront au Labour Party, comme l'ont déjà fait M. Haldane, M. Trevelyan, qui, aujourd'hui, recueillent, sous la forme de portefeuilles, le bénéfice de leur évolution, tandis que ses éléments modérés iront se souder à la grande armée du torysme; la petite escouade dissidente d'aujourd'hui leur montre le chemin. Ainsi l'Angleterre reviendrait aux deux grands partis historiques, la fraction la plus avancée ayant seulement changé de nom et de programme.

Dans son ultime discours, M. Baldwin a finement raillé M. As-

quith qui, au moment où il préside à la naissance du ministère travailliste, déjà le menace : « Si cet enfant ne répond pas à mes espérances, je l'étranglerai. » Le dernier mot de M. Baldwin a été pour affirmer que son parti, dans l'opposition, ne mettrait pas obstacle à la réalisation de réformes sociales hardies : « Les membres de notre parti luttaient pour les classes ouvrières à un moment où ceux qui sont en face de nous, ou leurs ancêtres, adoptaient une attitude de laisser faire. » C'est en effet l'honneur et la force du torysme qu'il a su réaliser sagement des réformes audacieuses. Comme l'a observé M. Baldwin, le ministère Mac Donald « ne sera pas en mesure d'édifier un État socialiste sur les sables mouvants d'environ un cinquième des suffrages de la nation. » Déjà quelques prophètes trop pressés aperçoivent dans l'avenir le Labour party converti au protectionnisme, à l'exemple des gouvernements travaillistes d'Australie et de Nouvelle-Zélande, se rapprochant des conservateurs sur un programme de tarifs et de réformes sociales. M. Baldwin restera-t-il *leader* du parti conservateur? La question est très discutée; nombreux sont les membres du parti qui critiquent la politique européenne de l'ancien Premier et qui verraient volontiers sa succession échoir soit à M. Austen Chamberlain, soit à l'énergique et clairvoyant sir William Joynson-Hicks. Quant à M. Lloyd George, il se console de ne pas revenir au pouvoir en vitupérant, avec une violence inouïe, M. Poincaré et la politique française ; n'a-t-il pas imaginé de s'en prendre à M. Benès, au moment même où il était l'hôte de l'Angleterre, et de l'appeler « un petit bonhomme faiseur d'embarras qui trotte par toute l'Europe pour faire les commissions des ministres français. »

Immédiatement après avoir reçu la démission de M. Stanley Baldwin, le roi George V a fait appeler M. Ramsay Mac Donald à Buckingham Palace. Le *leader* travailliste s'est aussitôt rendu à l'appel du Roi, accompagné de MM. Thomas et Clynes ; il a accepté les fonctions de Premier ministre. Le Cabinet, préparé depuis plus d'un mois, était tout prêt à entrer en fonctions ; dès le lendemain les noms des principaux collaborateurs de M. Mac Donald étaient connus. Le nouveau Premier dirige lui-même le *Foreign Office* ; lord Haldane, transfuge du libéralisme, est lord chancelier (c'est-à-dire *leader* à la Chambre des lords), M. Clynes *leader* à la Chambre des Communes, M. Philip Snowden chancelier de l'Échiquier, M. Sydney Webb, l'auteur bien connu d'une histoire des Trade-Unions, ministre du Commerce, un autre des fondateurs des

sociétés fabiennes, M. Sydney Olivier, a la charge des Indes, M. J. H. Thomas, chef des « cheminots » anglais, celle des Colonies, M. Trevelyan l'Instruction publique ; un militaire, le brigadier général Thomson, devient ministre de l'Aéronautique ; la Guerre échoit à M. Stephen Walsh, l'Intérieur à M. Arthur Henderson, l'Amirauté au vicomte Chelmsford, que l'on croyait conservateur, l'Agriculture, à M. Noël Buxton, le Travail, à M. Thomas Shaw, etc. Ainsi s'est dénouée dans le calme cette crise ministérielle si grave pour l'avenir de l'Angleterre ; et l'on est tenté de se demander, en pensant à ce qui aurait pu se passer sur le continent en pareil cas, si l'Angleterre ne serait pas le seul pays où le régime parlementaire corresponde au tempérament national et fonctionne dans sa vérité. Est-il un autre peuple chez qui l'on verrait un parti socialiste si déférent envers un Roi, si respectueux des usages et des rites traditionnels, si soucieux des intérêts nationaux ? Vraiment l'Angleterre est un monde à part ; c'est une île.

Que réalisera le Labour Party au pouvoir ? Dans son œuvre intérieure, il sera bridé par l'opposition ; son action s'exercera surtout sur le continent et il n'est pas certain que nous ayons des raisons de nous en féliciter. M. Mac Donald a maintes fois exprimé son désir de remettre l'Europe sur pied, de l'acheminer vers la paix et le désarmement par le moyen de la Société des nations. Mais comment exécuter cet idyllique programme? Au meeting de l'Albert Hall, le 8 janvier, M. Mac Donald a placé la France au premier rang des Puissances avec lesquelles il souhaite entretenir de bons rapports ; il n'a jamais été germanophile ; mais le débat sur l'adresse a montré quelles illusions il se fait sur la politique française et à quel point lui et ses collègues sont pénétrés des erreurs malveillantes que les amis qu'ils ont en Europe et même en France vont repétant. Le *Daily Herald*, organe du parti, publiait le 11 janvier, un article qu'on peut résumer ainsi : les Français ne tiennent pas aux réparations, ils veulent la domination du Rhin et de la Ruhr et sur cette base se prépare un accord franco-allemand qui serait très dangereux pour l'Angleterre. Faudra-t-il lui faire répondre par un Allemand (M. Paul Litwin, dans un remarquable article de la *Gazette de Voss*, 11 janvier) : « Les besoins vitaux de la France sont trop graves pour qu'on puisse croire sérieusement que la politique du Gouvernement vise à des buts politiques en Rhénanie ? » Mais gardons-nous de faire aux travaillistes anglais un procès de tendances : nous nous efforcerons de les éclairer sur

nos bonnes intentions; persuadés que nous sommes de leur bonne foi, de leur bonne volonté.

Nous ne saurions cependant passer sous silence les « avertissements » que le vicomte Grey, qui sera, dit-on, le conseiller écouté du nouveau ministère en matière de politique extérieure, a voulu nous faire entendre dans son discours du 13 janvier aux Lords ; il a donné à la France trop de preuves de sa sympathie éclairée pour que nous ne tenions pas compte de ses avis. Lord Grey souhaite plus que jamais une entente franco-britannique, mais il craint qu'elle ne soit devenue irréalisable : « Je crois que le Gouvernement et le pays sont d'accord pour considérer que la politique du Gouvernement français à l'égard de la Ruhr et des problèmes analogues ne peut mener qu'à des résultats désastreux; » le mouvement séparatiste, à la sincérité duquel il ne croit pas, l'inquiète gravement : « C'est une politique qui rend impossible toute coopération entre les deux Gouvernements et qui doit mener aux plus sérieuses et éventuellement aux plus désastreuses conséquences en Europe. » N'est-il pas décourageant de constater qu'après les affirmations solennelles et réitérées d'un homme d'État tel que M. Poincaré, un homme d'État tel que lord Grey puisse encore redouter qu'il y ait, en Europe, « une nouvelle Alsace-Lorraine ! » « L'Europe, continue lord Grey, s'en va à la dérive vers une catastrophe éventuelle. En Allemagne, on sème sur le plus fertile des sols les graines de la future revanche; la Russie, reléguée comme un paria, poursuit une politique de ruines; les trois Puissances de la Petite-Entente et la Pologne courent aux armements et tendent évidemment à constituer avec la France un solide bloc armé. Et c'est cela qui nous ramène vers le vieil état de choses qui a précédé la guerre. » Lord Grey a l'esprit trop équitable pour ne pas se rendre compte que si l'Allemagne « sème les graines de la revanche, » tout le reste s'en suit, que c'est cela qu'il s'agit d'empêcher, et que l'Angleterre n'ayant pas ratifié le traité de garantie offert à M. Clemenceau, il faut bien que la France prenne d'autres précautions. Partout, en Europe et dans le Proche-Orient, l'Angleterre, depuis l'armistice, a mené une politique anti-française; comment s'étonnerait-elle que les apparences plus ou moins sauvegardées d'une entente franco-britannique ne suffisent pas à la France comme fondement de la paix en Europe et comme gage de sa sécurité ? Cette contradiction radicale a vicié toute la politique de lord Curzon. Le nouveau Gouvernement verra-t-il la situation avec plus

d'objectivité et de justice? On peut l'espérer. En attendant, il est aux prises, à l'intérieur, avec une grève de mécaniciens de chemins de fer, — ce qui, pour les débuts d'un ministère qui fait profession de gouverner dans l'intérêt de la classe ouvrière, est une fâcheuse mésaventure, — et, au dehors, avec l'affaire du Palatinat, déplorable héritage de lord Curzon.

Le Palatinat est ce joli pays qui étend, sur la rive gauche du Rhin, au nord de l'Alsace, ses champs fertiles, ses prairies, ses houblonnières, ses forêts de pins. Le hasard d'anciens traités en a fait une dépendance de la Bavière dont il est séparé non seulement par le Rhin mais par le duché de Bade. Le Gouvernement de Munich a toujours traité le Palatinat comme une sorte de colonie où l'on envoie les fonctionnaires en disgrâce et dont les représentants sont considérés à Munich presque comme des étrangers. Le pays est en général démocrate, républicain; les socialistes y sont nombreux, et ce sont eux qui, les premiers, avec M. Hoffmann, ont tenté d'organiser un Gouvernement autonome. Tout ce qui est fonctionnaire, — et il est triste d'avoir à y englober le clergé, — dépend de Munich qui nomme et qui paye; mais les indigènes, surtout les paysans, les propriétaires terriens, les ouvriers, s'ils sont bons Allemands, sont résolument anti-bavarois. Aussi le Gouvernement séparatiste de M. Heintz était-il âprement combattu par les fonctionnaires, mais soutenu par une grande partie de la population; 600 maires sur 650 n'y ont-ils pas librement adhéré? Ayant contre lui l'hostilité acharnée du clergé, des fonctionnaires, de la Bavière et du Reich, il avait droit du moins à l'impartialité des autorités françaises d'occupation; il n'a pas obtenu davantage. Les Allemands et les Anglais lui reprochent d'être illégal, mais le Gouvernement de Munich n'est-il pas en état de rupture avec la constitution de Weimar, avec le traité de Versailles et les accords rhénans? Aucun des actes du Gouvernement réactionnaire bavarois n'a été communiqué à la Haute Commission aux fins d'enregistrement pour application dans le Palatinat, selon les stipulations de l'accord rhénan; si la Haute Commission n'enregistre pas les actes du Gouvernement provisoire palatin, le pays restera donc sans Gouvernement; c'est ce qui a décidé les représentants français et belges à la Haute Commission à admettre la ratification des actes du Gouvernement provisoire. De là l'émotion et la colère de lord Curzon, l'inquiétude de Berlin et de Munich. Il faut, en vérité, que le mouvement palatin soit bien fort pour que, de Londres et

d'Allemagne, on se soit montré si pressé de l'étrangler et que les pouvoirs illégaux qui mènent l'Allemagne aient armé leurs assassins professionnels, les mêmes qui ont tué ou blessé Erzberger, Rathenau, Smeets, et plusieurs centaines d'Allemands indépendants ou courageusement honnêtes. L'Allemagne vit sous la terreur des sociétés nationalistes qui agissent au grand jour et qui, malgré les engagements formels du Gouvernement, n'ont jamais été dissoutes. Le 10 janvier, M. Heintz et quatre de ses amis, tranquillement attablés dans un hôtel de Spire, étaient tués à coups de revolver par quelques jeunes gens qui s'empressèrent de repasser le Rhin avec la complicité des autorités du Reich.

Alors éclata autour de ces cadavres et de ces familles en deuil une joie de sauvages qui rappelle les orgies sanglantes des premiers jours de l'invasion de la Belgique et de la France. Parlant, le 17, à Hambourg, et faisant l'apologie de cette politique de résistance qui a mené l'Allemagne à la ruine, M. Stresemann s'écriait : « Ce qui se passe dans le Palatinat et en Rhénanie est une honte pour la civilisation! » Que pensez-vous qui soit une honte? L'assassinat de Heintz et de ses amis, celui de Smeets, le massacre de paisibles citoyens à Dusseldorf? Nenni! C'est l'action des autonomistes, c'est l'appui qu'ils trouvent, affirme-t-on, dans les autorités occupantes. Pour flétrir les assassins, pas un mot! Pourtant, le même jour, le général von Seeckt, dont le patriotisme n'est pas suspect, mais auquel certains exaltés reprochent sa prudence et sa résistance à une guerre immédiate, faillit être, lui aussi, victime d'un attentat. Toute la presse approuve, à peu près sans réserves, l'assassinat, dans des termes tels qu'il est permis de se demander si les assassins n'ont pas reçu des ordres d'autorités haut placées, d'autant plus que M. Heintz et ses amis étaient, depuis quelques jours, l'objet d'un mandat d'arrêt pour haute trahison. Le communiqué officiel du Gouvernement triomphe cyniquement : « Le meurtre du chef séparatiste Heintz a illuminé comme un éclair la situation intenable qu'ont créée les coups de force séparatistes. » Le catholique *Bayrischer Kurier* (11 janvier), après quelques réserves de style, déclare : « L'acte est entièrement conforme à la justice, ce n'est que la compétence du juge qu'on peut contester. » La *Germania* se réjouit parce que « l'attention du monde va être attirée sur l'état de choses scandaleux qui s'est développé dans le Palatinat sous les yeux des autorités d'occupation. » Le *Vorwaerts* oublie qu'il approuvait le mouvement autonomiste quand Hoffmann

le dirigeait et conclut : « Pour le sang qui a été versé hier à Spire, il n'y a qu'un vrai coupable, le Gouvernement français. » Le clergé catholique, — on a honte de l'écrire, — a trouvé mieux encore : indifférent aux larmes des familles, il a refusé aux morts, avec l'approbation de l'évêque de Spire, les prières funèbres que l'Église accorde même aux suppliciés. Un tel symptôme est significatif; il montre que l'Allemagne est en proie, comme en 1914, à une crise de nationalisme exaspéré qui atteint toutes les classes de la société et qui leur fait perdre jusqu'aux plus élémentaires notions de justice et de morale. Le clergé palatin est intoxiqué par la doctrine hégélienne de l'intérêt de l'État allemand qui prime tout, qui est le Bien; nous assistons à un retour offensif de cette maladie collective qui, à certains moments, s'empare des esprits allemands; ils possèdent une puissance formidable d'auto-suggestion : ne sont-ils pas arrivés à se persuader qu'ils n'ont pas voulu la guerre et qu'ils n'en sont pas responsables? Cette mentalité, aujourd'hui comme hier, reste, pour l'Europe et pour la paix, un péril permanent, le seul péril.

La veille même de l'assassinat de M. Heintz, le *Times* parlait du « traitement rigoureux » que subissent les fonctionnaires bavarois dans le Palatinat ; le lendemain, lord Curzon prescrivait une enquête et il en chargeait son consul général à Munich, M. Clive, c'est-à-dire l'homme qui, par ses fonctions, devait être le plus prévenu contre le mouvement autonomiste, celui dont la présence devait intimider davantage les paisibles habitants. L'enquête était dirigée à la fois contre le mouvement palatin et contre les autorités françaises d'occupation; lord Curzon refusa d'en faire une enquête interalliée. Le procédé était, au premier chef, désobligeant. Mais, en même temps, dans la zone anglaise de Cologne, deux officiers français furent chargés de s'assurer s'il n'y aurait pas là des préparatifs, des organisations destinées à combattre, dans toute la Rhénanie, le mouvement séparatiste. Si les Franco-belges n'ont pas le droit de soutenir le mouvement séparatiste, les Anglais n'ont pas le droit de le combattre ; or M. Mac Neil, aux Communes, a fait honneur au Gouvernement d'avoir fait échouer le séparatisme. M. Clive s'est donc rendu aux fins d'enquête dans le Palatinat, après avoir interrogé d'abord, à Heidelberg, les fonctionnaires bavarois expulsés. Fonctionnaires, membres du clergé, tous gens dépendant de la Bavière se sont empressés d'affirmer au représentant britannique que le mouvement autonomiste n'est qu'une invention des Français et n'a pas d'importance. Il s'est trouvé cependant de nombreux Palatins pour affirmer que,

s'ils sont Allemands, ils ne veulent pas dépendre de Munich. Dans les conditions où s'est faite l'enquête, après le massacre de M. Heintz et de ses amis, on a le droit de dire que la protestation de ces Palatins est héroïque. La conclusion a été naturellement que « la masse de la population du Palatinat est, à une majorité écrasante, opposée au Gouvernement autonome. » On ne voit pas bien comment, en cinq jours, M. Clive a pu dénombrer les partisans de chaque tendance; mais il est honnête homme et il n'a pas pu ne pas insérer une conclusion n° 6 ainsi conçue : « Il existe dans certaines classes, particulièrement chez les paysans et les ouvriers socialistes, un sentiment en faveur d'un État rhénan comprenant le Palatinat qui serait politiquement indépendant du Reich, mais y serait économiquement lié; ces gens craignent la politique militariste de Berlin. » Il est admirable que le délégué officiel de Londres ait écrit cela! Si nous voulons en savoir plus long, interrogeons le correspondant du *Daily Telegraph* qui a suivi toute l'enquête. A Germersheim, par exemple, « les Allemands ont parlé librement lorsque les prêtres eurent quitté la salle. » Leur thèse a été que le Palatinat pouvait se suffire à lui-même et qu'on ne devait pas l'obliger à obéir aux réactionnaires de Munich. Des membres de la gauche du Conseil municipal de Spire se plaignirent de n'avoir pu se faire entendre; quand M. Clive leur demanda si le pays était monarchiste, ils éclatèrent de rire : l'un d'eux affirma que, si la monarchie était restaurée à Munich, ils proclameraient, eux, la République. « Le Consul général a été frappé par l'existence des éléments de mécontentement dans le Palatinat. Il résulte nettement de son enquête que le soi-disant Gouvernement actuel ne peut pas espérer rester en place. Mais ce n'est pas à dire qu'il n'existe pas un mouvement très net en faveur de la séparation d'avec la Bavière. » C'est tout ce que nous voulions savoir; nous nous expliquons que lord Curzon, dans les derniers jours de son existence ministérielle, ait essayé d'atténuer l'importance du conflit qu'il a volontairement soulevé et indiqué qu'on pouvait entrevoir une solution amiable.

Il est alarmant de constater qu'en Allemagne, à l'approche des élections pour le Reichstag, les courants nationalistes et communistes prennent le dessus, que les partis modérés sont écrasés. En Saxe, les élections municipales, qui viennent d'avoir lieu, marquent le succès des partis de droite et du communisme aux dépens des social-démocrates. Le Centre catholique opère une évolution à droite et c'est pour réagir contre cette tendance que, le 19 janvier,

M. Wirth, avec sa grande autorité d'ancien chancelier, a publié une lettre où il proteste contre la politique de réaction et de dictature et conseille le retour à la coalition avec les socialistes : ainsi se révèle, à l'heure où M. Marx, ancien président du Centre, exerce les fonctions de chancelier, les dissensions intimes qui travaillent un parti dont la cohésion a toujours été si forte.

Ainsi, tandis que des négociations s'ouvrent entre Paris et Berlin, les tendances à l'intransigeance l'emportent en Allemagne. La bonne tenue du rentenmark produit dans tout le pays un renouveau de confiance et, déjà, de témérité. On remercie le général Dawes de ses bons conseils avec une condescendance ironique ; le malade est guéri, plus besoin de médecin ! L'Allemagne a une monnaie stable : c'est l'aurore du rentenmark et c'est « le crépuscule du franc » (article de M. Dernburg, dans le *Berliner Tageblatt*, 13 janvier). L'Allemagne hausse le ton à mesure que le franc baisse; la crise des changes français la comble d'aise et de trompeuse confiance. L'enquête sur le Palatinat, l'avènement des travaillistes en Angleterre, les moindres articles dans les journaux français d'opposition sont autant de secousses électriques qui galvanisent ses nerfs malades. Si la France veut être payée, il faut d'abord qu'elle évacue la Ruhr et la Rhénanie et rende à l'Allemagne sa pleine capacité de production : la *Gazette de Francfort* préconise une entente avec l'Angleterre qui ne manquera pas de réclamer la réunion d'une conférence pour forcer la France et la Belgique à évacuer le territoire allemand. Une voix sage et pondérée, comme celle de M. Paul Litwin, préconisant l'entente avec la France comme désirable, possible et urgente, se perd dans un concert d'imprécations et d'insanités.

Tandis que l'Allemagne délire, à Paris les deux Comités d'experts mandatés par la Commission des réparations ont commencé sérieusement leurs travaux, le premier, le 14 janvier, sous la présidence de l'expert américain, le général Dawes ; le second, le 21, sous la présidence de M. Mac Kenna, ancien chancelier de l'Échiquier. L'installation des deux présidents fut, pour M. Barthou, l'occasion de préciser clairement et de délimiter largement les attributions et la compétence de chacun des Comités. Le travail de ces deux réunions d'hommes de bonne volonté donnera de bons résultats, car leur méthode est saine : ils ne risquent pas de tomber dans l'erreur de leurs devanciers qui prétendaient évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne et qui, par là, l'incitaient à dissimuler, à escamoter, à gaspiller son avoir. La présence des experts américains

confère à leurs travaux une autorité singulière : à l'origine de toutes les difficultés du règlement de la paix, de toutes les dissensions entre Alliés, n'y a-t-il pas, en effet, l'absence des États-Unis? En prenant possession de la présidence du premier Comité, le général Dawes a prononcé des paroles animées d'un « esprit de modestie » en même temps que de résolution, et, à notre égard, amicales, qui ont eu un lointain et utile retentissement. Tout le problème consiste à rendre à l'Allemagne la capacité de paiement qu'elle a volontairement perdue et, en même temps, à faire naître, chez elle, une volonté de payer fondée sur son propre intérêt. Le premier Comité, après avoir entendu M. Schacht, successeur de M. de Havenstein à la direction de la Reichsbank, a formulé, le 23 janvier, une première conclusion : l'Allemagne a besoin de créer, avec le concours de capitaux étrangers et avec une participation étrangère à la direction, une banque d'émission or. Le Comité se rend à Berlin où il tiendra séance le 30 janvier. Le second Comité, après un excellent discours de M. Mac Kenna, n'a abordé sa difficile tâche que le 21; il est moins avancé dans ses travaux. Au moment où un ministère travailliste prend le pouvoir en Angleterre, il est heureux qu'il trouve en bonne voie les travaux entrepris sous la haute direction de la Commission des réparations en conformité avec le traité de paix.

En attendant les solutions qui mûrissent, le Gouvernement français s'emploie avec énergie à repousser la grande offensive contre le franc : du 10 au 15 janvier, tandis que la livre baissait par rapport au dollar, le franc descendait par rapport à la livre et frisait le cours de 100. La Bourse resta calme, mais l'opinion s'émut. Le Gouvernement, avec un esprit de décision qui l'honore, décida d'agir. Des projets de loi sont déposés, pour lesquels le Gouvernement demande une étude et un vote rapides : nous n'entendons, ici, ni les analyser en détail, ni les discuter; ils ont pour objet d'abord la compression du budget ordinaire pour l'économie d'un milliard par application des méthodes et des réformes préconisées par M. Louis Marin; puis le vote de deux décimes supplémentaires sur tous les impôts afin de couvrir au moins les annuités d'intérêts du budget « recouvrable, » c'est-à-dire du budget des réparations, que la résistance allemande et le mauvais vouloir britannique nous ont jusqu'ici empêché de recouvrer; toute une série de réformes fiscales ou administratives viennent se greffer sur la nécessité d'équilibrer complètement le budget. L'effet de ces propositions a été très favorable, notamment en Amérique : « Le courage du Gouvernement de

M. Poincaré est au-dessus de tout éloge, » déclarait la *Chicago Tribune*. Plus courageux encore seront les députés qui, à l'appel du Gouvernement, voteront l'ensemble de ces dispositions, car jamais augmentation des impôts n'a été populaire. L'opinion publique si éclairée a compris que la bataille des changes n'est que la continuation de l'autre, celle des canons et des fusils, et que la chute du franc remettrait en question les résultats de la victoire et bouleverserait l'ordre social. Il faudra que M. Poincaré, avec son incomparable autorité, explique au pays ces mesures nécessaires, car elles seront exploitées par une opposition d'extrême-gauche peu scrupuleuse sur le choix des moyens. De Moscou, où Lénine vient de mourir (22 janvier), Zinovief envoie ses ordres impérieux aux communistes français pour cette bataille qui est le « dernier espoir du prolétariat européen, » c'est-à-dire de la révolution universelle. Dans la préparation des élections, c'est encore son œuvre extérieure et nationale que le Gouvernement défendra. Les charges fiscales, la hausse du prix de la vie, si elles s'accentuaient, pourraient seules ébranler la ferme résolution du peuple français uni derrière son chef. Là seulement gît le danger, qu'il ne faut pas exagérer. Le président du Conseil sort renforcé d'un débat sur la question de la Ruhr, où le chef de la gauche radicale-socialiste, M. Herriot, dans un discours cependant très étudié et très sincère, n'a pas réussi à tracer le plan d'une politique qui s'opposerait à celle de M. Poincaré. Dans un vote important, une partie des radicaux-socialistes ont voté pour le Gouvernement. Enfin une encyclique de Pie XI (21 janvier) achève de consolider en France la paix religieuse en conseillant aux évêques de former des associations diocésaines sur le modèle des statuts approuvés par une délibération spéciale du Conseil d'État : l'Église de France a enfin un statut légal. — Voilà d'heureux symptômes qui promettent à M. Poincaré la victoire sur les forces intérieures et extérieures coalisées pour venir à bout de cette fermeté, de cette énergie patriotique qui, sur tous les points de l'horizon politique, gênent nos adversaires et irritent nos envieux.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

TROISIÈME PARTIE (1)

MANUSCRIT DE JEAN RAMBERT

DEUXIÈME CAHIER

Comme le prieur, dont je sais le nom aujourd'hui, — le nom et rien d'autre, le nom qui suffit à me faire imaginer tout un romanesque départ du monde, — dom Louis-Joseph de Vaulchier, a vu clair en moi quand il m'a, par une simple citation de Saint-Évremond, mis en garde contre la complaisance de ces retours sur le passé! Oui, « il y a quelque chose d'amoureux au repentir d'une passion amoureuse, et cette passion est en nous si naturelle qu'on ne se repent point sans amour d'avoir aimé. » Cela est vrai surtout des commencements de l'amour : nous nous élançons alors à sa poursuite, comme à la chasse dans la fraîcheur de l'aube et la joie de la course ; la journée s'achèvera dans la tuerie et la fatigue. Je n'ai pu me détacher aisément des souvenirs de ma dix-septième année. Dans la suite, puissé-je montrer plus de prudence et me contenter, comme dans une maladie grave, de prendre ma température le matin et le soir, sans cette recherche des détails où trop volontiers s'arrête notre soif de volupté! Mais les détails, n'est-ce pas ce qui se fixe le plus avant dans notre mémoire, trop chargée de notre médiocrité humaine pour ne retenir que l'essentiel? Aussi bien ne dois-je pas m'expliquer à moi-même

Copyright by Henry Bordeaux, 1924.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1er février.

comment un amour si désintéressé et généreux au début peut conduire au dégoût et au crime.

Pourtant cette complaisance condamnable m'a rattaché, momentanément, à la vie. J'ai retrouvé un peu de sommeil. J'ai mangé avec appétit les maigres repas déposés à mon guichet, et même, vendredi dernier, réduit selon la règle au pain et à l'eau, j'ai connu la faim. La tentation m'est venue de réclamer une portion moins insuffisante. Nul doute qu'elle ne m'eût été accordée. J'ai résisté et j'ai offert ce sacrifice à ce Dieu que j'ai renoncé, en compensation ridicule de toutes les sensualités de ma chair. J'ai scié du bois et bêché mon jardinet sans y rencontrer le moindre soulagement. Le dimanche, j'ai assisté à l'office et mangé avec la communauté. Ce repas se passe au réfectoire en silence, avec la musique austère d'une lecture pieuse : un ou deux chapitres du *Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales. Les pères, mes voisins, ne m'ont pas même regardé : toute curiosité est morte en eux.

Hier, le prieur est venu me rendre visite dans ma cellule. J'étais à la fenêtre et regardais la chaîne des Aravis. Ces âpres montagnes me représentaient tout de même la liberté. Il le comprit, je crois, — il a une telle puissance de divination ! — et me proposa de l'accompagner dans la promenade de quelques heures à quoi le chartreux a droit une fois par semaine. J'y consentis, je le confesse, avec plaisir. Offrons-nous donc si peu de résistance à la solitude, ou réclame-t-elle un apprentissage ? Il m'emmena vers la montagne des Annes, à travers les hêtraies et les sapinières. Nous nous arrêtâmes au bord d'une source qui coule grasse et douce comme du lait, et qu'on appelle la fontaine bénite.

— Notre fondateur, Jean l'Espagnol, m'expliqua-t-il, a peut-être bu de cette eau. La légende rapporte que, venu là avec un frère, il lui demanda à boire. Le frère remplit une écuelle de bois et la lui tendit. Le Bienheureux y trempa ses lèvres, puis versa le reste aussitôt : c'était du vin et il avait cru à la supercherie de son compagnon désireux de lui donner un meilleur breuvage. Il redemanda de l'eau. Une seconde fois, le frère remplit l'écuelle et le phénomène se renouvela. A la troisième épreuve, Jean d'Espagne se soumit à la volonté divine et but le vin. L'écuelle de bois, que l'on a toujours conservée dans sa châsse, a donné crédit à cette légende.

Je m'informai de ce Jean d'Espagne : il vint en France à l'âge de treize ans pour étudier à Arles, puis à seize il entra à la chartreuse de Montrieu en Provence. C'est lui qui fonda et baptisa au XIIe siècle la chartreuse du Reposoir. La combe s'appelait alors la vallée de Béol, ainsi nommée de *béol*, cuvette, ou de *biola*, bouleau, ou peut-être du dieu *Bel* encore adoré. Il lui a substitué un vocable plus attrayant, et cependant, quand il vint au mois de janvier, il n'y trouva que de la neige, des abîmes et des loups. Mais cette sauvagerie lui représentait le repos.

— Il avait à peu près votre âge, acheva le prieur : moins de trente ans. Il était délicat de santé et il est mort tout jeune.

— Religieux à seize ans, ai-je objecté, il ignorait la vie.

— Qu'en savez-vous ? L'homme est tout dans l'homme. Pensez-vous qu'un solitaire ignore le fond humain ? Je vous communiquerai la formule de notre profession et le texte de la bénédiction que trace le célébrant sur la tête du nouveau religieux devant l'autel.

Pourquoi ai-je éprouvé le besoin de la transcrire ? Voudrais-je l'invoquer un jour sur moi pour me soulager : « Seigneur Jésus-Christ, qui êtes la voie en dehors de laquelle personne ne peut aller au Père, nous supplions votre bonté infinie de conduire dans le chemin de la discipline monastique votre serviteur qui a renoncé aux désirs de la chair ; et parce que vous avez appelé les pécheurs en disant : « Venez à moi, vous tous qui êtes surchargés, et je vous soulagerai, » accordez-lui de recevoir cet appel de telle sorte que, déposant le fardeau de ses péchés et goûtant combien votre douceur est grande, il mérite le soulagement que vous avez promis ; que vous le connaissiez pour l'une de vos brebis, et que lui-même vous connaisse assez pour ne pas suivre les étrangers, ni entendre leur voix, mais pour entendre la vôtre qui nous dit : « Que celui qui est mon serviteur me suive. » *Renoncer aux désirs de la chair, ne plus suivre ni écouter les étrangers*, la solitude du Reposoir m'en donnera-t-elle la force ?

A notre retour de promenade, le prieur, qui m'avait reconduit jusque dans ma cellule, jeta un coup d'œil méfiant sur le cahier que j'avais déjà rempli de mon écriture.

— Vous travaillez, me dit-il.

Je ne pouvais tromper ses yeux clairs :

— Je me confesse, mon Père.

Il mit une sorte de gentillesse presque malicieuse dans son sourire pour me demander :

— Pourquoi pas à moi ?

— Pas encore, mon Père. Et peut-être jamais. J'ai besoin de mon dégoût pour vivre.

— Vous vous trompez : l'homme n'est pas méprisable au regard de Dieu.

Alors je lui confiai mon désir :

— Et puis, la mort finit tout.

— En êtes-vous certain ?

— Je le souhaite.

— Contentez-vous de l'attendre, mon ami.

Et il ajouta :

— Laissez cette apologie. Tout ce que nous écrivons sur nous-mêmes n'est qu'apologie. Nous louons jusqu'à nos péchés, ou du moins nous aimons nous retrouver en eux. Puisque vous êtes capable d'un effort intellectuel, imposez-vous un travail de recherche et d'érudition. Dans ces contrats et ces actes que je vous ai fait remettre, un homme de loi n'aurait pas de peine à découvrir l'expérience du passé. Étudiez l'administration de l'ancienne Chartreuse avant la période révolutionnaire, comparez-lui celle de la Révolution. Mais sortez de vous-même. En vous-même vous vous perdrez.

Il me laissa avec ce programme. Par déférence pour son autorité, ou plutôt par soumission à son influence, je dépouillai quelques archives parmi celles qu'il m'avait laissées. En toutes autres circonstances, j'y aurais pris de l'intérêt. L'histoire des fromages de dévotion, par exemple, mériterait un chroniqueur. Les Chartreux avaient défriché la combe du Reposoir. Chaque année, les paysans les priaient de bénir leurs chalets et même leurs montagnes. Les religieux s'y rendaient, accompagnés par les bergers et quelquefois aussi par les troupeaux. En témoignage de gratitude, ils recevaient de la population une offrande de ces fromages que dans le pays on appelle des *reblochons*. C'étaient les fameux fromages de dévotion qui furent, pendant plusieurs siècles, la cause d'un litige entre le clergé régulier et le clergé séculier. Les curés de Scionzier, qui était la paroisse de la vallée, réclamèrent les fromages pour le bénéfice-cure. « Je demande, écrit l'un d'eux, d'après quelle juridiction les Chartreux vont bénir les montagnes, puisque leur juridiction ne

s'étend que dans leur cloître et sur leurs domestiques, » et à leur encontre il cite les Clémentines et le Concile de Trente. Les communiers intervinrent pour réclamer à leur tour le droit de faire bénir chalets et montagnes par qui bon leur semblerait et d'offrir leurs fromages à leur gré. Finalement, le 14 septembre 1766, Révérend J. Germain, curé de Scionzier, « pour terminer à l'amiable le différend d'entre les communiers des montagnes du Reposoir, au sujet des fromages de dévotion qu'on est en coutume de donner indistinctement, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, » déclare qu'il n'a aucun droit à la bénédiction des chalets ni aux dits fromages ; que c'est « par une mésintelligence » que ce faux droit a été inséré dans la visite pastorale du mois proche passé, et qu'il consent à sa radiation. Il déclare en outre n'avoir reçu les fromages des communiers « qu'à titre précaire suivant leurs pieuses intentions et qu'ils pourront continuer, si bon leur semble. »

Le désert avait fleuri sous l'excellente exploitation cartusienne qui fournissait aux fermiers le cheptel et les instruments aratoires, qui leur donnait des habitudes d'ordre et une méthode de culture pour les terres, d'aménagement pour les bois. La Révolution, qui saisit les biens des Chartreux, procéda à toute une série de ventes, de partages des communaux, de réquisitions. Bientôt les forêts furent dévastées et les champs abandonnés. Rien qu'avec l'historique de cette vallée du Reposoir, il serait aisé de montrer combien l'application de principes abstraits peut être néfaste à l'administration d'un territoire organisé par l'expérience séculaire. Tel est pourtant le mirage de l'égalité qu'il conduit les hommes à la destruction.

J'aurais, là, de toute évidence, la matière d'un curieux ouvrage qui satisferait ensemble mon goût de l'histoire et mes études de droit. La proposition du prieur m'aurait pu tenter. Mais je ne veux pas être distrait de moi-même. J'ai rejeté pêle-mêle toutes ces vieilles archives et j'ai repris ce colloque avec mon passé dont je sais trop bien la vanité et dont je ne puis attendre que ma condamnation. Depuis que je me suis enfermé ici, je ne sais plus rien ni du Grand-Bornand ni du château de Laury, ni de celle dont j'attendais ma libération et que j'ai pour toujours écartée de moi, ni de celle qui a voulu ma perte et qui l'a consommée. Mon frère Michel connaît seul ma retraite que je lui ai révélée par lettre : il ne la divulguera pas...

*
* *

Chance ou malchance, pendant près de cinq ans je ne rencontrai pas Sandrine. Une fois seulement, de loin, au port : elle s'embarquait et je devais prendre ce même bateau ; l'ayant aperçue, je demeurai sur le quai.

J'avais été séduit, avant de la reconnaître, par l'élégance, inusitée dans notre province, de cette jeune femme sous le soleil : un grand chapeau de flexible paille d'Italie garni d'une rose rouge, qui ombrait la nuque d'où partaient dans le dos ces longs rubans de velours appelés *Suivez-moi, jeune homme*, et je ne demandais qu'à les suivre, une ample jupe bouffante, un châle de cachemire des Indes. Je me félicitais déjà d'une traversée qui me promettait une si agréable vision, quand elle se retourna : c'était elle. Son regard, par bonheur, ne se fixa pas sur moi : elle n'eût pas manqué de remarquer mon trouble. Et ce trouble venait de sa toilette autant que de sa personne. Je la sentais plus distante de moi qu'auparavant : un monde, le monde nous séparait. Avant son mariage, n'avais-je pas sur elle et sur sa fortune l'avantage d'une vieille race estimée séculairement dans mon pays ? Voici que cet avantage m'échappait. Elle ne pouvait plus être pour moi qu'une lointaine et dédaigneuse image. C'en fut assez pour que je montrasse tout le reste du jour ma méchante humeur.

Maintenant elle était comtesse de Laury, vivait l'hiver à Paris, l'été à Fontainebleau, à Vichy ou à Biarritz, selon les villégiatures de la Cour impériale, et ne faisait en Savoie que de brèves apparitions. Cependant j'avais sur elle des renseignements précis et qui me venaient de la meilleure source.

— Notre pauvre voisine est âgée, infirme et seule, constataient souvent ma mère et tante Dine, pendant que nous passions les vacances aux Coudriers. C'est une charité que de l'aller voir.

Voici que je me découvrais un cœur charitable en rendant visite, de temps à autre, et sans avertir ma famille, et même l'hiver, malgré la distance de la ville, à l'ancienne dame d'honneur de la reine Marie-Amélie. Elle me mettait au courant des progrès de sa bru dans le monde et à la Cour avec un luxe de détails qui ne me laissait ignorer aucune intrigue, aucun succès. Par vanité, la fidèle orléaniste se ralliait à l'Empereur. Dans son château perdu, cerné de bois et d'eaux,

elle menait une vie glorieuse rien qu'avec la collection de lettres, de cartes d'invitation, de menus, d'accessoires de cotillon qu'elle recevait de Paris ou des stations balnéaires à la mode. Et moi, je commettais l'imprudence de caresser sa chimère, d'entrer dans sa folie où je retrouvais ma perfide amie d'autrefois. N'était-ce pas ma seule façon de la retrouver ? Tout ce que j'apprenais d'elle m'en éloignait davantage. Le petit oiseau du lac s'était mué avec une promptitude déconcertante en un de ces oiseaux des îles qui ont un plumage tout doré et une houppe sur la tête. Comment reconnaître la fille de l'industriel Ogier en cette favorite de l'Impératrice ? Car son ascension l'avait conduite jusque dans le voisinage du trône. La douairière qui m'avait pris en amitié, devinant l'intérêt que je prenais à ses récits, les développait avec magnificence, les amplifiait peut-être, brodait quelques fioritures en manière de dentelles. Dès qu'elle m'apercevait, elle agitait les chiffons de papier, comme des grelots sonores, les grelots de notre démence commune, et me prévenait qu'il y avait du nouveau :

— Nous avons passé jeudi dernier une exquise soirée chez le comte de Nieuwerkerke, dans ses appartements du Louvre. Le surintendant des Beaux-Arts fait bien les choses. On écoute des fragments du *Désert* de M. Félicien David en regardant les pastels de Latour et de Rosalba... Sandrine était invitée samedi chez la princesse Mathilde : invitée à dîner, — ce qui est une rare faveur, — et l'on y mange dans la vaisselle plate marquée aux armes de l'Empire. Vous connaissez l'hôtel de la rue de Courcelles : il est entre une cour spacieuse et un vaste jardin ; la salle à manger est arrangée en serre ; le rez-de-chaussée n'a pas moins de six salons. L'escalier est orné de paons de bronze et de tapisseries chinoises... Au bal déguisé de la duchesse de Bassano, un des invités avait pris le costume allégorique de la mort. Quelle faute de goût, mon jeune ami, quelle faute de goût ! Il ne faut jamais appeler l'attention de la mort. Dans le cas, d'ailleurs improbable, où elle viendrait à nous oublier. Sandrine, par bonté d'âme, ne m'a pas désigné cet imbécile. Il paraît qu'il porte un des grands noms de France. Noblesse d'autrefois. Mais son père est soupçonné d'avoir assassiné sa mère. Et comme il voulait impressionner Sandrine, celle-ci, qui l'avait reconnu, lui a décoché : « Vous avez une tache de sang, madame la mort : d'où vous vient-elle ?... »

Elle se complaisait infiniment dans sa chronique mondaine et volontiers se figurait avoir pris part à toutes les réceptions qu'elle décrivait. Sans doute lui faisais-je en l'écoutant la charité. Mais je m'empoisonnais moi-même. Je fus bientôt, par elle, au courant de tous les potins de l'Empire. Les frais de ce fameux bal du duc de Bassano avaient été supportés par la liste civile. Le colonel marquis de Galliffet, déguisé en coq, osait dire aux femmes : « Je voudrais bien pondre un œuf avec vous... » La bonne dame, en me le citant, riait aux larmes de la verdeur de ce propos qui me scandalisait. Elle, qui si longtemps avait gardé la retenue cérémonieuse et la politesse enrubannée du temps de Louis-Philippe, se lançait à bride abattue dans ces audaces de conversation que l'Empire favorisait. Était-ce ainsi que, dans le monde, on parlait à Sandrine? A distance, j'en éprouvais une irritation qui confinait à la douleur. On me blessait au cœur en lui manquant de respect. Mais je recherchais ces sanglantes blessures comme si, en me roulant dans les ronces, je souffrais délicieusement pour mon amour.

Je revois encore, de ma cellule de chartreux, ce salon immense et mal chauffé qui tenait toute la largeur du château et donnait, d'une part, sur les pelouses et la châtaigneraie, et de l'autre, sur le lac que limitaient deux haies de peupliers et de saules. Une vieille dame et un adolescent, loin de tout, isolés dans un coin perdu de Savoie, y chuchotent avec animation. De quoi, mon Dieu, s'entretiennent-ils avec ce feu? Du bal masqué du ministère de la Marine ou de la dernière charade jouée à Compiègne? Je ne doute plus aujourd'hui qu'elle eût surpris mon secret ni qu'elle en abusât. Elle peuplait comme elle pouvait son ennui, et j'étais une proie offerte.

— Nous en étions restés, madame, aux tableaux vivants.

— Mais oui. La comtesse de Tascher les avait d'abord organisés dans l'hôtel de Mme de Meyendorff. On y représenta des scènes de la Bible : *Judith, Rébecca au puits, la Toilette d'Esther.* La Cour et la ville se pressaient pour y voir Mme de Castiglione, la belle Florentine, et l'on comptait bien dénombrer sans voiles, ou presque, les merveilles de son corps parfait. Elle trompa tout le monde, elle qui n'avait encore trompé que son mari, en se montrant sous la robe de bure et le voile d'une religieuse. Mais cela, c'est de l'histoire ancienne. Je la tiens de mon fils avant son mariage. Aujourd'hui, c'est au château de Compiègne

que se montent les tableaux vivants. Le dix-huitième siècle est à la mode. Car vous savez que l'Impératrice raffole de la reine Marie-Antoinette. C'est *la Cruche cassée* de Greuze, ou *le Déjeuner champêtre* de Watteau. M. Octave Feuillet est le meneur du jeu. Quant aux interprètes, ce sont toutes ces belles dames de la Cour, les deux princesses Murat, la marquise de Galliffet, la comtesse Walewska, la comtesse de Pourtalès, Mme Bartholoni, notre voisine de Coudrée, sans compter la princesse de Metternich.

— Et Mme de Laury?

— Elle en est. Après avoir fait partie des grandes réceptions, elle a été admise aux lundis de l'Impératrice. Elle danse à ravir. Le cotillon est toujours conduit par la princesse Anna Murat et le marquis de Caux. Voyez plutôt ces accessoires, des fleurs artificielles, des rosettes et des flots de rubans.

Ces frivolités la rajeunissaient. Je voyais ses yeux décolorés pétiller derrière ses lunettes à monture d'écaille. Elle occupait sa vieillesse à surveiller l'avancement de sa belle-fille dans les faveurs des souverains. Je l'avais crue inoffensive et un peu fêlée. Mais je dus m'apercevoir de son étonnante puissance d'intrigue. C'était elle qui avait découvert les millions cachés du père de Sandrine et les avait habilement canalisés pour redorer le blason de son fils. Elle avait, au début, redouté le fâcheux effet mondain d'une mésalliance, et la jeune femme l'avait bientôt rassurée en s'adaptant au nouveau milieu où, lancée, elle évoluait avec une dextérité surprenante. Quant à moi, personne ne me dépassait dans la connaissance des Tuileries et des villégiatures impériales. Si ma famille, demeurée fidèle à la royauté légitime, avait connu l'étendue de mon savoir, elle en eût été dans l'épouvante. Mais je le tenais rigoureusement secret. Un jour, dans un élan de sympathie, la bonne dame m'adressa cette proposition :

— Puisque vous étudiez le droit à Paris, allez donc la voir.

La voir! Je fus atterré. Elle ne se rendit pas compte qu'elle avait rompu le charme de nos relations. J'éludai la réponse et m'enfuis peu après, pour ne plus revenir. Nos conversations composaient une Sandrine éblouissante et légendaire, qui planait au-dessus de moi, et l'on imaginait de la descendre à terre pour me mettre en sa présence et me contraindre à lui parler. Il y a des cas où c'est la vie réelle qui est la folie...

*
* *

Ces entrevues se passaient au cours de mes vacances, ou pendant les courts séjours que je faisais dans ma famille. Car j'étais devenu, après le collège, un étudiant qui suivait à Paris les cours de la Faculté de droit et ceux de la Sorbonne. Après mes licences même, peu désireux de m'ensevelir dans ma province, je restai dans la capitale, sous couleur d'un doctorat, grâce à un petit héritage que mon parrain m'avait légué, retenu en réalité par des velléités littéraires. Je m'étais lié, au café Procope et dans les ateliers d'artistes, avec quelques-uns des poètes du Parnasse, Léon Dierx, Achille Millien, Jean Lahor, Léon Valade. Mon amour précoce m'avait inspiré des poèmes à forme fixe, selon les règles savantes de Théodore de Banville, qui m'avaient à demi consolé. Du moins je le pensais et j'en étais fier. Les Musettes et les Mimi, chères à ce pauvre Henri Murger prématurément décédé, entretenaient sur la rive gauche une vie de bohême assez médiocre où je m'étais jeté pour mieux goûter l'oubli. J'avais la mienne. Elle s'appelait Marie May et ce nom, qu'elle estimait printanier, estropié par mes camarades, était devenu Mérimée, hommage bien inutilement rendu à l'auteur de *Colomba*, dont je savais par Mme de Laury douairière la faveur aux Tuileries. C'était une jolie blonde, fleuriste de son métier, et de caractère sentimental : elle préférait les romances démodées de Loïsa Puget aux couplets d'Offenbach que chacun fredonnait. Me croyant guéri, je me laissais témoigner par elle une tendresse où le plaisir de la jeunesse nous tenait lieu de passion.

Ce soir-là, un soir de janvier ou de février, deux ans avant la guerre, on jouait à la Comédie-Française une nouvelle pièce de M. Émile Augier, *Paul Forestier*, avec une distribution de choix, Got, Delaunay toujours jeune, malgré ses quarante ans dépassés, et Mlle Favart, chérie du quartier latin. J'avais reçu des billets de faveur, d'un huissier du théâtre qui était parent de notre abbé Heurtevent, lequel, d'ailleurs, le désavouait pour son métier diabolique, et j'avais emmené Marie qui portait une crinoline toute neuve. L'huissier, clignant de l'œil mystérieusement, m'avait promis que l'Empereur et l'Impératrice assisteraient à la représentation : à cause des attentats, on ne l'annonçait pas au public. Inspectant les premières loges

avec ma lorgnette, je distinguai tout à coup, appuyée sur le rebord rouge, la comtesse de Laury. Était-ce possible que ce fût elle, cette admirable femme émergeant d'un flot de gaze et de soie, les épaules et la gorge nues, les cheveux noirs partagés par le milieu, légèrement ondulés, retombant en boucles savantes derrière l'oreille et mettant en valeur une peau d'une blancheur nacrée, veinée de bleu ? Je me sentis si loin d'elle, bien plus loin encore que je ne l'avais jamais imaginé, et j'en perdis la respiration comme si je tombais dans un gouffre. Ma compagne remarqua cet étouffement et m'en réclama la cause. Je lui répondis avec impatience que je ne comprenais pas sa question. Et de tout le soir je ne cessai de la tourmenter. Elle, qui était si contente de son ample robe blanche, se rendit compte, à mon regard dédaigneux, que je la jugeais ridicule.

— Tu as honte de moi, finit-elle par me dire.

Je protestai pour la forme, car je lui donnais raison intérieurement. Pour avoir été quelques secondes comparée à l'autre, elle rentrait dans le néant. A distance, l'impitoyable Sandrine frappait sa rivale sans même le savoir, car elle ne parut point remarquer ma présence à l'orchestre. Très entourée de ces fracs noirs que je n'osais plus qualifier de vieux messieurs, pour avoir mesuré leur persistante séduction, elle n'avait guère le loisir de dévisager un étudiant flanqué d'une lorette. Son mari la vint rejoindre, mais ne dispersa pas le groupe de ses admirateurs. A peine remarquai-je l'entrée des souverains, que je brûlais pourtant de connaître depuis les confidences du château de Laury, tant cette loge retenait mes yeux.

— Tu lorgnes une femme du monde, finit par observer ma compagne qui, devant mon air boudeur, n'osa pas insister.

Et je la reconduisis presque sans un mot. Notre plaisir était corrompu.

* * *

A quelques jours de là, — fut-ce un tour du hasard ? — j'entrai dans le cabinet de lecture de la rue Soufflot, où se tenait volontiers un bureau de conversation et que je fréquentais avec mes amis du Parnasse. La bonne Mlle Grassot, qui en était la directrice, laide, mais sans pruderie, accommodante et bavarde, se plaisait à présenter ses jeunes poètes à ses vieux abonnés. Mais on n'y rencontrait guère de jolies femmes. Or

une dame assise feuilletait un album. Sa voiture était à la porte. Elle me reconnut et me le cacha, tandis que je pâlissais et rougissais tour à tour, cherchant une contenance. Tout à coup, elle m'appela comme si elle m'avait quitté la veille :

— Jean, venez donc voir.

Était-il possible d'abolir ainsi le passé, de jeter avec cette aisance un pont sur le fleuve qui nous séparait, rien qu'en m'appelant par mon prénom ? Je ne pouvais que m'approcher, ce que je fis avec précaution. Elle me donna à lire avec elle le volume qu'elle parcourait. C'était un album de sonnets et d'eaux-fortes qui venait de paraître. Après un sonnet de M. Sainte-Beuve sur *le Pont des Arts*, et un autre de M. Joséphin Soulary sur *Une grande douleur*, elle arrêta ses yeux sur *le Sénateur romain* d'un inconnu du nom d'Anatole France, commenté par le peintre Gérôme au moyen d'une esquisse de sa fameuse *Mort de Jules César*.

— Qui est-ce M. France? demanda-t-elle à Mlle Grassot, informée de tous les détails biographiques dont nous pouvions être friands.

— Un jeune érudit, répliqua celle-ci, dont on attend beaucoup. Le fils du père Thibault, le libraire, dont la boutique est là-bas sur le quai. Il prépare chez M. Lemerre des éditions classiques.

Mme de Laury montrait le plus parfait sang-froid pour prolonger cet entretien, comme si, connaissant mes goûts, elle désirait me prouver qu'elle était au courant du mouvement littéraire. Je voulus prendre congé, elle me déclara :

— Je vous accompagne au pays latin.

Nous sortîmes ensemble. Elle renvoya son cocher et prit mon bras. Ainsi flânâmes-nous sur le boulevard Saint-Germain qu'on achevait et sur le boulevard Saint-Michel. Les camarades que je rencontrais se retournaient sur notre passage. Elle ne pouvait marcher inaperçue avec sa délicieuse capote et son mantelet garni de fourrures. Je l'emmenai au jardin du Luxembourg qu'elle avouait, avec un vif repentir, ne pas connaître. Là, elle voulut s'asseoir sur un banc malgré le froid et, comme je demeurais debout, elle m'invita :

— Ne me quittez pas encore, puisque je vous ai retrouvé.

Mais quand m'avait-elle cherché ? Puis :

— Vous souvenez-vous, Jean, de cette source recueillie dans

un tronc d'arbre creusé, à la montagne de la Fourche? Avez-vous oublié le soir du lac, derrière les osiers?

— Le soir de vos fiançailles, murmurai-je avec amertume.

Elle n'en parut pas embarrassée :

— Oui, le soir de mes fiançailles avec vous.

— Avec moi?

J'étais stupéfait et indigné. Pensait-elle jouer encore avec le pantin que l'on presse et qui dit : *Je vous aime?* Je saurais lui montrer que je n'étais plus le collégien dont on excite et brise la passion tour à tour. Mais son regard, — ce regard aux feux sombres, noir et or, que je connaissais bien, — me gênait en me caressant.

— Oh! reprit-elle, vous étiez trop jeune pour comprendre. Une jeune fille se marie parce que le mariage est la condition même de son existence. Elle n'est libre auparavant ni de sortir, ni d'aller et venir, ni de s'habiller, ni d'aimer. Surtout en province où toutes les fenêtres vous surveillent. Tandis qu'une femme naît au monde. Je me suis promise à vous ce soir-là. J'étais votre premier amour. Je veux être votre seul amour.

— Il y a d'autres femmes, répondis-je en m'efforçant de prendre un air de détachement et de supériorité.

— Pas pour vous. Je me suis informée. Vous n'avez aimé ni Claire, ni Mathilde, ni Édith, ni aucune autre de mes amies, de mes rivales. Vous ne vous êtes pas consolé de mon départ.

— Qu'en savez-vous? Depuis cinq ans, où vous ai-je rencontrée?

— Une fois, de loin : je prenais le bateau, vous êtes resté sur le quai. Donc, vous m'aimiez encore, puisque vous aviez peur de moi. Et l'autre soir, à la Comédie-française : vous n'avez pas lorgné une seule fois Mlle Favart, qui est pourtant bien jolie.

— J'étais accompagné.

— Sans doute. Vous avez connu des grisettes. Celle-ci était fort gentille, avec sa petite robe. Mais vous n'y tenez pas.

— Vous vous trompez, madame.

— Alors, pourquoi vous tourniez-vous sans cesse vers ma loge?

— Je cherchais l'Impératrice.

— Sa loge est de l'autre côté. Pourquoi, depuis cinq ans, avez-vous rendu si souvent visite au château de Laury, sinon pour y entendre parler de moi?

Elle riait, triomphante, de mes échecs successifs. Surpris en flagrant délit de m'occuper d'elle presque exclusivement après tant d'années et sa trahison, je me sentais humilié et cherchais une occasion de l'accabler à mon tour :

— Excusez-moi, madame, j'ai précisément rendez-vous avec cette petite.

— Où ça ?

— Chez moi.

— Chez vous ? Je vous accompagne. Rassurez-vous : je m'en irai. Mais je veux voir où vous habitez.

— C'est impossible.

— A quelle heure l'attendez-vous ?

— A la tombée de nuit. A quatre heures.

— Il en est trois. Nous avons le temps.

Elle se leva et je fus vaincu. Sa capote faisait valoir la matité de son visage. Son manteau l'étoffait sans l'alourdir. L'impression que j'avais ressentie à la seule proposition de la voir de près et de lui parler me revenait avec plus de violence encore : *elle était trop belle pour moi, et trop bien habillée.* Une femme pareille ne pouvait être destinée à un étudiant qui sentait sa province natale. Elle était réservée à l'un ou l'autre de ces hommes brillants et décidés que j'avais rencontrés quelquefois et qui menaient la politique, les affaires, la mode, les journaux, le goût et les lettres. La faveur qu'elle m'accordait rien qu'en traversant les rues à mon bras était déjà singulière.

J'habitais alors, sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, une rue nouvellement percée, claire et bien aérée, la rue Gay-Lussac. Mon appartement, sous les toits, se composait de trois pièces qui recevaient le soleil tout l'après-midi et qui donnaient vue sur le Luxembourg, Saint-Sulpice, et bien au delà. Je l'avais orné de quelques étoffes chinoises à la mode depuis la victoire de Palikao, de trois ou quatre esquisses de Constantin Guys dont j'aimais le mélange de fantaisie aiguë et de basse réalité, d'un beau dessin du fameux *Gladiateur*, le cheval du baron Lagrange, et enfin de quelques reproductions des toiles de Winterhalter et de Cabanel : l'Impératrice et ses dames d'honneur, le profil pur de la comtesse Shouwaloff, impérieux de la Patti devenue marquise de Caux, le charmant visage aux yeux tristes de la comtesse Edmond de Pourtalès, d'autres encore. Ces ombres délicates me rappelaient mes conversations

du château de Laury et la vie imaginaire que j'avais si longtemps menée.

Mon appartement était agréable, et Marie May l'estimait luxueux. Voici que j'en eus honte et qu'en bas je refusai d'y introduire Mme de Laury :

— Vous n'allez pas monter si haut.

— C'est toujours moins haut que la Fourche, me répondit-elle en riant.

Je la suppliai de retourner dans son hôtel, l'assurant que ce n'était pas là un cadre digne de sa beauté.

— Et puis il est trop tard, ajoutai-je en dernier argument.

— Puisque je m'en irai.

Et, ramassant l'ampleur de ses jupes, elle s'élança dans l'escalier, m'entraînant après elle. Au sommet des marches où je n'avais pu la distancer, elle s'arrêta, n'ayant plus de souffle, et dut rester immobile quelques instants pour reprendre sa respiration. J'avais ouvert ma porte et la laissai passer. Elle s'extasia systématiquement sur les meubles, mais spécialement sur les images où elle reconnut ses amies, passa de mon modeste cabinet de travail à ma chambre à coucher avec curiosité, admira le couchant derrière les arbres du jardin et les tours de Saint-Sulpice et finalement s'assit dans un fauteuil en me déclarant :

— Maintenant, je ne m'en vais plus. Vous pouvez renvoyer cette petite. Je la remplacerai.

Le jeu qu'elle reprenait après cinq ans me plongeait dans un abîme de surprise.

— Ne plaisantez pas, lui dis-je. Elle me plaît et va venir.

— Eh bien! alors, vous me la présenterez.

Son cynisme et son calme m'étaient un supplice. Elle ne pouvait que se moquer, et sa cruauté me trouvait sans résistance. Dans mon désarroi, j'entendis sonner. Elle mit un doigt sur la bouche, m'imposant le silence. Et je commis la lâcheté, — la première, non la dernière, ni la pire, — de lui obéir et de me soumettre. Je demeurai immobile et muet. Les coups de sonnette se multiplièrent, puis on frappa à la porte, on se jeta contre elle, on pleura, on cria. Puis des injures. Puis un pas qui allait s'affaiblissant. Puis rien. Mme de Laury, pendant ce tapage, n'avait pas cessé de me fixer dans les yeux. Nos regards s'étaient accrochés. Le sien me livrait, non le triomphe, ni la coquetterie, mais le désir et la passion. Les ombres envahis-

saient la petite pièce où je n'avais pas allumé les lampes. Comme nous continuions de nous taire, elle vint à moi, entoura mon cou de ses bras et, son visage rapproché du mien, décida :

— Ne t'ai-je pas dit que nous étions fiancés? Aime-moi, garde-moi, prends-moi.

C'était prodigieux. Elle me tutoyait et s'offrait, quand j'aurais imaginé et peut-être préféré, si je devais la conquérir un jour, — ce qui ne m'était jamais apparu comme un bonheur possible, — une longue attente et une lente progression. Elle brûlait les étapes avec une hardiesse qui me déconcertait et que je ne parvenais pas à suivre.

— Sandrine, murmurai-je, perdant mon sang-froid, m'aimeriez-vous donc un peu?

Ses lèvres s'emparèrent des miennes et je reconnus le baiser du lac, au bord des osiers :

— Je t'adore, m'assura-t-elle, et tu ne le sais pas. Depuis ta lettre. Mais tu étais si jeune. Cette lettre m'a affolée.

— Elle était absurde.

— Elle était exquise.

Je n'en étais pas autrement fier, puisque cette lettre était due à une collaboration que je réprouvais.

— Je l'ai encore, ajouta-elle.

Pour un peu, elle l'eût tirée de son corsage!

Elle resta. J'étais bouleversé plus qu'amoureux. Cette rapidité dans la passion me paraissait déconcertante et ne me trouvait pas préparé. J'étais préoccupé de toute sorte de menus soins et de craintes misérables, au lieu d'accepter résolument la prodigieuse offrande. Qu'une femme du monde, qu'elle enfin, accomplît les mêmes rites, montrât la même impudeur et les mêmes ardeurs, avec cette puissance de transformer et transposer sur un plan supérieur les mêmes caresses, que ces gentils petits animaux de plaisir avec qui le quartier latin menait sa vie de bohême, cela me semblait en quelque manière inouï, incroyable, miraculeux. Je n'en revenais pas et ma surprise, voisine de l'effroi, dépassait de beaucoup mon bonheur C'était trop aussi, et plus que je n'en pouvais supporter, quand la seule vue de ses lisses épaules m'eût déjà comblé. Elle cueillait au contraire sa joie avec une audace qui profitait à sa beauté. Mais elle ne perdit à aucun moment la tête. A six heures, elle m'annonça son départ :

— J'ai un dîner à sept. Le temps de m'habiller. Tu me chercheras un fiacre.

Elle n'était plus préoccupée que de ne pas perdre une minute. Or j'avais pris à la lettre sa prière de la garder. Je croyais qu'elle m'apportait sa vie, et ce n'était que deux heures.

Je la reconduisis et la mis en voiture. A peine osai-je, à l'instant de la séparation, solliciter un rendez-vous, tant il eût été naturel qu'une pareille bonne fortune fût sans lendemain, puisqu'elle ne pouvait être éternelle :

— Je ne sais pas, dit-elle. Je reviendrai. Un jour ou l'autre.

Elle m'enchaînait et n'acceptait pas de chaînes. Elle s'implantait dans ma vie et ne m'ouvrait pas l'accès de la sienne. Je remontai chez moi et demeurai longtemps assis à la place même où elle s'était assise, sans lumière autre que celle qui, par les vitres, venait de la grande ville éclairée. J'étais ivre, d'une ivresse lourde qui m'ôtait la réflexion. Cependant je sentais confusément que cet amour n'était pas celui que j'attendais au printemps de ma vie, qu'il était plus brutal, plus âcre et plus violent, tandis que je le souhaitais délicat, tendre et voilé. Mais il me possédait et supprimait tout ce qui n'était pas lui. Mes pauvres petits caprices d'étudiant devant lui disparaissaient, rentraient sous terre. Il n'y avait plus que lui. C'était l'amour. C'était mon amour et, tout au fond de moi-même, je ne l'aimais pas.

***

Elle fut longtemps avant de revenir. J'acceptais sa disparition, quand elle reparut brusquement. Cependant je n'avais guère fait que l'attendre, abrégeant mes sorties pour ne pas manquer sa visite, abandonnant les cours de la Faculté de droit, rompant avec la pauvre Marie May, qui m'avait pourtant demandé pardon de son incartade comme si elle était la coupable, et qui s'était, parmi les fleurs de son commerce, attachée à moi comme le frêle asparagus à ses bottes d'œillets. Mais je n'avais cure de sa peine. J'étais à l'école de la cruauté et devais un jour connaître toute la rigueur de son enseignement.

Ces deux années qui précédèrent la guerre, je m'en rends mieux compte à distance, furent vertigineuses à vivre, pour nous surtout qui n'avions pas vingt-cinq ans. Personne à Paris ne vit venir la catastrophe. L'Empereur redevenait populaire.

L'Impératrice était adulée. L'Exposition n'avait-elle pas fait de Paris le centre du monde et le rendez-vous des souverains? Une atmosphère de grâce légère et mousseuse enveloppait délicieusement Paris comme la brume du beau temps un paysage, ou plutôt comme un halo qui prolonge la lumière. L'esprit courait les rues, les théâtres, les salons, la Cour et la ville. L'archet d'Offenbach menait la ronde du plaisir. Dans toutes les mémoires bourdonnaient les couplets de *la Belle Hélène*, de *la Grande Duchesse*, ou d'*Orphée aux enfers*. Les bals masqués des Tuileries et de l'Opéra mettaient à la mode le déguisement qui autorise toutes les licences. On dansait avenue Montaigne au bal Mabille, aux Champs-Élysées au château des Fleurs, rue Saint-Honoré à la salle Valentino, au Ranelagh, au Casino d'Asnières, à la Closerie des Lilas. Après le quadrille des lanciers et la boulangère, après les valses et les mazurkas de Strauss, on se livrait aux cancans les plus désossés à l'école de Tortillard et de Brididi, de Rose Pompon et de Rigolboche.

Mais je voyais toutes choses à travers le voile doré que me tissait l'amour de Sandrine. Nous menions ensemble une existence étrange, sans aucune promesse de rendez-vous, sans aucune certitude de l'avenir. Chaque fois qu'elle s'en allait, je pouvais douter qu'elle revînt jamais. Longtemps je n'ai même pas su que son hôtel était avenue de l'Impératrice, à l'autre bout de Paris. Elle me tombait de la lune l'après-midi ; puis le soir, toujours avant l'heure du dîner, avec une exactitude d'employé de ministère qui me prouvait l'importance des devoirs mondains, elle s'enfuyait en grande hâte. Je passais le reste du temps à l'attendre, sans qu'elle s'inquiétât de cet alanguissement où elle me laissait. Les premiers temps, nous demeurions enfermés. Un peu plus tard, voulant connaître toute ma vie, elle exigea de sortir à mon bras.

Je fréquentais le soir un monde qui n'était pas le sien et qui, pour être moins brillant, ne s'ouvrait qu'avec plus de réserve. Ma famille, connue en Savoie, m'avait procuré des relations dans l'un ou l'autre salon royaliste où l'on jugeait un peu plus sainement notre politique extérieure. Elle n'eut de cesse qu'elle ne m'en eût détourné. Déjà mes conversations au château de Laury m'en avaient dégoûté et je n'eus pas de peine à convenir qu'on y moisissait. Tandis qu'elle me poussait à ces fréquentations des cafés de la rive gauche où je rencontrais les

poètes du Parnasse et les gloires littéraires à venir, M. Alphonse Daudet qui venait de publier *le Petit Chose*, M. François Coppée que le succès du *Passant*, applaudi par nous tous à l'Odéon, allait tirer de l'obscurité et qui ressemblait à un Bonaparte aux petits yeux bridés à la chinoise. Parfois même elle m'y accompagna : sa beauté et ses robes y firent sensation, ce qui fut loin de lui déplaire et m'agaça.

— On te reconnaîtra, lui objectai-je.

— Ce n'est pas le même milieu.

Elle se considérait comme une princesse en vacances, mais voulait s'emparer de toutes mes pensées. Elle avait exigé une clé de mon appartement, afin d'y pouvoir pénétrer en mon absence, quand je m'absentais si rarement. Je ne savais rien d'elle, hors ce qu'elle m'en racontait. Je n'étais mêlé en rien à sa vie personnelle. Elle ne me proposa jamais de nous rapprocher par le moyen de quelque invitation. Le temps qu'elle me consacrait variait constamment. Tantôt elle précipitait les visites rue Gay-Lussac, et tantôt les espaçait à de longs intervalles. Cependant elle m'avait trouvé au courant de la Cour et des salons, des fêtes des Tuileries et de Compiègne, comme des réceptions de la princesse Mathilde et des redoutes du duc de Morny. Elle souriait, satisfaite, en le constatant :

— Je vois bien maintenant que tu m'as toujours aimée.

Et, par manière de jeu, elle se divertit à compléter ma science. Je sus tous les déguisements de l'Impératrice, qui avait paru successivement en bohémienne chez la duchesse de Bassano, en dogaresse au bal des Tuileries, qui avait voulu se déshabiller en Diane et y avait renoncé devant les allusions des journaux au galbe de ses jambes et devant l'irritation de l'Empereur, et qui paraîtrait en Marie-Antoinette d'après le portrait de Mme Vigée-Lebrun au bal costumé du prochain carnaval. Je connus à l'avance les allusions de la nouvelle revue du marquis de Massa qui serait jouée à Compiègne par cette troupe d'amateurs où brillaient les comtes d'Arjuzon, de Clermont-Tonnerre, de Jaucourt, les princesses de Bauffremont et Czartoryska, la comtesse de la Bédoyère, la baronne Philippe de Bourgoing, sans compter la comtesse de Laury.

Ces confidences qui achevaient l'œuvre commencée par la solitaire d'Yvoire aboutirent à la plus extraordinaire hallucination. Ma maîtresse se dédoubla : elle fut l'adorable fée de la

rue Gay-Lussac et du pays latin et, plus mystérieuse et voilée, la brillante satellite de l'Impératrice. De la seconde nous parlions constamment avec la première qui pieusement entretenait son culte. Mais jamais elle ne m'apparut dans une de ces toilettes de bal à longue traîne qui, aux lumières, devaient évoquer le luxe royal avant la Révolution, puisque la mode se jetait dans l'évocation du XVIIIe siècle.

***

Un jour, comme je m'étais procuré à grand peine une invitation aux Tuileries, j'eus l'imprudence de la narguer :

— Enfin, cette fois, je te verrai dans ton cadre.

Elle m'arracha le papier et le déchira en mille morceaux.

— Pourquoi? implorai-je, presque effrayé de sa violence.

Elle se radoucit instantanément :

— Ne m'as-tu pas toute?

Elle refusait de me mêler à sa vie mondaine. Et de moi elle prétendait tout connaître, mes essais de poésie, mes études de droit, mes projets de carrière.

— Je veux que tu sois célèbre, exigeait-elle.

— En quoi?

— En n'importe quoi.

Elle me citait pêle mêle en exemples Berryer qui venait de mourir et M. de Lamartine qui se mourait, maître Lachaud et M. Mérimée. Jamais elle ne fit la moindre allusion à son mari, sauf une fois pour bafouer son goût littéraire :

— Il ne lit que *l'Auberge de la rue des Enfants-rouges* ou *Monsieur Lecoq*.

Le roman policier de Gaboriau paraissait au rez-de-chaussée du *Petit Journal*; celui de Ponson du Terrail je ne sais plus où. Avec un extraordinaire don d'assimilation, elle s'initiait aux nouveautés de l'art, de la philosophie, des lettres et, après avoir tenté de me retenir, me devançait dans les voies les plus hardies. Tandis que sa nature et son monde la prédisposaient à comprendre et louer le *Cadio* de Mme Sand, *les Grandes dames* de M. Arsène Houssaye, ou *Si j'étais reine* de la princesse de Solms, devenue Mme Rattazzi, qui sortaient des presses, je lui donnais à lire des auteurs étrangers, *l'Abîme* de Dickens ou *Fumée* de Tourguénef, qui venaient de nous être révélés et dont le réalisme, précis et poétique ensemble, me paraissait

destiné à orienter notre roman. Nous discutions aussi les nuageux *Horizons prochains* de la comtesse de Gasparin qui suffisaient à sa religiosité, et à quoi j'opposais la philosophie plus ferme de Ravaisson ou même le positivisme nihiliste de Littré, bien que je me détachasse difficilement de la tradition catholique venue de ma famille et entretenue par mes études de droit elles-mêmes, ainsi qu'en témoignerait un travail entrepris sur l'ouvrage de Troplong consacré à *l'Influence du christianisme sur le droit civil romain*. Je l'entraînais vers mon poète favori qui était Baudelaire, et vers le Parnasse, cette école de discipline, ennemie de toute basse sentimentalité, presque stoïque à la manière de Leconte de Lisle dans sa recherche exclusive de la forme. Mais elle eût souhaité plus de détente.

Un jour, elle m'apporta un roman de M. Octave Feuillet, *les Amours de Philippe*. M. Feuillet était son romancier de prédilection, peut-être parce qu'elle le rencontrait à Compiègne ou à Fontainebleau. Il peint des gens du monde et des passions violentes, mais la violence chez lui est toujours de bon ton.

— Mme de Tryas, me dit-elle, me ressemble. Ne trouvez-vous pas?

Or Mme de Tryas est la maîtresse du personnage principal, ce Philippe de Boisvillers qui, revenu au pays natal, comprend la noblesse et l'utilité de ces existences terriennes en contact avec le sol, les saisons et le travail agricole. Il déplore sa vie désœuvrée de Paris. Et, rencontrant une cousine qu'il avait jadis dédaignée, il se rend compte, non par un raisonnement logique, mais dans l'exaltation d'un amour naissant, — et d'un amour sans mensonges et sans fards, délicat et pur, — que son avenir et son bonheur sont là. Mme de Tryas, inquiète à distance, le vient relancer. Quand elle a tout deviné, elle connaît une jalousie si passionnée qu'elle va jusqu'à une tentative de meurtre pour se débarrasser de sa rivale. Celle-ci, pourtant, ne la trahira pas et, vaincue par cette générosité, Mme de Tryas acceptera de quitter pour toujours son ancien amant.

— Mme de Tryas, lui objectai-je, est une criminelle.

— L'amour qui ne va pas jusqu'au crime n'est pas l'amour.

Nous engageâmes une controverse assez vive sur les droits de l'amour, elle les lui accordant tous, moi lui en refusant quelques-uns. L'amour est notre seule liberté; jamais il ne doit, ni ne peut s'imposer. Il n'y a que le silence où s'enfoncer quand

on n'est plus aimé. Elle se révoltait devant cette affirmation, comme un fauve à qui l'on prétend ravir sa nourriture, et, à la manière habituelle des femmes, en fit une affaire personnelle, me reprochant de ne pas l'aimer assez et m'assurant qu'elle se défendrait contre mes trahisons.

— Alors, Sandrine, sois à moi et ne repars plus.

Mais la logique lui demeurait étrangère. Cette conversation sur *les Amours de Philippe* me devait revenir plus tard.

Elle alourdissait ma vie sans le soupçonner. Pour lui prendre en matinée une loge grillée à l'Odéon où l'on jouait *le Roi Lear*, adapté par M. Jules Barbier, avec Beauvallet, Agar et une jeune actrice de feu et de grâce, Mlle Sarah Bernhardt, déjà célèbre par son succès à la Porte-Saint-Martin dans *la Biche au Bois;* à la Comédie-Française où elle désirait de voir un proverbe de M. Legouvé, *A deux de jeu*, avec Arnould-Plessy et une débutante, charmante de naturel, Mlle Barretta; au Gymnase pour *le Monde où l'on s'amuse* de M. Édouard Pailleron, ailleurs et ailleurs encore; pour les expositions de peinture où nous recherchions de préférence les paysages de Millet, d'Harpignies, de Rosa Bonheur, pour ses voitures, pour ses bouquets, mon budget d'étudiant ne suffisait plus. Je commis alors une autre lâcheté qui fut d'utiliser en gagne-pain mes essais lyriques, non certes en les publiant, — l'Homme à la bêche ne les eût acceptés qu'à mes frais, — mais en tirant parti d'une certaine facilité de versification. Les journaux publiaient volontiers des gazettes rimées : M. Charles Monselet donnait dans *l'Étendard* des comptes rendus de théâtre en vers et des sonnets gastronomiques; dans *la Liberté* de M. Émile de Girardin, M. Amédée Pommier s'exerçait aux satires politiques; dans les *Matinées italiennes*, j'avais lu une visite à Manin racontée par M. Hippolyte Lucas. Je songeai à les imiter et brodai pour la *Chronique illustrée* du *Petit Figaro* des fantaisies soi-disant poétiques que je signais Alex, prenant ainsi les deux syllabes abandonnées du prénom de ma maîtresse. Henri Heine disait qu'il faisait avec ses grandes douleurs de petites chansons. Je tirais mes sorties amoureuses de mes couplets et de mes ballades.

Au mois d'avril qui précéda l'année de la guerre, je fus appelé en Savoie par mon frère aîné, Michel, qui se préoccupait de me voir prolonger outre mesure mes études à Paris et

devinait peut-être qu'un lien mystérieux m'y retenait. Les élections au Corps législatif étaient imminentes : il estimait néfaste la politique de l'Empire, et me sollicitait de la venir combattre avec lui, car il connaissait mes convictions et m'attribuait avec indulgence un certain don de parole et de séduction populaire à quoi je n'ai jamais prétendu. Nous mènerions la campagne électorale en faveur du baron d'Yvoire, candidat de l'opposition catholique et libérale, contre le candidat officiel, M. Anatole Bartholoni. Quand je voulus causer de ces propositions avec Sandrine, elle s'irrita :

— Quelle idée de combattre l'Empire quand toutes les circonstances lui sont favorables et le consolident! Mme Bartholoni est des lundis de l'Impératrice. Elle a créé *Judith* dans les tableaux vivants. Il est donc impossible que tu fasses échec à son mari.

Que penser d'un homme qui se laisse convaincre par de tels arguments ? Je fus cet homme-là et déclinai l'invitation de mon frère, reniant mes opinions personnelles et mes traditions de famille pour ne pas quitter ma maîtresse. Mon excuse est sans doute dans mes vingt-trois ans. Un conflit plus grave allait éclater entre nous avec la déclaration de guerre...

*
* *

Nous étions tous deux à Paris pendant ce mois de juillet où la guerre fut déclarée. L'animation, la fièvre de la capitale s'ajoutaient à l'énervement de notre amour. La foule communiait dans la certitude de la victoire et nous nous perdions en elle, comme pour accroître notre ardeur de vivre. Dans la rue, le zouave, le carabinier, le cent-gardes qui passait était l'objet d'une ovation. Tous les bals publics, tous les cafés-concerts ouvraient et fermaient leurs portes aux accents de *la Marseillaise*. Hortense Schneider, la grande-duchesse de Gérolstein, Thérésa, de l'Alcazar du Faubourg-Poissonnière, déchaînaient l'enthousiasme en la vociférant.

Perdant ses habitudes de prudence ou de dédoublement, Sandrine voulut passer avec moi toute une soirée au pays latin pour connaître l'esprit des étudiants, afin, me confia-t-elle sous le sceau du secret, d'en faire part à l'Impératrice. Je la conduisis à la Closerie des Lilas. Il y régnait une chaleur étouffante et l'on s'écrasait dans les jardins. Nous y croisâmes M. Gam-

betta, élu député de Paris avec Garnier-Pagès et Jules Favre, qui ne dédaignait pas les lieux de plaisir et que j'avais rencontré quelquefois les années précédentes au café Procope. Comme nous, sans doute, il menait une enquête. Elle exigea que je lui présentasse ce gros monsieur à belle barbe et les yeux un peu hors de la tête, et le persifla :

— Eh bien ! M. Gambetta, combattez-vous toujours la guerre ?

— La guerre est un fléau, madame.

— Surtout pour un républicain quand elle doit consolider l'Empire.

Le tribun regarda le couple que nous formions :

— Prenez garde, ma jolie dame : elle vous prendra votre amant.

Sandrine, courroucée, se serra contre moi dans un geste de possession. Puis, s'éloignant à mon bras, elle me cita ce jugement de M. Ludovic Halévy, l'un des heureux auteurs de *la Belle Hélène*, qu'elle lui avait entendu prononcer aux Tuileries au lendemain du vote du 24 mai : « Ces Parisiens sont fous. Ils jouent avec la République comme les enfants jouent avec le feu. Vous verrez qu'un jour ils brûleront leurs maisons. » Mot qui m'est revenu à la mémoire quand j'ai appris hors de France les incendies de la Commune.

Après cette algarade, nous fûmes emportés, comme tous les assistants, dans un galop final échevelé. Tout le monde, étudiants, grisettes, bourgeois, commerçants, modistes, lingères, lorettes, s'était pris bras dessus bras dessous et, levant les jambes, écrasait les jardins en hurlant : *A Berlin! A Berlin!*

— Jean, mon Jean, me susurra Sandrine, dans le fiacre où je la reconduisais jusqu'au Bois de Boulogne, cet affreux républicain est fou : rien ne te prendra jamais à moi.

Puis elle ajouta, se remémorant la folie de cette soirée :

— L'Impératrice sera contente.

... Elle montrait l'optimisme du monde et de la Cour. N'avions-nous pas notre armée des campagnes d'Italie, de Crimée, du Mexique, nos maréchaux, nos chassepots, nos mitrailleuses ? Sans doute il eût été préférable que le pouvoir fût confié à l'autoritaire M. Rouher, plutôt qu'à ce libéral d'Émile Ollivier qui, après avoir épousé la fille du musicien Liszt et de Mme d'Agoult, venait, à peine veuf, de se remarier. Mais M. de Gramont, aux Affaires étrangères, dominait l'am-

bassadeur prussien. Elle me cita ce propos tenu à un dîner officiel par le maréchal Lebœuf, ministre de la Guerre : « Je suis comme une femme qui a sa toilette de bal toute prête dans son armoire à glace. Je n'ai qu'un tour de clé à donner et je puis entrer en danse. » A Compiègne, on préparait les cinquante voitures de gala qui devaient servir à la triomphale entrée de l'Empereur à Berlin.

Cependant je ne partageais pas toutes ces illusions. Une visite au nouveau député de mon département, le baron d'Yvoire, avec qui ma famille était liée, m'avait atterré ; il tenait de M. Thiers d'inquiétants détails sur l'insuffisance de notre armement et l'incapacité de notre état-major et sur la savante préparation adverse.

— M. Thiers ! M. Thiers ! se moqua-t-elle. Un foutriquet ! Les petits hommes ont toujours été jaloux des Cent-Gardes.

Et elle me compara à son amie, la comtesse de Pourtalès, qui rentrait d'un voyage en Allemagne où elle avait rendu visite à la branche des Pourtalès de Prusse. Le ministre de la maison du roi Guillaume lui avait reproché ses sentiments français. « — Mais je suis Alsacienne ! avait-elle répondu. — Alors il nous faudra prendre l'Alsace, avait riposté lourdement le ministre, et nous vous aurons avec elle... » Au retour, elle avait confié à l'Empereur ses absurdes alarmes. « — A travers quels nuages, la gronda paternellement Napoléon, vos beaux yeux voient-ils l'avenir ? Pour faire la guerre, il faut être deux, et nous ne la désirons pas. »

A quoi je lui objectai que précisément il ne fallait pas être deux, et que la volonté d'un seul était suffisante.

— Ce sera donc la nôtre, me répliqua-t-elle avec feu.

C'est alors que j'osai lui avouer la tentation qui m'envahissait :

— J'ai vingt-quatre ans, Sandrine. Si je m'engageais ?

Cette proposition la bouleversa. Elle n'avait jamais songé que ce fût possible. Elle se mêlait à l'élan général et prétendait m'en exclure. La logique n'était pas son fait. Une femme logique serait une femme sans cœur, mais il n'y en a pas. J'étais à elle avant d'être au pays :

— Tu es fou, m'assura-t-elle. Laisse la guerre aux professionnels. Jure-moi que tu ne partiras pas.

Son cher visage, dont je connaissais toutes les expressions de

plaisir, était décomposé. Je compris alors seulement quelle place unique j'occupais dans une existence où j'imaginais du mystère, quand ce mystère était notre amour. Il fut entendu entre nous que je ne partirais que si j'étais appelé. Elle ôtait à ma jeunesse l'occasion offerte du sacrifice. Elle me coupait les ailes comme l'autre, la Dalila, avait coupé les cheveux. Je me laissai vaincre par l'extraordinaire passion qui m'enveloppait tout entier. On ne fait pas de ces confidences-là à sa maîtresse : on l'informe de loin et quand il est trop tard. Ou la maladresse confine à la complicité.

***

La guerre avait été déclarée le 15 juillet. L'Empereur, disait-on, ni M. Ollivier ne la souhaitaient, mais le parti de l'Impératrice, dont Sandrine se faisait l'écho, et les députés bonapartistes qui voulaient renverser le ministère, et toute la population parisienne, affolée par les journaux, qui manifestait bruyamment dans la rue, dans les cafés, dans les théâtres. Nous eûmes là quelques jours de folie dont un vague pressentiment nous avertissait d'épuiser toutes les félicités. Puis nous dûmes nous séparer au commencement d'août. Ensemble nous apprîmes encore l'escarmouche de Saarrebrück, où le petit prince impérial reçut le baptême du feu, puis nos premiers revers, Wissembourg, Spieckeren, Reischoffen, puis la chute du ministère Ollivier dont elle se réjouit. Je brûlais de partir et le cachais. M. de Laury, pour je ne sais quelle charge ou quelle mission, dut s'absenter de Paris. Elle-même fut envoyée à Compiègne avec l'une ou l'autre dame d'honneur, par l'Impératrice qui prenait la Régence. En hâte je regagnai la Savoie, où mes parents me suppliaient de revenir. Ainsi, pour la première fois, étions-nous séparés par les malheurs publics.

De loin Sandrine m'adressait les lettres les plus passionnées, les plus libres, les plus effrénées. J'hésitais à monter à un tel diapason, par une pudeur qu'elle confondait avec la timidité ou la tiédeur. Je lui répondis bientôt de même encre. Notre correspondance était composée de strophes alternées où l'audace répondait à l'audace et le désir au désir. Elle risquait sa réputation et sans doute pire encore à la première découverte. M. de Laury me demeurait énigmatique : je n'imaginais point comment il réagirait si quelque jour notre liaison lui était révélée.

Rompant à demi la promesse qu'elle m'avait arrachée, j'avais demandé, par l'intermédiaire de mon frère, d'être compris dans cette armée de seconde ligne qui s'improvisait. Mais lui-même, bien que dispensé de tout service par le nombre de ses enfants, m'avait devancé et partait avec le grade de capitaine dans le bataillon des mobiles de la Haute-Savoie. Il me proposa au marquis Costa de Beauregard, qui organisait le bataillon de Savoie à Chambéry et qui me prit comme lieutenant. Le 24 septembre, nous partions pour Orléans où nous devions rejoindre l'armée de la Loire. Sandrine, avertie sans précision de mon départ, parvint à me guetter à mon passage à Lyon. Ce fut une nuit de délice et d'horreur. Ses caresses de feu prétendaient me garder.

— Je n'ai que toi au monde, me suppliait-elle.

Et je compris que le monde, en effet, lui échappait avec l'écroulement de l'Empire. J'étais son univers, sa patrie, sa religion, maintenant qu'il n'y avait plus ni Cour, ni Tuileries.

Par un suprême effort dont je ne me croyais déjà plus capable, je réussis à me ressaisir et à ne pas manquer le train qui emmenait mes hommes. Elle me suivit sur la voie, sans peur d'être dévisagée par nos soldats excités, forçant toutes les consignes, et je craignis qu'elle ne se fît écraser. Ma dernière vision, au départ, fut cette pauvre femme accrochée au loquet de mon wagon, puis lâchant prise et courant le long du train pour me voir encore, en révolte contre toutes les lois divines et humaines, poursuivant son amour jusqu'à la limite de ses forces. Quand un tournant la supprima de mes yeux, je fus presque soulagé. Et pourtant, elle gardait mon cœur...

TROISIÈME CAHIER

Ce fut la guerre : des marches, des contre-marches, le froid, la faim, des misères sans nombre dont la moindre était presque le combat, dont la pire était peut-être l'impossibilité de comprendre quoi que ce fût aux manœuvres que nous exécutions. Ah ! qu'on explique du moins au patient l'utilité de son supplice ! Surtout quand ce patient est un soldat de France, dévoué, mais intelligent. Vint l'échec sanglant de mon bataillon devant le village de Béthoncourt attaqué sans préparation d'artillerie. Blessé, prisonnier, je fus longtemps oublié, sans recevoir ni

donner de nouvelles. La romanesque fille de mon gardien qui me prenait pour un personnage de marque aida mon évasion. Je revins par la Suisse et tombai un jour, comme un aérolithe, dans la maison paternelle où tante Dine me pleurait bruyamment.

Ce n'était plus le même homme qui rentrait d'Allemagne, amaigri et traînant la jambe, pareil à un claquedent à qui l'on eût fait l'aumône, mais l'esprit ferme et le cœur résolu. J'avais réussi à me ressaisir durant les longues heures perdues à l'arrière parmi les champs de neige, au cours de la dure et lamentable campagne, et pendant les temps noirs de l'hôpital et de la captivité. Le bilan que je dressais de mes années de quartier latin accusait un déficit. Mon amour pour Sandrine correspondait à cette folie de plaisir qui s'était emparée de toute la nation à la veille de la guerre : il ne convenait plus à ma nouvelle maturité de caractère et j'étais décidé à m'en affranchir. Qu'était-elle devenue dans la tourmente? Jusqu'à la veille de Béthoncourt, ses lettres ardentes et désespérées m'avaient permis de la suivre. Les dernières étaient datées d'Angleterre, où elle avait accompagné l'Impératrice. Fidèle au malheur, elle s'était installée dans le voisinage de la résidence impériale, à Chislehurst, près de Londres. Mais depuis? J'avais passé pour mort. Sans doute m'avait-elle enseveli dans son cœur ainsi que dans un caveau souterrain où l'on vient, seul, s'enfermer et pleurer, puisqu'elle n'avait pas le droit d'avouer son deuil devant son mari et son entourage. En un instant, elle avait tout perdu, le monde et son plaisir, la Cour et son amour. Qu'avait-elle sauvé pour elle-même du désastre? L'Empereur captif et l'Impératrice exilée, Paris abandonné et changé, son amant disparu, quelles réflexions avait-elle tirées de sa solitude? Mes pensées allaient à elle avec douceur, et cependant je n'éprouvais pas le besoin de rechercher son adresse présente, afin de lui annoncer mon retour. Ne l'apprendrait-elle pas par Mme de Laury toujours enfermée dans son château où elle devait confondre le renversement de Napoléon III avec celui de Louis-Philippe, la Commune avec la Révolution de 1848? Ne lui ferais-je pas l'effet d'un revenant, si elle avait accepté une fin moins cruelle peut-être qu'une rupture? Notre passion ne faisait-elle pas partie de tout un passé aboli? Il fallait rebâtir sur les ruines, et ce ne serait pas trop de tous les efforts privés.

Une telle indifférence serait inexplicable sans l'engourdissement qui suit les grandes catastrophes et la demi-léthargie égoïste où demeurent longtemps les blessés. La détente que je goûtais dans ma famille après ces mois de fatigue et de privations n'y fut pas étrangère. Mon frère Michel, dans la guerre, m'avait donné l'exemple; il me soutint, la paix revenue, de son calme, de son équilibre, de sa rectitude de jugement. Sa femme et ses petits enfants, dont le dernier apprenait à marcher sous ma haute direction, résumaient le bonheur, et il avait pourtant consenti à sacrifier ce bonheur à une fin plus haute qui était le salut du pays. Il avait pratiqué un tel renoncement dans la plus extrême simplicité, et comme s'il accomplissait une obligation toute naturelle. Chez sa compagne dont il était la vie, il avait rencontré la douleur et les larmes, mais aucune résistance. Il y avait donc une autre qualité d'amour que celle que j'avais connue. On pouvait aimer dans la paix et la confiance, et non plus dans les troubles du cœur, l'inquiétude, le mystère et la volupté.

Dans ces mois, dans ces années qui suivirent immédiatement la guerre, le pays montra une volonté unanime de renouvellement. Pour s'acquitter de sa dette et libérer le territoire, il s'imposa plus d'ardeur au travail et se révéla, comme il s'est toujours révélé dans l'histoire, sérieux, tenace, laborieux et persévérant. Un véritable réveil religieux accompagnait cet effort collectif. La jeunesse qui ne se précipitait pas à Saint-Cyr ou vers l'armée s'adonnait aux œuvres catholiques et sociales. Un quart de siècle auparavant, elle avait connu un pareil élan sous l'impulsion des Lacordaire et des Montalembert. A distance, dans ma lointaine province, je ressentais ces mêmes enthousiasmes suscités par un désir de rachat privé et de redressement national. J'avais eu l'occasion d'entendre à Chambéry la parole enflammée d'un jeune apôtre des temps nouveaux, un officier de cavalerie, le comte de Mun, qui enseignait à tirer de la douleur collective un principe de régénération et qui engageait son auditoire à l'union fraternelle des classes. Mes violentes amours n'étaient plus à mes yeux qu'un épisode dépassé. J'avais débuté au barreau où l'on m'annonçait un brillant avenir et peu à peu une sorte de direction des esprits m'était confiée par les hommes de mon âge, bourgeois, ouvriers, paysans, venue d'un rôle bien modeste dans la guerre que la

légende amplifiait et de ces dons apparents qui tiennent lieu trop souvent de supériorité au regard de la foule. Dans ma profession comme dans la politique, ou plutôt dans la vie sociale, je serais donc un homme utile, recherché, considéré, un homme enfin. Et j'avais honte de mon instabilité d'avant-guerre, de mes études indéfiniment prolongées sans profit, de mes gazettes rimées, de mon goût trop exclusif du plaisir.

Pour hâter cette transformation, j'avais résolu d'éviter toutes occasions de renouer une liaison trop chère. A vrai dire, j'y étais aidé par le silence de Sandrine qui, après deux ou trois velléités, semblait avoir renoncé à me retrouver, soit qu'elle eût, elle aussi, changé sous l'influence des événements ou de telles autres circonstances personnelles, soit qu'elle eût été froissée de n'avoir pas été informée directement de mon retour. L'été qui suivit la Commune et le Traité, elle ne vint pas au château de Laury et, l'été suivant, je n'allai pas aux Coudriers et dus faire une saison à Aix pour chasser des restes de mauvais refroidissements contractés au cours de la campagne. Mais voici que le troisième été, quand notre dernière et orageuse rencontre de Lyon datait de près de trois ans déjà, m'installant pour les vacances dans notre propriété au bord du lac, j'appris qu'elle était redevenue notre voisine et que même elle avait rendu visite à ces dames, — ces dames, c'est-à-dire ma mère, ma belle-sœur et tante Dine. Celle-ci, qui l'avait reçue, froidement d'ailleurs, lui avait déclaré que je ne serais jamais là. Comment les gardiennes du foyer, qui semblent n'avoir d'yeux que pour l'intérieur de la maison, devinent-elles avec une si exacte clairvoyance les secrets d'amour qui échappent aux regards les plus avertis, quand la sécurité de leur entourage est en jeu?

— Mme de Laury? prononçai-je. Mais je ne la vois plus.

Et j'affectai la plus parfaite indifférence. Brusquement, il me semblait que je ne l'avais quittée que d'hier et que j'étais en danger. Par quelles antennes mystérieuses tante Dine en avait-elle été avertie avant moi?...

***

La seule victoire en amour, c'est la fuite. De ce propos de stratégie sentimentale attribué à Napoléon, j'allais vérifier sans retard la vérité. J'aurais dû gagner la montagne et m'y terrer

dans la solitude. Tandis que je restai sur place, avec la certitude à peine déguisée que, tôt ou tard, nous nous retrouverions en face l'un de l'autre sur l'étroit promontoire qui, dans ses arbres, cachait à peu de distance nos demeures. Mes pas me portaient naturellement vers le château de Laury, ma barque suivait sur les eaux la même direction. Il me fallait au dernier moment un sursaut d'énergie pour m'en éloigner. Et puis, il arriva ce qui devait arriver fatalement.

Je rentrais de Genève à Yvoire par une de ces longues soirées d'août où le soleil ne peut se décider à disparaître tout à fait et laisse après lui sur le lac des traînées d'or égales en lumière à ses rayons. Je m'étais assis à l'arrière du bateau presque désert pour assister au départ et regarder la ville étalée autour de la cathédrale Saint-Pierre, au bord des bastions, claire encore sur le fond assombri du Salève. Je vis passer une femme sur le quai : silhouette mince et rapide, avec un sillage de voiles blancs, qui se pressait de crainte de manquer le départ. Elle ne fut qu'un instant dans mon rayon visuel. Puis nous levâmes l'ancre et sortîmes du port. Je restai à mon poste. Du haut de la ville une vitre flamboya comme si elle contenait tout l'astre à elle seule. Quelqu'un s'approcha de moi. Au pas léger, sans m'être retourné, je décidai que c'était elle. Le pas s'arrêta dans mon voisinage. Cependant je ne bougeai pas, et demeurai apparemment absorbé dans ma contemplation. Combien de temps durerait ce manège? La beauté du couchant me pourrait-elle retenir contre la tentation? Je prolongeai la résistance de toute la force de ma volonté. Mais cette résistance fut brusquement vaincue par une chose que je n'attendais point, le bruit étouffé d'un sanglot. Alors, me retournant, je vis le visage de Sandrine en larmes. Ces trois années de séparation l'avaient comme blessée. Non que sa jeunesse, — à trente ans, — fût atteinte. Mais ce frémissement de vie impatiente qui l'agitait au temps de nos amours, qui se lisait dans ses yeux, sur ses lèvres, sur sa chair dorée, et s'inscrivait dans ses mouvements, dans sa démarche, s'était ralenti. Sa beauté avait perdu en fraîcheur et spontanéité, gagné en volupté concentrée, comme un feu qui a moins de flamme et plus de brasier. Je ne devais constater ces changements que peu à peu. Ce qui me frappa tout d'abord, ce fut que ses cheveux noirs étaient devenus blonds. L'éclat de ses yeux sombres s'avivait de ce contraste savamment obtenu.

Devant le spectacle qu'elle m'offrait, je mêlai la surprise à la compassion.

— Toi, m'appela-t-elle, c'est bien toi.

Elle reprenait, sans une hésitation, le tutoiement accoutumé. Je m'étais levé pour la saluer, et je crus un instant qu'elle jetterait ses bras à mon cou, rattachant la scène présente à nos adieux de Lyon, comme si elle avait le pouvoir de supprimer nos trois dernières années.

— Madame, essayai-je de dire, il est trop tard. Pourquoi pleurer?

— Je te retrouve et ne te perdrai plus.

J'esquissai un geste courtois et un sourire d'ironie. Elle me proposa de nous asseoir. Comment aurais-je refusé sans impolitesse? Elle avait séché ses larmes et montrait avec une rapidité merveilleuse une figure rassérénée. Le crépuscule nous composait un halo de clarté dans le ciel et sur le lac. Notre bateau alluma ses fanaux qui enfoncèrent dans les vagues de tremblantes colonnes de feu. Nous croisâmes une grande barque de pêche dont les voiles latines, une blanche et une rouge, obstruèrent un moment tout un panneau d'horizon. Les villages de la côte se précisèrent en petits groupes d'étoiles. C'était l'heure où la paix s'épand sur la terre.

C'était l'heure où cette paix s'éloignait de moi. Loin de m'adresser des reproches sur mon silence, Mme de Laury, avec cet art incomparable de conduire la conversation, introduisait à nouveau dans le présent les confidences du passé, m'interrogeant sur la guerre, sur ma captivité, sur mon évasion, sur mes travaux actuels. Je répondais avec des réticences, des banalités, du vague. Patiemment elle parvenait à m'intéresser, à me forcer dans mes retranchements, à m'arracher des morceaux d'intimité. Et quand je déplorais mes défaites, elle se faisait si câline et si douce que je ne regrettais plus de m'être livré. Contrairement à ses habitudes de mystère, elle me donnait l'exemple. J'appris ainsi que son mari la laissait fréquemment, et des mois entiers, à Chislehurst, près de Londres, dans le voisinage immédiat de Camden-Place, la modeste maison de campagne où s'étaient retirés les souverains déchus. Elle avait fait partie de la petite cour de l'exil, et même éprouvait une certaine complaisance à m'émouvoir avec le tableau héroïque de la décrépitude impériale.

Napoléon III supportait le malheur avec une résignation sublime, ne se plaignait de rien, n'accusait personne, s'exprimait avec mesure sur ses pires calomniateurs. Calme, triste, confiant, il s'était acheminé vers la mort avec une noblesse comparable à celle du grand captif de Sainte-Hélène. Quant à l'Impératrice, avec une incroyable facilité de détachement, elle oubliait Compiègne et ses fêtes, le trône, les flatteries et les adulations, pour accepter l'humble vie bourgeoise d'un cottage anglais auprès de son mari et de son fils et pour redevenir l'Espagnole qui se console avec des amulettes et subit, comme un sort jeté, le jeu de bascule de la vie.

J'étais résolu à lui montrer de la froideur, et voici que je me laissais prendre à ses récits comme l'oiseau au piège englué. Sa parole, dont je connaissais bien les inflexions, jouait sur moi, comme le vent sur la surface de l'eau : il commence par des rides imperceptibles, puis souffle en tempête. Je numérotais un à un tous ses sortilèges, et la science que j'en avais ne m'empêchait nullement d'en subir la fascination. Je remarquais sa séduction plus nuancée, plus subtile, et, si je puis dire, plus veloutée. Elle ne réservait plus, comme autrefois, sa vie mondaine. Ou plutôt, le dédoublement ne s'opérait plus. J'avais auprès de moi une femme unique, celle qui avait dansé aux Tuileries et celle qui avait dansé à la Closerie des Lilas. Il me semblait que depuis la guerre j'avais cessé de vivre avec cette intensité où je retrouvais avec délices mes fièvres d'autrefois. Mon unique chance de salut était qu'elle ne s'aperçût pas de son triomphe. L'ombre croissante qui lui dissimulait mes expressions de visage m'était favorable, et je vis avec soulagement la pointe d'Yvoire se rapprocher. Quand nous abordâmes, elle pouvait me croire insoumis. Sur le débarcadère, elle joua son va-tout.

Son mari l'attendait, son mari un peu vieilli, mais toujours élégant, distingué et correct, dont je ne pénétrais pas, dont je n'ai jamais entièrement pénétré le caractère, et qui demeure encore aujourd'hui pour moi une énigme. Qu'il poussât la délicatesse conjugale jusqu'à venir la recevoir au bateau, je ne l'eusse pas soupçonné. Pendant ma liaison avec Sandrine, il n'avait pour ainsi dire pas existé : d'un commun accord nous l'avions supprimé. Elle me présenta à lui sans me prévenir, tandis qu'à Paris tous ses efforts tendaient à nous séparer, à

ne pas mêler sa vie passionnelle à sa vie de société. Et même elle me présenta comme un ami d'enfance dont elle lui avait souvent parlé.

— Je l'ai prié à déjeuner pour demain, ajouta-t-elle avec une désinvolture qui me stupéfia. Car il est notre voisin.

M. de Laury joignit courtoisement ses instances à celles de sa femme. Je me trouvai lié et les vis monter en voiture, le mari, avec une extrême politesse, et bien que la soirée fût tiède, étendant une couverture sur les genoux de sa femme. *Sa femme* : jusque-là j'avais pu croire qu'elle m'appartenait à moi seul. J'ignorais de sa vie tout ce qui n'était pas moi ou ce rival que j'avais accepté : la Cour. Ces temps d'insouciance étaient passés. La guerre les avait balayés, comme le reste. Désormais, si mon amour renaissait, si je renouais ma liaison avec Sandrine, je savais où j'allais. C'était l'adultère, c'était le péché.

***

Quand je fis part à ma famille de l'invitation que j'avais reçue et acceptée, tante Dine éclata :

— Ces Laury ont lâché les lys pour les abeilles. Ce sont de fameux traîtres. Méfie-toi, Jean, méfie-toi.

L'avertissement était bien inutile : j'étais envoûté.

Je retournai donc au château que j'avais abandonné du jour où la vieille comtesse m'avait proposé d'aller voir sa bru à Paris. Et, de fait, je ne connaissais l'hôtel de l'avenue de l'Impératrice, débaptisée aujourd'hui, que pour en avoir aperçu vaguement dans l'ombre la façade, cette nuit de juillet où j'avais ramené, après la fermeture de la Closerie des Lilas, Sandrine belliqueuse et enamourée. La douairière m'accueillit comme l'enfant prodigue, me qualifiant de *jeune héros* à cause d'une sotte histoire de lièvre que les survivants de Béthoncourt avaient colportée. Elle mêlait en un imbroglio indéchiffrable les souvenirs de la reine Marie-Amélie, qui lui étaient personnels, et ceux de l'impératrice Eugénie, qui lui venaient de ses enfants. Contrairement au virulent verdict de tante Dine, elle ne trahissait pas, elle juxtaposait couronnes et dynasties dans un éclectisme parfait. Seul, le régime républicain lui inspirait une horreur sacrée. Quand elle sut que j'avais connu Gambetta au quartier latin, elle me considéra comme une espèce de monstre ;

— La jeunesse a de bien mauvaises relations.

Sandrine riait aux larmes, n'avouant pas son court dialogue avec le tribun, et charmée de cette complicité qui nous liait d'un échange de regards. En passant à la salle à manger, ne m'avait-elle pas glissé à l'oreille :

— C'est la première fois que je te reçois chez moi.

Elle osait me tutoyer à deux pas de son mari. Il me sembla que celui-ci nous considérait avec un mauvais sourire. Le déjeuner fut agréable, avec une affectation de protocole qui prétendait rappeler de loin l'étiquette de la Cour. Pour le bonheur de la vieille comtesse, on y parla beaucoup de la mort de l'Empereur. Camden-Place n'eut bientôt plus de secrets pour moi.

— Une habitation de plaisance, — m'expliquait Sandrine avec cette voix un peu voilée et voluptueuse que jadis elle prenait déjà pour m'entretenir des fêtes des Tuileries ou de Compiègne et que j'aurais souhaité de réserver à nos entretiens amoureux, — une habitation de plaisance, mais très modeste, dans les pelouses et dans les arbres, ces beaux arbres qu'on ne voit que dans l'humide Angleterre. J'avais rejoint l'Impératrice en exil après le mois de septembre. Je l'ai trouvée dans ce logement où elle attendait l'Empereur. Le propriétaire était un gentilhomme anglais qui voulut absolument se contenter du chiffre fixé par l'infortunée locataire : douze mille cinq cents francs.

Elle ne tarissait pas d'éloges sur les égards prodigués aux hôtes de Chislehurst. Quand mourut Napoléon III, les habitants étaient consternés. Elle me cita en anglais cette phrase qu'elle avait recueillie sur les chemins : « *Ah! it is a pity : he was a very nice old gentleman.* »

C'était le neuf janvier précédent, et sa mémoire était toute fraîche. Je me rendais compte, aux détails qu'elle me prodiguait, et plus encore à la musique de ses lèvres, de la place qu'avait tenue dans sa vie le dénouement du drame impérial. Il l'avait aidé à supporter ma disparition. Elle avait mêlé au désastre des souverains les larmes de son amour brisé. Cette petite bourgeoise, brusquement transplantée, pour les millions gagnés par son père, dans un monde tout doré, s'était grisée de lumière comme une cigale au soleil, mais le malheur l'avait exaltée. Les plus ardents défenseurs des trônes ont toujours été, non les vieilles races courtisanes gavées de faveurs

et fatiguées, mais l'aristocratie la plus récente, et celle même qui a usurpé ses titres et non pas sa fidélité.

— J'ai vu, acheva-t-elle, l'Empereur sur son lit de parade. Il portait l'uniforme de général de division en petite tenue, avec le grand cordon de la Légion d'honneur. Il avait cette expression de calme, de bonté que nous lui avons toujours connue. On lui avait laissé à l'annulaire la bague qui lui venait de l'Impératrice, et au petit doigt un anneau qui avait appartenu à Napoléon Ier. Quelqu'un proposa au Prince impérial de reprendre cet anneau qui était son héritage. Il refusa en disant : « Je ne veux pas dépouiller mon père. »

Sa belle-mère, ravie, buvait ses paroles et pleurait sur Louis-Philippe. Quant à son mari, il nous énumérait, comme un écho mondain, les arrivées à Chislehurst, le prince Charles Bonaparte, les princes Murat, M., Mme et Mlle Rouher, la maréchale Canrobert, la maréchale Pellissier, le marquis et la marquise de la Valette, le général et la comtesse Fleury, etc., etc. Je reconnaissais au passage tous ces personnages que j'avais introduits dans ma vie de rêve, quand j'imaginais de loin Sandrine à la Cour. Mais Sandrine écarta ces futilités :

— M. Eugène Delessert, dit-elle, avait eu la pieuse pensée d'apporter un peu de terre de France Il l'avait prise aux Tuileries.

Qu'il l'eût prise aux Tuileries, c'était le comble de la dévotion. Nous eûmes pour M. Delessert un mouvement particulier de gratitude en pelant de belles pêches dont la coupe venait d'être offerte. Puis Sandrine nous traça un portrait du Prince impérial : seize ans, la taille élancée, beau comme sa mère, avec la mélancolie paternelle. « Louis, je n'ai plus que toi ! » avait crié l'Impératrice, quand elle le vit accourir à Camden-Place, peu d'instants après la mort de l'Empereur. Pour l'ordonnance des funérailles, elle s'était tournée vers l'enfant : « Décide, Louis : tu es le chef de famille. » Mais le Prince s'était jeté à ses genoux pour rendre hommage à la souveraine ; puis se relevant, il la prit dans ses bras, l'appelant simplement : « Ma mère ! » Derrière le char funèbre, il marchait seul, le premier, et donnait l'impression d'un homme. Quand il défila devant les Français qui avaient passé la Manche pour assister aux obsèques, on l'acclama. D'un geste il arrêta ces acclamations : « Ne criez pas : Vive l'Empereur ! ordonna-t-il, mais : Vive la France ! »

L'accent de ces paroles était si tendre que je fus jaloux du Prince impérial. Je compris que l'attachement dynastique peut revêtir un caractère amoureux. Si je poursuis jusque dans les recoins de ma mémoire les moindres souvenirs de cette scène, n'est-ce pas en quelque manière pour me disculper de ma faiblesse en faveur de la séduction qui émanait de cette Sandrine fidèle au malheur et toute brûlante dans sa fidélité? Elle conclut sur un ton énergique :

— Il reviendra. Il faut qu'il revienne.

Elle était prête à s'y employer, elle et sa fortune. Ne ressemblait-elle pas à ces héroïnes de la Fronde, une Mme de Chevreuse, une Mme de Longueville, qui se servaient de leurs yeux mêmes et de leur beauté pour conspirer? Et me réclamerait-elle, comme gage, l'abandon, la trahison de mes traditions royalistes? La douairière me sauva de cette alternative par une confusion :

— Oui, déclara-t-elle, convaincue. Lui ou le comte de Paris. Mais pas le comte de Chambord.

Elle préférait les Orléans, acceptait les Napoléon, boudait la légitimité. Son fils, dédaigneusement, brisa ces espérances. Les royalistes n'avaient pu s'entendre entre eux. L'Empire était dans l'opinion publique responsable de la guerre et de la défaite. Ne valait-il pas mieux se rallier à la présidence du maréchal de Mac Mahon? Déjà Paris se reprenait à la vie mondaine. Il y avait eu quelques réceptions brillantes. Peu lui importait le régime, pourvu qu'on s'amusât!

— Plus de Cour! objecta sa femme.

Il la toisa d'un regard pointu et ironique qui signifiait : « Où vous ai-je prise et d'où sortez-vous? » Elle l'interpréta ainsi et fut cruellement mortifiée. Ce regard me la livrait.

En prenant le café, comme M. de Laury déplorait l'obligation prochaine où il serait d'accomplir un voyage en Espagne en qualité d'administrateur d'une société minière, — et j'avais déjà remarqué son goût pour les affaires de finances, — Sandrine prit la peine de lui tracer son itinéraire avec l'indicateur des chemins de fer. Puis elle allégua pour elle-même la nécessité de consulter un médecin de Lausanne, alors à la mode, et pria son mari de lui chercher les heures des bateaux. Pendant qu'il s'en occupait, elle m'adressait des signes non équivoques pour me donner à entendre que je serais de

la traversée et que M. de Laury travaillait à notre bonheur.

Un peu plus tard, elle alla prendre un livre sur un rayon de la bibliothèque et me l'apporta avec ces mots lancés à haute voix :

— Voici l'ouvrage que vous m'aviez demandé.

Puis, tout bas, elle ajouta, comme elle était rapprochée de moi :

— Il y a une lettre.

Je feuilletai l'ouvrage avec un air de complète indifférence et vis en effet, entre les pages, une enveloppe qui n'était même pas fermée. A cet instant précis, M. de Laury regardant de mon côté, je ne pus la faire disparaître et même, avec une imprudence que j'estimai susceptible de donner le change, je posai le livre sur un guéridon. Ne fallut-il pas que le mari de Sandrine, à son tour, le soupesât et le gardât en mains !

— *Les Grandes Dames* d'Arsène Houssaye, lut-il sur la couverture, et, toujours railleur, il ajouta :

— Il n'y a pas de grandes dames. Il n'y a que de petites femmes.

Qu'il l'ouvrît, et c'en était fait de notre secret. Avant d'avoir renoué ma liaison, et sans même savoir si je la renouerais, je me trouvais lié par la communauté du risque. Sandrine suivait tous les mouvements de son mari et je devinais son angoisse à l'éclat fébrile de ses yeux. Quant à moi, je découvrais à ce jeu mortel une sorte de savoureux plaisir. C'était la guerre, moins les fatigues et les horreurs physiques, mais avec cet appétit de vivre qu'elle déchaînait. Je flairais le goût du danger que j'avais connu dans la montagne et au combat. Il m'ouvrait des perspectives de volupté nouvelle. La vie menacée s'entr'ouvre violemment.

Cependant M. de Laury, tranquillement, avait replacé le livre sur la table. Je me levai et m'en emparai aussitôt. Les nerfs de Sandrine étaient à bout. Mais peut-être elle aussi avait-elle éprouvé cette excitation malsaine du péril par quoi nos sensations sont décuplées.

Ses manèges audacieux, son snobisme, ses affectations et ses fards me déplaisaient en elle et m'attiraient ensemble. J'aurais désiré me soustraire à son influence. Sans l'amitié généreuse qu'elle témoignait au malheur, j'aurais peut-être détesté l'amour qu'elle m'inspirait. Ne contrariait-il pas toutes mes

idées nouvelles ? Mais il m'apparaissait avec une évidence redoutable que je ne pouvais m'en passer. Les années écoulées depuis mon retour d'Allemagne devenaient trop paisibles dans mon souvenir au regard des précédentes. Quand je m'en allai, sans que rien pût lui révéler ma défaite, je lui appartenais.

Parmi les traités de théologie ou d'apologétique laissés dans la bibliothèque du Chartreux qui m'a précédé dans cette cellule et qui étudiait le sentiment religieux au XVIIe siècle, j'ai découvert et transcrit cette observation de Fénelon : « Les hommes gâtés jusque dans la moelle des os par l'ébranlement et les enchantements des plaisirs violents et raffinés, ne trouvent plus qu'une douceur fade dans les consolations d'une vie innocente: ils tombent dans les langueurs mortelles de l'ennui, dès qu'ils ne sont plus animés par la fureur de quelque passion. »

La fureur de la passion m'était devenue nécessaire, et je me trouvais las tout à coup de la fade douceur d'une vie innocente...

*
* *

Lausanne fut, quelques jours plus tard, le lieu de notre rendez-vous. Nous descendîmes sous un faux nom dans un hôtel d'Ouchy, au bord du lac, à l'écart et parmi les arbres. A cause de la chaleur d'août, il n'y avait personne. Les touristes avaient gagné les hautes vallées alpestres. En un clin d'œil, elle transforma notre chambre, dont la terrasse donnait sur les eaux décorées de quelques voiles et sur le fond des montagnes boisées de Savoie : un portrait d'elle en princesse de Lamballe, son costume au dernier bal déguisé des Tuileries, celui de l'Impératrice en Marie-Antoinette, — et n'y avait-il pas quelque étrange pressentiment dans un tel choix à la veille de la catastrophe? — enfin une image du Prince impérial, et dans les vases des roses rouges que je lui avais offertes. Elle exigea que nous fissions toilette pour le dîner du soir. Nous fûmes presque les seuls convives perdus dans une immense salle à manger où nous nous assîmes l'un en face de l'autre, elle en robe décolletée et moi en frac. Je m'amusais de cet inutile cérémonial qu'elle prenait au sérieux comme si elle peuplait ce désert d'ombres invisibles.

Il y a quelque chose d'émouvant à envelopper du regard celle qui gentiment joue avec la vie ordinaire, saupoudre ses fraises de sucre, approche de ses lèvres la coupe de champagne,

et qui tout à l'heure vous appartiendra. Elle aime à prolonger l'attente, comme pour donner plus d'importance et de solennité à sa promesse. J'avais connu Sandrine plus audacieuse et moins lente. Quand nous montâmes chez nous après une promenade dans les allées et jusqu'au bord du lac où se reflétaient les lumières des villes et villages des deux rives, j'avais l'impression de conduire une femme nouvelle, et non mon ancienne maîtresse retrouvée. Dès que la porte se fut refermée sur nous, elle noua autour de mon cou ses bras lisses et blancs :

— Toi, Jean, c'est toi ! Je t'ai vu mort, avec une blessure au cœur. Ils me l'ont écrit. Je t'ai pleuré, et tu es là !...

Elle était toute secouée de sanglots. Je dus la calmer doucement. A quel camarade de mon bataillon s'était-elle adressée pendant la guerre pour obtenir des renseignements sur mon sort ? Elle m'assurait qu'elle n'avait plus que moi au monde et je comprenais bien que c'était la vérité. Autrefois nous étions deux qui nous partagions ses faveurs : la Cour et moi. Seul, j'avais survécu, par un miracle. Désormais, elle se donnait à moi seul, quand ce don total, je ne le réclamais plus. Instantanément je regrettai la fée légère qui me tombait du ciel dans mon petit appartement de la rue Gay-Lussac et s'évanouissait vers six heures du soir sans jamais s'engager à revenir. Ma carrière et le renouveau de ma vie intellectuelle et morale exigeaient ma liberté. Et dans les caresses mêmes, je sentis le poids des chaînes.

***

Ces rencontres dans les villes du littoral, qui nous obligeaient à mille précautions, ne lui suffirent pas longtemps. Sa passion la possédait toute. Elle voulut que je vinsse la nuit la rejoindre au château de Laury, pendant que son mari voyageait en Espagne. Sa belle-mère occupait une aile et se retirait tôt. Les domestiques, à dix heures du soir, montaient au dernier étage. Elle-même redescendrait à onze, pour retirer les verrous de la porte d'entrée. Vers minuit, je pourrais ouvrir, prendre l'escalier, gagner sa chambre au premier. Devant l'audace d'une pareille proposition, j'avais commencé par hésiter. Elle se rit de mes craintes :

— As-tu peur de moi plus que des balles ?

C'était d'elle que j'avais peur en effet, non du danger qui

m'attirait. L'impudeur qu'elle mettait à se donner chez elle communiquait à notre amour une culpabilité plus lourde. Dans sa folie, elle ne le comprenait pas. Il arrive un moment dans la passion où l'homme, se sentant dépassé, a l'impression qu'il suit sa compagne aux abîmes, quand c'est lui qui, la plupart du temps, lui en a montré le chemin, — le chemin où l'on croit pouvoir s'arrêter, et qui ne comporte pas de halte.

Dès lors commença pour moi une vie double dont je fus bientôt exalté. Le soir, je veillais en famille, amusant avec mes histoires mes neveux et nièces assis sur mes genoux ou sur un tapis à mes pieds, taquinant tante Dine flattée et heureuse de mes boutades, et un peu plus tard discutant avec mon frère Michel sur l'avenir du pays. Puis chacun s'allait coucher. Auparavant, j'avais annoncé que je partirais dès patron-minet pour la chasse. Quand toute la maison était endormie, à pas de loup je m'enfuyais.

Sur le chemin je trouvais cette extraordinaire paix nocturne sous les étoiles, parfois troublée par les aboiements lointains d'un chien de ferme, le plus souvent à peine ridée dans son silence lisse comme une glace par le soupir du lac, le bruissement incertain des feuilles ou le glissement clandestin de quelque bête invisible. L'air me rafraîchissait de son souffle pur. Je marchais légèrement, tantôt à découvert, tantôt sous les branches qui ajoutaient leur ombre à celle de la nuit. Une petite lieue à peine séparait les Coudriers du château : c'était une demi-heure d'élan ou de méditation. Que de pensées différentes ont roulé dans ma tête pendant ces parcours! Puis je poussais la claire-voie, je pénétrais dans le parc dont j'écrasais les pelouses pour ne pas faire crier le sable des allées, j'ouvrais la porte et, comme un voleur ou comme un assassin, je violais le domicile du comte de Laury. Comme un voleur ou comme un assassin : cependant je prenais la précaution de déposer mon fusil et ma cartouchière au coin d'un mur, afin de ne pas entrer avec une arme. Et par l'escalier obscur, guidé par une raie de lumière, je montais vers elle.

Je n'ai jamais pu m'accoutumer à me dédoubler. Le contraste est toujours resté présent à ma mémoire : ces jeux et ces rires d'enfants, leurs yeux neufs dont rien d'impur n'avait encore terni le regard, ce groupe de femmes pour qui le devoir, — et le devoir aimable, — était toute la vie simple et soumise

ma mère, tante Dine et Valentine ma belle-sœur si doucement courageuse dans la guerre, la limpidité de ces nuits de fin d'été où les astres jettent des clartés plus vives et plus caressantes, — et puis cette porte qui s'ouvre sur la nuit intérieure comme sur un gouffre de volupté. C'est peut-être que je n'ai jamais perdu le sens de la faute, ni la force de me juger. Tandis qu'à Paris les apparitions de Sandrine se confondaient avec l'insouciance et la liberté de ma jeunesse, maintenant je connaissais la responsabilité de mes actes. Mais le vertige que j'éprouvais était bien autrement redoutable. Quand, l'oreille aux aguets, ma maîtresse, devançant mon arrivée, m'ouvrait elle-même sa chambre et m'y entraînait le cou enlacé de ses bras frais, je n'étais plus que son esclave comme elle était la mienne. Alors, c'était l'abîme profond de l'oubli où nous roulions ensemble.

Le matin, avant le jour, avant même l'alouette de Roméo, il fallait que je disparusse. Le plus souvent elle-même me prévenait : par un phénomène singulier, elle oubliait la vie et non l'heure. Et je me retrouvais hors du parc, à l'aurore, quand le lac frissonnant reçoit les premières lueurs sur ses eaux décolorées. C'est l'heure la plus favorable à l'affût. Alourdis de sommeil, les oiseaux sont encore sans défense. Et, pour justifier mes absences matinales, il m'est souvent arrivé de rentrer aux Coudriers avec ma cartouchière remplie de petits corps tièdes et de plumes ensanglantées. J'ai tué de la sorte un rossignol : je n'avais entendu que son bruit d'ailes et non la musique de sa voix. C'étaient là mes cruelles offrandes au cruel amour.

***

Et comme un voleur, comme un meurtrier, je fus pris dans la souricière. Mais, pendant ma captivité en Allemagne, j'avais trop souvent préparé des plans d'évasion pour me laisser capturer.

HENRY BORDEAUX.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

SARAGOSSE

Il y a, dans les *Nouvelles exemplaires* de Cervantès, une historiette bizarre qui m'a toujours laissé rêveur. Ce grand homme nous raconte que, de son temps, on voyait courir, par les rues de Séville, un badin, ou plutôt un bon fol, qui, armé d'un soufflet, se précipitait soudain sur tous les chiens qu'il rencontrait et les traquait avec frénésie, à seule fin de les gonfler de vent par le moyen de son soufflet. Les gens de Séville, ravis en admiration, le regardaient courir, se demandant quel haut intérêt, quelle passion mystérieuse aiguillonnait cet homme à ce pourchas aussi vain que ridicule. Finalement, ils se gaussaient de lui, l'accablaient de leurs brocards. Alors, l'homme, indigné, toisait cette canaille avec une supériorité d'artiste et leur criait, en brandissant son soufflet :

— Est-ce que Vos Grâces s'imaginent qu'il est facile de gonfler un chien?...

Lui, il faisait cela pour la difficulté vaincue, pour la beauté de la chose, avec un sublime désintéressement, autant dire pour rien, — comme un poète...

On devine dans quelle intention le père de Don Quichotte se laisse aller à conter cet étrange cas d'idéalisme exaspéré. Si je le rappelle ici, avant de gonfler, moi aussi, non pas des chiens, mais des phrases descriptives sur Saragosse, c'est que je trouve une certaine analogie entre le métier de descripteur exotique et la manie de l'homme au soufflet. Bon quand on est jeune de courir après l'oripeau chatoyant, de s'ébahir devant les jeux illusoires des couleurs et des reflets et de livrer son cœur à tous les mirages de l'inconnu. Mais, plus tard, quand on s'est rassasié d'aurores et de couchers de soleil sur tous les grands paysages du monde, on a presque honte de s'arrêter devant un

spectacle qui n'apprendrait rien, dont on ne pourrait tirer aucun bénéfice pour mieux vivre, ou pour la meilleure direction de l'esprit.

De plus en plus, à mesure que les années pèsent davantage, je pense ainsi. Et pourtant, lorsque mon cher directeur et ami, René Doumic, me demanda d'écrire les pages que voici, et, pour cela, d'aller voir, ou plutôt revoir Saragosse, j'acceptai d'enthousiasme.

Je me souvins d'un séjour que je fis dans la capitale aragonaise, il y a quelques années, au plus fort de la Grande guerre, à un moment tragique où un Français avait d'autres soucis que de contempler la beauté du monde. J'y étais venu avec une mission bien déterminée, qui ne me permettait guère de visiter que des lieux sans gloire et d'écouter que des propos peu délectables et fort peu exaltants. Néanmoins, au seul nom de Saragosse, une vision subite jaillit de ma mémoire et m'éblouit, comme, dans les salles obscures de l'Escorial, lorsque le gardien pousse les volets et que, brusquement, en un coup de soleil, les tapisseries de Goya éclatent dans l'ombre froide et vous environnent de chaleur, de couleur, de lumière et de joie. Vous ne savez pas si ce sont des scènes rustiques ou des idylles dans des parcs, que le pinceau du peintre déploie sur les murailles. Vous ne savez qu'une chose : c'est que jamais couleurs plus ardentes n'ont réjoui vos regards. Une pareille intensité de splendeur étonne et transporte... Eh bien ! j'avais éprouvé une émotion semblable, un soir d'automne de l'année 1915, sur la route de Barcelone, en m'en revenant à Saragosse, après une visite dans un austère couvent des environs. C'était l'époque de la récolte du maïs. Dans les cours des fermes, devant les portes des maisons, des paysans, vêtus comme dans les tapisseries de Goya, dépiquaient les lourds épis, et, poussés par des balais vermeils, les grains orangés s'amoncelaient en tas magnifiques sous les treilles chargées des raisins d'ambre de l'arrière-saison. Il était quatre heures du soir. Des nuées roses et bleues flottaient par tout l'espace, des nuées molles, opulentes comme des laines ou des soies traversées de fils d'or. Et, de toutes ces magnificences lumineuses, il m'était resté une image fascinatrice. Dans mon souvenir, ce paysage des bords de l'Èbre était un des paradis de la couleur, un de ces paradis comme il n'en existe que quelques-uns au monde : les régions désertiques des Hauts-Plateaux

africains, la vallée du Nil, les falaises des monts de Moab ou la rive orientale de la Mer morte...

Je me remémorai tout cela, lorsqu'il fut question de m'en aller là-bas. Et je me disais : « A quoi bon ? Que tout cela est vain ! Vais-je courir encore une fois, comme un jeune homme, après des reflets sur un mur ?... » Mais un attrait plus fort que tous les raisonnements me poussait vers Saragosse. J'essayais de m'expliquer cet attrait, et, en vérité, je n'y réussissais point. Saragosse n'a pas le charme féminin de certaines villes d'Espagne ou d'Italie. C'est un mâle et rude pays, capitale d'une région agricole qui tend de plus en plus à devenir industrielle. Peu ou pas d'antiquités de grand style, la ville ayant été à moitié démolie par les bombes françaises, lors de la guerre d'Indépendance. Je me rappelais pourtant un petit tableau de Vélasquez, qui se trouve au musée du Prado et qui est empreint de la distinction toujours un peu hautaine de ce maître : une vue de Saragosse prise du pont de l'Èbre. On aperçoit dans le lointain quelques fabriques d'assez noble ordonnance, et, au premier plan, un groupe de cavaliers et de voyageurs. Parmi ceux-ci, un jeune seigneur drapé dans une invraisemblable cape de soie rose, qui, à elle seule, éclipse tout Saragosse, la Seo, le sanctuaire de la Vierge du Pilier, et qui, par sa seule splendeur, illumine ce rugueux paysage plein de vieilles pierres historiques. Ce cavalier et sa cape sont quelque chose d'admirable... Mais hélas ! les gens de Saragosse ne s'habillent plus comme au temps de Vélasquez. Alors quoi ? Que vais-je chercher là-bas ?... Et, songeant aux deux sièges fameux de cette ville et aux vers un peu veillots de Coppée :

Or, en mil huit cent neuf, nous prîmes Saragosse...

je songeais aussi à mon grand père paternel, capitaine d'artillerie dans les armées de Napoléon, qui, lors de ces sièges, fut blessé au bras, d'un coup de sabre, par un moine fanatique. Du moins, nos récits de famille le voulaient ainsi. A Saragosse, on ne pouvait être blessé ou occis que par un moine, — et tous les moines de Saragosse ne pouvaient être que des fanatiques. De ce point de vue, mon voyage devenait un pieux pèlerinage, un hommage funèbre rendu à la mémoire de mon aïeul. Mais, ainsi compris, il n'intéressait plus que moi... Cependant je ne cessais pas de me répéter : « Saragosse ! Sara-

gosse!... Or, en mil huit cent neuf... » Cette cantilène recélait un charme. L'attrait inexplicable me faisait mépriser mes craintes de déception. En dépit de tout, je pressentais obscurément qu'il y avait, par là, de l'ouvrage pour moi... « A mettre les choses au pis, me disais-je, je vais tomber dans ce pays la veille du 12 octobre, date de la fête solennelle de la Vierge du Pilier : je vais voir des cérémonies d'un haut caractère archaïque, tout un étalage de somptuosités inouïes, et des foules religieuses, comme il ne s'en rencontre qu'à Lourdes. A elle seule, cette manifestation de l'âme populaire aragonaise vaut que je tente le voyage... »

C'est ainsi que j'allai à Saragosse, comme le voulait René Doumic.

***

Pourquoi ne l'avouerais-je pas? Le premier aspect n'a rien qui transporte. La très antique Cæsaraugusta est devenue une grande ville moderne, commerçante, affairée et amie du plaisir. Entre ses deux gares, à la lisière des anciens faubourgs, tout un quartier industriel et ouvrier se développe. Des avenues neuves, de larges boulevards bordés de villas et de maisons à cinq étages ont été percés pendant ces vingt dernières années. Il y a ici, comme partout, des squares, avec des statues de grands hommes et des monuments commémoratifs, d'un goût affreux. Les cafés, les bars, les cinémas, les petits théâtres pullulent, surtout dans les principales artères de la ville, — le Coso et le *Paseo de la Independencia*. Les cafés, à Saragosse, sont quelque chose de fastueux, comme les brasseries en Allemagne. Hauts et spacieux, ils peuvent contenir de véritables foules. La nuit, jusqu'à une heure avancée, ils regorgent de monde, — une clientèle en majeure partie populaire, très nombreuse, — si pressée qu'à de certains moments on ne trouve pas une table libre, — éprise d'éclairages violents, de musiques assourdissantes, de chanteurs aux gosiers de bronze, acharnés, enragés, et que les pires cataclysmes, semble-t-il, ne sauraient faire taire... Et, comme en Allemagne encore, on s'abreuve presque uniquement de café au lait dans ces salons démocratiques...

Peut-être vaudrait-il mieux ne rien dire de ces détails vulgaires. Et cependant, tout cela compose une manière de poésie rude, qui séduisait vivement un Balzac ou un Zola, et

que, pour ma part, je suis bien loin de dédaigner. Je sympathise volontiers avec tout ce qu'il y a de fort et, à la longue, d'enivrant dans l'activité et même dans toutes les manifestations de la vie d'une grande ville moderne. Mais ce n'est pas cela qui m'intéresse, en ce moment, à Saragosse. J'y suis venu, attiré par un charme secret, que j'ignore encore et que je finirai bien par découvrir : charme d'une certaine beauté, ou d'un certain passé, de certaines idées peut-être qui sont écloses sur ce terroir et non ailleurs ? Je ne sais. Mais je suis bien sûr que ce n'est pas pour des choses médiocres que je suis venu.

Quand on arrive dans une ville étrangère, il faut se résigner à faire, pour ses débuts, quelques pas de clerc. On erre un peu désemparé et, quelquefois, plein d'un sombre pessimisme, jusqu'à ce qu'on trouve, au moment où on s'y attendait le moins, une pâture d'émotions ou d'enthousiasmes. C'est ainsi que j'errai mélancoliquement dans Saragosse, jusqu'au soir où je fis l'ascension du Torrero.

Ce Torrero est un mamelon assez élevé qui, du côté du Sud, domine la ville. On peut même dire qu'il en est la clé stratégique, qu'il en commande les principales voies d'accès. Du temps des sièges napoléoniens, cette éminence calcaire était séparée des faubourgs par toute une zone de jardins et ce qu'on appelle ici une huerta, c'est-à-dire des vergers, des champs et des olivaies. Aujourd'hui, le Torrero est rattaché, sans interruption, à Saragosse, par des quartiers neufs. La colline, où les maréchaux de l'Empire braquèrent leurs canons, est presque tout entière bâtie, sillonnée d'avenues qui conduisent à des squares et à des promenades. J'avoue que je m'y engageai avec quelque appréhension. Je joignis les berges et les passerelles d'un canal très ancien, puisqu'il a été creusé par Charles-Quint. On l'appelle ici « le Canal Impérial : » nom pompeux qui ne dit rien qu'à des imaginations déjà échauffées d'histoire. Puis une route poudreuse et morne, plantée de poivriers ou d'acacias au maigre feuillage... Et, tout à coup, quand on est parvenu à l'extrémité du mamelon, sur un éperon de roche en belvédère, une toile de fond merveilleuse se déploie : dans un cadre, à la fois aride et verdoyant, plein de sables et de molles verdures bleuâtres, une ville d'Orient vient de surgir.

On cherche instinctivement le large lit de l'Èbre. Car Sara-

gosse, c'est d'abord une ville au bord d'un fleuve. Mais les hauts murs des maisons et des églises le cachent aux regards. On devine, dans le lointain, le cours de l'énorme masse d'eau à des rangées d'arbres plus denses, à des fourrés de roseaux arborescents. Mais, tout de suite, la vue est prise par le profil singulier de la cité : un grand lac blanc et mauve, d'où émergent, comme de lourds navires des temps classiques, avec leurs châteaux-gaillards à multiples étages, les nefs pesantes des vieux sanctuaires. Au centre, près des berges de l'Èbre invisible, voici les coupoles écailleuses de Notre-Dame del Pilar, toutes luisantes de reflets sous leurs carapaces d'*azulejos* verts, jaunes et bleus : un bouillonnement de dômes inégaux entre deux clochers sveltes comme deux minarets persans. A quelque distance vers la droite, le fier campanile de *la Seo*, — la très antique cathédrale de Saragosse, — un campanile à la lanterne bulbeuse et peinte en rouge comme un chapeau chinois: Orient plus asiatique qu'africain, qui rappelle les étranges dômes, aux formes presque végétales des églises russes. Et, à côté du campanile, la singulière coupole de la *Capilla Mayor*, sorte de couvercle aplati au sommet d'un tambour surélevé, comme celles des églises byzantines. Je songe à Sainte-Sophie et aux petites chapelles brûlées de soleil sur les pentes pierreuses de Mistra... Plus à droite encore, le clocher mauresque de Santa Magdalena, et, lui faisant pendant, à l'extrémité gauche de la ville, la haute tour octogonale de San Pablo, avec ses broderies berbères en losanges de brique, la loggia en arcades qui la surmonte, sous un toit rond et pointu, très semblable à ceux des mosquées de Tunis. Enfin, à la lisière de la ville, de ce côté-là, le gros cube blanc de l'Aljaferia, l'ancienne forteresse et l'ancien palais des vice-rois maures... Ces silhouettes orientales se détachent sur le fond roux, orangé, crémeux des maisons. On rêve au Caire vu des hauteurs du Mokattam, à Stamboul surgissant entre les cyprès d'Yldiz, à l'oasis de Damas contemplée au coucher du soleil, sur les terrasses de Saleyé...

Cette masse de pierres ardentes et lumineuses est environnée de fraîcheur et de verdure. Mais on sent très proche une aridité presque désertique. D'un côté, une chaîne d'apparence granitique, sombre, grisâtre, qu'on nomme la montagne obscure. De l'autre, des montagnes blanches, à l'aspect tout

africain, larges ondulations, larges pans de terrain qui évoquent les draperies terreuses d'un burnous ou les murs enduits de chaux des mosquées et des maisons arabes. Tout au fond du paysage, suivant les sinuosités des montagnes, le lit du beau fleuve, royalement étalé, avec ses grands espaces sablonneux, ses places d'eaux extravasées et stagnantes qui, sous les feux du crépuscule, se moirent de nuances divines. Enfin, là où la ligne de l'horizon se confond avec le ciel, les fantômes des Pyrénées neigeuses... On peut se remémorer ici, sans crainte de déception, les terres les plus éclatantes ou les plus suaves d'Égypte et d'Algérie, les aspects les plus féeriques des pays de lumière. Ce n'est peut-être pas aussi chaud, mais c'est presque aussi splendide, plus riche, plus varié, plus épanoui de couleur...

Alors une conviction s'impose à moi : si Goya, enfant de ce terroir, est devenu un si extraordinaire coloriste, c'est pour avoir eu sous les yeux, dès qu'il les ouvrit, le paysage de Saragosse et de son opulente huerta. Devant ces contrastes heurtés des terrains et les grandes surfaces réfléchissantes de l'Èbre et des montagnes, il a pris le sens de la couleur, de toutes les couleurs, aussi bien les suaves que les violentes et les dures. Les mauves, les blancs laiteux, les roses légers, presque évanescents, qui font de sa *Pradera de San Isidro* quelque chose de si aéré et de si brillant, c'est dans sa ville natale et non à Madrid, c'est au bord du grand miroir d'eau de l'Èbre, qu'il en a appris la douceur.

Pénétré, moi aussi, par cette douceur et toute cette couleur orientale, je redescends vers la ville, et, poussé par un instinct, je vais droit aux berges de l'Èbre. Je m'arrête à l'extrémité du pont de fer qu'on a construit au débouché du Coso, la grande artère semi-circulaire de Saragosse, en face de l'emplacement où était jadis la Puerta del Sol. Il est six heures du soir, la nuit vient. Je hâte le pas, sachant qu'en cette saison les minutes sont précieuses. Arrivé au chevet du pont, je me retourne vers le couchant, et alors j'ai devant moi ce pour quoi, sans doute, je suis venu, assurément le plus beau spectacle qu'il me sera permis de contempler pendant tout mon séjour. A mon avis, il n'y a rien de mieux à Saragosse, c'en est la grande beauté. Mais, pour créer cette beauté, il faut, avec la collaboration de la lumière, — une lumière bénie, comme il ne s'en voit peut-être qu'à Louqsor ou dans le voisinage des grandes dunes sahariennes, — il faut le miroir de l'Èbre, de belles archi-

tectures merveilleusement placées et enfin la courbe heureuse du fleuve, qui donne un caractère et un accent uniques à tout le paysage. Oui, il faut toutes ces choses exceptionnelles pour faire l'étonnante beauté de Saragosse au crépuscule.

Imaginez cela. Vous êtes sur le pont de fer, tout au bout. Entre les pesantes arcatures métalliques, vous regardez vers le couchant. Devant vous les quais de l'Èbre bordés de vieilles maisons rugueuses qui ont un air délabré et superbe, et de l'autre côté, sur la rive gauche, le quartier lépreux de l'Arrabal. En face, l'antique pont romain, le pont de pierre (maintes fois raccommodé et reconstruit), avec ses arches trapues, ses piles énormes dont quelques-unes sont de véritables tours percées de fenêtres et de meurtrières, et, dominant les berges, le pont et les vieux palais délabrés, tout cet entablement de pierres brûlées, — le rouge minaret de la Seo, le bouillonnement figé des coupoles du Pilar, dont les lanternes et les flèches se découpent en noir intense sur les rougeurs purpurines du couchant : rouge impérial, extraordinaire, qui rappelle la pâte lumineuse des vitraux de Bourges, du sang transverbéré de lumière. Et cette fantasmagorie céleste se reflétant dans le lit glacé de l'Èbre, dont le tournant se perd dans des fonds limpides, d'une pureté et d'une mélancolie inexprimables. Car c'est cela qui est unique dans ce paysage, ce tournant, cette courbe lente et puissante des vastes eaux, de sorte que le fleuve a l'air de se dégorger en plein ciel et la masse sombre du Pilar d'être suspendue au bord de l'espace radieux... Et puis, tout à coup, parmi ces splendeurs qui s'éteignent, les tintements de l'*Ave Maria*, égrené, comme un chapelet sonore, d'un campanile à l'autre. Minute enchantée, où toute cette lumière mourante semble se ranimer sous une brise tiède venue on ne sait d'où. Et puis le silence, la nuit noire, le clapotement et le miroitement lunaire du fleuve...

Bousculé par les tramways dans les petites rues étroites, je rentre à mon hôtel avec la satisfaction du maniaque qui a trouvé de quoi contenter sa manie, ou, si l'on préfère, du collectionneur qui a mis la main sur une pièce rare. Et je me dis : voilà! C'est toute cette couleur orientale qui m'attirait ici, à mon insu. Et, derrière cette couleur, c'est le vieil Islam africain qui me tentait encore une fois. Saragosse a été musulmane pendant plusieurs siècles. Cherchons-y les traces du Maure et

de son passage. Sur un tel sujet, il y a de quoi méditer et rêver longuement.

***

L'influence de l'Islam africain a-t-elle jamais été bien profonde en Espagne, surtout dans cette région nordique voisine du pays montagneux des « reconquistadores? » On voit bien sa marque dans les architectures espagnoles, on la retrouve dans certains usages, certains détails de mœurs, particulièrement en Andalousie. Mais il semble qu'il n'ait jamais qu'effleuré les esprits et les âmes. En tout cas, la chose qui frappe le plus le voyageur, dans ce pays qui resta pendant près de trois siècles sous la domination presque totale des Maures, qui ne parvint à s'en débarrasser complètement qu'après huit siècles, c'est le bel effort de résistance que l'Espagne n'a cessé de leur opposer et, d'autre part, la rapidité, la facilité avec lesquelles elle a rejeté la contamination islamique.

Actuellement, dans cette Saragosse qui fut une des capitales de l'Islam espagnol, c'est à peine si quelques vestiges matériels en sont reconnaissables dans trois ou quatre édifices très anciens : l'église San Pablo, la Seo, l'Aljaferia, Santa Magdalena. De cette dernière, il n'y a plus que le clocher, qui, par ses ornements de brique, puisse rappeler l'architecture mauresque. L'Aljaferia, l'ancien palais des vice-rois maures, devenu la résidence des Rois Catholiques, renferme encore quelques salles aux plafonds lambrissés, dorés et peints de couleurs vives. Mais, à part des différences dans les motifs ornementaux, ces plafonds étaient les mêmes dans tout le monde méditerranéen du Moyen-âge et même de la Renaissance. Rien ne ressemble davantage à une salle mauresque qu'une salle gothique. Au château de Blois, ou dans les châteaux de la Loire, quand on erre dans les pièces les plus anciennes de ces édifices, on a constamment l'illusion de se trouver dans un palais de Séville ou de Grenade. La seule partie vraiment caractéristique, vraiment musulmane de l'Aljaferia, c'en est la mosquée intérieure, ou, plus exactement, la salle de prière, sorte de chapelle ou d'oratoire privé, qui paraît, d'ailleurs, avoir été construit sur l'emplacement ou sur le modèle de ces chapelles rondes ou tréflées, comme il y en avait un si grand nombre dans l'Afrique chrétienne des premiers siècles. Cette petite mosquée est char-

mante, quoique d'une décoration un peu lourde, comme tout ce qui a été influencé par les styles berbères.

A San Pablo, nous sommes dans une grande mosquée. L'église actuelle, de forme carrée ou rectangulaire, reproduit très visiblement le plan de l'édifice primitif. Ce sanctuaire chrétien fait une impression étrange, un peu inquiétante, avec sa haute tour octogonale, véritable minaret, décoré, dans sa partie supérieure, de broderies losangées en briques roses, du plus pur style berbère, et, tout autour de sa dernière galerie, d'*azulejos* verts et blancs. On se sent tout de suite dans un lieu très ancien et même quelque peu vétuste, où l'on descend, comme dans une cave, par un escalier de plusieurs marches. Le pavé intérieur est sensiblement plus bas que le sol de la rue. Pour être ainsi ensevelie sous le poids des siècles, il faut que cette bâtisse soit bien vieille. Avant d'être mosquée, elle a dû être basilique chrétienne et très probablement temple païen. Aujourd'hui, ce sont des cloches catholiques qui se balancent, à l'air libre, dans les embrasures à colonnettes des fenêtres romanes, dont on a percé les murs de l'ancien minaret. Mais c'est le chant du muezzin qu'on croit entendre sous les arcades de sa loggia supérieure coiffée de son chapeau africain.

A ces quelques détails extérieurs se borne, ici, le reliquat islamique. Il suffit d'entrer dans cette église, placée sous l'invocation du plus belliqueux des apôtres : on perçoit immédiatement la volonté héroïque de l'Espagne obstinée à se libérer de l'emprise de l'Islam. Cette église saragossaine, — noirâtre, sordide et obscure, — est une des plus effroyablement catholiques qu'on puisse rencontrer dans ce pays d'Inquisition. Pour moi, elle me fit l'effet d'un antre plein de ténèbres et de moisissure, où je ne m'engageai point sans un indéfinissable sentiment d'angoisse. Sur tout le pourtour, de petites chapelles borgnes, d'un gothique délabré, qui s'effrite, dont les lignes et les formes s'effacent, — d'autres revêtues de boiseries ou de stucages rococo, — d'autres, tout à fait hideuses, qui ont été reconstruites et retravaillées en style « grotesque, » — ce grotesque italien qui fut le *modern style* du XVIIe siècle : une architecture et une sculpture pour les nègres, en noix de coco, — et, dans les coins, les niches, sur les autels, un peu partout, un tas de brimborions poudreux qui ont une mine fâcheusement idolâtre. Sur les murailles, des tableaux de piété qui

représentent on ne sait quoi d'effrayant, de grands lambeaux de peintures qui s'écaillent, qui se gondolent hors de leurs cadres, qui pendent en déchirures lamentables. Et, dans tous ces noirs recoins, des toiles d'araignées farouches, lourdes de poussières, pareilles à des haillons accrochés aux voûtes. Une saleté agressive et hautaine, une vague statuaire qui repousse et désole par sa laideur affreuse...

Au milieu de toutes ces choses opprimantes, on n'ose pas bouger, on a presque peur, comme dans un souterrain plein de pièges ténébreux. On s'avance craintivement à travers cette demi-obscurité de cave, — et voilà que, tout à coup, dans l'ombre de cet énorme pilier, près de la conque de ce bénitier, une forme remue, se soulève, un paquet de guenilles grisâtres qui se confondait avec le noir pilier : c'est une vieille femme qui marmonne des prières. Je n'ai aucune envie d'en dire, ici. Cette église me repousse, me chasse. Comme tout cela est dur, barbare, presque méchant! Comme on se sent loin de la religion d'un saint François de Sales, ou d'un Bossuet, voire même d'un saint François d'Assise! Je m'enfuis de ce lieu funèbre, où il me semble que quelque chose du sinistre et fanatique Islam africain vit encore, — et je m'en reviens avec mélancolie par l'étroite calle San Pablo, dont les hautes murailles commencent à se dorer sous le soleil déjà déclinant.

Je fais quelques pas sur le pavé boueux, et soudain, l'enseigne d'une auberge frappe mes yeux, j'y déchiffre cette inscription surprenante : *Posada de las almas*, — Auberge des âmes!... Qu'est-ce que cela veut dire? De quelles âmes s'agit-il? Je ne m'explique pas, je ne parviens pas à deviner. Cette auberge crottée de campagnards est encore plus sordide et repoussante que l'église d'où je sors. Mais, au sortir de cette tristesse, son nom m'enchante. Je rêve d'un lieu de douceur, où se reposer de toutes les brutalités et de toutes les laideurs du siècle, un lieu qui serait une sorte de paradis anticipé, — la véritable Auberge des âmes...

*
* *

Cette auberge des âmes, ce n'est pas davantage à la Seo que je la trouve, — la Seo, qui est la cathédrale de Saragosse, après avoir été une mosquée, édifice vénérable et millénaire, dont les origines se perdent dans la nuit des âges. Il faut bien avouer

que le premier abord n'est guère plus engageant que celui de San Pablo.

L'entrée principale, qui a été pratiquée sur un des côtés, un portique de style Vignole, avec un attique et des rangées de colonnes et de pilastres, en donne une idée plutôt mesquine. On hésite à s'engager sous le porche, qui ne peut conduire à rien de bien brillant, et l'on tourne avec méfiance autour de l'édifice. On se laisse attirer par une petite rue qui longe le chevet de l'église, — et voici l'Islam qui reparaît encore une fois : tout un vaste pan de muraille revêtu, lui aussi, comme le minaret de San Pablo, de broderies berbères en losanges, — un véritable mur de mosquée. Mais il n'est nullement certain que ce soit un reste de l'édifice antérieur. Ces ornements mauresques peuvent fort bien avoir été appliqués sur la maçonnerie par des mains espagnoles et chrétiennes. Les architectes de ce temps-là, qu'ils fussent du Christ ou de Mahomet, faisaient à volonté du mauresque ou du gothique. Travaillant pour le chapitre de Burgos, pour le khalife de Cordoue, ou le vice-roi de Grenade, c'étaient toujours des Espagnols qui, suivant les lieux, changeaient les thèmes de leurs compositions, comme un organiste change de clavier. J'en ai la preuve une fois de plus, en considérant le porche vénérable de la Seo, sorte de narthex qui fait face au chœur et à la Capilla Mayor. C'est une superbe voûte de style gothique flamboyant, avec des applications de cuivre, des roses dorées épanouies à la croisée d'ogive, des figures d'anges et d'agneaux mystiques sculptés sur les rosaces et les corbeaux. Ce porche fut construit, nous dit-on, par le Maure Al Rami. Mais l'orthographe de ce nom est-elle bien exacte? N'est-ce pas Al Roumi, ou El Roumi qu'il faudrait dire? Et cet architecte n'était-il pas un chrétien d'origine portant un nom musulman? En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est qu'un Maure a travaillé à un édifice chrétien, de même que les Chrétiens travaillaient sans le moindre scrupule à des édifices mauresques.

Comment s'en étonner? Il n'y avait pas de cloisons étanches entre les deux Espagnes du Moyen-âge, — la chrétienne et l'islamique. De même que le Cid Campéador prêtait son épée aux roitelets maures qui s'entr'égorgeaient, de même les rois de la Péninsule se prêtaient leurs maçons et leurs architectes. Tout cela, c'était le peuple espagnol, le vieux peuple latin et

méditerranéen, façonné autrefois par les disciplines de Rome et qui, à Grenade comme à Saint-Jacques de Compostelle, restait identique à lui-même sous la diversité des croyances et des coutumes.

Ainsi, aujourd'hui encore, la Seo, après quelques modifications importantes, mais non essentielles, pourrait fort bien redevenir une mosquée. Telle qu'elle est à présent, c'est une mosquée, transfigurée, soulevée en quelque sorte par le grand souffle de l'inspiration chrétienne.

Pour en prendre l'idée la plus favorable, il faut, malgré nos répugnances, y pénétrer par l'entrée latérale, le portique mesquin de style Vignole. C'est de là qu'on en juge le mieux, dès le seuil, proche le bénitier. Laissant à gauche l'immense Coro qui, dans cette église, comme dans toutes les églises espagnoles, rompt fâcheusement la perspective, constitue un véritable édifice dans l'édifice lui-même, — que le regard se dirige vers l'entrée de la façade, le porche gothique d'Al-Rami, et prenne en enfilade les rangées de colonnes, qui partagent le vaisseau en cinq nefs d'égale hauteur : alors le spectacle est splendide ! Élévation des voûtes fleuries de rosaces dorées pareilles à celles du porche, luxuriance des chapiteaux épanouis comme des bouquets de palmes, sévérité et grandeur du style, et, si l'on peut dire, aération de ces espaces clos, c'est quelque chose de tout à fait unique, et dont on ne trouve rien d'approchant dans aucune de nos cathédrales. Là aussi, dans nos grandes églises gothiques, la perspective est rompue par la massiveté des piliers, l'espace est assombri et comme étouffé par la retombée des basses voûtes latérales. Ici, la vue se joue librement, d'un bout à l'autre, autour du Coro. Et, partout, c'est une impression d'élancement, de légèreté, de clarté et de grandeur extraordinaires.

Il est sage de s'en tenir à cet effet d'ensemble. Si l'on fait le tour des chapelles latérales et du chœur, on est terrorisé par les mêmes débauches ou les mêmes étrangetés de goût qu'à San Pablo. Le « grotesque » sans doute apporté ici, de Naples et de Sicile, par les Pignatelli, qui furent vice-rois d'Aragon, le grotesque obscène multiplie ses rocailles, ses stalactites, ses figures tourmentées et vulgaires de forçats, de turcs et de nègres aux faces bestiales. Pourtant, il y a bien quelques chapelles, d'un style plus sobre, qui reposent un instant la vue, et, parmi

elles, une abside gothique, qui fut construite par un personnage fameux dans l'histoire de Saragosse, l'inquisiteur Pedro Arbués, assassiné, ici même, à quelques pas de sa chapelle, par un trio de Juifs, ou tout au moins d'assassins soudoyés par des Juifs. En tout cas, l'un d'eux, Juan de Esperandeu, était le fils d'un *converso*. On me montre, accrochées aux murs, deux épées rouillées qui seraient celles des assassins et que l'on conserve à cette place, en souvenir du crime.

Me voici devant la Capilla Mayor et son retable gigantesque : je me retourne vers le chœur et j'essaie d'embrasser l'ensemble de l'édifice. Il n'y a plus rien d'islamique ici que les contours primitifs de l'édifice et peut-être cette étroitesse de la Capilla Mayor, qui rappelle le Mirhab dont elle a pris la place. Encore une fois, on s'émerveille de la facilité avec laquelle l'Espagne a rejeté le manteau de l'Islam. Je constate de nouveau qu'en cherchant ici des vestiges musulmans, je poursuis une ombre vaine. Dans cette cathédrale, qui fut si longtemps une mosquée, je ne vois qu'une chose : la résistance obstinée et victorieuse de l'Espagne à l'Islam, sa lutte séculaire contre l'envahisseur d'Afrique, le Maure ou le Juif africain. Ce qui me frappe le plus dans ce sanctuaire, ce sont les épées rouillées des assassins de Pierre Arbués, et c'est le porche gothique d'Al Rami, ce Maure qui travailla pour le Dieu des chrétiens. C'est cela surtout qui m'intéresse, — les idées que symbolisent ces obscurs détails, — et c'est cela sans doute qui m'attirait secrètement à Saragosse : le souvenir de cette résistance acharnée, et finalement triomphante, le grand drame de l'histoire espagnole.

* * *

Sur cette histoire notre enseignement officiel continue à propager les idées les plus fausses et les plus désolants préjugés.

Il est entendu que l'Espagne se serait appauvrie, ruinée, déchirée, suicidée à plaisir, en expulsant les Maures et les Juifs. J'avoue que l'énormité et l'impudence de telles affirmations m'apparaissent comme quelque chose de déconcertant. Car enfin, cette double expulsion coïncide précisément avec l'apogée de la puissance espagnole. Que dis-je? elle semble même la préparer. Ferdinand et Isabelle, qui mirent fin à la domination mauresque en Espagne et qui signèrent, en 1492,

le décret d'expulsion des Juifs, ouvrirent les voies à l'hégémonie de Charles-Quint. Leur successeur immédiat devint l'arbitre de l'Europe. La décadence politique et la dépopulation de l'Espagne ne commencent qu'un siècle plus tard et elles tiennent à de tout autres causes.

En ce qui concerne les Juifs, nous pouvons, il me semble, en parler aujourd'hui avec la plus sereine impartialité. Les violences et les cruautés exercées contre eux sont à jamais détestables. Il ne s'agit pas de les excuser, mais de les expliquer. Elles nous indignent et même nous paraissent inexplicables. Cependant n'oublions pas un fait capital qui, pendant des siècles, fournit les motifs les plus pressants à la haine des Espagnols contre les Juifs : c'est que ceux-ci furent les auxiliaires de la conquête arabe. Les chrétiens accusaient les Juifs de les avoir trahis et livrés à l'ennemi. Les Arabes eux-mêmes le reconnaissaient implicitement. Un de leurs plus anciens récits, relatifs à l'invasion de l'Espagne par leurs armées, l'*Akbar madjmoua*, nous dit expressément que, lors de la prise de Grenade par Târic, « la garde de la ville fut confiée à une garnison composée de Juifs et de Musulmans : *ainsi faisait-on partout où l'on trouvait des Juifs.* » D'après le même document, c'est une garnison juive qui occupa Séville, après qu'elle eut été incendiée et mise à sac par Mouça-Ibn-Nocéir. Systématiquement le Juif est opposé au Chrétien par les nouveaux maîtres de la Péninsule. Plus tard, quand les évêques, pour une raison ou pour une autre, ne pouvaient assister aux Conciles, les sultans arabes les remplaçaient d'office par des Juifs ou des Musulmans.

On conçoit que les Espagnols n'aient jamais oublié cette complicité des Juifs avec leurs pires ennemis, — surtout si l'on songe de quel prix ils durent payer la reconquête de leur pays. Toutefois, il serait injuste de passer sous silence un autre fait qui est à la décharge de ces malheureux. C'est qu'ils avaient été très durement traités par les rois wisigoths. Il suffit, pour être édifié à ce sujet, de lire les canons des Conciles de Tolède. D'autre part, la haine des Espagnols avait encore d'autres raisons, d'ordre fiscal ou financier. Seuls les Juifs, au Moyen-âge, trafiquaient de l'argent. Souvent ils recouvraient les impôts à eux affermés par le souverain, ou considérés comme gages d'un prêt consenti à la Couronne. Les moyens de

recouvrement devaient être très rigoureux, comme ceux qu'on employait alors : d'où les fureurs populaires contre les puissants d'Israël qui pressuraient le contribuable. A côté de ces raisons politiques ou sociales, il est certain que les raisons religieuses avaient aussi un très grand poids. Certainement le fanatisme espagnol est responsable de bien des atrocités inutiles contre les Juifs. Mais le fanatisme juif était-il moindre? Ils étaient les plus faibles et, par conséquent, désignés pour être les victimes. Quand ils pouvaient se venger, leur vengeance était abondante et magnifique, comme celle d'Allah leur allié. De part et d'autre, on n'avait rien à s'envier en fait d'intransigeance fanatique et de cruauté.

Quand les Maures se furent décidément installés en Espagne, il est probable que les Juifs, suivant leur tactique, se retournèrent vers les chrétiens, afin de former avec eux une minorité redoutable aux vainqueurs.

En tout cas, ils étaient les argentiers des deux camps ennemis. Finalement, lorsque les Rois Catholiques reprirent le dessus, les Juifs, suivant leur jeu de balance coutumier, revinrent aux Musulmans. Ils se défendaient hautement de toute complicité avec les Maures. Mais leur conduite antérieure les rendait suspects. Ceux même d'entre eux qui se convertissaient au catholicisme, se voyaient peut-être encore plus soupçonnés et surveillés que les autres. D'autre part, la jeune monarchie espagnole préparait sa suprême expédition contre Grenade : pour faire la guerre, il fallait de l'argent. Or, tous les anciens gouvernements monarchiques, fondés sur l'autorité paternelle, répugnaient à traiter leurs sujets, ceux qu'ils appelaient leurs enfants, comme des esclaves soumis à la rançon et au tribut. Si la nécessité les obligeait de demander de l'argent à leurs peuples, ils ne voulaient pas se charger eux-mêmes de cette vilaine besogne : c'étaient des fermiers, des traitants, quelquefois des usuriers juifs, qui assumaient le recouvrement de l'impôt. Dans ces conditions, la guerre contre le Maure étant une nécessité inévitable pour Ferdinand et Isabelle, — quelle tentation de faire payer les frais de la reconquête par ces Juifs que l'on disait cousus d'or et qui, avec cela, étaient des sujets si peu sûrs! Et c'est ainsi qu'Isabelle, pour racheter la terre espagnole, décréta la conversion en masse de tous les Juifs de ses royaumes, sous peine d'exil et de confiscation.

Évidemment, ces moyens violents sont toujours déplorables. Employés comme pis-aller, ils valent ce qu'ils valent et donnent des résultats la plupart du temps médiocres, ou même contraires à ce qu'on en espérait. Mais on le voit : considérer l'expulsion des Juifs espagnols, uniquement comme un caprice de moines fanatiques ou comme une explosion de fureur religieuse, c'est altérer étrangement la vérité. En réalité, l'Espagnol voulait en finir une bonne fois avec un double ennemi. Il savait combien l'invasion arabe avait été facile, grâce à la complicité de tous, — des Espagnols eux-mêmes. Désormais, il s'agissait de rendre ces complicités impossibles, — complicités toujours prêtes à renaître, — en coupant tous rapports entre l'Afrique islamique et les habitants de l'Espagne : il y allait de leur vie même, de leur terre, de leurs biens et de leur foi. Tout cela était en jeu. Et c'est ainsi que l'Espagnol a expulsé celui qu'il soupçonnait de vouloir livrer tout cela.

Y a-t-il beaucoup perdu ? Oui, sans doute, c'est toujours une perte sensible que celle d'une élite intelligente et active, et qui, dirigée et contenue comme il convient, peut contribuer au bien public. Sans doute aussi, le commerce de l'Espagne et quelques-unes de ses industries en ont souffert. Il est certain que, ce faisant, elle s'est fermé les ports africains, où les Juifs entretenaient un trafic assez considérable. Mais, avec la découverte de l'Amérique, de nouveaux débouchés allaient être ouverts au commerce européen. Et puis, enfin, l'Espagne avait fondé son unité nationale : c'est un assez beau résultat. L'expulsion violente des éléments réfractaires fut sans doute un moyen détestable. A mettre les choses au pis, l'Espagne y a gagné d'être à peu près le seul pays d'Europe où l'antisémitisme n'existe pas, et c'est bien aussi quelque chose.

On prétend, en outre, que ces mesures atroces l'ont ruinée. Si cela est vrai, elles ne l'ont ruinée que très longtemps après ces cruels événements. Et même, vers la fin du XVIIe siècle, l'Espagne était-elle si pauvre ? Son gouvernement, c'est possible. Les anciens gouvernements monarchiques, qui exigeaient très peu d'argent de leurs sujets, — beaucoup moins que nos gouvernements actuels, — étaient habituellement en déficit. Mais les particuliers, rien ne les empêchait de faire fortune. Qu'on songe à la fièvre de l'or qui s'empara des Espagnols, lorsqu'ils eurent à exploiter tout un nouveau continent. Un siècle et demi

plus tard, Colbert reconnaissait que l'Espagne, malgré sa complète décadence politique, était encore le pays le plus riche en or de l'univers entier, et il cachait à peine son envie.

Je songe à toute cette lointaine histoire dans la Seo de Saragosse, devant la tombe de l'Inquisiteur, Pierre Arbués, et devant les deux épées rouillées qui servirent à l'assassiner. Cet homme passait pour très doux. Mais cela n'adoucit en rien les affreux procédés auxquels ses fonctions l'obligeaient de recourir. Il est vrai qu'il avait affaire à des adversaires féroces ou d'une perfidie raffinée. Lorsqu'il fut tué, c'était pendant la nuit, à l'heure de matines. Par un passage qui existe encore et qui relie l'archevêché à la cathédrale, il s'était introduit dans la sacristie, de là dans l'église, où brûlaient seulement les lampes rituelles et les cierges du chœur. Il portait une lanterne dans une main, et une matraque dans l'autre. Il avait une cotte de mailles sous sa robe de moine et un bonnet d'acier sous sa calotte fourrée d'hermine. Rien que ces détails en disent long. L'Inquisiteur était sur le pied de guerre. Dans l'église déserte et pleine de ténèbres, où les chanoines arrivaient un à un pour l'office nocturne, il s'avançait à pas prudents. Avant d'entrer dans le chœur, il s'agenouilla un instant sur le pavé, en se tournant vers le maître autel. C'est alors que les assassins, cachés derrière un pilier, bondirent sur lui et l'assaillirent avec une telle frénésie qu'ils percèrent sa cotte de mailles et tranchèrent le bord de son bonnet d'acier : il n'expira que le lendemain après une douloureuse agonie.

Les gens de Saragosse lui firent d'éclatantes funérailles. On lui construisit un monument funèbre, où il est représenté agenouillé et en prières, comme au moment de l'assassinat. Plus tard il fut même canonisé à titre de martyr de la foi. Pour nous, hommes du xxe siècle, qui jugeons de toutes ces choses uniquement en historiens, — et quelle que soit l'horreur que nous inspirent les bûchers et les tortures, — il nous est bien difficile de ne pas voir en cet Espagnol un des hommes qui ont contribué à sauver leur patrie de la domination étrangère.

*
* *

Mais le pire ennemi, l'ennemi de toujours, pour l'Espagnol, c'est, — non pas précisément le musulman, — mais l'homme d'Afrique, l'envahisseur africain, et cela dès les temps antiques

de Carthage jusqu'à l'époque des invasions vandales, arabes et berbères... *Los Moros!* Les Maures ! Il suffit d'entendre avec quel accent les gens du peuple, — surtout ceux de Valence et d'Alicante, — prononcent ces mots, pour entrevoir toutes les profondeurs de cette haine millénaire.

A en croire certains historiens, les Maures auraient apporté en Espagne un véritable paradis terrestre : les campagnes fertilisées, grâce à leurs canaux d'irrigation, l'eau amenée partout dans ce pays brûlant, des bains voluptueux, des maisons décorées avec un art exquis, une architecture de féerie, des palais de rêve... Et, partout, les lumières de la science généreusement répandue, les belles-lettres cultivées avec amour, des universités, des écoles à foison, les femmes elles-mêmes, féministes avant l'heure, s'occupant de science et de littérature... Enfin, ces Maures étonnants se seraient fait bénir des chrétiens d'Espagne traités par eux avec une douceur inaccoutumée. Aucune hostilité contre leur religion. Que dis-je? On ne tenait pas à les convertir, parce qu'en restant en dehors de l'Islam, ils payaient un tribut des plus fructueux à leurs nouveaux maîtres : bêtes de rapport, les musulmans avaient tout intérêt à les ménager.

La vérité, c'est que, lors de leur entrée dans le pays, ceux de l'Islam se signalèrent par des cruautés atroces : égorgements en masse, incendies, pillages, viols et crucifiements. L'habitude de crucifier des chrétiens persista en Espagne longtemps après l'arrivée des premières hordes berbères. Sans doute, par intérêt, les vainqueurs pouvaient ne pas désirer que les vaincus changeassent de religion. Ç'a été, jusqu'aujourd'hui, la méthode pratiquée par les Turcs à l'égard de leurs sujets chrétiens ou juifs. Mais que vînt à passer un vent de fanatisme : c'était la conversion forcée, ou le massacre de populations entières. Enfin ceux des nouveaux venus qui étaient des civilisés n'avaient rien à apprendre aux Espagnols : c'eût été plutôt le contraire. Ils ont trouvé, en Andalousie et ailleurs, des campagnes irriguées suivant les très vieilles règles de l'agronomie carthaginoise et romaine, des thermes qui étaient de véritables monuments publics, des aqueducs, des palais, des églises qu'ils n'ont fait que transformer en mosquées ou dont, au début, ils ont copié l'architecture, et, avec cela, des écoles, des bibliothèques, une aristocratie vivant dans le luxe et le plaisir. L'*Akbar Madjmoua*, que nous rappelions tout à l'heure,

reflète bien l'admiration des envahisseurs devant les grandes villes latines qu'étaient alors Cordoue, Séville, Mérida, Malaga...

En réalité, comme leurs coreligionnaires, les musulmans d'Afrique, ils se sont bornés à vivre sur le vieux fonds de la civilisation latine, auquel ils n'ont ajouté, avec les rites de leur culte, que quelques coutumes orientales et un style décoratif emprunté à l'Orient, comme notre style roman lui-même. Leur prétendue science, à part tout un fatras de commentaires théologiques et juridiques, se réduit à des compilations et à des déformations de la science et de la philosophie grecque ou latine. Quant à leurs écoles et à leurs universités, jugez-en d'après ce qu'on voit encore aujourd'hui à El-Ahzar, au Caire : de grands dadais accroupis sous les arcades d'une cour intérieure et se balançant du torse et de la tête, comme pour une prosternation continuelle, en ânonnant des sourates du Coran. Le Moyen-âge musulman, en Espagne, aussi bien qu'en Afrique, c'est la routine du vieux monde méditerranéen, c'est de la latinité stagnante. L'esprit de la Renaissance, au contraire, l'esprit occidental proprement dit, est beaucoup moins un retour à l'antiquité gréco-latine qu'une libre invention dans les cadres traditionnels de cette même antiquité. C'est une beauté neuve et une science neuve. Mais quelles nouveautés les Arabes auraient-ils bien pu apporter à l'Espagne ? Ils ne savaient rien et ils n'apportaient rien que leur foi fanatique.

D'ailleurs, les purs Arabes étaient en très petit nombre dans l'armée des envahisseurs. L'*Akbar* nous le dit expressément : « Les sept mille musulmans qui accompagnaient Tàric étaient, pour la plupart, Berbères et clients, *car il n'y avait que très peu d'Arabes parmi eux...* » Tàric lui-même, le chef, était un Persan, de Hamadàn. La seconde armée qui pénétra en Espagne, sous la conduite de Mouça-Ibn-Nocéir, ne comptait pas, d'après le même document, plus de dix-huit mille hommes. Admettons que le chroniqueur arabe ait réduit volontairement le chiffre des effectifs, afin de rendre la victoire de l'Islam plus glorieuse : il n'en reste pas moins que le nombre des musulmans qui s'installèrent en Espagne était infime, eu égard à l'étendue et à la population du pays. Le gros de ces armées était composé de Berbères islamisés, mais imprégnés de ce qui restait en Afrique de civilisation latine, et aussi par des pillards venus de toutes les régions de la Méditerranée, Égyptiens, Grecs, Syriens...

Ces armées campées dans le pays ne pouvaien pas faire à elle seules une Espagne musulmane. Ce sont surtout des Espagnols chrétiens ou convertis à l'Islam et ce sont, avec eux, des Juifs, qui constituèrent le fond de la population dans les califats de Cordoue et de Grenade. Ce qu'on appelle « la science arabe » a été cultivé par ces hommes qui étaient encore tout près de la vieille culture latine et qui n'ont fait que compulser, traduire et adapter à leur foi nouvelle, les enseignements de leurs bibliothèques. De même, ce furent des Espagnols ou des Berbères latinisés qui construisirent les mosquées comme les églises, les alcazars comme les cloîtres de monastères. Peu importe leur nom musulman : c'est la race seule qui compte. Comment s'expliquer autrement que les plus beaux échantillons de l'art mauresque se trouvent en Espagne? Comment des peuples, — je veux dire les Berbères d'Afrique, — qui n'ont jamais eu d'art original, en auraient-ils brusquement inventé un au contact des Arabes qui n'en avaient point? Mais ces Latins de la décadence ne sont guère que des plâtriers et des mosaïstes, qui ne savent plus composer de grands ensembles. Stucateurs, enlumineurs, peintres d'arabesques, utilisateurs de tout bon morceau, ils couvrent de vastes ensembles avec des colonnes arrachées aux théâtres et aux temples païens, ou ils fignolent des alcôves, des patios, des réduits charmants, qui, juxtaposés, occupent beaucoup d'espace, mais ne font pas un édifice. Le souffle qui a soulevé les cathédrales n'a point passé par là.

Il est infiniment probable que, livrées à elles-mêmes, les populations voluptueuses du midi de l'Espagne se seraient pour toujours accommodés de l'Islam, qui, pour elles, était un retour au sensualisme païen. Mais les hommes du Nord veillaient, — les émigrés de Séville et de Cordoue, et ceux qu'on a appelés « les curés wisigoths » joints aux montagnards des Cantabres et des Pyrénées. Au temps de la reconquête, ces hommes de Galice, de Navarre et de Castille étaient peut-être devenus inférieurs comme culture à leurs anciens compatriotes tombés sous la domination des Maures. Mais ils leur rapportaient le christianisme avec ses éléments de progrès, avec toutes les questions qu'ils pose, toutes les sciences et toutes les disciplines qu'il thésaurise. Ils allaient les arracher au sommeil intellectuel de l'Islam.

***

Ces hommes ont résisté sans trêve : ils ont triomphé. Le monument de leur triomphe, c'est le Temple de la Vierge du Pilier, à Saragosse. *El Templo*, ainsi le nomme-t-on communément, — le Temple par excellence, comme celui de Jérusalem. Par ses grandes dimensions, ses coupoles groupées autour d'un dôme central, ses voûtes en berceau, ses fresques, ses marbres et ses dorures prodiguées en un faste inouï, il rappelle Saint-Pierre de Rome. Là, il n'y a plus rien de l'Islam. Nous sommes dans le catholique romain le plus pur. Aucun lieu du monde, si ce n'est peut-être l'Escorial, n'en donne aussi fortement l'impression.

Malgré tant de richesse et tant d'art généreusement dépensés dans ce noble édifice, peut-être qu'il n'y aurait pas grand chose à en dire, s'il ne signifiait beaucoup plus qu'il n'étale aux yeux. Au bord du fleuve, il compose sans doute une très belle silhouette architecturale. Mais cette architecture elle-même, — belle aussi, au sens un peu commun du mot, — cette sculpture, ces fresques aériennes, dont quelques-unes sont signées de Goya, tout cela nous touche médiocrement. En réalité, la beauté du Pilar est toute morale. Il est le Temple de la résistance à l'envahisseur, — de tout ce qui menace la romanité, la civilisation occidentale.

L'origine de ce sanctuaire se perd dans la nuit du Moyen-âge et même de l'antiquité proprement dite. Primitivement, ç'aurait été une chapelle élevée par l'apôtre saint Jacques, au lieu même où la Vierge lui apparut, lorsqu'il cheminait vers Compostelle.

Cette tradition du voyage de saint Jacques et de l'apparition de la Vierge, après avoir traversé tant de siècles, a fini par prendre la forme que voici : « Le 17 octobre de l'année 38, ou, selon d'autres, de l'année 39, raconte Luis Lopez dans ses *Excellencias de Zaragoza*, saint Jacques Zébébée étant le long de l'Èbre à prier avec ses disciples, s'éloigna d'eux d'environ un jet de pierre. On pouvait être alors au milieu de la nuit. Tout à coup, les sombres voiles, les nuées épaisses qui couvraient le ciel se déchirèrent. La lumière la plus éclatante remplaça l'obscurité de la nuit. Au milieu de milliers d'anges dont la sacrée milice servait de cortège et de garde à leur reine et souveraine, apparut en chair et en âme la Princesse du ciel, la mère de Dieu. Elle reposait sur une colonne ou pilier de jaspe, que d'autres appellent du marbre de couleur. Flavius Dexter affirme

qu'elle était accompagnée de saint Jean l'Évangéliste. A peine la lumière avait-elle chassé les ténèbres, qu'on entendit des accords et des voix célestes, soutenues par de nombreux instruments. Elles répétaient la salutation angélique. La sainte Vierge, avec un visage radieux et bienveillant, s'abaissa vers la terre, qui, désireuse de tant de gloire, semblait se réjouir au contact de ses pieds divins. Elle se tourna vers le bienheureux Zébédée et lui adressa ces paroles : « C'est ici, Jacques, ô mon fils, que je dois être honorée. C'est ici que doit s'élever un temple à ma gloire, car ce Pilier sur lequel tu me vois placée, mon Fils me l'a envoyé du ciel, et c'est près de lui que tu construiras un autel. Dans ce lieu, la vertu du Très-Haut, qui a opéré en moi la plus grande des merveilles, se manifestera par des signes prodigieux à ceux qui viendront implorer ma faveur et mon secours. *Que ce pilier reste en place jusqu'à la fin du monde...* »

Ce Pilier immobile, *columna immobilis*, est comme le pendant du *Capitoli immobile saxum* de l'ancienne Rome. Par la force des choses et le concours des circonstances, il est devenu historiquement la Borne que la barbarie n'a pu franchir, du moins pour toujours. Une chose digne de remarque, c'est que la date de l'apparition de la Vierge au Pilier est aussi celle de la découverte de l'Amérique, — c'est-à-dire du fait capital de l'histoire espagnole, de ce qui fut la cause de son exaltation singulière et de toutes ses grandeurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les Espagnols des deux mondes aient choisi cette date du 12 octobre pour la célébration de ce qu'ils appellent la *Fête de la Race*, — retour instinctif à l'union et à la fraternité de jadis dans la communauté des souvenirs glorieux. Le rayonnement du Pilier se propage jusqu'aux plus lointaines Amériques. Et ainsi le temple des bords de l'Èbre est le lieu le plus national et le plus religieux de toute l'Espagne.

Il symbolise l'effort acharné de l'Espagne pour se libérer, — non pas seulement à l'époque des Maures, mais à toutes les époques de son histoire. Quelle que soit la valeur historique de la tradition rapportée plus haut, il semble probable que, dès les premiers temps du christianisme, il y eut, ici, une chapelle, qui, plus tard, fut consacrée à la Mère de Dieu.

Les musulmans l'auraient détruite, mais, dès les premiers jours de la reconquête, le sanctuaire dut être relevé et une statue miraculeuse, découverte dans ses ruines. Les « inven-

tions » de statues de la Vierge se sont multipliées, à cette époque, dans toute la région des Pyrénées, surtout des Pyrénées orientales plus envahies par le Maure. Au lendemain de son expulsion, la montagne délivrée dressa partout, comme une barrière désormais infranchissable, les murs de ses églises et de ses chapelles romanes, toutes dédiées à Marie. Entraînés par les prédications des moines clunisiens, les montagnards marchaient au nom de Notre-Dame contre les Infidèles. Ainsi la Vierge du Pilier nous apparaît, sinon comme la plus ancienne, du moins comme la plus glorieuse de toutes les madones pyrénéennes : elles ont été de véritables conductrices d'armées.

De même que les Espagnols du Moyen-âge refoulèrent l'Islam au nom de saint Jacques et de Notre-Dame, c'est encore au nom de la Vierge du Pilier qu'en 1808 et 1809 ils repoussèrent l'invasion française et révolutionnaire. Pas plus que musulmane l'Espagne ne voulait être française. C'est ce que signifie nettement le fameux chant patriotique qui animait alors à la résistance les habitants et les soldats de Saragosse :

La Virgen del Pilar dice
Que no quiere ser Francesa (1)...

Cette résistance fut quelque chose d'admirable, d'aussi honorable et même glorieux pour nous que pour nos adversaires. Nous avons trop oublié les affreux prodiges d'héroïsme accomplis de part et d'autre pendant les deux sièges de Saragosse, celui de l'été 1808 et celui de l'hiver 1809. Nous pouvons en parler aujourd'hui, sinon froidement, du moins sans colère et sans haine. Ce n'est pas la France, — le doux génie de la France, — qui a voulu toutes ces horreurs. Ce que les Saragossains détestaient dans l'uniforme de nos soldats, c'est beaucoup moins la France que la Révolution. Depuis longtemps les deux nations se sont pardonné réciproquement tout le mal qu'elles se sont fait. Sur une des principales places de Saragosse, aux lieux mêmes où se livrèrent les combats les plus furieux et les plus sauvages, s'élève un monument qui dit la fraternité des deux peuples, en dépit de leurs passagères inimitiés. De même, dans le sanctuaire du Pilar, une plaque commémorative atteste le passage du premier pèlerinage français, qui, depuis le double

(1) « La Vierge du Pilier dit qu'elle ne veut pas être Française. »

siège, vint ici vénérer la célèbre statue, comme pour faire oublier à la Maîtresse du lieu ses coupoles et ses voûtes endommagées par les bombes françaises.

***

C'est un cas d'héroïsme vraiment extraordinaire que celui des Saragossains assiégés, — un véritable miracle, une sorte de préfiguration de ce qui se passa, un siècle plus tard, à Verdun. Oui, vraiment, sans trop forcer les termes, on peut voir dans Saragosse quelque chose comme le Verdun espagnol.

Pour donner à ce miracle son vrai caractère, sa vraie signification, il faut le dégager de tout le légendaire qui, aujourd'hui encore, l'enveloppe. Les assiégés de Saragosse, ce ne fut pas une poignée de héros qui lutta intrépidement contre la toute-puissance du nombre, et les engins écrasants de la science moderne. Perez Galdos, dans son roman *Zaragoza*, qui vise souvent à l'exactitude historique, a trop sacrifié en cela aux exigences de l'antithèse. Il nous a représenté une poignée de paysans et d'aventuriers mal armés et demi nus, tenant en échec le génie de Napoléon et la force de l'Empire français, aidée par toutes les ressources de l'invention scientifique. En réalité, les assiégés étaient plus nombreux, beaucoup plus nombreux même, que les assiégeants ; c'est ainsi qu'au mois d'août 1808, ils obligèrent le général Lefèvre-Desnouettes à lever le siège. D'après le baron Lejeune, acteur et témoin oculaire, lors du second investissement, il y avait, dans la place, environ trente mille hommes de troupes régulières, auxquelles il fallait joindre un nombre au moins égal de milices bourgeoises et de paysans insurgés. Cette garnison était abondamment pourvue de vivres, d'armes et de munitions. Les Anglais, par les petits ports de la côte, leur faisaient passer d'excellents fusils. Quant à l'artillerie, le général Lejeune ne lui ménage pas les éloges : « Nos officiers, dit-il, étaient jaloux de soutenir la réputation du corps savant qui venait de produire le plus grand homme de notre époque. Mais le corps de l'artillerie espagnole était de même justement renommé en Europe pour les progrès qu'il a fait faire à la science des machines de cette balistique. » Enfin, le jeune chef qui commandait dans Saragosse pour le Roi Catholique, don Joseph Rebolledo Palafox y Melzy, était aussi brave que brillant officier.

L'armée française d'investissement ne dépassait pas trente-cinq mille hommes. On se demande comment les soixante mille soldats de Palafox se laissèrent cerner par des forces en somme très inférieures et enfermer dans une ville ouverte, qui n'avait pour se défendre que son exceptionnelle position stratégique et des ouvrages de fortune. Maints historiens ont, de ce chef, accusé Palafox de sottise. N'était-ce pas folie, quand on dispose d'une armée de soixante mille hommes, en face d'un adversaire inférieur en nombre, de s'aller jeter dans une ville sans défense, une ville qui, alors, ne comptait guère plus de cinquante mille habitants? Cette multitude, resserrée dans un si étroit espace, en serait gênée dans ses manœuvres. Enfin, n'était-ce point s'exposer d'avance à la famine et à toutes les épidémies, que de doubler ainsi le nombre des bouches à nourrir et d'entasser tant d'habitants dans une ville étroite et malsaine? Palafox avait dû réfléchir à tout cela, et la raison déterminante que lui prête le général Lejeune ne paraît point si mauvaise... D'abord, il espérait bien ne pas être bloqué, eu égard aux difficultés de l'investissement. Et puis, à la bataille de Tudela, où l'armée espagnole avait été mise en déroute presque au premier choc, il s'était rendu compte que ses troupes perdaient presque toute leur valeur en bataille rangée. Ce qu'il faut à l'Espagnol, c'est l'abri d'une maison, d'un mur, d'un arbre, d'un pan de roche. La guerre à l'escopette et au couteau est, pour lui, la vraie guerre nationale. C'est pourquoi Palafox eut raison, malgré tout, de s'enfermer dans Saragosse. Derrière les murs épais de ses couvents, appuyé à son fleuve qu'il pouvait croire infranchissable, il allait défier des régiments réputés invincibles. Mais surtout il avait pour lui la plus grande force morale de la nation : la protection de la Vierge du Pilier, au nom de laquelle presque tout l'Aragon s'était soulevé, comme au temps des Maures.

On sait en gros ce que fut ce double siège de Saragosse : merveille d'héroïsme et aussi d'horreur. Les couvents, les vieux palais pris d'assaut, de misérables maisons de brique transformées en redoutes. On se battait dans les églises. La nef une fois nettoyée de ses défenseurs, il fallait enlever le chœur à la baïonnette. Après le chœur, la sacristie, le cloître devenaient autant d'abris meurtriers pour l'assaillant. On se fusillait d'un étage à l'autre au milieu des fourneaux de mines qui éclataient

partout. Par des trous invisibles percés dans les murailles des maisons, des tireurs habiles décimaient les escouades qui s'aventuraient dans les ruelles étroites... Il faut bien reconnaître que les Français furent à la hauteur de tels adversaires : ils surent même les égaler en cruauté. Et ce n'est pas seulement le siège de Saragosse qu'il convient d'admirer, c'est, d'un bout à l'autre, toute la guerre d'Espagne. Jamais les nôtres n'ont fait preuve d'une telle vaillance, d'une telle patience aussi. Quel martyre! J'y songeais, en montant à Pampelune, au milieu des montagnes et des gorges de Lecumberri. Je voyais mon grand père, le capitaine d'artillerie, avec ses canonniers s'acharnant à faire passer leurs pièces par des sentiers de chèvres, au bord de torrents et de précipices. Les pauvres gens! Et quels soldats! Réussir à se maintenir pendant des années dans un pays qui n'était qu'une vaste embuscade!

On connaît tout cela, mais ce qu'on oublie trop peut-être, c'est le ressort moral qui soutenait les belligérants, le côté spirituel de la lutte. Chez les Espagnols, cette force morale atteignit à un degré d'exaltation presque incompréhensible, — ce fut réellement de l'extase, si l'extase est le renversement des conditions normales de l'existence. Je sais bien que cette exaltation était continuellement fouettée par la peur des supplices. Des potences avaient été dressées sur la Place du Marché, et elles ne chômaient guère. Mais le sentiment religieux emportait tout, l'ivresse de mourir pour la Vierge du Pilier et la certitude qu'elle abattrait encore une fois l'Infidèle. Ce sentiment fut poussé jusqu'au sublime, jusqu'à la négation même du réel, et c'est ce que j'appelle l'extase où vécurent pendant des mois les gens de Saragosse. Ils ne voulaient pas voir les progrès de l'envahisseur ni la destruction méthodique de leur ville. Le général Lejeune cite le cas d'un curé des environs qui, même après la capitulation de Palafox et l'entrée solennelle du maréchal Lannes dans le sanctuaire du Pilar, se refusait à admettre cette chose invraisemblable : Saragosse livrée aux Infidèles par sa Protectrice. Le spectacle des rues défoncées par les explosions de mines, des maisons éventrées par les bombes, des cadavres entassés par centaines et par milliers, rien de tout cela ne venait à bout de sa foi. Il lui fallut voir une sentinelle française, la baïonnette au canon, à l'entrée du Pilar, pour qu'il se rendît enfin à l'évidence. De saisissement, il tomba raide mort sur le parvis...

Au milieu de ces horreurs, de ces rages homicides, de férocités déchaînées, comme il s'en est vu rarement dans l'histoire des guerres, des exemples de charités surhumaines, de tendresses exquises. Il y eut même des idylles d'amour sous les bombes, et cela, non point seulement entre assiégés, mais entre vainqueurs et vaincus.

Quelques-uns de ces Français tant exécrés trouvèrent le moyen de se faire aimer. Dans ses Mémoires, le général Lejeune nous raconte également l'histoire d'une jeune fille aragonaise, qui s'appelait Mercédès, et d'un bel officier français qui s'appelait Edmond. Celui-ci, grièvement blessé, fut hospitalisé et soigné chez les parents de la jeune fille. Il était, nous dit son camarade, « d'une taille élevée et bien prise, d'une figure mâle et séduisante, portant l'expression de la douceur et de la bienveillance, que donnent toujours un esprit cultivé, une éducation supérieure *et de beaux sentiments.* » La jeune Mercédès ne tarda point à s'intéresser à cet officier de chasseurs, qui avait une figure si agréable, tant d'esprit et de politesse et, en plus de tout cela, de « beaux sentiments. » Elle-même avait une figure et des yeux à rendre fous tous les officiers de l'armée d'Espagne. Bien entendu, elle jouait de la guitare et chantait « d'une voix pure, délicieuse et passionnée » les plus beaux morceaux de la musique italienne, celle de Cimarosa surtout, « qui faisait alors les délices de l'Europe. » Le bel Edmond, toujours languissant de sa blessure et mollement étendu sur une « ottomane, » s'enivrait de ces concerts, mais plus encore de la vue de cette musicienne aux yeux de flamme, au teint d'une pâleur tout africaine...

Il se guérit lentement, le plus lentement possible, au milieu de cette famille espagnole qui, elle non plus, ne croyait pas à la capitulation de Saragosse, ni à l'abandon de la Vierge au Pilier. Et puis, un beau jour, la nouvelle certaine, indubitable, en fut apportée. Edmond se trouvait là, Mercédès aussi. Leurs regards, depuis longtemps amis et complices, se croisèrent au même moment. Que se passa-t-il alors dans l'âme de la jeune fille? Fut-ce la honte de la défaite sous les yeux mêmes du vainqueur, ou plutôt le sentiment soudain de tout ce qu'il y avait désormais entre eux d'irréparable, d'infranchissable? Car, si cette fière Espagnole eût épousé le Français vaincu, elle ne pouvait sans déshonneur se donner au destructeur de sa ville et

au profanateur du Pilar... Ssns doute elle entrevit tout cela dans un éclair, et, comme le curé aragonais foudroyé sur le seuil du sanctuaire profané, elle tomba morte dans les bras de sa mère...

Ces deux anecdotes romantiques n'expriment que très faiblement la frénésie de résistance, l'hallucination héroïque qui s'empara de toute une population et qui finit par gagner la nation entière. Ne pas laisser passer l'ennemi, — ils se butèrent pendant des mois à cette idée. — « Ils ne passeront pas! » Tel fut le mot d'ordre, comme à Verdun... « La Vierge du Pilar dit qu'elle ne veut pas être Française... » Malgré leur défaite finale, les assiégés réussirent à barrer la route à l'ennemi. Par le bruit que leur résistance excita dans toute l'Europe, par l'admiration, l'indignation, les fureurs qu'ils soulevèrent, ils infligèrent à Napoléon une véritable défaite morale. La fortune de l'homme du Destin en fut atteinte. Désormais on ne le regarda plus comme invincible. En même temps, les assiégés de Saragosse avaient rendu courage à tous les insurgés de leur patrie, à la presque totalité de la nation en armes. Ce fut un exemple de redressement à peu près unique dans l'histoire. Rien n'est plus consolant que cette constatation. Elle met en lumière les ressources infinies et indomptables de la force morale, — et qu'on n'est réellement vaincu que lorsqu'on le veut bien. Toute la force brutale du monde, l'univers entier conjuré échoue contre le roseau pensant, contre la petite flamme sublime de l'âme qui ne veut laisser éteindre ni sa pensée, ni sa foi.

Pour expliquer l'énergie d'une résistance, poussée parfois jusqu'à la folie furieuse, il faut bien dire aussi que l'envahisseur, aux temps napoléoniens, comme aux temps des Maures, avait touché à ce qu'il y a de plus profond dans l'âme espagnole, exaspéré toutes ses puissances de haine, en lui faisant sentir la menace de tout ce qu'elle déteste. Ce n'est pas seulement le Catholique, c'est le Latin, l'homme d'Occident qui a réagi alors contre tout ce qu'il y a d'asiatique dans la Révolution : l'individu qui se refuse au nivellement égalitaire, à la tyrannie du nombre et de l'inconscient, l'être libre et pensant, qui, par sa liberté et sa pensée, s'oppose nettement à l'univers stupide, qui, étant une pensée et une conscience, est une personne, une âme rachetée d'un prix infini, à qui un Dieu garantit sa dignité puisqu'Il a daigné mourir pour elle, et qui, depuis

les temps les plus antiques, vit dans la familiarité du divin, — l'homme qui a une famille, une patrie, des ancêtres, une tradition religieuse, en un mot tout ce qui peut caractériser un type humain, tout ce qui contribue à lui donner une forme nette et bien définie, tout ce qui s'oppose à l'informe, à l'indéterminé, à la non-pensée du barbare. Oui, c'est tout cela que l'Espagnol défendait, en faisant le coup de feu pour les privilèges de sa province, pour son roi, son curé et l'église de son pueblo. Si sa résistance n'avait été que nationale et non religieuse, elle n'aurait pas duré si longtemps et elle n'aurait pas été finalement victorieuse. Par les hordes déguenillées de Palafox, c'est la Vierge au Pilier qui a vaincu.

***

Quand on s'est remémoré ces choses, on ne s'étonne plus du culte fervent que les Saragossains, avec toute l'Espagne, lui ont voué. Précisément, je me trouvai à Saragosse aux environs du 12 octobre, jour de la fête solennelle du Pilar. Je me réjouissais d'assister à ces grandes manifestations religieuses. J'en attendais beaucoup. Mais de pieuses âmes tempérèrent prudemment mes enthousiasmes anticipés. On m'avait dit : « Vous serez déçu ! Ces spectacles ne sont pas faits pour des Français ! Cette dévotion n'est pas la nôtre !.. » Eh bien ! on avait raison. Tout ce que j'ai vu pendant ces fêtes m'a paru médiocre et quelquefois choquant.

Il y eut néanmoins deux moments très beaux, où il était parfaitement vain de chicaner avec son émotion. Ce fut, la veille de la fête, au salut célébré dans le Temple du Pilar. La basilique regorgeait de monde, — une foule en grande partie campagnarde venue de toute la province, et même de beaucoup plus loin. On se pressait surtout autour de la Chapelle virginale, cette élégante rotonde aux sveltes colonnes de porphyre qui abrite le Pilier et l'Image miraculeuse. A la tribune de l'orgue, des violons préludaient et les longs tuyaux dorés laissaient échapper un grondement sonore. Sous la rotonde aux colonnes de marbre rouge, à droite de l'autel, dominant le célèbre Pilier, une petite Vierge, littéralement vêtue de perles, resplendissait. Tout autour, un brasier de cierges, des encensoirs balancés, une foule agenouillée sur les dalles, qui se poussait, s'écrasait pour baiser le marbre de la Colonne envoyée du ciel. Et puis,

tout à coup, au milieu de la rumeur sourde qui emplissait l'énorme vaisseau, un multiple et déchirant coup d'archet, un jaillissement de musique d'apothéose, qui me sembla bondir avec la célérité d'une flèche par la baie de la rotonde et se briser contre la courbe aérienne de la coupole, où l'Immaculée en assomption plane parmi des vols d'anges...

« Piété à grand orchestre ! Piété théâtrale ! » diront certains censeurs de chez nous. C'est bientôt dit ! Pour émouvoir les sens de cette foule qui prie dans la poussière du pavé, pour la soulever hors d'elle-même, éveiller en elle l'idée d'un Être supra-terrestre, d'une créature angélique toute de grâce et de beauté, il faut ces marbres trop fleuris, ces encensoirs fumants, ces perles, ces violons, ces grandes orgues déchaînées. Moi-même je sens que je serais moins ému, que je prierais d'un cœur plus tiède sans la chaleur et l'éblouissement de ces lumières et de ces pierreries, sans toutes les musiques jaillissantes de ce salut triomphal.

Après cela, des offices interminables, des processions alternant avec des courses de taureaux. Tout cela parfaitement prévu et un peu vulgaire. Sur le balcon de mon hôtel où j'assiste au défilé de ces orphéons, de ces mannequins couverts de verroterie, et de couleurs voyantes, j'ai trop souvent l'illusion d'être à Nice pour une tout autre cérémonie. Et pourtant, l'idée d'une de ces manifestations est tout à fait poétique et charmante : c'est la procession du Rosaire. L'idée, c'est d'enceindre toute la ville dans les replis d'un immense Rosaire lumineux. Des milliers de processionnants, portant des boules de verre coloriées et munies de petites bougies, comme des lanternes vénitiennes, figurent les grains d'un chapelet colossal, avec des groupes représentant les différents mystères. Mais la réalisation est peut-être un peu trop matérielle. On oublie l'idée poétique, pour ne voir que le cortège banal : des troupiers qui tiennent des cierges ou des torches, des patronages, les clergés des églises, les corps constitués, l'armée, la magistrature, l'*Ayuntamiento* en grand uniforme, le capitaine général, le gouverneur de la province, l'alcade, tout ce monde tête nue, depuis des heures, par un froid glacial, et tenant les cordons du « paso » rutilant, au sommet duquel siège l'Image sainte. Elle s'avance, là-bas, au tournant du Coso, avec sa robe de perles et son diadème constellé. Une rumeur parcourt la foule. Et voici le second moment

très beau de cette solennité... La Vierge au Pilier a surgi par-dessus les épaules de ses porteurs. Des applaudissements éclatent, comme au passage d'une vivante héroïne, et, d'un seul mouvement, toute cette foule, massée des deux côtés de la rue, s'agenouille par terre, malgré la boue qui englue le trottoir. La Vierge passe, on se relève en s'épongeant les genoux et, plus loin, là-bas, en files ininterrompues, l'agenouillement recommence et se propage le long des trottoirs boueux...

N'apercevoir là qu'un rite machinal serait se tromper étrangement. Quand on vient de lire l'histoire du siège de Saragosse, ce simple geste apparaît tout chargé d'un sens tragique et profond. Et, quand on est un peu familier avec l'âme espagnole, on la voit s'éclairer, à la lumière de quelques menus faits comme ceux-ci, d'un jour singulièrement original. Pour moi, je reconnais, une fois de plus, une intégrité morale admirable en ce peuple qui, somme toute, n'a pas bougé depuis le temps des Maures, qui, en dépit des siècles et des pires traverses, a toujours le même ressort de réaction contre l'ennemi. C'est le vieux Civilisé, le Latin épris de liberté, qui entend avoir le droit de rester lui-même, de persévérer dans son être et dans sa tradition, envers et contre tous, et sur qui nulle servitude ne mordra. Contre l'invasion des pestes orientales, l'Espagne reste la suprême réserve de l'Occident. Tout viendra se briser contre la Colonne immobile qui doit rester en place jusqu'à la fin du monde...

J'agite ces pensées, le dernier soir de mon séjour, en retournant encore une fois contempler la féerie crépusculaire sur les berges de l'Ebre. Je n'y vois plus, comme le premier jour, une vaine fantasmagorie de couleurs et de reflets, mais le symbole du vrai Moghreb espagnol, ce ferme Occident latin, *Finis terrarum*, Borne des terres, sur laquelle écumeront en vain les extrêmes démences d'une humanité convulsive et suicide.

Et voilà ce que j'ai appris à Saragosse.

LOUIS BERTRAND.

L'ŒUVRE D'ERNEST BABELON

L'œuvre scientifique d'Ernest Babelon correspond aux merveilleux efforts que fit l'érudition française entre les deux guerres, celle de la défaite et celle de la victoire.

Cette œuvre se manifesta pour la première fois en 1878, lorsque Babelon, élève depuis trois ans à l'École des Chartes, y présenta un mémoire sur *les Bourgeois du Roi au Moyen-âge*. Et c'est à l'École des Chartes que nous l'entendîmes pour la dernière fois dans une céremonie publique, lorsque, le 15 novembre 1923, il offrit au directeur, Maurice Prou, une médaille de reconnaissance en souvenir des fêtes du centenaire : ce jour-là, nous le vîmes plus ému que d'ordinaire ; il revenait, chargé d'honneurs et de travaux, dans cette École où il était entré, près d'un demi-siècle auparavant, plein d'espérances d'œuvres et de volonté de travail.

C'est donc à cette École des Chartes qu'il faut d'abord rapporter l'éducation scientifique de Babelon. Il y reçut les leçons de Jules Quicherat, archéologue à la fois précis et audacieux, minutieux dans le détail et novateur dans les idées; et peut-être, outre les principes de méthode archéologique dont il s'imprégna à écouter le maître, Babelon se laissa-t-il également gagner par l'influence morale qui se dégageait de l'homme, et fixa-t-il pour toujours, en suivant le sillage de Quicherat, une des lois de sa propre vie, que l'ouvrage de science ne doit pas se séparer d'une existence franche et pure, d'une conscience d'absolue droiture, d'une saine affirmation de la vertu.

A côté de Quicherat, ce furent Tardif, Léon Gautier, Anatole de Montaiglon, de Mas-Latrie, Boutaric, Paul Meyer, tous également épris, et quelquefois avec une sorte de joyeuse férocité,

du document, du texte, de la traduction littérale, du commentaire rigoureux, mais de temps à autre pourtant, et sans que cela nuisît en rien à la sévérité de la méthode, se laissant aller à des crises d'enthousiasme qui secouaient la jeunesse de leurs étudiants : je pense surtout à Léon Gautier, qui, à travers la sécheresse des déchiffrements paléographiques, savait insinuer la noblesse de l'esprit chevaleresque et l'esthétique littéraire des Chansons de Geste.

Voilà les premières et plus fortes directions qu'ait reçues Babelon. C'est sans nul doute à cette école, à la fois si austère et si familiale, si laborieuse et si séduisante, qu'il dut son goût pour la science du détail, son besoin d'intensité dans le travail, et aussi sa passion pour la découverte historique, cet éveil et cette régularité de ses facultés intellectuelles, tout ce qui a fait ensemble la force, la joie et la dignité de la vie de son esprit.

Pourtant, les leçons de l'École des Chartes ne réussirent pas à le retenir sur le domaine traditionnel de ses maîtres, les documents d'archives ou les monuments du Moyen-âge. Sa thèse, qui était encore consacrée à ce genre d'études, ne fut jamais publiée. A peine était-elle achevée, que Babelon songeait à une autre voie.

Il avait suivi les cours de l'École des Hautes Études. Là, il était en présence, non pas d'une autre méthode, mais d'horizons historiques plus vastes et plus mystérieux que ces temps capétiens ou carolingiens qui l'avaient attiré tout d'abord. Il y entrevit les lointaines histoires de l'Égypte ou de la Chaldée, avec leurs écritures étranges, leurs prodigieux monuments, leurs triomphes fastueux. Ce fut alors, pendant quelques années, une sorte de délire en l'âme juvénile de l'étudiant qui aspirait à devenir un maître. Peut-être pensa-t-il un instant qu'il pourrait marcher sur les traces d'un Maspero, c'est-à-dire découvrir sans répit des choses nouvelles, et en même temps raconter en un puissant résumé les épopées des grands empires du Nil ou de l'Euphrate. Le voilà donc qui écrit, avec une audace de néophyte, un *Manuel d'archéologie orientale*, qui se charge de mettre la dernière main au livre de François Lenormant sur l'*Histoire de l'Orient classique*. Et lui qui est parti de Quicherat et de Meyer, il semble qu'il veuille rejoindre les héritiers de Mariette ou de Rougé : je rapproche à dessein ces noms si différents pour rappeler avec quelle énergie, au cours du siècle

passé et au lendemain de 1871, la France a voulu et a su produire, dans les domaines les plus divers, des œuvres puissantes et des savants de génie. Et que Babelon, stimulé par leur exemple ou leur mémoire, ait alors brassé des projets superbes, c'était profit pour la France qu'il multipliât ses ambitions.

Mais, au moment même où paraissaient ces volumes sur l'Orient, il venait en quelque sorte de rectifier sa carrière, il avait tracé la route souveraine où il trouverait un juste renom. Entré au Cabinet des Médailles dès sa sortie de l'École des Chartes, il publie, en 1882, son premier mémoire de numismatique.

Ceux qui connaissent l'ensemble des pensées et la trame de la vie de Babelon croiront sans peine que le patriotisme ne fut point étranger à cette nouvelle vocation. La science des monnaies était une de ces gloires de la France qu'il ne fallait point laisser perdre. C'était notre pays qui possédait le plus célèbre Cabinet des Médailles, la plus consciencieuse des revues numismatiques. Ses érudits avaient, depuis deux siècles, marqué dans ce domaine des traces lumineuses que n'avaient pu effacer ni les efforts de l'Allemagne ni le talent et la renommée de l'Autrichien Eckhel. Une longue lignée d'érudits patients, sages et modestes s'était succédé pour conserver, enrichir et publier nos collections. Il fallait qu'elle fût continuée et, surtout, renforcée par l'ardeur de la jeunesse. Babelon laissa donc de côté les mirages orientaux, et livra le meilleur de lui-même à la science monétaire.

Il put, à l'exercice de cette science, appliquer les inoubliables leçons qu'il avait tirées de l'École des Chartes, les scrupuleuses habitudes de précision et d'exactitude qu'il y avait contractées, le contact qu'il y avait développé avec le document : car la monnaie est un document qu'il faut lire, comprendre et analyser à la façon d'un diplôme. Mais Babelon eut aussi toute sa vie le désir de pouvoir admirer, et il put alors le satisfaire sans trouble dans sa sécurité d'érudit. Car si la médaille vaut le diplôme comme matière de science, elle le passe comme œuvre d'art, et elle a souvent, ce qui manquera toujours à l'acte d'archives, un mérite de beauté. C'est ce qui plut singulièrement à notre ami. C'était un imaginatif, et, en dépit de sa vivacité d'allure, un contemplatif; il attachait longuement son regard aux objets qui brillent, aux choses

qui font rêver, et de ses instruments de travail il savait faire, sans nuire à la vérité, des sources de sensations et des occasions d'hypothèses.

***

Tout de suite, dès 1882, dans une brochure aujourd'hui introuvable, il montra qu'avec de simples monnaies, on pouvait reconstituer un long chapitre d'histoire, ouvrir une vaste perspective sur le passé à l'aide de ces infiniment petits de la science archéologique, mais à la condition que de ces menus éléments on ne négligeât rien, ni la date, ni la valeur, ni le lieu de trouvaille. Il releva ainsi toutes les monnaies arabes qui avaient été découvertes en Russie entre la mer Caspienne et la mer Baltique, il les étudia une par une, il en nota le gisement sur une carte, et il reconnut qu'elles jalonnaient les routes naturelles et traditionnelles qui unissaient les deux mers par les cours de la Volga et de la Dwina : elles avaient donc été laissées ou perdues, sur ces chemins interminables, par des marchands arabes, et Babelon n'eut pas de peine à les reconnaître en ces trafiquants de fourrures qui, au Moyen-âge, circulaient entre l'Asie centrale et l'Europe du Nord. Voilà donc un des épisodes de l'activité humaine qui sort des ténèbres, un fragment de la vie d'autrefois qui se reforme, grâce à ces mille morceaux de métal abandonnés aux hasards des routes. Cet arrière-pays de la Russie, où nous n'imaginons en ces temps lointains que désordres et sauvagerie, s'animent et se peuplent alors, et nous les voyons sillonnés régulièrement, le long de voies familières, par les paisibles caravanes des négociants. Mais, pour nous amener à ce résultat, il a fallu à Babelon une patience infinie, des recherches dans plusieurs recueils, des constatations sur la carte, et malgré tout encore, cela n'a point suffi. Il lui a fallu en outre réunir toutes ces monnaies éparses par une pensée générale, par l'hypothèse d'un vaste commerce, qui, vérification faite, est devenue une réalité. Et maintenant la science historique est dotée d'un nouveau bénéfice, grâce au mérite d'un travail humble et pénible, mais éclairé à la fin par une imagination de bon aloi.

J'insiste sur cette première œuvre numismatique de Babelon : car elle donne la note qui dominera désormais en tous ses

ouvrages. Et j'y insiste encore, parce que, si courte soit-elle, elle illustre à merveille l'un des procédés et l'un des résultats de notre science historique. Nous tous qui nous attachons à reconstruire les siècles passés, nous sommes convaincus que ces siècles, même les plus lointains, ne sont point morts tout entiers, que notre âme ou notre sol conservent les témoins qu'ils ont laissés, et qu'à retrouver et à interroger ces témoins, les âges disparus reparaîtront devant nous. Ce fut l'idée fondamentale, ou plutôt la foi dominatrice, de Fustel de Coulanges. Il avait une affirmation, presque religieuse, que nous portons en nous les traces de toutes les générations antérieures, et que, le jour où nous saurons analyser les mots de notre langue, les gestes de notre corps, les traditions de notre pensée, nous arriverons à reconnaître nos ancêtres en nous-mêmes. Et il pensait de pareille façon que notre terre est pleine des débris des familles qui l'ont cultivée ou traversée, et qu'il y a toujours dans ces débris les reflets des vies éteintes. Depuis un demi-siècle que Fustel de Coulanges a eu le courage de croire en la survie du passé, que d'étonnantes résurrections ont été faites par les écrivains qui se sont, volontairement ou à leur insu, inspirés de sa confiance ! Et cela, surtout, est le mérite de nos travailleurs de France, alors que, surtout de l'autre côté du Rhin, la science européenne s'acharnait à détruire les traditions, à nier les souvenirs, à vouloir ignorer le passé qu'elle prétendait étudier. Peu à peu ont alors revécu dans l'histoire bien des figures que l'on avait proscrites. Les rois de Rome, l'un après l'autre, reparaissent ou vont reparaître dans les annales, eux dont on avait fait des mythes ou des symboles. Minos est redevenu un grand roi, et, comme l'avait dit Thucydide, un archipirate de la Méditerranée. On rend enfin à Moïse sa valeur de héros et de conducteur d'hommes. Babelon, légendes de monnaies en main, a rétabli les droits de plus d'un personnage que la critique allemande avait condamné. Et voici enfin que, de toutes parts, les grottes de France viennent de s'entr'ouvrir pour montrer sur leurs parois les signes et les images où se sont exprimés les désirs ou les croyances de nos ancêtres les plus mystérieux.

Je voudrais citer ici un épisode de ces reconstitutions historiques, parce que nous nous en sommes souvent entretenus, Babelon et moi, parce qu'il touche aux plus lointaines origines

du monde gaulois, parce qu'il est un des exemples les plus nets de ce retour à la tradition que l'école de Fustel de Coulanges a préconisée. — Les Druides racontaient que les Celtes leurs aïeux avaient jadis habité les îles et les rivages lointains de la mer du Nord, mais qu'un formidable raz-de-marée les en avait chassés. Simple légende d'annales sacerdotales, a-t-on dit et répété de nos jours, et personne n'a voulu faire attention à ces propos de prêtres, à la manière dont on raille si volontiers les récits de la *Genèse* ou de l'*Exode*. Mais on vient d'étudier de très près ces raz-de-marée de la mer du Nord, et l'on sait aujourd'hui que ce sont des phénomènes redoutables, causant par milliers morts d'hommes et destructions de villages ; et les géologues ont constaté, en outre, que six à sept siècles avant l'ère chrétienne, l'un de ces flots de mer traversa de part en part la presqu'île danoise du Jutland, allant des rivages frisons de la mer du Nord pour se perdre jusque dans les eaux de la Baltique : il leur a suffi, pour arriver à ce résultat, d'examiner le sol motte par motte et de retrouver, au milieu d'alluvions d'apport, des coquilles propres à la mer du Nord. Ces coquilles leur ont permis de suivre la marche du raz-de-marée qui a chassé les Celtes, et le domicile des Celtes eux-mêmes, tout ainsi que les monnaies arabes ont permis à Babelon de tracer les routes des pelletiers du Moyen-âge,

*
* *

Aussi Babelon aimait-il, plus que tout autre, ce premier travail de numismatique : car il se rendait compte que du premier coup il était entré dans la bonne voie et avait inauguré une marche féconde. Désormais et jusqu'à la fin de sa vie, la science des monnaies ne le quittera plus. Trente ans après cet article de début, à la date de 1912, il lui avait consacré plus de 300 travaux. Mais, dans l'ensemble de cette prodigieuse production, Babelon apportait également une préoccupation nouvelle. Il voulut être mieux qu'un conservateur de cabinet de médailles, mieux qu'un collectionneur averti ou un déchiffreur avisé, mieux qu'un rédacteur habile de notes et de mémoires.

Tout cela, il le fut à la perfection, mais il ne put s'en contenter. Dès son début, il vit et il fit largement les choses, je veux dire par là qu'en dehors d'innombrables mémoires de détail, il conçut et réalisa de vastes entreprises de recueils et

de traités, de livres de théorie ou d'histoire. Ce qui avait nui, au moins en apparence, aux numismates français de la génération antérieure, c'est qu'ils s'étaient trop volontiers complu dans des monographies isolées, à propos d'un seul groupe de pièces, et souvent d'une seule pièce, articles en quelque sorte finis et raffinés, mais d'assez médiocre envergure. Tout en rendant d'éclatants services, la *Revue Numismatique* émiettait les efforts et morcelait la tâche. Et à ce moment même, en face de nous, les Allemands commençaient leurs grands ouvrages, leurs audacieuses collections, et Mommsen publiait sa *Monnaie romaine* : quel que soit l'avantage que nous ayons tiré à la voir complétée par De Blacas, cela ne valait pas, pour le renom de la France, un livre de doctrine ou un recueil d'ensemble signé d'un des nôtres. Babelon eut la force et la fierté d'oser faire tout à la fois ce recueil et ce livre, et en 1885, au lendemain de sa trentième année, il publia les *Monnaies de la République romaine*. Nous nous rappelons encore l'impression que firent sur nous ces deux gros volumes : nous comprîmes qu'en face de Mommsen vieillissant, la science française, grâce à Babelon, allait avoir cause gagnée.

Cette volonté, ce sens des grandes entreprises scientifiques, nous l'avions un instant perdu à la suite de nos désastres, et peut-être aussi à cause de la terrible surveillance que Mommsen exerçait dans le monde sur tous les domaines de l'Antiquité. Quelques-uns de nos maîtres eurent véritablement la peur ou l'obsession de Mommsen, et à cela est dû sans aucun doute le brusque arrêt, en 1871, de tant d'œuvres françaises, tous ces *opera interrupta* qui portent aujourd'hui encore la marque de notre résignation de vaincus. Babelon n'eut peur ni de Mommsen ni des longues œuvres. Il s'attaqua résolument à l'un, il acheva solidement les autres. En ce savant de cabinet et d'école, il y avait l'attitude d'un batailleur et l'âme d'un patriote.

Depuis lors, si nombreux qu'aient été ses petits mémoires, si absorbantes que furent ses fonctions et de directeur du Cabinet des Médailles et de directeur de la *Revue numismatique*, il conserva toujours le goût, je dirais volontiers la nostalgie des grandes œuvres et des gros livres; et c'est à cela que nous devons, entre autres ouvrages, ce *Traité des monnaies grecques et romaines* qui est un énorme répertoire de documents, de faits

et d'idées, et qui n'aurait jamais eu d'équivalent dans la numismatique mondiale, s'il n'avait été d'abord interrompu par la guerre et ensuite mutilé par la mort (3 janvier 1924). Lui aussi, comme tant de ses maîtres, Babelon aura laissé un ouvrage interrompu : mais pour lui, ce n'est ni la volonté ni le courage qui lui ont manqué, il s'est vu soudainement enlever le temps d'existence qu'il espérait de la Providence et qu'il pouvait attendre d'elle. Comme nous tous, il a connu les craintes et les angoisses d'un travailleur à la vue de la vieillesse qui s'approche d'une œuvre inachevée, mais il n'aura pas eu la suprême joie de devancer le dernier jour de sa vie par la dernière page de son livre.

Il est donc mort en pleine besogne de numismate, je dis besogne dans le sens noble et matériel à la fois. Son grand livre le possédait toujours, il en surveillait avec amour le tirage des belles planches, il venait de procéder à une nouvelle installation de son cher Cabinet des Médailles, il s'inquiétait à la pensée de voir enlever à la France ce trésor de Beaurains où un médaillon d'or représente l'entrée à Londres d'un empereur des Gaules. Quarante années d'une passion souveraine n'avaient affaibli ni l'intensité de son ardeur ni l'exactitude de ses recherches. Et s'il y eut parfois, dans les dernières semaines de sa vie, l'ombre fugitive d'une tristesse sur son visage toujours souriant, l'impression rapide d'un rêve mélancolique au travers de ses élans habituels, c'est en songeant que peut-être ses yeux ne lui rendraient plus toujours les services nécessaires, ne seraient plus les instruments infatigables de son activité scientifique.

***

Mais gardons-nous, en passant à ce Cabinet où Babelon vécut de si joyeuses journées de travail, gardons-nous de ne voir en lui que le maître des médailles et des monnaies. Jamais la numismatique ne lui fit oublier ces leçons de sa jeunesse où tant de savants l'avaient formé pour toutes les curiosités de la science ; jamais non plus il ne cessa d'être le Français intelligent et tenace qui, dans toutes les matières du labeur d'érudition, songeait à une revanche sur l'Allemagne.

Au surplus, le Cabinet de la rue de Richelieu l'invitait lui-même, heure par heure, à se rappeler bien des joyaux

d'histoire autres que monnaies et médailles. Il y a dans ces salles des richesses d'une variété infinie. Qu'un rayon du soleil couchant y pénétrât, et aussitôt s'illuminaient, sous les yeux éternellement ravis de Babelon, et les vases d'argent du trésor de Berthouville, et le somptueux camée de l'apothéose d'Auguste, et l'agathe des Ptolémées, et les bronzes innombrables, et l'or des bijoux. Par esprit de métier, par amour de la beauté, par vocation d'histoire, Babelon se devait aussi à ces choses charmantes, qui sont également des fragments de science. Et tour à tour il publia son livre sur *la Gravure en pierres fines*, son *Catalogue des camées antiques*, sa description des *Bronzes*, pour laquelle il trouva en M. Adrien Blanchet un précieux collaborateur; et enfin, en pleine guerre, un grand et magnifique volume sur *le Trésor de Berthouville*.

Il faut parler plus longuement de ce livre, parce qu'il est de ceux qui nous font pénétrer le plus profondément dans la vie antique de notre pays, dans la connaissance de son sol et des habitudes de nos aïeux, et parce qu'il nous montre Babelon, dans la pleine maturité de ses forces et de son talent, repris de cet amour pour le passé de la France qui avait guidé les premières études de son adolescence.

On avait trouvé à Berthouville en Normandie, presque en pleine campagne, la plus belle série de vases d'argent qu'ait livrés le sol de la Gaule romaine et peut-être de tout l'Occident. Ces vases sont, pour la plupart, l'œuvre d'artistes grecs d'une habileté surprenante, qui, sur la surface limitée des parois de métal, ont su reproduire quelques-unes des scènes populaires de la légende hellénique, et cela, avec une entente parfaite de la composition et une exquise finesse de l'exécution. C'est tout un épisode de la culture classique qui renaît et s'agite sous nos yeux en figures et en gestes pleins d'expression et de poésie. Comment ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, éclos dans la lumière de la Grèce, sont-ils venus se perdre sous le ciel brumeux de la Normandie? Quel hasard les y a amenés pour les y faire retrouver? — Ce n'est point le hasard, comme l'a montré Babelon, et l'archéologie n'offre point de hasards absolus. Il y eut jadis à Berthouville, dans les temps gaulois comme à l'époque romaine, un sanctuaire fameux entre tous, lieu de dévotion à un grand dieu gaulois, centre de pèlerinage et rendez-vous de foire tout ensemble, comme l'étaient tous les

temples célèbres de l'Antiquité : la Gaule avait en Berthouville l'équivalent barbare de Delphes ou d'Olympie. Quand elle s'est convertie à la civilisation romaine, elle ne renonça à aucune de ses résidences de dieux, de ses foires et de ses lieux sacrés; elle demeura, tout comme devait l'être la France chrétienne du Moyen-âge, la contrée aux vastes réunions de piété et aux assises commerciales des champs de grand marché, le pays des rendez-vous périodiques et de religion et d'affaires, des larges et bruyantes assemblées où s'expriment toutes les rumeurs de la vie sociale. Elle aima, et nous l'aimons toujours, ces journées de fêtes et de foires où les mutitudes se groupent et s'entendent, et où, en quelques heures, sous la double exaltation de la religion divine et du commerce humain, on vit d'une âme plus joyeuse et plus vibrante que dans la longue monotonie et les habitudes familières des mois domestiques. Berthouville ne rappelle pas seulement Delphes ou Olympie, mais annonce également Beaucaire en Languedoc ou Vézelay en Bourgogne. Les pauvres y vinrent en foule, les riches y accouraient de même, les uns et les autres porteurs d'offrandes à la divinité du lieu ; et un grand seigneur du temps des premiers Césars y laissa, à côté d'humbles poteries offertes par les misérables de Gaule, de beaux vases d'argent achetés à grands frais chez les antiquaires d'Italie ou de Grèce. Sur ce sol normand battu pendant des siècles par des vagues de dévots, l'art hellénique à son tour, de par l'avantage d'une foi opulente, est venu faire briller le miracle de sa beauté.

Babelon excella à reconstituer de grands faits d'histoire à l'aide de ces lents exposés de trouvailles archéologiques. Ce que lui doit la science de la Gaule est incalculable. Dès sa jeunesse, il s'intéressa aux ruines de son cher pays de Langres, à ces vieux temples celtiques aux formes singulières, à ce Vertault qui, de sanctuaire gaulois, était devenu village sacré sous les Romains, et encore, si mes souvenirs ne me trompent pas, à cet extraordinaire Mont-Lassois qui, lui aussi, fut centre de culte et de foire, et qui, plus tard, par cette ténacité d'habitudes dont est coutumier notre sol de France, a transmis aux Chansons de Geste l'inspiration de ses sept fontaines sacrées. Et le dernier travail que Babelon ait publié, sur *le Tombeau du roi Childéric* à Tournai, fut pour nous montrer les premiers des rois francs transformant leur barbarie native à l'école des

orfèvres romains et des émailleurs orientaux : le père de Clovis se faisant graver un cachet de façon impériale, c'est déjà le symbole du roi des Francs se faisant gloire d'être patrice de Rome et de reprendre sur le Rhin l'œuvre des Césars. Car Babelon avait appris à estimer à sa juste valeur le document archéologique ; il savait qu'à celui qui questionne avec intelgence les moindres lambeaux du passé, aussi bien que ses plus belles œuvres, répondent des lois d'ensemble ou des idées générales : dans le cachet de Childéric comme dans les vases de Berthouville, il a dévoilé une vérité de grande allure, et que ces très vieilles choses répétaient, encore fidèle, l'écho d'une époque de civilisation humaine.

***

Est-ce son amour profond pour nos antiquités nationales? est-ce le voisinage tout proche de ses entreprises orientales, qui amena Babelon, dès 1883, à s'occuper de l'Afrique, de la Tunisie et de Carthage surtout, que la France venait à peine de conquérir? Toujours est-il qu'il fut de la première équipe des grands pionniers scientifiques qui sont partis à la découverte des antiques terres puniques et de la province proconsulaire : il y fut avec Cagnat, avec Salomon Reinach, tous trois également animés du désir d'ajouter à la conquête des armes la restauration par l'histoire. Babelon a inscrit lui aussi son nom sur l'*Atlas archéologique de la Tunisie ;* il a publié notre premier *Guide de Carthage ;* il a ouvert la voie qui s'offrait à la France : maîtresse du terroir punique, elle devait à sa gloire d'en retrouver le passé et d'en conserver les ruines, de respecter les stèles carthaginoises au même titre que les tombeaux des rois francs.

Car par-dessus tout, ou plutôt à côté de la science, l'enveloppant comme un vêtement de noblesse et de dignité, le sentiment du patriotisme se mêla à toute la vie de Babelon. Qu'il ait été toujours obligeant, indulgent même, à l'égard des savants étrangers, cela était à la fois un devoir de sa volonté et une tendance de sa nature : le patriotisme était chez lui une vertu qui redresse, et non pas qui heurte. Mais enfin c'est en conscience d'une obligation nationale qu'il a rendu à la France sa suprématie numismatique, qu'il a suivi pas à pas toutes les brèches heureuses faites à travers l'inconnu de notre passé, qu'il a suscité chez nous un mouvement de propagande

en faveur des fouilles d'archéologie, qu'il a aimé Carthage comme il avait fait des cités de sa Gaule.

Aussi, quand vint l'heure de la grande guerre, nous vîmes Babelon mettre aussitôt au service de la patrie sa puissance de travail, ses merveilleuses facultés de chercheur, son talent de conférencier et d'écrivain. De ce service pour la victoire sont nés, entre autres choses, deux grands livres, l'un écrit en pleine bataille, l'autre à la veille de la paix, tous deux évidemment livres de circonstance et de combat, mais qui révèlent une des pensées les plus profondes de Babelon, de celles qui ont été les animatrices de sa vie intérieure. Sur *la Sarre* et sur *le Rhin*, auxquels sont consacrés ces deux livres, Babelon chercha ce qu'il cherchait depuis l'âge de la réflexion, les moyens de rendre à la France ses droits et sa sécurité.

Que de faits d'autrefois, que d'espérances d'aujourd'hui, que de désirs pour demain on recueille à parcourir l'œuvre presque interminable d'Ernest Babelon! Elle est patiente et elle est vive à la fois, comme était son intelligence, comme était sa causerie, celle-ci tantôt d'une audace imprévue, tantôt d'une lente élaboration, mais toujours remplie par le triple besoin de connaître, d'instruire et de convaincre. Et pourtant, ni le souvenir de ses propos, ni la lecture de ses ouvrages ne suffisent à dépeindre ce qu'était l'homme et ce qu'était le savant. Nous n'avons parlé ni de sa direction du Cabinet des Médailles, ni de son enseignement au Collège de France, ni de son activité comme membre de l'Institut, ni de son rôle dans tant de sociétés ou de comités. Tout cela, quelque nombreuses qu'il y multipliât les tâches, n'était que l'accompagnement extérieur de son devoir de science; c'était les lignes régulatrices qui disposaient les heures de ses labeurs décisifs; il y vivait en quelque sorte une première fois les faits et les idées de ses livres, mais en se tenant en harmonie continue avec ceux qui l'écoutaient. Et c'est sans doute parce qu'il a toujours fait participer les autres à son travail et aux efforts de son esprit, c'est parce qu'il a mêlé tous ses instants à ceux de ses contemporains, sa vie à celle des êtres qui l'approchaient, c'est sans doute pour cela que cette vie était si pleine et que son œuvre est si vivante.

CAMILLE JULLIAN.

SIXIÈME ANNÉE
DE DICTATURE BOLCHÉVIQUE

En présentant aux lecteurs de la *Revue* une nouvelle étude, la troisième, sur l'état économique actuel de ma patrie, hier encore un grand pays, je voudrais, avant d'aborder le fond même de la question, répondre à deux reproches qui nous furent adressés dernièrement à moi-même et à tous ceux qui partagent avec moi les dures et humiliantes vicissitudes de notre vie errante.

On nous accuse de parti pris, à chaque tentative que nous faisons pour démasquer la vérité en face des assertions impudentes des maîtres de l'heure qui prétendent avoir engagé le pays dans une voie sûre pour atteindre, par étapes, un avenir serein. D'après eux, la pénible situation actuelle aurait été créée, exclusivement, par les ennemis du pouvoir soviétique, par la rapace Europe qui entoura la Russie du cercle de fer du blocus et par le mouvement contre-révolutionnaire qui ne visait que la restauration de l'ancien régime aux dépens du bien du peuple.

Ces reproches nous viennent à la fois de deux côtés. Du côté russe, nous les trouvons dans les organes de la presse au service du Gouvernement soviétique ; et du côté français, dans les colonnes de certains journaux : tout récemment, un conférencier de marque s'y est associé dans une réunion scientifique.

Du côté russe, nos efforts pour projeter la lumière sur la situation économique de la Russie sont stigmatisés comme une lutte contre le peuple russe, une tentative pour le discréditer aux yeux de l'Europe.

Du côté français nos efforts pour faire connaître le véritable sort de la Russie sont considérés comme une tentative pour imposer à la France notre point de vue personnel et nous immiscer dans ses affaires intérieures. Les émigrés, nous déclare-t-on, empêchent des relations saines de se créer et de se développer entre les deux peuples ; ils veulent écarter la France du travail productif auquel se livrent en Russie les autres peuples, et ne lui permettent pas d'assurer au peuple français les avantages, sur lesquels les autres font peu à peu main basse et qui auraient pourtant permis au pays de guérir les blessures causées à ses intérêts en Russie par la révolution bolchévique.

Ces deux sortes de reproches sont pareillement injustes.

Quand nous essayons de tracer devant l'opinion européenne, — en nous servant uniquement des données de la presse soviétique elle-même, — le vrai, le tragique tableau de la Russie d'aujourd'hui, ce n'est pas contre le peuple russe que nous travaillons, ce n'est pas la ruine de son crédit que nous poursuivons (1). Nous n'avons qu'un seul but : distinguer le mensonge de la vérité, et remplacer par l'analyse impartiale, les impressions fugitives d'observateurs superficiels et par trop confiants, qui firent de courts voyages en Russie sous la direction intéressée de guides soviétiques. Nous voulons démontrer que l'on ne saurait violer impunément les lois sacrées de l'existence humaine et les bases inébranlables de tout régime économique, qui sont les mêmes pour la Russie et pour la France, — le travail libre, l'initiative libre, le droit aux fruits du travail. Nous considérons qu'ainsi nous servons la cause du peuple russe et de son avenir.

L'autre reproche est aussi mal fondé. Il nous a été douloureux d'entendre, dans une réunion à laquelle nous étions conviés, une invitation à nous taire, sous prétexte que nous nous mêlions des affaires du pays qui nous a donné l'hospitalité. Nous espérons pourtant que, dans l'atmosphère de bienveillance générale qui nous est une consolation dans notre vie d'exilés, ce *veto* ne fut qu'un incident isolé.

(1) Nous attirons l'attention sur la riche documentation relative à l'état économique actuel de la Russie que contiennent les rapports présentés à la Conférence des Représentants des Unions commerciales et industrielles russes le 11 novembre 1923 à Paris.

Nous n'avons jamais eu l'intention d'intervenir dans les décisions de la France, quand il s'agissait de ses intérêts vitaux. Notre tâche est beaucoup plus modeste. Nous suivons jour par jour, et avec la plus grande impartialité, la vie de notre patrie; nous apportons à cette étude toute notre expérience, tout notre amour pour le passé de la Russie, toute notre foi en son avenir; et les conclusions auxquelles nous amène notre étude, nous les communiquons au pays dont le cœur, à l'époque des grandes épreuves, a battu à l'unisson du cœur de la Russie et qui nous a offert sa généreuse hospitalité à l'heure où la vie, dans notre pays, nous est devenue insupportable. Nous n'avons pas d'autre moyen pour répondre à la bienveillance qu'on nous manifeste, que d'exprimer ouvertement notre conviction étayée par les faits, avec l'espoir que notre action pourra éviter des faux pas et des erreurs irréparables.

***

Au cours de l'année 1923, dans les deux études parues ici même (1), j'ai essayé de tracer le bilan économique et financier de la République des Soviets à la fin de l'année 1922, d'après les travaux du XIIe Congrès du parti communiste russe, qui se tint au printemps de cette même année à Moscou.

Depuis lors, la Russie vient de vivre une sixième année sous le régime de la dictature bolchévique. Cette sixième année marque-t-elle un arrêt dans la destruction des forces vitales du pays? La situation économique de la Russie et les résultats obtenus justifient-ils l'optimisme des voyageurs qui se sont hâtés d'affirmer que le communisme disparaît en Russie sous la poussée de la vie, et que le pays est en train de reconstituer ses forces économiques et ses finances?

En dressant le bilan économique de cinq années de dictature bolchévique, je m'étais attaché à faire ressortir que les causes qui empêchent la Russie d'entrer dans la voie du rétablissement de ses forces sont des causes organiques, inhérentes au régime communiste lui-même, et que seule la liquidation totale de ce régime rendra possible la grande œuvre de la régénération économique de la Russie. Or, l'année 1923 n'a apporté aucune modification essentielle aux conditions de la vie russe.

(1) Voyez dans la *Revue* mes articles intitulés *Cinq ans de dictature bolchévique*, et *Y a-t-il une évolution du bolchévisme?*

Le régime parasitaire qui étouffe et qui ruine le pays subsiste, Comme toujours, l'agriculture, qui n'a pas été touchée par les nationalisations, constitue le seul et unique élément de l'actif dans la balance économique de la Russie des Soviets. A l'époque du communisme intégral, le Gouvernement des Soviets, on s'en souvient, avait fait des tentatives pour appliquer aux campagnes le régime communiste : ces tentatives échouèrent et c'est la lutte héroïque des paysans contre cette politique qui contraignit les communistes à proclamer une nouvelle politique économique. Le Nep, c'était la paix avec les paysans : nous allons montrer de quel prix les paysans ont dû la payer.

Comme on le verra par notre exposé, *c'est sur le paysan, et uniquement à ses dépens que vit l'État soviétique.* Et cela est vrai, non seulement pour le budget d'État et pour les budgets locaux, mais aussi pour l'industrie nationalisée, qui travaille à perte, pour les transports et pour le commerce extérieur qui pèsent de tout leur fardeau sur le paysan russe, principal et presque seul contribuable effectif du budget soviétique.

Trois moyens surtout sont employés pour effectuer la mise en coupe réglée de la fortune rurale au profit du régime soviétique : 1° des *contributions* extrêmement lourdes; 2° une *politique des prix* qui tend à élever autant que possible les prix des objets fabriqués par l'industrie nationalisée, et à abaisser les prix des produits agricoles; 3° de l'*exportation des céréales* achetées aux paysans à bas prix, et vendues à des prix élevés sur le marché mondial.

I. — POLITIQUE FISCALE ENVERS LES PAYSANS

La direction soviétique de la statistique générale évalue la récolte totale des céréales de l'année courante à 2153 millions de pouds, et la superficie totale emblavée à 58,2 millions de déciatines (1). Si l'on y ajoute la récolte des pommes de terre et « d'autres plantes secondaires, » la récolte atteint de 2750 à 2800 millions de pouds (2). Il faut tenir compte de ce que les chiffres de récolte, qu'on publiait en Russie avant la guerre et qui étaient de 4,5 à 5 milliards de pouds par an, ne compre-

(1) 1 poud = 16 kilogrammes 38 grammes. — 1 déciatine = 1,09 hectare.
(2) *Pravda*, du 14 septembre.

naient que les céréales. Pour le territoire actuel de la Russie, la récolte de 1913 était de 3,9 milliards de pouds. Par conséquent, la récolte de cette année ne constitue qu'environ 55 pour 100 de la récolte de 1913.

La récolte de 1923, telle qu'elle est évaluée par la statistique bolchévique, est inférieure à la récolte de l'année précédente, qui était évaluée par la même statistique à 2266 millions de pouds. Étant donné que la superficie emblavée a augmenté de 9 millions de déciatines (de 49,3 à 58,2 millions de déciatines), il s'ensuit que le rendement par déciatine a fortement baissé. Les conditions météréologiques ayant été favorables, c'est la preuve que la terre est cultivée de plus en plus mal.

Si l'on accepte ce chiffre de 2 153 millions de pouds auquel la direction centrale de la statistique soviétique évalue la récolte de cette année, on constate que cette récolte est totalement insuffisante pour assurer l'alimentation de la population. En effet, d'après les évaluations du Commissaire de l'alimentation, Bruhanoff (1), et en prenant pour base des rations de famine, il faudrait, pour couvrir les besoins du pays, de 2 300 à 2 400 millions de pouds (dont 500 millions de pouds pour les semences). La récolte ne permet donc pas de couvrir ces besoins et d'autant moins peut-elle laisser aux paysans des excédents qui leur permettraient d'améliorer leur cheptel.

Dans ces conditions, le Pouvoir soviétique devrait procéder avec la plus grande circonspection à l'établissement des contributions payables par des paysans. Tout au contraire, les impôts multiples qui grèvent la vie paysanne ont atteint un niveau tel que le Pouvoir soviétique lui-même est forcé de reconnaître officiellement que les limites de la capacité du contribuable ne permettent pas de le dépasser.

Voici une estimation des impôts payés par le paysan du gouvernement de Tambov, publiée par l'*Economitcheskaya Jisn* du 22 avril 1923. Elle met en relief le lourd fardeau d'impositions supportées par le paysan sous le régime communiste. Les paysans ont produit dans cette province 30 pouds de céréales par habitant ; sur ces 30 pouds il fallait payer 10 pouds pour le *prodnalog* (impôt en céréales) et 7 pouds pour les autres impositions directes. Il ne restait que 13 pouds, soit

(1) *Isvestia*, n° 190.

une quantité totalement insuffisante pour l'alimentation, sans rien pour se procurer les objets les plus indispensables, sel, pétrole, vêtements, chaussures.

Malgré l'aveu officiel, fait au XIIe Congrès, de l'impossibilité d'accroître les charges qui pèsent sur le paysan, le Gouvernement des Soviets a réalisé cette année une forte augmentation des contributions directes, sous prétexte d'unifier le système d'impôts. Nous voulons parler du remplacement d'une multitude d'impôts directs qui frappaient les paysans par un « impôt agricole unique » dont, d'après le régime en vigueur jusqu'au 1er janvier 1924, une partie a continué à être perçue en nature, l'autre partie étant exigible en espèces.

Cette réforme, raisonnable en elle-même, s'est, dans la pratique, transformée en une nouvelle augmentation du fardeau fiscal qui pèse sur le paysan russe. C'est ainsi que l'année dernière, d'après les déclarations du Commissaire de l'alimentation Bruhanoff, il a été perçu, à titre de *prodnalog*, 360 millions de pouds de céréales, tandis que cette année, conformément aux prévisions du même Bruhanoff (1), la seule partie de l'impôt perçue en nature donnera de 250 à 280 millions de pouds en nature, c'est-à-dire seulement de 17 à 20 pour 100 de moins que ne rapporta en 1922 la totalité de l'impôt. En réalité, d'après les dernières prévisions budgétaires, la totalité du *prodnalog* (partie en nature et partie en argent) sera, cette année, calculée en céréales, de 600 millions de pouds, c'est-à-dire presque le double de l'impôt perçu l'année passée.

Bien que cet impôt soit dénommé unique, il s'y superpose un impôt local sous forme additionnelle qui atteint jusqu'à 40 pour 100 du principal (2). Ajoutez des contributions de moindre importance : l'impôt au profit des affamés, au profit de l'armée et de la flotte, impôts locaux pour les écoles, etc. En outre, le Gouvernement des Soviets, afin de diminuer ses dépenses pour l'entretien de l'armée, affecte diverses unités militaires à des villages et charge les paysans de leur logement et de leur entretien.

Mais ce n'est pas tout. Le Gouvernement a trouvé le moyen d'augmenter encore l'impôt unique. Le fisc exige que les céréales apportées à titre de paiement d'impôt soient du type

(1) *Isvestia* du 5 août 1923. — (2) *Economitcheskaya Jisn*, n°s 177, 178, etc.

fixé pour l'exportation, et, étant donné que les céréales apportées répondent rarement à cette condition, le paysan est obligé de payer à titre d'indemnité un supplément allant jusqu'à 30 pour 100 du total de l'impôt.

L'impôt devrait varier suivant les résultats de la récolte et la loi prévoit dans cette intention cinq taux différents; mais, dans la pratique, l'impôt ne tient compte ni de la capacité du contribuable, ni de l'importance de la récolte. Ainsi, en Crimée, le rendement était de 27,2 de pouds par déciatine et la récolte totale a donné 8 millions de pouds, c'est-à-dire 3 millions de pouds de moins que les besoins de la population (1). Cela n'a pas empêché le fisc de percevoir en Crimée, à titre de *prodnalog*, 4,3 millions de pouds de céréales (dont 1,3 million de pouds en nature et le reste en argent), c'est-à-dire plus de 50 pour 100 de la récolte. De même dans le gouvernement de Tzarytzine (rayon de la Volga inférieure), où l'on a récolté 13,7 millions de pouds et où l'impôt est fixé à 9,2 millions de pouds (2). Même si l'impôt est abaissé à 5,5 millions, comme le demande le Comité exécutif local, il ne restera à cette province que 8,2 millions de pouds, tandis que ses besoins sont de 35 millions de pouds.

Si l'on tient compte des augmentations qu'il subit à titre de l'imposition locale et pour mauvaise qualité des céréales, on voit que l'impôt unique absorbe plus de la moitié de la récolte des céréales (3).

(1) *Economitcheskaya Jisn*, n° 484. — (2) *Ibid.*, n° du 19 septembre.

(3) Au moment où cette étude était sous presse, nous avons reçu les derniers numéros des journaux soviétiques qui annoncent la suppression pour les trois derniers trimestres de l'exercice 1923-24 de la perception en nature du *prodnalog* qui sera, par conséquent, perçu à partir du 1er janvier 1924 exclusivement en espèces.

Cette disposition législative ne signifie pas grand chose en pratique, la plus grande partie de l'impôt étant versée dans le cours du premier trimestre de l'exercice. Toutefois, cette décision a dû être prise par suite de la répugnance des paysans à payer le *prodnalog* en céréales. Elle a dû être provoquée aussi par le désir du Gouvernement des Soviets, — en augmentant de la part des paysans la demande des roubles soviétiques qui leur seront nécessaires pour le paiement de l'impôt, — de ralentir la baisse de plus en plus rapide et de plus en plus profonde du rouble soviétique, dont l'émission, dans les conditions actuelles, ne rapporte plus rien au fisc, et ne peut plus servir pour boucher les trous du budget,

II. — POLITIQUE DES PRIX

La « politique des prix » constitue le second moyen employé par le Gouvernement des Soviets pour prélever sur le paysan les ressources dont il a besoin. Voici en quoi elle consiste. Le Gouvernement des Soviets, en tant qu'acheteur de produits agricoles, s'applique à en abaisser autant que possible les prix et, en même temps, il hausse les prix des produits de l'industrie nationalisée dont il est vendeur.

A l'origine du Nep, quand le marché libre s'est entr'ouvert pour les produits agricoles, le pays était affamé. Aussi les produits agricoles eurent-ils, par rapport aux produits industriels, une situation privilégiée, qu'ils ont conservée jusqu'au mois de septembre 1922 : le niveau des prix des céréales était alors au-dessus du niveau des prix d'avant-guerre, et celui des produits industriels au-dessous. La situation s'est ensuite modifiée : les prix des céréales ont commencé à baisser, tandis que les prix des produits industriels ont subi une hausse vertigineuse. Les courbes de la fluctuation des prix pour les produits agricoles et industriels se sont coupées en septembre 1922, et leur aspect sur le diagramme que Trotzky présenta au XIIe Congrès du parti communiste figurait des ciseaux. Ce sont précisément « les ciseaux de Trotzky, » dont parle toute la presse soviétique.

Cet état de choses, — les prix des produits industriels dépassant de deux à trois fois les prix d'avant-guerre, et les prix des produits agricoles et surtout des céréales étant de deux à trois fois au-dessous des prix d'avant-guerre, — fut le résultat voulu par le Gouvernement des Soviets, afin de tirer du paysan des ressources complémentaires. Il est aisé de s'en rendre compte.

Le Gouvernement des Soviets a créé dans l'été de 1922, auprès du Conseil du Travail et de la Défense nationale, une Commission spéciale pour la réglementation du commerce intérieur : le *Comvnoutorg*. Lors de sa fondation, le Gouvernement a tracé au *Comvnoutorg* comme programme d'action *l'abaissement des prix des produits agricoles et un relèvement relatif des prix des produits industriels*, en vue d'assurer plus de bien-être à la classe ouvrière, et cela, moyennant « une certaine compression de la petite bourgeoisie paysanne. »

A l'automne de 1922, deux voies ont été employées pour atteindre ce but. D'une part, on a appliqué les mesures les plus rigoureuses pour faire percevoir l'impôt sans retards : ainsi, d'après le commissaire Bruhanoff, on a pu rentrer au 5 décembre 1922 la totalité de l'impôt et notamment 360 millions de pouds (1), tandis qu'en 1921 on n'était arrivé à faire rentrer à la même date qu'un tiers de cette quantité. D'autre part, étant donné que l'automne est aussi l'époque du paiement par les paysans des impôts en espèces, le Gouvernement a fourni aux organisations chargées de l'achat des céréales (le *Khleboprodoukt*, le *Zentrosoyous*) les ressources nécessaires pour leur permettre de procéder aux achats à l'époque même où les paysans sont forcés de liquider leurs stocks pour faire face à l'impôt. En même temps, les délégués de la Commission du commerce intérieur, sous couleur de lutter contre la spéculation, fixaient pour toute la période d'achat des céréales au compte de l'État, des prix fermes et très bas, obligatoires pour tous les vendeurs. Les achats ainsi effectués ont procuré à l'État 32 millions de pouds qui, ajoutés aux quantités recueillies à titre d'impôt, ont constitué un stock couvrant totalement les besoins de la population urbaine (275 millions de pouds, d'après l'estimation de la Direction de la statistique générale), de l'armée (de 68 à 70 millions de pouds), de l'aide aux affamés (5 millions de pouds), du service des avances pour semences (32 millions de pouds). Par conséquent, le paysan, quand il avait des excédents à vendre, ne trouvait plus de marché libre pour les écouler.

Comme conséquence de cette politique qui inondait le marché des céréales acquises par l'État à vil prix ou à titre d'impôt, les prix des céréales ont subi en automne 1922 une très forte baisse. La Société *Khleboprodoukt* achetait les céréales en septembre 1 rouble 05 copecks le poud. En décembre, le prix n'était plus que de 41 copecks.

Cette baisse rapide des prix des céréales a provoqué parmi les paysans un grand mécontentement et forcé le Gouvernement des Soviets à soulever cette question au XIIe Congrès tenu en avril 1923. Après de longs débats (2), le Congrès a solennellement proclamé sa ferme décision de prendre des mesures

(1) *Économitcheskaya Jisn*, n° 292.

(2) Voyez dans la *Revue* notre article : *Y a-t-il une évolution du bolchévisme?*

pour améliorer le bien-être du paysan et élever les prix des céréales. Comme moyens d'atteindre ce but, il a préconisé : 1° l'exportation d'une partie des céréales à l'étranger et 2° le remplacement d'une partie de l'impôt en nature qui grève les paysans, le *prodnalog*, par un impôt en espèces.

Le Gouvernement des Soviets est, à l'heure actuelle, en train de réaliser ces deux mesures. Mais le résultat est diamétralement opposé à celui qu'il annonçait. En effet, étant donné qu'une partie importante de l'impôt agricole unique (un peu plus de la moitié) est perçue en espèces, le paysan est forcé, pour se procurer les sommes nécessaires à l'acquittement de cet impôt, de jeter immédiatement de grandes quantités de céréales sur le marché. Ce fait, attendu que le marché est déjà en partie saturé de céréales obtenues à titre d'impôt, entraîne forcément la baisse des prix. Quant à l'exportation des céréales, elle n'a servi, comme nous le verrons plus loin, qu'à tirer des paysans de nouvelles ressources en leur achetant les céréales à vil prix et en les vendant à l'étranger au profit du Trésor soviétique, à des prix élevés.

En même temps, la même politique tendait au même but en amenant la hausse ininterrompue des prix des produits de l'industrie nationalisée. Les prix des produits fabriqués ont atteint un niveau deux à trois fois supérieur à celui des prix d'avant-guerre, résultat qui n'a pu être obtenu que grâce au monopole dont est assurée l'industrie d'État.

Voici quelques chiffres qui peuvent donner une idée de la hausse des prix des objets de grande consommation. (Communication du professeur Bouginsky au *Gosplan*, *Economitcheskaya Jisn* du 26 octobre) :

		Avant la guerre.	Actuellement.
Cotonnades.	Un archine (1).	6 à 7 livres de seigle.	40 livres.
Fer marchand.	Un poud.	3 à 5 pouds de seigle.	26 pouds.
Bottes.	Une paire.	8 à 12 pouds de seigle.	83 à 250 pouds.

Par suite de cette hausse, la consommation des produits les plus nécessaires au ménage et à l'exploitation paysanne s'est rétrécie dans d'énormes proportions. C'est ainsi que la consommation du sel est dans l'Ukraine pendant cette année quatre fois inférieure à ce qu'elle était avant la guerre (2).

(1) L'archine = 71 centimètres.
(2) *Economitcheskaya Jisn* du 13 octobre.

Le tableau suivant montre la relation entre les prix d'avant-guerre et les prix actuels pour les machines agricoles dans l'Ukraine (1) :

	Avant la guerre.		Actuellement.
Charrue A. R	5,87	pouds de seigle.	27,2
Charrue Sack.	31,28	»	215
Faucheuse.	556,95	»	2 225
Batteuse avec transmission.	156,25	»	625

A cette hausse des prix, le paysan répondait par une restriction de la consommation, en produisant lui-même les objets dont il avait besoin et en s'adressant aux petits industriels villageois. Mais cette restriction avait des limites. Pour certains objets fabriqués par l'industrie nationalisée et qu'il ne pouvait produire par ses propres moyens, le paysan était bien obligé de s'adresser à l'industrie d'État. Pendant la dernière année, les achats par les paysans des objets de l'industrie nationalisée ont atteint la valeur totale de 300 millions de roubles-or (2). Les objets ainsi acquis ont coûté au paysan 200 pour 100 de plus qu'ils ne lui auraient coûté avant la guerre, et les ressources prélevées sur lui par ce moyen sont allées combler une partie des déficits de l'industrie nationalisée.

III. — EXPORTATION DES CÉRÉALES

D'après les estimations soviétiques et prenant pour base des rations, auxquelles convient seul le nom de rations de famine, le minimum de besoins du pays se chiffre par 2 300 à 2.400 millions de pouds de céréales. Par conséquent, la récolte de 1923, soit 2 153 millions de pouds, était totalement insuffisante, même pour assurer les besoins du pays et ne pouvait en aucun cas laisser d'excédents pouvant être exportés à l'étranger. Il en résulte que si le Gouvernement des Soviets exporte les céréales des provinces qui ont pu donner des excédents de production (comme c'est le cas pour les provinces ukrainiennes), cette exportation ne peut avoir lieu qu'aux dépens des parties de la Russie, dont les besoins en céréales ne sont pas couverts et qui sont ainsi condamnées à la famine.

(1) *Economitcheskaya Jisn* du 10 octobre.

(2) Discours de Rykoff publié par l'*Economitcheskaya Jisn* du 20 novembre 1923.

Exporter à l'étranger, ne fût-ce qu'en partie, les excédents des céréales de l'Ukraine, estimés par le Congrès général d'alimentation de l'Ukraine à 105 millions de pouds (1), c'est condamner la Russie du Nord et du centre, la plus grande partie des régions du Volga, la Sibérie occidentale et le Turkestan à une nouvelle famine. Celle de l'année 1921 a emporté des millions de vies humaines et a produit de telles dévastations que certaines parties de la Russie, considérées jusqu'à présent comme le grenier de l'Europe, ont été officiellement déclarées libres pour la colonisation étrangère (2). Cette décision se rapporte en premier lieu aux régions du Volga et notamment aux gouvernements de Samara, de Saratov, de Tzarytzine et du Sud-Est de la Russie : la région des Cosaques du Don, le Kouban et le Gouvernement de Stavropol.

Le Gouvernement des Soviets n'a pas encore publié le chiffre des morts d'inanition et de maladies dans ces régions. Mais, d'après certains renseignements publiés par la presse soviétique et par le fait de la déclaration de ces territoires libres à la colonisation, on peut juger de l'énormité des pertes. C'est ainsi que, d'après l'*Economitcheskaya Jisn* du 12 août 1923, la population du Gouvernement de Samara, qui en 1917 dépassait 4 500 000 habitants, n'était plus en 1923 que de 2 100 000 habitants. Plus de la moitié de la population est morte de faim sous l'administration communiste et le même sort affreux menace encore des millions de citoyens russes.

Comme nous l'avons établi dans notre étude précédente, la famine de 1921 n'était pas un phénomène accidentel, mais bien le résultat naturel et inévitable de la politique soviétique envers les paysans. Dès cette époque, nous manifestions la crainte de voir la Russie entrer dans une série d'années de famine. Nos craintes n'ont été que trop justifiées : la famine a sévi non seulement en 1921, mais aussi en 1922 et elle menace la Russie en 1923-24. L'intensité du fléau varie d'une année à l'autre ; en 1921-22 (l'hiver 1921, le printemps 1922), le nombre des habitants éprouvés par la famine était d'après le discours de Kalinine au IXe Congrès des Soviets, de 15 à 20 millions ; en 1922-23, ce nombre, d'après les estimations de Mme Kameneff, qui dirige les services étrangers de la Commission de la lutte

(1) *Economitcheskaya Jisn*, n° 175. — (2) *Ibid.*, 21 mars 1923.

contre les conséquences de la famine, est de 8 millions (1), tandis qu'en 1923-24 il atteindra de 10 à 12 millions. Si le Gouvernement des Soviets se plaçait sur le terrain des intérêts de l'État, il ne tolérerait aucune exportation des céréales et se préoccuperait uniquement de distribuer entre les provinces déficitaires les excédents que peut donner la production des céréales dans certaines parties de la Russie. En fait, *l'exportation a été organisée exclusivement pour remplir la caisse du Trésor soviétique au moyen de l'achat aux paysans de leurs céréales à vil prix et de la revente de ces céréales à l'étranger à des prix élevés.* L'exportation des céréales n'est pour le Gouvernement des Soviets qu'un moyen d'extorquer aux paysans les ressources dont ce Gouvernement a besoin.

A cet effet, ont été mobilisées diverses organisations soviétiques : la *Banque d'État,* l'*Exportkhleb,* le *Zentrosoyous,* le *Voukospika,* etc... chargées de l'achat des céréales destinées à l'exportation, tandis que défense était faite aux particuliers et aux organisations privées d'acquérir des céréales pour l'exportation. Des instructions formelles leur ont été adressées concernant les prix à payer aux paysans ; et d'avance, le commissaire du commerce extérieur, Krassine, déclarait, dans un discours prononcé à l'Exposition agricole de Moscou, que le Gouvernement soviétique paierait les céréales destinées à l'exportation de 20 à 30 copecks-or le poud.

Il n'est pas possible de prévoir dès maintenant quel sera pour le Gouvernement des Soviets le résultat de cette combinaison astucieuse qui consiste à prélever pendant toute l'année 1923 un fort impôt en nature et simultanément acheter au paysan à vil prix les céréales qu'il est forcé de vendre pour acquitter la partie de l'impôt perçue en espèces. Mais ce qu'on peut affirmer dès maintenant, c'est que pour les paysans cette opération se résoudra par une perte énorme et que tous les gains iront au Trésor soviétique, sauf les « fuites » qui feront passer dans les poches des organisateurs une partie des bénéfices.

Dès maintenant, il n'est plus question de relever les prix des produits agricoles, mais bien de stabiliser ces prix à leur niveau actuel et d'arrêter la hausse des prix des produits industriels. Par conséquent, l'opération consiste à forcer le paysan

(1) *Isvestia,* 3 mai 1923.

affamé de continuer à travailler au profit du Pouvoir soviétique, de ne toucher pour ses produits que 30 à 40 pour 100 des prix d'avant-guerre et de payer deux ou trois fois plus cher les produits de l'industrie nationalisée.

Ainsi, au profit du parti communiste, le paysan russe est forcé de renoncer aux dépenses de première nécessité. Dans l'Ukraine, — seule partie de la Russie, où la récolte a été plus ou moins satisfaisante, — le paysan dispose en moyenne, après paiement des impôts, de 14 roubles 55 cop. par habitant. Or, les dépenses de première nécessité représentent, par an et par habitant, 25 roubles 60 cop. Le paysan doit s'abstenir de toute réparation et toute acquisition de cheptel, n'acheter ni chaussures, ni vêtements, ni pétrole, ni graisses (1).

Il nous reste à dire quelques mots de la part que le Gouvernement des Soviets réserve aux paysans dans le budget de l'État. Cela pour répondre à l'affirmation, — que les bolchéviks ne craignent pas de faire auprès des voyageurs étrangers de marque, — d'après laquelle le Gouvernement des Soviets ferait tout ce qui est en son pouvoir pour reconstituer l'agriculture. Pendant les cinq années de la dictature communiste, le Gouvernement des Soviets n'a acheté, — d'après le rapport du Commissaire à l'Agriculture au Congrès, — que pour 20 millions de roubles-or de machines et outils agricoles, tandis que, pendant les deux seules années 1921-1922, il a acheté à l'étranger pour 500 millions de roubles de marchandises diverses.

De son côté, le Commissaire aux Finances, Sokolnikoff, a déclaré que le manque de ressources ne permettait d'affecter au rétablissement de l'agriculture que 50 millions de roubles. En réalité, il n'a été dépensé que 2 millions de roubles-or pour l'achat des outils agricoles, qui étaient d'ailleurs vendus aux paysans contre espèces, et 460 mille roubles-or pour l'amélioration de l'élevage du bétail. Quant aux avances pour l'ensemencement, elles sont toujours à court terme et toujours à intérêts qui ne peuvent être qualifiés que d'usuraires ; même dans la République tartare, où la famine a pris une forme aiguë, l'avance doit être rendue avec une augmentation de 25 p. 100, plus 1 500 000 roubles par poud pour frais d'organisation (2).

(1) *Economitcheskaya Jisn*, 3 octobre.
(2) *Ibid.*, n° 79.

Ces procédés, inouïs jusqu'ici dans l'histoire de la Russie, d'exploitation d'une classe sociale au profit du Gouvernement, ont dû nécessairement aggraver la ruine des paysans, la liquidation de ses capitaux de fond, la diminution de son cheptel, l'affaiblissement de l'état physique de la population et l'augmentation de la mortalité (1).

D'après les données officielles (2), l'outillage agricole du pays a subi la diminution suivante :

	1920.	1923.	Dont la plupart exigent des réparations.
Outils pour le labourage.	9 171	6 000	4 500
Herses	9 658	6 000	4 500
Machines pour la récolte. .	570	190	140
Batteuses	1 086	400	60

Le Commissariat de l'Agriculture évalue à 30 p. 100 la diminution de l'outillage. Dans les gouvernements qui ont souffert de la famine, par exemple le gouvernement de Samara, on compte jusqu'à 45 p. 100 de ménages qui ne possèdent plus aucun outillage (3).

Quant au cheptel vivant, les données soviétiques, qui pèchent toujours par l'optimisme, déclarent que des 35 millions de chevaux que la Russie possédait en 1916, il ne reste plus en 1923 que 18 millions, et de 49 millions de têtes de bétail à cornes, il ne restait en 1922 que 38 millions. En 1923, les troupeaux ont dû subir une nouvelle diminution, à en juger d'après les données que nous possédons sur l'Ukraine, où la situation agricole est meilleure que dans le reste du pays (25 millions de têtes en 1922 et 21,4 millions en 1923) (4).

***

Tel est, tracé sommairement, le tableau de la situation du paysan russe sous le joug communiste. Toute la politique soviétique, — par des procédés qui rappellent l'exploitation des indigènes par la Compagnie des Indes orientales pendant la première période de son activité, — ne vise qu'un seut but : charger le paysan russe lui seul de l'entretien de tout l'appareil soviétique, de l'industrie nationalisée, des transports et du commerce extérieur.

(1) *Economitcheskaya Jisn*, n° 284. — (2) *Ibib.*, n° 129. — (3) *Ibid.*, n° 100. — (4) *Ibid.* n°s 10 et 174.

Ce qui rend cette situation plus tragique encore, c'est que cette exploitation des paysans non seulement continuera tant que subsistera la dictature bolchévique, mais deviendra nécessairement de plus en plus intense. Il ne faut pas oublier que l'industrie, les transports et le commerce extérieur qui, avant leur nationalisation, rapportaient de gros bénéfices à l'État russe (un milliard de roubles pour l'industrie seule), sont devenus entre les mains du Gouvernement des Soviets une source permanente de déficits. Tant que le Gouvernement des Soviets s'obstinera à conserver entre ses mains les « hauteurs commandant les positions, » — la grande industrie, les transports, le commerce extérieur, — les frais de l'entretien de ces « hauteurs » grèveront le budget soviétique. Et la seule source où puiser les fonds nécessaires restera l'agriculture.

Mais ce n'est pas tout. Et nous allons voir maintenant que les ressources tirées de la population agricole par des procédés d'une cruauté implacable se trouvent totalement insuffisantes pour arrêter la ruine de l'industrie et des transports nationalisés et pour combler les déficits des budgets soviétiques.

IV. — ÉTAT DE L'INDUSTRIE SOVIÉTIQUE

Avant d'aborder l'analyse de l'état de l'industrie soviétique, je crois nécessaire de faire justice d'une conception fausse souvent reproduite dans les colonnes de la presse européenne. Je veux dire : l'importance qu'on attache aux nouvelles de source bolchévique sur l'augmentation de la production brute de l'industrie soviétique.

Ceux qui verraient dans cette augmentation les signes d'un relèvement réel de l'industrie russe se tromperaient grandement. Il est exact que dans l'Europe occidentale l'augmentation de la production signifie une amélioration du bien-être de la population, parce qu'elle correspond à une augmentation de bénéfices. Il n'en est aucunement de même dans la Russie des Soviets, où l'industrie n'existe que grâce aux ressources fournies par le budget de l'État, où les prix des produits industriels sont établis par la seule volonté de l'État, ce qui permet de travailler à perte. C'est ici un point capital. En Russie soviétique, étant donné l'irresponsabilité entière de l'industrie d'État, cette industrie peut augmenter le volume

de sa production, même quand elle est nettement en déficit.

On se souvient que, dans son rapport au XIIe Congrès du parti communiste, Trotzky a reconnu que l'industrie nationalisée est déficitaire et qu'elle vit en consommant ses capitaux et son outillage. S'il en est ainsi, et si l'industrie nationalisée travaille à perte, où puise-t-elle les fonds nécessaires pour couvrir ses déficits ?

A plusieurs sources qui sont :

1) *Les dotations budgétaires.* — L'industrie nationalisée tire ses ressources en partie directement de la caisse de l'État sous forme de larges dotations budgétaires.

2) *Les crédits bancaires.* — Elle en tire une autre partie de l'ouverture par la Banque d'État et la Banque industrielle de crédits à l'industrie. C'est ce que les documents bolchéviques appellent « le financement bancaire, » et qui, en fait, diffère peu des subventions directes par l'État.

3) *La consommation des stocks ; la concentration ; la dilapidation des capitaux.* — Enfin l'industrie nationalisée s'alimente par stocks appartenant à l'établissement industriel lui-même ou aux établissements industriels similaires, dont le travail est arrêté conformément au plan de « concentration » et dont les stocks, et en partie l'outillage, sont transportés dans les fabriques et usines qui continuent à travailler.

Il est très difficile de dresser le bilan de cette « concentration » qui sert à couvrir une partie des déficits de l'industrie nationalisée et qui ruine rapidement tout ce qui peut rester de richesses industrielles de Russie. Toutefois, ce sont les documents bolchéviques eux-mêmes qui nous apprennent que, dans la région de Moscou, on a arrêté le travail de 44 entreprises (37 fabriques textiles et 7 usines métallurgiques). A Nijni-Novgorod, on a arrêté 36 entreprises sur les 90 qui y fonctionnaient. A Samara, sur 422 entreprises employant 18 000 ouvriers, il n'en reste que 27 avec 3000 ouvriers. Dans l'industrie lainière, sur 64 fabriques qui travaillaient encore au début de cette année, on en a arrêté 29. Dans l'industrie des soieries, sur 41, le travail fut arrêté dans 33. Sur 13 hauts-fourneaux qui fonctionnaient dans la Russie du Centre, on en a arrêté 11 ; sur 9 usines de ciment 7. Dans l'industrie du cuir, on a arrêté le travail de 4 trusts, et 29 fabriques dans les trusts qui subsistent. Pour le commerce du thé, sur 13 entreprises ne travaillent

plus que 4. Dans l'industrie des allumettes, on a laissé 13 fabriques sur 26. Sur 22 usines métallurgiques du Midi ne travaillent que 5, et encore partiellement. La « concentration, » comme on le voit, a été faite dans de grandes proportions.

Incomplètes et fragmentaires sont également les données que fournit la presse soviétique sur la dilapidation par les établissements industriels de leurs propres capitaux de fond et capitaux de roulement. Nous savons pourtant que le trust métallique « Gomza, » dont font partie les entreprises les plus importantes d'avant la révolution, les usines Sormovo, Kolomna, etc., a diminué en l'espace d'une année son capital de roulement de 3 millions de roubles-or. L'industrie du tabac a perdu 30 pour 100 de son capital de fond, et de même l'industrie cotonnière. L'industrie du chanvre a perdu environ 20 pour 100 de son capital de roulement, etc... Mais l'exemple le plus frappant de la dilapidation des capitaux légués par le régime capitaliste est fourni par l'industrie métallurgique qui, d'après les données soviétiques, a, depuis sa nationalisation, perdu presque entièrement son capital de roulement et une partie considérable de son capital de fond. Ses pertes sont estimées officiellement à 500 millions de roubles-or (1). C'est assez dire que les capitaux dilapidés représentent pour l'ensemble de l'industrie nationalisée un total formidable.

Ce ne sont là que des données approximatives; mais nous possédons des chiffres exacts sur la partie des déficits de l'industrie couverte directement au moyen d'un recours à la caisse d'État. Pour les neuf mois 1922-23, ces subventions à l'industrie inscrites dans le budget atteignent, d'après les estimations de Sokolnikoff (discours prononcé à la deuxième session du Comité exécutif central de toute la Russie), 210 millions de roubles-or (2), c'est-à-dire environ 30 pour 100 de la valeur de la production évaluée pour la même période à 709 millions de roubles.

Si l'on ajoute à ce total l'endettement de l'industrie envers les banques (190 millions de roubles *tchervonetz*) à titre de crédits ouverts (dont le total augmente continuellement sans jamais subir d'amortissement, si important soit-il), le montant des impôts et de l'accise en retard (sommes très élevées), les

(1) *Economitcheskaya Jisn*, n° 131.
(2) *Ibid.*, 4 juin.

salaires non payés (dans le bassin du Donetz le retard est de deux mois), si l'on y ajoute aussi le montant des capitaux et des stocks dilapidés, on arrivera à la conclusion que les déficits de l'industrie nationalisée en 1922-23 atteignent au bas mot 40 pour 100 de la valeur de sa production.

Comment s'explique une telle situation ? Pourquoi l'industrie nationalisée ne peut-elle travailler qu'avec des déficits considérables et chroniques ? La principale raison est le coût de production extrêmement élevé de l'industrie nationalisée. Voici quelques chiffres que nous avons relevés dans la presse soviétique :

	Coût d'avant-guerre de la production.	Coût actuel de la production.
Houille du Donetz (poud).	8 à 9 cop-or.	25 à 30
Coke	14,5 —	56
Charbon de bois.	17 —	35
Fils de coton n° 34. . . .	19,80 —	46,23
Cotonnades brutes. . . .	27,58 —	64,21

Or cette hausse du coût de production s'explique, pour moitié, par l'organisation communiste et bureaucratique de l'industrie nationalisée, qui représente un mécanisme extrêmement lourd et compliqué, comprenant 472 trusts et une quantité infinie de syndicats de vente avec ramifications et succursales sur tout le territoire de la Russie. Cet appareil avec son personnel énorme et son bureaucratisme fastidieux, incompétent et démoralisé, augmente dans des proportions extrêmement élevées le coût de la production. (Rykoff, discours prononcé le 18 novembre 1923 au Congrès des directeurs communistes rouges.)

Une autre raison de cet état de choses est, d'après le même Rykoff, que les chefs de cette industrie n'ont aucun intérêt à gérer les établissements industriels d'une manière économique. Pour eux a été supprimé le facteur important de l'intérêt personnel qui guide l'industriel-propriétaire. Ils ne sont rémunérés que d'après les tarifs des unions professionnelles, et, quels que soient leurs mérites, tout avancement leur est interdit, parce que les postes supérieurs et indépendants sont distribués, non pas à raison des mérites, mais exclusivement en vertu du fait d'appartenir au parti communiste et à raison de l'origine prolétarienne du candidat.

Enfin, les méthodes du financement de l'industrie nationa-

lisée ont de même pour base des considérations d'ordre politique et non d'ordre économique.

Si l'on ajoute ce fait que l'industrie soviétique jouit d'un monopole, que, n'ayant pas à craindre la concurrence, elle ne cherche pas à réaliser des prix de vente accessibles aux consommateurs, on est autorisé à conclure que le défaut essentiel de cette industrie réside dans les principes communistes qui forment la base même de son organisation, de son administration et des méthodes employées pour la vente de ses produits. *Les facteurs de l'impuissance, dans laquelle se débat l'industrie soviétique, sont organiquement liés au régime communiste et l'industrie nationalisée restera condamnée au déficit tant que durera ce régime.*

C'est surtout par la hausse des prix des produits fabriqués que le Gouvernement des Soviets a essayé de combattre les déficits de l'industrie nationalisée. L'année 1923 presque tout entière est marquée par cette hausse des prix.

Vers la fin du dernier exercice (l'année industrielle et l'exercice budgétaire commencent le 1er octobre pour finir le 31 septembre), les prix des produits industriels étaient en moyenne deux fois plus élevés que les prix d'avant-guerre. Pour certains articles, la différence est, comme le montre le tableau ci-dessous, beaucoup plus considérable (1).

	Prix d'avant-guerre.	Prix actuels.
Houille	0,09 roubles-or	0,22
Anthracite.	0,13	0,34
Drap fin (archine)	2 »	6,30
Drap gros.	1,40	4,12
Fils de coton n° 34 (poud) .	22,50	43,71

Une pareille hausse des prix, dépassant de beaucoup la capacité d'achat de la population, engendra vite une crise aiguë de vente. L'industrie d'État perdit presque totalement le marché paysan et se trouva en possession de stocks importants de marchandises qu'elle n'arrivait pas à écouler et qu'elle engageait dans la Banque d'État et dans d'autres établissements de crédit soviétiques. Force fut au Gouvernement de diminuer les prix. Les prix des cotonnades imprimées ont été diminués de 27 pour 100, ceux des tissus de laine de 15 pour 100, ceux du drap de

(1) *Economitcheskaya Jisn*, nos 5, 11, 103, 177, 212, etc.

25 pour 100, ceux du tabac ordinaire de 40 pour 100, ceux des allumettes de 20 pour 100, etc... Cette baisse des prix a d'ailleurs été insuffisante pour inciter le paysan aux achats; en revanche, elle a contribué à creuser davantage le déficit de l'industrie nationalisée.

Dans ces conditions, et étant donné l'augmentation croissante des stocks provoquée par la crise de vente, le Gouvernement des Soviets sera obligé de diminuer la production et de liquider une partie des trusts. Les trusts sont d'ailleurs dans une telle situation que seules les subventions d'État et de larges ouvertures de crédits peuvent les sauver de la liquidation. C'est ainsi que le Trust général du sucre, dont le bilan au 1er septembre 1923 accusait un déficit de 15 millions de roubles-tchervonetz, n'a pas pu payer l'accise. Le commissariat des Finances a mis sous séquestre tout le sucre qui se trouvait dans ses dépôts.

De même, les établissements nationalisés dans l'industrie du tabac doivent au Trésor 15 000 000 de roubles-or et le commissariat des Finances a séquestré les stocks de tabac dans l'Ukraine, ce qui a déjà amené la fermeture de plusieurs fabriques. Le trust « Chelkopravlénié » (trust de la soie) doit à ses ouvriers, ne fait pas les versements prescrits à titre d'assurances sociales et ne paie pas ce qu'il doit pour l'accise. A Kazan, une partie des stocks du trust de couture et du trust métallique sera vendue aux enchères pour non-paiement des sommes dues à la direction des Assurances (1).

V. — LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS

Pour ce qui est des finances soviétiques, si l'on veut s'en faire une idée exacte, il faut prendre garde de s'en rapporter aux prévisions budgétaires publiées par la presse soviétique et reproduites par la presse étrangère sous les noms de « budgets d'orientation, » de « prévisions trimestrielles » ou de « budget calculé en tchervonetz. » Ces projets de budgets sont fabriqués par l'exportation. Le Gouvernement des Soviets s'en sert pour mystifier et tromper l'opinion publique et les hommes d'affaires européens.

Les seules données dont il faille tenir compte sont celles qui

(1) *Économitcheskaya Jisn*, des 6, 13 et 18 octobre.

concernent l'exécution des budgets des recettes et des dépenses d'État. Ces données, le Gouvernement des Soviets n'a commencé à les publier que tout récemment et elles sont loin de confirmer les affirmations de la presse soviétique sur une amélioration des finances.

C'est ainsi que les renseignements publiés par le *Messager des Finances* permettent la comparaison entre les données provisoires sur l'exécution du budget de l'exercice 1922/1923 (l'exercice budgétaire commençant le 1er octobre) avec les prévisions budgétaires pour le premier semestre de cet exercice.

Les prévisions ou le « budget d'orientation » pour l'exercice 1922/1923 ont été arrêtées par le Conseil des commissaires du peuple au chiffre de 1 240,8 millions de roubles-or de dépenses, dont 538,7 millions pour le premier semestre et 701,6 millions pour le second. Si l'on retranche des recettes et des dépenses celles qui se rapportent aux transports et aux postes et télégraphes, si l'on se contente d'inscrire aux dépenses le déficit que représente pour les entreprises d'État l'excédent de leurs dépenses sur leurs recettes et si, d'autre part, on élimine les recettes provenant des émissions de papier-monnaie et des opérations de crédit qu'il faut considérer comme recettes extraordinaires destinées à couvrir le déficit, on arrive pour le premier semestre 1922/1923 aux chiffres suivants (1) :

	Prévisions	Exécution
Recettes.		
Impôts et taxes	215,3	182,8
Domaines	8,0	3,5
Recettes diverses	0,4	7,3
Total	223,7	193,6
Dépenses.		
Administration civile	286,9	222,6
Armée et flotte	107,2	104,8
Industrie nationalisée	54,5	58,5
Transport, postes et télégraphes	90,1	66,2
Total	538,7	452,1
Déficit	315,0	258,5

Le déficit représente 57,2 pour 100 du total des dépenses. Il fut couvert à raison de 16,8 millions de roubles par des opérations de crédit, pour 208,5 par des émissions de papier-

(1) Nous citons d'après le *Messager Économique*, n° 7, p. 234.

monnaie et le reste n'a pas été couvert du tout, ou ne l'a été que par des moyens qui ne sont pas indiqués (peut-être par des restes du stock d'or et de pierres précieuses).

Il faut vraiment beaucoup d'impudence pour parler de l'équilibre budgétaire atteint et de l'arrêt des émissions de papier-monnaie, quand le déficit budgétaire atteint 57 2 pour 100.

Si le déficit du premier semestre 1922/1923 a dépassé 50 pour 100 du chiffre des dépenses, le résultat paraît être encore plus pitoyable pour le deuxième semestre, puisque dans le numéro 144 de l'*Economitcheskaya Jisn*, le commissaire des Finances, Sokolnikoff, estimait la rentrée moyenne mensuelle des impôts à 55 millions de roubles, soit 330 millions pour le semestre entier, tandis que le montant des dépenses à effectuer dépasse 700 millions.

Pour couvrir ces déficits, on ne peut pas compter sur les recettes des entreprises et des domaines d'État, puisque, de l'aveu même de Sokolnikoff, ils sont jusqu'à présent une source de déficits permanents qui atteignent pour l'année entière (y compris le transport) environ 300 millions de roubles, soit un montant supérieur à la somme rentrée en 1922-1923 à titre d'impôts en nature. Le seul moyen de combler les déficits budgétaires reste donc l'émission du papier-monnaie. Le Gouvernement des Soviets a tracé, depuis le dernier trimestre de 1922-1923, pour ces émissions une limite de 15 millions de roubles-or par mois; mais il n'a pu maintenir cette limite, et, sous prétexte de lutter contre la crise de la monnaie divisionnaire, il a autorisé, en novembre 1923, une nouvelle émission pour une valeur totale de 50 millions de roubles-or. Nous ne connaissons pas encore les résultats de cette émission complémentaire qui s'ajoutait aux émissions mensuelles de 15 millions de roubles; nous savons seulement que, vers la fin du mois d'octobre, le rouble soviétique ne valait plus que 1/600 000 000 du rouble-or. Par conséquent, les émissions de papier-monnaie à jet continu restent le principal moyen de couvrir les déficits.

Au 1er janvier 1923, il y avait en circulation 2 quadrillions de roubles soviétiques, dont la valeur était, d'après la commission soviétique de cotation, de 100 millions de roubles-or. Au 1er octobre, la circulation des roubles soviétiques a atteint le chiffre astronomique de 22 quadrillions. Mais ces 22 quadrillions ne valaient plus que 54 millions de roubles-or.

Le pouvoir d'achat du rouble soviétique tombait par conséquent plus rapidement que n'augmentait la masse des roubles en circulation.

Les prix des marchandises exprimés en roubles soviétiques, qui restent pour la population le principal ou plutôt l'unique instrument d'échange, ont atteint un niveau fantastique. C'est ainsi qu'à Moscou, à la date du 8 décembre 1923, une livre de pain noir coûtait 65 millions de roubles, une livre de pain blanc 140 millions de roubles, une livre de sucre raffiné 800 millions de roubles, une livre de sel 70 millions de roubles, une bobine de fil à coudre 320 millions de roubles, une paire de bottines d'homme 28 000 millions ou 28 milliards de roubles.

En même temps qu'il se sert sur une grande échelle des émissions de roubles soviétiques pour couvrir les déficits budgétaires, le Gouvernement des Soviets emploie, pour éviter le paiement d'une partie des crédits inscrits au budget, une méthode que je ne crois pas avoir été jamais pratiquée dans aucun pays, en dehors de la République des Soviets. Elle consiste dans l'établissement de *crédits inscrits au budget en roubles-or et payables aux intéressés en roubles soviétiques à des cours antérieurs au jour du paiement.* Étant donné que le cours du rouble baisse sans interruption, cette méthode équivaut à la non-exécution d'une partie du budget, à une spoliation des ouvriers et des employés qui voient une partie de leurs salaires et de leurs appointements rester ainsi tout simplement impayés.

Autre procédé pour couvrir les déficits, aux dépens de la population, pratiqué par le Gouvernement de la République dite « des ouvriers et des paysans. » Le Gouvernement fait à l'industrie nationalisée des avances en nouveaux signes monétaires, les tchervonetz : ces avances, auxquelles on essaie de donner l'aspect d'une opération bancaire de crédit, ne sont, en réalité, qu'une manière déguisée de couvrir une partie des déficits de l'industrie nationalisée.

Nous avons déjà eu l'occasion de nous prononcer sur l'opération de l'émission des tchervonetz, cette nouvelle expérience soviétique dans le domaine de la circulation monétaire (1). Rappelons, en quelques mots, en quoi consiste cette opération.

(1) Comité des représentants des Banques russes à Paris. Rapport sur l'émission des tchervonetz par la Banque d'État soviétique, publié dans le Supplément russe de l'*Agence économique et financière*, le 25 octobre 1923.

Le décret du 11 octobre 1922 a créé, auprès de la Banque d'État soviétique, une section spéciale d'émission. Cette section émet des billets de banque libellés en tchervonetz (dix roubles-or) et non convertibles. Selon les dispositions du décret, les billets émis doivent être « entièrement couverts et, notamment, pour le quart au moins de leur valeur nominale, en métaux précieux et en monnaies étrangères ou en *devises* stables, et pour le reste en valeurs facilement réalisables ou en traites et autres obligations à court terme. »

D'après le bilan du 1er décembre 1923, il a été remis à la caisse de la Direction de la section d'émission des billets de banque pour 26 776 000 tchervonetz et il y avait à l'actif de la Section pour 8 741 241 tchervonetz d'or en monnaie et en lingots, pour 89 758 tchervonetz d'argent en monnaie et en lingots, pour 4 677 275 tchervonetz de billets de banque étrangers et pour 447 352 tchervonetz de traites en monnaies étrangères. La couverture d'or des billets émis dépassait, par conséquent, légèrement 50 p. 100. Le reste de l'actif était constitué par des effets escomptés (6 719 718 tchervonetz) et des engagements gagés par des valeurs matérielles, c'est-à-dire surtout par des marchandises (6 285 899).

Le tchervonetz n'est pas convertible, mais il ne peut pas être comparé aux billets non convertibles, émis par des banques d'émission d'autres pays : en effet, l'or de la section d'émission appartient au Gouvernement, dont la politique et les actes ont prouvé le peu d'importance qu'il attache au principe de la fidélité aux engagements contractés, et qui ne se gênera pas pour faire servir cet or à d'autres destinations, s'il en éprouve le besoin.

Tandis que, dans les autres banques d'émission, les billets sont émis pour les opérations commerciales, et notamment pour l'escompte des effets des entreprises industrielles et commerciales privées, — les opérations d'escompte et d'avances, qui servent de base à l'émission des tchervonetz, sont, à raison de 90 p. 100, des crédits ouverts à l'industrie nationalisée (1). Par conséquent, il s'agit de l'ouverture, par l'État, de crédits à l'industrie nationalisée, par l'entremise de la Banque d'État, — ce qui vicie l'opération d'émission tout entière.

(1) *Économitcheskaya Jisn*, 1923, n° 208.

La Banque d'émission soviétique étant une banque d'État, et l'industrie à laquelle elle ouvre des crédits, étant une industrie d'État, dont les déficits considérables sont couverts par le budget d'État, *nous sommes en présence d'une forme déguisée de crédits ouverts à l'État par la Banque d'émission.*

Jusqu'à présent, le Gouvernement des Soviets s'est servi de l'émission des tchervonetz pour les buts limités que nous venons d'énumérer. Il ne s'en est pas encore servi ouvertement pour couvrir les déficits budgétaires, mais il y sera contraint par la dépréciation du rouble soviétique. La digue sera alors rompue et les émissions à jet continu de tchervonetz amèneront vite leur cours au niveau auquel la politique économique et financière du Gouvernement des Soviets a amené le cours du rouble soviétique.

Mais, pour le moment, le point que nous visons, c'est la manière dont le Gouvernement des Soviets se sert de l'émission de tchervonetz pour spolier la population. L'essence, le fond même de l'opération de l'émission du tchervonetz peut être défini de de la manière qui suit. Le Gouvernement des Soviets émet deux espèces de papier-monnaie : les tchervonetz et les roubles soviétiques. Au moyen des roubles soviétiques, il paie les services qu'il reçoit de la population, les appointements, les salaires, etc. Au contraire, pour tous les services qui émanent de lui, pour toutes les marchandises qu'il vend (ou plutôt que vendent l'industrie et les transports nationalisés), il exige le paiement en tchervonetz. Par conséquent, *le Gouvernement des Soviets touche en bonne monnaie et paie en mauvaise.* Quand, d'autre part, la population, pour transformer les roubles soviétiques en tchervonetz, s'adresse au marché, elle s'y heurte à des cours artificiels, cotés, sous la pression de l'intervention gouvernementale, au détriment de la population.

*
* *

En analysant la structure et l'état économique de la Russie des Soviets, nous avons pu constater la coexistence dans la Russie actuelle de deux régimes économiques : l'un est le régime communiste et étatiste qui s'étend sur la grande industrie, les transports, le crédit et le commerce extérieur, et l'autre est le régime de l'initiative privée qui est à la base de

l'agriculture, du commerce intérieur libéré par le Nep, et de la petite industrie.

Tandis que le travail de l'initiative privée, notamment pour l'agriculture et la petite industrie, est productif et que son bilan laisse des excédents, le travail soumis au régime communiste est purement déficitaire et ce régime n'arrive à se maintenir que comme un régime parasitaire qui vit en s'alimentant des ressources qu'il tire uniquement du travail dû à l'initiative privée. Dans ces conditions, la ruine de l'économie paysanne, base économique de l'État russe, continue.

Or, tandis que l'économie soviétique, pour des raisons organiques que nous venons d'exposer, est vouée d'avance à la mort, l'industrie privée et l'agriculture pourraient vivre, se développer et reconstituer peu à peu leur ancienne importance, si le Gouvernement communiste qui vit sur elles en parasite, n'en tirait pour se nourrir toutes les forces vitales.

Voilà pourquoi, en luttant contre le régime soviétique et contre toutes ses manifestations dans le domaine politique, économique et financier, nous luttons contre les ennemis du peuple russe, contre le régime destructeur des forces vitales du pays, en dehors duquel la Russie aurait vite repris sa puissance économique d'autrefois.

Qu'on nous fasse d'ailleurs l'honneur de croire que, si nous luttons contre le Pouvoir soviétique, ce n'est pas uniquement à cause de la ruine économique qu'il crée dans le pays. Nous le combattons de toutes nos forces, parce qu'il a supprimé les libertés les plus élémentaires, parce qu'il ne représente pas le peuple russe, parce que c'est un régime antinational, qui met les intérêts de la IIIe Internationale et de la révolution mondiale au-dessus des intérêts de la Patrie.

Nous entendons, hélas! de plus en plus souvent exprimer l'opinion que les considérations du genre de celles que nous venons d'exposer ne sont pas valables pour un étranger et ne peuvent pas s'opposer à la prise d'un contact officiel avec le Gouvernement des Soviets. On met en avant que ce contact est déjà réalisé par de nombreux États. Les uns, comme l'Allemagne, la Turquie, la Pologne, ont reconnu le Gouvernement des Soviets *de jure;* les autres, comme l'Angleterre, l'Italie, la Norvège, etc., l'ont reconnu *de facto*. Tous ces États y ont des représentants. Ils y traitent des affaires, obtiennent des conces-

sions, et seuls la France et les États-Unis n'y ont pas de représentants, absence de représentation qui empêche la réalisation du contact économique entre ces pays et la Russie des Soviets...

A ceux qui nous font cette objection nous répondons en leur demandant de nous indiquer une seule affaire industrielle de quelque importance, réalisée dans la Russie des Soviets par des capitalistes étrangers. On nous citera certaines concessions qui ont eu un grand retentissement, telles que celles de Wolff, de Krupp, de Wirth, d'Urqhart, etc. Or, parmi celles de ces concessions qui ont été définitivement octroyées, aucune n'est encore entrée en exploitation : l'octroi seul d'une concession est loin de constituer une preuve de la possibilité d'un travail rémunérateur en Russie.

Nous affirmons que, depuis trois ans, on déclare que tout le monde prend des concessions en Russie, mais que jusqu'ici aucune expérience n'est venue prouver que le capital étranger puisse travailler avec profit en Russie, dans les cadres du régime soviétique. Nous ne nions pas qu'il se fasse des opérations commerciales avec la Russie, ou plutôt avec le Gouvernement soviétique, puisque le commerce extérieur est monopolisé par le Gouvernement en Russie, mais tout commerçant qui se livre à ces opérations risque de se trouver dans la situation où se trouva la Société française Optorg, qui acheta au Gouvernement des Soviets des ballots de bourres de soie appartenant à une autre maison française. Que ceux qui ne craignent pas de jouer le rôle de recéleurs fassent donc des opérations commerciales avec les bolchéviks : pour pratiquer le commerce avec le Gouvernement des Soviets, il n'est nullement nécessaire que ce gouvernement soit reconnu *de jure*.

Enfin, on parle du dommage que la France souffrirait par le fait qu'elle n'est pas représentée dans la Russie des Soviets, tandis que les autres pays y sont représentés. L'homme politique français qui se plaint dans les journaux et dans les réunions de cette absence de la France dans la République des Soviets, a déclaré, en répondant à une question qui lui fut posée, que de tous les États, ce sont la France et les États-Unis de l'Amérique du Nord qui jouissent en Russie, — en Russie et non pas auprès du Gouvernement des Soviets, — de la plus grande autorité ; il ajouta que l'influence de l'Allemagne, qui depuis plus d'un an a reconnu *de jure* le Pouvoir soviétique, est

minime. N'est-ce pas la preuve que la politique adoptée par la France envers le Gouvernement des Soviets est, à tous les points de vue, la meilleure ?

Et n'est-ce pas le signe que la Russie, — le peuple russe et non pas le Pouvoir soviétique, — réserve son estime et sa reconnaissance pour les pays qui, dans la crise terrible que traverse la Russie, n'ont pas été guidés dans leur politique envers le Gouvernement des Soviets par la considération des profits qu'ils pourraient en tirer aujourd'hui, qui n'ont pas confondu le Gouvernement des Soviets avec la Russie et ont ainsi soutenu le peuple russe dans sa grande épreuve.

C'est cette politique qui a été à maintes reprises formulée par le Gouvernement de la République française et par le Gouvernement fédéral des États-Unis et qui tout récemment a trouvé une nouvelle confirmation dans les discours de M. Millerand et de M. Coolidge.

Dans le discours qu'il a prononcé à Évreux le 14 octobre 1923, M. Millerand, Président de la République française, a déclaré : « Le spectacle de la Russie n'est-il pas de nature à faire réfléchir ? Eût-on imaginé que jamais serait offerte au monde une leçon de choses si décisive, une apologie si saisissante de la propriété individuelle ? Instaurer la dictature d'une classe, ou, plus exactement, d'une poignée d'hommes qui s'arroge le privilège de parler en son nom, ce n'est pas monter aux sommets, c'est retourner aux carrières. »

Et au début du mois de décembre, en ouvrant le Congrès, le Président des États-Unis, M. Coolidge, a dit en parlant de la Russie : « Notre Gouvernement ne propose pas d'entrer en relations avec un régime qui refuse de reconnaître le caractère sacré des obligations internationales. Il ne propose pas de troquer contre un privilège commercial l'un quelconque des droits chers à l'humanité. Je ne propose pas de faire un marchandage avec les principes de la politique américaine. »

De pareilles paroles scellent une amitié inaltérable entre les deux grandes démocraties et le peuple russe.

Comte W. Kokovtzoff.

LA VIE MORALE

SELON

LES *ESSAIS* DE MONTAIGNE

DEUXIÈME ARTICLE (1)

IV

Au point où nous a mené notre étude, nous pouvons demeurer un peu indécis sur la qualité de la morale des *Essais*. C'est à coup sûr une morale de la volonté; mais appuyée, comme elle l'est, sur la nature qui craint la douleur, et sur la raison qui se défie de l'enthousiasme, elle peut paraître plus occupée d'éviter que capable de surmonter la difficulté, plus soucieuse d'aller sûrement que de monter haut. Une morale de la volonté n'est pas forcément l'école de l'héroïsme : même quand il se rapproche de Corneille, Montaigne n'est pas cornélien.

Il nous faut donc essayer de résoudre ce doute, et préciser à quelles limites dans la facilité s'arrête cette morale dont nous venons de reconnaître l'esprit général.

Il est vrai que Montaigne a rejeté les morales exigeantes qui dénoncent, comme une faiblesse ou un vice, toute satisfaction accordée à la nature et nous rendent suspect le sentiment même du bien-être. Mais, si peu qu'il s'en fasse accroire, il ne consent pas que son attitude soit moins courageuse que celle des rigoristes.

D'abord, il ne s'abandonne pas sans choix; et dans le

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

domaine de l'action, là où il y a choix, il n'y a pas seulement raison et jugement, il y a aussi énergie. « La philosophie n'estrive point contre les voluptés naturelles, pourvu que la mesure y soit jointe... L'effort de sa résistance s'emploie contre les étrangères et bâtardes (1). » Entendez par là celles qui sont d'institution humaine et n'ont de prix que par les conventions sociales : comme sont les plaisirs de la vanité et de la gloire. La mesure même que Montaigne prescrit dans l'usage des voluptés naturelles, n'est pas si aisée à pratiquer.

Ceux qui se dérobent aux offices communs, et à ce nombre infini de règles épineuses à tant de visages qui lient un homme d'exacte prudhommie dans la vie civile, font à mon gré une belle épargne, quelque pointe d'âpreté particulière qu'ils s'enjoignent... En malaisance, il n'y a rien au delà de se tenir droit emmi les flots de la presse du monde, répondant et satisfaisant loyalement à tous les membres de sa charge. Il est à l'aventure plus facile de se passer nettement de tout le sexe que de se maintenir dûment de tous points en la compagnie de sa femme... L'usage conduit selon raison a plus d'âpreté que n'a l'abstinence. La modération est vertu bien plus affaireuse que n'est la souffrance (2).

D'autant que l'usage tempérant n'a rien de glorieux. L'abstinence a quelque chose d'héroïque et d'éclatant qui soutient la volonté par l'amour-propre.

C'est pour Montaigne une vérité d'expérience. « Les passions me sont autant aisées à éviter comme elles me sont difficiles à modérer (3). »

Il n'appartient qu'aux grandes âmes de se tenir en main en s'engageant à fond. Pour la moyenne humanité, dont il est, la prudence est de se dérober.

Avec bien peu d'effort j'arrête ce premier branle de mes émotions, et abandonne le sujet qui me commence à peser, et avant qu'il m'emporte. Qui n'arrête le partir, n'a garde d'arrêter la course.

Encore ne faudrait-il pas exagérer la facilité de s'arrêter au début d'une passion, et en donner tout l'honneur à l'heureuse complexion du sujet. Toute nature abandonnée à elle-même est anarchique et désordonnée ; le meilleur terrain, non cultivé, abonde en herbes folles. Le moins dissolu des hommes rencontre des tentations auxquelles quelque chose répond dans

(1) II, 5, B C. — (2) II, 33, C. — (3) III, 10, B.

son intérieur; au moins ambitieux s'offrent des chances qu'il lui semble absurde de refuser. Quand il n'y a qu'à ouvrir la bouche ou à tendre la main, à dire un simple *oui*, il faut tout de même une raison froide et une volonté ferme pour refuser le plaisir ou la fortune. Le monde ne sait pas combien la calme sagesse, qu'il juge n'avoir jamais été tentée, a dû éteindre de commencements d'incendies. La constante tranquillité d'une âme ordonnée est une œuvre de l'art humain, non pas un *lusus naturæ*. « Pourtant n'est-ce pas à dire... que je n'aie eu de la peine souvent à gourmer et brider mes passions. Elles ne se gouvernent pas toujours selon la mesure des occasions, et ont leurs entrées mêmes souvent âpres et violentes. » Correction suggérée par l'expérience, car c'est l'exemplaire de Bordeaux qui nous l'apporte.

Le niveau moral des *Essais* nous est indiqué par l'attitude de Montaigne à l'égard de la pratique courante. « Ce que notre raison nous y conseille de plus vraisemblable, c'est, généralement, à chacun d'obéir aux lois de son pays (1). » Voilà le point de vue simple de 1580. Mais plus tard, à cette maxime qui dispense de penser, il substitue une règle plus délicate et plus souple qui fait appel à l'invention et à l'énergie personnelles. Elle tient en deux articles :

1° S'interdire tout ce que l'usage du milieu et du temps interdit.

Je tiens pour vices... non seulement ceux que la raison et la nature condamnent, mais ceux aussi que l'opinion des hommes a forgés, voire fausse et erronée, si les lois et l'usage l'autorisent (2).

2° Ne pas considérer comme honnête et licite tout ce que les lois et l'opinion permettent.

Nous autres principalement qui vivons une vie privée qui n'est en montre qu'à nous, devons avoir établi un patron au dedans auquel toucher nos actions, et, selon icelui, nous caresser tantôt, tantôt nous châtier. J'ai mes lois et ma cour pour juger de moi, et m'y adresse plus qu'ailleurs. Je restreins bien selon autrui mes actions, mais je ne les étends que selon moi.

Ainsi il n'use de sa hautaine indépendance de conscience que pour resserrer, et non pour relâcher, l'obligation morale.

(1) II, 12, A. — (2) III, 2, B.

On verra l'application de ces maximes dans les deux admirables chapitres (1), où Montaigne nous donne le fond de sa pensée sur la vie publique. En un temps où dominait le machiavélisme, il prend nettement parti contre lui. Une survivance de l'honneur féodal qui liait l'homme à l'homme, et le prestige des crimes héroïques de la vertu grecque ou romaine, s'unissaient pour établir que tout était permis à chacun en faveur de son maître, de son parti ou de l'État. On se donnait à un prince, et dès lors tout ce qu'il demandait, tout ce qui le servait, était légitime : il prenait tout sur sa conscience, et ses gens étaient dispensés d'en avoir une. La raison d'État également justifiait tout, et les scrupules étaient de trop en politique. C'est une morale qui gouverne encore de nos jours des hommes de parti, des hommes d'État, et des peuples. C'est du même point de vue que Napoléon préférait pour le servir les hommes d'honneur aux hommes de conscience.

Montaigne refuse le service qui devient une servitude. Tant pis pour les princes qui exigent la soumission absolue de la conscience, et tant pis pour l'État qui croirait en avoir besoin.

Le bien public requiert qu'on trahisse, et qu'on mente, et qu'on massacre : résignons cette commission à gens plus obéissants et plus souples. Je ne veux être tenu serviteur ni si affectionné, ni si loyal qu'on me trouve bon à trahir personne. — Il n'y a pas d'utilité pour laquelle je me permette de leur mentir (*aux gens de l'autre parti*). — Mais ce sont princes qui n'acceptent pas les hommes à moitié, et méprisent les services limités et conditionnés. Il n'y a remède : je leur dis franchement mes bornes (2).

Ses bornes sont celles de l'honnête. Plutôt que de s'engager à aller au delà, il aime mieux renoncer à la faveur et à la fortune. C'est bien le même homme, qui, juge, ne consentait pas à tirer des aveux d'un coupable « par fraude et fausses espérances : » la pratique est commune ; « mais c'est là une justice malicieuse. » C'est bien le même homme qui avait des scrupules sur les ruses de guerre dont il lisait le récit dans ses livres, et jusque sur l'emploi de la science de l'escrime dans un duel contre un adversaire inexpérimenté : tant lui répugnait ce qui ressemblait à un avantage déloyal.

Son modèle est Épaminondas,

(1) III, 1 et 10. — (2) III, 1, B C.

qui, pour ce bien inestimable de rendre la liberté à son pays, faisait conscience de tuer un tyran ou ses complices sans les formes de la justice, et qui jugeait méchant homme, quelque bon citoyen qu'il fût, celui qui, entre les ennemis et en la bataille, n'épargnait son ami et son hôte... Ne craignons point, après un si grand précepteur, d'estimer qu'il y a quelque chose illicite contre les ennemis mêmes..., et que toutes choses ne sont pas loisibles à un homme de bien pour le service de son roi, ni de la cause générale et des lois.

Voilà tous les fanatismes désavoués, politiques, religieux, patriotiques, en même temps que la pratique des mercenaires qui se vendent corps et âme. La conscience est *au-dessus de tout.*

Mais si les serviteurs refusent au prince le service de l'assassinat ou de la trahison, le prince lui-même, responsable du salut de l'État, que pourra-t-il faire, quand la seule voie ouverte sera « le manque de parole ou autre chose hors du devoir? » Ici, Montaigne a hésité : l'antiquité qu'il admire, les gouvernements qu'il respecte, lui montrent une tradition troublante d'obéissance à la raison d'État : *salus populi suprema lex esto.* Il n'ose donc d'abord contredire, lui, particulier obscur et sans mission, de si grands exemples. Mais il fait d'expresses réserves.

Ce sont dangereux exemples, rares et maladives exceptions à nos règles naturelles. Il y faut céder, mais avec grande modération et circonspection : aucune utilité privée n'est digne pour laquelle nous fassions cet effort à notre conscience : la publique, bien, lorsqu'elle est et très apparente et très importante.

Cette concession, on le sent, lui a coûté; et quand il se relira après 1588, il la retirera. On trouve dans l'exemplaire de Bordeaux cette addition :

Quand il s'en trouverait quelqu'un (*un prince*) de si tendre conscience à qui nulle guérison ne semblât digne d'un si pesant remède, je ne l'en estimerais pas moins. Il ne se saurait perdre plus excusablement et décemment. Nous ne pouvons pas tout. Ainsi comme ainsi nous faut-il souvent, comme à la dernière ancre, remettre la protection de notre vaisseau à la pure conduite du ciel. A quelle plus juste nécessité se réserve-t-il? Que lui est-il moins possible à faire, que ce qu'il ne peut faire qu'aux dépens de sa foi et de son honneur, choses qui, à l'aventure, lui doivent être plus chères

que son propre salut, oui, et que le salut de son peuple? Quand, les bras croisés, il appellera Dieu simplement à son aide, n'aura-t-il pas à espérer que la divine bonté n'est pour refuser la faveur de sa main extraordinaire à une main pure et juste (1)?

Entre Bethmann-Hollweg, pour qui *nécessité n'a pas de loi*, et le roi Albert qui pour l'honneur risque la ruine totale de son peuple, Montaigne ici a prononcé. Sans exaltation chevaleresque. par un lent progrès de réflexion, il est enfin arrivé à soumettre entièrement la politique à la morale.

La rigoureuse délicatesse de la morale des *Essais* n'apparaît nulle part mieux que lorsqu'il s'agit des engagements à prendre. La répugnance de Montaigne à promettre résulte de son scrupule à tenir.

J'aimerais bien plus cher rompre la prison d'une muraille et des lois que de ma parole. Je suis délicat à l'observation de mes promesses jusques à la superstition. (*Surtout quand il n'y a rien d'écrit*)... On me garrotte plus doucement par un notaire que par moi. N'est-ce pas raison que ma conscience soit beaucoup plus engagée à ce en quoi on s'est simplement fié d'elle (2) ?

Le simple énoncé d'une intention lui donnait l'impression de s'être lié. « Oui, es entreprises toutes miennes et libres, si j'en dis le point, il me semble que je me le prescris;... il me semble que je le promets quand je le dis. » Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'il rejette toute la casuistique qui tend à affaiblir la force de la parole donnée. Quand des philosophes dispensent de tenir un engagement extorqué par violence, il estime cette décision « fausse et molle, » et il la repousse. Il reprend l'exemple classique.

Des voleurs nous ont pris, ils nous ont remis en liberté, ayant tiré de nous serment de paiement de certaine somme; on a tort de dire qu'un homme de bien sera quitte de sa foi sans payer, étant hors de leurs mains. Il n'en est rien. Ce que la crainte m'a fait une fois vouloir, je suis tenu de le vouloir encore sans crainte : et quand elle n'aura forcé que ma langue, sans ma volonté, encore suis-je tenu de

(1) Montaigne, dans l'exemplaire de Bordeaux, a mal placé le renvoi, et toutes les éditions font venir ce passage avant le précédent, dont il est la correction. Elles introduisent ainsi l'incohérence dans une pensée qui s'est développée logiquement.

(2) III, 9, BC.

faire la maille bonne de ma parole. Pour moi, quand parfois elle a inconsidérément devancé ma pensée, j'ai fait conscience de la désavouer pourtant (1).

Si l'on ne voulait pas tenir, il ne fallait pas promettre; il fallait subir la violence. Est-ce là une morale relâchée?

On sait que Montaigne a été assez galant dans sa jeunesse. Mais, contre la pratique de son temps, qui est celle de tous les temps, il n'a pas cru qu'avec les femmes la tromperie fût permise. Il a porté dans l'amour son habitude de loyauté. Il a « conduit ce marché, selon que sa nature peut souffrir, aussi consciencieusement qu'autre marché, et avec quelque air de justice... Je ne leur ai témoigné (*aux femmes*) de mon affection que ce que j'en sentais, et leur en ai représenté naïvement la décadence, la vigueur et la naissance, les accès et les remises (2). » Le même principe a réglé sa conduite dans le mariage. Sans doute, il a de cet état une idée sévère, il veut qu'on s'y porte chastement, et que l'on ne traite pas sa femme comme une maîtresse. La vie conjugale est une amitié (3). Ce pourrait être pour un mari une raison de se dispenser de la fidélité: la femme a sa part, la maîtresse a la sienne; les deux fonctions sont bien distinctes dans une vie complète. Mais il y a une parole donnée, et voilà ce qui met le galant homme en scrupule.

Tout licencieux qu'on me tient, j'ai en vérité plus sévèrement observé les lois du mariage que je n'avais ni promis ni espéré. Il n'est plus temps de regimber quand on s'est laissé entraver. Il faut prudemment ménager sa liberté; mais depuis qu'on s'est soumis à l'obligation, il s'y faut tenir sous les lois du devoir commun, au moins s'en efforcer (4).

Je ne me charge pas de dire sur ce passage si Montaigne a été tout à fait fidèle, ou à peu près fidèle à sa femme; du moins se flatte-t-il d'avoir été, par le seul respect de l'engagement pris, moins infidèle qu'il ne s'y attendait lui-même et que les mœurs du temps ne lui permettaient.

L'épreuve décisive d'une morale se fait sur la quantité de sacrifice qu'elle comporte. Il faut d'abord observer que le refus que fait Montaigne en maint endroit de se donner tout entier, pour quelque cause que ce soit, ne vise que le maintien de la

(1) III, 1, C. — (2) III, 5, B. — (3) I, 30, AC. — (4) III, 5, B.

liberté intérieure. Pourvu qu'il garde le contrôle de lui-même, Montaigne ne refuse à la famille ou à l'État aucune action que la raison et la conscience avouent.

(Le sage) sachant exactement ce qu'il se doit, trouve dans son rôle qu'il doit appliquer à soi l'usage des autres hommes et du monde, et, pour ce faire, contribuer à la société publique les devoirs et offices qui le touchent. Qui ne vit aucunement à autrui, ne vit guère à soi (1).

La vie s'élargit par l'altruisme, l'égoïsme la fait mesquine et pauvre. Mais voici les paroles décisives :

Je ne veux pas qu'on refuse aux charges qu'on prend l'attention, les pas, les paroles, et la sueur et le sang au besoin : *non ipse pro caris amicis aut patria timidus perire.*

C'est cet « au besoin » qui donne tout son sens, son vrai sens, à un passage dont on s'est souvent scandalisé.

Je suivrai le bon parti jusques au feu, mais exclusivement, si je puis (*Montaigne sourit ici en reprenant une plaisanterie de Rabelais*). Que Montaigne s'engouffre quand et la ruine publique, *si besoin est* ; mais, *s'il n'est pas besoin*, je saurai bon gré à la fortune qu'il se sauve ; et *autant que mon devoir me donne de corde*, je l'emploie à sa conservation (2).

Voilà qui est clair : Montaigne ne pense pas à se faire tuer dans la défaite de son parti. Il sera le soldat de sang-froid qui, ayant fait son devoir, survit au désastre et continue de servir. Il ne se jugera pas obligé de mourir sans utilité, pour la gloire du geste.

Montaigne a-t-il toujours agi conformément à sa règle ? Je le crois sur les indices que donnent les documents biographiques, mais la question n'est pas là pour moi aujourd'hui. Il me suffit que la règle proposée par les *Essais* soit bien celle-ci : le sacrifice, même total, doit être un effet du jugement, non pas un coup de folie et de désespoir.

Une morale se juge encore par les sanctions qu'elle choisit. Ici, Montaigne est très net. Il n'en admet point. Il refuse la sanction incertaine de l'approbation publique, qui souvent ne manque pas à des actes mauvais ou douteux. Il refuse la sanction séduisante de la gloire. L'homme de bien ne travaille pour

(1) III, 10, B C. — (2) III, 1, B.

aucun intérêt, fût-il seulement d'amour-propre, fût-il seulement l'espoir idéaliste d'un nom immortel dans la suite des âges. Tout paiement avilit l'acte moral.

Des sanctions d'une vie future, il n'est pas question. La religion nous enseigne à y croire, nous enjoint de les rechercher; mais ces motifs-là ne sont pas de l'ordre de la raison. Selon elle, le désintéressement complet est une condition indispensable de la moralité : c'est un point sur lequel Montaigne n'a pas varié.

La vertu est chose vaine et frivole, dit-il en 1580, si elle tire sa recommandation de la gloire... Il faut aller à la guerre pour son devoir, et en attendre cette récompense qui ne peut faillir à toutes belles actions, pour occultes qu'elles soient, non pas même aux vertueuses pensées : c'est le contentement qu'une conscience bien réglée reçoit en soi de bien faire. Il faut être vaillant pour soi-même (1).

Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme qui toujours s'égratigne et s'ensanglante elle-même... Il y a certes je ne sais quelle congratulation de bien faire qui nous réjouit en nous-mêmes, et une fierté généreuse qui accompagne la bonne conscience. Une âme courageusement vicieuse se peut à l'aventure garnir de sécurité, mais de cette complaisance et satisfaction, elle ne s'en peut fournir (2).

Ce n'est pas là théorie, c'est expérience ; et Montaigne, si peu porté à se vanter, se rend ici franchement témoignage en nous disant le secret de son bonheur intime :

Ce n'est pas un léger plaisir de se sentir préservé de la contagion d'un siècle si gâté et de dire en soi : *Qui me verrait jusque dans l'âme, encore ne me trouverait-il coupable ni de l'affliction et ruine de personne, ni de vengeance ou d'envie, ni d'offense publique des lois, ni de nouvelletés et de troubles, ni de faute à ma parole; et quoi que la licence du temps permît et apprît à chacun, si n'ai-je mis la main ni es biens ni en la bourse d'homme Français... ni ne me suis servi du travail de personne sans loyer.* Ces témoignages de la conscience plaisent, et nous est grand bénéfice que cette jouissance naturelle, et le seul paiement qui jamais ne nous manque.

Par la douceur de cette satisfaction intime, la moralité est replacée sur le plan du bonheur; ainsi se rejoignent et récon-

(1) II, 16, A. — (2) III, 2, B C.

cilient les deux exigences au premier abord contradictoires des natures normales. La vie et l'âme trouvent leur équilibre.

Il y a certes un danger dans le désintéressement d'une conscience qui se contente de soi : c'est de se contenter à bon marché et de sommeiller dans la béatitude de sa satisfaction. Au moins le souci de l'opinion et l'amour de la gloire, sans parler des mobiles mystiques, sont-ils des aiguillons qui obligent l'homme à s'élever au-dessus de lui-même. La modestie qui se juge et qui craint de présumer trop de soi, fait qu'on se tient dans un degré médiocre de vertu, sans oser viser plus haut. On peut se demander si Montaigne ne s'est pas un peu aisément résigné à n'être pas meilleur qu'il n'était, s'il n'a pas un peu trop humblement renoncé au progrès moral, quand on lit ce passage de 1588 encore renforcé dans la suite :

Je ne suis plus en termes d'un grand changement, et de me jeter à un nouveau train et inusité. Non pas même vers l'augmentation. Il n'est plus temps de devenir autre. Et comme je plaindrais quelque grande aventure qui me tombât à cette heure entre mains, de ce qu'elle ne serait venue en temps que j'en pusse jouir..., je me plaindrais de même de quelque acquêt interne. Il vaut quasi mieux jamais que si tard devenir honnête homme... Moi qui m'en vais, résignerais facilement à quelqu'un qui vient, ce que j'apprends de prudence pour le commerce du monde. Moutarde après dîner (1).

Avancement de fortune, acquisition de sagesse politique, accroissement de vertu, il semble que Montaigne refuse ensemble tous les changements. C'est la fatigue d'un homme vieilli et qui n'en peut plus.

Mon monde est failli, ma forme est vidée ; je suis tout du passé... Homme, me voici après à achever cet homme, non à en refaire un autre.

Il ne refuse cependant pas de s'améliorer dans sa forme : ne le voyez-vous pas dépouiller ici l'ambition et l'avarice, s'il en a jamais été touché ? Ce qu'il sent impossible et ne veut même pas désirer, c'est de prendre une autre forme. Il n'appartient qu'à la grâce de faire mourir le vieil homme et de créer un homme nouveau (2). Dieu le fera s'il veut, ce n'est pas du ressort de Michel.

(1) III, 10, B C. — (2) III, 2, B.

Il y a aussi, dans cette apparente indifférence au progrès moral, un jugement sincère des fausses vertus de la vieillesse. Le beau mérite de ne plus mordre au gâteau quand on n'a plus de dents, et de vaincre les tentations quand on n'est plus tenté! « Je ne saurai jamais bon gré à l'impuissance de bien qu'elle me fasse. »

Mais ne jugeons pas de Montaigne en sa vigueur par Montaigne en sa décrépitude. Ce travail de soi sur soi, cet effort de raison pour ordonner la nature, cette attention à fixer aux plaisirs leur limite, à étouffer les passions dans l'œuf, qu'est-ce, sinon la recherche d'un progrès moral? Pour l'avoir choisi conforme à son être individuel, Montaigne n'en a pas moins un idéal dont il s'efforce d'approcher sa vie. « Je me suis avancé le plus que j'ai pu vers ma réparation et règlement, » disait-il du temps où ses forces étaient intactes (1).

Les *Essais* n'ont-ils pas été un examen de conscience perpétuel? Dans cet acharnement à se connaître et à se définir, n'aperçoit-on pas une vie morale active et intense? « Je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire... Qui s'obligerait à tout dire, s'obligerait à ne rien faire de ce qu'on est contraint de taire (2). » Lié comme il se sent par toutes les déclarations qu'il a faites, son livre l'enchaîne aux règles morales qu'il énonce. C'est en ce sens qu'au point de vue de la conscience, comme au point de vue du jugement, son livre l'a fait en même temps qu'il le faisait.

Je sens ce profit inespéré de la publication de mes mœurs qu'elle me sert aucunement de règle, il me vient parfois quelque considération de ne trahir l'histoire de ma vie. Cette publique déclaration m'oblige de me tenir en ma route (3).

Ici, nous tenons la dernière clef qui ouvre la morale de Montaigne. Sa conviction fondamentale est que le précepte et l'action doivent coïncider entièrement. Les plus sublimes préceptes, les plus imposants systèmes valent tout juste dans la mesure où ils se réalisent. En dehors de la pratique, il n'y a

(1) En général, quand Montaigne corrige ses premières opinions sur le bien et le mal, c'est dans le sens de la rigueur : ce qui prouve bien qu'il y a eu chez lui un progrès moral. La conscience suivait pas à pas la raison.

(2) III, 5, B C. — (3) III, 93, B.

que bavardage ou hypocrisie. La morale des discours et des livres n'est rien, la morale des actions est tout. C'est encore un point sur lequel il n'a jamais varié.

C'est sans doute une belle harmonie, quand le faire et le dire vont ensemble. Celui-là a mieux profité (*de mes leçons*) qui les fait que qui les sait... Le vrai miroir de nos discours est le cours de nos vies (1).

C'est précisément cette persuasion de la vanité des paroles qui dégoûte des morales austères.

A quoi faire ces pointes élevées de la philosophie sur lesquelles aucun être humain ne se peut rasseoir, et ces règles qui excèdent notre usage et notre force? Je vois souvent qu'on nous propose des images de vie, lesquelles ni le proposant, ni les auditeurs n'ont aucune espérance de suivre, ni, qui plus est, envie... Il serait à désirer qu'il y eût plus de proportion du commandement à l'obéissance, et semble la visée injuste à laquelle on ne peut atteindre... L'homme s'ordonne à soi-même d'être nécessairement en faute. Il n'est guère fin de tailler son obligation à la raison d'un autre être que le sien (2)

Ils veulent se mettre hors d'eux et échapper à l'homme. C'est folie : au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bêtes... Ces humeurs transcendantes m'effraient (3).

Sans doute, Montaigne n'ignore pas la raison d'être d'une méthode qui demande beaucoup pour obtenir un peu.

Quand ils nous ordonnent d'aimer avant nous trois, quatre et cinquante degrés de choses, ils représentent l'art des archers, qui, pour arriver au point, vont prenant leur visée grande espace au-dessus de la butte. Pour dresser un bois courbe, on le recourbe au rebours (4).

Mais c'est nous étourdir pour nous amender, nous griser pour nous faire marcher.

A coup sûr, l'auteur des *Essais* s'incline, et il incline toute la « marmaille d'hommes » pareille à lui, devant la sainteté de « ces âmes vénérables élevées par une ardeur de dévotion et religion à une constante et consciencieuse méditation des choses divines (5). » Il y a de ces âmes ; mais combien y en a-t-il? Et le danger de ces visées sublimes pour l'humanité moyenne,

(1) II, 31, A ; I, 26, C. — (2) III, 9, B C. — (3) III, 13, B C. — (4) III, 10, B. — (5) III, 13, B.

c'est de lui apprendre à mettre la morale dans les discours, en laissant le vice dans les actions.

L'usage nous fait voir une distinction énorme entre la dévotion et la conscience (1). Entre nous, ce sont choses que j'ai toujours vues d'un singulier accord : les opinions supercélestes et les mœurs souterraines (2).

Le devoir, disait un moraliste de nos jours, c'est ce qu'on exige des autres.

Au contraire, il n'y a rien dont Montaigne se sache plus de gré que de l'accord qu'il a mis entre ses opinions et ses mœurs.

Au pis aller, cette difforme liberté de se présenter à deux endroits (*nous dirions : deux faces*), et les actions d'une façon, les discours de l'autre, soit loisible à ceux qui disent les choses; mais elle ne le peut être à ceux qui se disent eux-mêmes comme je fais; il faut que j'aille de la plume comme des pieds (3).

Cette précaution de n'accepter qu'un idéal qu'on est sûr de réaliser, peut conduire l'homme à s'imposer au-dessous, et non au-dessus de ses facultés ; Montaigne l'avoue en parlant de sa mairie. « Il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus que je ne fais et que je n'aime à faire (4). » Mais il ne renonce qu'au mérite des vertus extraordinaires qui ne sont point d'obligation stricte. « Je ne laissai, que je sache, aucun mouvement que le devoir requit en bon escient de moi. » Sa modeste évaluation de lui-même le dispense de prétendre à une perfection supérieure : il craindrait trop de laisser une distance entre le discours et l'acte.

Je suis de cet avis que la plus honorable vacation est de servir au public et d'être utile à beaucoup. Pour mon regard, je m'en dépars... Je me contente... de vivre une vie seulement excusable (5).

Une pareille humilité morale vaudra ce que vaudra l'homme. S'il est tout à fait sincère avec lui-même, il n'y aura pas à craindre qu'elle l'abaisse. Il y a, au contraire, un principe fécond de bonté morale dans la résolution de faire coïncider toujours la théorie avec la pratique, et de ne s'obliger qu'à ce qu'on peut tenir. Communément, en suivant cette maxime, on ne renoncera guère qu'à une sainteté verbale.

(1) III, 12, C. — (2) III, 13, C. — (3) III, 9, B. — (4) III, 10, B. — (5) III, 9, B C.

V

Montaigne est mort, nous dit-on, en bon catholique. Je ne sais s'il a vécu tout à fait en bon catholique ; mais il a fait constamment profession de l'être. Quel est donc le rapport de la morale des *Essais* à la morale de l'Église catholique à laquelle Montaigne appartenait? A vrai dire, je n'en vois guère.

On se rappelle qu'après avoir fait consister la vertu dans l'obéissance au commandement de Dieu, les *Essais* l'ont placée dans l'exercice de la raison et de la volonté, et qu'ils ont déclaré la souveraineté de la conscience. On peut dire que rien n'empêche la conscience de se sentir obligée par le commandement de Dieu, la raison d'adhérer à cette obligation, et la volonté d'y conformer les actes. Il est probable que beaucoup de fidèles, d'une façon plus ou moins orthodoxe, en usent ainsi. Mais, dans ce cas, Dieu et l'Église n'ont plus que l'autorité de Marc Aurèle et de Sénèque : ils proposent, et l'homme décide. L'homme tient sa règle de son libre choix, et ne la reçoit toute faite de personne, pas même du ciel.

Les *Essais* masquent cette indépendance de toute sorte de respects et de génuflexions. Mais elle éclate de toutes parts. Je n'ai pas besoin de chercher ici comment Montaigne a vécu, ni s'il a concilié ses opinions et sa religion ; ce qui est sûr, c'est que la vie morale dont les *Essais* tracent le plan n'est pas une vie chrétienne. Ils ne proposent pas l'imitation des martyrs et des saints. Ils ne recommandent pas la dévote vertu de chasteté. Ils repoussent la mortification et l'amour de la souffrance. Ils ne connaissent point la vie future. On n'y trouve pas seulement l'imperfection ordinaire du pécheur soumis à la doctrine, mais faible dans la pratique : ce sont les principes mêmes de la vie chrétienne qui sont rejetés. Pascal, Bossuet, Malebranche, beaucoup d'autres l'ont bien senti. Cette morale, qui veut qu'on suive la nature en la réglant, ignore la chute et le péché originel. Je sais bien que l'auteur soumet toutes ses opinions au jugement de l'Église. Mais son livre établit une morale purement humaine, la morale d'une raison et d'une conscience qui se suffisent, et n'ont besoin d'aucune révélation.

VI

On ne saurait historiquement donner trop d'importance à la morale des *Essais*. En elle s'achève et se ramasse l'effort de la Renaissance. Venant après Érasme, Rabelais, et tout l'humanisme européen, Montaigne propose une forme de vie raisonnable, sans fondement ni épanouissement mystiques, désirable à la fois et réalisable pour l'homme cultivé des temps modernes.

C'est quelque chose de plus que le *Courtisan* de Balthazar Castiglione, et l'idéal de *virtù* que définissent les livres italiens ou inspirés par l'Italie. C'est encore une morale aristocratique, puisqu'elle suppose la culture, le don de l'analyse, l'affinement de l'esprit et du cœur. Mais cette aristocratie n'est plus celle que constituent une classe et un milieu social. Elle consiste dans une qualité intérieure de l'homme ; quiconque a certaine distinction individuelle de nature et la cultive, y a accès.

Malgré la prétention des libertins d'avoir Montaigne pour maître, leur morale n'est pas la morale des *Essais*, ou n'en offre qu'un dérivé abâtardi, rétréci, falsifié : ils ont refait Montaigne à leur image. Une filiation plus légitime y rattache la morale des honnêtes gens de la fin du XVIIe siècle, la philosophie du bonheur du début du XVIIIe ; mais Montaigne a plus d'élévation intérieure, moins de condescendence aux opinions et aux mœurs vicieuses de son temps ; il recommande un plus vigoureux exercice de la raison et de la volonté. Ses prétendus disciples invoquent la liberté plus volontiers contre les contraintes extérieures, pour se laisser aller, que contre les entraînements internes, pour garder le contrôle de soi. En un mot, on abandonne de Montaigne ce qui lui rattachait Corneille. Toute sorte d'influences se mêlaient alors à celle des *Essais*, qu'on lisait d'ailleurs plutôt pour s'aider à prendre conscience de sa propre tendance que pour y chercher la pensée exacte de l'auteur.

Mais je ne veux pas m'arrêter sur ces problèmes historiques. Il faut attendre la fin de l'enquête entreprise par M. Villey, et qui a donné déjà des résultats considérables. Il sera bientôt, je l'espère, en état de nous décrire avec précision l'étendue et la nature de l'influence exercée par Montaigne aux XVIIe et XVIIIe siècles, en Angleterre et en France.

Je voudrais seulement me demander, avant de terminer cette étude, ce que peut valoir aujourd'hui la morale des *Essais* comprise comme les travaux récents de l'érudition permettent de la comprendre, et interprétée comme l'état de la conscience contemporaine permet de l'interpréter.

Évidemment, tout lecteur ne peut s'empêcher de comparer la morale des *Essais* à celle qu'il professe, et de l'estimer plus ou moins selon qu'il l'en sent plus voisine ou plus distante. Il est impossible de ne pas faire entrer dans une telle évaluation une certaine part d'impression subjective : j'essaierai de réduire cette part le plus possible.

Distinguons d'abord la morale des *Essais* de toutes les morales théoriques, de toutes les morales *écrites* qui s'efforcent de présenter un système lié et logiquement déduit. Ce n'est pas à dire qu'il soit impossible de la construire, de la réduire en un corps suffisamment cohérent. La conscience est souveraine, voilà le principe supérieur d'où découlent immédiatement deux caractères de la moralité, la liberté et le désintéressement. La liberté est de se déterminer par la raison, non par les pressions du dehors (autorité, opinion, intérêt), ni par les impulsions du dedans (instinct, affection, passion). Le désintéressement s'impose : qui travaille pour un salaire accepte une servitude. La raison, pour être lucide, a besoin du calme de l'âme, d'une attentive considération de toutes les circonstances qui conditionnent l'action, et d'un perpétuel examen de conscience. Pas d'activité raisonnable sans sincérité, sans amour de la vérité, sans un règlement rigoureux de la sensibilité. Du principe de la souveraineté de la conscience, sortiront enfin les maximes de bonté et d'humanité : exigences de la conscience de Montaigne approuvées par sa raison et confirmées historiquement par le témoignage ou l'exemple des meilleurs exemplaires de la nature humaine. Et l'on voit s'indiquer, avec un certain nombre de devoirs particuliers, la couleur originale d'une vie morale organisée selon les *Essais*.

La construction est donc possible ; mais Montaigne ne s'est pas soucié de la faire. Il n'écrit pas un traité de morale, il décrit l'ordonnance d'une vie, la sienne. Il a été ainsi dispensé de poser des principes absolus, et de recourir à la casuistique pour en ramener la rigueur au niveau des possibilités de la pratique. Sa casuistique, lorsqu'il s'en rencontre dans les

Essais, tend plutôt à éviter le relâchement qu'à le favoriser.

Tous les constructeurs de morales systématiques se sont heurtés à la difficulté de découvrir le fondement métaphysique de la morale. Les *Essais* nous exposent une morale positive qui a son fondement dans le fait psychologique de la conscience. Une morale de livre ne peut pas se tenir sur cette position : on demande à l'auteur qui l'autorise à donner une valeur universelle aux décisions de sa conscience individuelle, ou d'un groupe limité de consciences individuelles. Mais Montaigne ne fait pas un code pour l'éternité; il dit sa façon de s'arranger. La conscience, en lui, est souveraine; il la sent, et la veut telle. Si c'est insuffisant pour fonder la morale absolue, c'est assez pour embarquer sa vie, à lui. Il se prend tel qu'il est dans son humanité réelle, assuré par l'expérience d'être d'accord en gros avec la conscience développée de l'humanité civilisée, avec la conscience rudimentaire des peuples sauvages du Nouveau Monde. Ce n'est peut-être pas un principe rigoureusement scientifique; mais, comme dira Pascal, *on travaille toujours pour l'incertain*, dès qu'on passe dans le domaine de l'action; et il faut *parier* pour la morale.

Ni la morale stoïcienne, ni celle de Spinoza ou de Kant, ni aucune des morales absolues, rationalistes ou mystiques, ne sont à comparer avec la morale des *Essais* : celle-ci n'est pas de l'ordre spéculatif, mais de l'ordre de l'action. Idéalement inférieure, elle a l'avantage qu'une réalité imparfaite possède sur la plus belle abstraction.

On peut dire que les *Essais* d'un bout à l'autre exorcisent le fantôme de l'absolu. Ils proposent une morale relative, toute de mesure et de compromis. Les autres morales disent *toujours* ou *jamais*. Celle-ci dit : le *moins* ou le *mieux possible, selon nos moyens*. Les autres font un dieu ou un sage auquel notre humble moi est astreint à ressembler. Elles placent dans le ciel l'idéal pour les pauvres créatures qui piétinent dans la fange terrestre. Elles parlent à l'imagination. Elles émeuvent tout ce qu'il y a dans l'homme de sensibilité et de poésie.

Et l'on espère que, cédant à l'attrait irrésistible de la perfection, s'élançant vers le sommet de l'échelle infinie qui relie la terre aux cieux, l'homme de bonne volonté soulèvera le poids de la chair, quittera le sol, et parviendra à monter de quelques échelons.

La morale raisonnable des *Essais* se défie de l'imagination; elle est prose, et non poésie. Elle est sagesse, et non enthousiasme. Elle ne spécule pas sur la fascination de l'impossible. Avant de commander un pas en avant, elle s'assure qu'on peut le faire. Elle invite vers les hauteurs celui qui a du souffle et des jambes; elle accorde aux débiles de rester en plaine. La loi se dilate ou se resserre à la mesure de celui qui doit l'accomplir. « Les hommes sont divers en goût et en force; il les faut mener à leur bien selon eux et par routes diverses (1). » Tel a plus de mérite à faire à moitié bien, qu'un autre tout à fait bien, si celui-ci suit la pente de sa nature, quand le premier la remonte.

Ce n'est pas seulement par le rejet de la mortification et de l'austérité que les *Essais* s'opposent à d'autres morales, à toutes celles qu'ont organisées l'esprit puritain et l'esprit janséniste. C'est aussi en ce que, pour celles-ci, l'exercice de la vertu est une spécialité, une profession à part : la cassure est nette entre l'action morale et le reste de l'activité. D'un côté, il y a le péché, avec le plaisir, et de l'autre, le bien, triste et sans mélange de plaisir autre que l'incoercible jouissance d'amour-propre qui inonde le cœur le plus mortifié, à se savoir du petit nombre des « saints » parmi la foule des réprouvés. L'homme qui s'occupe à être moral, ne fait que cela à toutes les heures de la journée, et reste étranger ou hostile à tout ce qui n'est pas cela. La vie morale selon Montaigne est un aspect d'une vie humaine normale et complète; elle se tisse sur le fond naturel de l'existence avec les plaisirs et les peines qui la composent; elle introduit, sans opposition crue, une coloration particulière, ici plus marquée et là plus fondue, dans un ensemble qui demeure homogène et harmonieux. La moralité et la nature ne s'affrontent pas en s'excluant; chez l'honnête homme, il y a partout de la nature et partout de la moralité.

Morale raisonnable, morale rationnelle, morale intellectuelle : c'est la morale que peut organiser la raison humaine sur la base de la conscience, avec le concours du jugement et de l'expérience. Le goût de la vérité, la connaissance claire des choses et de soi-même, sont la condition essentielle de toute honnêteté. Les bonnes mœurs suivent, non pas certes fatalement, mais facilement, le bon esprit.

(1) III, 12, B.

L'originalité de cette morale, et ce qu'elle a de plus propre, de plus moderne aussi, c'est de n'être pas une doctrine, mais un art, une méthode. Elle fait consister la moralité dans une activité créatrice, il n'y a que cela qui compte, et non pas dans la vertu qui se fabrique comme en série, mécaniquement, conformément aux patrons d'une école ou d'une église, sans participation véritable de la personne. L'autonomie de la conscience est le fondement de la vertu. Une vie d'homme vaut moralement, quand, si médiocre qu'elle paraisse, elle est le produit d'une liberté qui s'exerce journellement, pour l'orienter dans son cours et la régler dans son allure.

Au total, cette méthode est assez analogue en son esprit à celle qu'a indiquée Frédéric Rauh dans ses belles études, en particulier dans son livre de *l'Expérience morale*.

On pourrait dire que c'est une morale sans obligation ni sanction, puisque chacun ne s'oblige qu'autant qu'il veut, et n'attend aucune récompense des hommes ni de Dieu. Cependant le sentiment de l'obligation intervient fréquemment dans la vie morale. Mais Montaigne, je l'ai dit, lui assigne un caractère strictement individuel. Parmi tous les jugements que lui dicte sa conscience, il choisit, pour conduire sa vie, ceux qui, par une étude attentive de lui-même, lui paraissent proportionnés à ses forces; et il se garde bien de donner le niveau de sa moralité comme la mesure de la vertu humaine. Il reconnaît des modes supérieurs de perfection pour lesquels il ne se croit pas taillé, et qu'il laisse à de meilleurs que lui. Il marque sa place humblement aux échelons inférieurs de la moralité. Sa conscience n'oblige que lui. Les autres ne seront obligés que par la leur, et ils décideront souverainement pour eux, selon leurs natures, comme Montaigne a fait pour lui selon la sienne, à quelle hauteur ils doivent prétendre dans l'ordre de la perfection : plus haut que Montaigne parfois, mais peut-être aussi plus bas.

Avec le souci d'adapter l'action aux possibilités d'une nature individuelle, la détermination de travailler au règlement du train de vie habituel plutôt qu'en vue de la production des actions extraordinaires forcément rares dans toute vie humaine, conduit Montaigne à placer le but assez près de nous, à une hauteur où l'on puisse non seulement s'élever, mais séjourner. Ce parti pris contribue beaucoup, sans aucun doute, à ôter du brillant et de la séduction à la morale des *Essais*. Elle a un peu,

à l'extérieur, de la platitude du bon sens, de la médiocrité de l'existence de tous les jours.

Montaigne ne se fâcherait pas de l'entendre nommer basse, obscure et imparfaite. Justement comme est Michel, pour qui elle est faite. Et comme est aussi la créature qu'on appelle homme : exception faite de quelques âmes surhumaines et vraiment célestes qui ont apparu au cours des siècles de loin en loin, et dont il serait présomptueux à nous de nous appliquer l'exemple.

Cette morale est celle des honnêtes gens qui n'ont point souci de théorie, et qui veulent vivre proprement, sans se piquer de vivre héroïquement ni saintement. C'est celle que pratiquent, plus ou moins, le très grand nombre des hommes civilisés qui n'obéissent point aux morales confessionnelles, — et beaucoup de ceux encore qui font profession d'y obéir, mais qui, en fait, font une cote mal taillée entre les commandements de leur Église, les usages de la société où ils vivent, et les tendances de leur sensibilité intime.

Dans cet état commun de nos jours, si l'on comprenait bien et si l'on appliquait exactement la méthode des *Essais*, sans doute en vaudrait-on mieux. Vivre conformément aux *Essais*, ce serait s'examiner sans complaisance, n'être pas dupe des illusions et des sophismes de la passion, se rendre indépendant de l'opinion, indifférent à la gloire et à l'effet, connaître sa portée et ses forces, ne pas annoncer à son de trompe plus qu'on ne tiendra, mais au contraire, tenir toujours plus qu'on n'aura promis et qu'on ne se sera promis à soi-même, préférer les voies sûres et sans éclat aux tours de force fastueux que suit souvent la chute, choisir la modération qui coule inaperçue plutôt que la mortification dont la foule s'ébahit, ne pas rejeter les occasions honnêtes de bien-être et de plaisir : ce serait tirer de soi le meilleur parti pour le bien comme pour le bonheur, être juste et tolérant aux autres, et ne pas en exiger plus qu'on ne fait soi-même. Ce serait porter dans toute la conduite de sa vie la sincérité envers soi-même, la loyauté et la douceur à l'égard des autres hommes. En deux mots, être vrai, être bon.

Les *Essais* nous rendront indulgents aux hommes de bonne volonté qui, sur un article ou sur un autre, pourront moins que nous, et sans jalousie, au contraire pleins de sympathie et d'humble vénération pour ceux qui nous dépasseront. Il sera

tout à fait dans leur esprit que nous ne nous arrêtions pas au point où s'arrête leur auteur; nous ne serons jamais plus fidèles à la leçon de Montaigne que lorsque nous quitterons la vertu de Montaigne pour une vertu plus difficile dont notre raison nous dira que nous sommes capables.

Il sera tout à fait dans l'esprit des *Essais*, en particulier, que nous profitions des progrès de la morale publique. On peut juger Montaigne un peu strict dans la définition du devoir social : il le mesure un peu court. Il est certain que la conscience sociale est devenue plus exigeante de nos jours qu'elle ne l'était alors. Dans une démocratie, sous le régime du suffrage universel, le simple citoyen est obligé de s'intéresser plus activement aux affaires de son pays que n'y était obligé, sous Henri III, un gentilhomme retiré dans sa terre et qui n'attendait rien des princes. L'indifférence à la politique, en ce temps-là, pouvait passer pour la marque d'un bon esprit et d'un sujet soumis. Montaigne a dit l'essentiel sur l'obligation pour chacun de rendre à « la société publique les devoirs et offices qui le touchent. » Mais il a interprété l'obligation selon son temps. Nous manquerions aux devoirs du nôtre, si nous fixions la limite où il l'a mise. Nous n'aurons aucun mérite aujourd'hui à donner à la patrie plus qu'il n'a donné, et qu'on ne lui demandait.

D'ailleurs, ni dans la vie publique ni dans la vie privée, la peu ambitieuse vertu de Montaigne n'exclut, aux occasions extraordinaires, les actions extraordinaires. Il y a dans les *Essais* deux ou trois anecdotes où l'on voit que Montaigne a fait preuve d'une fermeté supérieure. Qu'on en croie ce qu'on voudra (et pour moi je ne vois pas de raison de ne pas y croire), ces passages montrent l'idée qu'il avait de ce qu'un homme comme lui devait et pouvait faire. Si sa morale réglée pour le train journalier de la vie, indique des *moyennes* et non des *maxima*, n'en concluons pas trop vite qu'elle est hors d'état de suffire aux grandes circonstances, incapable de fournir aux demandes d'héroïsme que fait de loin en loin la vie.

Ce n'est pas toujours une méthode sûre de ne se préparer que pour l'effort surhumain et le sacrifice total. Il n'est pas certain que le jour en vienne jamais, et, en attendant, on dédaigne toutes les petites occasions de bien faire dont la vie journalière abonde. Lorsqu'enfin l'heure arrive de dépenser tout

d'un coup le fonds d'héroïsme accumulé pendant vingt ans, on se trouve vide et hors d'état de payer. L'âme s'est détendue à négliger l'obscur exercice quotidien dans l'attente de l'action magnifique qui ne se présentait pas. Les hautes pensées se sont donné cours en paroles, et l'homme s'est habitué à se carrer dans l'aisance du verbalisme. Au contraire, celui qui, sans penser jamais qu'il aura à être grand une fois dans sa vie, s'est tout bonnement appliqué à penser raisonnablement et à agir en homme libre dans les petites circonstances de la vie familière, se trouvera prêt pour l'appel qu'il n'aura ni souhaité ni prévu. Ne s'étant pas cantonné dans la rumination spéculative d'un exploit auquel l'existence normale ne donnait pas lieu, s'étant habitué à s'adapter vite à toutes les occasions de la vie commune, ayant son âme et son corps bien en main, et prêts à l'action, il se trouvera sans s'en douter à la hauteur des événements extraordinaires qui commandent à l'être humain de donner toute sa puissance. Je ne serais pas étonné que la chose se fût vérifiée pour Montaigne en deux ou trois moments de sa vie. En tout cas, c'est là que conduit la méthode des *Essais*. Elle ne fera pas des héros de profession ; elle pourra faire un honnête homme qui, après avoir vécu quarante ans sans visée héroïque, deviendra tout d'un coup un héros à l'heure du destin, et redescendra, son effort donné, sans gêne et sans regret, dans une honnêteté obscure. Nous avons connu de nos jours ce modèle d'homme.

Il n'y a pas de morale plus française que celle des *Essais*. Nous sommes une race équilibrée que le bon sens conduit, qui veut avant tout voir clair, pour qui le vice est essentiellement erreur, déraison, ridicule, et que rien n'attache au bien ou au sacrifice autant que le caractère de vérité et d'évidence qu'elle y trouve. N'est-ce pas notre époque aussi qui peut le mieux se rendre compte de ce que représente et contient la façon modeste de Montaigne ? Nous venons de vivre des heures, des années où la furie brillante qui se moque du péril et va provoquer la mort, où le sacrifice éclatant et inutile de la vie, où tous les gaspillages irréfléchis du sang français sont devenus des crimes envers la patrie ; où le salut de cette patrie a exigé l'abandon de toutes les pensées personnelles d'honneur et de gloire, si chères jusque-là aux âmes nobles ; où l'héroïsme a dû se faire anonyme, obscur, et même prudent ; où le vrai

héros a été celui qui savait faire la chose utile sans se faire tuer, ni faire tuer les siens; où des hommes pacifiques qui étaient attachés à la vie, à leur famille, à leur champ, faisant la guerre pour tuer la guerre, ont supporté des souffrances surhumaines et fait face à des dangers inouïs pendant un temps qui a dépassé tout ce qu'on pouvait présumer de l'endurance humaine, sans fièvre belliqueuse ni folie enthousiaste (du moins la plupart d'entre eux), la tête froide, raisonnablement, parce qu'il fallait « y aller, » parce qu'il fallait « tenir » et « les avoir, » sachant bien tous pourquoi ils mouraient ou s'exposaient à mourir, désireux d'être ailleurs et restant là, appelant de toute leur âme la fin de « cela, » et décidés à ne pas lâcher l'ouvrage une minute plus tôt qu'il ne fallait; où toutes les attitudes, gestes et paroles qui sentaient l'héroïsme, ont été rejetées et bafouées par les héros eux-mêmes, qui y ont substitué les façons et les locutions amorties, ternes et plates, sans fanfare et sans panache, qu'ils appliquaient auparavant aux prosaïques occupations de leur existence journalière. Le soldat français de 1914, en képi et en pantalon rouge, était encore un preux, prodigue de sa vie comme de la vie des autres, et à qui il suffisait de bien mourir, qui n'était jamais plus beau que dans le suprême désastre, comme Roland et les douze pairs à Roncevaux, comme les chevaliers d'Azincourt ou de Nicopolis, comme les cuirassiers à Reischoffen et Margueritte à Sedan. Celui-là, non, ne prenait pas sa leçon dans Montaigne. Mais le soldat bleu horizon et casqué des années 1915-1918, qui savait que le devoir premier était de sauver la patrie, qui savait mourir aussi bien que l'autre, mais qui voulait gagner la guerre, s'il se pouvait, sans mourir, pour reprendre après le travail fécond de la paix : celui-là est l'authentique descendant du paysan français que Montaigne voyait peiner sur son champ, insouciant de la mort et occupé de la vie, ne se couchant que pour mourir, et nommant les maladies qui vont le mettre dans la tombe de termes atténués qui n'ébranlent pas l'imagination. Celui-là est bien l'homme selon le cœur de Montaigne, l'homme que dans l'occasion, peut-être, il eût été, — l'homme qui réalise en sa hauteur et plénitude la vie morale dont les *Essais* nous proposent l'idée.

GUSTAVE LANSON.

DEUX ÉTATS DANS L'ÉTAT
EN ALLEMAGNE

C'est aujourd'hui en Allemagne un lieu commun de rappeler la décomposition de l'État allemand. Le mot a été lancé au commencement de 1922 par le professeur J. Bonn, dans une brochure qui fit beaucoup de bruit outre-Rhin. Le succès qu'il rencontra, autant que le désir de signaler à ses compatriotes la gravité du mal qui les rongeait, incita l'auteur à reprendre le sujet dans un article de la revue *Neue Rundschau* (juin 1922). Singulier aboutissement de la théorie chère aux Allemands, que l'individu n'est rien et que l'État est tout!

Elle a pris naissance en Allemagne au commencement du XIXe siècle. Dès 1801, Hegel avait étudié l'idée de l'État. Sa méthode déductive *a priori* l'avait amené à concevoir un État existant en soi en vertu d'une nécessité naturelle, c'est-à-dire divine, ce qu'il définissait un « terrestre divin. » Dès lors, les individus n'existent que par et pour l'État. Conception empruntée à la cité antique. On sait les conséquences qu'en ont tirées les créateurs de l'État prussien. Le professeur Jellinek en a formulé l'expression avec une rigueur et une force incomparables. Il a porté la doctrine de la personnalité de l'État titulaire de la puissance publique à un point de développement qui n'a pas été dépassé.

Mais c'est en vain que les juristes allemands ont codifié la notion hégélienne de l'État : l'Empire bismarkien n'a jamais été qu'une juxtaposition d'organisations diverses, États ou pays, fédérations industrielles, syndicats ouvriers, groupements économiques de toute sorte. Sous son apparente unité, cet État avait

une tendance à la décomposition. La personnalité de l'Empereur lui-même était impuissante à assurer l'unité d'action entre le Gouvernement qui fixait les directives, et les exécutants qui pouvaient mettre à sa disposition tous les moyens indispensables. M. Edmond Vermeil a montré, dans un livre fondamental (1), comment l'œuvre du grand chancelier avait consisté à créer un Empire composite, à la fois un et multiple, par un compromis entre les institutions unitaires et les institutions fédératives. « Il y avait des corps organisés, mais, au-dessus d'eux, pas de pouvoirs vraiment forts; seules l'armée et la bureaucratie prussienne, momentanément alliée de la bourgeoisie industrielle et commerçante, pouvaient donner l'illusion de l'unité et de la cohésion. »

La révolution de novembre 1918, issue de la défaite militaire, a engendré l'affaissement moral et l'anarchie que Bismarck avait prédits. Elle a balayé les pouvoirs existants sans rien mettre à leur place. Le terrain s'est trouvé déblayé pour le libre jeu des forces que représentaient la grande industrie et le prolétariat.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE ET LA CONCENTRATION

La grande industrie allemande a pris pendant la guerre, à la faveur des circonstances, un énorme développement, mais sa puissance date de longtemps déjà. Guillaume II avait fait, dans ses conseils, aux industriels et aux banquiers, une place aussi importante qu'à la vieille noblesse terrienne et militaire sur les rudes vertus civiques de laquelle les Hohenzollern avaient depuis un siècle édifié la grandeur de la Prusse. Dès le début de son règne, il forma le projet de faire de l'Allemagne la première puissance industrielle et commerciale du monde. On ne peut nier qu'il n'y eût réussi. Il suffit, pour le constater, de rapprocher les chiffres qui donnent la valeur du commerce extérieur de l'Allemagne et des autres pays dans les années qui ont précédé la guerre. De 1898 à 1913, l'Angleterre a vu son commerce d'exportation passer de 294 millions de livres sterling à 635 millions; les États-Unis, de 1210 millions de dollars à 2428 millions; la France, de 3510 millions de francs à

(1) *La Constitution de Weimar et le principe de la Démocratie allemande* par M. Edmond Vermeil. (Publication de la Faculté des Lettres de Strasbourg.)

6 875 millions; l'Allemagne, de 3756 millions de marks à 10 080 millions. Ainsi, de 1898 à 1913, soit dans l'espace de quinze ans, les exportations ont augmenté de 168 pour 100 en Allemagne; de 115 pour 100 en Angleterre; de 100 pour 100 aux États-Unis; de 95 pour 100 en France.

Si maintenant, au lieu de mesurer l'accroissement absolu des exportations, nous le mesurons dans son rapport à la population, autrement dit par tête d'habitant, nous constatons, au cours de la période dont il s'agit, un accroissement de 117 pour 100 en Allemagne, 91 pour 100 en France, 87 pour 100 en Grande-Bretagne, 50 pour 100 aux États-Unis.

Dans les deux cas, l'Allemagne tenait donc la tête, et de beaucoup. A la veille de la guerre, elle était en train d'établir son hégémonie économique sur le monde entier.

Ces résultats étaient dus à des causes diverses. La plus efficace peut-être était un système politique où tout était combiné pour mettre les forces de l'État au service des efforts individuels sans jamais entraver ceux-ci. Ensuite, le tempérament d'aventuriers, que les Allemands apportent dans les affaires : il se trahit par le goût du profit rapide et du rendement immédiat. Un industriel allemand n'hésite jamais à sacrifier la constitution des réserves au développement de son entreprise. Enfin, ils ont profité des conditions naturelles. Avant la guerre, l'Allemagne était le pays d'Europe le plus riche en houille. Si sa production était moins abondante que celle de l'Angleterre (191 millions de tonnes, plus 87,5 millions de tonnes de lignite, contre 290 millions en Angleterre), ses réserves charbonnières étaient supérieures de plus du double aux réserves anglaises. Aujourd'hui encore, même privée du bassin de la Sarre et de la Haute-Silésie, elle reste aussi riche en charbon que tout le reste de l'Europe. Ajoutons que les Allemands avaient su tirer de cette richesse un excellent parti en comprenant avant tous les autres que la valeur de la houille est augmentée dans une énorme proportion par la distillation, qui permet d'en utiliser tous les produits, au lieu de les gaspiller en pure perte. Avant la guerre, l'Allemagne distillait de 50 à 55 millions de tonnes de houille, dont 10 millions étaient destinés à la production du gaz d'éclairage et 45 millions environ à la production de 32 millions de tonnes de coke métallurgique. Les sous-produits de la distillation, précieusement recueillis,

donnaient près de 500 000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 1 200 000 tonnes de goudron, etc. Ces goudrons, distillés et redistillés à leur tour, produisaient les benzols, les phénols et la multitude des sous-produits qui alimentaient les fabriques de matières colorantes, de produits pharmaceutiques, de parfums synthétiques, dont les Allemands inondaient le monde.

Ainsi favorisées par la nature, ses industries ont en outre bénéficié d'une concentration méthodique ; les Allemands en ont fait un grand usage, auquel les préparaient leur sens de l'organisation et leur esprit de discipline. La guerre a donné à ce mouvement une vive impulsion. Il répondait aux idées prêchées par les théoriciens de l'étatisme et de la contrainte économique, systèmes dont le groupement des entreprises facilite la réalisation. Walter Rathenau avait recommandé la *concentration* comme le plus sûr moyen d'accroître la production, problème essentiel pour l'Allemagne épuisée, telle qu'elle est sortie de la guerre. Impossible de laisser l'économie nationale dans son anarchie d'avant-guerre. Son organisation doit être le contrepoids nécessaire à la liberté que l'on rendra à l'industrie en l'affranchissant des entraves que la nécessité lui avait imposées. Rathenau revenait constamment sur ces théories, dont ses compatriotes se sont imprégnés, tout en les combattant, quand elles les gênaient.

La concentration peut se faire de deux manières; on les désigne par les épithètes « horizontale » et « verticale » qui répondent assez bien aux faits. La concentration horizontale réunit des industries similaires qui produisent le même article au même stade de fabrication. Elles ont intérêt à se grouper pour unifier les prix, régler et contrôler la production, rechercher les débouchés et se les répartir. Elles forment ce que les Allemands appellent des *kartels*, organes commerciaux ayant pour objet de défendre contre la concurrence étrangère les intérêts de la branche industrielle qui les a constitués. Leur rôle est analogue à celui des comptoirs en France.

Tout autre est celui des concentrations verticales, dans lesquelles un individu ou une société groupe sous une direction unique une série d'entreprises, depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la fabrication du produit fini, en passant par tous les intermédiaires. C'est ainsi qu'un propriétaire de journaux achète non seulement les usines fabriquant la pâte à

papier, mais les forêts dont les arbres les alimenteront. La concentration ainsi comprise répond à l'idée de rendre la production plus économique, en diminuant à chaque échelon le prix de revient et en assurant une clientèle aux entreprises de transformations successives. Depuis la guerre, ces groupements ont pris une énorme extension ; certains ont été jusqu'à s'adjoindre les compagnies de chemins de fer ou maritimes qui peuvent utiliser les locomotives ou les navires construits sur les chantiers leur appartenant et transporter les marchandises que produisent les usines.

Ces concentrations verticales aboutissent ainsi aux *Konzerns*. Par ce mot d'allure bizarre, peut-être notre « consortium » germanisé, les Allemands entendent des combinaisons au centre desquelles se trouvent plusieurs sociétés, réunies ou plutôt juxtaposées par une simple « communauté d'intérêts, » sans qu'il y ait forcément une immixtion respective des unes dans les autres. Ce noyau central de sociétés dirige l'ensemble que forment les entreprises affiliées à chacune d'elles, chaque entreprise conservant en partie son autonomie. Il ne s'agit plus de développement en surface ou en profondeur, mais d'une ramification poussant des branches dans toutes les directions. Le Konzern n'absorbe pas les affaires qu'il groupe, mais il crée entre elles une solidarité financière. Il exerce sa direction au moyen des actions de préférence à voix plurales qui assurent à leurs possesseurs la prépondérance, tout en ne correspondant qu'à une faible fraction du capital de la société.

Il y a en Allemagne une douzaine de grands Konzerns de la métallurgie, connus sous le nom de leurs dirigeants, particuliers ou sociétés : Stinnes, Thyssen, Haniel, Phönix, Krupp, Rheinstahl, Stumm, Kloeckner, Mannesman, Hösch, etc.

Pour donner une idée de leur puissance, prenons celui dont on parle le plus, parce que son chef incarne en quelque sorte le type du grand industriel allemand, surtout depuis son intervention brutale à la Conférence de Spa en 1920. Tout le monde en France connaît Hugo Stinnes et sait comment il a étendu son influence dans tous les pays où il a trouvé des entreprises à acheter ou à créer. Il a pris pied en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Autriche ; il pousse son action sur les pays balkaniques et jusqu'aux Indes néerlandaises et dans l'Amérique du Sud. Jusqu'à présent, il l'avait limitée au fer, au

charbon et à leurs dérivés. Voici qu'on annonce la formation d'un nouveau groupement, qui va rattacher au bloc formidable déjà constitué d'autres entreprises produisant le pétrole et les huiles minérales.

C'est lui qui, dès la fin du siècle dernier, prit la direction du mouvement de concentration dans la métallurgie et, de concert avec Kirdorf, organisa en 1893 le syndicat houiller de la Ruhr qui devait acquérir tant d'importance. Puis il raccorda les mines de charbon aux aciéries et hauts-fourneaux : ce furent les mines-usines. Vers le même temps, 1898-1900, il créait la grande Société d'électricité rhéno-whestphalienne, qui distribuait la force et la lumière dans toute l'étendue du bassin de la Ruhr, reliait la rive droite à la rive gauche du Rhin et s'étendait dans presque tous les centres populeux de Dusseldorf et de Cologne (1).

La guerre profita naturellement à Hugo Stinnes comme à tous les industriels qui travaillaient pour la défense nationale. Après l'armistice, il reçut de l'État allemand des indemnités très importantes pour ses mines et usines sises en Lorraine, que l'État français avait mises sous séquestre et liquidées en vertu de l'article 297 du traité de paix. Il utilisa sur-le-champ ces capitaux à renforcer sa puissance industrielle en groupant sous sa direction de nouvelles entreprises, non seulement en Allemagne, mais en Autriche. Puis, au Konzern métallurgique ainsi formé, *Rhein-Elbe-Union*, il souda une entreprise électrique, l'*Electro-Konzern Siemens-Schuckert*, qui lui apportait non seulement l'appoint d'un grand consommateur de fer et d'acier, mais aussi son organisation de vente mondiale pour l'écoulement des produits métallurgiques. En 1922, ce groupement comprenait environ 250 000 ouvriers et employés. Quant au personnel occupé dans toutes les entreprises diverses rattachées au Konzern Hugo Stinnes, il est estimé à 600 000 personnes.

Ces entreprises comprennent cinq ports industriels sur le Rhin, la Ruhr et les canaux, 230 champs de mines de charbon et de lignite, 65 champs de minerai de fer, 36 hauts-fourneaux, 18 aciéries, 290 ateliers et usines de constructions, 285 usines produisant le courant électrique, 160 banques et maisons de

(1) Toute cette documentation est empruntée à la monographie de la formation verticale des Konzerns de l'industrie du fer, qu'a publiée le Haut-Commissariat de la République française dans les provinces du Rhin (1922).

commerce, 190 entreprises de transport, 120 entreprises diverses : exploitations de forêts, fabriques de cellulose et de papier; 70 journaux en Allemagne et en Autriche. Hugo Stinnes a compris que la presse est aujourd'hui le meilleur des instruments de puissance, parce qu'elle permet de diriger et de fabriquer l'opinion, qui règne en souveraine dans les sociétés démocratiques.

D'après les chiffres récemment publiés par l'attaché commercial britannique à Cologne, le groupe Stinnes contrôle une extraction de 18 millions de tonnes de charbon, une production de 4 millions et demi de tonnes d'acier. Assez loin derrière lui viennent le groupe Thyssen, avec 5 millions 1/4 de tonnes de charbon, 1 million 3/4 de tonnes de fonte, 1 million 1/4 de tonnes d'acier; le groupe Phœnix-Wolff, avec 7 millions 3/4 de tonnes de charbon, 1 million 1/4 de tonnes de coke, près de 2 millions de tonnes de fonte et autant d'acier; enfin le groupe Haniel, qui dispose de plus de 9 millions et demi de tonnes de charbon et près de 2 millions de tonnes de coke.

Un autre grand Konzern, celui de la Société générale d'électricité (A. E. G.), s'est formé sur d'autres bases. A la différence des entreprises de Stinnes, de Kirdorf, de Thyssen, qui se sont développées sur le charbon et le fer avec l'appui des grands syndicats charbonniers et métallurgiques rhénans, l'A. E. G. a grandi au cours de la période d'extension de l'industrie allemande; une technique commerciale très perfectionnée l'a aidée à surmonter toutes les concurrences à l'intérieur et à l'extérieur. Elle n'avait pas de monopole lui permettant de dicter les prix et n'a pas reçu de l'État les mêmes appuis que le groupe Stinnes, qui a tiré un parti si avantageux des indemnités touchées pour l'expropriation de ses mines et de ses usines lorraines. Les socialistes donnent volontiers ces raisons pour excuser l'indulgence avec laquelle ils ont suivi le développement de l'A. E. G., où ils veulent voir une œuvre démocratique utile au pays.

Son chef, Walter Rathenau, s'opposait d'ailleurs à Hugo Stinnes par tous les traits de son caractère et de son tempérament, qui portaient la double empreinte de son origine israélite et de sa formation allemande. Ce puissant esprit était passionné par la recherche de l'idéal au travers des réalités. Ses livres sur les questions sociales, la philosophie, la politique, l'économie,

ont rencontré en Allemagne un immense succès : il s'explique par la manière dont Rathenau répondait aux aspirations profondes de ses compatriotes, qui allient d'une façon si extraordinaire les rêveries romantiques à la poursuite des résultats matériels. Rathenau poussait ces rêveries jusqu'à l'utopie; il parlait en prophète, convaincu de la grandeur de sa mission. A ses yeux, le perfectionnement moral de l'humanité passait avant l'amélioration de ses conditions matérielles. Cet idéalisme n'obscurcissait pas chez lui le sens pratique. Il fut le premier en Europe à dénoncer l'appauvrissement que la guerre allait entraîner pour le monde entier. Dès 1917, il signalait que la prospérité de l'Allemagne est toute factice : elle provient de l'État, qui est à l'origine de tout, achète tout, paie tout et règle tous les salaires. L'argent qui circule à flots ne correspond pas à un accroissement de la fortune nationale; tout repose sur des opérations fiduciaires; le bilan de la guerre se soldera par un déficit. Et quand il prévoyait ces difficultés, il ne doutait pas que son pays ne dût gagner la guerre.

Il concluait donc à l'obligation de créer des richesses réelles en augmentant autant que possible la production nationale, d'où la nécessité d'une organisation poussée à fond ; une grande part y sera faite à l'État et aux syndicats. La compétence de ceux-ci sera étendue à tout ce qui touche la conduite des affaires : achats, ventes, paiements, recherche des débouchés, fusion éventuelle des entreprises, division méthodique du travail entre les diverses usines en tenant compte des capacités de chacune, introduction de types uniformes pour les produits, suppression des types inutiles. L'État leur déléguera des droits souverains, en vue d'assurer l'unité de direction et d'exécution dans une même branche de l'industrie. En retour, il les surveillera de près et exigera d'eux des contributions pour les œuvres sociales. Walter Rathenau n'hésitait pas à recommander les moyens de contrôle les plus radicaux. Il s'attaquait aussi vivement aux dogmes de l'économie libérale qu'aux théories du marxisme.

Dans la pratique, il a étendu le contrôle de sa Société générale d'électricité sur une centaine de sociétés de toute sorte, embrassant non seulement les diverses branches de l'industrie électrique, mais aussi des entreprises métallurgiques et des compagnies de navigation. D'ailleurs, le Konzern de l'A.E.G. se relie au groupe Stinnes.

Tous ces groupements ont une tendance à s'unir les uns aux autres, poussés par la double nécessité de s'assurer des débouchés, de subvenir à leurs propres besoins et de mettre leurs forces en commun. Le temps des cartels et des syndicats est passé, écrit la *Gazette rhéno-westphalienne*, l'organe des industriels de la Ruhr, c'est celui des trusts qui commence. Ce revirement économique, ajoute le journal rhénan, n'a pas pour cause le désir d'hégémonie de certaines personnalités; il est dû à la destruction de capitaux provoquée par la guerre, aux pertes de substance imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles. La politique générale et la politique fiscale des Gouvernements d'après-guerre, opposées à la saine économie, ont accéléré le mouvement. Les industries diverses sont amenées à créer des organismes assez puissants pour réduire autant que possible les frais généraux de la production, et le moment approche où les grandes banques elles-mêmes seront touchées.

Ce n'est pas que le mouvement ne rencontre des oppositions. Tout récemment (mai 1923), dans une réunion tenue à Iéna, la Fédération des ouvriers de l'industrie métallurgique a dénoncé les Konzerns comme un danger public. Grâce à leur énorme fortune, dit-elle, ils exercent une grande influence politique secrète. Ils essaient de diriger la vie publique, détruisent à cet effet l'indépendance de la presse, des partis, de l'opinion; ils font dévier la politique du Gouvernement. Il appartient aux syndicats ouvriers de travailler avec l'aide de tous à une œuvre de salut public en contrôlant le pouvoir des Konzerns.

En dehors des ouvriers, certains Allemands voient dans le mouvement de concentration industrielle un autre péril : la disparition des petits industriels travaillant avec leur fortune personnelle et leur intelligence. Or, ils sont nécessaires pour constituer une classe moyenne vigoureuse et sauvegarder l'indépendance économique de l'Allemagne. En effet, plus les entreprises industrielles seront concentrées, plus leur passage en des mains étrangères sera facile. C'est la personnalité des industriels qui a été le facteur essentiel de la prospérité allemande, ce serait un désastre qu'ils devinssent aujourd'hui les employés asservis des groupements capitalistes.

Ces craintes n'empêchent pas les Allemands d'être fiers de leurs grands patrons de la Ruhr. La revue *das Neue Deutschland* (n° d'avril-mai) nous donne à ce sujet des indications bien

intéressantes. Elle nous les montre animés par l'activité créatrice, passionnés pour le travail, cherchant le bien général avant la gloire et le succès personnel, doués d'une immense puissance de combinaison. Leur sens pratique leur a fait comprendre la nécessité d'accroître la production et de rechercher en même temps les débouchés. Un grandiose optimisme les soutient dans leur tâche : ce sont eux qui, au lendemain de la catastrophe, ont les premiers repris courage; ils ont poussé à la concentration, parce qu'ils y ont vu le meilleur moyen de vaincre des difficultés qui paraissaient insurmontables.

Les Allemands surtout leur sont reconnaissants d'avoir défendu avec tant de vigueur et de succès la propriété, qui a subi en Allemagne des assauts aussi violents que dans les autres pays de l'Europe centrale et orientale. Lorsque les socialistes, dans l'ivresse de leur facile victoire de novembre 1918, voulurent profiter de ce qu'ils détenaient le pouvoir pour nationaliser ou socialiser les grandes industries, leurs projets nébuleux n'ont pas tenu devant les propositions d'un parfait réalisme que présenta un Hugo Stinnes (1). Aux constructions utopiques que les socialistes ou les bourgeois socialisants ont alors essayé d'édifier, il a répondu par un plan solidement charpenté qui vise simplement à améliorer les conditions présentes de la production. Non content de rejeter comme absurde le transfert à la collectivité des biens privés, il prétend au contraire développer la propriété individuelle en facilitant aux ouvriers l'achat des actions de sociétés. Ainsi discréditées dans l'opinion publique, les tentatives de socialisation ont été oubliées et l'autorité des grands industriels a grandi d'autant.

LES SYNDICATS PATRONAUX

Telle se présente dans ses grandes lignes la concentration, qui est un des facteurs principaux de leur puissance. Ils ont aussi comme moyen d'action les syndicats patronaux, qu'il faut distinguer eux-mêmes des groupements d'industriels ou de commerçants s'occupant des intérêts économiques généraux de l'industrie, du commerce ou d'une branche particulière. Les

(1) Voir à ce sujet l'excellente étude de M. Marcel Tardy : *Le problème de la socialisation en Allemagne* (1 vol. in-18, Marcel Rivière, 1921).

syndicats patronaux n'ont pas d'autre objet que de représenter les employeurs en face des employés pour le règlement des questions de travail et de salaires. Ils se sont développés parallèlement aux syndicats ouvriers. Si Walter Rathenau avait pu exécuter ses plans, ils auraient tenu une grande place dans l'État, tout en restant bien subordonnés à celui-ci. Comme conséquence logique de son système, Rathenau rendait obligatoire l'entrée des individus dans leur syndicat professionnel.

L'organisation des syndicats est à peu près la même que celle que nous avons en France. Jusqu'en 1913, ils se groupaient en deux organisations centrales, l'Office principal et l'Union des syndicats patronaux, le premier réunissant les syndicats industriels, et l'Union, les petits métiers et les corporations d'artisans.

En 1913, les deux fédérations patronales se fusionnèrent en une seule. Elle comprend aujourd'hui la presque totalité des employeurs de l'industrie. A la fin de 1921, elle embrassait 1 965 groupements, dont 215 fédérations nationales, régionales ou locales et 1 750 syndicats particuliers ; le nombre des établissements affiliés était de 100 000, occupant environ 8 millions d'ouvriers ou d'employés.

Les syndicats patronaux allemands sont groupés par professions et par régions. Il y a par exemple la Fédération générale des métallurgistes, la Fédération du bâtiment, le Syndicat patronal de l'industrie textile, etc. Ces Fédérations sont divisées en groupements par État, par district ou par localité. C'est ainsi que la Fédération générale des métallurgistes réunit les syndicats bavarois, le syndicat de Brandebourg, le syndicat de Berlin.

A côté des groupements professionnels, des organisations mixtes réunissent les syndicats ou les entreprises appartenant à des professions différentes d'un même territoire, État, district ou localité.

L'Union des syndicats patronaux a conclu un cartel avec d'autres syndicats de moindre importance. D'après M. Otto Leibrock (1), il n'y a que vingt-deux syndicats patronaux qui ne soient pas affiliés à l'Union.

Les dirigeants des syndicats allemands ont cherché le

(1) *La signification économique des Syndicats patronaux allemands*, par Otto Leibrock (1 vol. in-8, Otto Elsner, Berlin, 1922).

moyen de tenir leurs adhérents aussi étroitement que possible. A défaut de moyens juridiques que la loi ne leur donne pas, ils ont imaginé d'obliger chacun de leurs membres à remettre à la direction des valeurs ou une reconnaissance de dette sous la forme d'un billet sans date. La direction est autorisée à le dater et à le présenter pour remboursement, si l'adhérent manque à ses engagements. Dans le syndicat des imprimeurs-lithographes, chaque adhérent est tenu de déposer ainsi un ou plusieurs billets à vue pour une somme de 300 marks par ouvrier et de 150 marks par ouvrier auxiliaire, avec un minimum de 3 000 marks. Ce procédé est d'ailleurs sans valeur juridique pratique. Il n'y a que des considérations morales et le souci de sa réputation commerciale qui puissent amener un syndiqué à effectuer le remboursement qu'on lui réclame, s'il quitte le syndicat après avoir rempli toutes ses obligations.

Des amendes sont également prévues. Il existe aussi des tribunaux syndicaux d'arbitrage. En général, on ne peut quitter le syndicat qu'à la fin de l'année d'affaires et après un délai de préavis qui varie, suivant les statuts, d'un trimestre à deux ans.

Les syndicats disposent de sommes très importantes ; leur budget est alimenté par les cotisations annuelles de leurs membres, fixées le plus souvent d'après les salaires payés aux ouvriers, quelquefois d'après le nombre de ceux-ci.

Les syndicats patronaux entretiennent naturellement des relations étroites avec les associations formées entre industriels, commerçants et agriculteurs pour la défense de leurs intérêts économiques généraux. Depuis le 18 juin 1920, ils sont groupés avec ces associations dans la Commission centrale des syndicats des chefs d'entreprises. Elle n'est pas un syndicat, mais un simple organe de liaison, dans lequel les groupements affiliés conservent toute leur autonomie. Elle a pour objet la recherche des intérêts généraux communs à tout le patronat allemand, à la fois sur le terrain économique et sur le terrain social, et travaille en liaison étroite avec le groupe patronal du Conseil économique du Reich.

Ainsi organisés, les syndicats patronaux ne manquent pas une occasion d'affirmer leur force. Le journal *der Arbeitgeber*, organe de l'Union des syndicats patronaux allemands, a publié en juillet 1922 un article dans lequel nous trouvons des indications précises sur leurs tendances. Après avoir rappelé que

l'influence conquise par les ouvriers, à la suite de la révolution, avait amené les patrons à collaborer avec eux sous la forme des communautés de travail, il explique comment l'Union des syndicats patronaux s'appliqua pendant deux ans à transformer les conditions du travail en Allemagne, en remplaçant dans les contrats le principe individuel par le principe collectif.

En même temps, elle prit grand soin de se décentraliser, de manière que l'on ne pût pas dire que la force des syndicats patronaux résidait uniquement à Berlin : les organisations disséminées sur tout le territoire allemand doivent représenter aussi la puissance de l'ensemble. C'est en cela que l'Union se distingue de la Fédération d'empire de l'industrie allemande, la plus importante des organisations économiques proprement dites, dont la force et la puissance se trouvent obligatoirement à Berlin.

Enfin le docteur Taenzler, auteur de l'article en question, expose, se complaît à étaler, pourrait-on dire, les idées que les grands patrons allemands se font de leur rôle dans l'État affaibli tel qu'il est aujourd'hui. Avant la guerre, dit-il, il eût été fou de la part des syndicats de prétendre s'immiscer dans la conduite des affaires publiques; l'autorité était aux mains de l'Empereur et de ses fonctionnaires qualifiés, pour faire triompher contre toutes les résistances possibles, et même contre les décisions d'une majorité, leur volonté devenue volonté officielle. Mais la révolution a transformé de fond en comble l'ancien état de choses; l'État n'a plus ni puissance ni volonté de puissance; les deux colonnes sur lesquelles reposaient cette puissance et cette volonté, l'armée et les fonctionnaires, sont brisées... « L'ancien État solide et fort est devenu un fantôme d'État, dépourvu de toute initiative, simple agent d'exécution des volontés exprimées par la majorité, un cadre purement extérieur destiné à grouper tout ce qui porte le nom de citoyen allemand, mais sans rien de profond et de solide. »

Qui doit se substituer à l'État défaillant? Pendant un certain temps, les ouvriers l'ont emporté grâce à leur nombre. Il appartient aux organisations patronales d'exercer à leur tour la puissance, non pas en opposant leur dictature à celle du prolétariat, mais en associant leur effort à celui des organisations ouvrières; les syndicats patronaux sont particulièrement aptes à cette tâche, parce qu'ils ont un idéal commun de la solidarité et de l'intérêt général. Et le Dr Taenzler de s'insurger contre

l'idée que les organisations patronales n'auraient pas le droit de s'occuper de politique. Au contraire, c'est pour elles un devoir de collaborer aux tâches de l'État. « L'œuvre la plus pressante qu'ont à accomplir les syndicats patronaux est donc de découvrir les chefs qui pourront donner cette collaboration et de les former de telle manière qu'ils en deviennent capables. C'est seulement lorsqu'ils les auront tirés de leur sein que la vie allemande pourra s'assainir et l'avenir allemand se réaliser. »

Peu après, le Gouvernement passait aux mains de M. Cuno, qui touchait de près aux milieux industriels en sa qualité de grand armateur. A la séance du Reichstag où il prononça la déclaration ministérielle, un socialiste lui lança cette apostrophe : « Conseil d'administration Stinnes ; M. le directeur général Cuno a la parole. » Ces mots expriment l'opinion courante en Allemagne au sujet de l'influence qu'exercent sur le Gouvernement les grands industriels, symbolisés dans la personne de leur représentant le plus fameux.

LES INDUSTRIELS, L'ÉTAT ET LES RÉPARATIONS

Ils ne s'en cachent pas et l'on a pu dire qu'ils parlaient au chancelier sur le même ton que les Électeurs à l'Empereur au temps du Saint-Empire romain. Toutes les fois que le Gouvernement a demandé leur aide pour relever les finances, fournir des gages pour l'emprunt international ou participer aux réparations en nature, ils ont prétendu lui dicter leurs conditions.

En septembre 1921, il s'est adressé aux industriels et aux banquiers pour obtenir les valeurs-or qui auraient permis d'arrêter la baisse du mark. Ils exigèrent en retour un allègement des impôts qui les frappaient, et une application moins rigoureuse des lois fiscales. Un peu plus tard, quand la Fédération des industriels allemands, réunie en congrès à Munich, accepta de mettre le crédit de l'industrie à la disposition de l'État pour l'aider à s'acquitter de ses obligations financières envers les Alliés, elle imposa, entre autres conditions, la remise des chemins de fer à une société privée.

Au printemps de 1922, le Gouvernement obtint à grand peine du Reichstag le vote du fameux compromis fiscal, auquel tous les partis politiques avaient souscrit, mais le parti populaire, organe des industriels, réclama encore de l'État l'abandon

des grands services publics, notamment des chemins de fer et des postes, l'industrie privée étant seule capable de les exploiter avec profit, tandis que l'État s'y ruinait. Les industriels recommandèrent aussi toutes les mesures capables d'accroître la puissance de production de l'Allemagne. A cet effet, il fallait supprimer toutes les contraintes économiques qui subsistaient encore et rendre au commerce et à l'industrie une entière liberté. Ils allaient jusqu'à prétendre interdire au Gouvernement de conclure aucun accord avec les Alliés sans avoir consulté les représentants des groupes économiques qualifiés. A quoi la *Gazette de Francfort* répondait que le Gouvernement avait toujours consulté le Conseil économique d'Empire ainsi que le Reichstag : le parti populaire voulait donc lui imposer la consultation du groupe Stinnes ?

Leurs prétentions ne changent pas. Le mémorandum que la Fédération de l'industrie allemande a présenté au Chancelier le 26 mai dernier formule ses conditions presque dans les mêmes termes : c'est toujours l'assainissement de l'économie publique par l'élimination du virus socialiste, l'abolition des contraintes commerciales, la suppression du gaspillage inhérent à la gestion de l'État.

Lorsqu'au mois de juillet 1922, il fut question de l'emprunt international, les industriels s'y sont opposés de toutes leurs forces. Ils l'ont combattu par leurs journaux et, fidèles à leur tactique, ont saisi l'occasion pour formuler des exigences que les Alliés ne pouvaient que rejeter comme inacceptables : évacuation non seulement de Duisbourg, Dusseldorf et Ruhrort, les seuls points que nous occupions alors sur la rive droite du Rhin, mais aussi de la rive gauche et du territoire de la Sarre, et levée de toutes les entraves que le traité de Versailles avait mises au commerce allemand. Ils ne veulent à aucun prix d'un emprunt de stabilisation, mais ils réclament un emprunt qui les ferait sortir du provisoire. « L'Allemagne ne peut travailler davantage que si elle a le sentiment que, par un travail intensif, elle peut modifier sa situation actuelle, » dit Hugo Stinnes dans un Congrès d'industriels tenu à Essen en juin 1922. Pour que l'État allemand devienne un débiteur honnête, il faut, dit-il encore, « que les bases économiques de l'Allemagne et de l'Europe soient modifiées, de sorte que la population ait de nouveau la joie et la volonté de travailler. » Et il revient toujours à la

conclusion : « Impossible à l'Allemagne de se relever tant que l'occupation pèse sur nous (1). »

Notons qu'en s'opposant ainsi à un emprunt qui aurait pu enrayer la chute du mark, les industriels allaient contre l'intérêt de la grande majorité de leurs concitoyens, que ruine la dépréciation sans cesse croissante de la monnaie. Elle a exproprié les classes moyennes moins brutalement, mais presque aussi complètement que le bolchévisme l'a fait en Russie. Au contraire, elle est pour eux la source d'énormes profits. Elle a engendré en Allemagne une activité industrielle et commerciale, d'ailleurs momentanée, qui a permis à l'exportation de regagner en partie le terrain perdu pendant la guerre. Sur les marchés extérieurs, la concurrence est difficile contre les produits allemands; nous le constatons tous les jours; les Belges, les Anglais et les Américains aussi. Mais que le mark cesse de baisser et cette situation prendra fin, les prix intérieurs atteignant naturellement les prix mondiaux. Or, l'industrie allemande, qui s'est équipée pour l'exportation et a augmenté sa production dans des proportions insensées, écrit le *Vorwaerts*, se trouvera de ce fait menacée d'une faillite certaine.

En attendant, non seulement elle augmente ses gains immédiats, mais elle rembourse ses dettes et libère ses hypothèques en dépouillant ses créanciers qu'elle paie en une monnaie tombée au dix-millième de sa valeur. Elle se trouvera donc, une fois passée la crise, capable de reprendre la lutte dans des conditions meilleures que jamais, d'autant plus qu'elle a immobilisé une partie de ses gains dans le développement de son outillage. Comment les industriels ne tiendraient-ils pas à conserver un état de choses si avantageux? Aussi le Gouvernement les a-t-il trouvés contre lui toutes les fois qu'il a eu la velléité de prendre quelques mesures pour assainir une situation financière qui mène le pays au désastre.

C'est ici que nous touchons du doigt la faiblesse ou la complicité de ce Gouvernement. Elle s'affirme déjà par ses complaisances à l'égard des industriels en matière d'impôts. Ils en paient seulement 10 p. 100, le reste, 90 p. 100, restant à la charge des petits contribuables sous la forme de retenue sur les salaires et d'impôts de consommation. Mais pourquoi

(1) Cité par M. Max Hoschiller, dans son enquête pour la *Société d'Études et d'Informations économiques* (juillet 1922), éditée depuis chez Alcan.

leur demander toujours leur garantie? Celle-ci ne devrait-elle pas jouer d'elle-même? Le budget de l'État devrait être alimenté normalement par les contributions de tous les citoyens, les industriels comme les autres et plus que les autres, puisque leurs ressources sont plus importantes. Ces négociations, perpétuellement renouvelées, sont un aveu de carence de la part de l'État allemand, obligé de compter avec les groupements économiques. Ses échecs répétés montrent que ces groupements sont aussi puissants que lui et constituent un État dans l'État.

LES SYNDICATS OUVRIERS

La seule force qui, pour le moment, soit capable de s'y opposer, ce sont les syndicats ouvriers. Nous avons vu tout à l'heure que lorsqu'en 1921 la Fédération des industries allemandes offrit au Gouvernement de former une association de crédit qui aurait engagé ses capitaux et ses propriétés pour garantir un emprunt étranger, elle y avait mis, entre autres conditions, que l'État se dessaisirait des chemins de fer au profit d'une société privée. Les deux Fédérations socialistes réunies ont riposté sur-le-champ à ce projet audacieux en adressant au Gouvernement un programme de revendications qu'elles lui enjoignaient d'accepter. Il répondait à deux idées principales : d'abord la perception rigoureuse et accélérée des impôts existants, en particulier de l'impôt sur le revenu, sans qu'aucun délai soit laissé aux contribuables, tout retard ayant pour effet de diminuer leurs versements, effectués en une monnaie de plus en plus dépréciée; ensuite, l'extension des attributions de l'État. Il participerait à la propriété des valeurs réelles au moyen d'hypothèques prises sur les biens immobiliers et fonciers; quant aux sociétés par actions, elles lui remettraient 25 p. 100 de leur capital-actions. Les mines de charbon seraient socialisées. L'État saisirait les *devises* provenant du commerce d'exportation; il limiterait les importations au strict nécessaire, contrôlerait les monopoles privés.

Les syndicats ouvriers ont manifesté de nouveau et aussi vigoureusement contre le mémorandum que la Fédération des industries a adressé au Chancelier le 26 mai dernier. Ils lui opposent encore des contre-propositions de réformes fiscales et refusent formellement de supporter seuls la charge des répara-

tions par la suppression de la journée de huit heures et un nouvel abaissement de leur niveau de vie. Ils se disent d'accord avec les industriels sur la nécessité de porter au plus haut point la capacité de rendement des exploitations d'État, mais regardent comme impossible le passage de ces exploitations à l'industrie privée. Ils sont assez puissants pour parler ainsi. Les Allemands se glorifient de posséder les plus grandes organisations ouvrières du monde, et de compter à eux seuls environ le quart des 48 millions de travailleurs syndiqués qui sont répartis dans trente pays.

La grande majorité des syndicats allemands est groupé en deux Fédérations, la Fédération générale des syndicats allemandes (A D G B), et la Fédération générale des employés libres (A F A). Elles groupent ensemble près de 9 millions de travailleurs répartis en 64 associations. Les rapports des deux groupements entre eux sont réglés par un pacte qui garantit l'indépendance de chacun d'eux, mais les oblige à collaborer, dès qu'une question d'ordre syndical, social ou économique, touche aux intérêts des ouvriers ou employés. Ils sont l'un et l'autre affiliés à la Ligue internationale des Syndicats d'Amsterdam.

En dehors de ces grandes organisations socialistes, il existe des syndicats indépendants qui comprennent un peu plus de 3 millions d'adhérents. Les plus importants sont les syndicats Hirsch-Dunker, les syndicats chrétiens, les Unions ouvrières (communistes), les Associations nationales des ouvriers et employés (monarchistes).

A côté des deux Fédérations socialistes, il s'en est formé une troisième comprenant les fonctionnaires du Reich, des États et des Communes : la Fédération allemande des employés. Jusqu'ici, elle n'a pas accepté les principes des syndicats libres, mais elle sympathise avec l'A D G B et l'A F A. Les trois organisations ont une tendance à se réunir en une seule, selon le vœu de Legien, qui espérait fonder « l'Union des trois piliers. » Ce jour-là, il n'y aura plus qu'un front unique de travailleurs manuels et intellectuels d'Allemagne.

Ces associations ont des budgets énormes. En 1920, alors que le mark était encore une monnaie dans laquelle on pouvait compter, les recettes de l'A D G B ont dépassé 747 millions. Quant aux dépenses, les frais engagés pour l'instruction de la

classe ouvrière et la propagande atteignent plus du double des subventions accordées aux grévistes et aux victimes des lock out.

De même qu'en France, la Fédération la plus importante est celle des ouvriers métallurgistes ; elle groupe aujourd'hui 517 organisations, comptant plus d'un million et demi de membres; elle emploie 1369 fonctionnaires rétribués et a eu en 1920 un fonds de roulement de 227 millions de marks. La propagande lui a coûté plus de 2 millions et demi, ses propres journaux plus de 9 millions. Le plus important de ceux-ci est un organe technique récemment créé pour renseigner les délégués ouvriers aux Conseils d'entreprises et les représentants ouvriers au Conseil économique de la sidérurgie sur les conditions générales de la production métallurgique, non seulement en Allemagne, mais dans le monde entier. Il tire à 55 000.

A côté des syndicats libres, les syndicats ouvriers chrétiens ont un caractère particulier. Ils se rattachent aux associations catholiques d'hommes, d'ouvriers, de jeunes gens qui se fondèrent en Westphalie dans le milieu du siècle dernier. A partir de 1894, ces associations professionnelles se transformèrent en syndicats ayant pour objet principal la défense des intérêts ouvriers (1). Ils tinrent à Mayence, en 1899, leur premier congrès, et y affirmèrent la règle d'après laquelle ils doivent, même dans les luttes pour la défense de leurs intérêts, garder une attitude conforme aux principes chrétiens et aux intérêts économiques nationaux et montrer un esprit de conciliation. Cette doctrine s'est maintenue, en théorie du moins, jusqu'à nos jours; le Congrès d'Essen (novembre 1920) l'a encore affirmée : la conception du devoir chrétien doit animer les syndicats ouvriers; elle repose sur celle du droit social chrétien qui place le bien de la collectivité au-dessus des désirs de l'individu. Les Allemands ne manquent pas d'opposer au droit romain cette conception traditionnelle allemande du droit : en effet, elle combat la tendance des princes au pouvoir absolu, que le droit romain favorise au contraire. Les syndicats chrétiens se glorifient d'avoir remis cette tradition en honneur. C'est le propre ministre du Travail du Reich, le docteur Brauns, qui a soutenu cette thèse au Congrès d'Essen ; il est prêtre catholique. Le ministre des Postes du cabinet Wirth, Jean

(1) Sur les origines et l'évolution de ce mouvement voir le livre de Maurice Kellersohn : *Le Syndicalisme chrétien en Allemagne* (Bloud, 1912).

Giesberts, était aussi un membre de syndicat chrétien. Adam Stegerwald, qui était l'année dernière président du Conseil de Prusse, est le président de la Fédération des syndicats chrétiens. En Bavière, le président de la Diète, Kœnigsbauer, et le ministre de la Prévoyance sociale, Oswald, sont tous les deux d'anciens secrétaires de syndicats ouvriers catholiques.

Il n'est pas étonnant que les catholiques ainsi représentés dans les divers Gouvernements de l'Allemagne aient exercé leur influence. Dans l'article qu'il a donné à l'*Action populaire* sur l'organisation sociale des catholiques allemands, le R. P. Nopel note que l'influence des principes chrétiens s'est fait tout particulièrement sentir dans la rédaction du chapitre de la Constitution allemande touchant la vie économique. Bien que, par endroits, la social-démocratie ait malheureusement réussi à lui imposer sa marque; le chapitre dans son entier est « comme soulevé par un esprit de solidarité chrétienne. »

Cet esprit a inspiré la loi sur les Conseils d'entreprise dont nous avons parlé ici dans un précédent article (1). Le Congrès d'Essen a estimé qu'elle représentait une conquête sociale de premier ordre, mais que les ouvriers ne devaient pas chercher à l'utiliser pour s'emparer des fabriques et exercer une influence directe sur la législation. La loi doit seulement fournir aux travailleurs les moyens d'établir d'une manière équitable leurs relations avec l'entreprise dans laquelle ils sont employés.

Le ministre Stegerwald, dans son discours programme, a déclaré que l'ouvrier devait participer à la fois à la propriété et au rendement de l'entreprise où il était employé. Il n'a d'ailleurs pas dit comment il concevait cette participation. Il a condamné comme une utopie et une folie le programme de socialisation d'après lequel la propriété des moyens de production serait entièrement cédée à la collectivité. Le seul système pratique pour faire participer les employés et les ouvriers aux bénéfices de l'entreprise est celui des petites actions par le moyen desquelles ils pourront acquérir une partie du capital.

D'une manière générale, la politique sociale des syndicats chrétiens est fondée sur l'idée de la communauté de travail, c'est-à-dire de la solidarité des professions et des classes et de la

(1) *Revue* du 15 février 1923.

collaboration entre patrons et ouvriers. Ces communautés de travail sont des organismes paritaires où les syndicats ouvriers se rencontrent avec les syndicats patronaux de la même industrie. Ce ne sont pas des syndicats mixtes, car chacune des deux parties y conserve son autonomie. Elles ont été créées par les accords du 11 novembre 1918, à la suite de négociations que conduisirent Hugo Stinnes du côté des syndicats patronaux et le vieux Karl Legien du côté des syndicats ouvriers, sous la présidence du sous-secrétaire d'État Koth. Les accords furent publiés par les commissaires du peuple dans le *Journal officiel de l'Empire* du 18 novembre. Ce fut donc un des premiers actes de la révolution.

Chacun des deux partis veut s'attribuer le mérite du rapprochement entre les unions d'employeurs et celles d'employés, dans l'intérêt de l'industrie. Les industriels ne font pas difficulté de reconnaître que, pour arriver à l'idée de cette entente, ils avaient plus de chemin à faire que les ouvriers. Pour ceux-ci, le mouvement nouveau n'était que la continuation de leur ancienne politique du tarif syndical et du contrat collectif, politique à laquelle les patrons étaient restés peu favorables, tant qu'ils s'étaient sentis assez forts pour y résister. La base essentielle de la convention, c'est la reconnaissance des syndicats ouvriers comme représentants qualifiés de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, patrons et salariés reprochent également aux communautés de travail d'avoir fait faillite. Les industriels préfèrent avoir affaire à leurs Conseils d'entreprise, plus dociles que les représentants des ouvriers de toute la corporation professionnelle. Ils tendent à regarder chaque exploitation comme une unité autonome pour le règlement des conditions de salaire : ils échappent ainsi aux exigences des syndicats. Quant aux syndicats ouvriers, ils accusent la politique des communautés de travail d'avoir fortifié le patronat et ligoté les syndicats en éteignant l'idée de la lutte de classes, sans laquelle les masses ouvrières n'arriveront jamais, pensent-ils, à réaliser leurs ambitions. Des conseils paritaires il ne sortira que des compromis ; mieux vaudraient des chambres purement ouvrières, qui conservent leur pleine liberté d'action.

Les syndicats ouvriers allemands autres que les syndicats chrétiens maintiennent donc le principe de la lutte de classes.

Pourtant, jusqu'à présent, ils ont assez bien résisté aux communistes. Ils leur reprochent d'envenimer gratuitement les rapports entre ouvriers et patrons, et de susciter des « grèves sauvages » qui, fomentées en dehors des chefs des syndicats ou malgré eux, leur causent de graves soucis. Ils tiennent, en effet, par-dessus tout, à la stricte application de la discipline syndicale, et ont réglementé avec minutie la procédure à suivre pour décréter une grève et pour la pratiquer.

De même que les syndicats patronaux, les syndicats ouvriers tendent à s'écarter de leurs attributions premières, la défense des intérêts professionnels, pour s'immiscer dans la politique. Avant la guerre, ils s'occupaient seulement des questions ouvrières, et abandonnaient au parti social-démocrate toutes les interventions touchant la politique. Aujourd'hui, leurs grandes fédérations sentent qu'elles représentent avec une autorité incontestée le prolétariat allemand, et ne peuvent plus se contenter d'une place secondaire au-dessous des partis politiques divisés. Le Congrès qui s'est tenu à Leipzig au mois de juin 1922 leur a donné l'occasion d'affirmer cette tendance. Tout comme les syndicats patronaux, les syndicats ouvriers sortent de leur cadre normal pour empiéter sur les droits de l'État. Suivant le mot du socialiste indépendant Richard Seidel, ils voudraient se constituer en des corps sociaux autonomes qui se dressent à côté de l'État et de ses institutions juridiques et politiques comme une puissance indépendante, n'obéissant qu'à ses propres lois. « Ils se présentent comme un facteur de puissance sociale reconnu, jouissant des mêmes droits que les autres facteurs de puissance qui entrent dans l'organisation sociale de l'État : gouvernement, parlement, justice, administration, et leur décision pèse sur la formation de la loi et du droit. » Conséquence naturelle de l'affaiblissement de l'État et aussi de la manière dont la Révolution de novembre, puis la Constitution, ont reconnu et consacré l'autonomie des syndicats.

L'INFLUENCE DE LA CONSTITUTION DE WEIMAR

Les tendances que nous constatons ainsi chez les divers groupements sociaux et économiques ne se seraient pas manifestées avec tant de vigueur depuis la guerre, si elles n'avaient pas été encouragées et aidées par la constitution de Weimar. Nous avons

vu comment les syndicats chrétiens se vantaient de l'avoir imprégnée de l'esprit le plus démocratique. Qu'elle soit allée du premier coup plus loin qu'aucune autre dans cette voie, c'est incontestable, mais son caractère le plus singulier est la part qu'elle fait aux groupements professionnels. Il y a là quelque chose de nouveau; jamais encore aucune constitution n'avait consacré un titre spécial à la vie économique. En décidant la création des Conseils économiques, depuis le Conseil d'entreprise jusqu'au Conseil d'Empire, elle ouvrait la porte toute grande à l'intervention des groupements professionnels dans la politique. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle n'a fait en quelque sorte que sanctionner une institution qui était née sous la poussée des faits. Au cours de la guerre, ces communautés de travail entre patrons et ouvriers, dont nous avons parlé, s'étaient formées dans les industries diverses; au-dessus d'elles il y avait une communauté centrale composée de patrons et d'ouvriers en nombre égal. Ses dirigeants, réunis aux représentants de l'agriculture, du commerce et des consommateurs, coopératives de consommation et communes, formèrent auprès du ministre du Commerce et de l'Industrie un Conseil économique. Un des arguments donnés en faveur de l'inscription du principe dans la Constitution fut même qu'il valait mieux régulariser une situation de fait, puisque de tout temps les groupements économiques étaient intervenus dans la conduite des affaires en manœuvrant d'une manière plus ou moins occulte les partis politiques au Reichstag.

Le Conseil économique d'Empire, tel qu'il a été institué en 1920 sous une forme provisoire, a un rôle purement consultatif: la Constitution le subordonne formellement au Reichstag et au Reichsrat; il a pour mission d'examiner, avant que le Gouvernement ne les présente au Parlement, les projets de loi ayant un caractère économique et social. Il doit aussi, toutes les fois qu'il le juge à propos, prendre l'initiative de propositions analogues. On sait que le Gouvernement l'a consulté sur tous les projets touchant les réparations.

Dès le début, l'antagonisme s'est affirmé entre le Conseil et le Reichstag, attisé par certains publicistes qui ont voulu établir la supériorité du Conseil économique, seul capable, disaient-ils, dans les circonstances présentes, d'arracher l'Allemagne aux difficultés en face desquelles les partis politiques avaient montré

une incompétence absolue. A quoi la *Gazette de Francfort* avait beau jeu de répondre que la compétence ne suffit pas pour exercer le pouvoir. Le ministre doit être autre chose qu'un spécialiste; il doit s'affirmer comme un conducteur d'hommes et avoir des capacités politiques. D'autre part, en matière économique, l'homme compétent est souvent l'homme intéressé. N'utilisera-t-il pas pour s'enrichir les fonctions qu'il occupe et les informations dont il bénéficiera à ce titre?

En sens inverse, il existe un mouvement puissant pour développer la représentation professionnelle et le rôle des Conseils économiques, jusqu'au jour où ils remplaceront entièrement la représentation politique des partis et le Reichstag. Tel est du moins l'espoir que formule le journal des syndicats chrétiens, *der Deutsche*, fondé par Stegerwald.

Les grands industriels en sont fermement convaincus. Voici ce que disait l'un deux à M. Max Hoschiller, lors de son enquête en Allemagne : « Voyez nos partis politiques, ce sont des cadavres, car ils ont tous pris naissance dans l'Allemagne d'avant-guerre et ne correspondent plus aux réalités. N'est-ce pas lamentable que l'Assemblée de Weimar qui nous a dotés d'une Constitution, n'ait été formée que d'anciens partis de l'ancien Reichstag ?... Les partis politiques redoutent l'avènement d'une ère nouvelle qui sonnerait leur glas. Les organisations l'emporteront cependant un jour, tôt ou tard, car elles ont une valeur intrinsèque incontestable. »

Cette idée est soutenue par tous les adversaires que rencontre en Allemagne le parlementarisme occidental. On sait comment Oswald Spengler a entrepris de démontrer qu'il était en contradiction absolue avec l'esprit allemand, et en particulier avec le socialisme allemand (1). Dans un article du 12 avril dernier, la *Täglische Rundschau* envisage la possibilité d'augmenter les pouvoirs du Conseil économique. Ou bien on tracerait une démarcation entre la compétence de l'Assemblée politique et la sienne, et on lui réserverait la discussion et le vote de certaines lois; ou bien on lui donnerait le droit de *veto* sur le Reichstag. Le journal populiste recommande la première solution. « Il s'agit, écrit-il, de décharger le Reichstag de sa tâche économique, de libérer l'économie de l'influence poli-

(1) Dans sa brochure *Prussianisme et Socialisme* (in-8, Oskar Beck, Munich, 1921).

tique, des incompétences, et de rendre possible une répartition plus naturelle du pouvoir législatif. Les partis politiques seraient délivrés de l'influence que les groupements professionnels exercent de plus en plus sur eux, et c'est à ceux-ci que serait confiée la législation économique. » C'est à peu près ce que disait déjà Stresemann au Reichstag, le 30 juin 1920, le jour même où le Conseil économique provisoire se réunit pour la première fois.

Au Congrès patronal que les industriels ont tenu à Cologne les 7 et 8 mars 1922, il prit au contraire la défense de l'Assemblée politique contre ceux qui l'attaquaient et demanda seulement qu'une place plus grande y fût faite aux représentants de la vie économique. Un autre membre du Congrès ayant dit que le pouvoir devait appartenir aux Parlements économiques, il mit l'Assemblée en garde contre les exagérations auxquelles pourrait conduire cette thèse.

« Ne jetez pas l'instrument parlementaire dont vous disposez avant d'en avoir un autre, déclara-t-il : vous ne savez pas si ce nouvel instrument sera le Conseil économique d'Empire ou un organe différent. Servez-vous donc de ce que vous avez, en vous efforçant seulement de faire entrer, dans une mesure plus large que jusqu'à présent, des représentants de la vie économique dans le Parlement politique. C'est la politique qui dirige les destinées d'un peuple, et non l'économie comme l'a prétendu Rathenau, mais ce qui est vrai, c'est que jamais l'économie n'a influé sur la politique avec autant de force qu'aujourd'hui. »

LES DEUX PARTIS AUX PRISES

En résumé, nous voyons s'affronter les seules forces qui subsistent dans l'Allemagne d'aujourd'hui, les industriels et le prolétariat, groupés respectivement dans leurs associations professionnelles. Leur rivalité ne les empêche pas de tenir tête à un État trop faible pour leur imposer sa loi. Les patrons lui reprochent d'être devenu la proie des socialistes : ceux-ci ont saisi l'occasion d'appliquer leur doctrine et ont réussi en partie, puisqu'ils ont obtenu que l'État entretînt à ses frais les éléments les plus nombreux de la population en maintenant à des prix dérisoires certaines denrées alimentaires. Ils ont ainsi

avancé la ruine des finances publiques. Pourquoi ne pas dire aussi que leurs exagérations fiscales, leurs campagnes contre la fortune, leurs menaces de prélèvement sur tous les biens ont poussé les capitalistes à exporter leurs capitaux pour les mettre à l'abri ? C'est le résultat forcé de tous les impôts progressifs.

Non moins justement, le prolétariat accuse l'État d'avoir en faveur des industriels des complaisances inexcusables, qui leur ont permis d'échapper presque totalement aux charges fiscales et de réaliser d'énormes fortunes au détriment de la majorité de leurs concitoyens.

Les uns comme les autres n'ont jamais répondu de bonne grâce aux demandes du Gouvernement; ils lui ont toujours posé des conditions, les patrons avec brutalité, les syndicats ouvriers plus habilement dans la forme. Mais, à la différence des industriels, qui ont renforcé la puissance allemande en accroissant la production nationale, les socialistes se sont bornés à une attitude négative, critiquant à la fois le Gouvernement et le patronat. Ils n'ont pas qualité pour rappeler celui-ci au respect de l'État, ayant tout fait eux-mêmes pour l'ébranler. Quant aux devoirs civiques, ils entendent bien n'en prendre que ce qui leur convient, et leur geste est hypocrisie quand ils partent en guerre contre « les seigneurs de l'économie privée, » soi-disant pour défendre l'intérêt général. Ils les poursuivent plutôt comme les adversaires déterminés et jusque-là victorieux du socialisme et de ses utopies. Ils ont en eux-mêmes trop de ferments de dissolution pour que nous puissions compter sur leur parti pour soutenir en Allemagne un Gouvernement fort, condition nécessaire pour ramener dans ce pays l'ordre sans lequel il sera toujours incapable d'exécuter les réparations. Mais nous ne pouvons pas compter davantage sur la bonne volonté des industriels, lesquels, depuis quatre ans, ont tout fait pour empêcher le Gouvernement de nous payer. Pénible alternative, qui ne nous laisse pour le moment d'autre ressource que la politique des gages et un contrôle étroit sur les finances allemandes.

ANTOINE DE TARLÉ.

LA MIRLITANTOUILLE

ÉPISODES DE LA CHOUANNERIE BRETONNE

(1794-1800)

II

DUVIQUET

II[1]

En veine d'examen de conscience, Talleyrand écrivait un jour : « On ne saura jamais jusqu'où les hommes peuvent s'égarer aux époques de décomposition sociale; bien des chutes alors deviennent excusables; bien des événements sont compréhensibles! » Cette maxime, qui est un aveu, devrait servir d'épigraphe à beaucoup d'épisodes de notre histoire et de précepte à ceux qui l'écrivent. Ce serait une grande erreur de juger les contemporains de la Révolution d'après nos sentiments et nos idées d'aujourd'hui et d'évaluer leurs ardeurs et leurs entraînements à la mesure de notre expérience et de notre modération. Nous sommes depuis longtemps dégrisés; eux vivaient dans un état d'ivresse endémique. Quand Legris-Duval introduisit sous son toit Pierre Duviquet et présenta aux siens cet officier déserteur, aucun des hôtes de Bosseny n'estima désobligeante cette intrusion, et le nouveau venu fut accueilli comme un parfait modèle de loyauté et d'honneur militaire. Les dames lui choisirent un surnom et lui décernèrent celui de *Constant* qui, en un temps où tout n'eût pas été à l'envers, aurait pu paraître ironique, appliqué à ce lieutenant de la République devenu

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1923, 1er janvier et 1er février 1924.

chouan de son plein gré. D'ailleurs, il avait bonnes façons : vingt-huit ans, une belle taille, des cheveux châtains et des yeux bleus, le nez long, la figure pleine. Il plut dès le premier jour à la société de Bosseny par son ton de galanterie délicate et sa martiale désinvolture. Legris-Duval le nomma son major de division et le lieutenant Duviquet eut la politesse de considérer cette promotion comme un avancement.

La Chouannerie était en paix avec la République, il n'est pas inutile de le rappeler; mais les chefs royalistes n'avaient point pour cela renoncé à leurs grades. Legris-Duval, depuis sa soumission, continuait à se considérer comme le successeur de Boishardy au commandement de la division des Côtes-du-Nord; même il conservait une petite troupe, composée de quelques hommes employés à ses communications avec les autres chefs de la Bretagne ou à la surveillance du territoire de son commandement. Rien de belliqueux; point de campement, ni de démonstrations militaires; un simple contact permanent avec les municipalités « bien pensantes » de la région qui le renseignaient sur l'esprit des fonctionnaires, les acquéreurs des biens nationaux et la sécurité des lignes de correspondance. Ne faut-il pas, d'ailleurs, s'entourer de quelques défenseurs au cas où les Bleus tenteraient un mauvais coup? Et puis, peut-on abandonner de braves gens, restes des bandes de Boishardy? Ils ont pris goût à la vie libre; si on ne les hébergeait, que deviendraient-ils? Peut-être aussi a-t-on peur d'eux et juge-t-on prudent de ne pas les congédier. Et encore il y a les errants qui viennent s'offrir : Mme Le Frotter, à Pontivy, ne cesse de faire des enrôlements; il faut bien accepter les hommes qu'elle recrute : en décembre 1796, elle envoie à Legris-Duval quatorze recrues bien armées : pauvres hères évadés du bagne de Brest ou des prisons de Vannes; depuis des mois ils rôdent, affamés, de forêts en forêts : vrais loups qu'il vaut mieux tenir à l'attache... Et tel est le contingent de la bande que va commander Duviquet, dit *Constant*. Il aura pour lieutenants Carfort, Dutertre et Poilvey, trois anciens de Boishardy; Mairesse, le Flamand, restera l'agent de confiance, tantôt domestique, tantôt commissionnaire, espion à l'occasion. Une vingtaine d'hommes, plus ou moins, formeront le gros de la troupe; ils ne sont pas casernés, mais répartis dans les hameaux et les métairies de Bosseny, au moulin des Loges, à

la Ville-Hermel, à La Seille, à Mégrin, au Mautray, à Damehay : cette dernière ferme est au flanc d'un piton d'où l'on domine au loin le pays et qu'on nomme encore aujourd'hui *la Guette* en souvenir du poste d'observation qu'y avait établi Legris-Duval.

Mairesse a laissé une relation, de rédaction très confuse, mais qui ouvre un aperçu saisissant et probablement unique sur l'existence à la fois oisive et mouvementée de ces aventuriers qu'étaient les Chouans de la décadence. Ils sont loin les pieux paysans des Cathelineau et des La Rochejaquelein, qui marchaient à l'ennemi en chantant des cantiques, et disaient le chapelet, le soir, au bivouac! Mairesse ne sait point de cantiques : il erre par la campagne, « n'aimant pas rester longtemps dans le même canton, » allant de Kérigant chez Augé, à Pressala, ou chez Lahaye-Durand, ou chez Carfort, à Plémy, soutirant ici ou là de la toile « pour se faire des guêtres, » ou bien une paire de souliers, — une veste neuve, — un pourboire. Son camarade, *Plus-joli*, l'avertit « quand M. Legris a besoin d'hommes ; » alors il rallie Bosseny où il est toujours bien reçu. Mme Legris, Duviquet, l'émigré Lamour-Lanjegu et *Pierrot*, lui font accueil et le traitent « en vieille connaissance. » *Pierrot*, c'est Saint-Régent qui, depuis que la paix est faite, s'ennuie dans « sa loge » de la forêt de La Nouée et vient se dégourdir chez ses aimables voisins.

Mairesse est logé au château et partage la chambre de Duviquet. Un matin, il est dans la forêt, avec Legris, « occupé à faire charger des planches, » quand un paysan accourt : — les Bleus sont à Bosseny! Duviquet, prévenu, vient se réfugier dans le bois ; en se sauvant du château il s'est trouvé nez à nez avec l'officier qui commande le détachement républicain, un ancien camarade qui, par bonheur, ne l'a pas reconnu. On s'enfonce au plus épais du fourré ; on écoute : « Ils ne tirent pas, dit Legris, ils n'auront trouvé personne. » C'est que Bosseny est bien machiné : il y a des souterrains qui mènent loin dans la campagne ; Legris a fait établir par un menuisier de Moncontour un escalier qui descend au jardin et percer une porte dans le mur de clôture : en trois sauts on est dans le taillis. Tout de même, les Bleus partis, on décide, par crainte d'une alerte de nuit, qu'on ne couchera plus au château : Duviquet et Mairesse iront dormir chez une veuve habitant « une petite maison sur la chaussée de l'étang ; » c'est là aussi que logeront

Saint-Régent et Lamour-Lanjegu, quand ils seront à Bosseny.

Entre temps, on n'oublie pas « les affaires; » mais, sur ce point, Mairesse est sobre de détails. « Lever de l'argent chez des receveurs, » note-t-il laconiquement : c'est dire qu'on est allé piller la caisse des percepteurs de contributions. Pour ces coups de main, on est en force et bien armé ; Mairesse, avisé la veille, va, de nuit, chercher son fusil, caché dans un champ. Le rassemblement a lieu à Bel-Air, point culminant du Mené ; la lande, longue de plus d'une lieue, qui s'étend de cette hauteur jusqu'à la Mirlitantouille, est, de tout le pays, l'endroit le plus propice à la préparation des expéditions délicates ; les surprises y sont impossibles et les dispersions aisées : un homme couché dans les ajoncs est invisible à cinq pas. Quant au cabaret de la Mirlitantouille, rien de plus innocent que l'aspect de ces deux masures posées de chaque côté du grand chemin. La fille Plé, qui y vend à boire, n'est pas du tout suspecte de complicité avec les chouans : elle vit avec son père qui paraît être l'homme le plus indifférent aux querelles politiques. Jamais un incident n'éveilla sur son humble auberge les méfiances administratives ; pas une patrouille de gendarmes, pas un détachement de bleus, en marche de Loudéac à Saint-Brieuc, qui ne s'arrête là pour « rafraîchir ; » portes toujours ouvertes, toujours accueil empressé ; rien de louche, rien de mystérieux. Il est rare cependant qu'un émigré nomade, un chouan de marque, ne soit pas réfugié là dans quelque cache, attendant la nuit pour se remettre en route ; c'est un point de transit de la correspondance royaliste entre les régions de Rennes, de Vannes, d'Uzel, de Merdrignac : les courriers y déposent leurs dépêches. Qui s'étonnerait de voir entrer en cette guinguette isolée, pour souffler et casser la croûte, un bûcheron, un sabotier, un mendiant, fatigués de la traversée de la lande ? Ils sont sûrs d'y trouver, outre de bons avis sur les mouvements des troupes, des armes, des munitions, des déguisements au besoin. On croirait même que, pour ne pas attirer sur ce précieux abri les curiosités indiscrètes, les chefs de la chouannerie en détournent leurs bandes : c'est, comme on l'a vu, au Bel-Air, ou plus loin encore, à la Butte à l'Anguille, que se forment les rassemblements. De la Mirlitantouille, nul ne s'occupe, nul ne parle ; Mairesse qui connaît bien l'endroit puisqu'il y passe chaque fois qu'il se rend de Bosseny à Kérigant par les landes du Mené et

la forêt de Lorges, Mairesse ne la cite qu'une fois dans sa prolixe relation : encore est-ce bien probablement un hasard qui l'y amena. — L'un des hommes de Duviquet, nommé Giraud, étant allé à Saint-Brieuc, lâcha, « dans un café, quelques mots contre Legris-Duval, Dutertre et autres. » La chose fut répétée à Dutertre qui en informa Legris. A quelques jours de là, Mairesse entrant au Mautray, chez Bigot, voit, « installé à boire avec des paysans, » Legris qui l'attire au dehors et, « parlant tout bas, » lui commande d'aller, avec *La Douceur* et Thurier, — deux gars sûrs, — à la Ville-Hermel, d'y chercher Giraud et de l'emmener « dans un endroit un peu écarté pour le fusiller. » Mairesse obéit sans se permettre la moindre observation : les quatre hommes partent pour la lande ; Giraud ne s'étonne pas d'être le seul qui n'ait point d'arme ; sans doute la conversation amicale de ses compagnons l'abuse-t-elle sur le but de la promenade : elle se prolonge ; au bout de trois heures de marche, alors qu'on approche de la Mirlitantouille, Thurier s'arrête et dit : « Mets-toi à genoux. » Giraud comprend : ses trois camarades arment leurs fusils ; il se jette sur celui de Mairesse, en arrache la pierre ; les autres le tirent à bout portant ; les deux coups ratent ; déjà le condamné se sauve à toutes jambes, vers la maison où il se réfugie. Ses exécuteurs ne se hasardèrent pas à l'y reprendre ; la Mirlitantouille était lieu d'asile. Quant au cabaretier et à sa fille, ils ne s'étonnaient évidemment de rien. Giraud resta chez eux le temps de se remettre, puis disparut.

Lorsque Duviquet s'en mêle, le travail est mieux fait : le 7 mai de cette année 1797, il part, la nuit, de Bosseny, emmenant trois de ses hommes, *Plus-joli*, *La Douceur* et Mairesse. Point de fusils ; des pistolets sous la veste. A six heures du matin, ils arrivent à Gausson ; malgré l'heure matinale, le bourg est déjà animé, car c'est dimanche et bien des gens se rendent au marché de Plœuc. Duviquet demande à une femme « où reste le citoyen Duval ? » La paysanne, complaisante, conduit les quatre hommes : « C'est là. » Duval est le pharmacien de l'endroit, réputé « patriote ; » n'a-t-il que ce crime-là sur la conscience ou pour quelque autre motif déplaît-il à Bosseny ? On ne sait. — Duviquet frappe à la porte : les deux jeunes filles du pharmacien crient qu'elles se lèvent ; elles viennent ouvrir. Duviquet entre avec *Plus-joli* : ils apportent,

disent-ils, des ordonnances; Duval est encore couché; ils montent à sa chambre; on bavarde un instant, tandis qu'il passe sa culotte. Et, tout à coup, ils l'empoignent, le font descendre d'une poussée, le jettent dehors et, dans la rue, en face de sa porte, l'abattent de deux balles. Ils s'en vont tranquillement, laissant le cadavre sur la route. Tout le village est témoin de l'exécution : elle ne soulève pas grand émoi : « ce sont les chouans; il n'y a rien à faire. » Ça fournira trois lignes dans le rapport décadaire des administrateurs du département.

Le plus souvent, l'expédition a pour objet une simple « contribution » à lever sur quelque bourgeois entaché de républicanisme. « Vols à Pressala, à Laurenan, à Langast... » ce sont des mentions qui reviennent à toutes les pages des confessions de Mairesse. Rarement l'opération est lucrative : si l'on rafle 400 livres chez le citoyen Sauvage, de Pressala, c'est une aubaine; ordinairement le profit est minime: quelques francs, quelques sous, qu'on se partage, non sans dispute; le résultat n'est pas en rapport avec les risques : chez un meunier de Pontgamp, Mairesse et ses camarades ne parviennent pas à enfoncer la porte et ils essuient des coups de fusil; à Laurenan, chez un nommé Bon, ils récoltent 24 livres pour trois; la femme Bon, furieuse d'être « contribuée, » court chercher les gendarmes, puis, par peur des représailles, se décide à ne pas porter plainte et les voleurs s'en vont « bien tranquilles. » La petite bande de Bosseny continue à trôler sur tous les chemins du pays, traînant sa misère, avec des intermèdes de bombance que Mairesse relate complaisamment : une nuit passée à Hénon, chez un boiteux dont la femme accouche et où l'on se régale d'une raie et d'une belle tanche; des beuveries de cidre et d'eau-de-vie, accompagnées d'interminables parties de cartes; des séjours dans la maison d'un veuf de Plaintel, père d'une jeune fille qui a été religieuse et chez qui le fricot est d'autant meilleur qu'on trouve là « l'ancien cuisinier de Dutertre; » et surtout l'heureux séjour chez Du Lorin à Plœuc, lorsqu'un prêtre est venu bénir le mariage de Mlle de Kercadio avec Hervé Du Lorin et celui d'Élisabeth Du Lorin avec M. Huguet. Mairesse passa là cinq jours dans un grenier où les jeunes mariés et « plusieurs vieilles dames » lui rendirent visite; on lui montait de la cuisine les reliefs des banquets et les fonds des bonnes bouteilles. Car si la bande crie famine, les chefs ne

perdent pas une occasion de festoyer. Duviquet est le coq de ces réjouissances : les hommes l'estiment; les femmes l'adorent; il a sa chambre à Bosseny, sa cache à Kérigant : — « un trou au-dessus de la tête de bœuf à droite en entrant dans l'écurie, du côté du pressoir ; » — une autre à Moncontour, chez le jeune ménage Hervé Du Lorin, — une autre encore à Saint-Brieuc, chez Élisabeth Du Lorin, belle-sœur de Joséphine de Kercadio. Des refuges sûrs l'attendent à Plaintel, à Laurenan; on se le dispute : son entrain, son intrépidité, sa galanterie tournent les têtes; sa renommée efface le souvenir des Boishardy et des Tinténiac. La chouannerie déroge.

C'est que, depuis deux ans bientôt, règne le Directoire; sa démoralisation, legs de la Convention défunte, s'infiltre, se propage, gagne comme une gangrène tout le corps social. La lutte des partis, naguère désintéressée, se fait rapace : pour la première fois, les gens discernent qu'une conviction peut être un métier, et lucratif; ceux qui occupent un emploi salarié, ceux qu'enrichissent la rafle des biens nationaux, l'agiotage, les fournitures, tiennent pour le Gouvernement; — les autres, les spoliés, que leur nom, leur passé excluent des charges et condamnent au discrédit, s'insurgent; s'ils persévèrent dans la rébellion, ce n'est point qu'ils espèrent, isolés et sans ressources, rétablir le trône aboli, c'est seulement pour satisfaire, sous prétexte de représailles politiques, leurs rancunes personnelles, à moins qu'ils ne spéculent encore sur un revirement toujours possible qui paiera leur obstination.

Cependant la ferveur quasi mystique des premiers chouans n'est pas éteinte; elle s'est réfugiée dans l'âme d'un homme dont le nom va grandir de jour en jour et s'imposer à l'histoire, Georges Cadoudal. Depuis qu'il a ramené l'*Armée rouge* des bords de la Manche aux landes du Morbihan, il se prépare, il travaille, étudie « la tactique, les principes de la théorie et des manœuvres. » Il a vingt-six ans; il est corpulent; grosse tête, grosses cuisses, un cou de taureau, une force d'Hercule; il brise entre ses doigts un écu de six livres. Son visage pâle et gracieux est encadré de favoris, blonds comme ses cheveux bouclés; dans ses yeux qui, parfois, s'illuminent d'éclairs, passent les reflets d'une tendre bonté. Caractère fier, puissant et fougueux; grande nature, rude et inculte; c'est un maître. On parle beaucoup de lui en Bretagne, mais on ne le voit pas; du mystère

dont il s'enveloppe naissent des légendes : on le représente armé d'un fusil à vent, foudroyant ses ennemis sans bruit, suivi par un levrier blanc, sale et très laid, qui porte les correspondances cachées sous son collier; il est aussi servi et accompagné par une domestique fidèle, nommée Julienne, que tout le parti connaît sous le nom de *Madame Jordonne*. Il vit entouré de quelques fidèles; son quartier général est continuellement mobile; tantôt c'est une maisonnette au milieu des bois, un château abandonné, ou bien cette île quasi mythique qu'on appelle *l'île Fortunée* ou *l'île du Bonheur*; il s'y retire dans une petite ferme qu'avoisinent des cachettes voûtées, pratiquées jadis par des contrebandiers dans l'épaisseur de longs talus couverts d'arbres et de broussailles. Son plus cher ami est un jeune homme de vingt-trois ans, mince, fluet, petit, à l'air distingué, à la démarche élégante; il s'appelle Mercier, on le surnomme *La Vendée*; il est le fils d'un aubergiste du Lion d'Angers. Ses belles manières, son élocution facile, son ardente piété, sa finesse et sa bravoure tranquille lui valent un prestige presque égal à celui de Cadoudal. On a dit de Mercier *La Vendée* qu'il fut le Patrocle de l'Achille breton.

Dans l'été de 1797, quoique Georges eût seulement sous son commandement la région de Vannes et d'Auray, sa suprématie était déjà si manifeste qu'aucun chef royaliste ne se fût permis d'entreprendre une expédition de quelque importance sans lui en avoir soumis le projet. C'est ainsi que Legris-Duval et Duviquet, inquiets de la pénurie de leur bande et du mécontentement que les hommes ne dissimulaient pas, entreprirent le voyage du Morbihan, afin de se présenter à Georges et d'obtenir de lui l'autorisation « d'opérer dans le département du Finistère; » la guerre civile avait épargné cette région de la Bretagne et on pouvait espérer y réaliser quelques prises fructueuses. Ils furent mal reçus; Georges refusa. « N'avaient-ils pas de quoi se remonter dans les Côtes-du-Nord? » D'ailleurs, il leur recommanda la modération : — « ne pas tuer, » tel est le mot d'ordre. « On ne doit pas compromettre la cause par des vengeances particulières. » Duviquet et Legris revinrent assez déconfits; ils espéraient un encouragement à la rigueur, on leur avait prêché la nécessité des concessions. Pourtant, il faut vivre; les conscrits réfractaires, les déserteurs de l'armée, les fugitifs de Quiberon ou de la Vendée, sans feu ni lieu, « pris entre la misère la plus

sombre et les baïonnettes républicaines, réclament ou des secours légitimes ou la reprise des hostilités. » Si l'on tarde à les satisfaire, les chefs royalistes eux-mêmes seront menacés ; ne parle-t-on pas déjà de bandes d'hommes masqués qui, la nuit, enfoncent les portes des maisons isolées, réclament de l'argent, grillent les pieds aux récalcitrants et disparaissent, raflant tout ce qu'ils peuvent emporter de lard, de pain, de cidre et d'eau-de-vie ?

Si la politique du Directoire avait suivi son orientation momentanée vers l'apaisement, la chouannerie, désorganisée et découragée, allait s'éteindre. Le coup de force du 18 Fructidor rouvrit l'ère des violences et des persécutions. La nouvelle de cet événement parvint à Bosseny vers le 10 septembre. Mme Legris-Duval, revenant de la foire d'Uzel avec son beau-frère Kérigant, annonça, très montée, « l'arrestation de Pichegru et bien d'autres. » — « Voilà encore un coup manqué, » disait-elle. Le conseil qui se tint ce soir-là autour de la table des Legris fut belliqueux ; tous les habitués s'y trouvaient : Duviquet, Carfort, Mairesse, Dutertre, Lamour-Lanjegu, et peut-être son cousin *Pierrot*-Saint-Régent. Le Gouvernement rompait brutalement la trêve : il fallait en finir avec cette république de malheur ! On se grisa de projets. Kérigant parlait de soulever la garde nationale de son canton, qu'il commandait : « Il irait avec son monde au département pour avoir des nouvelles et des munitions. » Legris se mettrait à la tête des hommes de Saint-Gilles et de Saint-Gouëno. Sur l'avis de Mme Legris, Mairesse courut au moulin à fouler des Loges, afin d'y prendre les paquets de cartouches cachées là, sous le toit, depuis la pacification. Il les apporta « dans un mauvais linge ; » mais les cartouches étaient humides ; pour en faire d'autres, on envoya chercher du papier chez le maire de Saint-Gilles, qui livra un gros paquet d'affiches officielles ; les proclamations et les arrêtés du Directoire fournirent d'excellentes gargousses aux fusils des chouans. Les jours suivants, on connut les décrets impitoyables contre les émigrés ; la Terreur renaissait ; il fallait combattre.

Mais le coup d'État frappe à l'improviste : on n'est pas prêt ; l'émiettement des forces royalistes interdit tout mouvement d'ensemble. Le premier enthousiasme refroidi et l'heure des réflexions venue, le petit clan de Bosseny doit reconnaître que l'armée dont il dispose se réduit, au total, à rien : une vingtaine d'hommes, plus chapardeurs que soldats. Duviquet relève les

courages; sa situation personnelle est nette : officier déserteur, s'il est pris, c'est la mort : il luttera donc jusqu'au dernier souffle ; l'émigré Lamour-Lanjegu, dont le cas est également désespéré, se range à cet avis ; Dutertre et Carfort sont tout aussi résolus. D'ailleurs, Duviquet croit à la victoire : toutes les vieilles bandes royalistes, depuis le Maine jusqu'en Vendée, vont se reconstituer ; la République n'a pas d'armée à leur opposer ; Hoche n'est plus là pour les vaincre ; il vient de mourir, à vingt-huit ans, sur le Rhin, frappé d'un mal mystérieux ; on a même célébré à Saint-Brieuc une fête funèbre « à l'honneur de ses mânes » et promené par les rues de la ville un cénotaphe, imité de l'antique, qu'entouraient les fonctionnaires, « jouant la douleur d'une façon risible. » Des hommes ? Sur un signe, Duviquet aura toute sa compagnie qui tient garnison à Moncontour. On est sans argent ? Le Gouvernement n'en manque pas : il suffit de le lui prendre, et l'on rejoindra Georges Cadoudal, dont l'armée est forte déjà de 15 à 16 000 hommes et qui bientôt en comptera 40 000 !...

L'entraînante parole de Duviquet ne rencontra pas de contradicteurs ; seuls Legris-Duval et son beau-frère Kérigant auraient hésité à partager son optimisme ; mais l'intrépide Mme Legris surtout et sa sœur étaient d'avance conquises à ses utopies. On s'explique difficilement l'ascendant que le lieutenant déserteur avait pris, en si peu de mois, sur ces femmes très honnêtes, mais, à la vérité, d'esprit singulièrement exalté et romanesque. Admis dans l'intimité des deux familles comme un frère tendrement aimé, Duviquet y était entouré des plus affectueuses attentions. Ainsi quand, au début de son séjour à Bosseny, il fut atteint de la gale, Mme Legris le soigna avec un dévouement méritoire ; elle isola le malade et s'occupait elle-même de ses repas de régime, « viande, fraises, salades, artichauts et autres choses... »

L'amour, comme bien on pense, jouait son rôle en cette aventure et cela contribuait à parfaire le paladin aux yeux des dames de Bosseny. Duviquet aimait, en effet, une personne de leurs relations intimes : laquelle ? La chronique hésite sur le nom. Il paraît probable que ce sentiment très tendre et très fervent, — on n'en pourra douter d'après la suite de ce récit, — avait pour objet Mlle Pélagie Du Lorin, la jeune belle-sœur de Joséphine de Kercadio. Peut-être même un projet de mariage était-

il ébauché; mais, dans la situation instable et menacée où se trouvait l'amoureux, il ne pouvait raisonnablement songer à fonder un foyer.

Les rigueurs du Gouvernement n'avaient point pour effet d'améliorer cette situation. Chaque jour apporte une nouvelle désastreuse; Legris-Duval, s'étant risqué jusqu'à Saint-Brieuc, revient en hâte, annonçant que l'ordre est lancé de courir sus à tous les chouans. Peu après, on apprend, à Bosseny, qu'un arrêté du département, affiché à la porte de l'église de Saint-Gilles-du-Mené, met à prix les têtes de Duviquet, de Mairesse et d'autres : 200 livres sont promises à qui fera pendre le premier : Mairesse n'est estimé que 50 francs. Le placard est, du reste, arraché dans la journée par Carfort et Duviquet lui-même. Autre alerte : quatre Bleus de la garnison de Moncontour entrent un matin dans la cour de Bosseny; leur arrivée met tout le monde en fuite; mais bientôt ils s'en vont, laissant un ordre émané du commandant en chef des troupes de la région : il convoque Legris-Duval à son quartier général, avec menace, en cas de retard, d'être appréhendé et interné au château de Saumur. Même, comme au temps de Robespierre, des espions du gouvernement parcourent la province. L'aventure d'un de ces observateurs de l'esprit public fournirait un chapitre amusant : c'est un certain Legrand, venant de Paris, qui apparaît dans les Côtes-du-Nord à l'automne de 1797; il ne connaît rien ni personne, passe ses journées au cabaret, fréquente le rebut de la populace, dénonce à tort et à travers, réclame à chaque courrier de l'argent, vit plantureusement à la bonne auberge, critique les mouvements des troupes, note sévèrement généraux et magistrats, si bien qu'on le soupçonne d'être un ennemi du Gouvernement et qu'on l'arrête... comme agent de Puisaye! L'Administration municipale de Dinan, coupable de cette bévue, s'excuse auprès du ministre de la Police en le priant de choisir des collaborateurs moins dangereux pour le repos des bons citoyens.

Carfort était déjà signalé; la position n'était plus tenable; de Pontivy, Mme Le Frotter, — cette parente de Mme de Kérigant qui passait pour l'une des plus actives agentes secrètes du parti royaliste, — avertissait Legris-Duval et ses amis qu'il était temps de se méfier : « le bruit courait qu'on allait les prendre. » Duviquet se préparait à passer dans le Morbihan avec sa petite bande; pour affermir la docilité de ses hommes, il lui fallait de

l'argent; le plus sûr moyen de s'en procurer était de dévaliser l'un des courriers chargés des fonds de la République. Il résolut donc d'attaquer une diligence de poste, sport encore assez peu pratiqué et qu'il allait porter, du premier coup, à la perfection.

On se mit en route le soir de la ci-devant Toussaint et l'on alla jusqu'au manoir de Boishardy où l'on parvint entre minuit et une heure. Duviquet frappa à la porte; personne ne parut : la petite gentilhommière était inhabitée. On fit le tour de la maison et l'on arriva à la métairie voisine du château. On y trouva le jardinier gardien de la propriété et l'ami Poilvey, logé là. Il alla chercher des pots de cidre et, tout en buvant, on lui expliqua le projet. La journée du lendemain se passa à dormir; au début de la nuit suivante, — la nuit des Morts, — la bande, bien armée, se mit en route, grossie de Poilvey et du jardinier de Boishardy. Duviquet, Carfort et Dutertre commandaient. Par Trégencatre, Pommeret et les Champs-Ruault, on atteignit la grand route de Paris à Brest.

C'est l'endroit où, plus de quatre ans auparavant, Boishardy, à son premier coup de main, avait arrêté la voiture de Lamballe. Le lieu est favorable, en effet : après avoir passé le hameau de Sainte-Anne et le pont sur l'Evran, la route monte une longue côte que les diligences gravissent lentement. On prit les dispositions de combat : comme la voiture de poste était souvent accompagnée de dix à douze militaires, Duviquet divisa ses hommes en deux pelotons qu'il embusqua de chaque côté de la route. Au moment où la voiture passerait, le peloton de gauche ferait feu; les soldats d'escorte qui n'auraient pas été atteints se porteraient infailliblement à droite de la voiture pour se mettre à l'abri d'une seconde décharge : alors l'autre peloton les abattrait. Avoir soin de ne pas blesser les chevaux que, le coup fait, on utilisera à emporter le butin. Respecter les voyageurs : ce sont peut-être des royalistes; mais s'il se trouve parmi eux quelque républicain notoire, pas de grâce. Telles étaient les consignes.

On n'attendit pas longtemps : les chouans, tapis dans les broussailles, perçurent bientôt au loin le roulement de la voiture. Elle est au hameau de Sainte-Anne; elle passe le pont de l'Evran; on entend le trot des chevaux; donc elle n'est pas escortée : défense de faire feu. Elle ralentit, s'engage dans la montée; Duviquet se tient prêt; il distingue maintenant la

grosse masse que tirent trois chevaux, deux aux brancards et un en flèche sur lequel est le postillon. Elle approche. La voici. — *Arrête là, au nom du Roi!* Des cris de surprise; des jurons; les chevaux qui s'acculent. Tous les chouans ont surgi de l'ombre; le postillon met pied à terre; le conducteur descend du siège. — « Es-tu chargé d'argent pour la République? — Non! » Déjà, sur l'ordre de Duviquet, ses hommes sont dans la voiture et sous la bâche; il n'y a pas de voyageurs; tous les colis, sacs, caisses, ballots, effets, sont jetés à terre, chargés sur les trois chevaux dételés. Le postillon reçoit six livres « pour boire à la santé du Roi; » le courrier réclame un petit sac d'écus qui est sa propriété et qu'on lui laisse, et aussi quelques caissettes de fromages de Marolles. En remerciement, il tire de son coffre une bouteille de vin qu'on débouche et qui passe à la ronde. On se sépare. — « A une autre fois! » Les chouans tirant les chevaux chargés, s'enfoncent dans un chemin creux, laissant sur la route la voiture échouée et ses deux conducteurs déconfits.

La bande, avant le jour, retraversa Pommeret et gagna le hameau de l'Hôpital, en Quessoy, qui est une ancienne commanderie du Temple. On était là en lieu sûr. Les chevaux déchargés, Carfort et Duviquet procédèrent à l'inventaire; chacun d'eux, muni d'un couteau, coupait les ficelles, éventrait les sacs, ouvrait les paquets et les lettres, soulevait les planchettes des caisses, fourrait dans sa poche tout ce qu'il trouvait d'assignats ou d'argent. Défense aux hommes de rien prendre. Les objets les plus divers s'entassaient : provisions de bouche ou modes de Paris, une caisse contenant des tabatières, une autre pleine de « bottines fines, » une autre encore de toupets postiches et de perruques pour femmes. On jeta au feu les lettres particulières; la correspondance officielle fut mise en sac, et quand l'opération se termina, Duviquet déclara qu'il partait, avec Carfort, pour le Morbihan, afin de porter tous ces papiers au général Georges. Il commanda aux hommes de se disperser; il les paya : Mairesse reçut pour sa part « environ 100 francs. » Il passa toute la nuit suivante « à boire, chez une veuve. »

Il se dirigea, les bras ballants, vers Kérigant, ayant laissé son fusil « dans un hangar rempli de foin, au-dessus d'un pressoir. » Il y a six lieues de Quessoy à Kérigant, par Plœuc et le château de Lorges. Mairesse arriva de nuit chez le beau-frère de Legris-Duval : on le félicita chaudement du bon succès

de l'expédition, qu'il conta dans les détails : il resta là huit ou dix jours. Duviquet n'avait pas reparu. Vers le 10 novembre, une lettre de lui, apportée par un inconnu, annonça que les Bleus étaient à sa poursuite : il fallait découvrir, dans les environs de Kérigant, une maison sûre où il se réfugierait ; la maison fut trouvée sans peine, mais il ne vint pas. Sans doute avait-il réussi à gagner le Morbihan. L'arrestation de la malle-poste mettait en émoi tout le pays : à Bosseny, comme à Kérigant, on affectait de vivre « au grand jour » pour détourner tout soupçon de connivence ; le vendredi 10, les Legris et les Kérigant ne manquèrent pas de se montrer aux marchés d'Uzel et de Quintin où se faisait un fort trafic d'étoffes, berlinge ou toile. Un jour, comme sa femme était à Quintin, Kérigant prit Mairesse à part et lui confia qu'elle avait grande envie d'une de ces perruques parisiennes « trouvées dans le déballage de la malle-poste, » et qu'elle serait très heureuse s'il lui en procurait une. Mairesse promit et se mit en quête. Trois jours, cinq jours, puis une semaine passèrent sans qu'il revînt : et, tout à coup, — c'était le 17 novembre, — on sut qu'il était pris : les gendarmes l'avaient arrêté à Uzel et conduit à la prison de Saint-Brieuc.

Nouvelle inquiétude, car Mairesse vivait depuis deux ans dans l'intimité des deux familles Legris et Kérigant ; il connaissait toutes leurs relations et toutes leurs intrigues : s'il « parlait » pour sauver sa tête, il pouvait révéler bien des choses et compromettre bien des gens. Cela ne manqua pas. A peine sous les verroux, Mairesse fait savoir au capitaine Veingarten, commissaire du pouvoir exécutif près le Conseil de guerre, qu'il est disposé, en échange de sa grâce, à éclairer la justice militaire sur l'organisation des chouans. Le marché conclu, il paie comptant : jamais délateur ne fut plus « consciencieux » et plus prolixe : il dit les noms, les signalements, décrit les costumes, indique les refuges et les caches, relate les exécutions, les vols auxquels il a pris part, le pillage de la malle-poste, et tout cela pêle-mêle, passant d'un sujet à l'autre, craignant de ne pas assez trahir ceux qu'il a servis, revenant sur d'infimes détails pour bien montrer qu'il sait tout, fatiguant les greffiers qui se relaient à consigner ses dénonciations dont une seule, la première, remplit cinquante-huit pages in-folio, — de quoi envoyer à l'échafaud ou au bagne plus de cent personnes, ouvriers, gentilshommes, paysans, prêtres, émigrés, mères de famille et

jeunes filles, déserteurs, cabaretiers, servantes, fonctionnaires...

Legris-Duval, bientôt informé, conseille à tous les siens le sang-froid : un autre aurait pris la fuite ; il préfère affronter le danger, il joue l'insouciance. Comme l'hiver approche, il se prépare à quitter Bosseny pour venir, ainsi qu'il le fait chaque année, se fixer à Saint-Brieuc. Il se plaît, on l'a dit déjà, aux moyens de comédie : qui présumerait coupable un homme assez sûr de son innocence pour se placer sous la main de la Justice ? Aussi, dès les premiers jours de décembre, il déménage avec le plus grand calme, et, précédant sa femme, il prend, conduisant lui-même une voiture chargée de malles et de meubles, le chemin de la ville. Comme, en plein jour, il traverse Moncontour, on l'arrête. Il s'étonne de ce malentendu, se laisse docilement mener sous bonne escorte à la geôle du chef-lieu. Vers la fin de janvier, — il fallut le temps de dresser, d'après les indications de Mairesse, tous les mandats d'arrêt, — des commissaires spécialement désignés procédaient en une même nuit à l'arrestation de ses complices : de tous les points du département, les prévenus affluaient aux prisons de Saint-Brieuc ; gens de toutes classes, de toutes professions, et, parmi eux, la jeune Mme Hervé Du Lorin, l'ancienne fiancée de Boishardy et son enfant nouveau-né, son mari, son beau-père, son beau-frère Huguet, sa jeune belle-sœur Pélagie Du Lorin, celle qu'on disait aimée de Duviquet, — Mme Legris-Duval, le ménage Kérigant, leurs domestiques, leurs servantes, leurs métayers, — Le Borgne, l'ancien serviteur de Boishardy... soixante à quatre-vingts inculpés, que déjà le Commissaire du Directoire signalait comme étant des brigands « fameux par leur barbarie et leur soif du sang des hommes. »

Au grand dépit des magistrats, Duviquet avait échappé aux recherches, et avec lui ses lieutenants Dutertre, Carfort et Poilvey.

***

On l'a rigoureusement traqué, pourtant ; sa présence a été signalée dans la forêt de Loudéac, à Uzel, vers La Nouée aussi. On a su que son ami Lamour-Lanjegu, le ressuscité de Quiberon, désertant la région du Mené, l'a rejoint aux frontières du Morbihan et qu'ils sont actuellement chez Georges ; on a même appris que Duviquet, blessé d'une balle au talon, a

juré qu'il se brûlera la cervelle, s'il se voit sur le point d'être pris. On a lancé sur sa piste d'habiles espions déguisés en chouans. Nul résultat. Car maintenant les « faux chouans » abondent : le Gouvernement use, sans vergogne, de ce moyen de guerre ; les « brigands, » en revanche, revêtent l'uniforme national, de sorte que les malheureux fonctionnaires, blousés par ces métamorphoses, font bonne mine à leurs ennemis et se garent de leurs protecteurs.

La question des « faux chouans » et des « faux bleus » n'est pas élucidée : les deux partis se sont renvoyé l'éclaboussure de cette perfidie. L'initiative en revient, bien probablement, au général Rey qui, dès 1794, habillait de costumes chouans un détachement de ses grenadiers pour explorer le littoral. Le Comité de Salut public, jugeant l'idée heureuse, arrêtait l'année suivante, en créant les colonnes mobiles, qu'« il serait fourni à chacun des hommes de ces compagnies un habillement complet, tel que le portent les habitants des campagnes où la compagnie doit agir. » C'est l'institution officielle des « faux chouans. » Hoche ne répugna pas à en faire usage : « Tâchez de prendre Charette, écrivait-il à son chef d'état-major Grigny, le 1er mars 1796. Faites déguiser quelques hussards et volontaires en paysans munis de cocardes blanches. » Les commissaires du Directoire n'y mettaient pas, on le pense bien, plus de scrupules ; dans la poursuite de Duviquet, le même stratagème fut employé : « cinq hommes bien armés, déguisés en chouans, avaient la mission de pénétrer dans le repaire de ce scélérat ; ils l'ont manqué deux fois ; la première d'une heure seulement, la seconde fois de quatre heures. » En revanche, Duviquet coiffait ses hommes de tricornes ou de bonnets de police républicains et les habillait de capotes militaires ; pour mieux dire, comme sa bande se composait en majeure partie de déserteurs, ceux-ci, en passant aux brigands, n'avaient à changer ni de costumes, ni d'équipement. On imagine les tragiques quiproquos résultant de ces réciproques contre-ruses. Un exemple : le sergent-major du cantonnement de Rostrenen part en expédition avec quatre de ses soldats, travestis comme lui en paysans. Il frappe, de nuit, à la porte d'un royaliste notoire, Dilly, du Cosquer, en Mellionec. — « Qui vive? — Ami! Royalistes! » Dilly ouvre sa porte, tend la main ; il est massacré. Le sergent-major reçut du ministre

une lettre de félicitations pour cette action « éclatante, » et 300 francs : 100 pour lui, 50 pour chacun de ses hommes.

Les autorités de Saint-Brieuc sont exactement renseignées : Duviquet se trouve dans le Morbihan avec Carfort, Lamour-Lanjegu et Dutertre. Poilvey, séparé d'eux après quelques semaines de vie commune, est pris et guillotiné à Saint-Brieuc, le 15 mars, « convaincu d'avoir participé à l'attaque de la malle-poste, dans la nuit du 2 au 3 novembre précédent. » Ce jugement appelle une revanche : Duviquet ne la fait pas attendre : le 9 avril, la diligence de Rennes à Vannes est attaquée par vingt-deux hommes qui bondissent des taillis au moment où elle pénètre dans la forêt de Molac, non loin de Saint-Guyomard ; les brigands, « tous jeunes, » vêtus « en marins, en soldats et en paysans, » enlèvent de la voiture 30 000 francs en numéraire, qui appartiennent à la République, et s'éloignent dans la direction de Malestroit. Dix jours plus tard, on arrête à Plumelec un homme aux allures singulières, « tourneur de son métier, » très pauvre et qui dit s'appeler Ruomal. Il avoue tout de suite son véritable nom : c'est Lamour-Lanjegu. Il est cité souvent dans les dénonciations de Mairesse ; écroué au secret dans la prison de Vannes, fers aux pieds et aux mains, face à face avec la mort qu'il a déjà trompée une fois, le malheureux a peur. Il sollicite sa grâce ; il déclare tout ce qu'il sait : « Il était de la bande des vingt-deux qui ont attaqué la diligence de Vannes ; Mercier *La Vendée*, le fidèle acolyte de Georges, commandait ; il y avait là aussi Guillemot *sans pouce*, et d'autres dont il ne sait pas les noms, » — ou qu'il ne veut pas désigner. Il dénonce « la mère aux chouans, » révèle les gîtes ordinaires de Mercier, ceux de Georges, « qui est pour le moment en Angleterre, avec Saint-Régent ; » il dit l'endroit où on trouvera Guillemot *sans pouce*... A tant parler il ne gagne rien : le 16 mai, il est condamné à mort et fusillé au bord d'une tombe creusée d'avance. Ceci encore exigeait des représailles : deux patriotes de Plumelec, les frères Even, soupçonnés d'avoir dénoncé Lanjegu, disparurent dans la nuit du 24 au 25 mai, enlevés par des inconnus. Jamais on ne devait retrouver leurs cadavres.

Maintenant, c'est Guillemot *sans pouce* qui est pris ; on l'arrête, au début de mai, dans le cabaret de la femme Lavallée, au faubourg Saint-Patern, à Vannes. C'est un solide gars,

condisciple et ami de Georges; une blessure reçue à Quiberon lui vaut son sobriquet. Mais les administrateurs du Morbihan ne jugent pas prudent de garder un tel homme dans la prison départementale; sa popularité est grande et on craint que les bandes de Cadoudal ne se portent en force sur la ville, afin de le délivrer. Guillemot fut donc expédié à Saint-Brieuc; il devait rester, en attendant son jugement, dans cette même geôle où languissaient, depuis six mois bientôt, Legris-Duval et ses cinquante complices; et, tout de suite, un projet extravagant d'audace germe dans l'esprit de Duviquet : traverser avec sa bande en armes toute la Bretagne, pénétrer par surprise dans Saint-Brieuc, s'emparer de la prison, en ouvrir les portes à tous ses amis dont le procès s'instruit et que menace l'échafaud. De leur nombre, n'y a-t-il pas une femme qu'il aime et qu'il serait fier de conquérir? Mercier *La Vendée*, que séduit cette prouesse d'amoureux, et qui veut sauver Guillemot, sera de l'expédition avec ses compagnons les plus braves : Duviquet en gardera la direction; il connaît bien Saint-Brieuc, où il a tenu garnison, et les abords de la ville. Reste à préparer le téméraire coup de main, et, sur-le-champ, il se met au travail.

Sans doute rôde dans ses entours quelque traître, car un avis anonyme, manifestement négligé, et retrouvé plus tard dans les paperasses de l'Administration du département, permet de le suivre presque pas à pas durant ces premiers jours de juin. Dès l'arrestation de Guillemot, il reparaît avec Carfort dans les Côtes-du-Nord, retourne chez Mercier : « il dispose d'une trentaine d'hommes portant tous l'uniforme républicain. » Revenu dans la région du Mené, il explore les chemins qui, de la forêt de Loudéac, conduisent vers Moncontour et vers Saint-Brieuc; il traverse la contrée sauvage de Bosseny, Plessala, Langast, où nombre de refuges lui sont ouverts; gagne Plemy, passe à Plœuc, le pays des Du Lorin, s'avance jusqu'à Plaintel et au delà de Pledran, à moins d'une lieue de Saint-Brieuc, dans cette région voisine de la forêt de Lorges où Boishardy trouvait, naguère, ses meilleures caches; peut-être aura-t-on besoin de les utiliser. Partout Duviquet retrouve des fidèles; puis il repasse dans le Morbihan.

Quelques jours plus tard, un détachement de cinquante-trois soldats de la République, venant, croyait-on, de Saint-Caradec, était signalé aux environs de Corley : leur chef qui portait les

galons de sergent se présentait chez les percepteurs, afin de toucher de l'argent pour la solde et l'entretien de ses hommes, qui faisaient partie, disait-il, « de l'armée particulière de Bonaparte destinée au maintien de l'ordre. » Il donnait contre espèces des reçus en règle. Le 13 juin, à midi, cette troupe entrait à Merléac, ne s'arrêtait pas dans le bourg et gagnait aussitôt Le Vaugaillard où elle paraissait être attendue. Le Vaugaillard est un hameau qui n'est séparé du château de Kérigant que par la rivière d'Oust. Les « soldats de Bonaparte » s'y cantonnèrent, y passèrent la nuit et la journée du 14. Ils décampèrent à six heures du soir. C'étaient les chouans de Duviquet en marche vers Saint-Brieuc.

Ils franchirent la rivière, longeant les clôtures de Kérigant, et s'enfoncèrent dans la forêt de Lorges. Avant l'aube du 15, ils traversaient le bourg de Plaintel ; arrivés à une lieue de là, à la hauteur de La Ville-Josset, ils s'installèrent à l'ombre dans un verger et y dormirent jusqu'au soir.

Quand la nuit fut tombée, la petite troupe se divisa en pelotons de huit à dix hommes. Il lui fallait, pour pénétrer dans la ville, atteindre la route de Rennes et passer le pont du Gouëdic. Après le pont, on trouvait, tout de suite à droite, la prison, isolée dans des terrains vagues. Depuis une dizaine d'années, les vieux murs d'enceinte de Saint-Brieuc étaient démolis ; sur leur emplacement s'étendait une promenade plantée de tilleuls, séparant la prison de la place de l'Égalité où avaient lieu les exécutions capitales.

Dans cette nuit du 16 au 17 juin, deux gardes nationaux, le citoyen Cousin, instituteur, et le citoyen Le Beau, sont postés en sentinelles devant la prison. Onze heures ont déjà sonné quand, dans le silence du quartier désert, Le Beau perçoit le bruit d'une troupe en marche : le pas rythmé des militaires se rapproche et bientôt ils débouchent de la route de Rennes, se dirigeant vers la maison d'arrêt. Ce sont huit ou dix grenadiers conduits par un sergent : ils entourent un pauvre diable qui a les mains liées derrière le dos ; il est vêtu d'une houppelande et deux soldats le tiennent au collet. — « *Qui vive?* » crie Le Beau. Le chef de la patrouille s'approche : il vient de prendre un émigré à la côte et il l'amène à la prison par ordre du chef de brigade Palasne-Champeaux, commandant le 87e arrondissement maritime et président du Conseil de guerre.

Et, tout en parlant, le sergent sort de sa poche son ordre de route et tire la sonnette de la prison. La porte est percée d'un judas dont le volet intérieur glisse ; par l'étroite ouverture, le concierge Peyrode demande « ce qu'il y a ? » — Un prisonnier à écrouer... — On n'ouvre pas à cette heure-ci ; qu'on revienne au jour. » Brusquement le judas se ferme. Les soldats sont perplexes. Que faire ? Le Beau leur conseille de conduire l'émigré au poste de la Grand Place ; on le gardera là jusqu'au matin. Le sergent et ses hommes discutent encore : — ils ont cependant reçu l'ordre de remettre le ci-devant à la prison. Cousin, l'autre sentinelle, s'est rapproché ; dans l'ombre il dévisage le sergent et, se penchant vers son camarade, lui glisse à l'oreille : « C'est Duviquet. » Faut-il donner l'alarme ? Non, les chouans doivent être en force et le reste de la bande, sûrement, n'est pas loin. D'ailleurs, la garde de la prison n'a pas de cartouches.

Les deux gardes nationaux ne se trompent pas : le gros de la fausse patrouille se tient à petite distance « dans le creux de la Fontaine au Loup, » au bord du ravin où coule le Gouëdic, guettant pour se ruer sur la prison, le signal convenu annonçant que la porte est ouverte. Or, elle ne s'ouvrira pas. Au reste, à l'attitude subitement figée des deux sentinelles, Duviquet comprend qu'il est reconnu. Jouant son personnage, grommelant contre les ordres incohérents et les geôliers timorés, il commande demi-tour, emmène ses troupiers et son prisonnier dans la direction de la place Saint-Guillaume, comme s'il gagnait le centre de la ville. Sous les tilleuls de la promenade il oblique vers la route de Rennes, rallie sa réserve et toute la bande, repassant le pont du Gouëdic, se fond bientôt dans les chemins couverts. Dès qu'on fut en sécurité, on délia les mains de « l'émigré : » c'était Carfort qui avait assumé ce rôle ingrat.

L'affaire était manquée. Sans la méfiance du portier, le succès eût été certain ; car Duviquet avait tout prévu, et même pris le soin d'éloigner par de faux avis les petites garnisons dont l'intervention aurait pu contrarier son projet : ainsi, celle de Saint-Brieuc, sur la fallacieuse annonce d'un débarquement d'émigrés, explorait, cette nuit-là, les côtes, et le commandant de Loudéac venait de recevoir une lettre anonyme dénonçant que, le 17 juin, un important conciliabule de chefs royalistes devait se tenir à la Mirlitantouille. S'étant assuré par ce

stratagème des points où se porteraient les troupes, Duviquet avait ainsi déblayé le chemin du retour, afin d'épargner toute cause d'alarme à la femme qu'il aimait et qu'il avait espéré rendre à la liberté.

Aussi va-t-il, remâchant son dépit, ulcéré de son échec et méditant déjà quelque tragique revanche. Jusqu'au petit jour il traîne sa troupe dans les sentiers raboteux semblables à des tunnels de verdure; ses hommes, que l'insuccès déprime, réclament du repos; lui-même est excédé. A Hénon, — cinq lieues de Saint-Brieuc, — on fait halte, dans le cimetière; il est six heures du matin; tandis que leurs faux grenadiers dorment, Duviquet, Carfort et Mercier ressassent leur déception. Vont-ils rentrer au Morbihan sans avoir abattu un bleu? Duviquet surtout, dont la colère s'aigrit à mesure que l'enfièvre la fatigue, ne supporte pas le ridicule de son expédition avortée : il a battu en retraite devant un portier de prison! Soudain il se rappelle qu'on est au 17 juin; pour ce jour-là, il a fourvoyé vers la Mirlitantouille la garnison de Loudéac, afin d'avoir libre le chemin de Merléac par la forêt de Lorges. Hénon n'est qu'à une bonne lieue de la Mirlitantouille; il doit y avoir des bleus là-haut. Si le faux avis a manqué son but, on dormira aussi bien dans les ajoncs et les genêts du Mené que dans ce cimetière de village; si la ruse a porté, il y aura bataille et ce sont là des occasions que ni Carfort ni Mercier ne repoussent jamais. En route. Le soleil est déjà haut; la troupe de Duviquet, par Cocollain et Brangolo, atteint le bourg de Plémy en une heure de trajet; on est là à quinze cents pas à peine de la Mirlitantouille; Duviquet y conduit ses hommes, les fait coucher dans les champs, dans les bruyères, derrière les broussailles et les haies; lui-même s'avance jusqu'aux abords du cabaret; il observe : rien n'y bouge; l'endroit est tout aussi désert, aussi calme qu'à l'ordinaire : les deux masures, de chaque côté du chemin, portes ouvertes, ont leur air accueillant d'habitude. Est-il vraisemblable que la fille Plé et son père, qui les habitent, n'aient point aperçu les chouans : n'ont-ils rien surpris du mouvement de ces cinquante hommes rampant dans les hautes herbes à quelques pas de l'auberge? Cet homme et cette femme savent qu'ils ne doivent rien voir, rien entendre, rien dire. Par ce jour ensoleillé ils n'auront donc rien vu, rien entendu; et tout à l'heure, ils ne diront rien quand les bleus, sans méfiance, arriveront.

Car ils viennent. Vers neuf heures et demie du matin, on les voit, sur la route, débouchant de la lande du Val : ce sont d'abord quatre gendarmes à cheval, et parmi eux, Corniquet, un géant, — six pieds de haut, — bien connu de toute la région. Puis le commandant L'Honoré, à côté duquel marche un pataud de Loudéac qui sert de guide à la troupe et qu'on appelle Le Roux-*mille-boutons*. Suivent quinze hommes du cantonnement de Pontgamp. Tous s'arrêtent devant le cabaret; les cavaliers mettent pied à terre et attachent leurs montures aux anneaux; les fantassins déposent leurs armes : il est urgent de se rafraîchir; le détachement marche depuis quatre heures et vient de traverser l'interminable lande de Phanton où l'ombre est rare. Les gendarmes et le commandant sont entrés dans le cabaret, pour y perquisitionner; les autres, au dehors, se délassent et se désaltèrent, trinquant le cidre frais. Pourquoi se garderaient-ils? Aussi loin que porte la vue, pas un être humain n'apparaît.

Soudainement, à vingt pas, fusils braqués, surgissent de terre les hommes de Duviquet. Une fusillade. Des cris. — « *Qui vive?* — Républicains! 13e demi-brigade, » répondent les faux bleus : leur décharge, en grêle, fauche les soldats désarmés, interdits, dupes encore de l'accoutrement des assaillants. — « Ne tirez pas! Ce sont vos camarades! » Des hommes abattus se tordent sur le sol; une confusion, des râles, des jurons, un désarroi tel, que pas un coup de feu ne riposte à l'attaque. Le commandant L'Honoré bondit hors du cabaret; frappé d'une balle, il s'effondre; Corniquet, le géant, essaie de barrer la porte, appelant ses compagnons à la rescousse. Il tombe. Les trois autres gendarmes, surpris par la fusillade dans la visite de la maison, sont tués sans avoir pu saisir leurs armes. Tout cela en un pêle-mêle, un tohu-bohu, un tourbillon de peu d'instants. Une dizaine de bleus, éperdus, se sont sauvés, à folles enjambées, par la lande. Au seuil de la Mirlitantouille gisent huit cadavres et un moribond, dépouillés en un tournemain par les chouans. On charge, sur trois chevaux, armes, équipements, uniformes; un autre portera L'Honoré, assez grièvement blessé et pansé sommairement par un des hommes de Duviquet. Ce sera un otage précieux. Duviquet, que la fièvre accable, montera le cheval du commandant. Déjà la bande est en marche, suivant la crête du Mené vers Notre-Dame-de-la-Croix et le Bel-Air; elle gagnera ainsi la Butte à l'Anguille, descendra à

Bosseny et se perdra dans la forêt de Loudéac. C'est la vieille piste de correspondance. Mais Duviquet, harassé et malade, ne peut suivre : tant de nuits sans sommeil l'ont épuisé. Il laisse à Carfort, qui est du pays, le soin de diriger la retraite; lui, va se reposer quelques heures; grâce à sa monture il rejoindra facilement, à la fraîche, par des traverses qu'il connaît. Il laisse donc ses hommes poursuivre leur route, entre dans un champ de blé qui borde le chemin, s'y blottit ayant passé à son bras la bride de sa bête, et s'endort.

En dévalant, dans leur fuite, les pentes du Mené, les bleus de L'Honoré, échappés au massacre, avaient semé la panique dans les métairies; moins d'une heure après le combat, la nouvelle en parvint à Moncontour. La garnison de la petite ville se composait d'un détachement du 13e léger; elle prit les armes, s'adjoignit quelques gardes nationaux de bonne volonté, et se mit bravement en campagne. L'effectif de cette petite troupe montait, au total, à quatre-vingts hommes, tous costumés en chouans. Il était près d'une heure de l'après-midi lorsqu'ils arrivèrent à la Mirlitantouille; ils s'arrêtèrent à contempler les huit cadavres dévêtus, et le blessé agonisant auquel il ne restait qu'un souffle de vie. Des quelques curieux accourus de Fleury ou du hameau de Carfort, ils apprirent que les brigands, emmenant le commandant L'Honoré, s'étaient éloignés dans la direction de Bel-Air. Ce qui surprend, c'est que l'on ne songea pas à interroger le cabaretier ni sa fille, seuls témoins du drame. Peut-être, fidèles à leur opiniâtre neutralité, déclarèrent-ils n'avoir rien vu.

Cependant les faux chouans de Moncontour ne manifestaient aucune hâte à poursuivre les faux bleus sur les chemins du Mené. S'étant néanmoins avancés, sans entrain, jusqu'à mi-chemin de Notre-Dame-de-la-Croix, ils aperçurent un cheval sellé vaguant dans la lande. Un peu plus loin ils rencontrèrent un gamin d'une douzaine d'années et lui demandèrent s'il n'avait pas vu passer *les Bleus*. — « Il y en a un de couché dans un champ ici, à côté, » dit-il. Aussitôt le champ est cerné; un fourrier du 13e léger, Saulnier, assisté d'un bourgeois de Moncontour, y pénètre avec précaution et découvre, en effet, profondément endormi un homme, vêtu d'un uniforme de grenadier et portant les galons de sergent. Saulnier se jette sur lui; le dormeur s'éveille, regarde, comprend : — « Ah! je sais

ce que vous voulez, dit-il, je suis Duviquet; fusillez-moi. » On le maintient; on le désarme de deux pistolets et d'un poignard qui sont à sa ceinture, de son sabre et de sa carabine. On lui attache les mains; il se résigne, persuadé qu'il va mourir.

Duviquet est pris! Quelle victoire! Personne dans le pays n'ignorait l'histoire de l'officier déserteur devenu brigand; son nom était un épouvantail. L'exploit suffisait donc aux faux chouans de Moncontour, peu soucieux de se lancer à la poursuite de la bande. Ils reprirent avec le vaincu le chemin de la Mirlitantouille, de ce jour-là légendaire, et, sur la fin de l'après-midi, redescendirent vers Moncontour. Le malheureux, rompu de fatigue, se soutenant à peine, dut rassembler toute son énergie pour affronter les rudes heures qui lui restaient à vivre. Les autorités militaires et civiles de Saint-Brieuc, afin de gonfler ce succès inespéré, décidaient de frapper les esprits par l'imposante rapidité du châtiment. L'acusateur public Besné trépignait d'aise, encore que l'affaire, justiciable du Conseil de guerre, ne le concernât point. Mais il craignait que la concurrence de l'expéditive justice militaire ne nuisît à la réputation, pourtant bien établie, de son tribunal, à lui. Aussi écrivait-il au ministre : « Il y a, dans la prison, neuf condamnés à mort qui, pour prolonger leur trop funeste existence, se sont pourvus en cassation sans motif valable. » Sur ceux-là, il est tranquille, il aura leurs têtes. Et il en prépare d'autres : « Je vais faire mettre en jugement vingt-quatre scélérats, parmi lesquels je distinguerai cinq forcenés qui doivent monter à l'échafaud... Je puis affirmer que le tribunal criminel n'est pas en arrière; j'y ai tenu la justice à l'ordre du jour, imperturbablement, et j'ai le courage nécessaire pour l'y maintenir. » Il annonçait, en terminant : « Duviquet est pris! Il sera ici à midi. » Et pour témoigner son regret que ce client de marque échappe à son réquisitoire, il ajoute : « C'est un reste de la bande exécrable de Boishardy que j'avais fait condamner à mort en 1793 et qui fut fusillé dans son repaire sur les renseignements que j'avais donnés ; on coupa sa tête qui fut portée au bout d'une pique... » Agréable incident que Besné remémore avec satisfaction.

A l'heure où il traçait cette lettre, dans la matinée du 18 juin, Duviquet approchait de Saint-Brieuc. La garde nationale de Moncontour l'avait conduit jusqu'à Quessoy où l'on rencontra, au hameau de l'Hôpital, trois ou quatre cents

hommes de la garnison de Saint-Brieuc venus pour escorter le prisonnier et lui assurer en ville une entrée solennelle. Le brigand fut chargé de « soixante à quatre-vingt livres de fers et attaché à la queue du cheval d'un gendarme. » Il parcourut ainsi, exténué et chancelant, les trois lieues qui séparent Quessoy de Saint-Brieuc; vers midi, il arrivait à la prison où lui était réservé un cachot bien gardé.

Le lendemain, à huit heures du matin, le Conseil de guerre prenait séance « en la ci-devant chapelle du collège : » le chef de brigade, Palasne-Champeaux, présidait; le capitaine Veingarten remplissait l'office de commissaire du pouvoir exécutif. Du peu que l'on sait de l'audience, il ressort que ce fut très court : lecture par le capitaine Hébert, rapporteur, du procès-verbal d'information et de trois pièces à la charge de l'accusé; puis celui-ci fut introduit; il avoua tout et peut-être y mit-il quelque fanfaronnade, s'il est vrai qu'il « se vanta d'avoir assassiné de sa main quatorze juges de paix. » D'ailleurs, il s'était remonté et soutint l'épreuve avec une fougueuse hardiesse : le président lui ayant observé que la loi lui accordait un défenseur : « Un défenseur! s'écria-t-il, gendarmes, apportez-moi ma carabine! » L'escorte le reconduisit à son cachot et le Conseil, délibérant à huit clos, prononça à l'unanimité la peine de mort.

A onze heures, le capitaine Hébert se rendit à la prison et, devant la garde assemblée, donna au condamné lecture du jugement, le prévenant qu'il pouvait, dans le délai de vingt-quatre heures, se pourvoir en révision. Duviquet, très calme, déclara qu'il désirait écrire à sa famille; si on lui accordait cette faveur, il renoncerait à faire appel; et, tout de suite, il signa, sans hésitation, son désistement. Le capitaine rentra avec lui dans la geôle, lui procura des plumes, du papier et de l'encre, et attendit que la lettre fût faite. Le sang-froid de Duviquet ne se démentit pas un instant, tandis qu'il écrivait; il se relut posément. Ayant plié le feuillet, il le remit à l'officier; ses yeux étaient pleins de larmes.

Il est midi : cinq heures d'attente encore. On cause, en camarades. Duviquet voudrait parler en particulier au concierge de la prison et charger cet homme d'une commission. Hébert s'y oppose, alléguant les règlements; mais il offre ses services. « Il s'agit, dit le condamné, d'une alliance en or que voici... » Otant un anneau qu'il porte à son petit doigt, il poursuit :

« J'exige de vous, citoyen capitaine, que la personne à qui vous remettrez cette alliance ne soit pas inquiétée pour ce fait. Vous la lui donnerez après ma mort. » Hébert engage sa parole d'honneur : la mission sera remplie, et Duviquet lui nomme la personne à laquelle il destine ce bijou. En rendant compte de cet incident au commandant de la subdivision, le capitaine Hébert écrivait : « Permettez-moi, citoyen général, de tenir ma promesse et de vous taire le nom de cette femme... » On ne saura donc pas, parmi les jeunes amazones de Bosseny, celle qu'aima Duviquet. En se risquant sur le terrain peu sûr des hypothèses, on déduirait assez logiquement qu'une alliance éveille implicitement l'idée de fiançailles; il s'agissait donc, vraisemblablement, d'une jeune fille; la destinataire de la bague devait se trouver à Saint-Brieuc, et, bien probablement, à la prison même, puisque le condamné songea d'abord à confier son legs au concierge. Or, parmi les femmes détenues pour complicité avec Legris-Duval, une seule jeune fille peut avoir inspiré à Duviquet un sentiment avouable et sérieux : c'est celle que désigne la tradition, Mlle Pélagie Du Lorin, belle sœur de Joséphine de Kercadio.

Tandis qu'on dresse l'échafaud, le moribond poursuit ses confidences; il déplore maintenant la cruauté de son destin : « la famille Du Lorin est cause de sa perte. » — Veut-il insinuer par là que s'il s'est obstiné dans sa vie de criminelles aventures, c'est parce que les Du Lorin se sont opposés à son mariage avec Pélagie? — Il parle avec reconnaissance des Kérigant et des Legris-Duval, auxquels il était très attaché et qui l'ont adopté et entretenu jusqu'au moment où il prit les armes contre la République : « Kérigant, dit-il, est un braque, plus patriote que chouan. » Carfort, au contraire, est « sanguinaire. »

Le capitaine souhaitait que la conversation déviât sur la chouannerie; peut-être ne restait-il là que dans l'espoir de tirer du condamné quelques renseignements utiles; mais Duviquet fut très réservé. Comme Hébert lui demandait quelles étaient ses caches, il répondit pourtant : « Nous avons pour usage, lorsqu'un de nous est pris, de changer de hardes et de logement, et nous nous dispersons. Quant à ma correspondance, c'est dans la forêt de La Nouée que je la recevais : j'étais prévenu par une lettre de tel ou tel endroit où devait se trouver le commissionnaire : souvent on la faisait mettre dans des troncs d'arbres

qu'on m'indiquait... » Peu après, il s'attendrit : il songe à ses frères et à ses sœurs, qui ne sont pas du même père que lui ; il est le dernier de son nom. Il pleure. Le capitaine profite de son émotion pour lui conseiller de déclarer ce qu'il sait « des intentions hostiles des ennemis du Gouvernement. » Duviquet est très agité ; il s'assied, se relève : « Repassez à trois heures, dit-il, je vais faire mes réflexions. »

A deux heures et demie, car le temps pressait, l'officier était de retour. Duviquet posa ses conditions : si l'on consent à le garder en détention jusqu'à la paix dans la prison de son département et à ne pas inquiéter les familles Kérigant et Legris, il s'engage à livrer le reste de sa bande. Carfort ne se rendra pas, mais il le fera prendre. Le capitaine porta ces propositions à l'Administration départementale. Il reparut une heure plus tard, amenant Palasne-Champeaux, le président du Conseil de guerre ; mais celui-ci n'est point partisan du sursis : il décide que la justice suivra son cours et, sur l'ordre d'Hébert, le bourreau entre en scène. C'est le citoyen Lubin-Lacaille, un homme expert, qui « travaille » à Saint-Brieuc depuis 1792. A son aspect, Duviquet paraît « très affecté. » Désespérément il tente sa dernière chance : « Citoyen capitaine, dit-il, on vous trahit... Si l'on eût voulu, j'aurais dit bien des choses. » L'officier se tait : il n'y a plus rien à attendre des hommes ni de la vie. On apporte au condamné un verre de cognac ; il boit et se ressaisit un peu, sourit au capitaine, le salue « d'un air humble et respectueux » et lui dit adieu. Hébert, pourtant, l'accompagnera jusqu'au bout. Il est cinq heures de l'après-midi. Les portes s'ouvrent ; au dehors, derrière la troupe alignée, des curieux se pressent pour voir de quelle mine le brigand affrontera la mort. C'est le moment terrible : il faut ne pas faiblir et dissimuler, sous l'affectation d'insouciance, la déchirante détresse de mourir, en pleine vigueur, à vingt-huit ans. Il se raidit et avance, la nuque tendue, les mains entravées, dédaigneux des rumeurs et des invectives, entre l'exécuteur et le capitaine Hébert auquel il parle, par contenance : « Je vous ai chargé de deux commissions, vous m'avez donné votre parole d'honneur, ne l'oubliez pas. » Déjà on aperçoit l'échafaud, établi à cent pas à peine de la prison, sur la place de l'Égalité, encadrée par les tilleuls du Cours, les premières maisons de la rue Saint-Guillaume et les vieux murs de la collégiale de ce nom,

convertie en écurie. A dix pas de l'ignominieux appareil, les yeux levés sur les montants trapus qui soutiennent le triangle d'acier, une dernière crânerie : « La guillotine ne me fait pas peur, je me guillotinerais bien moi-même. » Et comme s'il avait gardé pour cet instant-là une réserve de fermeté, Duviquet « redouble le pas, » monte l'échelle, s'abandonne : tandis qu'on le boucle sur la planche, il tourne la tête vers les spectateurs groupés à la droite de la plateforme et dit « assez distinctement : » « Vive mon Dieu ! Vive mon Roi ! » La plèbe le hue ; le corps bascule, le couteau tombe.

On dit que, dans la journée, s'était présenté au chef de brigade Palasne-Champeaux un messager apportant de la part des chouans l'offre d'échanger contre Duviquet le chef de bataillon L'Honoré, pris à la Mirlitantouille. La proposition fut repoussée. Deux jours plus tard parvenaient au commandant de la place de Saint-Brieuc la montre, les bagues et les papiers de L'Honoré, immolé par manière de représailles. Il avait exprimé, avant de mourir, le vœu que ces objets fussent remis à sa famille. Un avis anonyme indiquait l'endroit où l'on trouverait son cadavre. En relatant ces tragédies au ministre de la justice, l'accusateur public Besné, dépité de n'y jouer aucun rôle, insistait sur l'urgence de purger le sol de la République « des coquins très intrigants » que renfermait la prison et dont « les trames secrètes » constituaient un permanent danger pour le Gouvernement. Il craignait qu'on oubliât les Legris-Duval, les Kérigant, les Du Lorin et surtout « la Kercadio, » attendant depuis six mois leur jugement. Prononcer leurs noms au moment où tombait la tête de Duviquet, leur ami, leur créature et leur complice, c'était les pousser à l'échafaud ; et Besné n'avait pas perdu l'espoir que cette aubaine, — le plus beau procès de sa carrière, — lui serait réservée.

G. Lenotre.

(*A suivre.*)

LE
PRIX DE FRANÇAIS EN ALSACE

En 1709, trente-cinq ans après la victoire de Turkheim qui rattachait l'Alsace à la France, Schmettau, ambassadeur du roi de Prusse Frédéric Ier auprès de Louis XIV, écrivait à son souverain : « Il est notoire que les habitants de l'Alsace sont plus Français que les Parisiens... Toutes les fois que le bruit court que les Allemands ont dessein de passer le Rhin, ils courent en foule sur les bords du Rhin, pour en empêcher ou du moins disputer le passage, au péril évident de leur vie, comme s'ils allaient en triomphe. » Et Schmettau, pangermaniste de la première heure, ajoute : « En reprenant l'Alsace seule sans recouvrer la Franche-Comté, l'Empereur et l'Empire ne trouveront qu'un amas de terre morte et qui couvrira un brasier d'amour pour la France. » A la grande stupéfaction du Prussien, la chaîne rompue depuis plusieurs siècles était renouée. L'Alsace donnait officiellement à la France un cœur qui, depuis longtemps, battait pour elle. Et, de tout son cœur, elle lui fit l'apport de son génie propre qui, spontanément, se fondit dans le génie multiple de la nation. Les officiers, les généraux, les littérateurs, les savants, les artistes et les artisans alsaciens fournirent leur riche contribution au patrimoine commun.

L'Alsace n'en conservait pas moins son patois et son accent aux inflexions cordiales, dont les écrivains, les auteurs dramatiques, le public souriaient doucement et dont ses fils s'amusaient eux-mêmes. Cet accent créait, d'ailleurs, certaines difficultés dans l'enseignement du français par les écoles, enseignement

que le second Empire, notamment, avait eu le souci de rendre aussi complet que parfait. Les braves instituteurs avaient souvent à résoudre de difficiles problèmes de prononciation, par exemple en ce qui concerne les lettres *b* et *p*, que les petits Alsaciens eussent prononcées très correctement, s'ils n'avaient, par atavisme, donné à chacune des deux la prononciation de l'autre. Les maîtres d'école, dont l'articulation était la même que celle de leurs élèves, avaient ingénieusement résolu la question. La première de ces consonnes était le *p* doux, la seconde était le *p* dur.

Après le traité de Francfort, les Allemands, qui comprirent si peu de chose à l'âme de l'Alsace, comprirent pourtant que la seule chance qu'ils eussent d'imposer leur domination dans le pays conquis était de lui imposer leur langue. On sait quel échec subit pourtant cette politique. Ils n'en réalisèrent pas moins ce résultat, que l'étude de l'allemand fut non seulement obligatoire, mais exclusive dans toutes les écoles primaires. Dans les lycées et collèges, l'enseignement du français, considéré comme langue étrangère, ne faisait l'objet que d'une ou deux classes par semaine et était donné, naturellement, par des maîtres allemands. Les élèves de l'enseignement secondaire, fils de la bourgeoisie, reprenaient, dans leur famille, l'usage de la langue française, qui y avait été pieusement conservée et qu'ils avaient bégayée la première. Ils s'en assimilaient, par leur effort personnel, la pureté et les beautés classiques. Mais il n'en était pas de même dans les campagnes, où, grâce à la rude discipline de l'école, l'allemand remplaçait peu à peu et presque entièrement le français. Quand nous délivrâmes et retrouvâmes nos frères d'Alsace, en 1918, leur cœur, malgré plus de quarante ans de tyrannie, n'avait pas changé; mais, loin des villes, la plupart d'entre eux ne parlaient point la langue de la mère-patrie.

Nous nous trouvâmes avoir affaire à des maîtres d'école d'un patriotisme ardent, animés de la meilleure volonté, mais qui allaient être chargés d'enseigner à leurs élèves une langue qu'ils ne connaissaient pas ou ne connaissaient que très insuffisamment. Il s'agissait pour eux de prendre sur leurs heures de loisir pour apprendre eux-mêmes le lexique et la grammaire qu'ils avaient la mission d'enseigner, et de préparer minutieusement chacune de leurs classes, comme s'ils avaient

eu, chaque fois, un examen à passer eux-mêmes. Ils se mirent au travail avec ardeur. Beaucoup d'entre eux passèrent des nuits sur une besogne qu'ils considéraient comme sacrée. Grâces soient rendues à ces modestes et passionnés serviteurs de la patrie! Ils avaient, les premiers, compris qu'en France il faut que tous les Français parlent français. Ils étaient les premiers à donner l'exemple et à le faire suivre. Les premiers résultats furent dignes de leurs efforts.

Que l'on me permette ici une courte digression. Les apôtres du bilinguisme en Alsace-Lorraine ont, de très bonne foi, comparé les Alsaciens aux Bretons. « Pourquoi, disaient-ils, se montrer plus exigeants à l'égard des Bretons qu'à l'égard des Alsaciens? Pourquoi ceux-ci, comme ceux-là, ne continueraient-ils pas à parler leur langue, tout en restant d'excellents Français? » Il me paraît assez facile de répondre à ces partisans d'un *statu quo* de fait et non de droit, qu'il serait extrêmement désirable que tous les Bretons parlassent français, mais qu'en tout cas leur idiome est bien à eux, tandis que les enfants alsaciens parlent une langue étrangère, dont l'usage leur fut imposé par la violence, et qui est la langue de l'ennemi de la veille.

Voilà donc ces enfants qui épèlent *b. a. ba*, qui commencent à lire, à écrire, à compter comme tous leurs petits compatriotes. Mais ne fallait-il pas encourager leurs efforts et ceux de leurs maîtres, donner un nouvel élan aux uns comme aux autres?

Au mois de janvier de l'année dernière, avait lieu, entre deux Alsaciens qui enveloppent d'un même amour leur grande et leur petite patrie, une conversation dont on peut dire sans exagération qu'elle fut historique. Mme F. Langweil, qui fait le bien avec tant d'ardeur, et Hansi, le grand artiste, qui fut un des plus actifs, des plus brillants et des plus courageux propagandistes de la résistance pendant le régime allemand, causaient ensemble du pays. N'est-il pas le sujet pour ainsi dire constant de leurs préoccupations? Ils comptent parmi tous ces Alsaciens clairvoyants et zélés, qui estiment que tout n'a point encore été fait en Alsace et qu'il reste beaucoup à y faire. Ils parlent des œuvres locales auxquelles tous deux s'intéressent. Et soudain il leur apparaît qu'une œuvre nouvelle s'impose, utile entre toutes, très simple en sa conception, sinon en sa réalisation. Pour favoriser, pour

répandre d'une manière durable l'étude de la langue française en Alsace, pour préparer une génération qui fasse la soudure entre l'Alsace d'hier et celle de demain, pourquoi ne créerait-on pas un « prix de français » qui serait décerné, chaque année, dans chaque école, à l'élève, garçon ou fille, ayant fait les progrès les plus remarquables dans la langue maternelle?

Dans les lycées et les collèges, et même dans les écoles primaires supérieures, il y a des prix de français plus ou moins importants. Dans les écoles primaires élémentaires, il y en a très peu ou pas du tout. Il faudrait que, dans chacune de ces écoles, on pût donner le prix de français au petit garçon ou à la petite fille, qui se serait donné le plus de peine pour bien apprendre notre langue. Ce prix serait, en quelque sorte, le prix d'honneur de chaque école primaire, et la remise en serait accompagnée d'une certaine solennité. Il consisterait en un beau livre, un de ces livres que l'on conserve toute sa vie, et en un beau diplôme qui suivrait l'enfant dans toute sa carrière, qui assurerait aux garçons un bon accueil au régiment, qui faciliterait à tous l'accès d'une place ou d'un emploi. La tâche à assumer serait importante; mais la récompense serait si belle! Cette œuvre, à l'objectif précis, nettement délimité, exercerait une action bienfaisante jusque dans le plus petit village d'Alsace. Grâce à l'émulation créée par un beau prix, tous y apprendraient le français avec plus de zèle et aimeraient la France avec plus de ferveur.

Tel était le projet qui fut conçu avec une lumineuse spontanéité. Il restait à le réaliser. Il importait de grouper, autour des deux initiateurs, le plus de bonnes volontés possible. Un comité fut formé sous le haut patronage de M. Millerand, président de la République, et de M. Poincaré, président du Conseil.

La première réunion de ce Comité eut lieu au mois d'avril sous la présidence de M. Léon Bérard. Le ministre de l'Instruction publique lui assura le concours de sa haute influence et celui des fonctionnaires de l'administration. Un de ceux-ci, et non des moindres, M. Charléty, recteur de l'Université de Strasbourg, qui ne cessa par la suite de donner au comité la collaboration la plus dévouée, la plus active et la plus éclairée, y préludait très efficacement en le renseignant sur la situation des écoles dans les deux départements. Grâce à lui, on savait qu'ils comptent 1 788 écoles, des différentes confessions, officielles

ou libres, et qu'il importait donc de disposer d'un nombre égal de livres pour être offerts en prix. Il remettait, en outre, pour toutes fins utiles, la liste des inspecteurs primaires. Le problème financier se posait. Grâce à l'empressement personnel des membres du comité, grâce au jeu de leurs relations, grâce à la représentation de gala organisée au Trianon-Lyrique, sous les auspices du baron de Berckheim et de la baronne de Watteville et dont la recette attribuée à l'œuvre fut de 10 000 francs, il fut résolu. Restait à choisir les livres destinés aux petits enfants d'Alsace. Choix délicat et qui fut fait avec tout le tact et tout le sens artistique qu'il fallait. Chaque prix devait être accompagné d'un diplôme dont l'« oncle » Hansi, toujours prêt à donner pour ses chers petits « neveux et nièces, » avait exécuté la composition en couleur, et sur lequel M. Léon Bérard avait voulu apposer la signature du grand-maître de l'Université. L'effet moral devait être immense. Il le fut, en effet.

Ainsi, grâce à l'activité, au zèle, au dévouement de tous, toutes les difficultés avaient été résolues, tous les objectifs atteints, et l'on était arrivé au 14 juillet, date acceptée pour la distribution du prix de français. La récompense de tous ces efforts fut aussi émouvante qu'éclatante.

*
* *

Quelques membres du Comité avaient tenu à se rendre en Alsace pour examiner comment le prix était distribué et accueilli, si cette distribution avait lieu avec la solennité désirable. Ils avaient choisi Colmar comme centre d'observation. Ils n'eurent pas lieu de regretter leur déplacement.

Plus de 400 enfants, délégués par les différentes écoles primaires de la ville, étaient réunis le matin dans le hall de gymnastique de l'École Pfeffel. Sur l'estrade, avaient pris place MM. Valette, préfet du Haut-Rhin, Sengel, maire de Colmar, le général de Berckheim, les colonels Barrard et Burtchell, le secrétaire général, le sous-préfet, bref toutes les autorités, qui avaient tenu à répondre à l'invitation de l'inspecteur d'Académie et à prouver ainsi l'intérêt qu'elles portaient à l'Œuvre. Son Comité était représenté par Mme F. Langweil, à qui les enfants de Colmar savent tout ce qu'ils doivent, par Mme la baronne de Berckheim, par MM. Hubert Morand et Hansi.

La fête fut à la fois belle et touchante. Elle débuta par

une admirable cantate de Beethoven, chantée comme on n'entend guère chanter qu'en Alsace. Une remarquable allocution de M. Brunet, inspecteur d'Académie, fut suivie d'une improvisation charmante de M. Hubert Morand, du *Journal des Débats*, qui possède l'art si difficile de savoir parler aux enfants et qui put constater avec joie à quel point il était compris par son jeune auditoire alsacien. Puis ce fut la distribution du grand prix de français et de son diplôme au meilleur élève de chaque école colmarienne.

Dans l'après-midi, les membres du Comité se rendirent à Wintzenheim, village natal de Mme Langweil. Là, ce fut un accueil d'une émouvante bonhomie, auquel participèrent, avec une cordiale solennité, les pompiers et la musique municipale. Dans la petite salle de l'école, garçons et filles chantèrent et récitèrent en français, et de tout cœur. Les prix de français furent remis par M. le maire de Wintzenheim et les membres du Comité. En dehors des prix officiels du Comité, Mme Langweil avait offert quantité d'autres prix.

De Wintzenheim, on s'en fut à Turkheim, à l'entrée de la vallée de Munster. Quel cadre pour une fête civique de ce genre, que cette jolie ville, appuyée sur les coteaux de vignobles, derniers contreforts des Vosges toutes proches, avec sa grande porte de la Cigogne, où passa Turenne, sa charmante place, son clocher pointu aux tuiles vertes et blanches ! Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, précisément, se tenaient la musique, les pompiers et les enfants de l'école, sauf les lauréats. Dans la grande salle de l'hôtel de ville, M. Baradé, maire de Turkheim, entouré du Conseil municipal, attendait et recevait la délégation du Comité de l'Œuvre. Debout, immobiles, comme encadrant le groupe des autorités, deux vétérans portaient les vieux drapeaux de l'autre guerre. Les lauréats avaient déjà pris place dans la salle, ainsi que des jeunes filles en costume alsacien qui, fidèles à une vieille et aimable tradition locale, étaient chargées de présenter aux invités le vin doré de Turkheim, le kougelhof et le pain d'anis. M. Baradé, dans un discours d'un patriotisme ardent et éclairé, dit aux lauréats la gloire et les beautés de la langue française. Il tint à distribuer lui-même les prix, auxquels la municipalité en avait ajouté d'autres, offerts par elle-même. La ville de Turkheim a donné là un exemple qui ne manquera pas d'être suivi, cette année, par de nombreuses municipalités alsaciennes.

La cérémonie de Turkheim se termina par une *Marseillaise* comme il ne fut pas donné d'en entendre souvent, même à Strasbourg, pays de *la Marseillaise*. Attaqué par l'orchestre et par les enfants des écoles qui se trouvaient sur la place, l'hymne fut entonné en même temps par les lauréats dans la salle. Un chef d'orchestre unique, assis à califourchon sur la fenêtre, dirigeait, deçà et delà, de chacun de ses bras, les deux ensembles, qui, grâce à son unique et double impulsion, n'en firent qu'un, d'une perfection absolue. *La Marseillaise*, ce jour-là, est montée au ciel comme une fougueuse action de grâces pour la France et la langue française.

Le même jour, et les jours suivants, dans toutes les villes et tous les villages d'Alsace, se déroulaient des cérémonies analogues. Partout lauréats et lauréates, la fête terminée, rentraient à la maison, portant fièrement sous le bras leur beau prix de français dont le diplôme, signé par le ministre de l'Instruction publique, affirmait officiellement et augmentait si favorablement la valeur.

Le comité de l'Œuvre possède de nombreux et impressionnants témoignages de l'immense effet moral produit. Mme F. Langweil a reçu des petits lauréats des lettres de remerciements qui forment la collection la plus suggestive et la plus touchante. Elles sont innombrables, ces lettres écrites fièrement en français par des petites filles et des petits garçons, tout éblouis encore de leur nouvelle gloire scolaire. Je ne puis en détacher que quelques lignes, prises à peu près au hasard dans un précieux ensemble. Zussy Otton, de Geishouse, écrit : « J'ai ce livre devant moi, je vois les belles images dessinées par notre oncle Hansi. Avec un sentiment de satisfaction, je les vois partir, tous ces Boches, nos oppresseurs d'avant-guerre. » Pierre Mura, d'Urbès, a de pures ambitions : « Permettez-moi, madame, de vous remercier de ce magnifique prix intitulé *le Plutarque de la jeunesse*, qui m'a causé une grande joie, vu que ce livre expose la vie des grands hommes de l'histoire, que je voudrais bien imiter. » Cécile Kammerlé, de Kientzheim, qui a reçu comme prix une *Vie de Jeanne d'Arc*, exprime sa joie en termes chaleureux, mais peu diplomatiques : « Ce précieux prix de français m'a fait oublier toute la peine qu'il m'en a coûté pour l'apprendre. Je l'ai montré à toutes les élèves de la classe, et toutes en étaient enchantées, et elles ont

pris la résolution de ne reculer devant aucun effort pour l'obtenir l'année prochaine, si madame vit encore. C'est pour cela que nous prions Dieu de vous donner une longue, longue vie, pour que beaucoup d'enfants aient encore souvent le plaisir de recevoir de si jolis livres de prix. »

Goûtez ce charmant tableau de famille, brossé par Louise Sargand, de Bettendorf : « Je regarde souvent les belles images du livre avec mes frères et sœurs. J'en ai sept. Mon père nous raconte alors du temps de la guerre et des Boches, et nous sommes si contents d'être Français! Mes petits frères deviendront de bons soldats, et je les aide chaque jour à bien apprendre leur leçon, car la France n'aime pas les ignorants. Ils se donnent beaucoup de peine. Nous chantons alors ensemble : Vive la France, l'Alsace et la Lorraine! »

Je terminerai en citant un passage d'une lettre de l'inspecteur primaire de Mulhouse-campagne : « Cette fête fut souvent touchante, et elle produisit une très heureuse impression, tant sur les élèves que sur les notables ou les parents présents. Les ouvrages envoyés étaient beaux, d'ailleurs, d'aspect flatteur et en même temps à la portée des enfants. Nos jeunes lauréats les liront avec plaisir, — on commence à lire beaucoup dans nos écoles, — puis ils les feront lire à leurs frères et sœurs ou à leurs camarades. Ils les conserveront précieusement, comme un témoignage de leurs efforts d'écoliers et avec un sentiment de reconnaissance pour ceux qui les leur ont offerts, avec aussi un sentiment de gratitude pour la France, dont ils se sentent aimés. » On ne saurait mieux caractériser et résumer l'effort accompli et réalisé. Quand on songe qu'en trois mois, un tel programme put être conçu et exécuté, on peut entrevoir dès à présent les plus brillants et les plus féconds résultats en ce qui concerne la distribution des prix d'honneur de français à la fin de l'année scolaire 1924. Aux concours de la première heure d'autres se sont ajoutés, d'autres s'annoncent. Et l'on en espère d'autres encore. Car il faut que l'œuvre du prix de français puisse, en juillet prochain, récompenser aussi, et d'une manière aussi délicate que flatteuse, — on y songe, — les instituteurs et les institutrices qui ont travaillé, avec tant de zèle et de désintéressement, pour l'Alsace et pour la France.

ADRIEN VÉLY.

UN LIVRE ALLEMAND
SUR MAURICE BARRÈS[1]

C'est lui-même, Maurice Barrès, qui me l'avait signalé. « Pensez-vous, me disait-il, qu'un pareil témoignage doive être négligé ? N'est-ce pas le symptôme d'un état d'esprit, d'un effort à ne pas décourager ? » Le livre a tardé longtemps à venir entre mes mains. Aujourd'hui que Barrès nous manque, c'est un devoir pieux de lui rendre ce triste hommage, et une consolation de vivre quelques moments encore avec sa grande mémoire.

L'auteur de cette étude, M. Robert Ernst Curtius, n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*. Fils du président du Synode protestant de Strasbourg, il était de ces jeunes Allemands de la classe 1900 qui avaient pour la France des sentiments dénués de haine, et qui auraient souhaité un arrangement amiable de la question d'Alsace-Lorraine. Son grand père, helléniste fameux, avait des rapports amicaux avec Gaston Paris; et son père ne craignit pas de publier les *Mémoires* du prince Clovis de Hohenlohe, acte d'indépendance qui déplut au pouvoir. A Berlin, le jeune homme fréquenta le cercle de Stefan George, le meilleur poète de l'Allemagne, baudelairien et symboliste. Professeur à l'Université de Bonn, il y entreprit, à l'automne de 1914, un cours très remarqué sur les guides intellectuels de la jeune France. C'était le moment où

[1] Robert Ernst Curtius, *Maurice Barrès und die geistigen Grundlagen des Französischen Nationalismus*, in-8° Bonn, 1921. — *Die literarischen Wegbereiter des neuen Frankreichs*, in-8°, Potsdam, 1919. — *Balzac*, in-8° Bonn, 1923. Cf. T. de Wyzewa, *Un livre allemand sur Ferdinand Brunetière*, dans la *Revue*, 15 juillet 1914.

l'Allemagne jetait sur l'Yser sa jeune garde, les bataillons sacrés de ses écoles, les quatre corps de jeunes enthousiastes qui vinrent se briser devant Dixmude et devant Ypres. Ils ignoraient tout de la France : on ne leur en avait enseigné que le mépris. M. Robert Curtius crut bon de leur apprendre qu'elle n'était pas ce qu'ils pensaient, et de leur faire concevoir le respect de l'adversaire. Après l'armistice, il quitte Bonn, que les Alliés occupent, se retire en Thuringe, à l'Université de Marburg. C'est alors que Barrès vint donner à Strasbourg, dans l'automne de 1920, ces magnifiques leçons sur *le Génie du Rhin*, où il conviait la France à achever sa victoire, sa mission séculaire, esquissait le programme d'une politique rhénane. Le volume de M. Curtius est une réplique à ces leçons.

Chose curieuse ! L'auteur de *Bérénice* et des *Déracinés* était systématiquement ignoré en Allemagne. De tous les maîtres de l'heure, comme parle M. Victor Giraud, il est là-bas le plus méconnu. L'Allemagne connait fort bien un Anatole France, en qui elle retrouve sa vieille tendresse pour Voltaire ; et MM. Claudel ou André Gide y font figure de grands hommes beaucoup plus que chez nous. Mais elle n'a guère adopté que deux ou trois livres de Barrès. On peut lire en allemand *Du sang* et *le Greco* ; on admet le voyageur et l'esthéticien romantique, le Barrès hidalgo. Il existe une traduction de *la Vierge assassinée*, ce beau bijou sanglant de la vingt-cinquième année, ce fragment pathétique de *Sous l'œil des Barbares*. Le Barrès de la maturité n'est guère représenté que par une version de *Au service de l'Allemagne*, imprimée clandestinement hors d'Allemagne, à Budapest. Ce n'est guère qu'en Alsace que les écrits de Barrès étaient lus, discutés, au moins sous le manteau ; ils soulevaient des problèmes auxquels tout Alsacien (de sang français ou allemand) était forcé de s'intéresser. Mais l'Allemagne n'est pas le pays de la liberté d'opinion. Sûre de sa force (ou peut-être secrètement inquiète), elle préférait en tout cas que certaines questions ne fussent pas posées : elle dédaignait souverainement ces vaines idées de littérateur, et se contentait de les étouffer dans le silence.

M. Robert Curtius était du petit nombre des Allemands qui n'attendaient rien de bon de cette politique. Né en Alsace, vivant dans Strasbourg, il ne pouvait méconnaître l'empire que le grand écrivain, de l'autre côté des Vosges, exerçait

sur la meilleure part de la jeunesse du pays; il l'avait lu de bonne heure, mesurait sa puissance. Ces raisons, cette passion subtile et acérée, ces appels qui empêchaient la patrie de mourir dans les cœurs, attaquaient l'Allemagne au défaut de la cuirasse. Que de fois M. Curtius souhaita qu'une voix d'Allemagne répondît à cette voix de France, à ces sortilèges du muezzin de Sion-Vaudémont, chantant obstinément la diane et l'aurore, réveillant les vieux rêves qui dorment au fond des tombes! M. Curtius ne s'est pas flatté d'être cette voix allemande. Mais il a voulu dissiper le prestige de Barrès. Il l'a fait honnêtement, sans rien dissimuler de sa force ou de sa beauté. On lui reproche en Allemagne cet effort de loyauté comme une trahison. Rien de plus injuste que ce reproche : là-dessus, M. Curtius peut avoir la conscience en repos. Il est vrai qu'il a fait de son mieux pour garder son sang-froid, mais personne ne prendra son livre pour une manifestation de sympathie sans mélange. Franchement, on ne pouvait exiger cela de lui, et Barrès lui-même ne lui en demandait pas tant.

C'était déjà beaucoup de reconnaître son importance et d'y consacrer tout un livre. Cet aveu avait de quoi contenter notre ami, et il devait le prendre pour un titre d'honneur : enfin, il avait contraint l'Allemagne à confesser son existence. Et il faut convenir que l'étude de M. Curtius est une des meilleures qu'on ait faites sur lui. L'auteur s'est arrêté en 1914 : le cœur lui a manqué pour aborder la guerre, et naturellement M. Curtius ne pouvait pas parler en 1921 des dernières œuvres de Barrès, *le Jardin sur l'Oronte* et l'*Enquête aux pays du Levant*, où l'artiste a mis tant de ses secrets, et qui donnent l'empreinte finale de son génie. Mais enfin, nul ne contestera que le Barrès d'avant la guerre fût déjà tout Barrès, sinon le Barrès définitif, du moins quelqu'un d'entier et de complet : et lui-même n'aurait refusé à personne le droit de le juger sur vingt volumes et sur trente ans de vie littéraire.

De ces trente années M. Curtius nous présente un tableau, qui est un morceau remarquable de biographie intellectuelle : on y suit à merveille le développement de Barrès. Sur l'origine de ses idées, les influences qu'il a subies, sur ses maîtres, sur son milieu et le moment de ses débuts, sur la suite de ses ouvrages et leur enchaînement, il est difficile de mieux dire. M. Curtius connaît parfaitement son sujet, et il a de plus une

qualité peu commune en Allemagne : la clarté. Il a très bien vu une chose qui a souvent échappé à la critique française : la continuité, l'unité de cette œuvre si diverse. Il est vrai qu'on y a moins de mérite à distance : le paysage s'unifie, les ensembles apparaissent. On se rappelle la surprise que causèrent d'abord, dans le cercle des amis de Barrès, les éclairs, les coudes brusques de ce rapide esprit : l'étonnement d'un Jules Lemaitre, quand on vit le dandy dédaigneux des *Barbares*, l'auteur de ces petits manuels précieux et dégoûtés, se jeter dans l'action, se faire boulangiste. Sans doute, Lemaitre eût été bien plus surpris encore, si on lui avait dit que lui-même un jour serait le président de la Patrie française! Tel était le degré de déconsidération où les hommes cultivés tenaient alors la politique : et ce n'est pas le moindre service de Barrès, que d'avoir rendu à cet état la dignité de l'esprit.

Quant aux oppositions prétendues des thèses successives de Barrès, entre l'égotiste des débuts et le nationaliste, c'est un jeu pour M. Curtius de résoudre ces antinomies : la dialectique allemande excelle à ces exercices hegeliens, qui consistent à démontrer l'identité des contraires. Rien de plus aisé pour lui que le passage du « Moi » au « Nous » et de l' « Un » au « Plusieurs, » de plus spirituel que le procédé logique qui décompose l'individu et finit par trouver un peuple pour éléments de l'addition. M. Curtius a mis très nettement en lumière ce qu'il y a d'organique dans cette pensée souple, jusqu'à paraître contradictoire. On peut même se demander s'il n'en exagère pas le caractère systématique. C'est plaisir de voir chez lui avec quelle certitude les idées barrésiennes s'engendrent les unes les autres, la force de leurs jointures, la netteté de leurs embranchements et de leurs articulations. Et sans doute, on ne saurait nier que Barrès a voulu, dans quelques-uns de ses livres, donner à sa pensée la consistance d'une doctrine : il a voulu qu'elle fût un tout, un univers complet. Mais je doute qu'elle ait eu pour lui cette rigueur de construction. J'admire l'ingénieuse machine intellectuelle, le squelette si soigneusement monté sur fils de fer par l'anatomiste de Marburg : je ne reconnais pas dans cet automate le geste de Barrès. Il y manque le je ne sais quoi, la flamme, le caprice, l'intimité, la vie. Vanité de la critique! Tous ces textes mis bout à bout, à leur place, à leur date,

tout cet appareil d'arguments, la raison n'y trouve rien à dire : mais quoi ! Barrès réduit à ces alignements d'abstractions ! lui, la fougue, l'impatience faite homme, lui qui, plus que personne, a conçu le génie comme un mouvement musical, et passé toute sa vie à noyer les idées dans le pathétique et le sentiment.

Ceci est d'autant plus curieux que M. Curtius a très bien compris la mystique de Barrès, le rôle immense qu'il confia dans le régime de l'existence à l'irrationnel et au sentimental. Il établit même sur ce point un parallèle assez subtil entre l'auteur du *Culte du Moi* et celui du *Discours de la méthode*. Le « Je pense » de Descartes se change chez Barrès en « Je sens, donc je suis. » Le point de départ est le Moi dans les deux cas, mais le fait essentiel, intellectuel dans le premier, devient chez l'autre une émotion. Et l'on recueillerait encore dans cette étude plus d'une remarque intéressante, par exemple sur Barrès considéré comme un « baroque. » Le fait est que l'auteur de *Du sang* est le premier qui ait compris cet art espagnol des contrastes, sensuel et tragique, l'art violent des Greco et des Zurbaran, des Carraches et de Bernin, issu tout entier d'une sainte Thérèse et des *Exercices* de saint Ignace, et cela dans un temps où les personnes de goût n'avaient d'yeux que pour ces secs Primitifs.

Mais j'ai hâte d'en venir à la partie centrale de l'essai de M. Curtius, le procès du nationalisme. C'est en effet tout son objet, comme l'annonce le titre de l'ouvrage : l'auteur ne nous prend pas en traître. La formation de la théorie, son exposition, enfin la discussion, suivie d'un jugement, voilà en quelques mots tout le plan de son livre. Et je ne vais pas rougir pour Barrès ou le disculper de cette épithète de nationaliste, mot admirable, qu'il a créé, comme ce prodigieux styliste en a créé tant d'autres, et qui désignera peut-être aux yeux de l'avenir son plus beau titre de gloire : mais je ne puis m'empêcher de me demander si ce mot, dans son acception ordinaire, le représente tout entier. Je ne sais si le vrai Barrès, dans ses dons merveilleux et son immense élan, ne dépasse pas l'attitude magnifique, mais un peu monotone, que lui a imposée la vie. Je ne suis pas sûr que les idées plébiscitaires, régionalistes, syndicalistes, antiparlementaires qu'il développe avec tant de force dans *Scènes et doctrines*, aient conservé toujours pour lui l'importance qu'il y attachait au moment de l'Affaire. Je crois que

Barrès est resté profondément l'homme de ses premiers livres, c'est-à-dire un homme pour qui il n'existe d'autre univers que l'univers moral, et pour qui le monde du dehors n'est qu'une création de la vie intérieure.

Il ne s'est jamais occupé que d'une chose : le problème du salut, le perfectionnement, l'ennoblissement de l'âme. Le nationalisme n'est qu'une méthode, un ensemble de règles, une discipline de l'esprit, méthode souple, réaliste, pour embrasser tout l'homme et l'intéresser tout entier, dans sa chair et son sang, dans sa conscience claire et ses idées confuses, méthode d'où il tire successivement une morale, une politique, une esthétique, une religion, — bref, une manière totale d'envisager la vie du berceau à la tombe, dans le passé et l'avenir, de lui donner un sens au delà d'elle-même, et de dresser pour nos rêves une échelle, une cathédrale, où se marient l'humain et le divin, la nature et le surnaturel, l'éternel avec l'éphémère, et où, comme au poème de Dante, le ciel et la terre ont mis la main.

On conviendra que cette vision déborde un peu le rôle qui échut à ce poète de génie, comme successeur de Déroulède à la Ligue des Patriotes. Il y a là, — M. Curtius l'avoue, — un système complet des valeurs, une vue grandiose de la vie et des rapports humains. On voudrait donc que M. Curtius se fût épargné la sottise d'écrire que Barrès, « apôtre du chauvinisme et du militarisme, par ses excitations continuelles à la revanche, a été une des causes directes de la guerre. » Comme s'il tenait à lui que la guerre n'éclatât pas! On aurait souhaité surtout que M. Curtius n'allât pas ramasser, dans la boue d'un journal socialiste de Strasbourg, une poignée d'ordures pour salir la conduite de Barrès pendant la guerre. Sans doute, il fallait bien payer de quelque monnaie le droit de parler de Barrès au public allemand. Mais M. Curtius devait repousser ces procédés indignes de lui ; il n'y a pas d'arme plus vile, — j'entends pour qui l'emploie et qui le fait sans risque, — que l'outrage de lâcheté.

Mais venons aux critiques sérieuses et au procès du fond. L'auteur ayant, comme on l'a vu, défini le nationalisme, lui reproche principalement (on excusera ce jargon) d'être un subjectivisme, un immoralisme et un relativisme. Ce sont là de gros mots ! Certes, sous une telle charge, on ne se sent pas

à l'aise; on fait pauvre figure auprès d'un Kant qui fonde sa morale sur une révélation personnelle de l'absolu, et qui vous parle d'agir en sorte que chacune de vos actions mérite d'être prise pour règle universelle.

Mais on s'aperçoit que ces belles maximes peuvent, dans la pratique, prêter à d'étranges compromis, subir d'étranges accommodements : que devenir le jour où un penseur allemand aurait découvert qu'il est de l'intérêt du genre humain d'être gouverné par la conscience morale de l'Allemagne? Il y a des mots décriés, comme ceux de casuistique et de probabilisme ; l'impératif catégorique vous a une autre allure. A la réflexion, on comprend toutefois que ces règles trop générales laissent beaucoup de jeu, comme ces codes draconiens qui ne sont jamais appliqués, et qu'il y a plus de sûreté dans une loi plus douce et plus flexible. Ce n'est peut-être pas une mauvaise méthode que de s'en remettre en ces matières à la tradition, aux mœurs, au tact, aux puissances du cœur : la coutume peut avoir raison contre la raison. Ainsi en ont jugé un Montaigne, un Pascal : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » Dire qu'il y a un ensemble de vérités françaises, une manière française de concevoir la vie, qui nous est plus naturelle que l'anglaise, la russe ou l'espagnole; se conformer au type de beauté morale que nous tracent nos poètes, nos héros et nos saints, un Polyeucte ou un Roland, un saint Martin ou une Jeanne d'Arc, un saint Vincent de Paul ou un François de Sales, interroger ces grands modèles de la légende et de l'histoire, ces bons génies de notre existence, placés devant nos yeux comme les statues bénignes qui nous invitent et nous escortent au portail de nos cathédrales, ce n'est pas nier qu'il existe une catégorie de l'idéal, c'est se placer dans un cadre où l'idéal devient accessible, la vertu plus claire, plus aisée, bref dans les conditions où il nous est permis de réaliser le mieux possible la notion d'humanité.

Comme il arrive souvent en fait de doctrines morales, où les plus sévères en apparence ne sont pas les plus fécondes et les plus efficaces, le relativisme de Barrès n'est qu'une manière pratique et modeste de suppléer aux dogmes sans se payer de mots, de fournir une discipline exactement appropriée à notre tempérament, afin d'exiger de l'homme la somme la plus haute de spiritualité. Que cette forme de civilisation, nommée France,

méritât d'être conservée ; qu'elle valût la peine de vivre et de mourir pour elle, qu'elle importât au monde et ne dût pas se résigner à disparaître sans combat, est-ce là de quoi justifier le reproche d'impérialisme que M. Curtius fait à Barrès? « Tant il est vrai, ajoute-t-il, que tous les nationalismes se ressemblent, d'un côté ou de l'autre du Rhin ! » En subordonnant la morale à l'intérêt particulier de la France, Barrès, dit-il encore, perd le droit de se réclamer « de la grande tradition de l'idéalisme français » (celle du XVIIIe siècle) : on dirait « qu'il s'est mis à l'école de Bismarck ! » Comment oser parler de la victoire du Droit, après qu'on a écrit : « C'est quelque chose de dégradant de répéter qu'il faut qu'une chose soit, parce que cette chose serait juste. » Avouerai-je que je ne vois dans cette fière maxime que dignité, stoïque courage, et une variante de la pensée de Pascal, que « ne pouvant faire que ce qui est juste soit fort, Dieu veut que ce qui est fort soit juste? »

Enfin, dans un dernier chapitre, M. Robert Curtius arrive à un jugement d'ensemble, et résume en faisceau tout son réquisitoire. Il définit Barrès un critique plus qu'un créateur, et j'y consens si l'on m'accorde (un Allemand doit le savoir mieux que moi) que l'on peut créer dans le domaine des idées comme dans le domaine de l'art, et que le grand poète de la fin du XIXe siècle, l'homme qui a régné sur l'imagination, et jusque sur le cœur des femmes, c'est Renan beaucoup plus que Verlaine ou Mallarmé. Il est clair que, dans les cinquante ans qui ont précédé la guerre, toutes choses ont été conçues sur le plan de la critique : tous les esprits supérieurs, un Taine, un Hérédia, un Lemaitre, un France, un Bourget, sont baignés de critique, respirent une atmosphère critique. Barrès s'en est nourri, enivré comme les autres, et c'est avec cela qu'il a créé sa poésie. Sa critique est le signe de son temps ; mais sa poésie n'est qu'à lui et c'est le poète qui est immortel.

Ce n'est pas tout. Cette attitude critique, surveillée, défensive, cet égotisme de Barrès, ce culte du Moi personnel ou du Moi national, toute cette curieuse thérapeutique individuelle ou collective, M. Curtius y signale l'indice d'une certaine indigence de l'âme, d'une nature ingrate, d'un sol maigre. Il y reconnaît une espèce de mesquinerie française, l'excès de prudence, l'économie, le bas de laine, la peur de vivre, les familles

étroites, de la stérilité et de la neurasthénie. Point de confiance, nul abandon; trop de clairvoyance et d'analyse, point de joie, de jeune énergie et d'heureux bouillonnement de sève et d'aventures. Au fond, une secrète angoisse, la misère d'une vie avare qui se raréfie, la crainte d'un sang qui se tarit et d'un feu qui s'éteint. Toujours des retranchements et du protectionnisme, des barrières, des bastions, des remparts, une inquiétude jalouse, une sécurité claquemurée et ombrageuse, l'obsession d'une menace toujours présente.

Cet animal est triste et la crainte le ronge...

J'admets difficilement que Barrès soit ce lièvre. Convenons-en toutefois, si M. Curtius le veut ainsi : mais veut-il en même temps que cette bête tremblante soit un foudre de guerre ?

Enfin, allons plus loin : sous les appels constants de Barrès à l'ordre, à l'énergie, dans cet incessant rappel qu'il bat à toutes les forces salutaires, distinguons, dit M. Curtius, le mal profond de son âme : la dissolution, le néant, l'anarchie. Je pense que, cette fois, M. Curtius voit juste; cette crainte fut sans doute la grande tentation de Barrès. Ce fut du moins la crise essentielle de sa jeunesse. Peu d'hommes sont entrés dans la vie avec un pareil désespoir, un tel sentiment de révolte et de dégoût. Mais il avait en même temps la passion de la gloire et de la grandeur. De ce dilemme, il ne pouvait sortir que par un acte de foi. Au milieu d'un si grand désastre, dans un siècle de ruines et de faillites, quand la science avait mis la religion au rang des fables, que la patrie était vaincue, que le plus sage des maîtres disait : « La France se meurt, ne troublez pas son agonie, » dans cet âge de doute et de malaria, d'où partir ? Sur quel point d'appui fonder de quoi donner une valeur à la vie ? Je suis surpris que M. Curtius, qui connaît nos classiques, au lieu de rappeler Descartes, n'ait pas reconnu chez Barrès le cri cornélien :

Dans un si grand revers que vous reste-t-il ? — Moi...

C'est la résolution d'une âme qui ne consent pas à mourir, et qui sort d'embarras par la voie héroïque. Reconstruire, à défaut de la théologie, une catégorie du divin : trouver, dans les débris de la tradition, les éléments d'une religion, *un dieu à nous mettre entre les bras*, Barrès n'a pas fait autre chose. Il

a passé sa vie à relever des autels, à inventer des lieux sacrés, à faire jaillir de terre des grandeurs spirituelles. Sans doute, il savait bien que ces succédanés ne remplaçaient pas la vieille religion revélée, la loi du Sinaï et du Sermon sur la montagne. Mais jusqu'au dernier jour (c'est tout le drame de l'*Enquête aux pays du Levant*) il ne cessa de chercher des moyens de communiquer avec l'infini, des intermédiaires et des intercesseurs auprès de l'absolu. S'il eut des doutes, s'il sentit sa construction fragile, s'il aperçut toujours l'abîme sur lequel il tentait de jeter sa passerelle, c'est ce qui fait le sens et l'héroïsme de son entreprise : c'est ce qui l'apparente à Pascal, l'homme qu'il aima le plus au monde, auquel il ressemble comme un frère, et qu'on s'étonne que M. Curtius n'ait pas cité une fois parmi les maîtres de ce noble esprit.

Mais laissons cela : je ne fais pas un portrait de Barrès. Au fond, toute la querelle que M. Curtius fait à notre ami, c'est son attitude envers l'Allemagne. C'est par là qu'il le juge, et c'est toute la mesure de ses louanges ou de son irritation. Barrès et l'Allemagne ! On trouvera sur ce sujet, chez M. Curtius, la matière de la plus passionnante étude. L'espace et le loisir me manquent pour la faire. Et il est certain qu'en un sens, toute l'œuvre de Barrès est conçue en fonction de l'Allemagne. C'est l'Allemagne de Fichte, de Hegel, qu'il absorbait avec ivresse en dévorant Taine et Renan. C'est l'Allemagne de Schopenhauer et de Hartmann qu'il découvrait ensuite dans ses nuits du Vachette, dans les interminables causeries d'un Téodor de Wyzewa qui développait devant lui, dans la fumée de cent cigarettes, l'immense théorème, le nuage divin des axiomes et des métaphysiques qui déroulent dans le ciel allemand leurs formes monumentales.

Quel n'était pas alors le prestige des Allemagnes : Allemagne humanitaire de Lassalle et de Karl Marx, Allemagne romanesque des châteaux du roi de Bavière, Allemagne enchantée de *Tristan* et de *Parsifal*, la gloire incomparable du vieux sorcier de Bayreuth ? Faut-il rappeler ici le voyage d'André Maltère dans *l'Ennemi des lois*, son pèlerinage à Wahnfried et à Hohenschwangau, les lettres de Rœmerspacher dans *l'Appel au soldat*, les méditations sublimes de *Du sang* sur Léda et le cygne, ou sur l'Enchantement du Vendredi saint et Kundry repentante et son regard sur la prairie ?

Mais de toutes les admirations allemandes de Barrès, la plus constante, la plus sincère et la plus invariable, toujours s'adressa à la grande figure de l'homme de Weimar. Gœthe apparaît partout, à toutes les pages de son œuvre : à peine un de ses livres où ne se montre, comme une cime neigeuse domine le paysage, le majestueux oracle. Dans une page tragique et trouble des *Déracinés*, sur le quai suspect de Billancourt, c'est l'image olympienne du portrait de Francfort qui se lève soudain dans l'âme agitée de Sturel. Des chapitres de *Sparte*, d'*Amori*, de *la Mort de Venise* sont consacrés à ce grand homme : « A Gœthe, qui a compris la France, et que la France comprend! » Le portrait de Francfort revient un instant dans *Colette*, derrière la figure débonnaire et un peu comique de M. Frédéric Asmus. Et, quinze jours avant sa mort, la dernière lettre que Barrès ait écrite à Louis Bertrand, c'est à propos de son *Louis XIV*, après avoir lu la *Correspondance de Gœthe et de Schiller*, dans l'admirable traduction que vient d'en faire Lucien Herr : « Je considère comme très caractéristique, que la dernière lettre de Schiller soit une explosion de son antipathie contre Louis XIV, — et adressée à Gœthe qui, lui, aimait Louis XIV. *Il y a là deux Allemagnes*, deux saisissants témoignages de réactions instinctives de deux génies si opposés, et chefs de file... »

Terminons. M. Curtius n'est pas ennemi de la France. Il n'est pas, assure-t-il, de ceux « qui approuvent sans réserve l'Allemagne de Guillaume II ; » il se déclare, avec une partie des siens, « prêt à une collaboration loyale pour la reconstruction de l'Europe. » Mais il ajoute aussitôt qu'il fait ses conditions, et qu'il a le devoir, pour dissiper les confusions, de dire avec quels Français il n'y a pas d'entente possible. Singulière façon de faire des avances! M. Curtius, notons-le bien, n'est pas un nationaliste. Que serait-ce, s'il l'était ? Et de lui ou de Barrès, d'où viennent les difficultés?

Il y a deux ans, M. Curtius a passé quelque temps en France, dans une retraite spirituelle à l'antique abbaye cistercienne de Pontigny, avec quelques confrères français et étrangers. La petite société fit un jour le pèlerinage de Vézelay, cette terrasse magnifique où saint Bernard prêcha la croisade à cent mille hommes, en présence de l'Empereur et des rois de France et d'Angleterre. Quelques jours plus tard, M. Curtius se trouvait

près de Cologne dans une autre abbaye de Cîteaux, illustrée également par la croisade de saint Bernard. *Je compris alors, écrit-il, l'unité de l'Occident. Qu'avons-nous fait de la chrétienté?* La chrétienté! qui l'a brisée?

Non, le nationalisme français n'est pour rien dans l'état misérable de l'Europe. Il y apporte bien plutôt un principe constructeur, une cellule organisée. Rien de moins fermé, de moins étroit que cette doctrine de Barrès; c'est une méthode valable pour toutes les patries. Naguère, le noble penseur, le président Masaryk, venu inaugurer à Paris l'Institut tchèque placé sous le nom d'Ernest Denis, saluait en Barrès son maître : et M. d'Annunzio serait-il tout ce qu'il est en Italie depuis vingt ans, sans l'amitié et sans l'exemple du poète français auquel il dédia le *Martyre de Saint Sébastien?*

La vérité, elle échappe à M. Curtius dans un article récent sur la mort de Barrès : c'est que l'Allemagne n'a pas de Barrès. « Qui avons-nous qui, doué des mêmes dons et du même génie, serait pour l'Allemagne ce qu'il fut pour la France? Où est le poète qui saura rallier les jeunes énergies, servir de guide à la patrie? Nous n'avons personne. Un Mann, un Keyserling, un Hauptmann sont bien des témoins de notre esprit. Comme forces nationales, ils sont nuls, quelquefois malfaisants. Qui nous donnera une idée noble de nous-mêmes, une conscience aristocratique, élevée de la vie morale? Mais non: des pierres au lieu de pain. Nulle part un grand excitateur, nulle part un grand modèle. C'est le jeûne, le désert, le temps de l'attente et de l'Avent. » Aveu désolé de l'immense désarroi de l'Allemagne! Ce soupir d'envie, soyons-en fiers : c'est de l'admiration.

LOUIS GILLET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA DISTRIBUTION DE L'HEURE

J'ai exposé naguère ici même aux lecteurs de la *Revue* comment on détermine aujourd'hui l'heure avec une haute précision dans les observatoires et comment, en particulier, cette détermination a atteint à l'Observatoire de Paris une exactitude auparavant inégalée.

Mais cette heure ainsi connue ne serait qu'un luxe inutile, qu'une curiosité sans autre attrait que la difficulté vaincue, si on se bornait à la conserver dans les observatoires et à l'y fixer sur les chronomètres, pendules et autres « garde-temps, » pour employer une vieille et pittoresque expression française.

Ce qui est non moins important que la détermination de l'heure, ou du moins ce qui donne à celle-ci toute son importance, c'est que cette heure est ensuite distribuée à tous ceux qui en peuvent avoir besoin : administrations publiques, chemins de fer, particuliers, navigateurs, géographes et savants.

Je voudrais aujourd'hui exposer quelques-uns des aspects les plus récents de ce problème fondamental de la distribution de l'heure, qui est le corollaire obligé de sa détermination et de sa conservation.

*
* *

Ce sont surtout les navigateurs qui de tout temps ont eu besoin de connaître exactement l'heure. Des deux coordonnées qui leur permettent de déterminer à un moment donné leur position en mer, et qui sont la latitude et la longitude, la première se mesure au moyen des observations astronomiques du soleil et des étoiles, et grâce aux instruments du bord et surtout au sextant.

C'est un fait bien connu, et qui se démontre de la manière la plus élémentaire, que la latitude d'un lieu du globe est égale à la hauteur angulaire que possède en ce lieu le point du ciel voisin de l'Étoile polaire et qu'on appelle le *pôle céleste*. A l'équateur, le pôle céleste est à l'horizon : sa hauteur au-dessus de celui-ci, et partant la latitude, sont nulles, sont égales à zéro. Au contraire, aux pôles de la Terre, le pôle céleste se trouve exactement au sommet du firmament, au zénith. La hauteur du pôle et partant la latitude y sont égales à un angle droit, à 90 degrés. Sous tous les parallèles intermédiaires, cette égalité de la hauteur du pôle céleste et de la latitude locale se poursuit. Or, on connaît constamment, au moyen de tables, dont sont munis tous les marins, la distance angulaire qui sépare du pôle le soleil et les diverses étoiles. Il s'ensuit qu'en observant, par exemple au moment où il est au sommet de sa course diurne, l'un de ces astres (dont le sextant donne la hauteur au-dessus de l'horizon), on en déduit immédiatement la latitude cherchée.

Le problème de la longitude est très différent. Elle se compte de l'Est à l'Ouest à partir d'un certain méridien initial qui, — depuis la renonciation officielle, et peut-être blâmable, de la France au méridien-base de Paris, — est devenu pour toutes les nations celui de Greenwich.

L'heure étant réglée par la marche du soleil ou des étoiles, — ainsi que je l'ai expliqué, — l'un donné de ces astres est, au même instant physique, plus ou moins haut sur l'horizon, suivant qu'on est dans un lieu ou dans un autre à l'Est ou à l'Ouest du premier. Il s'ensuit que les montres, en supposant qu'elles marquent l'heure vraie, déterminée par le même astre, ne marqueront pas partout la même heure. Cette heure retarde à mesure qu'on considère les lieux situés de plus en plus à l'Ouest les uns des autres, puisqu'en effet le soleil se lève sur ces lieux et y passe au méridien de plus en plus tard. Quand il est midi vrai sur un méridien donné, il est minuit vrai tout le long du méridien situé du côté opposé de la terre et qui passe à l'antipode. La circonférence de la terre étant divisée en 360 degrés et, partant, la demi-circonférence en 180 degrés, il s'ensuit que 12 heures correspondent à 180 degrés de différence de longitude, une heure à 15 degrés, une minute à 15 secondes d'arc, une seconde à 15 secondes d'arc, etc. Par conséquent chaque degré de longitude séparant deux lieux donnés comporte, entre leurs heures vraies, une différence de 4 minutes. On voit que le problème des longitudes revient à déterminer la différence existant entre l'heure du lieu où on se trouve et celle d'un

méridien origine donné, en l'espèce et aujourd'hui, du méridien de Greenwich.

L'heure du lieu où ils se trouvent, les navigateurs la mesurent au moyen de leur sextant, par les observations des astres et par des procédés analogues dans leur principe, — quoique un peu moins précis, — à ceux que j'ai décrits et qu'on utilise dans les observatoires. Connaissant l'heure vraie du point où il se trouve, le marin, pour en déduire sa longitude, n'a plus besoin que de savoir quelle est, au même instant physique, l'heure du méridien initial, l'heure de Greenwich.

Pour cela et jusqu'à la fin du siècle dernier, les navigateurs n'avaient trouvé qu'un moyen : emporter avec eux cette heure du méridien initial. Pour cela, il leur fallait des chronomètres, des garde-temps, ayant une marche très régulière, mis à l'heure au moment du départ et qui devaient varier aussi peu que possible durant des traversées quelquefois longues.

Il était indispensable que ces chronomètres du bord gardent l'heure aussi fidèlement que possible et n'avancent ou ne retardent que très peu, faute de quoi le navire risquait de s'écarter de sa route et de courir mille dangers. Il suffit en effet d'un très petit écart chronométrique pour entraîner des erreurs d'estimation considérables sur la position où l'on se trouve. Ces erreurs sont d'ailleurs, pour un même chronomètre, d'autant plus grandes qu'on est plus près de l'équateur terrestre. Aux pôles de la terre, en effet, ou tout près des pôles, une erreur même de plusieurs heures, et *a fortiori* de quelques minutes, n'entraînerait qu'une incertitude kilométrique très faible. Celle-ci est au contraire maxima à l'équateur. Le long de celui-ci et puisque la durée du jour, 86 400 secondes, correspond à 40 000 kilomètres, il s'ensuit que chaque seconde d'erreur entraîne un écart kilométrique de près d'un demi-kilomètre, chaque minute d'erreur un écart kilométrique approchant de 30 kilomètres.

Sous nos latitudes, la différence est un peu moindre, quoique encore considérable. C'est ainsi qu'à Paris, entre le Point-du-Jour et le pont de Charenton, c'est-à-dire entre deux points séparés par quelque douze kilomètres, il y a une différence de longitude d'environ 37 secondes. C'est-à-dire que le soleil se lève 37 secondes plus tôt au pont de Charenton qu'au Point-du-Jour.

Tout cela montre que naguère le problème de la détermination des longitudes était étroitement lié à celui de la conservation de l'heure, c'est-à-dire à la perfection des chronomètres. C'est ainsi

qu'un grand nombre des perfectionnements historiques de l'horlogerie ont été suggérés et provoqués par les besoins de la navigation et stimulés par les concours que l'amirauté anglaise et la marine française notamment avaient créés à cet égard.

Depuis peu et grâce à la T. S. F. le problème des longitudes a complètement changé de face, et ce n'est plus à la conservation de l'heure, mais à sa distribution qu'il est lié. Les chronomètres de bord, — ceux du moins qui sont chargés de garder l'heure initiale, — perdent de leur importance à mesure que la T. S. F. maritime se développe et on peut prévoir le temps où ils seront devenus à peu près inutiles.

C'est qu'en effet la T. S. F. permet de transmettre presque instantanément aux marins, où qu'ils se trouvent et pourvu qu'ils possèdent les appareils récepteurs nécessaires, l'heure du méridien de Greenwich. Les ondes hertziennes se propagent avec la vitesse de la lumière, — 300000 kilomètres par seconde. Il leur faut donc à peine *un quinzième de seconde* pour aller jusqu'aux antipodes, pour faire le demi-tour de la terre. Le navigateur, si loin qu'il se trouve, est donc assuré de recevoir l'heure du méridien initial avec une précision largement supérieure à celle avec laquelle il peut déterminer, au sextant, l'heure locale de sa position.

Auparavant, avant cette évolution qui est une manière de révolution, la détermination des longitudes en mer avait sa précision limitée par celle des chronomètres emportés et cette précision diminuait avec la longueur des traversées. Aujourd'hui il n'en est plus de même, et la précision avec laquelle l'heure distribuée en mer parvient à destination est pratiquement toujours identique et excellente.

Comment est-on arrivé à ce simple et beau résultat, et comment l'a-t-on amené au point où il est, c'est ce que je voudrais indiquer brièvement.

On peut faire remonter à 1899, les premières tentatives pratiques de T. S. F. à longue portée, puisque c'est cette année-là que M. Marconi, à l'aide du tube radioconducteur de Branly, parvint à capter près de Boulogne-sur-mer des signaux hertziens émis à plus de 45 kilomètres de distance, à Douvres.

Ce n'est pas le lieu de rappeler les progrès qui suivirent. Pour arriver sans plus au problème qui nous occupe, c'est en 1908 que le Bureau des Longitudes émit le vœu, — transmis aussitôt au Gouvernement, — *qu'un service de signaux horaires fût installé le plus tôt possible au poste radiotélégraphique militaire du Champ de Mars.*

Le ministre de la Guerre accordait bientôt les crédits nécessaires, et l'installation projetée fut organisée sous la direction du commandant Ferrié, aujourd'hui général, et dont le nom est inséparable des perfectionnements réalisés dès lors dans cet ordre d'idées.

Terminée au début de 1910, l'installation fut momentanément mise hors d'usage peu après par l'inondation dont celle du mois passé n'a pas suffi à faire oublier le souvenir. Les dégâts furent bientôt réparés. Le 23 mai commença l'envoi des signaux horaires qui n'a pas été interrompu un seul jour depuis lors. Le 22 juin 1910, le Bureau des Longitudes, sous la présidence d'Henri Poincaré, inaugurait solennellement la station horaire de la Tour Eiffel, voulant en quelque sorte marquer par là que notre puissant poste radiotélégraphique, débordant son rôle auparavant purement militaire, allait être désormais le soutien de la science, non moins que l'auxiliaire de la défense nationale.

La distribution hertzienne de l'heure par la Tour Eiffel marcha rapidement d'une manière satisfaisante et avec des résultats si heureux, qu'il apparut opportun au Bureau des Longitudes, de provoquer une entente internationale destinée à étendre et à perfectionner ceux-ci.

Une première conférence internationale, d'un caractère purement technique, se réunit en octobre 1912 à l'Observatoire de Paris. Puis, sur les bases élaborées par elle, une seconde conférence avait lieu un an après (20-25 octobre 1913) au même endroit. Trente et un États différents y étaient représentés.

Il fut décidé qu'on chargerait un certain nombre de stations radiotélégraphiques déjà existantes ou à créer, et réparties tout autour du globe, d'expédier chaque jour, et à des moments fixés d'avance, l'heure hertzienne, de sorte que, en quelque point qu'il se trouvât, le navigateur, le géographe, le géodésien, le voyageur, fût en état de recevoir au moins une fois par jour l'heure ainsi envoyée. Il fut convenu que l'heure envoyée par toutes les stations, serait celle du méridien initial de Greenwich, de telle sorte que celui qui la recevrait pût au besoin et sans inconvénient ignorer de quelle station elle provenait.

Mais pour cela une condition préalable devait nécessairement être réalisée. C'est que les divers États participants adoptassent unanimement le système des fuseaux horaires, système dont j'ai déjà, ici même, exposé les caractéristiques, et qui rattache d'une manière simple l'heure officielle de toutes les régions de la Terre à celle du méridien de Greenwich.

Or, à l'époque où se tenait ce Congrès, — c'était quelques mois avant la guerre, — plusieurs nations se tenaient encore jalousement à l'écart de cette œuvre d'unification. L'Irlande par exemple utilisait toujours l'heure de Dublin, et n'en voulait pas démordre, ce qui prouve, que sur un point au moins, la domination anglaise ne s'était pas montrée trop tyrannique. La Grèce ne voulait pas lâcher le méridien initial d'Athènes. J'en passe, et non des moindres.

Le premier résultat du Congrès de 1913 a été de faire, quelque temps après, céder une partie de ces résistances. C'est ainsi que la Grèce s'est rattachée au système des fuseaux horaires en juillet 1916, le Chili depuis septembre 1918, l'Irlande elle-même depuis le 1er octobre 1916, la Pologne depuis septembre 1919, le Siam, la République Argentine et l'Uruguay depuis 1920. Il est pourtant certains pays encore rétifs à ce nivellement et jaloux de leur indépendance horaire, notamment plusieurs des Républiques du Centre et du Sud de l'Amérique. En Europe, et si je ne m'abuse, seule la Hollande reste encore aujourd'hui en dehors du système des fuseaux, et emploie toujours pour son heure officielle l'heure du méridien d'Amsterdam, qui avance de vingt minutes sur celle de Greenwich.

Pour utiliser néanmoins les signaux horaires émis par les stations adhérentes, les récalcitrants n'ont d'ailleurs qu'à tenir compte d'une petite correction toujours identique pour chacun d'eux.

Initialement, et selon les décisions du Congrès de l'heure de 1913, — lesquelles devaient être ratifiées par les Gouvernements intéressés, — il avait été convenu que l'heure de Greenwich serait envoyée radiotélégraphiquement par les stations suivantes, réparties tout autour du globe. On a indiqué entre parenthèses les heures (temps moyen de Greenwich), où elles devaient respectivement émettre leurs signaux :

Paris, 0 h. et 10 h.; San-Fernando (Brésil) 7 h. et 16 h.; Arlington (États-Unis), 3 h. et 17 h.; Manille (Philippines), 4 h.; Mogadiscoi (côte des Somalis), 4 h.; Tombouctou, 6 h.: Norddeich (Allemagne), 12 h. et 22 h.; Massaouah (Erythrée), 18 h.; San Francisco, 20 h.

Cet ambitieux programme n'a pas pu être réalisé. Car la guerre, survenant sur ces entrefaites, a créé parmi les Gouvernements des préoccupations plus urgentes, et nous voyons aujourd'hui qu'il est encore des questions plus essentielles que celle-là dans lesquelles ils ont quelques difficultés à se mettre d'accord.

Mais le fait que, sur ce point, les résolutions du congrès horaire

de 1913 n'ont pas été réalisées, n'est peut-être pas un mal. On croyait en effet à cette époque, — et c'était vrai alors, — qu'il était indispensable d'avoir des stations un peu partout autour du globe, si l'on voulait qu'en tous lieux y parvînt l'heure radiotélégraphiée. Aujourd'hui, cette nécessité a disparu. Grâce aux progrès de la technique, grâce surtout à la lampe à trois électrodes qui a multiplié la portée des stations émettrices et la sensibilité des récepteurs dans des proportions insoupçonnées il y a dix ans, nous pouvons entrevoir maintenant que, dans un avenir peu éloigné, une seule station, fût-elle même de puissance moyenne, suffira à envoyer tout autour de la terre les signaux horaires nécessaires.

Il résulte en effet d'essais récents que les émissions de notre Tour Eiffel, comme celles, entre autres, de la station de la Doua (près Lyon) parviennent sans difficulté aux antipodes et sont recueillies aisément en Australie. Il n'y a donc que demi-mal à ce que la mise en fonctionnement des stations d'émissions horaires prévues en 1913 n'ait pas été réalisée suivant le programme.

Pour l'instant, et en attendant mieux, il est une organisation élaborée par ce même congrès et qui, dès aujourd'hui, a rendu les plus grands services à la science, et à tous ceux qui ont besoin de recevoir l'heure hertzienne. Je veux parler du *Bureau international de l'heure* dont le directeur est M. Bigourdan et qui, sous l'impulsion de ce savant éminent, a fait preuve, depuis qu'il existe, d'une laborieuse et féconde activité.

La station radiotélégraphique de la Tour Eiffel, en tant que station émettrice horaire, est actuellement rattachée au bureau international de l'heure (B. I. H.). La nature et les époques de ses diverses émissions ont subi à diverses reprises des modifications.

On distingue actuellement parmi ces diverses émissions les signaux horaires qu'on est convenu d'appeler *normaux* et ceux qui sont *occasionnels*. Les premiers sont ceux qui fonctionnent régulièrement et dont on ne prévoit pas la suppression. Les autres correspondent à des essais ou à des besoins spéciaux et ne durent en général que quelques semaines.

Ces signaux sont constitués par une série de points et de traits alternant suivant une cadence convenue (assez connue de tous les intéressés pour qu'il ne paraisse pas utile d'en donner ici la description) et qui coïncident, à l'heure convenue, avec telle ou telle minute et seconde.

L'automaticité de ces signaux est assurée par une liaison élec-

trique entre le poste émetteur de la Tour Eiffel et les pendules directrices de l'Observatoire, lesquelles déclenchent elles-mêmes et à distance les émissions de la Tour Eiffel. J'ajoute, — pour éviter certains étonnements à ceux de nos lecteurs qui parcourraient d'aventure les publications techniques relatives à ces questions, — qu'il est d'usage en radiotélégraphie de désigner ce poste par l'indication F. L..., ce qui constitue une sorte de calembour.

Ajoutons, — sans entrer dans d'autres détails, — que le puissant poste radiotélégraphique de la Croix d'Hins (près Bordeaux), construit par l'armée américaine et qu'on désigne par l'abréviation T. Y., ainsi que le poste de la Doua (près Lyon) qu'on appelle Y. N., contribuent également par leurs émissions horaires aux recherches du Bureau international de l'heure.

A quoi servent les signaux *occasionnels* émis par ces stations? A divers travaux du plus haut intérêt.

Par exemple, en 1921, la Tour Eiffel a émis des signaux occasionnels à des heures convenues afin de faciliter les travaux de délimitation d'une mission qui opérait en Syrie. Des signaux analogues ont servi aux travaux des missions géodésiques française et anglaise qui viennent de fixer les frontières des possessions africaines allemandes, partagées entre l'Angleterre et la France.

Autrefois, les explorateurs ou les officiers géographes qui étaient chargés de travaux de ce genre, devaient se contenter de l'heure que leur donnaient les chronomètres emportés par eux, heure qui avait subi toutes les vicissitudes de leurs voyages et qui, dans le continent noir, par exemple, comportait le plus souvent des erreurs de plus de dix minutes. Or, une telle erreur correspondait sur la carte à une incertitude de près de 300 kilomètres. Quel immense progrès dans la cartographie et dans les délimitations territoriales qui, si souvent, pour avoir été incertains, ont entraîné des conflits diplomatiques et même des guerres !

Ne nous flattons pas que celles-ci ne puissent et ne doivent trouver d'autres aliments. Mais, ne fût-ce que pour en avoir supprimé un seul des mille prétextes, la détermination des longitudes par la réception hertzienne des heures mérite d'être admirée. C'est par ce procédé que, naguère, la frontière franco-espagnole au Maroc a été fixée. C'est par lui que les limites du Congo-Cameroun le furent, lors des accords franco-allemands (comme c'est vieux tout ça !) d'avant-guerre. C'est par lui que la frontière franco-italienne en Tunisie a été définitivement établie, si je ne me trompe.

Les deux puissantes stations de T. S. F. qui se constituent au Tchad d'une part, à Madagascar de l'autre, contribueront par leurs signaux horaires à ces œuvres de précision géographique, c'est-à-dire de bonne diplomatie.

L'amateur qui reçoit au moyen de son casque les signaux horaires, le sans-filiste muni de dispositifs simples et qui ne possède pas d'appareils de précision, opère, pour recevoir l'heure exacte, par le procédé que les astronomes appellent « méthode de l'œil et de l'oreille. » Il consiste à observer l'aiguille de la pendule ou du chronomètre dont on veut déterminer la correction et à noter, lorsque cette aiguille tombe sur une seconde donnée, de quel nombre de secondes et fraction de seconde le petit bruit de l'émission correspondante, dans le casque écouteur, la précède ou la suit.

Dans les observatoires et les laboratoires de physique, on tend à remplacer cette méthode par un procédé d'enregistrement automatique. Une bande de papier enfumé ou photographique se déroule, sous l'influence d'un mouvement d'horlogerie, avec une certaine vitesse. Dans divers appareils qui ont été expérimentés à l'Observatoire, ce papier enregistre automatiquement et en regard, d'une part, les oscillations de la pendule de comparaison, d'autre part, celle des signaux pour lesquels se fait l'enregistrement. Dans un dispositif ingénieux réalisé par MM. Abraham et Planiol, l'intervalle de deux traits de la pendule de comparaison se trouve exactement subdivisé soit en dixièmes, soit même en vingtièmes, de sorte que le chiffre des centièmes de seconde peut se lire à vue.

La précision obtenue par ces procédés est telle que, dans certaines déterminations de longitudes récentes, on a pu déduire, des résultats obtenus, la vitesse de propagation des ondes hertziennes (vitesse pourtant prodigieuse et voisine de 300 000 kilomètres) avec une exactitude remarquable en dépit de la distance relativement faible des deux stations.

Et ceci nous amène à dire un mot d'une des applications les plus étonnantes de la transmission hertzienne de l'heure.

On sait, depuis quelques années, par des observations astronomiques d'une haute précision, que la latitude des divers points de la terre n'est pas en général absolument fixe. Par des recherches systématiques faites dans divers observatoires répartis autour du globe, il a été établi que ces variations de la latitude sont réelles et qu'elles se compensent en quelque sorte d'une face de la terre à l'autre. On en a déduit que les pôles de la terre (c'est-à-dire les

points où la surface rencontre son axe de rotation apparente) subissent des mouvements périodiques dont on a pu très exactement tracer la courbe sur la carte.

Ce qu'on avait fait pour la latitude, on n'avait jusqu'ici pu le réaliser pour la longitude. La transmission radiotélégraphique de l'heure va permettre de combler à bref délai cette lacune. Dès maintenant, le Bureau international de l'heure et le Bureau des longitudes se sont proposé d'établir des déterminations systématiques des différences de longitude entre des stations réparties convenablement autour de la terre. Les différences périodiques ou accidentelles que ces mesures pourront mettre en évidence ne manqueront pas de nous apporter des renseignements précieux sur les mouvements de l'écorce terrestre. Ils nous fourniront en particulier des éléments d'appréciation au sujet de la curieuse théorie du géologue Wegener, selon laquelle les continents, loin d'être fixes, seraient emportés à la dérive sur la couche terrestre plastique et plus ou moins fluide qui leur sert de soubassement. Je compte d'ailleurs ici même, exposer bientôt cette hypothèse qui est tout à fait remarquable.

Il est clair que, pour les déterminations ultra précises de longitude, le programme dont nous venons de parler suppose des comparaisons faites avec une très grande exactitude.

C'est pourquoi, à côté des signaux ordinaires des stations d'émission horaire, celles-ci émettent des signaux dits scientifiques, qui permettent des comparaisons beaucoup plus exactes.

Ces signaux permettent à un observateur opérant par la méthode de l'œil et de l'oreille d'obtenir une précision environ 5 fois plus grande que la méthode ordinaire, c'est-à-dire de connaître l'heure à un cinquantième de seconde près et non plus seulement à un dixième de seconde près.

La réception des signaux horaires scientifiques nécessite l'emploi de la curieuse « méthode des coïncidences, » dont je voudrais, — m'abstenant de tout détail technique, — expliquer le principe.

Imaginons que, l'œil fixé sur ma propre pendule, j'écoute les battements de son aiguille des secondes en même temps que les battements horaires de la pendule de l'Observatoire qui sont transmis radiotélégraphiquement au microphone fixé à mon oreille. Imaginons que cette pendule directrice de l'Observatoire soit réglée de telle sorte qu'il s'écoule, — entre deux de ses battements successifs, — non pas une seconde comme pour ma propre pendule, mais une

seconde moins un cinquantième de seconde, c'est-à-dire 49/50 de seconde.

Je suppose que la Tour Eiffel émette une série de ces signaux ponctiformes, séparés l'un de l'autre par 49/50 de seconde, et de telle façon que le premier de ces signaux, le premier de ces « tops, » comme on dit, soit émis par exemple à 1 heure 30 minutes et zéro seconde exactement. En général, ce premier top de la Tour ne coïncidera pas avec un des battements de ma pendule, ni avec les suivants. Mais, comme les battements de la Tour sont un peu plus rapprochés que ceux de ma pendule, je constaterai que peu à peu les « tops » de la Tour se rapprocheront des battements de ma pendule et, à un moment donné, j'entendrai *en même temps* le top de la Tour et mon battement. J'ai eu soin de compter à mesure que je les entendais les tops de la Tour, et je suppose par exemple que cette coïncidence se produit au moment du huitième top. J'observe en même temps qu'à l'instant de cette coïncidence, ma pendule marque 1 heure 30 minutes et 13 secondes, par exemple.

La coïncidence s'est produite lorsqu'il était à l'Observatoire 1 heure 30 minutes + huit fois 49/50 de seconde, c'est-à-dire à 1 heure 30 minutes, 7 secondes et 84 centièmes de seconde. Ma propre pendule avance donc de 5 secondes et 16 centièmes.

Telle est cette ingénieuse « méthode de coïncidence, » analogue dans la mesure des temps, à ce qu'est, dans la mesure des longueurs, le « vernier » que connaissent bien tous nos élèves ingénieurs et tous nos ouvriers menuisiers ou mécaniciens.

Grâce à quoi, il n'est point aujourd'hui de sans-filiste, si modeste soit-il, qui ne puisse connaître l'heure de l'Observatoire avec une exactitude qui, hélas! n'empêche pas cette heure de s'envoler à tire d'ailes.

Mais nous aimons, — c'est le travers commun à tous les malades et que Molière a bien dépeint, — connaître exactement les maux dont nous mourons. Le temps est un de ceux-là, et le plus inexorable.

CHARLES NORDMANN.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Tombeau sous l'Arc de Triomphe*, tragédie en trois actes de M. Paul Raynal.

M. Paul Raynal avait donné à l'Odéon, il y a trois ans, une comédie tout à fait remarquable par la subtilité de l'analyse et par l'entente de la scène. Nous attendions beaucoup de lui. Sa nouvelle pièce nous a apporté une lourde déception.

Le Tombeau sous l'Arc de Triomphe est d'ailleurs moins une pièce qu'une longue déclamation. Des mots, encore des mots. De la rhétorique, un lyrisme de convention, de la littérature, au mauvais sens du terme. Une interminable, une inexorable suite de phrases, dont rien ne romprait le morne déroulement si, par instants, piqué çà et là, un mot mal sonnant ne venait réveiller péniblement l'attention. Cela dans une atmosphère de récriminations, de rancune et d'aigreur.

Je crois que M. Raynal a voulu écrire une pièce à l'honneur du soldat français. Il a obtenu ce résultat, vraiment inouï, de mettre à la scène un combattant et de le rendre insupportable. A la manière dont il s'y est pris, l'effet était sûr. Ce qui caractérise le combattant de 1914, c'est, autant que son héroïsme, sa simplicité. Il a fait de grandes choses simplement. Rien ne le désobligeait autant que ce qu'il appelait le bourrage de crâne. Plutôt que de se vanter, il diminuait par l'expression ou il taisait ses plus belles actions. C'est nous qui le plaignions de ses souffrances et qui tremblions pour sa vie; c'est nous qui l'admirions pour son courage; c'est nous qui exaltions l'immensité du service rendu à la cause du droit et de la civilisation. Lui, écartait du geste des louanges, pourtant jaillies du fond de nos cœurs; il détestait le vain bruit des paroles : il parlait peu et agissait bien. Et parce que c'était pour la France, il souffrait, il luttait,

il mourait, sans se plaindre, sans discuter, sans accuser, simplement.

Eh bien ! tout ce que nous disions à l'honneur du combattant, mettez-le dans la bouche du combattant lui-même, parlant de sa personne. Gonflez-le d'admiration pour soi. Bouffissez-le de sa propre adoration. Raidissez-le dans une attitude de justicier et de redresseur de torts. Stylisez-le en manière de prophète et de rédempteur. Vous avez, — on dirait une gageure, — le poilu phraseur, le combattant bourreur de crâne et de son propre crâne. C'est celui que nous avons vu avec stupeur apparaître dans la pièce de M. Raynal.

Au quinzième mois de la guerre, un combattant revient en permission chez son père, agréablement dénommé *le vieux*... C'est un rien et cela donne tout de suite la note... Il y retrouve sa fiancée, Aude. On doit profiter de cette courte permission pour célébrer le mariage, à moins que... Justement une dépêche est arrivée, qui rappelle le permissionnaire au front. A peine débarqué, le combattant devra reprendre le premier train du matin. Il n'a devant lui que quelques heures : il importe de les bien employer ; alors, il parle, il parle. Il dit ce qu'il pense de lui-même, dont il pense grand bien, et tout le mal qu'il pense des gens de l'arrière. Il dit ses idées sur la guerre, et ne nous laisse pas ignorer qu'il l'exècre ; il la fait par devoir ; il tient ses engagements envers son pays ; mais le cœur n'y est pas... Et nous ne pouvons nous empêcher de songer que, si nous n'avions eu pour gagner la guerre que de tels combattants, nous avions toutes les chances de devenir Allemands... Sa fiancée s'offre à lui ; il refuse ; il évoque le souvenir de ses compagnons morts sur le champ de bataille. L'idée de cette présence mystique pouvait être belle : hélas ! elle tourne en tirade.

Au deuxième acte, sur la scène le lit où le combattant vient d'oublier ses chastes résolutions. Les personnages de M. Raynal ont ceci de particulier qu'en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, ils changent d'avis et, sans que nous en puissions découvrir aucune raison appréciable, sautent d'un sentiment au sentiment contraire C'est le cas de la belle Aude. Voilà une jeune fille qui, depuis quatorze mois, vit dans une pensée unique. Exaltée par l'attente et par l'inquiétude, elle revoit enfin celui qu'elle aime. Dans l'élan de la passion, elle se donne à lui. Et maintenant, que trouve-t-elle à lui dire ? Qu'elle ne l'aime plus. Comprenne qui pourra. A supposer même que ce grand amour se soit subitement envolé, comment admettre qu'elle ait la cruauté de faire un tel aveu à celui qui va repartir ? Quel viatique pour un homme que la mort guette ! A son

tour, le combattant, qui se juge délivré de tout scrupule, lâche le secret qui, depuis le début, lui brûle les lèvres. Il décrit, en termes pathétiques, les conditions dans lesquelles il a obtenu de quitter le front, et la mission dangereuse pour laquelle il s'est spontanément offert. Et c'est pour lui, hélas! l'occasion d'un nouveau morceau à effet.

Au troisième acte, le « vieux » s'étant permis un reproche, pourtant fort justifié, il s'ensuit, entre père et fils, une scène pitoyable. C'est dans la pièce l'endroit vilain... La critique, en général, a refusé d'insister. Elle a eu raison... Cependant, magnanime, le combattant accorde à son père un pardon, — humblement imploré; puis il revient à sa principale affaire, qui est son propre panégyrique. Il nous annonce que de lui datera l'avenir : c'est lui qui enseignera désormais aux hommes d'âge comment ils doivent se conduire dans la vie. Même, un des interlocuteurs étant venu à prononcer le nom du Christ, il déclare froidement : « Je lui ressemble. » — « Moi, dit un personnage de Courteline, je suis un type dans le genre de Napoléon. »

Si le combattant, dans cette pièce, est intolérable de gonflement et d'insolence, ses deux partenaires ne sont guère moins haïssables, le « vieux » par sa honteuse abdication devant son impertinent de fils, la fiancée par ses caprices de petite péronnelle hystérique. Ils ne sont que trois, mais quel trio ! Et cette fois on ne peut invoquer, à la décharge de l'auteur, qu'il s'est contenté d'exposer un cas particulier, une réalité individuelle, et que nous faussons le sens de son œuvre en généralisant. Tout au contraire. C'est l'essence même de cette pièce d'avoir une portée générale; c'est la marque de ces personnages, désignés d'un nom commun, d'être collectifs et symboliques. Ce n'est pas un soldat qui nous est présenté, c'est *le* soldat français. Quant au « vieux, » quant à la fiancée, que tous les pères, que toutes les jeunes filles de France veuillent bien en prendre pour leur grade.

A en croire l'auteur, si la mentalité du front a été tout stoïcisme, celle de l'arrière a été tout égoïsme. Rien de plus faux, rien de plus contraire à la réalité des faits, telle que tous les Français, tous les étrangers venus en France, ont pu la constater. Le soldat de 1914 a été admirable non pas de froid stoïcisme, mais d'ardent dévouement à la patrie. Quant à ceux de l'arrière qui ne pensaient qu'à lui, qui souffraient chacune des étapes de son calvaire, qui ne vivaient que dans l'attente angoissée de son retour, — hélas! et

trop souvent dans le deuil de son éternelle absence, — ceux-là avaient entendu l'appel des poilus de Forain : ils ont tenu. Qu'il y ait eu des défaillances isolées, cela va sans dire et l'humanité n'est pas parfaite, même en temps de guerre. Mais c'est l'ensemble qu'il faut voir et c'est bien tout le front et c'est bien tout l'arrière que M. Raynal a prétendu mettre en cause. Or, c'est justement l'union intime, c'est la confiance mutuelle du front et de l'arrière, qui nous a donné la victoire. Ne nous lassons pas de le répéter, parce que c'est l'indiscutable vérité : notre victoire a été celle de la France tout entière.

M. Paul Raynal s'est trompé. J'espère qu'il le comprendra et ne se laissera pas égarer par le bruit de mauvais aloi fait autour de sa pièce. Il est jeune, il a fait preuve de talent sur une autre scène : à lui de comprendre la leçon de la présente aventure et de ne s'en souvenir que pour ne pas retomber dans la même erreur. Pour ce qui est de la Comédie-Française, son Comité avait été bien inspiré en refusant une première fois la pièce : il est fâcheux qu'il se soit laissé forcer la main. Voilà, revêtue de l'estampille de notre première scène, une œuvre qui grossit le nombre de celles où la France est peinte sous des traits détestables. Il est vrai que les artistes de la Comédie-Française se sont vu interdire d'aller promener à l'étranger une pièce qui n'est certes pas un article d'exportation. Scrupule tardif et surtout illusoire. D'autres troupes auront toute liberté de jouer la pièce, et ne s'en priveront pas. Car les tournées d'artistes, dont on a coutume de vanter en bloc l'effort de propagande, emportent trop souvent des pièces dont la représentation rend difficile la situation de nos amis à l'étranger. D'ailleurs, le texte du *Tombeau sous l'Arc de Triomphe*, reproduit par les périodiques et par l'édition, ira propager une image de la France, qui ne risque pas d'augmenter notre crédit hors de France.

Les interprètes ont joué leurs rôles en conscience. M. Alexandre plastronne et mélodramatise à souhait dans le rôle du soldat avantageux ; M. Bernard a parfaitement souligné la déliquescence du « vieux, » et Mlle Ventura la fragilité de l'inconstante fiancée.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La mort de Lénine et la reconnaissance *de jure* du Gouvernement soviétique par l'Angleterre nous invitent à examiner la situation actuelle de la République fédérative des Soviets russes.

La disparition de la puissante personnalité de Lénine n'est pas un événement inattendu, puisque, depuis de longs mois, la maladie le tenait écarté de la politique ; mais telle était la vénération mystique des communistes russes pour l'homme singulier qui unissait le prestige d'un chef d'école intransigeant à l'habileté d'un manœuvrier subtil, opportuniste et peu scrupuleux; tel était l'ascendant de ce génie destructeur dont la trace sanglante restera fortement imprimée dans l'histoire, que sa seule présence calmait les ambitions, apaisait les conflits; lui disparu, sous quels maîtres va tomber la malheureuse Russie? L'autorité de Lénine venait surtout de ce qu'il était à la fois président du Conseil des commissaires du peuple et président de la troisième Internationale, c'est-à-dire chef du parti communiste. Le Gouvernement soviétique, en effet, c'est la dictature d'un parti fermé et international, et c'est sa qualité de chef de ce parti qui faisait de Lénine un autocrate. Les deux fonctions resteront-elles unies, et sur quelle tête, ou bien chacune d'elles va-t-elle échoir aux vices-présidents actuels Zinovief et Kamenef, qui sont, avec Staline, les chefs effectifs du Gouvernement? La forte main du cocher, qui savait redresser la direction de la « troïka » et maintenir la cohésion de l'attelage, n'est plus là. Or, si Lénine était Russe, Kamenef et Zinovief sont Juifs et Staline Géorgien. D'après les dernières nouvelles, Rykof recueillerait la succession de Lénine comme président des Commissaires du peuple ; il est de sang russe, et passe pour appartenir à la tendance modérée, celle qui, avec Lénine, avait imposé la « nouvelle politique économique. » Mais Rykof ne sera pas, en même temps, à la tête du parti communiste, la fonction paraissant échoir à Kamenef.

La Russie soviétique, depuis quelques mois, traverse une crise

dont certains renseignements précis nous permettent de préciser le sens. Le parti communiste, maître de la Russie, est une sorte de congrégation fermée qui ne compte guère plus de 400 000 personnes, plus environ 150 000 catéchumènes qui postulent les privilèges réservés aux seuls membres de cette oligarchie étroite qui s'épure elle-même impitoyablement de tous les éléments tièdes ou douteux. De telles institutions font penser aux « égaux » de Sparte et des cités antiques où quelques centaines de citoyens exerçaient un pouvoir absolu et sans frein sur la foule des plébéiens, des esclaves et des métèques. Les chefs imposent leur volonté dictatoriale au moyen de l'armée rouge et surtout des « troupes à destination spéciale; » ce sont des hommes sûrs qui constituent une sorte de garde communiste, qui vivent chez eux où ils possèdent leurs armes et leur équipement et qui, en quelques heures, peuvent être mobilisés pour exécuter toute besogne qu'il plait aux maîtres du pouvoir de leur assigner. Ainsi, la « dictature du prolétariat, » est, en fait, la dictature de quelques individus ou d'un seul. Depuis environ six mois, notamment en août dernier, une opposition s'est manifestée, à l'intérieur du parti communiste, par suite du chômage et du mécontentement général que produit parmi les ouvriers la destruction de toute la vie économique russe. Des groupes d'ouvriers réclament ce qu'ils appellent la « démocratie. » Il ne s'agit nullement de donner des droits à la masse du peuple russe : bourgeois, paysans, ouvriers non communistes ne comptent pas; il s'agit de savoir si le parti communiste sera mené, autocratiquement, par quelques individus ou, démocratiquement, avec des élections régulières et libres, une plus grande participation de la masse du parti au gouvernement et aux lois, la liberté de la parole et de la presse à l'intérieur du parti, etc. Des chefs tels que Préobrajenski menaient le mouvement; des « noyaux » communistes de l'armée rouge, notamment ceux des armes spéciales, de certaines usines, de quelques ministères, étaient gagnés aux nouvelles tendances; un coup d'État se préparait dont le metteur en scène, dans la coulisse, n'était autre que Trotzky.

Les maîtres du pouvoir eurent vent du complot; un jour, Trotzky reçut de ses médecins le conseil pressant de se reposer quelques mois à la campagne. S'il faut en croire une nouvelle de source polonaise, 4 000 arrestations auraient été opérées à Moscou le 18 janvier. C'est une nouvelle crise de terreur. Cependant le mouvement, aiguillonné par la souffrance, ne paraît pas arrêté; le peuple russe, jus-

qu'ici morne et inerte, se passionne maintenant, avec une sorte de frénésie, pour la politique. Dans l'intérieur même du parti communiste le mécontentement s'étend; en plusieurs cas, les « troupes à destination spéciale » ont refusé de marcher contre des ouvriers mal pensants : grave symptôme. Les grands profiteurs du pouvoir cherchent à détourner les colères populaires contre la nouvelle bourgeoisie, celle des profiteurs du Nep (nouvelle politique économique) qui brassent le peu d'affaires qui soient possibles en Russie. Mais les souffrances qui grondent se laisseront-elles détourner du juste objet de leur irritation?

Nous avons, sur les inquiétudes des dirigeants, un document significatif, un discours de Kamenef au Congrès du parti communiste, qui date environ du 15 janvier. « Il faut traiter avec prudence la question de la « démocratie ouvrière. » Cette question n'est pas renfermée dans les cadres du parti. La masse des ouvriers sans parti qui est en ce moment au seuil de l'activité politique viendra bientôt, elle aussi, nous réclamer la démocratie. N'oublions pas la classe rurale qui, avec ses millions d'hommes, frappera à notre porte pour nous présenter les mêmes exigences. La conduite de l'opposition communiste montre que l'état d'esprit des paysans a sa répercussion dans nos propres rangs et que, par l'entremise de nos camarades, elle frappe déjà à notre porte. » Kamenef préconise comme remède une entente avec les paysans. Mais les paysans sont malheureux et mécontents. Comme les lecteurs de la *Revue* ont pu s'en convaincre en lisant plus haut l'article si documenté et si précis du comte Kokovtzoff, ils vendent leurs denrées deux ou trois fois moins cher qu'en 1914, tandis que les objets manufacturés, dont ils auraient besoin, sont vendus quatre ou cinq fois plus cher. Ainsi l'industrie produit mais ne vend pas, le travail s'arrête et c'est le chômage, tandis que le paysan vend sans faire de bénéfices et ne peut rien acheter. Le Nep n'a été, en Russie, qu'une façade; dès qu'un Russe est réputé gagner de l'argent, le collecteur d'impôts s'abat sur lui et le rançonne. Jamais peut-être la situation économique n'a été pire. C'est le moment que choisit le troisième Congrès du parti communiste français, dans un appel aux travailleurs du monde entier, pour mettre en parallèle la détresse de la France où le franc baisse et qui a affamé et ruiné « l'Allemagne vaincue et innocente, » avec le bonheur de la Russie soviétique qui, « livrée au travail pacifique et constructeur, donne au monde l'exemple de la prospérité, de la création, de la vraie grandeur. »

Et dire qu'il se trouvera peut-être de pauvres gens pour le croire! Personne cependant n'a confessé ses illusions et ses erreurs, sans d'ailleurs les regretter, plus clairement que Lénine. Aussi bien le bolchévisme, pour ses sectateurs occidentaux, n'est-il que la conquête du pouvoir et de ses profits.

La République fédérative des Soviets russes vient de remporter un grand succès. Le premier acte du ministère Mac Donald a été de la reconnaître *de jure* : c'est une satisfaction que les nouveaux maîtres de l'Angleterre ont cru devoir offrir sans délai à leurs amis; ils ont si souvent répété que ce serait le meilleur remède au chômage! D'ailleurs le Cabinet conservateur avait déjà reconnu *de facto* le gouvernement soviétique lorsque fut signé l'accord commercial Horne-Krassine sans que le commerce britannique en ait tiré de grands profits. Le *Times*, dans un article paru le 26 janvier, s'est flatté de prévenir la reconnaissance sans conditions des Soviets. Que l'on reconnaisse les Soviets, soit : mais que d'abord on cherche à obtenir d'eux des concessions et notamment la reconnaissance de leurs dettes : « Notre politique extérieure générale ne serait certainement pas renforcée, si le sentiment de confiance dans la Grande-Bretagne, qui se développe aujourd'hui en Amérique, allait être affaibli et si le nouveau Gouvernement britannique allait être soupçonné de vouloir aller trop loin dans le sens de ce que les Américains appellent le radicalisme. Et il n'est pas possible non plus d'ignorer les liens étroits qui unissent la question russe au problème européen des réparations. Il n'y a guère de différence de principe entre la dette russe et les autres dettes internationales. Si le Gouvernement des Soviets est reconnu sans conditions, ou en échange seulement de quelques vagues promesses, on aura créé un précédent qui embarrassera notre pays dans ses essais de règlement du problème général des dettes interalliées et des réparations... Le principe de la répudiation des dettes proclamé par les bolchévistes ne peut pas être admis. Si la Grande-Bretagne faiblissait à cet égard, sa faiblesse serait immédiatement exploitée par les nations qui sont ses débitrices... » Ces avertissements, — qu'il est bon de retenir, — n'ont produit aucun effet. M. Mac Donald s'est contenté de réserver les droits de la Grande-Bretagne et la nécessité, pour que les relations redeviennent complètement normales, de résoudre certaines questions qui sont directement impliquées par la reprise des relations officielles.

Si M. Mac Donald et ses amis s'attendaient à une explosion de

reconnaissance et à une manifestation de bonne volonté de la part de Moscou, ils se ménageaient une déception. Un vrai communiste ne saurait professer que mépris pour des socialistes qui ne savent pas constituer un Gouvernement de classe, qui respectent le Roi, les lords, l'étiquette, la flotte et l'Empire. C'est à désespérer de leur cas : « on ne modifiera pas plus la nature du réformisme qu'on n'arrivera à vacciner un poteau télégraphique, » conclut un Russe dans *l'Humanité!* Le Congrès des Soviets, actuellement réuni, déclare seulement « qu'il fera tous ses efforts pour régler toutes les questions litigieuses et tous les malentendus. » Quant à M. Tchitchérine, il n'est guère plus aimable pour M. Mac Donald qu'il ne l'était pour lord Curzon; dans une interview, il exerce à ses dépens sa verve caustique. Que reste-t-il d'une reconnaissance, dit-il en substance, qui pose des réserves, des restrictions et ne rétablit pas *de plano* les conditions normales?

L'exemple de M. Mac Donald a été aussitôt suivi par M. Mussolini; la convention commerciale approuvée le 1er décembre par la Chambre des députés constituait déjà une reconnaissance de fait; le traité italo-russe a été signé à Rome, le 7 février; il comporte la reconnaissance de droit. Parmi les États de la Petite Entente, la question a été chaudement discutée à la récente Conférence de Belgrade. M. Benès serait disposé à reconnaître sans délai le Gouvernement de fait de la Russie, tandis que M. Pachitch reste fidèle aux souvenirs du Tsar et à ses promesses aux réfugiés russes; quant à M. Duca, il a à résoudre, avec les Soviets, les délicates questions du trésor roumain et de la frontière de la Bessarabie. La Conférence a donc laissé aux membres de la Petite Entente leur liberté d'action. Un journal anglais, le *Daily News*, énumère parmi les avantages du « beau geste diplomatique » de M. Ramsay Mac Donald, celui de « s'opposer, par une méthode simple et efficace, à la politique désastreusement agressive que la France poursuit dans l'Europe centrale. » De telles insanités méritent d'être connues en France; elles nous renseignent sur l'état d'esprit de certains milieux doctrinaires et puritains d'Angleterre. A l'égard de la Russie, la note juste nous vient du Président Coolidge qui n'admet pas la reconnaissance du Gouvernement des Soviets, tant qu'il n'a pas été reconnu par le peuple russe à la suite d'un vote loyal et tant qu'il poursuivra en pays étranger sa propagande révolutionnaire et destructrice. Le Gouvernement français, à Gênes, avait posé en principe qu'aucun accord avec le Gouvernement bolchéviste ne devait être conclu

sans une entente interalliée. M. Ramsay Mac Donald, le premier, donne l'exemple du cavalier seul. M. Poincaré, interpellé par M. de Monzie au Sénat, aura bientôt à se prononcer sur sa propre attitude. Il est certain que ses décisions seront conditionnées par les mesures que prendra le Gouvernement de Moscou pour la sauvegarde de nos droits et de nos intérêts et qu'il ne se laissera émouvoir ni par la manifestation de M. Mac Donald ni par l'exode de M. Skobeleff, agent commercial des Soviets, qui vient de transporter ses pénates de Paris à Londres. Le problème russe est trop délicat et les sentiments de la nation française à l'égard de la nation russe sont trop anciennement amicaux, pour que le Cabinet de Paris ne cherche pas, avec toute sa bonne volonté, la solution la plus juste dans l'intérêt des deux peuples.

Un objet de discorde, une menace de conflit disparaissent de l'Europe. Presque en même temps qu'à Paris M. Poincaré et M. Benès signaient l'entente franco-tchécoslovaque dont nous avons, il y a quinze jours, analysé la teneur et montré l'importance, M. Mussolini et MM. Pachitch et Nintchitch signaient à Rome (27 janvier) un accord qui règle le différend au sujet de Fiume. L'État libre de Fiume cesse d'exister; la ville elle-même est réunie au royaume d'Italie, tandis que le royaume des Serbes, Croates et Slovènes s'agrandit des faubourgs orientaux : Port Baros avec le Delta. Les Yougoslaves reçoivent l'usage pour douze ans d'un bassin, de quais, d'entrepôts dans le port même de Fiume. M. Mussolini donne à l'opinion nationale italienne une satisfaction qu'elle avait réclamée à grand fracas et, en même temps, il empêche le port de Fiume de mourir d'inanition en le rendant à sa destination naturelle de débouché du commerce des pays slovène et croate. Le rétablissement de la concorde entre les deux pays est encore accentué par un pacte « d'amitié et de collaboration cordiale » conclu pour cinq ans et renouvelable. Les deux Puissances s'engagent à travailler de concert pour maintenir l'ordre établi par les traités de Trianon, de Saint-Germain et de Neuilly et pour faire exécuter les obligations qui en résultent; en cas d'agression non provoquée contre l'une des deux Puissances, l'autre garderait la neutralité; au cas où la sécurité et les intérêts de l'une des parties seraient menacés, l'autre partie lui prêterait son appui politique et diplomatique; en cas de complications internationales, les deux parties s'entendraient sur les mesures à prendre pour la protection de leurs intérêts communs. Au temps, où le conflit des intérêts et des amours-propres, entre la Yougoslavie et l'Italie,

était à son paroxysme, on se persuadait à Belgrade que des intrigues italiennes attisaient à Sofia et surtout à Buda-Pest le regret des espérances évanouies et des frontières perdues : c'est un souci qui disparaît. L'état de choses créé par les traités est désormais inébranlablement établi dans l'Europe centrale et balkanique; rien n'empêche plus l'ère des collaborations économiques et des réconciliations politiques. La France, amie des deux pays, ne peut que se réjouir d'une entente qui met fin à des inquiétudes qui, à certaines heures, furent graves et qui répond si bien aux méthodes politiques qu'elle-même s'efforce de pratiquer sur la base des traités et de leur exécution. En Italie, la satisfaction a été d'autant plus complète que MM. Pachitch et Nintchitch sont venus à Rome et que l'on annonce pour l'été prochain une visite du roi Alexandre et de la Reine. En Yougoslavie au contraire, la presse, particulièrement en Croatie et en Slovénie, a fait des réserves et même d'assez vives critiques contre une alliance qui, à l'entendre, ne rapporterait rien à la Yougoslavie et ne serait pas conforme au sentiment populaire.

M. Mussolini a profité de son succès pour dissoudre la Chambre et procéder à de nouvelles élections. Le rapport au Roi, qui justifie cette mesure, œuvre de M. Acerbo, sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, est une sorte de manifeste destiné à glorifier la théorie fasciste de l'État. Un parti organisé qui représente l'opinion populaire a le droit de s'emparer, même par la violence, du Gouvernement. Les résultats, la hausse de la lire, l'accord avec la Yougoslavie, montrent les services que le Gouvernement a rendus, justifient sa politique et légitiment son autorité. Devant la grande assemblée fasciste qui est, en Italie, la source effective de l'autorité et l'appui réel du Gouvernement, M. Mussolini a prononcé un discours, — le seul qu'il prononcera pendant la période électorale, — où il s'est exprimé non en théoricien, mais en chef d'un parti victorieux s'adressant à ses fidèles : le fascisme est sa propre raison d'être; il y a des Italiens qui ont essayé d'opposer fascisme et mussolinisme; lui, Mussolini, est fasciste et non mussoliniste. Il explique la dissolution. Il fallait en finir avec tous ces défaitistes gîtés à Montecitorio ; « ils me détestaient et je les détestais; je devais faire des efforts énormes pour supporter leur dégoûtante promiscuité. » Tous ces partis doivent disparaître; ce ne sont que des individus bien choisis, patriotes, qui pourront être appelés à figurer sur les listes électorales fascites. En terminant, M. Mussolini a exalté le fascisme qui deviendra bientôt le Gouvernement de tous

les peuples : « Rome est un phare qui resplendit et vers lequel regardent tous les peuples de la terre ! »

M. Ramsay Mac Donald, en prenant possession de ses hautes fonctions, a tenu à adresser à M. Poincaré une lettre, — datée du 26 janvier, rendue publique le 4 février, — où, en excellents termes, évoquant le temps des épreuves supportées en commun, il se déclare disposé à travailler au règlement des questions en suspens au « bénéfice mutuel » des deux pays ; il espère que « par un vigoureux effort de bonne volonté, » les conflits pourront être résolus ; « nous pouvons, dit-il, être francs sans hostilité et défendre les intérêts de nos pays sans inimitié. » L'entente deviendra ainsi une réalité « pour établir la paix et la sécurité en Europe. » La politique française n'ayant jamais eu d'autre objet, M. Poincaré, en remerciant M. Mac Donald, n'a pas eu de peine à lui donner l'assurance de son plus cordial bon vouloir dans cet esprit et pour ces fins. Cet heureux échange de lettres n'a qu'une portée restreinte ; il devrait, à notre avis, servir de préface à une prochaine rencontre de M. Mac Donald et de M. Poincaré. Les bonnes intentions du Premier travailliste ne font pas de doute, non plus que sa franchise ; mais il a vécu dans un parti et dans un milieu où les illusions les plus singulières et les moins amicales sur la France et sa politique sont admises comme démontrées ; quelques conversations d'homme à homme les dissiperaient. Les actes du nouveau Gouvernement, la reconnaissance des Soviets sans entente préalable avec les Alliés, le projet publiquement affirmé de faire entrer le plus tôt possible l'Allemagne et la Russie dans la Société des nations, ne sont pas rassurants par eux-mêmes. Ces résolutions, qui peuvent être défendables dans certaines conditions, font partie de l'arsenal politique de tous les partis et de toutes les individualités qui, par le monde et en France même, aboutissent en fait, par la suppression des réparations et l'abolition des avantages de la victoire, — à l'exception de ceux qui sont acquis à l'Angleterre, — à réaliser la victoire du vaincu.

M. Hilaire Belloc, le publiciste anglais bien connu, a dénoncé récemment, dans la *Revue générale des idées et des faits*, « la conspiration internationale » qui travaille à rabaisser l'influence française pour restaurer la grandeur allemande et faire rentrer en Europe la Russie communiste. L'offensive contre le franc, les complots parlementaires contre M. Poincaré, la campagne progermanique qui prend, selon les pays, des formes différentes, ne sont que des épisodes de la grande poussée révolutionnaire qui espère enfoncer, aux élections

prochaines, la résistance du bon sens et du patriotisme français. A cette campagne, l'avènement à Londres d'un ministère travailliste donne un regain de force et d'espérance. M. Mac Donald, sans qu'il en ait conscience, est l'auxiliaire de cette coalition des éléments de destruction et de ruine. Les pires passions, les moins avouables ambitions se voilent de l'amour désintéressé de la paix et exploitent les aspirations légitimes, sacrées même, des peuples qui ont souffert, vers un état meilleur, une paix mieux assurée. C'est pourquoi la mauvaise foi des uns, la bonne foi abusée des autres, ne manquent pas d'accuser la France et M. Poincaré de troubler la paix et d'empêcher la prospérité de renaître : calomnies abominables dont trop d'Anglais et d'Américains sont dupes et dont ils comprendront que nous ne puissions supporter sans une juste et sainte colère de voir apparaître même l'ombre! Il peut y avoir, dans les critiques véhémentes qui se déchaînent contre la France et sa politique, quelques parcelles de vérité; qu'alors elles s'expriment franchement, comme M. Mac Donald nous le promet. Comment aurions-nous confiance quand nous voyons des membres du nouveau ministère anglais porter au pinacle un Edmund D. Morel, dont le rôle nous est trop connu : sous couleur de paix, c'est le pacifisme défaitiste, refoulé pendant la guerre, qui voudrait prendre sa revanche pour le plus grand avantage de l'Allemagne et de la révolution, et détruire ce que la victoire a créé.

Tel n'est pas sans doute l'état d'esprit de M. Ramsay Mac Donald. Il a déjà montré qu'il est un patriote britannique ; mais le patriotisme britannique s'accommode volontiers de certaines campagnes d'apparence humanitaire qui ne sont pas sans avantages pour l'Angleterre. Francis de Pressensé écrivait un jour que l'un des sports préférés du public anglais était une « croisade de philanthropie agressive qui sert les intérêts britanniques. » C'est à une telle croisade que nous assistons ; elle est conduite ou inspirée par ces mêmes hommes de bonne foi, un M. Asquith, un lord Haldane, etc., qui auraient sans doute réussi, en juillet 1914, à assurer la paix s'ils avaient été moins pacifistes. Ils s'en prennent aujourd'hui aux organes émanés du traité de paix et chargés de le faire exécuter : la Conférence des ambassadeurs qui a calmé les colères britanniques contre l'Italie lors de l'affaire de Corfou, la Haute-Commission de Coblentz, la Commission des réparations, qui sont coupables de n'être pas toujours dociles aux volontés anglaises ; avant de faire confiance à la Société des nations, ils en voudraient changer le

caractère, et, en y introduisant sans précautions l'Allemagne et la Russie, en faire un organe qui serait chargé non plus de faire exécuter les traités, mais de les détruire, parce que la culpabilité de l'Allemagne et ses obligations de réparer y sont inscrites. La question des dettes interalliées sera utilisée, — le *Times* y fait souvent allusion et c'est pourquoi il craint le précédent de l'abolition des dettes russes, — comme un moyen de pression pour obliger la France à céder. Qu'elle soit dirigée par lord Curzon ou par M. Mac Donald, c'est à reprendre l'hégémonie européenne que tend la politique anglaise. Cette influence directrice, nous ne l'avons pas cherchée, elle est tombée aux mains de M. Poincaré le jour où, avec les Belges, il a décidé, faute d'autre issue, d'occuper la Ruhr. Nous entrerons d'autant moins en lutte avec nos alliés d'hier pour la garder, qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil et qu'elle ne répond pas aux aspirations du peuple français qui ne demande que la paix et les réparations; mais nous ne saurions nous prêter aux initiatives anglaises qui tendent à la reprendre que dans la mesure où elles ne lèseraient pas nos droits. Sur ce point, M. Poincaré et M. Jaspar ont constaté leur accord. Nous avons le ferme espoir que M. Mac Donald et ses amis, si justement soucieux des intérêts du travail national, s'aperçoivent déjà que la prospérité de l'Angleterre est solidaire de celle de la France et que celle-ci a besoin des réparations; qu'au contraire une Allemagne, déjà soulagée par la baisse du mark du poids de ses dettes intérieures, deviendrait très vite, si elle était allégée du fardeau des réparations, la plus dangereuse concurrente de l'industrie et du travail anglais et ne tarderait guère à reprendre le cours de ses ambitions dominatrices. Telle serait, pour elle, l'ultime victoire, la décisive revanche qu'elle prépare, mais qui ne lui sera pas donnée.

Toute la tactique du Gouvernement du Reich est, à l'heure actuelle, en présence des deux Comités d'experts qui mènent à Berlin une active enquête, de faire croire que l'Allemagne ne saurait être en état de payer que si d'abord la France et la Belgique évacuaient la Ruhr : cercle vicieux dont M. Poincaré ne cesse de dénoncer le sophisme et dont on ne peut pas être dupe de bonne foi. Le *Daily Mail* vient de démontrer, avec chiffres précis à l'appui, que l'occupation de la Ruhr n'a ni créé, ni aggravé, mais plutôt atténué le chômage en Angleterre ; l'abandon de la Ruhr et de la politique des réparations aboutirait sûrement à une recrudescence ruineuse du mal dont souffre la Grande-Bretagne.

De toutes parts, nos adversaires ou nos amis guettent les signes de faiblesse ou d'énergie que donnera la France pour la défense du franc. On voudrait pouvoir dire que, dans un moment si critique, la représentation nationale est tout entière derrière le chef du Gouvernement. Jamais, au contraire, l'extrême-gauche qui, consciemment ou non, fait le jeu de la grande conspiration internationale, n'a été plus violente; sa tactique d'obstruction, dans un moment décisif pour l'avenir du pays, n'est pas faite pour accroître le prestige du régime parlementaire. Tout l'arsenal des pièges parlementaires est mobilisé pour étrangler, au coin d'un vote de surprise, M. Poincaré et sa politique nationale; tantôt c'est la petite escouade d'extrême-droite qui, faisant assaut de démagogie avec l'extrême-gauche, rejette les impôts nouveaux sous prétexte qu'il faut d'abord courir sus à on ne sait quels « voleurs ; » tantôt c'est l'opposition socialiste et communiste qui soulève le prétendu scandale, en tout cas injustement généralisé et dénaturé, des régions dévastées; ce serait encore le Sénat qui, dit-on, s'apprêterait à sacrifier M. Poincaré à sa passion malsaine pour le scrutin d'arrondissement. L'opinion désorientée s'inquiète. Tandis que l'Europe nous attend à l'œuvre, le Parlement s'égare en de stériles et confuses discussions. Ce scandale a assez duré. Les droits du Parlement sont respectables, et personne, surtout M. Poincaré, ne songe à y porter atteinte; mais le rôle du Gouvernement, surtout dans la tempête, est de gouverner; autant que pendant la guerre, le salut est dans l'union, la victoire dans l'action.

Aux idéologies délétères, la mort du président Woodrow Wilson nous invite à opposer son idéalisme de bon aloi. Il n'hésita pas, lorsque l'intérêt et la dignité de son pays furent en jeu, à le lancer dans la plus juste des guerres. La victoire gagnée, il voulut asseoir une paix durable sur la coopération des nations; en France, ses intentions ne furent pas toujours bien comprises et l'opinion attribua à son idéalisme des déceptions qu'elle devait aux maléfices de M. Lloyd George. La maladie l'a terrassé en pleine bataille sans qu'il pût achever son œuvre; la mort unit autour de son nom les regrets reconnaissants des peuples et, au premier rang, ceux de la France.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCIVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-NEUVIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier

Pages.

Cœur pensif ne sait où il va, dernière partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française 5

Correspondance inédite. — II. *De la Crimée a l'Algérie*, par NAPOLÉON III et le Prince NAPOLÉON 51

La Mirlitantouille. — *Épisodes de la Chouannerie bretonne.* — *Boishardy.* II. Par M. G. LENOTRE 85

Le retour de Barrès a sa terre et a ses morts, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française. 118

Les théories de la lumière et l'éther, par M. Émile PICARD, de l'Académie des Sciences 142

Lettres a M. Paul Bourget, par E.-M. de VOGÜÉ. 166

Le livre de raison. — V. *Après la tourmente*, par M. J. de PESQUIDOUX. 179

Littératures étrangères. — *Lord Curzon en voyage*, par M. Louis GILLET. 201

Revue littéraire. — *Les romans de la nouvelle énergie*, par M. André BEAUNIER. 213

Revue musicale. — *La brebis égarée*, par M. Camille BELLAIGUE. 225

Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON. . . 230

Livraison du 15 Janvier

La Chartreuse du Reposoir, première partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 241

La nouvelle Turquie. — I. *Du sultanat a la république*, par M. Maurice PERNOT 288

Silhouettes contemporaines. — M. André Bellessort, par FIDUS 323

Les masques et les visages. — Le vertueux Condottière. — III. Par M. R. de la SIZERANNE. 342

La profession d'infirmière, par Mlle L. CHAPTAL 381

Le premier son de cloche de la Révolution (1743-1754), par M. Louis MADELIN. 401

Ce que sera le Transsaharien, par M. Alfred GUIGNARD. 429

Pages.
La musique qui pleure, par M. Camille BELLAIGUE 454
Revue scientifique. — *Le 25e anniversaire du radium*, par M. Charles NORDMANN 458
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . 469

Livraison du 1er Février

La Chartreuse du Reposoir, deuxième partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 481
Correspondance inédite. — III. *La campagne d'Italie*, par NAPOLÉON III et le Prince NAPOLÉON 519
L'Automobile et son évolution, par M. Charles NORDMANN 546
La Mirlitantouille. — *Épisodes de la Chouannerie bretonne. — Duviquet*. I. Par M. G. LENOTRE 577
La vie morale selon les *Essais* de Montaigne. I. Par M. Gustave LANSON. 603
La nouvelle Turquie. — II. *L'Esprit du nouveau régime*, par M. Maurice PERNOT 626
L'Exposition Claude Monet, par M. Louis GILLET 661
Le plan d'évasion des capitaux allemands, par M. M. LEWANDOWSKI . . . 674
Revue littéraire. — *Un écrivain a idées, M. Jules Romains*, par M. André BEAUNIER 688
Revue musicale. — *La plus forte. — La rencontre imprévue*, par M. Camille BELLAIGUE 700
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON 710

Livraison du 15 Février

La Chartreuse du Reposoir, troisième partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 721
Saragosse, par M. Louis BERTRAND 763
L'œuvre d'Ernest Babelon, par M. Camille JULLIAN, de l'Institut 795
Sixième année de dictature bolchévique, par M. le Comte W. KOKOVTZOFF. 807
La vie morale selon les *Essais* de Montaigne. II. Par M. Gustave LANSON. 836
Deux États dans l'État en Allemagne, par M. Antoine de TARLÉ 859
La Mirlitantouille. — *Épisodes de la Chouannerie bretonne. — Duviquet*. II. Par M. G. LENOTRE 885
Le prix de français en Alsace, par M. Adrien VÉLY 913
Littératures étrangères. — *Un livre allemand sur Barrès*, par M. Louis GILLET 921
Revue scientifique. — *La distribution de l'heure*, par M. Charles NORDMANN 933
Revue dramatique. — *Le Tombeau sous l'Arc de Triomphe*, par M. René DOUMIC, de l'Académie française 944
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 948

Paris. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 57176.

GETTY CENTER LINRARY